TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased:

Bound. April 1889.

25198.

6045

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

25198.

MON CAPITAINE

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

Je ne devais cependant pas le revoir de sitôt. Et j'eus tout le loisir de me familiariser avec les attitudes rêveuses, qui n'avaient guère été mon fait jusqu'à ces derniers mois, mais qui tendaient, de plus en plus, à devenir mon lot. Je n'aimais pas encore franchement le lieutenant Gérard, mais je l'associais volontiers à mes réflexions habituelles ; je croyais souvent le voir passer, aux heures crépusculaires des soirs hâtifs, derrière les carreaux de la salle à manger, que la nuit tombante avait rendus opaques et qui ne servaient que mieux ainsi ces hallucinations symptomatiques, — toute chance de vérification et de contrôle se trouvant dès lors supprimée. Une fois même, je le vis tout de bon ; j'eus du moins la certitude que c'était lui qui, à la faveur des premières ombres, passait et repassait à pied devant la maison. Mais pourquoi tant de lenteur et toutes ces manœuvres à la muette ? N'avait-il pas prétendu qu'il possédait un moyen de parvenir jusqu'à moi sans menées ténébreuses, depuis que je lui avais livré un nom qui valait, à son dire, un « Sésame » ou pouvait être utilisé par lui au crochetage des serrures paternelles ? — Décidément, il tardait.

Ce fut alors que l'on cessa tout à fait de m'appeler Rosette, comme

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

si ma nouvelle humeur, plus grise et plus revêche que l'ancienne, m'eût invinciblement attiré les respects de mon entourage. On m'appela donc Rose, ce qui n'avait rien que de très naturel, puisque tel était mon nom, mais ne m'en parut pas moins extraordinaire, et tout autant que si l'on m'eût reconnu soudain des droits dont je n'eusse pas eu, jusque-là, nettement conscience. Je venais d'obtenir de l'avancement. Mais où en était celui de mon lieutenant? — O le triste hiver! les vilains soirs froids ou brumeux! la sinistre obscurité, qui vous étreignait, précoce et tenace, dès quatre heures de l'après-midi! Et quel vide glacial dans les rues! Quelle steppe polaire était la grande place, si mal éclairée par ses quatre becs de gaz, jaunissans dans le brouillard ou tremblotans sous les rafales! Puis, quel lugubre angelus! Et, au matin, quelle désolation dans le ciel et dans les plaines!.. Mais, par-dessus tout, quelle étrange sensation de solitude, quel transissement mystérieux, au foyer même, au foyer de famille! De quel rapide dégoût n'avais-je pas été pénétrée pour cette existence si longtemps supportée sans fatigue, presque sans ennui, ou du moins sans regrets ni conscience! Et quelles aspirations étranges vers une servitude inconnue ou vers une chimérique liberté!.. Elle ment, la jeune fille qui affirme n'avoir jamais éprouvé de ces tempétueux élans intérieurs, — ou alors elle a eu constamment autour d'elle des distractions que je n'avais point, hélas!

Je ne voyais pour ainsi dire plus Zoé Roubaud. Je lui avais battu froid, par mesure de précaution, pour éviter la gêne de la dissimulation et du mensonge, l'odieux apprentissage de la diplomatie; et elle n'avait rien tenté en vue de faciliter la reprise de nos bons rapports d'autrefois. — Les amitiés de jeunes filles meurent de tous les secrets qui, faute de pouvoir être partagés, ne sauraient les aider à vivre.

Quant à Julien, il allait à Troyes, quotidiennement, ou peu s'en fallait, prendre des leçons d'escrime en un cercle nouveau-né, — des leçons d'escrime qui duraient parfois jusqu'au lendemain matin. Mais je n'osais pas lui reparler des officiers de la garnison : entre lui et moi, comme entre moi et Zoé, il y avait le souvenir, l'image,.. sans compter tout l'inconnu déjà deviné... Non, pour rien au monde, je ne me fusse adressée à lui, je n'en eusse fait un confident.

D'ailleurs, dès le début de la nouvelle année, dans les premiers jours de janvier, mon frère nous quitta définitivement, à la suite d'un incident domestique que j'aurais pu prévoir peut-être, mais que, du reste, je n'avais pas prévu le moins du monde. Il y eut une scène entre Julien et papa, et une scène qui fut, j'en ai peur, une scène de comédie. — Quoi qu'il en soit, voici les faits.

Notre voisin le juge de paix, — à ce que j'ai su plus tard, — était venu trouver mon père tout amicalement, afin de lui exposer que les assiduités de Julien auprès de Zoé, assiduités dont il ne s'était pas aperçu d'abord, et dont il n'avait pas estimé ensuite qu'il fût urgent de s'occuper, étaient devenues, à la longue, compromettantes pour la jeune fille, et qu'il y avait lieu d'aviser sans retard. Il avait ajouté, d'un ton paterne, que, si le jeune homme était sincèrement épris, lui, père et bon père, ne ferait certes pas de bien grosses objections, après avoir, toutefois, consulté sa fille plus à loisir. — Papa, qui avait vu tout de suite pointer l'oreille du vieux renard, mais qui ne se souciait mie de marier si pauvrement son fils, l'unique rejeton mâle de la dynastie bourgeoise des Chevry, papa expédia son vieil ami en le bourrant de bonnes paroles et de flatteuses assurances; puis, s'étant hâté de citer le délinquant à la barre d'un tribunal de famille dont je ne faisais pas partie, on peut le croire, et qui n'était dès lors composé que de deux juges, c'est-à dire d'un président bougon et d'un pudique assesseur en jupons, il avait procédé sommairement à l'interrogatoire. Mais il avait interrogé mon frère sans trop le presser de questions, en magistrat qui ne tient pas outre mesure à examiner la vérité dans tous ses détails, — soit parce qu'il la soupçonne d'être un peu légèrement vêtue, soit parce que le zèle lui fait défaut. Après quoi, feignant d'être pertinemment sûr que tout s'était borné à des embrassades sans conséquence ni gravité, il avait donné le choix au coupable entre un voyage autour du monde et un long séjour à Paris. Mon frère, qui était plus coureur que voyageur, avait opté pour Paris... à perpétuité. — Ainsi finit, provisoirement, ce roman dont je ne connaissais qu'une tête de chapitre et dont papa, qui n'en voulait rien connaître, se crut dispensé à tout jamais d'approfondir le dénoûment.

J'avais été considérablement surprise en recevant, de la bouche même de Julien, la nouvelle qu'il allait désormais habiter Paris, avec une pension de deux à trois mille écus pour y faire figure, lui à qui mon père avait refusé jadis les quatre cents francs mensuels strictement nécessaires à la perpétration des études du doctorat en droit, que le jeune licencié, devenu tout à coup un étudiant modèle, avait offert d'entreprendre sans délai, fût-ce à vil prix. Je me rappelais la mercuriale dont il avait été régalé à son retour, les reproches qu'il avait essuyés à propos de la trop sage lenteur apportée par lui dans la préparation de quelques-uns de ses examens. « Faire son droit, lui avait dit papa en manière de conclusion, chacun sait que c'est un simple euphémisme signifiant ne rien faire ou faire des dettes. Or, je veux bien que tu t'adonnes à la fainéantise, si c'est ta voca-

tion : on rend toujours service à la société en se mettant soi-même à l'écart, quand on ne peut lui être bon à quoi que ce soit. Mais je ne veux pas que tu fasses des dettes ; et, pour ne rien faire du tout, tu seras bien mieux ici que là-bas. De loin en loin, un petit voyage à Paris, pour faciliter le sevrage par lequel on se prépare à la vie conjugale, voilà tout ce que je t'accorde. Et foin du doctorat ! » — Ce langage, pour consacré qu'il fût et conforme aux traditions champenoises, n'était rien moins qu'habile. Mais il était convaincu. Et voilà qu'on envoyait Julien s'établir à Paris, s'y installer à poste fixe, avec un joli traitement, sans même ce prétexte, cette excuse ou cette *couleur* du doctorat ! — Je compris que ses amours bucoliques et nautiques avec Zoé y étaient pour quelque chose : il est bien rare, en effet, que l'on ne gagne rien à se mal conduire ; sans cela, tout le monde serait honnête, — ou du moins (car il resterait encore la satisfaction du moment) plus de gens le seraient.

Je l'étais, moi, et je ne m'ennuyais que mieux. Il n'avait tenu qu'à moi pourtant de me ménager d'agréables émotions, des rendez-vous d'amour, des colloques en pleins champs, que sais-je? tout le délicieux ragoût des plaisirs défendus...

Enfin, un matin de février, on sonna à la grande porte, d'une manière solennelle. Je ne fis qu'un bond de ma table-toilette à ma fenêtre, car je savais, hélas ! qu'ils étaient rares, ces coups de sonnette qui annonçaient quelque chose — ou quelqu'un. Je soulevai mon rideau. C'était un officier... Pas le mien, mais l'autre, le dragon. Seulement, le dragon s'était métamorphosé en hussard ou en chasseur à cheval. Donc, ce n'était pas *lui*, mais c'était presque lui, puisque c'était son uniforme et, sous cet uniforme, quelqu'un qu'il me dépêchait, sans aucun doute, quelqu'un dont il m'avait, pour ainsi dire, annoncé la visite. — Après tout, n'était-ce pas la continuation de ce rôle de précurseur qui semblait dévolu au jeune officier-gentilhomme ?

En un tour de main, je fus coiffée : mon *huit*, prestement assujetti sur ma tête, conquit du premier coup l'équilibre. Habillée depuis les premières heures de la matinée, selon la coutume, je n'avais qu'à réendosser mon corsage et à descendre ; un quart d'heure à peine s'était écoulé... Mais voilà maman qui pénètre dans ma chambre, juste au moment où je m'apprêtais à en sortir.— Elle avait un air imposant et une démarche magistrale, quoiqu'elle fût encore en peignoir, comme d'habitude.

— Ma bien chère petite, — me dit-elle, avec cet accent d'émotion mal contenue et de trouble exagéré qu'elle prenait toujours pour m'adresser des réprimandes ou des exhortations, — il nous arrive

un convive, deux convives même, que nous n'attendions pas. Ce comte de Pradieux, cet officier de dragons, tu sais bien? que nous hébergeâmes... pendant quelque vingt minutes, il y a six mois, ne voilà-t-il pas qu'il s'est avisé de s'en souvenir et qu'il vient nous rendre une visite de politesse... à l'heure du déjeuner! Il fallait bien l'inviter. Ainsi avons-nous fait... Mais ce n'est pas tout. Ce sous-lieutenant a été promu lieutenant; ce dragon est devenu chasseur à cheval. Ayant changé de régiment, il a changé de garnison. Il est maintenant à Châlons, au 26e chasseurs... Ce n'est pas encore fini. Attends. Il a un ami,.. non, je veux dire un capitaine,.. enfin, un capitaine qui est son ami et avec lequel il est venu de compagnie, pour je ne sais quelle corvée militaire aussi compliquée qu'inintelligible. Et ce capitaine,.. car ce n'est pas tout encore,.. ce capitaine, un monsieur Per... Parsonnier, si je ne me trompe, est le pupille, l'ancien pupille, ou quelque chose d'approchant, d'un officier de marine retraité à Châlons, sa ville natale,.. d'un ex-capitaine de frégate, le commandant Brulard, sauf erreur, lequel commandant ou capitaine a connu ton père au service et serait aise, paraît-il, de le revoir. En sorte que... suis-moi bien...

J'étais ahurie et radieuse, mais plus ahurie encore que radieuse. Aussi m'empressé-je d'interrompre maman, pour lui dire :

— Ouf ! quel casse-tête ! Que me racontes-tu ?.. Voyons, un peu d'ordre, maman, je t'en supplie, à seule fin de sortir de ce dédale... ou alors, le fil, par grâce ! le fil qui me guidera à travers le labyrinthe... Mais, jusqu'à présent, ce n'est pas le fil de tes idées...

— Petite impertinente ! — fit maman, avec une débonnaireté qui m'étonna, car mes intempérances de langue étaient, d'ordinaire, sévèrement réprimées. — Mais, que veux-tu donc que je te dise de plus que ce que je viens d'apprendre à l'instant ?.. J'ai bien encore quelque chose à te dire, mais qui ne t'éclairera pas davantage... En résumé, voici de quoi il retourne, jusqu'à présent. Le comte de Pradieux est lieutenant dans un régiment où il a pour capitaine un de ses amis. Ce régiment tient garnison à Châlons-sur-Marne, c'est-à-dire à cinquante et quelques kilomètres d'ici, ce qui n'est point une distance infranchissable, surtout avec le secours du chemin de fer. M. de Pradieux avait à cœur de nous remercier, prétend-il, de notre accueil, et, devenu presque notre voisin, il s'était promis de saisir la plus prochaine occasion. Cette occasion n'a pas tardé à s'offrir à lui, son capitaine lui ayant demandé de l'accompagner à Méry, où il avait : 1° à s'acquitter d'une mission militaire; 2° à s'enquérir de notre adresse, pour le compte de son ex-tuteur ou protecteur...

— Mais, ce capitaine, dis-je en interrompant, où est-il?

— Il va venir. Il avait à terminer d'abord ses affaires militaires, des achats, des commandes,.. je ne sais pas au juste, n'ayant rien compris à ce que nous a baragouiné M. de Pradieux.

— Il va venir ! m'écriai-je involontairement. Et... tu l'as invité aussi, j'espère ? lui,.. l'autre ?

— Je n'ai pas encore pu l'inviter, puisque je ne l'ai pas encore vu. Mais je l'inviterai tout à l'heure, quand il viendra nous saluer,.. c'est-à-dire provoquer l'invitation... Car, — et c'est la chose essentielle que j'avais à te dire, petite, — je trouve étranges ces deux visites matinales...

Je sentis que j'allais être fort mal à mon aise. Eh quoi ! mon excellente et pieuse et romanesque mère avait-elle donc deviné du premier coup un secret qui, faute de confidens, n'avait pu s'ébruiter ? Tant de perspicacité m'effarait. Heureusement, elle reprit :

— Ces officiers m'ont bien l'air d'avoir surtout l'envie de se faire inviter. Or, les officiers français n'étant assurément pas des pique-assiettes, j'ai la conviction que ce M. de Pradieux, qui te regardait fort, m'a dit Julien, pendant les quelques instans qu'il a passés chez nous, a le désir de s'introduire dans la place. Il cherche, sans aucun doute, à s'y présenter sous un patronage sérieux, sous des auspices moins frivoles que ne le sont les souvenirs fugaces et la reconnaissance pour rire qu'il pouvait seuls alléguer. Il a trouvé tout à point pour le servir le projet de son capitaine ainsi que ces tenans et aboutissans mystérieux ou imprévus ! Il en profite... Rien de plus naturel. Mais j'estime que ce n'est pas convenable, et j'ai décidé que tu ne paraîtrais pas à table, ce matin.

J'écoutai d'abord avec une espèce de soulagement cette explication d'une défiance qui n'avait pas laissé de me paraître inquiétante : ce que faisait ma bonne mère, c'était bien deviner, mais c'était deviner à côté. Seulement, je regimbai tout de suite sous la menace de séquestration qui venait de m'être adressée. M. Parsonnier s'introduire chez mes parens par la grande porte, — au prix de quelles industrieuses combinaisons, Dieu le savait ! — et j'avais bien envie de le savoir aussi ! — Et moi souffrir qu'on me reléguât dans ma chambre, comme une pensionnaire en pénitence ! Il n'aurait plus manqué que cela ! N'eussé-je pas si délibérément penché vers une sympathie déclarée, ma curiosité de jeune fille eût été plus que suffisante à me conseiller la rébellion.

— Ah ! maman, m'exclamai-je, c'est trop fort ! parce que... Mais, pardon ! papa est-il de ton avis, d'abord ? Admet-il, comme toi, que je doive entrer en cellule ou en cabanon parce qu'il vous a plu d'inviter deux officiers à déjeuner, ou qu'il leur a plu de se faire inviter ?

— Je te dis, ma bien chère enfant...

— Il n'y a pas de « bien chère enfant... » Je ne veux pas déjeuner toute seule...

— Ma chère petite...

— C'est bon... Je descends tout droit trouver mon père, et nous allons voir !

Maman se plaça en travers de la porte, avec cette demi-résolution qui la caractérisait et qui, dès longtemps, avait cessé de m'intimider. — Quand on ne sait pas tenir jusqu'au bout, ce n'est pas la peine de résister, surtout à ceux qui vous connaissent : votre hérissement les aiguillonne.

— Mais, fit-elle d'un ton scandalisé, il est au salon avec ton père !

— Qui ? L'officier ?.. Ah ! bien, si tu crois qu'un militaire me fait peur !.. Je les adore, moi, les militaires... et tous, entends-tu ? Et, si l'on m'empêche de descendre ce matin, je saurai bien me rattraper : j'en épouserai un, à la première occasion... N'importe lequel,.. un de vos invités, par exemple, s'ils reviennent : celui-là sera tout porté, au moins !

— Voyons, Rose, es-tu possédée ?..

— Je te dis que je veux voir mon père, tout de suite !

Je sentais une prodigieuse irritation se soulever en moi. La décision que ma mère avait prise sous son bonnet, sans rime ni raison, sinon sans prétexte, me paraissait le dernier mot de l'arbitraire, quelque chose comme un monstrueux et paradoxal abus de pouvoir. Quant à la maladresse de son intervention, je ne songeais même pas à m'en étonner, tant j'étais accoutumée aux bizarres scrupules et aux inventions biscornues de ma chère maman livrée à elle-même, c'est-à-dire à ses préoccupations dévotes et à ses instincts romanesques, — ceci amalgamé avec cela le plus curieusement du monde, et le tout développé à l'excès par des lectures affolantes. Il ne fallait pas moins que le solide et rude bon sens du « cher Anselme » pour prévenir des résolutions parfois abracadabrantes, lesquelles eussent compromis le renom de sagesse de papa, civilement et moralement responsable de ce qui se faisait à la maison. Mais je n'avais jamais eu, pour ma part, une si belle occasion de protester contre les imaginations maternelles. Et le fait est que l'on ne m'avait pas encore traitée avec pareille rigueur. Aussi ne doutais-je point que je ne dusse trouver auprès de mon père aide et protection, comme d'habitude. — Au surplus, maman le savait bien, et elle composa promptement avec moi, sans plus disputer.

— Enfin, dit-elle, explique-moi cette ardeur singulière... J'ose croire que tu n'as pas pris au sérieux les œillades de cet officier...

Jugeant prudent et opportun de me ménager une alliée là où

j'avais pu craindre de rencontrer une puissance ennemie, je m'empressai de désarmer.

— Ma chère maman, fis-je tout adoucie, tu peux compter que, le jour où mon choix se sera fixé sur un jeune homme à marier, militaire ou civil, tu en seras informée la première.

Là-dessus, j'embrassai maman fort tendrement, — comme je l'aimais, car les incartades de son imaginative conscience n'empêchaient point que je ne rendisse pleine justice à son brave cœur de mère et d'épouse. Mais je me dépêchai d'ajouter :

— A une condition toutefois : c'est que tu me promettras de ne pas m'opposer des objections dérivant de tes goûts personnels ou de ceux de papa... Ainsi, je préfère te l'avouer tout de suite, je suis d'ores et déjà disposée à juger les militaires avec beaucoup de bienveillance, avec une partialité... cordiale... Oh! je n'en aime aucun, jusqu'à présent. Mais je prévois que cet accident pourra m'arriver, un jour ou l'autre. Eh bien! ce jour-là, je m'engage à te prévenir, et sur l'heure,.. si, de ton côté, tu prends l'engagement de ne combattre mon inclination avouée que par des argumens d'ordre absolument supérieur ou, au moins, par des considérations tirées de faits particuliers et pertinens : rien de mesquin ni de vague ni de dilatoire. Est-ce dit?

— Mais...

— Écoute encore. Pour te mettre à l'aise, pour imposer silence à tous ces petits scrupules cornus, lesquels ne te tracassent tant que parce que tu les cultives et les alimentes avec une ferveur de conscience qui t'honore, mais qui contribue à ton tourment... comme au mien, je vais te faire une déclaration solennelle. Je ne pense pas du tout à cet officier, à ce M. de Pradieux, que tu redoutes. Il m'est indifférent, complètement indifférent, là! Es-tu contente? Et promets-tu ?

— Promets-tu, promets-tu... Enfin, il faut te promettre quoi, au juste ?

— Je formulerai donc de nouveau mes exigences : pas de vexations, pas de taquineries, pas de préjugés ; de belles et bonnes objections, le cas échéant, c'est-à-dire s'il y a lieu d'en produire, ou rien du tout, autrement dit une résignation parfaite, un rôle passif,.. à défaut, bien entendu, de complaisance ou d'enthousiasme.

— Et, en échange, vous promettez, vous, mademoiselle?..

— Je te l'ai dit, je te le répète : en retour, je m'engage à n'avoir pas, à ne pas permettre que mon cœur ait des secrets pour toi... dès qu'il aura cessé d'en avoir pour moi-même. N'est-ce rien, cette promesse ?

Attendrie, maman m'attira vers elle et me baisa le front.

— Soit! dit-elle. Tu déjeuneras avec nous.

— Grand merci! C'est du libéralisme pur... Mais, tu te souviendras?.. Ah! et puis, je ne serais pas fâchée que ces choses fussent provisoirement passées sous silence entre toi et papa. Je te veux pour confidente et pour alliée. Or, il faut ménager ses effets.

— Mais, ma petite Rose, songes-tu que tu as à peine seize ans?

— Aussi est-ce pour l'avenir, pour plus tard que je parle.

— Tu me jures que tu ne t'es pas follement mis en tête...

— Je ne me suis rien mis en tête, mais cela viendra... et je prends mes mesures.

Doublement séduite par l'espoir de travailler avec moi à un roman moral et par la perspective d'être dépositaire de mes petits secrets, maman se retira tout à fait apaisée, et même enchantée.

Il avait été convenu entre nous que je descendrais à l'heure habituelle, ni plus tôt ni plus tard. — Je ne me fis pas plus belle qu'à l'ordinaire, mais je revisai ma coiffure.

Vers onze heures, un nouveau coup de sonnette me valut un léger, très léger battement de cœur. Un peu avant la demie, je descendis au salon.

Les deux officiers se levèrent. Mes yeux allèrent d'abord aux trois galons d'argent qui s'entrelaçaient sur la manche du capitaine : je n'osais pas affronter une contemplation plus directe. Je me hasardais d'autant moins à le regarder en face que son acolyte était pour moi un témoin des plus gênans. Que s'était-il passé entre les deux hommes? A quels commentaires s'étaient-ils livrés sur ma personne?.. Ils me saluèrent avec une indifférence polie qui me mit un peu plus à l'aise. Ni l'un ni l'autre ne m'adressèrent la parole, et maman se contenta de quelques mots bredouillés très vite pour avoir l'air de me mettre au courant de la situation. — Alors seulement, je regardai le capitaine. Il était tiré à quatre épingles, sanglé dans son uniforme neuf, qui ne me parut pas différer sensiblement de l'ancien. Tout au plus remarquai-je que le collet du dolman était rouge. Impassible, évitant d'ailleurs mon regard avec autant de zèle que j'en avais mis à ne pas provoquer le sien tout d'abord, le capitaine Parsonnier avait la mine de ne pas se souvenir qu'il m'eût rencontrée jamais. J'en fus un peu choquée : c'était trop de dissimulation pour mon goût. Je trouvais, en outre, que tant de froideur lui allait mal, et je regrettais le teint animé, le regard vif qu'il avait eus lors de notre colloque en plein vent; je regrettais même le bout de nez rouge qu'il m'avait montré en cette circonstance mémorable. — Il faut dire que j'en étais à la période transitoire où l'on discute avec un sentiment naissant. Si, au lieu de me reporter à mes impressions manuscrites, pour mieux respecter la chrono-

logie dans l'histoire de mon cœur, je ne consultais que l'exaltation présente de mes souvenirs, je ferais un tout autre portrait de l'homme que j'ai tant aimé. Mais je retrouve sur le papier la trace de ces tâtonnemens du cœur par lesquels on prélude à toute passion durable, et je ne veux pas les renier.

Il parlait ; j'écoutai. Et je fus infiniment surprise d'avoir à constater qu'il était question du commandant Brulard comme d'une personnalité nullement fantomatique, comme d'un être réel et vivant. Il y avait à Châlons-sur-Marne un ancien capitaine de frégate du nom de Brulard, et que papa avait connu sur mer et dans les ports ; le médecin et l'officier de vaisseau avaient souvent navigué au même bord ou de conserve, dans la même escadre. C'était là un fait positif : papa citait des noms de bateaux et de villes, des dates. En telle année, à bord d'*Atlantide* ; en telle autre année, à bord du *Fulgurant*, puis de l'*Amiral Bruat*. Un peu plus tard, à Cherbourg, puis à Toulon, à Brest, à Rochefort, que sais-je? Ils s'étaient rencontrés encore aux Fijis, à Mayotte, à Saint-Louis du Sénégal... Autant que j'en pouvais juger par cette vertigineuse nomenclature, c'est tout au plus s'ils avaient eu le temps de se quitter. Pour le coup, la Providence se mettait de la partie.

— Si je le connais ! — s'écriait mon père, très échauffé au souvenir de tant de pérégrinations et de campagnes maritimes. — Je crois bien que je le connais, Brulard !.. Charmant homme, au surplus, morose quelquefois, mais intelligent, intéressant toujours, et instruit, capable !.. Bigre ! c'est un peu fort tout de même de penser que, sans l'intermédiaire d'un capitaine de cavalerie, je ne me serais seulement pas douté que ce vieux compère, ce vieux loup marin plantât, lui aussi, ses choux en Champagne, à moins de quinze lieues des miens !.. Eh bien ! vous lui direz, capitaine, que j'ai été heureux de parler de lui, mais que je serai plus heureux encore de le revoir. En attendant, je suis enchanté de recevoir à ma table un jeune homme dont il a été quelque peu le tuteur...

— Plutôt le correspondant, — interrompit le capitaine avec une espèce de modestie, et comme s'il eût été saisi d'un scrupule. — A La Flèche, où il s'était retiré d'abord et où je venais d'arriver, bambin de neuf ans, comme élève au Prytanée, mon père l'avait accrédité en qualité d'ami, à l'effet de me faire sortir et de me visiter au parloir, de loin en loin.

— N'importe ! c'était tout de même une tutelle... A table ! Nous n'avons pas eu le temps de nous mettre en frais pour vous, messieurs ; mais la cave est toujours là.

On déjeuna. La conversation roula ou mieux pivota sur des sujets de marine et de guerre. Les deux officiers se risquaient bien à

me regarder par-ci par-là, mais avec une convenance parfaite. En fin de compte, je n'appris rien de précis sur les manœuvres auxquelles le capitaine Parsonnier avait eu recours pour en venir à son but, et je ne savais pas, quand on quitta la table, dans quelle mesure le hasard l'avait servi, ni quelle part revenait à son ingéniosité dans ce succès. Pourtant, mon envie de le savoir étant démesurée, je m'avisai à temps qu'il n'y avait pas de meilleur ni même d'autre moyen de satisfaire ma curiosité que de procéder par interrogations directes ou détournées.

Selon la sage tradition qui permet aux jeunes filles de se familiariser à l'avance avec le rôle essentiel des femmes dans la société, je servais le café. Mon père était allé quérir ses cigares, toujours sous clé; maman était en coquetterie réglée avec l'ancien dragon, — probablement dans l'intention louable d'occuper l'ennemi. En interlocuteur de bonne compagnie et qu'absorbait le souci d'être aimable, M. de Pradieux avait déclaré qu'il ne prendrait pas de café. J'avais donc du temps devant moi. Je le mis à profit, sans m'inquiéter de savoir si c'était bien seulement le souci d'être aimable qui absorbait à ce point l'ami de M. Parsonnier. — D'ailleurs, on distingue mal la tristesse d'autrui à travers sa propre joie.

— Mes complimens, monsieur, — dis-je en minaudant un peu et en m'arrêtant devant le capitaine avec la tasse et le sucrier qui sont les attributs des modernes Hébés, — vous savez tirer parti des circonstances. Je ne m'attendais guère à vous voir ici, je l'avouerai, ne vous ayant jamais rencontré que sur la grande route.

— Vous m'autorisez donc à m'en souvenir, mademoiselle?

Ce disant, M. Parsonnier mettait, fort tranquillement, du sucre dans son nectar, sans chercher le moins du monde à revêtir nos situations respectives d'une apparence quelconque non-seulement de mythologie, mais de poésie. Un tel prosaïsme fut tout près de me blesser, faute de réflexion. Je n'aurais nullement détesté voir trembler les doigts de cet homme de guerre dans le difficile maniement de la pince à sucre; et même, pour tout confesser, j'aurais assez aimé qu'il mît au moins l'un des deux morceaux de sucre à côté de sa tasse, qu'il le laissât gauchement rouler sur le tapis : c'eût été la plus indéniable des preuves d'amour, à mon sens, et la plus touchante des maladresses. Mais point. Il se servit d'abord, avec dextérité, du moins commode des instrumens ; puis, ayant ainsi prouvé qu'il n'était étranger à aucun des raffinemens de la civilisation, il acheva sa petite besogne en saisissant tout bonnement du bout des doigts un second morceau de sucre, dont la structure irrégulière eût fait le désespoir d'un maladroit ou d'un homme trop imbu des préceptes de la civilité puérile et honnête. Ensuite, il me regarda, souriant, comme pour provoquer ma réponse. — Il y

avait tant de franchise, d'aisance et aussi de douce camaraderie dans son attitude, que j'oubliai mes griefs, d'ailleurs incertains; je réfléchis que la gaucherie n'est pas forcément signe d'amour, puisqu'on voit, de par le monde, un si grand nombre de maladroits et si peu de vrais amoureux.

Et je lui répliquai enfin :

— Dites plutôt que je m'étonne que vous ayez paru jusqu'ici manquer de mémoire. Savez-vous bien, monsieur, que la conséquence en est, pour moi, une espèce de gêne, ni plus ni moins?

— Parce que de ce manque volontaire de mémoire il résulte quelque chose comme un secret entre nous?

— Justement.

— Mais devais-je, mademoiselle, me hasarder à me souvenir ostensiblement de ce qui a pu vous déplaire?.. Cependant, dès là qu'il vous agrée que l'on se souvienne, la mémoire me revient... Oui donc, c'est bien moi que vous avez rencontré par les chemins, moi qui avais fait serment de vous revoir sur un terrain moins banal et plus sûr... Ainsi que vous en pouvez juger, je suis de parole.

Il était décidément en possession de tous ses moyens. Aussi son petit air crâne ne me permit-il que de balbutier :

— Mais, comment?.. par suite de quelles circonstances?..

— Oui, je comprends, vous êtes curieuse de savoir comment je m'y suis pris pour réaliser ma promesse et quelles coïncidences m'ont favorisé... Je ne demande qu'à vous renseigner, mademoiselle, parce que je ne demande qu'à bannir toute équivoque...

J'allai, sans empressement, comme il convenait, déposer mon sucrier sur un guéridon. Pendant ce court trajet, j'eus le temps d'observer que notre salon, avec son mobilier de damas rouge, était extraordinairement gai, ce jour-là, en dépit d'un ciel couvert. J'eus la subite vision d'un de ces intérieurs calmes et heureux que certains peintres de l'existence familiale ont réussi parfois à fixer sur leurs toiles avec le reflet des joies domestiques. Et pourtant, je rêvais autre chose et mieux; mais je rêvais cela aussi pour les entr'actes de ma vie conjugale. Le salon de mes parens n'était plus vide, ni froid, ni banal.

Lorsque je revins vers le capitaine, il avait, à petits coups, vidé sa tasse et se tenait debout dans une embrasure de porte, aussi discrète qu'un confessionnal. Il me suivait des yeux, me couvrant tout entière de ce regard que j'avais déjà surpris une fois et qui, venant de lui, ne me déplaisait pas, — mais qui m'aurait fortement déplu de la part de n'importe quel autre homme. — Il reprit tout de suite, non sans avoir honnêtement voilé son regard.

— Je vous avais prévenue, vous en souvient-il? que je recour-

rais à l'intervention de Pradieux. C'est, en effet, à Pradieux que je me suis adressé d'abord. Vous vous étiez nommée, vous m'aviez révélé l'incident qui avait permis à ce sous-lieutenant de dragons de vous connaître ou de vous approcher : il m'était donc on ne peut plus facile d'aborder avec lui ce sujet de conversation. Sans être de ses amis précisément, je le connaissais comme on se connaît souvent entre jeunes officiers, rapprochés de temps à autre par les hasards du service, les amitiés communes, les chassés-croisés des étapes ou des garnisons, enfin par les multiples vicissitudes de la vie militaire. Justement, j'avais quelque raison de supposer que Pradieux serait nommé lieutenant dans mon régiment et y prendrait la place que mon avancement prochain allait y laisser vacante. Je me rendis à Sens, où était le 31e dragons. Nous causâmes... Dois-je passer sous silence ce que me dit Pradieux sur votre compte?

Cela m'intéressait énormément, mais je n'osai pas le reconnaître. D'ailleurs, cette causerie d'un genre si nouveau pour moi, et si passionnant, m'avait déjà trop émue pour que je fusse en état de répondre à une question délicate. — Il entrait dans cette émotion bien des élémens, qui tous n'étaient pas également avouables, et, par exemple, une forte dose de vanité : je gonflais d'aise à constater que l'on me traitait comme une vraie femme, quoique je n'eusse pas seize ans. A la vérité, mon interlocuteur m'en attribuait dix-huit, sur la mine, ou plutôt sur la prestance.

Par bonheur pour mon orgueilleuse curiosité, le capitaine estima que, ne disant rien, je devais être consentante. Et il continua ainsi :

— Imaginez-vous que Pradieux faisait mieux que de se souvenir de vous : il aimait à s'en souvenir... Oh! dame, j'ai eu un moment d'angoisse. Mais nous avons parlé à cœur ouvert. Pradieux ne pouvait encore songer sérieusement au mariage... Moi, j'y songeais, bon gré mal gré, vous aimant et ayant une situation indépendante, offrable...

— Pardon, monsieur, — fis-je en l'interrompant, sans affectation de pruderie ni de confusion, mais par suite d'un scrupule réel, qui venait de m'envahir, — pardon, mais ne croyez-vous pas qu'il vaudrait mieux parler de cela d'abord à ma mère?

Aussitôt après avoir prononcé cette phrase, j'en compris la portée. Il était un peu tard, peut-être. Mais, ma foi! je ne regrettais rien : M. Gérard Parsonnier était agréé avant d'avoir fait sa demande, — agréé par moi, du moins.

— Ah! mademoiselle, s'écria-t-il avec une chaleur subite, qu'importe que je suive tel ou tel ordre dans l'exposé de mes démarches et de mes tentatives!.. Laissez-moi continuer le récit commencé, pour en finir avec les explications préliminaires. Il faut

bien que vous sachiez d'abord comment je suis entré ici. Quant à ce que j'y viens faire, vous ne l'ignorez pas : je veux tâcher de vous plaire, parce que je vous aime et que j'ai le désir de vous épouser.

Il n'y avait pas grand'chose à répondre; je ne répondis rien. Aussi bien, dites à mi-voix, mais avec feu, ces phrases simples, claires et brèves m'étaient agréables à entendre. — C'est toujours une redoutable épreuve pour l'amour que la nécessité de se traduire en paroles, d'emprunter le langage vulgaire et uniforme des *déclarations* pour formuler des sentimens et des vœux qui ont tant servi. Et je savais infiniment de gré au jeune officier de ne se point morfondre en excuses ni en salutations. Je lui étais reconnaissante de risquer bravement une déconvenue ou un camouflet, sans avoir épuisé la série des précautions oratoires et des travaux d'approche. Je le remerciais en moi-même de ne pas m'avoir représenté, symboliquement conservée, ou, pour mieux dire, symboliquement flétrie, la fleur qui s'était échappée de mes mains. Un Allemand n'eût point manqué de le faire avec une sentimentalité onctueuse, comme un Anglais n'eût point failli à l'observance des rites du cérémonial domestique. Lui, il allait bon train, sans brutalité ni mièvrerie ni solennité : à la française, — mais non plus à la hussarde. Car il était absolument sobre d'œillades et de sourires. — Il poursuivit :

— Nous convînmes donc, Pradieux et moi, que, sous un prétexte ou sous un autre, je serais présenté par lui, qui pourtant vous connaissait si peu, vous et vos parens. Là-dessus, il fut nommé, non dans mon régiment, mais au 26e chasseurs, à Châlons; il avait demandé la cavalerie légère et la région de l'Est : on le servait à souhait. Moi, j'avais demandé... une foule de choses très difficiles à obtenir : j'ai des amis partout. Mais la réalisation de mes visées ambitieuses m'eût éloigné de vous terriblement. Je songeai, d'autre part, qu'il y avait, à Châlons, outre Pradieux, une personne qui pourrait m'être un précieux auxiliaire, puisque votre père avait été marin, d'après les dires de Pradieux : ce brave commandant Brulard, dont on a tant parlé tout à l'heure. Et, sans hésiter, je vous le jure, je défis tout ce que j'avais fait, je me remis en campagne, je repostulai, mais en sens inverse; bref, je demandai aussi la région de l'Est, et surtout Châlons, à cor et à cris. J'eus gain de cause : il y eut une vacance au 26e, et je rejoignis l'ami Pradieux, dont je devins même le capitaine. Les bonheurs vont par deux, comme chacun sait, quand ils ne vont pas par troupe. Il fut donc établi, après enquête, que le commandant Brulard avait beaucoup connu votre père... Mon Dieu, cet excellent commandant n'a peut-

être pas exercé envers mon enfance une mission aussi tutélaire qu'il m'a plu de le donner à entendre d'abord ; je crois bien qu'il s'est borné à venir me voir deux ou trois fois, ayant d'ailleurs quitté bientôt La Flèche pour Châlons. Mais il fallait, n'est-il pas vrai? prédisposer M. votre père à la bienveillance, et, dame! je n'ai pas craint de forcer un peu la note grave d'une mâle reconnaissance... Au reste, j'avais prévenu le commandant que je lui taillerais un rôle de père noble. Je lui avais exposé les affaires de mon cœur et l'avais amicalement sommé de tenir la promesse faite par lui à mes parens de s'occuper de moi quand il le pourrait. Il voulait partir sur l'heure pour Méry et renouveler connaissance avec son ancien camarade Chevry, à seule fin de me présenter au plus tôt comme la perle des gendres. Je modérai son zèle ; j'arrangeai avec Pradieux la course et la visite d'aujourd'hui, tenant beaucoup à poser moi-même mon premier jalon,.. tenant surtout à vous voir et à ne rien risquer sans votre assentiment,.. au moins muet, car je n'ose vous demander que de ne pas prendre parti contre moi avant de me mieux connaître... Jusqu'à présent, j'ai réussi dans mon entreprise ; si vous n'y mettez obstacle, j'irai plus loin...

A ce moment, mon père rentrait, porteur de l'arche sainte, du baril de palissandre, cerclé d'argent, où étaient enfermés les bienheureux cigares. Je me contentai d'un coup d'œil dans la direction de papa, pour marquer que la suite du discours irait par là plus sûrement au but.

— Ainsi, mademoiselle, — me dit à voix basse le capitaine, qui avait l'intellect merveilleusement prompt, — vous ne vous étonnerez ni ne vous offenserez, si, un jour prochain, vos parens vous parlent de moi comme de quelqu'un qui aspire à devenir votre mari?

— Ils seront dans leur rôle, murmurai-je, en me parlant de cela, et moi dans le mien en les écoutant.

— Mademoiselle Rose, merci!

La flamme était revenue dans ses yeux d'un outremer parfait ; une émotion rapide, une secousse de son cœur avait encore une fois vermillonné son teint. Et il me parut beau, et je l'aimai, *mon* capitaine. Et ce fut pour la vie, — et même pour au-delà.

VI.

Il me sembla dorénavant que ma destinée était fixée ; aussi l'impatience et l'ennui qui m'avaient quelque peu tourmentée durant les derniers mois se dissipèrent-ils soudain : j'attendis fort paisiblement, et dans une quiétude d'âme presque voluptueuse, que

mon sort s'accomplît. Je me trouvais si bien ainsi que je renvoyais toujours au lendemain les aveux promis à ma mère.

Cependant, peu de jours après la visite des deux officiers, j'eus un intermède assez émouvant.

A dater d'un certain soir où j'avais laissé papa et maman en conférence avec M. Roubaud, qui était survenu à une heure indue, j'observai une grande tension dans les rapports ordinairement si affectueux de mes parens. C'étaient des agitations mal refrénées en ma présence, des colloques à voix basse dans les coins, des discussions étouffées, des bouderies évidentes, des lettres fébrilement écrites et non moins fébrilement cachées. — Je ne doutais pas qu'il ne s'agît de mon frère et de Zoé. Et, à deviner cela, étant donné ce que j'avais vu de mes yeux, il n'y avait pas grand mérite.

Tout à coup, Julien tomba au milieu de nous comme une bombe; mais je crois que la bombe était annoncée. Seulement, on m'avait exclue du bénéfice de l'avertissement, ce qui m'autorisait à questionner maman. Et c'est ce dont je ne me fis pas faute. Après mainte réponse évasive, ma pauvre mère fondit en larmes et se mit à sangloter sur mon épaule, disant, balbutiant plutôt, qu'elle était bien malheureuse, que Julien s'était mal conduit, que c'était un misérable qui nous déshonorait.

— Voyons, voyons, dis-je, il n'a pas volé, je pense?

— C'est bien pis que cela! s'écria tragiquement ma mère.

Je désirais d'autant plus être éclairée sur les méfaits de Julien que je n'avais pas revu Zoé depuis un siècle et qu'on m'avait appris qu'elle s'était rendue, toute souffrante, en Bourgogne, dans la famille de sa mère. Voulant savoir, je feignis de ne rien comprendre ni pressentir.

— Pis que cela! m'écriai-je. Mais qu'y a-t-il donc qui soit pire que le vol, hormis l'assassinat? Voyons, mère, tu ne réfléchis pas à ce que tu dis!

— C'est vrai... C'est bien un vol qu'il a commis, mais le plus odieux, le plus...

Elle s'arrêta, toute saisie, et me regarda d'un air égaré.

— Mon pauvre ange, j'ai perdu la tête... Qu'allais-je te dire? Je ne sais plus... Est-ce que tes oreilles sont faites pour recueillir de telles confidences?.. Ainsi, le misérable aura failli être cause d'une souillure aussi pour toi!.. Et, d'ailleurs, te respecte-t-il? N'a-t-il pas insinué, avant son départ, comme ton père lui lavait la tête à propos... à propos de...

Pour le coup, j'étais en droit de témoigner quelque curiosité : mon frère avait eu des insinuations malveillantes à mon égard!

— Écoute, maman, je ne te demanderai plus de détails sur la con-

duite de Julien. Aussi bien me douté-je qu'il y a là-dessous une foule de choses qui ne sont guère de mon ressort. Mais, dès l'instant que mon nom ou ma personne se trouve mêlé à cette histoire...

— Eh ! non, ma bonne petite, ce n'est qu'indirectement... C'était au sujet de sa conduite... Mais je ne puis, en vérité, te dire...

— Allons donc ! fis-je impatientée, est-ce que tu crois que je n'en ai pas eu connaissance, de sa conduite avec Zoé ?

— Quoi ! tu saurais... C'est impossible !

— Ce n'est pas impossible, car il a tenu à peu de chose que je ne fusse complètement édifiée... Et cela prouve, soit dit en passant, que l'éducation qu'on nous donne, telle qu'on nous la donne, est à la merci, non pas même d'un accident, mais d'un simple incident de voie publique... Mais enfin, je ne sais pas tout, je n'ai pas tout vu,.. parce que je n'ai pas voulu tout voir. Et maintenant qu'il est bien établi que la conduite de mon frère n'a pas beaucoup plus de mystère pour moi que pour toi-même, fais-moi la grâce de me révéler ce qu'il a cru pouvoir avancer sur mon compte.

— A quoi bon ? Ce n'était pas exact... J'ai eu la preuve que ce n'était pas exact ; toi-même me l'as dit... Pour se disculper, alors que ton père lui reprochait, sur un ton de juste rigueur, les... écarts, les... enfin, les privautés qu'il s'était permises envers Zoé Roubaud, n'a-t-il pas prétendu que les amourettes sont à ce point nécessaires que tu ne rêvais plus que beaux officiers, beaux dragons surtout, cela depuis le jour où tu en avais vu un !..

— Comment ! Julien a eu l'audace !..

Le premier mouvement fut donc tout d'indignation. Mais l'indignation étant un élan stérile, je ne m'y abandonnai pas longtemps. Je fis réflexion, d'abord que l'indiscret bavardage de mon frère avait pu procéder d'un bon sentiment, à savoir : le désir de me préparer les voies ; ensuite, que la demi-clairvoyance de maman se trouvait ainsi parfaitement expliquée. Et je me dis enfin que jamais occasion plus belle ne me serait offerte de tenir ma promesse en me confiant à ma mère et en m'assurant son concours.

— Mais, bah ! repris-je, peu importe ! Si Julien s'est trompé sur le nom, il a dit vrai quant au fond... Oui, ma chère maman, j'aime un officier. Et cet officier, c'est, non pas M. de Pradieux, mais M. Parsonnier.

— Comment ! un jeune homme que tu as vu l'autre jour pour la première fois !

— En es-tu sûre ?

J'avouai tout, comptant sur l'effet d'attendrissement que ne pouvait manquer d'obtenir une si belle franchise, et estimant, en outre,

que c'eût été une action douteuse que de prolonger la dissimulation. Je fus affectueuse, câline, hardie, — et non moins habile, car je sus mettre en relief les chances d'avenir que comportait une carrière aussi exceptionnelle au début que paraissait l'être celle du jeune capitaine. Bien m'en prit : sauf en ce qui concernait les objections relatives à mon âge, je triomphai sur toute la ligne : maman était conquise.

— Mais ton père, qui croit, en étant resté à ce qu'a dit Julien, que M. de Pradieux a produit sur toi une impression profonde!

— Eh bien! tu le détromperas... tout doucement... Tout doucement et pas tout de suite... Mais pas trop tard non plus, parce que, tu comprends, si le commandant Brulard arrivait un de ces jours... Enfin, quand je t'en prierai, n'est-ce pas?

— Oui, oui... Mais il faudra d'abord que ces affligeantes histoires de ton frère soient terminées. Ah! ma pauvre enfant, ma pauvre enfant!

Soupirante et éplorée, maman se laissa aller derechef sur mon épaule.

Au vrai, les histoires de monsieur mon frère ne semblaient pas de celles qu'on arrange à la satisfaction générale avec le seul secours de quelques paroles bien senties. Il y eut encore des scènes. Et il y en eut une si bruyante que j'en pus entendre plus de la moitié sans y prêter pourtant plus d'une oreille.

Celle-là se passait dans le cabinet de papa, lequel cabinet, comme beaucoup de cabinets de médecins, était séparé du salon par un tambour dont l'une des deux portes restait plus souvent entr'ouverte que fermée. Je n'avais, étant assise tout contre ce tambour, qu'à recevoir dans mon oreille les éclats de voix, qu'à entendre, si l'on veut; mais entendre n'est point synonyme d'écouter.

— Mais, sacrebleu! criait papa, il ne s'agit pas de tout cela!

— Je te demande pardon, — répliquait Julien, à peine ému, si l'on s'en rapportait au ton posé qu'il gardait, — il s'agit de savoir si un garçon de mon âge peut vivre à Méry-sur-Aube sans y commettre, tôt ou tard, quelque sottise du genre de celle que j'ai commise... Parbleu! je sais bien que j'ai eu tort. On a toujours tort de ne pas être de marbre avec les femmes... Seulement, tout le monde ne sait pas. Et, pour revenir à ce que je te disais, si tu m'avais laissé vivre à Paris, tranquillement...

— Tranquillement! fit mon père avec une ironie rugissante. Tranquillement! il est parfait! Paris, la sécurité des familles, n'est-ce pas?

— Des familles des autres, certes, oui!.. Il n'y a pas de jeunes filles à Paris, ou du moins je n'y en ai jamais vu.

— Je te crois sans peine !

— Enfin, quoi? tu veux que je l'épouse?

— Il me semble, — dit maman, qui intervint d'une voix larmoyante, — que tu n'as plus autre chose à faire, maintenant...

— Minute! interrompit papa. Il faut d'abord être sûr qu'il a tout à se reprocher... Oui ou non, l'as-tu séduite?

— Je l'ai prise, parce qu'elle s'offrait.

— Le fait est que nos habitudes de langage sont absurdes... Mais nous ne sommes pas ici pour rectifier la terminologie du vice. Prise ou séduite, vu son âge et l'état de la question, c'est tout un. Car, aujourd'hui que nous savons la jeune fille malade pour neuf mois, nous ne pouvons plus discuter avec son père, comme au début de l'affaire.

— C'est affreux, affreux ! s'écria maman.

— Ce qui sera affreux, dit papa avec humeur, c'est ce mariage sans dignité, sans honneur et sans amour... Crois-tu que ton fils, qui est un vaurien, la rendra fort heureuse, la petite qu'il a mise à mal et qu'il n'aime déjà plus? Encore une ineptie que cette manière de réparer un accident par un désastre, de substituer une double infortune à un malheur isolé! C'est réparer par l'irréparable... Tenez, j'ai la tête cassée... Dès l'instant que tu ne nies pas et que tu ne veux pas épouser, décampe! Mais je te préviens que je prélèverai sur ta part d'hoirie un capital suffisant pour parer à l'ignominie...

Je fus toute consternée. J'avais compris, à peu près, que Zoé allait être mère. Cette idée de la maternité intervenant comme un châtiment tragique à la fin d'une intrigue amoureuse me fournissait matière à tant de réflexions bizarres ou incertaines que, pendant les jours qui suivirent, je ne fus guère en état de penser à autre chose. Mon frère repartit pour Paris; M. Roubaud ne revint plus à la maison; je n'entendis plus parler de rien. Mais l'impression que je gardai fut triste et me replongea dans mes défiances mélancoliques au sujet du mystérieux personnage de l'homme dans le roman inévitable de nos amours, — lequel n'est pas toujours aussi riant et ne finit pas toujours aussi bien qu'on se le figure d'ordinaire à seize ans...

Il ne fallut, pour dissiper ce regain de tristesse, rien moins que la nouvelle d'une prochaine visite du commandant Brulard. On commença par me communiquer la teneur de la lettre insignifiante que l'ancien marin écrivait à mon père pour s'annoncer. On y ajouta quelques paroles qui me prouvèrent que rien n'avait encore transpiré du complot. Mais, n'ayant pas grande foi à la discrétion, non plus qu'à l'habileté maternelle, je me hâtai d'attirer maman dans un petit coin.

— Voici l'heure, lui dis-je, de faire montre de notre diplomatie. Il faut que tu avertisses papa que le cœur de sa fille s'est prononcé. Tu ne lui diras pas en faveur de qui; mais tu l'inviteras à me mander auprès de lui, pour qu'il m'interroge en ta présence. Je me charge de la gradation des aveux... Va, je t'aime bien, et je te remercierai; je te serai reconnaissante toute ma vie,.. si nous réussissons.

Maman savait assez bien prendre papa; mais moi, je savais les prendre tous les deux.

Bientôt appelée dans ce cabinet qui paraissait exclusivement voué désormais aux consultations sur les infirmités du cœur, comme un cabinet de somnambule, je comparus sans faiblesse devant mon juge. Celui-ci, avec son bonnet de fourrure sur les yeux, sa face rouge et bougonne, eût terrifié toute autre que sa fille.

— Ah çà! s'écria-t-il pour me donner la bienvenue, je n'en aurai donc jamais fini avec mes enfans! Ton frère fait des bêtises... à Paris. Et toi, tu trouves moyen de rêver à en faire ici!.. Qu'est-ce que ta mère m'apprend? Que te voilà férue d'amour pour un beau militaire?.. C'est une plaisanterie, je pense. Tu n'as pas tout à fait seize ans, petite malheureuse!

— Le mois prochain, papa, je les aurai.

— Bravo! Le bel âge pour se marier!.. Et qui épousez-vous, mademoiselle?

— Je n'épouserai personne, mon cher papa, que tu ne me l'aies permis, que tu ne m'y aies même encouragée, tu le sais bien.

— Pardieu! je pense, en effet, que tu ne vas pas... La loi est là, d'abord.

— C'est possible; je ne la connais pas.

Cette réponse, faite simplement, tranquillement, eut le même résultat qu'un filet d'eau froide dans un récipient de vapeur: l'exaltation rageuse tout près de se manifester dans la tête de papa et de jaillir au dehors sous forme d'une de ces colères sanguines qui font souvent plus de bruit que de dégât, mais qui n'en sont pas moins désagréables à essuyer, cette exaltation tomba soudain. Et mon excellent homme de père, qui était la justice incarnée, me dit :

— Après tout, comme tu n'es pas responsable de ce que ton frère a mis en moi d'élémens fermentescibles, je te dois de t'écouter patiemment... Qui donc, en si peu de temps, a su si bien te plaire?

— Un officier.

— On me l'a dit. Mais lequel?

— J'en ai peu vu, comme tu sais... Celui qui m'a plu doit avoir été remarqué par toi.

— Oui, c'est cela! Un beau garçon dans un uniforme, il n'en faut pas davantage pour oublier père et mère, surtout si le beau garçon

bien vêtu a eu le soin de vous apprendre ou de vous faire savoir qu'il est gentilhomme... Mais, sachez-le, mademoiselle Rose, je ne souscrirai point à vos folies sentimentales. D'abord, je ne veux pas d'un comte pour gendre, eût-il les plus jolies moustaches et le plus grand sabre du monde!

— J'ignore ce que tu veux dire, mon cher père. L'officier que je serai heureuse d'épouser, avec ton agrément, n'est pas plus comte que toi-même.

— Bah!.. Eh bien! qui est-ce, alors?

— Le capitaine Parsonnier, le jeune ami de ton vieux camarade.

Après le premier moment de surprise et quelques explications succinctes, papa reprit sa mine renfrognée.

— J'ai dit que je ne veux d'*abord* pas d'un comte pour gendre. Mais un « d'abord » suppose un « ensuite. » Voici : Je n'admets pas qu'une jeune fille se marie avant dix-sept ans; et encore faut-il que ces dix-sept ans-là en représentent vingt pour le moins. Ça, c'est une opinion de médecin : il n'y a aucune chance que j'en démorde.

— Qu'à cela ne tienne! répliquai-je. J'attendrai.

J'étais presque aussi grande que mon père, — ce qui, d'ailleurs, n'est pas beaucoup dire. — Je le tirai doucement par les mains et le contraignis ainsi à se lever; puis, je le menai vers la glace de la cheminée.

— Mes seize ans représentent-ils dix-neuf ans? lui dis-je.

Et, tout en lui adressant cette insidieuse question, je développais ma taille et la cambrais de mon mieux, parce que je savais papa très fier de la structure de sa fille. Plus d'une fois, je l'avais entendu communiquer à ma mère ses impressions sur ce chapitre. Toutes pouvaient se résumer ainsi : « Il n'y a pas à dire, c'est une belle fille; et, si elle n'engraisse pas, ce sera une beauté. »

— Mon Dieu! je ne prétends pas que tu sois rachitique... Il est certain même que bien des jeunes filles de dix-neuf ans...

— Eh bien! l'année prochaine, j'aurai vingt ans, si tu m'en reconnais dix-neuf dès à présent.

— Bon!.. Mais, ce jeune homme, vas-tu aller le demander en mariage?

— Ce ne sera pas nécessaire.

— J'entends. Brulard va se charger de me faire des ouvertures?

— Il faut s'y attendre. Et c'est pour cela que je vous ai prévenus, toi et maman... Voyons, comment le trouves-tu?

J'avais pris le bras de papa et j'inclinais ma tête vers la sienne : quand je le tenais ainsi, je le tenais bien.

— Gentil, si tu veux, mais ridiculement jeune.

— Oui, comme moi. A jeune femme... Et puis, capitaine, décoré, *et cætera, et cætera...*

— Ce sont précisément tous ces *et cætera* que je ne connais point et que j'ai besoin de connaître avant de me prononcer.

— Tel sera, sans doute, l'objet des entretiens que tu auras avec le commandant Brulard, puisque M. Gérard Parsonnier a le malheur d'être orphelin.

— Le malheur... Oui, mais c'est une chance pour toi,.. je veux dire : pour celle qui l'épousera.

Je faisais du chemin sans me donner beaucoup de mal. Évidemment, mon capitaine était plus sympathique à papa que le lieutenant de mon frère. Je m'en étais doutée d'avance ; c'était prévu. Je voulus néanmoins avoir la complète certitude d'une bienveillance qui devait si étrangement faciliter ma tâche.

— Ne parlons que de ce que nous connaissons. M. Gérard Parsonnier, tel que tu l'as vu, l'autre jour, à ta table, te plaît-il, oui ou non?

— Eh bien!.. Eh bien! oui, là!

J'embrassai papa avec effusion, sur les deux joues, puis maman, qui n'avait ouvert la bouche que pour soupirer. — La partie était gagnée.

A huit jours de là, le commandant Brulard arriva, seul, grave, funèbre. Si je n'avais été prévenue par les quelques mots que mon père avait prononcés sur son compte, l'ancien capitaine de frégate m'eût produit une impression de saisissement, tant je lui trouvai la mine glaciale. C'était un homme grand, sec, droit, au visage rasé, au regard mort. Ses joues étaient curieusement sillonnées de rides profondes comme des rigoles, et son teint, bronzé par le hâle, mais éclairci par une longue vie sédentaire, rappelait les tons de la vieille cire : bref, un personnage échappé d'un musée Tussaud quelconque, ou un vieux maître des cérémonies d'une agence funéraire.

Mais, contraste bizarre et amusant, cette grande momie vous débitait les choses les plus charmantes et les plus fines avec une politesse d'homme de cour. — Tel fut du moins mon sentiment ; mais il faut dire que je ne m'y connaissais guère que d'instinct, habituée que j'étais aux rusticités de mes concitoyens. — En tout cas, rien du loup de mer dans ce froid, galant et distingué vieillard.

Quoi qu'il en soit, je ne pouvais me dispenser de remarquer que le commandant s'attachait à être aussi aimable et aussi attentionné que possible envers moi, qui ne me trouvais pourtant pas placée près de lui pendant le déjeuner. Et ce fut la première fois que je me sentis directement associée à une causerie d'ordre tant soit peu élevé. J'en étais fière ; j'en fus reconnaissante à M. Brulard, sans réfléchir d'abord qu'il voulait tout simplement me juger

d'après mes dires et opinions, et non d'après l'élégance de ma tournure ou les grâces de mon visage. Mais, quelles que fussent ses intentions secrètes, il ne dut pas emporter de moi une trop mauvaise impression, car, encouragée de la sorte et piquée au jeu, je crois que je payai honorablement de ma personne et me montrai ce que j'étais : vive, hardie, franche et bavarde, avec le souci d'exprimer des idées qui fussent miennes dans un langage qui n'appartînt pas à tout le monde.

Il y avait chez notre hôte un grand fonds d'amertume, comme chez presque tous les hommes qui ont vécu seuls après une carrière féconde en déceptions. Il n'avait jamais, par suite des mauvaises chances, des passe-droits et aussi, je pense, d'une inflexible roideur de caractère, pu franchir le grade de capitaine de frégate, semblable en cela à son ami le chef de bataillon Parsonnier, père de M. Gérard, qui, lui non plus, n'avait pas eu une carrière brillante. Il est vrai que celle du fils s'annonçait mieux. M. Brulard en prit texte pour lancer quelques complimens ironiques à l'adresse des jeunes gens qui savent se retourner, se faire valoir, qui ont des amis dans tous les partis, etc. — Cela me parut bien viser un peu méchamment le jeune capitaine. Mais, bah! tous les méconnus ne sont-ils pas des mécontens, et à bon droit? Et comment leur en vouloir, quand on voit tant de misanthropes qui doivent tout aux complaisances du sort et dont la fortune n'est faite que des débris de celle d'autrui?

Sur un point toutefois je lui tins tête. La conversation étant tombée sur l'état actuel de nos forces nationales et sur l'avenir du pays, le commandant, avec son sourire hyperboréen, — un sourire qui ne séparait même pas ses lèvres minces et les retroussait à peine en un plissement oblique, — le commandant déclara qu'il croyait à une fin prochaine de ce qui avait été la France, mais n'était déjà plus, à l'entendre, qu'un grand corps moribond.

— Je ne dirais pas cela, comme bien vous pensez, devant tout le monde : il ne faut jamais dire aux sots que les vérités qu'il leur est agréable d'entendre... Mais ce n'est pas moi qui leur dirai celles-là : assez de gens, chez nous, s'en chargent. Ce peuple pâtit pour n'avoir pas su se voir comme il est; il s'obstine encore à prendre ses verrues pour des grains de beauté : il est condamné... Entendons-nous : ce qui périra, ce n'est pas l'esprit français; c'est la France. L'esprit français survivra à la nation française, comme la civilisation grecque et la civilisation romaine ont survécu aux deux plus illustres peuples de l'antiquité. Le sang vivace et léger qui coule dans nos veines, infusé à nos ennemis et vainqueurs, devenus nos conquérans définitifs, renouvellera, en le rajeunissant et en l'allégeant, leur sang épais et lent. Et de nouveaux peuples se

formeront, qui uniront aux qualités solides, résistantes, homogènes des races du Nord la souplesse et la variété de notre tempérament à facettes. Mais, vaincus, domptés, biffés peut-être sur les cartes du monde, retranchés du nombre des nations autonomes, nous vivrons quand même, nous nous survivrons, et nous dominerons encore, — que ceci vous console, — parce que nous avons la grâce, le brio, la finesse et l'esprit d'à-propos, toutes choses qui priment la force, au moins dans l'ordre des résultats quotidiens. Voyez les femmes; nous sommes le plus féminin des peuples... D'ailleurs, si ces prédictions pessimistes ne devaient pas se réaliser, je me demanderais encore jusqu'à quel point il y aurait lieu de se réjouir. Nous voyez-vous triomphans, tout-puissans!.. Quel débordement de vanité, que de folles entreprises! Quelle hâte à retomber dans nos défauts favoris, à cultiver nos vices de prédilection!

J'étais indignée. Je protestai avec énergie. Nous, disparaître! La France, dénationalisée, n'être plus qu'un souvenir plus ou moins vivant, plus ou moins influent! Allons donc!.. Et ces luttes d'hier, si désespérées, et cette élasticité d'aujourd'hui, de tous les temps!..

— C'est très mal, monsieur, fis-je avec une moue scandalisée, de douter ainsi de sa patrie. La patrie, c'est comme Dieu : il faut la renier ou l'adorer; et l'adorer, c'est croire en elle.

Nous étions revenus dans le salon. M. Brulard se leva et me tendit la main en souriant.

— Petite Française que vous êtes! dit-il sans quitter son air railleur. Savez-vous une chose? Je connais un jeune Français qui pense absolument comme vous. Je vous l'amènerai : vous vous entendrez à merveille.

Il me regardait avec persistance et malice. On n'avait pas, jusque-là, sonné mot du capitaine. Aussi, je fus bien décontenancée. Mais alors, m'ayant affectueusement serré la main, le commandant me dit, avec une espèce de précipitation qui ressemblait à de la chaleur :

— Gardez votre culte et votre foi, ma chère enfant; je voudrais bien les avoir encore... Maintenant, vous, mon cher camarade, faites-moi l'amitié de m'accorder dix minutes d'entretien... Si Mme Chevry voulait se joindre à vous, pour m'écouter, je crois que cela n'en vaudrait que mieux... Quant à Mlle Rose, je ne lui demanderai même pas de m'excuser : je vais faire l'apologie d'un Français!.. oh! d'un vrai Français!

Les dix minutes durèrent une heure et demie. J'avoue que le temps me parut long, même pour une apologie, tandis que je me morfondais dans le salon, — portes closes, cette fois. Mais cela finit bien.

— Allons! Rose, me cria papa, viens dire adieu ou au revoir à

notre ami le commandant. Il prétend qu'il ne pourra revenir que si tu l'y invites, et encore qu'il ne se risquera pas à le faire, à moins d'avoir un compagnon qui soit un patriote, un chauvin, un fervent, sa contre-partie enfin.

— M. Brulard sait bien, — dit maman, qui craignait que je ne me compromisse, — M. Brulard sait bien qu'il sera toujours reçu comme aujourd'hui, et par nous trois.

— Oh! certes, je me souviendrai de l'accueil, madame... Mais, si je ne puis revenir prochainement, je vous enverrai Gérard.

Quand le commandant se fut retiré, en déclinant, avec force salutations et remercîmens, toutes les offres de conduite et de transport à la gare, chacun dit son mot sur le compte de celui qui venait de nous quitter. L'avis de maman fut que M. Brulard était, avant tout, poli et distingué. Mon père prononça : « Homme supérieur. » Et moi : « Homme étrange. »

— Mais aussi, Rose, me dit maman d'un air entendu, comment une fille intelligente se méprend-elle au point de ne pas discerner la fine et amère raillerie d'avec le scepticisme brutal? Le commandant ne nous avait-il pas prévenus, en nous avertissant qu'il ne discourait point pour les sots?..

— Oui, interrompis-je, c'est une précaution facile, et que l'on prend volontiers quand on s'apprête à proférer des énormités.

— Énormités, énormités, c'est bientôt dit, marmotta mon père entre ses dents.

— Tu diras ce que tu voudras : ton ami n'a pas tenu là un langage qui fût digne d'un ancien officier.

— Là, là, petite, calmons-nous, et venez ici... Vos emportemens procèdent d'un naturel généreux; et, comme vous ne pouvez tenir ce naturel que de votre mère ou de moi, nous sommes flattés, croyez-le... Mais, vois-tu, ma petite Rose, je crains que tu ne t'aveugles, que ton patriotisme ne t'égare. Il faut tâcher de voir son pays comme il est... et ses compatriotes aussi. Nous y voilà; ouvre les oreilles : il va être question de ton capitaine.

Je m'assis sur un tabouret, aux pieds de papa, qui continua sa harangue, tandis que, les yeux levés vers lui, je l'écoutais sans feindre ni trouble ni confusion.

— M. Gérard Parsonnier te fait l'honneur de t'aimer beaucoup, à ce qu'il paraît. Et il a chargé son vieil ami Brulard de nous le dire. Ce serait tout à fait correct, étant donné qu'il n'a plus un seul parent, s'il n'avait pas cru devoir s'adresser à toi d'abord. Mais, passons...

— Il ne savait même pas mon nom. Il fallait bien... reconnaître le terrain.

— Parfait! Enfin, il t'aime et il demande ta main... Nous la lui

accorderons peut-être, si tu persistes à la lui tendre en notre présence comme tu la lui as déjà tendue derrière notre dos.

— Pardon, pardon! ce n'est pas exact...

— Paix! Nous ne récriminons point... Il demande donc ta main, ce capitaine. Or, si ce que nous avons appris sur son compte n'est pas défavorable, il ne faudrait pas non plus t'imaginer que ce jeune homme soit un parangon, un phénix, ou seulement un merle blanc.

— Je n'y tiens pas... D'abord, je ne crois point aux merles blancs.

— Bon! C'est un jeune homme bien élevé, quoiqu'il n'ait jamais eu que des bonnes et des précepteurs à pantalons garances, puisqu'il a passé la plus grande partie de son enfance et sa première jeunesse à l'école militaire de La Flèche. Je ne dis rien du physique : cela te regarde exclusivement. Il appartient à une famille de soldats, par conséquent à une famille honorable; et, d'ailleurs, il est seul aujourd'hui de son nom : donc, pas à s'inquiéter des relations familiales, ce dont je te félicite par avance. Quant à sa position de fortune, elle est fort convenable. Et, pour ce qui est de sa carrière, elle est pleine de promesses: il a déjà obtenu un avancement presque extraordinaire, extraordinaire même avec l'aide de la guerre. Et il possède, paraît-il, des protecteurs puissans, qu'il s'est acquis par sa seule bonne grâce, son entregent et sa belle humeur. Il en possède assez pour expliquer toutes les faveurs, et il a un mérite suffisant pour justifier tous les passe-droits dont il pourra être appelé à profiter... Reste à examiner le caractère, le caractère privé. Ces choses-là ne se connaissent bien qu'à l'user. Mais il y a des traits généraux qui permettent d'énoncer un pronostic. Ce jeune homme est de son pays : Français des pieds à la tête.

— Je le sais! m'écriai-je, je l'avais deviné, et c'est pour cela...

— Oui... Je pense, comme toi, beaucoup de bien de mes compatriotes. Tout en voyant leurs défauts, je ne pousse rien au noir, comme fait l'ami Brulard. Seulement, il faut que tu saches ce qu'il y a sous ce reproche banal et vague de légèreté qu'on nous jette sans cesse à la tête... Les Français haïssent la monotonie. Ils s'ennuient vite, et, dame! quand ils s'ennuient, ils changent quelque chose dans leur existence; ils changent de gouvernement, par exemple... ou de femme.

— Anselme!

— Laisse, ma bonne amie. Il faut éclairer les gens, surtout quand ils s'apprêtent à faire le saut périlleux... Donc, ma petite Rose, gare à la monotonie! Il n'y a rien de plus monotone que le mariage. Prends garde!

— Soit! fis-je d'un air délibéré. Je veillerai.

— *Amen!*

— Mais, ce mariage, dit ma mère, ne va pas se bâcler ainsi!

— Ah! non; j'oubliais, en effet, l'essentiel : nous attendrons que tu touches à ta dix-huitième année. Et, afin de ne pas prolonger sur place une situation toujours délicate et fausse, ta mère et toi, ce printemps, vous irez à Paris, si tout s'arrange et se conclut, pour les emplettes, les préparatifs...

Je ne fis aucune objection : mes vœux étaient comblés. Si j'avais été chargée de la rédaction du programme, je crois que j'en eusse disposé les différentes parties dans l'ordre même où l'on me les présentait. Je n'aurais même peut-être pas abrégé la durée des fiançailles, car il me semblait que l'état de fiancée devait comporter des félicités et des délices nonpareilles.

— Enfin, décidément, reprit mon père, un Français ne te fait pas peur?

— Non, dis-je résolument.

— Eh bien! rappelle-toi qu'il faudra te défier surtout, après quelque temps de mariage, autrement dit de monotonie, te défier des milieux agités, bruyans et brillans... Si j'en crois certaines allusions discrètes,.. oh! très voilées, du commandant, notre jeune homme a fait jadis un séjour à Paris qui a failli mal tourner. Mais la guerre est venue; tout a été remis en ordre dans l'existence du sous-lieutenant... Et puis, c'est ce qu'on appelle jeter sa gourme... Seulement, comme médecin, il ne m'est pas permis d'ignorer que la gourme reparaît quelquefois, au moment où l'on y pense le moins : on en est quitte pour la baptiser d'un autre nom.

— Et la guérison?

— Ça, c'est une autre affaire. On a déjà assez de mal à trouver une désignation pour chaque variété pathologique... Comme l'a dit un mauvais plaisant : la médecine a réalisé de grands progrès, puisqu'elle est parvenue à nommer toutes les maladies.

— N'importe! dis-je après un court moment de réflexion. J'accepte les risques de rechute et je me charge de la guérison... D'ailleurs, mon mari n'ira jamais à Paris tout seul.

— Alors, il est... vous êtes sauvés... si tu le tiens de court, te défiant par-dessus tout des brusques transitions.

— Hélas! fit maman. Il y a encore tant de bêtises à faire en province!

VII.

Il va sans dire que je m'étais un peu vantée en proclamant ma certitude de lutter victorieusement contre les défauts probables de

mon futur mari. J'étais, au fond, d'autant moins sûre du triomphe que la nature précise de ces défauts, mes ennemis à venir, m'était plus inconnue. L'inconstance, l'infidélité, voilà qui ne se conçoit guère jusqu'au jour où l'on en pleure, — quand on ne s'y adonne pas soi-même. N'est-ce point lettre close que tout cela pour quiconque n'a rien expérimenté de la vie, hors la joie d'un premier amour, encore à l'état d'aube naissante ou de confuse apothéose? Une jeune fille, — eût-elle même l'esprit ouvert et déluré, — ne peut ni supposer ni admettre que l'homme qui naguère vint à elle, ému, captivé, suppliant, lui échappera quelque jour, rompra la chaîne de fleurs devenue chaîne de fer, demeurera insensible à ses larmes, lui qu'elle a cru pour jamais dompté par un sourire. — Pourtant, ayant reçu du hasard cette excellente *leçon de choses* qu'était l'aventure de Zoé, je n'échappai point à la vague inquiétude que les avertissemens paternels s'étaient proposé, sans doute, de susciter en moi.

Mais, comme mon père parut prendre immédiatement son parti de ce qui s'était tramé en dehors de lui; comme j'allais être à même d'étudier par mes yeux, et de longs mois durant, celui que maman appelait « le futur arbitre, après Dieu, de mes destinées; » comme enfin le jour approchait où une vie nouvelle devait commencer pour moi, je reconquis quelque assurance, sinon toute ma sérénité.

Je fis seulement réflexion que ce doit être un bien grand soulagement pour un père de caser ses enfans, puisque le mien, qui m'aimait tant, se débarrassait de moi avec une telle désinvolture. En fait, papa me parut avoir atteint cette phase critique de la paternité où l'on se dit, avec une secousse des épaules, un geste de fatigue et d'ennui : « Ma foi! je crois avoir acquis le droit de me reposer enfin de ma progéniture. » — Et mon père était d'autant plus fondé à secouer ses épaules, qu'il n'avait pas brillamment réussi avec mon frère; l'échec de ses théories sur le sevrage des grands garçons ne pouvait que lui être pénible, comme aussi l'idée de la responsabilité encourue par lui, et encore les craintes ou les doutes que le souci de mon avenir devait engendrer, maintenant plus que jamais, dans son esprit. — Fort heureusement, à cette période de lassitude légitime chez les pères correspond presque toujours, du côté des enfans, un égal désir de se reposer de la famille. Il est permis, sans ingratitude, d'avoir assez d'une maison où l'on a vécu parqué (y eût-on vécu heureux et choyé), pendant toute sa première et quelquefois sa seconde jeunesse.

Au bout d'une semaine, c'est-à-dire après le délai moralement nécessaire, Gérard (j'aimais à le nommer ainsi dans le secret de mes monologues intérieurs) revint nous voir, en compagnie du

commandant, à qui papa avait écrit dans l'intervalle, pour le prévenir que, sous les conditions et les réserves dont on m'avait fait part, il ne refuserait pas d'accueillir le capitaine Parsonnier comme un candidat officiel.

Ce n'était pas précisément une surprise, cette entrevue. Eh bien! l'émotion m'étranglait. Il n'y eut pourtant aucun excès de solennité : avec mon père, tout se faisait à la bonne franquette. Une grande poignée de main, une phrase de bienvenue, joviale et simple; rien de plus. Mais mon fiancé avait à mes yeux désormais le double prestige d'une qualité officielle, d'un titre inamissible ou par moi considéré comme tel, et de ses mystérieuses fredaines, de ses défauts indéfinis et cependant proclamés. — Ce qu'est, dans le détail, un mauvais sujet, je ne m'en doutais guère. Un mauvais sujet, pour moi, c'était un jeune homme qui aimait des femmes mal notées, qui en aimait plusieurs, — successivement, car je ne soupçonnais pas encore que l'on pût pousser le dévergondage jusqu'à en aimer plusieurs à la fois, — ou qui trompait une jeune fille en lui promettant le mariage. Et il est positif que le passé tumultueux ou réputé tel de mon fiancé lui prêtait un relief extraordinaire.— On s'étonne quelquefois de cette immorale prédilection des femmes pour les mauvais sujets; rien de plus simple cependant, de plus facilement explicable. L'amour et la vanité vont toujours de pair, ce qui veut dire qu'il n'y a pas d'amour ou de satisfaction par l'amour sans une certaine satisfaction de l'amour-propre. Or, l'amour-propre est, en général, très mal placé. C'est ainsi que l'on voit les jeunes gens se targuer de leur dépravation précoce et les vieillards de leur inconduite prolongée. Quand les uns et les autres racontent leurs vilaines prouesses, ils les ponctuent du même geste de contentement vaniteux; seulement, ce geste, de la part des premiers, signifie : Eh oui, déjà! tandis que, chez les seconds, il doit s'entendre de cette sorte : Eh oui, encore!.. Eh bien! nous autres femmes, nous donnons volontiers la préférence aux mauvais sujets, parce que, seuls, ils sont en possession de nous procurer des victoires dont nous puissions nous enorgueillir. Être aimée d'un bon jeune homme, cela ne prouve rien; être aimée d'un garnement, cela prouve que, pour l'instant, nous n'avons rien à souffrir ou à redouter des souvenirs ni des comparaisons. Ce n'est donc pas, chez nous, immoralité convaincue, mais bien orgueil raisonné.

Mais, c'est égal, on ne saurait affronter sans trouble la présence d'un franc luron qui vous aime, ne sût-on que fort imparfaitement de quoi il retourne et ce que sont ces fameux déportemens masculins dont nous avons ouï parler longtemps avant d'en être les victimes résignées ou révoltées. Et, quoique rien ne m'autorisât à con-

sidérer le capitaine comme un vrai débauché, ce qu'on m'en avait dit suffisait à lui faire une auréole qui n'était pas celle d'un saint.

Aussi fus-je assez terne. Et je n'eusse peut-être rien trouvé à dire d'intéressant, ce jour-là, si le commandant Brulard, ayant jugé à propos de se retirer avant son jeune ami, sous prétexte de courses ou de visites à faire dans les environs, ne m'eût fourni l'occasion de deux remarques, de deux réflexions.

— Gérard, dit-il en se levant, je vais demander à nos amis la permission de te laisser avec eux jusqu'à l'heure du train...

— Bah! bah! vous reviendrez bien dîner ici.

— Non, je vous assure, je suis attendu à Châlons... Mais, si vous tenez à inviter quelqu'un, vous avez là, sous la main, un convive qui ne se fera peut-être pas prier beaucoup. Maintenant que les choses sont en bonne voie, je ne serais capable que de vous ennuyer. J'ai rempli ma mission... Elle m'a été fort agréable à remplir, car j'aime infiniment ce jeune homme-là, de par la loi des contrastes, sans doute, vu qu'il est aussi gai que je suis triste, aussi enthousiaste que je suis froid... Et puis, je me suis tout de suite intéressé à Mlle Rose; qu'elle me permette de le dire, je n'ai jamais rencontré de jeune personne m'ayant, au même degré, donné l'impression du droit qui appartient aux femmes d'être heureuses et non pas seulement respectées...

— Ah çà! dites donc, Brulard, interrompit papa, n'ébruitez pas encore la nouvelle. Vous savez que j'impose un délai...

— A qui voulez-vous que je parle de cela, mon cher ami? Je vis comme un ours. Adressez vos recommandations à Gérard et prêchez-lui la discrétion dans le bonheur,.. une des plus grandes difficultés de son emploi, soit dit en passant.

— Oh! je suis sûre, dit maman, que M. Parsonnier n'a parlé et ne parlera de nos projets à qui que ce soit... Il est vrai qu'ici on saura vite à quoi s'en tenir. Mais, à Châlons, où l'on n'aura pas les mêmes moyens d'information...

— Mon Dieu, madame! — fit, avec une nuance d'embarras, le capitaine, — je dois vous confesser qu'il y a une personne envers laquelle la discrétion m'était presque impossible.

— Ah! oui, votre ami, le comte de Pradieux?

— Justement. Vous comprenez...

— Bon! bon! fit papa, passe pour celui-là, qui était du complot et ne pouvait être exclu de la confidence... Savez-vous, à ce propos, que je m'étais imaginé, d'abord... C'est très drôle, comme on passe à côté de la vérité, quand on veut être malin.

Pendant que mes parens accompagnaient le commandant jusqu'à la porte, je demeurai, deux minutes, en tête-à-tête avec mon capi-

taine, ou du moins nous nous trouvâmes l'un en face de l'autre, étant restés tous deux en arrière, dans le salon. Les protestations d'intérêt et d'amitié que nous avait collectivement adressées M. Brulard avaient ramené ma pensée vers l'attitude prise par lui dans les courtes négociations ayant abouti à la conclusion des fiançailles. D'autre part, la gêne ressentie par M. Parsonnier n'avait pu m'échapper. C'étaient deux points à élucider. Je demandai bravement au capitaine :

— Est-ce une grande affection que celle qui existe entre vous et le commandant Brulard?

— Certes, mademoiselle... Pourquoi cette question? Douteriez-vous?

— Je n'ai pas le droit de douter ; et, du reste, cela ne me regarde pas. Mais je vous avouerai que j'ai éprouvé de la surprise à constater, l'autre jour, un peu d'ironie dans les éloges que vous décernait, sans trop marchander d'ailleurs, ce vieil ami, dont les appréciations devaient nécessairement peser d'un grand poids sur l'avis définitif de mon père.

— Oh! l'ironie à froid, c'est sa seconde nature. Nous nous aimons beaucoup, mais nous ne nous comprenons pas du tout... Enfin, il n'a pas dit grand mal de moi, puisque je suis ici, près de vous, nanti du titre que j'ai le plus ambitionné; c'est l'essentiel.

— Il n'a pas dit de mal de vous, non... Cependant...

— Cependant?

— Tenez, monsieur, je suis la franchise même,.. vous saurez cela quand vous me connaîtrez mieux...

— Je vous connais si bien!

— Oui, parce que vous m'avez devinée. Moi aussi, je vous ai deviné.

— Mais moi, je vous aime, mademoiselle...

— Vous détournez la conversation... Je vous ai annoncé une communication d'un certain intérêt et que vous devrez à ma franchise. Oui ou non, voulez-vous l'entendre?

— Sans doute, je le veux!.. Mais il n'y a rien de plus important pour moi que ce que je viens de vous dire.

— Eh bien! sachez néanmoins que, si M. Brulard n'a pas usé dans ses appréciations d'une sévérité excessive et qui vous ait été nuisible, il a du moins laissé entendre que, à un certain point de vue... Comment dire?.. Il a fait comprendre à mon père que vous êtes... sujet à caution.

— Mais,.. ce certain point de vue, quel est-il? Voilà l'intéressant.

— Moi, j'ai compris que l'on vous donne pour... pour un homme léger, inconstant.

Le capitaine rougit jusqu'aux yeux, très juvénilement.

— Et M. Chevry vous a répété cela? demanda-t-il.

— Avec quelques ménagemens. Mais enfin, il a estimé que son devoir de père était de me faire connaître le pour et le contre,.. le contre surtout,.. puisque je m'étais chargée du pour.

— Voilà une déclaration qui me venge.

Il devint sérieux et ajouta :

— Mademoiselle Rose, il est possible que je ne me sois pas toujours montré un bien grave personnage. Mais je vous atteste que je suis gravement épris...

Puis, retournant d'instinct à la gaîté, qui lui allait mieux et ne le desservait pas :

— Convenez, d'ailleurs, que l'on ne peut parler en connaissance de cause de mes aptitudes... ou de mon inaptitude au mariage; disons mieux : à l'amour. C'est la première fois que je me trouve à pareille fête; oui, sur l'honneur, c'est la première fois... Mais, que faut-il donc, au compte de ces moralistes exigeans, pour offrir toutes les garanties désirables? Les jeunes filles... Vous-même, mademoiselle Rose, vous engagez-vous, vous engagerez-vous dans le mariage avec une pleine conscience des devoirs et des responsabilités qui peut-être vous y attendent? Croyez-moi, il ne faut pas trop philosopher là-dessus. Le mariage d'inclination, c'est comme un bon procès : quand on a le droit pour soi, on a des chances de gagner. Et ce qu'il y a ici de spécial, c'est que les deux parties en cause peuvent gagner en même temps. Or, ici, le droit, c'est la sympathie, c'est l'amour réciproque. Mais on peut perdre son procès, direz-vous, en dépit du bon droit. D'accord... Qu'y faire? J'ai ma conscience pour moi. Si vous n'en pouvez dire autant, repoussez-moi, dût votre sincérité me désespérer à tout jamais... Voilà ma profession de foi, qui est, à ce que je m'imagine, toute la philosophie du mariage.

Il avait repris sa voix nette, vibrante, à la fois narquoise et caressante, — une voix qui avait puissamment contribué à me séduire. Ma main se tendit d'elle-même vers sa main tendue.

— Et maintenant, autre chose,.. si j'ai encore le temps de vous le dire.

Je regardai vivement du côté de la porte ouverte. Par l'embrasure, j'apercevais, dans le lointain du corridor, le groupe complimenteur formé par mes parens et le commandant, lesquels échangeaient les salamalecs suprêmes. L'ancien marin achevait de s'envelopper dans un immense caban, dont l'ampleur excessive donnait à sa haute et maigre silhouette l'apparence d'une de ces gravures caricaturales reproduisant des modes que l'on serait tenté

de croire préhistoriques, mais qui ne remontent généralement pas beaucoup au-delà de 1830.

— Vous avez le temps, je crois, me dit le capitaine, après un regard dans la même direction.

— Savez-vous que je vous en veux un peu d'avoir pris comme cela, tout de suite, un confident? Et ce qui prouve que je n'ai pas tout à fait tort de vous en vouloir, c'est que vous ne paraissiez pas autrement à votre aise, il n'y a qu'un instant, lorsque vous avez été dans l'obligation de nous parler de vos rapports d'intimité avec M. de Pradieux.

— Ne vous ai-je pas mise au courant? fit mon interlocuteur avec une hésitation dans la voix et un soupçon de contrainte dans la contenance.

Mais, tout de suite, il se reprit résolument pour dire :

— J'ai tort de balancer et vous avez le droit d'être informée... Si j'ai cru devoir instruire Pradieux sans délai du succès des négociations entamées ou du moins préparées avec son concours, ce n'est point, en effet, pure déférence ou simple affaire de gratitude, mais bien nécessité morale, cas de conscience, si vous le préférez... Vous avez... profondément impressionné Pradieux, plus profondément que je ne l'avais supposé.

— Bah!.. Mais vous exagérez, j'en suis sûre, car votre camarade, quand il causait dernièrement avec ma mère, là, dans ce coin du salon, n'avait pas l'air... impressionné le moins du monde. En tout cas, ce doit être bien superficiel,.. si cela est.

— Je l'ai cru d'abord. Mais il m'a fallu reconnaître ensuite que je m'étais trompé. Je ne dis pas que mon ami soit épris au point d'en perdre la tête ou la santé, ni même le bonheur; j'espère que cela n'ira pas si loin. Quoi qu'il en soit, il vous aime, je l'ai vu... Et, dame! c'est gênant pour moi.

— Pour moi, vous voulez dire.

— Mettons : pour nous.

— Et pour lui par-dessus le marché, dis-je avec plus de gaminerie que de cruauté.

Mes parens venaient de rentrer dans le salon. Et papa s'écria, sans méchanceté ni gronderie :

— A la bonne heure, au moins! Vous ne perdez pas de temps pour les tête-à-tête et vous ne négligez pas non plus les occasions : tout vous est bon.

Maman s'empressa d'enchérir, pour mieux appuyer l'observation :

— Il eût été plus convenable, Rose, de reconduire avec nous le commandant, qui est un vieillard.

— Pardon! fit papa gaîment. C'est mon contemporain... Et puis, et puis, il ne faut pas les tracasser outre mesure, ces enfans-là, tant qu'ils ne s'écarteront pas des règles sacro-saintes de la bienséance. Or, la bienséance, entre fiancés, c'est élastique. Il leur serait, d'ailleurs, difficile d'y manquer sous notre toit : le pavillon couvre la marchandise... dans les limites prévues par les traités.

La délicieuse soirée! Et quel aimable convive que Gérard! et qui ne se croyait point tenu de jeûner ni de prendre une mine de carême, parce qu'il était amoureux! Il se trouvait naturellement placé en face de moi, puisque nous n'étions que quatre à table, et il me regardait souvent, cela va sans dire; mais son regard était accompagné d'un franc et joyeux sourire, au lieu du clin d'œil d'agonisant que d'autres eussent jugé de circonstance. Il fit largement honneur à la cuisine et à la cave de mes parens, sans avoir pourtant cet air recueilli des gourmets de profession. Moi, je ne mangeai guère, ce soir-là, quoique j'eusse d'ordinaire un honorable appétit. J'étais toute à la surprise et à l'enchantement de voir en face de moi ce charmant garçon qui allait être bientôt mon mari. Cet uniforme d'un bleu clair, opalisé sous la lampe à abat-jour d'albâtre, cet uniforme pâle, que piquait de sa nuance éclatante le ruban auquel était attachée la croix, que striaient de noir les brandebourgs et que pointillaient d'argent les grelots du dolman, cet uniforme me tirait l'œil invinciblement et me coupait l'appétit. C'est si extraordinaire toujours, cette brusque introduction dans votre logis familial d'un homme qui ne vous était rien la veille, que vous ne connaissiez pas, et qui demain sera tout pour vous! plus que ce père et cette mère dont vous êtes née, qui vous ont élevée, que vous n'avez jamais quittés et dont l'autorité sera tout à coup primée, anéantie par celle d'un étranger! C'était si extraordinaire surtout pour moi, jeune provinciale ennuyée, curieuse et aimante, de voir apparaître subitement dans ma vie ce joli militaire qui avait l'air de sortir d'une boîte à surprise!

Mais le véritable charme de la soirée, ce fut la conversation de Gérard. Il est impossible d'imaginer plus de belle humeur et moins de phraséologie dans l'expansion. Cette verve, tantôt affectueuse, tantôt hilare, était communicative, parce qu'on sentait qu'elle venait sans effort du fond même d'une bonne et franche nature. Et quel don, quel talent inné pour conter des histoires, pour faire voir à ses auditeurs ce qu'on leur raconte, pour prêter du relief et de la couleur aux détails amusans, pour rendre sensibles à autrui ses moindres impressions! — On avait parlé de La Flèche. Tout de suite, le capitaine nous montra les grandes cours et les grands bâtimens du Prytanée, que peuplait une garnison de petits soldats,

toujours nu-tête, en toute saison, sans manteaux ni capotes. C'était ainsi de son temps, et le reste de l'hygiène à l'avenant.

— Un peu dur quelquefois, ce régime! mais ces petits bouts d'hommes en culotte rouge, c'est de la graine de soldats; tandis que, dans les lycées, il y a surtout de la graine de voyous.

On eût dit qu'il ne se souvenait de ces rudes années qu'avec une sorte de plaisir mélancolique. Évidemment, le temps qui s'était écoulé pour lui entre les hauts murs de son lycée-caserne, il le considérait comme un temps de captivité, tout ainsi qu'ont coutume de le faire la plupart des collégiens et des soldats libérés, quelque poétisée que leur apparaisse d'ailleurs leur ancienne geôle. Mais il reconnaissait que sa prison avait eu, même à ses yeux, un caractère de grandeur et de poésie. Son attendrissement contenu me le fit aimer davantage. Non-seulement ces marques d'émotion sur un chapitre où les hommes n'ont pas pour habitude d'exercer leur sensibilité m'apportaient la preuve, encore à fournir, que son cœur pouvait aller de pair avec son esprit, mais je me le représentais, espèce d'enfant de troupe orphelin, renfonçant ses larmes et sa tendresse pour mériter qu'un gros adjudant le qualifiât de *troupier fini*, à l'âge où tant d'autres bambins se font encore habiller et moucher par leur bonne.

Poussé par mon père, le capitaine s'étendit sur ce sujet, et nous vîmes se dérouler sous nos yeux, comme en une vraie lanterne magique, les différens tableaux ou les différentes pochades dont l'ensemble constituait la reproduction humoristique de la vie intérieure du Prytanée. C'était quelque chose comme un album *parlé*, assez semblable à cet album de Saint-Cyr, intitulé *le Bahut*, que j'ai eu plus tard entre les mains.

Tout y passa. Les dortoirs, avec les lits géométriquement dressés par les élèves eux-mêmes, selon l'idéal du parallélipipède rectangle; les lavabos; l'inspection de l'adjudant, qui fouille jusque dans les recoins trop souvent inexplorés des oreilles; le bain de pieds bi-hebdomadaire et par sections de vingt-quatre élèves. Très original, ce bain de pieds dans un petit canal qui traverse de bout en bout une grande salle dallée : on s'aligne le long du canal, douze de chaque côté; au premier commandement, on se déchausse; au second commandement, on immerge ses extrémités inférieures dans l'eau lustrale... Cela me parut d'un comique achevé, mais tout à fait élémentaire en tant que mesure de propreté. Puis, vinrent les récréations, pendant lesquelles on se promène volontiers, tout comme chez les jésuites, par bandes, et où la moitié de chaque groupe ambulant marche à reculons. Ces groupes sont fermés ainsi que des clubs aristocratiques; il y faut postuler son ad-

mission, ni plus ni moins que pour entrer au *Jockey* ou à *l'Union*, mais les rangs s'ouvrent pour les nouveaux, sur une simple recommandation du dehors, et les amitiés qui s'y forment durent souvent toute la vie. — Une différence essentielle, par exemple, entre les mœurs du Prytanée et celles des maisons d'éducation dirigées par des ecclésiastiques, séculiers ou réguliers, c'est qu'on ne connaît pas, à La Flèche, l'espionnage, la cafardise : il ne viendrait à l'idée d'aucun de ces enfans, revêtus du costume militaire, ayant plus souvent à obéir à des officiers ou à des adjudans qu'à des maîtres d'études, de se conduire autrement qu'en soldats. A part cela, beaucoup de rapports entre les allures qu'on y prend et celles auxquelles vous façonnent si bien les prêtres : la politesse des manières, — au moins en dehors des relations de camaraderie, — la convenance du langage, le respect de la hiérarchie et de l'autorité. — Quel contraste avec les lycées ordinaires, qui, selon le mot énergique de mon père, peu regardant toutefois sur la matière, sont des écoles normales de goujaterie !

Nous assistâmes ensuite à une leçon de gymnastique ; nous vîmes le mur d'assaut se garnir de grappes humaines, enfantines plutôt, et l'égrenage, la dégringolade finale, tous les paresseux, les faibles, les maladroits culbutant pêle-mêle sur le sable... Après quoi vint la promenade, une vraie promenade militaire : tous ces petits pioupious, en grande tenue, — avec adjonction d'une paire d'épaulettes rouges pour ceux qui en ont été reconnus dignes, car la simple épaulette de laine constitue là une récompense, — tous ces petits bonshommes de soldats défilant sur la route, en belle ordonnance et tambour battant... Mais ce qui me ravit, ce fut l'aspect de la chapelle, vue, un jour chômé, à travers les souvenirs de Gérard : une église assez vaste et en même temps gracieuse, un monument artistique autant que religieux, tout rempli de jeunes troupiers, raides et attentifs, — attentifs aux commandemens militaires, sinon très recueillis, — et mettant genou en terre pendant que les tapins battent aux champs sous ces nobles voûtes où repose le bon et vaillant cœur du roi Henri... Vive Dieu !.. ou, mieux encore, Ventre-saint-gris ! mes fils seront élevés là. — Je risquais mentalement, avec cet historique juron, ce pluriel ambitieux. Hélas !

Je n'en finirais point, s'il me fallait relater ou simplement énumérer mes impressions de la soirée. Je me sentais entrée en parfaite communion avec Gérard depuis qu'il m'avait raconté son enfance : soldat depuis ses premiers ans, il était bien le mari convenant à une femme qui s'était éprise de l'armée avant même d'avoir rencontré un militaire.

Papa, qui trouvait son compte à écouter mon fiancé, parce que rien ne lui pouvait mieux révéler le caractère de l'homme auquel il allait me livrer sur ma requête, que cette confabulation où s'étalait ingénument la personnalité morale du causeur, papa ne parlait que pour aiguillonner la causerie. Il retournait le capitaine dans tous les sens, sauf un, c'est-à-dire qu'il l'examinait sur tous les points, hors celui des mœurs, qui ne pouvait être approfondi, moi présente. — D'ailleurs, les Français (et mon père, Dieu merci! malgré quelques boutades antipatriotiques, en était un, et de pur sang) sont unanimes à considérer les mœurs d'un homme comme quantité négligeable avant le mariage.

A plusieurs reprises, le capitaine, mis sur le terrain des choses militaires, s'était raillé lui-même, de bonne grâce, à propos de son avancement précoce. Il avouait des protections aussi nombreuses qu'efficaces, et glissait avec prestesse et détachement sur les mérites personnels qu'on se plaisait à lui supposer. Pas l'ombre d'infatuation, de vanité, d'importance, du moins dans le langage, — car on devinait bien, sous ce déploiement de modestie goguenarde, le désir de garder une attitude élégante. — Deux ou trois fois même, il s'était absolument dérobé, au moment où mon père avait paru vouloir le contraindre à nous raconter l'épisode ou les épisodes de bataille qui lui avaient valu sa croix. Je crus d'abord que c'était simplement par bon goût et pour ne pas verser dans l'ornière des narrations de campagnes après dîner. Mais je m'aperçus que le franc et joyeux visage de Gérard se rembrunissait dès qu'on le poussait de ce côté. Et, naturellement, je n'en eus qu'une plus violente envie d'obtenir de sa bouche le récit de ses actions d'éclat.

Poursuivi, traqué jusque dans ses dernières lignes, il finit par nous apprendre que, après avoir fait de son mieux pendant la guerre franco-allemande et y avoir gagné un grade, il avait rallié l'armée qui s'apprêtait à combattre la Commune, et que c'était dans cette dernière campagne qu'il avait mérité sa décoration. Il n'en rougissait pas, bien évidemment, mais il en souffrait quelquefois, à ce qu'il nous avoua, le bon, l'excellent garçon... Ce scrupule m'émut et me charma d'autant plus que le capitaine déclarait ne rien entendre aux sophismes politiques dont on avait essayé de fabriquer des excuses à l'usage des mauvais Français qu'il avait combattus. Il reconnaissait qu'il les avait sabrés sans remords; mais, c'est égal, sa croix lui aurait fait plus de plaisir, s'il en avait su le ruban teint d'un autre sangque celui-là... Je ne doutai plus que ce ne fût un cœur d'or. Et ce qui rendait surtout sa délicatesse touchante, c'est que les insurgés ne lui avaient pas été clémens, — à lui ni à ses hommes, dont il avait perdu les trois quarts. — C'était dans

l'avenue du Roule, proche de l'avenue de Neuilly. Il y avait là une méchante barricade, élevée en hâte, un épaulement de terre, consolidé à la diable par des pavés et des planches, et qui abritait deux mitrailleuses ainsi qu'une assez forte escouade de fédérés. Personne n'en soupçonnait l'existence. On envoyait le lieutenant Parsonnier de ce côté, avec un peloton de hussards, pour tourner un haut et formidable retranchement, dressé celui-là dans la grande avenue. Parvenus à l'orée du parc de Neuilly, en face de la courte voie qu'ils supposaient libres, les cavaliers avaient été mitraillés impitoyablement. Un tiers gisait à terre, un autre tiers était démonté. Sans s'arrêter une seconde, le lieutenant fondit au galop de charge sur la barricade, la franchit, et, sabrant à droite, sabrant à gauche, fit, à lui seul, une véritable moisson d'hommes. Enlevés par son exemple, grisés par la colère, les quelques cavaliers restés en selle l'avaient suivi coûte que coûte, sautant ou escaladant après lui l'obstacle fortifié; et ils besognaient comme lui, sans plaindre leur peine ni compter les coups. Finalement il ne demeura que six hussards et le lieutenant, à peu près intacts. Les rebelles, troués, fauchés ou tailladés, étaient en tas, morts ou râlans, au pied de la barricade, mais pas un n'avait fui.

— Ah! dame! — conclut le capitaine, en se passant la main sur le front avec une expression chagrine et presque douloureuse, — ça déroute un peu les idées, tout ça. Ces gueux étaient braves comme des preux, je vous le jure... Sur aucun des grands champs de bataille de là-bas, je n'ai rencontré de pareils adversaires.

Et, après un moment d'oppression :

— Oui, c'est dommage; mais enfin, c'est ainsi : il y a positivement des gens qui déshonorent le courage.

— Eh! mon cher monsieur, fit papa, que voulez-vous? Rien n'est simple en ce monde : on commence à s'en apercevoir. L'humanité a eu le tort de se servir, pour rembourrer son traversin, d'un petit nombre d'idées peu compliquées, assez douces, mais assez minces aussi et pas très résistantes. Elle s'est couchée là-dessus, prétendant dormir, sans avoir à se préoccuper des aspérités du roc. Quand la vie la secoue ou que le sol tremble, elle sent toutes ces aiguilles de pierre lui écorcher la peau du crâne; c'est qu'elles ont été mises là précisément pour la stimuler, la chasser de sa paresse, lui rappeler qu'elle doit toujours chercher, toujours scruter, n'ayant rien résolu, n'ayant qu'imparfaitement pallié les maux dont elle souffre et à peine déguisé les infirmités qui l'humilient... Eh! parbleu! oui, on peut être brave et canaille. Non-seulement il y a eu, de tout temps, des révoltés qui se sont conduits en vaillans, mais on a vu plus d'un criminel faire aussi bon visage à l'échafaud

que les plus héroïques marquises ou les plus musqués gentilshommes de l'époque révolutionnaire. Il y a des assassins qui meurent avec sérénité, comme ils ont tué... Mais, ainsi que vous le disiez, ça dérange toujours un peu nos petites idées, parce qu'on aime à se figurer qu'une bonne conscience... Bah! rien ne vaut, au point de vue du courage, un cœur modérément contractile et... et de bons boyaux.

— Anselme!

Quoique nous fussions sortis de la salle à manger, maman trouvait, avec raison, que mon père manquait de retenue dans les mots. Mais je trouvais surtout, moi, qu'il était un peu bien matérialiste dans sa théorie du courage. Qu'on retire à la bravoure l'auréole des vertus, soit! Mais, pour Dieu, qu'on lui laisse celle de la poésie!

N'importe! ce fut une soirée parfaite, et qui est restée un des plus lumineux souvenirs de ma vie. Dans le salon bien clos, bien chaud, bien éclairé, nous causâmes tard. J'étais tout près de Gérard, et il me semblait que mon cœur était en communication directe avec son cœur; j'avais cette sensation bizarre que chacun des battemens du mien n'était plus qu'un écho, une vibration transmise. Pour moi, il y avait là une impression toute nouvelle, d'une intime et pénétrante solennité; et, comme j'ignorais encore que cette impression fût indéfiniment renouvelable, je ne pouvais sans fierté constater que mon fiancé la partageait, que je lui avais inspiré l'équivalent de ce que je ressentais moi-même. Oh! oui, la douce soirée! Car, s'il est quelque chose de plus enivrant que de découvrir des horizons nouveaux pour encadrer un bonheur de fraîche date, n'est-ce pas d'installer provisoirement, dans un vieux nid qui parfois vous a semblé vide et nu, vos jeunes amours improvisées, lesquelles vont y attendre l'heure de l'envolée, égayer la maussade ou sombre demeure, tout en fortifiant leurs ailes? Comme la voix aimée résonne bien dans le vieux gîte de famille! Comme elle nous ravit et nous caresse et nous surprend lorsque nous l'entendons dans ce milieu calme où nos rêves ne nous l'avaient pas fait entendre par avance! C'est du bonheur renforcé que celui qu'on goûte ainsi, sans rien sacrifier de soi-même : ni vieilles affections, ni anciennes habitudes, ni respects invétérés.

Le seul moment un peu désagréable fut celui où ma mère, pour se conformer à une antique manie qui avait le don de m'exaspérer, crut devoir introduire son doigt entre ma ceinture et mon corsage, en s'écriant :

— Dieu! que tu es serrée, ma pauvre enfant, et que tu dois souffrir!.. Je sais bien que c'est la mode; mais, franchement, une fille

de médecin... Voyons, Anselme... Voyons, capitaine, y a-t-il du bon sens, je le demande, à s'étrangler la taille à ce point-là? Une femme est-elle donc plus jolie quand elle paraît coupée en deux morceaux, que rattache l'un à l'autre une mystérieuse soudure, cachée par son ruban de taille?

Le capitaine déclara que, quant à lui, il ne voyait pas comment il s'y prendrait pour critiquer une taille même exagérément amincie, vu qu'il se serrait lui-même et se sanglait tant qu'il pouvait.— A la vérité, il devait être abominablement à l'étroit dans son dolman, et il n'avait pas encore, comme moi, l'excuse d'une menace d'embonpoint. C'était là, d'ailleurs, un motif de plus pour expliquer notre mutuelle sympathie.— Mais allez donc faire comprendre poliment aux vieilles gens qu'il faut avoir la taille mince, à tout prix, tant qu'on est jeune! Il y avait longtemps que j'avais renoncé à endoctriner maman sur ce chapitre, la sachant soutenue, du reste, par toutes les matrones de la ville, lesquelles ne manquaient point une occasion de clamer: « Oh! quelle jolie taille! mais, vrai, elle se serre trop, la chère petite, la mignonne! C'est détestable, je vous assure, on ne peut plus dangereux,.. » etc. Par bonheur, j'échappais à la critique paternelle, la seule redoutable, en m'amincissant encore fictivement dès que mon père s'approchait de moi, et ce par un stratagème fort en honneur parmi les jeunes filles bien en point qui veulent se serrer tout à leur aise, — si l'on peut ainsi parler. Au moment où papa s'apprêtait à passer sa grosse main dans ma ceinture, je cambrais les reins, sans qu'il y parût, en retenant mon souffle : grâce à ce procédé, aussi ingénieux qu'élémentaire, et qui est à la portée de toutes les personnes *fondantes*, je perdais, pour un instant, trois centimètres d'envergure, et la grosse main passait comme une lettre à la poste. Et l'autorité paternelle de conclure : « Laisse-la donc en paix; elle n'est pas plus serrée que moi, cette enfant! Voudrais-tu pas qu'elle eût quatre-vingt-dix centimètres de tour de taille, à son âge? » Suivaient, en général, quelques réflexions ou quelques plaisanteries grivoises, à peine ébauchées, du reste, et que je comprenais plus ou moins. — Mon père, homme de mœurs pures cependant, était Français en ce point : il ne résistait guère à la tentation de débiter des gaillardises et de s'en amuser tout le premier (autant dire seul, quand mon frère n'était pas là) jusqu'à rire aux éclats de tous les sous-entendus joyeux parmi lesquels s'ébattait alors sa pensée. — Ce soir-là, il n'y eut pas de grivoiseries; ce fut heureux, mais c'était manquer de logique, puisque, par exception, il y avait un auditeur qui les eût toutes comprises, sauf à ne s'y point associer.

Le léger mouvement d'humeur provoqué en moi par l'algarade

chronique dont ma taille était l'objet ou le prétexte de la part de ma mère, — qui, en réalité, s'alarmait religieusement de ma prétendue coquetterie, — cette petite impatience se dissipa vite sous l'influence bienfaisante d'une pensée soudaine : mon futur mari, libéral autant que logique, me laisserait partager avec lui ce délice d'être ou de paraître plus évidée au-dessus des hanches que le commun des mortels. La soirée finit donc aussi bien qu'elle avait commencé, et, quand Gérard fut parti, j'embrassai père et mère avec une effusion extraordinaire... et compensatrice. Mon fiancé et moi, nous avions dû nous contenter d'une froide poignée de main.

— C'est bon, c'est bon, fit papa. Tu nous remercieras plus tard, petite... Vois-tu bien, il faut cinq bonnes années pour être fixée sur la valeur exacte d'un mari. Les fiançailles, la lune de miel, ça va toujours. De même, les deux ou trois premières années, à moins que l'on n'ait épousé un franc malotru, un vrai butor. Les hommes sont capables de dissimulation, bien plus que vous ne le croyez et qu'ils ne le disent. Seulement, le rôle leur pèse à la longue. Mais, contenir et endiguer ses vices ou ses instincts pendant une période de trois années, par exemple, cela n'excède pas les forces communes de ce sexe inconstant... Et puis, il y a l'attrait du nouveau, l'amusant travail de l'installation : on joue au ménage, et cela fait toujours passer un an ou deux. Patience ! Retiens ton jugement, ma fille ; c'est jusqu'à l'échéance des dernières factures du mobilier qu'il convient de le suspendre. Alors, quand il n'y aura plus d'emplettes à faire, plus rien à ranger, plus rien à combiner, que vous vous trouverez tête à tête dans votre nid tout neuf, si la galanterie ou simplement l'affection tient toujours, il y aura de l'espoir. Si elle persiste un ou deux ans encore, la cause sera entendue et le procès gagné.

— Tiens ! tu parles comme Gérard,.. comme le capitaine, qui compare le mariage à un procès.

— Cela prouve que c'est un garçon de sens.

— Mais, dis-moi, papa, si tu n'es pas plus sûr que ça de l'issue... du litige, pourquoi as-tu si facilement cédé ?

— Parce que, ma fille, il n'y a pas de certitude possible en la matière. Procès ou loterie, quel que soit le terme de comparaison auquel on s'arrête, tout le monde est d'accord sur un point : l'aléa que comportent ces sortes d'affaires. Je te donne le capitaine Parsonnier, parce que tu en as envie, parce que tu me le demandes comme il te demande à moi, et que d'ailleurs les renseignemens, puisés à bonne source et sous la garantie d'une parole d'honneur de marin, ne sont pas mauvais.

— Cependant, ils ne sont pas non plus... excellens, d'après ce que tu me disais naguère?

— Excellens,.. non. Mais des renseignemens excellens sur le compte d'un jeune homme sont de mauvais renseignemens. Qu'est-ce que c'est qu'un jeune homme excellent? Un imbécile ou un... propre à rien.

— Anselme, mon ami!

— Eh bien! quoi? C'est tout clair. Quand un homme a fait des bêtises, on peut craindre qu'il n'en refasse; mais, quand il n'en a jamais fait, on doit être certain qu'il en fera... à moins d'incapacité notoire... Tu n'as donc pas mal choisi, petiote, puisque, entre deux maux, tu as choisi le moindre. Complimens!.. Mais, rappelle-toi bien ce que je te dis : il faut cinq ans. N'oublie pas qu'un homme trouve aisément deux ans de distractions dans le mariage et qu'il a souvent de l'hypocrisie dans l'âme pour trois ans... Pour plus longtemps, par exemple, c'est invraisemblable; cette hypocrisie deviendrait de l'héroïsme : j'ai adopté le terme extrême... Et surtout familiarise-toi avec cette idée qu'une femme doit plaire à son mari chaque jour de la vie pour ne lui point déplaire, tandis que son mari n'a eu besoin de lui plaire qu'une fois, sans plus... Très important et très curieux, ce point de vue où la physiologie se combine avec la psychologie, se ligue avec elle plutôt, pour rompre encore l'équilibre, détruire encore l'égalité, au profit de l'homme, contre la femme... Je ne peux pas tout dire, c'est évident; mais enfin, je m'entends... Qu'il te suffise de savoir ceci, ma fille : tu aimeras ton mari de plus en plus, même s'il ne fait rien pour se rendre plus digne d'être aimé, et sous cette seule condition qu'il ne se rende pas insupportable; mais lui, il t'aimera de moins en moins, même si tu n'as rien perdu de ton amabilité ni de tes charmes, et il te faudra le reconquérir tous les jours...

— De sorte que, si je comprends bien, interrompis-je, nous autres femmes, nous nous confirmons dans notre amour, comme en vertu d'une force accélératrice qui s'ajoute à notre tendresse initiale, tandis que les hommes, eux, ne connaissent que la force modératrice de l'habitude?

— Bravo! C'est cela même. On n'est pas pour rien la fille d'une manière de vieux savant... Et maintenant, va te coucher, fillette, va rêver de ton futur seigneur. Quelles que soient ses qualités, elles n'égaleront jamais celles que tu lui prêteras en songe.

Il revint bientôt, mon futur seigneur; et, la première fois qu'il revint, il s'était fait précéder par deux rosiers en caisses, qui arrivaient je ne sais d'où, merveilleusement empaquetés, divinement parfumés; cela valait mieux que l'insipide bouquet. Mais, la fois

suivante, il était en bourgeois. Dame! ça ne lui allait guère. La Providence ne permet pas que l'on dédaigne impunément les avantages qu'on possède ; et c'est là, sans doute, la raison pour quoi les officiers, même bien élevés, même bien nés, portent si mal les vilains habits civils qu'ils sont dispensés de porter. Gérard surprit un de mes regards vaguement désenchantés, et il en devina le sens.

— Nous ne gagnons pas à changer de plumage, hein? dit-il avec un sourire philosophique et résigné.

— Non... C'est-à-dire, lui répondis-je en rougissant, que l'on ne gagne jamais à perdre son plumage... sans compensation. Car ça ne peut pas s'appeler un échange...

— C'est bien, mademoiselle Rose ; on se le tiendra pour dit.

Comme les premiers beaux jours s'annonçaient, nous inaugurâmes les promenades en voiture, des promenades à trois, dans l'américaine. Ces promenades avaient lieu hebdomadairement, non pas le dimanche, jour d'oisiveté, voué aux commérages, mais dans la semaine, lorsque Gérard pouvait venir, — ce qui explique que mon père ne nous accompagnât jamais. Il savait, du reste, que personne n'était plus apte que maman à bien surveiller des fiancés; un garde-chiourme eût été plus revêche et plus incommode, mais non plus attentif, je pense. Aussi les sujets de conversation étaient-ils austères, à moins que la banalité n'en fût rassurante. Quand Gérard, en face de nous, ne nous parlait pas de ses soldats, de sa garnison, de l'ennui d'être de semaine ou de surveiller les *classes à pied*, maman sondait sournoisement les opinions philosophiques et religieuses du capitaine. Quelquefois cela devenait amusant, à l'improviste, par suite de la souplesse et de l'incorrigible gaîté de cet aimable compagnon. Il se tirait des plus mauvais pas avec une aisance, une désinvolture prodigieuses. Par exemple, ce n'était point chose facile que de démêler ses convictions, ni de savoir s'il en avait. L'extrême mobilité de ton et de physionomie qui le caractérisait ne permettait guère de surprendre le secret de son esprit. Mais c'était le secret de son cœur qui seul m'intéressait, et celui-là, je m'en étais emparée des longtemps. — Au fond, je crois pouvoir dire que sa philosophie était d'essence bien française et se résumait ainsi : il y a des choses qu'il ne faut jamais approfondir, parce qu'elles sont incompréhensibles et que tout ce qui est incompréhensible est triste ou ennuyeux. Il manifestait une incapacité ou une répugnance consciente et résolue en face de la métaphysique. A part cela, il ne demandait pas mieux que d'aller à la messe, et il nous y accompagna le plus gentiment du monde, toutes les fois qu'il vint nous voir un dimanche ou un jour férié. Même il laissait paraître qu'il lui eût souverainement déplu que je n'y allasse point. C'était assez pour enchanter

ma mère, — et moi aussi. Car, je l'avoue, je n'aimais pas plus que notre officier à creuser ces questions rébarbatives, toutes hérissées d'insolubles difficultés : j'accommodais à la libre tournure de mon esprit les enseignemens pieux que j'avais reçus pendant mon enfance, et je vivais en paix avec ma petite conscience, passablement hétérodoxe, mais foncièrement honnête. — Après tout, assez de gens se mêlent d'argumenter aujourd'hui. Il y en a même beaucoup trop qui pensent, et dont ce n'est point la fonction, et qui attrapent, pour tout salaire, un effort dans le cerveau.

Notre fonction, à Gérard et à moi, c'était présentement de nous aimer ; celle de maman, c'était de nous empêcher, le plus possible, de nous le dire, jusqu'à l'expiration du délai fixé. Et chacun s'acquittait de son devoir à miracle.

Mais il advint que mon père, un dimanche, voulut, par dérogation à nos habitudes, que nous allassions tous nous promener assez loin. Il prétendait mettre à profit l'excursion pour rendre visite à un vieil ami qu'il avait fort négligé, les temps derniers. Gérard était venu déjeuner ce matin-là : j'étais bruyante et remuante comme un loriot, et j'applaudis gaîment.

On était en avril déjà, et le printemps avait été précoce. Le paysage, au bord de l'Aube, — que serre d'assez près la route que nous avions prise, — était un hymne à l'amour. Partout, une verdure tendre, si douce aux yeux que partout on eût voulu s'arrêter ; il semblait que chaque tour de roue vous initiât à des tons plus délicats et plus nuancés dans la gamme des verts. A peine apercevions-nous, sur notre droite, à travers les déchirures d'un lointain embroussaillé et verdoyant, des lambeaux de plaine, unis et mornes dans leur invariable tonalité brune. Sur notre gauche, la rivière paraissait nous fuir en bruissant sous les pâles saulaies, presque chauves encore. Les premières fleurs des champs pointaient dans l'herbe jeune des prés ; quelques-unes même, hâtives, étoilaient déjà les talus du chemin et la marge gazonnée de la rivière. De fraîches émanations aquatiques se mélangeaient dans l'air vif aux senteurs naissantes des prés. — C'était pour moi un double ravissement que cette promenade. Car, si j'étais, comme Gérard, médiocre théologien et pauvre philosophe, j'avais sur lui l'avantage de comprendre ou de sentir la nature, dont on eût dit qu'il ne se souciait mie. Ayant grandi dans ma petite ville, — autant vaut dire au milieu des champs, — ces choses immobiles et cependant vivantes qui peuplent la campagne et ne disent rien aux citadins de profession, me parlaient, à moi, leur vieux langage accoutumé, leur éternel et doux jargon, que venait de rajeunir encore une fois le printemps. Arbustes et folioles, grands arbres et fleurettes, bran-

chages et brins d'herbe, tout jasait pour moi à l'égal des oiseaux, avec l'accompagnement multiple des bruits de l'eau, du vent, de notre voiture, et de la voix de mon fiancé.

Et c'était un poème incomparable avec une musique divine, quoique tout vînt de la terre, — excepté cette grande joie de vivre par un si beau temps et ce désir immodéré d'avoir en abondance des jours pareils dans l'avenir. Car voilà ce qui est vraiment immatériel en nous : la conscience du bonheur et le continuel souci de ce qui sera, — ceci vraie rançon de cela, puisqu'il suffit d'un doute, d'une inquiétude pour gâter la plus belle réalité.

Nous avions quitté l'étroite bande boisée que l'Aube promène avec elle par nos plaines. Le pays que nous traversions était stérile et plat, désolé, désolant comme une steppe. J'entendais autour de moi moins de chansons. J'allais réfléchir, comparer : comparer les deux aspects successifs du paysage, et peut-être aussi, me reportant aux décevantes leçons de mon père, établir un rapport entre ce changement à vue et celui que me réservait ma quatrième ou cinquième année de mariage... Heureusement, une légère discussion, — légère, mais très intéressante, s'éleva entre mon père et ma mère. Il s'agissait de la visite projetée; il s'agissait surtout de savoir si papa la ferait seul, cette visite, ou si maman entrerait avec lui chez les gens vers qui nous roulions bon train et qui étaient pour nous de fort anciennes relations. Maman tenait que nous devions entrer tous. Mais alors, c'eût été une présentation en règle, une visite de fiançailles. Quant à laisser Gérard dans la voiture, ce n'eût pas été gracieux de notre part, en vérité; c'était du moins l'avis de papa, et le mien pareillement.

— La peste soit, ma bonne amie, de tes éternelles convenances! Viens avec moi, puisque tu désires profiter de l'occasion pour t'acquitter, toi aussi, d'un devoir de politesse, qui est en même temps un devoir d'amitié; et laisse ces jeunes gens dans la voiture, que nous aurons soin, sous un prétexte ou sous un autre, de quitter à distance... Que diantre! une jeune fille n'est pas abandonnée, quand elle est avec le cocher de sa famille!

Après une belle résistance, maman finit par céder. Et il fut décidé que Jules, notre vieux serviteur, arrêterait son cheval en un endroit assez joli, qu'on lui désigna, pas trop loin du village à l'entrée duquel s'élevait l'habitation des amis de mes parens, mais pas trop près non plus. Cet endroit formait une oasis dans la plaine; c'était un bouquet de bois partagé en deux par la route et sis un peu en avant des premières maisons du village.

Jules exécuta ponctuellement les ordres reçus : il traversa le petit bois et nous arrêta juste sur la lisière. Mes parens n'avaient pas

deux cents mètres à parcourir pour atteindre le but de leur promenade. Ils s'en allèrent comme ils avaient fait toute leur vie : appuyés l'un sur l'autre, un peu gênés par l'embonpoint, mais encore valides et droits. — Et nous restâmes en présence, Gérard et moi, avec Jules en tiers dans le conciliabule.

Nous étions descendus de voiture en même temps que mes parens. Nous nous mîmes à marcher sur le chemin, en rétrogradant jusqu'à l'autre extrémité du bois. Puis, nous fîmes le même trajet en sens inverse. La voiture nous suivait, d'après mes ordres ; Gérard était à mon côté ; nous causions innocemment. Mais voilà ce vieil imbécile de Jules, qui, au bout de cinq minutes et après s'être assuré que papa et maman étaient entrés dans la maison de leurs amis, s'avise de presser le pas de son cheval, de nous regarder d'un air malin (il le croyait du moins), nous souriant du haut de son siège avec une expression de visage alternativement compatissante et narquoise. Et, comme je l'examinais avec étonnement, ne s'imagine-t-il pas de toucher sa bête et de partir au trot, en nous dépassant! Il filait sans nous avoir dit une parole. Je le hèle ; il se retourne et me crie, dressé sur son siège et me désignant le village du bout de son fouet, qu'il n'en a pas pour la moitié d'un quart d'heure à faire boire l'animal.

Et nous voilà, Gérard et moi, parfaitement seuls, sur une route bordée de bois. Le feuillage n'était pas encore bien épais, mais il l'était assez pour nous isoler de la campagne environnante.

A vrai dire, nous fûmes d'abord tout aussi interloqués l'un que l'autre, quoique la situation fût désagréable pour moi plus que pour mon compagnon. Elle était même tout à fait ridicule, cette situation, si l'on tient compte de l'inqualifiable attitude du grand Jules qui, avec son niais sourire, épanoui sur son honnête figure de vieux campagnard, avait eu positivement l'air de viser à me contenter. Je l'avais bien appelé : mais, confondue, stupide, je n'avais pas articulé le moindre reproche ni la moindre injonction à son adresse. — Il faut avouer, du reste, que des marques de détresse eussent été singulièrement déplacées ou saugrenues.

Gérard, après un silence, me dit :

— Cela vous contrarie que cet homme s'en soit allé avec la voiture?

— Je l'avoue. C'est si bête de sa part!

— Il va revenir, s'il faut l'en croire, dans un instant... Voulez-vous que nous allions au-devant de lui?

Je ne demandais pas mieux : ça nous rapprocherait du village et nous ferait sortir du bois, où nous avions vraiment l'air d'amoureux en maraude. — Je connaissais cet air-là, grâce aux promenades de Zoé avec mon frère.

Arrivés aux derniers arbres, nous nous arrêtâmes. Nous avions en face de nous le village, c'est-à-dire un groupe d'habitations chétives, presque toutes couvertes en chaume et qui semblaient réunies sous la domination de l'unique maison bourgeoise de l'endroit, coiffée, elle, d'une majestueuse toiture d'ardoise. Au-delà et des deux côtés, la plaine, immense et nue.

Un inconvénient des contrées plates, c'est que, à moins d'être seul et abîmé dans sa rêverie, on n'a pas de prétextes pour les contempler. Deux personnes tombant comme en arrêt devant une vaste étendue de pays que rien n'orne ni n'accidente auraient plus de mal à se regarder ensuite sans rire que deux augures de profession, tant elles sentiraient l'invraisemblance de leur extase.

— Quel vilain pays! dit Gérard pour dire quelque chose.

— Prenez garde : c'est le mien, et je l'aime.

— Vous voulez que je l'admire ? Faites alors que je le voie à travers vos illusions ou vos souvenirs... Tenez, asseyez-vous là.

Il me désignait, au bord de la route, à l'entrée d'un champ, une herse abandonnée, dont la large et triangulaire monture de bois formait un siège assez hospitalier.

— Une vraie causeuse ! fit Gérard en s'asseyant près de moi.

Et, souriant, tout à fait à l'aise déjà, il reprit :

— Savez-vous que vous ne paraissez qu'à moitié satisfaite du tête-à-tête, le premier pourtant, ou à peu près, et si imprévu !

— Justement... Trop imprévu, balbutiai-je. Vous verrez que maman ne sera pas contente.

— Ah! cependant, ce n'est pas ma faute.

— Ni la mienne, monsieur, je vous prie de le croire !

— Monsieur!.. et de quel air!.. Voyons, vous n'avez pas peur de moi, je suppose?

Peur? pas précisément... Non, je n'avais pas peur,.. à moins que la peur ne soit conciliable avec le plus délicieux émoi. Mais, ma foi ! j'étais inquiète, très inquiète. C'était devenu chez moi une idée fixe qu'un homme, seul avec celle qu'il aime, en pleine nature, ne saurait se tenir tranquille, être convenable, comme disait maman. Et, si Gérard cessait de l'être, quelle serait ma contenance? Farouche ou résignée, je la pressentais horriblement gênante.

— Il est curieux, Rose, me dit Gérard très doucement et en se penchant pour me regarder dans les yeux, il est curieux de voir à quel point vous êtes parfois en contradiction avec vous-même. Vous avez,.. passez-moi le mot,.. des hérissemens soudains... Tenez, vous voilà, après des semaines d'une intimité charmante et consentie, vous voilà dans l'état où vous étiez sur votre tertre, le jour...

Il se mit à rire de bon cœur à ce souvenir, mais je ne l'imitai que pour la forme. Puis, il reprit :

— Oui, vous voilà en défense. Contre qui, s'il vous plaît? Ce ne peut être contre moi, qui suis votre fiancé, qui vous aime, oh! très tendrement, à coup sûr, mais aussi avec ce respect qu'on doit à celle dont on va devenir le mari, c'est-à-dire l'associé, le protecteur, le confident, l'ami de tous les jours,.. sans parler d'un lien plus doux,.. plus intime...

Il barbotait un peu. Mais aussi ces phrases sont épouvantables à débiter. Le mieux serait de ne pas les dire; seulement, on ne peut pas toujours s'en dispenser. Et, dans la circonstance, je lui savais gré d'y recourir. Il avait parlé de son respect. Son respect! Le mot venait à propos : il me rassurait. — Une fois rassurée, je ne demandais qu'à rire.

— Dites-moi, ce jour,.. le jour du tertre, est-ce que vous m'aimiez avec... tout ce respect-là?

Il fut légèrement saisi, mais à peine. Et, un moment démonté, il me repartit bientôt avec son bel aplomb :

— Non, ce jour-là, je vous aimais comme on peut aimer une inconnue.

— C'est cela : on ne respecte que les gens que l'on connaît... Franchement, pour qui me preniez-vous?

— Ah çà! que croyez-vous?

— Répondez toujours.

— Je vous prenais, à très peu de chose près, pour ce que vous étiez : pour une jeune fille... à aimer.

— A aimer ou à épouser?

J'avais surpris une hésitation qui eût suffi pour me fixer sur la valeur de la réponse qui était faite à mon interrogation captieuse, si ma conviction n'eût été absolument assise déjà. Mais je venais de pécher par excès de malice en insistant et en formulant une nouvelle question, plus propre, celle-là, à m'embarrasser moi-même qu'à embarrasser le capitaine. Il sourit, en effet, et, de son air le plus gouailleur :

— Si je ne vous avais pas considérée comme une jeune fille à épouser, mademoiselle, pour qui ou pour quoi vous eussé-je donc prise, et quelle eût bien pu être mon intention, s'il vous plaît?

Je ne répondis pas et me mis à bêcher la terre à coups de talon, en m'inclinant très bas pour cacher ma confusion.

— Pourquoi, — me dit alors Gérard, du ton caressant et tendre dont il avait usé déjà, — pourquoi me prêter des sentimens très compliqués, lorsque tout est si simple, lorsque tout a été si spontané, si franc dans ma conduite? Je vous ai vue, je vous ai aimée, un peu, beaucoup, passionnément...

Il s'était emparé de ma main, qu'il pressait dans les siennes, et sa voix suivait une gradation qui correspondait avec une exactitude

alarmante aux termes employés. — Voilà tout ce que j'avais gagné à vouloir être trop malicieuse.

Nous devions, assis côte à côte sur notre herse, les mains unies, lui penché, presque agenouillé, moi tremblante et un peu cambrée, pour maintenir entre nous une distance opportune, nous devions former un groupe intéressant ; et je suppose que l'uniforme bleu et rouge de Gérard se mariait le mieux du monde à la peluche loutre de ma jaquette d'hiver. Mais, outre que personne (heureusement!) n'était là pour jouir du tableau, je pensais qu'il y a des poses impossibles à conserver longtemps. Tel était, sans doute, l'avis du capitaine, car, achevant de fléchir le genou, de manière à se trouver face à face avec moi, il répéta :

— Passionnément!.. Vous en êtes bien sûre, n'est-ce pas?.. Rose, parlez-moi... Dites-moi que les réserves ou les réticences dont vous avez surpris la trace dans les éloges qu'on a bien voulu faire de ma personne n'ont pas nui à votre confiance, à votre foi... Croyez-vous que je vous aime, et que je vous aime pour toute la vie?

— Que vous m'aimez? certes. Mais êtes-vous sûr, vous, de ne changer jamais, vous qu'on dit changeant?

— Il faudrait que je devinsse un autre homme pour cesser de vous aimer ou pour vous aimer moins... Mais pourquoi me parlez-vous le langage que tout le monde m'a parlé?

D'un mouvement boudeur, un peu sec, il rejeta ma main et se releva. — J'en fus fâchée, au fond, mais j'en respirai mieux.

— Oui, continua-t-il, pourquoi me dire ce que m'a dit le commandant... et ce que m'a dit... une autre personne encore?

— Une autre personne? Qui donc?

— Devinez.

— M. de Pradieux? fis-je, les yeux baissés.

Le capitaine se contenta de m'adresser un signe de tête affirmatif.

Il vous a donc, encore une fois, parlé de moi?

— Non ; il m'a dit cela le jour où nous avons eu ensemble un entretien décisif.

Et, comme je l'interrogeais du regard avec une curiosité que je ne cherchais point à lui dissimuler, il reprit :

— C'est triste et ennuyeux de ne pouvoir être heureux qu'aux dépens de ses amis...

— Aux dépens, interrompis-je, permettez! Je ne l'ai jamais aimé, moi, M. de Pradieux,.. tout en étant prête à le proclamer charmant.

— Vous ne l'avez pas aimé, soit! Mais, qui sait? En eût-il été de même, si je n'étais pas venu, si je n'avais pas eu la chance de gagner votre sympathie?

— Que vos scrupules s'apaisent : je n'aurais point épousé M. de Pradieux.

— Je veux le croire, je le crois... Mais il est difficile d'exiger de lui la même conviction.

— Cependant, il n'a jamais fait mine de vous disputer la place?

— Non. Il a d'abord pris très bien la chose, me disant, de lui-même, que, simple sous-lieutenant, plus que trop jeune, avec une famille difficile et regardante... Pardon! je répète mot pour mot...

— Allez, allez! ça ne me gêne pas : c'est précisément à cause de sa naissance et du mépris que je lui supposais, à lui et à tous les siens, pour notre petite bourgeoisie, que j'ai évité même de me demander ce qu'il fallait penser de sa personne.

— Eh bien! oui, tout cela est vrai. N'empêche que, dès qu'il a su que mes affaires allaient toutes seules, il s'en est montré presque chagrin... Oh! en galant homme et en bon camarade, car il a eu ce rare mérite, au lieu de bouder et de s'aigrir à l'écart, de me conter amicalement sa peine... Vous savez,.. ou vous ne savez pas, que les hommes sont ainsi : ils s'effacent devant un ami, sans trop de mauvaise grâce, tant qu'il s'agit de préliminaires dont l'issue n'est pas certaine; mais, vienne le succès de l'ami, ils en prennent de l'ombrage ou de la tristesse. Chez Pradieux, il n'y a ni rancune ni acrimonie, je le sais; et c'est bien pour cela que je regrette de ne pouvoir être heureux sans le contrister... C'est un garçon dont l'âme est tendre, je crois, et l'esprit sérieux. Encore une fois, je déplore d'avoir à l'affliger.

— Moi, Gérard, je suis bien aise de voir que vous avez tant de cœur et de délicatesse... Mais, que voulez-vous? nous en serons quittes pour ne pas inviter M. de Pradieux à notre mariage. Et, une fois mariés, nous le verrons le moins possible.

— Oh! je désire que les choses se passent comme si vous ne saviez rien. On l'invitera; s'il ne veut pas venir, il ne viendra pas... Et, plus tard, s'il ne veut pas nous voir, il ne nous verra pas... Mais, que ce soit lui du moins qui prononce là-dessus!

Le trot solide de notre percheron retentissait sur la route. Bientôt, notre trop complaisant cocher eut regagné son poste d'attente — et de surveillance. Mais je n'eus pas l'air de m'en apercevoir : outre que toute espèce de reproches eussent été ou impossibles ou épineux à formuler, je désirais savoir ce que M. de Pradieux avait dit au juste à Gérard, touchant la défiance où l'on se plaisait à tenir celui-ci en face de lui-même et à l'égard de sa propre constance.

— Ainsi, votre ami vous a demandé si vous étiez bien sûr de vous et de vos forces en prenant un engagement... à vie?

— Il m'a dit ceci, textuellement : Écoutez, Parsonnier, si vous ne vous sentez pas amoureux dans l'âme, je vous adjure de ne point

épouser Mlle Chevry... Quelque chose me dit que je ne me pardonnerais pas d'avoir abdiqué toute prétention ni ne vous pardonnerais pareillement de m'y avoir induit, si ma complaisance et votre entraînement ne devaient aboutir qu'à ce vulgaire et navrant résultat : un mauvais ménage... Parce que, vrai ! moi, je serais pour elle un bon mari.

— Et vous avez répondu ?

— Comme à vous-même tout à l'heure.

— C'était bien répondre.

Mes parens nous rejoignirent. On rentra.

Le soir, j'allai à confesse dans la chambre de maman : je lui racontai l'incident de la journée, c'est-à-dire la prévenance inconvenante du vieux Jules. Naturellement, elle jeta les hauts cris. Je ne jugeai point à propos de l'entretenir de M. de Pradieux ; mais, en revanche, je profitai de l'occasion pour lui représenter que, décidément, les plus courtes fiançailles sont les meilleures, et que ces situations ambiguës deviennent intenables, pour peu qu'on les prolonge. Je lui démontrai qu'il est absurde autant qu'impraticable d'interdire à des gens qui vont s'épouser, un jour ou l'autre, de bavarder ensemble à leur guise, mais j'avouai que ces bavardages peuvent, à la longue, blesser les convenances. Bref, je lui mis la puce à l'oreille.

A demi convaincue par mes raisons, ma mère passa chez papa, afin d'en délibérer avec lui. Et, quinze jours plus tard, elle et moi, nous partions pour Paris, avec force caisses à peu près vides, qui devaient revenir pleines. Gérard pensait pouvoir nous rejoindre dans la huitaine. Le mariage, qu'on avança, fut fixé, non plus à la fin de l'année ou aux calendes grecques, mais au commencement de l'été. Tout cela avait été décidé dare dare. — Jules avait du bon. Aussi le sauvai-je d'une disgrâce imminente. Je me promis même de le prendre plus tard, par gratitude, à mon service, — sauf à ne le point distraire de ses attributions naturelles pour lui confier la surveillance de mes filles. Et il est mort, en effet, chez moi, il n'y a pas longtemps, entouré de mes soins reconnaissans.

HENRY RABUSSON.

(La troisième partie au prochain n°.)

LES

HISTORIENS ANGLAIS

II[1].

W.-E.-H. LECKY

1. *The leaders of the Irish opinion*, 1861. — II. *History of the rise and influence of the Rationalism*, 2 vol., 1865. — III. *History of the European morals from Augustus to Charlemagne*, 2 vol., 1869. — IV. *History of England in the eighteenth century*, 6 vol., 1878-82-87.

I.

Un matin de février 1881, l'express de Londres déposa à la petite station d'Ecclefechan, située un peu au-delà de la frontière d'Écosse, un cercueil escorté de quelques hommes en deuil. Rien n'était prêt, dans ce misérable lieu, pour revêtir de solennité ou seulement de dignité cette arrivée funèbre. On posa le cercueil à terre, sous un hangar, et la neige, qui fouettait l'air, eut bientôt moucheté de blanc le drap noir qui couvrait les restes de Thomas Carlyle. L'heure venue, le petit cortège se mit en route vers le cimetière. Là, sans prières, sans discours, au milieu de ce silence qui avait été l'expression suprême de sa doctrine, on descendit dans sa boue natale le corps du premier penseur religieux de ce

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1887.

temps, pendant qu'un vieux paysan, qui avait joué avec lui dans son enfance, murmurait en secouant la tête : « Pauvre Tom Caërl ! quel dommage qu'il ait été un impie ! » Et l'on voit, dans les journaux de l'époque, que deux *gentlemen* semblaient conduire cette pompe et représenter l'histoire en deuil : c'étaient Froude et Lecky.

J'ai esquissé, dans une précédente étude, la physionomie de M. Froude; j'essaie aujourd'hui de faire connaître M. Lecky. Les amateurs de contrastes ne peuvent en désirer un plus complet. Autant le premier de ces deux hommes est âpre, amer, brutal, autant le second est doux, serein, pacifique. L'un s'absorbe dans un passé qui ne revivra pas ; l'autre marche les yeux fixés vers un avenir qui ne viendra jamais. M. Froude croit à l'effort individuel, à l'action intermittente de quelques êtres privilégiés, porteurs d'une mission divine, et qui rayonnent, çà et là, dans l'histoire. M. Lecky croit à la vertu des principes, au progrès indéfini des institutions, dont la marche lente, mais constante et sûre, a ses lois, comme celle des glaciers. Si les doctrines, les méthodes s'opposent, l'antithèse n'est pas moins violente lorsqu'on envisage la carrière des deux écrivains. M. Froude a changé plusieurs fois de maître et de visées ; il a failli se consacrer à l'église, puis au professorat; il s'est cherché dans le roman, dans la polémique, dans le journalisme. Aucun de ces tâtonnemens, aucune de ces anxiétés chez M. Lecky. Il est entré sans hésitation dans la voie qu'il suit encore ; son âge mûr bâtit sur les plans qu'a tracés sa jeunesse. Ainsi, les caractères qui frappent d'abord en lui sont l'unité, la simplicité, la continuité de pensée, la force contenue d'une intelligence maîtresse d'elle-même, qui fait ce qu'elle veut, sait où elle va, et n'a, depuis qu'elle s'exerce, perdu ni une heure ni un effort.

De l'existence personnelle de M. Lecky, je sais très peu de chose, et n'ai point cherché à sortir de cette ignorance. Les dictionnaires biographiques m'apprennent qu'il est né en 1838, et qu'il a pris ses grades universitaires à Trinity-College, Dublin; là s'arrêtent leurs confidences. Je ne me plains pas de cette sécheresse : je la bénis. C'est un plaisir devenu si rare aujourd'hui de pouvoir lire un livre sans en connaître l'auteur, de juger une œuvre directement et en elle-même, sans avoir à étudier ce composé d'organes et de tissus, de nerfs et de muscles d'où elle est sortie, sans la commenter à l'aide de la physiologie, de l'ethnographie et de la climatologie, sans mettre en jeu l'atavisme et les diathèses héréditaires !

Je ne dirai rien du premier livre de l'historien sur les grands Irlandais, Swift, Flood, Grattan, O'Connell, si ce n'est que Flood, par son talent artificiel et son caractère médiocre, ne paraissait pas

appelé à l'honneur de figurer en pareille compagnie. L'auteur semble attacher peu d'importance à son premier né, puisqu'il laisse, depuis tant d'années, le public en réclamer inutilement une nouvelle édition. Il considère sans doute, avec raison, que ses vues historiques sur l'Irlande sont exposées d'une manière plus mûre, plus exacte et plus complète au quatrième et au sixième volume de son *Histoire du* XVIIIe *siècle*. En racontant les destinées de l'ancien parlement de Dublin, j'ai fait des emprunts si considérables à tout ce que M. Lecky a écrit sur l'Irlande, que je suis dispensé d'y revenir aujourd'hui.

Les quatre biographies des grands Irlandais ne trahissaient les vingt-trois ans de l'auteur que par la générosité juvénile de quelques illusions patriotiques. La phrase était ample, nourrie, sobrement colorée ; elle avait déjà cette clarté magistrale, et, par endroits, cette émotion austère et contenue qui est le charme des talens graves. Surtout on y sentait déjà que l'ordre serait la qualité maîtresse du jeune écrivain, qu'en lui un précieux instrument de classification et de généralisation était donné à la science historique.

Je me persuade qu'en s'occupant des questions irlandaises, M. Lecky remplissait un devoir plutôt qu'il ne cédait à un instinct. Sa vocation, — et il le savait déjà, — était d'étudier, dans leur éternelle connexité à travers l'histoire, les problèmes religieux et les problèmes sociaux. De prodigieuses lectures, faites avec méthode, l'y avaient préparé. Familier avec la double antiquité, surtout avec les moralistes, il connaissait intimement les pères et les conciles. Il avait lu tous les théologiens anglais du XVIIe et du XVIIIe siècle, qui forment, à eux seuls, une bibliothèque : car l'anglicanisme compte d'autant plus de théologiens qu'il n'a jamais eu de théologie. Nos philosophes, Voltaire, Rousseau, Mably, Raynal, Condillac, devaient être sans cesse sous sa main, si j'en juge par les copieux extraits qu'il en donne dans tous ses ouvrages. Il avait reçu des leçons encore plus directes de trois ou quatre grands esprits, dont les tendances diverses se corrigent et s'harmonisent en lui : Adam Smith, Edmond Burke, Jeremy Bentham, Auguste Comte. Parmi les contemporains, ceux qu'il devait lire le plus volontiers étaient sans doute Milman et Buckle.

Le doyen Milman est beaucoup moins connu parmi nous qu'il ne mérite de l'être. Voici par quelles paroles touchantes M. Lecky caractérise et honore le maître de sa jeunesse : « Harmonie et symétrie des facultés ; rien de ce qui fait prendre le génie pour une maladie splendide de l'âme... Fervent amour du vrai, large tolérance, mâles et généreux jugemens sur les hommes et les choses ; dédain des triomphes bruyans et de la popularité qu'on achète en

caressant les sectaires ; tendre respect du passé, uni au sentiment vif et pénétrant de la vie moderne. » Le portrait, bien qu'un peu flatté et rédigé en style d'épitaphe, est ressemblant.

Quant à Buckle, il est probable qu'il y a encore, en France et en Allemagne, des gens qui s'attardent à le lire. Pour ma part, je ne puis ouvrir son livre sans être stupéfié de l'immense et méthodique travail de cette fourmi pensante, qui ramasse et emmagasine, brin à brin, des millions de faits, et qui espère construire un Colisée ou un Sérapéum avec des miettes, avec des poussières accumulées. Pauvre Buckle! Un esprit si ingénieux et si faux! Tant de patience et tant de présomption! Tant de solennité dans l'enfantillage! Tant de candeur dans le pédantisme! Encore une fois, pauvre Buckle! Il est mort jeune, il est mort à la peine, mais il est mort convaincu qu'il avait été le Bacon des sciences historiques. Pour lui, en effet, l'histoire doit être une science comme la physique ou l'histoire naturelle. Jusqu'à lui, on a observé des phénomènes, raconté des faits, et l'on s'est cru arrivé. Erreur! on n'a fait que colliger des matériaux, réunir des élémens d'induction : il est temps de tirer des conclusions, de découvrir des lois. Deux petites choses barrent le chemin à Buckle : la volonté divine et la volonté humaine. Il les élimine doucement toutes deux, et les remplace par une fatalité scientifique qui embrasse le monde physique et le monde moral.

Découvrir les lois de l'histoire! L'aventure a tenté beaucoup d'hommes avant Buckle; elle en tentera bien d'autres après lui. M. Lecky, plus qu'un autre, se sentait de l'inclination vers ce genre d'entreprises. Mais pouvait-il admettre, avec Buckle, que l'activité humaine n'a d'autres régulateurs que les influences du climat et de la nourriture; que le bien et le mal ne sont que le flux et le reflux d'une marée qui monte et décroît dans d'étroites et infranchissables limites, que la production de la vertu et du crime est plus régulière que celle du blé et varie suivant des moyennes constantes? Et s'il avait pu admettre tout cela, est-ce que le système ne se réfutait pas lui-même par les erreurs grossières, les ignorances énormes que Buckle propose à ses disciples comme échantillons décisifs d'inductions historiques? Oui, des ignorances! Cet homme, qui avait rangé dans sa cervelle la moitié des volumes du *British-Museum*, savait tout, hormis ce que tout le monde sait. Sur les grands faits de l'histoire, comme la réforme ou la révolution française, il ne voyait pas ce que voit, du premier coup d'œil, un écolier d'Éton ou de Louis-le-Grand (1). J'ai le droit de dire que

(1) Toutes les erreurs de Buckle ne tiennent pas à la fausseté de son jugement. Composant son ouvrage de 1850 à 1860, il condensait les travaux de la génération qui a écrit et pensé de 1820 à 1850. Sa statistique était empruntée à Dufau et à Quételet; sa physiologie était celle de Bichat, d'Esquirol et de Burdach; en ce qui touche

M. Lecky apercevait ces erreurs, puisqu'il en a rectifié deux, et des plus grosses, dans les derniers volumes de son *Histoire du* XVIIIe *siècle*.

On voit maintenant à quoi lui servirent Milman et Buckle. Le premier marquait le but à atteindre; le second montrait l'écueil à éviter. Il résolut d'être ce qu'eût été Buckle s'il avait cru à l'âme, ce qu'eût été Milman s'il n'avait pas porté l'habit de clergyman.

Lorsqu'on veut rendre compte de ces deux œuvres importantes, parues à quatre ans de distance : l'*Origine et l'influence du rationalisme*, l'*Histoire de la morale européenne d'Auguste à Charlemagne*, on est tenté d'intervertir l'ordre de publication et de parler de la seconde avant d'aborder la première. Mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit que, de ces deux livres, celui qui a paru d'abord devait réellement être pensé et écrit avant l'autre. Combien d'intelligences ont suivi la même route! On est jeune, on s'élance fièrement dans la vie intellectuelle; on voit s'ouvrir, devant la raison victorieuse, des perspectives indéfinies. Puis, après un premier mécompte, — il y en a dans le domaine de la pensée pure comme dans tous les autres! — un sentiment de justice, précurseur du regret, nous fait remonter vers les progrès réalisés avant nous, vers les générations qui ont cru au lieu de raisonner, et n'en ont pas moins agi. On s'attarde dans ces anciennes étapes de l'humanité, on voudrait les revivre!... M. Lecky comprend et exprime si bien ce sentiment qu'on peut bien se demander si, dans une certaine mesure, il ne le partage pas.

Dans son premier livre, l'historien raconte comment ont été successivement sécularisés ou, pour employer un mot plus neuf, laïcisés l'un après l'autre, l'art, la loi, le gouvernement; comment, en un mot, la société civile s'est séparée de la société religieuse, qui l'avait longtemps portée dans son sein, nourrie de sa substance, fait vivre de sa vie. Lente et mystérieuse opération, visible pour nous qui la regardons à des siècles de distance, invisible pour ceux qui ont été contemporains du phénomène! Comment les hommes ont-ils, par exemple, cessé de croire à la sorcellerie et aux miracles? Est-ce à la suite de quelque grand déchirement dans les consciences, de quelque grande bataille d'opinion où ceci a vaincu cela? Non, mais par une transformation imperceptible et continue, qui, à la longue, a créé aux âmes une nouvelle atmosphère, et cette atmosphère, c'est le rationalisme. Ne pas croire aux miracles a d'abord été l'excentricité dangereuse de quelques-uns, puis le signe distinctif des classes éclairées; aujourd'hui, les ignorans rejettent

l'histoire de la philosophie, il se référait à Cousin et à Tennemann. Plus d'un, parmi ces auteurs, a perdu de l'autorité : la valeur du livre de Buckle a diminué d'autant.

sans preuves les miracles, comme, sans preuves, ils les admettaient autrefois.

Le rationalisme n'est pas le christianisme vaincu, mais le christianisme réformé. Par ce mot, M. Lecky donne à entendre que le protestantisme a un instant joué ce rôle, mais qu'il l'a perdu, le jour où il s'est arrêté à cette insuffisante et pitoyable doctrine « que les miracles avaient cessé. » M. Lecky laisse entrevoir, — ceci n'est qu'une concession prudente faite à l'esprit de son temps et de son pays, surtout à de précieuses amitiés, — que la religion protestante, avec un Milman ou un Kingsley, peut reconquérir le terrain perdu par un Butler ou un Paley. Quoi qu'il en soit, le christianisme sera progressif ou ne sera pas. L'écrivain croit voir (il y a vingt-cinq ans, ne l'oublions pas !) les deux écoles qui discutent pour et contre les preuves historiques de la religion chrétienne, tomber dans le discrédit ; il voit se dégager chaque jour le christianisme, qui n'est que Dieu reflété dans la conscience. « Les dogmes passeront ; le christianisme, débarrassé de l'intolérance et de l'esprit sectaire qui l'ont longtemps défiguré, s'élevant au-dessus de la sphère des controverses, brillera dans toute sa splendeur morale et prendra sa position véritable et définitive, comme religion individuelle et non dogmatique : ce sera un idéal et non un système. » L'image qui vient de s'esquisser dans cette phrase se précise et se poétise à la fois dans un autre endroit du livre : « La vérité religieuse est le soleil ; les dogmes sont les nuages qui l'obscurcissent. L'insecte qui ne vit qu'un moment peut croire que cette ombre est éternelle ; pourtant ces nuages se meuvent et varient au moindre souffle qui traverse l'atmosphère. Ils se confondent, puis se séparent pour prendre des formes et des dimensions nouvelles. A mesure que le soleil, au-dessus d'eux, croît en puissance, il les traverse et enfin les absorbe. Ils pâlissent, s'enfuient, disparaissent, et, bien au-delà de la place qu'ils ont occupée, le regard plonge et se perd dans l'infinité glorieuse. »

Dans son premier livre, M. Lecky avait écrit ces mots : « Jusqu'aux croisades, le christianisme a été un bienfait sans mélange, *an unmixed blessing.* » Les deux volumes sur l'*Histoire de la morale européenne d'Auguste à Charlemagne* sont le développement et la justification de cette phrase. Le rationalisme a donné au monde la liberté intellectuelle ; le christianisme lui avait apporté la loi morale : l'œuvre double de l'historien se résume en ces deux affirmations.

Avant de faire l'histoire de la morale, il semble nécessaire de la définir et d'en indiquer les caractères. M. Lecky a donc jeté en tête de son livre une analyse ingénieuse et complète des différens systèmes qu'il ramène à deux : la morale du dévoûment et la morale

de l'intérêt, en d'autres termes la morale chrétienne et la morale utilitaire. Lorsqu'il s'agit de poser le caractère obligatoire de la loi morale ou d'identifier l'idée du beau avec l'idée du bien, M. Lecky raisonne et conclut avec les spiritualistes. Mais voici en quoi il s'éloigne d'eux. Lorsque les spiritualistes ont réfuté le benthamisme, ils supposent la notion de l'intérêt foudroyée, rejetée dans le néant, comme si elle ne s'était jamais produite ou n'avait jamais contenu une parcelle de vérité. M. Lecky se garde bien de commettre la même faute. L'utilitarisme n'est plus une doctrine, mais un fait. Nos sociétés, qu'on le déplore ou qu'on s'en applaudisse, sont utilitaires. Il faut donc, en même temps qu'on réfute la doctrine, accepter le fait, et le réconcilier avec un idéal chrétien de dévoûment, de sacrifice et de vertu. Cette conciliation est nécessaire pour que la religion ne devienne pas une pure forme, la morale une curiosité historique, une loi tombée en désuétude, ou, pis encore! pour que la société ne se forme pas une morale des appétits, inavouée mais souveraine, qui, pour n'être écrite nulle part, n'en serait pas moins obéie partout. C'est pourquoi M. Lecky, après avoir refusé la première place à la notion de l'intérêt, lui accorde la seconde. Il la subordonne à l'idée morale, comme la raison et les sens se subordonnent à la conscience. Cet esprit, éminemment réglé, veut voir dans l'homme, — et tant pis pour l'homme si c'est une illusion! — une hiérarchie de besoins, de facultés et de devoirs, sorte de pyramide au sommet de laquelle rayonne l'idée de la beauté morale.

A cette partie théorique, riche en aperçus originaux et en subtiles analyses, succède l'histoire proprement dite. C'est ainsi qu'entre en jeu le rare instrument de classification, la machine à ranger les faits, que j'ai déjà fait pressentir. Comme Peau-d'Âne regarde avec stupeur les écheveaux se débrouiller d'eux-mêmes autour d'elle, le lecteur est étonné de voir se coordonner et s'expliquer les élémens complexes et disparates de la morale antique, sans que l'ordre logique ait jamais à récriminer contre l'ordre chronologique. Le stoïcisme agissant, exclusivement romain, de Cicéron et de Panétius, cède la place au stoïcisme sentimental, qui procède de l'influence hellénique, et que caractérisent les noms de Plutarque et de Sénèque. Cette époque a son point culminant dans Marc-Aurèle, et finit presque aussitôt avec les rhéteurs dans la casuistique et la sophistique. Et, dans ce grand vide laissé par la disparition du stoïcisme, se produit un réveil religieux, qui trouve un aliment dans le néoplatonisme combiné avec les dogmes égyptiens. La masse humaine répudie avec violence la triste et hautaine croyance de Posidonius et de Caton; l'horreur de la mort, que le stoïcisme regardait comme une délivrance, éclate pour la première fois avec

une passion, une énergie irrésistibles ; la notion d'une autre vie s'empare de toutes les âmes.

Les uns pratiquent le sabbat des juifs ; les autres adorent Mithra, Isis et Sérapis. La pompe des processions séduit les yeux ; l'attrait des rites nocturnes saisit les imaginations. En hiver, au point du jour, les femmes romaines brisent la glace du Tibre pour faire les ablutions sacrées ou font à genoux le tour du champ de Tarquin. L'antique, l'étrange Pythagore, est remis à la mode. C'est à ce moment que le christianisme s'offre à l'humanité, avec des élémens de puissance et d'attraction jusque-là inconnus. « A la différence du judaïsme, il ne portait point d'entraves locales et s'adaptait aux besoins de toutes les nations et de toutes les classes. A la différence du stoïcisme, il faisait appel aux affections de la manière la plus vive et offrait tout le charme d'un culte. A la différence des croyances orientales, il alliait aux mystérieux attraits de ses dogmes un pur et noble système de morale, et se montrait prêt à le réaliser dans la pratique. Il inaugurait l'universelle fusion des classes, la fraternité des races ; il proclamait la sainteté de l'amour. Pour l'esclave, c'était la religion des souffrans et des opprimés. Pour le philosophe, c'était à la fois la haute morale des derniers stoïciens et les plus beaux rêves de l'école platonicienne, développés et précisés. A un monde altéré de prodiges, la religion chrétienne apportait une histoire pleine de merveilles... A un monde qui sentait le corps social tomber en ruines et que l'avenir inquiétait, elle prophétisait la prochaine destruction du globe, avec la gloire sans fin pour ses adeptes et l'éternelle douleur pour ses ennemis. A un monde las de contempler ce froid idéal que Caton avait incarné et que Lucain avait chanté, elle présentait un idéal de compassion et d'amour. A un monde, enfin, déchiré par le conflit des philosophies et des dogmes, elle imposait sa doctrine, non plus comme une spéculation humaine, mais comme une révélation divine, dont l'autorité était dans la foi bien plus que dans la raison. » A tous ces élémens de succès, il faut ajouter, avec l'historien, que l'église était un corps admirablement organisé et cimenté par un dévoûment qui dépassait celui du patriotisme. « Ainsi, conclut M. Lecky, l'établissement du christianisme, bien loin d'être un miracle, est le mieux préparé, le plus logique, le plus nécessaire de tous les grands faits de l'histoire. »

Sont-ce là des découvertes? Ces idées sont-elles neuves ? Assurément non. L'étaient-elles il y a dix-huit ans? Pas davantage. Où donc est le mérite de l'écrivain ? Il consiste, si je ne me trompe, dans l'ampleur, dans la netteté, toutes didactiques, de l'expression, dans ces énumérations si vastes et si complètes, enfin dans cet art

de résumer éloquemment, qui paraissait autrefois le secret des maîtres.

Lorsqu'on voit, comme M. Lecky, le vide que le christianisme est venu combler dans l'âme humaine, comment ne pas voir le vide qu'il y laisserait en se retirant? S'il ne s'agit que de rendre l'humanité heureuse, s'écrie l'historien-philosophe, rendez-nous les vieilles croyances! « Créant des besoins qu'elles peuvent seules satisfaire et des craintes qu'elles peuvent seules calmer, elles font sentir toute leur puissance consolatrice dans ces heures de langueur et de trouble où elle est le plus nécessaire. Nous devons bien plus à nos illusions qu'à notre science. Notre imagination, qui bâtit toujours, fait plus pour notre bonheur que notre raison, qui détruit sans cesse. L'amulette que le sauvage presse sur sa poitrine, l'image de piété qui est censée protéger une pauvre chaumière, donnent à l'âme une consolation plus réelle, aux heures sombres, aux heures de souffrance, que les plus grandioses théories de la philosophie. Quel est le premier besoin du cœur? C'est de trouver où se prendre, où s'appuyer. Quelle est la première condition du bonheur pour les âmes ordinaires? C'est d'être affranchies du doute... Il n'y a pas d'erreur plus grave que de s'imaginer que les croyances douces resteront quand les croyances terribles auront disparu. » Non, non, tout périra ensemble, et « celui qui introduit dans le monde la conscience de notre ignorance et le déchirement du doute, celui-là se condamne lui-même et condamne les autres à des tortures qui survivront longtemps à la période de crise et de transformation. « D'où vient, disait la femme de Luther, que, dans notre ancienne foi, nous pouvions prier avec tant de ferveur et de joie, tandis que, dans notre foi nouvelle, nos prières sont si rares et si froides? » Et Sérapion, l'innocent et candide hérétique, le pauvre vieux moine, qui adorait un Dieu tout humain! Lorsqu'on l'eut détrompé, il s'inclina humblement devant l'autorité de l'église, puis il s'agenouilla au pied de l'autel, mais il ne put prier et fondit en larmes, en s'écriant : « Vous m'avez privé de mon Dieu! » Et le cri de ce vieillard, le plus simple, le plus naïf et le meilleur des idolâtres, retentit à travers les âges, et on croit entendre la foule humaine, révoltée contre les penseurs impérieux qui la guident, s'écrier avec Sérapion : « Vous m'avez privé de mon Dieu! »

A part l'infirmité de ma traduction, et à ne considérer que l'accent qui l'anime, cette curieuse page fera songer plus d'un lecteur à M. Renan. Pourtant la comparaison serait décevante, à la fois flatteuse et injuste pour M. Lecky. C'est un peu la mode de parler cavalièrement de M. Renan. Les jeunes gens qui ont leur chemin

à faire et leur « grand homme » à *éreinter*, le prennent volontiers pour cible. Ils le raillent sur sa virtuosité; comme s'il était défendu d'être à la fois un penseur, un érudit hors ligne et un virtuose! Je ne m'associerai pas à ces légèretés de la jeune critique envers un de nos maîtres, mais je dois à M. Lecky de déclarer qu'il n'est pas un esprit négatif. C'est un positiviste chrétien : il est positiviste, puisqu'il supprime la métaphysique et le surnaturel, et il se croit chrétien, parce qu'il rend justice à la grandeur historique du christianisme et qu'il donne à sa morale la prééminence sur toutes les autres. Et si je dis qu'il est moitié positiviste, moitié chrétien, cela ne signifie pas qu'il n'est, au vrai, ni l'un ni l'autre. mais qu'il entend être, vigoureusement et nettement, l'un et l'autre, et que du mélange des deux, il fait sortir l'idée du progrès. Il nous reste à voir quelle application il a faite de cette théorie à l'histoire de son pays.

II.

Le terrain choisi par M. Lecky pour ses expériences historico-philosophiques fut le XVIIIe siècle. Ce n'était pas une terre vierge, tant s'en faut, et l'explorateur devait s'attendre à trouver « des pas dans son île. » Mais ces empreintes étaient-elles de nature à le décourager? Quelqu'un avait-il pris possession du sujet de façon à rebuter à jamais les nouveaux arrivans?

Le récit de Macaulay s'arrête, on le sait, au seuil du XVIIIe siècle. L'histoire de l'archidiacre Coxe n'est qu'une lourde et plate apologie de Walpole. L'*Histoire parlementaire* résume fidèlement les grands débats des chambres, mais laisse dans l'ombre, comme de raison, les faits militaires et les négociations diplomatiques. Il y a cinquante ans, lord Stanhope (alors lord Mahon) écrivit une histoire d'Angleterre au XVIIIe siècle, laquelle, faute de mieux, est restée classique. Elle s'ouvre par un rapide résumé du règne d'Anne Stuart, et se poursuit sans interruption de 1714, date de l'accession des Brunswick, jusqu'au traité de Versailles, qui termine la guerre d'Amérique. Cette histoire manque des deux choses que l'on prise le plus aujourd'hui, l'érudition et la philosophie. L'auteur est un bon homme et un grand seigneur, petit-fils, neveu ou cousin de ceux dont il raconte les actes, invinciblement attaché à la tradition, profondément respectueux des personnes royales. Il juge les hommes d'après le succès, *sequitur fortunam... et odit damnatos.* Quiconque échoue s'est trompé, et quiconque s'est trompé a tort. Il voit tout par les yeux de son parti, comme s'il prononçait un discours dans le parlement au lieu d'écrire un livre sur des événemens passés :

dans cette histoire, le bon Dieu lui-même est un whig modéré. Le style est clair, mais uniformément médiocre et quelque peu suranné. Çà et là, quelques innocens sarcasmes comme on s'en permet dans la bonne compagnie. Tel celui-ci : « Le peuple attend tout de son idole lorsqu'elle arrive au pouvoir, par exemple d'augmenter le revenu public en diminuant les impôts. » Ou encore celui-ci : « Swift avait accusé la duchesse de Somerset d'avoir les cheveux rouges et d'avoir fait mourir son premier mari. La seconde de ces accusations était mensongère, la première n'était que trop fondée. Or une femme pardonne plus malaisément une vérité désagréable sur sa personne qu'une accusation calomnieuse contre son caractère. » Ce qui domine, remplit, inspire tout l'ouvrage, c'est la joie naïve d'être Anglais, d'appartenir à la première nation du monde, tandis que d'autres, pauvres gens! naissent Français ou Allemands, Espagnols ou Italiens; c'est une conviction sereine que la Providence arrange toute chose au mieux des intérêts britanniques, et que, jusqu'aux vices des rois, jusqu'aux sottises des ministres, jusqu'aux stupides entraînemens de la foule, tout doit, en fin de compte, porter un fruit, produire un progrès pour le peuple élu.

Si j'ajoute qu'à l'époque où écrivait Stanhope, ni le *British-Museum*, ni le *Record-office*, ni les Archives des grandes familles, ni les Archives continentales n'avaient encore livré la dixième partie de leurs secrets, on comprendra que M. Lecky pût légitimement se croire appelé à écrire une nouvelle histoire du XVIIIe siècle. En prenant pour lui et en racontant avec détail les menues intrigues ministérielles, les conspirations de cour et de parlement, les allées et venues des agens diplomatiques, les mouvemens des armées, la vie législative au jour le jour et les mille petits incidens sans portée et sans lendemain dont est faite l'existence nationale. Stanhope avait laissé d'avance à son successeur les larges perspectives historiques, et l'étude de ces grands courans d'opinion qui transforment les institutions et les mœurs. L'annaliste avait déblayé le terrain pour l'historien véritable.

Il est aisé de dire les causes qui nous ramènent toujours, nous autres Français, à l'étude curieuse et passionnée de notre XVIIIe siècle. C'est d'abord une raison d'esthétique, et bien des gens, qui ne s'en doutent guère, y sont très sensibles. Le XVIIIe siècle les intéresse, comme toute action dramatique bien conçue; c'est une pièce suivant notre goût présent, une haute comédie qui se tourne en drame. Sur beaucoup, — et j'avoue être de ceux-là, — ce siècle magique exerce un autre genre d'attrait : c'est, dans l'histoire de notre société, une heure délicieuse et qui ne sonnera pas deux fois; c'est le point culminant de notre langue et de notre race, le moment où la France a été le plus française. Enfin, pour le grand

nombre, le XVIIIe siècle a le mérite suprême d'avoir préparé celui-ci. Nous sommes sortis de ses entrailles : il nous a conçus dans l'ivresse et enfantés dans la souffrance. Mauvais ou bons, nous sommes ce qu'il nous a faits. Mais le XVIIIe siècle anglais, où chercher son unité, sa signification, son attrait? Où trouver le fait saillant qui caractérise le siècle?

Les victoires de Marlborough? Mais leurs conséquences ont été, en partie, annulées par la bataille de Denain. La fondation de l'empire des Indes? C'est un pur accident, l'œuvre personnelle de deux hommes de génie, Clive et Warren Hastings. L'extension des colonies américaines? Mais, presque aussitôt après, ces colonies se disloquent ; la plus belle partie en est irrévocablement perdue pour la métropole. La découverte de l'Australie? Mais qui donc, en 1788, prévoit l'immense portée de cette découverte? Cherchons maintenant à l'intérieur du royaume. Certes, le réveil religieux, provoqué par les Wesleys et par Whitefield, est un fait social considérable dont je ne veux pas amoindrir la portée ; il rouvre des sources d'émotion intime, taries ou bouchées pendant soixante-dix ans, pour ces classes de petite bourgeoisie qui sont les réservoirs de la force nationale. Mais enfin le *revival* de 1750 n'est pas un progrès suivant le cœur de M. Lecky : c'est un rajeunissement de la vieille foi, un pas en arrière, un retour au passé. Sera-ce la littérature ou l'art qui donnera au XVIIIe siècle anglais son originalité? L'art, avec Hogarth, suit, d'un crayon lourd et sans grâce, les contours de la réalité, et reproduit avec une cruelle exactitude les scènes les plus vulgaires de la vie. Ou bien, avec Reynolds, il compose, suivant de mystérieuses recettes, et enferme dans de petites fioles étiquetées le teint de toutes les jolies femmes de l'Angleterre : de ces fioles sortiront ces chairs roses et nacrées que vous admirez encore et qui mirent tant de guinées sonnantes dans la poche du peintre. Si l'art veut s'élever plus haut avec Barry, on lui tourne le dos et il meurt de faim. La littérature? Elle est toute d'emprunts et de reflets. Un comédien, Garrick, ose ressusciter Shakspeare, mais avec quelles précautions et sous quels déguisemens! Pendant vingt-cinq ans, Johnson, un vieux pédant à moitié fou, est le dictateur des lettres anglaises. Pour trouver un accent original, il faut aller chercher dans leur boutique De Foë et Richardson, en qui s'annonce le génie de l'observation morale, ou surprendre derrière sa charrue Burns, le paysan du comté d'Ayr, qui compose des chansons sublimes, rythmées par le pas de ses bœufs. Le reste vaut à peine l'honneur d'être nommé.

Demanderons-nous à l'Angleterre du XVIIIe siècle cette élégance de mœurs, cette fleur de civilisation mondaine qui s'épanouit dans nos salons français du même temps? Nous ne trouverions rien de

semblable. Portez les yeux en haut, regardez les princes, qui sont les *leaders* naturels de la société anglaise. Il y en a eu de plus infâmes, il n'y en a pas eu de plus vulgaires ni de plus bas que les deux premiers rois hanovriens. Le premier déteste ses sujets et n'entend pas un mot d'anglais; le second le baragouine à grand'peine ; tous deux sont des étrangers dans leur propre royaume. « George Ier, nous dit Macaulay, n'aimait que deux choses : le punch et les grosses femmes. » Son fils, un petit rougeaud aux sourcils blancs, exhale une odeur de corps de garde encore plus prononcée que son beau-frère, Frédéric-Guillaume de Prusse. On le surnomme le capitaine George : le « caporal George » eût suffi. Sa femme, Caroline d'Anspach, mêle ses jurons aux siens... Autour d'eux, comme dans les vieilles cours allemandes, l'extrême étiquette alterne avec l'extrême grossièreté. Une des filles d'honneur voyant approcher le roi, qui, en amour, ne connaît que l'éloquence des mains, et ne se trouvant pas en humeur ou en condition de céder, croise les bras sur sa poitrine et crie : « A bas les pattes! » Une autre, impatientée de voir qu'il fait sonner des guinées dans sa main en la regardant, prend les pièces d'or, les lui jette au nez. Une troisième retire la chaise du roi au moment où il va s'asseoir : voilà sa majesté par terre, et toutes de rire! Ces filles sont courtisées à peu près comme celles qui versent à boire aux Lascars et aux Maltais dans les cabarets de Wapping; elles reçoivent et rendent le feu de cent regards impurs, qui disent tous clairement la même pensée. Dans leurs rangs, les scandales sont fréquens. Une d'elles étant devenue enceinte, trois hommes, dont deux princes du sang, se disputent la paternité de l'enfant. En regard des maîtresses de Louis XV, placez celles des deux premiers George. La d'Aiguillon a du cœur, la Pompadour a de l'esprit. Quelle qualité découvrir chez la Schulembourg, bombardée duchesse de Kendal, et chez la Kilmansegg, fagotée en comtesse Darlington, deux vieilles créatures rapaces et dégoûtantes, qui s'enrichissent de la ruine publique, au moment du krach de 1720? Et quelle piteuse figure fait, à la cour de George II, cette pauvre lady Suffolk, maîtresse du mari et souffre-douleurs de la femme! Lorsqu'à la fin, fourbue, malade, infirme, lasse de sa double servitude, de sa double ignominie, elle demande en pleurant son congé, la reine la retient impitoyablement à la chaîne. Il faut que le roi s'écrie : « Ne me débarrassera-t-on pas à la fin de cette vieille sourde? »

Aucune croyance religieuse, aucun sentiment de famille. George Ier est, pendant trente-six ans, le geôlier de sa femme, Sophie-Dorothée. Il hait mortellement son fils, qui le rendra au sien. Caroline souhaite malheur à son premier-né, Frédéric, prince de Galles : « Est-ce que la mort ne nous délivrera pas de cette canaille? »

Cette même Caroline a un chapelain, qui, le matin, marmotte une prière, dans l'antichambre, devant la statue de Vénus : la reine, à qui on passe la chemise dans le cabinet de toilette voisin, est censée écouter à travers la porte entre-bâillée, et les femmes de chambre répondent *amen*. Lorsqu'elle va mourir, Walpole insiste auprès du roi pour qu'elle reçoive les sacremens : « Faites-en la farce, dit-il avec bonhomie;.. l'archevêque lui jouera cela très bien. Ce sera très court, et ne fera à la reine ni bien ni mal, mais cela fera plaisir à ces braves gens qui nous regarderaient comme des athées si nous ne faisions pas semblant d'être aussi bêtes qu'eux ! » Thackeray demande qu'on lui montre, dans cette cour, un seul honnête homme, une seule honnête femme. Il se répond à lui-même que cet honnête homme et cette honnête femme sont introuvables. Et voici, sur ce vilain monde, son verdict final : « Ni dignité, ni savoir, ni moralité, ni esprit. »

Les hommes d'état se présentent, en pleine ivresse, à la table du conseil ou aux délibérations du parlement. Il faut humecter longtemps, avec des compresses d'eau froide, les tempes du chef de l'opposition, qui doit prononcer un grand discours et qui ne peut se tenir sur ses jambes. Le chef du cabinet dit à son collègue, assis à côté de lui sur le banc des ministres : « Où diable s'est fourré le *speaker ?* Je ne puis pas le voir. » Et le collègue, qui est dans le même état, répond : « Moi, j'en vois deux ! » Interrogez les souvenirs de Gibbon : il vous dira qu'on boit jour et nuit à l'université d'Oxford. Les professeurs s'enivrent avec leurs élèves, les seigneurs avec leurs fermiers, les médecins avec leurs malades, les pasteurs avec leurs ouailles, les pères avec leurs filles : à minuit, toute l'Angleterre roule sous la table. Dirai-je les jeux des mohocks, ces jeunes gens de grande famille qui arrêtaient les femmes le soir dans les lieux déserts, les dépouillaient, les suspendaient par les pieds, ou les enfermaient dans des tonneaux pour les faire rouler sur des pentes rapides ? Raconterai-je les cérémonies impies et obscènes de cette confrérie que préside Francis Dashwood, un moment chancelier de l'échiquier sous George III, et où lord Sandwich, plusieurs fois chef de l'amirauté, administre la communion à un chien suivant tous les rites de l'église anglicane ? Les femmes trichent au jeu, s'entassent au « combat de coqs » avec la populace de Londres. Beaucoup descendent si bas dans la débauche que l'œil attristé du moraliste ne peut plus les suivre : il faudrait un pornographe de profession pour décrire les amours d'une lady Vane, d'une lady Macclesfield, d'une duchesse de Kingston.

Vers la fin du siècle, sous un roi honnête homme, la décence et la politesse font des progrès, mais on s'aperçoit toujours que, selon le mot de Chesterfield, les grâces ne sont pas natives de la Grande-

Bretagne. Est-ce vraiment de la conversation, ces propos qui s'échangent à la table de Reynolds, ou à Bath, dans le *Pump-room?* Comparés à « la Paroisse, » au salon du Deffand, ou même à la chambrette de Mlle de Lespinasse, où il s'est dit tant de jolies choses, que sont les bureaux d'esprit où nous conduit miss Burney, sinon des potinières de province? Et quand je cherche l'équivalent de ces soupers inimitables où l'éloquence et l'esprit coulaient à torrens, et dont le souvenir échauffait jusqu'au froid Talleyrand, je découvre dans une salle de la « Tête du Turc, » au milieu d'un nuage de tabac, une douzaine d'hommes, la pipe aux dents, entourés de pots de bière vides. C'est l'élite intellectuelle du pays. Je referme bien vite la porte, et je m'éloigne, renonçant à trouver parmi ces gens-là cette science de vivre, cet art de causer, ce génie de la sociabilité, qui rendaient si séduisante notre vieille France, à la veille du jour où elle disparut.

III.

Ainsi revient forcément la question : où est l'intérêt, où est la grandeur du XVIIIe siècle anglais? Il est temps de répondre avec M. Lecky. Le XVIIIe siècle anglais est intéressant, et il est grand, parce qu'il a *fait* l'Angleterre aristocratique et libre, qui s'est si magnifiquement épanouie pendant la première moitié du XIXe, comme le XVIIIe siècle français a fait la France démocratique et égalitaire où nous vivons. Seulement la France est reconnaissante et l'Angleterre est oublieuse. La France continue et souvent exagère l'œuvre de Rousseau et des encyclopédistes; l'Angleterre marche depuis trente ans au rebours de la pensée de Burke et des deux Pitt. Elle fait plus : elle ignore tout ce qu'elle doit au XVIIIe siècle pour dater ses libertés et ses gloires de la révolution de 1688. M. Lecky a détruit la légende de 1688, rendu à cet événement tant célébré ses proportions vraies. Beaucoup de gens regretteront une erreur à laquelle ils s'étaient habitués depuis l'enfance. En France surtout, nous aimons les dates décisives, les périodes nettes, bien coupées. Cela flatte notre goût pour la symétrie, cela est d'une belle ordonnance, cela est commode pour apprendre l'histoire aux enfans : car les révolutions qui durent un jour se gravent mieux dans la mémoire que celles qui durent un siècle. Et pourtant cet acte d'intelligence et de courage sera le mérite durable du beau livre de M. Lecky.

Cette révolution n'est donc pas née d'une explosion du sentiment populaire contre les théories du droit divin, comme on nous l'enseignait jadis, d'après Macaulay, et comme aimait à le professer chez nous l'école doctrinaire, charmée d'établir un parallèle

flatteur entre 1830 et 1688. Non, 1688 a été fait en haine de la religion romaine et de l'influence française. Double haine qui se ramène à une seule : car la grande, l'unique objection des Anglais au catholicisme, — on ne saurait trop le répéter et le maintenir contre toutes leurs affirmations, — c'est que cette religion a pour chef un prêtre italien, et qu'elle a, au XVIIe siècle, pour principal champion le roi de France. Jacques ou Guillaume, au fond, qu'importe ! On ne renverse pas le premier parce que c'est un incapable et un fou, on ne choisit pas le second parce qu'il est le souverain le plus intelligent et le plus éclairé de son époque : on remplace un prince catholique par un prince protestant, un pensionnaire de Louis XIV par un ennemi de la France. Rien ne ressemble moins à l'enthousiasme que les marchandages qui précèdent l'avènement du prince d'Orange, et que Burnet, tout gascon qu'il est, se voit obligé de nous raconter. Accepté avec répugnance, il est servi avec une mauvaise volonté évidente. Comme le prince Albert, Guillaume reste jusqu'à la fin un intrus, et ces temps-là étant plus rudes que les nôtres, on le lui fait durement sentir. Ses ennemis siègent dans son conseil, ses défenseurs, rares et clairsemés, ont, comme le pauvre De Foë, pour récompense le pilori. De là l'amère tristesse du couple royal, mise en lumière par la publication récente des lettres de la reine Marie, tristesse qui est compliquée en elle par d'horribles scrupules religieux, par les remords cuisans et mérités d'une fille qui a détrôné son père.

Il n'y a, comme le remarque très bien M. Lecky, que deux politiques extérieures pour l'Angleterre : ou bien une paix qui développe le travail et la richesse, ou bien une guerre qui assure, en cas de succès, des avantages maritimes et coloniaux. Guillaume n'apportait à ses nouveaux sujets ni cette paix ni cette guerre. Engagée dans une grande lutte continentale, l'Angleterre vit son commerce tomber à rien, ses impôts monter, en vingt ans, de 2 millions de livres à 6; sa dette publique passer de 1,600,000 liv. à 52 millions. Elle n'avait fait que changer de sujétion ; au lieu de servir l'ambition française, elle servait les intérêts hollandais (1), et voilà les premiers fruits de cette glorieuse révolution !

Elle avait été faite contre les vœux des cinq sixièmes de la nation; mais combien ne devint-elle pas plus impopulaire, lorsqu'on vit se développer ses coûteux résultats? On l'étaya avec trois mensonges, que l'on choisit énormes et stupides, l'expérience ayant démontré aux hommes d'état que ce sont ceux-là qui servent le mieux en politique. Aux gens d'église et aux dévots, on répétait que le préten-

(1) On ruina l'industrie des toiles en Irlande au profit des Hollandais. Voir Molyneux et Swift.

dant, étant catholique, persécuterait les protestans. Jacques III avait répondu : « La fidélité que je garde à mon Dieu peut faire voir quelle fidélité je garderais à mon peuple, si j'avais juré de respecter ses lois et ses croyances. Ce que les Anglais me demandent, je le demande aux Anglais : la tolérance. » Mais le gouvernement avait grand soin que ce noble langage ne parvînt pas à son adresse. Aux gens de commerce et de finance, on assurait que, si le chevalier de Saint-George montait sur le trône, la banque d'Angleterre serait désavouée, que la dette publique, démesurément grossie sous Guillaume et sous Anne, ne serait pas reconnue. Avec le peuple, on employait d'autres moyens. On lui contait que le prétendant était un enfant supposé. C'était, disait-on, le fils d'un meunier, et le confesseur de la reine, Petre, l'avait lui-même introduit dans le lit de son auguste pénitente au moyen d'une bassinoire. Aussi, dans les caricatures du temps, l'enfant est-il représenté tenant à la main, en guise de hochet, un petit moulin à vent qui rappelle l'origine paternelle. J'ai vu le moulin et la bassinoire, j'ai tenu dans mes mains une de ces grossières gravures, sur les marges de laquelle les doigts des portefaix et des laquais de l'an 1700 avaient imprimé leur trace.

Hé bien! malgré toutes ces fables, en 1710, reine, clergé, *gentry*, peuple, toute la nation, excepté quelques nobles et la classe commerçante, était favorable au retour des Stuarts. Sans les divisions d'Oxford et de Bolingbroke, sans la mort subite d'Anne, enfin si Queensbury, — un de ces médiocres auxquels le caprice du hasard donne parfois un rôle décisif dans les grandes crises politiques, — n'avait paru inopinément dans la salle du conseil, traînant derrière lui ses deux compères, l'ordre de succession était changé, et la fameuse révolution, annulée par une autre, tombait au rang des simples accidens historiques.

La haute valeur personnelle de Guillaume III est peut-être ce qui a égaré l'histoire sur l'événement dont il a été le héros. D'ordinaire on juge l'homme d'après l'œuvre; cette fois, on a jugé l'œuvre d'après l'homme, et ainsi on ne s'est trompé qu'à demi, car Guillaume était, en effet, capable de concevoir le vaste système politique que l'on rattache à la révolution de 1688. Mais il était le seul, ou à peu près, dans son royaume, qui en fût capable. Il y avait alors des whigs, qui tenaient pour l'omnipotence parlementaire contre la prérogative royale, des tories qui combattaient pour l'aristocratie foncière et l'église établie : il n'y avait, en Angleterre, qu'un seul libéral, et ce libéral était le roi. Il voulait organiser la liberté, proclamer la tolérance, non-seulement pour les dissidens, qui l'avaient porté au trône, mais pour les catholiques, qui l'avaient combattu ; on ne l'écouta point, on ne le comprit pas.

Quelque chose de ces utopies constitutionnelles passa dans les déductions majestueuses de Locke, dans le plaidoyer passionné de Burnet, dans les rêveries, parfois sublimes, de Daniel De Foë, et de tous ces élémens on a fabriqué la légende de 1688. Et le bill des droits? Et le *Toleration Act?* Et l'*Act of Settlement?* Qu'en faites-vous? me demandera-t-on. Ce qu'en firent les contemporains : de vieux papiers, une lettre morte. Le peu qu'en laissa subsister le parlement tory de 1710, le parlement whig de 1714 acheva de le détruire. Des lois plus sévères que jamais frappèrent les catholiques, et quant aux ministres dissidens, après un demi-siècle de paix religieuse, ils suppliaient en vain Walpole d'adoucir pour eux les rigueurs du *Test*. « Le temps n'est pas venu, répondait Walpole de sa voix la plus caressante. Les ministres insistaient : « Mais ce temps, quand viendra-t-il? — Vous tenez à le savoir?.. Hé bien!.. jamais!.. » Pour retrouver la tolérance comprise et pratiquée comme l'avait rêvée Guillaume, savez-vous jusqu'où il faut aller? M. Lecky vous répond : jusqu'à lord John Russell et jusqu'à la génération de 1832.

Peut-être y a-t-il plus de différence, au point de vue de l'autorité personnelle, entre Guillaume III et la reine Victoria qu'entre Louis XIV et M. Carnot. La reine Victoria a un conseil des ministres qui délibère hors de sa présence. Le chef de ce conseil, en qui s'incarne la politique ministérielle, maintient dans le cabinet l'unité de vues, en chassant successivement les collègues qui ont cessé de penser comme lui. En fait, sinon en droit, il peut dissoudre le parlement, et le parlement, à son tour, peut le renverser. La reine est censée désigner son successeur ; mais ce choix est une formalité dérisoire, puisqu'il ne peut se porter que sur une seule personne, et qu'il est guidé, — c'est l'usage nouveau qui s'est introduit depuis quarante ou cinquante ans, — par le ministre qui sort du pouvoir. La reine a un conseil privé, qui ne se réunit jamais. Le titre de *Privy Councillor* est une dignité toute platonique ; elle confère à celui qui en est revêtu le titre de « Très Honorable, » qui flatte l'oreille dans les débats parlementaires. La reine jouit d'une immense influence, mais cette influence est toute morale, sentimentale, mondaine, officieuse : c'est l'influence que doit posséder la plus grande dame du pays auprès d'un gouvernement qui, jusqu'ici et malgré tout, est encore aristocratique.

Guillaume III choisissait ses ministres indistinctement dans les différens partis, en tenant compte, néanmoins, de certaines personnalités qui s'imposaient. Les départemens ministériels étaient isolés les uns des autres, chaque ministre étant responsable de ses actes et devant le parlement et devant le roi. Le ministère n'était point une entité politique, un corps organisé et vivant, ayant une

âme, mû par une volonté, obéissant à des principes, exécutant un programme. Seule, la pensée royale lui donnait l'unité, lui imprimait le mouvement. Le conseil des ministres n'existait pas par lui-même; il s'absorbait, se noyait, pour ainsi dire, dans le conseil privé, expression permanente du gouvernement aristocratique, institution mal définie, mais tellement vivace qu'elle avait fait sentir son autorité même sous Henry VIII et sous Élisabeth. Nous voilà bien loin du jeu de bascule parlementaire, de la rotation régulière des partis, que nous associons depuis cent ans, avec raison, à la notion du gouvernement anglais, et, sans raison, au souvenir de la révolution de 1688.

Les lecteurs les moins instruits, ceux qui n'ont étudié l'histoire de la reine Anne que dans *le Verre d'eau* d'Eugène Scribe, savent à merveille que, sous ce règne, les changemens de cabinet eurent pour cause des lubies féminines, des influences de favorites. A l'avènement des Brunswick, le ministère devient franchement whig. C'est qu'alors whig signifie Hanovrien, ami du roi; tory veut dire rebelle, antidynastique. Les whigs entendaient bien rester toujours au pouvoir. En effet, ils y restèrent quarante-six ans; en politique, c'est un peu plus que l'éternité.

On suit difficilement l'histoire des partis sous le long ministère de Walpole. Ce ministre réconcilie avec la dynastie hanovrienne la *gentry* provinciale, parce que, étant sorti d'elle, il connaît ses sentimens, pratique ses mœurs et lui parle son langage. Il ramène l'église au gouvernement, parce que, en vingt ans, il la remplit d'évêques rationalistes, ou, pour parler la langue du temps, latitudinariens. Pendant ce temps, Wyndham, le porte-parole des tories, demande des parlemens triennaux, réclame contre l'intolérance, contre la vénalité des grades, adopte l'une après l'autre toutes les thèses libérales. Les deux partis ont changé de politique, comme les deux ours changent de tête dans un vaudeville célèbre. La tête! Ce n'est plus la tête qui dirige. « Les partis, nous dit Pulteney (1), sont comme les serpens : c'est leur queue qui les met en mouvement. » Impossible d'analyser tout ce qui s'agite de sots préjugés et de passions sordides dans ces bas-fonds d'où part l'impulsion. La corruption est à son comble. Un siège au parlement vaut 1,000 guinées. Sur 550 membres que contient la chambre, j'en trouve 271 sous George Ier, 257 sous George II qui touchent des pensions ou détiennent des sinécures. Lorsqu'un scandale éclate, lorsque le parlement se prépare à juger un cas de corruption, soyez sûr que la majorité va frapper un innocent, et faire, au nom des principes, un nouvel abus de la force. La farce juri-

(1) Pulteney, plus tard lord Bath, était un des chefs du parti whig indépendant.

dique se joue devant les banquettes, et les membres n'affluent qu'à l'heure de rendre le verdict. « Une fois, dit lord Hervey, on vota que quarante était plus que quatre-vingt-dix. » Il est interdit de rendre compte des débats du parlement; les imprimeurs qui osent le faire sont sévèrement punis. « Si nous ne mettons un terme à un tel abus, s'écrie à ce sujet un des membres, tous nos discours seront imprimés, et nous serons l'assemblée la plus méprisable qui existe à la surface de la terre ! » Couper le bois, voler le charbon, tuer les lapins d'un membre du parlement, autant de petits délits qui deviennent des crimes, sous le nom de « violations de privilège. » Les membres invoquent le privilège contre un bottier insolent qui réclame sa facture, et leurs valets en font autant. Comme leur signature sur une lettre donne la franchise postale, ils se font un revenu de ce monopole exorbitant, et volent le trésor de leur mieux. Vraiment, s'il est une chose dont on doive s'étonner, c'est que ce parlement n'ait pas été plus infâme, et qu'il ait eu, par instans, quelque vague notion de la grandeur et des intérêts du pays !

Walpole tombe, une génération de médiocrités immorales et malfaisantes lui succède. On ne distingue plus dans la chambre des communes que des groupes suivant la bannière d'une grande famille : au lieu des whigs et des tories, il n'y a plus que « l'intérêt » de Newcastle, « l'intérêt » des Grenville, celui du duc de Bedford. Malheur à l'homme de talent qui prétend, comme le premier Pitt, voter et parler suivant sa conscience : on le tient à l'écart, ou bien on le confine dans les bas emplois ! Le public cesse de s'intéresser à la politique. Les électeurs ne savent plus pour qui voter, et attendent, au coin du feu, le courtier qui vient acheter leurs suffrages. C'est vers ce temps que lord Bath, dans une brochure restée célèbre (1), déclare que les partis ont cessé d'exister. Près de soixante-dix-ans se sont écoulés depuis la révolution de 1688, et cette révolution, — dans le sens où l'entendent les doctrinaires, — n'est pas encore commencée !

IV.

Walpole avait été l'homme de confiance de la royauté, le favori tout-puissant, en un mot le ministre d'ancien régime : Chatham (2) fut le ministre moderne, celui qui règne par la parole et s'appuie sur l'opinion. Newcastle hésitait à faire la guerre pour ne pas se

(1) *Hints from an honest man.*

(2) Il n'est devenu lord Chatham que de longues années après. Je le désigne ainsi pour éviter toute confusion avec son fils, William Pitt, qui porte le même nom et le même prénom que lui.

séparer de son cuisinier français ! Une éruption de colère populaire l'oblige à capituler et impose Chatham au choix du roi. Rien de salutaire pour un grand pays comme une grande guerre ; elle fait battre plus vite le pouls de la nation, fouette le sang qui stagnait dans les veines du corps politique, réveille l'idée d'honneur, met en fuite les lâches et les incapables. C'est dans un moment semblable que Chatham devient l'âme, le dictateur de l'Angleterre : nous le savons, il n'a que trop bien usé de cette dictature. Collègues, adversaires, la haine de celui-ci, la paresse de celui-là, tout cède, tout plie, tout marche, tout obéit. A propos de l'intimidation qu'exerce Chatham, on cite des traits qui sont presque risibles ; nous croyons voir un maître d'école terrorisant une bande enfantine. Mais les contemporains ne riaient pas ; ils ne songèrent à rire que longtemps après.

Pourtant Chatham ne garda pas le pouvoir jusqu'à la fin de cette guerre glorieuse : un nouveau règne amena les tories au pouvoir. George III prétendait être lui-même le chef de ce parti, et, à sa tête, restaurer la prérogative royale, sinon comme sous les Stuarts, du moins comme sous Guillaume III, qui prenait ses ministres où bon lui semblait. Le plus pressé était de briser la féodalité parlementaire, qui s'était constituée sous Walpole, et qui mettait tout le pays légal entre les mains de trois ou quatre grands chefs whigs. C'est à quoi le roi travailla vingt ans, usant de la corruption, prodiguant les pairies, combattant une chose détestable par les pires moyens. Et, quand il eut réussi, vint un jeune ministre de vingt-trois ans, qui, par sa valeur personnelle, son ambition insatiable, son immense orgueil, rejeta le roi dans l'ombre, fonda pour jamais l'indépendance ministérielle. A quel moment ? Il est facile de préciser cette heure brillante et décisive dans la vie du second Pitt comme dans l'histoire parlementaire des Anglais. Ce fut en 1788, lorsque la folie du roi rendit nécessaire la discussion d'un *bill* de régence. Pour la cour, pour le parlement, pour le public tout entier, la question politique se transformait, comme il arrive souvent, en une question de sentiment. D'un côté, un roi vertueux, populaire, déjà vieillissant, frappé d'un mal qui paraissait incurable ; de l'autre, un jeune débauché sans âme, qui s'était fait des amis de tous les ennemis de son père. La prise de possession de la régence par le prince de Galles, qui, en d'autres circonstances, eût semblé l'acte le plus simple et le plus correct du monde, faisait horreur comme une spoliation : on eût dit que le fils voulait arracher la couronne de la tête de son père, encore vivant. Pitt, tout en profitant de l'émotion créée par cette étrange manière de voir, éleva le débat bien au-dessus des questions de personnes, et l'éleva si haut dans la région des principes que, de ces nuits mémorables,

data un nouveau droit constitutionnel. « La régence, demanda Pitt au parlement, est-elle un droit absolu ? N'est-elle qu'un dépôt, un fidéicommis ? » A quoi Fox, l'apôtre de la souveraineté populaire, converti pour un jour à l'idée dominante du torysme, s'empressa de répondre : « La régence est un droit, comme la royauté elle-même, dont elle est l'émanation. » A son tour, Pitt répliquait, lui, l'avocat de la prérogative, que la royauté n'est qu'un dépôt, que la souveraineté, imprescriptible et inaliénable, réside dans la nation, représentée par le parlement. Cette thèse eut gain de cause, et la régence fut enfermée dans des limites tellement étroites qu'elle devenait presque dérisoire. D'ailleurs, elle n'entra même pas en exercice : le roi guérit et reprit en main le pouvoir. Comprit-il que ce pouvoir était moralement amoindri? Et que pensa-t-il de la singulière façon dont son jeune ministre avait défendu les droits souverains? Nul ne sut ou ne voulut le dire à la postérité, qui doit s'en tenir à des conjectures. Les esprits étaient disposés de telle sorte que George III dut féliciter Pitt de l'énergie qu'il avait déployée, et, dès lors, rien ne fit plus obstacle aux volontés du ministre.

Pendant que les tories, par nécessité politique, inclinent leur principe devant celui des whigs, les whigs, de leur côté, rattachent plus énergiquement que jamais le principe aristocratique à la monarchie héréditaire, pour laquelle ils avaient paru se refroidir. Il en résulte un rapprochement et comme une fusion des deux partis. Qui opère ce miracle? La révolution française. Par son contrecoup, par l'horreur qu'elle inspire, par la vive lumière qu'elle projette, aux yeux de l'Europe, sur les périls de la démocratie, elle achève la fixation de cette constitution anglaise, qui est dans les idées et dans les mœurs bien plus que dans les lois, sorte de nébuleuse politique dont nous suivons, avec M. Lecky, la condensation graduelle à travers les vicissitudes du XVIIIe siècle. C'est grâce à la plume et à la parole d'Edmund Burke que la cristallisation constitutionnelle atteint enfin son état définitif de netteté brillante et d'indestructible solidité.

Je sais bien que Burke n'était pas le premier Anglais de son temps, qu'il n'était même pas le premier dans son parti. Ses contemporains trouvaient dans ses discours comme dans ses écrits de l'enflure, du mauvais goût ; ils lui reprochaient cette irritabilité maladive qui, par momens, touchait à la folie. Bien inférieur à Fox comme *debater*, il n'avait pas, comme lui, cet esprit pratique, cette rapidité et cette sûreté de décision qui font les grands *leaders*. Mais il a vu clair là où Fox a été aveugle. Il a été, à une heure extraordinaire et solennelle, la conscience et la voix de l'Angleterre : fortune qui n'est jamais échue à son brillant émule.

Ceux qui désirent connaître les jugemens et les prophéties (1), parfois saisissantes, de Burke, sur la révolution française, les trouveront dans ses fameuses *Considérations* sur ce grand sujet, dans son *Appel des anciens aux nouveaux whigs*, dans ses *Pensées sur les affaires de France*, ou *Sur la conduite des alliés*. Ce ne sont point des feuilles volantes que le vent emporte, des pamphlets dévorés d'une génération, inintelligibles à la génération suivante; ces ouvrages vivent, non-seulement par la forme, comme les *Lettres* de Junius, mais par les idées, qui sont le fond même du caractère national. Tout ce qui se passe dans le monde et ne rapporte pas un profit direct à l'Anglais doit le servir indirectement en lui procurant un spectacle et une leçon. Ainsi Burke, tirant, au jour le jour, la moralité de la révolution, apprenait à l'Angleterre à se mieux connaître. Pourquoi l'aristocratie française périt-elle? et pourquoi l'aristocratie anglaise doit-elle vivre? La noblesse française est une caste fermée, la noblesse anglaise une élite sans cesse renouvelée. En France, on vend des brevets de noblesse à quelques traitans enrichis. Est-ce une sélection sérieuse et suffisante? La grande loi de la vie, c'est la circulation, et les corps sociaux y sont soumis comme les organismes individuels. Il ne suffit pas de laisser entrer les élémens reconstituans, il faut faire sortir les élémens épuisés. L'aristocratie française revendique comme sien le plus humble cadet de famille et les enfans de ses arrière-petits-enfans, jusqu'à ce que le dernier descendant de ces races anémiées s'éteigne de misère et d'ennui dans sa gentilhommière. Il n'en va pas de même parmi la noblesse anglaise; on en sort plus facilement encore qu'on n'y pénètre. Si elle reçoit une lente et discrète adjonction de talens, dans la personne des gens de robe, elle se débarrasse de son trop-plein en laissant retomber dans la roture tout ce qui sort d'elle, hormis l'individu destiné à maintenir le nom et le titre. Même celui-là, le fils aîné du lord, qui sera lord à son tour, est d'abord un *commoner*, et dans cette première existence, qui est un apprentissage social et politique, il apprend à connaître les idées, les sentimens, les intérêts et les mœurs de la classe gouvernée. Ainsi cette aristocratie plonge ses racines au cœur de la nation, s'alimente de la sève populaire. A toutes les époques de l'histoire, on la trouve s'identifiant avec le peuple. La noblesse française se contente de payer de sa personne sur les champs de bataille. La noblesse anglaise paie tous les im-

(1) Burke croyait que la révolution annulerait pour longtemps et peut-être pour toujours la puissance militaire de la France : on sait s'il s'est trompé. Mais il ne se trompait pas lorsqu'il annonçait les excès de la révolution, et qu'un despote en sortirait. Sur ce point, lui seul a vu clair et prédit juste, avec Catherine II qui écrivait : « Quand viendra César?.. Oh! il viendra, gardez-vous d'en douter! »

pôts : l'impôt de l'argent, l'impôt du sang, et surtout l'impôt du temps, le plus onéreux de tous. Elle a su persuader à la nation que gouverner n'est pas un privilège, mais une charge, et que la classe qui en assume, volontairement et gratuitement, le fardeau, mérite non la jalousie, mais la reconnaissance des autres classes.

Telles sont les idées de Burke, légèrement modernisées par M. Lecky; telles sont aussi les idées que tout *gentleman* anglais a professées jusqu'à la réforme de 1832, pures et sans mélange, et depuis cette réforme jusqu'à l'évolution gladstonienne, additionnées d'une certaine dose de libéralisme continental. La marée montante de la démocratie les a presque submergées. Mais cette marée est aujourd'hui étale; même certains signes me permettent d'affirmer qu'elle descend.

Il est curieux de comparer, en 1789, les sentimens des trois principaux hommes politiques de l'Angleterre à l'égard de notre révolution : Burke, hostile et sinistre ; Fox, enthousiaste, dithyrambique ; Pitt, froid, dédaigneux, presque indifférent. L'amitié du second fut, en ce qui nous touche, tout aussi impuissante que la haine du premier ; c'est au troisième qu'il était réservé de nous porter les coups les plus furieux, de nous infliger des blessures presque inguérissables. Arrêtons-nous un moment, avec M. Lecky, devant ce grand ennemi de la France. D'abord était-il si grand ? Et comment est-il devenu l'ennemi de la France ?

« Le principal défaut de Pitt, écrit M. Lecky, était l'orgueil. » Il n'y a qu'un mot à changer : c'était sa principale qualité. C'est celle-là, en effet, qui l'a recommandé aux Anglais de son temps, comme à ceux du nôtre. Il faut, comme l'on pense, un immense orgueil pour représenter et conduire quinze millions d'orgueilleux. Mais ne confondez pas un tel sentiment avec la grosse vanité ministérielle qu'on a pu voir en d'autres pays et en d'autres temps. L'orgueil d'un William Pitt est d'autre étoffe. Il ne veut ni honneurs, ni argent, ni femmes : il veut être le maître, et voilà tout. La physiologie de cet homme est mystérieuse ; elle serait curieuse à tenter, mais les documens font défaut. Il y a en lui un for intérieur où l'on ne pénètre pas : entrée interdite à l'histoire ! Sa seule débauche connue consiste à se griser, à portes closes, dans sa petite maison de Wimbledon, avec son compère et ami Dundas. L'ivresse venue, un valet de chambre se glisse dans la salle, ramasse respectueusement les deux ministres et les couche. A demain les affaires d'état. Il ignorait l'amour dans tous les sens du mot ; il songea à épouser Mlle Necker : c'est, je crois, tout dire d'un mot. Singulier phénomène que ce ministre vierge, qui, par certaines susceptibilités d'épiderme, certaines pudeurs baroques, sent la vieille fille plus que le vieux garçon ! Plus d'un trait de virilité manqua dans cette nature, d'ailleurs si forte, si audacieuse, si résolue !

Comment faire comprendre le mélange de cette juvénilité excessive, qui va jusqu'à la gaminerie, avec cette hauteur extraordinaire d'allures qui tient le monde entier à distance? Moins de trois ans avant d'être premier ministre, il se mêle à une troupe d'émeutiers, casse à coups de pierre les carreaux de lord North. Chateaubriand trace de lui (vers 1795) un joli portrait. On le voit descendre à la porte du palais, d'un carrosse très simple. Il est vêtu de noir, comme un procureur. Pâle, le nez au vent, son chapeau sous le bras, il grimpe, quatre à quatre, les marches de l'escalier qui conduit chez le roi. Charles Napier, dans ses *Souvenirs*, nous fait entrer plus avant dans son intimité. Là, il joue avec les petits Stanhope, ses neveux : une des petites filles, soit dit en passant, sera cette Esther, plus qu'à demi folle, qui mourra sur un rocher du Liban, déguisée en reine de Palmyre. Les enfans poursuivent Pitt avec un bouchon brûlé pour lui noircir la figure : il se défend avec des coussins. Soudain, on annonce deux membres du cabinet. Pitt n'a qu'à passer une éponge mouillée sur sa figure pour reprendre, avec son teint naturel, l'expression souveraine qui lui appartient ; les enfans eux-mêmes sont stupéfaits de voir leur camarade changé en premier ministre.

Deux fois en sa vie parlementaire, nous le voyons s'émouvoir, donner des signes d'impatience, de chagrin. C'est d'abord au milieu des orageux débuts de son ministère. Harcelé par une opposition puissante, il s'emporte, le sang monte à ses joues blêmes, une lueur de rage passe dans ses yeux. Et Sheridan, du ton d'une bonne qui gronde un enfant : « Fi ! — s'écrie-t-il, — fi, le vilain petit garçon qui se fâche ! » Puis, vingt ans après, comme on accuse de concussion son vieil ami Dundas (devenu lord Melville), il se détourne pour cacher une larme. Larme unique, qui n'a point de pendant, dans cette vie desséchée par la politique! Encore, à ce moment, est-il déjà sous la main de la mort : c'est la faiblesse nerveuse du déclin qui se trahit par un premier symptôme. A part ces deux défaillances, il a été impassible. On peut lui reprocher, dit M. Lecky, « un certain manque de cœur. » Mais l'historien ajoute aussitôt avec indulgence : « peut-être le cœur, s'il en avait eu, aurait-il gêné le fonctionnement des autres facultés. »

Il suit de là que son éloquence n'a point de vie, qu'elle n'entre pas en communication avec l'âme des foules. « Jamais une image, jamais une pensée originale. » Dès l'université, William Pitt collectionne des phrases. Pour lui, le plus grand orateur est celui qui possède le plus de mots. Peut-être avait-il raison : peut-être cette misérable recette valait-elle toute la rhétorique des anciens et des modernes. Il continue son éducation dans la galerie du parlement. Il écoute chaque orateur et se dit : « Comment ferais-je pour mieux

disposer ou exprimer ses argumens ? Comment m'y prendrais-je pour les réfuter ? » Lorsqu'il descend à son tour dans l'arène, il est rompu à ce jeu qui consiste à démolir un adversaire rien qu'en dérangeant l'ordre dans lequel il a placé ses idées. Sa verbosité l'aide et lui nuit tour à tour : elle lui permet d'éviter une précision compromettante, elle lui prête ces formules ambiguës qui servent de refuges aux ministres dans les carrefours de la politique ; mais elle fatigue souvent l'auditoire. Son débit monotone gâte l'effet de sa voix musicale ; mais son grand talent, — talent inappréciable chez un parlementaire, — c'est de connaître à merveille le tempérament de la chambre. Combien d'orateurs, mieux doués que lui, sont restés sans influence, faute de cette science ou de cet instinct !

Burke l'avait baptisé une médiocrité sublime, et si l'adjectif est trop flatteur, le substantif n'est pas trop cruel. Oui, il était médiocre, et, comme les médiocres, aimait à s'entourer de nullités. Il n'a pas suscité un seul homme, il n'a pas servi une seule grande idée. Un moment, Wilberforce crut pouvoir compter sur lui dans sa noble campagne contre l'esclavage. Pitt se déroba et laissa son ami sur la brèche. Bientôt Wilberforce, mis en quarantaine comme un radoteur et un « gêneur » parlementaire, se heurta à une sourde hostilité qui ajourna pour longtemps l'accomplissement de son rêve humanitaire. En matière de réforme électorale, Pitt nourrit un moment l'idée absurde de créer un fonds spécial pour racheter aux bourgs-pourris le droit de suffrage : comme si un monopole politique était assimilable à une propriété ! En matière de tolérance, il promit aux catholiques irlandais la plénitude des droits civiques, et, lorsque le jour vint d'exécuter sa promesse, il s'abrita derrière l'obstination royale et laissa protester sa signature. Il a été l'entremetteur de ce mariage mal assorti qui s'appelle l'union de l'Angleterre et de l'Irlande, et qui va aboutir, de nos jours, à une séparation de corps, sinon à une séparation de biens. Sa politique financière ? Elle a été très vantée ; mais Hamilton, en Angleterre, et, chez nous, J.-B. Say, en ont fait justice ; il n'y a plus à y revenir. Elle peut se résumer ainsi : pendant dix ans, vaine et fausse économie d'après un plan (1) chimérique et enfantin ; pendant dix autres années, gaspillage à outrance. Pitt, nous dit-on, avait cette mémoire particulière qu'on pourrait appeler la mémoire des affaires ;

(1) Ce plan, dû au docteur Price, consistait à former et à grossir, d'année en année, une caisse d'amortissement, dont les intérêts se composaient avec le capital, et devaient produire à la longue une somme suffisante pour le rachat total des rentes. On ne voyait pas que tout cet argent sortait de la poche des contribuables, puisque c'était avec le produit des impôts que l'état se payait à lui-même l'intérêt du *Sinking Fund.*

il maniait les chiffres avec une merveilleuse prestesse. C'est là un joli talent parlementaire ; mais est-on un véritable financier parce qu'on le possède, ou pour avoir jeté dans le gouffre du déficit le maigre produit de deux ou trois impôts ridicules, tels que la taxe sur les chiens ou la taxe sur la poudre, qui n'eut d'autre résultat que de rendre aux cheveux des Anglais leur couleur naturelle et à la farine son usage logique? Fut-ce dans les soirées bachiques de Wimbledon ou en jouant avec les petites Stanhope que Pitt inventa de tels expédiens? Un jour viendra où Sheridan lui criera en plein parlement : « Aucun ministre n'a fait autant que vous pour augmenter les charges du pays ni pour diminuer ses libertés ! » La seconde partie de cette antithèse oratoire n'est que l'accusation banale que toutes les oppositions jettent à la face de tous les gouvernemens. La première est irréfutable.

M. Lecky loue sans réserves la politique extérieure de Pitt, jusqu'au moment où l'Angleterre entre dans la coalition. Ces éloges sont-ils mérités? Pour juger une politique, que faut-il? Mettre en regard le programme et l'exécution, comparer les intentions et les résultats. Donc, que voulut Pitt et que fit-il? Il voulait se placer à la tête d'une ligue de neutres, où la Prusse tiendrait le second rang après l'Angleterre et où la Hollande entrerait comme leur satellite. Cette ligue se donnerait pour mission de maintenir la paix continentale et l'équilibre européen. Elle devait protéger, même malgré elle, la monarchie autrichienne, puissance mal construite et qui se disloquait de toutes parts, conquérante sur le Danube, à peine en état de se défendre en Gallicie et aux Pays-Bas, compromise, d'ailleurs, par les réformes hâtives et maladroites d'un souverain philosophe, — la plus dangereuse espèce de souverain qui se puisse rencontrer! La ligue anglo-prussienne devait, sans se brouiller avec personne, tenir en échec les deux grandes puissances du passé et de l'avenir : la France et la Russie. Pour ruiner l'influence de la première aux Pays-Bas, il fallait provoquer la restauration du prince d'Orange et la défaite des *patriotes*, connus par leurs sympathies françaises ; il fallait surtout empêcher la création d'une Belgique vassale de la France, conception politique qui était déjà sur le tapis quarante-cinq ans avant l'heure où elle se réalisa. Enfin, pour tenir en bride la Russie, on garantirait l'intégrité de l'empire ottoman ; on stimulerait les ambitions de la Suède, qui avait à sa tête un prince hardi et passionné ; on essaierait de fermer les blessures de la Pologne mutilée et de faire vivre, tant bien que mal, ce reste de nation. Politique naïve, pour ne rien dire de pis! Il était malaisé d'imposer le *statu quo* et l'immobilité à cette Europe fiévreuse de 1789, travaillée à la fois par les fermens révolutionnaires et par les appétits monarchiques. Il était plus qu'étrange de

choisir pour l'agent de cette politique pacifique la plus effrontément vorace de toutes les puissances. Pitt avait méconnu son temps et son allié. Bientôt le loup, déguisé en chien de garde, allait montrer ses crocs, dévorer les brebis et menacer le berger. Du temps de M. Viennet, on eût fait une fable sur cette histoire.

La première partie du programme s'exécuta avec une précision toute prussienne. Les baïonnettes allemandes rendirent au prince d'Orange sa quasi-royauté, et la France, déjà paralysée par ses embarras intérieurs, n'osa bouger. La campagne des neutres contre l'influence moscovite donna de moins brillans résultats. Gustave III, qu'on avait lancé contre la Russie (1), se lassa vite de servir de jouet aux intrigues anglo-prussiennes, et conclut une paix séparée à Waréla. Je ne trouve pas davantage la main de Pitt dans le traité de Sistova, qui scella la réconciliation de l'Autriche avec la Turquie : ce traité s'explique suffisamment par le changement de souverain en Autriche et par les approches de la révolution française. Le traité d'Iassy, dicté à la Porte par Catherine II, est un échec direct pour la politique anglaise. Alors comme aujourd'hui, la Turquie aimait mieux s'abandonner à la merci de sa puissante ennemie que faire fonds sur une protectrice lointaine et douteuse. Chose plus grave : l'Angleterre était presque brouillée avec son alliée, la Prusse. Cette puissance se distinguait déjà par une gloutonnerie territoriale sans exemple depuis les Romains. Elle avait quelque chose à prendre à tout le monde : Dantzig et Thorn à la Pologne, la haute Silésie et la Gallicie à l'Autriche ; à l'ouest, ses mains crochues s'allongeaient vers Berg et Juliers, et peut-être déjà vers l'Alsace, où les protestans conspiraient contre nous, et que les princes émigrés proposaient au plus offrant d'une façon si folle et si criminelle. Tout cela n'est pas nouveau pour nous, mais tout cela a été contesté, âprement et insolemment, dans le meilleur goût berlinois. S'il y a en Europe quelques bonnes âmes auxquelles le plaidoyer de Sybel ait inspiré des doutes favorables à la Prusse, je les prie de lire, dans le cinquième volume de M. Lecky, les fragments qu'il donne de la correspondance d'Ewart, alors envoyé

(1) On admet généralement, avec M. Geffroy, que Gustave III ne se serait pas jeté dans cette guerre dangereuse, s'il n'y avait été poussé par l'Angleterre et la Prusse, et ce qui confirme cette hypothèse, c'est la promptitude avec laquelle les alliés s'interposèrent, lorsqu'une armée danoise, sortie de la Norvège, envahit la Suède et menaça Gothembourg. M. Lecky pense différemment. Il se réfère à la correspondance de Keene, consul anglais à Stockholm, qui est déposée au Record-office, et aux lettres échangées entre Fraser et Carmarthen (août 1788). Comme il ne cite pas une ligne de ces lettres, le lecteur n'est pas à même de juger entre les deux historiens. Nous demandons, en conséquence, la permission de nous en tenir à l'opinion consacrée. Voir Geffroy, *Gustave III et la Cour de France*, et Sorel, *la Question d'Orient au XVIIIe siècle*.

anglais à Berlin, avec son ministre Grenville et avec le sous-secrétaire d'état Bland Burges. Cette correspondance est instructive, douce à lire pour des Français. L'aigreur des deux alliés, qui s'étonnent réciproquement de ne pas trouver chez les autres les vertus chevaleresques et désintéressées dont ils sont eux-mêmes dépourvus, appartient à ce haut comique des chancelleries qui attend encore son Molière. Dans toute alliance politique comme dans toute amitié privée, il y a un égoïste et une dupe. L'Angleterre, de temps immémorial, s'est adjugé le premier de ces deux rôles; la Prusse ne voulait à aucun prix du second : de là, froideur et mésintelligence. Voilà pourquoi le gouvernement de George III, au printemps de 1792, au moment où se nouait la coalition, demeurait à l'écart, isolé, impuissant, mal vu et malveillant, dans une attitude expectante et boudeuse.

Les ministres de Louis XVI crurent faire merveille en profitant de ces dispositions; ils expédièrent au ministère britannique Talleyrand, escorté de Biron. Triste choix que cet évêque, fraîchechement laïcisé, et ce grand seigneur insolvable, que ses créanciers guettaient au coin de Piccadilly! Au bout de quelques heures, Biron était à la prison pour dettes, et Talleyrand, qui venait proposer une alliance offensive et défensive, n'obtenait même pas une déclaration de neutralité. Ainsi le grand intrigant échoua dans sa première intrigue : disons-le pour la consolation des débutans. Avec une impudence bien supérieure à son talent, il se déclara, dans une lettre au ministre Delessart, enchanté de sa réception. Être toujours satisfait, n'est-ce pas le premier commandement du diplomate, en même temps que l'instinct naturel du fat? Ce fut à la suggestion de Talleyrand qu'on accrédita à Londres Chauvelin, dont les impertinences et les maladresses sont devenues légendaires. Tout en tenant Chauvelin à distance, le ministère anglais maintenait énergiquement cette neutralité qu'il refusait de proclamer tout haut; il y retenait avec lui la Hollande, qui, seule, recevait encore ses inspirations. Vers ce temps, Pitt disait à Burke : « Nous irons comme cela jusqu'au jour du jugement! » Et, dans le parlement, lorsqu'il se promettait une période de paix indéfinie pour l'accomplissement de ses plans financiers, il s'étonnait et s'indignait presque qu'on pût douter. Après le 20 juin, lord Gower, ambassadeur d'Angleterre à Paris, demanda à son gouvernement de l'autoriser à faire une démarche auprès des ministres de Louis XVI pour assurer la sécurité personnelle du roi : cette autorisation lui fut péremptoirement refusée. L'ambassadeur fut rappelé quelques jours après le 10 août, mais sans précipitation et de manière à éviter toute apparence de rupture. Sa mission avait pris fin, devait-il dire, puisque le gouvernement auprès duquel il était

accrédité, avait cessé d'exister. Mais, en se retirant, il devait protester des intentions pacifiques du cabinet de Saint-James. Chauvelin, demeuré à Londres, continuait à être reçu officieusement, bien qu'on lui refusât les honneurs et le traitement d'un ambassadeur.

La France, — s'il est permis d'appeler de ce nom la minorité jacobine qui s'était saisie du pouvoir après le 10 août, — était alors servie, à l'étranger, par des agens bien singuliers, et il faut courir jusqu'à Paschal Grousset pour trouver de pareils diplomates. Talleyrand avait recommencé ses intrigues ; Chauvelin, dont le civisme ne connaissait plus de bornes, représentait la république française auprès de M. Fox, faute de pouvoir la représenter auprès de George III. Au-dessous d'eux s'agitent des personnalités subalternes, plus ou moins grotesques : un Noël, un Mourgues, sans oublier Randon de Lucenay, le franc-tireur diplomatique, qui agit à ses frais et sans mandat. Moitié diplomates, moitié mouchards, ils s'espionnent, se querellent, se dénoncent, envoient au ministre abasourdi des rapports et des contre-rapports. Ils ne se ressemblent que par un point : leur parfaite ignorance du caractère anglais, leur inintelligence absolue de la situation. A La Haye, c'est mieux encore : deux misérables profitent de leur position officielle pour vendre à lord Auckland les secrets du gouvernement français. Au milieu de tant de sottise et de tant de bassesse, une seule physionomie se détache et se relève ; un seul homme, par son honnêteté, son intelligence, sa tenue digne et simple, fit une impression favorable sur Pitt et eut entre les mains une dernière chance de nous conserver la neutralité, peut-être l'alliance de l'Angleterre. C'était Maret, le futur secrétaire du conseil de Napoléon, le futur duc de Bassano (1). Malheureusement Maret venait quinze jours trop tard. Dumouriez avait conquis la Belgique et menaçait la Hollande. Le 16 novembre, le ministère français proclamait la liberté des bouches de la Meuse et de l'Escaut ; le 19, un ridicule décret de la Convention appelait tous les peuples à la révolte. Dès le 23, une dépêche de Grenville à lord Auckland faisait, pour la première fois, pressentir la guerre comme inévitable. Ici, les dates disent tout ; elles marquent l'instant précis, le moment psychologique où Pitt change de vues et de projets, où, après avoir rêvé d'être le ministre de la paix, il se décide ou se résigne à devenir le ministre de la guerre. Je sais qu'après de nouvelles provocations, il y eut encore, du côté de la France, quelques tentatives de rapprochement ; mais, de part et d'autre, la sincérité fait défaut, les partis sont pris, et la mort même du roi, si profonde que soit l'horreur qu'elle excite, ne fait plus que fournir au cabinet anglais un prétexte sentimental pour colorer sa rupture.

(1) Voir la *Vie de Maret, duc de Bassano*, par le baron Ernouf.

C'est ici que M. Lecky prend congé du lecteur. Il me serait facile de pousser cette étude au-delà des limites de son livre. Je pourrais montrer combien Pitt fut inférieur, dans son nouveau rôle, à l'illustre lord Chatham, qui, en 1759, avait organisé la victoire; je le ferais voir, incapable de choisir entre les plans comme entre les hommes, et laissant au hasard ou au génie de Nelson le soin de ménager à l'amour-propre anglais quelques compensations glorieuses dans une longue série de coûteux revers. J'irais jusqu'à son lit de mort, et, dans le délire de l'agonie, on l'entendrait se condamner lui-même en murmurant: « O mon pays! Dans quel état je laisse mon pays! » Mais à quoi bon? N'ai-je pas prouvé qu'il suivit les événemens et ne fut pas le maître de sa vie, qu'il fut tout le contraire de ce qu'il avait voulu être? Demandez à M. de Bismarck, demandez à l'ombre de Cavour, si c'est là un grand ministre!

V.

On connaît maintenant la pensée du livre; reste à expliquer en quelques mots la méthode de l'écrivain. Elle consiste à suivre de très loin l'ordre chronologique, à grouper les faits en les rattachant aux grandes questions politiques et sociales, à chercher la loi, la moralité, la philosophie de tous les incidens de l'histoire. Les whigs ou les tories entrent-ils au pouvoir? L'auteur s'interrompt pour nous offrir un résumé de leurs principes, un abrégé de leur histoire. L'église d'Angleterre est-elle mentionnée? Nous sommes édifiés aussitôt sur ses mérites et ses faiblesses. L'aristocratie entre-t-elle en scène? Suit une dissertation sur l'aristocratie en général et sur l'aristocratie anglaise en particulier, sur les bienfaits et les méfaits du gouvernement aristocratique. Sous forme d'histoire, c'est un dictionnaire des sciences politiques. Quant au détail des événemens, M. Lecky n'y entre point; *de minimis non curat:* « Mon chancelier vous dira le reste.» Ici, « mon chancelier » s'appelle Coxe, lord Stanhope, Adolphus Ward, ou qui l'on voudra.

Aussi bien, c'est la mode, et le divorce est consommé entre l'histoire qui raconte et l'histoire qui juge. A l'une les succès de librairie, à l'autre les triomphes académiques : on lit l'une, on couronne l'autre. La première descend toujours, la seconde continue à monter; si bien que celle-ci ne voit plus les faits et que celle-là s'y noie. L'histoire *ad narrandum* vit d'indiscrétions, écoute aux portes, interroge les maîtresses et les concierges, fait, de son mieux, du reportage rétrospectif. L'histoire *ad probandum* vit de je ne sais quoi, et souvent meurt d'inanition, au sein de sa gravité et de sa gloire. Tel n'est pas le cas de M. Lecky; mais il n'a pas su se préserver des défauts inhérens au genre historique qu'il a choisi. Ce

genre, comme tous ceux qui emploient uniquement l'abstraction et la généralisation, est excellemment didactique et judiciaire : les autres qualités de l'esprit en demeurent éternellement absentes. Il y a entre les événemens petits et grands de la vie nationale une solidarité étrange ; un refrain de café-concert peut contribuer autant qu'un livre sublime à provoquer une grande guerre. La révolution française compte parmi ses causes le *Contrat social* et le vaudeville intitulé : *Jeannot, ou les battus paient l'amende*. L'historien philosophe est condamné à ignorer ces choses. Un peuple étant un être vivant, pour le démonter et étudier, comme dans une pièce anatomique, les différentes parties de son organisme, il faut commencer par le tuer : c'est ce que fait l'historien philosophe. Il traite de même les individus : il les décompose, les analyse, les juge, mais ne les peint jamais. Je citerai en exemple les pages sur Chatham. Addison n'a rien écrit de plus fin ni Macaulay de plus brillant, et, si elles étaient habilement traduites dans notre langue, M. Lecky serait immédiatement reconnu parmi nous comme un des maîtres du style. Tous les morceaux y sont : il n'y manque que la vie.

M. Lecky fait cependant des infidélités à son système ; elles ne sont pas toutes également heureuses. Il a en dédain les commérages des mémoires, le bavardage des épistoliers; rarement on voit, au bas de ses pages, les noms d'Hervey, de Walpole, de Selwyn, de Wraxall, de Mme d'Arblay. Alors, pourquoi faire une exception en faveur de Chesterfield et de la duchesse de Marlborough? M. Lecky ne se refuse pas l'anecdote lorsqu'il la croit inédite ; il daigne descendre au menu détail des faits lorsqu'il juge que ses prédécesseurs ont été incomplets ou inexacts (1). De là, dans son œuvre, des disproportions et des inconséquences. C'est ainsi que nous suivons d'assez près les actions militaires des années 1702, 1703 et 1704 ; puis, une ligne nous met au courant de ce qui s'est passé de 1704 à 1710. S'attend-on, dans un livre qui ne raconte rien, à trouver une description minutieuse de la façon dont les anciens rois de France touchaient les écrouelles, un tableau animé du siège de Barcelone en 1714, un récit, heure par heure, des fameuses émeutes de 1782, connues sous le nom de *Gordon*

(1) Il n'est pas lui-même entièrement à l'abri de l'erreur. Lorsqu'il pense que les premières caricatures politiques employées par les whigs « sont probablement d'origine italienne, » cette suggestion est erronée. Il n'y a d'italien que le nom; les caricatures elles-mêmes ou les médailles caricaturales sont pour la plupart dessinées et gravées par des artistes hollandais. Les cartes comiques n'ont pas été inventées par Townshend, en 1756, comme le croit M. Lecky : j'en ai vu qui dataient du commencement de la restauration. Une erreur un peu plus grave consiste à attribuer à sir Francis Dashwood, chancelier de l'échiquier sous l'administration de lord Bute, le prénom de John. Dashwood a, en effet, donné son nom au fameux *Franciscan Club*, qui siégeait à l'abbaye de Medmonham.

riots? Ce qui étonnerait plus encore le lecteur français, et ce qui a choqué même les Anglais, peu délicats sur les questions d'art et de goût, c'est un certain chapitre-capharnaüm, ou chapitre « de débarras, » que M. Lecky a relégué à la fin de son ouvrage, et où il a jeté, un peu pêle-mêle, tous les petits faits qu'il regrettait de n'avoir pu loger dans les interstices de sa philosophie. Il y a, d'ordinaire, dans les maisons de campagne, une grande pièce délabrée, où l'on entasse les malles hors d'usage, les bèches rouillées, les râteaux édentés, les tableaux crevés, et quelquefois la récolte de pommes de l'été dernier. Le dernier chapitre de M. Lecky ressemble à ces chambres-là.

M. Lecky est un impassible. Il ne perd jamais son sang-froid, ne se laisse entraîner par l'*humour* à aucune exagération de langage, ne se grise pas de sa propre fermentation intellectuelle comme Carlyle, Michelet ou Taine. Une seule fois il m'a étonné, c'est quand il dit à peu près ceci : « L'esprit de l'homme a deux modes, la stupidité et la folie; le conservatisme exprime très bien le premier de ces modes et le libéralisme répond au second. » Quand il a écrit ces choses surprenantes, il avait dû causer avec Carlyle, ou bien il était dans un de ces jours où la bile colore les objets. Ces jours-là sont les seuls où certaines gens aient du talent; mais quand on a du talent tous les jours, comme M. Lecky, il faut, en pareil cas, poser la plume et fermer avec soin son encrier. C'est, du reste, en dix volumes, le seul écart de cet esprit si calme et si réglé. Il est toujours tempéré, sage, impartial. Cette impartialité, j'en conviens, m'a fait passer de mauvais momens; elle me semble, dans son éternelle et bénigne indulgence, confiner à l'immoralité. Faut-il toujours mettre en balance des vertus et des vices? N'y a-t-il pas des défauts que rien ne rachète, des dons de générosité et de magnanimité que rien n'oblitère? Ne faut-il pas, dans la vie comme dans l'histoire, en croire la sympathie et l'antipathie qui nous poussent à rejeter ou à accepter en bloc certains caractères? A quoi bon une demi-réhabilitation de George II, le soudard égoïste, de Caroline, la mère sans entrailles, l'épouse cynique, qui dresse les maîtresses de son mari et les donne pour institutrices à ses filles; ou de ce Marlborough, qui vendit son honneur et la vie de ses soldats, et dont l'existence fut une suite de prostitutions et de trahisons? J'oserai dire aux historiens : gardez-vous de cette fade et fausse impartialité qui cherche, au microscope, des circonstances atténuantes dans un crime et des vertus égarées dans une âme de coquin. Soyez injustes, violens, passionnés, pourvu que vous soyez exacts. Laissez parler vos colères, si elles sont honnêtes. Soyez des partisans plutôt que des philosophes, si, en devenant des philosophes, vous deviez cesser d'être des hommes!

En Angleterre, on reproche à M. Lecky comme un hors-d'œuvre les pages nombreuses et excellentes que, dans ses deux derniers volumes, il a consacrées à la révolution française. Au fond, on lui en veut d'avoir reconnu le caractère humain, œcuménique de cette révolution. Pour comprendre ce sentiment, il faut savoir,— les Français qui vivent à l'étranger le savent trop ! — combien la culture française est déconsidérée en Europe. On ne nous cite plus, on ne nous compte plus ; nos vrais livres ne passent pas la frontière, et les journaux étrangers ne laissent parvenir jusqu'à leurs lecteurs que des échos de coulisses ou de cours d'assises. Il semble que ce ne soit pas nos généraux, mais nos écrivains qui aient été battus à Sedan et à Reichshoffen. On ne se contente pas de s'apitoyer hypocritement sur notre décadence, on cherche à oublier ou à ignorer que nous avons tenu l'hégémonie intellectuelle et pensé pour le genre humain.

Ce sentiment n'est peut-être nulle part plus accusé qu'en Angleterre ; il se fait jour dans toutes les classes de la société. La modiste du West-End, qui donnait son cœur à un coiffeur français, le donne maintenant à un tailleur allemand. Dans les grandes familles, où l'on entretient une institutrice, la Berlinoise a remplacé la Parisienne. On trouve que la *Fraülein* mange plus que « mademoiselle, » mais qu'elle tient moins de place dans la maison. Les choses iront de ce train jusqu'au jour où, dans une grande plaine, aujourd'hui paisible et inconnue, deux cent mille hommes se rangeront de part et d'autre, et où, le soir, les clairons allemands sonneront la retraite vers l'Est. Le lendemain de ce jour-là, par une conséquence grotesque de ces vicissitudes tragiques, « mademoiselle » reprendra la chambre de la *Fraülein*, et, dans le cœur changeant de la modiste, l'artiste en cheveux remplacera le créateur de gilets. En attendant, le docteur Stubbs a inventé une théorie qui flatte la vanité nationale : il s'est avisé que les Anglais étaient plus Allemands que les Allemands. Le Teuton de Berlin a bien son petit mérite comme artilleur et comme philologue ; mais le vrai Teuton, le Teuton à l'état pur, c'est l'Anglo-Saxon. Pour prix de sa découverte, M. Stubbs est devenu évêque de Chester.

M. Lecky, lui, n'est qu'un Teuton mélangé, si même il contient quelque élément teutonique. Sait-il l'allemand ? Il est permis d'en douter, puisqu'il ne cite jamais Ranke et Sybel que dans des traductions. Il a, au contraire, avec nous des affinités de nature et d'éducation. Sans parler de cette culture gréco-latine qui le prédispose à nous comprendre, notre langue lui est familière, et l'étude de nos chefs-d'œuvre a influé sur la formation de son idéal littéraire. Tout jeune, il a vécu dans l'intimité de Voltaire, de Rousseau et des encyclopédistes. Il a lu presque tous les ouvrages importans

qui ont paru, depuis quinze ans, sur l'histoire de la révolution française (je ne nomme personne, parce qu'il y aurait trop de noms à citer), et il rend justice tout haut à ce labeur extraordinaire de toute une génération d'historiens. La révolution, telle que Carlyle l'a peinte, est une sarabande monstrueuse, où les passions et les appétits se déchaînent comme les démons de Callot; c'est le chaudron des sorcières de Macbeth, où bouillonnent des ingrédiens terribles et ridicules : on y voit surnager, dans une vapeur de soufre, des têtes coupées et des trônes brisés, pêle-mêle avec des assignats déchirés et des perruques de conseillers au parlement. M. Lecky, estimant que les éruptions volcaniques ont elles-mêmes leurs lois, a étudié la révolution dans ses causes lointaines et dans ses causes immédiates, non comme un mauvais rêve, mais comme une des grandes crises logiques de l'histoire; ceux qui liront Lecky, après Carlyle, auront successivement le drame et la philosophie de la révolution.

M. Lecky mérite donc le respect et la sympathie des lecteurs français. Bien que je l'aie librement critiqué et que je diffère d'avis avec lui sur bien des points, j'engage les étudians à méditer ses beaux travaux historiques. Sera-t-il une des lumières de l'avenir? En vérité, je ne le crois pas. Chaque penseur a son heure, et la sienne est passée. Quelques rares esprits, qui touchent déjà au déclin, rejoignent et dépassent d'un bond la génération qui les a laissés en arrière. Je doute que M. Lecky ménage à ses admirateurs et à ses adversaires le spectacle d'une semblable transformation. Il date d'un temps déjà éloigné de nous : temps d'illusions bienveillantes et de tiédeur générale, où, dans le monde philosophique et religieux, la somnolence parut de l'apaisement. Dieu merci, cette trêve malsaine n'existe plus. De nouveau, c'est la guerre entre les deux élémens irréconciliables, entre la raison divine et ses ennemis. Malheur aux porteurs de messages concilians qui s'aventureront entre les camps opposés! Ils seront fusillés à la fois par les deux armées. Si je ne me trompe, après avoir eu soif de liberté, ce monde commence à avoir soif d'obéissance; il cherche son maître, et son maître le cherche. Le jour va poindre, et avec cette aube rafraîchissante et délicieuse finiront nos longues courses errantes dans l'aridité, la solitude et la nuit. En attendant, il ne faut pas maudire les hommes de bonne volonté qui ont fécondé cette aridité, peuplé cette solitude, éclairé cette nuit de quelques rayons d'en haut. Ils ont fait plus qu'on ne croit, plus qu'ils ne pensent eux-mêmes, pour ramener l'humanité aux croyances où elle trouvera le repos. Telle doctrine qui a été, pour beaucoup, la dernière station avant le néant, peut être, pour quelques-uns, la première station de retour vers la vérité.

AUGUSTIN FILON.

L'EXTENSION

DU

FONCTIONNARISME DEPUIS 1870

La catégorie des fonctionnaires civils, en activité ou en retraite, se compose, d'après le dernier recensement de la France, d'environ 1 million de sujets, y compris les femmes, les enfans et les domestiques des titulaires. Sur 37 personnes qui passent dans la rue, il y en a donc une en moyenne qui, directement ou indirectement, vit du budget, c'est-à-dire de la bourse publique, et dont la destinée en ce monde consiste à s'occuper des affaires des autres. A ce million de gens consacré aux besognes pacifiques s'ajoute plus d'un demi-million réservé aux soins de la guerre, sur terre ou sur mer. Il est ainsi, sur notre sol natal, 1 individu sur 24 (soit 4 pour 100) chargé de confectionner nos lois, de juger nos différends, d'arrêter nos malfaiteurs, de signer des traités, de prendre part aux batailles, de nous instruire et de nous faire payer l'impôt.

C'est une grosse proportion ; il ne serait pas sans intérêt de la comparer à celle des états voisins, mais ceci me mènerait trop loin ; d'autant que l'on pourrait toujours soutenir cette thèse que, si la France a plus de serviteurs que tel ou tel autre pays, c'est aussi qu'elle est mieux servie, et que le Français de 1888 vit plus heureux et plus libre, par exemple, qu'un citoyen de l'état indépendant du Congo, — le dernier venu dans l'almanach de Gotha, — qui, avec 27 millions d'habitans, n'a que 2 millions de budget et 83 fonctionnaires.

Dans notre Europe, où les besoins ont augmenté avec la civilisation, il semble qu'il ne devrait y avoir entre les budgets des différens peuples d'autre cause de diversité que le plus ou moins d'étendue de leur territoire, la densité plus ou moins grande de leur population, et le pouvoir plus ou moins élevé de l'argent, — le coût de la vie. Mais comme la richesse publique n'est pas la même en Espagne, en Russie, ou en Autriche, qu'en France ou en Angleterre, les nations sont vis-à-vis les unes des autres comme des particuliers qui proportionnent leur train à leur fortune. Il est admis que la France peut tenir sa maison sur un bon pied, se permettre même un luxe interdit à quelques-uns de ses voisins; s'ensuit-il de là que le chiffre et le traitement de notre personnel puissent être sans limites, comme si notre caisse était sans fond?

Comparons la France à elle-même : il y a soixante-six ans (1822), nous dépensions 950 millions ; nous en dépensons aujourd'hui 3,600. Notre territoire est resté le même à 200,000 hectares près ; notre population n'a cru que de 7 millions, soit un cinquième à peine, pendant que nos frais quadruplaient. Pour que les charges fussent les mêmes en 1888 qu'en 1822, il ne faudrait pas que le budget dépassât 1,800 millions au maximum, *en tenant compte de la valeur relative de l'argent aux deux dates*. En effet, 950 millions de francs, payés par 30 millions d'hommes, correspondent à 1,200 millions qui seraient payés par 37 millions de contribuables ; d'autre part, 1,200 millions de 1822 équivalent, à peu de chose près, à 1,800 millions de 1887, par suite de l'augmentation des prix, dans leur ensemble, évaluée par les économistes à 50 pour 100. Les services publics reviennent ainsi, tout compte fait, au double de ce qu'ils coûtaient il y a deux tiers de siècle. Cette prodigieuse augmentation est récente. En 1847, le budget ne montait qu'à 1,600 millions, et en 1851 qu'à 1,450, et comme la population était, en 1851, de 35 millions, et que le pouvoir de l'argent avait déjà fort baissé depuis 1822, on peut dire que la France, au début du second empire, n'était pas plus chère à administrer qu'à la fin du règne de Louis XVIII.

La monarchie de Juillet avait fait de bonnes choses avec peu d'argent. De 1851 à 1870, la France continua à faire des placemens avantageux : ports, chemins de fer et routes vicinales ; mais elle fit aussi des spéculations malheureuses : trois ou quatre guerres entreprises, selon le mot du souverain d'alors, « pour une idée, » et même pour plusieurs, vinrent gonfler la dette. De 1,450 millions, le budget monta à 2,200 (1869). C'était certainement plus que l'accroissement de la richesse publique et de la population (38 millions d'habitans au lieu de 35). Il est vrai que notre patrie occupait

1,300,000 hectares de plus qu'en 1851, et que 1,300,000 hectares exigent naturellement un supplément de juges de paix, de cantonniers, de sous-préfets, de gendarmes. La charge réelle étant toutefois plus lourde en 1869 qu'en 1851, l'opposition avait raison de dire que le trésor public, mandataire et collecteur des bourses privées, était trop exigeant. En ce temps-là, plusieurs trouvaient les finances un peu louches aux mains des suppôts du despotisme, et M. Jules Ferry publiait les *Comptes fantastiques d'Haussmann*. On faisait remarquer qu'il est dans les monarchies de certains erremens, de fâcheuses routines, auxquelles s'abandonnent trop volontiers des gouvernans qui n'ont que peu ou point de contact avec les gouvernés ; que les députés, contrôleurs nés du pouvoir, n'avaient pas, issus comme ils étaient de la candidature officielle, l'indépendance voulue pour ouvrir la bouche toute grande, et flétrir le favoritisme, la multiplication des places et l'exagération de traitemens dont bon nombre étaient inutiles. Tel était le langage des adversaires de l'empire en 1869.

De sages et hauts esprits avaient blâmé, dès la deuxième république, l'extension démesurée du personnel public. « En examinant l'ensemble de l'administration du pays, disait Berryer dans son rapport sur la loi de finances (1850), nous sommes obligés de signaler la ruineuse multiplicité des fonctions et des emplois, que nous voyons s'accroître périodiquement, et qui appellent trop d'hommes, au moment de leur entrée dans la vie, à solliciter de l'état une existence bornée, mais commode et sûre. Ainsi se perdent l'énergie et l'honorable indépendance de l'homme obligé d'assurer par lui-même son avenir ; ainsi s'éteignent trop de capacités qui auraient pu honorer et servir plus utilement le pays ; ainsi s'augmente pour les contribuables la charge de ces existences auxquelles il faut pourvoir, sans obtenir de leur travail une valeur égale à ces rémunérations accordées en trop grand nombre. » — Un peuple de solliciteurs, s'écriait Montalembert quelques années plus tard, est le dernier des peuples. « Il n'y a pas d'ignominies par où on ne puisse le faire passer. Le désir immodéré et universel des places est la pire des maladies sociales ; elle répand dans tout le corps de la nation une humeur vénale et servile qui n'exclut nullement, même chez les mieux pourvus, l'esprit de faction et d'anarchie. » Le parti auquel appartenait cet homme d'état avait conformé, c'est une justice à lui rendre, sa conduite à ses doctrines. Depuis ces « bancs laborieux et gratuits » où siégeaient les pairs et les députés de 1847, jusqu'aux plus humbles des situations officielles, l'état ne cherchait pas à attirer à lui, par l'appât du gain, les forces de la nation. Les conseillers de cour d'appel et la plupart des sous-préfets

touchaient 3,000 francs, les juges de paix 1,200, les recteurs d'université 6,000. Les fonctionnaires, beaucoup moins nombreux qu'en 1869, suffisaient à leur tâche, et le pays paraissait, sous Louis-Philippe, suffisamment administré, nullement livré à la barbarie, ni même en proie au désordre. Les assemblées républicaines, après 1848, avaient même trouvé matière à plus de 150 millions d'économies sur le chiffre de 1,600 millions, et cela tout en augmentant la dotation de l'instruction publique et celle de l'agriculture.

L'empire accrut singulièrement le nombre et l'importance des traitemens, par un travers commun à tous les gouvernemens qui veulent être aimés pour eux-mêmes, et qui espèrent tirer quelque force des créatures qu'ils entretiennent jusque dans les recoins les plus obscurs du budget. De 1847 à 1869, les salaires des agens diplomatiques et consulaires avaient augmenté de 2 millions, ceux des magistrats de 6 millions. Durant ces vingt-deux ans, les dépenses de l'instruction primaire s'étaient élevées de 15 millions, celles de l'enseignement secondaire ou supérieur de 5 millions ; on payait 4 millions de plus pour l'administration départementale, et 16 millions de supplément pour les prisons et la police, qui, du reste, on en convient, n'était pas mal faite. Dans le budget de 1869, beaucoup de gens, vivans encore aujourd'hui, voyaient force retranchemens à opérer, mais personne, que je sache, ne trouvait aucun service public en souffrance. Ce sont cependant les mêmes services qui coûtent actuellement 3 milliards et demi. De ces 1,300 millions d'accroissemens doivent être, il est vrai, déduits les frais de la guerre de 1870. Né de la défaite, le nouveau régime dut, à peine formé, récompenser les vainqueurs, indemniser les vaincus et parer au retour de nouveaux désastres : de là un surplus de 600 à 700 millions de charges.

Mais cette augmentation pouvait n'être que temporaire ; une ère nouvelle s'ouvrait : le pays allait se gouverner lui-même. Ne voyait-on pas, de l'autre côté de l'Atlantique, une grande république, sœur aînée de la nôtre, au sortir d'une lutte sauvage où son existence même fut en péril, et auprès de laquelle notre campagne de 1870-71 était peu de chose, relever ses finances et rembourser sa dette? L'entreprise n'était pas impossible, puisqu'il y a six mois nous entendions le président des États-Unis déclarer ne savoir que faire de l'or dont il avait les mains pleines. A la même heure, nos ministres cherchaient partout cent pauvres petits millions pour mettre d'aplomb notre budget. En effet, tandis qu'en Amérique on n'a cessé de chercher ce qu'on pouvait bien économiser, ici on s'est creusé la tête pour savoir ce qu'on pourrait

bien dépenser ; on a jeté l'argent national par toutes les fenêtres, on a même percé de nouvelles fenêtres pour y jeter encore un peu d'argent. Toutefois, l'extension du fonctionnarisme, la moins justifiée de toutes les dépenses, ne remonte pas à plus de dix ans.

L'assemblée nationale avait bien géré ; la dette avait passé de 600 à 1,200 millions, les budgets de l'armée et de la marine de 640 à 680 ; mais, on économisait une quarantaine de millions sur les traitemens des hauts fonctionnaires, de la diplomatie, du chef de l'état, et l'on consacrait 200 millions par an à l'amortissement. Depuis 1876, au contraire, il semble qu'un goût d'émulation, de surenchère, se soit emparé de ceux à qui nos intérêts sont confiés ; c'est à qui se montrera le plus grand seigneur dans la profusion de serviteurs que l'on donne à la nation. Un fils de famille qui agirait comme les représentans du peuple français eût été déjà doté d'un conseil judiciaire ; mais, l'exagération des dépenses satisfaisant d'abord beaucoup plus d'électeurs qu'elle n'en irrite, il fallut de longues années pour que l'on s'aperçût qu'il était impossible de « demander plus au budget et moins au contribuable, » selon le mot plaisant de M. Germain.

Le total des traitemens *civils* sujets à retenue, qui était en 1852 de 153 millions, et en 1870 de 253 millions, s'élevait à 279 millions en 1876. Il monte à présent à 400 millions, auxquels s'ajoutent 100 millions de solde des officiers. Les pensions de retraite, — appointemens des fonctionnaires hors de service, — qui étaient en 1869 de 78 millions, et en 1875 de 100 millions, conséquence de la guerre, s'élèvent en 1885 à 200 millions, conséquence de la gestion de nos mandataires. Tantôt on a, par une prodigalité fort peu méritoire, augmenté le taux de ces pensions ; la chambre a trouvé tout naturel qu'un pharmacien militaire inspecteur reçût bien plus que le premier président de la cour de cassation, et que le vétérinaire de 2e classe fût doté de retraites plus fortes que l'ingénieur en chef ou le président de cour d'appel ; tantôt les ministres et les députés ont multiplié sans mesure le nombre des retraités, par les renvois anticipés d'agens antipathiques à leurs personnes. Ministre des finances, M. Léon Say déclarait, il y a cinq ans, qu'il fallait avoir passé par les affaires pour se faire une idée du nombre de gens dont la révocation était demandée par ceux qui voulaient les remplacer. « Jamais, disait-il, l'abus des recommandations n'a été poussé aussi loin que depuis quelques années ; cela ressemble à l'ancien régime. » Et, vers la même époque, M. Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères, se plaignait, dans une circulaire officielle, aux agens placés sous ses ordres, de ce que « l'administration publique fût gênée dans toutes ses branches

par des sollicitations de tout genre, venant de personnes plus ou moins haut placées... C'est un désordre contre lequel, ajoutait-il, on n'a pas suffisamment essayé de réagir; et ce mal est d'autant plus répandu en France que le nombre des emplois publics est plus grand. » En fait, des milliers de fonctionnaires ont été renvoyés sans qu'on puisse alléguer contre eux aucun grief professionnel, mais simplement parce que leur place avait été prise en goût, ou leur personne en aversion, par tel individu bien en cour.

La cour du peuple est une cour plus vaste que celle d'aucun monarque. La cour du Palais-Bourbon, celle du Luxembourg, ont leurs favoris, leurs flatteurs, leurs maîtresses, leurs folies, leurs ignorances, partant leurs abus, autant, ne pourrait-on dire plus? que la cour d'un seul homme. Cependant, en un pays où le gouvernement change tous les quinze ou vingt ans, il serait bien à désirer que les serviteurs publics demeurent. La forme républicaine n'a donc pas tenu ici tout ce qu'elle promettait. Elle l'a tenu moins encore dans la réalisation de ce programme de « gouvernement à bon marché, » que les réformateurs de 1869 faisaient miroiter aux yeux de la génération nouvelle, et que la démocratie devait nous donner un jour. Dans un pays déjà plus gouverné et plus administré qu'aucun autre en Europe, non-seulement on n'a supprimé aucun emploi, mais on en a accru singulièrement le nombre, et on a augmenté les émolumens des anciens et des nouveaux. Cependant la France de 1888 est la même que celle de 1869, elle n'a pas un habitant de plus, elle a trois départemens de moins ; et la vie est moins chère qu'il y a douze ans, puisque le prix de tous les objets de première nécessité a, comme le prouvent les statistiques, subi une baisse sensible.

A qui fera-t-on croire que les besoins de services restés les mêmes de 1875 à 1888 aient forcé les différens ministres de porter de 22 à 31 millions les dépenses de leurs bureaux? D'une date à l'autre, il a été créé, dans les administrations centrales, 11 directions nouvelles, 19 postes de sous-directeurs, 51 places de chefs de bureaux, 74 de sous-chefs; on est arrivé à une proportion invraisemblable entre ceux qui dirigent ou surveillent le travail et ceux qui l'exécutent. Ainsi, aux Beaux-Arts, 30 chefs pour 70 employés; aux cultes 20 chefs pour 31 employés ; aux contributions indirectes, 11 pour 19 ; 36 pour 42 à l'enregistrement ; 11 pour 22 aux manufactures. Et si l'on descendait dans le détail de la composition des bureaux, on en trouverait où le nombre des chefs égale celui des employés. Pour rétablir la proportion, cet état-major ne demande qu'à se faire entourer de soldats, et pour justifier la présence des généraux, on augmente l'effectif des subalternes. Le

chiffre de 31 millions donné plus haut n'est même pas exact, puisqu'il faut y joindre les prélèvemens faits, pour le paiement du personnel, sur le crédit de certains services. On ordonnance ainsi, sous le nom de travaux extraordinaires, de véritables appointemens. Puis, à côté des violations ouvertes de la loi, il y a les moyens de la tourner : les sous-chefs nommés chefs-adjoints, les employés « faisant fonction » de sous-chefs, et, à côté de cela, l'avancement hiérarchique arrêté et la position des petits restant précaire. « Il serait temps de mettre fin à ces abus, » disait M. Ribot dès 1882. L'année suivante, la commission du budget se borna à demander à la chambre de manifester sa volonté d'opérer des réformes devenues urgentes. La chambre prescrivit l'étude d'une réorganisation des bureaux, par décret rendu en conseil d'état. Mais le conseil d'état enregistra ce qu'on lui soumit sans observation, et les ministres ne firent que consacrer les abus par un acte solennel.

La dépense du matériel a augmenté de près de moitié. Aujourd'hui, un employé de ministère coûte à l'état, pour chauffage, éclairage et papiers, un chiffre moyen de 300 francs par an. A l'intérieur, il coûte 450 francs ; aux affaires étrangères, 460 francs ; à la justice, 540 francs. Il y a vingt ans, au ministère de la guerre, la provision de bois de l'hiver suivant remplissait, chaque été, la moitié de la cour de la rue Saint-Dominique ; peu à peu le tas a envahi la cour tout entière ; maintenant il monte à la hauteur de l'entresol. Dans ce même ministère, on a imaginé, il y a quelques mois, de faire photographier, par ordre, aux frais du trésor, tout le personnel, — un millier d'individus, — depuis le ministre jusqu'aux portiers, sous prétexte que ces photographies, d'ailleurs dénuées de toute ressemblance, serviraient à reconnaître, en cas de guerre, ceux qui ont le droit de pénétrer dans l'immeuble. Ailleurs, des ébénistes officiels, employés à l'année, n'ayant pas une occupation suffisante, travaillent pour le compte du ministre, qui s'en va toujours avec plus de bagages qu'il n'est venu. Les huissiers, garçons de bureau, hommes de peine, frotteurs, lingères, croissent naturellement avec le personnel. Ils sont plus de 1,100 pour les ministères actuels. C'est aussi une conséquence du logement concédé aux fonctionnaires publics dans les bâtimens de l'état. La loi de 1871 décidait que tous les employés logés aux frais de la nation cesseraient de jouir de ces appartemens. Elle n'exceptait que les concierges et agens préposés à la garde du matériel. Elle n'a jamais été abrogée, et voici comme on l'exécute : aux finances, il ne devrait y avoir que 4 portiers, il y a en outre 44 agens occupant 154 pièces. Aussi, quoique trois directions générales aient été depuis détachées du ministère et installées au dehors, la place

manque pour tous les services. Il en est de même ailleurs. Le gouvernement s'est ému, trouvant que les logemens étaient devenus excessifs; une commission de revision a été nommée, et a reconnu qu'au lieu des 100 à 200 concessions qui auraient dû être faites, il y a, tant en France qu'en Algérie, 4,000 à 5,000 directeurs, caissiers, archivistes, chefs de bureau, ouvriers, logés dans des immeubles nationaux, sans que leurs fonctions l'exigent. Des conservateurs et surveillans de musée, dont la concession est motivée par une présence soi-disant indispensable auprès des collections, sont effectivement logés, mais fort loin : ceux du Louvre habitent les écuries de l'Alma, voisines du Champ de Mars. Et comme une faveur en appelle une autre, l'habitation entraîne l'éclairage et le bienfaisant chauffage. Dans l'armée, il est fait une retenue proportionnelle sur la solde de tous les officiers logés; dans le service civil, le loyer est purement gracieux. La commission proposa, par l'organe de son rapporteur, M. Escande, de supprimer tout de suite 543 concessions; mais tout porte à croire que ce vœu demeura lettre morte. Le ministère adopta un autre système : la loi de finances de 1887 proposait de ne plus insérer au *Journal officiel* la liste des logemens accordés. Au lieu de la réforme, on voulait faire le silence sur l'abus; et cette combinaison eût été adoptée, certainement, sans l'intervention d'un député de la minorité, M. d'Aillières.

On se moquait avec quelque fondement, il y a dix-huit ans, de tous ces budgétivores qui, sous des noms variés, jouissaient d'aimables sinécures. Les prodigalités cachées sous les dehors pompeux de missions, souscriptions, inspections, se sont depuis considérablement multipliées. Notre système administratif comprend, en nombre fort respectable, des hiérarchies d'inspecteurs des finances, des contributions directes, de l'enregistrement et des domaines, des douanes, des contributions indirectes, des tabacs; des inspecteurs généraux des établissemens de bienfaisance, des maisons centrales et d'arrêt, des pénitenciers agricoles, des enfans assistés, des enfans du premier âge, de l'enseignement supérieur, secondaire, primaire, des langues vivantes, des beaux-arts, des théâtres, des musées de province, de l'enseignement du dessin, des écoles d'arts et métiers, du travail des enfans dans les manufactures, des établissemens thermaux, du service sanitaire, des pharmacies, des fabriques d'eaux minérales, des forêts, de l'agriculture, des haras, des mines, des ponts et chaussées. Après une si longue nomenclature de places, dont les unes sont nécessaires, d'autres d'une utilité fort contestable, et d'autres tout à fait superflues, le lecteur peut supposer qu'il n'y a plus rien à inspecter. Erreur; on pourrait inspecter encore beaucoup d'autres choses, parce que, selon

qu'il plaît à un ministre, tout peut être ou n'être pas inspecté. Il est aussi facile, il l'est même davantage, d'imaginer de nouvelles inspections que de supprimer les anciennes. « La première préoccupation d'un ministre qui a supprimé un emploi n'est-elle pas toujours de le rétablir ? » disait récemment M. Jules Simon. Inspection générale des maîtrises de France, inspection générale des bibliothèques populaires, sont des postes qui ont été créés depuis quinze ans pour de vieux amis ou de jeunes protégés, et qui ont disparu avec leurs titulaires. Il n'y avait rien de sérieux dans ces offices, rien si ce n'est le traitement, qui, le plus souvent, fut assez gras. Cette surérogation de surveillance facultative, qui fait penser à ce personnage d'opérette se réveillant un matin « inspecteur du gaz dans une riche famille brésilienne, » est un des côtés inquiétans de ce que M. Leroy-Beaulieu nomme avec raison « le parasitisme administratif, chiendent redoutable qui envahit de plus en plus la société française. » Le premier venu, qui serait peut-être incapable de faire quelque chose, se sent de particulières aptitudes pour inspecter n'importe quoi, fût-ce les enfans assistés, dont le personnel se trouva un jour renouvelé, par mesure politique, pour caser des résidus de candidats sans spécialité déterminée. Si pour une charge ordinaire il y a dix postulans, pour une place d'inspecteur, il n'y en a pas moins de cinquante.

Les emplois publics rapportant à leurs titulaires 150 millions de plus qu'il y a quinze ans et 250 millions de plus qu'il y a trente-cinq ans, il faut que leur effectif ait formidablement grossi. En 1847, le ministère des affaires étrangères avait, sous M. Guizot, 33 secrétaires d'ambassade et de légation ; il en a aujourd'hui, sous M. Flourens, 74. L'Europe n'a pourtant pas grandi depuis lors ; au contraire, la disparition des petites cours d'Allemagne et d'Italie a permis de supprimer un grand nombre de résidences. Comment se fait-il que le personnel diplomatique de 1888 soit beaucoup plus nombreux que celui même de 1869 ? En Espagne, en Russie, en Autriche, en Angleterre, nous avions en 1869 trois secrétaires ; nous en avons quatre maintenant, plus un conseiller (grade nouvellement créé, avec 18,000 francs d'appointemens). Dans toutes les autres légations, nous avons un ou deux secrétaires de plus. Le traitement des agens, leurs frais d'établissement et de voyage dépassent aujourd'hui de 4 millions le chiffre d'il y a douze ans. Tandis que l'Allemagne entretient à Paris trois secrétaires, la France entretient à Berlin quatre secrétaires et un conseiller. Ces détails peignent toute une tendance au gaspillage. Les traitemens de non-activité de 30,000 francs sont montés à 100,000 ; les attachés, qui servaient gratis, et dont on ne manquait pas à ce prix, sont aujourd'hui payés en partie, en attendant qu'ils le soient tous.

Notre diplomatie est la plus chère de l'Europe, sans être pour cela la meilleure. Tandis que le budget du ministère des affaires étrangères est en France de 14,864,000 francs, il n'est en Allemagne que de 9,221,000, en Autriche et en Italie que de 7 millions et demi, en Russie de 9 millions et demi, en Espagne de 4,600,000, aux États-Unis de 6,300,000. Il n'est pas jusqu'à l'Angleterre, — qui, pour les besoins de son commerce, entretient dans le monde entier deux fois plus de consuls que la France, qui donne à ses ambassadeurs des traitemens partout supérieurs à ceux que reçoivent les nôtres, — et à qui ses relations extérieures ne coûtent cependant 2 millions et demi de moins qu'à nous. Comme la besogne diplomatique est naturellement la même chez nous que chez nos voisins, on doit reconnaître que dépenser 100 francs pour rémunérer un service que toutes les nations du continent font exécuter pour 40, 50, 60 ou 75 francs, c'est être plus bêtes ou plus prodigues que les autres. Si l'on pouvait établir entre chacun des ministères français et étrangers une aussi parfaite assimilation, on reconnaîtrait en tout la même fâcheuse supériorité de notre patrie.

Sous le rapport militaire, il est d'usage de copier sans cesse l'Allemagne ; que ne l'imitons-nous jusqu'au bout? Le budget de la guerre de l'empire allemand est de 431 millions; en France, il est de 664 millions, et comme l'effectif des deux armées en temps de paix est à peu près égal, l'Allemand sous les drapeaux coûte à l'Etat 850 francs et le Français 1,250. Ce résultat est d'autant plus singulier que les officiers allemands, à partir du grade de capitaine, sont payés beaucoup plus cher que les officiers français, et que les sous-officiers reçoivent un traitement six fois plus élevé que celui de nos sergens. Par suite, l'état de sous-officier est, au-delà du Rhin, une profession à exercer et non une obligation à subir. La nourriture de l'armée allemande coûte par jour (pour le pain et le fourrage) 169,000 francs; la nourriture de l'armée française revient, pour les mêmes dépenses, à 317,000 francs ; et le fait paraît inconcevable, puisque le prix des subsistances militaires : froment, seigle, avoine, foin, paille, est assez sensiblement le même en France et en Allemagne (1). Il est vrai que les procédés administratifs des deux pays diffèrent fort, aussi compliqués ici qu'ils sont simples là-bas. A d'autres points de vue, l'Allemagne peut encore nous servir de modèle : nous avons sous les yeux l'état du personnel du ministère de la guerre à Berlin. Le nombre des employés y est de 307 ; il est de 756 à Paris. Le chiffre des huissiers et garçons de bureau est à Berlin de 46, et à Paris de 166. En creusant un

(1) Les lois récemment votées par le parlement allemand ne changent rien à cette proportion.

peu, on trouverait l'explication de la différence, extraordinaire au premier abord, des deux budgets. Chez nous, d'ailleurs, les augmentations sont récentes : en 1875, avec un effectif de 469,000 hommes, nous dépensions 522 millions ; en 1887, avec 30,000 hommes de plus, nous dépensons 664 millions. En 1847, avec 380,000 hommes, nous ne dépensions que 373 millions, et le pain valait aussi cher qu'aujourd'hui.

Les fonds secrets se sont accrus, depuis dix ans, de 400,000 francs au ministère de la guerre, de 200,000 aux affaires étrangères, d'autant à l'intérieur, et l'on en concède 65,000 à la marine, qui n'en avait jamais eu. Les cabinets des ministres, considérés par les républicains d'autrefois comme des ateliers de passe-droits, sont bondés de favorisés qui s'y assoient un jour, le temps de préparer un nid de leur choix. Pourquoi fallait-il au général Boulanger 13 officiers d'ordonnance, alors que le maréchal Niel, ministre en 1869, n'en avait que 7 ? Il y avait là six personnes immobilisées sans aucun profit. Les assemblées qui laissent les dépenses militaires se multiplier sans raison sont-elles moins blâmables que celles qui se refuseraient aux sacrifices indispensables à la protection du pays ? Comment admettre que le sous-secrétaire d'état des colonies ait besoin d'un chef de cabinet, d'un chef adjoint, de huit personnes en tout, pour le travail qu'un directeur faisait jusqu'en 1876 avec deux employés ? Le ministère de l'intérieur se composait, en 1847, de 200 fonctionnaires, et ce département avait alors dans ses attributions les Beaux-Arts, les gardes nationales et les télégraphes. Ces services sont passés ailleurs ou supprimés ; et ce ministère entretient cependant, en 1888, 280 chefs, rédacteurs et expéditionnaires. Le département des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, comprenait, en 1869, 1 ministre, 1 chef de cabinet, 1 secrétaire-général, 4 directeurs, 11 chefs de division et 35 bureaux ; en 1887, nous avions pour les mêmes fonctions : 3 ministres, 1 sous-secrétaire d'état, 6 chefs ou chefs-adjoints de cabinet, 11 directeurs, 11 chefs de division et 51 chefs de bureau. Celui qui avait dû jadis, comme M. Lockroy, rire de ces abus en spirituel vaudevilliste, était plus copieux que les bureaucrates de carrière, puisqu'il s'était taillé un des plus gros cabinets dans le plus mince des ministères. A la comptabilité, qu'un simple chef de bureau tenait en règle jusqu'à ces dernières années, préside maintenant un lot notable de gens de plume : l'art de faire difficilement des choses faciles.

Et l'opinion est, d'ores et déjà, si bien résignée à ce système, que l'on ne peut seulement proposer la suppression d'un surnuméraire, d'une rame de papier ou d'une livre de bougies, sans qu'aussitôt un personnage officiel vienne déclarer que c'est compromettre

gravement la marche du service, et que les gazettes les plus autorisées supplient le parlement « de n'aller ni trop vite ni trop loin,.. de ne pas couper des *boutons à fruit* pour du bois mort ou des gourmands. » Avec ces maximes, telle administration qui coûtait 1,900,000 francs, il y a dix ans, revient aujourd'hui à 4 millions, sans être au corps social d'une utilité plus grande. Par un décret peu bruyant, un ministre porte de 80 à 120 le chiffre des gardes-mines, et par des votes, plus faciles parfois à obtenir que des décrets, on augmente de 9 le nombre des conservateurs des forêts, de 50 le nombre des inspecteurs et de 6 millions 1/2 les frais d'exploitation des bois de l'état. Ce qu'on n'augmente pas, c'est le revenu de ces mêmes bois, qui de 38 millions tombe à 28 ; de sorte qu'aujourd'hui, déduction faite de la dépense ordinaire, notre million d'hectares de forêts nationales rapporte à la communauté française la somme de 14 francs par hectare et par an, dont aucun particulier ne se contenterait, et qui, du reste, est inférieure de moitié ou des deux tiers à ce que produisent les bois les plus médiocres de notre pays.

Une autre cause d'extension du fonctionnarisme, ce sont les besognes dont le pouvoir public s'est chargé sans qu'elles lui incombassent : tels, dans le domaine industriel, les chemins de fer dits de l'état, qui auraient dû plusieurs fois faire faillite en fin d'exercice, s'ils marchaient dans les conditions normales d'une entreprise ordinaire, mais qui fournissent aux partis l'occasion si tentante de récompenser par des emplois les gens qu'ils affectionnent ; tels les canaux politiques, les voies ferrées électorales, les ports et bassins de propagande. « Certain canal de l'Est, dit M. Lesguillier, ancien sous-secrétaire d'état des travaux publics, a été entrepris pour amener de la houille à une localité industrielle déjà desservie par le chemin de fer. » Rendue aux usines, la houille coûtait jusqu'alors 25 francs par tonne. L'intérêt de la dépense d'établissement du canal, réparti sur la consommation, atteindra 28 francs par tonne. Il en résulte que si, au lieu de construire le canal, l'état achetait la houille sur le carreau de la mine, payait son transport par chemin de fer et la livrait *gratuitement* aux usiniers, il gagnerait encore 3 francs par tonne.

Des faits de même ordre se produisent, dans le domaine moral, par suite de la transformation radicale de l'instruction publique. Des 38 millions de 1869, le budget de ce ministère est passé à 50 millions en 1875 et à 170 millions en 1887, et n'a peut-être pas terminé sa marche ascensionnelle. Avant 1875, il n'y avait pas d'enfant qui ne pût recevoir l'instruction primaire, gratuite pour les indigens. Si tous les jeunes Français sans exception ne fréquentaient

pas l'école de leur village, c'est que leurs familles ne s'en souciaient pas. Plus on étudiera l'histoire de l'instruction publique, plus on verra que ce ne sont pas les maîtres qui ont manqué aux élèves, mais plutôt les élèves qui manquaient aux maîtres. Les générations d'il y a cinquante ans ne souffraient nullement de leur ignorance; les contemporains, au contraire, tiennent universellement à l'instruction. C'est même et seulement parce qu'ils y tiennent que le parlement a pu décréter impunément l'instruction obligatoire. Si elle n'avait pas eu à enfoncer une porte ouverte, on aurait vu le piteux effet de la loi; bien plus, les députés n'auraient jamais osé voter l'obligation, s'ils n'avaient vu déjà sur les bancs la presque unanimité des futurs électeurs.

Au fond, et de quelque nom qu'on le décore, le système gouvernemental qui a enfanté l'instruction gratuite et obligatoire est le pur socialisme d'état. L'instruction est un bien, c'est l'ornement de l'esprit, mais le pain aussi est un bien; et si on donne l'un gratis, il n'y a pas de raison pour ne pas donner l'autre. Il n'est pas plus équitable de donner l'instruction, qui après tout n'est qu'un bien moral, que de donner les biens matériels, — vêtement, logement, nourriture, soins médicaux, — gratuitement, à ceux qui en manquent. Dire que la société *doit* l'école primaire gratuite à toutes les intelligences est un paradoxe égal, sinon supérieur, à celui qui consisterait à dire qu'elle doit le potage gratuit à tous les estomacs. Il ne suffit pas qu'une chose soit reconnue bonne, excellente même, par le corps social, pour que ledit corps social la mette gratis à la portée de tous ses membres, encore moins pour qu'il leur en impose l'usage. Décréter l'instruction obligatoire, c'est comme si on décrétait la propreté obligatoire, la gymnastique obligatoire, ainsi qu'à Sparte; car il n'est pas moins utile à l'état d'avoir des citoyens agiles et forts que des citoyens instruits. Une fois entré dans une voie semblable, il n'y aurait plus de raison pour s'arrêter. On signale du reste une immense disproportion entre les dépenses faites pour l'instruction primaire et les résultats obtenus. En 1874, nous avions 4 millions d'élèves. Nous en avons 4,600,000 en 1887. Mais avec nos 4 millions d'élèves nous faisions 16 millions de dépenses, tandis qu'aujourd'hui les 600,000 élèves de plus exigent 64 millions de supplément (80 millions au lieu de 16). Et l'on peut se demander si le progrès naturel et constant du nombre des élèves, chaque année, avant la loi de 1876, n'aurait pas donné une grande partie de ces 600,000 nouveaux. N'importe! il demeure acquis que, pour l'enfant de 1874, la nation dépensait 4 francs par an, et que, pour l'élève nouvellement recruté, elle en dépense 106. Et pendant que, de 1876 à 1887, le nombre des élèves augmentait de 14 pour 100

dans les écoles publiques, il augmentait de 10 pour 100 dans les écoles libres, c'est-à-dire dans les écoles religieuses, contre lesquelles était dirigée la loi nouvelle.

Pour l'instruction secondaire et supérieure, qui n'est ni un droit ni un devoir, il semble que l'on eût dû simplement obéir à la loi écononomique de l'offre et de la demande. Si les lycées regorgeaient, si les amphithéâtres de facultés craquaient sous le poids des auditeurs, il était juste de multiplier les professeurs et d'agrandir les locaux. Il suffisait, au contraire, de maintenir le *statu quo*, s'il satisfaisait les besoins scientifiques des classes bourgeoises. Mais on a dit dans les assemblées : il faut régénérer l'instruction secondaire ; créons des chaires, ouvrons des collèges pour garçons et aussi pour filles. Jamais les bâtimens ne seront trop vastes ni trop beaux ; jamais il n'y aura trop de professeurs : au lycée féminin de Sèvres, il y a un professeur de morale et un professeur d'histoire de la morale. Je ne parle pas des actes de largesse accomplis par tel ou tel ministre, des dons de joyeux avènement de Paul Bert, par exemple : cumuls de traitemens autorisés, avancemens irréguliers ; un membre de l'Université obtint 6,000 fr. pour frais de route de Douai à Paris, un autre 3,000 pour venir de Niort, un troisième autant comme indemnité de déplacement de la rue de Grenelle à un lycée de Paris. Le chiffre et les salaires des fonctionnaires enseignans ont grandi depuis vingt à trente ans, mais principalement depuis dix ans, sans proportion avec l'enseignement lui-même. Les inspecteurs d'académie étaient au nombre de 61 en 1850, et touchaient de 3,000 à 4,000 francs ; ils sont maintenant 101 et touchent de 6,000 à 8,500. Au lieu de 220 inspecteurs primaires, recevant de 1,200 à 2,000 francs, il y en a aujourd'hui 467, touchant de 2,800 à 5,500 francs ; de 6,000 francs les recteurs sont montés à 13,000, 15,000 et 18,800 francs. Quiconque, en un mot, émarge au budget de l'instruction, a vu son traitement croître du double ou du triple. Les membres de l'Institut sont les seuls dont l'ancienne indemnité de 1,200 francs, — égale au traitement moyen de l'instituteur primaire actuel, — soit restée stationnaire ; mais ce n'a pas été sans peine que les académies ont résisté aux offres pressantes et lucratives des divers régimes.

Il ne suffisait pas de remplir les chaires, il fallait peupler les bancs ; à cette fin ont été concédés, dans les lycées des deux sexes, des bourses, demi-bourses, trousseaux, etc., avec une exagération tout à fait injuste. Car, si l'instruction primaire est une utilité, l'instruction secondaire est un luxe ; et la société ne doit le luxe gratis à personne, ou elle le doit à tout le monde. Accordées

aux fils des serviteurs publics, les bourses étaient, comme les pensions et les secours, un supplément de traitement; accordées à quelque sujet d'élite qui s'était distingué dans les concours, elles étaient une avance dont la société jugeait (à tort ou à raison) devoir être remboursée un jour. De quel droit étendre cette faveur avec la profusion que l'on sait? De quel droit l'étendre aux filles, qui ne rempliront aucun emploi public, et n'en feront ni plus ni moins d'enfans à la république? Si le niveau intellectuel de la nation française était tellement bas que l'on ne pût se procurer, pour les fonctions qui exigent certaines connaissances spéciales, le nombre de gens dont on a besoin; si nous manquions de mathématiciens et de jurisconsultes, je comprendrais que l'état prélevât sur le produit de l'impôt de quoi former ses futurs ingénieurs et ses futurs juges. Mais n'avons nous pas assez de personnages instruits? Ne pourrait-on presque dire que nous en avons trop, puisque nous ne pouvons les utiliser tous? Le marché est encombré par une production telle que l'offre est de beaucoup supérieure à la demande, et que l'exagération de l'instruction ferait croire à l'inutilité de l'instruction. Le pavé est battu et rebattu par des gens d'un savoir très supérieur à l'emploi qu'ils doivent exercer en ce monde. Chaque année se présentent au concours de telle administration des jeunes gens qui sont deux ou trois fois docteurs, et dont l'occupation, une fois nommés, consistera à copier des lettres et à les cacheter.

Puis, par une inconcevable contradiction, l'entrée des carrières officielles, qui est étroite par en bas, est aisée par en haut. Si rien n'est plus compliqué que d'obtenir une place de 1,500 francs, rien n'est plus facile que d'en obtenir une de 15,000. Seulement il faut y être désigné directement ou indirectement par le suffrage universel; autrement dit être l'élu du peuple, le parent ou l'ami de l'élu du peuple. Il n'est plus que l'armée où, pour être général, il faille d'abord avoir été colonel; partout ailleurs, on entre de plain-pied dans les grades élevés. Voyant ses droits sacrifiés, l'employé compétent se décourage, s'en va s'il le peut, ou travaille le moins possible s'il demeure. On a mis dans les 86 trésoreries générales : 8 anciens députés, 20 anciens préfets, 4 conseillers-généraux, 1 conseiller d'arrondissement, 1 ancien sous-préfet, plusieurs maires, 1 entrepreneur de tabacs, 1 notaire, un architecte, 2 marchands de vin, 1 marchand de nouveauté, 1 petit escompteur; ce qu'on y voit le moins, ce sont d'anciens receveurs particuliers. On fait de même un peu partout.

La parfaite équité n'étant pas de ce monde, je ne prétends pas que le régime actuel soit le créateur de tous les abus du fonction-

narisme qu'il a laissés grandir, ni que ces abus disparaîtraient comme par enchantement avec lui. Il serait même aussi capable qu'un autre de les détruire, s'il voulait se faire de l'état et de sa mission une idée tout opposée à celle qu'il paraît s'en être faite jusqu'ici. Il s'agit de substituer, dans l'administration de la France, la méthode commerciale et pratique à la méthode politique et abstraite. Dans toute association organisée au profit des associés participans, il convient de réduire à son strict minimum le coût des frais généraux de l'entreprise. La loi du budget national est là tout entière, puisque une nation n'est en vérité autre chose qu'une société dont tous les citoyens sont actionnaires, et dont l'objet est de garantir à tous la sécurité et la portion de bien-être que l'individu ne pourrait acquérir et conserver seul. Le gouvernement, qui représente le conseil d'administration, ne doit faire que les dépenses indispensables, ne créer d'autres services publics que ceux qui tendent rigoureusement au but social. Appliquée au budget français, cette formule suffirait à en élaguer bien des chapitres, à en extirper bien des offices. Il y a beau temps que l'état se mêle, dans notre pays, de beaucoup de choses qui ne le regardent pas, auxquelles il n'est pas propre, et chacun de ses envahissemens coïncide avec un accroissement du personnel public.

Parmi les travaux que seule la collectivité peut et doit accomplir, il en est beaucoup qui pourraient être faits gratis ou à peu près. C'est une idée soi-disant démocratique, mais éminemment fausse, de croire qu'il faille rémunérer tous les services publics; d'abord on ne les rémunère pas tous, en fait : les maires des grandes villes sont plus occupés que bien des sous-préfets, les juges de commerce le sont presque autant que les tribunaux civils; l'on ne manque pourtant ni de bons maires ni de bons juges consulaires; et la modeste somme de 180,000 francs, qui figure au budget pour les 221 tribunaux de commerce, à côté des 11 millions des 359 tribunaux de première instance, suggère de singulières réflexions. La vraie démocratie, c'est de gouverner à bon marché; l'état, qui est « tout le monde, » doit agir comme « tout le monde; » or est-il en France un citoyen, — quelque démocrate qu'on le suppose, — assez ennemi de ses intérêts pour vouloir à toute force payer des domestiques, s'il en trouvait qui consentissent à le servir « pour l'honneur? » La vraie démocratie, c'est d'économiser l'argent du peuple; et, parmi les fléaux qui pèsent sur l'agriculture et l'industrie, un budget de 3 milliards 1/2 n'est pas le moins redoutable. Le Reichstag allemand coûte 512,000 francs, le parlement français coûte 12 millions, uniquement pour être rendu accessible à trois ou quatre parleurs de clubs sans moyens d'exis-

tence; comme si le conseil municipal de Paris, où l'on ne gagne rien, n'était pas aussi bien garni d'élémens populaires que la chambre des députés, où l'on gagne 9,000 francs. La France aurait gratis, si elle le voulait, des législateurs, des préfets, des magistrats, des diplomates, qui vaudraient absolument ceux qu'elle rétribue aujourd'hui, et qui seraient, si elle y tenait, tout aussi républicains. Elle en a eu longtemps; en d'autres pays on en a encore. En se faisant servir « pour la gloire, » l'état réalise au profit de la communauté une économie que seul il est en mesure de faire. Souvent, le travail ainsi obtenu n'était pas sur le marché. Le propriétaire de ce travail, riche sans doute, et peut-être oisif, ne l'eût pas mis en vente; il l'échange contre une certaine somme de considération. Ce travail est donc un gain social.

Pour ses fonctions rétribuées, l'état ne doit augmenter leur rétribution que s'il manque de titulaires capables. Du moment que la demande est suffisamment abondante, il est coupable d'élever le prix de l'offre. Agir autrement, augmenter sans motif le traitement des fonctionnaires grands ou petits, — et il ne peut y avoir d'autre motif valable d'augmentation que le défaut de candidats, — c'est commettre un acte du plus dangereux socialisme, c'est *fausser les conditions du travail* et faire concurrence, avec la bourse de l'état, à chacun des membres de l'état : industriels, commerçans ou cultivateurs. Il est dans la nature française de rechercher les emplois de gouvernement et de s'y plaire, comme il est dans la constitution de certaines plantes d'aimer la pluie ou la sécheresse. Des individus, qui ne sont ni plus sots ni moins honnêtes que d'autres, préféreront une fonction publique à moitié salaire d'une fonction privée. C'est une grande supériorité que l'état a chez nous sur les particuliers, et qu'il n'a pas en Angleterre ou en Amérique. En prenant pour règle l'offre et la demande, en laissant les intéressés fixer pour ainsi dire eux-mêmes le chiffre de leurs appointemens, on donnera vraiment à chacun ce qui lui est dû. Aujourd'hui on s'étonne de manquer de sous-officiers et d'avoir trop d'instituteurs; c'est vraisemblablement que le métier d'instituteur est trop bon, et que la profession de sous-officier est trop mauvaise, trop peu rémunérée. Si l'on donnait demain aux sous-officiers le traitement des instituteurs, on en aurait suffisamment; au contraire, si on offrait aux instituteurs les 317 francs annuels des sergens, on en chômerait tout de suite. Durant les mois qui ont suivi le krach de 1882, les rengagemens de sous-officiers furent beaucoup plus nombreux, parce que les débouchés civils faisaient momentanément défaut. Gagner 0 fr. 87 par jour pour porter des galons sur ses manches, tandis que le moindre garçon de bureau reçoit 3 et 4 francs, c'est

servir « pour l'honneur. » Et les mêmes législateurs qui demandent 25 francs pour remplir un office très honorifique s'étonnent qu'on manque de bonne volonté à exercer, presque pour rien, un métier si peu honoré qu'un mot de mauvaise humeur, trop vite lâché dans un jour d'ivresse, peut priver celui qui l'exerce de la prime, fruit de plusieurs années de travail.

Une excellente réforme financière consisterait à appliquer à la plupart des services le système de l'abonnement, qui fonctionne seulement aujourd'hui dans les préfectures et sous-préfectures, recettes générales et particulières, et directions de l'enregistrement, où il donne de bons résultats. Il est de notoriété que tout ce que fait l'état est fait plus chèrement, sans être meilleur, que ce qui est fait par l'industrie privée. La raison en est bien simple : personne n'apporte à la défense des intérêts de « tout le monde » l'âpreté que chaque homme intelligent met à la défense des siens propres. L'état est comme ces propriétaires qui perdent de l'argent à faire valoir eux-mêmes leurs terres, sur lesquelles des fermiers s'enrichiront, tout en payant une honnête redevance. Pour les fournitures militaires, le passage de la gestion directe à l'entreprise a fait économiser des millions au ministère de la guerre. Dans le service pénitentiaire, la journée d'un détenu de maison centrale coûte à l'état : en régie, 0 fr. 80, et à l'entreprise, 0 fr. 26. L'abonnement est au personnel ce que l'entreprise est au matériel. L'état traiterait à forfait avec les directeurs et les chefs d'emploi, qui se chargeraient d'une branche d'administration sous leur responsabilité. Ce système est si raisonnable, si économique, que dans les préfectures et sous-préfectures, où le travail est parfaitement exécuté, il reste encore à certains préfets des bonis qui atteignent 10,000 et 12,000 francs, bien que le fonds d'abonnement ait peu augmenté depuis une vingtaine d'années. Les employés, il est vrai, gagnent peu et travaillent beaucoup. Le chef, de son côté, a l'œil ouvert sur le prix des impressions et discute lui-même la note du marchand de combustible. Le ministère de la justice était, en 1847, abonné à une somme fixe, au moyen de laquelle les directeurs pourvoyaient à tout chauffage, éclairage et fournitures de bureau. Cette somme était de 27,800 francs ; aujourd'hui, où cet abonnement n'existe plus, un crédit de 105,000 francs est inscrit au budget pour les mêmes dépenses.

Quelques personnes pensent que la vénalité aurait plus de prise sur des subalternes peu rétribués, qui seraient choisis et renvoyés par leurs supérieurs immédiats, que sur les commis-fonctionnaires d'état. Cette crainte est purement chimérique ; dans les trois quarts des ministères, il n'y a rien à cacher ni rien par conséquent à ache-

ter, et ce qu'il existe de plus confidentiel aujourd'hui : le chiffre diplomatique, est exclusivement manié par des employés maigrement salariés et dénués de tout avenir. De même les courriers-facteurs, qui portent les dépêches ministérielles à l'étranger, touchent 1,800, 1,700 et 1,400 francs. Ne voit-on pas les magistrats, qui n'ont point de bureaux, se faire suppléer pour l'examen d'affaires très délicates par des secrétaires qui ne dépendent que d'eux-mêmes? Dans les ministères, ce ne sont pas, comme on sait, les bureaux, mais bien le cabinet, c'est-à-dire des attachés à la personne même du ministre, qui traitent les matières où la discrétion est supposée de rigueur. Je pense que la mise en vigueur de ce système permettrait de réduire immédiatement le budget des administrations centrales d'un bon tiers, — de 30 à 20 millions, — et leur personnel de moitié, de 5,000 à 2,500 individus. Uniquement occupés d'expédier les affaires, et non de se donner de l'importance, en cherchant dans le dossier la *pièce qui manque* (or il en manque toujours), et en présentant à la signature du chef hiérarchique le plus grand nombre de lettres possible, le personnel conservé serait mieux payé et besognerait davantage. La richesse sociale gagnerait à cette concentration, non-seulement l'économie réalisée dans le budget de l'état, mais aussi le surcroît de travail disponible jeté sur le marché en la personne des fonctionnaires inutiles. La France y gagnerait une certaine dose de décentralisation. On ne ferait plus venir à Paris que les grosses affaires et les affaires contentieuses; les petites se résoudraient en province, au chef-lieu du département, de l'académie, de la cour d'appel, du corps d'armée. Les pouvoirs locaux ne se trouveraient par là nullement surchargés, attendu qu'il n'est pas plus malaisé de trancher une question par un arrêté de quelques lignes, à Lille ou à Toulouse, que de faire une lettre de quatre pages, pour mettre au courant de la question les bureaux de Paris qui doivent la trancher.

La réforme des administrateurs, qui est bien nécessaire, aurait ainsi pour conséquence la réforme des administrations, qui l'est peut-être encore davantage.

Vte G. D'AVENEL.

LA

CRISE ACTUELLE

DE LA MÉTAPHYSIQUE

I.

LA MÉTAPHYSIQUE ET LA POÉSIE DE L'IDÉAL.

I. Lange, *Histoire du matérialisme.* — II. Lotze, *Métaphysique.* — III. Ravaisson, *Essai sur la philosophie en France au XIXe siècle*, 2e édition. — IV. Hodgson, *Philosophy of reflection.* — VI. Guyau, *l'Irréligion de l'avenir.*

Nous avons montré ici même, à plusieurs reprises, la crise que traverse la morale ; la métaphysique en subit une semblable. Il existe à notre époque, chez beaucoup d'esprits, une tendance à dépouiller la métaphysique de toute valeur comme *savoir*, pour en faire, soit une poésie supérieure, soit une simple conséquence de la morale, soit une religion individuelle où les mythes sont remplacés par des symboles abstraits. Un des philosophes de l'Allemagne qui attirèrent le plus l'attention dans ces dernières années, Lange, le pénétrant critique du matérialisme, peut être considéré comme le principal représentant de la doctrine, soutenue aussi chez nous par M. Renan, qui réduit la métaphysique à la « poésie de l'idéal. » — « Kant, dit Lange, ne voulait pas comprendre, et déjà Platon

n'avait pas voulu comprendre que le monde intelligible est un monde de poésie, que c'est précisément en cela que consistent sa valeur et sa dignité. » La métaphysique n'est sans doute pas obligée, ajoute Lange, de prendre la *forme* de la poésie, mais elle y trouve son expression la plus sincère : les poèmes de Schiller en sont un exemple, surtout celui où il nous montre la fuite de Prométhée vers le monde idéal. Le salut de la métaphysique, c'est de se donner pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour le « domaine de la fiction. » Le monde idéal, précisément parce qu'il est idéal, n'est pas réel, et cependant nous nous envolons dans ce « royaume des ombres, » ainsi que l'appelait Schiller, comme dans « la vraie patrie de nos esprits. » C'est un empyrée dont la claire atmosphère nous enveloppe et nous satisfait intérieurement plus que ne pourrait le faire tout le monde des choses sensibles : c'est le « rêve céleste de la vie actuelle. » Il y a une poésie nécessaire de l'idéal comme il y a une science nécessaire du réel.

Cette théorie de Lange est l'expression systématique d'une opinion aujourd'hui en faveur parmi les savans, à savoir que la métaphysique est une série de mythes abstraits et de belles espérances dont l'homme, selon le mot de Platon, « s'enchante lui-même. » —« Les métaphysiciens, a-t-on dit, sont des poètes qui ont manqué leur vocation. » M. Ribot adopte cette définition et ajoute : « Quand la métaphysique sera devenue ce qu'elle doit être, qu'il n'y aura plus en elle que du *général*, des *abstractions*, des *idées*, qu'elle sera complètement *en dehors des faits*, alors il apparaîtra clairement aux yeux de tous qu'elle est une œuvre d'art plutôt que de science : poésie ennuyeuse et mal écrite pour les uns, élevée, puissante, vraiment divine pour les autres. » Ce qui est chez les savans un motif de dédain a beau devenir pour Lange et M. Renan le principal titre de la métaphysique, on ne peut s'empêcher de concevoir quelques doutes sur ce titre d'un nouveau genre ; on se demande si la métaphysique s'accommodera, comme la poésie dans la république de Platon, d'être « reléguée hors de toute réalité, » avec le front couronné non plus seulement de fleurs, mais d'une auréole sidérale. On se demande enfin si c'est « donner à l'idéal une force irrésistible » que de l'exiler purement et simplement « dans le domaine de l'imagination. »

En fait, sous nos yeux mêmes, un mouvement s'annonce dans les recherches métaphysiques qui, loin d'être cette « fuite vers l'idéal » préconisée par Lange et par M. Renan, est au contraire une poursuite de la réalité. Même en Allemagne, ce pays des grandes aventures spéculatives, Schopenhauer a essayé de fonder la métaphysique sur l'expérience, « mais sur l'expérience interne, dit-il, aussi bien que sur l'externe. » Si Schopenhauer a abusé de l'imagina-

tion, et s'il a souvent substitué la fantaisie à l'expérience, c'est peut-être qu'il est difficile de rompre d'un coup avec le passé. Son disciple, l'auteur de *la Philosophie de l'inconscient*, pour parer d'une étiquette séduisante ses spéculations les plus arbitraires, a inscrit ces mots sous le titre même de son livre : « Résultats spéculatifs obtenus par la méthode inductive des sciences de la nature. » M. de Hartmann n'ayant suivi nulle part la méthode annoncée, il n'est pas étonnant qu'il ait écrit une pure apocalypse. Lotze fait une large part à l'expérience dans sa *Métaphysique*. M. Wundt, esprit éminemment scientifique, est arrivé à une vue d'ensemble sur le monde où la volonté occupe le rang d'élément primitif. En Angleterre, la production métaphysique est considérable; la revue du *Mind*, consacrée en principe à la psychologie, est envahie par la métaphysique. Seulement les nouveaux métaphysiciens anglais, laissant à l'Allemagne ce que Heine appelait « le clair de lune transcendental, » déclarent travailler au grand jour de l'expérience. M. Spencer a essayé de systématiser l'expérience entière; Clifford donne pour fond positif à toutes choses ce qu'il appelle l'*étoffe mentale (mind-stuff)*; M. Hodgson, dans sa *Philosophie de la réflexion*, représente le monde entier de l'expérience comme l'objet de la vraie métaphysique. Que M. Spencer, en s'attachant à la vague notion de force et en abusant du mécanisme, ait réussi à faire convenablement, soit l'analyse préalable, soit la synthèse finale de l'expérience, c'est une tout autre question; de même pour les théories de Clifford et de M. Hodgson; mais c'est la méthode qui importe. En France, M. Ravaisson, M. Taine, M. Renouvier, M. Vacherot, — et plusieurs autres, — ont aussi, à des points de vue très divers et avec des succès très divers, invoqué l'expérience, tenté de faire reposer une synthèse universelle sur l'analyse des premières données de la conscience, sensation, représentation, pensée, action, etc. On peut donc dire que, dans tous les pays, la crise philosophique aboutit à une direction nouvelle des recherches. Si les résultats obtenus nous offrent encore un mélange d'ontologie abstraite et d'expérience véritable, c'est probablement parce que nous sommes à une période de transition. Il n'en est pas moins vrai que la métaphysique, loin de consentir à se perdre dans la poésie et dans la rêverie, prétend aujourd'hui se constituer comme savoir en partie expérimental, en partie inductif et déductif.

Le sort de la métaphysique est si étroitement lié à celui de la morale et de la religion que Schopenhauer a pu dire : « La morale est suspendue tout entière à cette affirmation : il y a une métaphysique. » Aussi est-il superflu d'insister sur la gravité de la crise actuelle. Tout homme qui pense et agit a le devoir d'aborder les

problèmes fondamentaux de l'existence, de se faire une réponse quelconque à cette question : que vaut la vie? Raisonnées ou aveugles, ce sont les solutions qu'on adopte sur ce point qui donnent à la vie sa direction suprême. S'abstenir, ici, c'est encore prendre parti pour un système plus ou moins négatif. Il importe donc de déterminer la véritable relation de la métaphysique avec la science et avec la poésie, par cela même son exacte valeur, son originalité propre, les droits qu'elle peut avoir à une éternelle durée.

Deux questions principales s'imposeront successivement à notre attention. En premier lieu, la métaphysique n'est-elle vraiment qu'une « poésie de l'idéal, » un rêve qui n'a pas besoin d'être vrai, pourvu qu'il soit beau, agréable, consolateur; n'est-elle tout au plus qu'une « science idéale, » selon l'expression de M. Berthelot, c'est-à-dire construite avec de pures idées? La métaphysique n'est-elle point, au contraire, l'étude méthodique des diverses représentations que nous pouvons nous faire de la réalité universelle, et la critique rigoureuse des certitudes, des incertitudes, des probabilités que ces représentations peuvent offrir? En second lieu, jusqu'à quel point la métaphysique peut-elle espérer réussir dans son interprétation de la réalité universelle, soit par l'expérience, soit par la spéculation, désormais conçue comme le prolongement logique de l'expérience? M. Renan a dit à cette même place, dans un sens analogue à la pensée de Lange: — « Ne nions pas qu'il n'y ait des sciences de l'éternel, mais mettons-les bien nettement hors de toute réalité. » Sans contester la part inévitable de l'idéal et de l'art dans les dernières spéculations de la métaphysique, sans interdire au philosophe de mêler à ses considérations un peu de cette poésie que le sujet comporte, nous essaierons, malgré la difficulté de la tâche, de faire voir que la métaphysique future aura pour caractère de chercher sa base dans la totalité de l'expérience intérieure et extérieure, afin de s'appuyer ainsi sur la vraie et complète réalité. S'efforcer, par induction, de reconstruire l'univers dans ses traits essentiels, en prenant pour règle que cette reconstruction soit d'accord tout ensemble avec les résultats les plus généraux des sciences objectives et avec les données les plus primordiales de la conscience, ce n'est pas construire des « palais d'idées » dans la région mouvante des nuages.

I.

Comment naît le problème métaphysique? Est-il artificiel ou essentiel à la pensée, et conséquemment éternel? Les positivistes s'en font une idée fausse; c'est pour cela qu'ils condamnent la mé-

taphysique à disparaître devant les sciences positives, la « philosophie de l'ignorance » devant la « philosophie du savoir (1). » Répondons-leur d'abord en quelques mots.

Dans leur théorie des trois âges, ils nous répètent à satiété, comme leur grande découverte, que la théologie consistait à expliquer les choses de la nature par des *volontés* surnaturelles, la métaphysique par des *entités* abstraites, forces, substances, idées, etc., tandis que la science, enfin souveraine, les explique par des *lois*.— Or, la vraie métaphysique n'a nullement à chercher l'explication de phénomènes particuliers et naturels. Ce fut sans doute l'erreur de la scolastique ; mais, de nos jours, la philosophie a pour première règle de ne jamais usurper sur le domaine des sciences particulières et de se maintenir au point de vue du tout. Le problème métaphysique, en effet, surgit par la mise en rapport de ces deux termes : notre organisme mental d'une part, et de l'autre l'univers. Si on convient d'appeler science, au sens large du mot, ou au moins connaissance, un système raisonné de faits et d'idées capable d'entraîner la certitude ou la probabilité, la métaphysique pourra se définir la science qui étudie et apprécie la manière dont tout notre organisme mental réagit par rapport à la totalité des impressions qu'il reçoit de l'univers. La métaphysique cherche quelles sont les diverses réactions possibles, la part qui revient à la constitution propre de la pensée, la part qui revient à l'action du milieu extérieur ; elle détermine, classe, critique nos différentes conceptions de l'ensemble des choses. La réaction peut-elle même aller jusqu'à dépasser le monde visible, et, si elle va au-delà, est-elle légitime? Voilà ce qu'elle se demande. En un mot, elle est la recherche des représentations subjectives de l'univers les mieux en harmonie avec l'état actuel des sciences objectives, en même temps qu'avec les formes essentielles de la pensée.

De plus, ce n'est pas seulement notre intelligence qui agit et réagit, c'est aussi notre sensibilité, c'est aussi notre volonté. Il y a des sentimens esthétiques et moraux qui sont comme une réponse du cœur de l'homme à l'univers ; il y a des volitions, des actions en vue de l'universel, qui semblent constituer précisément la plus haute moralité. L'imagination même réagit par la conception des symboles religieux. La métaphysique doit étudier et apprécier toutes ces réactions de la conscience humaine devant la réalité totale, non pour en faire la description psychologique, mais pour chercher ce qu'elles peuvent avoir d'illusoire, ce qu'elles peuvent renfermer d'intelligible et de vrai. Aussi, à la question directe et ambitieuse de l'ancienne métaphysique : « Qu'est-ce que l'univers? » nous sub-

(1) Roberty, l'*Ancienne et la nouvelle philosophie*, 1887.

stituons cette question indirecte et plus modeste : « Comment l'univers est-il senti, pensé, voulu par la conscience humaine ; » quelle est, parmi toutes les conceptions de l'ensemble des choses, celle qui s'accorde le mieux avec elle-même, avec les lois constitutives de la pensée et avec la totalité de notre expérience actuelle?

Il nous semble que les positivistes ne peuvent méconnaître là un problème original. La science de la nature, la science objective se propose d'éliminer, autant qu'elle le peut, la réaction de notre organisme et de notre conscience, pour ne considérer que les choses extérieures et leur action ; son point de vue est donc partiel. La pure psychologie, de son côté, se renferme dans le moi indépendamment de l'univers ; son point de vue est encore partiel. La métaphysique, elle, met en rapport les deux termes et cherche quelle est, parmi les diverses façons de réagir, celle qui aboutit à la plus complète harmonie de la conscience avec la réalité universelle. Le point de vue de la métaphysique n'est donc plus partiel, mais total : la « spécialité » du métaphysicien, c'est la recherche de l'universel.

Par cela même, le point de vue métaphysique est le moins « abstrait » de tous, le plus voisin de la réalité concrète. En effet, quand la science de la nature étudie les choses indépendamment de notre réaction propre, il est clair qu'elle coupe le monde en deux et qu'elle en retranche une partie intégrante, à savoir nous-mêmes, notre cerveau, notre conscience : nous aussi, pourtant, nous faisons partie de l'univers. D'autre part, quand la psychologie, comme science positive, se borne à l'étude des faits et des lois de la conscience, il n'est pas moins clair qu'elle s'en tient aussi à une vision unilatérale et abstraite. Quelle est donc la seule perspective sur la réalité concrète? Il faut considérer les deux termes, nature et conscience, dans leur mutuelle action, chercher le système le plus simple et le plus complet dans lequel cette action et cette réaction puissent être comprises. En astronomie, n'étudier que l'influence du soleil sur la terre ou celle de la terre sur le soleil, ce serait s'en tenir à de simples extraits de l'universelle gravitation : de fait, les deux astres s'influencent l'un l'autre et sont influencés par la totalité des corps célestes. La métaphysique est, de toutes les études, la seule qui soit orientée vers la réalité même.

Aussi la métaphysique, selon nous, doit-elle être une synthèse de la psychologie et de la cosmologie, synthèse originale qui ne peut rentrer dans le domaine d'aucune de ces deux sciences. Étant donnés les élémens les plus irréductibles de l'expérience psychologique, d'une part, et les lois les plus générales du monde, d'autre part, quelle lumière les premiers peuvent-ils répandre sur les seconds, et réciproquement? Jusqu'à quel point peut-on inter-

préter l'univers par ce qu'il y a de plus radical dans la conscience, et la conscience par ce qu'il y a de plus général dans l'univers? Une telle application des deux grandes sciences l'une à l'autre est le seul moyen d'atteindre à une vue d'ensemble sur la réalité.

Nous pouvons donc répondre aux positivistes qui accusent les philosophes de travailler sur des « abstractions » ou sur des « idées : » — Votre monde des sciences objectives, lui aussi, lui surtout, est un monde abstrait, essentiellement et nécessairement abstrait; — et cela parce qu'il exclut, en le traitant de « subjectif, » tout élément de conscience, toute sensation comme telle, tout sentiment d'existence, toute action, tout ce que nous appelons vivre, sentir, désirer, agir, en un mot tout ce qui constitue la réalité pour elle-même, la présence immédiate de la réalité à soi. Que nous montrent vos sciences objectives? Elles nous apprennent dans quel ordre constant s'accompagnent ou se suivent tels et tels phénomènes donnés, quelles que soient en nous les sensations qui nous les révèlent, quelles que soient en dehors de nous les actions qui les produisent. La science positive a donc pour objet les *lois*, non les *choses*, la vérité, non la réalité, les formes constantes et les cadres de notre expérience, non le contenu vivant et intuitif de l'expérience même, non le sentiment intime de l'être et de l'action. La science, même psychologique, ne se soucie point de la sensation comme telle, mais seulement des rapports de nos sensations; si un homme voit rouge ce qu'un autre voit bleu, qu'importe au savant, pourvu que tous les rapports des sensations restent les mêmes? La science ne se soucie pas davantage des phénomènes comme tels, puisque ce qu'il y a de spécifique en leur contenu se réduit à nos sensations. Elle range les phénomènes dans l'espace et dans le temps; elle les compte, elle les pèse, elle les nomme : elle ne les regarde jamais en eux-mêmes. Sa méthode est tout extérieure; ses objets sont comme des miroirs à facettes brillantes qui se renvoient la lumière de l'un à l'autre, à l'infini; cette lumière, toujours réfléchie par des surfaces impénétrables, ne transperce rien d'un rayon direct : tout brille au dehors, tout reste obscur au dedans.

Dès lors, c'est à la science positive que convient proprement la qualification attribuée à la métaphysique par M. Berthelot; la qualification de « science idéale, » puisqu'elle ne roule que sur des rapports indépendamment des termes, — rapports certains et vrais, assurément, mais par cela même logiques et idéaux.

Ce n'est pas tout. La vérité de la science est, plus encore peut-être que celle de la métaphysique, d'une nature toute relative et symbolique, puisqu'elle est simplement représentative d'objets qui demeurent inconnus. La science, comme l'a montré M. Spencer, est une série de symboles ordonnés d'une manière symétrique avec la

mystérieuse série des choses : c'est une algèbre. La science, dit aussi Lewes, n'est nullement une transcription des faits tels qu'ils se *produisent*, ni des réalités telles qu'elles *sont;* elle est une « construction idéale. » Lewes a raison : les lois que la science découvre ne sont pas et ne peuvent pas être des *actes* réels ni de réels procédés de la nature; ces lois n'ont pas une existence vraiment objective et active : ce sont seulement des « notations de la marche observée dans les phénomènes » ou, comme on dit, de leurs *processus;* nous détachons par notre pensée des rapports de simultanéité ou de succession, nous généralisons ces rapports en les étendant à tous les phénomènes semblables; mais nos *lois* sont, en définitive, des types abstraits que nous construisons en substituant au procédé réel un procédé tout idéal. La loi ressemble aux choses comme la courbe tracée par le sphygmographe ressemble aux pulsations de la vie. Le gaz réel ne se dilate pas par la vertu de la loi de Mariotte; il se dilate sous des actions mystérieuses dont la loi n'exprime que les effets lointains et les combinaisons mathématiques. La réalité ignore le « rapport inverse des pressions, » elle ignore nos nombres, nos lois, nos modes de figuration, et même « l'axiome éternel » de M. Taine. Goethe, dans le second *Faust*, a décrit le monde sublime et morne où règnent les lois, ces « mères qui trônent dans l'infini, éternellement solitaires, la tête ceinte des images de la vie, mais sans vie. » Le monde des lois est en effet un monde d'idées. La science a donc précisément pour domaine ce « royaume impalpable et invisible » que vous prétendez réserver à la métaphysique. La science, elle aussi, le peuple de « fictions, » pour parler comme Lange; ses fictions mathématiques et mécaniques diffèrent profondément des fictions du poète en ce qu'elles sont construites selon des règles rigoureuses, sous la pression des choses mêmes; ce sont des artifices exacts et efficaces qui nous permettent, par un mouvement tournant, de bloquer les bataillons serrés des phénomènes et de faire, en apparence, capituler la nature. La nature n'en continue pas moins d'opérer et d'agir par des voies toutes différentes de nos lois ou formules scientifiques. Cessez donc d'ériger les effets en causes, de confondre des résultantes uniformes avec les forces cachées, avec les vraies « mères fécondes des phénomènes. » Schopenhauer aimait à dire, avec les platoniciens, que la conception de la matière est un mensonge vrai, ἀληθινὸν ψεῦδος, c'est-à-dire une fiction qui s'adapte à la réalité sans lui ressembler; on en peut dire autant de la science positive : c'est un mensonge vrai.

Transportez-vous à quelques milliards d'années; supposez la tâche des sciences positives de plus en plus avancée, supposez même réalisé le rêve de M. Spencer, « complète unification du savoir, » ou le rêve analogue de M. Taine, découverte d'une loi primordiale,

d'une formule sublime du haut de laquelle, comme un jet d'eau retombe en nappes de plus en plus larges, nous verrions découler le torrent infini des phénomènes. Notre pensée s'estimerait-elle entièrement satisfaite? Trouverait-elle remplie, comblée, son idée de la réalité? Ne se demanderait-elle point, avec Kant, si ces phénomènes, leurs lois et la loi de leurs lois, sont *le tout*, s'il n'y a rien ni au dedans ni au-delà, si nous n'avons plus, comme Héraclite, qu'à regarder couler sans fin le torrent d'apparences qui nous emporte nous-mêmes en vertu de l'inflexible Ἀνάγκη? La science de la nature, même entière, nous ferait encore l'effet d'un rêve bien lié, car sa formule suprême laisserait l'être en dehors de ses prises. Même « unifiée, » la science positive conserverait encore ce caractère partiel que nous lui avons reconnu, puisqu'elle ne répondrait point à toutes les questions que l'esprit humain, tel qu'il est constitué, ne peut s'empêcher de se poser à lui-même. La somme des lois générales découvertes par la science n'est pas le tout de la réalité; le *comment* n'est qu'une des réactions de notre cerveau par rapport au monde, qu'un des problèmes qu'il élève devant le monde en vertu de sa nature propre.

Faut-il se tirer d'affaire en supprimant les autres problèmes, comme nous y invitent les positivistes? — Mais vous ne pouvez pas les supprimer : vous ne pouvez pas empêcher votre cerveau de réagir tout entier par rapport à l'univers et de se demander : — Qu'est-ce que cette grande image qui vient se peindre en moi et où je me retrouve moi-même, luttant, souffrant, parfois jouissant, un instant victorieux, toujours sûr d'être à la fin vaincu? Pourquoi existe-il ceci plutôt que cela, de la douleur plutôt que du plaisir, du plaisir plutôt que de la douleur, quelque chose plutôt que rien? — L'intelligence a ses besoins naturels : légitimes ou illégitimes, il faut les examiner; elle a ses nécessités constitutives, il faut en rechercher la valeur; elle a ses illusions natives, il faut en montrer l'inanité. Dans l'ordre physique, les problèmes ne sortent que des faits particuliers et sont plus ou moins accidentels : il n'est pas nécessaire au fonctionnement cérébral de se demander si les planètes sont habitées; aussi, ce qui se passe dans Uranus ou dans Neptune, que d'hommes ne s'en préoccupent point! Mais tout cerveau humain se demande nécessairement si cette nature visible se suffit ou ne se suffit pas à elle-même, s'il y a un principe dernier d'où tout dérive, si ce principe doit être conçu sur le type de la matière ou sur celui de la conscience, ou s'il est absolument indéterminable; si le monde a ou n'a pas de bornes dans l'espace, s'il a eu ou n'a pas eu de commencement, si les idées mêmes de commencement et de fin ne perdent pas leur sens dans leur application au tout; s'il n'y a que nécessité dans le monde ou s'il y a

place pour quelque contingence, pour quelque flexibilité du déterminisme universel ; si le monde est capable de progrès, ou s'il tourne éternellement sur lui-même comme la roue d'Ixion ; quelle est notre vraie nature à nous-mêmes, notre origine, notre destinée ; si notre moralité est une loi purement humaine et sociale, ou si elle répond en outre à quelque aspiration profonde de la nature entière ; si l'agitation universelle a un sens et un but, si l'univers même est bon, mauvais ou indifférent à ces apparences transitoires que nous nommons bien et mal, simples tressaillemens de vagues intérieures qui n'empêchent pas l'éternelle impassibilité de l'océan. Il y a là des besoins de la raison qui ne sont plus accidentels, mais essentiels ; vous ne pouvez plus accuser notre cerveau de curiosité indiscrète, puisque c'est une curiosité que lui impose sa constitution, peu à peu façonnée par le monde entier ; ces questions, c'est l'univers qui se les adresse à lui-même par l'intermédiaire de l'homme : il veut faire en nous et par nous son examen de conscience.

De plus, tous ces besoins intellectuels sont liés à des besoins pratiques, car nous agissons différemment selon la valeur même que nous attribuons à la vie et à l'action dans l'univers. Notre moralité sera-t-elle la même si nous apercevons le côté sérieux et même « tragique » de l'existence, ou si nous ne voyons dans le spectacle du monde qu'une immense comédie, où le mieux est de se divertir soi-même le plus possible ? Sous le nom de religion, de philosophie, de science même, chacun se fait sa métaphysique, petite ou grande, instinctive ou raisonnée. Un problème nécessaire entraîne un besoin nécessaire de solution, affirmative ou négative, certaine ou hypothétique. Le scepticisme positiviste est lui-même une réponse, et une réponse dogmatique, puisqu'il affirme d'ores et déjà l'impossibilité absolue de toute solution, même hypothétique. Au reste, le plus positif des positivistes a beau professer une complète suspension de jugement, soyez sûrs qu'il a sur le compte de l'univers sa pensée de derrière la tête.

Puisque nos savans admettent que la réaction, en définitive, ne peut jamais dépasser l'action, ils doivent en conclure qu'il y a dans la réalité même quelque inévitable action qui provoque et légitime la réaction de la conscience humaine, quelque secret ressort qui nous force à ne pas nous contenter des apparences sensibles. La métaphysique durera donc tant qu'il y aura des cerveaux humains et un monde dont ils subiront l'influence. L'homme est un « animal métaphysique. »

II.

— Qu'importe, diront les criticistes ou disciples de Kant, auxquels nous devons maintenant répondre, qu'importe que le pro-

blème soit éternel, s'il est éternellement insoluble? Qu'importe que la métaphysique soit nécessaire, si elle est impossible? Il y a des tentations de l'esprit qui sont inévitables, et auxquelles il faut pourtant résister comme à celles de la chair. Rappelez-vous comment, dans la *Tentation de saint Antoine*, Flaubert a dépeint le grand Sphinx immobile et songeur depuis les siècles des siècles, autour duquel voltige la Chimère, la pensée ailée et curieuse. Elle l'enveloppe des méandres de son vol, elle le regarde, elle l'interroge : Chimère inquiète, monte au plus haut du ciel visible, descends jusqu'aux abîmes; jamais tu ne pénétreras l'impénétrable, jamais le front du monstre, plus dur que le diamant, ne se laissera entamer au frôlement de ton aile.

— Cependant, pourrait-on répondre, sur les flancs mêmes du Sphinx sont gravés des caractères sacrés qui, dans une langue inconnue, racontent une partie de son histoire. Au lieu de voltiger au hasard, la pensée s'arrête, médite, se replie sur soi. Par analogie avec ce qu'elle trouve en elle-même, elle attribue un sens aux mots d'une ligne, et ce sens réussit; il réussit de même pour les mots des lignes suivantes ; ne peut-elle espérer qu'elle trouvera peu à peu la clé du mystérieux hiéroglyphe? Lui est-il interdit de conjecturer le sens profond de la réalité, la pensée secrète du Sphinx, d'après tous les signes extérieurs qu'elle en découvre, et d'après les sentimens intérieurs qu'elle saisit en elle-même?

— Impossible ! répondra-t-on. Toute spéculation de ce genre repose sur ce principe caché : « Il est permis de raisonner par analogie de nos pensées et de leurs objets à la réalité telle qu'elle est en soi. » Eh bien ! c'est précisément ce qu'on ne saurait admettre. Vous pouvez, il est vrai, reconstruire une langue perdue, comme on l'a fait pour la langue de Zoroastre ou pour les hiéroglyphes d'Égypte ; mais c'est que vous admettez, chez ceux qui parlaient et écrivaient cette langue, les mêmes idées fondamentales et les mêmes lois intellectuelles que les vôtres. Si, au contraire, on vous propose de deviner le sens d'un livre écrit par des êtres qui ne pensent, ne sentent rien comme vous, la clé du mystère ne sera-t-elle pas à jamais introuvable? En un mot, vous pouvez raisonner de l'expérience réelle à l'expérience possible, parce que la même loi relie les deux expériences ; vous pouvez induire de notre monde à d'autres mondes que l'expérience atteindrait si elle était plus puissante ; mais vous ne pouvez raisonner de l'expérience à ce qui, par sa nature, dépasse non-seulement l'expérience réelle, mais même l'expérience *possible*. L'hypothèse, ici, est un passage de l'homogène à l'hétérogène, et, comme dit Kant, un « bond dans le vide. » La pensée ne peut pas plus s'élever au-dessus de l'expérience que la colombe ne peut voler au-dessus de l'atmosphère, qui lui semble un obstacle et qui est son seul point d'appui.

Voici ce qu'on peut répondre à Lange et aux kantiens : — Votre objection vient de la manière dont vous définissez la réalité en soi, la « chose en soi. » Il y a deux conceptions possibles ou, si l'on veut, deux faces concevables de la réalité ; vous, vous ne la concevez que comme un « au-delà, » comme une existence transcendante, extérieure à l'univers y compris nous-mêmes, extérieure tout ensemble au contenu et aux formes de la pensée. Cette réalité *en soi* n'a plus aucun rapport avec rien *en nous* ; le réel, à vous en croire, c'est ce qui n'est ni senti, ni sentant, ni perçu, ni percevant, ni connu, ni connaissant, ni connaissable ; l'être, c'est ce dont nous n'avons plus aucune raison d'affirmer que cela est. Quelle étrange définition ! Dès que l'être se sent exister, dès que l'être se pense et pense qu'il est, le malheureux, ce n'est plus l'être ! Ainsi, dans ce que vous appelez, par ironie sans doute, le monde « intelligible, » vous avez soin de faire entrer *a priori* une propriété exclusive de tout rapport avec l'intelligence, une inintelligibilité absolue. Après quoi vous avez beau jeu. Une fois admis que la réalité dernière est ce qui n'a absolument aucune relation avec la pensée, il est trop aisé d'en conclure l'impossibilité de la penser. Le problème métaphysique se trouve réduit à ces termes contradictoires : Trouver l'introuvable ! Reste à savoir si cet absolu, ou, pour mieux dire, cette matière brute, au lieu d'être le Sphinx, n'est pas la Chimère.

Comme il y a deux conceptions possibles de la réalité, il y a aussi deux sortes de métaphysique : l'une « transcendante, » l'autre « immanente. » Le criticisme a mis fin à la première dans le domaine de la spéculation, soit. Encore peut-on faire une part légitime à la métaphysique transcendante : c'est de lui laisser l'idée de l'au-delà. Seulement l'au-delà, le *Noumène* de Kant, l'*Inconnaissable* auquel M. Spencer élève un autel comme au « dieu inconnu, » doit demeurer une conception toute problématique, une simple question que l'intelligence se pose à elle-même. Après avoir conçu par la pensée la totalité du monde connaissable, le cerveau humain arrive à se demander s'il n'existe point encore *autre chose*. L'enfant curieux regarde au-delà du miroir pour voir ce qu'il y a derrière ; nous regardons ainsi au-delà de chaque chose, puis, continuant le mouvement commencé, nous voulons regarder au-delà de toutes choses, et nous disons : — Le Tout de notre pensée n'est peut-être pas le Tout de la réalité. Qui sait, demandons-nous avec Pascal, si « l'ample sein » de l'être ne peut pas fournir plus que la pensée ne peut concevoir ? — Il est vrai que cet ample sein de l'être est lui-même une conception de la pensée. Cette notion de l'au-delà, du « transcendant, » qui semble d'abord si loin de l'expérience, est encore tout expérimentale : elle est l'expression en quel-

que sorte hyperbolique de l'expérience même que nous avons de nos ignorances, des bornes indestructibles de notre savoir. Notion toute *limitative*, nécessaire pour *limiter* notre orgueil scientifique, nécessaire aussi pour limiter notre égoïsme pratique, qui, sans cela, ferait du moi le tout. Mais, une fois ce grand point d'interrogation posé aux limites du monde connaissable, nous ne devons plus, par une voie détournée, faire de l'au-delà un objet de connaissance. Comment prétendre déterminer ce qui est indéterminable? Comment voir les ténèbres avec une lumière qui les dissipe?

La réalité qui nous intéresse véritablement est celle qui n'exclut pas toute relation de nous à elle. L'autre n'est peut-être elle-même qu'un mirage lointain de notre pensée. Aussi est-il impossible d'en rester à une métaphysique exclusivement transcendante, qui, pour être rigoureuse, devrait être toute négative et tenir dans ce seul signe : X.

Passons donc à la seconde conception de la réalité, celle d'une existence intérieure en quelque manière aux choses dont nous avons l'expérience, et qui n'est plus toute au-delà de l'expérience même. Aristote définit la métaphysique la science de l'être en tant qu'être; mais, si nous voulons connaître ce que l'être *est*, que pouvons-nous faire, sinon de nous demander avec quels caractères fondamentaux il est *connu*? L'*être*, pour toute métaphysique postérieure à Kant, ne peut donc plus être que l'objet connu et saisi dans la conscience ou, en général, dans l'expérience : par l'expérience seule, et principalement par la réflexion psychologique, nous atteindrons le réel autant qu'il est possible de l'atteindre. Dès lors, nous ne raisonnerons plus de l'expérience à ce qui dépasse l'expérience, même possible; nous raisonnerons par induction de l'expérience partielle à la totalité de l'expérience possible. La « question préalable » opposée par Lange et les kantiens n'aura plus de valeur : la métaphysique ne sera plus condamnée par définition même. Elle aura pour objet non cette partie problématique de la réalité qui est à jamais opaque, mais cette partie certaine qui peut devenir de plus en plus diaphane pour la pensée.

— Mais alors, s'écrieront les disciples de Kant et de Lange, si la métaphysique renonce aux « choses en soi » de Platon, aux objets indépendants de la pensée, elle prendra un caractère tout subjectif! — Le problème est grave et ardu; pour le résoudre, il faut renoncer, selon nous, à une illusion généralement répandue. La terreur du « subjectif » est une obsession que Kant a introduite dans la philosophie, et qui fait que, par un matérialisme inconscient, on assimile la métaphysique aux sciences de la nature. L'astronome qui calcule la place et la distance d'un astre élimine

avec raison de ses calculs tout ce qui tient au jeu de la lumière dans ses yeux et dans son télescope : les sciences de la nature, en effet, s'efforcent de connaître les choses telles qu'elles sont indépendamment de tout être sentant et pensant. Mais la métaphysique peut-elle et doit-elle se proposer cette exclusion absolue du sujet qui pense? Non, puisque son objet est le tout, et que le tout, comprenant des êtres pensans, ne serait pas complet sans une part attribuée à la pensée. Lange adresse à tout métaphysicien le reproche de « mêler son être à l'être des choses, » de faire, « par l'acte même de la synthèse, entrer son propre être dans l'objet. » Ce reproche n'a nullement la portée qu'il lui attribue, et nous l'acceptons volontiers comme un éloge : est-ce qu'en fait notre être n'est pas mêlé à l'être des choses? L'objet de la métaphysique doit donc nous comprendre nous-mêmes.

Dès lors, pourquoi voulez-vous que la pensée soit complètement éliminée de l'univers, comme si elle n'était pas elle-même une des manifestations, et la plus haute, de l'activité universelle? Voir le réel à travers la pensée, ce n'est pas enlever au réel sa réalité, c'est la compléter au contraire, en la prolongeant sous cette forme supérieure, condensée, intense, qui est la conscience. L'être qui arrive à exister pour soi est-il donc moins réel que celui qui existerait seulement en soi, s'il y en a de tels? Tout au contraire. Ainsi nous reconnaissons de nouveau que la science positive, par cela même qu'elle s'efforce d'abstraire le sujet pensant, reste une vue abstraite des choses, tandis que la métaphysique, en laissant sa part légitime au sujet pensant, est une vue plus concrète de la totalité des choses. Ne rabaissons pas le point de vue universel de la métaphysique au point de vue partiel de la science. Montrer que la science est subjective serait lui faire, à son propre point de vue, une objection véritable; mais la métaphysique, elle, cherchant l'unité même du sujet et de l'objet, ne peut pas ne pas être subjective en même temps qu'objective. Le métaphysicien ne doit pas considérer la pensée comme un pur obstacle à ses recherches, comme une sorte de mal nécessaire, mais bien comme un des élémens indispensables de la solution. Il doit éliminer, autant qu'il est possible, ce qu'il y a dans la pensée d'individuel, de variable, d'accidentel, mais il ne peut se proposer d'abstraire entièrement le monde réel de la pensée : outre que l'amputation est impossible, et que son succès aboutirait à une sorte de suicide intellectuel, le monde ainsi obtenu ne serait plus celui que la métaphysique cherche à se représenter. N'en déplaise aux idéalistes d'une part et aux matérialistes de l'autre, le monde réel, c'est le monde à la fois objectif et subjectif, physique et mental, à moins qu'on ne nous mette nous-mêmes en dehors de la réalité universelle, qui alors ne sera plus universelle. C'est ce qui

fait l'essentielle fausseté métaphysique du matérialisme exclusif et de l'idéalisme exclusif. L'aspect physique et l'aspect mental de l'univers doivent être comme les images du stéréoscope : différentes pour chacun des deux yeux, elles se superposent dès que la vue est au point exact, et elles donnent la sensation d'un même objet en relief, réel et vivant.

Une fois ces principes établis, les problèmes essentiels de la métaphysique se posent d'une façon qui n'exclut plus d'avance toute solution intelligible. Le premier de ces problèmes est celui qui concerne notre propre nature, et qui consiste à chercher ce qu'il y a en nous *d'irréductible*, de fondamental. Voilà une « chose en soi » qui ne doit plus être aussi loin de moi, puisque en définitive c'est moi-même. En me demandant ce que je suis et en descendant au fond de ma conscience par la réflexion, je ne saute pas nécessairement dans le vide. Kant et Lange supposent, il est vrai, que ma réalité est d'un côté et ma conscience d'un autre, comme les tronçons d'un serpent coupé en deux qui cherchent vainement à se réunir; ils nous parlent d'un moi « transcendant » qui ne serait point le moi que je connais. Mais comme, mon sosie et moi, nous sommes tous les deux aussi hétérogènes que des êtres sans lien, toute hypothèse m'est interdite sur la nature et même sur l'existence de ce « moi absolu; » laissons-le donc flotter en l'air, vision fantastique, au-dessus du moi de l'expérience, qui continuera d'être le seul objet de notre étude.

De même, quand je risque des hypothèses sur la permanence indéfinie de mon être, quelque hasardeuses que soient de telles hypothèses, ce ne sont pas nécessairement des suppositions sur une existence transcendante, indéterminée et indéterminable, qui, n'ayant rien de commun avec ce que nous sommes aujourd'hui, serait toujours notre anéantissement. « L'éternité » de Spinosa n'est point ce que l'homme, à tort ou à raison, rêve après la vie présente : l'homme aspire à l'achèvement des puissances réelles qui ne sont maintenant en lui qu'à l'état d'ébauche. La seule immortalité qui lui semble avoir du prix serait celle de la conscience fondamentale, de la volonté, du sentiment : ce serait donc une vie « homogène, » en ses attributs les plus essentiels et les plus précieux, avec la vie présente. La question est de savoir si les lois de la nature sont et seront toujours absolument exclusives de toute persistance indéfinie du vouloir et de la pensée, ainsi que de leurs organes les plus immédiats, peut-être invisibles. Là-dessus, on peut discuter pour ou contre, sans faire un bond hors des conditions de toute pensée.

De même, quand je passe à un autre des plus grands problèmes philosophiques, quand je me demande si l'univers a une fin suprême à laquelle il tend, si même en général il y a des fins ; quand je re-

cherche si, d'après ce que nous en connaissons, ce monde est bon ou mauvais, beau ou laid, heureux ou malheureux, en un mot quand j'agite la question du pessimisme et de l'optimisme, je ne spécule pas sur des choses absolument étrangères à ma pensée, car je fais partie de cet univers et, s'il a un but, je tends moi-même au but où aspire son effort; mon histoire individuelle se confond, comme un épisode, avec l'histoire universelle : mon bonheur ou mon malheur fait partie de la destinée heureuse ou malheureuse du grand tout : il pleure ou sourit en moi et avec moi. Quand je me demande si les plus hautes lois du monde sont des lois de justice comme celles dont je m'impose à moi-même le respect et l'accomplissement, je ne cherche pas ce qui a lieu dans un « royaume de chimères, » qui ne serait qu'une patrie poétique et un refuge pour l'imagination; je me demande, au contraire, si la direction normale de ma volonté n'est pas celle de toute volonté, si je n'ai pas dans tous les êtres réels des auxiliaires, qui s'ignorent encore, pour l'idée dont je poursuis la réalisation.

Enfin, quand je m'efforce de remonter à quelque réalité initiale d'où procèdent toutes choses, s'il y en a une, je ne cherche pas à saisir un absolu insaisissable; je cherche à communiquer plus intimement avec un principe communicable, quel qu'il soit, matière ou esprit, puisque en fait il se communique à moi et aux autres êtres, puisque en fait il m'est intérieur ainsi qu'à tous les autres. Il est des hommes qui éprouvent le besoin de personnifier ce principe suprême des choses, et de là viennent les religions; ils font alors de l'absolu une puissance absolue, une intelligence absolue, une bonté absolue. Ils croient qu'une divinité sans rapport avec l'homme occuperait dans la pensée et dans l'univers une vraie sinécure; que l'homme ne s'inquiète point de ce qui lui est absolument étranger et indifférent :

> Si la douleur et la misère
> N'atteignent pas ta majesté,
> Garde ta grandeur solitaire,
> Ferme à jamais l'immensité.

Cette humanisation du divin est-elle légitime? C'est un problème que le métaphysicien doit examiner. Il fera sans doute mainte objection à l'existence d'un Dieu qui ne serait que l'homme plus parfait, mais ces objections mêmes prouvent qu'on discute sur des choses qui ont un sens, et un sens expérimental. Aussi ne saurait-on accorder à Schopenhauer que la philosophie doive s'occuper exclusivement de « ce monde. » — « Elle laisse les dieux en repos, dit-il, et elle espère qu'ils feront de même à son égard. » Cette boutade n'est pas sérieuse : la métaphysique doit embrasser et interpréter

la totalité de l'existence et l'ensemble des choses concevables, soit que « ce monde » l'épuise, soit qu'il ne l'épuise pas. C'est une question qu'on ne doit pas préjuger. Il faut laisser, comme disait Stuart Mill, « toutes les portes ouvertes, » même celle qui donne sur le septième ciel.

En somme, la possibilité ou l'impossibilité de la métaphysique dépend de la manière dont on conçoit le rapport de la pensée à la réalité. Ou bien la pensée est séparée de la réalité et faite de manière à la penser comme elle n'est pas, semblable à un miroir inexact qui représenterait nécessairement une maison quand il faudrait représenter un homme; encore y aurait-il toujours un rapport déterminé entre la fausse apparence et la réalité. En ce cas, cependant, il est clair que toute spéculation sur le réel me serait interdite. Mais aussi je puis laisser ce prétendu réel dans le vide où il se cache : il est pour moi comme s'il n'était pas. Ou bien il y a une certaine harmonie fondamentale entre la pensée et la réalité, soit parce qu'elles se ramènent à une identité ultime, soit parce que la réalité a produit la pensée et a dû s'y empreindre, soit enfin parce que c'est la pensée même qui conçoit la réalité. En ce cas, l'homme ne peut sans doute se faire une conception adéquate et comme une image parfaite de la réalité totale; pourtant, il peut trouver des points de repère dans l'expérience, qui atteint la réalité partielle; il peut se former, sur l'ensemble des choses, une conception incomplète et inadéquate, mais régulièrement liée avec le tout. Cette conception sera encore en partie « symbolique; » comme les systèmes scientifiques sont des traductions de la *vérité*, les systèmes métaphysiques seront des traductions de la *réalité* en langage humain; mais les symboles n'auront pas tous pour cela la même valeur. On pourra établir entre eux des degrés, selon qu'ils seront des projections plus ou moins lointaines et déformées. L'aveugle-né qui se représentait la couleur écarlate par analogie avec le son de la trompette s'en formait une conception plus vraie que s'il se l'était figurée comme un son doux de flûte. Les religions n'ont été également que des symboles, en partie théologiques, en partie cosmologiques, exprimés non plus dans le langage de la raison, mais dans celui de l'imagination et du sentiment; elles n'en ont pas moins eu une valeur très inégale. Mettrez-vous sur le même rang le christianisme des Européens et le fétichisme des anthropophages sous prétexte qu'il y a une égale « hétérogénéité » entre ces religions et leur objet mystérieux?

A vrai dire, l'objection des kantiens repose sur une définition paradoxale de la réalité, qu'ils placent *a priori* hors de toute pensée. Ils supposent deux mondes séparés l'un de l'autre : phénomènes et choses en soi, apparences sans réalité et réalité sans

apparences ; selon nous, il n'y a qu'un univers. Le monde des phénomènes, c'est la réalité partielle ; le monde des choses, c'est la réalité totale. Par les faits de conscience, par les sensations, par les pensées, par les volontés, nous pénétrons donc déjà dans la réalité même ; par la porte des phénomènes, nous sommes déjà entrés dans cette « Thèbe aux cent portes » dont parle Schopenhauer, dans ce monde des choses en soi dont nous-mêmes faisons partie, *in quo vivimus, movemur et sumus.* La métaphysique n'est donc plus nécessairement une science transcendante et vaine : elle est un savoir immanent, portant sur le réel, savoir vrai, quoique incomplet, — d'autant plus vrai que nous y réunissons plus indivisiblement les choses objectives et la conscience prétendue subjective par laquelle nous mêlons notre vie à la vie du tout.

III.

La méthode de la métaphysique dérive des considérations qui précèdent. Nous avons vu que l'objet de la métaphysique est la réalité complète ; or celle-ci doit se trouver dans les élémens irréductibles et dans le tout : la métaphysique doit donc avoir pour point de départ une analyse radicale de l'expérience et pour but une synthèse universelle.

Les sciences particulières, par une suppression commode des difficultés, placent leurs propres fondemens en dehors de leurs recherches : étendue, temps, mouvement, masse, force, matière, vie, etc. Ramener ces fondemens de la science à la clarté de l'expérience réfléchie, exclure tout préjugé, toute affirmation *a priori*, toute hypothèse, tout postulat, pour prendre sur le fait ce qu'il y a de primitif et de radical dans l'expérience, pour sonder en quelque sorte le fond même de l'expérience universelle et le rendre transparent, comme le fond d'un lac se révèle sous l'eau devenue claire, — telle est la première tâche de la métaphysique. Loin de travailler en l'air, elle doit être à son début la plus expérimentale des études, puisqu'elle est l'anatomie même de l'expérience et de ses conditions.

Les sciences particulières n'ont pour objet qu'un fragment de la nature ; aucune ne prend et ne peut prendre pour objet l'*univers*, la totalité de l'être. Cette idée même de l'univers, du grand tout, est déjà métaphysique. Au point de vue des sciences étroitement positives, que savons-nous si les êtres forment une vraie totalité, une unité quelconque embrassant toutes choses, un *univers*, plutôt qu'une série discontinue de phénomènes sans lien, une dispersion d'êtres jaillissant dans le temps et dans l'espace, en un mot ce qu'Aristote appelait « une mauvaise tragédie faite d'épisodes ? » L'*univers* est une *idée* de l'homme, idée directrice que la science

confirme de plus en plus, mais dont elle ne peut fournir l'entière vérification. Le dieu Pan est fils de notre pensée. De là la nécessité d'une étude supérieure qui ramène à l'unité l'expérience entière, en l'interprétant au moyen des données mêmes qu'elle fournit : c'est la métaphysique. Schopenhauer comparait les savans à ces ouvriers de Genève qui ne font toujours, l'un que des verres de montre, l'autre que des ressorts, l'autre que des chaînes : le philosophe est l'horloger qui de ces parties fait un tout, et un tout capable de marcher, d'offrir un sens, de nous donner avec une inexactitude de mieux en mieux corrigée l'heure de l'univers.

Il en résulte que la première condition requise pour qu'une théorie métaphysique soit désormais légitime, c'est de pouvoir toujours se retraduire en termes d'expérience, de pouvoir se ramener à cette analyse radicale de l'expérience et de la pensée dont nous avons parlé. La philosophie ne doit plus se construire avec de pures idées : être, non-être, unité, pluralité, substance, absolu, etc. La métaphysique transcendante se perdait dans les conceptions abstraites et dans les termes généraux. L'effet des longues manipulations et transformations qu'elle leur faisait subir, c'était de leur retrancher graduellement tout contenu réel et de les rendre à la fin intraduisibles en aucun fait d'expérience. On arrivait ainsi à cet étrange résultat : étant donnés un monde physique et même des consciences individuelles, les *déduire* d'idées abstraites ou de noms généraux. C'est comme si on voulait, du nombre cinq, tirer une fleur réelle à cinq pétales, une églantine. De là ces luttes interminables entre les systèmes. On pourfendait des ombres, toujours transpercées et toujours reformées, dans le « Walhalla » métaphysique.

La seconde condition requise pour une théorie métaphysique, c'est d'être une généralisation de l'expérience même, mais une généralisation vraie et non apparente. Souvent les métaphysiciens, par une fausse interprétation du platonisme, ont cru généraliser en retranchant tout le positif des choses particulières pour ne conserver qu'un signe commun, un cadre vide : être pur, être en soi, unité absolue, etc. Pour rapprocher les choses dans une même idée, on en excluait tout ce qui les constitue ce qu'elles sont ; synthèse illusoire qui recouvrait simplement une abstraction, c'est-à-dire une élimination de la réalité vivante au profit d'une sorte de *caput mortuum*. Au contraire, étendre à l'univers tel ou tel élément irréductible découvert par l'analyse au fond de toute expérience, placer par exemple en toutes choses, soit une sensibilité rudimentaire, telle que la « sensibilité prémusculaire » de certains psychologues, soit l'analogue de l'effort et de l'appétit, c'est faire une généralisation qui, vraie ou fausse, aboutit à un rapprochement des choses mêmes et non plus seulement des idées, à une vraie parenté

de tous les êtres. Le problème de la synthèse métaphysique, tel qu'on le conçoit dans la philosophie contemporaine, est donc le suivant : — Quelle est la donnée d'expérience qui, en vertu de l'expérience même, c'est-à-dire, d'une part, de l'analyse psychologique et, d'autre part, des derniers résultats de la science actuelle, se prête le mieux à la généralisation et permet d'interpréter l'univers entier en termes d'expérience? Est-ce la force, comme le croit M. Spencer ; est-ce la sensation, comme le croit M. Taine ; est-ce le vouloir, comme le croit Schopenhauer ? L'unité à laquelle aboutira la synthèse ainsi entendue ne sera plus une abstraction, comme dans l'ancienne ontologie, puisque cette synthèse aura consisté à trouver, dans l'expérience même, quelque fondement ou élément concret qui puisse être commun à tous les phénomènes, soit extérieurs, soit intérieurs. Sans doute cette généralisation, cette induction universelle conservera un caractère hypothétique, que présentent elles-mêmes les inductions les plus hardies des sciences positives, mais elle ne sera pas pour cela arbitraire, puisqu'elle s'appuiera sur l'analyse de plus en plus radicale et sur les résultats de plus en plus généraux de notre expérience.

IV.

Comment apprécier la certitude, tout au moins la probabilité de ces grands essais de synthèse philosophique où on s'efforce d'embrasser l'ensemble des choses, comme du sommet d'une montagne on embrasse l'horizon ? La probabilité même est-elle admissible en métaphysique? Un théorème de géométrie n'est pas *probable*, il est vrai ou faux ; ne doit-il pas en être ainsi des constructions métaphysiques, qui semblent avoir pour objet quelque chose de *nécessaire?*

Cette objection, comme les précédentes, n'est valable que contre la métaphysique « exclusivement rationnelle. » Celle-ci essaie de se fonder *a priori* sur des idées de la raison pure ayant un caractère de nécessité absolue; par là elle s'oblige elle-même à être, comme la géométrie, absolument démonstrative et certaine, ou à n'être rien : pas de milieu. A vrai dire, cette métaphysique rationnelle ne saurait atteindre que les *formes* universelles de la pensée et de l'être, qui enveloppent toutes choses de leur immutabilité au moins apparente, comme le ciel fixe des anciens enveloppait le ciel planétaire. La métaphysique qui cherche non pas seulement les formes, mais le contenu de l'expérience, ne saurait avoir les prétentions de l'ontologie ou de l'éthique spinoziste ; elle est surtout inductive, et l'induction admet la probabilité. « L'appréciation des

probables, disait déjà Leibniz, devrait faire partie de la philosophie; j'y ai souvent songé. »

— Mais comment mesurer les degrés de probabilité philosophique? — Dans ce calcul on n'a pas besoin, comme M. de Hartmann, de mettre en avant tout un appareil d'algèbre (1). Même dans les sciences positives, par exemple en histoire, en astronomie, dans les sciences naturelles, il y a des probabilités qui ne se prêtent pas à la mesure mathématique et qui, cependant, n'échappent point à l'appréciation logique.

Selon nous, chaque système doit être d'abord considéré en soi, avant toute confirmation de l'expérience. A ce premier point de vue, un système sera d'autant plus probable qu'il sera plus simple dans ses principes et plus riche dans ses conséquences, de manière à relier un plus grand nombre d'idées et de faits, tout en restant toujours d'accord avec lui-même. Dans les mathématiques, étant donnés des nombres qui se suivent au hasard et irrégulièrement, on peut toujours trouver diverses formules qui les relient, mais la meilleure sera tout ensemble la plus simple et la plus complète. De même en philosophie : les faits intérieurs et extérieurs sont comme des points donnés entre lesquels il faut tracer la ligne la plus simple et le plus court chemin. Ou plutôt, un système est un organisme dont toutes les parties doivent être nécessaires l'une à l'autre et se soutenir mutuellement. Aussi Schopenhauer est-il allé jusqu'à dire que l'unique critérium d'un système métaphysique, c'est la consistance (2).

Le critérium logique est en même temps conforme à ce que Leibniz appelait le « dynamisme universel. » L'esprit, comme la nature, obéit à la loi qui veut que les plus grands effets soient obtenus avec la moindre dépense de force. Comprendre les choses, c'est ramener de plus en plus à l'unité la diversité infinie des impressions sensibles et

(1) M. de Hartmann prétend démontrer, par le calcul des probabilités, que si l'oiseau couve ses œufs, c'est en vertu des causes finales. L'argumentation, sous son apparence algébrique, n'en est pas moins enfantine, comme Lange l'a excellemment démontré.

(2) « Toute conception d'une nécessité vitale, dit à son tour M. Spencer, c'est-à-dire telle qu'on ne peut la séparer du reste sans exposer l'esprit à une dissolution, doit être reçue pour vraie *par provision*. Il n'y a pas deux moyens de prouver la solidité d'une croyance, mais un seul : c'est de faire voir qu'elle *concorde* entièrement avec toutes les autres; la philosophie, réduite à faire ces suppositions fondamentales sans lesquelles il n'y a plus de pensée possible, doit, pour les justifier, montrer qu'elles *concordent* avec toutes les autres affirmations de la conscience... Une fois que de ces suppositions provisoires on a tiré les conséquences, et que l'accord de ces conséquences entre elles et avec les suppositions premières a été démontré, ces suppositions sont justifiées. » Ajoutons que ces *suppositions* dont parle M. Spencer, et qu'il semble présenter comme des hypothèses, doivent être des données réelles, des thèses ou *positions* solides dans la conscience même, établies et justifiées par l'analyse ultime de l'expérience et de la connaissance, qui est le fondement de la métaphysique.

des réactions de notre conscience ; la simplification constante des principes d'explication est la fin instinctivement poursuivie et de mieux en mieux réalisée par la pensée. C'est ce que Hamilton entendait par la loi d'économie, Leibniz par la loi de la moindre action. La métaphysique qui obéit le mieux à cette loi est celle qui a le plus de chances de suivre la nature même, de penser comme la nature agit.

Outre la valeur tout intrinsèque que peut avoir un système quand il offre le plus grand ordre possible dans ses élémens, il peut encore, selon nous, acquérir une valeur nouvelle par son rapport avec les systèmes adverses. Il sera d'autant plus probable, à nos yeux, qu'il sera moins exclusif et plus compréhensif, par conséquent plus capable d'embrasser dans une synthèse supérieure les élémens positifs des divers systèmes. Une doctrine qui concilie les autres au lieu de les détruire augmente sa propre valeur de la valeur même des autres. Si un système nouveau, en même temps qu'il offre un caractère original, apparaît comme le complément des systèmes antérieurs, si même on peut montrer que les autres systèmes y aspirent et en ont besoin pour se soutenir, il sera possible d'établir une hiérarchie entre les doctrines : leur probabilité croîtra avec leur largeur même. C'est ce que nous avons appelé la méthode de conciliation. On a faussement interprété cette méthode comme une substitution de l'histoire à la théorie. Certes, l'étude des grands systèmes historiques a une valeur particulière en métaphysique, non qu'il importe de connaître l'histoire pour l'histoire même, mais parce que les grandes doctrines philosophiques sont des représentations différentes de l'univers dans des cerveaux différens ; or, quand il s'agit de l'universel, il est difficile de ne pas tenir compte des diverses projections de la réalité dans les têtes humaines, depuis les Platon et les Aristote jusqu'aux Spinoza et aux Kant. Celui qui poursuit l'universel ne saurait être trop compréhensif. L'éclectisme, lui, supposait que la vérité est déjà tout entière dans les doctrines des philosophes antérieurs, d'où il n'y aurait plus qu'à l'extraire par un heureux « choix. » La méthode de conciliation, au contraire, est essentiellement théorique et spéculative. Les doctrines des philosophes antérieurs ne lui servent que comme moyens de déterminer, par des exemples probans, les divers systèmes théoriquement possibles et typiques, les diverses hypothèses concevables en métaphysique, dont chacune doit contenir des élémens précieux de solution. Aussi cette méthode n'exclut-elle nullement la nécessité de synthèses nouvelles et originales ; elle appelle, au contraire, de nouvelles idées, soit comme *moyens termes* et anneaux de liaison, soit comme *termes supérieurs* et centres de convergence. Pour faire une vraie synthèse, il faut *ajouter* ; pour concilier, il faut *inventer*. La méthode de conciliation est analogue à l'effort du

géomètre qui découvre un seul système de perspective capable d'unir, de coordonner et d'expliquer des aspects différens (1).

— Fort bien, nous dira-t-on ; mais comment passerez-vous de la valeur logique des systèmes à leur vérification dans la réalité ? Il ne suffit pas de construire un monde dans sa pensée en spéculant sur l'univers et sur ses principes : il faut savoir encore si cette construction a une valeur en dehors de notre esprit ; ce n'est pas assez que les idées d'un Spinoza ou d'un Hegel soient liées entre elles ; il faut encore qu'elles soient liées avec les choses. L'hypothèse explique la réalité, disait Descartes, mais c'est la réalité qui prouve l'hypothèse. Faire une hypothèse fausse, en présence de la nature, c'est ressembler à un musicien qui, au milieu d'un concert, chante dans un ton autre que celui de l'ensemble.

Reconnaissons d'abord que la vérification sensible, la confirmation des idées par les sensations, ne saurait se produire dans la métaphysique : le fond intime de l'homme et de tous les êtres, les premiers principes et les lois suprêmes de l'univers ne peuvent avoir rien de sensible. Le dogmatisme mystique nous parle bien quelquefois, par exemple, de la *perception* ou de l'expérience intime qu'il prétend avoir de Dieu (2) ; mais, quand même un être qui se donnerait le nom de Dieu nous ferait entendre sa voix ou se révélerait à nous par une perception quelconque, interne ou externe, nous pourrions toujours nous demander si cette voix est bien celle de l'Être infini, si cette perception est celle du parfait. Rien n'assurait Moïse que l'être entrevu dans le buisson ardent fût Dieu même, que la voix entendue dans les éclairs du Sinaï fût la voix de Jéhovah. De même, si nous nous trouvions réveillés après la mort dans une autre vie avec le souvenir de la vie actuelle, nous n'aurions pas fait pour cela l'*expérience* de notre immortalité indéfinie, car nous pourrions nous demander si cette seconde vie ne sera point la dernière. Nous aurions une probabilité plus grande, nous n'aurions pas une certitude expérimentale. De même encore pour la « fin suprême du monde, » s'il y en a une, et pour le « triomphe final du bien, » s'il doit arriver ; nous ne pourrons jamais être certains physiquement de ce triomphe : nous pourrons toujours nous demander s'il est définitif, si Ahriman est à jamais réconcilié avec Ormuzd.

(1) Deux grands procédés sont ici également légitimes : on peut concilier des principes opposés, comme la liberté de notre volonté et le déterminisme de la nature, soit par un procédé de *distinction*, en montrant qu'ils sont vrais à des points de vue différens, soit par un procédé d'*unification*, en montrant qu'ils dépendent d'un commun principe et d'une idée supérieure.

(2) Voir le père Gratry.

La vraie confirmation des synthèses universelles de la métaphysique ne consiste pas, comme celle des hypothèses scientifiques, dans leur accord avec tel ou tel fait particulier, ou dans leur application à quelque nouvelle classe de faits dont elles auraient fourni d'avance l'explication. Les systèmes métaphysiques n'ont pas été inventés pour expliquer des faits particuliers ou pour en faire découvrir. D'où peut donc, en dernière analyse, résulter leur confirmation? — De leur harmonie avec la totalité des faits de conscience et des faits actuellement connus par la science. En d'autres termes, il se produit une confrontation de la métaphysique avec la science tout entière, mentale ou physique, et, par cet intermédiaire, avec une portion toujours croissante de la réalité expérimentale.

L'alchimie a précédé la chimie; tout en cherchant la pierre philosophale, elle a trouvé l'alcool, l'antimoine et d'autres substances utiles; elle a préparé la forme scientifique de la chimie. L'ontologie a précédé aussi la métaphysique inductive, et trouvé des matériaux précieux pour un édifice dont les bases mêmes sont encore mal assurées. L'organisation positive des sciences et de leurs méthodes est de date relativement récente; il ne faut donc pas s'étonner que la métaphysique ne soit point encore organisée, puisque, d'une part, son organisation est partiellement subordonnée à celle des sciences de la nature et de l'homme, et que, d'autre part, ses problèmes propres sont les plus difficiles de tous. Elle n'en a pas moins pris, dès aujourd'hui, une forme supérieure aux anciennes, celle de la *critique*, qui annonce et prépare une organisation plus dogmatique.

Le progrès continu de la science a un double effet, l'un négatif et l'autre positif, l'un d'*élimination* par rapport aux systèmes antiscientifiques, l'autre de *suggestion* par rapport aux doctrines qui sont le prolongement logique de l'expérience. En premier lieu, nul ne niera le progrès métaphysique dû à la puissance d'élimination qu'exerce la science par rapport aux systèmes qui la contredisent : la science, voilà le grand moyen d'exorciser « les fantômes métaphysiques. » Qui soutiendrait aujourd'hui les théories du moyen âge sur les causes occultes, sur les substances, sur la liberté d'indifférence, sur les causes finales particulières, sur les créations spéciales? Dans les idées religieuses, ne voyons-nous pas une élimination progressive des croyances anthropomorphiques, comme la jalousie et la vengeance éternelle de Dieu? Le progrès des sciences naturelles, morales et sociales, agit donc sur la métaphysique et les religions, ne fût-ce que d'une manière négative : il les épure, il fait le triage de leur partie caduque.

Par cela même se produit une sélection *positive* au profit de cer-

taines doctrines déterminées, une suggestion croissante en leur faveur. Le monde, dit Lange, est une *Iliade* que la science épelle phrase par phrase; ajoutons que le sens se dégage de mieux en mieux. Les vérités métaphysiques ont leur expression, quoique incomplète, dans les faits d'expérience; cette expression peut être étudiée et interprétée par une méthode qui n'est pas sans quelque analogie avec celle du calcul infinitésimal. Il y a dans le domaine de notre expérience certaines relations qui invitent l'esprit, par leur constance, à les transporter au-delà de notre expérience actuelle : l'esprit cède ainsi, pour ainsi dire, à la vitesse acquise. Si, par exemple, le domaine de la vie et de la sensibilité s'augmente sans cesse sous les yeux du savant, si, au contraire, le domaine des choses brutes et inertes diminue d'une manière indéfinie, ce sera une confirmation progressive, quoique toujours incomplète, des doctrines qui placent en toutes choses vie, activité, appétit. C'est ainsi que l'apparition de mondes de plus en plus nombreux à des télescopes de plus en plus puissans nous porte à induire l'infinité des mondes. Quand on nous dit qu'au bout d'un certain nombre de lieues il n'y a plus rien qu'un grand vide sans bornes, nous secouons la tête. De même encore certains faits d'expérience observés par une physiologie de plus en plus avancée, comme ceux de suggestion hypnotique, peuvent montrer de plus en plus la dépendance de toutes les opérations psychologiques par rapport aux organes. Le domaine du déterminisme peut aussi aller croissant sous nos yeux, envahir de plus en plus le champ de notre expérience. Les lois de l'évolution peuvent être confirmées de plus en plus par les découvertes scientifiques aux dépens des systèmes qui admettent des solutions de continuité, des *hiatus*, des sauts dans la nature.

De là, pour les systèmes métaphysiques, la nécessité de s'accommoder à l'état actuel de la psychologie et des sciences de la nature, comme au seul milieu viable. Ainsi que tout ce qui a force et vie, les idées métaphysiques sont soumises à la lutte et à la concurrence vitale, d'où résulte la sélection, le progrès des systèmes. Il y a dans la pensée comme dans la nature une flore antédiluvienne qui tend à disparaître. La persistance d'une idée à travers les âges, la vitalité d'une hypothèse métaphysique révélera sa force d'adaptation à l'atmosphère scientifique. La science toujours élargie ne laissera subsister, au moins à l'état de possibilités, que certaines solutions métaphysiques mieux déterminées et moins nombreuses. M. Renouvier croit qu'il ne restera que deux systèmes en présence, et que la morale permettra seule de choisir, « de parier; » c'est une opinion que nous examinerons dans une étude ultérieure. L'auteur de l'*Irréligion de l'avenir* admet un plus grand nombre de systèmes possibles; il laisse même la métaphysique

entière à l'état flottant et, en quelque sorte, « anarchique, » comme il y laisse la religion et la morale, pour lesquelles il n'espère guère d'unification finale. Il faut, dit-il, construire des systèmes « pour un certain nombre d'années, » comme l'architecte construit pour trois ou quatre siècles quelque admirable édifice. Les systèmes meurent, et à plus forte raison les dogmes; ce qui reste, ce sont les sentimens et les idées. « Toutes les constructions tombent en poussière; ce qui est éternel, c'est cette poussière même des doctrines, toujours prête à rentrer dans un moule nouveau, dans une forme provisoire, toujours vivante, et qui, loin de recevoir la vie de ces formes fugitives où elle passe, la leur donne. » Les pensées humaines vivent non par leurs contours, mais par leur fond. Pour les comprendre, il faut les saisir non dans leur immobilité, au sein d'un système particulier, mais dans leur mouvement, à travers la succession des doctrines les plus diverses. « Ainsi que la spéculation même et l'hypothèse, le sentiment philosophique et métaphysique qui y correspond (et qui fait le fond du sentiment religieux) est éternel, mais il est aussi éternellement changeant (1). » Sans méconnaître les changemens nécessaires à la vie même de la philosophie comme à toute vie, sans méconnaître le caractère relatif et plus ou moins provisoire des systèmes métaphysiques, nous croyons cependant qu'un triage et un équilibre progressif de ces doctrines est inévitable, par le seul effet de l'action et de la réaction réciproques de la métaphysique et de la science, comme il est inévitable qu'un équilibre s'établisse dans les corps en réciprocité d'influence. Par la lente action du temps, l'état encore nébuleux de la philosophie aboutira à une sorte de système astronomique d'idées, à une classification régulière et rigoureuse des objets de connaissance et des objets d'ignorance. On aura une solution de plus en plus parfaite, en partie dogmatique, en partie critique, des problèmes de l'existence; et cette solution s'imposera progressivement. Les hypothèses métaphysiques se distribueront comme d'elles-mêmes dans un ordre hiérarchique, selon le degré d'intelligibilité qu'elles auront répandu sur l'ensemble des choses; la plus probable sera celle qui se montrera à la fois la plus analytique et la plus synthétique, la plus pénétrante et la plus large. Nous pensons qu'après un nombre suffisant de siècles, cette interprétation supérieure en intelligibilité se dégagera des autres, montera sur l'horizon intellectuel, réunira un nombre croissant d'adhésions parmi les esprits éclairés. Mais, comme le mystère de l'existence ne sera jamais entièrement éclairci, comme la face d'Isis ne sera jamais entièrement dévoilée, il restera encore une

(1) Guyau, l'*Irréligion de l'avenir*. Conclusion.

place, au-dessous de l'hypothèse de plus en plus dominante, à bien des opinions de détail, à bien des conjectures, à des croyances individuelles et même à des rêves, optimistes ou pessimistes. C'est là le domaine de la « fiction » poétique que Lange et M. Renan ont confondu avec la vraie métaphysique ; et c'est aussi le domaine des « symboles religieux, » qui pourront durer bien plus longtemps que ne semble le croire l'auteur de l'*Irréligion de l'avenir*.

V.

Nous sommes ainsi amené à chercher les vrais rapports de la métaphysique avec l'art. Entre la totalité de l'expérience actuelle, résumée par la science, et la totalité de l'expérience possible, induite par la métaphysique, il y aura toujours une distance qui, pour être franchie, exige les procédés de l'art en même temps que ceux de la science. C'est là le côté vrai des théories de Lange, de M. Renan, de ceux qui attribuent à la poésie un rôle dans la métaphysique. Il est faux de dire avec eux que la métaphysique se réduise tout entière à l'art; il est vrai de dire qu'à son sommet, dans ses dernières conjectures, elle laisse une place à l'art. Seulement, ce n'est plus de l'art pour l'art, c'est de l'art pour la vérité.

Même dans les sciences de la nature, le rôle de l'invention artistique va croissant à mesure que la part de l'observation positive diminue. Il y a dans la science, dit Tyndall, des torys qui considèrent l'imagination comme une faculté à bannir; autant condamner les machines à vapeur parce qu'il y a des chaudières qui éclatent. Guidée par la raison, « l'imagination est le plus puissant instrument des découvertes scientifiques. Sans elle, notre connaissance de la nature se bornerait à des tables de coexistence et de succession, nous ne connaîtrions nulle part de lois. » Ainsi Tyndall ne craint pas de proclamer l'imagination *législatrice* de la science; et, en effet, une loi est un rapport, un rapport est une synthèse, une synthèse est une construction de la pensée, une construction est une création, ποίησις, une poésie au sens grec du mot. Savoir, c'est faire, disait Aristote; pour connaître les choses, il faut les refaire dans sa pensée. S'il en est ainsi, c'est dans la métaphysique que l'invention doit atteindre son plus haut degré. La partie constructive et synthétique de la philosophie renferme nécessairement la principale part d'art et de poésie, puisqu'elle doit s'achever dans l'unité, et que l'unité *finale* du tout, ne pouvant être saisie ni démontrée, devient pour le penseur analogue à celle qu'on met soi-même dans une œuvre d'art. Le métaphysicien, s'il veut se faire une représentation du tout, est donc obligé, après avoir eu d'abord la rigueur et la conscience du

savant, d'avoir à la fin les hardiesses de l'artiste, mais il ne doit jamais confondre ses divinations avec ses inductions. C'est seulement dans ses dernières spéculations que la métaphysique *finit* par offrir les signes d'une œuvre d'art. Le savant ajoute une vérité à des vérités déjà acquises, et la science se forme par la juxtaposition de ces vérités (1). L'artiste, lui, ne se contente pas d'ajouter un trait du beau à d'autres traits déjà trouvés, et l'art n'est pas une juxtaposition de beautés diverses; chaque artiste, a-t-on dit avec raison, essaie de mettre dans son œuvre, d'un seul effort, toute la beauté telle qu'il la conçoit, la sent, la veut; il poursuit non la partie, mais le tout. Ainsi procède à la fin le philosophe qui veut fixer l'image du monde, image ressemblante sans doute, mais cependant vue par lui et sous un aspect nécessairement humain : comme le peintre se met lui-même dans le portrait d'autrui, le philosophe finit par se mettre lui-même dans la représentation de l'univers. Le procédé n'est pas illégitime en soi, parce qu'il s'agit d'une vue d'ensemble où nous avons montré que le subjectif même doit avoir sa place. Reste seulement à apprécier ce que le philosophe met de lui-même dans sa conception du tout, à voir s'il s'y met dans ce qu'il a de plus profond. C'est à quoi réussissent seuls les grands génies philosophiques : après avoir épuisé toutes les ressources de la logique pure, ils s'efforcent, avec ce qu'ils ont en eux de plus intime, de saisir ce qu'il y a de plus intime dans la réalité. Qu'arrive-t-il alors? C'est que ce qui semblait d'abord le plus personnel peut atteindre à une réelle impersonnalité. Comme il y a une vérité éternelle dans la beauté d'une grande œuvre d'art, quelque individuelle et originale qu'elle soit, et même parce qu'elle est originale, ainsi il y a une perspective éternellement ouverte sur l'intérieur des choses dans les grands systèmes philosophiques dus au génie des Platon, des Aristote, des Spinoza, des Leibniz : ils n'ont pas travaillé en vain. Il y a probablement une identité fondamentale du génie artistique avec le génie scientifique lui-même, à plus forte raison avec le génie philosophique. C'est ce qui fait que tous les grands métaphysiciens, comme tous les savans de premier ordre, ont été des poètes à leur manière : Héraclite, Parménide, Platon, et même Aristote, car le douzième livre de la *Métaphysique* est un poème austère, le poème de la pensée éternelle, qui, se laissant entrevoir au monde, attire le monde vers elle par le ressort du désir. Heine a dit de Spinoza lui-même : « La lecture de Spinoza nous saisit comme l'aspect de la grande nature dans son calme vivant : c'est une forêt de pen-

(1) Voir M. Boutroux dans son *Introduction à l'Histoire de la philosophie des Grecs* par Zeller.

sées hautes comme le ciel. » Mais il y aura toujours une différence profonde entre la poésie et la métaphysique : la poésie est libre dans son fond et liée dans sa forme; la métaphysique est libre dans sa forme, liée dans son fond : la science lui impose, non pour l'arrangement des mots, mais pour la coordination des idées, l'inflexible rythme de ses lois et la matière déterminée de l'expérience. De plus, la poésie tend à individualiser et à incorporer dans une forme sensible toutes ses créations, même les types généraux; la métaphysique roule sur l'universel et, dans le particulier même, c'est l'universel qu'elle cherche à saisir et à dégager de ses formes. Enfin la poésie tend à l'idéal, la métaphysique au réel. Lange et M. Renan ont eu le double tort de représenter l'idéal comme un rêve et d'y voir l'objet de la métaphysique. Au lieu d'être une « fiction, » l'idéal doit être un prolongement et un achèvement du réel : il doit être un aspect supérieur de la réalité même, une idée à laquelle elle s'élève naturellement et qui tend à se réaliser par cela même qu'elle se conçoit. Ce que la pensée enfante selon des lois régulières et naturelles, c'est la nature même qui l'enfante, et la pensée ne peut être plus stérile que la nature. Mais, à vrai dire, l'idéal est l'objet propre de la morale, non de la métaphysique, où il n'entre que par son rapport même avec la réalité. La métaphysique est essentiellement la représentation du réel par ce qui en est l'équivalent le plus complet dans notre expérience. Qu'elle réussisse ou non, l'*objet* qu'elle voudrait rendre transparent à la pensée est si peu imaginaire, « fictif, » « abstrait, » qu'il est l'être même des choses, leur action propre, leur vie, le cœur palpitant de la nature entière.

En résumé, quelles que soient les prétentions du positivisme ou, comme on dit de nos jours, de « l'agnosticisme, » les sciences de la nature et de l'homme ne supprimeront jamais la métaphysique, parce qu'elles auront toujours besoin de deux choses : 1° d'être maintenues dans leur vraies limites par la *critique,* 2° d'être interprétées dans leurs élémens et complétées dans leur ensemble par la *spéculation.* Sans la critique, la science est exposée à des affirmations et surtout à des négations non justifiées; elle est entraînée à méconnaître ses propres bornes, à dépasser ses colonnes d'Hercule. Sans la spéculation, la science demeure fragmentaire et abstraite. La métaphysique est un effort pour ramener à l'unité réelle du tout le point de vue partiel des sciences purement physiques ou objectives et le point de vue également partiel des sciences mentales ou subjectives. Aussi avons-nous réagi, dans l'étude qu'on vient de lire, contre cette défiance exagérée à l'égard du « subjectif »

que Kant a introduite dans la philosophie; nous avons montré les droits de la conscience à être regardée comme partie intégrante de la réalité, de cette réalité que le philosophe, à la différence du savant, interprète non plus en ses fragmens, mais en son tout. Le prétendu « subjectif » est, en définitive, le côté interne, la face concave de l'objet réel. Loin d'être exclu de la métaphysique ou de n'y entrer que honteux et déguisé, le mental doit, selon nous, y réclamer ouvertement sa place légitime. La métaphysique est sans doute impossible si l'on suppose que la « réalité » est toute en en dehors de la conscience et de l'expérience, c'est-à-dire du sujet pensant; mais elle est progressivement réalisable si on admet que la réalité est partiellement enveloppée dans notre expérience même, et que la partie a le droit de replacer dans le tout ses élémens constitutifs.

Au lieu donc de se perdre dans « l'Inconnaissable, » la métaphysique nouvelle devra raisonner par analogie avec la seule réalité que nous puissions atteindre, celle de l'expérience intérieure et extérieure. La doctrine la plus vraie sera à la fois, nous l'avons vu, la plus réductible aux données essentielles de l'expérience et la plus capable de les ramener toutes à l'unité par la généralisation; ce sera celle qui offrira ce double mérite d'être la plus expérimentale et la plus unitaire. S'il en est ainsi, il est permis de prévoir, dès à présent, que le système le plus propre à remplir ces deux conditions d'une analyse radicale et d'une synthèse complète sera sans doute celui qu'on appelle aujourd'hui le *monisme* expérimental, c'est-à-dire le système qui étend au tout une donnée de l'expérience intérieure considérée comme fondamentale et conséquemment universelle. On ne s'entend pas encore sur la donnée à choisir, volonté, appétit, effort, résistance, force, vie, pensée, sentiment; mais on s'entend déjà sur la méthode : Aristote l'avait pressentie, les métaphysiciens contemporains l'ont adoptée, sauf à ne pas toujours l'appliquer.

Le temps n'est plus où la métaphysique pouvait se présenter comme la science absolue, mais ce n'est pas une raison pour la déclarer impossible, pour lui refuser le titre de connaissance, pour la réduire tout entière, soit à la science, soit à la religion, bien qu'elle soit effectivement à sa base la systématisation de la science actuelle, à son sommet la plus haute des poésies et la plus sublime des religions. Tout savoir n'a pas nécessairement pour unique résultat des certitudes : savoir que telle chose est simplement probable, possible, incertaine ou même inconnaissable, c'est encore savoir. On peut déterminer scientifiquement les lacunes et les bornes de notre science, comme on marque dans le firmament constellé de

grands trous noirs où aucun instrument n'est assez puissant pour apercevoir des étoiles. D'ailleurs, si la métaphysique a sa partie nécessairement conjecturale, qui est la synthèse de l'univers, elle peut avoir aussi ses certitudes, qui sont précisément au fond de toutes les autres, dans l'analyse de la conscience. Même en ses hypothèses et en ses constructions, elle devra demeurer soumise aux règles ordinaires de la logique et de l'architecture mentale; son degré de probabilité se mesurera au degré d'intelligibilité qu'elle aura répandu sur l'univers.

Évitons à la fois cet excès d'orgueil scientifique qui est le dogmatisme, et cette fausse humilité qui est le scepticisme. Il y a longtemps que Bacon comparait la philosophie à l'araignée qui tisse sa toile de sa propre substance; qu'importe, si cette substance est une portion de la réalité même, la seule directement saisie, la réalité victorieuse des ténèbres qui arrive à la lumière de la conscience et qui seule peut dire : « Je suis! » — Le savant, lui aussi, tisse une toile ou un réseau d'idées, puis s'efforce d'y embrasser une portion de la nature; quand il n'y réussit point, c'est qu'il n'a pas fait sa toile assez solide ou assez large. Assurément, la difficulté est bien plus grande dans la métaphysique, car celle-ci, avec tous les points d'appui possibles dans l'expérience intérieure et extérieure, s'efforce d'embrasser l'ensemble des choses. Pourtant, si l'univers est immense à sa manière, il ne faut pas oublier que notre pensée l'est aussi à la sienne : c'est elle qui conçoit l'immensité même, l'éternité, l'infinité, la totalité de l'être. Si donc, au point de vue physique, nous sommes compris dans l'univers, rien ne prouve qu'au point de vue intellectuel l'univers, en ses lois fondamentales et en ses formes génératrices, sinon en ses détails particuliers, ne puisse être compris dans notre pensée. Le « réel » caché sous les apparences sensibles, ce fond dernier de l'être, ce *punctum saliens* de la vie universelle, c'est nous, en définitive, qui le concevons, comme si, par quelque côté de notre être où il est présent et qu'il anime, nous y pouvions déjà toucher. L'univers peut dire comme le dieu de Pascal : « Tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais déjà trouvé. » Quand il s'agit de problèmes qui s'étendent à la totalité de l'être, la réponse sera sans doute toujours partielle, toujours incomplète, toujours humaine; mais ce qui est vraiment divin dans la pensée, c'est l'interrogation plutôt que la réponse. Et l'interrogation ne se taira jamais : le silence serait la mort même de la pensée.

ALFRED FOUILLÉE.

UN PROBLÈME

DE

MORALE ET D'HISTOIRE

LES BORGIA

II[1].

L'ŒUVRE POLITIQUE ET LA CATASTROPHE.

A partir de l'année 1498, une entreprise unique a occupé la vie d'Alexandre VI : faire de César le grand despote de l'Italie. Dès ce moment, l'on pourrait, dans la série des papes, retirer le nom du prince régnant et le remplacer par celui de la famille pontificale; jusqu'au mois d'août 1503, ce sont les Borgia qui président à l'histoire tragique du saint-siège. C'est pourquoi, avant de montrer la suite de cette histoire, je dois décrire la partie morale du problème que je me suis proposé d'expliquer, et demander aux témoins du règne les élémens d'une enquête psychologique sur Alexandre VI et son fils.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887.

I.

L'histoire n'a affaire, en effet, qu'à ces deux personnages. Don Juan a disparu trop tôt, ne laissant aucune trace, bonne ou mauvaise, dans ces dernières années du xve siècle italien. Don Joffré se trouvera trop jeune orphelin; il n'aura pas le temps d'entrer en scène et d'essayer un rôle viril entre son père et son frère. Quant à Lucrèce, dont la tradition romanesque a si gravement altéré la figure véritable, il faut renoncer à voir en elle une Messaline, une Frédégonde ou une Théodora. En tout pays et en tout temps, elle paraîtrait bien pâle et bien effacée; mais en pleine renaissance, et à l'heure la plus violente de la tyrannie, elle semble absolument neutre. Elle n'a rien de la *virago*, de la femme d'action héroïque, telle que fut Catarina Sforza, comtesse de Forli; rien non plus de la femme de haut esprit et de raison supérieure, telles que furent Victoria Colonna et Isabelle de Mantoue. En elle, tout est fuyant, indécis, timide, l'esprit comme le visage, avant tout le caractère. Il est facile de plaider sa cause; elle fut, dans les mains de son père et de son frère, comme une cire molle, une esclave gracieuse, que l'éducation n'a point formée à la pudeur, à la dignité délicate de la femme, très douce, résignée d'avance aux plus navrantes aventures, qu'une sorte d'inconscience morale lui rendait moins douloureuses. Elle dut s'habituer à la souffrance, comme elle s'habitua à l'étrange spectacle de la cour paternelle; dans le billet qu'elle écrivit d'une main mourante à Léon X, on entend comme la plainte tranquille d'une malheureuse à qui son passé a laissé une impression de mélancolie plutôt que d'effroi. En réalité, Lucrèce n'a pas d'histoire; sa vie tiendrait en trois pages. Grégorovius, dans sa *Lucrèce Borgia*, a reproduit l'ensemble historique de la famille, décrit Rome, Spolète, Pesaro, Ferrare, les entrées princières, les fêtes du palais apostolique, les traits généraux de la renaissance romaine autour d'Alexandre VI et de la civilisation italienne dans la maison des Este. Lucrèce passe souvent, comme une comparse, sur ce théâtre singulier; elle y tient même, pendant quelques jours, la régence du royaume de l'Église, sous la direction du vieux cardinal de Lisbonne; avec son troisième mariage, qui devait, comme l'avaient fait les premiers, aider au plan politique des Borgia, elle s'enfonce enfin en une région vague où l'histoire ne peut plus la suivre. L'Arioste alors a célébré ses vertus dans une octave de l'*Orlando furioso*; elle n'avait jamais été Bradamante, mais elle n'était plus Angélique; le poète la proclamait très chaste, parce qu'elle n'avait plus de faiblesses; les Borgia étaient morts, et sur la duchesse Lucrèce de Ferrare, qui avait toujours

échappé aux historiens et n'appartenait déjà plus aux moralistes, il ne restait à écrire qu'une louange sonore, et rien de plus.

Tout au contraire, Alexandre VI est une figure vivante au plus haut degré, et qui retient l'observateur, j'allais dire l'artiste, par un très vif attrait de curiosité. Il est tout en dehors, et ni la fourberie de ses paroles, ni l'ambiguïté de sa conduite ne parviennent à cacher comme sous un masque ce caractère impétueux, formé de passions profondes et simples, qui, au moindre accès de la colère, de l'orgueil ou de la peur, se dévoile avec une franche naïveté. « Il est si passionné, — *sensual*, — dans ses sentimens et ses intérêts, écrivait l'ambassadeur vénitien Antonio Giustinian moins d'un mois après son arrivée à Rome, qu'il ne peut s'empêcher de dire quelque parole qui indique l'état présent de son âme. » Quand il parle de César, il ne tarit plus; quand il est joyeux, il ne se tient plus de plaisir. Au moment de la prise de Camerino par son fils, « l'orateur d'Espagne et moi, dit Giustinian, nous avons trouvé le pontife plus joyeux que nous ne l'avions jamais vu; il nous fit venir tout près de lui, et, en nous racontant la nouvelle, il se perdait en une joie telle que les paroles lui manquaient pour achever sa pensée; mais, afin d'exprimer plus vivement ce qu'il éprouvait, il se leva de son fauteuil et se mit dans l'embrasure d'une fenêtre, où il nous fit lire la lettre de son duc. » Quand il cherche à tromper son interlocuteur, on voit le mensonge se former sur ses lèvres, à mesure qu'il parle; lui-même, il finit par être à moitié dupe de son invention; il continue de mentir, mais avec conviction. Chaque fois qu'il souhaite l'alliance de Venise, il répète à Antonio qu'il « veut placer son cœur dans la main de la république. » Il parle avec une telle émotion « que sa poitrine semble s'ouvrir et que les paroles lui sortent du cœur, non de la bouche. » Quand il sent que la fortune de sa maison décline, tantôt il éclate en paroles de menaces ou d'angoisses, mais très brèves, qu'il s'efforce sur-le-champ d'adoucir ou de retirer; tantôt, faisant bonne mine à mauvais jeu, il feint l'espérance et la gaîté, mais son trouble se lit dans les traits de son visage et l'accent de sa voix. Aux jours les plus difficiles, lorsque les événemens font violence à sa volonté, il est capable de parler en souverain pontife. « Dites librement tout, ambassadeur: ici, il n'y a que Dieu, moi et vous. » En 1494, lorsque Charles VIII s'efforce de le détacher du parti aragonais : « Sa Sainteté, dit un ambassadeur, préfère perdre tout, la mitre, l'état et la vie, plutôt que de trahir son allié. » Aux ambassadeurs de Giovanni Bentivoglio de Bologne, qui le prient d'épargner leur maître, il répond, cette fois avec cynisme : « Non, je chasserai ce tyran de sa ville, quand je devrais vendre tous les offices de Rome et en créer de nouveaux en plus grand nombre;

je vendrai tout, jusqu'à ma mitre. » Un jour, il s'emporta si fort contre César, dont la politique lui semblait équivoque, qu'il lui adressa, en langue espagnole, les plus triviales injures, les seules dont il n'eût pas le droit d'outrager son fils.

Mais ces crises étaient courtes. Cette âme véhémente et légère rejetait vite, comme une charge importune, l'inquiétude ou l'ennui. Parfois, à l'improviste, après avoir lu une dépêche fâcheuse, il faisait seller ses chevaux en pleine nuit, sortait de Rome et s'en allait, sous le soleil ou la pluie, à travers la campagne romaine, jusqu'aux montagnes latines. Il chassait pendant deux ou trois jours autour de Rocca di Papa, et revenait à la ville, ayant ainsi, selon l'expression de Giustinian, « purgé sa mélancolie. » Courir le cerf ou le sanglier était une distraction décente, sinon canonique. Mais Alexandre revenait trop souvent aux faiblesses de son temps de cardinalat. Pour lui, le grand remède contre la tristesse était un ballet voluptueux dansé par de toutes jeunes filles. Je laisse, bien entendu, de côté la fameuse orgie du 31 octobre 1501, dont Alexandre, César et Lucrèce furent les spectateurs, que Burchard a décrite minutieusement, comme il eût fait d'une cérémonie du bréviaire romain, et que confirment trois autres sources contemporaines tout à fait indépendantes l'une de l'autre. Mais à Piombino, à peine le pape a-t-il été reçu par le clergé et les magistrats, il demande un ballet, et, dit Burchard, « les plus belles femmes et filles de la ville dansèrent pendant plusieurs heures, sur la place publique, devant le palais où était le saint-père. » Chaque jour, dit Giustinian, « il fait danser des jeunes filles, qui sont de toutes les fêtes et de tous les divertissemens. » Cela produisait parfois d'étranges confusions : on vit un jour, dans une messe solennelle, un groupe de jeunes filles, qui n'étaient point des nonnes, se tenir entre le maître-autel et les bancs des cardinaux. En juin 1500, une tempête abattit la cheminée de la chambre à coucher du pape, qui fut enseveli sous les ruines du toit, du plafond et du baldaquin pontifical ; on le retira blessé, à demi-mort, *totum attonitum*. Il fut soigné alors, dit l'ambassadeur de Venise Capello, par sa bru Sancia, par Lucrèce et une demoiselle d'honneur de celle-ci, *che è favorita del papa*. Certes, on aurait mauvaise grâce à accuser Alexandre VI d'hypocrisie religieuse. La gravité de la liturgie, l'observance exacte de la discipline, l'intéressaient fort peu. Quand il célébra à Saint-Pierre la messe devant Charles VIII, il brouilla toutes les cérémonies de la communion. Ce n'était point qu'il fût troublé par la présence du roi ; lors de la première entrevue, il s'était trouvé mal, mais c'était, dit Burchard, une fausse syncope et un procédé dont il usa quelquefois. Un autre jour, il égara sur l'autel un fragment de l'hostie sainte. En voyage,

il mangeait allègrement de la viande, malgré le carême. Le 5 mai 1493, il fit dans Rome une procession pittoresque qui dut attrister les bons chrétiens : en tête marchait la croix, accompagnée, à droite, par le sultan Djem, à gauche, par César, cardinal de Valence, habillé en Turc; puis venait le pape à cheval, avec un état-major de cardinaux. On visita ainsi Saint-Jean-de-Latran, la basilique trois fois sacrée, « mère des églises du monde entier; » comme on n'avait point de mosquée sous la main, la cavalcade porta ensuite ses dévotions à Sainte-Marie-Majeure, aux Saints-Apôtres, à Saint-Marcel et à Sainte-Marie-du-Peuple.

Les hommes du tempérament d'Alexandre, que le premier bond de la passion emporte et que l'imagination domine, ont une sorte de courage irrégulier, qui faiblit souvent en présence d'un danger vague, mais peut se relever en une heure très périlleuse. Que Charles VIII marche sur Rome, que la peste ou la fièvre paludéenne sévisse sur la ville, le pape a une peur réelle; il se cache ou se sauve bien loin, sans le moindre souci de ses devoirs ni de sa dignité. Mais, lisez dans Burchard et la dépêche d'un ambassadeur florentin le récit de la tempête qu'il essuya, en mars 1502, en vue de Porto-Ercole ; ici, plus d'un trait rappelle la tempête de Panurge, mais c'est le rôle tranquille de Pantagruel qu'Alexandre VI y représente. Tout le monde tremble, pleure et roule pitoyablement sur le pont. Le duc César, qui montait une autre galère, redoutant le naufrage, s'était fait reconduire en barque sur le rivage de Corneto. « Le pape seul se tenait ferme à sa place, assis à la poupe, sans peur, et regardait; et quand la mer frappait violemment le navire, il disait : « Jésus ! » et faisait le signe de la croix. » Tandis que les cardinaux, malades à l'excès, croyaient leur dernière minute toute proche, « il interpella souvent les matelots pour qu'ils lui préparassent à dîner ; mais l'agitation de la galère et la force du vent empêchaient d'allumer le feu. Enfin, la mer s'étant un peu calmée, on put frire des poissons que le pape mangea de bon appétit. »

Mais ces traits de caractère ne forment encore que l'originalité tout extérieure d'Alexandre VI. On remarquera que la perpétuelle saillie de la passion, la mobilité de la pensée, sont des qualités bien italiennes. Un séjour d'un demi-siècle en Italie et la vie ecclésiastique à Rome avaient effacé en lui l'Espagnol ; il s'était dépouillé du génie sévère, de la gravité, de l'obstination et de l'arrogance de son pays et de sa race; mais ce qu'il avait pris, en échange, à sa patrie politique, l'exubérance mal disciplinée de la parole et du geste, n'était point ce que l'Italie du xve siècle prisait le plus en un prince. Il fallut que la passion souveraine de son âme vînt régler

toute cette agitation et l'obligeât à une maîtrise sur lui-même et à une tension de la volonté sans lesquelles la renaissance ne reconnaissait point le tyran véritable. Le jugement de Capello montre bien en Alexandre VI ces deux élémens distincts, le caractère instinctif et primesautier, qu'une pensée unique parvient à fixer et à gouverner : « Le pape a soixante-dix ans ; il rajeunit tous les jours ; ses soucis ne durent pas une nuit ; il est de tempérament joyeux et ne fait que ce qui lui plaît : son unique désir est de rendre ses enfans puissans. Tout le reste lui est indifférent. » Dès 1493, le roi Ferdinand avait tracé un portrait plus sombre, en homme d'état que le voisinage d'un pareil pape préoccupait fort : « Sa vie, qui ne respecte point le siège où il est établi, est pour tous un sujet d'abomination ; il n'a d'autre soin, d'autre désir que de créer contre tout droit la grandeur de ses fils. En toutes choses, il trompe et dissimule, et tire de l'argent de tout ce qu'il peut vendre. » Il avait aimé tendrement don Juan ; mais il trouva moyen d'accommoder la terreur que lui inspirait César fratricide avec l'amour de plus en plus grand qu'il ressentait pour ce fils, devenu l'aîné de sa maison, en qui il voyait l'avenir et la gloire de sa dynastie. Il aimait passionnément Lucrèce, mais il la réduisit à n'être, par ses deux derniers mariages, qu'une des conditions de la fortune de César. Il eût pu reprendre pour lui-même, avec une signification détournée, la devise insolente de son bien-aimé : *Aut Cæsar, aut nihil.* Pour ce fils, le tourment et la joie de ses dernières années, il eut le courage, difficile aux voluptueux, de dévouer sa vie à un intérêt tout théorique, d'embrasser une politique sanguinaire, de s'y attacher avec une âpreté étonnante, d'y concentrer, sans jamais se lasser, toute sa fourberie et l'avarice dont la nature l'avait doué. A l'Italie, que César allait dévorer ville par ville, il n'avait plus rien à demander, ni protectorat pour la souveraineté de son fils, ni alliance durable. Il reprenait à son bénéfice la méthode inventée par Ludovic le More : l'appel à l'intervention étrangère ; il employa tout son esprit à observer les chances, perpétuellement incertaines, selon lesquelles le patronage, soit de la France, soit de l'Espagne, déterminerait le plus sûrement l'orientation de sa politique. Toutes les fois que la situation respective des deux puissances lui semblait trop équivoque, c'est vers Venise qu'il se rejetait, et il répétait alors à Giustinian, comme il l'avait fait plus d'une fois à Capello, son *Nunc dimittis servum tuum Domine :* « Je mourrais content, si je voyais le duc adopté par la république. » Mais qu'il fût, pour quelques jours, Vénitien, Espagnol ou Français, le but qu'il visait demeurait immuable. C'était l'œuvre à laquelle le pontificat romain sacrifiait, depuis trente années, la noblesse de l'église

et la paix de l'Italie, et qui, à peine ébauchée par la main d'un pape, le jour même où le prince mourait, disparaissait fatalement. La complicité seule de l'étranger, l'amitié de Venise qui, république séculaire, agissait encore dans le jeu du principat italien à la façon d'une souveraineté étrangère, pouvaient seules soutenir l'édifice dynastique hâtivement élevé par un vieux pontife : « Notre âge est si avancé, disait Alexandre à Giustinian, que nous devons nous presser d'en finir, afin de laisser notre postérité certaine de conserver ce que nous lui léguerons, et cela ne peut être sans le concours de la seigneurie vénitienne. »

Certes, César méritait bien que la papauté, l'antique puissance pacificatrice de la péninsule, donnât pour lui seul le spectacle de l'Italie vendue sans pudeur, égorgée sans pitié. On avait vu, depuis un siècle et demi, des tyrans de grande race : un Barnabo Visconti, un François Sforza, un Laurent le Magnifique, un Sixte IV, un Ferdinand d'Aragon, un Ludovic le More; mais tous, quelque vaste que fût leur ambition, ils avaient semblé accepter une limite à leurs convoitises. Leur politique tenait compte de l'équilibre italien ; ils avaient recherché l'hégémonie, la suzeraineté et non l'empire; leur conduite, fondée sur un système d'alliances italiennes, supposait la tyrannie intacte en ses organes principaux; ils avaient rêvé d'abaisser, non de détruire leurs voisins. Celui-ci est un exterminateur. Son père et lui n'ont été arrêtés dans leur acte de piraterie que par la présence des étrangers français et espagnols dont ils avaient espéré le concours. La France tenait la Lombardie ; elle couvrit Ferrare, Bologne et la Toscane ; à partir de 1501, la France et l'Espagne occupaient les Deux-Siciles et s'y faisaient la guerre, sans permettre qu'un troisième larron leur enlevât un seul lambeau de province. Mais il restait encore un vaste domaine ouvert à César, le royaume même de l'église rempli par les fiefs des barons romains, Pérouse et Sienne, le duché d'Urbin sur l'Adriatique, les Romagnes en dehors de l'état de Bologne et la ligne de villes fortes qui, le long de l'Apennin, entre Imola et Rimini, menaçaient la vallée du Pô, Ferrare, Mantoue et les terres vénitiennes. En peu de temps, il fut le maître de l'Italie centrale, moins par la valeur de ses armes que par l'ascendant de son esprit et sa duplicité, surtout par la terreur qui marchait devant lui. L'Italie n'avait point connu jusqu'alors un tel virtuose de despotisme. Il lui parut être le tyran par excellence, le prince idéal; et le livre que Machiavel écrivit plus tard sous ce titre équivoque n'est qu'une analyse expérimentale de la politique de César Borgia. Machiavel avait pu l'étudier de fort près au cours de sa légation en Romagne, dans l'automne de 1502. Il eut peur de lui, en sa qualité de bon

Florentin, et trembla plus d'une fois, après une audience, pour la liberté de Florence ; mais il l'admira sincèrement, en sa qualité de bon Italien, et crut que ce fils de pape pourrait édifier une monarchie italienne avec les débris de l'ancien principat, et qu'il aurait assez de génie pour chasser d'abord, comme grand condottière de l'Italie, l'étranger. Le Vénitien Capello écrivait : « Il est très royal, même prodigue, ce qui déplaît au pape... Il sera, s'il vit, un des premiers capitaines de l'Italie. » César séduisit alors Machiavel par la courtoisie de ses paroles dorées, il le fascina par l'effrayante énergie de ses résolutions, la ténacité de sa volonté, sa façon inflexible de haïr, l'extraordinaire possession qu'il avait de soi-même. « Quand j'aurais de l'eau jusqu'à la gorge, disait-il à l'historien, je n'implorerais pas l'amitié de ceux qui ne sont pas mes alliés dès aujourd'hui. » Là fut le secret de sa puissance sur autrui. C'était une âme noire, toute close, où l'émotion des choses du dehors n'entrait jamais, et dont l'immense égoïsme ne fut bien connu que d'elle seule. Il était capable de décisions brusques et de mouvemens de rage furieuse ; mais ces accidens, qui étaient en contradiction avec sa nature, ont été bien rares. Il poignarda un jour, entre les bras d'Alexandre VI, Perotto, un adolescent : « Le sang, dit Capello, jaillit au visage du pape. » Il assouvissait parfois, dans les courses de taureaux, les instincts brutaux de son tempérament ; il savait trancher d'un coup de sabre le cou d'un jeune buffle. Ces courtes apparitions de l'Espagnol sont l'élément négligeable du caractère de César. Le tyran de la renaissance s'est tenu en lui debout jusqu'à la ruine définitive, taciturne, impénétrable ; quand il parlait, il mentait ; il préférait ne rien dire, se dérobait aux regards, caché au fond de ses palais, ajournait les auditeurs, ne sortait que masqué, accourait à l'insu de tout le monde des Romagnes à Rome, s'enfermait dans le Vatican comme en un tombeau, et partout se faisait suivre de son assassin de confiance, don Micheletto, qui, très probablement, avait été le compagnon mystérieux de don Juan durant sa dernière nuit. « Il ne quitte pas son masque, écrit Giustinian, en mars 1503, et, bien qu'à Rome on connaisse sa présence, il n'a voulu se découvrir que pour quelques personnes. Moi-même, parlant au pontife, j'ai feint de ne rien savoir sur le séjour du duc, car le pape n'en soufflait mot, et je continuerai ainsi, tant qu'il ne parlera pas le premier. On ne comprend rien à cette conduite, car les fantaisies du duc échappent à tous les calculs ; toutes les conjectures sont vaines ; cependant, s'il se résout à rester ici, il faudra bien qu'il enlève son masque. » Giustinian, quand il cherche, après Machiavel, à déchiffrer l'énigme de cette âme, n'y distingue clairement qu'une chose : pour ses ennemis, une haine diabolique ;

pour ses amis, c'est-à-dire pour ceux qui se dévouent à sa fortune sans réserve, une bonne volonté provisoire dont se défiaient ses plus fidèles serviteurs. Quinze jours avant la maladie mortelle d'Alexandre, il disait : « Me voici à Rome, mais avant l'autre mardi je serai en un lieu où je pourrai faire du bien aux miens, sinon je mourrai plutôt. » Les capitaines de stradiotes qui abandonnèrent le service de César, en l'année 1503, étaient gracieusement congédiés; deux jours après, on les trouvait pendus quelque part ou égorgés. La qualité vraiment politique du Valentinois était le sang-froid avec lequel il réglait ses haines, et sa patience à attendre l'heure la plus propice pour une vengeance exquise. Le pape, qui ne savait, lui, ni se taire ni attendre, admirait sans réserve, sur ce point, le génie de son fils. Le 1er janvier 1503, Giustinian fut témoin au Vatican d'une scène bien édifiante : « Ce matin, après la messe, Notre Seigneur a appelé tous les ambassadeurs qui étaient présens et les cardinaux; il nous a dit que, cette nuit, une dépêche avait apporté la nouvelle de la capitulation de Sinigaglia. En disant cela, il montrait une grande joie, et feignait néanmoins de n'avoir été mis au courant de rien dans ces derniers jours ; il accusait la régente de Sinigaglia d'avoir, par ses trahisons, obligé le duc, qui n'y pensait point, à prendre cette ville par indignation pure. Il ajouta que la nature du duc était de ne point pardonner à qui l'outrageait et de ne laisser à personne le soin de sa vengeance ; il menaça les autres, qui avaient fait tort à son fils, et en particulier Oliverotto, que le duc avait juré de pendre de ses propres mains, s'il pouvait s'en emparer. Après que Notre Seigneur eut donné ces nouvelles, chacun, selon la coutume, se réjouit avec lui, et lui chatouillait les oreilles d'une façon ou d'une autre, ce qui lui causait une extrême satisfaction, et, dans l'épanouissement de son plaisir, il se mit à chanter les vertus et la magnanimité du duc. La plupart des cardinaux faisaient chorus du bout des lèvres, surtout Mgr de Sienne, qui a le cœur un peu gros, et qui a peur pour l'état que son neveu possède dans la Marche. »

II.

Ces deux Borgia, si différens par le génie, unis l'un à l'autre par la complicité d'un égoïsme sans frein, se partagèrent donc l'entreprise perverse des dernières années du pontificat. Alexandre prit pour lui la diplomatie, César l'action militaire; le père se chargea de séduire l'église temporelle, et, au besoin, de l'effrayer. Il se réservait de caresser les princes italiens, de les attirer à sa politique; de soutenir enfin, par une bonne alliance étrangère, les

intérêts de la famille. Il serait facile alors au fils d'abattre l'un après l'autre tous les petits tyrans de l'Italie centrale ; puis, par une police sanguinaire, de pacifier ses conquêtes et de réduire l'indiscipline de ses condottières. Il fallait beaucoup d'argent pour nourrir des armées où les compagnies françaises se mêlaient aux bandes suisses, espagnoles ou italiennes ; Alexandre puisait dans les coffres de la sainte église et les vidait, puis il les remplissait de nouveau par les moyens très efficaces que l'on verra plus loin. Mais, avant tout, il était utile aux Borgia, afin d'avoir l'esprit et les mains libres, et d'imposer silence aux objections du monde chrétien, de témoigner avec éclat de leur parfaite indifférence pour le christianisme, les plus graves traditions de l'office pontifical et la mission divine du pasteur des âmes.

L'occasion se présenta d'elle-même au pape, le lendemain de la mort horrible de son fils aîné. Depuis quelques années, le dominicain Savonarole était le maître de Florence ; il avait aidé à la chute des Médicis et poussait la république dans les voies dangereuses d'une démagogie théocratique. Il tonnait du haut de sa chaire contre les abus de l'église, les scandales du haut clergé, la corruption de la cour romaine. Je ne crois pas qu'il fût pour Alexandre VI, dont il demandait la déposition, un adversaire bien redoutable. Il était trop violent et faisait peser sur les Florentins un régime trop irritant d'inquisition monacale pour qu'il pût gouverner longtemps, du fond de son cloître, cette ville spirituelle où s'était posé le berceau de la renaissance. Le frère Jérôme, qui fit brûler sur la place de la Seigneurie les livres, les tableaux et les meubles précieux, n'avait, comme partisans fidèles, que le petit peuple, les dévots à l'âme étroite, les *pleureurs*, les *piagnoni* ; contre lui étaient les médicéens, puis les républicains de l'ancien régime communal, enfin les frères mineurs et la multitude bourgeoise du tiers-ordre franciscain. L'heure de sa chute semblait donc marquée. C'était une révolution de plus à faire par ce peuple aimable qui, depuis quatre ou cinq siècles, avait bouleversé chaque vingt ans sa constitution, et n'en était pas moins le plus civilisé de l'Italie. Mais la pire faiblesse de Savonarole était dans la nature même de ses vues religieuses. Il méditait trop assidûment sur l'Apocalypse pour être bien entendu en ces derniers jours du xve siècle italien. Il parlait en prophète à un peuple sceptique qui lisait le *Décaméron* et le *Morgante maggiore* ; il contait ses visions à un auditoire de chrétiens très particuliers, où se rencontraient Machiavel et Pic de la Mirandole. S'il rêvait d'une croix noire dressée sur Rome comme un symbole funèbre pour la papauté des Borgia, il plaçait son rêve dans son plus prochain sermon. Cet illuminé,

âme très grande, d'une pureté d'enfant, était étonnamment arriéré. Savonarole remontait à Grégoire VII et à Pierre Damien; il attendait des chefs de l'église ou d'un concile la guérison du mal dont souffrait la société chrétienne, et pensait que le monde serait sauvé si un saint s'asseyait sur le siège de saint Pierre. Il reprenait, en les rétrécissant par ses rancunes de moine mendiant qu'irrite la richesse de l'église séculière, les vieilles idées d'Arnauld de Brescia; mais il retardait de plus de trois siècles. Il oubliait que l'abbé Joachim, François d'Assise, et Jean de Parme avaient rendu aux âmes la pleine liberté religieuse; que, par la main des grands mystiques de l'Italie, les consciences avaient été délivrées des chaînes de la hiérarchie ecclésiastique, et que désormais, entre les Italiens et le saint-siège, il n'était plus question des intérêts de la foi, mais d'intérêts tout temporels et d'équilibre politique. Ainsi, dans sa lutte contre Alexandre, Jérôme avait mal choisi son champ de bataille. Il eût pu remplir un rôle autrement puissant en se tenant sur le terrain de la politique pure, en gardant d'Arnauld de Brescia et de Rienzi une vue tout à fait supérieure, cette notion évangélique du royaume de Jésus, qui n'est pas de ce monde, et du royaume de César, qui échappe, par sa nature même, au prêtre, à l'évêque, au pontife; il lui était facile, du sein de Florence revenue pour quelques années à l'état communal, et dans une Italie où la tyrannie semblait très malade, à Milan comme à Naples, d'essayer un apostolat républicain que la France eût peut-être soutenu, comme Charles VIII l'avait fait déjà en faveur de Pise. Si, du haut en bas de la péninsule, l'esprit municipal avait encore pu tressaillir, Rome, réveillée par les familles féodales, par les Orsini et les Colonna, dont le pape et son fils avaient juré la ruine, se fût redressée tout à coup; elle eût brisé la forme de la tyrannie papale pour reconstituer la commune ecclésiastique d'Innocent III. Savonarole ne soupçonna rien de tout cela: il s'obstina à prêcher contre la simonie, le luxe des palais, les hontes de la Babylone pontificale. Le pape le déclara hérétique. Le dominicain demanda l'épreuve du bûcher, contradictoirement avec un frère mineur. On a longtemps cru qu'Alexandre avait souhaité lui-même cette expérience périlleuse, afin de brûler Jérôme par la grâce de Dieu; des documens publiés, il y a dix ans, par le père Bayonne, ont prouvé tout le contraire. Alexandre VI chercha à empêcher l'épreuve, comme s'il redoutait véritablement un miracle. Un orage inonda le bûcher, qu'on ne put allumer. Savonarole, ce jour-là, fut dépouillé de son prestige et se sentit perdu. La seigneurie, qui lui était hostile, l'arracha, à la suite d'une émeute effroyable, de son couvent de Saint-Marc. On lui fit rapidement son procès d'église. Sa véritable

hérésie était dans ces paroles, écrites en 1497 aux princes de l'Europe : « Je vous jure, au nom du Seigneur, que cet Alexandre n'est point pape et ne peut être considéré comme tel, car, laissant de côté son très criminel péché de simonie, par lequel il a acheté le siège papal, et chaque jour vend au plus offrant les bénéfices ecclésiastiques, laissant aussi ses autres vices manifestes, j'affirme qu'il n'est pas chrétien et ne croit point qu'il existe un Dieu, ce qui dépasse le comble de toute infidélité. » L'évêque de Vasona, légat d'Alexandre, et les commissaires apostoliques présidèrent à cette iniquité. Les témoins furent intimidés par la torture, leurs dépositions furent faussées, les paroles de Jérôme et de ses deux compagnons défigurées. Cependant, on ne put rien établir de sérieux contre les accusés, ni quant à la doctrine religieuse, ni quant à la conduite politique. On les condamna à être pendus, puis brûlés. La sentence fut exécutée le 23 mai 1498. Quand l'évêque dégrada Savonarole de sa dignité sacerdotale, il oublia, dans son trouble, la formule liturgique et dit : « Je te retranche de l'église militante et de l'église triomphante. » Le martyr répondit : « De la militante, oui, mais non pas de la triomphante, car tu n'as pas ce droit. » C'était la conscience même de la chrétienté qui, par ce cri de Savonarole, déniait au saint-siège le droit d'intervenir dans les conseils de Dieu et de fermer ou d'ouvrir l'entrée du royaume céleste.

Mais Alexandre VI ne s'inquiétait point des portes du paradis; il lui suffisait que la voix importune de ce moine fût enfin muette. La chrétienté était dorénavant clairement avertie de la façon dont le souverain pontife accueillerait la protestation des mystiques, la clameur des prophètes et les textes tirés de l'Évangile. Il s'agissait maintenant de trouver en Italie et à l'étranger des coadjuteurs bienveillans à la politique dynastique des Borgia. L'amitié de la France venait spontanément au saint-siège. Louis XII avait besoin de la dispense pontificale pour répudier sa femme, Jeanne de Valois, et épouser la veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne. Alexandre fit porter le bref apostolique par César, qu'il avait délivré, au mois d'août 1498, de son chapeau de cardinal et de sa mitre d'archevêque. Dès le mois de juillet, Lucrèce, veuve d'un mari toujours vivant, épousait don Alphonse de Bisceglie, bâtard d'Alphonse II d'Aragon, un enfant de dix-sept ans. Cependant, l'ancien cardinal de Valence en Espagne recevait de Louis XII le titre de duc de Valentinois en France, puis, au printemps de 1499, la main de Charlotte d'Albret, sœur du roi de Navarre. Il s'appellera désormais César Borgia de France. En même temps, une alliance formelle était conclue entre le roi, le pape et Venise. La république sérénissime et le saint-siège livraient à Louis XII Ludovic le More,

la maison des Sforza, le Milanais. Venise devait recevoir Crémone et la Ghiara d'Adda ; César serait aidé par l'influence française et les propres troupes du roi dans son entreprise contre la Romagne. Louis vint en octobre recueillir à Milan le fruit d'une conquête que la trahison des capitaines de Ludovic avait rendue facile à d'Aubigny et à Trivulzio. Alexandre, protégé par les fleurs de lis, se hâta d'avancer la fortune de ses enfans. Il nomma Lucrèce régente de Spolète, une ville de l'église qui n'avait point de tyran, puis il attira à Rome Giacomo, le chef de la grande maison des Gaetani, le fit enfermer au Saint-Ange, l'accusa de lèse-majesté, confisqua tous ses domaines et le fit empoisonner. On porta le mort à San-Bartolomeo, dit Burchard, où sa mère et ses sœurs le virent à visage découvert. Tandis que son fils aîné, Guillaume, s'enfuyait à Mantoue, les sicaires de César étranglaient le plus jeune, Bernardino, près de Sermoneta. Le 12 février 1500, Lucrèce achetait par une vente fictive, pour 80,000 ducats, le fief de Sermoneta.

César, de son côté, n'avait point tardé à se mettre à l'œuvre. La Romagne et les Marches étaient, au nord des états de l'église, le dernier débris de l'ordre féodal en Italie. Les comtes, dont l'institution remontait au XIVe siècle, au temps du cardinal Albornoz, étaient les vicaires du saint-siège, vassaux fort indisciplinés, qui refusaient de payer la redevance et se dérobaient à la main du suzerain pontifical. Alexandre les attaqua donc à la fois par l'interdit spirituel et le glaive temporel. Dès le mois de novembre 1499, César, après être venu secrètement à Rome pour s'entendre avec le pape, assiégeait Imola avec ses troupes françaises et suisses. La ville, qui appartenait aux Riario, tomba le 1er décembre. Le 12 janvier 1500, les Français prirent la citadelle de Forli : Catarina Sforza Riario, la veuve héroïque du neveu de Sixte IV, fut emmenée à Rome et conduite au château Saint-Ange. Dix-huit mois plus tard, les capitaines français obtinrent sa liberté. Elle avait eu de son amant, Jean de Médicis, un fils, Jean des Bandes noires, qui fut, sous Clément VII, le dernier soldat de l'indépendance italienne.

Cette année 1500, qui fermait le siècle, vit le jubilé d'Alexandre VI. Le monde chrétien marcha, comme il faisait jadis, aux temps de foi profonde, vers la sainte ville de Rome. Le carnaval eut une magnificence extraordinaire ; le jour de Pâques, deux cent mille pèlerins s'agenouillèrent sous la bénédiction du vicaire de Dieu. Pendant six mois, le pape se crut parfaitement heureux. Le royaume de César grandissait à vue d'œil : Imola, Cesena, Forli, Forlimpopoli, en formaient déjà le noyau. En février, le Valentinois, vêtu de velours noir, ses cheveux blonds flottant sur les épaules, était entré pompeusement à Rome, à la façon d'un triomphateur antique, ap-

plaudi par les femmes et les jeunes filles, qui riaient tout le long du cortège. La courte restauration de Ludovic le More, favorisée par Venise, passa comme un léger nuage sur ce ciel rayonnant. Le 10 avril, le tyran de Milan, *fléau de l'Italie*, dit Paul Jove, tomba aux mains des Français, à qui il avait ouvert, sous Charles VIII, la route des Alpes. La péninsule était désormais asservie au nord, et l'étranger tenait pour plusieurs siècles les clés de l'Italie. Mais l'envahisseur était alors le bon ami du saint-père, le cousin de César, et les Borgia, réjouis par l'adoration de l'église universelle, ne songeaient, au printemps de l'an 1500, qu'à fêter leur fortune. Le pape offrait aux chrétiens des processions, le Valentinois des tournois de taureaux. C'est à peine si, dans l'allégresse de Rome, quelques impressions pénibles mêlaient, de loin en loin, une ombre de mélancolie à la joie religieuse des pèlerins. On apprenait un jour que l'ambassadeur de France avait été dévalisé, avec toute sa suite, aux environs de Viterbe; on voyait un soir, en revenant d'un office à Saint-Pierre, aux abords du pont Saint-Ange, attachés aux potences, les bandits arrêtés çà et là dans la campagne romaine; on se contait l'histoire du médecin de l'hôpital du Latran, qui, au crépuscule matinal, tuait à coups de flèche, autour de la basilique, les dévots trop pressés d'aller à Saint-Jean et les dépouillait, ou bien empoisonnait, avec le concours du confesseur de la maison, les malades riches et leur dictait un bon testament. Mais ces légers incidens ne troublaient point la beauté du jubilé de 1500. Tout à coup, une nouvelle catastrophe fit tressaillir Rome et l'Italie, et révéla une fois de plus à Alexandre VI l'incertitude de ses joies de famille.

Quinze mois après son mariage avec Lucrèce, en août 1499, Alphonse d'Aragon s'était enfui sans raison apparente, *alla macchia*, écrit un contemporain, dans les bois, comme un misérable poursuivi par les sbires; puis il s'était retiré à Genzano, chez les Colonna. Il devinait peut-être que la politique des Borgia, infeodée alors à la France, serait dans un temps prochain hostile à la dynastie napolitaine. Le souvenir de don Juan l'effrayait; il eut peur, et, laissant sa femme enceinte de six mois, il courut loin de la sinistre ville apostolique. Le pape rappela son gendre et lui ordonna de rejoindre Lucrèce à Spolète. Alphonse obéit. Alexandre revit, peu de jours après, à Nepi, les deux époux, qui rentrèrent à Rome vers le milieu d'octobre. Le retour de César dans la capitale ecclésiastique, après sa première campagne de Romagne, ne semble pas avoir donné à Alphonse de nouveaux sujets d'inquiétude. Il prit part, avec toute la famille, aux fêtes du jubilé. Le 15 juillet, il se rendait, vers onze heures du soir, du Vatican à son palais, qui était voisin de la basilique; deux serviteurs l'accompagnaient. Sur les degrés

de Saint-Pierre, quatre hommes masqués, armés de poignards, l'assaillirent et, sous le balcon de la bénédiction papale, le blessèrent grièvement à la tête, à la gorge, à l'épaule et au bras. Les assassins se replièrent, selon Burchard, sur une troupe de quarante cavaliers qui les attendait dans l'ombre, et tous se sauvèrent à bride abattue hors de Rome. Alphonse, tout sanglant, put se traîner jusqu'au Vatican. Polo Capello écrit : « Il dit au pape : Je suis blessé; et Mme Lucrèce, sa femme, qui était dans la chambre du saint-père, s'évanouit. » — « On ne dit pas, écrit l'ambassadeur florentin, qui sont les meurtriers, et l'on ne voit pas qu'on les recherche avec le zèle qui conviendrait. Mais le bruit court dans Rome que c'est encore un crime de famille, car, dans ce palais, il y a tant de haines anciennes et récentes, tant de jalousies politiques et autres, qu'il est nécessaire que de pareils scandales éclatent souvent. Ainsi, chaque jour, le pape a de nouveaux sujets d'amertume et d'affliction qui lui donnent beaucoup à penser. » — « L'assassin, dit Capello, est le même qui a tué le duc de Gandia et l'a jeté au Tibre. » — « Je n'ai pas tué le duc, disait César dans les jours qui suivirent; mais si je l'avais fait, il l'aurait bien mérité. » Le cardinal de Capoue vint confesser le jeune prince, qui fut soigné, pendant trente-quatre jours, sous les yeux du pape, par Lucrèce et par sa sœur Sancia. Les deux femmes préparaient elles-mêmes les alimens, « à cause de la haine que lui portait le Valentinois, » écrit Capello. « Le pape, ajoute l'orateur vénitien, le faisait garder par seize personnes, de crainte que le duc ne le tuât. » Et quand le pape visitait le blessé, le duc ne l'accompagnait point, sinon une fois, où il dit : « Ce qui ne s'est point fait au dîner se fera au souper. » Le 18 août, César entra dans la chambre d'Alphonse, qui se levait déjà ; il chassa d'un geste la femme et la sœur du malheureux; puis don Micheletto parut, jeta le duc de Bisceglie sur son lit et l'étrangla en présence de César. Le soir même, on porta furtivement, sans prières et sans prêtres, l'enfant royal de Naples dans la chapelle funéraire de Saint-Pierre. Alexandre, qui n'avait pu sauver la vie d'Alphonse, n'osa point lui accorder les honneurs qu'on avait prodigués, trois ans plus tôt, à son fils aîné. On feignit, comme on avait fait pour le duc de Gandia, de rechercher les assassins. On expédia au Saint-Ange les médecins de la victime et un pauvre bossu, son valet de chambre; on les interrogea, puis on les renvoya, leur innocence étant évidente, « ce que savaient très bien, dit Burchard, ceux qui les avaient fait arrêter. » Lucrèce se retira, soit de son plein gré, soit par l'ordre de son père, dans son château de Nepi, avec une escorte de six cents cavaliers, afin, écrit le scribe pontifical, « de prendre quelque consolation ou distraction à la douleur et au trouble

qu'elle eut ces jours derniers pour la mort de l'illustrissime don Alphonse d'Aragon, duc de Bisceglie et prince de Salerne, son mari. » L'orateur de Venise laisse entendre que les larmes de l'infortunée irritèrent César, et qu'Alexandre l'éloigna, afin de complaire à son fils. « Mme Lucrèce, qui est sage et libérale, était auparavant dans les bonnes grâces du pape; mais celui-ci ne l'aime plus aujourd'hui. » Capello écrit encore que le pape redoute plus que jamais César, tout en l'aimant avec passion. Certes, Alexandre chérissait toujours sa fille, à qui, tout à l'heure, il cherchera, pour troisième mari, un prince héréditaire. Mais la politique entraînait les Borgia d'une façon de plus en plus impérieuse. La seconde campagne de Romagne allait s'ouvrir. Le principat des Aragons, auquel on venait d'envoyer un adieu sanglant, était au moment de subir le sort des Sforza et des Médicis. L'heure n'était point propice aux doléances et aux récriminations de famille. D'ailleurs, le deuil de Lucrèce fut assez court. Une longue douleur n'était point faite pour la jeune veuve. Elle tenait de son père une conscience très mobile, et, selon un contemporain, un caractère « toujours gai et serein. »

III.

A la fin de septembre 1500, César se remit en marche vers le nord avec 900 hommes d'armes, 200 chevau-légers et 6,000 fantassins. L'artillerie était commandée par Vitellozzo Vitelli, un condottière de conscience équivoque, qu'attendait une fin terrible. L'armée ducale se dirigea d'abord, par le pays de Pérouse, vers Pesaro, où Giovanni Sforza, beau-frère du duc, essayait de se défendre. Mais la ville se souleva contre lui le 11 octobre, et envoya au Valentinois une députation pour lui porter la capitulation. Le 21, la citadelle se rendit. César entra à Pesaro le 27, au soir. Un proscrit, l'humaniste Pandolfo Collenuccio, qui se hâta de revoir sa maison après le départ du tyran, eut une audience du vainqueur; César fit à ce lettré présent d'un sac d'orge, d'une charge de vin, d'un mouton, de seize poules et chapons, de deux paquets de chandelles et de deux boîtes de dragées. Pandolfo écrivit au duc de Ferrare l'éloge de son bienfaiteur et le récit de ses faits et gestes dans Pesaro : « Il est plein de cœur, de hardiesse et de générosité, et l'on pense qu'il tiendra compte des gens de bien. Il est âpre à la vengeance; c'est un grand esprit, avide de puissance et de gloire, mais il semble plus désireux d'acquérir des états que de leur donner un bon gouvernement. » Pandolfo n'avait évidemment rien obtenu en dehors de ces précieux présens, ni une fonction publique, ni une pension.

Giovanni Sforza s'était enfui à Venise, puis à Mantoue. Rimini chassait ses Malatesta et ouvrait ses portes au Valentinois. L'armée ducale s'achemina du côté de Faenza, que gouvernait le seul tyran qui fût, dans cette région, aimé de son peuple, Astorre Manfredi, un orphelin, le plus bel adolescent de toute l'Italie. Son père avait été assassiné et sa mère chassée comme complice du crime. Ses sujets l'avaient protégé contre les intrigues de ses cousins. Il avait grandi dans la terreur de Venise, de Florence et de Bologne, qui convoitaient son héritage. Vitellozzo souleva contre Astorre une partie de la campagne de Faenza. La ville, réduite à ses propres ressources, étroitement assiégée, jura de combattre jusqu'à l'épuisement de ses forces, pour sa liberté et pour son prince. Le siège dura près de six mois. On vit, un jour d'assaut, une jeune fille, Diamante Toselli, repousser et précipiter du haut des remparts les soldats du duc. Les Florentins et Giovanni Bentivoglio abandonnèrent tour à tour Astorre, leur pupille. Pendant tout cet hiver, César séjourna à Imola. Le 26 avril, les anciens signèrent la capitulation et remirent Faenza au Valentinois. Astorre devait, selon le traité, garder sa liberté et ses biens, garantis par la clémence du pape; la commune payait ses créanciers; la ville conservait ses coutumes, et les fonctions communales étaient réservées à ses seuls citoyens. Le soir même, Astorre et ses frères se rendirent au camp de César. Le duc, violant sa promesse solennelle, les dirigea sur le château Saint-Ange. Ils y languirent de longs mois, et Burchard a noté leur fin en ces quelques lignes : « Le 9 juin (1502), on trouva dans le Tibre, noyé et mort, le seigneur de Faenza, jeune homme d'environ dix-huit ans; il était d'une si belle stature et d'un visage si charmant qu'on n'eût pu trouver son pareil parmi mille jeunes gens de son âge; il avait une pierre au cou. Près de lui, deux jeunes gens, liés l'un à l'autre par les bras, l'un de quinze ans, l'autre de vingt-cinq; avec eux, une femme et beaucoup d'autres. »

La reddition de Faenza avait achevé, en 1501, la constitution du duché de Romagne, dont le Valentinois reçut le titre par bulle pontificale. C'est à ce moment qu'il eût dû s'arrêter : son œuvre avait des chances d'avenir. Il avait jeté, au centre de l'Italie, le lest d'un principat nouveau, soutenu par la France et par l'église; il pouvait, à la mort d'Alexandre, demeurer comme tyran militaire de la péninsule et reprendre le rôle perdu par les Sforza. Ce duché, qui n'était point encore soudé au royaume ecclésiastique, ne compromettait point l'équilibre italien. Sur ses frontières du sud et de l'ouest, il était limité par Urbin, Camerino, Pérouse, la Toscane et l'état de Bologne. L'erreur de César fut de combler le fossé qui le séparait du domaine de l'église, de déposséder les Montefeltri

d'Urbin, les Baglioni de Pérouse, les Petrucci de Sienne, de menacer les Bentivogli de Bologne, d'inquiéter Florence par la prise de Piombino et les menées de son condottière Vitellozzo, qui souleva les villes méridionales de la république florentine, Arezzo, Borgo San-Sepolcro et Cortona; enfin, d'allumer la révolution à Pise, qui, pour échapper aux griffes de Florence, eût levé l'étendard de l'Antéchrist. Ces excès d'ambition parurent à l'Italie une menace d'autant plus grave qu'ils coïncidèrent presque tous avec la faute capitale d'Alexandre VI, la proscription de la dynastie d'Aragon en 1501, le partage des Deux-Siciles entre Louis XII et Ferdinand le Catholique. Le pape crut faire merveille en attirant sur une proie commune la France et l'Espagne; il ne s'aperçut pas qu'il consommait ainsi la ruine de l'Italie, qu'il se plaçait lui-même entre l'enclume et le marteau, soumettait toute sa politique à la fortune des envahisseurs, réduisait son fils à la condition de vassal suspect aux deux puissances, ses convoitises étant un danger pour l'une et l'autre. Les hommes d'état voyaient alors à quel point étaient redoutables les projets de César et de son père, mais ils comprenaient aussi que le remède était près du mal. A la fin d'octobre 1501, Machiavel, ambassadeur en France, disait au cardinal d'Amboise : « Les Français n'entendent rien à la politique, autrement ils ne laisseraient pas l'église devenir si grande. » Le 25 juillet 1502, après les affaires d'Urbin et de Camerino, Giustinian était informé par le cardinal de Naples que le roi de France venait d'écrire au pape : « Vous n'avez pas le droit de vous rendre le maître de l'Italie *in temporalibus*, pour le temporel. » Une autre fois, l'orateur vénitien dénonce le plan des deux Borgia : « faire l'Italie d'un seul morceau. » Ils espéraient que Louis XII, s'il sortait vainqueur de son inévitable conflit avec l'Espagne, accepterait la suzeraineté traditionnelle de l'église sur les Deux-Siciles. Pendant quelque temps, ils sacrifièrent tout à l'alliance française. L'été et l'automne de 1501 se passèrent en laborieuses négociations pour le troisième mariage de Lucrèce avec Alphonse d'Este, fils aîné du duc Hercule de Ferrare, ami et client de la France. Le duc, qui représentait la plus vieille dynastie italienne, répugnait à l'alliance de ces redoutables parvenus; le jeune prince n'envisageait pas sans quelque trouble la façon dont les Borgia avaient coutume de rompre les chaînes conjugales de Lucrèce. Les deux pères discutèrent plusieurs mois sur le chiffre de la dot avec une âpreté d'usuriers. Le mariage se fit par la volonté souveraine de Louis XII; ce fut, pour Lucrèce, le dernier. Alphonse d'Este ne vint point à Rome, où le sacrement fut donné par procuration. Cette union, le dernier service politique rendu par la jeune femme à sa famille, fut pour elle la délivrance. Le 6 janvier 1502, elle

reçut la bénédiction suprême d'Alexandre VI et quitta Rome pour n'y rentrer jamais.

César avait accompagné, comme condottière de Louis XII et gonfalonier de l'église, l'armée française dans sa campagne de 1501 contre Frédéric d'Aragon. Il prit lui-même Capoue d'une façon digne de lui, par trahison. Un certain Fabrizio lui livra l'entrée de la ville. « Il fut le premier tué par les gens du duc, écrit Burchard, et après lui environ 3,000 fantassins et 200 cavaliers furent massacrés, et, après ceux-ci, les bourgeois, les prêtres, les religieux des deux sexes, même dans les églises et les monastères ; les femmes et les jeunes filles furent, sans aucune pitié, la proie du vainqueur. » Selon Guichardin, le Valentinois choisit, pour sa part de butin, quarante des plus belles jeunes filles de Capoue. Les malheureuses se jetaient par désespoir ou par honte dans le Volturne. Mais ces gages de bonne amitié ne suffisaient point pour assurer le roi de France de la fidélité des Borgia. L'avidité et la fourberie du pape et de son fils devenaient chaque jour plus inquiétantes pour leurs alliés. En septembre 1501, Alexandre confisquait les derniers fiefs des Colonna, des Savelli, des Gaëtani, attribuait à Rodrigo, fils de Lucrèce et de don Alphonse, Sermoneta, Ninfa, Norma, Albano, Nettuno, Ardea; à Giovanni Borgia, l'*infant romain*, son propre fils ou celui de César, il donnait Nepi, Palestrina, Pagliano, l'abbaye de Subiaco et ses dix-huit châteaux. En juin 1502, César et le pape sollicitaient le duc d'Urbin et le seigneur de Camerino de leur prêter des troupes pour les garnisons des Romagnes ; les deux tyrans une fois désarmés, particulièrement de leur artillerie, César envahissait leurs états, les chassait, et pillait tout, jusqu'à la bibliothèque des Montefeltri. Guidobaldo d'Urbin s'enfuit à Mantoue par des sentiers de montagnes. Jules-César Varano, seigneur de Camerino, fut découvert au fond d'une citerne et étranglé. Le même sort attendait ses enfans, Annibale et Venanzio, qui périrent à la Cattolica, par les mains d'un neveu de don Micheletto. Les Borgia supprimaient, contre les vaincus, le droit des gens, et ils s'étonnaient naïvement qu'on leur répondît par de désagréables représailles. Louis XII garda quelques jours comme otage, au château de Milan, son cousin César de France. « Le pape, dit Giustinian, jure et anathématise le duc qui est allé à Milan à son insu. » Il ne comprenait pas qu'on eût à son égard une conduite équivoque, lui qui, dans ses confidences bavardes aux ambassadeurs, étalait à tout propos sa théorie cynique de la trahison. « Jusqu'à présent, nous avons été Français, et nous continuerons à l'être, si la France envoie assez de troupes pour vaincre les Espagnols; mais si elle balance et veut que nous nous battions pour elle, nous aviserons à ne point perdre ce que nous

avons acquis, et, si Dieu veut que les Espagnols soient les plus forts, nous ne devons point vouloir autrement que Dieu. » — « Ce pape, disait l'ambassadeur d'Espagne à Giustinian, me paie des meilleures paroles du monde, mais je suis certain que, s'il voyait les Français devenir puissans, il me tournerait les épaules. » Tandis qu'Alexandre, en ses jours de grande détresse, suppliait Venise d'adopter son fils, César arrêtait, près de Sinigaglia, des marchands vénitiens et menaçait en leur présence la république de son inimitié. Alexandre dut faire à l'ambassadeur des excuses au nom de son fils. « Je prie la seigneurie de considérer sa grande jeunesse, et que ces paroles, s'il les a prononcées, ont été dites dans un moment de fureur. » Mais le pape, de son côté, faisait arrêter la femme de Bartolomeo d'Alviano, condottière de Venise, avec ses deux jeunes neveux. Cette pauvre politique, si bien qualifiée par Giustinian, « qui ne tenait compte que du fait du jour, » oubliant le fait de la veille, « et ne prévoyant pas le lendemain, » minait sourdement l'œuvre audacieuse des Borgia. Peu à peu, toutes les victimes de leurs attentats, l'Italie, l'étranger, qui ne voulait point de leur prépondérance et prétendait arrêter leurs convoitises, leurs propres créatures, effrayées par leur ingratitude, s'entendirent dans l'ombre, et les enlacèrent d'un réseau d'intrigues, de résistances obstinées et de conspirations. Les Colonna s'engageaient dans le parti espagnol, les Orsini se donnaient aux Bentivogli et à la France; Louis XII fermait à César le chemin de Florence. Venise accueillait tous les proscrits et mettait à Ravenne des troupes d'observation; les cardinaux sollicitaient à leur tour le protectorat de Venise pour les libertés de l'église et de la péninsule. Le cardinal de Sienne, conversant avec Giustinian, reprenait le mot du cardinal de Médicis, le jour de l'élection de Borgia : « L'Italie est la proie du loup; » et il ajoutait : « Voyez comme le pape, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, met le pied où il veut. Il est à présent d'accord avec les Espagnols (c'était en juin 1503), et il se montrera pour eux plus ouvertement, dès qu'ils auront repris Gaëte aux Français; il voudra Sienne, il voudra Pise, il mettra à l'agonie l'état florentin, il ira aussi loin qu'il lui plaira. » Ce profond mouvement d'opinion se tournait, avec une puissance extraordinaire, contre les deux princes qui avaient si insolemment méprisé l'opinion. Ils avaient longtemps attaqué : en 1502 et 1503, ils sont réduits à se défendre à tâtons contre des ennemis invisibles.

A la fin de l'été de 1502, tous ceux qui haïssaient le plus les Borgia se réunirent à la Magione, près de Pérouse, afin de s'entendre pour la perte de César. Les Orsini, Carlo, bâtard de Virginio, Paolo, fils du cardinal Latino Orsini, le cardinal Gianbattista Orsini,

Francesco Orsini, duc de Gravina, le condottière Vitellozzo Vitelli, Oliverotto tyran de Fermo, Gian Paolo Baglione de Pérouse, Petrucci de Sienne, Bentivoglio de Bologne, formèrent une alliance, réunirent 10,000 hommes et battirent à Fossombrone Ugo de Moncada, capitaine du Valentinois. Urbin et Camerino se soulevèrent et rappelèrent leurs seigneurs. Les conjurés se mirent en marche vers les Romagnes. Louis XII et Florence, qui refusa de concourir à la ruine de César, empêchèrent la catastrophe. C'est à ce moment que les Florentins envoyèrent Machiavel à Imola, afin de sonder les intentions du duc à leur égard. Le roi obtint une réconciliation apparente entre César, les condottières et les barons conjurés. Paolo Orsini, Vitellozzo, Oliverotto, reprirent leur service à l'armée ducale. Guidobaldo d'Urbin sortit de nouveau de sa ville après une courte restauration. Le cardinal Orsini, invité par des lettres paternelles du pape, revint à Rome. Bentivoglio refusa de faire ce dangereux voyage. Les condottières prirent en décembre 1502 Sinigaglia à son seigneur, Francesco Maria Rovere, l'héritier présomptif d'Urbin, qui avait onze ans. Puis ils invitèrent le Valentinois à entrer solennellement dans cette nouvelle conquête. Le 31, César arrivait à Fano, après avoir ordonné à ses capitaines de loger leurs troupes dans la campagne, afin qu'il pût prendre les quartiers pour son armée d'escorte. Ils obéirent, et attendirent presque seuls, à peine armés, le duc en dehors de la ville. Celui-ci les engagea à le suivre au palais de la ville, afin de conférer plus à l'aise. Oliverotto restait en arrière : César, d'un coup d'œil, lui dépêcha Micheletto, afin de le joindre à la compagnie. A peine fut-on entré dans les appartemens, que les anciens conspirateurs de la Maglione se virent arrêter. Tout aussitôt, les soldats du Valentinois mettaient la ville à sac. La nuit venue, Oliverotto et Vitellozzo, assis dos à dos sur deux chaises, furent étranglés ; Oliverotto pleurait et accusait son complice ; Vitellozzo suppliait qu'on lui fît parvenir, avant sa mort, l'absolution du saint-père. Petrucci avait pu s'échapper. Paolo Orsini et Gravina furent tués, le 18 janvier, à Castel-della-Pieve, par Micheletto. Le chevalier Orsini fut épargné et ne mourut assassiné que sous Jules II. Cependant, à Rome, la vengeance des Borgia suivait son cours avec une remarquable sûreté d'exécution. Le 3 janvier, le cardinal Gianbattista Orsini, à la nouvelle de la prise de Sinigaglia, s'était empressé d'accourir au Vatican pour féliciter le pape. En route, il rencontra le gouverneur de Rome, « qui feignit, dit Burchard, de l'accompagner comme par hasard. Arrivé au palais, le cardinal descendit de sa mule ; tous les chevaux et mulets de son cortège furent emmenés à l'écurie du pape ; dans la chambre du *Papagallo*, le cardinal se vit entourer de gens armés, et il pâlit. » Il fut aussitôt conduit à

la prison de Torre-di-Nona, et, après lui, le protonotaire Orsini, Jacomo de Santa-Croce, Antonio de Santa-Croce, archevêque de Florence, Bernardino, abbé d'Alviano, et Carlo Orsini. Jacomo, « qui a conduit le cardinal à la boucherie, » écrit Giustinian, racheta le lendemain sa liberté. Le 4 janvier, le gouverneur déménageait, pour le pape et pour son propre compte, l'appartement du cardinal et celui de l'archevêque. « Ils ont tout pris, jusqu'à la paille des écuries, » dit Giustinian. Le même jour, Alexandre fit part de l'événement à l'orateur vénitien. « Il me dit : le cardinal est servi par ses propres domestiques. Nous ne savons ce qu'il adviendra. Si nous le trouvons en faute, nous userons plutôt de clémence, comme c'est notre office, que de cruauté. Et, continue Giustinian, il parla ensuite de telle sorte qu'évidemment il veut le faire mourir; mais je crois, d'après ces paroles mêmes, qu'il attendra pour cela la venue du duc, afin de se décharger sur celui-ci de cette opération. Le duc fera d'abord mourir l'abbé d'Alviano, après lui avoir arraché une accusation contre le cardinal. » Le 5 janvier, l'ambassadeur écrit : « La mère du cardinal a été chassée de sa maison, avec ce qu'elle portait sur le corps, accompagnée de quelques jeunes servantes; les malheureuses errent dans Rome, où personne ne veut les recevoir, car tous ont peur. Le cardinal a été conduit au Saint-Ange; certainement, de l'avis de tous, il est destiné à mourir. On croit que la fête est déjà faite pour l'abbé d'Alviano. Le seigneur Giulio Orsini a pu s'enfuir, avec ce qu'il a pris en croupe de son cheval, dans les états de Gian-Giordano, emmenant sa femme, son fils et les jeunes enfans de Paolo Orsini. » Le jour même, « le cardinal se confessa et s'arrangea avec Dieu, car il attendait la mort d'une heure à l'autre. » Mais la mort fut lente à s'asseoir à son chevet. A la fin de janvier, la mère du prisonnier fit tenir au pape, par l'intermédiaire de la maîtresse de son fils, qui se rendit au Vatican déguisée en page, 2,000 ducats et une perle précieuse qu'Alexandre réclamait. Il fut permis, à ce prix, aux deux femmes, de préparer les alimens du cardinal. Mais la faveur était bien tardive, selon Burchard, qui écrit, avec un laconisme saisissant, *biberat calicem;* il avait bu le calice. C'était le poison lent, le *venenum atterminatum* de la Renaissance. Le cardinal Orsini mourut le 22 février. Burchard fut chargé de veiller aux funérailles. Mais, écrit le prudent chapelain, « ne voulant pas en savoir plus qu'il ne fallait, je n'y allai point et ne m'en occupai d'aucune façon. » Le 24, Alexandre convoquait les médecins qui avaient assisté le moribond, et leur imposait de jurer que cette mort était la plus naturelle du monde, de déterminer la maladie et d'en signer le procès-verbal.

Le pape avait expédié quelques jours auparavant à son fils un bref où il lui ordonnait d'agir sans miséricorde contre les Orsini, à l'égard desquels il jugeait le duc trop bienveillant. « Il faut en finir sur-le-champ avec toute cette maison, prendre tous ceux que nous pourrons et n'épargner ni les femmes ni les petits enfans, » et cela parce qu'ils étaient tous traîtres aux Borgia, à l'église et au roi de France. Alexandre mentait, en traçant ces lignes, à sa propre conscience. Il se souciait fort peu des trahisons contre l'église ou le roi très chrétien; il pouvait, en laissant aller des innocens, venger encore avec éclat la dynastie pontificale. Mais il craignait qu'un jour quelque rejeton de cette maison ne se levât contre ses fils. « Monsieur l'ambassadeur, disait-il à Giustinian, nous avons les mains rouges du sang des Orsini, le duc a coupé la tête à Paolo et aux autres que vous savez; nous avons été si loin contre eux, qu'il faut nous assurer de tous pour qu'ils ne nous fassent point de mal. » Et puis, tuer tout, femmes et enfans, c'était détruire jusqu'à la racine la plus riche famille des états de l'église, prendre tous les fiefs, tous les palais, tout l'or des Orsini. A mesure qu'il vieillissait, une effroyable avarice grandissait en lui. Il ne songeait qu'à hériter, qu'à dépouiller les vivans et les morts. En mai 1503, il reçut 130,000 ducats des nouveaux cardinaux. Mais vendre des chapeaux rouges, des indulgences, des dispenses, des bénéfices, quêter pour la guerre contre le Grand-Turc, c'étaient de bien vieux moyens; il imagina un tarif d'exactions sur les cardinaux, les prélats, tous les fonctionnaires de la curie et les instituts de charité. Chacun payait 10 pour 100 de son revenu, et Burchard nous a conservé ce curieux tableau. Le cardinal Ascanio Sforza, le plus riche, était taxé à 3,000 ducats par an, les sous-diacres de sa sacristie, l'un dans l'autre, à 4 ducats. Le cardinal Corner, « qui n'avait point de revenus, » ne payait rien. L'hôpital de Saint-Gérôme était marqué pour 2 ducats. L'addition, que Burchard a négligé de faire, donne 45,836 ducats. Chaque clerc était pareillement astreint à la dîme, chaque juif au vingtième de son revenu. La luxure de l'or tourmentait Alexandre. Il finit par calculer la fortune mobilière et l'argent comptant de ses cardinaux; de temps en temps, il en envoyait un dans l'autre monde et s'inscrivait comme héritier des biens meubles du défunt. Le 11 juillet 1502, Giustinian écrit : « Le cardinal de Modène est malade, avec peu d'espoir de guérison ; on croit au poison. » Le 12 : « Le révérendissime cardinal de Modène va mieux; mais les médecins jugent la situation très grave. Si Dieu exauçait les prières de toute la ville, il ne se relèverait point. » Ferrari était, en effet, dataire et trésorier apostolique, et avait longuement pillé Rome. Le 19, il se trouvait au plus bas, et « la pleine lune devait l'emporter

la nuit suivante, selon les médecins. » Sa Sainteté lui rendit visite; « mais elle ne voulut pas se retirer avant d'ordonner qu'on fît inventaire de tout le mobilier du palais ; elle se préoccupe fort du bien que lui apportera la mort du cardinal, qui a, dit-on, « une grosse somme d'argent comptant. » Le 20 juillet, il était mort, au « contentement de tous. » Son favori, Sébastien Pinzon, recevait une large part de ses bénéfices, *in premium sanguinis*. « Il est certain que le cardinal a été empoisonné, et que ce Sébastien a été son bourreau... Le pape l'a reçu au nombre de ses familiers... Le pontife a touché 14,000 ducats trouvés chez le défunt. » Pinzon fut plus tard mis à mort par Léon X, pour ce crime, qu'il confessa.

En avril 1503, ce fut le tour du cardinal Michiel, un Vénitien, neveu de Paul II. Il mourut en quelques heures, vers minuit. « On a la certitude, dit Giustinian, qu'il a été empoisonné. Dès qu'il eut la nouvelle, le pape envoya le gouverneur au palais du mort, et, avant le jour, tout était dévalisé. La mort de ce cardinal lui donne plus de 150,000 ducats, » argent comptant, argenterie, tapisseries, provision de blé, champs ensemencés, dont Alexandre attendait la moisson, chevaux de luxe, génisses et buffles, plus onze coffres du cardinal Colonna qu'il gardait dans son appartement. Le lendemain, « notre Seigneur s'enferma, portes closes, pour compter l'argent. » Trois jours plus tard, il conduisait l'ambassadeur dans la chambre où étaient les ducats de Michiel, 23,632 seulement, et disait avec douleur : « Regardez, toute la ville prétend que nous avons touché 100,000 ducats de l'héritage du cardinal; nous n'avons trouvé que ceci. » Puis il supputa que le cardinal, étant très riche, dépensant peu, devait avoir des capitaux à Venise, et demanda que la seigneurie fît arrêter son intendant Tommaso, qui était sur le point d'apporter les rentes de son maître, et renoncerait sans doute au voyage de Rome. Enfin, comme Michiel avait de grands pâturages dans son évêché de Porto, Alexandre se rendit dans cette ville, « non pour se divertir, mais pour s'emparer de ce qui appartenait au révérendissime cardinal, surtout des génisses et des buffles. » Il revint le 23 avril, « avec une bonne figure ; » l'expédition avait été fructueuse. Les troupeaux de l'éminence défunte, qu'il venait de ramasser sous sa crosse pastorale, lui avaient peut-être rappelé d'une façon réjouissante la parole évangélique : *Pasce oves meas*. Sous Jules II, le secrétaire de Michiel et son cuisinier furent poursuivis pour ce crime. Le premier avoua tout et dénonça en même temps Alexandre VI.

Le 2 août de la même année, seize jours avant Alexandre, le cardinal de Monreale, un Borgia, mourait presque subitement. « Le pape a fait bon visage à cette mort, bien que ce fût un sien neveu,

car celui-ci passait pour avoir de l'argent et des bijoux en quantité, outre le mobilier de son palais, qui était très bien ordonné. Tout compte fait, le pape touchera 10,000 ducats, outre le prix des bénéfices. » Giustinian ne put conférer le lendemain avec le pontife sur la vacance du patriarcat de Constantinople. « Notre Seigneur s'est excusé sur la peine qu'il ressentait de la mort du cardinal ; la peine était de compter l'argent et de manier les joyaux. » Mais cette affaire fut excellente et finit par monter à plus de 100,000 ducats. On dit tout haut que Monreale « a été expédié par le chemin qu'ont pris tous les autres, après qu'ils ont été bien engraissés ; on accuse particulièrement le duc. »

Le sacré-collège vivait dans l'épouvante. Les cardinaux qui avaient eu, dit Giustinian, quelque mauvaise pensée secrète contre le pontife, songeaient à la fuite. Le cardinal de Médicis, ayant reçu un jour une caresse inaccoutumée d'Alexandre, se crut perdu, lui et son frère Pierre. En janvier 1503, l'arrestation de l'évêque de Cesena et du protonotaire Andrea de Spiritibus fit passer la terreur dans les rangs des prélats. Ceux-là étaient riches ; leurs maisons furent vidées par les sbires pontificaux. « Toute la cour tremble, et surtout les prélats qui ont de l'argent, et les gentilshommes romains ; les uns ont fui, les autres se cachent, personne ne se croit plus en sûreté. Chacun compte les péchés qu'il a commis et s'inquiète des fautes commises par ses parens. » Cinq mois plus tard, l'ambassadeur vénitien renouvelle le même avis, à propos de Jacomo Santa-Croce, qui, après avoir payé 10,000 ducats pour avoir la vie sauve, fut pendu le lendemain ; ses biens furent confisqués, sa femme et son enfant proscrits. « Tous les Romains qui passent pour riches, tous ceux qui ont la faveur populaire ou appartiennent à un parti politique, sont dans une peur extrême et se croient à chaque minute le bourreau sur les épaules. » On avait maudit la Rome désordonnée d'Innocent VIII, terrifiée par les brigands ; on retrouvait la Rome de Catilina et des triumvirs. Ces derniers temps du pontificat furent véritablement affreux. La recherche des suspects pénétrait jusque dans la plus humble population romaine. Un mot étourdi, surpris dans un carrefour, dans un coin de taverne, par les espions du Valentinois, était un arrêt de mort. Un masque qui avait trop d'esprit eut la main et la langue coupées ; la langue, clouée sur la main, fut exposée pour l'édification des âmes sensibles. Rome prenait un aspect funèbre. Le carnaval de 1503 se présenta d'une façon si lugubre que le pape convoqua sa noblesse au Vatican et l'engagea à se divertir, sans aucune préoccupation, « à faire la fête, pour tenir la ville en joie. » Mais lui-même commençait à avoir peur de son ombre ; il triplait la garnison du palais, du

Saint-Ange et du Borgo, il rappelait don Joffré avec ses troupes, il faisait entrer à Rome les bandes de César, il suspendait les jeux du carnaval, puis il les autorisait de nouveau, à la condition que les Romains, dans leur belle humeur, ne porteraient point d'armes cachées sous leurs travestissemens. Jour et nuit, dit Giustinian, Rome, occupée par les soldats du duc, « semblait une caverne de brigands; on dépouillait les gens en pleine rue; » la nuit, on se massacrait entre Romains et Césariens. C'étaient ces atroces mercenaires du Valentinois qui venaient de brûler le territoire de Sienne. « A San-Quirico, dit Burchard, ils n'avaient trouvé que deux vieux et neuf vieilles femmes; ils les pendirent par un bras, les pieds dans un brasier, afin qu'ils révélassent le lieu où leur argent était caché. Mais ils ne révélèrent rien et moururent dans ce supplice. » Les Borgia, sentant la haine monter autour d'eux, ne voyaient plus que des traîtres dans les serviteurs les plus éprouvés de leur politique. César avait fait pendre don Remiro, son lieutenant-général en Romagne, accusé d'avoir affamé le pays en accaparant les grains. En mai 1503, le secrétaire pontifical Trozzo, l'agent de toutes les besognes louches, s'enfuit tout à coup : on crut d'abord qu'il était parti pour une mission diplomatique; il se sauvait simplement par horreur pour le bourreau. Il fut repris en Corse et, dit Giustinian, « bien qu'il eût des brefs rassurans du pape et de bonnes lettres du duc, ils l'ont envoyé, lui aussi, faire pénitence de ses péchés dans l'autre monde. Les uns disent qu'on l'a noyé, d'autres qu'on l'a étranglé; mais il est certain qu'il est mort. » L'ambassadeur de Ferrare, Costabili, raconte qu'il fut étranglé par Micheletto, dans une tour du Transtevère, sous les yeux du Valentinois, caché en un lieu où l'on ne pouvait l'apercevoir. » L'orateur vénitien termine sa dépêche sur la fin de Trozzo par ces paroles : « Maintenant ils restent privés des hommes qui les servaient le mieux dans tous leurs crimes. Le duc n'a plus que Remolines et don Micheletto, qui s'attendent à un malheur prochain. »

IV.

Mais la tragédie allait finir brusquement. Au moment où le pape, forcé de se décider à bref délai entre la France et l'Espagne, ne savait plus, dit Giustinian, « où reposer sa tête, » et se voyait à la veille d'une guerre désastreuse, dont Venise profiterait pour envahir les états du duc, la mort vint le tirer d'embarras. Déjà, le 11 juillet, il s'était trouvé indisposé, peut-être par une indigestion; l'orateur vénitien le vit, couché sur un lit de repos, tout habillé, « avec un bon visage. » Le 14, le pape reçut Antonio dans la salle des

pontifes, assis, « un peu faible, » mais toujours l'esprit alerte. Il semble alors s'être bien rétabli. Mais le 7 août, l'ambassadeur le trouve assez triste, « plus renfermé en lui-même que de coutume. » La fièvre ravageait Rome, et Alexandre se plaint du grand nombre des morts, qui lui fait peur : « Nous prenons, dit-il, plus de précautions pour notre personne que dans le passé. » Le 11, il célébrait, « sans sa bonne humeur habituelle, » l'anniversaire de son exaltation; « il était en suspens, et inquiet au fond de son âme. » Ce jour-là, comme il regardait, d'une fenêtre, passer un enterrement, il dit : « Ce mois-ci est fatal pour les gens obèses. » A ce moment, un hibou tomba à ses pieds; il rentra épouvanté dans sa chambre, se répétant : « Mauvais présage! mauvais présage! » Le même jour, un vendredi, il dîne encore de bon appétit; on a retrouvé le menu de ce dernier repas : œufs, langoustes, citrouilles au poivre, confitures, prunes, une tourte enveloppée de feuilles d'or. Il est douteux qu'il ait arrosé d'eau de Trevi ce dîner dangereux pour la saison fiévreuse. Quelques jours auparavant, il avait soupé tard, à la fraîcheur mortelle de la nuit, avec César et plusieurs cardinaux, dans la vigne du cardinal Adrien. Le samedi 12, le mal se déclara violemment; il était pris de fièvre et de vomissemens. Le duc se mettait au lit avec la fièvre, le cardinal Adrien et tous les autres convives ressentaient les mêmes symptômes inquiétans. Le 14, le pape fut saigné largement et l'état du duc empira. Le 15, Giustinian ne put obtenir de nouvelles sûres : ceux qui entraient au Vatican n'en sortaient plus; le duc rappelait ses troupes à Rome; les familiers du palais feignaient une grande sécurité; « mais toutes ces précautions sont de mauvais augure. » Le 16, la situation n'avait point changé. Le 17, le pape prit médecine; son médecin, l'évêque de Vanosa, ne cachait point son inquiétude. Vers le soir, le palais « fut sens dessus dessous; chacun cherchait à sauver secrètement ce qui lui appartenait. » Les gouverneurs des petits Borgia, Giovani et Rodrigo, expédiaient à Piombino les objets précieux de leurs pupilles. Le 18, de bonne heure, Alexandre se confessa et communia, au cours de la messe célébrée près de son lit; il avait alors une étrange hallucination : il voyait un singe qui bondissait à travers sa chambre; un cardinal, pour le calmer, dit qu'il allait prendre la bête : « Laissez-le, laissez-le, dit le mourant, car c'est le diable! » A l'heure de vêpres, il reçut l'extrême-onction; puis, en présence d'un évêque, du dataire et des palefreniers du palais, il expira. « Aussitôt, dit Burchard, le duc, qui était alité, envoya don Micheletto avec beaucoup de monde; ceux-ci fermèrent toutes les portes de l'appartement pontifical, et l'un d'eux tira un poignard et menaça le cardinal Casanova de l'égorger

et de le jeter par la fenêtre, s'il ne lui livrait les clés de l'argent du pape. Le cardinal, effrayé, donna les clés. Ils entrèrent tous dans le cabinet voisin de la chambre du pape, et prirent toute l'argenterie qu'ils trouvèrent, et deux coffres renfermant environ 100,000 ducats. Puis, vers le soir, on ouvrit les portes et on publia la mort du pape. Les valets s'emparèrent de ce qui restait dans la garde-robe et la chambre à coucher, et ne laissèrent rien de bon, à part les fauteuils, quelques coussins et des tapisseries clouées aux murs. Le duc ne vint jamais voir le pape pendant sa maladie ni après sa mort, et le pape, dans ses derniers jours, ne se souvint pas une seule fois ni de son fils ni de Mme Lucrèce. »

Les cardinaux ne vinrent point prier au chevet du pontife. Le scandale de l'ensevelissement de Sixte IV se renouvela. Burchard habilla Alexandre le mieux qu'il put; il ne trouva pas d'anneau pastoral à lui mettre au doigt. La première nuit, le pape demeura allongé sur une table, entre deux cierges, tout seul, *et nemo cum eo*. Quand il fut porté le lendemain à Saint-Pierre, accompagné seulement de quatre prélats, les suisses du palais livrèrent bataille au clergé de la basilique, qui se sauva dans la sacristie. Je ne puis traduire, d'après Burchard et les ambassadeurs, le spectacle affreux que donna tout à coup le cadavre, qui devint « couleur de drap très noir. » Il fallut se hâter. Six portefaix et deux charpentiers, « tout en plaisantant et en riant autour du pape, » le déposèrent dans un coffre « trop étroit et trop court. » On ôta la mitre pontificale, on jeta sur Alexandre un vieux tapis et, à coups de poing, donnés çà et là, les misérables ajustèrent le cadavre. « Il n'y avait, dit le chapelain, ni cierges, ni lumières, ni prêtres, ni personne pour veiller sur le pape mort. » Le marquis de Mantoue écrivit sérieusement à Isabelle d'Este, sa femme, qu'on avait vu sept diables entourer l'agonie d'Alexandre VI. On disait à Rome qu'un chien noir courait, sans s'arrêter, dans l'intérieur de Saint-Pierre. La conscience populaire créait une légende satanique sur la tombe d'Alexandre Borgia.

Le pape et son fils avaient-ils donc été empoisonnés? Les témoins immédiats de cette catastrophe n'ont point cru à l'empoisonnement. L'ambassadeur vénitien parle de fièvre, et, d'après maître Scipion, l'un des médecins du pape, d'apoplexie. Burchard s'en tient à la *terzana*, la fièvre tierce. L'ambassadeur de Ferrare croit à un mouvement désordonné de la bile, *colera citrina*, et à l'effet du mauvais air de Rome autour du Vatican. Les cardinaux ne semblent pas avoir pensé davantage au poison. L'altération rapide du cadavre du pape, la maladie simultanée de César et des autres convives du cardinal Adrien, donnèrent la première idée d'un crime.

Je trouve, à l'*Archivio* de Rome, une note de notaire ainsi rédigée : « Aujourd'hui... le pape Alexandre VI est mort empoisonné, ainsi que le démontrent l'aspect de sa face et les conjectures les plus probables. » Les écrivains postérieurs, ou ceux qui n'étaient point à Rome lors de l'événement, ont, pour la plupart, adopté cette opinion. Le récit de Guichardin est, sur ce point, très complet, mais avec une abondance de détails qui paraissent bien romanesques. Le vin empoisonné, envoyé d'avance à la vigne par le Valentinois, afin de tuer le cardinal son hôte, et confié à un échanson qui n'en soupçonne pas l'importance ; le pape altéré, épuisé par la chaleur du jour, qui, à peine arrivé, demande à boire sur-le-champ; la fiole fatale saisie par hasard et versée dans la coupe d'Alexandre et dans celle de son fils, ajoutons même de toute la compagnie; l'étourderie du duc, qui a bu ce vin comme de l'eau de roche; puis l'entrain joyeux de Rome, qui accourt à Saint-Pierre, afin de se rassasier de la vue du tyran défiguré par une agonie hideuse, tous ces traits ne répondent pas assez à l'ensemble de faits précis recueillis par Giustinian et Burchard. On sent ici un arrangement dramatique, produit en partie par l'imagination impersonnelle des contemporains, accepté par l'historien florentin, et relevé encore par la colère répandue dans cette page fameuse. Mais le récit de Guichardin contient une erreur très grave, qui le rend suspect au plus haut degré. Selon lui, la fin du pape fut foudroyante; on le rapporta moribond de la vigne du cardinal au palais ; le lendemain, 18 août, il était déjà dans sa chapelle mortuaire, à Saint-Pierre. L'écrivain orateur, afin de mieux prouver le caractère tragique de cette mort, a supprimé les sept jours de maladie, les accès de fièvre, les saignées, les médecines et les médecins qui figureraient d'une façon médiocre dans une tragédie ; il a oublié que le souper d'Adrien précéda de quelques jours la première apparition du mal. Je crois que l'opinion de Guichardin, l'empoisonnement fortuit et en quelque sorte providentiel des Borgia, tués, dit un contemporain, « comme les scorpions, par leur propre venin, » n'est pas digne de créance. Reste le crime prémédité et exécuté par leurs ennemis. Le Vénitien Sanuto, qui en raconte plus long que son ambassadeur Giustinian, écrit que le cardinal Adrien lui-même avait acheté pour 10,000 ducats la complicité du propre échanson d'Alexandre ; cet homme prépara un sirop et le servit à son maître et au Valentinois, durant le souper du cardinal. Ici les vraisemblances sont plus fortes, mais ne défient point encore toute objection. Il était bien dangereux pour Adrien de se livrer à la discrétion d'un valet capable de toutes les infamies. Puis, l'intérêt de l'échanson était, comme celui du cardinal et de tous les ennemis de la famille Borgia, de tuer vite et sû-

rement le duc en même temps que le pape, plus vite même que le pape, et d'employer, pour mettre sa tête à l'abri, tous les raffinemens de son alchimie. Quel que fût l'empoisonneur, il était forcé, tant le crime était dangereux, de le consommer tout entier, avec une implacable rapidité. Enfin, tous les convives, et l'amphitryon comme les autres, ayant été malades des suites du festin, ne doit-on pas supposer que l'assassin n'était point présent, qu'il avait ordonné cette fête, mais qu'il n'y parut point? La guérison du Valentinois, le temps même qu'Alexandre mit à mourir, sont un argument considérable contre l'hypothèse de l'empoisonnement, tandis que les symptômes consignés par Giustinian se rapportent bien à la terrible fièvre paludéenne. La mal'aria romaine, la peste des marais Pontins, s'était assise dans la vigne du cardinal comme un hôte inattendu, et avait touché la main du vicaire de Dieu et de César de France.

Cependant, le Valentinois accomplissait son coup de maître: il durait pendant vingt jours et faisait peur encore. Il était malade lui-même, mais il occupait toujours le Vatican avec ses cardinaux espagnols et ses gardes; il tenait le château Saint-Ange, d'où ses canons tirèrent un beau soir du côté de la Minerve, où le sacré-collège se réunissait chaque jour pour trembler, sous l'invocation du Saint-Esprit. Jamais l'église n'avait été dans un tel désarroi et ne se vit livrée à de pires intrigues. César et le souvenir effrayant de sa vie, les Espagnols avec les Colonna, les Français avec les Orsini, Julien de La Rovere et George d'Amboise, qui venaient de France comme candidats papables, selon le cœur de Louis XII; de tous côtés, l'usurpation, la conquête étrangère, la guerre civile ou le schisme menaçaient Rome. Les cardinaux fermèrent de barricades les abords du couvent où ils délibéraient sur le moyen d'attirer le lion hors de son antre. Mais le lion n'avait plus ni griffes ni dents; il ne lui restait plus qu'un prestige d'opinion, dont personne, à Rome, n'apercevait alors la vanité; avec cette souplesse toute féline et la grâce qui, dix mois auparavant, avaient séduit Machiavel, il reprenait le rôle de grand comédien abandonné par Alexandre VI; il caressait en même temps les Espagnols et les Français, tout en tramant l'élection d'un pape espagnol. « Il trompe tout le monde, écrivait Giustinian, et continue l'astuce paternelle; il temporise pour voir à quel parti il peut s'attacher avec le plus de sécurité, et son art est si grand que chacun croit l'avoir avec soi. » L'orateur de Venise lui fut envoyé par les cardinaux pour l'exhorter à sortir du palais apostolique et de Rome. « Il me répondit avec courtoisie et respect beaucoup de bonnes paroles, disant que, depuis la mort de son père, aucun scandale ne s'était

produit et ne se produirait à cause de sa personne, ni rien de contraire aux libertés de l'église et du sacré-collège, dont il était le fils respectueux et très obéissant, paroles dont on pourrait se contenter, si le cœur y répondait véritablement. A la demande de son prompt départ, il répondit que, le désirer, c'était vouloir sa mort, car il était trop malade pour sortir non-seulement de Rome, mais de son lit, sans un danger mortel, comme en témoignaient tous ses médecins; quant à l'obliger à renvoyer ses troupes, c'était pareillement le faire mourir et le livrer à ses puissans ennemis; il promettait de s'en aller de Rome, avec tout son monde, pour complaire au collège, dès qu'il le pourrait sans péril; puis il nous renvoya. » Il parlait ainsi, étendu, tout habillé, sur un lit de repos, « feignant d'être malade, dit Giustinian, plutôt qu'il ne l'était réellement. » Il avait tout prévu, dit-il trois mois plus tard à Machiavel, pour l'éventualité de la mort du pape, tout, excepté cette brusque maladie qui l'empêcha, soit de rentrer, à la tête de son armée, en son duché de Romagne, soit même de tenter contre l'état pontifical un coup de main et de se proclamer tyran dans la maison de saint Pierre. Il vit l'écroulement de sa fortune, tout en gardant l'impassibilité altière des plus beaux jours de sa puissance, et, tandis que son père, frappé de quelque mésaventure, eût répandu ses doléances et sa fureur en face de toute la chrétienté, César parut accepter sa destinée avec le fatalisme tranquille des hommes de son siècle; il ne prit personne pour confident de sa rage et de son deuil, et s'échappa de Rome à la dérobée, presque seul. Il marchait au-devant d'une ineffable misère, la trahison de ses capitaines et la perte de son royaume italien, le parjure de Jules II, qui lui dut la tiare, l'exil, et, sur les grands chemins de l'Espagne, la mort obscure d'un aventurier.

V.

Dans la première des quatre dépêches qu'il expédia le 18 août à la seigneurie de Venise, quelques heures avant la mort d'Alexandre, Giustinian écrivait : « Tout le monde est en suspens; tous désirent que cette maladie soit la fin des tribulations de la chrétienté. » Il y a quelque excès dans ces paroles. L'orateur vénitien n'était point placé, pour juger les Borgia, à la perspective plus juste que sait trouver la postérité. Le champ de sa vision était rempli par les personnages qu'il voyait de trop près; ils lui paraissaient trop grands, et le diplomate n'apercevait plus toute la suite de faits et d'hommes qui avaient préparé ce pontificat, toutes les causes historiques dont l'œuvre des Borgia a été l'achèvement. Ce n'est point à la chrétienté, mais à l'Italie qu'ils ont fait le plus de mal. L'Occi-

dent avait perdu depuis longtemps la notion du pasteur universel, que la société catholique retrouva plus tard, après la réforme, surtout après le concile de Trente, avec une grande netteté. Que les Borgia fussent en dehors du christianisme, que le tabernacle de leur église fût vide, que l'évêque romain fût marqué du signe de l'apostasie, comme l'avait cru Savonarole, la conscience religieuse de la renaissance acceptait cet accident sans trouble profond. Luther et ses disciples, les humanistes allemands, les écrivains calvinistes français, ont été les premiers à accuser la papauté de trahison envers Dieu et la chrétienté ; les catholiques, les indépendans, tels qu'Érasme et Rabelais, et l'ensemble des écrivains italiens, Machiavel comme Cellini, n'ont point cru que l'indignité des pasteurs ait été si funeste au troupeau, et que la perversité des maîtres de l'église ait fait perdre Dieu aux âmes individuelles. Les hommes de ce temps souffraient d'ailleurs assez peu du spectacle d'une immoralité dont la tyrannie italienne avait produit les plus beaux exemplaires, et qui, d'Italie, a gagné par contagion la France du XVIe siècle. Le sentiment de la loi, le respect du droit d'autrui, la discipline personnelle, n'avaient point été conciliables avec la cupidité, l'égoïsme et l'orgueil sans bornes qui furent parmi les forces vitales de cette civilisation. Les Borgia n'ont témoigné, par la licence de leur vie, comme par la cruauté de leur gouvernement, d'aucun esprit d'invention. C'est dans le domaine de la politique que le jugement de l'histoire doit les rechercher et les atteindre. Ce n'est point par leur fourberie constante, leur impudeur et leur dureté de cœur qu'ils ont nui le plus à la péninsule, mais par la façon particulière dont ils ont compris le rôle du saint-siège en une certaine heure très critique de l'histoire italienne. Ils ont voulu que leur maison fût la maîtresse de l'Italie, non par son ascendant sur les principats rivaux, mais par la destruction des tyrannies, grandes ou petites. Ils avaient hérité, sans doute, de traditions mauvaises ; le mouvement d'extension territoriale et de népotisme insolent, commencé par Sixte IV, ralenti sous Innocent VIII, avait abouti aux Borgia. Ils n'auraient pu l'arrêter net sans compromettre la situation de la royauté ecclésiastique en Italie, et se condamner eux-mêmes au rôle effacé d'un principat inerte dans le tourbillon du combat pour la vie que se livraient les tyrans du haut en bas de la péninsule. Mais ils pouvaient modérer et régler ce mouvement en limitant leurs propres ambitions. Leur crime est d'être allés si loin qu'ils ont dû, pour assurer leurs convoitises, appeler l'étranger.

Cet attentat contre les libertés nationales de l'Italie n'était point nouveau. Les papes du moyen âge avaient appelé les empereurs, puis Charles d'Anjou, puis Charles de Valois ; Ludovic le More avait attiré Charles VIII sur la péninsule. Mais il s'agissait alors, soit de

ramener un maître dans les Deux-Siciles, habituées et résignées au joug étranger depuis la fin de l'empire romain, soit de rétablir l'ordre dans la féodalité italienne, soit de pacifier une province, la Toscane, par exemple. Le nord italien, la Lombardie, la frontière des Alpes, avaient toujours été considérés par le saint-siège et le reste de l'Italie comme une région réservée, dont l'autonomie importait à la péninsule entière ; pour l'arracher aux empereurs, le saint-siège avait provoqué, au temps des communes, un véritable soulèvement national. Alexandre VI méconnut cet intérêt séculaire et abandonna le Milanais à Louis XII. Non content d'établir l'étranger au nord, il livra le midi à deux nations étrangères. Il fallut quatre siècles et demi et l'intervention généreuse de la France pour effacer les derniers effets de cette criminelle politique.

On peut objecter que cette évolution historique de la péninsule était inévitable, et que l'Italie, épuisée par la guerre civile de ses tyrans, semblait condamnée à la servitude. Mais je ne vois point ce que les Borgia gagneraient à être considérés seulement comme la cause occasionnelle à la fois et fatale de ce grand désastre. Après tout, un prince, un homme d'état, n'agit jamais, en bien ou en mal, qu'à l'aide de forces préexistantes, et c'est la situation générale de son pays et de ses voisins qui le porte à choisir le rôle utile ou néfaste auquel il dévoue sa vie. La responsabilité historique doit se mesurer au degré de conscience et de volonté libre des hommes qui ont précipité les événemens ; pour les despotes, que l'égoïsme domine et qui ne peuvent s'excuser sur l'aveugle violence de l'opinion ou de la passion publique, cette responsabilité est absolue. Mais ceci n'empêche point les moralistes de noter des différences dans la perversité des hommes qui ont produit en commun une œuvre mauvaise et ont été assez puissans dans le mal pour troubler toute une civilisation. Il est clair que ces deux Borgia étaient inégaux en scélératesse. L'immoralité politique du père a été décuplée par l'ambition féroce du fils. Le pape fut, après 1497, l'instrument docile du Valentinois. Le duc était le virtuose principal ; le pape, possédé par l'épouvante de ce fils, qui ne reculait devant aucune horreur, l'a suivi pas à pas, jusqu'à son dernier jour, dans tous les détours de sa voie sanglante. Il est digne de quelque pitié. Il n'a pas goûté, grâce à César, toute la joie qu'il s'était promise du pontificat ; il a perdu, dans l'âpre labeur auquel son fils l'avait asservi, sa gaîté naturelle et un vague instinct de grandeur d'âme que manifestaient encore, dans les premières années de son règne, quelques paroles vraiment nobles. Le Valentinois fut le démon de la famille. Il doit porter la plus lourde part de la gloire maudite des Borgia.

ÉMILE GEBHART.

LES

ASSOCIATIONS FORESTIÈRES

LEURS RENOUVELLEMENS SUCCESSIFS ET LEUR FILIATION PRÉSUMÉE.

Les enchaînemens, c'est-à-dire les connexions organiques ou, si l'on veut, les homologies de structure qui rattachent entre eux les divers êtres, toutes ces similitudes, dont la signification véritable a longtemps échappé et qui servaient uniquement à la distribution en groupes naturels des animaux et des plantes, ont acquis une tout autre valeur depuis que la doctrine de l'évolution a conquis une place de jour en jour plus large dans la façon d'interpréter les questions d'origine, celles aussi qui concernent la marche, à travers le temps ou l'espace, des êtres vivans, comparés à ceux dont l'existence antérieure nous est révélée par la paléontologie. — Existe-t-il des indices de la filiation des premiers par les autres, et ces indices, si on les constate, de quelle nature sont-ils? S'agit-il de présomptions vagues ou d'enchaînemens rigoureux et de parenté directe? Il est certain au moins que les tentatives consciencieuses de solution n'ont pas manqué. A ce mouvement d'idées et de recherches

se rattachent les belles études de M. A. Gaudry sur les *Enchaînemens du monde animal*, spécialement sur les mammifères, dont ce savant a suivi et analysé le développement graduel et par séries d'un bout à l'autre des temps géologiques. L'évolution des différentes séries est ici établie sur la base d'un élément anatomique des plus essentiels, la charpente osseuse, dont les modifications ont un retentissement direct sur l'organisme et expriment nécessairement les variations fonctionnelles de celui-ci.

Il existe pourtant, dans l'étude de l'évolution des vertébrés terrestres et à respiration aérienne, par conséquent des plus élevés de tous les êtres, une difficulté qui ne sera jamais complètement surmontée : c'est celle qui tient à la mobilité de ces animaux, à la possibilité qu'ils ont toujours eue de se déplacer, pour peu que les attenances géographiques leur aient permis de s'étendre, en ce qui concerne les quadrupèdes, et, pour ce qui est des oiseaux, sans qu'aucun obstacle les ait arrêtés, aussitôt que chez eux les organes du vol eurent été suffisamment constitués. On conçoit le chassé-croisé, les irrégularités constantes et générales que les migrations ont dû introduire dans la combinaison des divers ensembles d'animaux terrestres que telle contrée, comme l'ancienne Europe, a dû successivement comprendre. Les nouveau-venus ou immigrans de chaque période, sur un point du globe, dès qu'il n'est pas donné d'observer leurs ancêtres, au sein de leur patrie d'origine, ont l'air par cela même d'avoir surgi subitement et de n'être précédés par rien. Il en est ainsi des proboscidiens, par exemple ; et si des éléphans on remonte sans trop d'effort aux mastodontes, et des mastodontes, avec plus d'incertitude déjà, aux dinothériums, ceux-ci, en revanche, bien qu'il s'agisse d'un animal de proportions colossales, paraissent isolés, et, à défaut d'ancêtres directs reconnus, ne manifestent en arrière d'affinités qu'avec les lamantins ou dugongs, par leurs crânes. Les lamantins sont des amphibies herbivores, propres aux embouchures de certains fleuves, qui se traînent sur le rivage à l'aide de leurs nageoires ; entre eux et les proboscidiens, et malgré d'incontestables rapports de régime et de structure dentaire, il faut bien admettre une lacune très large, si on les suppose descendus d'une souche commune ; de futures découvertes pourraient seules la combler. Il n'en est pas tout à fait ainsi du règne végétal, surtout envisagé dans ce qui constitue sa plus grande force, nous voulons dire l'arbre, et par-dessus tout l'arbre forestier ou devenu social. Il est vrai que, contrairement à ce qui existe pour les animaux terrestres, même les plus gigantesques, dont on possède souvent, à l'état fossile, des squelettes entiers, et presque toujours les parties, telles que les mâchoires, sur lesquelles s'appuie justement

la classification, on n'obtient des anciens arbres que des fragmens détachés, le plus ordinairement des feuilles, plus rarement des fruits ou des graines, isolément recueillis. On arrive, malgré tout, à déterminer ces restes, et, par la comparaison que l'on en fait avec leurs analogues vivans, à formuler des conclusions dont la probabilité est telle qu'elle entraîne la conviction. C'est ainsi qu'en s'aidant des données fournies par la stratigraphie, on peut non-seulement reconstituer les forêts d'autrefois, mais encore les échelonner chronologiquement, saisir leurs rapports mutuels, établir leur filiation et finalement expliquer comment elles se sont jadis déplacées et renouvelées.

Il faut tenir compte, en effet, de cette particularité qu'au lieu d'être libres de leurs mouvemens, à la façon des vertébrés aériens, les arbres sont enracinés, c'est-à-dire fixés au sol, en sorte que leurs graines seules les quittent et peuvent être emportées, mais jamais très loin. Cette fixité est assurément une des causes de la régularité et de la lenteur relatives avec lesquelles la végétation arborescente s'est modifiée dans les périodes antérieures à la nôtre. Les nouveau-venus de chaque région n'ont jamais dû franchir rapidement l'espace. C'est plutôt de proche en proche, et à l'aide d'introductions d'abord partielles, que la flore de toutes les époques a dû se transformer. Au lieu de soubresauts, on entrevoit des modifications favorisées par le temps, et qui mirent à s'accomplir une durée fort longue avant d'être définitives. Il suffit donc d'examiner attentivement les empreintes végétales recueillies sur plusieurs niveaux successifs et en même temps sur des points distribués le long du parcours, suivi autrefois par la végétation et jalonnant sa marche, pour retrouver les termes partiels de la filiation présumée des types dont nous recherchons l'origine.

Un phénomène s'est rencontré en concordance intime avec ce déplacement graduel et successif des végétaux ; nous voulons parler du refroidissement du globe, insensiblement opéré, mais soumis à une impulsion générale dont les progrès, bien qu'effectués avec une extrême lenteur, ne se sont pourtant jamais arrêtés. C'est sous l'empire de ce phénomène que les végétaux ont poursuivi leur déplacement, s'étendant vers le sud et abandonnant peu à peu le nord, à commencer par l'extrême nord, c'est-à-dire par les alentours immédiats du pôle. Il a suffi par cela même de la découverte de nombreux fossiles végétaux sur différens points des régions arctiques, au Spitzberg, au Groënland, sur la terre de Grinnell et ailleurs, pour faire surgir des termes de comparaison et démontrer ce qu'était la végétation forestière polaire, alors que celle de l'Europe ressemblait plus ou moins

à celle des pays actuellement voisins du tropique. Dès lors, non-seulement la marche générale, mais encore la filiation d'une foule de végétaux ont pu être établies avec vraisemblance, et on a constaté que les ancêtres directs d'une partie de nos arbres avaient originairement habité à l'intérieur du cercle polaire, tandis que plusieurs autres, confinés maintenant dans les pays du sud, avaient eu jadis des prédécesseurs européens. Ce sont ces découvertes récentes et curieuses dont nous voudrions donner ici un court résumé.

I.

Prenons d'abord la « forêt » en elle-même : nous saisirons mieux, en considérant ce qu'elle est sous nos yeux, la raison d'être de ses changemens d'autrefois. La forêt, c'est proprement une association d'arbres librement groupés à travers l'espace ; c'est en définitive le règne végétal livré à ses propres forces et rencontrant des conditions assez favorables pour devenir maître du sol, en y étalant son opulence. La forêt « vierge, » c'est celle au sein de laquelle l'homme n'a pénétré qu'en passant, ou du moins sur laquelle il n'a jamais porté la main pour l'attaquer et la modifier. C'est surtout celle des pays chauds, de la zone intertropicale, où tout concourt à entraîner l'essor du règne végétal. Même sous nos climats, si modestes à ce point de vue, on n'a qu'à se transporter dans les Vosges, au milieu des forêts de sapins, ou parmi les hêtres de la Sainte-Baume, en Provence, pour saisir aussitôt la force et la majesté du règne végétal ainsi abandonné à lui-même, et possédant l'espace d'une façon incontestée.

Les associations forestières traduisent l'influence du climat auquel elles sont adaptées ; elles changent d'aspect et de composition selon la latitude, et offrent à l'observateur des diversités caractéristiques combinées dans un ordre déterminé et successif, à mesure que du voisinage du cercle polaire, limite de la végétation arborescente, on s'avance vers le sud, en se rapprochant graduellement de l'équateur. Dans la revue que l'on peut en faire, les associations forestières offrent constamment un double point de vue, puisqu'elles sont à considérer en elles-mêmes et aussi à raison de leurs rapports avec le passé, de leurs liens de parenté avec les végétations antérieures ; mais, avant de se placer à ce dernier point de vue, il faut d'abord jeter les yeux sur les végétaux actuels pour définir les traits de l'ordonnance qui préside, sous nos yeux, à leur distribution.

Le domaine forestier s'avance au-delà du cercle polaire en Europe et en Sibérie, où il atteint même et dépasse quelque peu le

70e degré. En Amérique, en revanche, il y a retrait de ce domaine vers le Labrador et la baie d'Hudson, le cercle polaire étant à peine échancré dans l'intervalle qui s'étend du fleuve Mackensie au détroit de Behring. Mais dans ce premier domaine, comme dans ceux qui suivent, un point des plus essentiels consiste à distinguer les forêts résineuses, formées exclusivement ou en grande partie de conifères, de celles qui sont constituées par des arbres « feuillus, » ou, pour parler la langue des botanistes, des « dicotylées » à feuillage caduc ou persistant. — On sait que, dans le nord de l'Europe, les forêts de résineux, parmi lesquels le pin sylvestre, l'épicéa, et, plus au sud, le sapin, jouent le principal rôle, s'étendent sur de grands espaces. On sait aussi que, vers le centre du continent, ces forêts occupent de préférence les massifs montagneux : Erzgébirge, Carpathes, Tyrol, Forêt-Noire, Vosges, Cantal, chaîne des Alpes et Pyrénées. Le mélèze vient se joindre aux arbres précédens sur les pentes alpines, et, au-dessus de lui, le cembro; mais ces deux types, de même que le sapin, sont exclus de la région scandinave, tandis qu'ils peuplent une partie de la Sibérie, où le premier s'avance, même plus loin que tous les autres résineux, vers l'embouchure de la Léna, en face de la Nouvelle-Zemble. Les résineux dont il vient d'être question ne sont pas seuls à s'étendre jusqu'aux abords du cercle polaire; en fait d'arbres « feuillus, » il convient de mentionner les bouleaux, aunes, trembles, saules et le sorbier des oiseleurs, qui pénètrent aussi loin ou dépassent même la limite du cercle polaire. C'est au sud du 60e degré, de la Scandinavie aux Pyrénées et aux Apennins, et du golfe de Finlande à la péninsule hellénique et aux steppes, si l'on se restreint au continent européen, que s'étale un ensemble déjà plus riche et insensiblement lié au précédent. Le hêtre et le chêne, l'orme, divers érables, frênes et tilleuls, sont les arbres caractéristiques de ce second ensemble, d'où ne sont exclus ni les résineux ni les types « feuillus » constitutifs du précédent. Ceux-ci offrent, de leur côté, une tendance à s'étager sur les escarpemens dont ils remontent les gradins, à mesure que de la Scanie, de la Norvège australe et de l'Allemagne du Nord, on marche vers le sud de la région occupée par cette végétation. En poursuivant cette marche du nord au sud, on voit, sous l'influence de la latitude, le hêtre même céder la place à des rouvres variés; et c'est par l'effet de ce mouvement que d'autres chênes, le tauzin et le cerris, par exemple, se présentent d'abord en colonies éparses. Il en est de même du châtaignier, qui, en dehors de ses exigences relatives à la composition du sol, semble ne rencontrer que vers le midi de l'Europe les conditions normales de son développement forestier. En s'attachant aux arbres « feuil-

lus, » on reconnaît que l'association végétale dont nous venons d'esquisser le tableau, et qui couvrirait d'une futaie continue l'Europe centrale, si notre continent n'eût pas été envahi par la culture, ne se retrouve sur le versant méridional des Alpes, des Pyrénées et du Caucase qu'à l'état d'exception, à la faveur de l'altitude ou grâce à des conditions spéciales de fraîcheur. Son caractère principal ne résulte pas seulement d'une réunion d'espèces déterminées, mais il tient surtout à la caducité hibernale des feuilles. Le houx, le buis et le lierre, qui font également partie de l'association végétale méditerranéenne, font à peu près seuls exception à cette caducité générale ; et les arbres, dépouillés dans l'automne de chaque année, se couvrent au printemps d'une verdure nouvelle, délicate et fraîche, périodiquement renouvelée.

L'association forestière qui suit et qui se juxtapose brusquement à la précédente, en Provence comme en Istrie, emprunte son nom à la Méditerranée, dont elle occupe le pourtour entier, du versant des Alpes au grand Atlas, de l'embouchure du Tage au Taurus et au Liban. Sur toutes les plages à l'intérieur de ce périmètre, une flore forestière sensiblement pareille couvre des mêmes essences un sol généralement accidenté, sous un climat sec et chaud, bien que soumis à de violens contrastes, selon l'exposition, selon les stations, enfin selon les latitudes échelonnées du 44e au 32e degré, des environs d'Orange aux confins du Sahara, et de Lisbonne au fond de la Tunisie ou de la Palestine. Les chênes verts, d'autres chênes encore à feuillage semi-persistant, le laurier, l'olivier, le grenadier, les térébinthes, certains érables, le laurier-rose et le caroubier, une foule d'arbustes à feuilles persistantes : lauriers-tin, arbousiers, filarias, daphnés, bruyères, cistes, etc., contribuent à l'ordonnance de cet ensemble, qui frappe d'autant plus qu'une étonnante richesse de détails caractéristiques se dérobe sous son apparente uniformité.

La flore méditerranéenne serait trop superficiellement définie si l'on se bornait à un simple coup d'œil. Elle demande, au contraire, un examen plus approfondi des élémens qu'elle renferme, dès que l'on a la pensée de rechercher l'origine de ces élémens. A ce point de vue, sa complexité même ajoute encore à l'intérêt de cette recherche. — D'abord, à côté des arbres feuillus qui lui sont propres, l'association comprend des résineux spéciaux. Les pins couvrent à eux seuls de grandes étendues, et l'un d'eux, le pin d'Alep, est aussi caractéristique, c'est-à-dire aussi universellement répandu, que les yeuses parmi les types feuillus. A côté du pin d'Alep se rangent les laricios, les pins maritimes et pins à fruit, ayant chacun leurs stations et leur rôle déterminés. Ces résineux, auxquels il faut joindre

le cyprès et plusieurs genévriers, ne sont pas les seuls : à mesure que l'on s'avance à l'intérieur de la région, les pâtés montagneux qui s'élèvent au-dessus d'une certaine altitude, au lieu d'admettre simplement les pins ou sapins de l'Europe centrale, en présentent d'autres entièrement spéciaux, et c'est à de pareils îlots de végétation, sortes d'oasis perdues au sein de l'océan des plantes ordinaires, que nous sommes redevables de la présence des sapins d'Andalousie, de Numidie, de Céphalonie, du Mont-Parnasse et de Cilicie, maintenant plantés dans les jardins. Enfin, il faut ranger dans la même catégorie les cèdres, qui, sous divers noms et avec certaines nuances, peuplent les croupes du Taurus, du Liban et de l'Atlas, au-dessus d'un certain niveau d'altitude. Ce sont là des résineux montagnards, appropriés aux stations alpines de la région méditerranéenne, au sein de laquelle l'altitude permet également au hêtre, au châtaignier, à certains érables et tilleuls, même au bouleau, de reparaître et de se maintenir çà et là, distribués par colonies discontinues.

Il existe encore, au sein de la région, un groupement d'espèces fondé sur la nature du sol, siliceux ou calcaire, trop prononcé et trop universel pour ne pas être signalé. Non-seulement certaines essences, telles que le chêne-liège, le châtaignier et le pin maritime, se trouvent limitées à la zone siliceuse ; mais tout un cortège de plantes et d'arbustes les accompagnent et forment une association destinée à reparaître partout où la composition minéralogique du sol le comporte, avec une saisissante uniformité, que ce soit en Provence, en Corse ou en Algérie. Une aussi étroite adaptation, une sélection aussi absolue, ne sauraient être l'œuvre d'un petit nombre de siècles. Il est au contraire naturel de les attribuer à des causes ayant leur raison d'être dans le passé, et même dans un passé des plus reculés.

Pour achever d'apprécier par ses traits les plus décisifs l'association forestière du pourtour méditerranéen, il ne suffit pas de s'attacher aux formes dominantes, il faut encore considérer certaines parties de la région, demeurées exceptionnellement abritées et favorables, en même temps que celles où des rigueurs intermittentes de température n'ont épargné que les types les plus résistans et les plus triviaux. Dans son acception la plus générale, lorsqu'on dresse une liste d'ensemble, la végétation forestière du domaine méditerranéen comprend un total d'environ deux cents espèces, qui jouent un rôle plus ou moins important dans la composition du paysage. Trois élémens doivent être distingués dans cet ensemble : d'abord l'élément principal et caractéristique, où dominent les végétaux à feuilles persistantes, et qui comprend,

outre les types les plus répandus, ceux aussi qui, en voie de déclin, se sont cantonnés sur les points les mieux abrités ou les plus méridionaux et qui opèrent une transition vers les types tropicaux proprement dits ; puis l'élément montagnard, c'est-à-dire amené ou favorisé par l'altitude ; enfin, un troisième élément qu'on ne saurait négliger et auquel conviennent à la fois la chaleur et l'humidité. Ce dernier comprend des végétaux à feuilles généralement caduques, qui, tout en s'accommodant d'une saison froide, sont adaptés pourtant aux exigences du climat méridional et ne se rencontrent point, à l'état spontané, dans l'Europe centrale. A ce troisième élément répond une association d'arbres à la fois puissans, assez peu nombreux et le plus ordinairement monotypes, dont le rôle est fait pour attirer l'attention, à raison surtout de ce qu'il fut dans le passé. On peut dire de cet élément qu'il représente le prolongement méridional de l'association précédente, celle qui couvre l'Europe centrale et qui s'accoude à la région méditerranéenne. Les végétaux dont nous parlons et qui tous ont laissé des traces à l'état fossile, parmi lesquels nous mentionnerons seulement l'aune en cœur, le charme d'Orient, l'ostrya, le platane et le liquidambar, le figuier, la vigne, divers frênes, tilleuls et noyers, contrastent plutôt avec la masse des végétaux méditerranéens qu'avec les types d'ordre équivalens, situés plus au nord. L'on peut dire que, si, dans l'Europe méridionale, surtout à l'est de la Méditerranée, en Asie-Mineure, ils se trouvent associés aux premiers, ils appartiennent naturellement à la catégorie des seconds, comme il en serait dans le cas où ces derniers, n'étant arrêtés par aucun obstacle interposé, se seraient étendus librement vers le sud. Le point de vue ici indiqué trouve sa confirmation dans l'examen de la flore forestière d'Amérique, observée à une latitude correspondante. L'absence sur ce continent du domaine végétal méditerranéen ou de tout autre domaine équivalent dégage l'élément en question et donne lieu, au moyen du platane, du liquidambar, du plaqueminier, des vignes et noyers américains, vis-à-vis de l'ancien monde, à un parallélisme ou, si l'on veut, à une répétition de formes digne d'attention, et que l'étude de la paléontologie contribue encore à mettre en lumière.

Sous le bénéfice de ces restrictions et distinctions, l'association méditerranéenne nous laissera mieux saisir son vrai caractère. Les élémens principaux, à feuillage étroit, allongé, coriace, entier ou épineux et faiblement divisé : yeuses, lauriers, oliviers, myrtes, lauriers-roses, lentisques et térébinthes, etc., n'y étalent pas l'ampleur luxuriante des formes vraiment tropicales, mais ils semblent conduire vers celles-ci ; ils y touchent par certains côtés, tout en

dénotant l'influence d'un milieu spécial, déterminé par des conditions de chaleur et de sécheresse, dispensées par intermittence. L'association méditerranéenne n'est réellement séparée de la flore intertropicale que par la rareté des palmiers spontanés et l'absence de certains types, que l'on rencontre cependant très peu au-delà des limites australes ou sur les lisières mêmes du domaine.

Un phénomène curieux et qui aide singulièrement à fixer le sens qu'il faut attacher à l'association méditerranéenne, c'est la distribution, à l'intérieur de la région, des plantes les plus décidément caractéristiques. Capricieuse et inégale en apparence, en dehors, bien entendu, de la foule des espèces triviales, cette distribution accuse vivement à d'autres égards des affinités avec les types des pays chauds, par le moyen de certaines formes cantonnées et limitées à quelques stations, exclues de beaucoup d'autres. C'est ainsi qu'un pin des Indes de l'Himalaya (*P. excelsa* Wall.) n'a été observé que sur une seule montagne de la Macédoine, et le callitris ou thuya d'Algérie dans la seule région de l'Atlas. Le chêne fauxliège ne compte plus auprès de Grasses qu'un très petit nombre de pieds ; le caroubier est restreint à quelques points du littoral du Var ou des Alpes-Maritimes ; enfin le peuplier de l'Euphrate se rencontre au bord du Jourdain, pour ne reparaître que sur un point de la province de Constantine. Ces faits de cantonnement sont innombrables et ils dénotent l'existence problable d'un état antérieur plus ou moins affecté par des événemens subséquens ; en un mot, l'association du pourtour méditerranéen aurait subi l'effet de révolutions qui auraient déplacé et partiellement éliminé des élémens végétaux autrefois plus uniformément répandus. L'association aurait été appauvrie, et à côté des élémens dont l'importance a été déprimée, on est conduit à admettre l'entière élimination de beaucoup d'autres.

Pour que notre analyse, rapidement exposée, ne soit pas trop incomplète, il faut retenir encore deux faits relatifs à l'association forestière de la région méditerranéenne : le premier consiste dans les forêts de dattiers dont l'Espagne méridionale fournit un premier exemple à Elche, mais qui se multiplient dans le Sahara, comme en Égypte, et s'associent un autre type de la même famille dans le doûm (*Hyphæne thebaica*). Les forêts de palmiers inaugurent ainsi un nouvel ensemble contigu à celui qui peuple le pourtour de la Méditerranée, et auquel l'apparition des acacias ou gommiers achève de communiquer sa signification, en accentuant la transition vers la flore de l'Afrique tropicale. — Le second fait ressort des forêts de la région laurifère des îles Madère et Canaries, forêts constituées au-dessus d'un niveau déterminé, et grâce à l'humidité permanente spé-

ciale à cette zone. Il y a là une association particulière et toute locale de végétaux combinés, principalement de lauriers, dont les rapports intimes avec ceux de l'Europe tertiaire ont toujours frappé l'esprit des observateurs.

Ainsi comprise, et malgré sa brièveté, la revue que nous venons de passer des zones forestières, échelonnées du Cap-Nord au Sahara et aux Canaries, suffit à l'étude restreinte que nous avons en vue, et dont l'objet est la recherche de l'origine paléontologique des principaux types arborescens. Cette origine, toujours difficile à déterminer, ne saurait être poursuivie avec tant soit peu de vraisemblance qu'à l'égard de quelques-unes des espèces que nous avons sous les yeux, et de celles seulement à propos desquelles nous possédons des documens de nature à nous éclairer sur leur histoire dans le passé, sur leurs migrations antérieures, en un mot, sur la marche qu'elles auraient suivie à travers le temps, comme à travers l'espace. Ces sortes de documens, l'Europe et, après elle, bien que dans une mesure plus restreinte, l'Amérique du Nord, enfin, par une suite de découvertes des plus heureuses, la zone arctique, du Groënland au Spitzberg, sont venues nous les fournir. Il n'en serait plus ainsi, et nous ne retrouverions plus ces sortes de documens, si, nous écartant de l'Europe, nous voulions prendre pour objet des mêmes recherches les végétaux de l'Inde, de la Chine ou de l'Australie. Le fil conducteur nous ferait défaut. Remarquons-le, d'ailleurs, pour atteindre le but proposé, la connaissance d'un certain nombre de fossiles est loin de suffire : les empreintes végétales sont, il est vrai, de précieux indices, mais des indices qui, pris isolément, n'ont qu'une valeur relative, et entraînent rarement alors des conséquences d'une portée sérieuse.

Pour réussir à pénétrer enfin dans le passé végétal d'une partie du globe, il a fallu des observations et des découvertes multipliées, des gisemens d'une richesse exceptionnelle, explorés sur un grand nombre de points, du nord au sud du continent européen ; il a fallu aussi que ces gisemens, au lieu d'appartenir à une seule période, c'est-à-dire au lieu d'être synchroniques, se soient trouvés séparés souvent par de longs intervalles, distribués par âges successifs, et qu'ils aient ainsi présenté le tableau complet de la série des temps écoulés. Par là seulement, il est devenu possible de saisir l'ensemble des vicissitudes au moyen desquelles, sur notre sol, le règne végétal s'est graduellement transformé. Si insensibles qu'aient été chaque fois les changemens, ils ont eu à la longue pour résultats de modifier à plusieurs reprises l'aspect du paysage et d'entraîner le remplacement des types et des espèces dont le tapis végétal était composé à un moment donné par des

types et des formes différens de ceux auxquels ils se substituaient chaque fois, de ceux aussi devant lesquels ils durent plus tard se retirer eux-mêmes.

II.

L'impression que l'on ressent au sein d'une vaste et profonde forêt, celle qui résulte de la vue de tant d'arbres de tout âge, dont les plus vieux tombent de vétusté après avoir traversé des siècles, est une impression de durée, mieux encore, de pérennité. En dehors de l'homme armé d'un terrible pouvoir de destruction, qui déracinerait ces géants? Quelle action concevoir qui parvienne à les exclure du sol qu'ils possèdent si complètement, qu'ils couvrent de leur ombre et au fond duquel plongent leurs racines? Il semble au premier abord que le globe ait vu naître ces associations au jour de sa jeunesse, comme un produit naturel et une parure spontanée, et cependant un jugement pareil, en dépit de sa vraisemblance, égarerait absolument. Les forêts, en définitive, loin d'être toujours pareilles à elles-mêmes, loin de s'être perpétuées depuis l'origine des choses avec la même ordonnance, ont au contraire beaucoup changé dans le cours des âges. Celles que nous avons sous les yeux, spécialement en Europe, en ont remplacé d'autres plus anciennes, et ces substitutions ont eu lieu à plusieurs reprises, tantôt à l'aide de modifications partielles, tantôt aussi, lorsqu'on interroge un passé lointain, dans de telles conditions que l'ancienne ordonnance n'ait plus avec la nôtre que des rapports indirects ou lui soit même totalement étrangère.

Telle est la loi; mais il fallait encore en établir le « mécanisme » ou procédé de fonctionnement, et depuis qu'un esprit sérieux ne saurait admettre qu'à chaque révolution végétale, à chaque renouvellement successif, ait correspondu une destruction totale des élémens antérieurs, suivie d'une nouvelle création conçue de toutes pièces, il est nécessaire, et pour ainsi dire forcé, de chercher dans l'ordonnance qui précède la raison d'être de celle qui l'a remplacée. Cette manière de voir implique un enchaînement sans fin de causes et d'effets, de formes ancestrales et de formes dérivées, sortant les unes des autres, se prolongeant, s'irradiant, se cantonnant d'abord pour s'étendre ensuite de nouveau et, en ce qui touche plus particulièrement les types du règne végétal, émigrant pour suivre une direction déterminée. Si l'on s'attache à cette direction, on reconnaît qu'elle se résume, pour les végétaux, dans une marche du nord au sud, à la recherche de régions et de stations plus favorables, mieux appropriées aux exigences des adaptations acquises, à me-

sure que la température terrestre perd ses conditions premières, que les latitudes se prononcent et que la zone arctique, d'abord adéquate à la zone tempérée, elle-même longtemps chaude, tend à se refroidir et à se différencier de plus en plus. Le cercle polaire constitue ainsi une barrière de plus en plus accusée, de moins en moins accessible, finalement fermée à la végétation arborescente ; tandis que, sous l'impulsion du même mouvement, la zone tempérée actuelle se refroidit dans une mesure équivalente, s'appauvrit et se dépouille peu à peu d'une partie notable de ses richesses végétales. Les restes échappés à cette élimination, à ces retraits successifs et multipliés qui remplissent la seconde moitié des temps tertiaires, se retrouvent encore épars et amoindris au sud de cette zone et sur des points où l'abaissement moins sensible de la température leur a permis de se maintenir accidentellement.

C'est en vertu de ces considérations et de cette marche présumée que l'on arrive à constater des liens entre les espèces actuelles et les espèces fossiles, et des indices révélateurs d'une filiation des premières par les secondes. Il existe même des rapports qui ne sont pas à négliger entre certains types vivans et d'autres qu'on aurait pu croire entièrement perdus, et mieux encore entre des associations forestières actuelles, prises séparément, et celles qui se sont succédé de période en période, en se partageant le cours des âges. On conçoit à cet égard que, plus on remonte dans le passé, plus on s'adresse à un ordre de choses lointain, moins aussi ces rapports se trouvent saisissables. — De toute la végétation carbonifère, il n'est resté que des types isolés ou plus ou moins amoindris, tels que les prèles, les fougères, les lycopodes ; le ginkgo, cet arbre singulier du Japon, peut-être aussi le dammara de l'archipel indien, comptent pourtant des ancêtres reconnaissables jusque dans cette époque reculée. Des temps secondaires, il a survécu des épaves plus nombreuses, toujours éparses cependant : ce sont des araucarias, des cèdres et des pins, certains thuyas ; on peut ajouter à l'énumération quelques colonies de cycadées disséminées au sud de la ligne, en Australie ou dans l'Afrique centrale. Lors de la craie, les arbres « feuillus, » qui se montrent alors pour la première fois, ont quelque chose de flottant et d'imparfaitement déterminé ; on voit que l'évolution et la physionomie caractéristique des principaux groupes de cette catégorie tendent encore à se fixer. Le magnolier et le tulipier, le platane, le lierre et quelques autres végétaux datent pourtant de cette époque et n'ont plus guère varié depuis cet âge. Mais en dehors de ces types constitués de bonne heure, les modifications de la flore européenne ont été depuis si profondes et répétées à tant de reprises qu'aucun ensemble, parmi ceux qui existent sous

nos yeux, ne répond, sinon par les traits partiels dont il vient d'être question, à la végétation de cette période. Il n'est pas tout à fait ainsi de celle de l'âge subséquent, qui, lors de l'éocène (1), surtout de l'éocène récent, sous l'empire de conditions spéciales, s'étala d'un bout de la France à l'autre, des environs de Paris aux rives de la Provence.

Les recherches dont la flore d'Aix, qui se rapporte à cet horizon, a été dernièrement l'objet, ont démontré que depuis lors le fond de la végétation n'avait pas beaucoup varié, et que celle-ci se trouvait encore, sur le bord de la Méditerranée, sensiblement pareille à ce qu'elle était vers la fin de l'éocène, si l'on fait abstraction de l'appauvrissement qu'elle a subi par l'élimination postérieure d'une foule de types, et en tenant compte également des types à feuilles caduques dont l'introduction n'eut lieu que plus tard. Ainsi, une bonne partie des formes dont les ancêtres se montrent dans l'éocène auront persisté sur place à partir de cette époque, tandis que celles qui ont depuis émigré se retrouvent dans les régions limitrophes du domaine méditerranéen, ou bien encore, retirées plus loin vers le sud, sont cantonnées, soit dans l'Afrique australe, soit aux Indes ou à l'extrême orient de l'Asie.

C'est avec le miocène (2), plus spécialement avec la partie récente de cette division, que manifeste des relations évidentes la catégorie d'arbres à feuilles caduques et à aptitudes méridionales dont il a été question plus haut comme étant actuellement dispersée sur divers points du domaine méditerranéen, surtout à l'orient de la région : platane, liquidambar, planère, tilleul, vigne, certains charmes et frênes, plaqueminier, grenadier, etc. — Enfin, l'association « laurifère » des forêts canariennes, conservée intacte, grâce à sa situation insulaire, grâce aussi à la persistance de conditions climatologiques locales, reproduit sans changement le tableau d'une forêt montagneuse de l'Europe centrale, telle que nous la montrent les découvertes de M. Rames dans le Cantal, de M. Falsan à Meximieux (Ain), de M. Rérolle dans la Cerdagne espagnole, à l'époque du miocène récent et du pliocène (3) ancien. Ce sont les mêmes essences, c'est le même mélange de lauriers, de houx, d'oliviers, auxquels viennent s'adjoindre des formes actuellement japonaises ou caucasiennes de noyers, d'érables, d'ormes, et vers les hauts sommets des pins et des sapins proches voisins de ceux des montagnes élevées de Ténériffe, du Maroc ou de l'Asie-Mineure. — Même

(1) Période répondant à la partie ancienne des temps tertiaires.
(2) Partie moyenne des temps tertiaires.
(3) Partie récente des temps tertiaires.

dans la seconde moitié du pliocène, les végétaux recueillis par M. Marion dans les sédimens vaso-marneux de Durfort (Gard), d'où les ossemens de l'éléphant méridional ont été extraits, ceux aussi que le même savant a retirés des tufs de la Valentine, près de Marseille, prouvent que les chênes de la Calabre, du Portugal et de l'Asie antérieure, le planère du Caucase, divers lauriers, la vigne et même un palmier, peuplaient encore les collines et le bord des eaux dans la France méridionale. La plupart de ces végétaux, auxquels il faut joindre le laurier-rose, s'avançaient alors plus au nord qu'ils ne le font aujourd'hui, accusant un dernier refoulement d'espèces, opérant un retrait définitif à l'approche du quaternaire.

Cette marche, parfaitement logique et presque régulière dans son mode de fonctionnement, tient en résumé à des changemens de climat, changemens eux-mêmes en relation avec l'abaissement progressif de la température terrestre. Elle tient aussi, dans un ordre parallèle de phénomènes, à l'épuisement de certaines races et au développement, à l'essor concomitant d'autres races jeunes et nouvelles, favorisées par les circonstances mêmes auxquelles les races atteintes et déprimées avaient dû, au contraire, leur élimination.

III.

En considérant tous les élémens de la question, on trouve que c'est par l'extension, à un moment donné, de races végétales préalablement localisées et réalisant une certaine somme de variations que les espèces se constituent à leur point de départ. Une fois caractérisée, c'est-à-dire après l'acquisition d'un ensemble de caractères, d'abord flottans, puis héréditairement fixés, l'espèce devenue permanente ne l'est cependant que d'une façon relative, tant qu'il existe en elle des parties susceptibles de se différencier de nouveau. C'est de la proportion des élémens demeurés variables, relativement à ceux qui ne doivent plus changer, que dépend l'amplitude des limites entre lesquelles il est donné à l'espèce de se mouvoir à travers le temps. Les oscillations morphologiques dont elle offre l'exemple se trouvent ainsi déterminées par ses propres tendances à subir plus ou moins facilement les excitations venues du dehors. — De là d'évidentes inégalités de la notion spécifique, tantôt ramenée à d'obscures nuances, tantôt nettement tranchée, surtout à la suite de l'exclusion répétée des formes intermédiaires.

En effet, il existe sous nos yeux des espèces flottantes, que nulle limite précise ne saurait circonscrire, et d'autres, au contraire, fixées dans leurs moindres traits, qui ne sont plus susceptibles que d'insignifiantes variations. Les formes de la dernière catégorie, telles

que, par exemple, les séquoïas d'Amérique et les cèdres de l'Atlas, persistent sur les lieux dont elles ont pris un jour possession, où certaines d'entre elles se trouvent refoulées et cantonnées, tant que des circonstances tout à fait contraires ou l'intrusion de formes plus vigoureuses ne parviennent pas à les exclure définitivement. On voit, par cette manière d'envisager les choses, que les relations des espèces arborescentes actuelles avec celles des anciens âges ne sont que la conséquence dernière d'une marche ou d'un antagonisme longtemps poursuivi et qui doit forcément laisser des vestiges. En y regardant de près, les indices de filiation des vivantes par les fossiles, loin de faire défaut, confirment pleinement notre interprétation des phénomènes d'autrefois, et les liens génétiques se découvrent à l'explorateur dès que celui-ci consent à regarder l'espèce comme ayant acquis par degrés les caractères qu'elle possède sous nos yeux et, en même temps, comme susceptible de déplacement, soit par extension, soit par refoulement.

La liaison morphologique a certainement la signification d'une parenté; mais, conformément à la nature de celle-ci, elle peut et doit varier selon les cas, plus intime ou plus éloignée, directe et immédiate, ou indirecte et collatérale. C'est à l'aide d'une méthode délicate, dirigée par une sorte d'instinct, plutôt que soumise à des règles explicites, que l'on parvient à asseoir un jugement sur les nuances analogiques dont il s'agit de définir la portée. Il est vrai qu'à mesure que l'on s'enfonce dans le passé, les chances d'observer des formes proches alliées de celles qui nous sont familières diminuent de plus en plus. Quel que soit cependant l'âge où l'on se place, une étroite ressemblance entraîne toujours la notion d'une descendance directe de la forme récente, vis-à-vis de celle qui en reproduit les traits au milieu d'un ordre de choses éloigné de celui qui a depuis prévalu. On conçoit même que la ressemblance observée soit d'autant plus décisive que l'espèce chez laquelle elle se montre appartient à une plus ancienne période. Les indices de liaison génétique peuvent ainsi remonter très haut vers le passé, et, en ce qui concerne certains types arborescens peu sujets à varier, tels que le tulipier, le magnolia, le lierre, ils se rencontrent effectivement dans un lointain des plus reculés.

Pour demeurer cependant logique et aboutir à des résultats absolument précis, un pareil ordre de recherches demande, de la part de celui qui s'y engage, qu'il ne tienne pas seulement compte du type, mais qu'il s'attache encore, si c'est possible, à l'espèce considérée en elle-même, c'est-à-dire à l'état de race, ayant son histoire particulière, dont il est parfois possible de suivre les incidens. Autant que faire se peut, le type ou réunion de formes alliées, sorties

originairement d'une même souche, ne doit pas être confondu avec l'espèce ou, si l'on veut, avec la race particularisée qui, ses caractères une fois acquis et ses aptitudes déterminées, affecte nécessairement une marche en rapport avec les tendances qui la distinguent, au sein d'une aire qui lui est propre. — Ainsi, les platanes, les peupliers, les tulipiers, même les hêtres et les châtaigniers, se montrent à nous de très bonne heure, dès le milieu ou avant la fin de la période crétacée; mais il ne s'ensuit pas que nos formes actuelles, surtout celles qui sont actuellement indigènes, soient les descendans immédiats de ces formes primitives ou de l'une d'elles prise séparément. C'est plus tard et dans le cours du tertiaire que les traces de nos platanes, l'ancêtre visible du tulipier américain et les prédécesseurs évidens des peupliers actuels, se laissent clairement apercevoir; il en est de même du hêtre et du châtaignier, dont l'introduction en Europe s'opère au moyen d'individus isolés, distingués par des nuances qui s'effacent graduellement à mesure que l'on se rapproche des temps modernes.

La principale condition pour saisir ces origines présumées, soit du type à sa naissance, soit des ancêtres supposés, soit enfin des antécédens directs de nos espèces actuelles, c'est d'avoir présente à l'esprit la succession exacte des périodes et des étages, c'est-à-dire l'échelle chronologique des âges écoulés, donnant la date relative de chacune des apparitions constatées et l'ordre des élémens constitutifs de la marche suivie à travers le temps et l'espace par les formes végétales dont nous rencontrons les vestiges. La succession des âges, représentée par des assises déposées dans un ordre constant, la géologie stratigraphique nous la fait connaître. Mais il faut encore se rendre compte des changemens imprimés au règne végétal tout entier pendant cette longue série de périodes. Loin d'avoir été toujours semblable à lui-même, le règne végétal, depuis son point de départ, s'est transformé à plusieurs reprises, et ces transformations se rattachent directement au point de vue que nous adoptons en recherchant l'origine des espèces d'arbres que nous avons sous les yeux. Les changemens ont été trop profonds et les renouvellemens trop complets pour que le berceau de la plupart de nos végétaux puisse être reporté au sein des périodes primitives. Il ne nous est resté effectivement de celles-ci, nous l'avons déjà dit, qu'un très petit nombre de types généralement amoindris ou altérés, parmi lesquels celui du ginkgo est à peu près le seul dont la filiation puisse être établie sans lacunes, à partir du carbonifère.

Trois grandes périodes végétales doivent être distinguées, à partir du moment où la surface du globe a commencé à se couvrir de plantes aériennes : la période primaire ou « paléophytique, » ou encore « ère cryptogamique, » nommée ainsi à cause de la domination des

cryptogames ou plantes inférieures; la période secondaire ou « ère mésophytique, » pendant laquelle les gymnospermes, c'est-à-dire les conifères et les cycadées, obtiennent la prépondérance, tandis que les arbres « feuillus » sont encore absens; enfin, la période tertiaire ou « néophytique, » nommée encore « angiospermique, » à cause de la présence des plantes supérieures et en particulier des arbres « feuillus, » qui apparaissent alors pour la première fois, dont l'essor se prononce rapidement et dont l'introduction, non encore expliquée, accroît dans une mesure jusque-là inconnue la richesse et la variété du monde végétal.

La dernière de ces trois périodes, qui débute avec la craie et se prolonge sous nos yeux, n'est pas seulement caractérisée par l'apparition et l'extension des plantes supérieures, mais elle coïncide encore avec les premiers indices du refroidissement polaire et de la décroissance de plus en plus marquée de la température terrestre, en raison directe de la latitude. Cette décroissance graduée de l'équateur au pôle succède à l'uniformité première et ne cesse, dès lors, de se prononcer toujours plus d'âge en âge. Sans vouloir chercher l'explication cosmique d'un phénomène encore inconnu dans sa cause génératrice, qui n'a cessé de s'étendre depuis son origine, et qui est sans doute destiné à ne pas s'arrêter dans l'avenir, il est impossible de ne pas en tenir compte à titre de fait. Ce fait, d'abord à peine sensible, puis graduellement accentué, a exercé son influence à l'intérieur du cercle polaire avant de propager son action au-delà, jusque dans la zone tempérée actuelle, longtemps chaude, puis tiède, alors que les alentours du pôle étaient déjà sensiblement refroidis. Il est certainement remarquable d'observer la relation qui paraît exister entre le début et la marche de l'abaissement climatologique des régions du nord et les progrès de la végétation, qui se complète parallèlement. Effectivement, elle ferme le cycle entier de son évolution définitive par l'adjonction des « angiospermes, » c'est-à-dire des plantes les plus parfaites, et la prépondérance est acquise rapidement à cette catégorie, dans la mesure même des progrès du refroidissement des régions arctiques. Ces régions paraissent réellement avoir été exemptes jusque-là des rigueurs d'une saison froide, soustraites par cela même aux effets du repos hibernal, qui n'aurait été imposé aux plantes de la zone boréale qu'à partir d'une certaine date.

Ce qui est certain, c'est que le règne végétal, alors seulement qu'il vient d'acquérir tous les élémens dont il est encore composé sous nos yeux, et qu'il ne lui reste plus qu'à achever de les perfectionner, commence à se distribuer en associations ordonnées selon la latitude; et ce mouvement une fois inauguré, on voit s'ac-

centuer toujours plus les divergences de ces associations, par l'exclusion croissante, dans chacune d'elles, d'une partie des types qu'elles comprenaient à l'origine. Il en résulte un appauvrissement constant des contrées du nord par rapport à celles du sud, qui gagnent, au moins par contraste, ce que les premières ne cessent de perdre. L'impulsion a tendu ainsi à la différenciation des zones, et elle a abouti à les dépouiller plus ou moins, quoique dans une proportion inégale, en rapport avec l'ordre selon lequel elles se succèdent à partir de la zone tropicale, la seule exempte de ce dépouillement.

Mais, ne l'oublions pas, parallèlement à ce mouvement, opéré d'ailleurs avec une extrême lenteur, et en harmonie avec lui, un autre mouvement, celui-ci purement organique et évolutif, bien qu'incité, sinon dirigé par le premier, n'a cessé de pousser au développement et à la différenciation morphologique des divers groupes de végétaux, de ceux en particulier qui, relativement jeunes et demeurés plastiques, étaient susceptibles par cela même de donner naissance à des formes nouvelles, et, par dédoublement successif, à des types nouveaux. Ce sont les angiospermes surtout, catégorie dont les arbres « feuillus » font partie, qui, une fois en possession de la prépondérance, ont offert ce spectacle de la multiplicité croissante des races et des formes. Cette multiplicité n'a pu que s'accroître; les déplacemens eux-mêmes, résultat assuré de l'abaissement des climats, y ont aidé en entraînant des changemens de stations et ouvrant des cantonnemens nouveaux aux races végétales non encore entièrement fixées. Les révolutions du sol, les attenances continentales et le relief orographique plus ou moins accusé ont constitué d'autres facteurs non moins actifs, dans cette poussée générale des espèces, plantes ou arbres, incessamment sollicitées à varier, à mesure qu'elles s'adaptaient au sol des régions où elles pénétraient, qu'elles allaient en s'éparpillant, qu'elles luttaient victorieusement contre des espèces rivales, utilisant à leur profit toutes les circonstances pour exclure celles-ci et les submerger ou s'associer à elles. — Tel est le spectacle que la végétation du globe n'a cessé de donner; et les forêts actuelles se montrent à nous comme le résultat final et la conséquence dernière de cette longue série d'alternatives, que résume l'expression de « combat pour la vie. »

Mis DE SAPORTA.

SROUL

DE LUBARTOW [1]

C'était en ..., mais qu'importe l'année, il suffit que cela fut, et que cela se passa à Iakoutsk, en Sibérie, quelques mois après mon arrivée dans ce chef-lieu du pays des glaces.

Le thermomètre Réaumur, à alcool, marquait 35 degrés de froid; et je songeais avec terreur à l'avenir réservé à mon nez et à mes oreilles, qui, importés tout récemment de l'Occident, protestaient violemment contre cette acclimatation forcée. J'allais justement, ce jour-là, les mettre à une rude épreuve. Un déporté politique de notre colonie était mort, quelques jours auparavant, dans l'hôpital de la ville. C'était un paysan kurp, des bords de la Narva : Piotr Baldyga, et nous allions lui rendre, ce matin, les derniers devoirs, c'est-à-dire enfouir, sous la terre durcie, ses membres épuisés.

Un camarade devait me prévenir de l'heure de l'enterrement; je ne l'attendis pas longtemps, et, après avoir soigneusement calfeutré mon nez et mes oreilles, je suivis la file qui se dirigeait vers l'hôpital. Celui-ci était situé hors la ville. Dans une cour, un peu écartée des autres bâtimens, s'élevait un petit hangar grossièrement construit : la morgue.

C'est là que le corps de Baldyga reposait. La porte s'ouvrit et nous entrâmes, mais ce que nous vîmes nous pénétra d'angoisse.

(1) Extrait des *Szkice*, d'Adam Szymanski. Petersbourg, 1887.

Nous étions une quinzaine environ, et instinctivement nos regards se cherchèrent. C'est que le spectacle qui s'étalait devant nos yeux était empreint d'un réalisme si froid, si cruel, qu'aucune illusion humaine n'était plus possible...

Dans le hangar, il n'y avait ni table, ni chaises, rien que les quatre parois, blanches de givre.

Sur le sol, également blanc, gisait, enveloppé dans une sorte de linceul ou de chemise, un cadavre énorme dont les moustaches saillaient sous la neige : c'était Baldyga.

Le corps était gelé. Pour le faire entrer plus facilement dans la bière, il fallut l'approcher de la porte, qui, seule, donnait passage à la lumière. Je n'oublierai jamais le visage de Baldyga quand, débarrassé de la neige qui le couvrait, je le vis apparaître à la clarté du jour. Sa physionomie sévère portait une empreinte de souffrance étrange et indescriptible, et ses yeux, démesurément ouverts, semblaient tournés avec reproche vers le ciel morne et glacial.

— C'était un brave garçon, — murmura un de mes voisins, qui avait remarqué l'impression produite sur moi par Baldyga, — bon travailleur, d'une santé robuste, ayant toujours auprès de lui un compagnon plus pauvre qu'il secourait; mais avec cela entêté comme un Kurp. Il s'était mis dans l'idée qu'il finirait par retourner sur les rives de la Narva. Il faut croire, cependant, qu'avant sa mort il a compris que cela n'arriverait jamais.

En attendant, le cadavre rigide avait été placé dans le cercueil et puis déposé sur un de ces petits traîneaux à un cheval, particuliers à Iakoutsk. Ensuite, la couturière de la colonie, qui, à cause de sa grande connaissance des pratiques religieuses, remplissait, occasionnellement, les fonctions de prêtre, entonna l'hymne : « Je te salue, Reine du ciel, dans l'amertume et dans l'allégresse; » nous mêlâmes à la sienne nos voix chevrotantes, et notre petite troupe s'achemina vers le cimetière.

Aiguillonnés par le froid, nous marchions vite. Bientôt, nous atteignîmes le champ du repos. Nous jetâmes à la hâte quelques pelletées de terre gelée sur la bière, une vingtaine de coups de bêche achevèrent la besogne; et, peu d'instans après, un petit tertre fraîchement élevé témoignait de la récente présence de Baldyga dans ce bas monde. Ce témoignage, il est vrai, serait de courte durée, quelques mois tout au plus; le printemps arriverait, le petit monticule, chauffé par les rayons du soleil, s'amollirait, la terre s'égaliserait, se couvrirait d'herbe et de verdure; au bout d'un an ou deux, les témoins de l'enterrement seraient morts ou éparpillés sur le vaste monde, et si ta propre mère, elle-même, venait à ta recherche, mon pauvre Baldyga, elle ne trouverait aucun vestige

de ta tombe! Mais, bah!.. qui donc recherche ici le souvenir d'un déporté? Personne!..

Baldyga le savait bien; nous le savions aussi, et, silencieusement, nous regagnâmes nos demeures.

Le lendemain de l'enterrement, le froid devint plus rigoureux encore. J'habitais une rue étroite, et, malgré cela, il était impossible de distinguer les habitations bâties en face.

Un épais brouillard, formé de petits cristaux de glace, planait comme un voile impénétrable par-dessus la terre, et la lumière du soleil elle-même devenait impuissante à percer cette formidable muraille.

La densité de l'air était telle, que, dans le silence de la rue, mes oreilles percevaient les sons les plus éloignés. Tantôt c'était le crépitement métallique de la neige, tantôt le fracas des solives que la gelée faisait éclater, ou bien encore les sourds mugissemens de la terre, qui, en se crevassant, rendait des sons lugubres pareils au chant lamentable d'un habitant du pays.

Les grandes gelées de Iakoutsk commençaient. Gelées si terribles, que les froids mortels du pôle nord pâlissent devant elles (1). Alors, l'épouvante saisit l'être vivant; homme ou animal, il a conscience de son néant, il se pelotonne sur lui-même, se ramasse craintivement, comme un misérable chien, qui, attaqué par de redoutables dogues, n'ignore pas que la lutte est inutile, et qu'il faudra succomber tôt ou tard. Et, dans ces momens-là, la grande figure de Baldyga, comme un spectre vivant, surgissait devant moi avec plus de persistance qu'à l'ordinaire. Depuis une heure, j'étais attablé devant mon travail, mais la besogne n'avançait guère; insensiblement, ma main avait laissé retomber la plume, et mon esprit rebelle cherchait à s'envoler loin, bien loin, au-delà des frontières de neige et des terres glacées.

J'avais beau me raisonner, appeler à mon aide les conseils de mon docteur, qui me conjurait de ne pas me laisser aller au découragement, j'étais impuissant à me vaincre, le chagrin d'être éloigné de mon pays me dévorait. Que de fois, aux jours de force, j'avais inutilement lutté contre d'irréalisables chimères! Aujourd'hui, la tentation revenait plus intense, et mon énergie avait disparu.

Je chassai donc l'irritante vision des neiges et des glaces éternelles, ma plume vola au loin, et, m'enveloppant d'un nuage de

(1) A Iakoutsk, au mois de janvier 1883, le thermomètre marquait 52 degrés Réaumur, ou 65 degrés centigrades au-dessous de zéro.

fumée, je m'abandonnai à la fièvre de mon imagination. Alors, dans une gigantesque chevauchée, je laissai ma fougueuse pensée m'emporter à travers forêts, montagnes, steppes et rivières. Je traversai des pays sans nombre, et le long de ma course errante, je vis se dérouler à mes yeux des merveilles inouïes : plus de misère, plus de méchanceté humaine, rien que la nature, dans tout l'éclat de sa splendeur, et la paix régnant sur les bords de ma rivière natale. Mais comment décrire la magie de ces tableaux!

Je voyais des moissons dorées, des prairies féeriques et des forêts d'arbres séculaires qui me parlaient d'antiques légendes. J'entendais frissonner les vagues d'épis, gazouiller les oiseaux, et chuchoter entre eux les chênes géans qui se riaient des tempêtes. Je m'enivrais du parfum de ces forêts balsamiques, de ces prairies, de ces champs qui scintillaient comme une mosaïque de fleurs.

Peu à peu, l'air natal me pénétra, toutes mes fibres vibrèrent, les chauds rayons du soleil me ranimèrent, et quoique au dehors la gelée grinçât de plus belle et me montrât ses formidables dents, je sentais circuler plus fortement le sang de mes veines, ma tête était en feu, et, comme hypnotisé, je regardais sans voir, j'écoutais sans entendre...

Je ne vis donc pas la porte de ma chambre s'ouvrir et un individu pénétrer chez moi. Je n'aperçus pas l'épaisse buée blanche qui, pour peu qu'on entr'ouvre la porte, s'introduit en si grande masse dans les maisons, qu'il est impossible de distinguer l'arrivant. Je ne frissonnai pas sous la cruelle morsure du froid qui s'infiltrait insolemment dans une habitation humaine.

Ce fut seulement quand je sentis à côté de moi un être vivant, que je lui jetai machinalement cette question qu'on adresse d'habitude à Iakoutsk :

— *Toch nado? (Que te faut-il?* en dialecte de Iakoutsk.)

— Pardon, monsieur, c'est moi ; *z mielotchem targuju (je colporte de petites marchandises)*, me fut-il répondu.

Je levai les yeux.

J'avais, à n'en pas douter, devant moi un juif polonais, et, malgré les divers costumes de peaux de bœuf et d'élan dont il était affublé, je l'eusse reconnu entre mille, à cette tournure si particulière aux israélites de nos petites cités.

Mais sa présence, à la vérité, n'avait pas interrompu trop brutalement le fil de mes idées, par la raison que, loin d'offrir un contraste violent avec elles, la silhouette familière d'un juif de mon pays s'assimilait au contraire à mes pensées. Et je regardais avec une certaine satisfaction ses traits si connus, tandis que les quel-

ques mots de polonais qu'il avait prononcés caressaient agréablement mon oreille et continuaient l'illusion.

Le juif me considéra un instant sans parler, puis courut à la porte, et commença à se débarrasser vivement de ses fourrures.

Alors seulement je revins tout à fait à moi, et m'imaginant que mon perspicace compatriote avait pris mon silence pour un consentement et voulait me montrer sa marchandise, je me hâtai de le détromper :

— Pour l'amour de Dieu, que fais-tu, mon bonhomme?.. Mais je n'achète rien, je n'ai besoin de rien ; n'enlève pas inutilement tes fourrures, et que Dieu te mène plus loin.

Le juif réfléchit un instant, rajusta sa *docha* (1), puis, se rapprochant de moi, il me dit vite et d'une voix hésitante :

— Je sais que vous n'achèterez rien, monsieur ; mais c'est que, voyez-vous, j'habite ce pays depuis longtemps, longtemps... Jusqu'à ce jour, je n'avais pas su que vous étiez arrivé, car enfin, vous êtes de Varsovie, n'est-ce pas, monsieur? Hier, seulement, j'ai appris que vous êtes déjà ici depuis quatre mois!.. Quatre mois, quel dommage qu'on me l'ait dit si tard! je serais venu tout de suite. Aujourd'hui, je me suis mis à votre recherche, et voilà une heure que je cours. J'ai été à l'autre bout de la ville, et par une gelée!.. que le diable l'emporte! Si vous vouliez seulement me permettre de vous dire quelques mots,.. monsieur. Je ne vous dérangerai pas longtemps.

— Qu'est-ce que tu me veux?

— Je voudrais... causer un petit peu avec vous, monsieur.

Cela ne m'étonna guère. J'en avais rencontré tant, de ces gens de toutes les classes, qui voulaient « causer un petit peu » avec un homme qui arrivait du pays. Ils s'intéressaient aux choses les plus diverses : il y avait de simples curieux, et des bavards, de ceux qui ne désiraient que des nouvelles de leur famille, et puis les hommes politiques; mais, parmi ceux-ci, beaucoup avaient déjà les idées très confuses. Cependant, en général, la politique exerçait sur tous une attraction particulière.

La requête de mon nouveau-venu ne m'étonna donc pas, et, quoique j'eusse voulu débarrasser au plus vite ma demeure de l'odeur nauséabonde qu'exhalait la peau mal tannée de sa docha, je le priai amicalement de se débarrasser de ses fourrures et de s'asseoir.

(1) Vêtement d'hiver fait de doubles peaux d'élan, et dont le poil est posé intérieurement et extérieurement. Les pauvres gens emploient, pour faire les dochas, la peau du bœuf.

Le juif rayonnait. Il fut bientôt à mes côtés, et je pus l'examiner à loisir. Tous les traits caractéristiques de sa race étaient, par une étrange coïncidence, réunis dans sa personne. Il avait le nez fort, très recourbé et un peu penché sur le côté, des yeux perçans de vautour, une barbe pointue et roussâtre, et un front bas, garni de cheveux épais. Mais, chose singulière, ce visage pâle, où se reflétait la misère, était illuminé par une expression si franche, si cordiale, que je me sentis attiré à lui.

— Commence par me dire ton nom, ce que tu fais ici, et sur quoi tu veux m'interroger.

— Je m'appelle Sroul, monsieur, Sroul, natif de Lubartów, pour vous servir. Votre honneur sait peut-être que Lubartów c'est une petite ville tout près de Lublin. Je dis tout près, quoique chez nous tout le monde pense que c'est fort loin, et moi aussi, jadis, je le croyais; mais à présent, — ajouta-t-il avec conviction, — à présent, je connais les longues distances, et je sais que Lubartów est tout près, tout près de Lublin, à côté, pour ainsi dire.

— Y a-t-il longtemps que tu es ici?

— Oh! très très longtemps, monsieur! A peu près trois ans!..

— Trois ans!.. mais c'est peu de chose!.. Il y a ici des déportés depuis vingt ans, et, dans mon voyage, j'en ai rencontré un, de Wilna, qui est en Sibérie depuis cinquante ans. Ceux-là peuvent parler d'un long exil.

— C'est possible, je ne connais pas leurs affaires à eux, mais, ce que je sais, c'est que moi, je suis ici depuis très longtemps.

— Tu vis donc seul, que le temps te paraît si long?..

— Je suis ici avec ma femme et mon enfant : une fille. J'avais quatre enfans en venant ici; mais faire un voyage pareil!.. que le bon Dieu en préserve mon ennemi! Marcher pendant une année entière!.. Vous ne savez pas, monsieur, ce que c'est que des étapes? En route, trois de mes enfans sont morts... la même semaine, comme qui dirait tous ensemble... Trois enfans, c'est facile à dire ça!.. Et ne pas même savoir où les enterrer, car il n'y avait pas de cimetière israélite. Moi, je suis *chasyd*, monsieur; — et il ajouta plus bas : — Vous savez bien ce que cela veut dire; je pratique à la lettre les dogmes de ma religion, et, malgré cela,.. Dieu me punit!..

Il se tut, très ému.

— Voyons, mon ami, il ne faut pas envisager ainsi tout en noir, et puis qu'importe où nous sommes enterrés : la terre n'appartient-elle pas partout au bon Dieu?

Le juif bondit, comme un chat échaudé.

— Au bon Dieu! cria-t-il... Comment au bon Dieu? De quel bon

Dieu voulez-vous parler, au nom du ciel? Que dites-vous, monsieur?.. Mais c'est une terre de chiens ici!.. Tfu! tfu!.. Terre de Dieu!.. Ayez honte de dire cela, monsieur. Une terre de Dieu qui ne dégèle jamais!.. Ici, la terre est maudite. Dieu ne veut pas que des êtres humains y demeurent; s'il le voulait, elle ne serait pas ainsi!.. C'est une terre lâche!.. une terre damnée!.. Tfu!.. tfu!.. Et il se mit à cracher tout autour de lui, en trépignant, serrant les lèvres, vociférant de terribles jurons hébraïques, et menaçant de ses poings serrés l'innocente terre de Iakoutsk.

A la fin, brisé d'émotion, il tomba assis sur la chaise, à côté de moi.

En général, tous les déportés, sans distinction de religion ou de nationalité, n'aiment point la Sibérie, mais ce *chasyd* fanatique ne savait pas haïr à moitié. J'attendis donc qu'il se calmât, ce qui ne tarda guère, car il avait été élevé à une rude école.

Après un instant, voyant qu'il était parvenu à maîtriser son émotion, je lui jetai un regard interrogateur.

— Il faut me pardonner, me dit-il tout de suite; mais c'est que je ne parle jamais de tout cela à personne, car ici, avec qui parlerais-je?..

— Il ne manque pas de juifs, pourtant.

— Est-ce qu'ils sont seulement juifs, monsieur?.. Mais ce sont des gens tout pareils à ceux d'ici!.. Ils n'observent pas même leur religion!

Craignant de provoquer une nouvelle explosion, je l'interrompis, en lui demandant de quoi il avait désiré me parler.

— Je voulais seulement savoir ce qui se passe là-bas, monsieur. — Il y a tant d'années que je suis ici, et pas une seule fois, depuis mon arrivée, je n'ai eu l'occasion de parler du pays.

— Très bien! Mais tu poses un peu singulièrement tes questions. Je ne peux pas, d'une seule haleine, te dire tout ce qui se passe là-bas! Qu'est-ce qui t'intéresse? Est-ce la politique?

Le juif resta muet.

Croyant que le sens du mot « politique » lui échappait, car il s'exprimait difficilement en polonais, je me mis à lui exposer en long et en large la situation de l'Europe et la nôtre, explication que je savais, mot pour mot, par cœur, car je l'avais répétée maintes fois à d'autres.

Mais l'israélite hocha la tête avec impatience.

— Alors tout cela ne t'intéresse pas?

— Je n'y ai jamais songé, me répondit-il franchement.

— Sans doute, tu veux connaître l'état des affaires de tes confrères et comment va le commerce?

— Leurs affaires vont, certes, mieux que les miennes!

— C'est vrai... Alors, tu voudrais savoir si la vie a renchéri là-bas depuis ton départ? Quel est le prix des denrées sur le marché? Combien se vend la farine, la viande?..

— Eh!.. que m'importe tout cela, monsieur? quand ici on ne peut rien acheter, même si tout était donné à moitié prix, là-bas!..

— Tu as parfaitement raison; mais du diable si je sais ce que tu me veux!

— C'est que, voyez-vous, monsieur, je ne sais pas très bien moi-même comment vous l'expliquer. Souvent il m'arrive de penser, penser, jusqu'à ce que Rifka, c'est ma femme qui s'appelle ainsi, me dit : « Sroul! qu'est-ce que tu as? » Et que puis-je lui répondre quand moi-même je ne sais pas ce que j'ai... Peut-être que, si les gens me voyaient, ça les ferait rire... Et, en disant ces mots, il me regardait craintivement pour voir si, moi aussi, je ne me moquerais pas de lui.

Mais je ne riais guère. Cet homme m'intéressait. Je devinais qu'il était oppressé par un poids dont il ne se rendait pas compte. Pour lui faciliter la tâche, j'essayai de le mettre à l'aise; je le priai de parler sans hâte, l'assurant que mon travail n'était nullement pressé et n'y perdrait rien, même si nous causions durant toute une heure.

Il me remercia du regard, réfléchit un moment, puis, timidement, entama de cette façon la conversation :

— Quand avez-vous quitté Varsovie, monsieur?

— Vers la fin d'avril, selon le calendrier grec.

— Faisait-il froid ou chaud à cette époque, là-bas?

— Il faisait très chaud, je voyageais en paletot d'été.

— Ah!.. vous voyez bien, monsieur! et ici il gelait...

— Mais as-tu donc oublié, mon ami, qu'en avril, chez nous, les semailles sont faites et les arbres déjà verts?

— Les arbres déjà verts!..

Une flamme brilla dans les yeux de Sroul.

— Oui, oui, ils sont verts, répéta-t-il, et ici... il gèle.

Je commençais à comprendre ce qu'il voulait; mais pour mieux m'en convaincre, je gardai le silence.

Visiblement, mon juif s'animait.

— A présent, dites-moi, monsieur, si on voit encore chez nous... Mais, c'est drôle, voilà que je ne sais plus comment ça s'appelle en polonais, — et il s'excusait, tout confus, affirmant qu'il l'avait très bien su autrefois. — C'est quelque chose de blanc, qui ressemble à des pois,.. mais ce ne sont pas des pois, et l'été, ça pousse dans les jardins tout près des maisons, et ça grimpe comme des guirlandes le long de grands bâtons.

— Tu veux parler des fèves?

— Oui, oui!.. c'est ça!.. des fèves, des fèves!.. répéta-t-il plusieurs fois, comme s'il voulait se bien mettre le mot dans la tête.

— Mais, certainement, il y en a beaucoup, comme toujours. Et ici, n'en sème-t-on point?

— Ici! depuis trois ans que j'habite le pays, je n'en ai pas seulement vu la couleur d'une! C'est tout au plus si on trouve quelques misérables pois, de ceux que, sauf votre respect, on donne chez nous...

— Aux pourceaux.

— Justement. Et encore, on les vend à la livre, et on ne trouve pas à en acheter tous les jours!

— Tu aimes donc beaucoup les fèves?

— Moi!.. pas du tout. Mais comment vous dire cela? Quelquefois, je me mets à y penser, et ça me semble joli. C'est comme qui dirait un petit bois qui aurait poussé à côté des maisons... Ici, il n'y a rien. Et puis, monsieur, une chose encore : dites-moi, je vous prie, si en hiver, là-bas, on voit encore de ces petites bestioles, pas plus grandes que ça, — et il montrait son petit doigt, — des espèces de petits oiseaux gris... J'ai aussi oublié leur nom; mais, de mon temps, il y en avait beaucoup, et souvent, quand je faisais mes prières, debout, auprès de la fenêtre, j'en voyais des centaines voleter et s'ébattre devant moi. Mais est-ce que j'y faisais attention, alors!.. Non, voyez-vous, monsieur, jamais je n'aurais cru qu'un jour je me mettrais à penser à ces petits êtres. C'est qu'ici les corneilles elles-mêmes fuient l'hiver : comment de si petites bêtes résisteraient-elles? Mais chez nous, monsieur, sûrement il y en a encore. Dites, monsieur,.. dites,.. y en a-t-il encore?..

Cette fois, je ne lui répondis pas, car j'avais compris à la fin que ce vieux juif, ce *chasyd* fanatique, languissait comme moi après sa patrie, et que le même mal nous consumait tous deux.

La rencontre inattendue de ce compagnon de souffrance m'alla au cœur, et, suffoqué par l'émotion, je lui tendis les bras.

— Alors,.. c'est de cela que tu voulais me parler?.. Alors, toi aussi, tu songes à ceux que tu as laissés là-bas?.. Tu trouves ton sort amer et tu aspires au soleil, à l'air natal. Tu rêves des forêts et des prairies, et de tous ces petits êtres que, dans ta pauvre vie, tu n'as pas eu même le temps de bien connaître. Et aujourd'hui que ces douces images menacent de s'effacer de ta mémoire, tu veux les retenir à toi, car tu crains le vide qui se fera dans ton cœur, quand elles auront disparu. Veux-tu que je te parle de tout cela, veux-tu que je ravive tes souvenirs et que je te raconte comment est notre mère patrie?

— Oh! oui, monsieur, oui!.. c'est pour cela que je suis venu!..

Et, tout joyeux, il me serra les mains et se mit à rire comme un enfant.

— Écoute-moi donc, frère! . . . . . .

. . . . . .

Et Sroul m'écouta longtemps. Il était si recueilli, qu'il semblait que toutes les facultés de son être se fussent réfugiées en une seule : l'ouïe. Il m'écoutait bouche béante, me dévorant des yeux; et ses yeux me brûlaient, excitaient ma verve, m'arrachaient des paroles qu'il buvait ardemment, pour les déposer au plus profond de son cœur... Il les y déposait, je n'en doute pas, car à la fin de mon récit : *O wey mir, o wey mir* (1)!.. murmura-t-il douloureusement.

Sa barbe rousse trembla, de grosses larmes roulèrent le long de ses joues amaigries, et longtemps le vieux *chasyd* sanglota,.. et moi je pleurai avec lui.

Bien des larmes humaines ont coulé depuis cette époque; la froide Lena a roulé bien des flots glacés, et cependant, lorsque viennent les longues nuits silencieuses et sans sommeil, je vois toujours apparaître devant moi la figure sculpturale de Baldyga, portant au front le stigmate de la douleur. Et toujours, à ses côtés, m'apparaît la face jaunie, ridée et baignée de larmes, du vieux Sroul. Et lorsque je regarde plus attentivement cette vision nocturne, il me semble voir remuer les lèvres pâles du juif, et j'entends sa voix calme murmurer : « Oh! Jéhovah!.. pourquoi es-tu si dur pour un de tes fils les plus fidèles? »

(Adapté par Mme Marguerite Poradowska.)

(1) Oh! misère de moi, misère de moi!..

LES

MÉMOIRES DE GARIBALDI

Don Quichotte eut un soir un entretien mémorable avec l'étudiant-poète don Lorenzo, fils de don Diego. Après avoir discouru aussi sensément que doctement sur la poésie et les lettres, il déclara à ce jeune homme que, si solide que soit la gloire des écrivains, il est une autre gloire qui en efface l'éclat, que la chevalerie errante est un art supérieur à tous les arts, une science qui surpasse et résume toutes les sciences, que le vrai chevalier non-seulement sait monter à poil le cheval le plus fougueux et s'en faire obéir, qu'en un besoin il s'entend à le ferrer de ses mains, à raccommoder une selle et une bride, à nager comme un poisson, à danser avec grâce, à tirer des armes; qu'au surplus il possède toutes les vertus théologales et cardinales, qu'il doit être jurisconsulte et connaître les lois de la justice distributive et commutative pour rendre à chacun ce qui lui appartient, qu'il doit être un profond théologien, afin de pouvoir en toute circonstance donner les raisons de sa foi, et un médecin très expert, capable de découvrir dans les montagnes et dans les déserts les plantes qui guérissent les plaies mortelles, qu'il est tenu d'être fidèle à Dieu et à sa dame, chaste dans ses pensées, discret dans ses discours, généreux, vaillant, charitable envers les malheureux, et finalement le constant et ferme champion de la vérité en tout temps et en tout lieu, au péril même de sa vie.

« J'ai de la peine à croire, lui répliqua don Lorenzo, qu'il y ait jamais eu et surtout qu'il y ait aujourd'hui dans le monde des chevaliers si accomplis. — Voilà justement, repartit don Quichotte, com-

ment parlent la plupart des hommes. Je vois bien que, si le ciel ne fait un miracle tout exprès pour leur prouver clair comme le jour qu'il a existé des chevaliers errans et qu'il en existe encore à cette heure, c'est vouloir se casser la tête que de prétendre le leur démontrer. Tout ce que je puis faire, Seigneur, c'est de prier Dieu qu'il vous éclaire et vous fasse comprendre combien ces paladins auxquels vous ne croyez pas seraient utiles dans le siècle présent, dans un temps où triomphent, pour nos péchés, la paresse, l'injustice, la lâcheté et le mensonge. » Don Lorenzo conclut de là que don Quichotte n'avait pas le cerveau très sain, mais que c'était malgré tout un fou remarquable, et tour à tour le plus sage des fous ou le plus fou des sages. « Il est fou incurable, dit-il à son père ; mais tel qu'il est, il a, sur ma foi, de fort bons momens. »

Le XIXe siècle a eu son chevalier errant, qui s'appelait le général Garibaldi. En vrai paladin, il s'est fatigué sous le soleil, il a souffert la faim et la soif, bravé les intempéries, la rigueur des saisons, affronté tous les périls, pour accomplir la mission dont il se croyait chargé. Il avait juré de consacrer sa vie entière au redressement des torts, au soulagement des petits, à la réparation des injustices, à la délivrance des opprimés, et il déclarait que, pour un cœur vaillant, pour un homme d'honneur et de devoir, « la mort est aussi douce que le délicieux baiser d'une femme. » Comme don Quichotte aussi, avec les intentions les plus généreuses, il s'est lancé quelquefois dans des aventures qui faillirent avoir de fatales conséquences pour d'autres que lui. Quand le chevalier de la Manche eut contraint le gardien des lions de mettre en liberté l'un de ses prisonniers, d'ouvrir sa cage à deux battans, le fauve se retourna plusieurs fois, puis s'étira, allongea ses pattes, fit jouer ses griffes, ouvrit une gueule immense, bâilla lentement, tira son énorme langue, dont il se lava la face; mais après avoir promené dans l'espace ses yeux rouges comme du sang, il se recoucha tranquillement et se rendormit. Les lions vêtus de chemises écarlates, que Garibaldi avait mis en liberté et qu'il promenait avec lui en Sicile, dans les Calabres, n'étaient pas d'un naturel endormi, et beaucoup de gens craignirent d'être mangés. Il ne fallut rien de moins que l'adresse d'un roi rusé et que l'astuce d'un grand ministre pour faire rentrer ces fauves dans leur cage.

Garibaldi se flattait de posséder toutes les connaissances, toutes les sciences nécessaires à l'exercice de la chevalerie errante. Il était né jurisconsulte, et sans autres lumières que ses inspirations personnelles, il rédigeait des lois, rendait des sentences, bâclait des décrets. Il était théologien, et sa religion un peu vague, laquelle se réduisait à ce que peut dire à un grand cœur la magnificence des nuits étoilées, lui tenait lieu de tout dogme, de toute philosophie. Il était médecin,

non pour cueillir des simples, mais pour guérir à sa façon les maux et les misères des peuples. Il savait encore beaucoup d'autres choses qu'ignora toujours Amadis des Gaules. Il s'entendait à gouverner un bâtiment de commerce ou de guerre, à serrer ou à chicaner le vent, à prendre port ou à survivre aux naufrages. Il savait aussi commander de jeunes troupes et les mener à la victoire; sa stratégie unissait l'audace qui émeut et intimide aux artifices, aux surprises qui déconcertent l'ennemi. Ajoutons, comme suprême différence, que don Quichotte était seul à croire à don Quichotte, que Garibaldi s'est fait accepter par des milliers et des milliers d'hommes, qu'il séduisait les esprits, qu'il subjuguait les imaginations, qu'il a accompli avec ses séides des entreprises qu'on traitait d'absurdes ou d'impossibles. Les sages eux-mêmes ont dû reconnaître que ce fou incurable avait des heures fort lucides. On peut citer d'importans événemens qu'il a signés de son nom; si romanesque qu'ait été sa vie, ce chevalier errant appartient à l'histoire.

Comme tous les inspirés, malgré ses déconvenues, ses déboires, ses revers, malgré les cruels avertissemens de la destinée, il a cru jusqu'au bout à sa mission. Cette foi respire de la première à la dernière page de ses Mémoires récemment publiés (1). Ce qui s'est modifié en lui, ce n'est pas l'idée qu'il se faisait de Garibaldi, mais l'opinion qu'il avait eue longtemps de l'humanité et sa robuste confiance dans la destinée des peuples. Il était dans sa jeunesse le plus intrépide des optimistes; il pensait qu'il suffit de montrer aux foules le droit chemin pour les y faire entrer, qu'il suffit de leur enseigner leurs devoirs pour les rendre vertueuses, de leur prêcher la liberté pour leur donner le goût et le courage de s'affranchir.

Il a découvert, en avançant en âge, que les bonnes intentions sont souvent impuissantes, et qu'il y a dans le cœur de l'homme un égoïsme fatal qui résiste aux plus éloquentes prédications. Il ne s'est jamais jugé, il n'a pas dit une seule fois : « Ce jour-là, je me suis trompé, j'avais mal pris mes mesures ou mal choisi mon heure, mon entreprise était inopportune, prématurée ou mal conçue. » Cet infaillible a toujours eu raison, et il n'explique ses échecs que par la perversité de ses ennemis. Il s'en prend aux puissans de la terre, qui sont ineptes ou malhonnêtes, aux prêtres, aux hommes noirs, qui sont des menteurs ou des traîtres, quand ils ne sont pas des voleurs et des assassins. Il s'en prend aussi aux soi-disant grands politiques, aux bavards, aux doctrinaires, aux satisfaits, aux repus, « à ce parti de gras proconsuls que soutiennent des gazettes vénales et des parasites éhontés, prêts à servir qui les paie avec toute sorte de bassesses et de prostitutions. »

(1) *Garibaldi, Memorie autobiografiche.* Firenze, 1888; G. Barbèra, éditore.

Mais il est bien obligé de convenir que les prêtres, les roués, les doctrinaires auraient moins d'influence sur les affaires de ce monde si, par intérêt ou par lâcheté, le monde ne pactisait pas avec eux, et, en fin de compte, il juge sévèrement notre espèce. Il l'accuse d'être sujette tour à tour à des fureurs aveugles ou à des peurs imbéciles : « C'est assez d'un coup de tonnerre, d'un éclair, d'un ouragan ou d'une surprise quelconque pour jeter un troupeau de bœufs dans une fuite désordonnée. Leur conducteur serait bien stupide s'il essayait de les arrêter en leur barrant le chemin, il y laisserait sa vie. Il les suit sans les perdre de vue, jusqu'à ce qu'un obstacle naturel, une rivière, un bois, une montagne s'oppose à leur passage. Alors la tête de colonne s'arrête, se reforme, et de proche en proche le reste se reforme et s'arrête. Aussitôt le conducteur avisé commande à ses cavaliers de cerner de toutes parts ces bêtes effarées, redevenues dociles comme des agneaux, et elles retombent ainsi sous la domination de l'homme, leur tyran. Vaut-il mieux qu'elles? Il est permis d'en douter. » Il avait dit dans sa préface que les lecteurs de ses Mémoires lui reprocheraient sans doute son humeur chagrine et son pessimisme. Il les priait de l'excuser, de considérer qu'il venait d'entrer dans sa soixante-cinquième année, et qu'ayant cru longtemps au progrès, à la bonté native du cœur humain, son âme se gonflait d'amertume au spectacle des misères et des corruptions de notre société, qui se prétend civilisée. Il en concluait qu'il faut aimer la paix, le droit, la justice, mais que la vraie vie de l'homme est la guerre.

Il était né à Nice le 4 juillet 1807, dans une maison qui regardait la mer, et de bonne heure il avait fait amitié avec les vagues et leur bruit, avec les grands espaces où l'œil se perd, avec les mouettes au vol impétueux, dont le cri lui semblait un appel. Son père était un marin, fils de marin, qui, après avoir servi sous un patron, fut patron à son tour. Sa mère était la bonté même. Il se reprocha plus d'une fois les inquiétudes, les mortelles angoises qu'il lui causait. Pendant qu'il se battait contre l'Océan, les vents ou les hommes, elle priait avec larmes pour l'enfant de ses entrailles : « Je ne suis pas superstitieux, nous dit-il, et je crois peu à l'efficacité de la prière; mais en pensant à ma mère agenouillée, je me sentais ému, heureux ou moins malheureux... Je dois à sa tendresse, à son caractère angélique, à son naturel bienfaisant et charitable, à sa noble compassion pour les humbles et les souffrans, le peu de bien qui est en moi et qui m'a valu l'affection de mes concitoyens. »

Ce petit Ligurien avait le cœur sensible; il s'apitoyait sur tous les malheurs, même sur ceux des insectes. Il lui arriva un jour de casser une patte à une sauterelle; il en éprouva tant de chagrin, tant de remords qu'il s'enferma dans sa chambre et pleura pendant des heures.

Il avait la passion et le génie du sauvetage. Une femme tombe, la tête la première, dans un large fossé plein d'eau; il se précipite et la retire. Plus tard, il sauvera un homme qui se noyait dans la rade de Smyrne; il en sauvera un autre dans le port de Marseille, et à Marseille encore, il passera des nuits à soigner des cholériques. En même temps, le goût des aventures le travaille. Son père avait résolu d'attendre qu'il eût quinze ans pour l'emmener dans ses voyages. Las de sa vie casanière, il propose à quelques-uns de ses camarades de s'enfuir à Gênes avec lui. Il ne savait trop ce qu'il y ferait; il voulait changer d'air, se remuer, courir, voir le monde. Ces galopins s'emparent d'un bateau, y embarquent quelques vivres, tout un attirail de pêche, et les voilà partis. A la hauteur de Monaco, on les rejoignit et on les ramena fort penauds, l'oreille basse. « Un abbé avait révélé notre fuite, et voyez les combinaisons du sort : un abbé, embryon d'un prêtre, contribua peut-être à me sauver la vie, et pourtant je suis assez ingrat pour persécuter ces pauvres prêtres. Que voulez-vous! tout prêtre est un imposteur, et je me suis voué au culte saint de la vérité. »

Les défenses sont enfin levées, il s'embarque à bord de la *Costanza;* pour la première fois il traverse la Méditerranée et pousse jusque dans la Mer-Noire. Il fait un second voyage sur une tartane, et de Civita-Vecchia il se rend à Rome. En parcourant la Ville éternelle, la ville de tous les souvenirs et de toutes les gloires, son cœur s'émeut, ses yeux se mouillent. Ce n'est ni la Rome antique ni la Rome des papes qui parle à son imagination; c'est une Rome qui n'existe pas encore et que son œil de visionnaire aperçoit dans les brumes d'un lointain avenir, c'est la future capitale d'une Italie libre du golfe de Tarente jusqu'aux Alpes. Il a trouvé son idée, celle qui jusqu'à la fin possédera son âme et gouvernera sa vie, et il lui engage sa foi, il s'unit à elle par un mariage mystique, comme sainte Catherine d'Alexandrie épousa l'enfant Jésus.

Les grandes entreprises demandent un long apprentissage. Il a fait le sien dans l'Amérique du Sud. A peine débarqué à Rio-Janeiro, il prend en dégoût le commerce, les balles de marchandises et toute la race qui vend et qui achète. La province de Rio-Grande aspirait à se séparer du Brésil; elle avait proclamé son indépendance, s'était constituée en république. Il entre à son service, arme un navire, se fait délivrer des lettres de marque, devient corsaire, et son premier exploit est de capturer un bâtiment chargé de café. Pendant de longues années, tantôt sur mer, tantôt sur terre, il se battra pour les insurgés de Rio-Grande, et plus tard pour la république de Montevideo. Les tempêtes, les naufrages, les assauts, les alertes, les hardis coups de main, les retraites périlleuses suivies de retours offensifs, les priva-

tions gaîment supportées, les extrémités pressantes d'où l'on se tire par des résolutions extrêmes, il a trouvé enfin ce qu'il cherchait, il vit désormais dans son élément.

On a dit de lui qu'il suffisait de gratter ce Ligurien pour découvrir le sauvage à fleur de peau. Il ne s'est jamais senti à l'aise dans les situations régulières, dans le train de la vie bourgeoise. Il était né pour les hasards et pour tenter les dieux. « Qu'il est beau, l'étalon de la pampa! s'écrie-t-il. Sa bouche ne connaît pas le frisson glacé du mors, et son dos, où l'homme ne s'est point assis, brille comme un diamant à la clarté du soleil. Sa crinière splendide et inculte bat ses flancs lorsque, le front superbe, fuyant les poursuites de l'homme ou rassemblant ses jumens éparses, il devance le vent à la course. Son sabot est plus luisant que l'ivoire, et sa queue, richement fournie, s'éparpille au souffle du *pampero*, chassant les insectes qui l'importunent. Vrai sultan du désert, il choisit la plus belle des odalisques sans recourir au servile et répugnant ministère de la plus dégradée des créatures, l'eunuque. » Il entend par là que le cheval des pampas n'a pas besoin du prêtre pour le marier, et que les unions libres sont le seul genre d'épousailles qui convienne à un être libre, qu'il ait deux jambes ou quatre pieds.

Il ne faut pas demander aux inspirés d'avoir toujours le sens commun, et on ne peut espérer qu'ils aient jamais le sens critique. Garibaldi ne s'était pas mis en peine d'approfondir les mystères de la politique brésilienne et de la cause sacro-sainte dont il avait épousé la défense. Il voyait des républicains entrer en campagne contre un empereur; pouvait-il leur marchander son secours? L'étude des choses l'intéressait peu, il n'examinait jamais les dessous, et il ne savait pas résister à la magie des mots. Il lui fallut des années pour découvrir qu'il était la dupe de son enthousiasme, une marionnette dont des mains impures faisaient mouvoir les ficelles, que, pendant qu'il se battait pour l'honneur, des ambitieux, des intrigans qui avaient l'esprit fort dégourdi et la conscience très large l'employaient sans scrupule à travailler à leur fortune.

Il avait découvert aussi que ses équipages et ses bandes se recrutaient dans un drôle de monde, qu'il y avait dans son entourage beaucoup de gens tarés, des aventuriers sans foi ni loi, des capitaines de flibustiers, des hommes de rapine, de sac et de corde. Quelle que fût son aversion pour les jésuites, il pensait que la fin justifie les moyens, et qu'un scélérat qui travaille pour une noble cause mérite quelque indulgence. Au surplus, un chevalier errant professe un tel mépris pour les puissans de la terre, pour tous ceux qui autorisent ou souffrent l'injustice, que les pauvres diables trouvent facilement grâce devant lui, leur conscience fût-elle noire comme un charbon. Quand

don Quichotte rencontra la chaîne des forçats et rendit la liberté à une quantité de malheureux qu'on menait, malgré eux, où ils ne voulaient pas aller, il s'écria : « Mes frères, de ce que je viens d'entendre il résulte clairement pour moi que, bien qu'on vous ait punis pour vos fautes, la peine que vous allez subir est fort peu de votre goût, et que vous allez aux galères tout à fait contre votre gré. Eh bien! que chacun reste avec son péché, et puisqu'il y a un Dieu là-haut pour châtier les méchans qui ne veulent pas se corriger, il n'est pas bien que des gens d'honneur se fassent les bourreaux des pécheurs! » Jusqu'à la fin de sa vie, Garibaldi montra une inexorable sévérité pour les moindres peccadilles des grands, mais le plus drôle des mondes trouvait en lui le plus accommodant des juges. Il ne passait rien à Cavour, il passait trop de choses à Bordone.

A toutes les objections qu'on peut lui faire, le chevalier errant, comme le personnage de la comédie espagnole, répond fièrement par ces simples mots : « Je suis celui que je suis. » Cela signifie qu'il agit par illumination, qu'il ne connaît pas d'autre règle de conduite que les oracles de son cœur ni d'autre juge que lui-même, qu'il est au-dessus des lois comme de l'opinion des hommes. Il arriva un jour où, ayant vu périr sur les champs de bataille plusieurs de ses amis, de ses compagnons les plus chers et les plus dévoués, Garibaldi se sentit incapable de porter plus longtemps le poids de la vie s'il ne remplaçait tout ce qu'il avait perdu par la tendresse d'une femme. Mais il lui fallait une femme qui l'aimât subitement : *che mi amasse subito*. Il avait toujours pensé que le véritable amour est subit, que c'est un coup de foudre, qu'on se rencontre par hasard, qu'on se regarde, qu'un sourire vient aux lèvres et qu'on se sent condamnés à s'aimer jusqu'à la fin, malgré l'effort des ans. Il considérait ces amours soudains, fulgurans et foudroyans, « comme une émanation de cette intelligence infinie dont le souffle anime les espaces, les mondes et les insectes qui bourdonnent à leur surface. »

Il avait reçu l'ordre de sortir de la lagune dos Patos avec deux bâtimens de guerre pour aller croiser et faire des prises sur les côtes du Brésil. Comme il arrivait à l'entrée de la passe, ayant braqué sa lunette sur le rivage, il aperçut une jeune femme, et il s'écria : « C'est elle! c'est l'inconnue qui ne m'a jamais vu et qui, m'aimant sans le savoir me souhaite et m'attend! » Il se fait aussitôt débarquer et se lance à la poursuite de sa dulcinée. Elle avait disparu. Au moment où il désespérait de la retrouver, un Brésilien lui proposa d'entrer chez lui pour y prendre le café. Il entre, et la première chose qui s'offre à ses regards, c'est elle! « Oui, c'était Anita, la future mère de mes enfans, la compagne de ma vie dans la bonne et la mauvaise fortune!.. Nous restâmes un instant plongés dans une silencieuse extase, nous regardant l'un l'autre

comme deux personnes qui ne se voient pas pour la première fois et qui cherchent dans les traits l'un de l'autre quelque chose qui les aide à se souvenir. Enfin, m'arrachant à ma stupeur, je la saluai et je lui dis : « Tu dois être à moi. » Je ne parlais guère le portugais et ce fut en italien que j'articulai ces audacieuses paroles. Quoi qu'il en soit, je fus magnétique dans mon insolence. Je venais de prononcer une sentence irrévocable, de former un nœud que la mort seule pouvait rompre. Si nous fûmes coupables, le crime est à moi tout entier. Eh! oui, nous fûmes criminels. Deux cœurs s'étreignaient dans un amour immense, et du même coup se brisait à jamais l'existence d'un innocent! »

Les destinées s'étaient accomplies, et la volonté du destin est sacrée. — « Parmi les nombreuses vicissitudes de ma vie tourmentée, nous dit-il, j'ai eu de beaux momens, et je compte dans le nombre les heures où, suivi de quelques vaillans, dernier débris d'une troupe décimée par les combats, je chevauchais ayant à mes côtés la dame de mon cœur, digne de l'admiration de tous. Que m'importait de n'avoir pas d'autres vêtemens que ceux qui couvraient mon corps? J'avais un sabre et une carabine couchée en travers sur le devant de ma selle. Mon Anita était mon trésor; son cœur battait comme le mien pour la cause sainte des peuples et pour la vie d'aventures. Elle se représentait les batailles comme des divertissemens et les lassitudes comme des plaisirs. »

Le repentir, le remords, ne viendront qu'avec le malheur. En 1849, quand il s'échappe de Rome occupée par les Français, l'héroïque Brésilienne, quoique dans une grossesse avancée, s'obstine à le suivre. Elle prendra des habits d'homme, coupera ses cheveux et accompagnera dans tous ses tours et ses détours ce lion changé en renard, qui dérobe sa fuite aux chasseurs, entre dans cent terriers et met cent fois la meute en défaut. Rien ne rebutera son courage, jusqu'à ce qu'enfin elle tombe d'épuisement : « Nous arrivâmes à la Mandriola ; Anita était couchée sur un matelas dans la charrette qui l'avait amenée. Je dis au docteur Zannini, qui survint en ce moment : « Tâchez de sauver cette femme. » Le docteur me répliqua : « Occupons-nous de la transporter sur un lit. » Nous étions quatre, chacun de nous prit un des coins du matelas, et nous la transportâmes dans une chambre. En déposant ma dame sur le lit, il me sembla découvrir sur son visage l'expression de la mort. Je lui pris le pouls, il ne battait plus. La mère de mes fils n'était plus qu'un cadavre. » Il dit ailleurs : « L'innocent dont nous avions détruit le bonheur était vengé, bien vengé, et je reconnus le grand mal que j'avais fait. Oui, je m'étais grandement trompé, et j'étais le seul coupable. »

Les nouvelles qu'il reçut d'Europe dans les premiers jours de 1848 l'avaient décidé à quitter précipitamment les rives du Rio-de-la-Plata pour

retourner en Italie, où le feu couvait partout sous la cendre. Le 23 juin, il débarquait à Nice avec soixante-douze de ses compagnons. A peine eut-il embrassé sa mère, il se rendait à Roverbella, au quartier-général du roi Charles-Albert, et il offrait ses services à un prince qui jadis l'avait condamné à mort, mais qui lui semblait avoir racheté tous ses torts en déclarant la guerre à l'Autriche. « J'aurais servi, dit-il, sous les ordres de ce roi avec autant de zèle que si j'avais servi une république; délivrer l'Italie de la domination étrangère était mon seul but. » Dès lors commencèrent ses difficultés, ses zizanies avec Mazzini, qui n'admettait pas qu'un républicain pût servir un roi. Il y a des jours où les inspirés reprennent leurs avantages sur les doctrinaires. Garibaldi fut toujours en butte aux soupçons, aux censures acrimonieuses des mazziniens, qui lui reprochaient ses inconséquences, ses infidélités à la grande cause. Ils disaient : « Périsse la patrie plutôt que la doctrine ! » Garibaldi répondait : « Périsse la doctrine plutôt que la patrie ! »

En 1859, il se mettra à la disposition d'un autre roi, dont il méprisait le grand ministre et dont il abhorrait le grand allié. On lui témoignait beaucoup de défiance. On voulait se servir de son nom, de son prestige, de l'action qu'il exerçait sur les foules ; mais on le surveillait de près, on s'appliquait à le retenir dans une situation subalterne et dépendante, on s'arrangeait pour que son armée de volontaires ne s'augmentât pas trop, on lui refusait les secours qu'on lui avait promis. Il se plaignait qu'on lui fît des avanies, mais il en prenait son parti. « Quoique je fusse et que je sois républicain, je n'ai jamais pensé qu'il fallût imposer violemment la république à la majorité réfractaire d'une nation. » Plus tard, lorsqu'il aura détrôné les Bourbons de Naples, il fera hommage de ses conquêtes au roi Victor-Emmanuel, et de nouveau les mazziniens le dénonceront comme un infidèle, comme un faux frère : « Vous deviez proclamer la république, m'ont-ils crié et me crient-ils encore, comme si ces grands docteurs, accoutumés à dicter des lois au monde du fond des cabinets où ils écrivaillent, connaissaient les sentimens et les intérêts des peuples mieux que nous, qui les avons conduits à la victoire. Assurément, les monarchies prouvent chaque jour qu'il n'y a rien de bon à espérer d'elles ; mais quiconque prétend qu'en 1860 nous aurions dû proclamer la république de Palerme à Naples dit une fausseté. » Il savait haïr comme personne; mais il faut reconnaître que, le plus souvent, il a préféré sa patrie à ses haines.

Toutefois, les chevaliers errans ne se donnent pas tout entiers et pour longtemps. Il ne faut attendre de ces esprits raides et durs, de ces âmes hautaines, qu'une obéissance intermittente, raisonneuse et indocile. Après s'être laissé encadrer, ils sortent des rangs. Une dis-

cipline exacte et forte est une tyrannie dont il leur tarde de s'affranchir ; il est impossible de les apprivoiser, de les domestiquer à jamais. Plus d'une fois Garibaldi s'est laissé encadrer et domestiquer ; il recouvrait bientôt son indépendance. Le roi Victor-Emmanuel lui offrait un grade dans l'armée régulière : il déclina toujours ces obligeantes propositions. Comme le loup de la fable, il méprisait les chiens qui portent un collier, fût-il d'or ou d'argent, les chiens qui ont le cou pelé et ne courent pas où ils veulent. Il était de la famille des irréguliers, et il se sentait réduit à rien quand on lui imposait un autre maître que l'inspiration divine qui le poussait.

Il s'était prêté, il ne s'était pas donné ; il se réservait la liberté des coups de tête. Il avait décidé qu'après avoir pris Naples aux Bourbons, sa destinée était de prendre Rome au pape et d'en faire la capitale de l'Italie. Il refusait de compter avec la diplomatie, avec les puissances étrangères, avec les graves intérêts que le gouvernement italien devait ménager sous peine de s'exposer à de redoutables complications. — « Laissez faire ceux que cela regarde, lui disait-on, *lasciate fare a chi tocca.* » Il tenait cette sentence pour un propos de lâche, et il pensait que certaines règles de conduite ne sont bonnes « que pour ceux qui, le museau enfoncé dans le râtelier du trésor public, sont disposés à ne rien faire ou à ne faire que du mal... Dis-moi ce que produit une plante, et je te dirai ce qu'elle vaut. Dis-moi le bien qu'un homme a procuré à ses semblables, et je te dirai ce qu'il faut penser de lui. Naître, vivre, manger, boire, puis mourir, est le partage du plus vil des insectes. »

Les irréguliers sont des enfans terribles ; ils veulent mener le monde à leur fantaisie, et ils s'imaginent qu'ils peuvent tout. Ils oublient que, dans le train des affaires humaines, c'est bien peu de chose qu'un homme tout seul, que les peuples ont besoin d'être gouvernés, que le succès définitif appartient fatalement aux grandes forces régulières. En 1860, Garibaldi avait ouvertement bravé la maison de Savoie, ses injonctions et ses défenses. On lui avait interdit de partir pour la Sicile, puis de passer le Phare de Messine, puis de franchir le Volturne. Il s'était embarqué pour la Sicile, il avait passé le Faro et le Volturne, et il avait fait ce qu'il voulait faire. Il est mort sans avoir compris que le comte de Cavour avait vu dès le premier jour le parti qu'il pouvait tirer de cet aventurier et de son aventure, qu'il affectait de réprouver publiquement. Malheureux, on l'eût désavoué ; vainqueur, on lui prit sa proie des mains. On l'avait laissé déterrer la truffe ; on savait bien que ce ne serait pas lui qui la mangerait. Mais en 1862, quand il s'arrogea de nouveau la puissance souveraine et l'autorité d'un dictateur pour se lancer à la conquête de Rome, le gouvernement italien le mit sérieusement à l'interdit, et sa fortune vint échouer à Aspromonte. Il voulut

recommencer en 1867, et la défaite qu'il essuya à Mentana fut une déroute. Les chevaliers errans ont leurs jours de gloire et de triomphe; le plus souvent, ils finissent mal. Ils ont le génie de l'inopportunité; comme les enfans, ils adorent les fruits verts et ils s'y cassent les dents.

Garibaldi, en résumant sa biographie, confesse que sa vie orageuse fut mêlée de mal et de bien; mais il affirme qu'il a toujours cherché le bien, que, s'il a fait quelquefois le mal, ce fut malgré lui. Il ajoute qu'il n'a jamais cessé de combattre la tyrannie et le mensonge, cause première de toutes les corruptions et de tous les avilissemens de notre espèce; mais que, si bon républicain qu'il fût, il a reconnu de plus en plus la nécessité d'une dictature honnête et temporaire pour sauver les nations. Les peuples, pensait-il, ont besoin qu'on les force à vouloir le bien, qu'on les contraigne à être libres, qu'on les oblige à être heureux. Il aurait voulu se faire dictateur pendant quelques années pour décréter la sagesse, la liberté et le bonheur obligatoires. Il aurait dû se dire que les peuples n'aiment pas à se réjouir par ordre supérieur, qu'ils préfèrent quelquefois la souffrance volontaire aux plaisirs qu'on leur impose, et qu'il n'y a pas de balances pour peser les douleurs et les joies.

Ses déceptions, ses revers l'avaient aigri. Quoiqu'il ait toujours cru à lui-même et à sa mission, il doutait dans ses heures noires ou grises si les hommes méritent qu'on se donne tant de peines pour eux, si la sagesse ne consiste pas à les oublier, à se désintéresser de leurs destinées, à cultiver en paix son jardin, à planter ses choux. Dans le temps où il fabriquait des chandelles à New-York, il fit un voyage d'affaires à Lima, et de Lima à Manille, à Canton. A son retour, il traversa la mer de la Sonde et, contournant l'Australie, il relâcha dans une des îles Hunter pour y faire provision d'eau. Il y trouva un établissement rural, récemment abandonné par un Anglais et sa femme, qui s'étaient retirés à Van-Diemen. La maison était simple, mais commode, bien construite, bien meublée, entourée d'un jardin. « Ile déserte, s'écrie-t-il, combien de fois n'as-tu pas sollicité délicieusement mon imagination, quand, las de notre société civilisée dans laquelle règnent le prêtre et le geôlier, je me transportais en idée sur tes gracieux rivages, où je fus accueilli par une compagnie de belles perdrix et où murmurait à travers un bois de haute futaie le plus limpide et le plus poétique des ruisseaux! »

Quand il eut été vaincu, couché dans la poussière par le chevalier de la Blanche-Lune, don Quichotte, dégoûté de la chevalerie, voulut se faire berger: « J'achèterai quelques brebis, disait-il à Sancho, et toutes les choses nécessaires à la vie pastorale. Puis, me faisant appeler le berger Quichottin et toi le berger Pancinot, nous cheminerons à travers les

bois et les prés, chantant par ici, soupirant par là, tantôt nous désaltérant au pur cristal des fontaines, tantôt nous asseyant au pied d'un saule pour nous entretenir des tendres pensées que nous inspirera l'amour et pour écrire les vers qu'Apollon nous dictera. Quelle vie nous allons mener, ami Sancho! que de cornemuses vont résonner à nos oreilles! que de tambourins, de violes et de guimbardes! » Garibaldi avait peu de goût pour les pastorales, les guimbardes et les tambourins. Mais il se demandait parfois si le vrai bonheur n'est pas un ermite, si on peut le trouver ailleurs que dans les lieux écartés, dans les solitudes, dans quelque île ignorée et déserte, où le silence n'est interrompu que par le chant d'un oiseau qui se cache et par le doux chuchotement d'une eau qui fuit.

Il est facile de se moquer de ses illusions, de blâmer ses fautes, ses erreurs, ses folies; mais il faut reconnaître qu'il avait l'âme généreuse, et nous ne pouvons oublier qu'à l'âge de soixante-trois ans, ayant à acquitter une dette d'honneur envers la France, il est venu se battre pour nous. Il a fait ce qu'il a pu. Nous nous plaignons volontiers de l'ingratitude des autres, nous n'avons pas le droit d'être ingrats. D'ailleurs, si les chevaliers errans ont un zèle souvent dangereux et s'il est permis aux hommes d'état de juger sévèrement leurs aventures, les aventuriers à leur tour sont autorisés à demander aux hommes d'état ce qu'ils font pour le bonheur du monde. Étudiez de près l'œuvre accomplie par le plus grand politique de ce temps, méditez quelques-uns de ses discours où l'histoire est artificieusement travestie et où respirent un froid mépris des hommes, la haine de toute opinion libérale, l'insolence de la force heureuse, considérez l'état où ce grand semeur d'inquiétudes a réduit l'Europe, les charges qui s'appesantissent d'année en année sur les peuples, l'abus des dépenses improductives, les misères qu'engendre une paix armée presque aussi coûteuse et aussi lassante que la guerre, et vous serez dans une bonne disposition d'esprit pour lire les Mémoires de Garibaldi, pour juger avec quelque indulgence ses manifestes ampoulés et ses utopies. Peut-être vous direz-vous : « Il avait l'esprit étroit, l'imagination chimérique, mais il avait de l'âme, et souvent les grands politiques n'en ont point; que ses péchés lui soient remis! »

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ÉDITIONS ORIGINALES.

Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français du XVe *au* XVIIIe *siècle*, par M. Jules Le Petit, 1 vol. in-8°. Paris, 1888; Quantin.

En nous décrivant, dans un fort beau volume, fort bien imprimé, et « orné d'environ trois cents *fac-simile* de titres des livres décrits, » les principales *Éditions originales d'écrivains français du XVe au XVIIIe siècle*, M. Jules Le Petit a fait sans doute une œuvre utile, dont il convient de le remercier : et, si seulement son livre était moins incomplet, si le choix des écrivains ou des œuvres y était quelquefois plus heureux, mais surtout si l'appréciation critique et le jugement littéraire ne s'y mêlaient pas indûment à la description bibliographique des œuvres, il serait excellent. Car, s'il s'adresse aux amateurs, M. Le Petit a oublié que, pour faire cas d'un livre et le payer au poids de l'or, les bibliophiles ou bibliomanes n'ont pas besoin qu'il soit bon, ni même beau : c'est assez qu'il soit rare, et qu'on leur indique à quels signes précis, ou à quelles tares, s'en reconnaissent les exemplaires irréprochables. Mais, quant à ceux qui aiment qu'un beau livre contienne aussi quelque chose, et qui, sans en mépriser la « condition, » ou la « provenance, » en estiment toutefois encore davantage le sujet ou l'auteur, ceux-là, selon toute apparence, pour savoir ce qu'ils doivent penser des Pascal ou des Bossuet, n'iront pas recourir à M. Le Petit. Aussi espérons-nous que, dans une nouvelle édition de son livre, M. Jules Le Petit, s'abstenant de parler de ce qu'il connaît mal, l'enrichira d'autant de ce qu'il connaît mieux.

Pour cela, nous ne lui demanderons que de se faire un plan, non pas certes plus vaste, mais plus complet, et surtout un plan plus sévère, mieux défini, qui réponde mieux à ses propres intentions. Notre littérature classique est si riche, qu'une bibliographie des éditions originales de nos grands écrivains, pour être à peu près complète, n'exigerait pas moins d'une demi-douzaine de volumes comme celui de M. Le Petit; il faut donc faire un choix; seulement, ce choix ne doit pas dépendre du caprice ou de la fantaisie des amateurs de livres, mais des besoins de la critique et des nécessités de l'histoire littéraire. Les amateurs de livres, dont la manie, d'ailleurs louable, n'est malheureusement pas toujours pure d'une arrière-pensée de spéculation ou de lucre, décrètent entre eux des changemens de modes, font des hausses ou des baisses factices, et renversent ainsi dans l'esprit des bibliographes la notion du bien et du mal. Il y a tantôt une dizaine d'années, pour des raisons encore mal éclaircies, aucun romancier ni grand écrivain du XVIIIe siècle ne se vendait plus cher que Restif de la Bretonne. On saura gré à M. Le Petit de n'avoir point fait figurer dans sa *Bibliographie des principales éditions originales* le déplorable auteur de *Monsieur Nicolas* et du *Paysan perverti*. Mais on pensera qu'il a fait la part et la place bien larges encore à Marivaux, par exemple, à Destouches, à Regnard, dont les éditions originales n'ont guère d'intérêt que celui de leur rareté relative, et du prix qu'on les paie quand elles passent dans les ventes publiques. Les *Contes des fées*, de Charles Perrault, — *Histoires ou Contes du temps passé, avec des moralités*, Paris, 1697; Claude Barbin, — n'ont de même un aussi long article dans le livre de M. Le Petit que parce que ce mince volume, d'environ deux cents pages, étant l'un des moins communs, est l'un aussi des plus chers du XVIIe siècle : il n'y a pas dix ans qu'un exemplaire « médiocre » s'en est vendu jusqu'à 1,600 francs. On conviendra pourtant, quelque estime que l'on fasse du *Petit Poucet* ou de *Riquet à la houppe*, que les *Contes* de Perrault ne tiennent pas dans notre histoire littéraire un rang considérable. D'une manière générale, dans le choix des *Éditions originales* dont il a donné la description et reproduit les titres en *fac-simile*, M. Le Petit s'est trop soucié de la valeur vénale des livres et pas assez de leur valeur ou de leur importance historique, plutôt encore que littéraire. Ce n'est pas le moindre défaut, ni le moins déplaisant, de sa *Bibliographie des éditions originales :* elle sent trop le catalogue de vente, ou le *Manuel du libraire;* elle n'a pas l'air assez libéral, si je puis ainsi dire, ou assez désintéressé.

Le plan d'une *Bibliographie* de ce genre est en effet comme imposé par l'histoire même d'une littérature : il n'y a qu'à suivre le cours du temps, et, pour chaque siècle ou chaque époque, sans se soucier autrement du prix, dont nous n'avons que faire, il n'y a qu'à décrire les livres dont l'importance est certaine, si d'ailleurs la valeur littéraire

en est quelquefois discutable. C'est en nous plaçant à ce point de vue, en dehors duquel le plus beau livre du monde n'est presque plus un livre, mais un objet de commerce, que nous allons feuilleter le volume de M. Le Petit, et soumettre à l'auteur quelques-unes de nos critiques avec quelques-uns de nos vœux.

Sur le roman de Rabelais, d'abord, nous nous attendions à trouver quelque chose de neuf, un article plus substantiel et plus intéressant. Ainsi *les Grandes et inestimables Chroniques du grand et énorme géant Gargantua* sont-elles l'œuvre de Rabelais? Du premier livre de *Pantagruel* ou de la *Vie de Gargantua*, lequel des deux a paru le premier? Le cinquième livre est-il ou non de Rabelais? et, s'il n'est pas de lui, quel en est l'auteur probable? Telles sont les trois ou quatre questions sans une solution ou plutôt sans une discussion desquelles on peut dire avec vérité qu'il n'y a pas de *Bibliographie* de Rabelais, et dont la seconde, mais surtout la troisième, importerait beaucoup à une connaissance plus précise du caractère de Rabelais. Ces questions, et bien d'autres qui s'y rattachent, nous eussions souhaité qu'au lieu de les trancher sur la parole de Brunet et de Charles Nodier, M. Le Petit les discutât de lui-même à nouveau, qu'il ne se contentât point d'affirmer, qu'il eût essayé de prouver, et enfin, pour le seul cas où il l'ait essayé, qu'il se fût montré plus difficile en fait de preuves. De ce qu'en effet Rabelais, tout au début du *Gargantua*, renvoie plaisamment le lecteur à « la grande chronique pantagruéline » pour y reconnaître, selon son expression, « la généalogie et antiquité dont nous est venu » le bon géant, il ne résulte point du tout que ladite chronique pantagruéline fût déjà composée. J'aimerais autant conclure, de la proverbiale plaisanterie de Molière, à l'existence, dans la *Métaphysique* ou dans les *Analytiques* d'Aristote, d'un chapitre des chapeaux.

De Rabelais, M. Le Petit passe à Marguerite de Navarre et à Bonaventure des Périers. C'est une occasion de rappeler ici que la première édition de l'*Heptaméron*, ou plutôt la seconde, — car il en avait paru précédemment une autre sous le titre d'*Histoires des amans fortunés*, — est un des beaux livres que l'on ait imprimés au XVIe siècle, où l'on en a tant imprimés de si beaux, comme si l'art de l'imprimeur avait d'abord atteint sa perfection, et que, sans précisément déchoir, il fût allé depuis lors en se vulgarisant: c'est le cas, ou jamais, d'employer ce vilain mot. Pour cette seule raison de la beauté de l'impression, nous regretterions que M. Le Petit ait oublié de faire mention au moins du *Plutarque* d'Amyot, quand d'ailleurs ce livre célèbre n'aurait pas, à tous égards, une place marquée dans une *Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français*. Peut-être est-il de ceux, comme il y en a plusieurs dans l'histoire, dont la réputation et l'influence ont passé de beaucoup le mérite intrinsèque et réel ; et pour ma part je le croirais assez. On ne saurait cependant l'omettre; et,

page pour page, la mention en eût ici tout à fait avantageusement remplacé celle du *Tombeau de Marguerite*, par le prétendu comte d'Alsinois, ou celle encore des *Diverses petites poésies du chevalier d'Aceilly*. Que viennent faire ces mauvais plaisans dans une *Bibliographie des principales éditions originales*?

Une autre omission regrettable est celle de Maurice Scève et de sa *Délie*, qui ne sont, eux non plus, j'en conviens, guère connus l'un ni l'autre, qui le sont toutefois ou qui devraient l'être autant, sinon que Louise Labé, mais que Pernette du Guillet et ses *Rymes*, dont M. Le Petit nous donne une courte description. C'est un curieux poète que ce Scève obscur et prétentieux d'ailleurs, à peu près illisible aujourd'hui, et que pour ce motif je m'étonne que nos *symbolistes* et nos *décadens* n'aient pas essayé de remettre un peu en honneur :

L'humidité. Hydraule de mes yeux,
Vide toujours par l'empire en l'oblique,
L'y attrayant, pour air des vides lieux,
Ces miens soupirs qu'à suivre elle s'applique.
Ainsi tous temps, descend, monte, réplique
Pour abreuver mes flammes apaisées.
Doncques me sont mes larmes si aisées
A tant pleurer que sans cesse distillent?
Las du plus haut goutte à goutte elles filent
Tombant aux seins dont elles sont puisées.

Ni M. Paul Verlaine, ni M. Stéphane Mallarmé n'ont rien écrit de plus difficile à interpréter, sinon précisément à comprendre, car j'ai peur de les avoir quelquefois compris. Ils n'ont rien écrit non plus, si l'on voulait multiplier les citations, qui soit d'une mysticité plus sensuelle que certains dizains de *Délie, objet de plus haute vertu*. Mais si maintenant on ajoute que cette école lyonnaise, dont Maurice Scève a été le principal représentant, semble bien avoir préparé les voies à la Pléiade, ce sera sans doute une raison pour M. Le Petit de faire un jour une petite place à notre client dans sa *Bibliographie*.

Une fort bonne règle, que M. Le Petit a généralement observée, c'est d'entendre sous le nom d'*Éditions originales* la première et la dernière que chaque écrivain a donnée lui-même de ses œuvres. Pourquoi donc a-t-il fait exception pour Ronsard; et, au lieu de l'édition de 1584, pourquoi est-ce l'édition de 1567 qu'il a cru devoir décrire, celle qui ne contient ni *la Franciade*, ni surtout les *Sonnets pour Hélène?* C'est sans doute que, coûtant plus cher, elle est plus recherchée des amateurs, lesquels se soucient des *Sonnets pour Hélène* autant que de *la Franciade*, c'est-à-dire point du tout, et se passeraient plutôt de Ronsard que d'être obligés de le lire. Le vrai texte, et conséquem-

ment la dernière *Édition originale* de Ronsard est le bel in-folio de 1584, et c'est lui que M. Le Petit aurait dû nous décrire.

L'article de Montaigne est meilleur, quoique trop écourté, pour l'importance du livre des *Essais*, et pour les différences qu'en offrent les trois principales éditions. Quand M. Le Petit voudra le développer, il n'aura qu'à diminuer un peu la place qu'il a faite à ce médiocre, pédant et prétentieux Baïf, et à remplacer le *fac-simile* du titre du *Brave*, ou des *Mimes* par celui du premier ouvrage de Montaigne : la traduction française de *la Théologie naturelle de Raymond Sebon*. Une remarque aussi qu'il pourra faire, c'est que le texte de 1595, dans lequel nous lisons communément les *Essais*, n'est point le bon, selon toute apparence ; que la demoiselle de Gournay, qui le constitua, le surchargea d'additions qu'on ne sait si Montaigne y aurait fait entrer; et que ces additions, où abondent les citations latines, en bigarrant la prose de Montaigne, ne laissent pas d'en altérer sensiblement le premier caractère. Car, une fois et dûment averti, peut-être alors qu'on ne répétera plus, sur la parole de Prévost-Paradol, que « ces citations font corps avec les *Essais*, et qu'il est *impossible d'en arracher une seule* sans une sorte de violence qui laisserait sa trace, sans une déchirure qui resterait toujours visible dans cet harmonieux tissu. » Et ce sera dommage, car la phrase est jolie ; mais la vérité regagnera ce qu'y perdra la rhétorique. Une bonne moitié des citations de Montaigne sont appliquées du dehors, après coup, par une main étrangère; et quand on les enlève, — c'est-à-dire quand du texte de 1595 on se reporte à celui de 1588, — non-seulement on ne fait à Montaigne aucune déchirure ni aucune violence, mais au contraire on le débarbouille ; son style reparaît moins latin en français ; et même aussi sa pensée plus claire et généralement mieux suivie.

Nous pourrions signaler bien d'autres oublis. C'est, je pense, un assez grand nom que Calvin dans l'histoire de la prose française ; et dans ces « trois cents *fac-similes* de titres, » on n'eût pas été fâché de trouver celui de l'*Institution chrétienne*. Et l'*Apologie pour Hérodote?* et *la République* de Bodin? et l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé? et l'*Introduction à la vie dévote?* M. Le Petit croit-il que l'on se fût plaint d'en rencontrer la description dans son livre? Car au moins valent-elles bien les *Diverses poésies du sieur Vauquelin de la Fresnaie*, et les *Satyres* de Regnier, et les *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné. C'est d'ailleurs un livre superbe que la *République* de Bodin, en première édition ; et l'*Astrée* a ce mérite, s'il faut que c'en soit un, que les beaux exemplaires en sont extrêmement rares. Aussi bien, la date même des premières parties, la première et la deuxième, je crois, n'est-elle pas absolument certaine, et la recherche avait de quoi tenter un bibliographe. Je ne veux rien dire de la valeur littéraire et de l'importance du livre : M. Émile Montégut,

ici même, a jadis bien ingénieusement démontré qu'il y en avait peu dont l'influence eût été dans l'histoire aussi profonde et aussi durable (1). On en retrouverait la trace encore jusque dans *la Petite Fadette* et dans *la Mare au Diable*.

Nous arrivons ainsi au XVIIe siècle ; et comme nous aurions trop à faire de signaler ici toutes les omissions, — j'entends les plus considérables, non pas celle de *l'Artamène*, de Mlle de Scudéri ou de *la Pucelle*, de Chapelain, mais celle de *la Recherche de la vérité*, de Malebranche ou des *Sermons* de Bourdaloue, —nous nous contenterons de quelques observations rapides sur les articles de Pascal, de Molière et de Bossuet.

Il y avait peu de choses à dire sur *les Provinciales*, et un peu plus sur les *Pensées*. Mais c'est ici qu'en vérité M. Le Petit aurait bien fait de s'en tenir à la description bibliographique du livre, et notamment de garder pour lui quelques phrases trop extraordinaires. Il nous apprend que, dans sa *Vie de Pascal*, Mme Périer raconte que l'auteur des *Lettres provinciales* fut « converti » par la miraculeuse guérison de sa nièce ; ce qui déjà est d'un homme peu familier avec l'histoire de Pascal. Mais il continue, ou plutôt il récidive, et il écrit : « Cette *dame* ajoute quelques détails sur de *prétendus* supplices que Pascal s'imposait *pour éviter le péril des conversations mondaines*, et parle d'une ceinture de fer pleine de pointes qu'il se mettait à nu sur la chair. Ce sont là des *puérilités* difficiles à admettre de la part d'un esprit aussi peu fanatique que celui de Pascal. » Par où l'on voit que M. Le Petit n'est pas en danger de jamais vêtir un cilice ; mais « puérilités » n'est-il pas admirable ? et les « prétendus supplices ? » et « cette dame ? » et cette façon aussi de parler de Pascal ? M. Le Petit en a une encore de parler « d'Artus Gouffier, duc de Roannez, » qui l'achève de peindre ! Vignerod, dit Richelieu, et Bouchard, surnommé Montmorency !

Quant à la question même du texte imprimé des *Pensées* de Pascal, on sait qu'il en existe au moins trois éditions « originales » et légèrement différentes : l'une, datée de 1669, dont on ne connaît, dit-on, qu'un exemplaire, celui de la Bibliothèque nationale ; et deux, sous la date de 1670, l'une en 365 pages et l'autre en 334 seulement. L'exemplaire de 1669 doit être un exemplaire d'essai, de ceux que l'on soumettait, avant de livrer l'ouvrage au public, soit à la chancellerie, — et non pas, comme le dit M. Le Petit, « à la censure du lieutenant de police, » — soit à l'approbation de l'autorité ecclésiastique, soit encore et tout simplement à la critique de ses amis. On connaît ainsi, sous la date de 1671, quelques exemplaires du livre de Bossuet : *Exposition de la doctrine de l'église*

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 mai 1874 : *le Lignon*, *les d'Urfé*, *le Château de la Bâtie* et *l'Astrée*.

catholique sur les matières de controverse. Pour les deux éditions de 1670, M. Le Petit, qui a eu « la satisfaction » de rédiger le catalogue Potier, aurait bien dû nous apprendre si, comme il y est dit, ces deux éditions ne sont que deux, ou sont quatre sous cette date. Il semble d'ailleurs aujourd'hui certain que l'édition en 365 pages est la bonne. Mais il importait de noter, — et c'est ce que nous avons appris l'an dernier par le *Bulletin de la librairie Morgand*, auquel M. Le Petit eût bien fait de se référer, — que l'édition en 334 pages en a en réalité 358, soit seulement sept de moins, et non pas trente et une, comme on le croyait, que l'édition en 365 pages. La question étant de savoir la raison des suppressions qui distinguent l'une de l'autre les deux éditions de 1670, si de trente et une pages le total s'en trouve réduit à sept, cela n'est indifférent ni à la manière dont Port-Royal a compris ses devoirs d'éditeur, ni à la façon dont les autorités ecclésiastiques accueillirent le livre des *Pensées*, ni à une connaissance plus précise de l'effet qu'elles produisirent. M. Le Petit aura-t-il craint, s'il avait collationné les deux éditions, de paraître excéder les droits du bibliographe ?

C'est Molière, comme dans tous les catalogues de ce genre, qui tient la plus large place dans le volume de M. Le Petit, — quatre-vingts pages à lui tout seul. Et nous ne nous en plaignons pas; au contraire ! mais nous eussions voulu que M. Le Petit se souvînt toutefois des propres paroles de M. Adolphe Regnier, dans l'*Avant-Propos* de la belle édition de Molière, donnée par l'Imprimerie nationale en 1878. En ce temps-là encore, pour le dire en passant, quand l'Imprimerie nationale voulait envoyer aux expositions un chef-d'œuvre de sa typographie, ce n'était point les œuvres de son directeur qu'elle choisissait, c'était celles de Molière. « A voir les éditions originales de Molière, disait donc M. Regnier dans son *Avant-Propos*, à les comparer entre elles, on peut dire qu'il a, en quelque sorte, laissé la bride sur le cou à ses imprimeurs. Elles sont la plupart fort incorrectes, et le sont chacune à sa manière, diversement, capricieusement. Il me paraît certain que Molière n'y a pas regardé, ou n'y a regardé que bien en gros, et que prote et correcteur n'y regardaient pas non plus de bien près. » Voilà qui ne laisse pas de discréditer un peu les « éditions originales » de Molière; et le scrupule de M. Le Petit à les décrire toutes, sans même excepter celle du *Remerciement au Roy* et de *la Gloire du Val-de-Grâce*, en paraîtra peut-être excessif. Si pour fixer, en effet, le texte de Molière, il faut bien qu'un éditeur y recoure, ici du moins quelques descriptions et quelques *fac-simile* pouvaient suffire. Les opinions de M. Le Petit sur Molière s'espacent aussi peut-être un peu complaisamment dans ces quatre-vingts pages. Mais un homme qui parle si bien de Pascal ne pouvait laisser passer une bonne occasion de s'expliquer sur *Tartufe*, et de dire vertement leur fait aux « fanatiques d'hypocrisie. »

Nous aurions encore aimé, puisqu'il la décrit aussi, qu'il dis-

cutât l'édition de 1682, — la première édition des *Œuvres complètes* de Molière, — et qui ne mérite guère plus de confiance que les « éditions originales » séparées. Molière a été décidément malheureux en éditeurs, et, sans rien vouloir exagérer, il est bon de savoir, puisqu'on l'a si souvent attaqué sur son style, que, parmi nos grands écrivains, il en est peu dont le texte, à y regarder de près, soit plus douteux ou moins assuré. Je ne sais là-dessus si Lagrange et Vinot, qui « procurèrent, » comme l'on disait, l'édition de 1682, s'y permirent les modifications dont on les a quelquefois accusés. Mais ce que l'on peut dire avec sécurité, c'est qu'il y a peu d'éditions plus laides, et qu'il n'y en a pas beaucoup de plus incorrectes. Quelle confiance voulez-vous que l'on accorde à une édition où, dans une seule page du *Bourgeois gentilhomme,* on trouve le nom de *Jourdain* orthographié de trois manières : *Jourdain*, *Joordain* et *Jorrdain?* Lagrange était assurément le plus galant homme du monde, et même, si l'on veut, encore mieux que cela, mais ce n'était pas un bon correcteur d'épreuves, et c'en était même un piteux. En collationnant pour les décrire les huit volumes de l'édition de 1682, c'est de quoi je m'étonne que M. Le Petit ne se soit pas aperçu. Et, de même que des « éditions originales » de Molière, il faut bien qu'on se serve de l'édition de 1682, puisque aussi bien c'est la première qui contienne *Dom Garcie de Navarre*, *Dom Juan*, *la Comtesse d'Escarbagnas*, etc., mais il convient d'être averti, pourtant, afin de ne pas croire, comme quelques récens éditeurs, que l'on va faire merveilles en en reproduisant le texte.

Si Molière ne revoyait pas très diligemment ses épreuves, il semble qu'il en fût autrement de Bossuet. Les *Errata* tout seuls de ses éditions originales en feraient foi. Bossuet fait un *Erratum* pour une virgule, pour une lettre omise, pour remplacer *Guère* par *Guères*, ou *Térèse* par *Thérèse*. D'autres corrections intéressent davantage l'histoire de la grammaire et celle de la langue. C'est ainsi que, dans l'édition originale de l'*Instruction sur les états d'oraison*, on avait d'abord imprimé cette phrase : « Faites-moi oublier, Seigneur, les mauvais fruits des mauvaises racines que j'ai *veuës* autrefois germer dans le lieu saint; » mais on fit tout exprès un *Erratum* pour, au lieu de *veuës*, qui est la leçon des éditions modernes, nous faire lire *veû*, sans accord. On voit qu'il ne s'agit point ici de théologie, mais d'orthographe. Et ce qui paraît bien prouver que ces scrupules ne sont pas du correcteur ou du prote, comme on le pourrait croire, mais de Bossuet, c'est une lettre curieuse, datée de 1687 et adressée à Huet, où il lui demande une décision de l'Académie sur le point de savoir s'il faut écrire *la Vie de Henry* ou la *Vie d'Henry*. Comme Pascal, avec la faculté de concevoir les ensembles, Bossuet avait le goût et le souci du détail.

En fait d'éditions originales de Bossuet, M. Le Petit s'est contenté de décrire celles que tout le monde connaît, ou à peu près, la première édi-

tion des six grandes oraisons funèbres, et la première édition du *Discours sur l'histoire universelle*. Mais il suffisait d'une ou deux des *Oraisons funèbres*, celle d'Henriette de France, par exemple, et celle du prince de Condé, — dont on saura gré, d'ailleurs, à M. Le Petit, de penser quelque bien. M. Le Petit trouve Bossuet éloquent. En revanche, à la description de la première édition du *Discours sur l'histoire universelle*, il fallait joindre celle de la troisième, l'édition de 1701, la dernière que Bossuet ait revue, et qui diffère de la première en plus d'un point. M. Le Petit, à ce propos, veut bien nous apprendre que Voltaire, « peu suspect de tendresse pour Bossuet, » ne laissait pas pourtant d'admirer beaucoup le *Discours sur l'histoire universelle*. Dans une prochaine édition de son livre, M. Le Petit pourra même ajouter que Voltaire l'admirait tant qu'il crut devoir le réfuter, et que telle est l'origine de son *Essai sur les mœurs*. M. Le Petit doit être une bonne âme, qui n'admire que ce qu'il approuve, qui se croit même obligé d'approuver tout ce qu'il admire : Voltaire était un peu plus compliqué. Que si maintenant, de son volume, nous pouvions persuader à M. Le Petit de retrancher un jour quatre sur six des grandes *Oraisons funèbres* de Bossuet, il nous semble que la description de l'*Histoire des variations des églises protestantes*, ou encore, et au besoin, le *fac-simile* du titre de l'*Instruction sur les états d'oraison*, en tiendraient bien la place. Je ne parle pas des œuvres posthumes, telles que les *Élévations sur les mystères* ou telles encore que les *Sermons*. Et, toutefois, si l'on les retrouvait dans une *Bibliographie des éditions originales* de nos grands écrivains, qui s'en plaindrait? Mais alors la première édition de *la Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte* vaudrait bien aussi la peine d'être décrite, et d'autant que la beauté de l'exécution typographique en est comparable à celle de l'*Histoire des variations* ou du *Discours sur l'histoire universelle*.

Sur le chemin du XVIIe au XVIIIe siècle, nous rencontrons dans le livre de M. Le Petit le nom de Mme Deshoulières, et la description de l'édition originale de ses *Poésies*, datée de 1688. C'est leur faire beaucoup d'honneur. Mais elles sont, paraît-il, assez recherchées des bibliophiles. Saisissons donc cette occasion de renvoyer M. Le Petit à la notice que Sainte-Beuve a jadis tracée de Mme Deshoulières dans ses *Portraits de femmes*. Il y apprendra que Mme Deshoulières n'est pas seulement l'auteur des *Moutons*, mais aussi celui du *Ruisseau*, par exemple, et de diverses *Réflexions* qui ne manquent pas de hardiesse.

Courez, Ruisseau, courez, fuyez-nous ; reportez
Vos ondes dans le sein des mers dont vous sortez;
Tandis que pour remplir la triste destinée
Où nous sommes assujettis,
Nous irons reporter la vie infortunée
Que le hasard nous a donnée
Dans le sein du néant d'où nous sommes sortis.

Comme Sainte-Beuve l'a si bien dit, cette Mme Deshoulières, que l'on voit de loin « dans un costume couleur de rose, » fut plutôt triste; mais d'une tristesse philosophique assez analogue à celle de Mme Ackermann; et il est intéressant de rappeler que sa ruelle ou son salon, dans les dernières années du XVIIe siècle, fut l'un des lieux où s'élabora ce qui allait devenir l'esprit du XVIIIe.

Les écrivains du XVIIIe siècle ne tiennent qu'une assez petite place dans le livre de M. Le Petit, et les raisons s'en conçoivent sans peine. Les éditions originales en sont moins recherchées, parce que l'on y apprend peu de choses. Elles ne sont pas non plus très belles, pour ne pas dire qu'elles sont en général fort laides. On en est fâché, ou même un peu humilié, pour ce siècle des élégances. En fait de beaux livres, le XVIIIe siècle ne nous a guère légué que des livres à gravures, des *La Fontaine* et des *Molière*, les illustrations des Boucher, des Oudry, des Eisen, des Cochin et des Moreau le Jeune.

Mais à quoi je ne me résigne point, dans le volume de M. Le Petit, c'est à voir la description des éditions originales de Marivaux y tenir plus de place que la description des éditions de Montesquieu, presque autant de place que celle des éditions de Voltaire. Il n'y a pas là de proportion; et quoique je n'accorde pas à M. Le Petit que Marivaux, comme il a l'air de vouloir l'insinuer, soit une invention de Mlle Mars et de Mme Arnould-Plessy, cependant on n'avait pas besoin, sur les éditions originales de l'*École des mères* ou de *Marianne* même, de tant de renseignemens. Faut-il ajouter que M. Le Petit a d'ailleurs négligé de nous donner ceux qui nous eussent intéressés, comme de nous apprendre pourquoi les dernières parties du roman ont été imprimées sous la rubrique de La Haye? Toute cette matière de la librairie du XVIIIe siècle est obscure, et nous espérions, en ouvrant le livre de M. Le Petit, qu'il l'eût éclaircie, du moins en quelques points. Mais il nous dira que celle de la typographie du XVIIe siècle est plus obscure encore, et qu'il ne s'y est point non plus aventuré.

Ce n'est pas seulement sur Marivaux, c'est sur Voltaire et sur Montesquieu que son livre est insuffisant. Passe encore pour Voltaire, depuis que nous avons sous la main l'excellente *Bibliographie voltairienne* de M. George Bengesco, et quoique nous eussions préféré le *fac-simile* du titre des *Lettres anglaises*, par exemple, à celui du titre de la *Henriade* et de *la Pucelle*, ou même la description de la première édition de l'*Essai sur les mœurs* à celle de la première de la *Vie de Molière*. Mais de toutes les petites questions que soulève la bibliographie de Montesquieu, je suis surpris que M. Le Petit n'en ait voulu discuter presque aucune. Il nous dit bien qu'il existe huit éditions des *Lettres persanes*, sous la même date de 1721, mais il ne nous dit point que les unes portent la rubrique d'*Amsterdam, chez Pierre Brunel*, et les autres celles de *Cologne, chez Pierre Marteau*. Cela pourtant est bon à

savoir, parce que cela donne lieu de supposer qu'il y en a, comme l'on dit, une famille, à laquelle Montesquieu n'eut point de part. C'est la même question qui revient : la question des impressions, suppositions et contrefaçons de Hollande. Si jamais quelqu'un y faisait la lumière, il aurait bien mérité de l'histoire de la littérature. Pourquoi encore la description que M. Le Petit nous donne de l'édition qu'il lui plaît de considérer comme l'originale, — car il n'a point expliqué ses raisons. — n'est-elle pas conforme à la description que j'en trouve dans le *Catalogue de la vente Rochebilière?* Qui a tort? qui a raison? le catalogue Rochebilière, ou le livre de M. Le Petit? Car ce n'est pas la peine d'être le second pour m'en apprendre un peu moins que le premier.

Enfin, dans une *Bibliographie* des *Éditions originales* de nos grands écrivains, je ne doute pas que l'on ne soit aise, et je le suis autant que personne, de trouver la description de l'édition originale de *Vairvert*, ou du *Voyage autour de ma chambre*. Mais à côté des noms de Gresset et de Xavier de Maistre, je voudrais bien avoir lu ceux de Diderot ou de Buffon, le *fac-simile* du titre de l'*Histoire naturelle* ou celui du titre du premier volume de l'*Encyclopédie*. Malheureusement, on ne lit plus l'*Encyclopédie*, dont les vingt-sept in-folio, non compris les tables et le supplément, ne servent plus guère, comme les in-quarto de l'*Histoire naturelle*, qu'à former des bas de bibliothèques. « Vous achèterez l'*Encyclopédie*, écrivait lord Chesterfield à son fils, et vous vous assoirez dessus pour lire *Candide*. » Était-ce bien *Candide?* mais il suffit que ce fût quelque chose de plus divertissant que les articles de Diderot et de d'Alembert. Ce n'est pas toutefois une raison, dans un ouvrage comme celui de M. Le Petit, d'oublier des noms aussi fameux que les Diderot et les Buffon. En vérité, je l'assure que Buffon vaut Destouches et que Diderot vaut Sedaine. Et c'est pourquoi je l'engage à les faire figurer l'un et l'autre dans la prochaine édition de son livre.

Il pourra rendre alors de vrais services, car, et nous avons essayé de le montrer par quelques exemples, il n'y a plus aujourd'hui de critique possible, ni d'histoire de la littérature, sans un peu de bibliographie. Or, en matière de bibliographie, les éditions originales, ce n'est pas seulement comme qui dirait les dessins des grands peintres, le premier état de leur pensée, « avant la lettre » en quelque sorte, avant l'épreuve et le jugement du public et de la critique, l'exemplaire qui garde encore la trace de la main de Corneille ou de Racine. Mais on n'est pas assuré du vrai texte d'un écrivain, et on ne l'a pas vu, si je puis dire, face à face, tant qu'à travers ses éditeurs on n'est pas remonté jusqu'à lui, c'est-à-dire jusqu'aux éditions originales. L'utilité, l'intérêt, l'importance de cette confrontation, on a pu d'ailleurs s'en apercevoir ou plutôt s'en douter sur ce que nous avons dit des premières éditions des *Pensées* de Pascal et de la dernière des *Essais*

de Montaigne. Une connaissance imparfaite des éditions successives de Montaigne a induit Prévost-Paradol en erreur sur le caractère même du style de Montaigne. Et, pour Pascal, une description bibliographique peu exacte a consacré dans l'histoire littéraire une opinion très discutable sur l'étendue des suppressions que les autorités ecclésiastiques ou les scrupules du public du XVIIe siècle auraient exigées des premiers éditeurs des *Pensées*.

J'ajouterais volontiers, pour les amateurs de beaux livres, qu'en dépit des progrès de l'art typographique, il n'est pas du tout vrai qu'en général les éditions modernes soient mieux imprimées, sur de plus beau papier, ni surtout mieux « habillées, » comme l'on dit, que les éditions originales de la plupart de nos grands écrivains. Nos *Molière*, nos *Racine*, nos *La Fontaine*, nos *Pascal* même, sont mieux imprimés, ou l'ont mieux été de nos jours; mais je ne sache aucune édition de Buffon qui vaille celle de l'Imprimerie royale, aucune édition de l'*Histoire des variations* qui vaille l'originale, aucune édition des *Sermons* de Bourdaloue qui puisse rivaliser avec celle de Rigaud; et, en remontant plus haut, il n'y a ni de plus beau *Corneille* que l'in-folio de 1663, de plus beau *Montaigne* que celui de 1595, si ce n'est l'in-quarto de 1588, ou de plus beau *Ronsard*, enfin, que l'édition de 1584. Voilà des livres, voilà du papier, voilà de l'art enfin, et voilà des textes qui inviteraient à les lire par le seul plaisir ou la seule volupté qu'ils font aux yeux.

Que si maintenant, au lieu de se contenter d'améliorer son livre, M. Le Petit voulait quelque jour le refondre, nous lui conseillerions de le réduire uniquement à la *Bibliographie* des éditions originales de nos écrivains du XVIIe siècle. Chose en effet singulière! et même gênante, pour le XVIe siècle et pour le XVe, quand nous avons besoin d'un renseignement, nous savons où le prendre; nous le savons également pour le XVIIIe et le XIXe; nous ne le savons pas pour le XVIIe, ou du moins nous le savons, et avec beaucoup de patience et de temps nous finissons par nous retrouver; mais il n'y a pas de *Répertoire*, de *Dictionnaire* ou de *Bibliothèque* qui nous mette au moins, pour le XVIIe siècle, comme *la France littéraire* de Quérard pour le XVIIIe, ou comme la *Bibliothèque française* de La Croix du Maine et du Verdier pour le XVIe, sur la piste des renseignemens qu'elles ne nous fournissent point. N'y aurait-il pas là de quoi tenter un bibliographe; et, à défaut de ce corps complet de bibliographie, pourquoi M. Le Petit, s'il en a le loisir, laissant de côté tous les autres, ne nous donnerait-il pas au moins une *Bibliographie des principales éditions originales des écrivains français du XVIIe siècle?*

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

29 février.

Des bruits et des incidens, un budget qui se traîne à travers des discussions incohérentes sans pouvoir arriver au vote définitif, un ministère qui échappe à une crise sans en être plus fort, des majorités qui se cherchent et ne se trouvent pas, des élections qui révèlent une fois de plus la confusion des choses, c'est une histoire qui n'a rien de brillant : c'est l'histoire du jour! On en était à peu près là l'autre semaine, on en est encore là aujourd'hui, avec quelques incidens de plus; on n'en sortira pas tant qu'un mouvement généreux n'aura pas fait rentrer la vérité et l'ordre, l'esprit de gouvernement et de libéralisme éclairé dans les affaires de la France.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ceux qui sont chargés de conduire le pays ont eux-mêmes parfois le sentiment des difficultés, des impossibilités qui les entourent, qu'ils se sont créées. Ils ont ce sentiment, et ils ne peuvent se résigner à reconnaître les causes d'une situation où tout est devenu précaire et équivoque, où tout se déprime et dépérit. Ils ne veulent pas voir notamment que, si la faiblesse est partout, c'est que la vérité n'est nulle part, et que le premier progrès serait non pas de reviser la constitution, comme le proposent certains républicains, mais tout simplement de la respecter et de l'appliquer. Une des causes les plus évidentes du malaise universel qui règne aujourd'hui, en effet, c'est que tout est faussé, à commencer par le régime parlementaire lui-même, et tout est faussé d'abord par l'arrogance brouillonne d'une chambre qui absorbe tout, qui s'attribue tous les droits, au détriment du sénat aussi bien qu'au détriment du pouvoir exécutif. Les républicains du Palais-Bourbon sont souvent divisés; ils se retrouvent toujours d'accord dans le sentiment de leur omnipotence, et quand ils ne sont pas d'accord, ce sont encore les radicaux qui mènent la campagne. Tantôt c'est toute une partie de la législation qu'ils bouleversent à propos du budget; tantôt c'est le service des tréso-

riers-généraux ou de l'inspection de l'enregistrement qu'ils tentent de désorganiser. Un autre jour, c'est l'existence même de la Banque de France qu'ils mettent en doute, au risque d'affaiblir d'avance le plus puissant instrument de crédit de la nation pour les jours de grande crise où il pourrait être le plus nécessaire. De proche en proche, par une série d'empiètemens et d'usurpations, ils étendent ainsi la main sur tout, sur les finances, sur l'administration, sur l'armée, sur les services publics, sans s'inquiéter de la constitution ni même de la raison. Si le sénat prétend exercer, lui aussi, ses droits, et a l'air de résister, c'est le sénat qui est un provocateur de conflits! Quant au pouvoir exécutif, il est entendu qu'il n'est rien, qu'il n'a reçu des prérogatives que pour ne pas s'en servir! Qu'en résulte-t-il? C'est que toutes les conditions de vie publique sont confondues, que l'esprit de parti est la seule loi, et qu'il n'y a plus de gouvernement possible. Les ministères, par complicité ou par crainte, ont beau essayer de flatter des majorités mobiles dans leur omnipotence et s'épuiser en concessions, ils n'ont plus les moyens de vivre; ils tombent l'un après l'autre et passent comme des ombres. Le ministère qui existe encore aujourd'hui est probablement destiné à passer avant peu comme les autres, parce qu'avec ses propres faiblesses il a les faiblesses de la situation, et ceux à qui on promet déjà sa succession n'échapperont pas au même destin, parce qu'ils feront les mêmes choses dans les mêmes conditions. C'est là l'inexorable vérité!

Le mal est dans la situation, sans doute; il est dans cet avilissement ou cette altération systématique des institutions qui a livré la France à la capricieuse et stérile omnipotence d'un parti dont la capacité n'a pas égalé les prétentions. Il est aussi, on n'en disconviendra pas, dans les hommes qui, en se transmettant successivement le pouvoir, n'ont rien fait pour le relever, qui ont plus d'une fois senti le danger de la politique dont ils se faisaient les instrumens, et n'ont pensé tout bonnement qu'à se créer une sécurité éphémère en se prêtant à tout. Ils n'ont réussi à rien, pas même à vivre; ils n'ont eu d'autre chance que d'être les prête-noms successifs d'une politique de violence, de cette désorganisation croissante devant laquelle les républicains s'arrêtent aujourd'hui, impuissans et troublés. La ministère qui s'est formé avec la présidence nouvelle, sous le nom modeste de M. Tirard, ne pouvait, sans doute, avoir de hautes ambitions et se promettre de grandes destinées. Il aurait pu du moins, dès le premier jour, se donner une bonne apparence par un acte de politique simple et droite qui aurait fait pour ainsi dire son originalité, qui aurait mis l'opinion en belle humeur de confiance. Il n'avait qu'à le vouloir; il n'avait qu'à profiter de l'impression encore toute chaude des circonstances qui venaient de se produire pour trancher une question embarrassante, pour installer sans bruit, sans provocation et sans faiblesse,

M. le préfet de la Seine à l'Hôtel de Ville. Il n'aurait rencontré sûrement aucune résistance sérieuse ; il avait pour lui la loi, la faveur de l'opinion, il aurait eu dans ces premiers momens l'appui des chambres. Si le ministère a eu de bonnes résolutions, il ne les a pas eues longtemps. Il n'a pas tardé à regarder autour de lui, et il a fait comme les autres, il a craint les radicaux ; il a ajourné, il a hésité sur son droit, au point de se croire obligé à présenter une loi nouvelle, comme s'il voulait se donner un courage qu'il n'avait plus. Bref, il a laissé échapper l'occasion, et on en est encore aujourd'hui à savoir si l'état doit définitivement s'incliner devant le conseil municipal de Paris. Ce qui était tout simple au début serait peut-être aujourd'hui plus compliqué, — à moins que le conseil municipal, qui vient de se réunir, ne rende impossible une plus longue tolérance.

Le ministère aurait pu certainement aussi, avec un peu plus de netteté, prévenir bien des difficultés et des ennuis à propos du budget. Il n'avait qu'à aller droit au but, à proposer franchement à la chambre de voter sans plus de retard la loi des finances la plus simple, avec le moins de changemens possible, en réservant pour le prochain budget toutes les questions de réformes, de remaniemens d'impôts, de réorganisation qui passionnent ou amusent les hôtes du Palais-Bourbon. Et là aussi il a hésité, il a craint visiblement de se faire des querelles avec la toute-puissante commission du budget, qui veut tout réformer. Il s'est laissé entraîner dans cette discussion sans fin, dans cette voie scabreuse, semée de surprises et de pièges, où il a rencontré à chaque pas des demi-échecs, des échecs tout entiers, jusqu'au jour où il s'est trouvé en face d'une question sur laquelle il s'est décidé à jouer son existence. C'est ce qu'on peut appeler la crise des fonds secrets. La commission du budget, dans son ardeur réformatrice, proposait ni plus ni moins de réduire de plus de moitié le crédit des fonds secrets, au risque de ne plus laisser au gouvernement des moyens suffisans pour la protection de la sûreté publique. Cette fois, M. Tirard, irrité des coups d'aiguillon et des menaces qu'on ne lui ménage pas, s'est révolté. Il a déclaré fièrement qu'il ne voulait pas « se résigner à la position d'un gouvernement de passage, transitoire, et auquel on mesure son existence jour à jour. » Et il a réclamé résolument un vote de confiance. Il l'a obtenu, d'autant plus que les uns n'ont pas voulu prendre la responsabilité d'une crise ministérielle, et les autres n'étaient nullement pressés de prendre le pouvoir en pleine discussion du budget ; mais si le ministère n'est pas tombé, il est bien clair qu'il est resté affaibli par ses irrésolutions dans les affaires les plus sérieuses, médiocrement reconforté par la faible majorité qu'il a obtenue, si bien qu'on a continué à voir en lui le ministère « transitoire » qu'il ne veut pas être, — en attendant le « gouvernement fort » sur lequel les républicains comptent toujours.

Soit, M. Tirard est un président du conseil assez embarrassé et peut-être un peu étonné de son rôle, un ministre assez banal, qui n'a su ni rassurer et rallier l'opinion par une certaine fermeté simple, ni prendre quelque autorité sur une chambre agitée et impuissante. Il est vraisemblablement promis à une courte destinée, aussitôt qu'il aura déblayé la scène de cette fastidieuse discussion du budget; on le lui dit tous les jours, on le lui a répété après son dernier petit succès. On le laisse achever son étape; mais comment prétend-on le remplacer? Quel est donc ce « gouvernement fort » que les républicains tiennent en réserve pour réparer le mal qu'ils ont fait et relever leur fortune? Ici commence l'étrange illusion de ceux qui se figurent qu'il n'y a qu'à remanier un cabinet.

Est-ce M. de Freycinet qui serait appelé à recueillir l'héritage de M. Tirard et à réaliser le « gouvernement fort? » Mais, de tous les hommes publics, M. de Freycinet est celui qui a le plus contribué à créer la situation où l'on se débat, à compromettre la politique du pays par ses faiblesses, par ses connivences avec les radicaux, par ses capitulations; c'est lui qui a mis la main à tout, qui a attaché son nom à toutes les violences, à toutes les persécutions, à la ruine des finances. Voilà un homme bien fait pour relever le pouvoir et remettre la république en bon chemin! Est-ce M. Floquet qui succédera à M. Tirard? M. Floquet s'est fait sans doute la bonne renommée d'un homme d'esprit et de tact à la présidence de la chambre; il a de plus tenu à effacer d'importuns souvenirs de jeunesse qui troublaient ses relations avec le représentant du tsar. Et puis, quoi! Comme ministre, il est inconnu, ou plutôt il n'est connu que par ses programmes révolutionnaires, par le radicalisme de ses opinions sur les cultes, sur l'organisation municipale de Paris, sur toutes les affaires intérieures. Est-ce avec cela qu'il refera un gouvernement? On ne veut pas voir qu'il ne s'agit ni de M. Floquet, ni de M. de Freycinet, ni de bien d'autres, qu'il s'agit de rentrer et de faire rentrer la chambre elle-même dans l'ordre par le respect de la constitution, de revenir à une politique de prévoyance financière, d'équité libérale dans le gouvernement, de modération dans les rapports des partis. Et si les républicains modérés, qui peuvent avoir une action décisive en tout cela, ne le voient pas; s'ils n'ont pas le courage d'une résolution virile, ils iront et ils nous conduiront avec eux vers cette situation que révèlent les élections de dimanche, où le radicalisme grandit dans la confusion, où le nom de M. le général Boulanger vient de reparaître comme le mot de ralliement de toutes les lassitudes, de toutes les révoltes, des instincts démagogiques alliés au goût malsain de la force. Quels que soient les hommes appelés au pouvoir, c'est là plus que jamais tout le problème!

Avant que l'Europe revienne à des conditions plus paisibles ou moins

tourmentées, si sa bonne fortune veut qu'elle retrouve le repos et la sécurité, bien des jours se passeront encore sans doute. Notre vieux continent, de l'occident à l'orient, a été soumis depuis quelques années, depuis quelques mois surtout, à de si sérieuses épreuves; il y a eu tant de confusions et d'irritations accumulées dans les rapports des peuples, tant de complications avouées ou inavouées, tant de démonstrations, d'alertes et d'incidens faits pour créer une tension universelle, qu'on n'en reviendra pas aisément ni de sitôt, c'est vraisemblable. Seulement, et c'est déjà beaucoup, on pourrait peut-être dire que rien ne s'est aggravé dans ces dernières semaines, qu'il y a eu plutôt une sorte de trêve dont on profite pour se demander à quoi tient cette crise profonde qui remue l'Europe, ce que valent ces alliances qui prétendent être les protectrices de la paix et qui ne sont que des armes de guerre, comment on peut sortir de cette mauvaise aventure des Balkans, autour de laquelle s'agitent toutes les diplomaties.

Par le fait, il y a aujourd'hui deux élémens dans les affaires de l'Europe. Il y a cette question bulgare, qui ne serait rien par elle-même, qui n'a grandi qu'à la faveur des divisions de l'Europe, parce qu'elle met en jeu tous les antagonismes, parce qu'elle a fini par ressembler à une sorte de provocation irritante pour l'orgueil d'un grand empire. Ce que deviendra cette question bulgare, on ne le sait pas encore. Il est certain qu'elle vient de prendre une face nouvelle, et M. de Bismarck, par son dernier discours, n'a pas peu contribué à la faire entrer dans cette phase inattendue, à provoquer une négociation qui s'ouvre à peine aujourd'hui. Le chancelier, sans s'inquiéter de ce qu'en penseraient ses alliés, uniquement préoccupé de désarmer le tsar, n'a point hésité à déclarer qu'on avait été d'accord au congrès de Berlin pour « reconnaître à la Russie une influence prépondérante en Bulgarie, » qu'on ne pouvait nier que, dans tout ce qui est arrivé par la faute des uns ou des autres depuis trois ans, « les droits reconnus à la Russie par le traité de Berlin n'aient été lésés. » Il a dit tout cela dans un langage calculé, avec un mélange de bonhomie et de brusquerie, sans encourager la Russie à revendiquer ses droits par « les moyens violens, » en lui promettant néanmoins d'appuyer tout ce qu'elle pourrait tenter par la diplomatie. Le cabinet de Saint-Pétersbourg a évidemment entendu comme tout le monde le discours assez retentissant de M. de Bismarck, et sortant de la réserve qu'il s'était imposée depuis quelque temps, il s'est décidé à « faire une tentative nouvelle pour provoquer de la part des puissances une explication sur l'inviolabilité des stipulations en ce qui concerne la Bulgarie. » Il a commencé par faire publier dans un journal officiel, le *Messager du gouvernement*, une sorte de manifeste où, en reprenant l'éternelle question bulgare, il la précise avec une habile modération, — et en même temps il prenait, auprès de la puissance suzeraine, de la Porte, l'initiative d'une démarche dont le

premier objet serait de faire déclarer illégale et usurpatrice la souveraineté du prince Ferdinand de Cobourg à Sofia. M. de Bismarck, comme il l'avait promis, s'est hâté d'appuyer la communication russe à Constantinople, et la France elle-même paraît s'être jointe à la Russie et à l'Allemagne dans une démarche représentée comme « le meilleur et le plus sûr moyen de garantir la paix générale. »

Jusque-là, rien de plus simple, à ce qu'il semble; mais les autres puissances qui ont signé le traité de Berlin, l'Autriche, l'Angleterre, l'Italie, sont-elles disposées à seconder cette « tentative nouvelle? » Et si elles restent silencieuses ou hostiles à Constantinople, le sultan, à qui on a pris ses provinces des Balkans, se croira-t-il obligé d'intervenir, ne fût-ce que par une déclaration platonique de déchéance prononcée contre le prince Ferdinand? Et si certaines puissances s'abstiennent, parce qu'au fond elles sont favorables à un ordre de choses indépendant de l'influence russe, si le sultan, à son tour, s'abstient, faute d'être appuyé ou pressé par l'unanimité des cabinets, qu'en résultera-t-il? On risque de n'être pas plus avancé, de se retrouver en face du même aveu d'impuissance ou des mêmes périls d'une action coercitive isolée. Lord Salisbury prétendait, il y a quelques jours, qu'il avait assez de confiance dans les sentimens pacifiques et dans la parole du tsar pour être persuadé que la Russie ne fera aucune tentative « illégale » dans les Balkans. La confiance est probablement justifiée; mais, en définitive, il faut bien l'avouer, c'est la Russie qui est ici dans la légalité et dans le droit, en réclamant au nom de l'inviolabilité des traités; ce sont les autres puissances, l'Autriche, l'Angleterre, qui cherchent à prolonger, par leur inertie ou par leur tolérance, une « illégalité » à laquelle elles se croient intéressées. On ne cesse de répéter, on répétait hier encore à Londres, que ce serait une honte pour l'Europe si on se laissait entraîner à la guerre, si des torrens de sang allaient couler pour la médiocre question bulgare, et rien n'est plus vrai assurément; mais, après tout, ce n'est qu'en y mettant un peu de bonne volonté et d'esprit de conciliation, en se prêtant aux transactions possibles, qu'on peut ramener une telle affaire aux proportions d'un simple incident local, et on n'en est peut-être pas encore là, ou du moins ce sera laborieux.

La vérité est que, aujourd'hui comme hier, cette question bulgare est toujours l'allumette qui peut mettre le feu partout, et qu'elle ne laisse pas d'avoir son importance dans les rapports généraux des gouvernemens, dans tout ce mouvement d'alliances qui est une autre partie des affaires de l'Europe. Où en sont-elles définitivement, toutes ces alliances défensives, pacifiques, protectrices du repos du monde? M. de Bismarck a mis, certes, un opiniâtre génie à les préparer, à les étendre, — et un instant c'est tout au plus si la triple alliance n'allait pas être l'alliance universelle, tant on y comprenait de nations et de gouvernemens! Un jour c'était la Rou-

manie qui avait son traité avec l'Autriche et l'Allemagne; un autre jour c'était la Hollande qui s'était enchaînée ou la Belgique qui avait livré sa neutralité; tout récemment c'était l'Espagne qui à son tour avait cru nécessaire d'entrer dans la grande confédération, de se lier par un traité secret, — qui naturellement a été divulgué. Quant à l'Angleterre, elle serait d'avance, bien entendu, dans toutes les combinaisons; elle se serait engagée par correspondance, elle aurait promis ses flottes, — témoin l'apparition et les démonstrations récentes de l'amiral Hewett dans le port de Gênes. Et cette vaste coalition, elle serait nouée, organisée, un peu ou en partie contre la Russie peut-être, surtout contre la France, qui menace manifestement tout le monde, qui menace l'Espagne, qui menace la Hollande et même la Roumanie! Les ministres des divers pays se sont crus obligés de souffler sur ces rêves, de démentir l'existence de tous ces traités, et si le sous-secrétaire d'état anglais, sir J. Fergusson, obstinément interpellé par M. Labouchère dans la chambre des communes, a paru mettre quelque réticence ou quelque réserve dans son langage, il n'en résulte certainement pas que l'Angleterre soit engagée, qu'elle s'associe surtout à une politique d'hostilité contre la France.

Au fond, à y regarder de près, il n'est point douteux que la plupart de ces alliances sont imaginées à plaisir, qu'elles n'ont pas pu exister, parce qu'elles ne répondent à rien de sérieux, et que celles-là mêmes qui sont une réalité avérée pourraient bien ne pas résister à la première épreuve, au premier choc des événemens. L'Autriche, pour sa part, n'en est peut-être pas à s'apercevoir que cette alliance, si bruyamment divulguée il y a quelques semaines, n'est pour elle qu'une douteuse garantie, et elle a pu récemment apprendre que, si elle est liée à l'égard de l'Allemagne, l'Allemagne ne se croit pas obligée de la soutenir dans les affaires qui la touchent de plus près. L'alliance intime avec Berlin peut être populaire parmi les Allemands et les Hongrois; elle l'est infiniment moins parmi les autres populations de l'empire, et lorsqu'un député a voulu dernièrement proposer au Reichsrath de transformer en loi de l'empire le traité de 1879, il a soulevé les plus vives protestations; on lui a répondu avec véhémence que le traité ne serait jamais sanctionné tant qu'il y aurait une Autriche indépendante, tant qu'il y aurait un parlement autrichien! C'est du moins le signe des sentimens qui animent les populations d'une partie de l'empire et qui doivent donner à réfléchir au gouvernement. — L'Italie, à son tour, si l'occasion se présentait, ne tarderait pas à sentir le poids d'une alliance sans motif et sans profit. Par qui est-elle menacée? A quelle agression a-t-elle à répondre? Quel intérêt a-t-elle à se faire la vassale de l'Allemagne ou à soutenir l'Autriche en Orient? Que M. de Bismarck mette son orgueil ou trouve son intérêt à enchaîner le plus d'états qu'il pourra à sa politique, à s'entourer de camps avancés,

d'auxiliaires dont les diversions serviraient ses desseins, on le comprend, c'est son rôle. Les autres peuples n'ont évidemment rien à gagner à se détourner de leurs relations naturelles, à réveiller des défiances ou à se créer des inimitiés pour le bon plaisir du chancelier d'Allemagne. La triple alliance avouée depuis quelque temps a été pour le chancelier une combinaison de circonstance, comme l'avait été, il y a quelques années, l'alliance des trois empereurs. L'alliance des trois empereurs a disparu, parce qu'elle n'était qu'un grand artifice; la nouvelle triple alliance est probablement destinée à avoir la même fortune, parce que les pays qui se sont liés ne tarderont pas à reconnaître qu'elle n'est pour eux qu'une duperie.

En attendant que les grandes combinaisons de la politique aient dit leur dernier mot, il y a une question plus modeste, mais plus pressante qui se débat entre la France et l'Italie à l'heure qu'il est. Quelles seront demain les relations commerciales des deux pays? C'est aujourd'hui même qu'expire le traité qui réglait les rapports des deux nations, et qui, au 1er janvier, avait été prorogé pour deux mois, afin de laisser le temps nécessaire à une négociation qui n'a conduit à rien. Jusqu'au dernier moment, la négociation s'est poursuivie sans succès à Rome et à Paris. L'Italie, qui avait la première dénoncé le traité de 1881 a émis des prétentions auxquelles la France ne pouvait souscrire. Le gouvernement français, à son tour, quoiqu'il n'eût plus rien à dire, a fait ses propositions, qui tendaient à peu près au renouvellement du traité de 1881, et qui n'ont pas été acceptées à Rome, qui ne le sont pas du moins encore. D'un autre côté, dans les deux camps, en prévision de l'insuccès des négociations, on a pris des mesures de précaution et de défense. L'Italie n'avait pas tant attendu; elle s'est armée depuis quelques mois déjà d'un tarif général qui, sur certains points, équivaut à une véritable prohibition, et hier à peine, le gouvernement français a demandé aux chambres une loi par laquelle il est armé lui-même du droit de mesurer nos tarifs aux tarifs italiens. De sorte qu'on se trouve en présence, sans traité conclu, avec des tarifs rigoureux qui peuvent être appliqués demain, — à moins qu'à cette extrémité une inspiration salutaire de conciliation n'en décide autrement. La première condition, dans une affaire de cette nature, est certainement de se défendre de tout ce qui ressemblerait à de la passion ou à de la mauvaise humeur, et M. Buffet a dit au sénat un mot qui est la vérité même, la sagesse même. — Il ne s'agit ici, a-t-il dit à peu près, ni de guerre ni d'un échange de procédés acerbes. Les questions de traités de commerce ne sont pas des questions de sentiment. Il n'y a ni hostilité ni bienveillance, il y a des intérêts à défendre. Si l'Italie a cru de son intérêt de dénoncer le traité de 1881, et si elle se croit encore intéressée à élever ses tarifs, il n'y a ni à s'en étonner ni à s'offenser, pas plus qu'elle ne peut s'étonner et être offensée si la France elle-même con-

sulte et défend ses intérêts. Quel est l'intérêt français? C'est toute la question. — Oui, sans doute, c'est toute la question. La difficulté ne reste pas moins entière. Si, au dernier moment, la négociation n'est pas renouée, les tarifs de défense vont être mis en vigueur sur la frontière, les industries des deux pays souffriront inévitablement; la lutte ne fera que s'aigrir, et s'il y a une chose qui n'est point douteuse, c'est que les gouvernans italiens auront seuls pris l'initiative de ce dangereux conflit d'intérêts au détriment des deux nations.

Que d'autres cherchent un rôle dans les agitations et les coalitions de l'Europe, l'Espagne, pour sa part, n'a point à s'en mêler. Elle a, heureusement pour elle, assez de bon sens pour comprendre qu'elle n'a point à entrer dans les combinaisons secrètes pour sauvegarder des intérêts qui ne sont point en danger, que ses voisins, dans tous les cas, seraient les derniers à menacer. Ses vraies affaires, ses vrais intérêts, à elle, sont à l'intérieur, et ces affaires intérieures de l'Espagne ne laissent pas d'avoir leurs obscurités, leurs complications qui naissent de l'état des partis, de la situation économique du pays, ou même quelquefois des incidens personnels grossis par les passions intéressées.

La discussion de l'adresse qui a occupé le parlement de Madrid depuis qu'il est réuni, et qui vient à peine de finir, n'a fait que dévoiler une fois de plus les difficultés de la position du président du conseil, M. Sagasta, placé en équilibre entre les partis, libéral avec les libéraux, conservateur avec les conservateurs. Cette discussion, qui s'est terminée en définitive par le succès du scrutin pour le ministère, a certainement trop duré pour ne point être passablement diffuse et décousue; elle a eu aussi, il est vrai, ses momens brillans, et si elle a été trop longue, elle a fini par une de ces luttes d'éloquence qui sont l'honneur d'un parlement, par un duel plein d'éclat entre les deux premiers orateurs de l'Espagne, M. Castelar et M. Canovas del Castillo. Avec eux, la discussion s'est élevée et élargie; elle s'est étendue à tous les intérêts extérieurs et intérieurs du pays. M. Castelar a été ce qu'il est toujours, un magicien de la parole, entraînant, libéral, généreux. Il n'a pas craint de signaler le danger de la politique de conquête en Europe, et s'il n'a pas complètement réussi à démontrer au chancelier de Berlin la nécessité de la restitution de l'Alsace pour rendre la paix à l'Europe, c'est que l'éloquence ne suffit peut-être pas; il a, dans tous les cas, mis sa chaleureuse générosité à avouer ses sympathies pour notre pays, en conseillant au gouvernement de l'Espagne la neutralité dans les affaires du continent, l'entente avec la France dans les affaires du Maroc. M. Castelar est assurément le plus modéré, le plus conservateur des républicains, et il ne s'en défend pas. En restant, dans ses idées sur la politique intérieure, fidèle à la république, en réservant, si l'on veut, l'avenir, il n'est point irréconci-

liable avec le présent. Il ne refuse pas son concours au gouvernement royal, pas plus que ses hommages à la régente, dont il n'a jamais parlé qu'avec une délicate courtoisie. Il offre son alliance au ministère de M. Sagasta, — à la condition pourtant que le président du conseil veuille bien faire une monarchie démocratique, républicaine ou entourée d'institutions républicaines, avec le suffrage universel! C'est précisément le problème difficile à résoudre, même pour un tacticien délié comme M. Sagasta, et c'est là que M. Canovas del Castillo a pris habilement position, en opposant à la politique des compromis pseudo-démocratiques la politique de la monarchie constitutionnelle franchement libérale et conservatrice. Le chef du parti conservateur a tenu d'autant plus à s'expliquer que le discours de M. Castelar venait de provoquer un bruyant enthousiasme, auquel le président du conseil s'était associé. Il a parlé en homme qui a été, il y a quinze ans, un des auteurs de la restauration, et qui a contribué plus que tout autre à lui donner le caractère d'une grande transaction; il a parlé non en réactionnaire exclusif, non en ennemi d'un cabinet libéral qu'il a au contraire aidé à naître au moment de la mort du roi Alphonse XII, et qu'il soutient encore souvent, mais en politique éclairé, montrant au ministère le danger des réformes qu'on lui conseille ou qu'on lui impose et qui seraient la destruction de la monarchie elle-même.

En réalité, cette grande et éclatante controverse, qui a passé un peu au-dessus de la tête du ministère, ne pouvait avoir une solution pratique. Le ministère a eu, il est vrai, le vote qu'il demandait, qui lui était nécessaire pour vivre; il n'est pas moins resté dans une situation singulièrement embarrassée et perplexe, flottant entre les libéraux avancés qu'il voudrait rallier et les conservateurs qu'il tient à ménager, menacé par les divisions des partis dans le parlement et par ses propres divisions, toujours exposé aux difficultés et aux incidens qui peuvent à chaque instant précipiter une crise. Incidens et difficultés ne manquent pas depuis quelques semaines.

Il y a peu de temps, un événement des plus douloureux s'est passé aux mines de Rio-Tinto, dans la province de Huelva. Un différend relatif à l'exploitation s'est élevé entre la compagnie des mines et la population ouvrière, excitée, dit-on, par un agitateur socialiste; tout s'est rapidement envenimé. La force publique a été obligée d'intervenir, une collision a éclaté et le sang a coulé : les victimes sont assez nombreuses. Le gouvernement a-t-il mis quelque lenteur ou quelque insouciance dans le règlement administratif de certains détails d'exploitation industrielle qui intéressaient la population et d'où est né précisément le dernier conflit? La troupe employée à maintenir l'ordre a-t-elle montré peu de sang-froid devant des manifestations plus bruyantes que sérieuses? Toujours est-il que l'un des chefs les plus ardens de l'opposition réformiste, M. Romero Robledo, s'est emparé

aussitôt de ces malheureux événemens, et qu'il s'est fait devant le congrès l'accusateur passionné du cabinet, particulièrement du ministre de la guerre. Le gouvernement ne s'est pas montré d'abord très heureux ou très habile dans sa défense, et M. Romero Robledo le tient encore sous la menace d'interpellations incessantes, qui peuvent être un embarras si elles ne sont pas un danger. — Autre incident. Il est certain que, depuis quelque temps, il n'est bruit à Madrid, même dans le congrès, que d'intrigues qui auraient été nouées dans l'ombre, autour du palais, et où le nom de quelques membres de la famille royale se trouverait mêlé, on ne sait dans quel intérêt. Ce n'est probablement pas de son plein gré que la reine Isabelle est partie pour Séville avant de recommencer ses excursions en pays étrangers, et le président du conseil a pris sur lui, il y a quelques jours, il l'a avoué lui-même, de détourner M. le duc de Montpensier d'un voyage que ce prince se proposait de faire au-delà des Pyrénées. Qu'y a-t-il de réel ou de vraisemblable dans tous ces bruits? Il a dû y avoir quelque exagération, puisque M. le duc de Montpensier a pu depuis se rendre à Madrid, où il passe quelques jours avant d'aller à son tour retrouver la reine Isabelle à Séville. Ce n'est pas moins un fait assez curieux que des intrigues de ce genre puissent occuper l'opinion et créer une position au moins délicate au gouvernement de la régente. Il est avéré, dans tous les cas, que ces intrigues n'auraient été ni favorisées ni encouragées par le chef du parti conservateur, M. Canovas del Castillo, qui ne se sépare pas du ministère sur ce point. Enfin, ce qui est plus grave, c'est l'opposition que rencontrent les projets économiques du ministre des finances, M. Puigcerver, parmi les hommes qui, dans un intérêt agricole et industriel, proposent tout un système de protection, — réduction de l'impôt foncier, élévation des droits d'entrée sur les céréales. Le chef du cabinet a réussi à esquiver provisoirement le danger, en obtenant ces jours derniers du congrès la nomination d'une commission favorable aux projets du gouvernement; mais la question est loin d'être décidée, et la lutte sera d'autant plus vive qu'il y a des hommes de tous les partis dans cette campagne engagée pour remédier à la détresse de l'agriculture et de l'industrie en Espagne.

Que résulte-t-il de tout cela? C'est qu'évidemment la situation du ministère n'est rien moins qu'assurée, et que M. Sagasta, s'il garde personnellement le pouvoir, sera nécessairement conduit à renouveler encore une fois et avant peu son cabinet; mais c'est là précisément la difficulté pour lui, dans les conditions où il s'est placé depuis qu'il dirige les affaires de la régence. Le cabinet, dans ses renouvellemens successifs, est toujours resté jusqu'ici composé de façon à maintenir un certain équilibre entre les partis. Si, dans sa tentative nouvelle de remaniement, M. Sagasta va trop vers les libéraux avancés qui lui promettent leur alliance et leur appui, il risque de s'aliéner

non-seulement les conservateurs qui l'ont soutenu quelquefois très efficacement, mais les constitutionnels qui sont représentés dans le ministère. S'il veut s'arrêter dans la voie des réformes démocratiques et donner des garanties aux conservateurs, il s'expose à perdre l'appui des libéraux. L'épreuve est critique. Ce n'est évidemment qu'en mesurant sa marche avec une prudente habileté, en s'appuyant surtout fortement à la monarchie et à la régence, que M. Sagasta peut rester encore le chef d'un gouvernement sérieux pour le bien et la paix de l'Espagne au milieu des agitations de l'Europe.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'apaisement des craintes de guerre, l'abaissement simultané du taux de l'escompte de 3 à 2 1/2 pour 100 à la Banque d'Angleterre et à la Banque de France, la majorité obtenue par le cabinet Tirard dans le vote sur les fonds secrets à la chambre des députés, enfin l'abondance de l'argent, les bonnes dispositions du marché au comptant et quelques rachats prudens des vendeurs à découvert, ont permis à la rente française de regagner de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 pendant la seconde quinzaine de février.

Nous disons la rente et non les rentes françaises. Le 3 pour 100 seul, en effet, a monté de 81.70 à 82.10. L'amortissable, recherché pendant tout le cours du mois à cause du tirage d'amortissement qui a lieu le 1er mars, a été ramené dans les derniers jours à 85 francs. Le 4 1/2, de plus en plus délaissé, a fléchi de 0 fr. 20, à 106.35.

La mesure adoptée par le conseil de régence de la Banque de France, le 16 courant, a surpris le marché. Le taux d'escompte était resté invariablement fixé, depuis cinq ans, à 3 pour 100, alors même qu'au-delà du détroit ce taux s'abaissait à 2 pour 100. Cette fois, au contraire, les deux établissemens modifiaient le même jour et dans la même mesure les conditions de leurs opérations d'escomptes et d'avances. La Banque de France a voulu sans doute répondre, par une démonstration de fait, à l'ouverture de la campagne qu'un groupe de députés s'est proposé d'engager contre cet établissement à propos du renou-

vellement éventuel de son privilège. Mais le privilège actuel n'expire que dans une dizaine d'années. La proposition de M. Sans-Leroy, entre autres graves défauts, avait celui de venir par trop avant l'heure. Encore les promoteurs réclamaient-ils l'urgence. La chambre, sur la demande du gouvernement, s'est refusée à montrer tant de hâte, et la commission d'initiative a repoussé la proposition, par ce motif qu'il appartient au gouvernement seul de négocier, quand le moment sera venu, avec notre grand établissement de crédit. L'action de la Banque s'est tenue très ferme entre 3,800 et 3,850. Le découvert n'ose s'engager plus à fond, bien que les prix soient encore relativement fort élevés.

Les affaires en général ont été assez actives pendant les deux dernières semaines. Sur les rentes, les cours du comptant ont été à peu près constamment tenus au-dessus du niveau du terme. L'épargne continue à se porter vers les obligations du Crédit foncier ou de nos grandes compagnies de chemins de fer. Ces derniers titres atteignent et dépassent l'un après l'autre le prix de 400 francs, qui avait paru si longtemps à peu près inaccessible.

Il est fort probable que les acheteurs de rente française auraient essayé un mouvement de hausse plus accentué, s'ils n'avaient été empêchés de donner suite à ces velléités par la baisse de quelques valeurs internationales et avant tout des fonds russes.

Il s'est formé depuis longtemps, sur le marché berlinois, une spéculation baissière sur ces fonds. Mais les opérations seules de bourse n'expliqueraient pas une chute profonde comme celle de cette quinzaine. Il est évident que le gouvernement russe a dû négocier au dehors pour le paiement de ses dettes extérieures en or, ou pour des besoins spéciaux, des quantités considérables de billets de crédit, et que les baissiers ont pu mettre à profit cette circonstance.

On peut juger du résultat obtenu en considérant qu'entre les deux liquidations de fin janvier et de fin février à Berlin, le rouble papier a fléchi de 175 à 165, ce qui signifie que ce billet, qui, en Russie, a un cours nominal de 4 francs, valait, il y a un mois, en Allemagne, 1 mark 75, soit 2 fr. 18 3/4, et qu'aujourd'hui, il ne vaut plus que 1 mark 65, ou 2 fr. 06 1/4. En même temps, le Russe 4 pour 100 de 1880 a fléchi de 78 à 75, le 5 pour 100 1873 de 93 à 89 1/4, l'emprunt d'Orient de 52 3/4 à 49 1/4. Pendant la seconde moitié seulement du mois, les fonds russes ont baissé : le 5 pour 100 1873 de 91 à 88 1/2, le 5 pour 100 1877 de 97 1/4 à 95, le 4 1/2 1875 de 84 fr. 60 à 82 francs, le 4 pour 100 1880 de 77 à 75, l'emprunt d'Orient de 51 3/4 à 49 1/4, le rouble de 173 à 163.50

Cette dépréciation considérable des valeurs russes ne pouvait demeurer sans effet sur l'ensemble des marchés allemands. La spéculation reste à la baisse à Berlin, à Vienne et à Francfort, malgré l'ou-

verture des négociations engagées entre les trois cours impériales à l'instigation et sur l'invitation formelle du prince de Bismarck.

La spéculation viennoise est inquiète, fiévreuse, désorientée. Elle attend de Berlin une impulsion décisive, et n'ose croire à la sincérité des propositions conciliantes de la Russie. Là encore les baissiers sont, pour le moment, les maîtres du terrain, bien qu'ils trouvent dans l'apathique indifférence des cercles financiers et dans le peu de goût que l'on y éprouve à engager des affaires dans les circonstances actuelles un obstacle sérieux au succès d'opérations décisives. Le Hongrois or 4 pour 100 a subi peu de fluctuations. Il reste à 77 1/8, après 77 7/16. Les actions des banques et des chemins de fer, à Vienne, sont délaissées. Les Autrichiens et les Lombards ne se relèvent point.

L'Italien était à 93.12 il y a quinze jours. Comme nous le faisions prévoir à ce moment, les rachats du découvert ont relevé ce fonds, pendant quelques jours, jusqu'à 94 francs. Mais de nouvelles offres se sont produites à mesure que se rapprochait la fin du mois, le traité de commerce franco-italien expirant le 1er mars. Cependant, soit que la spéculation haussière eût surtout en vue le maintien des cours en vue de la réponse des primes, soit qu'elle fût fondée à croire qu'une prorogation de l'ancien traité pour un mois serait encore décidée *in extremis* entre Rome et Paris, la Bourse du 28 a vu se relever les cours de l'Italien de 93.10 à 93.50, et, par voie de conséquence, ceux de la rente française de 82.05 à 82.15. On se refusait à admettre que M. Crispi engageât de gaîté de cœur, entre la France et l'Italie, une guerre de tarifs dont le commerce de son pays doit indubitablement souffrir plus vivement que le commerce français.

La question du traité de commerce n'est pas la seule cause de l'indécision qui s'est emparée des porteurs de rente italienne. On sait que les finances du royaume ne sont plus dans l'état prospère où on les voyait il y a peu de temps encore. Le budget est en déficit, et le ministre des finances a préparé divers projets de relèvement de taxes ou d'impôts nouveaux devant produire une somme de 70 millions. Mais il est difficile de préjuger quel accueil fera le parlement italien à ces combinaisons de M. Magliani. Celui-ci, d'autre part, n'a toujours pas réussi à placer le solde des obligations de chemins de fer italiens. Enfin, la crise immobilière à Rome, latente depuis plusieurs mois, tend à prendre un caractère aigu à la suite d'une grosse faillite de près de 40 millions atteignant plusieurs établissemens de crédit.

La rente portugaise est ferme à 59, et les obligations 5 pour 100 se tiennent à peu près au pair. L'Extérieure d'Espagne est immobile à 67. Il est toujours question de la retraite du ministre des finances, M. Puigcerver. Les affaires sont fort restreintes sur les obligations égyptiennes et les valeurs ottomanes.

Le calme le plus complet règne sur le marché des titres des établissemens de crédit. Tels nous avons laissé, au milieu de février, les prix du Crédit foncier, de la Banque de Paris, du Crédit lyonnais, de la Société générale, de la Banque d'escompte, du Crédit mobilier, tels nous les retrouvons fin février. De même pour le Crédit industriel, les Dépôts, le Comptoir d'escompte.

Sur les chemins français, les demandes des capitaux de placement ne déterminent qu'une amélioration très lente. Le Lyon vaut 1,260 après 1,256, le Nord 1,525 après 1,523, le Midi 1,155 sans changement, l'Orléans 1,338 après 1,330. Les actions des chemins espagnols sont complètement délaissées, le Nord de l'Espagne à 270, le Saragosse à 246. Les recettes de ces lignes subissent le contre-coup des rigueurs exceptionnelles de l'hiver. L'assemblée générale des chemins de fer méridionaux d'Italie, tenue à Florence le 20 courant, a voté l'émission de 60,000 actions nouvelles, réservées, au pair, aux porteurs d'actions anciennes, à raison d'une nouvelle contre six anciennes.

Le Gaz s'est relevé de 1,402 à 1,415; le Suez, avec une plus-value de recettes de 1 million 1/2 depuis le 1er janvier, est immobile à 2,116. Le Panama a été porté de 250 à 275. L'assemblée générale des actionnaires de cette entreprise se réunira le 1er mars. M. de Lesseps y doit faire connaître la combinaison financière à l'aide de laquelle la compagnie pourra se procurer de 100 à 150 millions, en attendant une décision positive des chambres au sujet de la demande d'autorisation d'une émission à lots.

Une entreprise similaire, bien que de proportions beaucoup plus modestes, la compagnie du canal de Corinthe, fera, au commencement de mars, une émission d'obligations. Les titres de cette société se sont relevés, à cette occasion, de 240 à 260 francs.

Les Voitures se rapprochent peu à peu de 700 francs. Les Omnibus ont monté de 1,140 à 1,165 francs.

Le Rio-Tinto valait 520 francs il y a quinze jours. Des réalisations précipitées, accompagnées peut-être de ventes à découvert, ont fait reculer cette valeur de 70 francs. Elle a repris ensuite de 35 francs et reste à 485. L'action de la Société des métaux, qui, en une seule séance, le jour de l'admission à la cote, avait bondi de 870 à 995 pour redescendre ensuite à 945, n'a cessé depuis de progresser, et s'établit triomphalement à 1,035 francs, s'autorisant du maintien des prix du cuivre à 78 livres sterling la tonne.

Le Directeur-gérant : C. BULOZ.

MON CAPITAINE

TROISIÈME PARTIE (1).

VIII.

Ce premier séjour à Paris, lequel ne dura pourtant que six semaines (et Dieu sait si nous étions affairées !), me parut long et me laissa froide. Mon frère, qui vint assez souvent nous voir et plus rarement dîner avec nous, dans notre appartement meublé de la rue Vivienne, m'expliqua que Paris, après la guerre, s'était endormi ; il ne s'est pas encore réveillé : c'est un cas de léthargie. Qui eût cru jadis que le gouvernement républicain, tant honni et redouté des pacifiques, et baptisé par eux du nom d'insurrection organisée, pût être à ce point engourdissant et somnifère ! Moi, j'en étais restée aux inventions métaphoriques et électorales de certains poètes-candidats parisiens, dont les odes-programmes et les manifestes-réclames avaient, plus d'une fois, pénétré dans ma province, sur l'aile complaisante de nos petites feuilles locales : je croyais à la Ville-Lumière et à Paris cerveau du monde. Aussi éprouvai-je un gros désappointement en constatant que la Ville-Lumière éteignait ses feux, ou du moins l'éclairage de ses magasins, presque aussitôt que nos petits boutiquiers de Méry ont accoutumé d'obscurcir leurs devantures pour aller se coucher. Quant à l'autre image, —

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er mars.

Paris cerveau du monde, — je me dis que, s'il fallait la prendre au pied de la lettre, ce grand cerveau devait être bien malade, à en juger par la prodigieuse quantité d'absinthe qu'absorbent quotidiennement les Parisiens, rien que sur le parcours des boulevards. Que de cafés pour une ville intelligente ! Il est vrai qu'il y a aussi beaucoup de libraires et beaucoup de marchands de journaux. Mais tant de romans et tant de fausses nouvelles, tant de fictions et tant de cancans délayés dans tant d'absinthe, quelle singulière alimentation intellectuelle !

Gérard, ayant obtenu un congé, vint nous retrouver. A partir de ce moment, je m'intéressai davantage à ce que je vis, — quoique je n'aie pas vu grand'chose de saisissant, à part Notre-Dame et le Louvre (ce n'est pas du magasin que je veux parler). Me l'avouerai-je à moi-même? Ma foi dans le génie national fut quelque peu ébranlée, à dater de ce voyage. Ou plutôt elle se déplaça, changea, si je puis dire, de perspective et de point de vue. Je compris mieux ce mot cruel d'un ennemi, — ou peut-être d'un ami rigoureusement sincère : « En France, il n'y a presque rien de grand, mais beaucoup de jolies choses. » Cruel? pourquoi? Une jolie femme qui n'a pas la *ligne* doit-elle se fâcher parce que tout le monde s'accorde à la trouver gracieuse plutôt que belle? Eh bien ! il n'y a pas à dire, notre caractère national n'a pas la ligne.

Quand j'en eus pris mon parti, je goûtai davantage certains détails de la vie parisienne, qui d'abord m'avaient choquée. Et, par exemple, je visitai, avec plus d'intérêt et de plaisir que je ne l'avais fait une première fois, le *Salon*, ce grand marché couvert de la peinture. L'affluence des toiles consacrées à la célébration de nos défaites m'avait particulièrement froissée dans mon amour-propre ou dans ma dignité patriotique ; je m'y habituai. Je m'y habituai surtout en constatant que Gérard n'avait pas eu l'air d'en être incommodé le moins du monde. De quel droit, moi qui ne portais pas d'uniforme, m'en fussé-je donc scandalisée? Non, il faut voir et juger tout cela en se plaçant au point de vue de certaines fatalités de tempérament ; c'est une optique spéciale, qu'on ne peut pas réformer, et dont il vaut mieux tirer parti que de s'en alarmer vainement. Nous avons besoin de nous dorer la pilule, même après l'avoir avalée. Comment y trouver à redire, après tout, si nous ne nous en portons que mieux? Et qui oserait nier que cette indomptable vanité ne soit le grand ressort de notre énergie? Si nous avions exactement mesuré la profondeur de notre chute, nous ne nous serions peut-être jamais relevés ; en tout cas, nous ne l'eussions pas fait si vite. — Tous ces tableaux militaires m'intéressèrent donc au plus haut point, dès que j'en eus pénétré le sens consolant et

les propriétés martiales. Mais, que d'hommes de talent, Seigneur! Et dire qu'il en va de même parmi les littérateurs, les musiciens, les acteurs, à tous les étages et à tous les degrés de l'art! On se plaint souvent de ce que nous n'avons plus d'hommes de génie; mais on ne s'aperçoit pas que, si le génie nous a quittés, il nous a laissé plus que sa monnaie. Il s'agit de savoir si, oui ou non, cent cinquante francs d'argent ou de billon valent bien une belle pièce de cent francs, même frappée avec un coin neuf dans un or resplendissant. Je n'ai pas là-dessus d'idée nette, et Gérard n'en avait pas plus que moi. Il regardait ce qui lui plaisait, dédaignait le reste ou s'en moquait, et il ne parut pas comprendre que je m'inquiétasse de rapporter de mes pérégrinations artistiques une idée générale. — Au surplus, je n'en rapportai aucune, mais seulement cette opinion particulière que la sculpture française de ce temps dépasse de mille coudées les autres arts contemporains et nationaux. Et, m'appuyant au bras de mon capitaine, dans ce singulier jardin, tout planté de statues, du Palais de l'Industrie, je pensais que des officiers comme lui pourraient un jour préparer et inspirer de belle besogne à des sculpteurs comme ceux dont j'admirais les œuvres. Avec une bonne armée et de grands tailleurs de marbre, un pays ne chôme pas longtemps de gloire. — Quant aux peintres d'en haut, je me disais qu'ils avaient reçu leur salaire.

Nous allâmes plusieurs fois au théâtre, mais je ne m'amusai que pendant les entr'actes. Ces pièces modernes, quand elles ne sont pas de simples calembredaines (et l'on ne me mena pas, bien entendu, dans les petits théâtres où se débite cette sorte de marchandise), pivotent autour de thèses ahurissantes. Nous incriminons volontiers, en France, nos propres lois et nos propres mœurs. Mais, que le ciel nous garde de réformateurs et de législateurs *dramatiques!* C'est pour le coup qu'on en verrait de belles! — On m'affirma qu'il en était de même dans le roman; mais il me fut interdit d'en juger, une jeune fille pouvant, à la rigueur, surtout quand elle va se marier, voir l'adultère et la bâtardise s'épanouir au feu de la rampe, tandis que la plus élémentaire morale défend qu'on la laisse se salir l'esprit par des lectures qui lui donneraient à deviner ce qu'on lui montre ailleurs. Tout ce qu'on me permit de lire, ce fut un livre de philosophie; je le lus avec sympathie, admirant qu'il y eût encore des hommes pour écrire de pareils traités au milieu d'une population affamée de spectacles et de jeux olympiques, et qui se plaint qu'on ne l'amuse pas assez.

Ah! le cirque, à la bonne heure! Voilà un plaisir sain, facile, national et sans prétention. Car le moindre défaut de ces piètres comédies, c'est de gonfler jusqu'à l'outrecuidance l'envahissante personnalité des histrions de tout rang. Amusez-nous, si vous pouvez, rien de

mieux; mais ne vous prenez pas, de grâce, pour des augures! A entendre ces braves gens et à lire les gazettes, — quand elles sont de leurs amies ou qu'ils les ont intéressées à leurs affaires, — rien n'importe à l'équilibre du monde comme la genèse et la destinée de leurs élucubrations plus ou moins littéraires. Le bonhomme Corneille n'y mettait pas, je pense, tant de façons; et ses tragédies avaient, abstraction faite de leur mérite, des chances de durée bien supérieures à celles que possèdent les pièces modernes. Outre que la postérité sera, selon toute vraisemblance, de plus en plus occupée, et que le tri des chefs-d'œuvre deviendra de plus en plus décourageant parmi la profusion qu'en dénotent les réclames amicales et autres (lesquelles ne font même plus rire, ce qui est dommage), on ne voit pas bien quelle figure ferait la meilleure de nos comédies devant un parterre plus jeune qu'elle de deux cents ans. Dans quel costume la jouerait-on? Et les idées? auraient-elles l'air assez vieillot ou assez niais, selon que le temps les aurait consacrées ou en aurait fait justice! La tragédie avait pour elle d'être une convention sans date; hors du temps et de la vérité, elle n'aurait dû logiquement ni se démoder ni vieillir, — non plus que les *jeux icariens*, qui me ramènent au cirque.

Là, nous passâmes une excellente soirée. Pas de contention d'esprit, nulle inquiétude de troubler ses voisins; et, pour comble d'aise, des stalles séparées les unes des autres seulement par un mince appui-coude, qui vous protège sans vous isoler. Comme il me suffisait de ne pas me sentir isolée du côté de maman et que je n'avais pas souci d'être protégée contre Gérard, je me plaçai de trois quarts, et nous n'eûmes, ni lui ni moi, besoin de crier pour nous entendre.

Pendant l'entr'acte, je promenai curieusement ma lorgnette sur l'assistance. Je remarquai que la partie masculine avait un air riant, dégagé, heureux, que je ne lui avais vu nulle part ailleurs. Et, chose bizarre! Gérard lui-même semblait plus à l'aise, plus épanoui; il respirait mieux et me souriait plus franchement que dans notre grande loge de la Comédie-Française. — C'est une atmosphère spéciale que celle des cirques, et qui doit convenir merveilleusement aux hommes, si j'en juge par ce que j'observai, ce soir-là et dans la suite. — Comme je communiquais ma remarque à Gérard, lequel profitait de la circonstance pour m'offrir obligeamment l'appui de son épaule, je fus soudain frappée par l'obstination avec laquelle un grand jeune homme, qui nous faisait face, nous lorgnait, — ou plutôt me lorgnait. Car cette lorgnette était évidemment braquée sur moi seule. Je ressentis un malaise que je suppose assez semblable à celui d'une personne qui s'aperçoit tout à coup qu'elle est couchée en joue par un adversaire, un ennemi masqué ou inconnu. Je ne voyais pas les traits de cet obstiné, et

ce que j'apercevais de sa silhouette ne me rappelait rien ni personne. Il était debout dans le large passage symétrique à celui des écuries; comme nous nous trouvions placés au-dessus de ce dernier, le jeune homme à la lorgnette n'avait, pour nous cacher son visage, qu'à ne pas cesser de nous lorgner. Sa mise était celle de tous les jeunes gens qui l'entouraient; un véritable uniforme civil: paletot clair, cravate blanche, gilet ouvert.

— Qu'avez-vous? me demanda Gérard.

— C'est stupide de ma part, répondis-je, mais je n'ai pas l'habitude d'être lorgnée, et... Vous ne sauriez croire comme cela me gêne de savoir,.. de sentir que quelqu'un est là, en face de moi, armé de verres grossissans qui lui permettent de surprendre mes moindres gestes, mes moindres grimaces,.. enfin, de m'examiner à la loupe.

Je m'étais écartée de Gérard en parlant.

— Voyons, qui vous lorgne?.. Ah! là, en bas, ce grand... Tiens! mais, c'est Pradieux!

— M. de Pradieux! En êtes-vous sûr?.. C'est vrai; maintenant, je le reconnais... Eh! oui, tenez, il abaisse son bras; c'est, ou plutôt c'était bien lui. Car il se retire, il a déjà disparu.

— Voilà qui est particulier, murmura Gérard.

Puis, il ajouta, en levant les épaules :

— Après tout, c'est bien son droit de venir au cirque, n'est-ce pas?.. Et même de vous lorgner.

— Ceci est plus discutable... Mais comment, vous étant absent... N'êtes-vous pas son capitaine?

— Moi, pas le moins du monde; vous savez bien que je suis présentement capitaine-instructeur.

— Ah!.. Et alors, le capitaine-instructeur n'a pas?.. Mais vous avez dit à mes parens, quand vous êtes venu à Méry pour la première fois...

— Oui, parce que c'était plus vraisemblable, parce que cela cadrait mieux avec ma fable... vous savez bien, la fable des achats de fourrage et des visites dans les fermes?

— Ah! très bien. Je comprends dès lors que M. de Pradieux ait pu obtenir une permission en même temps que vous.

— Rien de plus simple, en effet; nous sommes au même régiment, mais nous n'avons pas nécessairement des relations de service, hors les relations générales.

— C'est égal, je trouve étrange... Vous comprenez; après ce que vous m'avez raconté...

— Mon Dieu! même s'il était démontré qu'il y ait eu préméditation dans le cas de Pradieux, je ne vois pas bien ce qui vous tourmenterait.

— Mais... je trouve cela horriblement gênant.

A la vérité, j'avais éprouvé un sentiment de honte et de remords en constatant que mon adorateur malheureux avait le visage contracté, la mine défaite et le teint blême. J'avais deviné quelque chose de cette banale et abominable torture que l'on appelle la jalousie. C'est pourquoi je n'avais pas repris la position inclinée (sans abandon) qui avait fait la joie de mon voisin pendant une partie du spectacle. Jusqu'à la fin, je m'étudiai même à ne plus trahir par mon attitude, par aucune flexion du buste, par aucun mouvement de tête, la satisfaction qui résultait pour moi d'un si intime voisinage. Et, vraiment, c'était plus encore par charité que par pudeur, par compassion que par amour-propre ou dignité. — En tout cas, je songeais moins à tirer vanité de ce triomphe superflu qu'à déplorer la souffrance dont il était la cause pour un jeune homme qui eût pu mieux employer sa sensibilité. Toute velléité de coquetterie ou de sot orgueil s'évanouissait en moi, grâce à Dieu, devant la perspective d'une vraie douleur à provoquer.

Une pensée m'importunait, qui m'avait, une fois déjà, tracassée. Ce pauvre M. de Pradieux allait-il donc être invité à mon mariage ainsi qu'aux fêtes, aux réjouissances et aux banquets dont une cérémonie de cette importance ne manquerait pas de devenir le prétexte, en notre contrée si éminemment éprise des plantureux repas de noces et des ébats chorégraphiques qui en facilitent la digestion? — Un peu avant la fin de la représentation, Gérard ayant remarqué mon air pensif et absorbé, me questionna avec sollicitude.

— Si vous vouliez m'en croire, — lui répondis-je sans autre forme diplomatique et comme s'il eût dû, de toute nécessité, nourrir les mêmes préoccupations que moi, — vous n'inviteriez pas votre camarade au mariage.

— Procéder par simple omission est chose impossible en pareil cas, riposta le capitaine avec un petit mouvement d'épaules qui trahissait quelque impatience. Quant aux explications, vous comprenez... Laissez donc aller les choses, je vous en prie, selon leur cours naturel. Il n'en résultera rien, croyez-moi, que de simple et de pratique. Pradieux ne se rendra pas à l'invitation, ayant mille bonnes raisons à son service pour la décliner poliment. Et chacun, de la sorte, aura gardé son rôle.

Je n'insistai pas, mais j'aurais préféré une autre solution.

Quelques jours plus tard, nous avions terminé nos petites opérations. Corbeille et trousseau étaient en fort bonne voie. D'ailleurs, nous étions tous d'accord pour mener les achats avec autant de promptitude que de simplicité. — La simplicité, depuis que je me mêlais d'avoir du goût, c'était mon fort... et un peu mon faible

aussi, car les partis-pris de cette nature dénotent, le plus souvent, une certaine défiance de soi-même et de son propre goût : on a peur de se tromper dans le choix et dans l'arrangement des nuances ou des ornemens ; on esquive la difficulté en se vouant au noir et au gris sans garnitures ni rubans. Gérard, tout en me reprochant ces petits excès d'austérité (il aimait les couleurs gaies), faisait preuve de beaucoup de raison dans l'énoncé de ses projets. Il affirmait son désir de ne rien sacrifier au luxe, à la vanité. Maman et moi, nous en fûmes ravies, car nous n'avions pas été sans inquiétude à la pensée que ce brillant officier, qui avait un instant paru vouloir jeter l'argent par les fenêtres, — d'après ce qui nous avait été à demi-mot conté, — allait se trouver bien à l'étroit dans les limites d'un budget moyen. Vingt-cinq mille francs, même en province, même dans l'armée, pour un ménage, ce n'est pas de quoi mener grand train. Enfin, tout était pour le mieux, puisque, tôt converti, l'ancien prodigue donnait des gages de sagesse bourgeoise, dès le seuil du mariage. — Ce qui ne l'empêchait pas, du reste, de se montrer fort large quant à ces cadeaux préparatoires qui contribuent tant à entretenir les illusions dans le cœur des jeunes filles.

Au milieu de juin, nous rentrâmes à Méry. Mon père, ainsi que je l'avais prévu et redouté, exprima la volonté de se conformer aux traditions régionales en donnant à manger, le plus possible, à ses amis et connaissances, sous prétexte de fêter dignement une si honorable union. Et il tint à honneur d'aller inviter lui-même M. Brulard, à Châlons. Je fus du voyage ainsi que maman. — Nous arrivâmes à l'improviste chez l'ancien officier de marine.

Il n'y avait dans sa demeure aucune trace de confortable, à défaut de somptuosité. C'était, dans une vieille maison, un appartement composé de trois ou quatre petites pièces, nues comme des cellules. Quelques livres disposés sur des rayons de sapin, des paperasses parsemant des meubles rudimentaires ou avariés, voilà tout ce que nous vîmes.

— Ah, ah ! — dit papa en soufflant bruyamment, car les deux étages du commandant avaient réveillé son asthme, — vous ne vous attendiez guère à nous voir ici, mon cher ?

M. Brulard avait un peu rougi, comme la plupart des gens qui cachent leur pauvreté et dont on surprend le secret. Mais il ne tarda point à recouvrer toute son aisance. D'ailleurs, mon père lui facilita la tâche, en reprenant avec autant d'empressement que lui en permettait son débit essoufflé :

— Il faut bien venir vous relancer dans votre tanière, mon cher misanthrope... Soit dit sans reproches, si l'on vous attendait... Considérez, en effet, que rien, jusqu'à ces temps derniers, n'avait pu

me révéler votre présence dans les environs, tandis que vous avez dû nécessairement avoir quelque soupçon de la mienne.

— C'est vrai; un médecin en exercice fait toujours parler de lui bien plus qu'un pauvre hère de marin retraité... Mais, outre que je vis en sauvage, j'ai pour excuse de n'aimer guère, en général, à ennuyer les gens et à les contredire. Or, c'est tout ce que je sais faire... Et, à ce propos, mademoiselle Rose, je vous dois mille excuses : j'ai risqué de vous attrister par de mélancoliques et sottes paroles. C'est une œuvre impie que de jeter le doute dans un jeune cœur. Ayez foi en votre pays,.. ayez foi en tout ce que vous aimez.

Je fus très émue de ce petit discours, parce que je crus deviner que le commandant faisait une allusion discrète à Gérard. J'avais eu l'intuition déjà que M. Brulard doutait un peu qu'un homme comme le capitaine Parsonnier pût rendre une femme heureuse, si séduisant qu'il fût. Je compris que le vieux sceptique en doutait encore sous son air de se rétracter et de venir à résipiscence. Et cela m'attrista.

Pas bien longtemps, du reste. Car, au sortir de la maison du commandant, nous rencontrâmes Gérard, qui, prévenu, venait au-devant de nous. — Jamais je n'aurais cru que Châlons, qui est une vilaine ville sans caractère, bien moins pittoresque que Troyes, pût revêtir de tels attraits, même avec un beau soleil d'été pour l'éclairer, même avec le concours d'un capitaine de chasseurs à cheval vous escortant à travers les rues.

Comme nous passions devant le quartier de cavalerie, nous croisâmes un soldat monté sur un alezan brûlé de fine encolure. Le soldat menait par la bride un autre cheval de bonne mine. Je crus reconnaître l'alezan. Et, en effet, ces deux chevaux étaient bien ceux de Gérard; ce soldat n'était autre que son ordonnance, Ambroise Bouquet, qu'il me présenta. — L'ordonnance avait une figure jeune et souriante qui me plut tout de suite.

— Voilà votre valet de chambre, me dit Gérard quand le soldat et les chevaux se furent éloignés. Aucun bureau de placement ne vous procurerait l'équivalent de ce garçon-là, fût-ce pour son pesant d'or, et il me coûte vingt francs par mois. Quant aux chevaux, il y en a un, le bai, que je vous destine. Les voitures étant un trop grand luxe, nous nous rattraperons sur l'équitation. Je dresserai le cheval, et je serai votre professeur, si vous le permettez.

Avec une ordonnance comme Ambroise Bouquet, deux chevaux comme *Églantine* et *Troubadour*, et surtout un mari comme le capitaine Parsonnier, Châlons ne devenait pas seulement habitable, mais paradisiaque.

La veille du jour solennel, il y avait, à la maison, un pantagruélique festin, un de ces déjeuners-*dînatoires* pour lesquels la Cham-

pagne fait une sérieuse concurrence à la Normandie. Ainsi en avait ordonné mon père, aux yeux de qui le sacrement n'eût pas été complet, s'il n'eût été précédé de cette débauche gastronomique. Les apprêts étaient imposans. Sous une tente, sous un dais plutôt, étendu au-dessus de notre cour, spacieuse comme une cour de ferme, une immense table rectangulaire avait été dressée, que surchargeaient les pièces montées, les pyramides de fruits, les terrines enguirlandées. Tout cela, encore que cette mode des festins de noces me parût un peu bien vulgaire, me fit l'effet d'avoir été largement conçu, et je ne laissai pas d'en ressentir quelque chose comme un petit chatouillement d'amour-propre : le docteur Chevry ne regardait pas à la dépense lorsqu'il s'agissait de marier sa fille; et, quoiqu'on ne la marie pas, comme on dit, tous les jours, je ne connaissais pas beaucoup de gens, dans l'arrondissement, qui fussent capables d'offrir à soixante invités des agapes de pareille ampleur. D'autant que le pluriel est, en ce cas, de toute rigueur : quand on invite plusieurs douzaines de personnes à se déplacer pour un repas, la veille d'un mariage auquel on les a conviées, le moins qu'on puisse leur offrir, c'est un souper après le dîner, et un déjeuner, le lendemain, après un bon gîte. Les camarades de Gérard (ancien et nouveau régiment), nos parens et nos amis formaient un total de cinquante-huit convives, dont les deux tiers étaient étrangers à la localité; soit une quarantaine de personnes à héberger, et non pas seulement à nourrir comme les autres. Mon père y avait pourvu en louant, tout exprès, la maison de son ancien ami le juge de paix, — lequel venait de quitter le pays, après avoir démissionné, se rendant en Bourgogne pour certaines raisons, de nous, hélas! trop connues.

A onze heures du matin, notre monde était là, — et M. de Pradieux au premier rang des camarades de Gérard, tous en tenue. Les portes du salon et de la salle à manger étaient grandes ouvertes. Nous recevions tous cinq (mon frère se trouvait parmi nous) nos invités au fond du salon. De là, traversant le cabinet de mon père, ouvert comme le reste, ils se rendaient dans la cour ou dans la salle à manger, transformée en buffet et en office.

Le défilé commença par les officiers. Je l'ai dit, au premier rang de ceux-ci se tenait M. de Pradieux-Tournans, pâle, raide et grave, en dépit d'un terne sourire avec lequel semblait se battre son chagrin. Il avait été prendre un énorme bouquet déposé sur une console, et il me le présenta sans aucune gaucherie. Mais, quand il voulut articuler le petit compliment dont les termes avaient été concertés à l'avance et dont la récitation lui avait été confiée, il ne put proférer aucun son distinct au-delà de ces mots : « C'est au nom, mademoiselle... »

Il était tout excusé aux yeux des assistans, car ce n'est pas le mé-

tier des soldats, — quoi qu'en pensent certains haut-gradés, — de débiter des harangues, et la véritable éloquence militaire, c'est le silence. Mais cet incident ne contribua pas à me mettre en appétit. Aussi le repas qui suivit, bien qu'il n'ait point excédé la durée moyenne de ces sortes de banquets (trois heures), me semblat-il interminable. Heureusement, Gérard fut gai pour deux. — Je ne sais, au reste, s'il n'avait pas attribué le trouble de son camarade à la timidité autant qu'à une angoisse du cœur, m'étant abstenue de lui demander là-dessus son sentiment. C'est ainsi du moins que je m'expliquai l'inaltérabilité de sa belle humeur.

Sauf M. de Pradieux, qui regarda tout le temps son assiette vide, le commandant Brulard, qui ne parlait guère, — quand il parlait, — qu'à voix basse et en s'adressant à un seul de ses voisins ; sauf ces deux taciturnes et moi, je crois que tout le monde fut content du festin.

Lasse, étourdie, je m'étais réfugiée, aussitôt après le café, dans le cabinet de mon père. Là, assise au fond du grand fauteuil paternel, les oreilles encore bourdonnantes, les tempes encore serrées, je me passai la main sur le front, pour en chasser un commencement de migraine.

— Êtes-vous souffrante, triste ou simplement fatiguée, mademoiselle?

M. de Pradieux se tenait debout à côté du fauteuil. Il était encore plus pâle qu'avant le repas, et aussi grave, aussi raide. — Très beau, d'ailleurs, dans son uniforme clair qui donnait du relief à sa mâle figure et à sa mine sévère.

— Fatiguée, monsieur,.. simplement fatiguée, murmurai-je avec embarras.

— Tant mieux, mademoiselle.

— Je vous remercie de l'intérêt que vous paraissez prendre à ma santé, monsieur.

— Il est tout naturel que l'on désire voir heureux les gens au bonheur desquels on s'est efforcé de contribuer.

— Mais, monsieur...

— Oh! mademoiselle, j'ai été maladroit, ce matin... Je me suis trahi... Laissez-moi être franc... et hardi, en ce court moment que le hasard me donne et qui, dès lors, m'appartient... Mademoiselle, répondez-moi avec une sincérité parfaite... Si vous n'aviez pas rencontré le capitaine Parsonnier, et que, en son lieu et place, après vous avoir revue et approchée, je me fusse permis de vous demander en mariage, m'auriez-vous repoussé?.. Remarquez, je vous prie, que je puis vous adresser cette question dans l'espoir que votre réponse donnera satisfaction à mon amour-propre ou dans l'espoir, au contraire, que vous éteindrez tous mes regrets en protestant de votre

indifférence ou de votre dédain pour ma personne. Donc, vous pouvez faire fausse route sous prétexte de ménager ma susceptibilité... Ainsi, ne me ménagez pas, ne ménagez rien.

— J'ai d'autant moins à cœur de vous ménager, monsieur, que c'est la première fois, vous en conviendrez, que je suis informée... de ce que vous appelez vos regrets.

Sa ruse pour forcer ma franchise n'était pas habile; il était trop ému, trop triste, trop blême pour un homme qui recherche une vaine satisfaction d'amour-propre. Et, d'ailleurs, sa démarche eût été souverainement inconvenante et tout à fait en désaccord avec son éducation, si elle n'eût eu l'excuse d'une vraie douleur et d'une espérance d'atténuation à son chagrin. — Comme je n'avais qu'à être sincère pour être bienfaisante, je dis à M. de Pradieux en me levant et en étendant vers lui ma main :

— Quelle qu'ait été votre intention, je ne puis que vous donner cette assurance : J'épouse M. Parsonnier, parce que, du premier jour, il m'a plu, cela est vrai; mais ne l'eussé-je pas rencontré, que jamais je n'eusse agréé votre demande,.. si vous aviez cru devoir la formuler.

Et je passai devant l'officier en corrigeant par un sourire et une poignée de main ce qu'il y avait de brutal dans ma réponse. Lui s'inclina en murmurant :

— Je n'aurai donc plus de regrets; fasse le ciel que vous n'en ayez jamais!

Encore! encore cette espèce de menace! Tout le monde croyait donc que Gérard me rendrait malheureuse! Cela devenait odieux, à la fin; et d'autant plus odieux que la foi la plus robuste se laisse toujours ébranler quelque peu par ces insinuations répétées qui ressemblent à des avertissemens du ciel. — J'avais les yeux pleins de larmes quand Gérard, à ma recherche depuis un quart d'heure, me découvrit, au premier étage, dans la chambre de maman.

Sans réflexion, ni fausse honte, ni pudeur, je me jetai à son cou, toute sanglotante.

— Gérard, je vous en prie,.. pardonnez-moi... et rassurez-moi... Je suis superstitieuse; il y a des présages... J'ai peur de l'avenir.

— L'avenir?.. Rose, le voici, l'avenir : l'avenir, ce sera le présent prolongé, cette minute éternisée; vous dans mes bras,.. toujours,.. toujours, entends-le bien!

IX.

De quelle façon un jeune mari doit-il aimer sa jeune femme, pour l'aimer *bien?* Comme une maîtresse ou comme la future

mère de ses enfans? — Il y a d'excellentes choses, ou plutôt des choses excellemment spécieuses, à dire sur les avantages du respect mélangé avec l'amour. Le malheur est que le respect dénature l'amour, tout autant que l'eau dénature le vin : ce n'est plus que de l'abondance. Et personne n'aime ça. Tout au plus s'y résigne-t-on.

Gérard me traita comme une maîtresse adorée. Eh bien! quelles que doivent être la suite et la fin de leur aventure conjugale, je conseille à toutes les femmes de permettre, le cas échéant, qu'on les traite ainsi, pour commencer : cela ne dure jamais trop longtemps, et c'est fort agréable. D'ailleurs, il y aura toujours quelque humiliation à se dire que, venant après beaucoup d'autres, on n'a même pas de son mari ce que ces *autres* en ont eu ; c'est bien assez de songer que l'on n'est pas déjà en si bon rang, — ni en si bonne compagnie. Et puis, il ne faudrait pas s'illusionner outre mesure sur le mérite de ces belles et pompeuses professions de foi, où les hommes qui visent à la gravité attestent solennellement la grandeur et la dignité du mariage. — J'ose croire, quant à moi, que l'on peut cacher là-dessous, à volonté, beaucoup d'indifférence pour sa femme ou un singulier amalgame de prud'hommesque emphase et de grivoiserie conjugale. — Que l'on se reporte, par exemple, à ce qu'ont dit sur la matière certains philosophes genre Michelet.

Car, — il convient que nous ne nous y laissions pas prendre, — si nos maris ne nous aiment pas juvénilement, c'est-à-dire en fous, en amans, leurs sentimens à notre égard, encore que ces messieurs ne nous tournent pas le dos pour cela, n'ont plus rien qui nous puisse flatter ni qui nous doive satisfaire. Quelles considérations, en effet, peuvent alors les retenir près de nous, à part le désir d'avoir des enfans ou de faire l'économie d'une *liaison?* Or, je ne vois point que même la première de ces alternatives, qui n'est assurément pas la pire des deux, soit bien honorable pour nous et nous élève fort au-dessus du rang de simples poulinières. Les enfans doivent être une conséquence prévue et bénie, mais non un résultat cherché. — Au surplus, il faut se défier de tout ce qui a la prétention de rendre l'amour noble ou utile; ce qui le rend licite suffit. L'excuse de l'amour, c'est d'être spontané, irréfléchi; en un mot : naturel. Et, de toutes les choses qu'on fait sans y penser, celle-là est assurément celle sur laquelle il faut le moins s'appesantir, — une fois qu'on en a pris son parti. Dès là qu'on y regarde d'un peu près, qu'on l'analyse ou qu'on l'escompte pour le faire cadrer avec des vues sociales ou domestiques, l'amour n'est plus qu'un phénomène d'autant moins élevé qu'on en a rendu plus sensible la vulgarité, en voulant le justifier ou l'expliquer.

Je ne tentais rien de pareil, ni mon mari non plus.

Gérard m'aimait donc à la folie, sans me demander autre chose que ma tendresse, sans se mettre en peine de savoir si nous rehaussions ou si nous abaissions l'amour conjugal, si nous étions dans l'ordre ou en état d'insurrection contre la société, si notre bonheur était sublime ou égoïste, conforme à l'économie politique ou seulement à la loi naturelle. — Mon mari ne paraissait se préoccuper nullement de progéniture, car il me mit, — tout de suite après une brève excursion dans les montagnes, qui nous servit de voyage de noces, — au régime de l'équitation à outrance. Et j'avoue que, tout engourdie et grisée d'amour, j'avais déserté mes rêves de maternité. — L'amant, chez l'homme, tue le père ou l'empêche de se révéler ; la femme éprise craint pour sa beauté, pour son temps, car elle sait bien que l'enfant lui prendra l'une et l'autre : elle sacrifie l'avenir au présent, l'espérance à la réalité. Elle n'a pas raison peut-être ; mais, aujourd'hui encore, j'hésite à lui donner tort. C'est bien de se ménager des consolations pour son malheur ; c'est mieux d'être heureuse, — et même de l'avoir été.

Quelle existence enchantée !

Nous étions nichés dans une petite maison, située au bout de la ville, près de la Préfecture, sur les jardins de laquelle nous avions vue. Rien de plus modeste ni de plus gai que notre installation. N'ayant pas voulu faire la dépense d'un mobilier avant de savoir si notre séjour à Châlons serait de longue durée, nous avions accepté l'offre que mon père nous avait faite de nous octroyer le droit de choisir, en son garde-meubles de Méry, tout ce qui nous paraîtrait pouvoir combler les lacunes de notre gîte garni — et mal garni. A l'aide de quelques fauteuils et de quelques bahuts supplémentaires, nous nous étions composé un intérieur à peu près confortable. Beaucoup d'andrinople et beaucoup de fleurs, de plantes ; quantité de potiches et de bibelots, le tout disposé avec art par mes mains industrieuses, il n'en fallait pas davantage pour confiner au luxe, — en apparence. — De fait, notre *cassine*, comme l'appelait Gérard, était absolument délicieuse avec son simulacre de jardin et ses murs tout frais recrépis, la simplicité de son mobilier et ses richesses végétales ; et, fleurant partout, répandue parmi d'autres aromes, parfums de fleurs, parfums de femme, cette singulière odeur militaire (exquise, d'ailleurs !), faite des émanations du cuir de botte, du drap d'uniforme, des boutons astiqués et des armes fourbies.

La vie que nous menions là-dedans, pour n'être point compliquée, n'en était pas moins bien remplie. Nous nous y donnions à nous-mêmes de merveilleux festins, voire de petits concerts, grâce à la jolie voix de Gérard et à ma virtuosité sur le piano. Il nous arrivait

aussi de lire en commun, mais plus rarement, mon capitaine n'étant pas grand liseur, et n'ayant jamais l'air très sûr de la qualité de ce que nous lisions. Je remarquai même qu'il hésitait, presque toujours, avant de se prononcer, me regardant, avec une expression indécise ou embarrassée, comme s'il eût attendu mon arrêt pour formuler le sien. Cela m'amusait. Mais, bah! que de gens dont c'est le métier (à ce qu'ils disent) de juger les livres, et qui n'en font ni plus ni moins! Aussi bien, festins, concerts, lectures, qu'était tout cela au prix du reste?

Le reste, c'était un tête-à-tête pour ainsi dire ininterrompu, une causerie ponctuée de baisers et d'éclats de rire, qui commençait avec le jour quand mon capitaine était de service, un peu plus tard quand il avait du loisir, et qui se prolongeait fort avant dans la nuit. Nous vivions comme si notre intimité eût été de contrebande, et que le temps nous eût été mesuré. Et nous vécûmes ainsi longtemps, bien longtemps. — Mariée, n'ayant jamais aimé que mon mari, je sais pourtant ce que c'est que d'avoir un amant. La douce chose, en vérité!

Après un court voyage, nous nous étions installés. Nous avions expédié rapidement les visites réglementaires. Et, durant des mois, nous ne quittâmes guère Châlons que pour aller, le dimanche, déjeuner et dîner chez mes parens.

A franchement parler, nous ne sacrifiions pas grand'chose en négligeant de notre mieux la société locale et les relations de régiment. La société locale, c'était une demi-douzaine de familles bourgeoises et arriérées; les relations de régiment, c'étaient quelques ménages d'officiers, qui n'offraient pas grande ressource au point de vue des réjouissances mondaines non plus que de la conversation.— Ces intérieurs militaires, souvent très respectables, très dignes même d'intérêt et de sympathie, sont, il faut bien le dire, assez généralement dénués d'agrémens. Sauf exception, la modicité des fortunes les rend presque misérables; et les femmes d'officiers, lorsqu'elles se conduisent bien, — ce qui est l'ordinaire, — doivent se borner à être de bonnes ménagères. C'est la pauvreté des milieux de basse bourgeoisie avec ce qu'y peut ajouter de mesquinerie et de vulgarité l'obligation de vivre sans cesse en camp volant, souvent en garni, toujours dans le provisoire et l'incertain. On ne prend racine nulle part, on se désintéresse d'une installation précaire; on économise, on liarde par nécessité; les caractères s'aigrissent, les caquets vont leur train et descendent à la médisance. Parmi tant de petites misères, l'officier s'ennuie ou se lamente : neuf fois sur dix, il regrette de s'être marié. Et il n'a que trop sujet de le regretter. Car son existence eût pu être tout autre.— Aussi, ayant vu ce que j'ai vu, suis-je prête à excuser ceux qui pré-

tendent assimiler, au point de vue du célibat, la condition des officiers à celle des prêtres. Après tout, on n'aura jamais l'idée saugrenue d'exiger des uns tout ce qu'on demande aux autres : il y a, pour les militaires, des vertus plus essentielles que... celle qu'on n'obtiendra jamais d'eux ni d'aucun laïque.

Nous ne fréquentions donc personne, hormis le commandant Brulard, que je réussissais à entraîner de plus en plus dans notre orbite, et quelques officiers garçons, qui, séduits par ma gaîté, aimaient à nous accompagner dans nos promenades équestres. Gérard m'avait mise promptement en état de faire une figure honnête sur un cheval : sans se piquer de me métamorphoser en écuyère, il m'avait tout de suite appris à me tenir en selle, et avec grâce, — avec plus de grâce même que de solidité. Le temps lui manquant, il avait cru devoir aller au plus pressé, au plus nécessaire ; et le plus nécessaire, pour une amazone, c'est de ne pas être disgracieuse, il l'avait bien compris. Le reste regarde le cheval. Or, *Troubadour* était d'un bon naturel ; habilement stylé, il mettait beaucoup de liant dans ses actions : nos rapports furent toujours excellens.

L'unique point noir qu'il y eût eu jamais à mon horizon conjugal n'avait pas tardé à disparaître : M. de Pradieux, après deux visites *en cartes*, avait quitté Châlons, s'étant fait attacher à un état-major quelconque. J'en fus d'autant plus aise que, ne voulant rien celer à Gérard, je m'étais empressée de lui raconter, aussitôt après notre mariage, le petit épisode dont son camarade avait agrémenté la journée du banquet nuptial. Il n'y avait rien là qui pût resserrer des liens d'amitié condamnés à se relâcher fatalement. — Pour tout dire, cet amour d'allure sérieuse m'avait effrayée ; j'en craignais les suites, c'est-à-dire les retours involontaires ou les rancœurs violentes. Je respirai tout à fait, jusqu'au fond de l'âme.

Mais je ne m'endormis pas dans mon bonheur. Dès les premiers jours, je m'ingéniai à bien pénétrer le caractère de mon mari, pour m'assurer contre les surprises de l'avenir et contre les incartades que l'on m'avait si obligeamment prédites. Il était exquis, ce caractère : franc, joyeux, facile, — avec moi, du moins. Et s'accordant avec le mien d'une si providentielle manière ! Nous avions les mêmes goûts, les mêmes habitudes d'esprit, — si ce n'est que je devais au recueillement forcé où j'avais souvent discipliné ma pensée plus de propension peut-être ou plus d'aptitude à la logique et au raisonnement que n'en témoignait mon mari. C'était un renversement des rôles qui eût pu, dans la suite, n'être pas sans danger pour la paix de notre ménage, car il n'est pas bon que la femme raisonne quand le mari veut s'amuser. Mais j'avais en horreur toute espèce de pédanterie ou de suffisance, et je n'exerçais

mes petites facultés que dans le secret de mes courtes heures de solitude. Ou, pour parler plus exactement, j'employais ces heures-là à me remettre en mémoire les faits et les dits de mon capitaine, pour en déduire une ligne de conduite, toute une politique conjugale. Lui présent, j'étais toujours et sans effort de son avis, aimant ce qu'il aimait, voulant ce qu'il voulait.

Je le suivais, d'ailleurs, à peu près partout, mon capitaine, et pour ainsi dire pas à pas, ayant remarqué qu'il avait plaisir à me rencontrer dans les endroits où il n'avait pu m'emmener : au retour du terrain de manœuvre, par exemple, ou aux abords du quartier, quand il en sortait entouré de ses camarades et de ses chefs. La vérité est qu'il éprouvait une grande satisfaction d'amour-propre à voir qu'on admirait sa femme. Je l'ai dit, il me traitait comme une maîtresse. J'étais pour lui une maîtresse qu'il avait le droit de produire et qu'il était fier de montrer, voilà tout. Et l'on est toujours plus fier d'une maîtresse que d'une femme légitime, à mérite égal, — ou même inégal. Dans ces circonstances, il était manifeste que ce qu'on voulait bien appeler ma beauté créait des envieux à mon mari ; mais il faut rendre cette justice aux camarades de Gérard, que jamais aucun de ceux mêmes qui nous escortaient le plus fréquemment dans nos chevauchées matinales ne fit mine de me manquer de respect par trop de prévenance ou de galanterie. Au reste, j'avais la meilleure des sauvegardes contre toutes les tentatives d'amourette : l'auréole d'amour que mon mari m'avait mise au front.

Il y avait des mois déjà que nous étions mariés, lorsque j'appris la mort de Zoé Roubaud. L'infortunée, après avoir donné le jour à un ravissant petit blondin, que mon frère avait reconnu, sans trop de difficulté ni d'hésitation, pour son fils, — encouragé, d'ailleurs, dans l'accomplissement de ce devoir par les conseils ou les injonctions de papa, — avait traîné quelque temps une lamentable existence, puis s'était éteinte, la santé ruinée par tant d'épreuves physiques et morales. Je la pleurai de tout mon cœur, et j'aurais bien voulu pouvoir l'embrasser avant sa mort, la pauvrette ! Ce n'est pas que je me fisse illusion sur sa responsabilité, sachant ce qu'il convient de penser de ces sortes d'aventures, qui n'arrivent pas aux plus aimantes, mais aux plus rusées parmi les jeunes filles sans expérience, à celles que l'on prend à leurs propres pièges. — L'amour est souvent une escrime où ce n'est pas à celui qui touche ou qui tue que l'on peut imputer la première attaque : les feintes sont parfois mortelles pour qui les exécute. — Mais elle avait dû tant souffrir ! Et l'indulgence est si facile aux honnêtes femmes ! C'est, en outre, une parure qui leur va si bien ! Il me semblait que j'aurais trouvé, si j'eusse été mandée à temps, les paroles consola-

trices qu'il fallait pour remettre sur pied mon ancienne amie, pour lui redonner le courage et presque le goût de vivre. Je jurai du moins de m'occuper de l'enfant, d'adoucir l'amertume de sa condition, de lui aplanir la route, d'en arracher les pierres et les ronces. Ce n'était déjà plus qu'un demi-bâtard, puisqu'on l'avait reconnu, puisqu'il avait un père et un nom. Je pouvais bien lui donner une mère : je la lui ai donnée par la suite. En attendant, on l'éleva, sur ma prière, dans les environs de Méry, où l'histoire de Zoé, qui me fut alors contée en détail, n'avait pas fait scandale et était même ignorée de bien des gens, grâce à la prompte émigration des principaux intéressés. L'enfant, sous son nom de Chevry, passa pour un petit-neveu ou un petit-cousin sans fortune de mon père, pour une épave vivante provenant du naufrage d'un parent.

Ce fut vers la même époque que j'obtins des données précises sur les frasques de mon mari, sur ces frasques de jeunesse dont on avait tant parlé à mots couverts. Il eut l'obligeance de me renseigner lui-même à cet égard. J'ai dit, au surplus, qu'il était franc; je crois avoir dit également qu'il avait une modestie bien française, ou du moins la modestie des Français de bonne compagnie : un joli vernis d'indifférence railleuse sur une vanité à toute épreuve. Quand on gratte tant soit peu cette croûte décorative, ça s'écaille, la couche n'étant pas fort épaisse. Un soir, je grattai.

Nous étions seuls, — ainsi que tous les soirs où le commandant Brulard n'était pas notre hôte, — dans notre salon, qui avait des dimensions de boudoir. Comme onze heures allaient bientôt sonner, et que nous ne nous couchions jamais plus tard, je m'amusai à défaire mes cheveux, sans quitter le tabouret du piano. J'avais remarqué que cette opération avait le privilège d'attirer presque toujours Gérard, lorsque, d'aventure, il se trouvait à quelque distance. Il ne tarda guère, en effet, à se rapprocher. — Je crois que les cheveux de femme exercent une attraction magnétique sur la plupart des hommes, et c'est peut-être ce qui explique le prix que nous attachons à notre chevelure, — ou le prix que nous y mettons, selon les cas. — Quoi qu'il en soit, c'est une des plus vieilles roueries des femmes et un de leurs plus sûrs manèges que de se décoiffer. Seulement, ce n'est pas toujours dans leurs moyens.

— Jamais je n'ai vu des cheveux aussi...

— Combien as-tu vu de chevelures?

— Dame! pas mal, tu sais... Mais jamais...

— Oui, c'est entendu : tu n'as jamais vu des cheveux aussi parfaitement beaux que les miens... Mais, encore une fois, combien as-tu vu de chevelures?

— Déroulées?

— Déroulées... Voyons, combien?

— Parbleu! toutes celles... qui pouvaient se dérouler.

— Mais encore?.. Je croyais, de bonne foi, que ma question équivalait à celle-ci : Combien as-tu eu de maîtresses?.. Il y en avait donc de chauves?

— Ah! non, par exemple!

— Tu vas me soutenir peut-être qu'elles étaient toutes jolies?

— Ça, oui!.. C'est-à-dire que je le soutiendrais, si ce sujet de conversation n'était pas d'une inconvenance rare. Une femme ne doit jamais parler à son mari des maîtresses qu'il a eues.

— Il vaut mieux qu'elle attende qu'on lui en parle?.. Laisse donc! ce sont là des convenances... par trop convenues. D'ailleurs, on dit cela, on dit qu'il ne convient pas de parler de ces choses... et l'on en parle tout de même. Et d'abord, ça vous flatte, messieurs... Nous aussi, du reste.

— Comment! vous aussi?

— Certes... Rien ne nous est plus pénible que la pensée d'avoir épousé un homme... qui n'a su plaire à aucune femme avant de nous plaire à nous-mêmes.

Mon débit n'était pas très ferme peut-être, tandis que j'avançais cette énormité, — à moitié vraie pourtant. — Mais Gérard ne le remarqua point.

— S'il en est ainsi, répliqua-t-il en riant avec une expression d'aimable contentement, rassure-toi!

— Ah!.. Eh bien! je brûle du désir de savoir... Tu reconnaîtras que, jusqu'à présent, j'ai été d'une réserve exemplaire... Je brûle du désir de savoir ce qu'ont été... tes péchés de jeunesse.

Gérard s'était accoudé au piano, que je venais de fermer. Il se redressa avec un air de dignité.

— Je te répète, — fit-il, moitié sérieux, moitié enjoué, — que ce ne serait pas du tout convenable... Allons nous coucher.

— Voyons, les gros, les gros péchés seulement,.. ceux enfin qui t'ont fait honneur. Je t'en prie!

— Il n'y en a eu que deux, la modestie m'oblige à le proclamer.

La modestie! C'est qu'il le croyait comme il le disait! Ah! chers Français qui vous moquez de vos compatriotes méridionaux!.. Un Méridional, ce n'est pourtant qu'un Français et demi.

— Pas plus de deux? repris-je.

— Pas plus de deux,.. fretin à part, bien entendu.

— Enfin, que veux-tu? Avec deux gros péchés bien employés...

— Oh! pas bien gros.

— Avec deux jolis péchés successifs, on doit pouvoir occuper sa jeunesse.

— C'est qu'ils ne furent pas successifs,.. mais... concomitans.

— Bah !..

Je souffrais bien un peu. Mais mon mari avait si bonne grâce, dans sa tenue d'intérieur mi-bourgeoise, avec sa mine cavalière et effrontée, ses petites moustaches en crocs et son regard allumé, que je me fusse reproché de couper court à ces confidences par moi sollicitées. Je me le fusse reproché comme on se reprocherait de retrancher à un enfant gâté les gamineries qui l'embellissent ou dont se pare sa hardiesse mutine.

— Oui, j'ai été un peu pacha.

— Tu as aimé deux femmes à la fois ?

— Aimé? Non pas. Est-ce que c'est de l'amour, cela !

— Oh ! je sais, dis-je avec une ironie un peu amère, je sais que l'on répète cette phrase couramment dans son ménage... Il y a un malheur : c'est qu'on la répète aussi hors du mariage. Vous ne dites pas autre chose à toutes les femmes que vous aimez successivement... ou concurremment, puisque la variété successive ne vous suffit pas.

J'eus un moment de réflexion chagrine; il me sembla que mon bonheur était mal assuré, puisque celui qui en avait charge était capable de partager son cœur. Le donner ou s'imaginer qu'on le donne dix fois, cent fois de suite, passe encore ! Mais, le partager ! Quel précédent et quel augure !

— Eh ! non, ma chère petite Rose, rien de cela n'est l'amour.

— Qu'est-ce donc, alors? Et quelle différence, je te prie? Ces dames, quelle que soit leur origine et quelle que soit leur condition, ces dames ont des cheveux comme les nôtres...

— Pas toujours. Je t'ai affirmé déjà n'en avoir jamais vu d'aussi beaux que les tiens.

Je haussai les épaules, — en souriant toutefois, — et je continuai :

— Des cheveux que vous défaites et palpez comme vous défaites et palpez les nôtres. Vous les embrassez, leurs cheveux et elles, comme vous nous embrassez, nous et nos cheveux. Vous leur dites les mêmes paroles que vous nous dites, à nous. Ce sont les mêmes mots, comme ce sont les mêmes gestes... Eh bien ! la différence ?

Il ne put jamais me la dire, — parce que, hélas ! il n'y en a point. La différence, quand il y en a une, elle est toute dans le respect ou l'amitié, qui ne sont pas l'amour. — Il préféra me finir son histoire.

Pendant un assez long séjour à Paris, au sortir de Saumur, il avait connu deux femmes, une blonde et une brune, toutes deux fort jolies. L'une était mariée, et l'autre... célibataire. Cette dernière, qui avait des exigences tout autres (à tous les points de vue) que celles de sa rivale, n'avait pas tardé à découvrir ce qu'elle s'était empressée d'appeler une trahison et qui n'était pourtant que

simple affaire de réciprocité à son égard. Au lieu d'entrer en courroux, elle avait transigé. Au lieu de chasser Gérard, elle l'avait gardé, en le rançonnant de son mieux, en exploitant comme une mine la crainte qu'avait mon futur mari de voir se tourner en scandale une si exquise aventure. De là les folles dépenses qui eussent mis en péril la fortune de ce sultan près de ses pièces, si la guerre ne fût venue trancher la trame d'une existence amoureuse en partie double, — qui n'était plus, d'ailleurs, tissée d'or et de soie.

Malgré les vicissitudes et les traverses de ce gracieux épisode de sa jeunesse, Gérard en parlait avec une satisfaction mal déguisée. C'était presque de l'attendrissement. — Décidément, la vanité rend bête. Mais je comprenais ce défaut-là, comme tous ceux de mon capitaine, et je le lui pardonnai, avec son histoire, à la condition qu'il me jurerait de ne jamais chercher la nuance complémentaire de celle de mes cheveux.

— Il n'y en a pas, me dit-il en m'embrassant. Le brun doré, c'est ma nuance de prédilection, la nuance idéale et parfaite. Et tu vois comme j'étais excusable de prendre une brune avec une blonde : il n'y avait pas alors d'autre moyen pour moi de me la procurer.

Le lendemain, précisément, le commandant Brulard me vint rendre visite, pendant que Gérard était à la manœuvre. Ce brave Bouquet, notre ordonnance, — qui était un domestique comme personne n'en a jamais eu ni rêvé, — ouvrit la porte du salon et annonça le visiteur avec une solennité telle que ma pensée rechercha involontairement tout ce qui, dans cette visite, pouvait servir de prétexte à des communications d'ordre grave.

Quoique le commandant se fût bien départi, en notre faveur, de sa sauvagerie d'antan, il ne venait pas fort souvent à la maison, en dehors des heures où il savait devoir nous trouver réunis, Gérard et moi, sous la lampe ou au piano, — car l'ancien officier de marine était tant soit peu mélomane. C'était même, si je ne me trompe, la première fois que je me trouvais seule avec lui, depuis mon mariage, à part le cas fréquent de rencontre dans les rues. Il n'avait, sans doute, rien de particulier à me communiquer, ce jour-là. Mais je sentis que je prendrais, au besoin, les devans pour tirer de lui quelque chose.

Mes sentimens à l'endroit de M. Brulard étaient étranges et complexes. Il m'avait toujours attirée autant qu'inquiétée. Personne ne saurait être captivant à l'égal de ces hommes qui ont une manière originale de penser et au fond desquels on ne va jamais. Leur séduction est surtout incomparable quand ils ne se prodiguent pas, quand on sent qu'il n'y a chez eux ni affectation ni système, quand on sait que leur originalité n'est pas un vêtement ou une attitude, mais l'essence même de leur être. En revanche, personne ne vous

trouble comme eux; personne, comme eux, ne vous secoue dans la quiétude et la torpeur de vos idées toutes faites, ne vous ébranle dans vos croyances, ne vous démolit vos rêves, ne vous saccage vos illusions. Mais, depuis qu'il venait à la maison, M. Brulard semblait s'être imposé pour règle de ne contredire ni Gérard ni moi, sauf sur des points d'intérêt nul ou négligeable. Sa conversation y avait perdu de la saveur. Néanmoins, il avait assez de ressources dans l'esprit pour se faire écouter avec plaisir, même quand il ne malmenait aucune de vos opinions. — Je ne lui avais pas sérieusement tenu rigueur de ses paradoxes antipatriotiques ; je ne lui en voulais même pas d'avoir été loyal en ses explications plus ou moins détaillées sur la conduite de Gérard : ces choses-là sont de droit, lorsqu'on ne dit que ce qu'on sait ou ce qu'on pense. Gérard lui-même en avait toujours jugé ainsi. Mais j'aurais bien voulu savoir ce que le commandant pensait désormais du fils de son ami Parsonnier, et de mes chances de bonheur. Ayant affaire à un esprit aussi fin, il ne fallait pas essayer de ruser. J'allai tout droit et dis :

— Je suis seule, mais non pas abandonnée. Gérard ne me quitte que pour affaires de service.

Le commandant inclina la tête en souriant.

— Il y a des mois, repris-je, qu'il est mon mari, et il ne s'est pas encore ennuyé de l'être. Bref, je suis très heureuse.

Et, hardiment, vivement, j'ajoutai :

— Avouez que cela vous étonne ?

Le commandant devint sérieux et me prit la main.

— Moi ? fit-il. Pas le moins du monde... Ma chère enfant, vous vous êtes trompée, si vous avez cru que je doutais du cœur de Gérard. D'ailleurs, vous conviendrez qu'il faudrait avoir infiniment peu de délicatesse pour penser tant de mal de quelqu'un dont on est souvent l'hôte et le commensal... Gérard vous aime. Il vous aimait lorsque, pour la première fois, il m'a parlé de vous en me priant d'intervenir. Il vous aimera toujours, j'en suis convaincu. Seulement, il y a une foule de manières d'aimer sa femme ; et j'ai pu craindre un instant qu'il ne connût pas la bonne, qui est de l'aimer pour ce qu'on se doit à soi-même autant que pour ce qu'on lui doit. Je n'ai jamais douté que Gérard n'eût un bon cœur ; j'ai pu douter quelquefois qu'il eût un bon esprit. Et c'est pour cela que j'ai voulu, certain jour, vous éprouver, attirer votre attention sur le côté faible de ces aimables natures françaises. Gérard ne vous fera jamais de peine sciemment, volontairement. Mais il pourra vous en faire beaucoup, s'il suppose que vous n'en serez jamais informée et s'il estime que vous ne lui donnez pas ou ne lui donnez plus ce qu'une ou plusieurs autres femmes lui offriront... Tâchez qu'il soit toujours fier de vous...

Le retour de Gérard interrompit la conférence au moment le plus intéressant, au moment où M. Brulard allait me livrer, peut-être, le fond de sa pensée.

— Oh! tu ne sais pas? me dit mon mari. Je t'emmène à Paris. C'est une surprise. J'ai demandé, sans te prévenir, un congé. Nous n'avons fait qu'un semblant de voyage de noces. Nous allons nous dédommager.

J'eus la tentation de refuser. Je ressentais une appréhension qui pouvait bien être un pressentiment.

Le pressentiment était faux, comme la plupart des pressentimens. Car notre séjour à Paris fut enchanteur.

C'était le printemps, et j'étais toujours une maîtresse adorée. Nous dînâmes dans tous les restaurans où l'on peut dîner. Nous allâmes dans tous les théâtres où l'on ne doit pas aller, dans tous les cafés-concerts même. Nous fîmes un pèlerinage au Cirque, le jour anniversaire de celui où, fiancés, nous nous y étions parlé bas. Et, cette fois, nous n'y vîmes pas M. de Pradieux. — Que dirai-je? Je revins à Châlons plus heureuse, certes, et plus aimée, — peut-être.

Un grand chagrin m'attendait au retour. Mon père et ma mère étaient malades depuis quarante-huit heures. Ils moururent tous deux, dans la nuit qui suivit mon arrivée à leur chevet, enlevés par cette terrible maladie qu'on nomme la petite vérole confluente ou petite verole noire, et qui ravageait, à cette époque, la contrée, où elle semblait vouloir s'établir à l'état endémique. Ils moururent côte à côte, en même temps. Papa reçut, bon gré mal gré, la moitié de la bénédiction suprême que l'archiprêtre de Méry venait apporter à maman, sa fidèle cliente. Et, côte à côte, ils furent ensevelis par mes soins. — C'était, après tout, bien finir une belle existence, toute d'union, de concorde et de mutuelle condescendance. — Que de fois n'ai-je pas envié cette fin-là!

Gérard, en cette douloureuse conjoncture, m'assista avec tout l'affectueux dévoûment que j'attendais de lui. Quant à mon frère, il arriva trop tard.

Aussitôt après avoir achevé notre navrante besogne, nous rentrâmes à Châlons. J'y rentrai plus riche de quatre à cinq cent mille francs, mais si appauvrie du côté des affections de famille! Privée de mon père et de ma mère, il ne me restait vraiment que mon mari. Julien ne comptait guère, car j'avais appris à le connaître. Quant au petit être qu'on élevait dans une ferme voisine de Méry, en attendant qu'on l'expédiât à Troyes, je n'avais pu m'y attacher encore que par devoir. Mais un mari aimé, c'est toute une famille — et quelque chose de plus. Jamais la maison n'est vide, où il est attendu. Ma tendresse pour Gérard s'accrut donc de cette part d'affection

que, sans lui, la mort de mes parens eût laissée en déshérence. Il hérita surtout de ces sentimens d'indulgente déférence que l'on garde à ceux dont on doit vénérer même les travers; quant à l'aimer davantage, il n'y avait guère moyen, la mesure étant comble : je crois pourtant que j'y réussis.

Que mon père avait donc raison et qu'il est bien vrai qu'un homme qui nous a plu est dispensé de travailler à nous plaire encore ! Ce n'est pas que mon mari fût moins attentionné, moins aimant, moins prévenant à mon endroit; mais, à dater de notre retour à Châlons, où notre deuil nous obligeait à renchérir sur nos habitudes claustrales, je le vis plus souvent donner cours à son humeur, dans les incidens de la vie de chaque jour. Peu importait, puisque mon siège était fait, et que, d'ailleurs, je n'étais jamais directement en cause. — Volontiers, les moralistes, gent moutonnière, vont répétant que l'amour rend aveugle, et surtout les femmes. M'est avis qu'ils se trompent : une femme qui ne verrait plus clair ne serait plus une femme. La vérité est que, même amoureuses, nous distinguons assez bien les défauts de l'homme aimé. Seulement, comme ses défauts font corps avec sa personne, et que nous aimons l'ensemble, nous ne les aimons pas moins que le reste; — nous ne voudrions même pas toujours qu'il s'amendât.

Un des défauts de Gérard, c'était de se mettre quelquefois en colère et de jurer alors d'une manière effroyable. J'avais été si bien habituée par mon père à cette double imperfection que je ne songeais même pas à m'en alarmer. Et puis, je n'avais eu à essuyer encore aucune algarade personnelle ; je ne connaissais de mon mari que les coups de boutoir à la cantonade ou distribués à des comparses. Un jour, peu de temps après notre retour, j'eus la malencontreuse idée de vouloir provoquer sur ce point une réforme dans le caractère de Gérard. Je l'avais rencontré sur une place, près du quartier, en train de sabouler et presque de rudoyer un soldat négligent ou frondeur, coupable de l'avoir salué avec trop de nonchalance. Je comprenais parfaitement le motif de la réprimande, surtout à une époque où la nécessité de relever l'esprit militaire sautait aux yeux des moins clairvoyans. Mais je ne comprenais pas également bien qu'il fût indispensable, pour y parvenir, d'employer de vrais gros mots. Or, j'avais surpris, — comme plusieurs passans, du reste, — un : S. n. d. D., qui, précédant le mot « brute, » m'avait paru au moins superflu. J'en fis doucement l'observation à Gérard, qui commença par me donner une explication satisfaisante, quoique sur un ton assez rèche.

— Tu dis que « brute » tout court eût été suffisant... Eh bien ! c'est ce qui te trompe. Quand on les appelle brutes, ils ne vous

comprennent pas, ils ne croient pas avoir à se reprocher un manquement grave. Ils vous trouvent simplement exigeant et injuste. Si, au contraire, vous faites précéder le mot d'un énorme juron, de l'un de ceux qui leur sont le plus familiers, ils comprennent tout de suite qu'ils sont en faute, ils sont convaincus... *Brute* et même *double brute* sont des appellations claires, mais qui ne portent pas. *S. n. d. D. de brute* ne signifie rien, mais ça fait merveille... Maintenant, ma petite Rose, je te serai fort obligé de te mêler de ce qui te regarde. Je te parle d'une façon et je parle à mes hommes de tout autre manière. Rien d'étonnant à cela, je pense... Ne me mets jamais dans le cas de confondre.

— Cela ne saurait arriver, répliquai-je, piquée et même blessée au vif. Il n'y a pas pour moi de salle de police ni de conseil de guerre, et je me chargerais de la réponse.

Là-dessus une sortie terrible, qui fut la première et la dernière, — la dernière de ce genre. Une heure plus tard, il demandait et obtenait son pardon. Jamais il ne recommença. — Que n'a-t-il recommencé souvent, au lieu de me fournir d'autres griefs ! Ce qu'une femme pardonne le plus aisément à son mari, c'est un mauvais caractère : elle trouve cela plus viril et y voit une garantie de fidélité. Gérard n'avait point un mauvais caractère.

Il resta donc rageur comme devant ; mais je n'eus plus à en souffrir personnellement. Je crois même que cette petite scène me valut un redoublement d'égards et presque un renouveau d'amour. Mon mari avait appris à compter avec moi. Et ce fut hors de ma présence qu'il continua de jurer comme un païen. — Païen, il ne l'était cependant pas. Nous allions, chaque dimanche, entendre la messe dans une petite chapelle que l'on appelait Notre-Dame-des-Armées et qui venait d'être inaugurée par les soins de l'*Œuvre des messes militaires*. En ce temps-là, l'autorité n'avait pas encore songé à interdire la piété aux soldats, — qui, du reste, n'en ont jamais abusé, — et de braves gens s'inquiétaient, selon le mot de l'aumônier qui faisait le prône, « de chercher pour la France des alliances au ciel. » — Je n'ai jamais pu démêler très exactement, par exemple, jusqu'où s'étendait la foi de mon mari ; je crois qu'il n'avait guère que des convictions neutres, consistant, comme celles de la plupart des Français, à ne pas vouloir se brouiller avec le Dieu de son enfance : cela n'implique que des visites de politesse, le dimanche, dans les églises.

L'été passa, puis l'hiver. Jusque-là, il n'y eut pas de changement notable dans notre régime d'existence. Nous n'avions pas augmenté notre train de maison, et nous continuiions de monter à cheval quotidiennement ou à peu près. On travaillait ferme dans l'ar-

mée, et Gérard avait de la tablature ; ce n'était vraiment plus un métier de paresseux que le métier militaire, — si c'en fut un jamais. J'admirais la constance de tous ces officiers voués à leur tâche ingrate de régénération, et qui, sans révolte, sans murmure, refaisaient chaque jour la besogne de la veille, plus ou moins compromise par l'ingérence de la politique dans les choses de l'armée, par l'ineptie ou la faiblesse des gouvernans. Sans murmure... Dame! ce n'est pas à dire que je n'aie jamais entendu traiter certains hauts personnages de « sagouins » ou de « ganaches. » Mais c'était dans les épanchemens de l'intimité, et, pas une seconde, le service n'en souffrait. — A part ces menus propos, pas un mot de politique. Je n'aurais peut-être jamais su que mon mari n'était pas républicain, si, un jour que le commandant Brulard, qui ne l'était guère, ayant fait allusion je ne sais plus à quel gâchis ou à quels tripotages politico-financiers et ayant dit : « Il faudra bien qu'on se détermine à prendre enfin un grand balai, » Gérard n'eût répliqué, en sifflotant : « Peuh!.. Pour cette besogne-là, un petit balai suffira parfaitement. » — Il avait de ces mots un peu gaulois qui m'enchantaient.

Je ne m'ennuyais pas. — Et Dieu sait si cette pauvre ville de Châlons est déshéritée de tout agrément! — J'avais, pour me distraire, quand mon mari n'était pas là, les mouvemens et les passages de troupes, toujours fréquens en cette cité devenue toute militaire, les exercices, les manœuvres, que sais-je? Je m'intéressais aux moindres détails, j'épiais les moindres symptômes d'amélioration et de réveil dans cette armée mutilée, dont se cicatrisaient les plaies et qui allait sortir, rajeunie, revivifiée par une organisation nouvelle, de l'abattement léthargique où elle avait failli périr. Enveloppant d'une même sympathie cavaliers et fantassins, je suivais du regard, avec une même sollicitude, les progrès des petits chasseurs à pied si vifs, si prestes, si lestes, toujours pressés, et ceux de nos chasseurs à cheval, guère plus hauts de taille que leurs homonymes de l'infanterie, mais bien plus lourds, les jambes maladroites et les mains gourdes. — Je continuais, d'ailleurs, mes visites hebdomadaires à la maison de Méry, vide, hélas! et qui était devenue mon bien, par suite de mes arrangemens avec mon frère. Les vieux serviteurs que j'avais hérités de mes parens m'y faisaient grand accueil. Ils m'appelaient maintenant « Madame Rose. » Gérard, le plus souvent, m'accompagnait, et nous poussions, presque chaque fois, jusqu'à la ferme où grandissait certain bambin, mon neveu illégitime, mon fils d'adoption, un adorable petit bâtard, vigoureux, éveillé, gourmand de la vie comme tous les irréguliers. Ce « petit corsaire, » ainsi que l'appelait le comman-

dant, — qui avait été mis dans la confidence et fut, plus d'une fois, des nôtres en ces excursions, — était déjà assez bien pourvu, mon père ayant prudemment distrait de la part de Julien un fort joli capital à l'intention du dernier venu de la famille.

Je ne m'ennuyais pas; mais ce fut vers ce temps-là que mon mari commença de s'ennuyer. Je n'avais jamais prétendu le chambrer, et, mon deuil tirant à sa fin, je n'aurais pas demandé mieux que de lui offrir quelques distractions, s'il y en avait eu à notre portée. Moi-même, quoique le roman de ma vie suffît pleinement à me charmer et que je ne pusse sans une secrète amertume constater mon impuissance à remplir l'existence de Gérard, j'aurais vite pris mon parti, remuante et gaie comme je l'étais, de faire appel à des ressources extérieures, — pourvu que je n'y eusse découvert ou soupçonné aucun élément féminin de nature à m'inquiéter. Mais, en dehors des jeunes officiers du régiment, que je ne pouvais décemment attirer chez moi davantage, il n'y avait pas plus d'hommes que de femmes à fréquenter dans la ville et ses entours; il n'y avait même pas de fonctionnaires : le préfet avait épousé sa blanchisseuse et se cachait avec elle, — par un retour de pudeur.

Quant à s'occuper chez lui d'une façon soutenue, Gérard en était incapable : il n'aimait pas la lecture; et il faut dire qu'il n'est pas commode de trouver à lire tous les jours dans un pays où les livres sérieux ne sont presque jamais accessibles aux esprits de moyenne culture, tandis que les autres ne le sont guère qu'aux esprits inférieurs, tant on met de soin à en bannir, par haine ou par effroi de la métaphysique, tout ce qui pourrait en élever le niveau. Gérard, au reste, traversait une période difficile, cet âge critique de toute vocation, où le métier, certains jours, vous pèse aux épaules. Il y a peu d'hommes, peu d'officiers surtout, qui ne connaissent cette phase douloureuse. Les motifs déterminans des vocations, et principalement des vocations militaires, sont futiles pour la plupart. On s'éprend du panache, de l'uniforme, du bruit, de la fumée. Mais il y a, dans toute carrière, un point culminant et lumineux auquel on a, dès le début, aspiré. Et c'est souvent pour avoir vu luire un instant ce sommet dans ses rêves qu'on engage sa vie. Après quelques années de pratique et de piétinement, on s'aperçoit qu'il faut en rabattre; on s'ennuie, on se décourage. La paix surtout est néfaste, à ce point de vue, pour les militaires : une bataille est chose superbe, mais les exercices quotidiens qui préparent au jour le jour la victoire semblent abrutissans. L'officier, las de rester inactif sans se reposer, songe vaguement à la démission. Il regrette ou croit regretter la vie civile; il vante les emplois lucratifs ou intéressans

qu'il n'eût pas manqué d'y obtenir. Il peste contre son « chien de métier » qui, à l'entendre, est la dernière des professions. Vienne un peu d'avancement, un simple changement de garnison ; moins que cela, une belle revue, un beau défilé : la lassitude, le découragement, sont vite oubliés.

Gérard avait, depuis quelque temps, des boutades qui m'inquiétaient. Toujours exact et scrupuleux, par habitude, dans son service, il déblatérait, à tout bout de champ, contre « ce stupide servage. » Une fois, il alla jusqu'à me gratifier d'une théorie révolutionnaire en vertu de laquelle les peuples auraient dû refuser en masse le service militaire, ni plus ni moins. « Ce serait plus intelligent, me dit-il, que de faire des révolutions pour remplacer les grands seigneurs par des goujats millionnaires et les rois par des basochiens. »

Je compris que le cas était grave. Je n'hésitai pas.

— Permute ; demande de l'avancement ; remue-toi. Tu as assez de relations, Dieu merci ! dans les états-majors, au ministère...

— Paris ? fit-il. Si je demandais Paris ?

Là, par exemple, j'hésitai. Son visage s'était illuminé soudain, mais le mien s'était rembruni.

— Si... tu demandais simplement une grande ville,.. comme... comme Marseille, je suppose ?

J'avais dit Marseille au hasard, cherchant une ville gaie, ensoleillée, pour faire contraste à la boue et au ciel noirâtres de Châlons.

— Paris te fait peur ?

— Eh bien !.. oui.

— Va donc pour Marseille ! Nous allons tâcher de l'avoir ; nous l'aurons. Je rentrerai dans les hussards. Car c'est un régiment de hussards...

Il était tout ragaillardi. Il m'embrassa et reprit :

— Je n'aurais pas voulu te priver, par caprice, de l'air natal. Mais, puisque toi-même... Merci, ma petite Rose, je t'aime !

A quelques mois de là, ayant pourvu à l'installation de mon neveu, non à Troyes, mais à Châlons, près du commandant Brulard, je partais pour aller rejoindre mon mari à Marseille. On l'avait nommé capitaine-commandant.

X.

— Où vas-tu ?

— A la première répétition d'ensemble.

— Tu ne m'emmènes pas ?

— A la répétition?.. Non. A quoi bon? D'ailleurs, il n'y aura pas de femmes.

Il s'agissait d'un grand carrousel militaire, dont la bienfaisance était le prétexte, et qui devait coïncider avec le passage à Marseille du ministre de la guerre, se rendant sur le littoral et à la frontière italienne, en tournée d'inspection des forts.

Nous étions à Marseille depuis cinq grandes années. Presque huit ans de ménage déjà! Et pas un accroc sérieux! La période critique était franchie. Nous avions même fait bonne mesure au Destin. Car je me rappelais encore les paroles de mon pauvre père : « Il faut cinq ans... C'est un terme extrême... Un homme qui serait capable de se contenir plus longtemps serait un héros. » Or, je savais Gérard capable de tous les genres d'héroïsme, hormis celui-là.

C'est à cela que je songeais tandis qu'il déposait, selon le rite usuel, un baiser sur mes cheveux. Et c'est encore à cela que je songeai en le regardant, de ma fenêtre, enfourcher son cheval, tenu par le brave Bouquet, qui avait permuté pour nous suivre, puis, son temps fini, était resté à notre service comme une sorte d'ordonnance civile adjointe à notre ordonnance réglementaire.

En ces cinq dernières années, j'avais bien eu quelques émotions; mais, en somme, plus de peur que de mal, — et même pas de mal du tout, je savais pouvoir m'en vanter. Et pourtant, j'avais traversé une passe difficile. Peu de temps après notre arrivée à Marseille, étant enceinte sans le savoir, je m'étais blessée en sautant une haie sur le champ de course, côte à côte avec mon mari. Je n'avais pas voulu renoncer à l'équitation, — ce qui eût été renoncer au meilleur ou au plus sûr de notre intimité. Et, comme je n'étais pas une fameuse écuyère, payant surtout de mine, et que *Troubadour* avait été remplacé par une belle jument à deux fins, qui avait des réactions assez dures, la secousse me fut dommageable et, sans chute, me mit au lit. Aussi bien, cette hygiène équestre devait-elle tôt ou tard porter ses fruits. Je fus horriblement malade des suites de cette fausse couche où je pensai perdre ma beauté, qui eût, en effet, sombré, sans un miracle de ma volonté.

Nous vivions tout autrement à Marseille qu'à Châlons. Riches de quarante mille livres de rente, nous habitions un joli hôtel, cours du Chapitre, et nous y recevions beaucoup. Le personnel féminin du régiment de hussards où mon mari avait pris rang était très peu semblable à ce que nous avions connu au 26e chasseurs. Il y avait de charmantes femmes appartenant à d'excellentes familles et qui devinrent vite mes amies. Seules, la femme d'un officier supérieur, que son mari appelait familièrement « l'Avocat » (sobriquet qui peut se passer d'explication), et celle d'un capitaine sortant de

la troupe, plus trivialement encore affublée par son seigneur et maître du surnom « d'Ustensile, » étaient, pour des raisons différentes, assez désagréables à fréquenter. Les autres, — cinq ou six en tout, — avaient du charme, de l'élégance, de la distinction, deux ou trois même de la beauté. C'est dire que nous ne pouvions pas nous ennuyer, la société marseillaise ne nous eût-elle fourni aucun appoint; — et, quoique les officiers n'y soient pas extraordinairement en faveur, nous y trouvions bien des ressources complémentaires. Gérard, redevenu alerte et joyeux, était le boute-en-train de cette aimable compagnie, qui ne tarda pas à tenir chez moi ses grandes assises. On organisait des parties, des simulacres de chasses au renard, que sais-je? tout ce que l'imagination peut suggérer à une société jeune et turbulente, en fait de divertissemens ou de remue-ménage. Ma maladie, en me retranchant du nombre des membres actifs de l'association, ne mit pas fin à cette agitation joyeuse, à cette continuelle frairie mondaine et militaire. Aussi eus-je bientôt à m'inquiéter de tant et tant de plaisirs auxquels je n'avais plus part, mais d'où mon mari n'avait pas cru devoir s'exclure. Bien que la vertu de mes nouvelles amies ne m'inspirât aucun doute sérieux, celle de Gérard ne m'inspirait pas, en revanche, une sécurité telle que je pusse me reposer en toute confiance et dormir sur les deux oreilles. A dire vrai, je me rongeais. Joignez à cela que ma beauté s'en allait grand train, à ce pitoyable régime de chaise longue et d'anxiété, de dépit et de séquestration. Mon teint se plombait, mes yeux se cernaient; mes traits étaient tirés, mon visage émacié; et, avec cela, mon corps ne maigrissait pas, au contraire. La taille épaissie et la figure ruinée, qu'allais-je devenir? « Tâchez qu'il soit toujours fier de vous... » Encore une parole que je n'aurais eu garde d'oublier. Un beau jour, je repoussai loin de moi, au mépris de tous les avis de médecin, la chaise longue et le repos, je dis adieu à la réclusion et à l'immobilité fiévreuse, et je domptai ma faiblesse, quitte à mourir de l'effort. Je n'en mourus pas, et, après un mois de tentatives vacillantes à huis-clos, je faisais une rentrée triomphale. J'avais maigri tout d'un coup; mes yeux étaient définitivement cerclés de bistre; mais le visage s'était remis : de belle personne en déclin que j'avais été quelque temps, j'étais redevenue jolie personne, voilà tout.

Voilà tout, mais c'était beaucoup. Car je repris le sceptre, et mon mari eut un regain de folle tendresse à mon endroit, tant il goûta cet avatar, tant on lui rebattit les oreilles de mes charmes renouvelés. — C'est à cette circonstance que je dus, sans doute, de ne pas passer encore au rang de vieille maîtresse, de maîtresse honoraire, ou à celui d'épouse aussi respectée que respectable, — pour lesquels rôles je ne me sentais nul goût, en vérité.

Nous en étions là, — quoique cette seconde ou troisième lune de miel fût entrée en son décours. Et, comme je n'avais encore que vingt-cinq ans (on a raison de se marier jeune), cela pouvait se prolonger ou se recommencer. — J'en étais là aussi de ma songerie quand je reconnus le trot du cheval de Gérard s'arrêtant net devant la porte. Mon capitaine, probablement, avait oublié quelque chose. En effet, il me dit tout de suite, en rentrant dans l'espèce de salon-bibliothèque où il m'avait laissée, et qui avait servi de cabinet de travail à un haut magistrat défunt dont nous avions loué, toute meublée, l'aristocratique demeure :

— J'ai négligé de te prévenir que je ne rentrerai peut-être pas de bonne heure, ce soir.

— Au moins pour dîner, je pense?

— Ce n'est pas sûr.

— Eh quoi! une répétition de carrousel va-t-elle durer jusqu'au milieu de la nuit?

— Ce n'est guère présumable. Mais il faut tout prévoir... Et puis, il y aura délibération après la séance, discussion, que sais-je?

— Ça m'amuserait, tout de même, d'y assister, à cette séance.

— Eh bien! la prochaine fois,.. là, c'est dit!

— Pourquoi pas aujourd'hui?

Gérard eut sa grimace des momens d'impatience, une espèce de tic nerveux qui lui fronçait le nez le plus drôlement du monde. Étant donnée l'étude minutieuse que j'avais faite de son caractère, facile au demeurant, mais opiniâtre et légèrement irritable, je ne pouvais avoir la tentation d'insister. Au surplus, je ne pensais pas à mal.

— C'est bon, c'est bon! fis-je en souriant. Ce n'est pas le jour, à ce qu'il paraît.

— Non, certes, ce n'est pas le jour. D'abord, il n'y aura là aucune femme, je te l'ai dit. Ensuite, je suis à cheval.

Ayant tourné dans la pièce, comme à la recherche d'un objet ou d'une phrase, il s'arrêta devant moi et reprit :

— Que vas-tu faire?

— Je vais faire atteler, puis j'irai voir Mme d'Avrange d'Ault.

— C'est cela... Si tu rencontres d'Avrange, dis-lui que je l'attends, que je compte sur lui... Ah! à propos... Sais-tu qui accompagne le ministre dans sa tournée, le ministre qui sera peut-être ici ce soir?

— Comme officier d'ordonnance?

— Oui; un capitaine de cavalerie... Devine.

— Dame! non, je n'en sais rien, moi... Qui est avec lui, d'abord, avec le ministre? Tout ça change si...

— Pradieux, ma chère !

Ce nom, qui avait eu jadis le privilège de m'émouvoir, me laissa, cette fois, absolument calme et indifférente. C'était un si vieux souvenir que celui-là ! et, rien de tragique ne s'y rattachant, un souvenir si décoloré, si pâle ! Il y avait pourtant quelque ingratitude dans mon fait, car, non-seulement cet officier m'avait honoré de son amour ou de ses illusions amoureuses, mais il n'était pas sans avoir contribué tant soit peu à mon mariage. — Hélas ! nous oublions d'autant plus vite les choses et les gens, que nous en avons eu d'abord plus de terreur injustifiée : nous les méprisons presque de n'avoir pas légitimé nos inquiétudes.

— M. de Pradieux va venir ici ? dis-je avec distraction.

Puis, ayant réfléchi, et m'étant souvenue avec plus de détail :

— Est-ce que cela te contrarie ? demandai-je.

Gérard me regarda, comme s'il ne m'avait pas comprise.

— Moi, contrarié ?..

Il se mit à rire.

— Ah, ah ! tu penses,.. tu te rappelles... Mais lui, le pauvre garçon, il l'a peut-être oublié... Je l'espère bien, du reste !.. Ah ! les femmes, quelle vanité ! Tiens, pour te mortifier, je l'inviterai à dîner, et on le placera à côté de toi. Je parie qu'il n'aura seulement pas l'air gêné.

Le ton de mon mari me déplut. Il était d'ailleurs forcé, peu naturel, ce ton, comme l'est celui d'un homme qui exagère son entrain pour prolonger une conversation, dans l'espoir que, d'elle-même, à un moment donné, elle déviera vers le sujet qu'il voudrait aborder. — Les hommes sont toujours maladroits dans ces petites besognes, que nous accomplissons, nous, comme en jouant.

— Tu as quelque chose à me dire ?

— Moi ? non... Pourquoi ?.. C'est-à-dire... j'avais à te faire part de cette nouvelle, que j'avais oublié de te communiquer. Dès l'instant que ça ne te passionne pas plus que moi... Enfin, nous le recevrons de notre mieux, ce brave garçon... Sans compter que c'est un personnage à ménager. On dit qu'il a le bras long.

— Ce simple capitaine ?

— Oui. Il est très bien apparenté... Beaucoup de relations dans les étoiles : tous ses parens sont généraux. C'est pour cela que le ministre, quoique un brin démocrate, l'a pris avec lui et lui passe volontiers la main sur le dos : tant de généraux qui, à l'occasion, pourraient être de son avis, ça lui impose, à cet homme !

— Eh bien ! te voilà avec un protecteur de plus. Quand nous serons à cent, nous ferons une croix... ou on t'en donnera une.

Le fait est que mon mari avait une quantité prodigieuse de ces

protecteurs subalternes dont le crédit n'est point à dédaigner. Il vaut quelquefois mieux, quoi qu'on en dise, s'adresser aux saints du bon Dieu qu'au bon Dieu lui-même, et aux petits saints qu'aux grands saints. Pour être moins nimbés que ceux-ci, ceux-là n'en jouissent pas moins d'une bonne audience en paradis; et ils ont souvent à cœur, plus que ne le font les chefs d'emploi, de justifier, par les services qu'ils rendent au pauvre monde, la place privilégiée qu'ils occupent. — En tout cas, nous en connaissions déjà beaucoup, de ces petits saints d'état-major ou bureaucratiques, auxquels mon mari se recommandait de loin en loin. Ils s'appelaient légion.

L'entretien n'ayant pas pris le cours que Gérard aurait probablement voulu lui voir prendre, il y eut un long silence.

— Alors, tu vas chez Mme d'Avrange?.. Tu y resteras, sans doute, une partie de la journée?

— Peut-être.

— Vous pourrez aller vous promener, puisque tu auras la voiture... C'est une occasion de pousser jusqu'aux Aygalades, que Mme d'Avrange disait, l'autre jour, ne pas connaître encore. Une promenade consacrée!

— Peuh! en février...

— A ta guise. Et au revoir!

Mon mari renouvela la cérémonie liturgique du baiser sur les cheveux avant de sortir, puis s'en alla, définitivement cette fois. Je le vis renfourcher sa bête et s'éloigner au grand trot, les épaules effacées, la tête droite, le képi à peine incliné sur l'oreille, rendant scrupuleusement le salut, avec un geste automatique en deux temps, au moindre pioupiou rencontré, tel enfin que je l'avais toujours vu, tel que je l'aimais. Et je me remis à rêver.

Quelque chose me disait que les dernières phrases de Gérard, si insignifiantes qu'elles fussent, ou même parce qu'elles étaient insignifiantes et que rien ne les avait amenées, devaient cacher une préoccupation secrète. Mais laquelle?.. Deux heures et demie sonnèrent. Je demandai la voiture. Et, à trois heures, je roulais en victoria vers Longchamp, où demeurait la baronne d'Avrange d'Ault, femme d'un capitaine en second du régiment et ma préférée parmi mes relations obligatoires.

Mme d'Avrange était une fort gentille petite baronne, toute blonde, fraîche débarquée à Marseille, mais qui m'avait plu tout de suite. Parisienne, ayant du monde, elle me plaisait surtout parce qu'elle se défendait, mieux que pas une, contre la contagion de l'humeur cancanière qui est la plaie des femmes d'officiers, — la partie féminine d'un régiment en garnison dans une ville de province n'étant

le plus souvent, pour les commérages, qu'une petite ville dans une autre petite ville. Car, à ce point de vue, toutes les villes de province sont petites. Julie d'Avrange ne parlait pas plus de la femme du capitaine un tel que du capitaine lui-même, ne s'occupait pas plus de la femme du colonel que de la maîtresse du trompette-major ou de la bonne du commandant. C'était parfait.

— Voulez-vous que je vous emmène? dis-je à *cette* aimable collègue après un court bavardage.

— Où?

— Mais, où vous voudrez.

— Si nous allions à la répétition du carrousel? M. d'Avrange m'a quittée tout à l'heure pour s'y rendre.

— Comme mon mari... Je vous avouerai que j'en grille d'envie. J'adore toujours ce genre de spectacle.

— Oui. Vous êtes restée une fanatique, vous. Moi, je suis déjà calmée... Mais enfin, étant donné que je n'ai rien à faire aujourd'hui, pas même à disputer avec M. d'Avrange, qui ne reviendra peut-être pas dîner, sur les avantages et les inconvéniens de la cuisine à l'ail, qu'il adore et que je ne peux pas souffrir, j'irais volontiers...

— C'est que j'ai demandé, sans succès, à M. Parsonnier de m'y conduire. Il ne l'a pas voulu, et, vous comprenez, je craindrais de le mécontenter... D'ailleurs, il paraît qu'il n'y a pas de femmes.

— Mais, ma chère, autre chose, vous en conviendrez, est de traîner sa femme avec soi comme son sabre, — et c'est surtout gênant quand il faut traîner les deux, — autre chose de la rencontrer, par hasard. Ceci ne ressemble pas à cela, car *cela* est un service commandé, autant dire une corvée, tandis que *ceci* est une surprise agréable... On sera, du moins, fort empêché de nous témoigner le contraire.

Je me rendis au raisonnement, d'autant plus volontiers que je me demandais pourquoi mon mari avait voulu m'envoyer promener... aux Aygalades; et nous partîmes pour le Prado, vers le milieu duquel était située l'enceinte découverte où se donnaient, en ce temps-là, les carrousels, les joutes, les tauromachies simulées et généralement toutes les fêtes en plein air.

HENRY RABUSSON.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

HEURES DE LECTURE

D'UN CRITIQUE

POPE.

Pope est, après Dryden, le nom le plus illustre de l'époque dite classique en Angleterre; mais je crains fort que cette réputation, déjà près de deux fois séculaire, ne lui soit à désavantage auprès de plus d'un lecteur de l'an de grâce 1888. Cette consécration classique détourne la curiosité au lieu de l'éveiller, et certainement ils sont nombreux ceux qui, s'ils étaient sincères, avoueraient qu'ils n'ont jamais ouvert ses poèmes, soit par crainte d'ennui, soit parce qu'ils croyaient savoir d'avance ce que pouvait contenir une poésie née d'une inspiration secondaire, enfermée dans des cadres de convention, et désormais surannée. J'entends d'ici leurs excuses : qu'avons-nous à faire aujourd'hui de Pope? trop de courans intellectuels ont passé sur nous, et de trop puissans. Cette poésie est refroidie désormais et fait partie de l'histoire littéraire, mais non de la poésie éternellement vivante où chaque génération peut venir puiser à tour de rôle l'enthousiasme et l'amour. Même en admettant qu'elle conserve en tout ou en partie les mérites qui ont fait la célébrité de son auteur, nous n'avons plus les qualités requises pour la goûter librement, puisqu'il faudrait oublier pour cela les sentimens nouveaux par lesquels nos âmes restent ensorcelées, et qui n'y laissent plus de place pour de plus petits et de plus dis-

crets. Pour nous y plaire, il faudrait n'avoir pas connu une poésie autrement féconde avec Goethe, autrement variée avec l'école romantique française, autrement éloquente avec Shelley et Byron ; et que peuvent nous dire les élégantes descriptions de Pope, à nous qui avons été initiés par Wordsworth à une manière autrement profonde de voir la nature, et par Lamartine à une manière autrement vibrante de la sentir? Ces excuses sont, je crois, valables pour beaucoup ; aussi ces pages ne s'adressent-elles qu'à ceux qui peuvent avoir conservé assez de souplesse morale pour sauver la liberté de leur esprit de la pression formidable des grandes poésies qui ont passé sur eux en ce siècle. Ceux-là peuvent ouvrir Pope sans crainte d'un froid voyage au pays des mânes, et ils s'étonneront, j'en suis sûr, de trouver ses sentimens et ses pensées si peu éloignés des leurs, et de découvrir en lui un précurseur inconscient sans doute, mais bien réel, de l'inspiration moderne.

I.

Pour comprendre d'abord d'une manière générale combien Pope est rapproché de nous, on n'a qu'à le comparer à son prédécesseur John Dryden. A coup sûr, des deux, Dryden est le plus grand, mais il n'y a que des lettrés accomplis qui aient le droit de prononcer un pareil jugement, parce qu'eux seuls peuvent connaître la raison de cette grandeur. Tout le Dryden qui vaut qu'on s'y arrête aujourd'hui est compris entre les années 1678-1688; c'est sur cette courte durée que le lecteur doit concentrer toutes les forces de son imagination s'il veut en saisir l'esprit et la passion. C'est dire qu'on ne peut aborder Dryden sans préparation prolongée et nombreuses lectures antérieures, car la moitié au moins de son solide mérite est comme enfouie sous l'amas des circonstances historiques de son temps : frénésies politiques, controverses théologiques, intrigues obscures de factions, scandales de cour et d'église, toutes circonstances qui laissent singulièrement froid un lecteur moderne, surtout s'il est étranger. De bonne foi, quel homme de nos jours peut partager les passions nées de la querelle sur le *bill d'exclusion* au point d'entrer dans les sentimens qui ont donné naissance à *Absalon et Achitophel?* Qui donc peut ressentir assez de haine contre Ashley Cooper, premier comte de Shaftesbury, pour lire avec l'enthousiaste ardeur de ses contemporains ennemis le poème de *la Médaille?* Qui peut s'associer avec assez de sympathie aux menées politiques de Jacques II contre l'église anglicane pour éprouver l'admiration qu'il convient à la lecture de *la Biche et la Panthère?* L'érudit qui a remué cette cendre refroidie a seul puissance pour ressusciter en lui ces haines et ces sympathies; c'est

donc pour lui seul que Dryden conserve encore tout son feu et toute son énergie. Jamais poète n'a été, au même point que Dryden, l'homme d'un temps; ce n'est pas assez de dire qu'il est l'esclave et le prisonnier du sien, qu'il écrit sous sa dictée immédiate comme un secrétaire ou un greffier; pour être tout à fait exact, il faut des images beaucoup plus fortes. Dryden est absolument enchâssé dans son époque, à la manière de ces cariatides à la posture robuste et pénible qui restent immobilisées dans l'édifice dont elles supportent les balcons et les galeries. De là une grandeur incontestable, puisque les poèmes de Dryden sont si indissolublement associés à cette courte et orageuse période, qu'ils sont assurés de vivre aussi longtemps que l'histoire d'Angleterre; de là aussi certaines conditions d'infériorité, et des défauts sérieux et souvent choquans.

Nous venons de nommer, dans les lignes précédentes, le premier et le principal de ces défauts, celui d'où découlent tous les autres. Comme Dryden, emprisonné qu'il est dans son temps, ne s'élève jamais au-dessus, il manque nécessairement d'idéal; et comme il ne peut jamais s'en échapper ni rétrospectivement du côté du passé, pour lequel son éducation primitivement puritaine ne lui a donné aucune tendresse, ni par anticipation du côté de l'avenir, que ses doctrines étroites ne lui permettent pas de pressentir, il manque nécessairement d'horizon. Par conséquent, absence de tout caractère d'universalité par lequel il puisse se rendre accessible aux hommes de tous les âges. Avec lui nulle rêverie n'est possible, nul voyage d'imagination : ses œuvres composent la lecture la moins suggestive qui se puisse concevoir, et l'on en sort sans accroissement aucun de vie morale. Un autre défaut de Dryden, c'est de traiter les choses les plus générales, non dans leur caractère d'universalité, ni même selon l'esprit restreint de son siècle, mais au point de vue de telle ou telle année particulière, et de les traiter ainsi avec toute la chaleur de cette conviction momentanée qui fait le parfait journaliste, mais que tout homme éclairé a bien soin de secouer de son esprit avec la circonstance éphémère qui l'a produite. Qu'est-ce, en effet, que la *Religio laici*, sinon la religion traitée au point de vue des années qui précédèrent la rupture de Jacques II d'avec l'église anglicane? Et qu'est-ce que *la Biche et la Panthère*, sinon la religion traitée au point de vue de 1687, après cette rupture? Toutefois, comme il n'est pas rare que nous soyons mieux servi par nos vices que par nos vertus, rien n'a plus contribué à la gloire de Dryden que ce défaut, par l'énorme prise qu'il lui donnait sur les hommes de son temps. Aussi ses vrais lecteurs furent-ils ses contemporains; mais, pour ceux d'aujourd'hui, qui ont plus souci de poésie que d'histoire, n'étaient ses deux admirables odes :

Sainte Cécile et *la Fête d'Alexandre,* il n'y aurait vraiment rien là pour eux.

La forme de ces œuvres, plus mémorables que séduisantes, et plus puissantes que sympathiques, est en rapport étroit avec cette servitude du poète. Elle a empêché et entravé en lui l'artiste à un degré presque incroyable. Par exemple, il aime à se servir de l'allégorie, et cette préférence est parfaitement justifiée par la nature des sujets qu'il a traités, l'allégorie étant en poésie le vêtement naturel des idées philosophiques, la forme qui peut le mieux les cacher et les montrer à la fois, leur enlever tout caractère d'abstraction et leur conserver en même temps leurs caractères d'idéalité et d'éternité; voyez l'emploi qu'en ont fait Dante, Spenser, Milton, Goethe. Seulement il est clair que, pour que l'allégorie ait son plein effet, il faut que le poète la soutienne jusqu'au bout, sans fléchir et sans laisser apparaître un seul instant l'idée ou les idées qu'elle est chargée de personnifier. Eh bien! si vous avez lu Dryden, avez-vous remarqué qu'il n'a jamais pu soutenir ses allégories vingt vers de suite? et d'où vient ce vice énorme, sinon de cette préoccupation constante des circonstances du moment qui le porte à moins se soucier de servir la vérité pour tous les âges que de la servir pour la semaine où il écrit? Voyez *la Biche et la Panthère*; le début allégorique en est des plus heureux, mais ce charme dure peu, et, dès la troisième page, la fiction s'est pour ainsi dire liquéfiée pour laisser à sa place une controverse entre un Burnet et un père Petre quelconques sur les mérites comparés de l'église catholique et des diverses sectes protestantes. De même que cette servitude du temps entrave l'artiste chez Dryden, elle altère en lui le poète en le réduisant à la seule éloquence, éloquence admirable sans doute, mais tellement passionnée, ardente et pressée de convaincre, qu'elle n'en respecte pas les lois naturelles du discours, et qu'argumens de l'exorde et argumens de la péroraison se joignent et se confondent. Ce tour oratoire donne aux poèmes de Dryden les défauts indispensables à l'avocat, au tribun, au controversiste, au prédicateur, qui veut emporter la conviction d'emblée, sans temps d'arrêt, sans intervalles, sans repos. Cela est lancé d'un jet ininterrompu, dur, compact, fort, et vaut surtout par l'énergie et la véhémence. Pas d'air, pas d'atmosphère où les pensées puissent librement se mouvoir et faire valoir leur beauté, pas de plans heureusement et naturellement distribués : jamais grand poète n'a moins connu que Dryden les lois et la valeur de la perspective. Ah! voilà une Muse pour laquelle n'a pas été faite l'expression antique, *Musa ales*, celle de Dryden; car, si l'on veut absolument associer l'idée de vol à cette poésie, il faut penser aux allégoriques animaux d'Ézéchiel, mieux encore à

leurs prototypes, les taureaux ailés des palais et des temples d'Assyrie : voilà la vraie figure de cette Muse. Le puissant quadrupède a beau être muni d'ailes, il est avant tout fait pour la terre, et si parfois il les agite, leur battement lourd, fort et court, ne sert qu'à faire mieux comprendre l'énormité du poids qu'elles soulèvent et la force d'attraction qui rappelle cet étrange Pégase au sol ferme d'en bas. Il est extrêmement remarquable que cette idée de puissante pesanteur s'est présentée presque toujours à l'esprit de qui a cherché à le juger d'un trait. Au cours d'une conversation, Voltaire dit à Boswell : « Pope conduit une belle voiture élégamment attelée de deux pur sang nerveux, et Dryden conduit un carrosse d'apparat attelé de six chevaux majestueux. » A quoi Johnson ajouta, lorsque Boswell lui rapporta cette comparaison d'une spirituelle justesse : « La vérité est qu'ils conduisent tous deux des carrosses attelés à six ; seulement les chevaux de Dryden sont toujours galopans ou trébuchans, tandis que ceux de Pope vont à un trot constant et égal. » Et Pope lui-même, lorsqu'il veut définir le génie de Dryden et les innovations dont la poésie anglaise lui fut redevable, comment s'exprime-t-il ? Il nous apprit, dit-il, à réunir

. . . the *full resounding* line,
The *long majestic march*, and energy divine (1) ;

vers superbe qui, sous une autre forme et avec plus de respect, exprime par anticipation le même jugement que la comparaison de Voltaire.

Lorsque Dryden mourut, en 1701, Pope avait neuf ans, et dix ans après il était déjà célèbre ; mais ce n'est pas pour ce peu d'années que nous disons qu'il est plus rapproché de nous : c'est parce que, n'ayant rien en lui de ce que nous venons d'observer en Dryden, il ne réclame pas des érudits pour uniques lecteurs et qu'il est accessible à tout venant, pourvu qu'il y ait chez ce tout venant innéité suffisante de bon goût, imagination ordinaire, facilité modérée à l'émotion, jugement sans trop de lenteur, et liberté d'esprit assez grande pour ne pas s'en laisser imposer par les étiquettes consacrées. L'époque dans laquelle vécut Pope n'était pas au fond meil-

(1) Thomas Gray, l'auteur de la célèbre *Élégie sur un cimetière de campagne*, dans sa belle ode intitulée *le Voyage de la poésie*, s'est souvenu de ces vers de Pope, précisément à propos de Dryden, qu'il représente emporté par deux chevaux de race éthérée, le cou enveloppé de tonnerre, le pas longuement retentissant.

With necks in thunder clothed, and long resounding pace.

Cette ingénieuse transformation des expressions de Pope laisse toujours subsister, comme on le voit, ces mêmes impressions de force et de puissance.

leure que celle où vécut Dryden, et si l'on tient que la brutalité séditieuse est moins dangereuse pour la moralité des sociétés que la pratique effrontée de l'intrigue, on peut soutenir qu'elle fut pire. Clandestinement factieuse, intolérante sous couleur de droits de conscience, oppressive sous couleur de libéralisme, corruptrice sous prétexte de bien public, elle réunit à la fois toutes les violences rusées des régimes encore mal assurés qui s'efforcent de s'affermir, et toutes les duplicités turbulentes des régimes renversés qui cherchent à revenir. L'égoïsme s'y déguise en prudence, la trahison y guette son heure sous le masque du patriotisme, l'esprit de parti y dissimule ce qu'il a de plus atroce sous le nom de loyauté. Mais que cette époque, dangereuse aux écrivains par les facilités de versatilité toujours justifiable qu'elle offrait à leurs consciences et les amorces qu'elle présentait aux gloutonneries de leurs ambitions, a peu pesé sur Pope! Vous pouvez le lire presque en entier sans prendre souci de l'histoire du temps, ce que l'on ne saurait dire ni de son ami Swift, ni de son confrère Addison, ni d'aucun autre de ses contemporains illustres. Vous pouvez ignorer à votre gré les victoires de Marlborough, le traité d'Utrecht, les intrigues jacobites de la cour de la reine Anne, le triomphe du parti protestant avec l'accession de la maison de Hanovre, car rien dans ces événemens ne vous est sérieusement nécessaire pour lire et goûter Pope, tant il a eu l'art de parler d'une manière générale, et de passer au travers de ses contemporains sans embarrasser son esprit, naturellement sain, de leurs opinions partiales. C'est que ce spectacle des luttes des partis lui était odieusement antipathique, et qu'il s'en tint toute sa vie à l'écart, non-seulement par obéissance à sa nature, mais par choix raisonné et volontaire. Pope eut très jeune l'ambition de la renommée, et semble avoir pris dès ce premier âge l'engagement envers lui-même de ne devoir cette renommée qu'à la seule poésie, tout autre moyen de la gagner lui paraissant acte d'intrigant politique ou de ruffian littéraire. Cet engagement intime, qui perce dès sa gentille petite ode à *la Solitude*, écrite dans sa douzième année, se découvre ouvertement dans nombre de passages de ses œuvres, mais nulle part avec autant d'éclat, d'éloquence et, disons le mot, de grandeur morale que dans la conclusion de son *Temple de la Renommée :*

> . . . teach me, heaven! to scorn the *guilty bays ;*
> Unblemished let me live, or die unknown;
> *Oh grant an honest fame, or grant me none* (1)!

(1) Comme il ne faut jamais perdre une occasion de répandre les nobles sentimens, voici cette conclusion admirable : « Tandis que je me tenais là attentif à voir et à entendre, il me sembla que quelqu'un s'approchait et murmurait à mon oreille : Quoi donc, ton ambition téméraire prétend-elle si haut? es-tu donc, ardent jeune homme,

Le sentiment qu'il eut dès l'enfance d'appartenir à un parti irrévocablement vaincu, sentiment dont il est impossible de faire comprendre l'altière tristesse à qui ne l'a pas éprouvé, fut sans doute pour beaucoup dans cette résolution. Il était né d'un père catholique romain, si ardent contre le nouveau régime, qu'à la révolution de 1688 il abandonna les affaires et la capitale pour se retirer sur la lisière de la forêt de Windsor, où il préféra vivre sur ses capitaux plutôt que d'en aider le crédit public. On peut dire que Pope ne désavoua jamais l'héritage moral que lui faisaient de telles opinions. Quoique son catholicisme n'ait jamais été une gêne pour sa pensée, il se conduisit cependant toute sa vie comme s'il l'obligeait. On ne le vit jamais faire aucune avance aux sectes régnantes; il eut des évêques pour amis, et ne fut pas flatteur de l'église établie; il vécut au milieu de confrères et de rivaux qui appartenaient au christianisme protestant, et il n'eut aucune complaisance pour la religion triomphante. Il est vrai qu'il garda toujours à l'égard du catholicisme la même réserve ou la même neutralité; et si l'on songe que ses premiers maîtres étaient catholiques, qu'une grande partie de sa société habituelle, surtout dans sa jeunesse, était composée de catholiques, que les personnages de la *Boucle de cheveux enlevée* étaient tous catholiques, que ses deux amies, Thérésa et Martha Blount, sur lesquelles il porta tout ce que son pauvre corps débile permettait à son âme d'ardeur et de tendresse, étaient catholiques, cette neutralité ne sert qu'à faire mieux ressortir le souci constant qu'il eut de tenir son intelligence libre en restant à l'écart de toute controverse et de tout esprit de parti. Il n'eut donc avec la société de son temps d'autres relations que de vie mondaine; mais là encore il porta cette même indépendance et cette même réserve. Les noms aristocratiques que vous rencontrez dans

un candidat à la gloire? — C'est vrai, répondis-je, je ne suis pas venu sans espérances, car qui est aussi avide de renommée que les jeunes poètes? mais peu, hélas! peuvent se vanter de ce bonheur aléatoire, si dur à gagner, si aisé à perdre. Combien vains sont cette seconde vie que donne le souffle d'autrui, ce domaine dont les beaux esprits héritent après leur mort! La tenure en est sans sécurité, mais combien vaste en est la redevance! Aisance, santé, vie, il leur faut tout résigner pour cela, endurer les insultes des grands sans les profits, misérables être enviés et pauvres être flattés, avoir pour ennemis déclarés tous les beaux esprits malheureux, et pour amis jaloux au mieux tous les beaux esprits qui ont réussi. Je ne fais pas plus fi de la renommée que je n'appelle ses faveurs. Elle viendra sans que je l'attende, si elle doit venir jamais. Mais si elle coûte un prix aussi cher que flatter la folie et exalter le vice, si la muse doit courtiser la puissance illicite et marcher derrière la fortune dans le chemin qu'elle guide, ou si mon nom pour s'élever ne doit trouver d'autre base que les ruines de la renommée d'un autre, alors, ô ciel! apprenez-moi à mépriser les lauriers coupables, chassez de mon cœur cette misérable convoitise de louanges, faites-moi vivre sans tache ou mourir inconnu, accordez-moi une honnête gloire ou ne m'en accordez aucune! »

ses œuvres sont ceux d'amis et presque de confrères, nullement ceux de protecteurs, de patrons et de maîtres. A aucun il n'a donné le droit d'ordonner, d'aucun il n'a sollicité la faveur de la dépendance, d'aucun il n'a consenti à servir les intérêts. Ce qu'il veut d'eux, c'est leur compagnie, ou leurs louanges, ou des conseils d'architecture et des modèles de décors naturels pour sa maison et ses jardins de Twickenham, non leurs passions ou leurs opinions. Ces rapports libres que l'artiste et l'écrivain de notre XIXe siècle entretiennent avec le monde du pouvoir et de la richesse, Pope les a devancés d'un siècle, et cela dans un temps et dans un pays où le patronage était encore la condition presque indispensable du succès. Le vœu que sa jeunesse avait formé a été réalisé par lui avec autant d'adresse que de discrétion, sans lever aucun drapeau de révolté, sans s'insurger contre aucun despotisme de doctrine, et cette conduite était tellement dans sa nature que ses contemporains la remarquèrent à peine et n'y virent qu'une légitime obéissance aux penchans de son esprit. Simple spectateur des choses de son siècle, il n'a connu d'autres passions que littéraires, n'a livré de batailles que contre les *dunces* et a mérité le bel éloge qu'il se décerne justement dans son épître à Bolingbroke : « Ce qui est vrai, ce qui est juste, ce qui est convenable, que cela soit tout mon souci, car cela est tout... Mais ne demande pas à quels docteurs je m'adresse. Ne jurant par aucun maître, je ne suis d'aucune secte... » Si ce rôle de spectateur était celui d'un indifférent à la vérité, l'*Essai sur l'homme* et les *Épîtres* sont là pour répondre.

Il a été récompensé de ce noble souci de rester libre ; il lui doit en grande partie son inaltérable pureté et sa correction. Comme il n'appartient à aucune secte, il n'a besoin en effet de parler le jargon d'aucune, et il est exempt de ce pédantisme d'école et de ces modes de langage qui, de tous les vices d'esprit, sont peut être ceux qui établissent les plus longues distances entre les écrivains et les lecteurs des générations suivantes. Comme il s'est abstenu de toute controverse, sa charmante voix qui, dans son enfance, l'avait fait surnommer le petit rossignol, est restée juste et sonore, et n'a contracté aucun accent rauque, comme il arriva à Dryden, qui, pour répondre aux sectaires de son temps, se vit amené à imiter leurs croassemens politiques et théologiques. Par la même raison qu'il chante avec justesse, il pense avec clarté. Ses idées qui ne prennent aucun mot de passe enflammé se déroulent harmoniquement, en bel ordre, enveloppées d'une lumière douce à l'œil de l'esprit, sans éclat fulgurant qui le tyrannise, ni ombre noire qui l'attriste, une lumière qui est bien le vêtement naturel de l'optimisme dont l'*Essai sur l'homme* est l'exposé si noble et parfois si

touchant. Pope fut un libéral dans la plus ancienne et la meilleure acception, et voilà pourquoi ses œuvres nous apparaissent tout près de nous, séparées seulement par une distance aérienne où notre œil les atteint du premier regard, et pourquoi le lecteur qui s'y engage ne s'y sent nulle part dépaysé.

II.

Cette proximité n'est encore que bien générale ; c'est celle qu'ont su se créer nombre de grands poètes avec les lecteurs de la plus lointaine postérité, et les plus étrangers aux formes de sociétés où ils ont vécu. Il y en a pour Pope une autre bien plus étroite et particulière. Par sa forme et ses cadres, il est presque notre contemporain, et il le paraîtra tout à fait par les sentimens, si l'on s'arrête plus exclusivement aux œuvres de sa jeunesse.

Il y a deux Pope, en effet, fort différens l'un de l'autre, séparés par l'énorme labeur de la traduction poétique d'Homère. Le premier est tout lyrique, d'une fantaisie ailée et hardie, d'une passion vive et charmante ; le second, fort noble de pensée et de faculté d'observation fort originale, est tout didactique. Aucun des deux ne nous est bien étranger, mais le plus voisin de nous c'est le premier. C'est aussi le plus vrai, celui que la nature avait voulu former, qu'elle avait pour ainsi dire décrété, et plus nous relisons celui-là, plus il nous semble apercevoir en lui un poète en puissance bien autrement grand que celui que nous connaissons. Ce premier Pope, en effet, a passé avec une rapidité extraordinaire et a été épuisé en quelques années. Il débute en 1709, atteint son zénith en 1711, et disparaît pour ne plus revenir avec l'édition générale des premiers poèmes en 1717. Pourquoi ce premier Pope s'éclipsa si vite sans tenir les promesses splendides de ses poèmes de jeunesse, il y a peut-être quelque intérêt à le chercher un instant.

Quand nous considérons d'ensemble la vie de Pope ou que nous sortons de la lecture de ses œuvres, nous éprouvons la sensation pénible d'un magnifique avortement, masqué de gloire et de succès. On n'aura aucune peine à comprendre que le poète qui était en lui en puissance n'ait pu se développer, si l'on sait qu'il y eut aussi en lui un homme moral qui ne parvint pas davantage à son plein épanouissement, et que ses contemporains ne surent pas toujours reconnaître. Il a gagné la réputation déplaisante d'un être taquin, susceptible à l'excès, irritable d'une manière enfantine, satirique jusqu'à la méchanceté, vindicatif et boudeur, mais il nous semble que la réputation qu'on a faite à son caractère, comme celle qu'on a faite à son talent, pourrait être soumise à délicate revision. Que Pope

ait eu une très belle âme, il serait difficile de l'affirmer, mais qu'il ait eu de très nombreuses parties d'une très belle âme, voilà ce qu'on ne peut contester sans justesse et sans justice. Il fut un fils admirable. Il entoura des soins les plus assidus sa vieille mère qui mourut nonagénaire, longévité qu'il a notée dans l'*Essai sur l'homme* comme une faveur particulière de cette Providence en laquelle il aimait à se confier. Et qu'elle est belle, la conclusion de l'épître à Arbuthnot où il venge avec une si noble fierté la mémoire de son père outragée par lady Mary Wortley Montague, assistée de lord Hervey! Il n'y a de comparable à cela que l'épître *Ad librum meum*, où Horace invite son livre à prendre sa volée et à aller raconter au monde comment, fils d'affranchi, il est devenu poète illustre. Pope s'en est certainement souvenu; mais, malgré ce souvenir, j'oserai dire que l'avantage est de son côté par la noblesse exceptionnelle du sentiment qu'il exprime, car enfin Horace ne mentionne son père l'affranchi que pour tirer orgueil d'avoir su s'élever au-dessus de sa condition, tandis que Pope rappelle son père le drapier pour redescendre jusqu'à lui des hauteurs où la renommée l'a placé, et s'effacer respectueusement derrière ses vertus. Rebuté par l'amour et chassé hors de ses joies, Pope prit sa revanche avec l'amitié, et il la prit complète. Il fut, presque à tous les égards, un ami incomparable. Boileau seul a su parler mieux encore de ceux qu'il aimait et admirait, mais il manque chez ce dernier cet accent si particulier de tendresse qui distingue Pope lorsqu'il s'adresse à ses amis. *My saint John, my Swift :* ce qui résonne d'affection presque enfantine dans ce *my* ne se peut dire. Jonathan Swift a fait à cet égard l'apologie de Pope dans une certaine pièce où il se représente mort, et calcule combien durera le regret de chacun de ses amis : « Le pauvre Pope en sera triste tout un mois, et Gay une semaine, et Arbuthnot un jour. » Il fut souvent un confrère grincheux et susceptible, jamais injuste, indélicat et jaloux. Il eut au plus haut point le sentiment de ce que les lettrés se doivent entre eux d'égards et de tolérance. Il ne sollicita de sa vie jamais pour lui, mais les sollicitations ne lui coûtaient rien dès qu'il s'agissait de tirer un malheureux de la détresse, ou de sortir d'embarras un homme de mérite, et il sollicitait alors non-seulement ses amis tories, mais ses ennemis whigs, Robert Walpole comme Harley et Bolingbroke. Jamais il ne refusa un secours à un confrère malheureux, et sa libéralité fut sans morgue et sans pédantisme. Rien n'est touchant comme la protection qu'il ne cessa d'étendre sur le misérable Richard Savage, sans qu'aucune des *erreurs* énormes de cet énigmatique et équivoque personnage, ni l'inconduite confinant au crime, ni la prodigalité confinant au vol, parvinssent à le rebuter et à le lasser. C'est lui qui

eut l'idée d'une souscription pour faire vivre Savage dans le pays de Galles, et il fut un des seuls à la payer jusqu'à la fin.

Voilà bien des vertus, ce me semble, et de peu communes ; elles autorisent à croire que la beauté morale eût été plus entière encore chez Pope sans les fatalités de la nature. Beaucoup de nos lecteurs connaissent sans doute l'amusant portrait que M. Taine a tracé de notre poète dans son *Histoire de la littérature anglaise*. Qu'ils se rappellent cet homme rabougri et souffreteux, toujours enveloppé de lainages, les jambes tapissées de trois paires de bas mises l'une sur l'autre pour en dissimuler la minceur, si faible qu'il ne pouvait ni se déshabiller ni s'habiller sans aide, si petit que, lorsqu'il dînait en ville, il fallait le hausser jusqu'au niveau de la table au moyen de coussins ou d'in-folio à mettre des rabats, et puis qu'ils disent si un tel homme n'est pas excusable de ressentir les menues contrariétés de l'existence avec moins de calme qu'un homme de cinq pieds et quelques pouces, joyeux compère de par la grâce de la santé et dédaigneux des roquets humains de par la grâce de la force? Et cette faiblesse physique, non-seulement lui faisait ressentir injures et railleries avec une vivacité exceptionnelle, mais elle l'y exposait par la prise facile qu'elle donnait à la malignité de ses ennemis. Une si ridicule personne physique, un tel *lusus naturæ*, quelle matière admirable de plaisanteries faciles pour le plus sot et le plus vulgaire, et puis il est clair que, contre un homme si faible, on peut tout se permettre, même de nier son génie contre toute évidence. Par exemple, un critique d'une certaine autorité, du nom de Dennis, se croyant outragé par Pope, imprima qu'avec les initiales et la dernière lettre d'*Alexandre Pope*, on obtenait le mot *ape*, singe, et le poète fut peut-être excusable de ne pas goûter cette fine plaisanterie. Il eut peut-être tort, un certain jour, de parler des chemises sales et des négligences de toilette de son ex-amie lady Montague ; mais c'est qu'aussi il est bien blessant lorsqu'on est un Pope, parce qu'on a eu une minute de trop présomptueuse imagination, de se voir répondre par le plus insultant des éclats de rire et rappeler à l'humilité qui convient naturellement à un magot grotesque et impotent. La vie de Pope est pleine de ces misères-là ; mais sous les irritations d'enfant qu'elles lui arrachaient, il y avait une raison supérieure qui les dominait au besoin de la manière la plus noble. Il vint un jour où ce John Dennis, qui l'avait si grossièrement insulté, vieux, malade, aveugle, tomba dans la plus noire détresse ; une représentation à bénéfice fut organisée, et généreusement Pope écrivit le prologue chargé de recommander le vétéran à la bienveillance des contemporains. Plusieurs fois, il crut avoir à se plaindre d'Addison, la dernière fois assez grièvement ; mais se refusant à croire

aux rapports qu'on lui faisait, il n'y répondit que par l'envoi de son épître sur le *Dialogue des médailles*. Nous voulions mettre les travers de Pope en regard de ses qualités ; remarquez-vous que, malgré nous, nous sommes ramenés à ses vertus?

Ce qui est certain, c'est qu'il ne permit jamais à son état d'éternel valétudinaire d'influer un instant sur son esprit. Pas le moindre accès d'amertume, nul mouvement de sérieuse misanthropie, nulle tristesse chagrine; sa pensée reste invariablement sereine. Satirique très aiguisé, il a des traits de malice pénétrante, voire de cruauté pour les individus, mais, les *dunces* mis à part, on ne lui voit sérieusement de mépris ou de haine pour aucune catégorie sociale. Voyez-le surtout dans son *Essai sur l'homme*, un vrai chef-d'œuvre, non-seulement pour la forme, qui est absolument exquise, mais pour le fond des doctrines, qui sont beaucoup plus fortes et plus neuves que ne l'ont cru Samuel Johnson et d'autres critiques à sa suite. C'est la seule œuvre poétique que je connaisse où le pessinisme des faits aboutisse à des conclusions optimistes, et cela naturellement, naïvement; si le poète n'est pas sans erreurs, il est au moins sans sophismes. La misère de la condition humaine est ouvertement confessée, la faiblesse et la cécité de la raison humaine sont hautement proclamées ; mais de cette misère Pope tire un motif d'espérance et de cette cécité un motif de confiance. Cette misère n'est extrême que pour nous et n'est que partielle pour l'ordre universel des choses ; cette cécité nous ordonne non la révolte contre un plan dont nous ne connaissons que quelques points, mais la soumission à un pouvoir universel dont le but nous échappe. Tout mal n'est qu'un acheminement à un bien que nous ignorons, et toutes nos dissonances terrestres disparaissent dans la musique d'universel amour que chantent les sphères. De la part d'un homme qui a passé sa vie enveloppé dans la flanelle, et qui aurait été si excusable d'accuser la Providence et de tirer de son état de valétudinaire un motif de blasphèmes éloquens, savez-vous que cela a quelque noblesse ?

L'histoire du poète répète celle de l'homme moral. Pas plus que de ses vertus, la nature, à la fois envers lui généreuse et marâtre, ne lui a permis le libre développement des dons qu'elle lui avait prodigués.

Sauf Victor Hugo, aucun poète n'a été célèbre aussi vite ni d'aussi bonne heure, et, sauf Mozart, personne n'a eu une pareille précocité de génie. En écrivant ces noms illustres, surtout le dernier, je n'entends faire aucune comparaison qui serait écrasante pour Pope ; je veux simplement dire qu'il était maître de son art à un âge où d'ordinaire on a peine à en comprendre les premiers élémens. A douze ans, il était poète, ainsi qu'en témoigne une gentille petite

Ode à la solitude où le sentiment horatien de la vie studieuse et tranquille s'allie à ce désir de gloire honnêtement acquise que nous avons déjà signalé comme étant très caractéristique de sa nature. On peut dire en toute vérité que Pope dut sa célébrité aux travaux de son enfance. Lorsqu'en 1709, il goûta pour la première fois aux plaisirs de la renommée, ce fut avec ses *Pastorales*, qui remontaient à 1704, date de sa seizième année, et qui, depuis cinq ans, circulaient parmi ses premiers admirateurs, allant des mains du vieux Wycherley à celles du satirique Garth, et de celles de Walsh à celles de Granville. Presque tous les poèmes qui suivirent *les Pastorales* sont antérieurs à 1709. Les traductions et imitations de Stace, Ovide, Chaucer, Rochester, surprenantes par le sentiment exact, juste et fin d'originaux si scabreux, ont été écrites entre sa douzième et sa seizième année. En 1713, il publia *la Forêt de Windsor*; mais la presque totalité de cette œuvre datait de 1704, comme *les Pastorales*, et ce que le poète y ajouta lors de la publication ne vaut pas la partie composée par l'enfant. Ce *Temple de la Renommée*, dont nous avons cité la noble conclusion, son *Ode sur la musique*, où il a essayé la fusion des deux célèbres odes de Dryden, *Sainte Cécile* et *la Fête d'Alexandre*, sont de 1708, et c'est probablement aussi à cette année qu'il faut rapporter son charmant petit poème didactique, *Essai sur la critique*, bien qu'il ait suivi de près *les Pastorales* en 1709. Si le lecteur de ces divers poèmes ignore l'âge qu'avait l'auteur lorsqu'il les écrivit, rien ne le lui révélera, tant l'instrument est parfait et tant le poète en joue avec maîtrise. Cet instrument, c'est le vers de Dryden choisi par Pope avec clairvoyance, comme celui qui, assoupli et adouci, pouvait le mieux se prêter à l'expression des pensées du nouveau siècle où les généralités philosophiques d'une part et les descriptions naturelles de l'autre allaient tenir une place qu'elles n'avaient pas eue dans le passé. Quant aux secrets propres à la poésie, il n'en est aucun que cet enfant n'ait pénétrés. Il sait quels effets délicats on peut obtenir par la répétition d'un vers ramené avec adresse et sentiment, il connaît la valeur de l'énumération poétique, il sait qu'il n'y a pas d'heureuse composition sans une juste distribution des parties, et que cette distribution équivaut à celle des plans, qui, en peinture, créent la perspective. Il sait que le coloris en poésie s'obtient surtout par le choix des épithètes (1); il sait même sur ce sujet quelque chose de beaucoup plus important, c'est-à-dire

(1) Il en a de singulièrement nuancées, comme, par exemple, dans ces deux vers de *la Forêt de Windsor* :

> Here in full light the *russet* plains extend :
> There wrapt in clouds the *blueish* hills ascend.

que, quel que soit le mérite d'une œuvre, un coloris faux ou seulement défectueux suffit pour lui enlever tout naturel et toute vérité. Cependant, ce qui étonne le plus dans ces productions juvéniles qui témoignent d'une lecture si étendue et n'ont pu être accomplies sans un savoir déjà très profond, c'est l'absence absolue de pédantisme. Jamais esprit d'enfant n'a porté avec une telle légèreté le poids de ses études. Voyez-le surtout dans ces traductions et imitations que nous avons signalées. Le choix de la plupart des sujets est fort risqué ; c'est *l'Épître de Sapho à Phaon*, tirée d'Ovide, *le Prologue de la bonne femme de Bath*, et le conte fort équivoque de *Mai et Janvier* de Chaucer, tous sujets qui dépassent de beaucoup l'expérience des passions, surtout des passions amoureuses, que peut avoir une âme d'enfant. Eh bien ! ces sujets, il les interprète librement, et ce n'est pas la moindre preuve de précocité qu'il ait donnée. Il y a là un petit mystère que nous ne nous chargerons pas d'expliquer, mais qui peut nous aider à comprendre la ravissante audace des poèmes qui suivirent de si près ces productions juvéniles : *la Boucle de cheveux enlevée* ; *l'Élégie à la mémoire d'une dame malheureuse* ; *la Lettre d'Héloïse à Abélard*, tous poèmes nés d'une veine tendre, ardente, passionnée, qui surprirent visiblement les cœurs, car ils lui conquirent une célébrité aussi rapide que son génie fut précoce. Ces poèmes parurent entre 1709 et 1717, et cette dernière date est celle de la fin du Pope lyrique.

Comment donc cette veine tendre et ardente s'est-elle arrêtée de si bonne heure pour ne reparaître jamais, et si complètement que rien plus ne la rappelle dans les œuvres de sa maturité? C'est que la faiblesse maladive qui fut la fatalité de Pope fit plus qu'altérer son caractère : elle restreignit son inspiration et en changea le cours et la direction. Il était fait pour la société des femmes, comme le prouvent les poèmes dont nous venons de citer les titres, et des relations de compatissante sympathie furent tout ce qu'il put obtenir d'elles. Ses aventures avec lady Montague et Théresa Blount sont célèbres, et si la société de Martha Blount lui resta jusqu'à la fin, ce fut à titre d'affectueuse garde-malade plutôt que d'amie enthousiaste. A cette défaveur de l'amour, il perdit toute cette source d'inspiration qui s'était exprimée par *la Boucle de cheveux enlevée* et *la Lettre d'Héloïse à Abélard* pendant le printemps si rapide de sa jeunesse. Sans la pratique des passions, il aurait pu suivre encore cette veine féconde de poésie par la simple ardeur de l'âme, mais cette ardeur ne peut aller sans une certaine force de tempérament qui puisse soutenir la verve et la renouveler lorsqu'elle est dépensée, et par là aussi cette veine lyrique était condamnée à se refroidir et à s'éteindre. Le pauvre Pope sentit de très bonne heure

qu'il n'avait rien à espérer des Grâces et qu'il faudrait faire sa compagnie des seules Muses, et il concentra toute sa vie et tout son génie sur la seule littérature. Ah! qu'ils sont touchans et qu'il y a de tristesse réprimée dans les vers qu'il adresse à Martha Blount en lui envoyant sa *Forêt de Windsor* : « Salut, ombrages autrefois aimés, autrefois inspirateurs, scènes de mes jeunes amours et de mes heures heureuses, où les tendres Muses m'arrêtèrent comme j'allais rêvant, et, me pressant doucement la main, me dirent : *Sois nôtre*. Prends tout ce que tu auras jamais, *une Muse constante*. A la cour, tu pourrais être apprécié, mais tu n'y gagnerais rien; tu peux acheter et vendre des fonds, mais pour toujours perdre (1), et aimer les yeux les plus brillans, mais les aimer en vain. » Hélas! le commerce des Muses, même lorsqu'il est entièrement chaste, ne va pas non plus sans certaines conditions qui étaient encore refusées à Pope. Son imagination était curieuse, et toute sa vie il rêva voyages, vain rêve qu'il ne put jamais réaliser. Il aimait la nature, et il aurait excellé à la décrire : toute sa vie il lui fallut se contenter de celle qu'il pouvait embrasser de sa terrasse de Twickenham. De véhémente et d'errante qu'elle était à l'origine, son inspiration devint donc forcément casanière, sédentaire, et voilà l'origine de cette poésie de cabinet, de cette poésie *chambrée* qui remplit la seconde et plus longue partie de sa vie. Voilà aussi l'origine de cette correction qui lui est quelquefois reprochée comme excessive. L'inspiration étant chez lui intermittente, il employait le peu qui lui en venait chaque jour à remanier, retoucher, refaire. Nul poète n'a moins rougi des ratures, et ne s'est moins fié à la spontanéité de la verve. En vérité, de quelque côté qu'on regarde, on ne voit qu'empêchemens à la pleine expression de son génie poétique. Ainsi, il avait le goût de la peinture, et il en poussa l'étude et la pratique assez loin sous la direction de son ami Jervas (2); mais sa myopie coupa court à cette poursuite et priva sa poésie des ressources qu'elle aurait pu trouver dans ce second art, qu'elle y trouva même dans un moment unique, ainsi que nous en témoignera tout à l'heure l'adorable poème de *la Boucle de cheveux enlevée*. Enfin, son indépendance même lui fut fatale. Dès qu'il fut arrivé à la célébrité, il pensa prudemment à l'avenir et s'attela à l'immense besogne de sa traduction poétique

(1) Allusion probable à une perte qu'il éprouva dans la faillite de la compagnie de la Mer du Sud, faillite célèbre sous le nom de *South sea Bubble*, l'équivalent de notre *crac* de la rue Quincampoix.

(2) Suivant Johnson, un portrait de l'acteur Betterton de la main de Pope était en la possession du lord Mansfield de l'époque, et un des récens éditeurs du poète nous parle aussi d'un portrait qui est la propriété du duc de Norfolk et se trouve au château d'Arundel.

d'Homère. Il y gagna sa jolie maison de Twickenham, mais il y perdit ses années les plus fertiles, et avec elles l'inspiration charmante qui avait fait son nom. Toutes les circonstances se réunirent donc pour rejeter Pope dans une vie exclusivement et étroitement littéraire. Or, une vie littéraire trop assidue entraîne qui la mène à donner à la longue aux questions de forme et de technique une importance exagérée ; en sorte qu'on peut dire sans paradoxe que favorable à l'acquisition des subtilités et délicatesses du métier, elle est mortelle à l'inspiration, et qu'elle dépouille le poète tout en enrichissant l'ouvrier. Si jamais carrière poétique témoigna avec éclat des profits et des dangers d'une vie trop strictement littéraire, à coup sûr ce fut celle de Pope.

III.

Le romantisme est tellement l'essence du génie poétique anglais, qu'il n'a jamais épargné aucun des vrais poètes qui ont eu des aspirations au classicisme. Voyez, par exemple, la très originale et très glorieuse mésaventure de Ben Jonson. En face de l'inspiration libre de Shakspeare, il eut la prétention de fonder un théâtre classique, soumis à l'observation des règles transmises par la critique et où l'exploitation habile et savante des richesses de l'antiquité aurait plus de part que les fantaisies d'une imagination relevant d'elle seule. Heureusement pour sa gloire, il y a mal réussi. Tous ses efforts pour vaincre sa robuste originalité ont été inutiles ; ils ne sont parvenus qu'à la meurtrir, à la fausser, à la faire dévier dans l'excentricité, à lui imprimer les formes les plus étrangement martelées qui se puissent concevoir. Cela un théâtre classique ! Figurez-vous un théâtre composé de personnages qui sont au moral ce que les Han d'Islande, les Quasimodo et les Triboulet de Victor Hugo sont au physique : des personnages porteurs d'âmes bossues, bancroches, affectées de strabisme, chargées de verrues et d'excroissances bizarrement placées, possédées de manies énormes offensives envers la morale à l'égal d'un crime, décorées de groins aptes à fouiller la fange appétissante et de gueules armées de crocs de mastiff anglais destinées à retenir sous leur prise cruelle la proie où elles ont une fois mordu. Ces âmes si singulièrement difformes, Ben Jonson ne se contente pas, pour nous les faire comprendre ou haïr, des actions résultant de leurs vices, il nous fait assister, par la plus monstrueuse des psychologies, à leur vie secrète, aux mystères à faire frémir de leurs convoitises, au somnambulisme de leurs vanités, aux gloutonneries de leurs ambi-

tions, aux châteaux en Espagne de leur bestialité imaginative. Regardez-les agir, ivres de leurs vices comme des buveurs invétérés sont ivres de vin; écoutez-les parler, éloquentes d'effronterie inspirée; entendez-les rêver, apoplectiques de sanguine sensualité, chaudes de passions grasses sous lesquelles elles étouffent et qu'elles suent par tous leurs pores! En créant de tels personnages, Ben Jonson croyait créer la comédie de caractère, mais il s'est trouvé qu'en poursuivant ce projet il n'a réussi qu'à peindre encore plus de simples individus qu'aucun de ses contemporains, c'est-à-dire des personnages singulièrement dramatiques et intéressans, mais qui ne représentent rien qu'eux-mêmes et ne peuvent en rien aspirer à la dignité de types. Cet ambitieux de classicisme, après avoir bien sué, bien peiné dans sa forge savante pour fabriquer des créatures harmonieusement classiques, à l'instar du divin Vulcain, en sort avec des créatures barbarement romantiques, à l'instar du magicien-forgeron Veland des traditions norses ou du magicien-forgeron Ilmarinen du *Kalewala*.

Cependant Ben Jonson, bien qu'appartenant aux règnes d'Élisabeth et de Jacques, peut être dit un attardé de la pleine renaissance, et l'on sait ce que charriait d'élémens romantiques la sève épaisse et abondante que les hommes de cette époque puisaient, avec une avidité sans choix, dans le trésor de l'antiquité. Peut-être ce romantisme aura-t-il épargné les poètes de l'époque dite classique, qui ont subi l'influence de la littérature française? Charles II est monté sur le trône apportant avec lui la mode de l'esprit précieux des poètes qui fréquentaient à l'hôtel de Rambouillet, le goût des grands romans de La Calprenède et de Mlle de Scudéry, et l'enthousiasme de la tragédie représentée par Corneille, laquelle, changeant de nom en Angleterre, va s'appeler *heroic play*. Tenons-nous à ce dernier genre, qui est le seul important, et à l'homme qui, pendant les vingt-cinq années du règne de Charles, l'a représenté avec le plus d'abondance et de génie, John Dryden. Certes, il fut un grand admirateur de la tragédie française, car c'est à elle qu'il doit les innovations qu'il introduisit dans le drame anglais, par exemple la substitution du vers rimé au vers blanc et l'abus de la tirade. Que Corneille ait eu sur lui une prise assez facile, il n'y a pas à s'en étonner, car il y avait entre eux une certaine similitude de facultés, par exemple cet esprit de controverse et ce besoin de plaidoirie que l'un tenait de son origine normande et l'autre de son origine puritaine. Ce genre singulier de dialogue, renouvelé pour ainsi dire du jeu de volant, où les deux interlocuteurs se renvoient, comme à coups de raquette, leurs aimantes injures ou les subtilités de leurs raisonnemens, Dryden l'a emprunté à Corneille, comme Corneille l'avait emprunté au théâtre

espagnol. C'est dire que le poète anglais a poussé l'imitation de notre grand tragique jusqu'à ses défauts ; il n'y a que sa mâle décence et sa haute moralité qu'il ne lui ait pas empruntées. Mais, cela dit, on se tromperait grossièrement si l'on croyait que cette admiration pour la tragédie française l'empêcha de mettre quelque chose au-dessus du drame héroïque, et ce quelque chose c'est le drame anglais tel qu'il fut pratiqué par Shakspeare et ses contemporains. Tout ce qu'il vantait de la tragédie française, c'étaient ces innovations prosodiques dont nous parlons plus haut, mais il en repoussait le système comme monotone, manquant de variété et conduisant à des invraisemblances pires que l'indiscipline de composition qu'elle prétendait condamner ; les principes qu'il a exposés sur ce point, dans son *Essai sur la poésie dramatique*, auraient été acceptés par tout romantique. Classique, ce Dryden ! Il a eu beau faire effort pour le devenir, ses conceptions dramatiques, violentes, turbulentes, immorales, effrontées, font craquer de toutes parts le moule pur et correct du drame français. Il suffirait vraiment, pour dénoncer ce qu'il est réellement, du choix de ses sujets qui ressemblent aux sujets *cosmopolites* des contemporains de Shakspeare, surtout de Fletcher et de Massinger, plutôt qu'aux sujets, de nos deux célèbres tragiques. Et ne dites pas que le choix des sujets importe peu, car les sujets sont une indication probante de la nature de l'imagination de l'auteur, des tableaux où elle se complaît, des passions qu'elle préfère. Le sujet influe fatalement sur la liberté du poète, qui est entraîné à lui donner une expression qui lui soit adéquate, et c'est là ce qui arrive à Dryden ; par la véhémence des discours, la profusion des images, l'audace des sentimens, sa poésie, qu'elle s'exprime en vers rimés ou en vers blancs, reste romantique au premier chef. Non moins que par l'expression des sentimens, Dryden est romantique par la pompe du spectacle et l'emploi qu'il fait du merveilleux et du surnaturel : apparitions, fantômes, démons et génies, tout comme s'il était un contemporain même de Shakspeare, et comme si cette tragédie française, objet de son admiration, n'avait pas réduit tout le merveilleux aux seuls songes. La part faite à l'imagination reste aussi grande chez Dryden que chez aucun de ses prédécesseurs, et il suffirait de ce caractère pour dénoncer le romantique caché sous le classique équivoque, incertain, partagé.

A l'époque de Pope, l'influence de notre véritable littérature classique, celle qui va de 1660 à 1700, avait eu le temps de se faire sentir, et on ne peut pas dire que Pope ne l'ait pas subie, mais il l'a subie beaucoup moins qu'on ne le croit et qu'on ne le dit. Et d'abord il eut toujours une connaissance extrêmement imparfaite de notre littérature et de notre langue. Nous avons à cet

égard deux témoignages de premier ordre. Le premier est celui de Johnson, qui nous apprend que Pope apprit le français en même temps que l'italien, ses études classiques une fois terminées, c'est-à-dire à une date très rapprochée de la publication de ses premiers poèmes. Or, si l'on songe que tout ce que Pope sut jamais bien, il l'avait appris dans son enfance, cette date qui, pour tout autre, serait précoce, est pour lui relativement tardive, d'où l'on peut conclure qu'il ne poussa jamais loin cette étude. Le second témoignage est celui de Voltaire, qui, dans ses *Lettres anglaises*, nous dit que Pope ne fut jamais familier avec notre langue. On s'en aperçoit, en effet, aux très rares jugemens qu'il a portés sur nos écrivains, car, pour ne citer qu'un seul exemple, comment un homme d'un tel goût, s'il eût vécu dans un commerce plus intime avec nos écrivains, n'aurait-il pas trouvé pour caractériser Racine une autre épithète que celle d'*exact*, même en prenant ce mot dans le sens de justesse ou de fidélité à la nature? D'ailleurs, s'il accepte les doctrines françaises, c'est avec des réserves dont quelques-unes sont peu flatteuses pour notre amour-propre. Que disait-il de Boileau, lorsque, tout frais sorti de ses lectures françaises, il écrivit son charmant poème didactique : *Essai sur la critique?* « La science de la critique fleurit principalement en France : *Une nation née pour servir obéit aux règles,* et Boileau gouverna de par le droit d'Horace. » Lequel de ses lecteurs n'a pas gardé dans sa mémoire ce célèbre passage de son épître-satire à George II, ingénieuse imitation de l'épître d'Horace à Auguste : « Nous conquîmes la France, mais nous sentîmes les charmes de notre captive; ses arts victorieux triomphèrent de nos armes... Ce n'est que tard, très tard, que la correction fit l'objet de nos soucis, lorsque la nation fatiguée respira au sortir des guerres civiles. L'*exact* Racine et Corneille au noble feu nous montrèrent que la France avait quelque chose à faire admirer. Ce n'est pas que le génie tragique ne fût nôtre; il brilla avec plénitude dans Shakspeare, avec beauté dans Otway, mais Otway oublia de polir et de purifier, et l'abondant Shakspeare ne ratura jamais une ligne : le fécond Dryden lui-même ignora ou négligea ce dernier et ce plus grand des arts, l'art d'effacer. » On le voit, c'est moins le génie de Racine et de Corneille que leur souci de la correction qu'il propose à l'imitation de ses compatriotes, et remarquez bien que son admiration pour nos deux tragiques ne l'empêche pas de placer au-dessus d'eux ce Shakspeare dont il fut le premier éditeur moderne, et dont il se recommande tout autant que Dryden.

Il nous semble, d'ailleurs, qu'on se méprend quelque peu sur le classicisme de Pope. Bien lu, son *Essai sur la critique* nous en révèle le vrai caractère. Il y enseigne que la seule source d'inspira-

tion véritable du poète est la nature, et que les règles auxquelles le poète est tenu d'obéir ne sont pas distinctes de la nature, mais se confondent avec elle. D'où sortent les règles, en effet, si ce n'est des modèles classiques institués par la critique des anciens? Et pourquoi les en tira-t-elle, si ce n'est parce qu'elle avait reconnu que ces modèles étaient la nature même, et que, par conséquent, obéir aux règles serait se conformer à la nature? Mais ces règles demandent à être interprétées librement, en esprit, non pédantesquement et selon la lettre, et quiconque s'en tiendra aux règles sans avoir préalablement consulté la nature d'où les premiers modèles classiques sortirent, ne pourra créer qu'une œuvre morte s'il est poète, ou énoncer un jugement sans valeur s'il est critique. Ce que Pope propose réellement à l'imitation non passagère, mais permanente de ses compatriotes, ce sont les modèles anciens, parce qu'il identifie la nature avec eux. Son classicisme n'est pas une affaire de mode littéraire ni d'influence momentanée, c'est une foi très ferme et qui s'est choisi une base faite pour durer.

Ce romantisme inconscient, inéluctable, natif et de race que nous avons remarqué chez un Ben Jonson et un Dryden n'est pas aussi apparent chez Pope, parce qu'il est plutôt dans les sentimens que dans les formes, qui restent sagement correctes; cependant il est une de ses œuvres au moins où il a tout pénétré, genre, cadre, machines, et cette œuvre est justement celle qu'on aime le plus communément à rapporter à l'influence étrangère, *la Boucle de cheveux enlevée*. Certes, il nous serait doux de pouvoir revendiquer pour notre littérature l'origine de cette bagatelle merveilleuse; malheureusement, la vérité nous oblige à reconnaître que cette fantaisie est essentiellement anglaise, et qu'elle reste anglaise même dans les choses qu'elle prétend avoir tirées de notre pays.

La Boucle de cheveux enlevée est rangée d'ordinaire parmi les poèmes héroï-comiques, mais il n'y a rien là qui oblige le lecteur à se rappeler les maîtres du genre, Tassoni et sa *Secchia rapita*, Boileau et son *Lutrin*, voire même Gresset et son *Ver-Vert* (1); toute comparaison qu'on essaierait serait bientôt reconnue boiteuse, ou forcée, ou artificielle, et forcément abandonnée. Si l'on veut que *la Boucle de cheveux enlevée* soit un poème héroï-comique, il faut dire alors que *la Princesse* de Tennyson en est un aussi, et ce n'est pas à l'aventure que je mentionne cette dernière œuvre, car, quelles que soient les différences de sujet et d'étendue entre les deux poèmes, ils se ressemblent par quelque chose de tout à fait essentiel, l'élé-

(1) Comme *Ver-Vert* est de beaucoup postérieur à la *Boucle de cheveux enlevée*, il n'est ici cité que pour le genre.

gance absolument parfaite obtenue par l'emploi exclusif de la grâce que repousse le genre héroï-comique. Non-seulement Pope a transformé ce genre, mais il en a changé ce que l'on appelle les *machines*, et celles qu'il a inventées sont issues du romantisme. Avec un sentiment profond du surnaturel que réclamait son sujet, aux divinités et aux allégories classiques il substitua les esprits élémentaires, sylphes et gnomes. Il prétendit, il est vrai, les avoir empruntés au roman célèbre de l'abbé de Villars, *le Comte de Gabalis*, ce qui leur donna une apparence d'origine française; mais il n'avait pas besoin d'aller les chercher outre-Manche, et il les aurait facilement trouvés dans les traditions et chez les poètes de son pays, où ils font assez gracieuse figure, ainsi qu'en témoignent Ben Jonson, Michel Drayton, Spenser, surtout Shakspeare, dont l'Ariel a laissé son nom au sylphe en chef de *la Boucle de cheveux*. A chacune des prétendues imitations ou réminiscences françaises ou italiennes de ce poème, il est facile, comme pour les sylphes, d'assigner une origine purement anglaise. On n'y trouve qu'une seule allégorie à la manière classique, celle du *Spleen*, divinité anglaise s'il en fût. Voltaire s'est rappelé à son sujet la mollesse de Boileau; plus familier avec l'ancienne littérature anglaise, il se serait aussi bien rappelé les allégories et les descriptions de Spenser. Et le badinage de Pope, comme il est loin du badinage classique! C'est en vain que le correct bon goût voudrait retenir son imagination qui s'amuse, Pope porte dans les jeux de l'imagination une verve hasardeuse, une véhémence drôlatique, une poésie caricaturale qui ne sont que de son pays. Voyez, par exemple, comme, dans la scène de la partie d'*hombre*, le tableau devient naturellement fantastique, comme ces figures des cartes prennent aisément une personnalité. Il n'y a vraiment que Dickens qui ait su créer des visions lilliputiennes aussi vivantes avec les riens du ménage et de la chambre. Voyez encore les métamorphoses opérées par la déesse *Spleen* pour meubler sa caverne, ces théières vivantes qui se tiennent dans l'attitude indispensable pour verser la liqueur, ces pots qui marchent comme les trépieds d'Homère, ces cruches qui soupirent, ces hommes en mal d'enfant et ces filles changées en bouteilles qui crient qu'on vienne les déboucher. Voilà des métamorphoses fort différentes de celles dont Circé peuplait ses parcs. C'est le genre de comique des caricaturistes anglais, et si, en dehors des papiers satiriques de la Grande-Bretagne, vous avez par hasard rencontré quelque part ces fantasques drôleries, c'est dans les œuvres peu classiques de la peinture flamande ou hollandaise, dans quelque *Tentation de saint Antoine* de Téniers, quelque *Réception de sorcière* d'Adrien Brauwer, ou dans les bouffonneries amusantes de notre Callot, tous noms que les œuvres

classiques, même gaies et comiques, n'ont pas d'ordinaire l'habitude d'évoquer.

IV.

On connaît l'anecdote qui a donné naissance à *la Boucle de cheveux enlevée*. Un jeune beau, lord Petre, féru d'un caprice irrésistible, a commis l'amoureuse espièglerie de couper subrepticement une des boucles de la chevelure de miss Arabella Fermor, et, pour comble d'audace, il a aggravé sa faute en refusant de rendre son larcin; de là, brouille envenimée entre deux familles jusqu'alors en rapports des plus intimes. Caryll, secrétaire de la reine Marie de Modène, femme de Jacques II, qu'il avait suivie en exil, entreprit de réconcilier ces deux familles dont il était l'ami commun, et proposa à Pope, alors dans sa vingtième année, d'écrire un poème sur cette aventure, comme le meilleur moyen d'atteindre le but qu'il désirait. Pope accepta, et il en résulta ce poème que nous ne craindrons pas d'appeler une des plus heureuses rencontres de talent dont jamais poète ait été favorisé, tant toutes les qualités nécessaires d'élégance, de subtilité, de grâce, d'enjouement, se sont trouvées réunies au juste point et amalgamées dans la juste proportion pour produire ce rien tissu d'air et de lumière où la recherche même est exquise, où la mièvrerie même est délicieuse, tant enfin toutes les difficultés de cette délicate entreprise ont été tournées avec dextérité et résolues avec finesse.

Je ne sais si Pope a donné jamais une preuve de génie supérieure à la transformation qu'il a fait subir dans ce poème au genre héroï-comique. Avec un tact admirable, il comprit que les lois ordinaires du genre n'étaient pas applicables à cette aventure, dont les deux héros étaient jeunes, beaux, élégans et amoureux. La bouffonnerie, la parodie, sont l'essence de ce genre, qui appelle nécessairement pour héros des personnages à qui le ridicule est légitimement dû. Mais tel n'était pas ici le cas. Il n'y a rien de ridicule dans le fait d'être jeune, rien de comique dans le fait d'être beau, rien de burlesque dans le fait d'être amoureux, lorsqu'on réunit toutes les conditions requises pour l'être; ce serait perdre ses peines que de vouloir se moquer de ces privilèges divins, et il n'y aurait en tout cela de risible que le rieur malavisé. Rarement on a mieux observé ce respect que le poète doit toujours garder pour la jeunesse et la beauté, respect auquel il ne peut manquer qu'au détriment de son caractère et de son talent, parce que par là il dénonce lui-même son infériorité et révèle qu'il lui manque quelque chose d'essentiel que rien ne peut remplacer. Mais si le rire n'est

pas de jeu en pareilles aventures, elles appellent, en revanche, les sourires les plus radieux, et Erato, la seule Muse consultée pour ce poème, y a partout répandu la lumière des siens et partout remplacé la bouffonnerie railleuse par un ton de galanterie enjouée.

Cette difficulté si bien résolue n'était pas la seule, ni même la principale. Qui dit poème héroï-comique dit une action bouffonne présentée et racontée avec les formes parodiées de l'épopée héroïque. Le sujet, aussi léger soit-il, doit donc offrir assez de substance pour se prêter aux développemens. Mais ici où trouver cette substance? Supposons un poète préoccupé d'obéir aux lois du genre, et il sera clair que l'enlèvement de la boucle de cheveux de miss Arabella ne pourra être qu'un exorde, un point de départ, et que le véritable sujet sera la querelle des deux familles. Et ce sujet s'imposait si naturellement, qu'une fois accepté, vous pouvez aisément constituer vous-même le poème ou deviner ce qu'il aurait été sous la plume d'autres poètes, sous celle de Pope même, s'il eût été plus désintéressé dans la question. Supposez ce sujet traité, par exemple, par un poète de la renaissance, et voyez comme il va dérouler lentement son action au travers d'épisodes accumulés à plaisir pour la suspendre ou la retarder. Une machinerie toute classique, appelant les substantielles divinités de l'Olympe à prendre part à la querelle, va rendre le cas de lord Petre aussi fécond en catastrophes que le jugement de Pâris. Voyez-vous les deux familles combattant sous un nuage épaissi à plaisir par les dieux, les rencontres chevaleresquement bouffonnes d'oncles et de cousins, ou risiblement plébéiennes de valets et de cliens, la vengeance de l'aimable offense remise au sort des armes, une joute solennellement instituée à cet effet dans des conditions burlesques, et, pendant que les hommes combattent, les dames des deux familles s'assemblant en parlement à l'instar des cours d'amour provençales et s'évertuant à discuter le larcin de lord Petre dans des discours pleins de subtilités captieuses? Enfin, tous ces moyens n'aboutissant pas, sur une inspiration venue d'Apollon ou des Muses, par quelque songe ou quelque oracle, un ami commun, jouant le rôle de Caryll, aurait proposé l'intervention de la poésie, la puissance pacificatrice dont les bêtes et les pierres même ont ressenti l'influence, — vous devinez le défilé de noms et d'histoires qui prouvent cette influence : Orphée, Amphion, Arion, David, — et là-dessus le poète aurait terminé son poème en faisant, en manière d'*envoi*, un appel à la paix. Supposez, au contraire, le sujet traité par un poète de la fin du XVIIe siècle, ou même contemporain de Pope, la composition sera à peu près la même, avec cette différence que les moyens de la ruse seront substitués partout aux

moyens de la force, et que le monde des Gérontes et des Sbrigani remplacera celui des don Quichotte ou des Hudibras. Il s'agira, cette fois, d'enlever par manèges secrets la précieuse boucle transformée en talisman, car là où le lion ne peut réussir, le renard doit entrer en scène. Que de conciliabules nocturnes pour arrêter les voies et moyens de l'entreprise! que de mines et contre-mines pour surprendre le ravisseur, et que de précautions subtiles inventées par ce dernier pour ne pas se laisser surprendre! que de messages trompeurs fabriqués par d'artificieuses Nérines pour préparer l'occasion favorable, et que de fausses clés essayées par des Frontins gagés pour forcer la précieuse cassette où le trésor est enfermé! Oui, certes, le sujet entendu et traité de l'une ou l'autre de ces deux façons aurait fourni très aisément la matière d'un poème héroï-comique où toutes les lois inhérentes au genre auraient été respectées; mais alors que serait devenu le but proposé à l'auteur, et accepté par lui, la réconciliation des deux familles? Ce but aurait été complètement mis en oubli, ou si, par hasard, le poète avait fait appel à la paix, c'eût été après avoir ri tout son saoûl des ennemis en lutte, ce qui n'eût pas été précisément le moyen de les décider à s'embrasser.

Tel est le délicat petit problème qui se posait à Pope, et il l'a résolu avec une adorable hardiesse. Cette boucle de cheveux enlevée, qui semblait n'être et n'était en effet qu'un point de départ, il en a fait le dénoûment. Mais alors, demanderez-vous, de quoi le poème se compose-t-il? De rien, si ce n'est des préparatifs du larcin. Tout le poème est combiné de manière à prêcher la paix sans en prononcer le nom, en montrant comment le larcin a été possible, quels sentimens secrets ont poussé les deux personnages de l'aventure, et en attribuant à chacun la part de responsabilité qui lui revient. En un mot, Pope s'est tiré d'affaire en faisant, en même temps qu'un délicieux poème, une œuvre d'une psychologie élégante et fine au possible, digne en tout point de ces sylphes à qui il en rapporte l'honneur, une œuvre dans laquelle on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de la subtile intuition des petits mobiles de l'âme révélée par le poète, ou du tact merveilleusement discret avec lequel il a su faire entendre à l'héroïne la part qu'elle a prise elle-même à l'offense dont elle se plaint. Si jamais homme a su bien parler aux femmes dans ce langage couvert, enveloppé, à distantes allusions, qu'elles préfèrent, comme étant celui qui rend seul inoffensive l'approche de la vérité et laisse ses visites sans blessures, c'est Pope dans ce poème.

Supposons-le un instant chuchoter à l'oreille de son héroïne et dévoiler ainsi tout bas les intentions voilées de son poème, et puis dites s'il est un poète qui ait saisi de plus près ces mouvemens

particuliers aux passions amoureuses à leur naissance, ces mouvemens si secrets qu'ils en sont occultes, si finement équivoques que, tout en les ressentant, on refuse d'y trouver un blâme pour soi-même ou une excuse pour les entreprises audacieuses d'autrui, et qu'ils restent toujours inavoués.

« Certes, votre indignation est légitime, Belinda ; cependant n'y entre-t-il pas quelque feintise? Vous saviez d'avance qu'il se tramait quelque dessein amoureusement pervers contre votre adorable personne, et vous saviez quel serait le doux malfaiteur ; tout ce que vous ignoriez, c'était seulement la forme que prendrait ce dessein, serrement de main téméraire, baiser furtif, gant dérobé ou boucle de cheveux prestement coupée; car c'était l'heure, l'occasion imprévue, la circonstance d'être assise ou debout, au repos ou en mouvement, l'inattention momentanée de vos adorateurs ou la complicité sournoise de vos rivales qui devait décider de la nature du larcin. Vous le saviez, car vos sylphes vous l'avaient dit. Est-ce que jamais ils ont négligé de faire une aimable belle comme vous devineresse des dangers qui la menacent? C'était là le secret de ces inquiétudes vagues qui vous remplissaient d'une angoisse voluptueuse, comme une pythonisse qui pressent l'approche du Dieu. C'était là le secret de ce songe par lequel ils vous ont envoyé leurs oracles protecteurs. Vous le saviez, et vous le dirai-je, Belinda? vous avez ressenti avec délices ces aimables anxiétés, vous avez pris plaisir à les accroître, pis encore, à attendre le danger que vous redoutiez, et vous en avez souhaité la réalisation. Vous saviez que l'attentat serait pour le jour même où il a été commis ; je n'en veux pour témoignages que la dévotion exceptionnelle que vous avez apportée ce jour-là au culte de votre divine personne, le scrupule avec lequel vous avez accompli tous les rites de cette toilette que j'ai décrite, j'ose m'en flatter, avec un bonheur rarement égalé. Ainsi parée, vous êtes allée au-devant du danger avec une anxieuse curiosité, et toute la journée vous avez épié l'heure qui serait propice au forfait. Vous l'attendiez sur la Tamise, dans l'élégant bateau où vous vogueiez avec les jeunes beaux et les jeunes belles ; mais vos sylphes faisaient trop bonne garde, c'est-à-dire qu'il y avait là trop de lumière, trop d'yeux attentifs ou jaloux, que le théâtre était à la fois trop ouvert et trop étroit pour l'accomplissement du crime. Vous y avez pensé encore, une fois arrivée à Hampton-Court, pendant toute la partie d'*hombre;* mais là encore le tête-à-tête obligé des joueurs n'était pas favorable, et vous avez été rassurée plus que vous ne désiriez l'être. Enfin est venue l'heure du café, heure où, quoique étroitement réunis dans un même lieu, tous vos amis étaient cependant séparés par la dégustation égoïste de la délicieuse liqueur, et vous avez saisi cet instant, Belinda, car votre

sylphe protecteur a vu votre pensée coupable et s'est enfui en vous abandonnant à ses conséquences, qui n'ont pas tardé à se produire. Une fois, deux fois, vous avez donné à votre tête une inclinaison enchanteresse; oseriez-vous dire que c'était en toute innocence? Le forfait prévu accompli, vous avez poussé un cri, était-il bien de surprise, et l'évanouissement qui a suivi n'était-il pas quelque peu rusé? Faites l'examen de votre conscience, Belinda; voyez combien vous avez péché par pensée sinon par paroles, par curiosité sinon par volonté, par omission sinon par actions, et, cela fait, pardonnez généreusement à l'audacieux. Laissez-le en possession paisible de ce larcin que vous vouliez si peu lui refuser et, en récompense de cette noble action, je vous promets d'assurer à cette boucle les plus glorieuses destinées. Comme la chevelure de Bérénice, elle passera au rang des astres, et conservera le nom de Belinda aussi longtemps qu'il y aura dans le monde des cœurs sensibles à la grâce et des oreilles ouvertes à l'harmonie. »

S'il est vrai que cette fine et enjouée psychologie soit l'âme secrète du poème, on voit à quel point la substitution du surnaturel des sylphes au surnaturel des amours mythologiques a été un coup de génie, combien elle a été motivée par des raisons plus profondes que ne le dit Johnson, qui l'admirait cependant, et combien Addison, lorsqu'il déconseilla à Pope l'emploi de ce surnaturel, était mal inspiré et avait peu pénétré la délicate structure de cet élégant édifice poétique.

Nous avons dit que Pope était quelque peu peintre, ayant pratiqué cet art sous la direction de son ami Jervas. Je ne sais quelle est la valeur des peintures qui restent de lui; ce qu'il y a de certain, c'est que, dans ce poème, il a montré les qualités du peintre au premier chef, et, parmi ces qualités, celles qui sont particulièrement propres aux artistes de son pays, la finesse des tons, la science des secrets les plus rares de la lumière, la transparence embrumée des ombres. Combinez ce que les teintes de l'aquarelle ont de plus tendre et le pastel de plus souriant à l'œil, et vous obtiendrez à peine la couleur exquise de ce poème, où il n'y a pas une sécheresse de ligne, pas une dureté de pinceau, pas une note violente, où tout est noyé, estompé, vaporeux, *flou*, comme disent les artistes. Mais il y a, sous ce rapport de la peinture, dans *la Boucle de cheveux enlevée*, quelque chose de beaucoup plus singulier, quelque chose qui semble presque une révélation des sylphes du poème, et ferait croire que, de même que certaines idées, certaines formes de l'art sont suspendues dans l'air à telles ou telles époques, attendant qui les apercevra le premier. *La Boucle de cheveux enlevée*, c'est véritablement la révélation par la poésie de l'art qui fut

propre au XVIIIe siècle, et cela au début même du siècle (1711), alors que cet art n'existait encore dans aucun pays. Que la scène de la partie d'*hombre*, celle du café, celle de l'émoi général après le larcin de la boucle, fassent penser par anticipation à Hogarth, cela peut s'expliquer assez naturellement; ce qui est beaucoup plus surprenant, c'est qu'on puisse mettre au-dessous de la plupart des épisodes du poème les noms de nos artistes français du XVIIIe siècle, sans s'exposer à la plus petite inexactitude. N'est-ce pas le plus voluptueux Watteau que Belinda enveloppée de ses sylphes noyés dans le jour dormant de cette chambre où elle rêve assoupie, et ne serait-ce pas le plus joli pendant à l'*Embarquement pour Cythère* que la promenade sur la Tamise? Ces peintures où Fragonard s'amuse, avec une sentimentalité si pleine de recherches, à donner aux choses de l'amour et aux habitudes d'élégance des airs de rites sacrés et de cérémonies dévotieuses, aux pâmoisons sensuelles des aspects d'évanouissemens conventuels et aux flammes amoureuses des affinités avec les trépieds des vestales, n'ont-elles pas été devinées par avance dans cette scène où Belinda procède à sa toilette avec toute la piété que lui commande son idolâtrie d'elle-même, et dans celle où le jeune lord brûle en sacrifice religieux ses lettres d'amour pour se rendre digne du larcin projeté? Une heureuse fortune analogue échut plus tard à Sterne, lorsqu'il écrivit *le Voyage sentimental*; mais lorsqu'il présenta ses petites scènes de mœurs françaises et ses petits personnages français sous les formes et avec les couleurs de l'art du XVIIIe siècle, cet art existait au grand complet depuis longtemps, et le spirituel humoriste n'eut qu'à se souvenir ou à regarder autour de lui. L'application ingénieuse autant qu'imprévue qu'il sut faire de l'art de l'époque reste bien surprenante, mais l'aimable prescience de Pope l'est bien plus encore.

Littérairement, le petit poème dont nous venons d'essayer de saisir la subtile beauté constitue à lui seul un genre à part, qui marque la transition entre l'ancien poème héroï-comique et le poème lyrique et de fantaisie tel que les poètes modernes, et en particulier les Anglais, l'ont pratiqué. Ne serait-ce qu'à ce seul titre, Pope mériterait justement d'être considéré comme un initiateur et un précurseur.

V.

L'accord, exceptionnellement rare, d'un goût d'une extrême pureté avec une grande hardiesse de pensée et de sentiment, telle

est la définition la plus générale qu'on puisse donner de Pope. Cette définition cependant est bien éteinte dans son exactitude. Samuel Johnson va nous en donner une plus vive. Pope avait, nous dit-il, l'imagination ambitieuse, *aventureuse*, et ces épithètes sont d'un maître critique qui sait voir à travers les formes l'élément original qu'elles dissimulent aux yeux mal exercés. Son imagination était aventureuse en effet, et aventureuse au point de ne redouter ni le paradoxe dans les sentimens, ni les combinaisons les plus téméraires dans la fantaisie. Ce qu'il a soumis aux règles, c'est l'expression de sa pensée, nullement sa pensée elle-même, qui reste presque toujours d'une singulière nouveauté. Que vous dirai-je? Pope, au moins celui de la première heure, fut un véritable hérétique dissimulé sous les formes les plus scrupuleuses de l'orthodoxie classique, un hérétique qui, par le choix risqué de ses sujets, les thèses dangereuses qu'il soutient et l'audace compromettante des sentimens qu'il expose en toute franchise, a devancé un instant les romantiques modernes les plus intransigeans sur le sujet délicat et scabreux des choses de l'amour. Lorsque, sur la fin du XVIIIe siècle, le poète Lisle Bowles leva l'étendard de la révolte contre l'autorité jusqu'alors incontestée, quoique souvent désobéie de Pope, un des reproches qu'il lui adressa fut celui de *grossière licence*. L'exagération fait plus d'honneur à la candeur de Bowles qu'à la fermeté de son goût; toutefois, il y a là un atome de vérité, qui d'ailleurs est loin d'être au désavantage de notre poète. Il est certain que Pope comprend tout, absolument tout, des choses de l'amour, depuis les plus triviales jusqu'aux plus nobles et depuis les plus futiles jusqu'aux plus hautes. Sur ce sujet, quand il est enjoué, son imagination est libertine avec délices, et quand il est sérieux, son âme est passionnée avec emportement. Et il exprime ces choses avec autant de finesse et de force qu'il les sent, sans pruderie, sans réticences, sans hypocrisie de langage, pensant sans doute avec Montaigne qu'il n'est pas d'un esprit ferme et sain de n'oser parler qu'entre les dents du plus universel de nos sentimens. Le vice même n'a rien qui l'effraie; voyez-le dans ses portraits de femmes, Atossa-Sarah Marlborough, Chloë-Lady Suffolk, Narcissa-Duchesse Hamilton, voyez-le surtout dans cette amusante *églogue de la ville*, dialogue entre deux mondaines dont l'une est la proie du démon du jeu, et dont l'autre exprime les tourmens cuisans et chers que lui fait ressentir sa basse passion pour un beau tricheur qu'il lui faut disputer à quantité de rivales dont quelques-unes sont son œuvre, ayant été formées par elle aux arts de l'élégance et de la galanterie; c'est la vérité même, aujourd'hui comme il y a cent cinquante ans. La passion vulgaire et quasi honteuse est là au complet, non-seulement

dans sa substance et sa forme, mais dans son accent même. Si, comme il est probable, l'auteur du *Demi-Monde* et de *l'Étrangère* ignore cette idylle de Pope, je la recommande à sa curiosité : il y retrouvera le genre de passion de plus d'une de ses héroïnes, jusqu'au son de voix inclusivement (1).

Je viens de parler des paradoxes et des thèses risquées et scabreuses de Pope. Une telle assertion demande des preuves immédiates. En voici une qui paraîtra peut-être décisive. Savez-vous que Pope, avant Saint-Preux, avant *Werther*, avant les romantiques du XIXe siècle, a fait l'apologie du suicide par amour, et l'a faite avec la même chaleur, la même éloquence, les mêmes argumens? Parmi les poèmes de sa première jeunesse, il en est un de dimensions modestes qui va faire en une minute cette preuve que le lecteur est en droit de réclamer, *l'Élégie sur la mort d'une dame malheureuse*.

On ignore la date de la composition de cette élégie, qui parut dans l'édition générale des premiers poèmes de Pope en 1717, et l'on est encore moins fixé sur l'héroïne de cet événement tragique, laquelle est restée si mystérieuse qu'il s'est formé à son sujet presque autant de conjectures que pour le masque de fer. Une jeune femme de haut rang et de grande fortune, placée sous l'autorité d'un tuteur, s'éprit d'un jeune homme de condition inférieure à la sienne. Sur la découverte de cette passion, le tuteur, espérant que le temps et l'absence en auraient raison, envoya la jeune femme en France ; mais les deux amans ayant persisté à correspondre plus que jamais, et le tuteur ayant alors entouré sa pupille d'une surveillance de plus en plus gênante, celle-là, exaspérée par cette tyrannie, se procura une épée par une suivante et se donna la mort. Telle est la version adoptée par Samuel Johnson, sur la foi d'un seul témoin de la vie de Pope, ses recherches pour arriver à la découverte de la vérité étant restées, nous apprend-il, absolument stériles. Selon d'autres, l'héroïne en question serait la même dame à laquelle le duc de Buckingham aurait adressé une pièce sous ce titre : *A une dame qui veut se retirer au couvent*, et c'est de notre duc de Berry qu'elle aurait été éprise. Enfin, selon une autre tradition qui porte certains caractères de vérité, et qu'on aimerait à croire tout à fait fondée, cette dame s'appelait Withinbury ou Winsbury, était de taille déformée, et c'est de Pope même qu'elle fut éprise.

(1) Je lui recommande surtout le passage qui commence par ce vers

But oh! what aggravates the killing smart...

La pièce est courte, mais tellement significative qu'elle rend tout commentaire superflu. Qu'est-ce que les commentaires, en effet, pourraient ajouter de clarté à l'expression si nette des sentimens qu'elle contient?

Quel est ce fantôme qui me fait signe et invite mes pas à se diriger sous la lumière ombreuse de la lune vers cette clairière, là-bas, qu'il me montre? C'est elle! Mais pourquoi cette poitrine souillée du sang qui s'en échappe? pourquoi cette vision d'épée au pâle éclat? O toi, toujours belle, toujours amicale, dis-moi, dans le ciel, est-ce un crime d'aimer trop bien, de porter en soi un cœur trop tendre ou trop ferme, d'accomplir l'acte d'un Romain ou d'un amant? N'y a-t-il pas là-haut d'éclatantes compensations pour ceux qui pensent avec grandeur ou meurent avec bravoure?

Si cela n'était pas, ô puissances divines, pourquoi auriez-vous ordonné à son âme d'aspirer plus haut que là où peut atteindre le vol vulgaire des bas désirs? L'ambition est née à l'origine dans vos sphères heureuses, l'ambition, cette faute glorieuse des anges et des dieux; de là elle est ensuite descendue chez leurs images terrestres, et elle brille dans les cœurs des rois et des héros! C'est à peine, il est vrai, si la plupart des âmes, maussades et lourdes prisonnières dans la cage du corps, regardent une fois par hasard hors de leur geôle; obscures lumières de vie, elles brûlent toute leur existence, invisibles, inutiles, comme des lampes dans les sépulcres; pareilles aux rois d'Orient, elles gardent un état de torpeur et dorment étroitement fermées dans leur propre palais.

C'est de telles âmes peut-être que la destinée, devançant l'heure de la nature, l'arracha prématurément pour la transporter au ciel compatissant. Comme dans l'air flottent les esprits d'ordre plus pur, séparés de la lie de leur parenté d'en bas, ainsi son âme s'envola vers sa place naturelle, sans laisser derrière elle une vertu pour racheter sa race.

Mais toi, faux gardien d'un dépôt trop noble, toi vil déserteur du sang de ton frère, regarde palpiter sur ces lèvres de rubis le souffle qui s'en échappe, vois ces joues se faner sous le souffle de la mort : froid est ce sein qui échauffait naguère tout autour d'elle, et ces yeux qui dardaient l'amour sont pour toujours inanimés. Ah! si l'éternelle justice gouverne la sphère, c'est ainsi que périront vos femmes, ainsi que périront vos enfans; une vengeance imprévue guette toute votre lignée, et de fréquens chars funèbres assiégeront vos portes. Les passans s'arrêteront et diront en vous montrant du doigt, pendant que la procession funèbre noircira tout le chemin : Voyez, ce sont ces gens dont les furies ont fait les âmes de fer, et qu'elles ont maudits de cœurs

qui ne savent pas céder! Ainsi passe sans emporter un regret l'orgueilleux, admiration des sots, splendeur d'un jour! Et qu'ils périssent tous de même, ceux dont les cœurs n'apprirent jamais à brûler pour le bonheur d'autrui, à se fondre devant le malheur d'autrui!

O ombre pour toujours outragée, qu'est-ce qui peut être une expiation pour ta destinée qui ne rencontra pas pitié et pour tes droits qui te furent refusés? Pas une plainte d'ami, pas une tendre larme intime, ne charmèrent ton pâle fantôme ou n'honorèrent ta lugubre bière! Par des mains étrangères, tes yeux mourans furent fermés; par des mains étrangères tes membres décens furent arrangés, par des mains étrangères, ton humble fosse fut ornée. C'est par des étrangers que tu fus honorée, par des étrangers que tu fus pleurée. Mais qu'importe l'absence de parens en vêtemens noirs qui se seraient affligés pendant une heure peut-être, puis auraient pris le deuil pour un an et auraient porté la moquerie de leurs douleurs aux bals nocturnes et aux spectacles publics? Qu'importe que des *Amours* en larmes ne décorent pas tes cendres et que le marbre poli n'ait pas essayé la copie de ton visage? Qu'importe que tu n'aies pas trouvé place en terre bénite, et qu'aucun chant consacré n'ait été murmuré sur ta tombe? Les fleurs n'en pousseront pas moins sur ta fosse et le vert gazon n'en pèsera pas moins légèrement sur ton sein : le matin y répandra ses premières larmes, l'année y fera fleurir ses premières roses, et des anges étendront le voile de leurs ailes d'argent sur la terre devenue sacrée par tes restes.

Que repose donc en paix sans une pierre, sans un nom, ce qui eut autrefois beauté, titres, richesses, célébrité! Combien tu fus aimée, combien honorée, à qui tu fus alliée, par qui tu fus engendrée, tout cela ne te sert de rien; un monceau de poussière est tout ce qui reste de toi, c'est tout ce que tu es, et tout ce que seront les orgueilleux.

Les poètes eux-mêmes passeront comme ceux qu'ils ont chantés; sourde est l'oreille à laquelle s'adresse la louange, muette deviendra la langue qui la donne. Oui, celui-là même dont l'âme, à cette heure, se fond en vers plaintifs, aura bientôt besoin pour lui-même de la larme généreuse qu'il donne; alors ta forme se séparera de ses yeux mourans, et la dernière angoisse t'arrachera de son cœur, la futile bagatelle de la vie aura été engloutie en un clin d'œil, la Muse tombera en oubli, et tu ne seras pas aimée plus longtemps.

Si l'on songe à la date de cette pièce, aux idées traditionnelles encore régnantes dans toute leur force à l'époque de Pope, à l'opprobre cruel dont l'opinion flétrissait la mémoire du suicide, à la sévérité des doctrines chrétiennes pour cet acte de désespoir, la hardiesse en paraîtra étonnante. Que le cœur de Pope sentait avec

autant de liberté que son esprit pensait, cette élégie le prouve. Il y a devancé sur le sujet du suicide les sentimens, les révoltes, les paradoxes même, si vous voulez, que la littérature moderne, depuis Goethe et Rousseau, nous a rendus familiers. Malgré l'extrême unité de style de cette pièce, il n'y a pas un romantique moderne qui n'eût pu y retrouver quelque chose de sa ressemblance. Le sentiment général pourrait être de George Sand dans sa première et plus éloquente période. Tout le début de la pièce, la vision, l'interrogation aux puissances suprêmes, pourrait être de Shelley, car il y règne ce ton d'aristocratisme platonicien qui lui fait prodiguer les beaux mépris aux tyrannies vulgaires d'ici-bas, et les superbes images des vies inutiles assimilées aux lampes sépulcrales, des âmes indolentes assimilées aux rois d'Orient prisonniers dans leurs palais, sont entièrement dans le goût de celles dont fourmillent *la Reine Mab* et *Alastor*. La malédiction pourrait être de lord Byron, dont elle a l'accent vengeur. L'opposition qui suit entre les funérailles qui n'ont pas été célébrées, et les soins que la nature et le ciel prendront du tertre funèbre, pourrait être de Heine ou de Tennyson dans ses rares momens d'élégante indignation. Enfin, la conclusion, l'idée si poignante de cette survivance de l'héroïne par la présence de sa forme incorporelle dans l'esprit du poète, de cette survivance qui durera autant que le poète, mais pas davantage, nous fait penser à certains traits de Robert Browning, et aussi, — faut-il oser le dire? — à ce satanique Baudelaire, qui me paraît avoir lu Pope (de quoi n'était-il pas capable?) sans s'en être jamais vanté, et s'y être emparé de cette idée d'une si profonde tristesse pour lui faire subir diverses métamorphoses dans le goût de cette impureté métaphysique qui est particulière à sa macabre originalité.

Cette conclusion ramène cette question : Pope a-t-il été vraiment le héros de cette aventure? Aucun fait ne le prouve; mais, à défaut de faits, il faut avouer que le texte même autorise toutes les conjectures. Le poète parle en son nom, et le ton qu'il y prend est celui d'un amour désespéré, ou sinon d'une amitié si ardente qu'elle peut porter le nom d'amour. Si, en réalité, il n'y avait pas eu chez Pope pour l'héroïne de cette pièce quelque chose de plus qu'un sentiment d'admiration ordinaire, se serait-il cru en droit de prendre un ton si personnel? Il nous semble que la critique n'a pas accordé à cette conclusion l'attention qu'elle mérite; sans cela, il ne lui aurait pas échappé que les derniers vers de l'*Épître d'Héloïse à Abélard* la répètent exactement. Ce n'est plus le poète qui parle directement, il est vrai, mais Héloïse parle pour lui, et en termes si clairs qu'il n'y a pas à s'y méprendre : « Et assurément, si la destinée associe à mes douleurs, par la triste ressemblance des siennes pro-

pres, quelque poète condamné pendant le tout de ses années à pleurer l'absence d'un être aimé et à imaginer des charmes qu'il ne doit plus contempler, s'il doit en être un de tel, qui aime aussi longtemps, aussi bien, que celui-là raconte notre triste, notre tendre histoire! Nos malheurs bien chantés adouciront mon fantôme pensif; celui-là peut les peindre le mieux qui les a le plus fortement ressentis. » Comme la date de l'*Épître d'Héloïse à Abélard*, restée également incertaine, ne peut être éloignée de celle de l'élégie, il faut en conclure qu'à cette époque, pour une raison ou pour une autre, Pope était sous l'obsession d'une tristesse qui n'avait rien de général ni de conventionnel, d'une tristesse d'une nature très particulière, d'un caractère très précis, affectant la forme d'un regret de fraîche origine qui croit ne pouvoir jamais être consolé. Je n'insiste pas davantage, et je me contente d'énoncer cette conjecture sans essayer aussi peu que ce soit d'en faire une assertion.

Dire que l'amour se joue des inégalités conventionnelles de la société aussi bien que des inégalités fatales de la nature, qu'il ne reconnaît ni maîtres, ni lois, ni conditions, ni âges, c'est énoncer une vérité vieille comme l'expérience et certaine comme la vie. Mais d'une vérité incontestable on peut tirer des conséquences beaucoup moins sûres, même lorsque ces conséquences semblent porter même figure que les prémisses, et c'est ce que les romantiques ont fait pour l'amour. D'un fait ils ont conclu à un droit, et donné le caractère d'une royauté légitime à ce qui est par nature violente tyrannie. Parce que l'amour a pouvoir sur tous, ils ont conclu qu'il était de tout devoir de s'y soumettre, que les crimes qu'il pouvait commettre pour assurer son triomphe n'avaient pas besoin d'excuse et exigeaient au contraire une certaine admiration, qu'il n'y avait d'ailleurs de crimes que les obstacles qu'on lui opposait, enfin que c'était faire acte d'athéisme brutal que de nier sa divinité et de lui refuser obéissance. Telle est la thèse avouée ou latente de tous les romantiques modernes, de Shelley et de lord Byron, de George Sand et de Victor Hugo, de Henri Heine et de Musset. Eh bien! cette thèse n'a rien de trop audacieux pour Pope. Dans l'*Élégie sur la mort d'une dame malheureuse*, nous venons de voir qu'il repousse comme criminelle la résistance à l'amour, même lorsqu'elle est autorisée par les droits du sang. Dans l'*Épître d'Héloïse à Abélard*, il n'admet pas que l'amour ait rien d'égal, et ne place rien au-dessus, pas même Dieu.

Dans les *Reliques* de l'évêque Percy, vous trouverez une ballade du xve siècle, *the Nut brown maid*, qui est bien une des expressions les plus admirables que nous connaissions de l'amour vaillant, décidé à tout braver. Pour s'assurer de l'intrépidité et de la

constance de sa maîtresse, un amant tente une épreuve qu'il a raison de croire décisive, car on ne voit pas comment il pourrait en imaginer une plus forte. Il se présente inopinément devant elle, lui dit qu'il vient de commettre un crime et qu'il est désormais *outlaw*. Il évoque successivement à ses yeux toutes les formes de malheur et de misère qui accompagnent la vie d'un proscrit : la faim, la soif, l'absence d'abri, la nudité, l'anxiété éternelle, la vie errante sans trêve, le mépris et la haine des hommes, la vengeance possible, le supplice probable, et devant chacun de ces fantômes d'infortune la jeune fille répond invariablement qu'elle est prête à tout endurer pour lui. De cette ballade, Mathieu Prior, ce spirituel parvenu bombardé diplomate par la grâce des tories, et si connu par la part qu'il prit aux négociations pour le traité d'Utrecht, fit un poème dialogué intitulé *Henri et Emma*, qui n'est ni sans passion ni sans vigueur, mais qui reste fort au-dessous du modèle populaire dont il s'est servi. Ce poème de Prior semble avoir beaucoup frappé Pope et lui avoir suggéré l'idée de donner à son tour une peinture de cette tyrannie inéluctable de l'amour. Seulement, son goût, plus hardi encore que la vieille ballade, lui révéla que l'amour dont elle était l'expression était, au fond, plus limité qu'il ne le paraissait, qu'il ne dépassait pas un certain état de civilisation et un certain développement de l'âme, que c'était la passion barbare de Médée pour Jason, d'une walkyre scandinave pour un pirate proscrit, d'une Marianne quelconque pour un Robin Hood quelconque, que la loyauté y était plus grande que l'adoration, le dévoûment que la soumission, et qu'en somme le rôle de la volonté farouche dans ce don de la personne rendait ce don nécessairement incomplet. Il chercha un type d'amour qui engageât l'âme plus entièrement, où l'abandon de soi fût absolu, et où la volonté n'eût plus de place que pour l'obéissance, et il écrivit l'*Épître d'Héloïse à Abélard*.

Comprendre, a-t-on dit, c'est égaler. Si le mot est vrai, il ne l'a jamais été davantage que pour Pope dans ce poème. Nombre de passages sont tirés des lettres d'Héloïse, ce qui fait parfois improprement donner à cette œuvre le nom de traduction ; mais ce que Pope a ajouté à ces emprunts est digne d'Héloïse, et l'unité qu'il a su leur imprimer montre avec quelle sympathie son âme de poète est entrée dans la passion de l'héroïne pour l'embrasser dans son étendue et la pénétrer dans son essence.

Il a compris admirablement ce qui fait de cette passion d'Héloïse quelque chose qui ne s'est jamais vu qu'une seule fois dans l'histoire de l'humanité, l'absorption absolue de l'être aimant dans la pensée d'une personne en qui commencent et finissent l'univers et la vie. L'unité, la fixité, l'immensité de cet amour que l'infini

n'est pas trop large pour contenir, et que l'éternité est trop courte pour lasser et détruire, ont été rendues avec une ampleur, une énergie et une beauté magistrales. Ce qu'il y avait à craindre dans l'expression d'un tel amour, c'était la monotonie; mais Pope a su faire un véritable drame de ce soliloque de l'âme d'Héloïse par la variété des mouvemens de la passion, pour employer l'expression pleine de justesse de Goldsmith à ce sujet. Il n'y a qu'une seule pensée, mais cette pensée prend les formes les plus imprévues, les plus audacieuses, les plus téméraires, les plus sacrilèges même. Tentation, regret, souvenir, obsession, tous ces mots sont trop faibles pour exprimer cette permanence de la pensée d'Abélard sous laquelle Héloïse succombe et sans laquelle elle ne peut vivre. Il n'est rien qui ne le lui rappelle lorsqu'elle ne le cherche pas, et il n'est rien dont elle ne s'éloigne lorsqu'elle ne l'y trouve pas. Ce cloître où elle vit séparée de lui est son œuvre, et ces religieuses, ses compagnes, lui parlent de lui sans en rien dire. Cherche-t-elle la solitude, le fantôme d'Abélard vient l'y trouver; cherche-t-elle le silence, elle le trouble par le bruit des sanglots que la pensée d'Abélard lui arrache. Cherche-t-elle la méditation, c'est encore Abélard qu'elle rencontre, car il fut le maître de son intelligence comme de son cœur, et il ouvrit l'une aux divines clartés, comme il ouvrit l'autre aux flammes inextinguibles. Dieu seul peut donc la sauver de cet invincible attachement; mais lorsqu'elle se fond en prières et qu'elle se croit déjà délivrée, la crainte de perdre Abélard la fait se détourner du ciel avec épouvante. Laissons Héloïse dire elle-même ce qui se passe alors dans son âme :

Ton image se glisse entre mon Dieu et moi; dans chaque hymne je crois entendre ta voix, à chaque grain de mon chapelet je laisse tomber une larme trop douce. Lorsque des encensoirs montent en spirales d'odorans nuages, lorsque les grondemens de l'orgue aident l'âme à s'élever, une seule pensée de toi met en fuite toute cette pompe : prêtres, flambeaux, temple, nagent devant mes yeux; mon âme plonge dans des mers de flammes, où elle se noie, tandis que tout autour de moi les autels resplendissent de clartés et que les anges tremblent.

Pendant que je gis là prosternée dans ma douloureuse humilité, que des larmes vertueuses, bienfaisantes, s'assemblent dans mes yeux; que priante, tremblante, je me roule dans la poussière, que l'aurore de la grâce ouvre mon âme à ses clartés, viens, si tu l'oses, tout charmant comme tu es! Oppose-toi au ciel, dispute mon cœur; viens, et d'un regard de ces yeux enchanteurs efface toute brillante idée des cieux; mets à néant cette action de la grâce, ces chagrins,

ces larmes, mets à néant mes prières et ma stérile pénitence ; éloigne-moi du bienheureux séjour au moment même où j'y monte, assiste les démons et arrache-moi à mon Dieu !

Lorsqu'une passion est aussi absolue que celle d'Héloïse, elle fait véritablement hésiter la conscience, car on sent que les lois morales ordinaires ne peuvent lui être appliquées, et que celle par laquelle elle pourrait être seulement jugée n'est pas en notre pouvoir. Ce qui est certain, c'est qu'une telle passion fait craquer comme verre la société, ses lois, ses conventions, ses institutions, mariage, parenté, vertu, honneur, et non-seulement la société, mais le monde même de l'âme, croyances et religion, pour ne laisser subsister sur les débris de Dieu et du monde, selon l'expression de Chateaubriand, que la seule nature. Dans les premiers siècles chrétiens, on vit un jour une femme courir les rues d'Alexandrie une torche enflammée dans une main, une cruche pleine d'eau dans l'autre, et comme on l'interrogeait, elle répondit qu'elle voudrait avec cette torche incendier le ciel et avec cette eau éteindre le feu de l'enfer, afin que Dieu pût être aimé pour lui-même, et non obéi par crainte des châtimens qu'il peut infliger ou par espoir des récompenses qu'il peut accorder. Voilà l'image même de la passion d'Héloïse, à cette différence près qu'Abélard y tient la place de Dieu. Qu'une telle passion contienne tout de l'amour, même ses paradoxes, même ses sophismes, ou plutôt ce que nous considérons comme des paradoxes et des sophismes dans notre froide sagesse et notre indigente expérience, cela s'explique assez aisément ; ce qui est fait pour étonner cependant, c'est l'intelligence ardente, fougueuse, avec laquelle Pope est entré dans le secret de ces paradoxes et de ces sophismes. Parmi ces paradoxes, il en est un plus scabreux, plus singulier, plus obscur que tous les autres, qu'il a compris avec une finesse et rendu avec une audace rares. De même qu'aujourd'hui dans le cloître Héloïse n'a souci d'une damnation qui lui laisserait Abélard, autrefois, dans le monde, elle n'a pas eu souci d'un honneur qui le lui aurait enlevé et lui a préféré une honte qui le lui donnait. Cette honte, c'est sa gloire, c'est sa récompense, et c'eût été un outrage envers Abélard que de ne pas la vouloir et la subir. Il y a un moyen, cependant, par lequel les cœurs plus petits l'évitent, ce que l'on appelle mariage, union consacrée, mais c'est que ces cœurs-là n'aiment pas assez et ne comprennent pas ce qu'exige l'amour. Il n'est parfait que lorsque l'on ne cherche rien que lui, il n'est fort que lorsqu'on lui sacrifie tout. Le consacrer selon des rites sociaux, c'est le diminuer, c'est surtout l'attiédir ; en termes nets, le véritable amour redoute le mariage et

le repousse non-seulement comme une entrave, mais comme une profanation. Pope a insisté sur ce sentiment singulier d'Héloïse comme s'il l'avait ressenti pour son compte. Sa vie de célibataire lui avait-elle fait comprendre et accepter quelque chose de semblable? Ce qui est certain, c'est qu'il semble avoir eu sur le mariage cette opinion qu'il enlevait à l'amour son charme, son brillant, sa lumière, et qu'on la trouve çà et là dans ses œuvres à l'état d'ombre vague, notamment dans les deux épîtres adressées à Thérésa Blount sur son départ de Londres après le couronnement de George Ier, et en lui envoyant les œuvres de Voiture.

Samuel Johnson n'a pas craint d'écrire que *la Lettre d'Héloïse à Abélard* était une des plus belles productions de l'esprit humain, et lord Byron, dans sa lettre sur les *Observations critiques* de Bowles, a dit quelque chose de plus fort : « Ovide, Sapho, tout ce que nous avons de la poésie ancienne, tout ce que nous avons de la poésie moderne, tout cela est comme rien en comparaison. » Voilà de grosses louanges et qui tombent de haut; eh bien! en vérité, elles n'ont rien de trop. Ce qui nous étonne après lecture répétée, c'est que cette œuvre ne soit pas plus célèbre qu'elle ne l'est, car ce n'est pas seulement une des expressions les plus fortes de la passion qui aient été données, c'est la seule qui existe de l'amour absolu. Toutes les autres peintures sont partielles : amour du cœur, amour de l'âme, amour des sens; celle-là seule comprend toutes ces variétés et les dépasse encore. De la *Nut brown maid*, Héloïse a la vaillance avec l'humilité en plus; de Sapho elle a l'ardeur charnelle qu'elle écrase de tout le poids de l'âme; de Didon elle a l'énergie désespérée avec tout ce que les croyances chrétiennes peuvent ajouter d'énorme au sacrifice de soi; de Mlle de Lespinasse elle a l'entraînement et l'obsession inéluctable; mais cette obsession chez elle possède plus que la chair, plus que le cœur, elle s'étend à l'intelligence et tient la raison même sous son esclavage.

La Lettre d'Héloïse à Abélard est la dernière production du premier Pope. Il avait alors environ vingt-cinq ans, et comme sa vie, malgré son éternel état de valétudinaire, s'est prolongée jusqu'à la cinquante-sixième année, de quelle quantité de chefs-d'œuvre de fantaisie et de passion ces deux merveilles : *la Boucle de cheveux* et *Héloïse* n'étaient-elles pas la promesse? Pourquoi la postérité lettrée aura toujours à regretter les chefs-d'œuvre qui auraient pu être et qui n'ont pas été, Pope nous en a donné lui-même une des raisons à la fin du troisième livre de sa *Dunciade*, lorsque l'ombre du rimailleur Settle montre à l'enfant chéri de la déesse Dullness les conquêtes que la grande reine a accomplies dans le passé et celles qu'elle est en train d'accomplir sous le règne de

George Ier, l'Auguste qui ramène les jours de Saturne, c'est-à-dire l'âge de plomb, au sens astrologique du mot. Que de triomphes déjà! « Wren descend dans sa tombe, le chagrin dans l'âme; Gay meurt sans être pensionné, malgré ses cent amis. Que les choses politiques d'Irlande soient ton lot, Swift; et à toi, Pope, dix ans de commentaires et de traductions! »

VI.

Montrer comment il y eut dans Pope un premier poète qui, par la force innée des qualités poétiques propres à sa nation, put résister inconsciemment aux doctrines littéraires qu'il avait volontairement adoptées; comment, par les fatalités de la vie et de la nature, ce poète disparut brusquement après avoir produit des œuvres qui, par l'éclat et la hardiesse de la fantaisie, le sentiment profond de l'amour, la véhémence passionnée, le rapprochent tellement de nous qu'il peut être dit un précurseur, telle est la tâche que nous nous étions proposée, et elle est maintenant terminée. Toutefois, elle serait incomplètement remplie si nous ne nous arrêtions pas un instant devant le Pope d'après la traduction d'Homère, le Pope satirique et didactique. L'unité de ces pages n'en sera pas troublée, car l'examen, même sommaire, des œuvres de cette seconde période nous montrera la même résistance de ses qualités natives aux formes adoptées par lui. De même, en effet, qu'il y eut un romantique en puissance dans le premier Pope, il y eut dans le second un humoriste en fait, et c'est très justement que Thackeray lui a donné une place dans sa galerie. Humoriste, il l'est doublement, et comme poète et comme observateur de la nature humaine.

D'ordinaire, les célébrités rapides ont l'avantage de ne pas laisser à la malveillance et à l'envie le loisir de les contester. Pope fit exception à cette règle; il fut célèbre dès la première heure, et dès la première heure aussi, il fut attaqué sans merci. Il était, on le sait, très sensible à la critique et irascible comme un enfant devant l'injure; aussi, lorsque l'achèvement de sa traduction d'Homère lui laissa quelques loisirs, les employa-t-il à se venger de toutes les blessures d'amour-propre dont tous les Giboyers de *Grub street* lui avaient fait acheter sa réputation. Cette vengeance s'appelle *la Dunciade*, c'est-à-dire l'épopée des savantasses, pédans, rats de bibliothèques, vers de bouquins, distillateurs d'essence de pavot, spadassins de la plume, tous gens compris sous la dénomination générale de *dunces* (1), et formant un peuple véritable par le

(1) Je rencontre, sur ce mot de *dunce*, une explication étymologique assez curieuse. De même que notre mot espiègle vient du petit livre allemand d'*Eulenspiegel*, si cé-

nombre, la puissance et les ramifications infinies. C'était là un véritable sujet de poème héroï-comique, et, cette fois, l'intention de Pope a bien été d'en faire un. Nous y avons donc la parodie des formes, des aventures, des machines naturelles et surnaturelles propres à l'épopée, jeux et joutes, visions et prophéties, miracles et interventions des dieux; mais la violence de sa passion n'a pas permis au poète de soutenir le ton qui sied au genre, lui en a fait violer les lois et verser son poème dans la satire, genre très proche parent du poème héroï-comique, il est vrai, assez distinct cependant, pour qu'une association indiscrète de l'un et de l'autre ne soit pas sans inconvéniens au point de vue de l'art. Dans l'emportement de sa fureur, Pope, craignant de ne jamais massacrer assez de *dunces*, ne s'est pas contenté de ses contemporains, il a étendu ses attaques aux mauvais auteurs de toutes les époques précédentes, et même à ceux de l'avenir. Il a multiplié les noms propres outre mesure, des noms dont la plupart ne rappellent quoi que ce soit au lecteur moderne, ce qui rend aujourd'hui son poème difficile à lire, et quelquefois assez fatigant. Un critique avait entrepris autrefois ici même une série d'articles sur les victimes de Boileau; il s'arrêta prudemment au troisième; et qu'est-ce que les victimes de Boileau à côté des victimes de Pope? Pour savoir à quoi s'en tenir sur chacune, il faudrait y passer sa vie. Mais pareille à la lance merveilleuse qui guérissait les blessures qu'elle faisait, la passion qui a nui à la composition de ce poème en a doublé et triplé la portée. Ses *dunces*, qui, traités dans le véritable esprit du poème héroï-comique, auraient fourni quelque petit groupe de gens comiques à l'instar des chanoines et des chantres du *Lutrin*, se sont transformés en un peuple immense et se sont élevés à la hauteur de criminels de lèse-intelligence, de lèse-moralité, de lèse-civilisation.

Cette passion frénétique a appelé à son aide celle de toutes les formes de l'esprit qui lui ressemble le plus, c'est-à-dire l'esprit de tempérament que les Anglais ont très justement nommé du mot tout physique d'*humour*, et il a répondu à l'appel. C'est le même genre d'*humour* fertile en imaginations bizarrement fantasques et en allégories falotes que nous avons signalé déjà dans *la Boucle de cheveux enlevée*, à propos de la caverne du *Spleen*, seulement porté à son plus haut degré de puissance. Tout est excessif, en effet, dans ce poème. La bouffonnerie y est sans retenue et sans mesure, la verve audacieuse, outrageante, triviale avec délices, les inventions grotesques,

lèbre au XVIe siècle, *dunce* viendrait du fameux scolastique Duns Scot. Quand on voulait désigner une variété de pédant quelconque, on disait c'est un *Duns*, comme nous disons un Harpagon pour un avare; avec le temps, le nom propre disparut, et il ne resta qu'un substantif.

cyniques, obscènes, malpropres même. On sent à cette lecture que Pope n'avait rien à envier à son ami Swift, ou qu'il avait su tirer admirablement parti de son amitié pour s'assimiler son art des noirs sarcasmes et des caprices salissans. N'est-ce pas un épisode de Swift que ce concours de plongeons dans l'ordure imposé à ses *dunces* bien-aimés par la déesse *Dullness?* Et le concours de vocifération n'est-il pas un épisode digne de Rabelais? Le paysage inventé par Pope, ce que l'on peut appeler le *panorama* du poème, est en rapport parfait avec les scènes qui s'y déroulent. Ni lumière, ni air respirable; des grottes méphitiques, lieux de plaisance de la déesse Stupidité, fille aînée de la nuit et du chaos, des cloaques asphyxians chers à la déesse Cloacina, des marais fétides, des bras de rivières où viennent aboutir les cadavres des chiens noyés. De puantes vapeurs émules des *fogs* les plus épais de Londres, chargées de tous les typhus de la fausse science, de toutes les pestes des fausses doctrines, de toutes les contagions du mauvais goût, enveloppent cet aimable paysage, et au milieu de ces vapeurs, piquées çà et là de points vaguement lumineux comme un semblant d'idée, on aperçoit d'étranges choses : des vers de *dunces* grouillent comme des têtards et rampent comme des limaces, des mots vont cherchant un sens qu'ils rencontrent quelquefois, des métaphores mal formées se livrent à des émeutes enragées, et les genres les plus ennemis se confondent dans de sales unions dignes du *Brocken*. Et c'est, en effet, le paysage du *Brocken* que nous venons de décrire, avec ses vapeurs, ses lumières errantes, ses glapissemens, inventé soixante-dix ans avant Goethe, le *Brocken* de la sottise, crime cent fois pire aux yeux de Pope que la sorcellerie. Dans la description minutieusement exacte que nous venons de donner de ce poème, dites-moi cependant si vous reconnaissez à un trait quelconque la figure de l'esprit classique?

Cette œuvre, malgré ses défauts, et par ses défauts même, fait ressortir avec force le mérite par excellence du génie de Pope. Satire dirigée contre des contemporains que l'ombre recouvre à jamais, elle serait absolument illisible aujourd'hui, si une idée d'un intérêt général et éternel n'en était pas le principe et le but. Pope voyait dans le mauvais goût, la lourdeur d'esprit, la sottise et toutes les infirmités de l'esprit littéraire, lorsqu'elles devenaient arrogantes, la cause première de la perversion des idées morales, et par suite de la décadence des nations. Le retour lent, mais sûr, à l'ignorance et à la barbarie, voilà ce qui est caché au fond du mauvais langage qui présente incorrectement les idées, ou de la pesanteur qui en écrase la beauté, ou des faux raisonnemens qui en blessent la vérité. C'est là ce qui le remplit d'une fureur si

implacable, ce qui lui fait massacrer tant de *dunces* de toute robe, de toute condition et de tout sexe, prédicateurs anglicans aux gages des ministres whigs, *suisses* du ciel, comme il les appelle spirituellement, dissidens au jargon populaire, mondains aux mièvreries prétentieuses, libres penseurs aux témérités dangereuses. Nous n'avons plus souci aujourd'hui de Colley Cibber et de tous les *dunces* de sa suite, mais nous pouvons encore faire notre profit de cette magnifique conclusion où le poète nous montre la nuit s'étendant sur l'univers et le chaos reprenant son ancien empire, conclusion qu'il ne pouvait, paraît-il, lire lui-même sans émotion. Dites-moi si, dans les temps où nous vivons, vous n'avez pas eu cent fois l'occasion de sentir et de comprendre que le sort de la civilisation est à la merci des fausses représentations des choses et que le danger signalé par Pope est éternel?

Pas plus que le poète lyrique et satirique, l'observateur de la nature humaine n'échappe chez Pope aux qualités et aux défauts de sa nation. Sur cette plus importante de toutes les matières dont puisse s'occuper l'intelligence, ainsi qu'il l'a dit lui-même dans un vers resté célèbre :

The proper study of mankind is man,

le psychologue chez Pope domine le moraliste, ce qui est fait, par parenthèse, pour le rapprocher singulièrement de nous, qui sommes en voie de faire de la morale une annexe secondaire de la psychologie. Au fond, sa conception de l'homme est shakspearienne, et le conduit à des pénétrations et à des curiosités qui sont le domaine propre de l'humoriste, mais que le moraliste classique, à moins qu'il n'ait été élevé à l'école de Montaigne, repousse comme trop peu sévères. L'homme est un composé de contradictions et d'antithèses, un être coulant comme l'eau, dont l'observation est presque impossible, car il change sous le regard même de l'observateur, et cet observateur fait partie lui-même de cette nature incessamment variable. Il est presque toujours téméraire de prononcer un jugement sur un homme, car, par suite de cette fluidité de notre nature, ce jugement arrive toujours ou trop tôt ou trop tard, et s'adresse, soit à un caractère qui était hier, mais qui n'est déjà plus, soit à un caractère qu'on suppose, mais qui n'est pas encore et ne sera peut-être jamais. Nos vertus, pas plus que nos vices, ne gardent longtemps leur ressemblance; car, par des transformations étranges et quelquefois scandaleuses, nos vertus agissent comme des vices, et nos vices, par les mêmes métamorphoses, agissent comme des vertus. Notre volonté et nos passions, même les plus

fortes, sont à la merci des moindres incidens, une intempérie de saison, une mauvaise digestion, un accès de fièvre, le froncement de sourcil d'un puissant, la grimace d'une maîtresse. De tout cela, il résulte que nos actions sont toujours obscures dans le bien comme dans le mal. « Nos actions ne montrent pas toujours l'homme : qui fait acte de bienveillance n'est pas nécessairement bienveillant ; peut-être la prospérité a-t-elle pacifié son cœur, peut-être le vent souffle-t-il justement de l'est : qui cherche la retraite n'est pas nécessairement humble, l'orgueil guide ses pas et l'avertit d'éviter les grands : qui combat bravement n'est pas nécessairement brave, il craint la mort à domicile comme le plus vil esclave : qui raisonne sagement n'est pas nécessairement sage, il met son orgueil à bien raisonner et non à bien agir. » Le moraliste classique répond à Pope que ces variations et métamorphoses n'atteignent pas l'homme *en soi*, qui leur reste supérieur, et n'atteignent que les individus ; à quoi Pope réplique à son tour qu'il n'a d'autre manière d'atteindre cet homme général que les individus, et cette réplique suffit pour nous apprendre à quelle nation appartient Pope, et que la méthode à laquelle obéit instinctivement son esprit est aussi éloignée de la logique classique que Bacon peut l'être de Descartes ou de Pascal.

A moins de s'arrêter dans le scepticisme universel, Pope sent bien cependant qu'il doit y avoir malgré tout une unité dans ce chaos apparent, et il s'applique ingénieusement à chercher la loi qui réconcilie ces contradictions et rend compte de ces métamorphoses. Il résout la difficulté par sa théorie de la passion maîtresse, car c'est lui qui est l'inventeur de cette théorie, qui, transportée des passions aux facultés de l'esprit, a fait depuis, sous la plume de M. Taine, une si belle et si méritée fortune, et produit des conséquences dont le poète était loin de se douter. Il y a dans tout homme une passion principale qui, pareille à la verge d'Aaron, laquelle dévora, comme on sait, toutes les verges des magiciens d'Égypte, s'engraisse et se fortifie de toutes les autres, après s'en être fait servir comme un conquérant par ses soldats, un architecte par des maçons, un musicien par des exécutans. Comme nous portons, en venant au monde, notre principe de mort, nous portons aussi cette passion maîtresse, principe de notre vie morale future pour le bien et pour le mal. Il est aussi fatal de lui résister sans prudence que de lui obéir aveuglément ; car malheur à qui essaierait de la supprimer, ou seulement de la mutiler ! Il faut l'accepter et la traiter, non en ennemie, mais en amie ; car si c'est d'elle que viennent tous nos vices, c'est d'elle aussi que viennent nos vertus, œuvres de la seule nature, que la raison peut corriger, mais non créer. « La route

de la nature doit toujours être suivie; la raison n'est pas ici un guide, mais un gardien; c'est à elle de *rectifier*, non de *renverser*. Les plus fortes vertus sortent des passions, la vigueur sauvage de la nature faisant son œuvre de vie à la racine... » Et il montre la transformation des vices en vertus par l'action de cette greffe opérée par la raison sur la passion maîtresse respectée. Comment et pourquoi, en psychologie, en morale, en poésie, en art, en éducation, cette théorie est en tout le contraire de la théorie classique, qui n'attend que de la raison ce que Pope attend de la nature, je n'ai pas besoin d'insister pour le faire comprendre. A un point de vue supérieur encore au précédent, elle est opposée à l'esprit classique. Cette passion maîtresse n'a rien de général, car il y en a autant que d'individus, et, par conséquent, cette prétendue loi morale nous laisse sans morale assurée. Ce n'est pas nous qui parlons ainsi, c'est l'esprit classique qui n'admet qu'un type universel d'homme dont tous les caractères individuels ne sont que des déviations ou des approximations, tandis que Pope accepte les caractères individuels formés par la passion maîtresse intérieure comme des mondes au complet, des microcosmes originaux, qui n'ont que faire de cet homme universel qu'aucun de nous ne contient en lui.

Cependant, en un sens, l'esprit classique peut s'accommoder de cette théorie. Apportant la fixité dans ce qui est essentiellement variable et l'unité dans ce qui est contradictoire et discordant, elle permet d'établir au moins avec logique, avec suite, avec harmonie, des caractères nettement définis, sans confusions, supérieurs à toutes les menues contingences, tels, en un mot, que les aime l'art classique. Eh bien! il est remarquable que, dans les portraits dont il a semé ses *Essais moraux* et ses *Satires*, Pope n'a jamais pu arriver à présenter un caractère véritable, mais toujours quelque variété secondaire d'un type général ou quelque forme inférieure d'une passion maîtresse quelconque. Il serait facile de multiplier les exemples; je n'en citerai qu'un seul pour abréger. Voyez, dans l'incomparable épître à lord Cobham, le portrait de comte de Wharton, si célèbre à cette époque par les extravagances de sa conduite. Pope énumère avec une finesse pleine d'art les contradictions de ce bizarre personnage, débauché ce soir, mystique demain, cynique qui finit par se faire moine, partisan de la maison de Hanovre qui passa plusieurs de ses dernières années auprès du prétendant. Vous attendez que Pope vous donne, comme il a annoncé qu'il allait le faire, le nom que porte le caractère de cet homme. Eh bien! au bout de cette longue description, tout ce que vous apprenez, c'est que Wharton fut tel par la crainte « que les coquins ne le traitassent de sot, »

en sorte que voilà un caractère qui résulte non d'un vice général, mais d'un mode de ce vice; non de la vanité, mais de cette variété de la vanité qui s'appelle respect humain, et encore faut-il descendre à une subdivision de cette variété. Qui ne comprend que c'est là la méthode propre aux humoristes, lesquels considèrent tout caractère général comme une véritable entité métaphysique, et pour trouver l'homme s'arrêtent de préférence à quelque particularité occulte dont le jeu produit des résultats imprévus à la logique? Qui ne sait que c'est là aussi le procédé par lequel ils arrivent à des effets de surprise si singuliers et si amusans? Inconsciemment, Pope est donc retiré par ses qualités d'Anglais de ce qui est général, et rejeté dans l'individuel, voire même dans l'anecdotique. Sous ce dernier rapport, voyez la série d'anecdotes si divertissantes qui termine cette même épître à lord Cobham : toutes feraient la plus brillante figure dans le *Tristram Shandy*, et l'on conçoit très bien en les lisant le compliment du vieux lord Bathurst à Sterne, lors de son premier succès : « J'ai connu Addison, Pope et les autres beaux esprits du temps de la reine Anne; vous seul depuis lors me les avez rappelés. »

Parmi les poèmes moraux de Pope, il en est un qu'il faut séparer des autres pour son importance exceptionnelle et l'influence prolongée qu'il eut sur les esprits du dernier siècle, le célèbre *Essai sur l'homme*, dédié à ce lord Bolingbroke à qui, dit-on, revient l'honneur des idées qui y sont exprimées. C'est certainement le plus beau poème didactique des temps modernes; je cherche en vain une autre œuvre qui puisse lui être comparée avec justesse. Ce genre, quelque peu froid, ennuyeux et ingrat, a produit sous la plume de Pope plus que la moisson de poésie qu'on est en droit d'en exiger, et plus que la somme de plaisir qu'on est en droit d'en attendre. Comme l'œuvre porte bien la marque de son auteur, et répond exactement à la nature que nous lui connaissons ! Ce ne sont point les méditations soutenues et rigoureuses d'un philosophe enfermé dans sa doctrine, ni les soliloques mystiques d'une âme croyante, ni les conférences délivrées d'une seule haleine d'un professeur de morale ; ce sont les causeries éloquentes d'un mondain éminent, qui a conquis le droit de parler sans être interrompu et que l'on écoute en silence sans lui répliquer autrement que par une muette admiration. Un auditeur invisible est présent dans ces pages, Pope le voit, le comprend, le devine, et lui parle comme il ferait à la table de lord Bolingbroke ou avec les visiteurs de sa maison de Twickenham. Selon ce que lui dit cet interlocuteur invisible ou la pensée qu'il lui suppose, Pope varie son discours avec une souplesse admirable. Tantôt il réplique avec une pétulance ironique qui veut punir quelque impertinente observation, tantôt

il se laisse aller à une véhémence qui fait subitement monter le sensible baromètre de son âme; plus loin, fier d'être compris, il insiste avec bonheur sur le point qu'il vient de mettre en lumière, ou bien il s'indigne avec des accens de satirique ou s'afflige presque avec des tons d'élégie. Et quel beau style ! C'est merveille de voir comme toutes ces notions abstraites de fini et d'infini, de droit et de devoir, de raison et de passion enveloppées de mots concrets, vivans, colorés, ont « fleuri comme le désert et verdoyé comme la ronce. » Si ce que dit Pope n'a, comme on l'a prétendu, qu'une valeur secondaire, il faut avouer qu'il le dit d'une manière incomparable, avec des tours si variés et un style si original que cela s'imprime de soi-même dans la mémoire. Aussi n'y a-t-il pas de poète en Angleterre dont un plus grand nombre de vers soit passé en citations courantes.

Voilà pour la forme générale du poème. Le fond, je le crains, trouverait aujourd'hui moins d'enthousiastes que par le passé, et même moins de juges disposés à l'indulgence. Médiocre philosophie, et d'ailleurs surannée, tel serait probablement le verdict de plus d'un. Est-ce bien exact? Surannée, elle ne l'est peut-être pas plus que celle de tant d'autres œuvres dont les doctrines sont désormais oubliées ou dépassées, que la théologie janséniste de Boileau, par exemple, dans cette épître *Sur l'amour de Dieu*, qui conserve encore cependant une certaine valeur. « Ce que la Muse a chanté durera, » a dit Pope lui-même, et ce mot heureux trouve ici sa juste application. C'est le propre des vérités et des erreurs, lorsqu'en leur saison florissante elles ont eu la fortune d'être enfermées dans la poésie, de conserver leur valeur, leur beauté, leur prestige, même lorsqu'elles ne sont plus admises par la simple prose et que le monde les a rejetées. Il n'y a plus de jansénistes parmi nous, mais le jansénisme de l'épître de Boileau reste encore éloquent et terrible comme le jour où il la composa. Il y a peut-être moins encore de déistes que de jansénistes à notre époque, mais le déisme de l'*Essai sur l'homme* conserve encore pour tout lecteur lettré ce qu'il eut à son heure de hardiesse et de religieuse liberté.

La philosophie de l'*Essai sur l'homme* n'est pas plus médiocre qu'elle n'est surannée. Loin de la trouver trop maigre, nous la trouverions volontiers trop touffue. L'impression, toujours identique, qui nous en reste après une lecture dix fois répétée à de longs intervalles, c'est que cette œuvre, loin de retenir l'esprit sur le terrain ferme et bien délimité d'une doctrine unique, le promène à travers les provinces les plus différentes de la spéculation philosophique. Cherchez les doctrines qui ont participé à la philosophie de l'*Essai sur l'homme*, il y en a dix; non qu'il y ait là au-

cun éclectisme, mais Pope, à l'instar de ces voyageurs qui ont gardé à leur insu quelque chose des mœurs des nations qu'ils ont traversées, a retenu quelque chose de la beauté, ou de la grandeur, ou de la vérité des doctrines avec lesquelles il a entretenu commerce plus ou moins intime, ou dont il a eu la curiosité de s'approcher. Voyez plutôt à combien de systèmes nous nous heurtons. Son catholicisme de naissance, — les doctrines catholiques ont gardé sur l'esprit de Pope une influence beaucoup plus grande qu'on ne le dit, — ne se reconnaît-il pas à ce point de départ de son poème, l'aveu de l'infirmité de la raison humaine, et à la conséquence qu'il en tire immédiatement, le devoir pour l'homme de se soumettre sans prétendre à trouver le mot des mystères dont il est environné et se révolter contre des lois dont le but lui est inconnu? Cependant, cette conséquence, très nettement chrétienne, est amenée par un raisonnement qui l'est beaucoup moins et qui fait penser à la théorie que Kant développera à la fin du siècle, c'est qu'en définitive notre raison n'atteint des choses que ce qui est nécessaire à notre existence. La doctrine métaphysique générale du poème est l'optimisme leibnizien, fondé sur une harmonie préétablie dans l'univers par une sagesse qui ne veut ni ne peut nous tromper; cependant l'image de cet équilibre divinement ordonné ne reste pas toujours si invariablement présente dans son esprit que l'idée d'identité de substance et de cause n'y fasse aussi parfois son apparition pour absorber cette symétrie dans le grand tout spinosiste. En morale, Pope est croyant au libre arbitre; il ne l'est pas si fermement toutefois qu'il ne croie encore bien davantage au fatalisme des instincts. Par sa théorie de la passion maîtresse qu'il expose si fréquemment, et toujours avec une si ingénieuse éloquence, il se rapproche étonnamment de nos plus récentes doctrines psychologiques, qui sont fort ingrates si elles ne reconnaissent pas en lui un précurseur. La morale pratique qui découle, soit de cette croyance quelque peu chancelante au libre arbitre, soit de cet entraînement vers le fatalisme des instincts, est une morale singulièrement anglaise, mais fort inconnue encore de son temps, tantôt la morale de l'intérêt personnel telle que Bentham l'a tirée de l'idée de l'utile, tantôt la morale de l'*altruisme* fondée sur l'égoïsme même, telle que les plus récentes évolutions des écoles positiviste et spensérienne l'ont établie. Ce n'est donc pas par la disette d'idées que pèche l'*Essai sur l'homme*. Je veux bien que cette abondance ne témoigne pas que Pope fût un philosophe, mais elle témoigne au moins de l'habitude qu'il avait de la méditation, et dit sur combien de problèmes, tant de métaphysique que de morale, son esprit s'était arrêté.

De même que *la Boucle de cheveux enlevée* fut par avance l'ex-

pression de l'art du XVIIIe siècle, l'*Essai sur l'homme* fut, pour le déisme de cette époque, le poème par excellence, une sorte de livre sacré, une manière d'évangile rythmé où les hommes d'alors aimaient à trouver justifiées, en beaux vers, les espérances qu'ils avaient mises en cette semi-religion, destinée à un règne si horriblement tourmenté et à un abandon final si complet et si froid. Il n'y a pas de livre qui ait été plus lu, plus souvent cité, ni qui ait exercé une plus longue et plus aimable influence. Il serait amusant de rechercher, dans les écrits de nos philosophes du dernier siècle, les traces de cette influence ; nous n'avons pas aujourd'hui le loisir d'entreprendre une telle enquête : bornons-nous à un seul exemple, et choisissons-le parmi ceux que tout lecteur lettré retrouvera aussitôt dans sa mémoire. L'*Essai sur l'homme* était au nombre des œuvres que Voltaire admirait le plus, qu'il lisait le plus fréquemment, et dont il a le plus profité, en dépit du soufflet que l'optimisme de ce poème donnait à *Candide*. Il n'est personne qui n'ait lu *Micromégas*, et qui ne sache que le cadre de ce joli conte est une combinaison ingénieuse de l'île de Laputa et du pays de Brobdingnac de *Gulliver*; ce que l'on sait moins, c'est que nombre de pensées en sont de Pope. Cette idée de l'*Essai* que l'homme est nécessairement à la juste place qu'il doit occuper dans l'ordre du monde, parce que, ses facultés, son degré de raison et ses besoins étant donnés, il doit y avoir convenance et rapport direct entre la planète et son habitant, n'est-elle pas allégorisée avec infiniment d'esprit par l'embarras amusant du Sirien et du Saturnien lorsqu'ils touchent notre terre? Ils ont peine à s'y mouvoir, et, malgré la portée exagérée de leur vue, ils ne peuvent en discerner les habitans, parce que cette terre n'est pas la leur et qu'elle a été faite pour des habitans de cinq pieds cinq pouces et non pour des créatures hautes de mille toises. L'emprunt est ici indirect, enveloppé ; en voici un autre moins déguisé. Le passage le plus éloquent de *Micromégas* est celui où il est raconté comment le Sirien, ayant posé le vaisseau des philosophes sur la paume de sa main, finit par entendre le langage des mites qu'il y remarquait, lia conversation avec elles, et tomba en étonnement religieux devant ce contraste si frappant, l'exiguïté de ces animalcules et la haute raison dont témoignait l'infaillibilité scientifique avec laquelle fut calculée instantanément sa taille gigantesque. Or, Pope avait dit exactement la même chose en quatre vers de l'*Essai sur l'homme :* « Lorsque les êtres supérieurs virent dans ces derniers temps un mortel dérouler toute la loi de la nature, ils admirèrent une telle sagesse sous une forme terrestre, et se montrèrent un Newton comme nous montrons un singe. » L'épisode de *Micromégas*, on le voit, n'est pas

autre chose que la traduction dramatisée, mais littérale, de la boutade humoristique de Pope.

La conclusion que nous voulons donner à cette étude, bien sommaire malgré son étendue, c'est qu'il ne convient de parler de Pope qu'avec le plus extrême respect. En tous sens, c'est un ancêtre. Nous avons vu combien il est près de nous, par les pensées et les sentimens, en poésie, en psychologie, en morale; combien il s'en rapproche aussi par son caractère, son souci d'indépendance et toutes les habitudes de sa vie. Il est un patron pour tous ceux qui aiment à voir la vérité face à face, sans s'attrister niaisement s'ils la trouvent contraire à leurs désirs, sans triompher insolemment s'ils l'y trouvent conforme, et qui n'ont pas plus besoin de fanatisme pour lui être attaché, qu'ils n'ont besoin d'alcool pour l'enthousiasme ou d'opium pour la rêverie. Il n'y a chez lui aucune complaisance aux erreurs populaires, aucune servilité superstitieuse pour les préjugés de rang et de condition. Son intelligence saine, droite, ouverte, est merveilleusement perméable à la lumière, et elle la renvoie comme elle l'a reçue, sans une ombre, sans un nuage, sans une impureté. En politique, ce fut un tory républicain, ce qui est la combinaison à laquelle doit aspirer nécessairement tout honnête homme qui a l'ambition, rarement poursuivie, il est vrai, d'arriver à la perfection morale, tory pour accomplir ses devoirs envers les autres en respectant leurs intérêts, républicain pour accomplir ses devoirs envers soi-même en prenant soin de sa dignité et en la préservant de toute atteinte. Comme poète, c'est le plus grand nom de l'Angleterre au XVIIIe siècle, et pour en mesurer la grandeur, on n'a qu'à le comparer aux poètes éminens qui furent ses contemporains ou lui succédèrent jusqu'aux approches du présent siècle. Au fond,— Gray, Collins, Chatterton et autres, ne pouvant entrer en comparaison à cause de l'insuffisance de leur bagage, — ces poètes se réduisent à deux, Thomson et Cowper. Certes, il y a chez Thomson bien de l'envergure, bien de l'essor; mais l'oiseau ne vaut pas les ailes, le génie qu'il déploie ne vaut pas la singulière facilité qu'il possède pour s'élever et planer. Il y a chez Cowper un enthousiasme descriptif d'une continuité admirable et des sentimens d'une incontestable profondeur; mais cet enthousiasme descriptif, qui atteint fréquemment à l'émotion, atteint rarement à la vraie beauté, et ces sentimens, — inquiétude du salut, vertiges d'une âme qui est trop sortie « de la petite île de vie » où elle est enfermée et s'est trop approchée des abîmes de l'éternité, — sont d'une nature tellement exceptionnelle qu'ils sont plus intéressans qu'accessibles et échappent nécessairement au grand nombre. Que nous sommes loin avec ces successeurs, si éminens qu'ils soient, de ce don des sentimens

généraux qui font de Pope non le poète d'un état d'âme excentrique, mais un poète ouvert à tous, de ce don des idées générales qui le rendent intéressant pour tous, de cette aptitude facile à saisir la beauté et à la donner à tout ce qu'il touche. Walter Scott écrivait dans je ne sais laquelle de ses préfaces, en réponse à certaines critiques venues de l'école des lacs : « J'en demande bien pardon à quelques-uns de nos contemporains, mais si, comme poète, je ne suis pas digne de dénouer les sandales de certains d'entre eux, je sais mieux qu'eux ce qui peut intéresser la majorité des hommes. » S'il fut revenu au monde, Pope aurait pu répondre quelque chose de semblable par rapport à ses successeurs.

Sa renommée est restée supérieure à tous les changemens du goût public et à toutes les révolutions qui se sont accomplies dans la poésie. Elle a eu à subir de fortes attaques, cependant, dont quelques-unes partaient de talens singulièrement originaux et profonds. Il est remarquable, toutefois, que ces attaques ne sont jamais venues que de poètes et de critiques prenant la nature de biais, obliquement et par détours, comme Wordsworth et son école; mais toutes les fois qu'il s'est rencontré un grand poète de race, entrant d'emblée dans la nature, directement et non par chemins de traverse et sentiers cachés, il n'a jamais eu envie de médire de Pope et l'a salué comme un maître. En dépit de ce romantisme dont il poussa si loin les conquêtes, Walter Scott ne s'associa jamais aux réactions dirigées contre Pope et lui garda toujours une judicieuse admiration. C'était bien mieux pour Byron, car c'était un véritable culte, passionné, presque fanatique. Les lettres qu'il écrivit pour venger le poète des critiques de Bowles sont d'une telle virulence qu'il n'aurait pu la dépasser s'il se fût agi de lui-même, en sorte qu'elles donnent par momens l'illusion d'un plaidoyer pour son propre génie. Et c'était en effet quelque chose de tel, car l'étude profonde, constante de Pope se révèle à chaque instant dans ses poèmes. Si Byron doit quelque chose à quelqu'un de ses prédécesseurs, c'est à Pope, et il lui doit beaucoup. Les formes de l'ironie byronienne, par exemple, croiriez-vous qu'elles sont presque toujours les formes mêmes de l'ironie de Pope? Innombrables sont les passages des *Satires* et des *Épîtres* qui trouveraient place dans le *Don Juan*, sans que le gourmet poétique le plus exercé pût s'apercevoir de la plus subtile différence. Quelle est l'opinion de lord Tennyson sur Pope? Nous regrettons de ne pas la connaître, mais nous oserions parier qu'il l'a beaucoup lu et admiré en ses jeunes années, et que cette admiration n'a pas nui à cette souplesse de versification, à cette constante élégance, à ce coloris sans vio-

lences, mais si brillant, si varié, si harmonieusement assorti à ses sujets, qui ont fait de lui, en dehors de ses autres mérites poétiques, l'homme qui a le mieux *écrit en vers* qu'il y ait eu en Angleterre depuis l'auteur de *la Boucle de cheveux enlevée*. Chez nous, enfin, notre pauvre Alfred de Musset l'avait lu, et probablement l'aimait, car je rencontre la trace de Pope en plus d'une de ses pages, notamment dans la prière de l'*Espoir en Dieu*, dont la première strophe est une adaptation de la *Prière universelle*, qui fait suite à l'*Essai sur l'homme*.

Un dernier mot. Pope fut un grand talent, mais il y a plus et mieux que cela chez lui, et cette qualification ne nous suffit pas. Faut-il dire alors qu'il fut un homme de génie? Aujourd'hui que nous jugeons le génie à l'énormité de l'effort qu'a dû coûter l'œuvre accomplie, je crains qu'il n'y ait chez Pope trop peu de fracas et de violences pour lui mériter ce titre auprès de plus d'un contemporain. Mais ce que l'on appelle génie dans les choses littéraires varie singulièrement selon les siècles, les nations, les états de civilisation; il n'y a jamais eu réellement rien de fixe à cet égard. Certaines époques l'ont placé dans la force et l'énergie, et ces époques-là n'ont pas eu tort; d'autres l'ont placé dans la facilité, la simplicité, l'aisance à porter ses dons, et celles-là ont encore eu plus raison. Il en est vraiment du génie comme de la divinité, dont la conception varie d'âge en âge, mais qui est autant la divinité sous la forme qu'elle vient de quitter que sous celle qu'elle va revêtir. A ce propos, la Bible nous présente un curieux rapprochement. Lorsque Dieu parlait à Moïse, c'était au sommet du Sinaï, au milieu d'éclairs et de tonnerres, et nous comprenons aisément que ce cortège de terreurs convenait à sa majesté. Or, plusieurs siècles plus tard, Élie le solitaire, qui cependant faisait tomber le tonnerre sur les autels des infidèles, eut de Dieu même la révélation que cet appareil formidable ne lui était pas nécessairement associé. Sur sa montagne d'Horeb, où il s'était placé par ordre du Seigneur pour attendre son passage, il s'éleva un vent furieux, et l'esprit de Dieu n'était pas dans ce vent; puis la montagne trembla dans sa base, et l'esprit de Dieu n'était pas dans ce tremblement; puis il s'alluma un feu où il n'était pas davantage; enfin, un petit vent doux vint à souffler, et Dieu était dans ce petit vent. Eh bien! le génie de Pope, c'est en toute vérité ce petit vent d'Élie.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

LE GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL BUGEAUD.

IV[1].

CONSTANTINE. — LES OASIS. — LES BUREAUX ARABES. — LA KABYLIE.

I.

Convoitée par Abd-el-Kader, effleurée quelquefois par ses tentatives, la province de Constantine avait pu, grâce à l'éloignement, échapper toujours à ses prises.

Après la rapide excursion que le général Bugeaud y avait faite, au mois de mars 1841, il avait laconiquement résumé son impression d'ensemble en deux phrases : « Si les troupes y sont aussi mal et plus mal qu'ailleurs, l'état politique est beaucoup moins mauvais ; mais je ne saurais appeler cela *le système qui fait la prospérité de la province de Constantine*. Si cette prospérité durait cin-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887, du 15 janvier et du 15 février 1888.

quante ans, elle nous coûterait près d'un milliard et nous n'aurions fondé rien de solide ; il faut entrer dans une autre voie. » Ce qui choquait le gouverneur, c'était la bonhomie de l'autorité française, qui se laissait abuser, duper et voler par les grands chefs arabes. Les grains, par exemple, lui étaient vendus à des prix trois ou quatre fois plus élevés qu'ils n'étaient en 1836 ; il en était de même pour les transports, dont les tarifs étaient exorbitans.

Le général Bugeaud imputait ces abus à l'administration trop douce du général Galbois, le plus digne et le plus honorable des hommes, mais qui avait fait de la mansuétude à l'égard des indigènes le principe et la base du *système* contre lequel protestait la rude équité du gouverneur. Le résultat fut que le général Galbois, qui avait eu pour prédécesseur, en 1838, le général de Négrier, l'eut, en 1841, pour successeur. Le nouveau commandant supérieur était connu pour sa sévérité parfois excessive ; le souvenir en était resté dans la province, et l'annonce de son retour n'y fut reçue qu'avec tremblement.

La première action de guerre du général de Négrier fut dirigée contre la petite ville de Msila, située à l'extrémité occidentale de la province, à 28 lieues au sud-ouest de Sétif, dans ce prolongement des Hauts-Plateaux qu'on appelle Hodna. Hadj-Moustafa, le propre frère d'Abd-el-Kader, s'y était établi depuis trois ans, et de là il exerçait une influence qui s'étendait au nord jusque dans la Medjana, au grand détriment de l'autorité française et du khalifa Mokrani, son représentant attitré. Parti de Constantine avec 1,700 hommes, le 29 mai, le général de Négrier prit en passant à Sétif toutes les troupes disponibles du général Guesviller, et parut, le 11 juin, devant Msila, où il entra sans coup férir. Hadj-Moustafa s'était retiré avec ses principaux adhérens dans le sud, à Bou-Sâda. Après avoir rétabli l'autorité de Mokrani dans ces parages, le général reprit, par Bordj-Medjana, Sétif et la plaine des Abd-en-Nour, le chemin de Constantine, où il rentra le 26 juin.

Dans le même temps, et pour ajouter dans une certaine mesure au succès de l'opération, Ben-Ganah, le cheikh-el-Arab, avait reçu du commandant supérieur l'ordre d'aller déloger de l'oasis de Biskra Farhat-ben-Saïd, son ancien compétiteur, qui, malgré d'anciens griefs contre Abd-el-Kader, était passé au service de l'émir. Il en fut de Biskra comme de Msila : l'ennemi s'étant dérobé, l'occupation se fit le plus aisément du monde ; mais les suites furent bien différentes. Ben-Ganah, qui avait été reçu d'abord avec empressement, ne tarda pas à se faire exécrer de la population par sa rapacité. Non content de frapper sur l'oasis une contribution de 40,000 francs à son profit personnel, il voulut faire contribuer aussi

les tribus du voisinage. Il y eut alors un soulèvement général qui le contraignit à se retirer au plus vite, de sorte que les gens de Biskra retournèrent à Farhat-ben-Saïd, c'est-à-dire au parti d'Abd-el-Kader.

A Msila, un autre agent de l'émir, Bel-Azouz, essaya de provoquer, au mois de juillet, un revirement du même genre. Il en fut pour sa courte honte et même un peu davantage; accueilli par les habitans, qui faisaient en même temps prévenir Mokrani, l'agitateur fut pris au piège et conduit à Constantine, d'où il alla rejoindre, aux îles Sainte-Marguerite, les prisonniers indigènes que, pour plus de sûreté, les gouverneurs de l'Algérie avaient pris l'habitude de déporter en France.

Il serait fastidieux de suivre toutes les courses de police et les tournées fiscales que les troupes étaient obligées de faire de temps à autre. On doit se borner à celles de ces opérations qui se distinguent par un sérieux intérêt, politique ou militaire. Telle est l'expédition dirigée, au mois d'octobre 1841, dans le Djebel-Aurès, où l'ancien bey de Constantine Ahmed avait réussi à se maintenir et d'où le général de Négrier ne parvint pas à le déloger encore; telle est dans la subdivision de Bône, au mois de novembre, celle que conduisit le général Randon à la recherche du cheikh Si-Zerdoud. Ce cheikh, au mois de juin précédent, avait assassiné le sous-lieutenant de spahis Alleaume. Si-Zerdoud échappa au général Randon comme Ahmed au général de Négrier; toutefois, l'incursion du commandant de Bône dans la montagne de l'Edough ne fut pas inutile, car elle lui donna l'excellente idée d'en ouvrir l'accès par une bonne route militaire, qui fut exécutée dès le commencement de l'année suivante.

En somme, la campagne de 1841 n'avait pas eu beaucoup d'importance; la campagne de 1842 en eut un peu davantage. Dans le mois de mai, il n'y eut pas moins de trois opérations simultanées. La première en date avait pour objectif la répression d'une insurrection soulevée dans les montagnes du cercle de Philippeville, où Si-Zerdoud, chassé de l'Edough par le général Randon, l'année précédente, était venu prêcher la révolte. Tout le pays kabyle, depuis El-Arouch jusqu'à Collo, était en armes.

Parti de Philippeville, le 1er mai, avec une colonne composée de 850 hommes du 19e léger, de 250 *zéphyrs* du 3e bataillon d'Afrique, d'une quarantaine de spahis, de deux pièces de montagne et d'un détachement de sapeurs, le colonel Brice, commandant du cercle, apprit en route qu'il devait y avoir le surlendemain, à Souk-Tléta, un grand rassemblement d'insurgés. Contrairement à l'avis des kaïds alliés qui lui conseillaient d'attendre dans une position bien

choisie l'attaque des Kabyles, le colonel voulut les aller chercher chez eux. Arrivé à Souk-Tléta, il trouva la place du marché vide, mais toutes les hauteurs au-dessus garnies d'hommes armés qu'il se mit en devoir de déposter. Le combat s'engagea vivement ; l'arrière-garde, comme toujours, ayant le plus à faire, c'était elle que Si-Zerdoud s'attachait particulièrement à retarder. L'avant-garde, au contraire, avançait rapidement, parce que l'ennemi, au lieu de lui faire obstacle, s'ouvrait devant elle et se répandait sur les flancs. Il arriva donc bientôt que la colonne trop allongée, trop amincie, faillit être coupée par tronçons. Il fallut se resserrer, à tout prix, non sans peine, ni sans pertes ; quand la colonne rentra, le 4, à Philippeville, elle ramena 9 morts et 56 blessés.

Encouragé par ce qu'il avait le droit de considérer comme un succès, Si-Zerdoud se porta, le 20 mai, sur le camp d'El-Arouch. Afin de donner plus de confiance à sa troupe, il s'avança jusqu'au bord du fossé, un grand drapeau rouge et vert à la main, en vociférant des imprécations entremêlées de paroles magiques qui devaient frapper les Français d'engourdissement et d'impuissance. Réfractaire à l'incantation, un sergent-fourrier abattit d'un coup de fusil le cheval du sorcier, pendant qu'un feu de salve accompagné de mitraille mettait toute la bande en déroute. Ce résultat, tout à fait contraire aux assurances de leur chef, découragea pour longtemps les Kabyles, et Si-Zerdoud fut obligé de se retirer chez les Zerdeza, plus à l'est.

Pendant ce même temps, le général Randon était sortit de Bône pour se porter au sud contre une fraction de la grande tribu des Hanencha, dont les douars étaient le rendez-vous de tous les bandits de la région jusqu'à la frontière de Tunis et au-delà. La colonne, concentrée à Ghelma, comprenait 510 zouaves, 540 hommes de la légion étrangère, 250 tirailleurs indigènes, 400 spahis ; avec les artilleurs et les sapeurs, l'effectif était de 1,800 combattans. Le 11 mai, après avoir franchi le défilé d'Akbet-el-Trab, le général Randon atteignit sur un plateau les Arabes, les chargea vivement et les mit en fuite. Avant de reprendre la marche que le mauvais temps avait arrêtée pendant deux jours, le général jugea nécessaire de faire reconnaître et fouiller les profonds ravins qui entouraient le bivouac. La direction de la reconnaissance fut confiée au commandant Frémy des zouaves, qui se mit en mouvement, le 14, avec trois compagnies de son bataillon, une compagnie de tirailleurs indigènes et deux escadrons de spahis.

On rencontra d'abord les traces d'un troupeau, que ses gardiens entraînaient au plus vite ; le troupeau fut bientôt rejoint, pris et ramené au bivouac de la colonne par les tirailleurs ; d'autre part,

les spahis, lancés sur une autre piste, se trouvèrent séparés des zouaves, qui continuèrent à marcher seuls. Tout à coup, ceux-ci tombèrent au milieu d'une grande population qui se tenait prête à fuir. Surpris d'abord, les Arabes furent bientôt rassurés en voyant le petit nombre des survenans. La disproportion était énorme : 200 contre 1,200. Entourés, perdus dans cette foule, les zouaves réussirent d'abord à se faire jour et à gagner la crête d'une roche dont l'accès était difficile. L'ennemi, qu'il fallait tenir à distance de baïonnette, suivait en hurlant. Arrivé sur la position, le commandant Frémy fit coucher ses hommes, et, pour ménager les cartouches, leur recommanda de ne tirer qu'à coup sûr. Des heures se passèrent ainsi. Étonné de ne voir pas revenir le détachement, le général Randon allait sortir à sa recherche, un peu à l'aventure, quand un spahi, que la maraude avait conduit vers le lieu du combat, accourut à toute bride et lui fit connaître la direction qu'il fallait prendre. Immédiatement il partit au galop avec la cavalerie ; l'infanterie suivait au pas de course. Il y avait 3 lieues à faire ; elles parurent bien longues à l'impatience des sauveteurs ; enfin ils arrivèrent. A leur vue, les Arabes se dispersèrent et les zouaves descendirent du rocher, aux acclamations des camarades. Un tiers de l'effectif était blessé ou mort. La colonne rentra, le 14 juin, à Bône.

La troisième opération du mois de mai fut dirigée par le général de Négrier en personne. Il s'agissait de pousser au sud-est, jusqu'au voisinage de la Tunisie, dans le pays des Nemencha, une forte reconnaissance, et de rétablir, à la sollicitation même des grands de la tribu, l'ordre gravement compromis dans ce coin de la province. Parti, le 27 mai, d'Aïn-Babouch avec 3,000 hommes, le général arriva, le 31 au soir, sous les murs de Tebessa. Le kaïd, le cadi, les ulémas, une députation des Coulouglis qui formaient en majorité la population de la ville, étaient venus au-devant de la colonne, et bientôt les couleurs françaises flottèrent au-dessus de l'antique Theveste, une des plus intéressantes parmi les colonies que Rome avait semées en Afrique.

« Les principaux, écrivait le général de Négrier dans son rapport, vinrent me recevoir, et, après m'avoir salué de leurs drapeaux, me présentèrent les clés de leur ville ; je les pris au nom du roi. Un vieux marabout, nommé Si-Abd-er-Rahmane, qui la veille était venu à ma rencontre et dont je voulus visiter la zaouïa, ayant reçu de mes mains le burnous vert, me pria d'accepter sa bénédiction. Ayant levé les yeux au ciel, il appela à haute voix sur le sultan des Français et son khalifa la protection de Dieu et du Prophète. Les nombreux musulmans qui assistaient à cette scène touchante unirent leurs prières à celle du vieillard. L'iman et les desservans de la

grande mosquée m'en ouvrirent à deux battans les portes; mais je m'arrêtai sur le seuil, voulant respecter les mœurs religieuses du pays. Le soir, je reçus une députation des gens de Bekaria, ville située à 2 lieues 1/2 au sud-est de Tebessa. Leur iman, avec les drapeaux de la mosquée, venait m'offrir leur soumission, et comme symbole de leurs bonnes dispositions, il m'apportait du miel et des gazelles, le mets le plus doux et l'animal le plus pacifique de ces contrées. »

Après avoir autorisé, sur la demande des Nemencha, la levée d'une sorte de maghzen chargé de maintenir la paix entre les tribus et de protéger particulièrement Tebessa, le général venait de reprendre, le 3 juin, la direction du nord, quand, au passage de l'Oued-Chabro, la colonne fut insultée par quelques centaines de Hanencha dissidens, qu'il ne fut pas difficile de mettre en déroute. C'était l'avant-garde du fameux cheikh El-Hasnaoui, qui se présenta lui-même, trois jours après, avec le gros de ses forces, mais pour recevoir une correction encore plus sérieuse. Après avoir donné quelque repos à ses troupes en attendant un convoi de Constantine, le général de Négrier se porta sur un autre théâtre de guerre, chez les Zerdeza, les alliés et fauteurs de Si-Zerdoud; mais sa seule approche avait fait tout fuir, et, ne trouvant personne à combattre, il rentra, le 17 juin, à Constantine. Le général Levasseur, qui opéra, quinze jours plus tard, dans le cercle de Philippeville, n'eut pas une meilleure fortune; devant lui également les Kabyles se dérobèrent, abandonnant maisons et moissons, qui furent livrées aux flammes.

II.

Au mois de décembre 1842, le général Baraguey d'Hilliers, toujours protégé par le gouverneur et rentré en grâce, succéda au général de Négrier dans le commandement de la province de Constantine. L'état des affaires laissait beaucoup à dire: au nord, Si-Zerdoud, entre Collo et Bône; à l'est, El-Hasnaoui, chez les Hanencha; au sud, Ahmed, dans l'Aurès; plus au sud encore, Mohammed-bel-Hadj au nom d'Abd-el-Kader, dans le Zab, chacun pour sa part tenait en échec l'autorité française. Les instructions de Baraguey d'Hilliers lui prescrivaient d'agir d'abord contre Si-Zerdoud. Le 13 février 1843, quatre colonnes, sorties de Bône, de Philippeville, de Constantine et de Ghelma, attaquèrent par quatre côtés à la fois les montagnes des Zerdeza. Devant ce concert de forces agissantes, la résistance fut à peu près nulle et les Zerdeza se soumirent. Expulsé

de chez eux, Si-Zerdoud se rejeta dans l'Edough ; les colonnes de Constantine, de Philippeville et de Bône l'y poursuivirent.

Dans la nuit du 2 au 3 mars, un Kabyle se glissa furtivement jusqu'à la tente du colonel Barthélemy, commandant de la colonne de Philippeville ; il lui dit qu'il était le secrétaire de Si-Zerdoud, que le cheikh se proposait de fuir le lendemain vers Collo, et qu'en attendant il se tenait caché au fond d'un ravin, à 3 lieues du camp.

Voici, d'après Montagnac, alors chef de bataillon au 61e, le récit saisissant de ce dramatique épisode : « Le 3 mars, le colonel Barthélemy me fait appeler à six heures du matin : « Le refuge de Si-Zerdoud est connu ; vous allez l'enlever, me dit-il ; combien voulez-vous d'hommes pour ce coup de main? — Donnez-moi, lui répondis-je, deux compagnies de grenadiers et deux de voltigeurs ; avec cela et l'appui de la Providence, nous ferons de la besogne. » Le secrétaire de Si-Zerdoud se chargeait de nous conduire à l'endroit où se trouvait son maître et que lui seul connaissait. Me voilà donc guidé par cet ignoble brigand. Au bout de deux heures de marche, le traître me dit : « Il y a là, derrière cette montagne, un ravin très profond couvert de buissons, de broussailles impénétrables ; dans cette direction — qu'il m'indiquait du doigt — est Si-Zerdoud. » D'après ces renseignemens, il ne me restait plus qu'à entourer mon homme, comme un renard, par un cercle de soldats qui irait toujours en se resserrant vers le point où il était réfugié. »

Le mouvement fut d'abord mal exécuté. « Quoique le coup me parût à peu près manqué, continue Montagnac, je fis prendre le pas de course aux grenadiers, en leur ordonnant de couper le ravin à deux cents pas de là ; il était temps. Au moment où les premiers grenadiers arrivèrent, ils aperçurent quelque chose qui se glissait dans le ravin, sous les broussailles ; c'était Si-Zerdoud. Il fut fusillé ; sa femme et quatre enfans furent pris à hauteur de l'endroit où j'avais fait rebrousser chemin aux grenadiers. Si-Zerdoud avait assassiné M. Alleaume, sous-lieutenant de spahis, que le général La Fontaine avait envoyé de Bône, avec vingt-cinq cavaliers, dans le pays que nous venons de parcourir, pour percevoir l'impôt. Si-Zerdoud lui prit ses pistolets, son fusil à deux coups, son cheval et tout ce qu'il avait. Lorsqu'il fut tué, il tenait à la main les pistolets de l'officier ; le fusil à deux coups a été trouvé dans l'endroit où il s'était caché.

« La mort de cet homme influent frappa de stupeur tous les spahis qui étaient là, à ce point que je ne pus en trouver un de bonne volonté pour prêter son cheval, quand il s'agit de le transporter du fond du ravin, où il avait été tué, jusque sur le haut du versant, où je voulais lui faire couper la tête, en présence de tout le bataillon et des spahis réunis. Je dus jeter par terre un d'eux et

lui prendre son cheval de force; il pleurait comme un imbécile. Ce fut une bien autre histoire pour lui faire couper la tête. Je tenais beaucoup à ce que l'opération fût exécutée par les spahis nouvellement organisés, afin de les compromettre complètement vis-à-vis des autres Arabes du pays. Je ne pus trouver personne parmi les indigènes; enfin, je vis venir à moi un jeune Turc qui sert dans les spahis et qui parle français. Ce jeune garçon, de seize à dix-sept ans, qui est depuis longtemps avec nous, professe pour les Arabes la haine qu'avaient ses pères, anciens dominateurs du pays, et il a tranché la question à merveille.

« La décapitation de ce Si-Zerdoud, qui, chez les Arabes, passait pour faire des miracles, les a tous jetés dans la consternation. Le petit Turc qui lui a coupé la tête est menacé par ses camarades d'être tué. On ne se fait pas d'idée de l'effet que produit sur les Arabes une décollation de la main des chrétiens; ils se figurent qu'un Arabe, un musulman, décapité par les chrétiens, ne peut aller au ciel; aussi une tête coupée produit-elle une terreur plus forte que la mort de cinquante individus. » Le Kabyle qui avait vendu son maître reçut 6,000 francs pour prix de sa trahison.

La mort de Si-Zerdoud fit tomber l'agitation qu'il entretenait depuis deux ans dans le vaste triangle de montagnes compris entre Philippeville, Bône et Constantine. Restait la région insoumise à l'ouest de Philippeville jusqu'à Collo. Le général Baraguey d'Hilliers la fit attaquer, au mois d'avril, par trois colonnes. Celle de Constantine, qu'il commandait en personne, eut, le 9, une rude rencontre avec les Beni-Toufout, au défilé de Djebeïl. Collo fut occupé le lendemain. Du 15 au 19, il y eut toute une série d'engagemens plus ou moins vifs avec les mêmes Beni-Toufout, renforcés par les tribus environnantes. On brûla les maisons, on coupa les arbres fruitiers, on enleva les troupeaux; rien n'y fit d'abord : les hostilités, interrompues par des pluies torrentielles, durent être reprises. Ce fut seulement le 10 mai que les Beni-Sala et quelques fractions des Beni-Toufout firent un semblant de soumission qu'on s'empressa d'accueillir.

Au mois de juin, comme la grande tribu des Harakta, au sud de Constantine, refusait obstinément l'impôt, le général Baraguey d'Hilliers fit une grande razzia sur son territoire, tandis qu'une visite de même sorte était faite chez les Hanencha par le colonel Herbillon et le colonel Senilhes.

Toujours satisfait de lui-même, Baraguey d'Hilliers écrivit alors au gouverneur que la division à ses ordres avait soumis toutes les montagnes, de Collo à la frontière de Tunis, forcé l'Edough à accepter la domination française, et conquis à la France le quart de

cette province de Constantine dont la soumission, disait-il, n'avait jamais été qu'apparente, et dans laquelle nos bases d'opération et nos lignes de communication étaient sans cesse menacées. Ce tableau flatteur et flatté faisait plus d'honneur à l'imagination du peintre qu'à la sûreté de son coup d'œil ; de toutes ces assertions confiantes il y avait beaucoup à rabattre.

Après les grandes chaleurs, une opération combinée, analogue à celle qui, l'année précédente, avait conduit l'une au-devant de l'autre les divisions d'Alger et d'Oran dans la vallée du Chélif, mit les divisions d'Alger et de Constantine en communication sur leur commune frontière. Deux colonnes, la première venue de Médéa sous les ordres du général Marey, la seconde de Sétif avec le général Sillègue, se rencontrèrent, le 3 octobre, à la limite orientale du Titteri, au pied du Djebel-Dira, dont quelques expéditions antérieures avaient fait le tour, mais où les troupes françaises n'étaient pas encore entrées. La montagne fut parcourue en tous sens pendant quinze jours, mais sans combat, parce que les tribus qui s'étaient d'abord enfuies vers le nord sollicitèrent l'aman. Quand les deux colonnes se furent séparées, le général Sillègue fit une pointe au sud, à travers le Hodna, jusqu'à Bou-Sâda, qui, le 25 octobre, lui ouvrit sans difficulté ses portes. Ce fut plutôt une course de police qu'autre chose. Les gens de Bou-Sâda réclamaient, par exemple, contre les Ouled-Sidi-Brahim, qui détruisaient le commerce du Hodna en pillant les marchandises dirigées sur Msila ou sur Médéa. Il y avait encore les Ouled-Naïl, dont les caravanes étaient inquiétées par les gens de Msila et les tribus du voisinage. Après avoir fait raison à tous les plaignans et réglé autant que possible les choses pour l'avenir, le général Sillègue revint par Msila et Bordj-bou-Aréridj, le 4 novembre, à Sétif.

Baraguey d'Hilliers, nommé lieutenant-général au mois d'août, avait, dès cette époque, demandé à rentrer en France. C'était le duc d'Aumale qui devait lui succéder à Constantine.

III.

Le 20 août 1843, le maréchal Bugeaud écrivait au maréchal Soult : « L'intention du roi étant que S. A. R. Mgr le duc d'Aumale soit investi du commandement de la division de Constantine, je crois devoir appeler votre attention sur les officiers-généraux qui y sont actuellement employés, afin que vous puissiez prendre telles mesures que vous jugerez convenables pour que S. A. R. soit secondée efficacement pendant le temps qu'elle restera revêtue de ce commandement. Je ne crois pas à M. le général Sillègue, com-

mandant à Sétif, une très grande portée. M. le général Randon, qui commande à Bône, est bon administrateur; malheureusement, il ne possède pas la confiance des troupes d'infanterie à un assez haut degré pour leur faire entreprendre des opérations de quelque importance, qui demanderaient de l'énergie et du coup d'œil. Malgré les qualités administratives de M. le général Randon, comme il m'est bien prouvé aujourd'hui qu'on est loin d'en avoir fini avec les tribus de la frontière de Tunis, et qu'il y aura là à montrer de l'énergie et l'entente de la conduite de l'infanterie, je propose de remplacer cet officier-général par M. le maréchal de camp Magnan, dont on m'a vanté le zèle et la capacité. Cet officier-général m'a témoigné deux fois le désir de rentrer en Afrique. »

Après avoir conseillé de mettre à la retraite, comme insuffisans, quatre ou cinq des colonels qui servaient dans les troupes d'Algérie, et proposé au ministre de retenir en France, où il était alors en congé, le général Sillègue, il ajoutait encore en *post-scriptum :* « Quant à M. le général Randon, j'ai acquis de nouveaux renseignemens qui me prouvent qu'il ne peut rendre aucun service à la tête des troupes, parce qu'elles n'ont aucune confiance en lui. Cette opinion existait déjà dans la province d'Oran, mais je l'ai ignorée jusqu'au moment où il a été fait maréchal de camp. C'est, dit tout le monde, un homme de détails intérieurs : ce n'est pas un homme de guerre. »

Prononcée de si haut et par un tel juge, la sentence assurément était grave. Hâtons-nous de dire, pour en atténuer l'effet, que, quatorze ans plus tard, l'ancien officier de cavalerie qu'elle mettait en suspicion gagna sa cause et fit casser l'arrêt, en achevant, par la conquête de la Kabylie, le programme du maréchal Bugeaud et en terminant sa grande œuvre. Quoi qu'il en soit, le général Sillègue et le général Randon furent maintenus l'un et l'autre à leurs postes.

Le duc d'Aumale arriva, le 5 décembre 1843, à Constantine. Quelques jours après, une des principales fêtes de l'islam y amena, selon l'usage antique et solennel, les grands des tribus, d'autant plus empressés et nombreux qu'ils étaient flattés d'avoir pour khalifa *Ould-el-Rey,* le fils du sultan de France. Par la dignité de son attitude, jointe à cette bonne grâce qui l'avait rendu si populaire dans l'armée, le prince, en leur faisant accueil, sut leur imposer et les charmer tout ensemble. Les fêtes qu'il leur donna furent splendides, et la *fantasia* qu'ils lui offrirent en retour dépassa tout ce que l'imagination arabe avait rêvé de plus magnifique. Quand ils revinrent dans leurs tribus, ils y rapportèrent un double sentiment de crainte respectueuse et de sécurité confiante que les dernier

prédécesseurs du duc d'Aumale ne s'étaient pas assez mis en peine de leur inspirer.

Les premiers soins donnés aux affaires générales et administratives de la province, le commandant supérieur se livra tout entier à la préparation des opérations militaires, qu'il était de plus en plus urgent d'exécuter dans le sud. Son plan comprenait d'abord quatre objets : 1° expulser du Zab les agens d'Abd-el-Kader ; 2° constituer dans ces parages le pouvoir du cheikh-el-Arab, de telle sorte qu'il pût s'y maintenir, administrer le pays et percevoir les impôts au nom de la France ; 3° régler les rapports des nomades sahariens avec les tribus du Tell ; 4° enfin, rétablir les anciennes relations commerciales du Zab avec Constantine. Plus tard, on verrait à faire pénétrer la domination française dans l'Aurès.

Le 8 février 1844, le lieutenant-colonel Buttafuoco sortit de Constantine avec 1,000 hommes d'infanterie, une section d'artillerie de montagne et 100 spahis, pour conduire, à 80 kilomètres de distance, dans le sud-sud-ouest, un grand convoi de vivres à Batna. Cet ancien poste romain commande au nord une longue vallée qui, longeant le versant nord-ouest de l'Aurès, débouche à l'autre bout par le défilé d'El-Kantara, dans le Zab ; c'est la principale des communications suivies par les nomades sahariens quand ils viennent échanger leurs dattes contre les grains du Tell.

Afin d'assurer les transports de la colonne, dont le détachement dirigé sur Batna n'était que l'avant-garde, le duc d'Aumale avait prescrit au cheikh-el-Arab de faire dans les Ziban une grande réquisition de chameaux. En dépit des menaces lancées par Mohammed-bel-Hadj, le principal agent d'Abd-el-Kader dans les oasis de Biskra et de Sidi-Okba, une longue caravane de plusieurs centaines de ces animaux s'était acheminée vers El-Kantara ; mais elle y avait été arrêtée, à l'instigation de l'ancien bey Ahmed, par 500 ou 600 cavaliers des Ouled-Soltan. A la nouvelle de cet incident, le lieutenant-colonel Buttafuoco fit marcher de Batna quatre compagnies d'infanterie et 200 chevaux, qui eurent bientôt fait de disperser le contingent arabe et de rouvrir le passage intercepté.

Le 25 février, le duc d'Aumale, avec le gros du corps expéditionnaire, rejoignit à Batna l'avant-garde. Pendant sa marche depuis Constantine, le général Sillègue, sorti de Sétif à la tête de deux bataillons et de 200 chevaux, avait couvert son flanc droit ; attaqué dans son bivouac, pendant la nuit du 24 au 25 février, par les Ouled-Soltan, le général les avait repoussés et s'était rendu maître, le lendemain, du village de Ngaous, point stratégique important, parce qu'il commande le chemin de Sétif à Biskra.

La colonne réunie à Batna comprenait 2,400 baïonnettes,

600 chevaux, 3 pièces de campagne et 3 de montagne. Elle se mit en marche le 26 février. Le lieutenant-colonel Bouscaren, des spahis, l'éclairait d'un côté, de l'autre le lieutenant-colonel de Mac-Mahon, de la légion étrangère. Le 29, elle atteignit El-Kantara, dont le défilé avait été reconnu et rendu praticable par les soins du duc de Montpensier, commandant de l'artillerie. Quatre jours de marche conduisirent le duc d'Aumale à l'oasis de Biskra. Mohammed-bel-Hadj l'avait évacuée à l'approche de la colonne et s'était retiré dans l'Aurès, mais la population avait refusé d'émigrer avec lui. Le prince resta dix jours dans le Zab, occupé à faire reconnaître et à consolider l'autorité de Ben-Ganah, le cheikh-el-Arab, à fixer le taux des contributions, à donner des instructions pour assurer la sécurité des caravanes entre le désert et le Tell. La garde de Biskra fut confiée au commandant Thomas, des tirailleurs indigènes, avec 300 hommes de son bataillon. Le kaïd de la ville fut autorisé à entretenir un petit maghzen de 50 cavaliers, choisis parmi les tribus sahariennes.

Du village de Mchounèche, situé à 8 lieues nord-est de Biskra, au pied du Djebel-Ahmar-Khaddou, Mohammed-bel-Hadj observait la colonne française; le duc d'Aumale résolut de l'y aller chercher. Il commença par renvoyer l'artillerie de campagne sous l'escorte d'un bataillon et de 200 chevaux, qui devaient former la garnison de Batna. Le Djebel-Ahmar-Khaddou est une de ces arêtes qui, courant parallèlement du sud-ouest au nord-est, constituent le massif de l'Aurès. On ne pouvait arriver à Mchounèche que par un vallon étroit et difficile. Perché sur le roc et solidement retranché, le village avait pour avancées trois redoutes ou fortins. La guerre sainte, prêchée dans la montagne, avait fait accourir à la défense de la position 2,000 ou 3,000 Kabyles. Le 12 mars, une première reconnaissance fut faite; elle débarrassa le vallon des postes qui l'occupaient. Le 15, la colonne agissante, composée de 1,200 hommes d'infanterie, de 400 chevaux et d'une section d'obusiers de montagne, commença l'attaque.

Voici textuellement le rapport du duc d'Aumale : « Arrivés devant Mchounèche, nous vîmes toutes les hauteurs chargées de monde, et de grandes clameurs s'élevèrent de toutes parts. Notre convoi se masse sur un plateau, où il reste gardé par quelques compagnies; le reste de l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie se massent pour l'attaque. La position ouest est enlevée au pas de course par le bataillon du 2e de ligne. J'y envoie la section de montagne, qui lance des obus dans l'oasis et sur les groupes nombreux qui occupent les hauteurs à l'est du village; ces mamelons sont bientôt emportés par trois compagnies de tirailleurs indigènes, commandées par le

capitaine Bessières, qu'appuient le goum et un peloton de spahis. Cette attaque était dirigée par M. le lieutenant-colonel Tatareau, chef d'état-major. En même temps, le 2e de ligne enlève le bois de palmiers. La cavalerie et trois compagnies de la légion étrangère suivent le lit de la rivière et arrivent au pied des rochers escarpés où l'ennemi se croyait à l'abri de nos poursuites. Il est bientôt débusqué, avec grande perte, du village retranché, où s'établit le 2e de ligne ; mais le fort, situé à mi-côte, sur une arête fort étroite, au-dessus de la gorge de l'Oued-el-Abiod, présente une vive résistance et inquiète par un feu plongeant les troupes, qui se rallient après l'enlèvement des premières positions. Un petit plateau, où se trouvent deux forts de moindre importance, est occupé par la légion étrangère et par l'artillerie. Quelques obus lancés avec bonheur tuent ou blessent une partie des défenseurs et favorisent le mouvement de M. le commandant Chabrière, qui, avec deux compagnies de la légion, gravit les rochers pour tourner le fort, en se défilant le mieux possible du feu très vif qui est dirigé sur lui de toutes parts. Le 2e de ligne débouche en même temps du village, et le fort est enlevé.

« Cependant une compagnie de la légion étrangère, détachée sur la droite, pour contenir les Kabyles qui gênaient l'attaque du fort, cheminait avec succès vers la crête supérieure de la montagne, lorsque les réguliers accoururent pour la défendre. Ils font pleuvoir sur les assaillans une grêle de balles et roulent sur eux des quartiers de rocher. Des difficultés de terrain épouvantables arrêtent l'élan des braves grenadiers ; les officiers et sous-officiers cherchent à s'ouvrir un passage : ils sont les premiers atteints. Une lutte corps à corps s'engage ; écrasés par le nombre, nos hommes vont reculer ; mais les troupes qui ont pris part à l'attaque du fort et du village voisin arrivent à leur aide. Les tirailleurs indigènes, après le succès de leur première attaque, accourent et essaient de tourner la position par la droite ; les obusiers sont traînés à bras jusqu'à mi-côte ; les tambours battent ; on s'élance à la charge et les dernières hauteurs sont enlevées à la baïonnette. La fusillade cesse instantanément. L'ennemi épouvanté s'enfuit de toutes parts, abandonnant toutes ses provisions et laissant sur le terrain des cadavres que la précipitation de sa retraite ne lui a pas permis d'enlever. Mon frère le duc de Montpensier, qui paraissait pour la première fois à l'armée, dirigea pendant tout le jour le feu de l'artillerie. Le soir, il eut l'honneur de charger avec plusieurs officiers, à la tête de l'infanterie, et il fut légèrement blessé à la figure. »

Mohammed-bel-Hadj s'était enfui dans le Djerid. La colonne expéditionnaire reprit la direction de Batna, où elle arriva, le 21 mars,

sans avoir brûlé une amorce. La garnison du poste avait été attaquée, le 10 et le 12, par un rassemblement d'un millier de montagnards de l'Aurès et de 500 à 600 cavaliers des Ouled-Soltan.

Rentré à Constantine, le duc d'Aumale résolut de châtier cette tribu agressive. Il fit marcher de Sétif un détachement sur Batna, où s'opéra la concentration des troupes. Elles se composaient de trois bataillons détachés des 2e, 22e et 31e de ligne, de deux bataillons du 19e léger, des tirailleurs indigènes, de quatre escadrons du 3e chasseurs d'Afrique, de trois escadrons de spahis, d'une batterie de montagne et d'un goum arabe. Le 20 avril, le bivouac fut pris à Ras-el-Aïoun, au pied de la montagne des Ouled-Soltan. Cette région, désignée sous le nom de Belezma, comprend une large et riche vallée qui est, après la voie de Batna, la communication la plus fréquentée entre le Sahara et le Tell. Le 24, trois heures après s'être engagée dans la montagne, la colonne, qui gravissait une pente raide et boisée, fut tout à coup enveloppée par un brouillard épais. Aussitôt les Kabyles en profitèrent pour se jeter avec furie, les uns sur les voltigeurs d'avant-garde, les autres sur le goum qui côtoyait la colonne. Après un moment de surprise, les premiers furent énergiquement repoussés à coups de baïonnette ; mais le goum, effrayé, se jeta sur le convoi qu'il mit en désordre. Les muletiers arabes, perdant la tête, coupaient les cordes, jetaient les charges dans le ravin et se hâtaient de fuir avec leurs bêtes. Heureusement, la panique ne fut pas de longue durée. Le lieutenant-colonel Tatareau assura le flanc découvert par la retraite précipitée du goum, et quelques paquets de mitraille mirent les assaillans en déroute. Cependant, l'obscurité ne permettant plus à la colonne de continuer sa route, elle revint sur Ngaous, où elle avait laissé ses munitions de réserve. La plus grande partie des vivres transportés avait été perdue dans la bagarre ; le général Sillègue alla chercher de quoi réparer le déficit à Sétif.

Aussitôt après son retour, la colonne rentra, le 1er mai, dans la montagne et prit avec éclat, à peu près sur le même terrain, la revanche de l'échauffourée du 24 avril. Les Kabyles châtiés, le duc d'Aumale redescendit vers Ngaous, d'où il se mit à la poursuite des Ouled-Soltan, qui se hâtaient d'émigrer au sud. Le 8, vers cinq heures du soir, on trouva toutes dressées les tentes d'Ahmed-Bey, qui n'avait pas eu le temps de plier bagage. A chaque minute, on ramassait des prisonniers et du butin. Poursuivis, l'épée dans les reins, pendant quatre jours sans relâche, les fuyards eurent la mauvaise chance de donner de la tête au milieu des Saharis accourus du Zab avec Ben-Ganah. Dès lors, il fallut se rendre à discrétion. Le 13 au soir, les grands de la tribu vinrent se jeter aux pieds du

prince, qui leur fit grâce et leur permit de regagner leur territoire. Ahmed presque seul avait réussi à s'échapper.

Cette affaire des Ouled-Soltan heureusement conclue, le duc d'Aumale revenait doucement à Batna, quand il reçut du Zab une surprenante et désagréable nouvelle. Le commandant Thomas avait accueilli, à Biskra, dans ses compagnies de tirailleurs, de soi-disant déserteurs du bataillon régulier de Mohammed-bel-Hadj. Celui-ci, qui s'était retiré à Sidi-Okba, profita d'une tournée que le commandant faisait parmi les douars sahariens pour fomenter dans Biskra, au moyen de ses prétendus déserteurs, une insurrection qui éclata pendant la nuit du 11 au 12 mai et gagna les tirailleurs eux-mêmes. De 8 officiers et soldats français qui se trouvaient isolés dans la place, 4 furent massacrés, 3 faits prisonniers ; il n'y eut que le sergent-major Pélisse qui parvint à s'enfuir jusqu'à Tolga, où il fut rejoint par le kaïd de Biskra, seul demeuré fidèle. Accouru à marches forcées, le duc d'Aumale était, le 19, devant la place révoltée ; mais à sa grande surprise, au lieu des rebelles il en vit sortir à sa rencontre le sergent-major Pélisse et le kaïd, qui, soutenus par les gens de Tolga, venaient d'y rentrer après le départ de Mohammed-bel-Hadj, lequel, au su de l'arrivée du prince, s'était hâté encore une fois de déguerpir.

Réintégré dans son commandement, le commandant Thomas garda provisoirement deux bataillons sous ses ordres, jusqu'à ce que les travaux entrepris à la kasba pour la mettre en bon état de défense permissent de réduire la garnison à 500 hommes. Le 4 juin, le duc d'Aumale revint à Constantine avec le gros de la colonne.

Pendant cette expédition, le général Randon avait parcouru sans incident, du milieu d'avril à la fin de mai, depuis Ghelma jusqu'à Tebessa, la lisière orientale de la province.

IV.

Dans le même temps que le duc d'Aumale étendait, pour la première fois, au sud de la province de Constantine, la domination française, le général Marey, au sud de la province d'Alger, dirigeait une entreprise analogue et parallèle. Parti de Médéa au mois de mars 1844, il fit une première course chez les Ouled-Naïl. L'effet de cette apparition fut considérable. Le cheikh de Laghouat, Ahmed-ben-Salem, s'empressa de dépêcher son frère Yaya vers le gouverneur-général, avec la mission de demander pour lui-même le titre de khalifa et l'investiture de l'autorité française, moyennant quoi il promettait de payer tribut et d'administrer, au nom de la France, toutes les oasis de la région. Aïn-Madhi compris dans le nombre.

Le maréchal Bugeaud se prêta volontiers à l'arrangement. « Il ne faut pas, écrivait-il au maréchal Soult, négliger les dons que la fortune nous offre. La partie habitée du désert nous est nécessaire politiquement et commercialement. Nous devons régner partout où a régné Abd-el-Kader, sous peine d'être sans cesse sur le qui-vive dans le Tell. Ce n'est que par la domination que nous pouvons ouvrir à notre commerce des relations avec l'intérieur de l'Afrique. Il faut aussi enlever à Abd-el-Kader les ressources qu'il pourrait trouver dans cette contrée et jusqu'à l'apparence même d'un reste de puissance. »

On a déjà vu comment, pour agir rapidement dans le sud, le colonel Jusuf avait inventé le *cavalier-fantassin* monté à mulet : le général Marey voulut faire mieux ; ayant à s'enfoncer plus avant dans le désert, il s'inspira des souvenirs de la grande expédition d'Égypte et rétablit à sa façon le régiment de dromadaires jadis institué par le général Bonaparte. Pour commencer l'expérience, il mit 100 hommes sur 100 chameaux et leur fit exécuter des manœuvres : marches en bataille, marches en colonne, formations sur la droite, sur la gauche, en avant, en bataille. Au commandement : A terre ! les hommes sautaient à bas de leur monture ; les numéros de 1 à 3 se formaient en ligne, tandis que les numéros 4 gardaient les animaux. L'épreuve ayant été satisfaisante, le général Marey organisa sa troupe.

Le chameau portait un homme avec son fusil, les sacs de deux hommes, une besace contenant leurs vivres pour vingt-cinq ou trente jours, et deux outres contenant ensemble de 10 à 12 litres d'eau, en somme, une charge de 150 à 160 kilogrammes. Un bridon de corde, un bât arabe légèrement modifié avec des étriers de bois à deux échelons, constituaient tout le harnachement. L'un des deux hommes marchait à pied avec son fusil, pendant que l'autre était monté ; toutes les 2 lieues ils alternaient. De la sorte, on pouvait faire de 12 à 13 lieues par jour.

Le 1er mai, la colonne chamelière partit de Médéa ; elle était le 14 à Taguine, où elle acheva de s'organiser. Elle comprenait 1,700 hommes du 33e de ligne, 230 du train, 30 artilleurs avec 2 obusiers de montagne, 140 spahis, 400 cavaliers des goums, 300 serviteurs arabes, 100 chevaux et mulets, 1,300 chameaux de guerre et de charge. Le 18, elle entra dans le Djebel-Amour, d'où elle déboucha, le 21, sur Tadjemout. Là, le général Marey trouva le khalifa Ben-Salem et les chefs des Ksour qui l'attendaient avec les chevaux de soumission.

Pour Aïn-Madhi, les choses n'avaient pas marché toutes seules. Mohammed-el-Tedjini, le marabout vénéré, l'ennemi juré d'Abd-

el-Kader, avait déclaré qu'il ne recevrait à aucun prix la colonne dans son ksar. « Un général français, avait-il écrit à l'interprète principal de l'armée, M. Léon Roches, veut pénétrer dans ma ville à la tête de ses troupes, c'est-à-dire enlever à la zaouïa de mes ancêtres le prestige dont elle jouit dans le Tell et le Sahara; mais, en permettant un acte qui sera considéré par tous les Arabes comme un acte d'hostilité, le khalifa du sultan de France ne détruirait-il pas l'influence que j'exerce à son profit? Voudrait-il me traiter comme m'a traité mon ennemi et le sien, le fils de Mahied-Dine? Je suis prêt à acquitter l'impôt dû au gouvernement. J'enverrai au général les principaux d'Aïn-Madhi donner l'exemple de la soumission; mais s'il persistait dans le projet de pénétrer avec son armée dans ma ville, je le dis à toi qui sais que le fils de mon père conforme ses actes à sa parole, je saurais m'ensevelir sous ses ruines. »

De part et d'autre on transigea : il fut convenu qu'une délégation française aurait seule accès dans Aïn-Madhi. « En effet, raconte le commandant Durrieu dans une lettre à M. Léon Roches, un escadron d'élite, composé de 10 officiers pris dans chacun des corps de notre colonne expéditionnaire, et placé sous le commandement du colonel de Saint-Arnaud, se présentait, le 22 mai, à la porte d'Aïn-Madhi, ayant pour escorte 12 chasseurs d'Afrique. Le khalifa Ben-Salem et 100 cavaliers, montés sur des jumens de pure race et coiffés du grand chapeau garni de plumes d'autruche, nous attendaient le fusil haut. Les deux premiers khoddam du chérif, Sidi-Mohammed-Tedjini, ayant à leur suite une partie de la population, nous souhaitèrent la bienvenue au nom de leur maître et nous introduisirent dans la ville dont les nouvelles murailles nous ont tous étonnés par leur force et la bonne disposition du plan, qui diffère, d'ailleurs, très peu de celui qui accompagne le récit émouvant que vous avez rédigé des épisodes du siège mémorable d'Aïn-Madhi. La ville est restée livrée à notre curiosité pendant trois heures; les crayons des topographes et des paysagistes ont fait leur jeu. » Le lendemain, Tedjini fit porter au général les 500 boudjous qui représentaient le montant de sa taxe, mais le général les lui renvoya gracieusement.

Le témoignage du lieutenant-colonel de Saint-Arnaud est encore plus curieux et pittoresque : « Nous avions, écrivait-il, traversé la zone des gazelles, celle des autruches et celle des dattes. Quel pays! Pas de végétation, pas d'eau, pas un arbre! Des ondulations de terre comme les vagues d'une mer sans bornes, un horizon grisâtre qui recule toujours et ne finit jamais; pas un objet où l'œil fatigué puisse se reposer; de loin en loin, un troupeau de gazelles qui fuit, quel-

ques gerboises effrayées qui rentrent dans leur trou ; sur nos têtes, le vautour, le milan qui, par instinct, suivent la colonne.

« A Tadjemout, nous n'étions plus qu'à 6 lieues d'Aïn-Madhi. J'offris d'y aller moi-même avec ce qu'on voudrait me donner et d'entrer dans la place. Le lendemain matin, le général Marey me fit demander à six heures et me dit : « Vous allez partir avec quelques officiers que vous choisirez dans toutes les armes pour représenter l'armée; je vous donnerai 12 chasseurs à cheval et 100 hommes des goums, et vous entrerez à Aïn-Madhi. Le khalifa Zenoun vous accompagnera. J'espère que vous serez bien reçu. Soyez prudent. Vous visiterez la ville et ferez vos observations; vous ferez aussi lever des plans et me rendrez compte. Je désire que vous soyez rentré avant la nuit. »

« Ravi de cette mission, je suis parti du camp, à huit heures du matin, avec un état-major de 10 officiers et la petite escorte de 115 chevaux environ. A onze heures et demie, j'étais sous les murs d'Aïn-Madhi ; je faisais venir les principaux habitans et je leur disais que nous venions en amis, qu'ils s'étaient soumis et que nous leur devions protection, mais que partout les Français étaient maîtres, et que rien ne les arrêtait pour entrer où il leur plaisait d'entrer. Ensuite, j'ai fait prendre 12 des principaux comme otages, je les ai mis entre les mains de 6 chasseurs et de quelques cavaliers du goum, avec ordre de les bien traiter, mais de ne les lâcher qu'après mon retour, et je suis entré dans Aïn-Madhi avec mes 10 officiers, 6 chasseurs et quelques chefs des goums. Je me suis promené partout à cheval pendant le temps nécessaire pour parcourir la ville, qui est petite et en ruines ; puis j'ai mis pied à terre et je me suis encore promené. Nous avons été reçus dans la maison d'un chef qui nous a donné des dattes à manger. Nous les avons dévorées, nous mourions de faim. Des dattes ont été portées par les gens de la ville à notre escorte. A midi, j'avais envoyé un courrier au général Marey avec deux lignes : « Je sais que vous êtes inquiet; rassurez-vous. Je suis entré dans la ville sans coup férir et je m'y promène. Nous avons été bien accueillis. Ce soir, à six heures, je serai au camp. »

« Quant à Tedjini, se renfermant dans sa dignité de marabout et de chérif descendant du Prophète, il était resté fort inquiet dans sa maison. Par le moyen du khalifa Zenoun, je l'ai fait engager à recevoir mon chargé d'affaires arabes, le capitaine d'état-major Durrieu, qui le rassurerait sur nos intentions toutes pacifiques et conciliantes. Il y a consenti après bien des hésitations. Tedjini est un homme de trente-six à quarante ans, replet, bien portant, la peau cuivrée, se gardant dans sa maison comme dans une forte-

resse. Du reste, Aïn-Madhi est une ville forte pour des Arabes. Il peut y avoir un millier d'âmes et 300 fusils. Plus du tiers de la ville est en ruines; l'intérieur des maisons est misérable. La seule kasba de Tedjini a un étage. Aïn-Madhi est moins important que Laghouat, qui compte 3,000 habitans et 500 fusils. Comme Tadjemout, comme Laghouat, Aïn-Madhi est une oasis dans le désert. Hors l'enceinte des jardins, plus un arbre, plus la moindre végétation : des sables, des terrains rocheux. Le soir, à six heures, j'étais au bivouac, où j'ai reçu des complimens du général Marey.

« Le lendemain, nous quittions Tadjemout, et, pour servir la politique du khalifa Zenoun, nous faisions une pointe sur El-Aouta, autre ksar du désert. Deux jours après, nous étions à Laghouat. Là, toute la population mâle et militaire, environ 500 à 600 Arabes, sont venus au-devant de nous, faisant de la fantasia, tirant des coups de fusil, et musique en tête.

« Laghouat est fort grand; en comptant les jardins, il a environ une lieue et demie à deux lieues de tour. La ville sépare les jardins en deux, et est séparée elle-même par un rocher sur le haut duquel est bâtie la kasba. Du haut de cette kasba, la vue est admirable : à l'est et à l'ouest, le désert; derrière, les contours de la rivière; au nord et au sud, les deux parties de la ville, avec ses hautes murailles grises sans ouvertures que des portes de trois pieds de haut, et plus loin les jardins, avec des forêts de palmiers si élevés que les autres arbres paraissent au-dessous absolument comme des plants de fraisiers-ananas. Du reste, cette ville, l'une des plus importantes du désert, est pleine de malheureux qui meurent de faim. Je suis entré dans plusieurs maisons. Il y a de jolies femmes à côté d'horribles créatures. J'ai vu vingt vieilles auxquelles j'aurais donné plus de cent ans : elles n'en avaient pas cinquante. On fait commerce de burnous, de peaux d'autruche et de dattes. Nous sommes arrivés le 25 mai sous Laghouat, et nous le quittons demain 28. »

Enfin, après cette longue excursion, qui avait mené la colonne à plus de 120 lieues de la mer, elle rentra, le 11 juin, dans le Tell, par Tiaret.

V.

Ces expéditions au-delà des limites telliennes des provinces de Constantine et d'Alger devaient avoir d'importantes conséquences. Elles habituaient les tribus, même les plus lointaines, à l'idée d'accepter la suprématie française. C'était déjà, dans la plus grande partie du Tell, un fait accompli. Comme les premiers mois de l'an-

née 1844 s'étaient écoulés paisiblement, le maréchal Bugeaud avait profité de cette accalmie pour régler méthodiquement l'administration des indigènes. Ses idées à cet égard ont été recueillies par le général Rivet, l'un de ses anciens aides-de-camp.

Le maréchal, d'après ce témoin considérable, confident du grand chef, pensait qu'on ne pouvait pas imposer à un peuple conquis un système quelconque de gouvernement, fût-il plus moral, plus paternel, plus parfait que celui sous lequel il avait précédemment vécu. Il croyait qu'il fallait tenir un grand compte des traditions, des habitudes, en un mot du génie des races. Aussi songea-t-il à se servir des rouages qui fonctionnaient antérieurement, sauf amélioration. Il avait à choisir entre deux systèmes, celui des Turcs, celui d'Abd-el-Kader. Le système turc était abhorré des indigènes, non-seulement à cause de son arbitraire, mais surtout à cause de l'inégalité des charges, et notamment des privilèges accordés aux tribus maghzen sur les tribus rayas.

Tout autre était le système d'Abd-el-Kader. Son premier soin avait été de proclamer l'égalité générale, de faire taire, au nom de la religion, les vieilles rancunes, afin de constituer, s'il était possible, une forte unité nationale sous une hiérarchie de pouvoirs nettement définis. Au sommet, lui, l'émir, le sultan; au second rang, les khalifas; au-dessous des khalifas, les aghas; sous les aghas, les kaïds à la tête de chaque tribu. Un cadi supérieur, par aghalik, surveillait les cadis subalternes et maintenait la bonne administration de la justice. Ce fut ce système que le maréchal Bugeaud entreprit d'accommoder avec la domination française.

« Changer les hommes, dit le général Rivet, sans toucher aux institutions fondamentales; faire succéder, sans secousse, notre autorité à l'autorité déchue; supprimer par des réformes successives les abus inséparables de tout gouvernement absolu; moraliser les nouveaux chefs indigènes par l'exemple de notre probité politique et administrative; conquérir peu à peu l'affection des administrés en leur faisant entrevoir constamment, dans les commandans français détenteurs de l'autorité supérieure à l'égard des chefs indigènes, un recours contre l'injustice et l'arbitraire de ceux-ci, tel fut le but que le gouverneur-général se proposa d'atteindre. »

Le difficile était de faire de bons choix parmi les grands chefs; Abd-el-Kader, avec une admirable sûreté de coup d'œil, en avait pris l'élite; on fut donc obligé de s'adresser à des hommes du second ordre, à qui furent conférées les fonctions de kaïd et d'agha; quant aux khalifas qui avaient été nommés d'abord, c'étaient de trop gros personnages, souvent embarrassans, comme ce Moham-

med-ben-Abdallah, qui gênait l'administration du général Bedeau à Tlemcen. Le maréchal Bugeaud commença par restreindre leurs attributions, et, quand il y eut lieu de les remplacer, ce fut par des commandans supérieurs français qu'il les remplaça. Mais, pour aider les commandans supérieurs dans l'administration délicate des affaires arabes, il leur fallait des auxiliaires familiarisés avec la langue, les habitudes, les idées des populations indigènes.

Sur ce point-là comme sur beaucoup d'autres, la province d'Oran, grâce à l'esprit d'initiative de La Moricière, pouvait servir d'exemple. Dès 1843, dès 1842 même, il avait institué une véritable direction des affaires arabes; le commandant Daumas d'abord, puis le commandant de Martimprey, les commandans Bosquet et de Barral, le capitaine Charras, lui avaient servi ou lui servaient encore d'assesseurs. Il n'y avait qu'à se régler sur ce modèle pour organiser partout l'administration des indigènes. C'est ce que fit le maréchal Bugeaud.

Une ordonnance royale, provoquée par lui et promulguée le 1er février 1844, institua dans chacune des trois provinces, sous l'autorité immédiate de l'officier-général commandant supérieur, une direction des affaires arabes. La direction d'Alger, chargée de centraliser le travail des deux autres, avait le titre de direction centrale. Dans chaque subdivision ou cercle, le commandement militaire était assisté d'un bureau arabe chargé de la correspondance avec les indigènes, de la surveillance des marchés, et généralement de tous les détails dont la connaissance importait au gouvernement de la colonie.

« Le bureau arabe, dans la pensée du maréchal, dit le général Rivet, ne devait pas être une autorité proprement dite, mais comme un état-major chargé des affaires arabes auprès du commandant supérieur, et n'agissant qu'au nom et par ordre de celui-ci. Ainsi, chaque cercle, chaque subdivision eut un bureau arabe ou état-major spécial des affaires arabes; le directeur central fut, auprès du gouverneur-général, le chef d'état-major-général des affaires arabes de toute l'Algérie. De cette manière, les commandans de cercles, de subdivisions, de divisions, le gouverneur-général lui-même, pouvaient changer; mais les institutions ne changeaient pas, et les traditions du gouvernement des Arabes se transmettaient sans qu'il y eût interruption dans le fonctionnement général de l'administration. »

Un arrêté du maréchal Bugeaud, daté du 1er mars 1844, institua : sous la direction centrale d'Alger, les bureaux arabes de Blida, Médéa, Miliana, Orléansville, Tenès, Cherchel, Boghar et Teniet-el-Had; sous la direction d'Oran, les bureaux de Mascara, Mostaganem,

Tlemcen et Tiaret; sous la direction de Constantine, les bureaux de Bône, Philippeville, La Calle, Sétif et Ghelma. Une sorte de code succinct, renfermant les principales mesures applicables aux tribus, suivant les lieux et les circonstances, en matière administrative et judiciaire, fut rédigé par le lieutenant-colonel Daumas, directeur central des affaires arabes, et envoyé à tous les bureaux pour leur servir de règle.

VI.

Par l'organe des bureaux arabes, le gouverneur-général pouvait donc faire connaître sa volonté, depuis la frontière du Maroc jusqu'à la frontière de Tunis, on devrait dire dans l'Algérie tout entière, s'il n'y avait pas eu ce large et profond massif, qui, sous le nom de Grande-Kabylie, interposait entre les provinces de Constantine et d'Alger son indépendance. Le maréchal avait beau dire, à Paris, dans le gouvernement, et surtout dans les chambres, on se refusait à convenir avec lui que, pour la sécurité de la conquête, il y avait péril à négliger cette enclave. « Ces gens-là ne nous disent rien, laissons-les tranquilles ; » c'était le thème qu'on opposait aux objurgations du gouverneur.

Telle n'avait pas été d'abord l'opinion du maréchal Soult, ministre de la guerre, et vraiment les rôles paraissaient renversés ; car, « dès 1842, écrivait à M. de Corcelle le maréchal Bugeaud, M. le ministre, à qui nos victoires avaient ouvert l'appétit, me pressait de prendre tout ce qui restait du pays kabyle *dans la campagne d'automne*. Voici un paragraphe de sa lettre du 9 juillet [1842] : « Je vois avec la plus grande satisfaction que les provinces d'Alger, de Titteri et d'Oran sont entièrement soumises ou à peu près. J'ai l'espoir qu'il en sera bientôt de même à l'est, et que, dans la campagne que vous devez faire cet automne, vous obtiendrez la soumission des tribus kabyles qui sont entre Sétif, Constantine, Djidjeli, Bougie, Philippeville et Bône. » Je répondis par une longue lettre pour exposer l'inopportunité et les difficultés de cette entreprise. Depuis 1842, le ministre m'a plusieurs fois entretenu de la soumission du grand pâté du Djurdjura; mais, quand il a vu l'opinion des chambres et de la presse se prononcer contre cette entreprise, il a imaginé une expédition bâtarde qui consisterait à s'emparer d'une bande sur le littoral, depuis notre frontière jusqu'à Bougie... »

Le maréchal Bugeaud avait trop l'esprit d'initiative et trop peu la crainte de la responsabilité pour ne prendre pas sur lui d'agir

quand il était convaincu que l'action était indispensable. « Si je crois, écrivait-il encore à M. de Corcelle, qu'il n'est pas sage d'attaquer les Kabyles de la grande chaîne, je crois tout aussi fermement qu'il faut renverser le drapeau d'Abd-el-Kader dans les petits coins où il reste encore debout. Ce sont de très petits foyers, il est vrai, mais ils pourraient ramener l'incendie; il faut donc y promener la pompe. Je compte m'avancer un peu entre le Djurdjura et la mer pour en chasser le khalifa Ben-Salem, et ranger sous notre drapeau cinq ou six tribus qui avaient obéi et payé l'impôt à Abd-el-Kader. »

Déjà, en 1842, il avait poussé une forte reconnaissance au sud-ouest du Djurdjura contre Ben-Salem. En 1844, il méditait une grande opération à laquelle auraient concouru les forces de Constantine avec celles d'Alger. « Pour espérer des succès un peu prompts, écrivait-il au maréchal Soult, il ne faut pas moins de trois colonnes, et je préférerais en employer quatre, partant de Bougie, Djidjeli, Djémila et Sétif, pendant que les troupes d'Alger s'avanceraient entre le Djurdjura et la mer. Chacune de ces colonnes ne peut être moindre de 4,000 hommes, car on peut rencontrer 20,000 Kabyles réunis et même plus. Je pense que tôt ou tard cette partie de l'Algérie doit nous appartenir comme tout le reste; mais, si on la veut dès à présent, il faut vouloir y employer les moyens nécessaires. »

Comme à Paris on ne la voulait pas du tout, les moyens nécessaires lui furent péremptoirement refusés. Réduit à ses propres ressources, il restreignit son plan à l'occupation de Dellys et à la soumission de la Kabylie occidentale. Le 26 avril, trois colonnes se formèrent en avant de la Maison-Carrée. L'effectif total était de 5,000 baïonnettes et de 400 chevaux.

Le 28, les trois colonnes arrivèrent sur l'Isser, où le khalifa Mahi-ed-Dine les rejoignit avec 600 cavalier arabes. Le 2 mai, elles bivouaquèrent à Bordj-Mnaïel, au pied des montagnes qu'habitent les Flissa. Bordj-Mnaïel était un ancien poste turc. Le maréchal y fit construire un camp retranché, afin d'y pouvoir laisser un grand dépôt de munitions de guerre et de bouche. Tandis qu'une partie des troupes travaillait à cet ouvrage, il mena l'autre à Dellys, petite ville maritime située à 7 lieues de distance, au nord-est. Il y arriva le 8 mai; une flottille de bateaux à vapeurs, venus d'Alger, l'y attendait avec un chargement de vivres.

La ville, adossée à la montagne dont le dernier éperon forme le cap Bengut, contenait une centaine de maisons et quelques centaines d'habitans vivant en général du produit de leurs jardins et d'un petit commerce de volailles et de fruits secs qu'ils faisaient

avec Alger par mer. Le maréchal y laissa une garnison de 250 hommes et reprit, le 11, le chemin de Borj-Mnaïel.

Dans l'après-midi, on aperçut, le long des pentes, des groupes de Kabyles, et le soir, de grands feux au sommet des montagnes. Parmi les tribus du voisinage, surtout chez les Amraoua, la plus considérable, il y avait deux partis, celui de la soumission, celui de la résistance. Le dernier avait à sa tête Bel-Kassem ; comme il était soutenu par l'influence du khalifa d'Abd-el-Kader dans le Sebaou, Ben-Salem, ce fut lui qui l'emporta ; le chef des amis de la paix, Medani-ben-Mahi-ed-Dine, fut obligé de suivre le mouvement et de donner au parti triomphant sa famille en otage.

Le 12, les hostilités commencèrent. Les Kabyles vinrent attaquer la colonne du maréchal au passage du Sebaou. L'affaire fut engagée par la cavalerie des deux parts; le lieutenant-colonel Daumas, à la tête du goum, fit d'abord reculer l'ennemi. « J'avais réuni sous les ordres du capitaine d'état-major de Cissey, dit le maréchal Bugeaud dans son rapport, 50 maréchaux-des-logis ou brigadiers du train des équipages militaires, 9 gendarmes, 20 spahis et quelques chasseurs de mon escorte, pour former la réserve du goum arabe. C'étaient les seuls cavaliers français dont je pouvais disposer, ma cavalerie régulière ayant été laissée à Bordj-Mnaïel. J'ai eu beaucoup à me louer de cet escadron vraiment d'élite. Vers la fin de la charge, qui s'est terminée à 3 lieues 1/2 de la rivière, il était en tête, et c'est à lui et à quelques officiers énergiques que nous devons d'avoir sabré bon nombre d'Arabes. »

Les fantassins kabyles occupaient les hauteurs à droite de la direction que le maréchal devait nécessairement suivre. Il fit donc faire à l'infanterie tête de colonne à droite, pendant que la cavalerie se rabattait à gauche sur l'ennemi, dont la ligne, coupée par tronçons, s'éparpilla dans les ravins. « Mes cavaliers arabes, ajoute le maréchal, ne savaient se décider ni à prendre ni à tuer leurs coreligionnaires, malgré tous les efforts des officiers français. Ils se bornaient à leur enlever leurs armes et leurs burnous, puis ils les laissaient aller. Toutefois, il resta sur ce point environ 150 hommes sur le terrain ; on y recueillit un drapeau, beaucoup de fusils, de yatagans et de flissas. » La prise et l'incendie du village de Taourga mirent un terme au combat, qui prit le nom de ce village.

Le lendemain 13 mai, le jeune Ben-Zamoum, fils du fameux chef qui avait donné tant de besogne aux Français dans les premières années de la conquête, fit porter au maréchal des promesses d'obéissance, à la réserve de l'impôt, auquel il ne voulait pas être soumis ; à quoi le maréchal fit répondre qu'il n'avait pas deux poids et deux

mesures, que les Kabyles de l'ouest, c'est-à-dire ceux de la province d'Oran, payant l'impôt, les Kabyles de l'est devaient le payer de même. Ces pourparlers eurent du moins pour effet de sauver pour le moment les villages des Flissa, que le général Gentil avait reçu l'ordre de brûler en venant de Bordj-Mnaïel rallier le gouverneur.

Tout le corps expéditionnaire se trouva réuni, le 16, à Tamdaït. En face du bivouac, on voyait grossir à vue d'œil les rassemblemens hostiles; par les cheikhs des Isser qui marchaient avec le goum, on ne tarda pas à savoir que Ben-Salem et d'autres chefs venaient d'amener aux Amraoua et aux Flissa de nombreux contingens et qu'il en arrivait encore. Dans une énumération digne de l'*Iliade*, ils citaient les tribus que conduisait le marabout Si-el-Djoudi, celles qui suivaient Rabeha-ben-Idir, et tous les guerriers descendus des hautes montagnes de l'est. Les positions occupées par l'ennemi, naturellement très fortes, étaient couvertes par des redans en pierre sèche. Le village d'Ouarezzeddine se présentait en saillie au centre; il partageait la ligne de bataille occupée, à droite, par les contingens étrangers, à gauche, par les dix-neuf fractions des Flissa et les Amraoua.

Le 17, à trois heures du matin, le maréchal fit commencer l'attaque. Une avant-garde, composée de deux compagnies de zouaves, d'un détachement de sapeurs et des carabiniers du 3e bataillon de chasseurs, sous les ordres du lieutenant-colonel de Chasseloup-Laubat, des zouaves, gravissait en silence la principale arête. Le jour commençait à poindre, quand elle atteignit un village situé à mi-côte. Le premier coup de fusil donna l'éveil aux Kabyles, et la longue crête de leurs retranchemens ne fut plus qu'une ligne de feu. Emportés par leur ardeur, les zouaves se trouvent un moment compromis; dégagés par le 3e léger et le 48e, tous ensemble s'élancent vers Ouarezzeddine qu'ils emportent. Désormais les Kabyles sont coupés en deux; leur droite s'enfuit dans une vallée, où la cavalerie du général Korte, arrêtée par des marais, arrive trop tard pour lui couper la retraite. Les Flissa de la gauche font meilleure contenance; il faut un effort simultané des zouaves, du 3e léger, du 26e et du 48e pour les refouler; mais ils ne sont pas en déroute. Au moment où le vainqueur, croyant l'affaire achevée, se prépare à prendre, un peu en arrière du champ de bataille, son bivouac, les voici qui, à la faveur d'un bois, se jettent sur une compagnie de grand'garde et la mettent en désordre; heureusement la réserve accourt et la surprise n'a pas de suite fâcheuse.

Commencé à trois heures du matin, ce combat, on pourrait dire cette bataille, ne prit décidément fin qu'à cinq heures du soir. On

ne put pas connaître exactement les pertes de l'ennemi; celles du corps expéditionnaire furent de 32 tués et de 105 blessés. Le maréchal, qui avait fait venir des vivres de Bordj-Mnaïel, attendit au bivouac les conséquences de sa victoire.

Pendant deux jours, on ne vit rien venir; mais on sut que les contingens étrangers avaient regagné leurs montagnes. Enfin, le 20 mai, le jeune Ben-Zamoun, accompagné des principaux des Flissa, se présenta devant le maréchal, le suppliant de faire cesser la dévastation des villages et la destruction des vergers, et promettant, au nom de tous, la soumission la plus complète. « Nous ne pouvions, disaient ceux qui lui faisaient cortège, nous dispenser de combattre. Nos femmes n'auraient plus voulu ni faire le couscouss ni avoir commerce avec nous. Vous êtes victorieux; nous nous soumettons : vous pouvez compter sur notre fidélité. Si Ben-Salem était resté au milieu de nous, vous auriez pu nous tuer jusqu'au dernier avant d'avoir raison de nous : il nous a lâchement abandonnés au moment du combat; il ne peut plus reparaître dans nos tribus. »

Sur ces assurances, le maréchal descendit de la montagne, donna l'ordre d'évacuer Bordj-Mnaïel et reporta son bivouac à Tamdaït. Ce fut là que, le 23 mai, il reçut solennellement, au bruit du canon, l'hommage de Ben-Zamoun et le fit reconnaître, au nom de la France, agha des Flissa. L'ancien chef du parti de la paix, Medani-ben-Mahi-ed-Dine, eut l'aghalik de Taourga et Allal-ben-Ahmed celui des Amraoua. Les chefs subalternes reçurent des burnous d'honneur et des armes de prix.

Cette organisation achevée, le maréchal s'en alla prendre la mer, le 26 mai, à Dellys. Trois bataillons furent laissés au général Korte, avec l'ordre d'exécuter, depuis le col des Beni-Aïcha jusqu'au bord de l'Isser, une bonne route muletière qui n'aurait besoin que d'être élargie pour devenir carrossable. Le reste des troupes rentra dans la province d'Alger.

Le maréchal Bugeaud avait terminé un peu brusquement sa campagne et bien facilement pardonné aux Flissa, puisqu'il ne leur avait même pas imposé la moindre contribution de guerre. C'est qu'il venait de recevoir, le 20 mai, du général de La Moricière, des dépêches inquiétantes et qu'il avait hâte d'arriver dans la province d'Oran. « Ce que je demande à Dieu avant tout, écrivait-il au moment de s'embarquer à Dellys, au maréchal Soult, c'est que nos ennemis temporisent assez pour me donner le temps de rejoindre M. le général de La Moricière. »

CAMILLE ROUSSET.

LE

CODE CIVIL ET LES OUVRIERS

1. *Le Code civil et la Question ouvrière*, par E. Glasson, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris. Paris; librairies Cotillon et Alphonse Picard, 1886. — II. *Le Droit et les Ouvriers*, par Alfred de Courcy. Paris; librairie Cotillon, 1886. — III. *De la Responsabilité et de la Garantie*, par Ch. Sainctelette, avocat, représentant, ancien ministre. Bruxelles; Bruylant-Christophe et Cᵉ, éditeurs. Paris; librairie Marescq, 1884.

I.

Il faut, dit-on, réformer le code civil dans l'intérêt des ouvriers. Ce ne sont pas seulement des tribuns et des hommes d'action qui demandent cette réforme, mais des savans, des hommes d'étude, des juristes. Pourquoi? La première raison, c'est qu'il est indispensable de « faire quelque chose » pour les ouvriers; la seconde, c'est que la loi civile française est muette, ou peu s'en faut, à leur égard, et qu'il y a lieu, même au point de vue doctrinal et spéculatif, de combler une lacune.

Il importe de réduire sans délai la première de ces deux raisons à sa juste valeur. Si l'on veut dire que les ouvriers, amassant difficilement un pécule, adonnés souvent à un rude labeur et sans cesse aux prises avec les difficultés matérielles de la vie, méritent la sollicitude du législateur, tout le monde sera d'accord. L'accord cessera si l'on prétend, au contraire, qu'il faille nécessairement occuper le législateur de la « question ouvrière » pour ne pas laisser

croire aux ouvriers qu'on les néglige. On se proposerait moins, dans ce cas, de faire que de paraître faire quelque chose. Or il ne faut pas donner des lois à ceux qui les demandent dans la seule vue de leur être agréable, le métier du législateur n'étant pas œuvre de complaisance ou de courtoisie. Avant de légiférer, il faut voir si l'intérêt de la république commande de légiférer. C'est pourquoi, de ces deux raisons que j'énonçais tout à l'heure, la seconde mérite seule qu'on l'expose et qu'on l'examine.

Les rédacteurs du code civil et de toute notre législation civile auraient donc, d'après un certain nombre de publicistes, failli complètement à leur tâche. Le chapitre du « louage d'ouvrage et d'industrie » se subdivise, dans le code français, en trois sections, dont la première, intitulée « du louage des domestiques et ouvriers, » contient seulement deux articles. L'un de ces deux articles, qui obligeait le juge à croire le maître sur sa simple affirmation pour la quotité des gages et pour le paiement du salaire de l'année échue, a été abrogé en 1868. L'autre, toujours en vigueur, se borne à dire qu'on ne peut engager ses services qu'à temps ou pour une entreprise déterminée : l'une de ces deux injonctions est obscure et l'autre est une pure banalité, car il était vraiment superflu de rappeler, dans une œuvre législative issue de la révolution française, l'abolition de l'esclavage et du servage. Voilà tout ce qu'a fait pour les ouvriers le gouvernement du premier consul, car il serait presque dérisoire de citer l'article 14 de la loi du 22 germinal an XI, qui recommande aux ouvriers et aux patrons d'exécuter leurs contrats de bonne foi, et l'on reproche aux gouvernemens qui ont suivi de s'être complu dans l'inaction. Remarquons en passant que les promoteurs de la réforme font assez bon marché de lois très nombreuses et très importantes, qui ont été promulguées, sous tous les régimes, dans l'intérêt des ouvriers. Tels sont les lois de germinal an XI sur les manufactures, fabriques et ateliers, de 1851 sur le contrat d'apprentissage et sur les avances aux ouvriers, de 1854 sur les livrets, de 1864 sur les coalitions, la loi de 1874 et un grand nombre de décrets sur le travail des enfans mineurs, etc. C'est là, paraît-il, du droit purement industriel, et l'on ne rencontrerait, en général, dans cette partie de notre législation, « aucune disposition se rattachant au droit civil. »

On reconnaît pourtant que les rédacteurs du code civil étaient des gens instruits, avisés, pratiques, et que ce code, en général, protège la liberté individuelle, organise la famille, sanctionne la propriété, garantit le respect des contrats. Comment expliquer que ces législateurs, lorsqu'il s'est agi de régler le louage de services, aient ainsi méconnu leurs propres traditions? Ils avaient amplement traité

de la vente, de l'échange, du louage ordinaire; ils allaient amplement traiter de la société, du prêt, du dépôt, du mandat, etc. Arrivant à ce point précis, ils ont à peu près perdu la parole! « Il ne faut pas s'en étonner, dit à ce propos M. Glasson. Tel qu'il existe aujourd'hui, l'ouvrier, travailleur libre et indépendant, est un homme tout nouveau dans notre société. » Jadis enveloppé, comme le patron, dans le réseau des corporations et soumis, pour presque tous les actes de sa vie industrielle et civile, à leurs règlemens minutieux, il venait enfin d'échapper au régime des maîtrises et des jurandes qui l'astreignait à des stages interminables, l'emprisonnait dans un métier spécial et lui imposait de vive force certains procédés de fabrication; il était émancipé! Mais quelles seraient les conséquences de cette révolution économique? Quels deviendraient les rapports de ces nouveaux patrons et de ces nouveaux ouvriers? On ne s'en doutait pas encore. Réduit à prévoir, le législateur aurait tâtonné dans le vide : il n'avait qu'à se taire, et se tut, en effet. Aujourd'hui, le régime de liberté qu'inaugura la révolution française a fait ses preuves et porté ses fruits; tout le monde sait à quoi s'en tenir. Si le code civil était à faire ou à refaire, le législateur moderne réglerait assurément le louage de services comme l'ancien a réglé le louage des choses. Le nouveau code civil italien n'a pas, il est vrai, procédé de la sorte et ne s'est pas montré plus prolixe que le code français de 1804; mais c'est une inconséquence qui ne prouve rien. D'ailleurs, on ferait beaucoup, parce qu'il y a beaucoup à faire. Comprend-on que notre code ne nous renseigne pas sur la nature de ce contrat spécial? A le lire, nul ne sait au juste en quoi le louage de services diffère du mandat. On ne sait pas non plus comment se dissout ce contrat. Chacune des parties peut-elle le rompre à sa guise? Celle qui le rompt arbitrairement doit-elle indemniser l'autre? Jusqu'à quel point le juge peut-il apprécier les causes et déterminer les effets de la résiliation? C'est au législateur de prononcer.

Nous ne demandons à la France, poursuit-on, que d'imiter un certain nombre de nations étrangères. Elle aurait pu, comme dans d'autres circonstances, donner l'exemple; elle n'a rien de mieux à faire que de le suivre. Sans parler des peuples qui ont réglé par des lois spéciales la responsabilité des patrons en cas d'accident, comme l'Allemagne (7 juin 1871), l'Angleterre (7 septembre 1880), la Suisse (25 juin 1881), plusieurs gouvernemens ont senti, de nos jours, la nécessité de promulguer un code du travail. Ainsi la Norvège, ayant rompu définitivement avec le régime des corporations, s'est donné, le 15 juin 1881, une loi de cette espèce qui traite des apprentis dans un premier chapitre, « des ouvriers et compagnons »

dans un autre : on y défend de rompre les accords conclus pour un travail déterminé tant que ce travail n'est pas achevé, on y impartit un délai pour la dénonciation des contrats, on y détermine pour quelles causes l'ouvrier peut être congédié sur-le-champ ou quitter sur-le-champ son patron, etc. La loi canadienne du 30 juin 1881 détermine avec un surcroît de précision les rapports des maîtres avec les « apprentis, serviteurs, compagnons ou journaliers. » Mais le type le plus achevé qu'on puisse offrir aux gouvernemens de l'Europe occidentale, le véritable code de la matière, est la loi hongroise du 21 mai 1884, qui ne compte pas moins de cent quatre-vingt-six articles. Celle-ci divise les industries et les métiers en trois catégories, selon que l'exercice en est libre ou seulement autorisé après l'apprentissage et deux ans de pratique, ou soumis à l'octroi d'une concession. Il est traité des apprentis et du contrat d'apprentissage avec un luxe de détails et de dispositions protectrices qui n'a jamais été dépassé, après quoi (art. 88 à 121) des ouvriers en général et des ouvriers de fabrique en particulier. Ainsi le contrat de travail n'est, en principe, exécutoire qu'après un temps d'essai; il ne peut être rompu qu'après une dénonciation faite tantôt quinze jours, tantôt six semaines ou trois mois d'avance; néanmoins, l'ouvrier peut être congédié sur-le-champ sans dénonciation dans huit cas déterminés, et peut lui-même, dans cinq cas, quitter immédiatement son patron : il doit posséder un livret dont la forme, les rubriques et la confection sont fixées par des arrêtés ministériels; il peut, quand il a mis fin au contrat par un motif légitime, exiger du patron un certificat de congé; un ordre de travail *doit* être affiché dans les fabriques et indiquer la distribution et l'occupation des ouvriers, la durée du travail, les dispositions relatives à l'époque de la paie et au paiement des salaires, les droits des surveillans, etc.; il doit être accordé aux ouvriers des fabriques, dans la matinée et dans l'après-midi, un repos d'une demi-heure, et à midi un repos d'une heure; la journée de travail ne doit pas commencer avant cinq heures du matin ni se prolonger après neuf heures du soir; le fabricant est tenu de payer les salaires en argent comptant, et, s'il n'a pas été fait d'autre convention, chaque semaine, etc. La Russie n'a pas échappé à cette contagion salutaire, et le conseil de l'empire vient d'y promulguer, après d'orageux débats, paraît-il, un nouveau code du travail manuel sanctionné par le tsar. Là, bien entendu, l'état reste, en cas de conflit, seul maître et seul juge entre les capitalistes et les salariés; par exemple, la répression est fortement organisée contre les grévistes qui n'ont pas repris leur travail à la première sommation. Nul n'a le droit d'engager un ouvrier non muni d'un passeport, etc. Mais du moins le contrat d'engagement est

étudié législativement sous ses diverses faces : formé pour un temps indéfini, il ne peut être rompu qu'après une dénonciation faite quinze jours d'avance ; formé pour un temps fixe ou pour un travail déterminé, il devient la loi des parties, qui n'en peuvent modifier les clauses. Les salaires doivent être payés, dans le premier cas, deux fois ; dans le second, une fois par mois. Des dédommagemens égaux à deux mois de salaires ou à quinze jours de travail peuvent être accordés à l'ouvrier en cas de faillite ; tout salaire doit être payé en argent, etc. On sait enfin que le mouvement a gagné la Belgique : en 1886, après les désordres qui s'étaient produits dans le bassin de Charleroi, le gouvernement belge jugea le moment opportun pour faire étudier par une grande commission extraparlementaire, recrutée dans tous les partis politiques, non-seulement les questions qui concernent le régime du travail lui-même et son organisation dans l'atelier, mais encore spécialement celles que suscitent les rapports des patrons et des ouvriers.

Tant de raisons et d'exemples décident plusieurs juristes et quelques publicistes à demander que le louage de services soit réglé, dans notre pays, par une série de dispositions nouvelles. Le législateur, « s'inspirant des usages établis, mais les précisant, » déterminerait les effets du contrat. Les jacobins, les collectivistes et les gens qui exploitent à leur profit la « question ouvrière, » réclament, en général, des lois impératives auxquelles on ne puisse pas déroger. Les libéraux, les hommes de science préfèrent manifestement des dispositions offertes et non imposées. Celles-ci ne laissent pas que de présenter, à leurs yeux, un grand intérêt pratique : elles dispensent les contractans d'un effort; ces derniers s'abandonnent volontiers aux prévisions tutélaires du législateur, au lieu d'entrer dans de longues explications et de faire péniblement leurs conditions au moment où se forme l'accord des volontés.

Ce système, quelque séduisant qu'il paraisse, n'est pas le nôtre : nous ne nous joignons pas aux promoteurs de la réforme.

D'abord il ne faut pas mêler le législateur aux controverses des juristes. Le code civil, on s'en étonne, n'a pas défini le louage de services; mais ces définitions ne sont pas nécessaires, et j'ai souvent entendu, dans ma jeunesse, un professeur distingué, que ses élèves avaient surnommé « le chef de l'école philosophique, » railler les faiseurs de lois de leurs définitions incomplètes ou ridicules. Ce n'était pas leur affaire, mais celle des docteurs! et ces définitions, au surplus, n'obligeaient personne. D'ailleurs est-ce qu'on reproche au code de commerce français de n'avoir pas défini le contrat d'assurance? Ce silence a-t-il entravé le développement des assurances maritimes et de toutes les assurances imaginables? a-t-il

empêché les assureurs et les assurés de voir clair et de marcher sans béquilles? On se désole de ne pas savoir au juste, à la lecture du code civil, en quoi le louage de services diffère du mandat. Mais on demande précisément au législateur une leçon de droit qu'il ne doit pas donner : c'est seulement à l'école qu'on dresse ces tableaux comparés des différens contrats, en faisant ressortir leurs points de contact et leurs dissemblances. Cujas avait fait depuis longtemps ce que n'a pas voulu faire le conseil d'état en 1804, et de nombreux disciples ont, depuis quatre-vingts ans, suivi son exemple. Il est vrai que ces disciples ne s'accordent pas entre eux. Mais a-t-on la prétention d'accorder les jurisconsultes? et ne sait-on pas que, si le code avait parlé, de nouveaux débats se seraient élevés sur le texte du code? On s'entendrait peut-être moins encore.

M. Larombière me faisait un jour remarquer que les rédacteurs du code français avaient eu, non-seulement pour ne pas définir, mais pour ne pas réglementer le louage de services, une très bonne raison : c'est qu'il n'en est pas de ce contrat comme du bail à ferme ou à loyer. Il se présente sous les faces les plus diverses et déjoue, par la variété même de ses combinaisons, les prévisions du législateur. La loi hongroise de 1884 a dû traiter, dans deux sections distinctes, des ouvriers en général et des ouvriers de fabrique. Mais ce cadre même est trop étroit, et le nombre des subdivisions est presque indéfini. Est-ce que les mêmes règles peuvent s'appliquer aux ouvriers de l'agriculture et aux ouvriers de l'industrie? aux « travailleurs manuels » et aux employés? aux ouvriers quelconques et aux artistes ou aux acteurs? aux rédacteurs de journaux et aux domestiques? Qu'on veuille bien consulter la loi hambourgeoise du 5 janvier 1881 et le projet de loi brésilien du 7 juillet 1883 : on comprendra facilement que les rapports de maîtres à domestiques diffèrent des rapports entre ouvriers et patrons, c'est-à-dire qu'on risquerait de tout embrouiller en voulant tout uniformiser :

> Verum, ubi correptum manibus vinclisque tenebis,
> Tum variæ illudent species...
> Omnia transformat sese in miracula rerum.
> . . . . . .

Rien ne ressemble moins à tel louage de services qu'un autre louage, et c'est pourquoi les sages rédacteurs du code civil ont laissé beaucoup à l'initiative individuelle.

Cette objection des jurisconsultes n'arrête, à vrai dire, que certains jurisconsultes et n'embarrasse pas les hommes d'état. Ceux-ci se soucient peu que le code renferme une analyse exacte du contrat

et nous en décrive scientifiquement les élémens principaux. Il leur semble impertinent que la loi civile garde un tel silence et nécessaire qu'elle le rompe. Ils veulent faire aux ouvriers leur part, c'est-à-dire leur découper un petit code dans le grand, en façonnant le droit à leur mesure. Mais ces hommes politiques, s'ils sont de bonne foi, rencontrent aussitôt une difficulté presque insoluble. Qu'est-ce que l'ouvrier? M. P. Leroy-Beaulieu demandait judicieusement, dans une séance de l'Académie des Sciences morales, à quels signes on peut aujourd'hui le distinguer des autres hommes. Le fameux *Livre des métiers*, du prévôt Étienne Boyleau, est fermé depuis bien longtemps : on ne sait plus trop aujourd'hui ce qu'étaient « l'apprentissage et le compagnonnage; » les débris mêmes des anciennes classes ont péri. L'ancien ministre belge Charles Sainctelette était réduit à dire, en 1884, pour justifier sa nouvelle théorie de la « responsabilité : » — « J'entends parler de l'*ouvrier*, c'est-à-dire de celui qui engage ses services, non de l'*entrepreneur* qui s'oblige à faire; de celui qui a cessé d'être son maître et non de celui qui l'est resté; de celui qui travaille chez autrui, dans un milieu créé et dirigé par autrui, non de celui qui travaille chez soi, dans son propre milieu; de l'ouvrier *dépendant* et non de l'ouvrier *indépendant*. » Ainsi, réplique M. de Courcy, le couvreur que j'appelle d'urgence après un orage pour réparer mon toit, n'étant pas « dépendant, » ne serait pas un ouvrier proprement dit et ne devrait pas profiter de la législation nouvelle. Cependant, reprend M. Leroy-Beaulieu, l'employé de bureau ou de commerce, louant aussi sa force de travail et vivant de ses salaires, n'est-il pas encore un ouvrier? L'ingénieur, le chimiste, engagés au mois dans une manufacture, ne sont-ils pas des ouvriers? Le journaliste qui a un contrat, soit à la tâche pour chaque article fourni, soit au temps pour chaque mois, diffère-t-il par quelques traits essentiels de l'ouvrier? « Ouvriers, patrons, » termes surannés et qui manquent de précision : il n'y a plus que des *employeurs* et des employés. La tisseuse, dans une fabrique, est une ouvrière dans toute la force de l'expression vulgaire; mais la femme qui, à domicile, fait de la couture pour des clientes diverses, et dont la vie, en fait, est encore plus précaire, plus dépendante, cesse-t-elle d'être une ouvrière? Faut-il également retirer ce titre et les avantages qui peuvent en dériver à la brodeuse des Vosges, à la dentelière en chambre, à toutes les femmes qui se louent à la journée? L'éminent directeur des services statistiques du *Board of trade*, M. Giffen, tient à peu près le même langage à la Société de statistique de Londres. Dans les tableaux qu'il a dressés, en 1886, pour établir la situation des *classes ouvrières* et leurs progrès depuis un demi-siècle, il n'applique pas seulement cette dénomination géné-

rale aux « travailleurs manuels : » — lorsque nous parlons de la classe des travailleurs (*working class*), dit-il, nous y comprenons tout homme qui travaille : les artistes, les auteurs, les acteurs, les chanteurs et « bien d'autres » lui paraissent être des « travailleurs » autant que les ouvriers de l'industrie.

C'est pourquoi la réforme qu'on propose est entachée d'un double vice. Si l'on veut entamer le droit que les législateurs de la révolution et du consulat ont entendu constituer pour tout le monde, encore doit-on savoir qui l'on va favoriser. Quand on déroge au droit commun, il faut déterminer avec une grande précision jusqu'où l'on y déroge. Or c'est précisément au moment de tracer la ligne de démarcation qu'on cesse de s'entendre. Les uns réclament un code du travail dans l'intérêt de tous ceux qui se livrent à des travaux *manuels* pour le compte d'autrui et moyennant salaire. D'autres, présentant une nouvelle théorie des risques, songent exclusivement aux industries dans lesquelles, « à raison, soit des moteurs, soit des matières employées ou fabriquées, » l'ouvrier est exposé à un accident dans l'exécution de son travail. En un mot, on scinde, à un certain point de vue, l'unité de la nation, sans comprendre au juste où sera le point d'intersection. Mais, quelle que soit la fissure, on aura touché à l'égalité civile, et ce n'est pas seulement l'égalité des citoyens, c'est l'égalité même des « travailleurs » qui est menacée. Ainsi que l'a naguère établi M. Courcelle-Seneuil, toutes ces propositions, conçues pour diminuer l'inégalité des conditions sociales, auraient pour effet de la déplacer ou de l'augmenter.

Peut-être les promoteurs de la réforme ne songent-ils pas à quel point il est difficile de toucher législativement aux rapports du capital et du travail. Quoique cette vérité soit devenue banale à force d'avoir couru le monde, il est bon qu'elle frappe, de temps à autre, l'oreille des juristes. Ceux-ci consulteront avec fruit, pour choisir un document entre mille, le rapport de la commission supérieure du travail des enfans dans les manufactures, publié par le ministère du commerce, sur les résultats des visites faites par les inspecteurs du service en 1885. L'état ne sort pas de son rôle, à coup sûr, quand il réglemente à certains égards le travail des enfans, incapables de se défendre contre une avidité tyrannique. Que ceux-ci ne puissent être employés dans les usines, manufactures, ateliers ou chantiers avant l'âge de douze ans, sauf dans certaines industries où ils sont admis à dix ans; que le maximum de la journée de travail, avant douze ans, soit de six heures divisées par un repos; que le travail de nuit soit prohibé pour les enfans mâles jusqu'à seize ans, pour les filles mineures jusqu'à vingt et un ans (dans les usines et manufactures); qu'il soit défendu d'employer les enfans

dans des établissemens où l'on redoute des émanations corrosives, des dangers d'explosion ou de brûlures, ou à des travaux effectués sur les toits, ou à des travaux de traction trop pénibles, soit sur la voie publique, soit dans l'intérieur des ateliers, les économistes les plus intolérans ne contestent pas la légitimité de ces prohibitions. Cependant, même sur ce terrain, les intérêts privés luttent pied à pied contre la sage intervention de l'état. Les inspecteurs sont obligés d'avouer qu'on ne peut, du jour au lendemain, modifier les usages en vigueur; que dans les verreries, par exemple, le travail des enfans est un rouage des plus utiles; que, dans les familles nombreuses des centres manufacturiers, le salaire des parens et des aînés serait insuffisant pour couvrir les dépenses du ménage sans l'infime salaire des plus jeunes, et qu'il est indispensable d'appliquer avec certains ménagemens les lois protectrices. On se heurte même, au moins dans certains départemens agricoles, à l'inertie ou à la mauvaise volonté des conseils-généraux. C'est ainsi qu'en Suède le gouvernement avait été lui-même contraint de réagir, en 1883, contre les ordonnances de 1881, limitant le travail des enfans dans les manufactures. Il n'est pas douteux que, si l'on voulait étendre la tutelle de l'état français sur le travail des femmes et des adultes, on se heurterait non pas seulement à des difficultés, mais à des obstacles insurmontables.

Les sages, les hommes de science répondent aussitôt qu'ils ne veulent rien imposer. Ils se figurent qu'un simple conseil, une fois donné par le législateur, deviendrait aussitôt la règle générale, et qu'il faudrait, pour s'en écarter, une certaine insubordination mêlée à beaucoup d'audace. Mais on présume trop de la docilité contemporaine, et c'est peut-être ici que l'esprit d'audace ou d'insubordination se donnera le plus aisément carrière. Telle est du moins l'opinion d'un homme fort distingué, qui croise quelquefois le fer avec les légistes et les déconcerte souvent par son profond dédain de la routine, uni à une intelligence supérieure de toutes les nécessités pratiques. « Comme l'œuvre serait nécessairement imparfaite, écrit M. de Courcy, on y dérogerait le lendemain, et la liberté des conventions, usant de ses droits, mettrait à profit les leçons de l'expérience. » Le législateur, dira-t-on, ne se résignerait pas à cette défaite et saurait bien avoir le dernier mot! J'en ai peur, et c'est précisément ici que j'attends les novateurs. Il faut bien reconnaître que le règlement russe de 1886 laisse au gouvernement la haute main dans les grèves et sacrifie incessamment la liberté des contractans aux droits souverains de l'état. La loi roumaine du 13 mai 1882 sur les contrats agricoles est un type de réglementation puérile et met des menottes aux laboureurs. Le législateur hongrois

de 1884, tout en énonçant avec une certaine pompe que « les rapports entre le patron et ses ouvriers sont réglés par un libre accord, » plie encore la liberté des conventions à ses vues personnelles, ne fût-ce qu'en imposant le livret avec un luxe inouï de dispositions restrictives, en limitant la durée du travail des adultes, en déterminant d'avance à quelles heures et pendant combien de temps un repos doit leur être accordé, etc. La proposition de loi soumise à notre chambre des députés en février 1885 est conçue dans le même esprit; on le verra bientôt. Le législateur, craignant de n'être pas écouté, veut se faire obéir : il touche résolument, en vertu de son immuable sagesse, aux rapports du capital et du travail.

On semble craindre, il est vrai, que, si le législateur n'intervient pas, les ouvriers et les patrons ne sachent plus à quoi s'en tenir sur la nature de leurs rapports juridiques et sur les conséquences de leurs engagemens réciproques. La jurisprudence elle-même ne saurait, paraît-il, mettre un terme à leurs incertitudes, car les tribunaux changent souvent d'avis, et la règle qu'un arrêt a posée peut être détruite par un autre arrêt. On oublie peut-être un peu trop aisément qu'il existe au-dessus de toutes les juridictions françaises une juridiction suprême, appelée à régulariser, sur tout notre territoire, l'interprétation des lois. Or la cour de cassation ne s'inflige pas de démentis et, quand elle a fixé la jurisprudence, elle ne défait pas son ouvrage de ses propres mains. Par exemple, on presse le législateur d'organiser lui-même la résiliation du louage de services. Au demeurant, il s'agit avant tout de savoir si l'on accordera des dommages-intérêts en cas de résiliation à celui qui loue ses services pour une durée indéterminée. Eh bien! les textes actuels suffisent. La question fut posée à la cour de cassation le 4 août 1879 : il est aisé, dis-je alors à la cour, puisque le législateur a eu la sagesse de ne pas établir une règle fixe, de résoudre la question conformément aux notions générales de justice et aux principes du droit. Il fut donc jugé que, si le louage de services sans détermination de durée pouvait, en thèse, cesser par la libre volonté des contractans, c'était à la condition qu'on observât *les délais commandés par l'usage*, ainsi que les autres conditions expresses ou *tacites* de l'engagement. C'est bien seulement aux résiliations insolites ou vexatoires qu'il faut rattacher l'action en dommages-intérêts, et les ouvriers ne seraient pas mieux protégés par une loi nouvelle. De bons juges appliquant avec discernement le droit commun, quel idéal !

C'est ce que M. Loubet, ministre des travaux publics, a dit en de fort bons termes au sénat, le 20 février 1888. La haute assemblée,

dans un vote émis à la suite d'une première lecture, s'est proposé de compléter l'article 1780 du code civil ainsi qu'il suit : « Le louage de services fait sans détermination de durée peut toujours cesser par la volonté de l'une des parties contractantes. Néanmoins, la résiliation du contrat par la volonté d'un seul des contractans peut donner lieu à des dommages-intérêts. Pour la fixation de l'indemnité à allouer, le cas échéant, il sera tenu compte des usages, de la nature des services engagés et des conventions légalement formées entre les parties. » — « C'est la consecration d'une jurisprudence qui tendait à s'établir de plus en plus dans ce sens, a dit très exactement le ministre ; de sorte que l'on pourrait affirmer, sans crainte d'être démenti, que la nécessité de l'article ne se faisait pas sentir (1). »

Enfin les jurisconsultes ont, dans cette campagne entreprise pour la refonte du code civil, de dangereux alliés, qui pourraient bien les traîner à leur remorque. Tandis qu'ils poursuivent un but scientifique, ceux-ci ne se proposent qu'un but politique, et sont les plus ardens, les plus influens, les plus forts. Il suffit, pour connaître exactement leur programme, de rappeler comment la question fut

(1) L'alinéa suivant du même article, adopté en première délibération par 133 voix contre 98, malgré l'opposition du gouvernement, contient, au contraire, une innovation : « Si le contrat de louage implique une participation à une caisse de retraites, y est-il dit, la rupture du contrat entraîne de plein droit et à quelque époque que ce soit la liquidation de la portion de rente acquise à l'employé, soit à raison des retenues opérées sur son salaire, soit à raison des versemens effectués en vertu de la convention. » Le ministre des travaux publics fit inutilement observer qu'une caisse de retraites ne vit pas seulement de versemens opérés, mais aussi de divers bénéfices aléatoires : décès, départs, renonciations, et que, si l'on supprimait toutes ces choses, on porterait un coup funeste à ces institutions de prévoyance. M. Lenoel ajouta vainement : « Si vous donnez une retraite à tous les employés qui ont appartenu à une compagnie au *prorata* du nombre d'années et de mois qu'ils y ont passé, je vous assure qu'après trente ans, le vieux serviteur qui sera resté à son poste dans l'espoir de se retirer avec une obole pour le temps de sa vieillesse verra sa part considérablement diminuée. Vous me paraissez, sans le vouloir, faire une situation plus favorable aux moins méritans au détriment des plus méritans... » Le sénat ne les écouta point. Toutefois, le nouveau texte, remanié par l'adoption d'un amendement de M. Paris, se borne, en définitive, à proposer un type général de convention, une clause de droit commun à laquelle une convention spéciale peut déroger. On a fait deux pas en avant et un pas en arrière. On introduit dans l'organisation des caisses de retraites un principe dangereux et qui, transporté dans le système des pensions civiles, peut entraîner des conséquences désastreuses, le gouvernement l'a bien senti ; mais la disposition législative, en elle-même, n'a pas une bien grande portée. Au demeurant, voici le résultat du vote : d'après le contrat-type, si les parties ne se sont pas expliquées, l'*employé*, même au bout de quelques semaines, même au bout de quelques jours, même quand la convention aura été rompue par son fait ou par sa faute, même quand cette rupture l'exposerait à certaines condamnations, pourra faire liquider à son profit une pension proportionnelle.

posée à Paris, dans la conférence internationale ouvrière d'août 1886, à laquelle soixante chambres syndicales parisiennes et quinze groupes corporatifs de la province, sans compter les délégués étrangers, s'étaient fait représenter. Les problèmes de pur droit civil ne sont pas, sans doute, exclus des débats ni du vote : un délégué belge dénonce les fabricans qui paient leurs ouvriers avec de la farine ou du café, et l'assemblée décide que la responsabilité des « employeurs » en cas d'accident doit être réglée législativement. Mais ce qui préoccupe avant tout la conférence, c'est l'*organisation* du travail. Le premier article du questionnaire est ainsi conçu : « Législation internationale du travail, y compris la réglementation internationale des heures de travail. » Je relève, en effet, dans le procès-verbal de la dernière séance, le vote des conclusions qui suivent : « ... 3° Fixation à *huit heures* de la journée de travail, avec un jour de repos par semaine ; 4° interdiction du travail de nuit, sauf dans certains cas déterminés ;.. 7° établissement d'un *minimum* de salaire dans tous les pays, permettant à l'ouvrier de vivre honorablement et d'élever sa famille. » Il faut rapprocher de ces décisions la violente sortie d'un délégué australien contre les Chinois, « qui, travaillant seize heures par jour, dimanche compris, pour un salaire dérisoire et vivant de rien, » doivent être évidemment expulsés. Voilà le code du travail rêvé non par tous les ouvriers, mais par une sorte d'avant-garde bruyante qui mène à l'assaut une partie de la classe ouvrière, et telles sont les grandes lignes de la réforme générale qu'on dicterait au parlement. Celui-ci, s'il se bornait à faire ce que demandent les hommes de science et de liberté, devrait écarter d'abord ces prétentions déraisonnables. Nos députés seraient donc réduits à cette alternative : apporter toutes les entraves imaginables à la liberté des conventions, du travail, de la concurrence, et reconstituer au profit d'une caste nouvelle les privilèges abolis par la révolution de 1789, ou proscrire définitivement ces projets tyranniques en rédigeant pour les ouvriers un code du travail malgré les ouvriers. Si nos jurisconsultes arrivent à mettre le parlement dans cette position critique, il ne pourra leur être pardonné que sous un seul prétexte : ils n'auront pas su ce qu'ils faisaient.

II.

Parmi les questions de législation civile que le code du travail aurait à résoudre, il en est une qui divise et passionne avant tout les publicistes : la détermination des responsabilités enfantées par les accidens du travail.

Pendant quatre-vingts ans, on s'était accordé sur l'interprétation de notre loi civile. « Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage, dit l'article 1382 du code français, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer. » On avait cru sans hésitation que cette disposition concernait même les rapports des patrons et des ouvriers. Les mots « à autrui » paraissaient avoir une portée très générale : *autrui*, pensait-on, c'est n'importe quel autre homme. Les ouvriers de l'agriculture ou de l'industrie, malgré leur qualité de « contractans, » sont assurément *autrui* pour les patrons et les entrepreneurs. Donc lorsque « l'employé » aura été blessé dans l'accomplissement de son travail, il devra, pour obtenir une indemnité, prouver que l'accident est arrivé par la faute de « l'employeur. » Cette faute était tout simplement la faute ordinaire, issue d'une imprudence, d'une négligence ou d'une infraction aux règlemens. On a créé fort inutilement, pour la qualifier, un néologisme barbare : on la nomme, depuis quelques années, la faute « délictuelle. »

Le jurisconsulte belge dont j'ai déjà parlé, M. Sainctelette, a lancé tout à coup, en 1884, une idée nouvelle. L'idée a fait son chemin et conquis, en France, d'imposans suffrages : par exemple, ceux de MM. Labbé, Glasson, professeurs à la Faculté de droit de Paris, Marc Sauzet, professeur à la faculté de Lyon. On avait jusqu'ici, d'après ces jurisconsultes, mal compris le code civil. Autrui, dans l'article 1382, c'est le tiers, l'étranger, le passant, l'inconnu, le voisin à qui vous n'êtes lié par aucun contrat, mais non pas la personne avec laquelle vous avez contracté directement. Le contrat de louage de services fait naître des droits et des obligations au profit et à la charge de chaque partie : l'ouvrier s'oblige à fournir le travail promis et, si une chose lui a été remise pour la façonner, à la préserver de tout dommage ; le patron s'oblige à payer le salaire et à préserver, par toutes les mesures nécessaires, la vie ou la santé des ouvriers, spécialement à leur livrer des outils, des machines, des instrumens en bon état. Sa responsabilité n'est qu'un corollaire de ces obligations ; elle est purement contractuelle.

Le *délictuel* et le *contractuel* ont ainsi leurs champions, qui descendent tour à tour dans la lice et se portent des coups terribles. « Qu'ils s'accordent entre eux ou se gourment, » qu'importe? dira peut-être le grand public. Toutefois, ce ne sont pas là seulement des disputes de mots et des jeux d'école. On va s'en convaincre.

Il est vrai que les partisans du *contractuel* ne s'accordent pas eux-mêmes. On trouve dans leurs rangs quelques dissidens qui restreignent la portée du nouveau principe. Tandis que, d'après l'article 1382 du code civil interprété par la jurisprudence française,

les patrons ne pouvaient pas se soustraire aux conséquences de leurs fautes, ils pourraient, au contraire, si leur responsabilité ne dérive que du contrat, la limiter ou même la supprimer par une clause formelle. Tandis qu'on pouvait leur demander compte, d'après la théorie des délits et des quasi-délits, même de la faute la plus légère, ils répondraient seulement, à l'avenir, des fautes que ne commettrait pas un bon administrateur. Rien de plus, aux yeux de M. Glasson. Ce sage et scrupuleux jurisconsulte n'admet pas, avec M. Sainctelette et toute son école, que, la faute étant contractuelle, le patron soit par là même présumé responsable et doive, pour écarter cette présomption, prouver la faute de l'ouvrier. A-t-on établi, dit-il, qu'un des contractans n'a pas exécuté son obligation? Il ne peut sans doute échapper aux dommages-intérêts qu'en prouvant le cas fortuit ou la force majeure; mais il faut d'abord savoir s'il est vrai qu'il ne l'ait pas exécutée. L'ouvrier a été blessé par un éclat de la machine; le patron soutient qu'elle était en bon état au moment où il l'a livrée, et l'ouvrier dit le contraire. Pourquoi croirait-on l'un plutôt que l'autre? Puisque le code n'a pas, sur ce point, modifié les principes élémentaires de notre législation civile, la faute, cette fois encore, ne se présume pas, et c'est à l'ouvrier, par conséquent, de la démontrer. Ainsi comprise, la théorie de la garantie contractuelle est beaucoup plus favorable aux patrons qu'aux ouvriers : elle autorise les premiers à stipuler leur irresponsabilité, les affranchit de leurs fautes très légères et ne renverse pas l'obligation de la preuve! Si tel était l'avis général dans le camp des novateurs, on ne se serait pas tant échauffé sur cette question; le débat n'aurait pas retenti hors de l'école et ne mériterait pas d'être soumis aux lecteurs de la *Revue*.

Mais ce n'est pas pour aboutir à cette insignifiante conclusion que les inventeurs de la théorie nouvelle ont noirci tant de papier. La plupart d'entre eux soutiennent que, la responsabilité dérivant du contrat, l'ouvrier demandeur, après un accident, n'a rien à prouver. Nous planons enfin au-dessus des subtilités juridiques, et tout le monde aperçoit quel intérêt on peut avoir à changer l'interprétation presque séculaire du code. L'intérêt est « énorme, » s'écrie M. de Courcy, et nous n'y contredisons pas. On laisse encore aux ouvriers la charge des accidens causés par leur faute; mais il faut démontrer leur faute : on leur laisse aussi la charge du cas fortuit et de la force majeure, mais les patrons supportent le risque des accidens sans cause connue. C'est un bouleversement complet non-seulement des rapports juridiques entre les « employeurs » et les employés, mais encore des rapports économiques entre le capital et le travail. Comment justifier cette révolution?

Par une raison d'équité, par une raison de droit. Le patron doit

être présumé responsable, d'après M. Sainctelette, parce qu'il est « de beaucoup le principal partenaire de l'opération. » Il doit l'être encore, parce que tout contrat de louage d'ouvrage contient implicitement cette clause : « Le patron, en louant les services d'un ouvrier, lui promet non-seulement un salaire, mais encore *la sécurité.* » La première de ces deux raisons, la prétendue raison d'équité, nous paraît être la moins équitable du monde. Un entrepreneur, un chef d'usine ou de manufacture, emploie mille ouvriers : pourquoi donc l'envisager comme « le principal partenaire » de l'opération? Parce qu'il doit tirer un plus grand profit de l'œuvre commune? Qu'en savez-vous? Combien d'entreprises industrielles ne donnent pas de bénéfices! Combien d'autres se liquident par des pertes! Au terme d'une campagne industrielle, l'ouvrier peut avoir touché de beaux salaires et même, s'il a le goût de l'épargne, avoir fait des économies, pendant que le patron s'est ruiné. Parce que vous lui attribuez, abstraction faite de l'opération elle-même, plus de ressources de toute nature, à l'aide desquelles il saura toujours se tirer d'affaire? D'abord, c'est une supposition gratuite. Ensuite, c'est le plus extraordinaire des raisonnemens et la plus étrange manière de déterminer les conséquences d'engagemens réciproques. Quoi! cet homme ne sera plus, pour le législateur et pour le juge, un simple contractant! Il faudra chercher en dehors du contrat lui-même ce que sont ses lumières, ses appuis, ses capitaux, sa situation sociale et régler par ces considérations extérieures ses obligations ou ses droits! Etrange équité, dont le double fondement est un arbitraire sans limite et l'inégalité des citoyens devant la loi!

Pour apprécier la raison de droit, analysons le contrat et cherchons à pénétrer l'intention des contractans! Est-ce que le louage d'ouvrage contient implicitement une « promesse de sécurité? » Bornons-nous à quelques exemples : un maître charpentier embauche un ouvrier et lui offre de poser un plancher sur un toit avec certaines chances de chute; un artificier embauche un ouvrier qui accepte en connaissance de cause toutes les perspectives inhérentes à l'exercice d'une profession très périlleuse; un propriétaire de mine embauche un ouvrier sachant assurément, au moment où la contrat se forme, qu'il faut, pour descendre dans la mine, se servir d'appareils dangereux, que le grisou peut s'enflammer, que des inondations ou des éboulemens peuvent se produire. Quoi! le patron fait, dans ces divers cas, une promesse de sécurité! Mais c'est interpréter le pacte au rebours de l'intention commune et du bon sens. L'ouvrier se soumet, au contraire, à toutes les chances d'accident inséparables du travail auquel il est astreint. Ce risque qu'il court est un élément même du service qu'il va rendre, en détermine la nature et en règle le prix. Les ouvriers mineurs,

plus exposés, reçoivent d'autres salaires que les ouvriers de l'agriculture. M. de Courcy raconte, avec beaucoup de verve, l'histoire d'un grimpeur agile, qu'il a chargé d'élaguer ses grands arbres, et qui, s'exposant à se rompre le cou, lui a demandé 15 francs par jour : « Cet homme, dit-il, avait un autre métier qui lui rapportait des journées de 4 francs, quand il ne chômait pas ; je lui payais le risque plus de 10 francs par jour. » Mais, si le risque est déjà payé, « l'employeur » ne peut pas, au moins de plein droit, en rester garant! A-t-on songé, d'ailleurs, que cette prétendue promesse de sécurité ne peut pas être unilatérale, c'est-à-dire que l'ouvrier la fait au patron, si le patron la fait à l'ouvrier? Comment celui-ci, *bailleur* de ses services, ne serait-il pas tenu de faire jouir paisiblement le *preneur*, pendant toute la durée du bail, selon les principes généraux du droit? C'est donc, à son tour, un redevable, astreint à une garantie de sécurité, par conséquent présumé responsable si le patron est blessé dans l'inspection des ateliers ou même si les chaudières éclatent, si quelque incendie se déclare dans l'usine, etc. Peut-être n'a-t-on pas assez réfléchi à cette réciprocité de la responsabilité contractuelle et de ses suites. Non-seulement l'analyse sincère et sérieuse de l'intention commune condamne la théorie de M. Sainctelette ; mais il suffit, pour détruire tout son raisonnement, de le pousser à ses conséquences logiques.

Quelques jurisconsultes, et non des moins considérables, contestent, il est vrai, cette réciprocité de garanties en rattachant plus étroitement l'un à l'autre, par un abus de mots, le louage de services et le louage de choses. Le locataire d'une chose livrée en bon état, disent-ils, est présumé, s'il la rend en mauvais état, l'avoir détériorée. Eh bien! le *locataire* du service, c'est-à-dire le patron, est mis, par son contrat même, en contact direct avec une personne et serait forcé, par une extension de la même idée, de rendre la personne en bon état. Quelle confusion! Dans le premier cas, c'est la chose, immobilière ou mobilière, qui fait l'objet du louage ; dans le second, la personne loue son travail, son savoir-faire, et ne se loue pas elle-même. La personne n'est pas un outil sur lequel on exerce une mainmise ; on ne peut pas faire abstraction de son initiative et de sa liberté. La chose louée est inerte ; elle n'agit ni ne se défend, et, par conséquent, n'est pas la cause directe de sa propre destruction : le prestataire agit, se défend, désobéit, résiste, est capable d'éviter ou de provoquer l'accident auquel son métier l'expose, et, par conséquent, d'en être l'auteur. C'est pourquoi l'assimilation est fausse.

« Mais tout au moins, dit M. Labbé, lorsque l'ouvrier aura établi une corrélation entre la blessure éprouvée et un instrument, un appareil

fourni, une disposition pour le travail prise par l'entrepreneur, celui-ci sera forcé de convaincre le juge qu'aucune mesure de prudence n'a été négligée, que l'événement a défié la prévoyance humaine, que l'ouvrier a commis une faute. L'incertitude sur ces points à mettre en lumière doit aboutir à la condamnation du maître. » Comment? Il suffirait à l'ouvrier, pour imposer la preuve au patron, d'établir une relation entre la machine et l'accident! C'est supposer, encore une fois, que le travail enfante l'accident comme les prémisses d'un syllogisme enfantent sa conséquence; on retombe dans la même erreur. Le patron a mis aux mains de l'ouvrier une substance explosible, de la poudre à feu, par exemple; la poudre éclate et blesse l'ouvrier. L'explosion peut être causée, sans doute, par le vice propre de la substance, mais aussi par une imprudence de « l'employé. » Ces imprudences sont très fréquentes. Cependant, quelque effort qu'on ait fait pour assigner l'une ou l'autre cause à l'événement, on est resté dans l'incertitude. Pourquoi le doute profiterait-il à l'ouvrier qui se plaint? Comment astreindre le patron à prouver, ce qui sera presque toujours impossible, que la substance détruite était de bonne qualité? Tout ce système pourrait encore se concevoir et devenir le principe d'une réforme législative si les données de la statistique permettaient d'affirmer que la plupart des accidens survenus dans le maniement des instrumens ou des appareils avec lesquels les ouvriers sont mis en rapport dérivent du vice propre et non de la faute. Mais telles ne sont pas les données de la statistique.

Résumons cette partie technique du débat. Rien, dans l'analyse juridique des rapports qui unissent « l'employeur » à l'employé, ne permet de déroger à ces deux principes élémentaires du droit civil : le demandeur doit justifier sa demande; la faute ne se présume pas. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait qu'un des contractans eût pris à sa charge la garantie des risques. Mais nous touchons à l'absurde. Est-ce que le louage de services implique un contrat d'assurance contre les accidens? Est-ce que le patron, quand même il n'a rien promis, est un assureur? Est-ce que le prestataire du service est un assuré, quand même il n'a rien stipulé? La tradition, l'usage, le sens commun, condamneraient également cette prodigieuse interprétation du contrat.

Cependant, non-seulement M. Sainctelette et son école, en scrutant l'intention des parties et en décomposant les élémens du contrat, trouvent dans le louage de services ce que les docteurs et les tribunaux n'y avaient pas découvert avant eux, mais ils entendent imposer à tous les contractans le joug de leur interprétation. Nul n'a le droit de transiger avec le nouveau principe. « Les parties pourraient-elles, en ce qui concerne cette garantie, dit l'ancien mi-

nistre belge, déroger par la convention à la formule légale du contrat et réduire l'obligation de droit? Elles ne pourraient pas la réduire; car ce qui touche à la sûreté des personnes est d'ordre public. Sous aucun prétexte, vous ne pouvez valablement consentir à ce que je vous empoisonne, vous blesse et vous rende malade : votre consentement le plus positif n'empêchera pas que, ce faisant, je commette un désordre, un attentat. » Décidément notre cas est pendable! Se figurait-on que tant de gens, par centaines de mille, eussent consenti doucement à se laisser égorger? Quoi! l'ouvrier livre sa tête au bourreau dès qu'il se résigne à justifier ses demandes en dommages-intérêts, et par cela seul que, conformément au droit commun, la faute du patron ne se présumera pas? Ce ne sont là, grâce au ciel, que d'éclatantes métaphores.

On n'avait pas assez réfléchi jusqu'à ce jour aux conséquences économiques de cette tyrannie législative. D'abord « l'employeur, » astreint désormais, quoi qu'il fasse et malgré tout pacte contraire, à dédommager les « employés, » même blessés par leur faute, s'il ne parvient pas à réunir les élémens d'une démonstration très difficile, essaiera d'écarter, par tous les moyens possibles, le danger suspendu sur sa tête. Malheur à l'ouvrier qui aura tenté de s'affranchir et de ne relever que de lui-même! Le bourgeois qui le faisait travailler n'osera plus contracter directement avec lui, craignant de devenir un patron d'occasion et d'encourir les formidables responsabilités attachées à ce titre; il appellera quelque entrepreneur. Cet ouvrier garde encore aujourd'hui l'ambition de grandir, c'est-à-dire de travailler à un moment donné pour son compte en commençant à devenir petit patron. Pour atteindre ce but, il est capable de donner tout l'essor possible à son activité physique comme à sa force intellectuelle, de perfectionner ses méthodes de travail, d'épargner, de borner ses désirs, etc., et la société tout entière y gagne. A l'avenir, tout le dissuadera de ce grand effort, car il verrait se retourner contre lui les armes que va mettre à sa disposition, s'il reste dans le bas de l'échelle, la nouvelle législation civile. Il ne faut pourtant pas trop intimider « l'employeur, » si l'on veut qu'il y ait des employés. M. Sainctelette, il est vrai, pour ne pas décourager à l'excès les patrons, leur promet qu'ils ne seront pas garans des apoplexies, des paralysies ni d'autres accidens analogues. Mais on permet rarement à ceux qui ont posé quelque faux principe de s'arrêter à mi-chemin, et les chambres syndicales qui se sont fait représenter à la conférence internationale d'août 1886 relèveraient aisément cette inconséquence. M. de Courcy l'a déjà relevée. « Pourquoi ces exceptions, dit-il, s'il est vrai que le patron doit restituer l'ouvrier sain et sauf? Une insolation sur un toit, une congestion dans un atelier trop chauffé, etc., sont bien des accidens

du travail, et la garantie qui ne s'y appliquerait pas serait incomplète.» Quelles ne seront pas, dès lors, pour les ouvriers eux-mêmes, les conséquences d'une épidémie! Un abîme est entr'ouvert sous les pas du patron, le plus souvent incapable de démontrer que la communication de la maladie épidémique est imputable à l'ouvrier. S'il plie sous la menace des responsabilités qu'accumulera le déplacement de la preuve et ferme ses ateliers, la production nationale se ralentira, certains objets de consommation renchériront, et les ouvriers, obligés de porter ailleurs leurs services, verront probablement diminuer leurs salaires. Voilà ce qu'on peut gagner, dans l'ordre économique, à la réforme de notre loi civile.

Toutes ces idées ne devaient pas, on le pense bien, rester ensevelies dans la poussière des bibliothèques, et diverses propositions assaillirent bientôt la chambre des députés. Nous nous bornons à mentionner la proposition de loi, purement socialiste, de M. Peulevey, qui mettait à la charge de l'état tous les accidens graves arrivant dans l'exécution d'un travail commandé, lorsqu'ils seraient causés par un cas fortuit ou même par une imprévoyance légère de la victime. Mais il faut insister sur les projets de MM. Nadaud et F. Faure. « Lorsqu'un homme, louant son travail à un autre homme, s'est blessé ou tué à son service, dit le premier, l'employeur sera de plein droit responsable, à moins qu'il ne prouve que l'accident a été le résultat d'une faute commise par la victime.» — « Le chef de toute entreprise industrielle, commerciale ou agricole, dit le second, est responsable, dans les limites de la présente loi, du dommage causé à tout ouvrier ou employé tué ou blessé dans le travail, soit que l'accident qui a amené la mort ou les blessures provienne du bâtiment, de l'installation, de l'entreprise ou de l'outil employé, soit qu'il provienne du travail même. Il ne sera fait d'exception à cette règle que pour les faits criminels ou délictueux, dont l'auteur reste responsable suivant les principes du droit commun. » Il est à peine utile de faire observer que ce dernier projet mettait à la charge de « l'employeur » les conséquences de *toutes* les fautes, même des fautes lourdes commises par l'employé! La commission parlementaire chargée d'examiner toutes ces propositions les remplaça par une proposition différente et plus restreinte, laissant sous l'empire du droit commun l'ouvrier agricole, l'ouvrier qui loue son travail à un particulier, même l'ouvrier qui, travaillant pour un patron, ne serait pas employé, soit dans les usines, manufactures, fabriques, chantiers, mines, carrières et chemins de fer, soit dans toute autre exploitation où il serait fait usage d'un outillage à moteur mécanique. Celle-ci, soumise à la chambre le 13 mai 1882, fut jugée peu complète et renvoyée à la commission. Mais une nouvelle édition, assez semblable à la première, quoique

revue et corrigée, fut offerte, le 27 février 1885, à la représentation nationale. C'est ce dernier projet qu'a disséqué naguère, avec une sagacité remarquable, M. de Courcy.

Nous n'en voulons extraire, en ce moment, que deux dispositions. D'après l'article 1er, dans les usines, manufactures, etc., le « chef de l'entreprise » est présumé responsable des accidens survenus pendant le travail à ses ouvriers et préposés ; « mais cette présomption cesse lorsqu'il fournit la preuve, ou bien que l'accident est arrivé par force majeure ou cas fortuit qui ne peuvent être imputés ni à lui ni aux personnes dont il doit répondre, ou bien que l'accident a pour cause *exclusive* la propre imprudence de la victime. » Voilà deux dérogations exorbitantes à la loi commune. Selon les principes généraux du droit, le patron, même présumé responsable, devrait être libéré en établissant tout simplement que l'accident provient d'un cas fortuit. Eh bien ! la présomption survit même à la force majeure, et ce patron doit encore prouver qu'aucune faute antérieure au sinistre n'a préparé, précipité ou aggravé le phénomène naturel, l'action des élémens, le coup apparent du sort : preuve négative et le plus souvent impossible à fournir. Selon le droit commun, si la faute est partagée, la responsabilité se partage également : en vain, dans le nouveau système, deviendra-t-il évident que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la faute sont imputables à l'ouvrier ; s'il subsiste un doute sur l'imputabilité du dernier centième, la responsabilité tout entière est encourue par « l'employeur. » La nécessité de démontrer la faute exclusive de l'ouvrier, pour ne pas supporter la responsabilité de toutes ses fautes, est un pur chef-d'œuvre d'imagination législative, et, de toutes ces nouveautés, la plus admirable. Cependant nous nous étions figuré, d'accord avec la Convention nationale et la *Déclaration des droits* (24 juin 1793), que tous les hommes sont égaux « par la nature et devant la loi. » C'était une erreur. Il s'en faut que tous les ouvriers (ne parlons plus des autres hommes) soient égaux à ce double titre. S'ils ne travaillent pas dans une usine, dans une manufacture, dans une fabrique, dans un chantier, dans une mine, dans une carrière ; s'ils ne sont pas employés dans une industrie où, à raison, « soit des moteurs, soit des matières employées ou fabriquées, » ils se trouvent exposés à un accident dans l'exécution de leur travail, ils ne peuvent pas s'emparer de la présomption légale, ils retombent, chose étonnante ! du « contractuel » dans le « délictuel, » et voici que le code civil lui-même, le code de 1804, avec la jurisprudence « surannée » qui l'interprète, leur devient applicable ! Il y aurait donc des ouvriers privilégiés ; par une conséquence déplorable, mais fatale, il y aurait aussi des pa-

trons privilégiés! et cela juste un siècle après la révolution française, au moment où l'on s'apprête à fêter le centenaire de 1789 et la mémoire de cette grande assemblée constituante qui fonda l'égalité civile sur les débris des anciens privilèges.

On entend, il est vrai, définir législativement les industries qui présentent un risque professionnel, et voici la formule, apparemment « scientifique, » selon laquelle le conseil d'état en dressera la nomenclature : L'ouvrier est-il exposé, soit à raison des *moteurs*, soit à raison des *matières* employées ou fabriquées? Nous sortons du « délictuel » pour entrer dans le « contractuel, » ce qui signifie, dans la langue de M. Sainctelette et de son école, que le patron est présumé responsable. Alors ni le maçon, ni le charpentier, ni le charretier, ni le batelier, ni le chaufournier, ni le couvreur, ne pourront invoquer cette protection exceptionnelle : où le moteur manque, le vieux code reprend ses droits. Peut-être, en revanche, les « employés » des épiciers et des apothicaires, appelés à manipuler des « matières premières, » pourront-ils échapper au code civil. Mais les ouvriers de l'agriculture n'auront pas cette bonne fortune. « Si le bouvier est éventré par une bête à cornes, remarque M. de Courcy, ce n'est pas un risque professionnel. » En effet, la bête à cornes n'est pas un moteur. *O nomen dulce libertatis! o jus eximium nostræ civitatis! Huccine tandem omnia reciderunt!..*

III.

De quelque façon que les juristes décomposent le louage de services, ils n'y trouvent pas, même en germe, un contrat d'assurance. Ainsi que nous l'avons établi plus haut, ni le patron de profession ni le patron d'occasion ne sont des assureurs. Mais il ne s'ensuit pas qu'on doive renoncer à combiner l'un et l'autre pacte. En un mot, et pour parler net, « l'employé » peut être « assuré. » Telle est même aujourd'hui la principale ressource de l'ouvrier; tel est, par excellence, le bouclier qu'il peut opposer aux coups de la fortune. Il n'est pas toujours commode de faire, au lendemain de l'accident, un procès au patron : d'abord le procès peut être perdu, même sous le nouveau régime législatif qu'on prétend substituer au code civil; ensuite un procès coûte cher, du moins à ceux qui n'obtiennent pas l'assistance judiciaire; enfin un procès peut traîner en longueur, surtout devant les tribunaux surchargés comme ceux de la Seine, et si l'on songe que la voie d'un appel suspensif est, sauf pour les litiges dont l'intérêt ne dépasse pas 1.500 francs, ouverte au plaideur. Ce n'est pas qu'on ne plaide

jamais contre les compagnies d'assurances; mais celles-ci, quand la police est bien faite et que la victime du sinistre se prévaut manifestement de ses dispositions précises, n'ont aucun intérêt à ne pas s'exécuter. Le chiffre même de l'indemnité n'est plus à débattre, puisqu'il a été fixé d'avance. Enfin, comme les dispositions restrictives du code de commerce, qui traite exclusivement des assurances maritimes, ne sont pas applicables aux assurances contre les accidens du travail, on admet généralement que l'ouvrier peut se faire assurer contre les suites de sa propre imprudence, pourvu qu'elle ne dégénère pas en faute lourde, assimilable au dol. Aussi nous paraît-il tout à fait désirable que les ouvriers, surtout ceux qui exercent des professions périlleuses, s'habituent à l'assurance. Tel est d'ailleurs aujourd'hui le vœu de tous les gouvernemens, car il n'y a pas un gouvernement en Europe qui ne s'intéresse au sort des classes ouvrières et qui ne cherche à l'améliorer.

Mais il y a plusieurs manières d'entendre l'assurance des ouvriers contre les accidens du travail et d'en accélérer le développement. Le procédé le plus simple et le plus expéditif paraît être tout d'abord de la leur imposer.

Quoi ! disent aux ouvriers de l'agriculture et de l'industrie un certain nombre de gouvernemens, vous pourriez concevoir un moment le projet de ne pas figurer dans un contrat d'assurance ! Mais vous ne comprenez donc pas vos intérêts? Je me chargerai de vous les faire comprendre. Vous manquez à ce point de prévoyance ! Je serai prévoyant pour vous. Il vous plaît de courir certains risques, et vous vous figurez que je vais vous laisser faire ! Je prends en main vos affaires sans votre aveu, et, s'il le faut, malgré vous. Mais vous pourriez encore éluder mes efforts et déconcerter mes prévisions : je vous conduirai jusqu'au bout sans vous permettre une seule incartade. Non-seulement vous vous assurerez, bon gré mal gré, mais vous vous assurerez selon mes conseils et comme il me plaira. Vous pourriez être dupés par un assureur quelconque et subir des conditions désavantageuses : sachant mieux que vous ce qui vous convient, je dicterai les conditions du contrat, et, s'il le faut, je vous désignerai moi-même un assureur que j'aurai fabriqué de mes propres mains. C'est à peu près ainsi qu'a raisonné le gouvernement de l'empire allemand. Le type achevé de cette législation radicalement paternelle est la loi allemande du 6 juillet 1884.

D'une part, diverses lois de la Prusse et de l'empire qui avaient modifié, dans l'intérêt des ouvriers, les principes généraux de la responsabilité, n'avaient pas donné les résultats qu'on en attendait ; d'autre part, il entrait dans les vues politiques de M. de Bismarck, qui venait de faire voter des mesures répressives contre

les démocrates socialistes (octobre 1878), de pousser les pouvoirs publics à prendre une série de mesures tutélaires en faveur de la classe ouvrière, les unes devant être la contre-partie des autres. C'est ainsi qu'un premier projet de loi sur l'assurance des ouvriers contre les accidens, centralisant tout aux mains de l'administration mpériale, fut présenté au Reichstag (8 mars 1881). Cette assemblée admit l'assurance obligatoire, mais lui donna pour organes, au lieu d'une administration impériale, les administrations instituées par les divers états confédérés. Le conseil fédéral ayant refusé (25 juin 1881) de sanctionner le vote du Reichstag, deux nouveaux projets furent déposés l'année suivante : l'un sur l'assurance obligatoire contre les accidens, l'autre sur l'assurance obligatoire contre les maladies. Celui-ci fut seul voté dans la session de 1883 : le nouveau projet sur l'assurance contre les accidens avait soulevé les objections les plus graves et ne sortit pas des bureaux. Une troisième proposition fut soumise au Reichstag le 6 mars 1884, vivement débattue pendant quarante-trois séances, et finit par être adoptée. C'est la grande loi de juillet 1884, qui ne compte pas moins de neuf chapitres et de cent onze articles. Il importe d'en esquisser les traits principaux :

Sont nécessairement assurés contre les accidens qui peuvent se produire dans leur profession tous les ouvriers occupés dans les mines, les salines, les établissemens où l'on traite les minerais, les carrières, les lieux d'extraction, sur les chantiers et les bâtisses, dans les fabriques et les établissemens où l'on travaille les métaux, ainsi que les employés industriels occupés dans les mêmes industries, lorsque la rémunération annuelle de leur travail ne dépasse pas 2,000 marks. Les fabriques sont, au sens de la loi nouvelle, les établissemens dans lesquels on se livre à la fabrication ou au façonnage de certains objets et où sont occupés régulièrement au moins dix ouvriers, ainsi que les établissemens où l'on fabrique industriellement des matières explosibles. L'administration impériale des assurances détermine quels établissemens doivent, en outre, être envisagés comme des « fabriques. » Enfin les ouvriers et employés industriels occupés dans des industries que la loi n'a pas comprises dans ses prévisions expresses, mais qui comportent des travaux de bâtisse, peuvent être soumis à l'assurance obligatoire par décision du conseil fédéral. On aperçoit tout d'abord le vice principal du système. Pourquoi faire ce triage dans la classe ouvrière? pourquoi soumettre les uns et soustraire les autres à l'assurance obligatoire? A peine quelques mois s'étaient-ils écoulés, qu'il fallait, pour compléter la liste, élaborer une loi nouvelle. A peine avait-on voté cette nouvelle loi (28 mai 1885), qu'il fallait

préparer la troisième. Mais la loi du 5 mai 1886 (1) sera-t-elle jugée suffisante?

Tandis que la loi de 1883, sur l'assurance des ouvriers *contre les maladies*, les soumet à des cotisations prélevées sur leurs salaires et n'astreint le patron qu'au tiers de la cotisation totale versée en leur nom, la loi de 1884 met toute l'assurance *contre les accidens* à la charge des entrepreneurs industriels (2). Mais, en leur imposant cette charge, elle atténue, par une équitable compensation, leur responsabilité civile : ils ne répondent plus de tout le dommage causé par l'accident « que s'il est établi par une sentence pénale qu'ils l'ont causé à dessein. »

Les organes de l'assurance contre les accidens sont des « associations professionnelles » librement fondées sur le principe de la mutualité, moyennant l'approbation du conseil fédéral, qui d'ailleurs, à défaut d'entente mutuelle, les constitue d'autorité. Ces associations, minutieusement organisées par la loi, jouissent de droits importans et même ont reçu en quelque sorte une délégation de la puissance publique, puisqu'elles peuvent faire des règlemens, sanctionnés par l'application d'une amende, soit « sur les mesures à prendre pour prévenir les accidens dans les industries, » soit « sur la discipline qui doit être observée dans l'industrie par les assurés. » Au-dessus d'elles, pour les contrôler et les diriger, plane une administration qui constitue un service de l'empire, *l'administration impériale des assurances*. Celle-ci se compose de trois membres permanens nommés par l'empereur et de huit membres élus pour un certain temps : quatre par le conseil fédéral, deux par les directions des associations professionnelles et deux par les représentans des ouvriers. Certaines décisions de « l'administration impériale » peuvent être déférées au conseil fédéral. Enfin, des juridictions arbitrales (une au moins pour la circonscription de chaque association professionnelle) sont instituées pour le règlement des indemnités litigieuses ; l'appel de leurs sentences peut être porté devant l'administration impériale. Quant au paiement des pensions, qui forment la plus importante partie des indemnités, il se fait par l'intermédiaire de la poste.

(1) La loi du 5 mai 1886 débute ainsi : « Tous les ouvriers et employés d'exploitations agricoles et forestières, dont les gains annuels n'excèdent pas 2,000 marks, doivent être assurés, conformément aux prescriptions de la présente loi, contre la suite des accidens auxquels leur travail les expose... »

(2) Pour comprendre dans tous ses détails la situation de l'ouvrier allemand assuré, il faut combiner la loi de 1883 (*maladies*) avec les lois de 1884, de 1885, de 1886 (*accidens*) : travail complexe auquel nous ne pourrions nous livrer ici sans sortir de notre cadre.

Tel est, en quelques mots, le mécanisme de cette œuvre législative. Elle porte, dans presque toutes ses dispositions, l'empreinte de l'homme qui l'a conçue, pétrie, imposée. C'est du socialisme! a-t-on dit en-deçà comme au-delà du Rhin. Cette objection n'a pas gêné M. de Bismarck, et peut-être ne lui a-t-elle pas déplu. L'exposé des motifs du deuxième projet de loi sur l'assurance contre les accidens déclare hardiment que l'état est, entre autres choses, une institution de bienfaisance. Dans la discussion de la loi sur l'assurance contre les maladies, le commissaire du gouvernement énumère avec complaisance les diverses restrictions apportées depuis quelques années à la liberté du travail, et se félicite hautement de ce que le projet soumis au Reichstag sape une fois de plus « ce principe fondamental de l'état économique moderne. » Ajoutons qu'une législation pareille est un excellent moyen d'influence électorale, et que, maniée avec dextérité, elle peut devenir, par exemple dans les pays annexés, un instrument redoutable de propagande politique: nous aurons fait connaître toute la pensée du grand chancelier.

En Italie, le législateur, tout en donnant aux ouvriers un témoignage éclatant de sa sollicitude, n'a pas procédé de la même manière. Il a simplement approuvé une convention passée, le 8 février 1883, entre le ministre du commerce et les caisses d'épargne de Milan, de Turin, de Bologne, de Rome, de Venise, de Cagliari, le « monte dei Paschi, » à Sienne, le mont-de-piété et la caisse d'épargne de Gênes, la banque de Naples, la banque de Sicile, pour fonder « une caisse nationale en vue d'assurer les ouvriers contre les accidens auxquels ils sont exposés dans leurs travaux, » autorisant en outre cette caisse à se servir gratuitement des caisses d'épargne postales pour l'établissement des contrats d'assurance et pour tous les actes qui s'y rattachent, y compris les recouvremens de primes et les paiemens d'indemnités. Cette caisse constitue une personne morale autonome, administrée par le comité exécutif de la caisse d'épargne de Milan. Un conseil supérieur, composé des membres de ce comité et d'un représentant de chacun des établissemens signataires, détermine la marche générale de l'administration, délibère sur la réforme éventuelle des tarifs, établit les règles suivant lesquelles chacun des établissemens fondateurs doit procéder à la vérification de l'accident et à la liquidation des indemnités. Le fonds de la caisse nationale est composé des primes d'assurance, du revenu des capitaux employés, des legs, des dons et de tous autres produits éventuels ou volontaires. « *Peuvent* être assurées, dit l'article 8 de la convention, toutes personnes résidant dans le royaume, ayant atteint l'âge de dix ans, qui se livrent à des

travaux manuels, ou qui louent leurs services à la tâche ou à la journée. » L'assurance est d'ailleurs individuelle ou collective. Elle est faite soit par les patrons seuls, soit par les patrons et les ouvriers, soit par les ouvriers seuls réunis en syndicat. L'assurance individuelle et l'assurance collective sont établies pour tous les cas d'accidens qui ont amené : la mort de l'assuré, l'incapacité de travail, soit absolue et permanente, soit permanente et partielle, soit temporaire lorsqu'elle dépasse un mois. Le comité exécutif de la caisse d'épargne de Milan prépare les tarifs des primes et le tableau proportionnel des indemnités, qui sont soumis à la double approbation du conseil supérieur et du gouvernement. Les tarifs eux-mêmes, ainsi que la qualification et la détermination des cas d'incapacité de travail, font l'objet d'un règlement approuvé par décret royal, le conseil d'état entendu. Ces tarifs doivent être revus tous les cinq ans. Enfin les indemnités sont liquidées en capital, entre les mains de celui qui éprouve le dommage ; mais ce capital, sur la demande de l'ayant-droit, peut être versé à la caisse nationale des pensions, pour que celle-ci le convertisse en une rente viagère ou temporaire.

Tandis que la nouvelle législation de l'empire allemand est une œuvre de contrainte, la loi italienne du 8 juillet 1883 est une œuvre de liberté. Obligatoire en Allemagne, l'assurance est facultative en Italie. Tandis qu'elle est nécessairement, d'après les lois allemandes de 1884, de 1885, de 1886, à la charge des entrepreneurs, elle peut être souscrite, en Italie, soit par les ouvriers, soit par les patrons, soit par les uns et les autres, selon le procédé qu'ils auront choisi. Le gouvernement se réserve un droit de contrôle sur les tarifs, mais ne les dresse pas lui-même. Loin d'envisager la caisse nationale comme une institution d'état, il la débarrasse de presque tous les obstacles administratifs ou fiscaux qui en eussent entravé le développement. S'il intervient, c'est pour l'émanciper, non pour l'asservir.

La France n'a copié ni l'un ni l'autre de ces deux peuples. Elle n'a pas, jusqu'à ce jour, contraint ses ouvriers à l'assurance; elle ne les y a pas même formellement encouragés, à moins qu'on ne considère comme un encouragement le vote de la loi du 11 juillet 1868. A cette date, le fondateur de notre deuxième régime impérial, caressant deux ou trois utopies socialistes, et cherchant d'ailleurs à resserrer la chaîne qui liait la démocratie française à son gouvernement, imagina de transformer l'état en assureur. Deux caisses publiques d'assurances furent créées, l'une « en cas de décès, » l'autre « en cas d'accidens résultant de travaux agricoles ou industriels. » Nul n'était tenu de s'assurer, mais « toute per-

sonne » *pouvait* contracter une assurance en s'adressant aux receveurs-généraux ou particuliers, aux percepteurs des contributions directes, aux receveurs des postes ou à la caisse des dépôts et consignations : des comités, composés du préfet ou du sous-préfet et de quatre « délégués, » nommés par l'administration préfectorale, devaient donner leur avis sur les demandes d'indemnités, et le directeur-général de la caisse était chargé de statuer sur les avis des comités. La porte une fois ouverte, tout le monde, ou peu s'en faut, s'abstint d'y frapper, et cette maladroite tentative échoua de la façon la plus piteuse. Il faut, quand on traite du régime des assurances françaises contre les accidens, raisonner comme si la loi de 1868 était sortie d'une de ces « conférences » dans lesquelles les jeunes aspirans au baccalauréat politique se forment à l'art de remplacer les vieilles lois par des neuves.

Il y a donc, en France, une vingtaine de compagnies d'assurances contre les accidens, dont plusieurs sont fortement organisées. Nul ne doit, chacun peut s'adresser à l'une d'elles. Ce régime de liberté, qu'anathématisent aujourd'hui certains hommes d'état français, offre de grands avantages. D'abord chacun fait ce qu'il entend faire, et c'est quelque chose; car enfin, parmi les ouvriers que l'on contraint à l'assurance, il y en a qui ne courent aucun risque et qui ne se soucient pas, à bon droit, de sacrifier la moindre parcelle de leur salaire; il y en a d'autres qui, déjà nantis d'un petit pécule, peuvent très légitimement, toute réflexion faite, tenir à rester, selon l'expression technique, « leurs propres assureurs. » Ensuite l'ouvrier qui consent à s'assurer reste libre, soit de proportionner la prime à ses ressources, soit de stipuler le genre d'indemnité qui lui convient. Célibataire ou veuf sans enfans, il a le droit de ne penser qu'à lui, aux risques de blessures ou de mutilation, et de diriger son effort vers la pension viagère : marié, il se préoccupera de sa veuve; père de famille, de ses enfans. La caisse publique instituée en 1868 n'a qu'un seul tarif, qui ne peut tenter que les professions les plus dangereuses, et obère nécessairement le trésor. Où l'état confond, l'industrie privée discerne; elle sait graduer les risques et, par conséquent, les primes. Celles-ci, d'après les tableaux dressés par quelques compagnies, varient, calculées sur la journée de dix heures de travail effectif, de 0 fr. 02 à 0 fr. 18 par jour. M. de Courcy nous signale comme une prime courante celle de 0 fr. 06, qui, sur trois cents journées, produit 18 francs. Pour ces 18 francs, l'assureur promet, en cas d'accident mortel, une somme de 1,000 francs à la veuve; en cas d'accident entraînant une incapacité de travail, une pension viagère de 300 francs à la victime, et d'autres pensions proportionnées à la gravité de l'acci-

dent. C'est beaucoup que de laisser aux contractans toute la liberté de leur initiative, toute la précision de leurs mouvemens, toute la flexibilité de leurs volontés. Dans telle industrie où le patron se débat contre une crise économique ou lutte péniblement contre la concurrence, on aurait tort de lui imposer la charge exclusive de l'assurance; dans telle autre où il fait de grands bénéfices, on aurait tort de tout mettre à la charge de l'ouvrier. Cependant le législateur, avec les meilleures intentions du monde, est incapable de forger tout d'une pièce un système qui donne à tous les intérêts une satisfaction équitable, étant incapable d'adapter ses prévisions fixes à l'infinie variété des situations qu'engendrent les rapports du capital et du travail.

Par malheur, M. de Bismarck, même quand il ne fait que des lois sur les assurances, exerce sur beaucoup d'esprits une séduction irrésistible, et la plupart de nos hommes d'état ne demandent qu'à s'élancer sur ses traces. M. Peulevey, invoquant « les grands principes de la solidarité démocratique, » avait proposé de mettre à la charge de l'état « tous les accidens graves survenus dans l'exécution d'un travail commandé » : les ouvriers devaient verser annuellement une somme de 2 francs, et l'indemnité n'aurait pas dépassé 800 francs; on aurait fondé une « caisse des accidens du travail » dont le service eût été fait gratuitement par la caisse des dépôts, tandis qu'une commission administrative spéciale était appelée à statuer sur les réclamations des victimes ou de leurs familles. Le projet déposé par M. F. Faure, en 1882, était moins radical, plus complet et mieux coordonné; il fondait, « sous la garantie de l'état, » une caisse d'assurances « ayant pour objet de garantir les chefs d'entreprises industrielles, agricoles et commerciales des conséquences pécuniaires de la responsabilité mise à leur charge, » moyennant le paiement des primes dont le taux « serait établi par un tableau classant les industries en cinq catégories, suivant le degré de danger que présente chacune d'elles. » Outre ces primes, les ressources de la caisse se composaient d'abord « du capital appartenant en commun à ladite caisse et à la caisse d'assurances en cas d'accidens, » fondée par la loi de juillet 1868, ensuite d'une subvention annuelle de l'état, s'il y avait lieu. Les ouvriers n'avaient aucune annuité à verser. Un tribunal arbitral devait fixer le montant des indemnités. Enfin parut, le 27 février 1885, un nouveau projet, — je parle de celui qui déplace la preuve des responsabilités au profit de certains ouvriers et dont j'ai commencé l'examen critique.

Tandis que la loi allemande de 1884 ne soumet, on l'a vu, les entrepreneurs industriels au fardeau de l'assurance obligatoire

qu'en dérogeant pour eux aux principes généraux du droit germanique sur la responsabilité civile, les auteurs de cette dernière proposition dérogent deux fois contre les patrons, ou plutôt contre une catégorie de patrons, au droit commun français, d'abord en mettant à leur charge une présomption de faute, ensuite en décidant que l'assurance sera nécessairement contractée par leurs soins. Système trois fois inique ; d'abord parce qu'il écrase les uns au profit des autre, ensuite parce qu'il empêche les « employés » de s'assurer directement à leur convenance, enfin parce qu'il met hors la loi nouvelle, soit les ouvriers qui travaillent directement pour leur compte, soit les membres des sociétés coopératives, qui n'ont pas de patron. Il ne restait qu'à laisser forcément à la charge définitive de « l'employeur » une partie de la prime, et c'est à quoi l'on n'a pas manqué : l'ouvrier ne peut pas être tenu d'en payer plus de la moitié. Après avoir ainsi tarifé la contribution des patrons, le projet établit naturellement au profit des indemnitaires un minimum d'indemnité : l'assurance devra leur garantir au moins ce qu'ils auraient touché de la caisse publique instituée par la loi de 1868. La logique exigeait dès lors qu'on imaginât un monopole au profit de quelques assureurs : en effet, il sera loisible aux ouvriers de s'adresser, soit à cette caisse d'état, soit aux compagnies qui rempliront certaines conditions déterminées par un règlement d'administration publique, et voici que, après avoir investi certains industriels d'un privilège, on organise législativement la plus étrange des concurrences, celle de l'état et des privilégiés. Or, il est bon de le remarquer, l'état ne peut pas s'enrichir à ce métier, car il exploiterait alors à son profit la gêne des prolétaires ; mais il peut encore moins s'y appauvrir par un abaissement exagéré des tarifs, car il ferait supporter à la masse des contribuables les mauvais résultats de ses fausses combinaisons, et ruinerait du même coup une industrie privée des plus importantes, en laissant pâtir les assurés d'une insolvabilité qu'il aurait provoquée. Enfin, comme s'il n'y avait eu coin ni recoin où la liberté des conventions ne dût être traquée, tout pacte contraire aux injonctions de la loi proposée, qu'on veuille obliger, selon les anciens principes du droit civil, le demandeur à prouver la faute, ou tempérer par quelque adoucissement le régime de l'assurance obligatoire, est déclaré nul, et l'on inflige une responsabilité pécuniaire égale à celle de l'assureur, couronnée par un système d'amendes, au chef de tout établissement industriel qui n'aura pas fait assurer ses ouvriers.

En revendiquant la liberté civile, nous craignons de commettre un anachronisme. Ce mot de « liberté, » qui charma jadis nos oreilles, est de ceux qu'il faut prononcer avec discrétion, en choi-

sissant habilement son heure, si l'on ne veut pas détonner. Je voudrais pourtant redire aux partisans de la liberté politique, qui sont encore nombreux dans ce pays et qui n'ont pas séparé de cette noble cause l'avenir de la troisième république, que toutes les libertés se tiennent ; que la liberté politique est moins un but qu'un moyen ; qu'elle devient un leurre dès qu'elle ne nous empêche pas de craindre pour notre repos ou pour notre honneur, et ne nous permet plus d'accomplir au grand air les actes quotidiens de notre vie civile. Si l'état détermine de vive force les rapports du capital et du travail dans les questions d'assurances, pourquoi ne réglerait-il pas de la même manière le temps du travail et le taux des salaires? Pourquoi ne punirait-il plus, comme avant la réforme législative de 1864, les coalitions de patrons et d'ouvriers? Un grand pays ne vit pas seulement d'expédiens, même dans l'ordre économique. Quand on a fait un certain nombre de brèches aux principes fondamentaux de la législation civile et du droit public, l'édifice entier vacille et croule au premier souffle. Enfin l'inégalité naît fatalement de l'arbitraire, et c'est peut-être l'argument le plus propre à toucher notre société démocratique. On se demande, à chaque ligne du dernier projet de loi que nous avons étudié, pourquoi les uns sont soumis et les autres sont soustraits au droit commun. Il y a là, nous le répétons, comme un essai de reconstitution des castes, non plus au profit des nobles, mais au profit d'un autre oligarchie, soigneusement triée parmi les ouvriers. Après tout, dira-t-on peut-être, c'est la revanche définitive du nouveau régime contre l'ancien. Non, dès le 4 août 1789, la revanche était complète, puisque l'égalité civile était fondée.

Voici notre conclusion. C'est un service à rendre aux ouvriers que de leur inculquer le goût de l'assurance, et l'on ne saurait trop recommander à tous ceux qui exercent sur eux quelque autorité morale de les éclairer, à ce point de vue, sur leurs véritables intérêts. Mais il nous paraît inutile d'introduire dans le « code du travail, » en supposant qu'on fasse un code du travail, une loi spéciale sur l'assurance contre les accidens. Si l'on tient à faire une loi, c'est en Italie, non en Allemagne, qu'il faut chercher un modèle.

IV.

S'il ne faut pas bouleverser à la légère un système de lois sages, équitables, bien coordonnées, qui a fait ses preuves, on doit encore moins se figurer que la loi n'est plus perfectible. Le législateur n'a jamais dit son dernier mot. Or la situation des gens qui

vivent de leur travail manuel et dont le patrimoine se réduit à des salaires gagnés au jour le jour est particulièrement intéressante : si l'on peut l'améliorer par voie législative, sans porter une atteinte aux principes généraux du droit civil et sans rompre l'unité de la nation, il faut le faire. Nous n'avons pas cru qu'il y eût lieu de promulguer un code du travail ni même de refondre le chapitre du code civil qui traite du louage d'ouvrage et d'industrie : on sait pourquoi. Mais tout ne nous paraît pas chimérique dans les réformes proposées par les jurisconsultes, et nous allons chercher, avec ceux que nous réfutions tout à l'heure, s'il n'y a pas moyen de corriger ou de compléter dans l'intérêt des ouvriers, sans nuire à l'intérêt général, plusieurs dispositions éparses dans notre législation civile.

Une loi d'août 1868, accordée par l'empereur aux délégations ouvrières, qui l'avaient sollicitée à l'exposition de 1867, a purement et simplement abrogé l'article 1781 du code civil, d'après lequel, en cas de litige sur la quotité des gages ou sur le paiement des salaires, le maître ou le patron était « cru sur son affirmation. » Nous ne saurions nous associer aux critiques qui furent dirigées contre cette loi dans les deux dernières années du second empire. Pourquoi croire le maître ou le patron plutôt que le serviteur ou l'ouvrier? Parce qu'il a, disait-on, un moindre intérêt à trahir la vérité? Mauvais moyen de discerner le droit, car il suffisait que le maître eût un intérêt quelconque à la trahir ; mauvais moyen de rendre « à chacun le sien, » car le juge était lié par une présomption légale et tenu d'y plier sa conviction. D'ailleurs, on dérogeait au système général des preuves. Or s'il ne faut pas, en général, déroger au droit commun, même pour ceux qui vivent de leur travail manuel, il est encore plus regrettable, il est peu généreux, il est impolitique d'y déroger contre eux. Nous donnons donc raison aux pouvoirs publics contre les chambres d'agriculture et de commerce, les conseils-généraux, etc., qui, dans l'enquête agricole ouverte à la même époque, avaient réclamé le maintien d'une disposition surannée, empruntée par les rédacteurs du code civil aux édits du XVIe siècle.

Mais on s'est à bon droit demandé si le législateur de 1868, en se contentant d'abroger l'article 1781, avait tenu compte des usages établis dans la vie journalière. Tout le monde sait que, si l'intérêt d'un litige excède 150 francs, le code de 1804 exige une preuve écrite, à l'exclusion de la preuve testimoniale et des présomptions. Or il arrive le plus souvent que, dans les rapports des maîtres avec les prestataires de services manuels, ni les conventions ni les quittances ne sont rédigées par écrit. On n'impose guère,

soit à son valet de chambre, soit à son cocher, soit à ses ouvriers, en leur remettant des gages ou des salaires, même supérieurs à 150 francs, la formalité d'un acte libératoire. Cependant que faire si, le louage de services étant établi (presque jamais, en fait, il ne sera dénié), le domestique ou l'ouvrier prétend faussement n'avoir pas été payé? Le maître sera pris au piège, étant réduit à déférer le serment. C'est un petit malheur, diront peut-être quelques démocrates, et ce n'est pas, à coup sûr, pour les patrons qu'on va corriger la loi. Mais les prestataires de services manuels ne seront pas dans un moindre embarras quand, pour se faire payer plus de 150 francs, ils devront entamer une contestation sur les conditions essentielles du pacte, ou sur le montant de la rémunération promise. Il est donc, à notre avis, conforme à l'intérêt des uns et des autres d'étendre au litige qui sera, dans bien des cas, industriel et quasi commercial, les franchises du droit commercial, c'est-à-dire d'admettre la preuve par témoins et par présomptions; tout au moins, si l'on juge cette réforme trop hardie, d'élever le chiffre au-dessus duquel la preuve de la créance doit être établie par écrit. L'argent s'est avili depuis quatre-vingts ans, et la barrière qu'ont posée les rédacteurs du code civil doit être déplacée, si l'on ne veut dénaturer la pensée même du code. Nous croyons, en outre, que, dans la sphère du pur droit civil, il y aurait lieu d'élargir la place aujourd'hui réservée à la preuve testimoniale et aux présomptions. Sur ce point, en un mot, le droit commun lui-même devrait être changé.

Il y a, chacun le sait, dans toutes les législations civiles de l'Europe, à côté des créanciers ordinaires réduits à toucher un simple dividende dans l'actif de leur débiteur insolvable, des créanciers privilégiés, qui exercent un droit de préférence sur cet actif. Parmi ces derniers figurent, d'après un article du code civil, les moissonneurs, les journaliers, domestiques ou valets employés ou préposés à l'ensemencement des terres ou à la levée des récoltes. Un autre article déclare privilégiés les salaires des gens de service « pour l'année échue et pour ce qui est dû sur l'année courante. » Mais le législateur du premier empire, après avoir ainsi traité les domestiques et les ouvriers employés à certains travaux agricoles, a passé sous silence les ouvriers en général. Est-ce une lacune qu'il faut combler? La question est à l'ordre du jour, et débattue.

M. de Courcy ne s'explique, à proprement parler, que sur le privilège réclamé pour des indemnitaires à la suite d'un accident. Mais il se demande à ce propos s'il est juste de sacrifier aux ouvriers tous les autres créanciers antérieurs en date, et si ces derniers n'ont pas, eux aussi, une femme ou des enfans. Cet argument

a, sans aucun doute, une portée très générale. Mais, en le généralisant à outrance, on arriverait à supprimer tous les privilèges. Le droit, comme les autres sciences morales, ne consiste pas dans une suite de syllogismes, et le législateur se laisse toucher tantôt par la nature des services rendus, tantôt par la situation précaire de ceux qui les rendent. Donc si, pour n'avoir pas été payés intégralement, les uns, pris en bloc, doivent être simplement appauvris, les autres sont exposés à mourir de faim, il peut préférer légitimement, dans la distribution de l'actif d'un insolvable, ceux-ci à ceux-là. Il doit seulement faire en sorte de ne pas dépasser le but, c'est-à-dire de ne pas rompre sans une nécessité stricte l'égalité naturelle des créances et de ne pas la rompre au-delà de cette nécessité. Or on s'avisa de songer, en 1838, alors que l'industrie française prenait son essor, à tous ceux qui vivent de leur travail manuel, et la grande loi sur les faillites, à laquelle M. Renouard a si glorieusement collaboré, déclara privilégiés, au même rang que les gages des gens de service, les salaires dus aux ouvriers quelconques, employés directement par le failli, pour le mois qui précède la déclaration de faillite, ainsi que les appointemens dus aux commis pour les six mois antérieurs à cette déclaration. Le principe de cette réforme est bon, et l'application m'en paraît sage. D'abord se figure-t-on des ouvriers, auxquels l'épargne est si difficile et qui comptent absolument, pour donner du pain à leur famille, sur tout le salaire mensuel, brusquement réduits à ne toucher qu'un dividende de 10 ou de 5 pour 100? Que veut-on qu'ils fassent, et croit-on, par hasard, qu'ils pourront contracter un emprunt hypothécaire? Ensuite on a gardé la mesure exacte en réduisant au mois la durée du privilège, parce que les longs arriérés ne sont pas en usage dans les rapports du capital et du travail industriel. Si l'on a bien fait en 1838, il semble assez naturel de ne pas confiner une aussi utile disposition dans le code des faillites, mais d'en faire un article de la législation civile. Les ouvriers ont été, je le suppose, employés par un patron non commerçant, qui ne peut pas être mis en faillite : si l'on veut, par une société civile constituée pour l'exploitation d'une mine ; pourquoi seraient-ils exclus du privilège?

On demande encore que les salaires des ouvriers soient déclarés insaisissables. C'est une question très importante, mais qu'on ne peut tenter de résoudre sans se heurter à deux obstacles. Le premier, que j'ai déjà signalé, consiste dans la difficulté de distinguer les ouvriers des autres mortels. Ces favoris de la loi, qui seront-ils? Faudra-t-il aussi soustraire au droit commun, d'après lequel tous les biens d'un débiteur sont le gage de ses créanciers, la « grande ou-

vrière, » signalée naguère à l'Académie des Sciences morales, qui gagne 1,500 francs par soirée? Faudra-t-il y soustraire toute la classe des « travailleurs, » en prenant cette expression dans le sens étendu que M. Giffen donne aux mots *working class?* En outre, il est mauvais, dans l'ordre économique comme dans l'ordre moral, qu'un débiteur puisse se moquer légalement de ses créanciers, d'abord parce que cette perspective l'encourage à s'endetter, ensuite parce que les créanciers finissent par prendre leur revanche et qu'il perd lui-même tout crédit. Il ne faut donc pas, à ce second point de vue, abuser de l'insaisissabilité.

Toutefois, plusieurs législations étrangères ont frayé la voie. Par exemple, l'*act* de 1881 pour la province de Québec exempte de la saisie la moitié des gages des journaliers, et désigne par ce dernier terme tous ceux qui, travaillant à la journée, sont payés par jour, à la semaine ou au mois. Le règlement adopté en 1886 même par le conseil de l'empire russe, outre qu'il défend au patron de déduire les dettes des salaires, sauf dans deux cas exceptionnels, protège contre toute saisie, même ordonnée par justice, le tiers du salaire de l'ouvrier célibataire et le quart du salaire de l'ouvrier marié. Enfin, M. Brugeilles et quelques-uns de ses collègues ont essayé, dans une proposition de loi présentée à la chambre des députés, le 12 décembre 1885, d'adapter une nouvelle formule législative aux vœux et aux besoins des travailleurs français, en rédigeant comme il suit l'article 580 du code de procédure : « Les pensions et traitemens dus par l'état, les appointemens et salaires des employés de tout ordre et de toutes professions ne pourront être saisis-arrêtés qu'à concurrence d'un cinquième, s'ils n'excèdent pas 3,000 francs par an, du quart au-dessus de cette somme, à quelque chiffre qu'ils s'élèvent, et ce jusqu'à l'entier acquittement des créances. » Quoi! tous les fonctionnaires de l'état! quoi! les employés de tout ordre et de toutes professions! Voilà bien des gens mis hors du droit commun et dont le crédit est, par contre-coup, à moitié ruiné, car les prêteurs et les fournisseurs auxquels ils s'adressent se tiendront évidemment sur leurs gardes. Cette formule est beaucoup trop large.

La loi qu'on veut corriger est-elle si défectueuse? Notre code de procédure, en déclarant insaisissables, soit « les provisions alimentaires adjugées par justice, » soit « les sommes et pensions pour alimens, » ne permet-il pas au juge français d'arracher les salaires à la saisie, soit pour le tout, soit en partie, lorsqu'ils peuvent être, à raison des circonstances, regardés comme « alimentaires? » La chambre des requêtes de la cour de cassation avait cru devoir, en 1853, les déclarer indistinctement saisissables, par une interprétation peut-être un peu trop précipitée des textes. Mais la chambre

civile, à qui le dernier mot appartient dans le travail régulateur de la cour suprême, arriva, par une analyse plus approfondie des mêmes textes (10 avril 1860), à les protéger contre la saisie dès qu'on pourrait leur reconnaître, en fait, un caractère alimentaire. Ainsi, dans la pratique actuelle, ce qui est alimentaire est insaisissable. Cette jurisprudence, unanimement acceptée, répond à tout, car elle permet en même temps au juge de pourvoir aux besoins urgens du débiteur et de déjouer les calculs de la mauvaise foi. Dans beaucoup de pays, on s'en contenterait, sans s'exposer à en compromettre les bons résultats par l'intervention du pouvoir législatif, que son désir de mieux faire peut entraîner à faire moins bien. Cependant, si le législateur a des loisirs, rien ne l'empêche de donner à la jurisprudence des cours et des tribunaux le sceau de son autorité toute-puissante.

Enfin quelques publicistes attirent l'attention du législateur sur la femme de l'ouvrier. Celle-ci se marie ordinairement sans faire régler par un contrat, quant aux biens, l'association conjugale, et, par conséquent, est placée sous le régime de la communauté légale. Le mari, chef de cette communauté, a le droit non-seulement de garder ses propres salaires, mais encore de se faire remettre ceux de sa femme. Celle-ci peut assurément, si le mari dépense à tort et à travers l'argent qu'elle gagne, demander la séparation de biens. Mais il suffit, d'après M. Glasson, de connaître cette procédure de la séparation avec ministère d'avoué, d'avocat, d'huissier, renvoi devant un notaire, etc., pour se convaincre qu'elle ne saurait profiter aux pauvres gens : le code civil n'a d'efficacité que si le ménage possède une certaine fortune, et la femme de l'ouvrier, privée de ressources par son mari, n'aurait plus aujourd'hui qu'à invoquer le secours de l'assistance publique. Il faudrait donc remédier à cet état de choses, et l'on se tourne alors, selon l'habitude des jurisconsultes contemporains, vers les législateurs des pays voisins pour leur demander un conseil. On pouvait encore, il y a quelques années, invoquer l'exemple de l'Angleterre. L'*act* du 9 août 1870 avait permis aux femmes mariées de conserver la propriété de divers biens meubles existant au jour du mariage ou même acquis plus tard, parmi lesquels les sommes d'argent provenant de leur travail personnel, et la femme de l'ouvrier semblait aux juristes français avoir conquis par là même toute l'indépendance dont elle avait besoin. Mais cette loi, paraît-il, ne répondit pas à l'attente des pouvoirs publics, car elle fut bientôt remplacée par une loi beaucoup plus radicale : l'*act* du 18 août 1882, qui autorise toute femme mariée à contracter et à disposer de ses biens comme si elle n'était pas mariée. Cette innovation hardie intimide généralement nos légistes, et c'est de préfé-

rence l'exemple du Danemark qu'ils nous proposent aujourd'hui. En effet, la loi danoise du 7 mai 1880 établit une séparation de plein droit entre les époux quant aux salaires. On remarque, d'ailleurs, que la loi française de 1881 sur les caisses d'épargne postales applique déjà le même principe, lorsqu'elle admet les femmes mariées à se faire ouvrir des livrets et à retirer les sommes inscrites à ces livrets sans l'assistance de leurs maris. Donc, même en France, l'impulsion est donnée! Il ne s'agit plus que de savoir s'il faut y céder ou y résister.

Il est plus sage, à notre avis, d'y résister. La femme de l'ouvrier français est quelquefois réduite à une situation pitoyable, tout le monde en convient, et nous concevons qu'on cherche à prendre en main ses intérêts. Mais il paraît douteux qu'on doive, pour atteindre ce but, ouvrir une brèche dans le système des régimes matrimoniaux établi par le code civil. Et d'abord quelle brèche? Car on est toujours arrêté, dans ces divers projets de réforme, par le même obstacle : où commence, où finit la classe ouvrière? Peut-on, demande M. Paul Leroy-Beaulieu, après avoir institué pour les femmes des ouvriers proprement dits une séparation de biens anticipée, laisser de côté « la couturière à domicile, la modiste entrepreneuse, l'institutrice, la maîtresse de langue ou de musique, la sage-femme, la femme médecin, la femme artiste? » Mais, si l'on étend à ce point l'exception, subsiste-t-il encore une règle? L'embarras est grand, si l'on entend maintenir les anciens principes du code civil et si l'on blâme le législateur anglais d'avoir oublié que la toute-puissance est du côté de la barbe, en proclamant l'émancipation générale des femmes mariées. Admettons, toutefois, qu'on ait trouvé la formule introuvable. La ligne de démarcation est tracée.

De deux choses l'une : les époux renoncent à la vie commune ou continuent à vivre ensemble. Dans le premier cas, la séparation de biens judiciaire, dont on pourrait d'ailleurs accélérer et simplifier la marche, répond à toutes les exigences. Il ne faut pas oublier que, depuis plus d'un demi-siècle, la femme salariée, demanderesse en séparation, arrive très facilement à plaider sans frais en obtenant l'assistance judiciaire. Dans le second cas, à quoi pourrait servir la séparation de biens, même anticipée, conformément aux prévisions de la loi danoise? Si le mari n'est pas un tyran brutal, la femme de bonne volonté emploiera, sous l'empire de n'importe quelle législation, le produit de son travail aux besoins du ménage; mais, si le mari veut abuser de sa force, il en abusera, quoi qu'aient prévu les lois, ce qui veut dire que tous les salaires appartiendront au plus

fort. Quelle précaution législative peut empêcher le plus faible de céder à la violence ou de plier sous la peur? Supposons, néanmoins, que le législateur intimide, à force d'habileté, les maris eux-mêmes, et qu'aucune femme ne soit désormais battue. Le vœu du législateur est exaucé : la femme du salarié garde, en fait comme en droit, la libre disposition de ses propres salaires; le mari n'y peut plus compter! Croit-on que le salarié s'accommode d'un tel régime? La femme elle-même peut être paresseuse, légère, prodigue, et c'est en liant les mains au mari qu'on aura, dans tel ménage, compromis les intérêts communs. Voilà de quoi faire beaucoup réfléchir, avant qu'ils contractent un mariage légitime, des hommes déjà peu enclins à se marier. L'union libre n'offrira pas les mêmes inconvéniens, et sera d'autant plus généralement pratiquée. Singulier moyen de régénérer la société française!

La plupart des juristes français ont un respect peut-être superstitieux pour le code civil. Si c'est un travers, nous le confessons, mais sans de grands remords. Depuis près d'un siècle, nous avons connu tant de vicissitudes! On a fait et défait tant de lois! Pourtant celle-ci a défié les tempêtes et, quand tout changeait autour d'elle, n'a guère changé. Elle a pu, sans être atteinte dans une seule de ses parties vitales, abriter tour à tour une dizaine de régimes politiques. Il est donc permis de présumer qu'elle conciliait bien des intérêts divers, peut-être même qu'elle est encore aujourd'hui l'expression des intérêts généraux. C'est pourquoi nous désirons, non pas qu'on s'immobilise à jamais dans l'œuvre de 1804, mais qu'on n'y touche pas sans une grande circonspection. Nous demandons par-dessus tout qu'on respecte, dans les divers projets de réforme, les principes de liberté civile et d'égalité qui sont le fondement même de notre droit et le patrimoine de la France.

ARTHUR DESJARDINS.

MADAME DE CUSTINE

II[1].

CHATEAUBRIAND ET MADAME DE CUSTINE, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

I.

Le 9 thermidor arrive enfin. Mme de Beauharnais, liée avec Mme Tallien, sort de prison en triomphe. Mmes d'Aiguillon et de Lameth sont aussi promptement délivrées. Les parens, les amis de Mme de Custine étaient dispersés ; Gérôme, ancien jacobin dévoué à Robespierre, avait peu d'action. « Deux mortels mois se passèrent dans un abandon plus désolant peut-être que le péril. » Chaque jour, Delphine faisait demander son jeune enfant. C'est alors que Mme de Sabran, ne pouvant de l'émigration écrire à sa fille, lui fit parvenir, aux Carmes, ces vers qu'on chantait sous le Directoire, sur l'air : *Je l'ai planté, je l'ai vu naître :*

Est bien à moi, car l'ai fait naître,
Ce beau rosier; plaisirs trop courts !
Il a fallu fuir; et peut-être
Plus ne le verrai, de mes jours.
.....

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

Beau rosier, cède à la tempête!
Faiblesse désarme fureurs;
Sous les autans, courbe la tête,
Ou bien, c'en est fait de tes fleurs.
.....

Rosier, prends soin de ton feuillage,
Sois toujours beau, sois toujours vert,
Afin que voye, après l'orage,
Tes fleurs égayer mon hiver. »

Cette romance, quoique imprimée dans les œuvres complètes du chevalier de Boufflers, était bien de Mme de Sabran; et sa fille avait gardé précieusement le manuscrit avec une fleur fanée. Ce souvenir touchant ne fit qu'aviver toutes ses plaies. La fidèle servante, Nanette Giblain, résolut de faire sortir sa maîtresse de prison. Elle alla chez Dyle, marchand de porcelaine, où travaillaient des ouvriers jadis employés à une manufacture fondée par le général de Custine, à Nidervillers, dans les Vosges. Cette fabrique avait été confisquée comme tous ses autres biens. Les ouvriers étaient venus chercher de l'ouvrage à Paris, chez Dyle. Parmi eux se trouvait le père de Nanette Giblain, Pierre Malriat.

Ils signèrent tous une pétition dans laquelle ils demandaient l'élargissement de Mme de Custine, et ils l'apportèrent à l'ancien boucher Legendre, président du bureau, chargé de statuer sur les pétitions (1). Jetée dans le casier, elle eût été oubliée peut-être; mais un soir les jeunes gens attachés au bureau comme secrétaires, et dont un s'appelait Rossigneux, l'ayant laissée tomber par hasard sur leur table, la lurent et jurèrent de la présenter le soir même à Legendre pour sauver « la belle Custine, une seconde Roland. »

Legendre, un peu aviné, rentrait chez lui à une heure du matin. La demande de mise en liberté de la citoyenne Custine lui est présentée; il la signe, et à trois heures du matin, les jeunes secrétaires frappent à la porte de la cellule de la prisonnière. Elle était seule; elle ne voulut pas ouvrir à cette heure-là. Le lendemain 13 vendémiaire an III, l'arrêté d'élargissement lui était notifié. Il est ainsi conçu :

CONVENTION NATIONALE

Comité de sûreté générale et de surveillance.

« Vu les pièces relatives à la citoyenne Custine, détenue aux

(1) Voyez *la Russie en* 1839, par A. de Custine, lettre III.

Carmes, le comité arrête que ladite Custine sera mise en liberté et les scellés levés au vu du présent arrêté.

« Signé : *Les représentans du peuple*,

« LEGENDRE, LESAGE, SENAULT, CLAUZEL, MERLIN, COLLOMBEST, LOUIS (*du Bas-Rhin*).

« Pour copie conforme :

« DUMONT, *greffier* (1). »

Et comme si, jusqu'à la sortie de prison, Gérôme devait se montrer dévoué, nous lisons au-dessous de l'arrêté :

« Nous, administrateurs de police régénérée, certifions les signatures ci-dessus sincères et véritables. A Paris, le 17 vendémiaire, troisième année républicaine.

« GÉRÔME, ALBERT. »

Mme de Custine rentre seule dans sa maison dévastée, sans vêtemens, sans ressources; elle y retrouve, pour se reprendre à vivre, son enfant de trois ans, d'une santé délicate. Que va-t-elle devenir?

On faisait, après le 9 thermidor, une sorte de trafic des mises en liberté : une foule d'intrigans rançonnaient, après leur élargissement, les malheureux prisonniers déjà ruinés par la révolution. Une grande dame, alliée d'assez près à Mme de Custine, n'eut pas honte de lui demander 30,000 francs, qu'elle avait dépensés en corruptions, disait-elle, pour obtenir sa sortie de prison. Delphine répondit en racontant l'histoire de Rossigneux, et elle ne revit jamais sa parente (2).

Une autre série de douleurs commença pour elle. Jusqu'alors, le souffle héroïque, la grandeur du sacrifice avaient soutenu son corps et sa volonté; mais elle ne put résister aussi vaillamment à la solitude et à la pauvreté. La jaunisse se déclara le lendemain de son retour chez elle; la maladie dura cinq mois, et il lui en resta une affection du foie dont elle souffrit toute sa vie. Au bout de l'année, elle recouvra quelque argent et se mit en quête d'appuis pour réunir les lambeaux de l'opulente fortune de la famille de Custine.

A la suite de la confiscation, la majeure partie des biens du général avait été vendue; sa belle-fille commença alors ses démarches:

(1) Voyez *Archives nationales*.

(2) Voyez *la Russie en* 1839, lettre III.

des procès, qui durèrent de 1795 à 1801, usèrent les plus belles années de sa vie. Elle put rentrer dans les biens qui n'étaient pas encore aliénés. Deux hommes célèbres à des titres divers, Boissy d'Anglas et Fouché, lui prêtèrent, dans cette œuvre longue et difficile, leur protection et leur dévoûment. Tous les deux devinrent ses amis; malgré des répugnances d'opinions et de sentimens qu'elle éprouvait vis-à-vis de l'un d'eux, elle n'oublia jamais les services rendus.

Boissy d'Anglas, qu'elle avait rencontré chez Mme de Staël, avait alors quarante-deux ans. Député à la Convention, il n'avait pas voté la mort du roi; membre de la commission de constitution après la chute de Robespierre, il avait été le rapporteur clairvoyant et habile de la constitution de l'an III (1). Vraie ou fausse, la légende avait fait de lui le héros de la journée de prairial, où, de l'avis de tous, son attitude avait été ferme et grave. Il venait d'être élu à Paris membre du conseil des Cinq-Cents (avril 1797), lorsqu'il connut Mme de Custine. Il subit, comme tant d'autres, le charme de sa beauté, de sa grâce et de sa voix. Il s'était donné tout entier à la surveillance de ses intérêts, lorsque, prévenu par Delphine qu'il était enveloppé dans le décret de proscription du 18 fructidor, il parvint à s'y soustraire en s'enfuyant en Angleterre; il ne fut rappelé en France qu'après le 18 brumaire et devint président du tribunat. Une correspondance suivie et très affectueuse s'était établie entre Mme de Custine et lui; nous en avons pour gage cet aimable et curieux billet, le seul qui ait été conservé, et que nous eussions voulu un peu plus simple (2) :

« Bougival, 16 fructidor an VIII.

« Me pardonnerez-vous, mon adorable amie, si je n'ai point l'honneur de vous voir le 18, comme je l'avais espéré? Je craindrais de vous porter malheur ce jour-là, et je ne dois pas sortir. Si j'avais besoin de votre amitié pour être excusé par vous, je vous citerais les Romains, qui avaient le prudent usage de ne jamais se montrer les jours malheureux et qui s'en trouvaient fort bien; je pourrais aussi vous dire qu'étant sorti à cheval le 13 vendémiaire qui suivit celui de la fatale journée qui en porte le nom, je fus violemment jeté sur le pavé et ne dus qu'à la miséricorde divine de n'être pas

(1) Voyez *Souvenirs du feu duc de Broglie*, t. III, p. 62.

(2) Nous devons communication de cette lettre et des lettres et billets de Chateaubriand à la bienveillance de M. La Caille, ancien juge d'instruction au tribunal civil de la Seine.

assommé sur place. Je sais bien que vous avez le bonheur de rendre heureux tous les jours qui ne le sont pas; et que, si vous le vouliez, ce 18 fructidor que je redoute serait le plus heureux jour de ma vie; mais comme je ne vous crois pas assez de bonté pour cela, permettez que je reste dans ma retraite, et que j'y emploie à penser à vous les momens que j'aurais pu consacrer à jouir de votre adorable présence.

« Je vous prie d'agréer les assurances de mon respect.

« Boissy. »

Certes, cette crainte des fâcheux anniversaires n'eût pas retenu chez lui le second personnage avec qui Mme de Custine entretenait, en 1814 et en 1815, un long commerce épistolaire. Fouché, en effet, commençait à oublier ce qu'il avait dit lors du procès du roi : « Je ne m'attendais pas à énoncer à cette tribune d'autre opinion sur le tyran que son arrêt de mort. Il semble que nous soyons effrayés du courage avec lequel nous avons aboli la royauté : nous chancelons devant l'ombre d'un roi. »

Les troubles civils, quand ils se prolongent, font vivre, à certains hommes politiques, plusieurs existences différentes. On eût déjà étonné Fouché si on lui eût raconté que la Convention l'avait envoyé avec Collot d'Herbois à Lyon pour mettre à exécution le décret de destruction prononcé contre cette malheureuse ville, et si on eût remis sous ses yeux sa lettre du 19 décembre 1793 : « Exerçons la justice à l'exemple de la nature! Frappons comme la foudre, et que la cendre même de nos ennemis disparaisse du sol de la liberté! » Lorsque les embarras suscités au Directoire par les jacobins firent sentir la nécessité d'opposer à leurs intrigues l'habileté d'un homme qui eût le secret de tous leurs moyens, Fouché fut choisi. Il avait accepté d'être ministre de la police générale le 20 juillet 1799, avec ce sentiment que, les variations de l'opinion publique étant plus brusques et plus fréquentes dans notre pays qu'ailleurs, il fallait le suivre dans ses métamorphoses successives pour le gouverner. Les contemporains assurent qu'en ces années de confusion il imprima à la police générale un caractère relatif de justice et de modération. « Aucune des mesures que la sûreté publique exige, disait-il, ne commande aujourd'hui l'inhumanité. »

Cependant Joséphine de Beauharnais, devenue la femme du général Bonaparte, ouvrait à son ancienne amie des Carmes la porte du cabinet de Fouché. Le ministre de la police aida puissamment Mme de Custine à rentrer dans la portion de ses biens confisqués qui n'était pas vendue. Avec un peu de bien-être, elle reprit goût à la vie sociale et à la conversation. On sait ce qu'était le monde de

Paris à la fin du Directoire : dans la masse à la fois lasse et affolée, les femmes et les jeunes gens précipitant la réaction, la bonne compagnie comme la mauvaise dansant aux bals par abonnement, l'agiotage, au lieu du travail, faisant sa proie du peuple, la délicatesse ayant disparu avec l'art de vivre et l'art de plaire.

De toute manière, que restait-il du XVIIIe siècle? En dehors du salon de Mme de Staël, Delphine de Custine n'aurait su où causer. De la grande éducation du passé, elle avait gardé le tour d'esprit, la simplicité du langage, la noblesse des sentimens.

Aussi son premier soin fut-il de témoigner sa reconnaissance à l'homme obscur dont le dévoûment pour elle était inaltérable : alors que, sortie de prison, elle gisait dans son lit, abandonnée, vivant péniblement des ressources que lui procurait sa servante, Nanette Giblain, Gérôme, obligé de se cacher pour échapper à la réaction thermidorienne, envoyait de temps à autre, du fond de sa cachette, de l'argent à Nanette qui achetait du pain (1). Mme de Custine eut le bonheur, en rendant à Gérôme les sommes qu'il lui avait prêtées, de lui sauver à son tour la vie. D'abord elle lui trouva un abri, puis l'aida par ses nouveaux amis à fuir en Amérique. Il y travailla, amassa une petite fortune et revint à Paris, où il fit d'heureuses spéculations de terrains. Devenu l'ami de la maison, Mme de Custine et sa famille le recevaient à toute heure.

Lorsqu'il rendait visite à sa protégée des jours de la Terreur, il lui disait avec une fierté qui ne se démentit jamais : « Je vous verrai quand vous serez seule. Lorsqu'il y aura du monde chez vous, je n'irai pas. Vos amis me regarderaient comme une bête curieuse; vous me recevriez par bonté, car je connais votre cœur, mais je serais mal à mon aise chez vous, et je ne veux pas de cela. Je ne suis pas né comme vous, je ne parle pas comme vous, nous n'avons pas eu la même éducation. Si j'ai fait quelque chose pour vous, vous avez fait tout autant pour moi; nous sommes quittes. »

Personne n'a aimé Mme de Custine comme ce jacobin désintéressé et farouche; et il ne lui a jamais avoué son amour, il le lui a prouvé. Sa conduite, son langage, ne cessèrent jamais d'être respectueux. Il avait conservé des drames terribles qu'il avait vus, et dont il avait été l'un des acteurs, je ne sais quoi d'étrange et de silencieux. Il ne parlait jamais de politique ni de religion; les événemens passaient au-dessous de lui, il ne s'en préoccupait plus. Ayant placé toute sa confiance dans le caractère et la discrétion de Mme de Custine, il l'avait prise pour confidente de ses chagrins domestiques. Gérôme mourut avant la vieillesse, dans les premières années de l'empire.

(1) *La Russie en* 1839, lettre III.

Il semble, quand on inspire de tels dévoûmens, qu'on ne puisse être malheureuse.

Elle eut bientôt aussi la consolation de voir sa mère. Depuis plusieurs années, la comtesse de Sabran était sans nouvelles directes de Delphine ; elle lui donna rendez-vous en Suisse. Elzéar vint de Coppet les rejoindre. Cette réunion leur fut bien douce, malgré les douleurs qu'elle renouvelait; Mme de Sabran avait cru sa fille perdue. Que de contrastes entre sa jeunesse si calme, les automnes idylliques passés à Anisy, les fêtes si naïves de son mariage et cette destinée si tragique ! Ce voyage en Suisse fit couler bien des larmes, mais Mme de Sabran, avec son amabilité voilée désormais de mélancolie, retrouva son esprit d'autrefois et fit renaître sa fille à la vie; elle lui montra cette nature grandiose, si nouvelle pour des yeux habitués à d'autres spectacles. Comme elle était devenue, durant l'émigration, l'amie de Lavater, elle voulut lui présenter Delphine ; elles allèrent à Zurich rendre visite au célèbre créateur de la physiognomonie. Lavater, en apercevant Mme de Custine, se tourna vers Mme de Sabran et s'écria : « Votre fille est transparente ! On lit à travers son front ! Jamais je n'ai vu tant de sincérité ! »

Revenue en France, Delphine n'eut plus qu'une pensée, celle de rouvrir les portes de la patrie à sa mère, devenue la marquise de Boufflers, à son beau-père, à son frère Elzéar de Sabran. L'exil leur était de plus en plus amer. Mme de Custine retourna à La Malmaison prier Joséphine de disposer favorablement le maître. Un jour, en 1800, Duroc dit au premier consul : « Boufflers est sur la liste des émigrés, vous devriez ordonner qu'on le rayât. — Oui, sans doute, répondit Bonaparte, il nous fera des chansons. » Et Boufflers rentra. Ce n'était plus le brillant colonel, auteur *Du cœur*; mais, malgré ses soixante ans et les tristesses de l'émigration, il avait gardé les qualités qui donnent à la vie commune le plus de charme : l'aménité et la bienveillance. Ducis pouvait lui adresser l'épître bien connue, dont les vers sans doute sont faibles, mais dont les sentimens honoreront toujours celui qui les exprimait. Boufflers était admis au moment de la réorganisation de l'Institut, en 1804, dans la classe de littérature, comme membre de l'ancienne Académie française. Sa vieille amie et lui ne possédaient même plus de débris de leur bien-être ; et le marquis de Boufflers était trop heureux d'accepter les modestes fonctions d'administrateur adjoint à la bibliothèque Mazarine.

Les survivans de cette incomparable société du XVIIIe siècle essayèrent de reprendre la conversation là où la révolution l'avait interrompue. Mme de Custine et sa mère voyaient souvent Mme de Staël, plus étincelante d'éloquence que jamais. Delphine lui avait

plu si bien qu'elle lui avait emprunté son nom pour le donner à ce roman si plein d'elle-même, de ses idées comme de ses sentimens, vrai miroir de cette âme ardente, si noble jusque dans ses faiblesses et si supérieure à ceux qu'elle a aimés.

Mais, malgré le succès qu'elle rencontrait à chaque pas, malgré l'auréole que lui faisaient les vaillances de sa vie, Mme de Custine n'était plus une mondaine. Le monde, quand il ne l'intimidait pas, l'ennuyait; Elzéar disait qu'elle avait plus peur d'un salon que de l'échafaud. Une précoce expérience lui avait donné cette philosophie que les livres n'apprennent pas. Comme elle avait pour la peinture un goût à qui ne manquaient que des études sérieuses et de bons maîtres, elle s'enfermait des heures entières dans son atelier. D'autre part, son amour pour son unique enfant l'empêchait de se remarier, et puis, suivant une belle parole d'elle : « Devenue veuve par le bourreau, » elle ne se sentait pas libre comme toute autre femme.

Tourmentée par le souci de ses affaires, en procès continuels pour reconquérir ce qui avait été soustrait à l'héritage de son mari, elle n'avait pas alors la sérénité d'esprit qui prépare le cœur aux longues tendresses. Le calme, dont elle avait le plus besoin, lui fit rechercher la campagne; et, dès qu'elle put réunir des ressources suffisantes, elle acheta, le 27 octobre 1803, près de Lisieux, le château et le domaine de Fervaques, non loin du village qui l'avait abritée en 1791 et en 1792 (1).

Il lui restait, au milieu de ses douleurs et de ses inquiétudes, une autre épreuve à subir, celle d'une grande passion vite méconnue et les tortures d'un cœur qui ne se donnait pas aisément.

II.

En 1803, Mme de Custine, à trente-trois ans, était dans tout l'éclat de sa beauté.

Son fils s'est plu à nous la montrer au lendemain de ses détresses et de ses infortunes, avec la finesse de ses traits, avec sa physionomie à la fois passionnée et mélancolique, résignée et mutine, avec ses manières élégantes et une douceur, une netteté dans l'accent qui étaient un charme de plus. Son teint de blonde était resté frais comme du temps où Boufflers l'appelait

(1) La terre de Fervaques appartenait au duc de Montmorency-Laval et à sa sœur la duchesse de Luynes. Mme de Custine l'acheta, en son nom et au nom de son fils, au prix de 418,764 livres et une rente de 8,691 livres.

la reine des roses. Nous avons dit qu'on la rencontrait rarement dans le monde ; sa sauvagerie ne s'adoucissait qu'auprès de Mme de Staël.

Ce ne fut pourtant pas dans le salon de Corinne, mais chez Mme de Rosambo, une de ses compagnes des Carmes, et alliée au frère aîné de Chateaubriand, que Mme de Custine vit celui-ci pour la première fois. Le succès prodigieux du *Génie du christianisme*, qui venait de paraître, avait ouvert à son auteur toutes les portes ; comme il l'écrivait à Guéneau de Mussy, il jouissait de tout le succès littéraire qu'un homme peut atteindre dans sa vie ; il semble que son cœur eût dû être plein de l'image de celle qui s'était enfermée six mois avec lui à Savigny, et qui lui avait donné les preuves les plus touchantes d'une tendresse sans limite et sans condition. Ce serait bien peu le connaître. Dès qu'il était aimé, il craignait qu'on ne l'abandonnât et l'idée de l'inconstance humaine venait empoisonner sa joie.

Tandis que Mme de Beaumont se préparait, dans cette année fatale de 1803, à demander aux eaux du Mont-Dore quelques jours de santé, pour aller lui dire une dernière fois qu'il était ce qu'elle avait de plus cher au monde, il écrivait, lui, à Mme de Custine : « L'idée de vous quitter me tue. » Il avait, en effet, accepté la place de secrétaire d'ambassade à Rome, que l'abbé Émery avait eu mission de lui proposer au nom du premier consul. Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, il dit qu'il aurait peut-être reculé si l'idée de Mme de Beaumont n'était venue mettre un terme à ses scrupules. « La fille de M. de Montmorin se mourait ; le climat de l'Italie lui serait, dit-on, favorable ; moi allant à Rome, elle se résoudrait à passer les Alpes ; je me sacrifiai à l'espoir de la sauver. »

Au contraire, dans une lettre datée de Rome, il écrit à Fontanes : « Voilà où m'ont conduit des chagrins domestiques. La crainte de me réunir à ma femme m'a jeté une seconde fois hors de ma patrie. Les plus courtes sottises sont les meilleures. Je compte sur votre amitié pour me tirer du bourbier. »

Il allait partir pour rejoindre son ambassadeur le cardinal Fesch, lorsque sa passion pour Delphine de Custine éclata. Très discret dans ses Mémoires, il consacre à son souvenir à peine quelques lignes :

J'avais une foule de connaissances en dehors de ma société habituelle. J'étais appelé dans les châteaux qu'on rétablissait. Parmi les abeilles qui composaient leur ruche était la marquise de Custine, héritière des longs cheveux de Marguerite de Provence, femme de saint Louis, dont elle avait du sang. J'assistai à sa prise de possession de Fervaques, et j'eus l'honneur de coucher dans le lit du Béarnais. Ce n'était pas une petite affaire que ce

voyage! Il fallait embarquer dans la voiture Astolphe de Custine, enfant, Berstecher, le gouverneur, une vieille bonne alsacienne ne parlant qu'allemand, Jenny, la femme de chambre, et Trim, chien fameux qui mangeait les provisions de la route. J'ai vu celle qui affronta l'échafaud du plus grand courage, je l'ai vue plus blanche qu'une Parque, vêtue de noir, la taille amincie par la mort, la tête ornée de sa seule chevelure de soie, me sourire de ses lèvres pâles et de ses belles dents, lorsqu'elle quittait Sécherons, près Genève, pour expirer à Bex, à l'entrée du Valais.

« J'ai entendu son cercueil passer la nuit dans les rues solitaires de Lausanne, pour aller prendre sa place éternelle à Fervaques. »

C'est tout, et c'est bien peu pour dire la vie et la mort d'une femme qui l'a aimé pendant plus de vingt ans.

Chateaubriand, à la suite de la page que nous venons de citer, raconte qu'il avait lu sur un coin de la cheminée du château ces méchantes rimes attribuées à l'amant de Gabrielle :

La dame de Fervaques
Mérite de vives attaques.

Il semble que, par l'ardeur de son caprice, il eût voulu donner raison au Béarnais. Mais n'oublions pas quel était l'homme. Mme de Custine connaissait-elle cette nature de René, qui faisait une séduction même de ses ennuis et de son désespoir? Savait-elle qu'il avait écrit : « Il y a dans le succès de l'amour un degré de félicité qui me faisait désirer la mort? » Elle devait trop vite apprendre aux dépens de son repos ce que ses caresses d'accent, ses effusions brûlantes de conversation, cachaient de troubles et de tourmens.

Ses lettres et billets à Mme de Custine, conservés par elle, ne portent point de date. Elle les a classés sous le chiffre 1803, et chacune de ces reliques est numérotée de sa main. C'est en avril et mai, dans l'intervalle entre la nomination de Chateaubriand et son départ pour l'Italie, que cette correspondance amoureuse commence et prend fin. Nous la reproduisons dans l'ordre qui lui avait été assigné par celle qui l'avait religieusement gardée :

« N° I. — Je serai chez vous demain à deux heures; n'oubliez pas votre promesse pour lundi. Comment haïrai-je l'avenir, puisqu'il me ramènera près de vous?

« N° II. — Jugez de ma peine; je ne pourrai pas vous recevoir aujourd'hui. Ne serez-vous pas trop fâchée de me voir chez vous à

deux heures? Je crains de vous importuner; vous m'avez traité si mal que je suis tenté de vous appeler madame.

« Lundi matin.

« *A Madame de Custine, rue Martel.* »

« N° III.— Vous ne pouvez pas concevoir ce que je souffre depuis hier; on voulait me faire partir aujourd'hui. J'ai obtenu par faveur spéciale qu'on m'accorderait au moins jusqu'à mercredi. Je suis, je vous assure, à moitié fou, et je crois que je finirai par donner ma démission. L'idée de vous quitter me tue. Je ne pourrai, pour comble de malheur, vous voir avant deux heures, cet après-midi.

« Au nom du ciel, ne partez pas! Que je vous voie au moins encore une fois! Êtes-vous malade?

« Samedi matin.

« *A Madame de Custine, rue Martel.* »

Mme de Custine devait aller à Fervaques; après avoir lu ce billet, elle ne partit pas. Elle alla trouver Chateaubriand dans la chambre d'hôtel qu'il occupait. Le lendemain, dès l'aube, il lui écrit; il n'a pu dormir. Ce n'est pas encore le Chateaubriand guindé, celui de Mme Récamier, c'est René jeune et amoureux.

« N° IV. — Si vous saviez comme je suis heureux et malheureux depuis hier, vous auriez pitié de moi. Il est cinq heures du matin. Je suis seul dans ma cellule. Ma fenêtre est ouverte sur les jardins qui sont si frais, et je vois l'or d'un beau soleil levant qui s'annonce au-dessus du quartier que vous habitez. Je pense que je ne vous verrai pas aujourd'hui et je suis bien triste. Tout cela ressemble à un roman, mais les romans n'ont-ils pas leurs charmes? Et toute la vie n'est-elle pas un roman et souvent un triste roman? Écrivez-moi; que je voie au moins quelque chose qui vienne de vous! Adieu, adieu jusqu'à demain!

« Rien de nouveau sur le maudit voyage.

« Dimanche matin.

« *A Madame de Custine, rue Martel.* »

Son imagination l'emporte, et il rêve d'être aimé à Fervaques, loin de Paris, dans la chambre d'Henri IV. Il rêve même de Rome

avec Mme de Custine, pendant que Pauline de Beaumont, qui habite rue Neuve-du-Luxembourg, tout près de lui, attend sa visite.

Qu'aurait-elle dit si elle eût connu la lettre suivante?

« N° V. A Madame de Custine,

« Je ne vis plus que dans l'espérance de vous revoir. De grâce, un mot, un seul mot, pour m'aider à passer la journée! J'ai erré hier le reste de l'après-midi dans toutes les rues de Paris sans savoir où j'allais. Ah! promettez-moi le château d'Henri IV! Promettez-moi de venir à Rome!

« Il n'y a rien de déterminé pour le jour du départ.

« A demain! »

« N° VI. — Encore un jour sans vous voir! Vous allez le passer bien tranquillement. Vous allez peindre, caresser Trim et oublier qu'il y a dans le monde des personnes qui vous aiment. Comment êtes-vous, ce matin? Ma cellule est bien triste : un vilain soleil sous le nuage, une bise froide, une chambre dépouillée de ses meubles et qui annonce déjà l'absence! Il y a quelque temps, tout cela m'aurait été indifférent. *Mais une sainte apparition qui m'a visité dans ma demeure* (1) m'a rendu l'éloignement insupportable. Songez, je vous en prie, à ce château d'Henri IV, cela peut me consoler. Demain, je serai à onze heures chez vous. Il n'y a rien de nouveau pour le départ.

« Mille joies et plaisirs. »

Il n'était pas possible que l'heure de ce départ pour Rome ne sonnât pas. Les instans de bonheur étaient comptés, mais Chateaubriand ne songeait pas à donner sa démission : Rome l'attirait.

« N° VII. — Je me rendais chez vous. Je reçois l'ordre de passer chez M. de Talleyrand. Il faut obéir. Je serai chez vous, j'espère, à une heure, ou plutôt à deux. Vous ne sauriez croire combien je suis malheureux de ne pas vous voir ce matin!

« Mille souhaits de bonheur.

« *A Madame de Custine, rue Martel, première porte cochère à gauche en entrant par le bas de la rue.* »

Chateaubriand, tiraillé par les sentimens les plus contradictoires, ne parlait pas à ses amis de cette affection qui brusquement avait

(1) Ces mots sont soulignés dans l'original.

envahi sa vie. Tout transparent qu'il était par nature, il était boutonné par système. La *petite société*, celle qui se réunissait chaque soir dans le salon « à peine éclairé » de Mme de Beaumont, Joubert, Molé, Fontanes, Pasquier, Guéneau de Mussy, ne paraît pas avoir connu Mme de Custine. Aucune trace d'elle n'existe dans la correspondance de Joubert. S'il a su l'histoire de cette passion, il l'a cachée à Pauline, dont l'affection absolue prenait ombrage, on s'en souvient, de la prochaine rencontre de Chateaubriand avec sa femme et de leur rapprochement. Il est difficile de croire cependant que ce monde si intimement uni n'ait pas entendu le bruit que faisait à ce moment-là cette liaison ; et ne faudrait-il pas alors y trouver un des motifs du jugement sévère prononcé par Joubert dans sa lettre à M. Molé, du 31 octobre 1803 ? Avec quelle sagacité le grand moraliste parlait de ce fonds d'ennui qui semblait avoir chez Chateaubriand, pour réservoir, l'espace immense vacant entre lui-même et ses pensées, et qui exigeait perpétuellement des distractions qu'aucune occupation, aucune société ne pourraient jamais lui fournir ? Ne s'explique-t-on pas aussi, par ces pressentimens secrets qu'a toute femme sincèrement aimante, la mélancolie amère des dernières pages écrites par Pauline de Beaumont, et cette désespérance, s'ajoutant à l'avertissement silencieux donné par la souffrance, qu'il faudrait bientôt quitter la terre ?

Cependant Chateaubriand croyait pouvoir prolonger encore quelques semaines son séjour à Paris. Il écrit à Mme de Custine :

« N° VIII. — A minuit, on m'a apporté l'ordre de me rendre à Saint-Cloud ce matin. J'étais si heureux de l'espérance de vous voir aujourd'hui ! Demain, à onze heures, voudrez-vous me recevoir et me donner à déjeuner ? Une chose cependant me donne bien de la joie : l'époque de notre départ semble devenir chaque jour plus incertaine. Aimez-moi au moins comme M. B...

« Un petit mot de réponse. »

« Dimanche, 7 heures du matin. »

Quel est ce M. B...? Est-ce Boissy d'Anglas, dont nous avons publié plus haut une lettre ? L'inquiétude et le doute ne se réveillent-ils pas déjà dans l'âme de Chateaubriand ? Il s'agit du jeune gouverneur d'Astolphe, M. Berstecher. Mme de Custine l'avait connu à Bâle durant son voyage en Suisse, et l'avait choisi sur la recommandation de M. de Hardenberg. M. Berstecher témoigna à la mère de son élève le plus absolu dévoûment, et consacra sa vie entière à ses intérêts. Il était considéré comme membre de la famille.

Sans doute, cette respectueuse affection pour une jeune femme, belle, gracieuse, fit un peu jaser; Chateaubriand osait faire allusion à ces médisances et se donnait des airs de jaloux.

La première partie de cette correspondance se termine par les deux billets suivans :

« N° IX. — Demain, je serai chez vous à onze heures ; mais je suis dans une grande inquiétude, j'attends une lettre du terrible cardinal (1). Que contiendra-t-elle?

« A demain. Je vous écris au milieu de deux hommes qui me persécutent et ne me laissent pas un moment pour songer à ce que je vous dis.

« A demain.

« *A Madame de Custine.* »

« N° X. — Je ne puis vous voir ce matin. Il faut que je cherche un logement. Je suis de l'humeur du chien Trim : j'ai envie de mordre tout le monde. Il est vrai que je suis fort malheureux.

« A demain matin.

« Jeudi. »

« *P.-S.* — Je ne pourrai être consolé que par la visite de Mlle de Saint-Léon.

« *A Madame de Custine, rue Martel, n° 9, faubourg Poissonnière.* »

Mlle de Saint-Léon était la dame de confiance qui portait les réponses. Un ordre brusque de départ vint mettre un terme à l'expansion de ces premières tendresses. Chateaubriand quitte Paris, et dans une longue lettre adressée collectivement à Chênedollé (2) et à Joubert, il raconte *à la petite société* les incidens et les impressions du voyage. Il avait fait le brave en partant, mais dès qu'il fut seul, il se prit à pleurer. Les larmes coulèrent jusqu'à Melun. En avançant, les distractions de la route emportèrent le chagrin. L'artiste se réveilla. Les beautés du paysage et du coucher de soleil le prirent tout entier. « Un petit bout du croissant de la lune était dans le ciel, tout justement pour m'empêcher de mentir, car je sens que si la lune n'avait pas été là réellement, je l'aurais toujours

(1) Le cardinal Fesch.

(2) Voyez cette lettre publiée par M. de Raynal, *les Correspondans de Joubert.*

mise dans ma lettre ; c'eût été à vous de me convaincre de fausseté, l'almanach à la main. »

Il était déjà, on le voit, guéri de sa peine.

Il arrive à Rome le 25 juin 1803. Nous avons dit ailleurs (1) les tristesses et les soucis qu'il y éprouva, ses démêlés avec le cardinal Fesch, l'arrivée de Mne de Beaumont, la mort de cette amie incomparable, qui n'avait paru dans la vie que pour en souffrir tous les maux ; la conduite chevaleresque de Chateaubriand dans ces délicates circonstances, où l'homme d'honneur qu'il était finit par imposer à tous la considération et l'estime, enfin le retour affectueux du cardinal-ambassadeur, qui changea lui-même de manières à son égard.

Chateaubriand flottait entre mille partis à prendre, lorsqu'il reçut la nouvelle que le premier consul l'avait nommé ministre dans le Valais. Après un court séjour à Naples, il rentre à Paris précédé par cette belle lettre à Fontanes sur la campagne de Rome, où il égale, par l'éclat de son talent, la grandeur des ruines fameuses et la mélancolie des horizons de la Sabine. Il descend rue de Beaune, à l'hôtel de France, le 15 mars 1804. Il renouera pour quelque temps son roman avec Mme de Custine, mais le premier charme a disparu.

III.

Mme de Chateaubriand l'attendait à Paris; leur séparation, qui durait depuis plus de dix années, avait pris fin. La perte de presque toute la fortune de sa femme, perte encore aggravée par la ruine d'un oncle débiteur envers elle, était venue ajouter chez Chateaubriand un motif généreux au sentiment du devoir. Ils se préparaient à partir ensemble pour Sion.

Une amitié très vive unissait alors René à Chênedollé; ils s'étaient connus il y avait trois ans : ils arrivaient l'un de Londres, l'autre de Suisse. Tous deux avaient émigré, ils avaient même âge, mêmes goûts ; pendant plus de deux années, pas un jour ne s'était passé sans qu'ils se vissent. Ce fut, pour ainsi dire, la période du Chateaubriand bon enfant, la période où il s'appropriait le mot de Joubert au comte Molé : « La vie est un ouvrage à faire, où il faut, le moins qu'on peut, raturer les affections tendres. » Mme de Beaumont régnait alors, et sa faiblesse touchante faisait subir son influence discrète et douce.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1883.

Chênedollé était un des plus assidus de la petite société; nul n'y portait autant d'enthousiasme et d'ingénuité d'âme; nul n'y révélait davantage ce caractère de noblesse morale que produit une sorte d'intelligence élevée. Nous renvoyons au surplus, pour le mieux connaître, à l'étude que Sainte-Beuve lui a consacrée (1). Sa mélancolie native, augmentée par des peines de cœur, l'avait fait surnommer, dans le salon de la rue Neuve-du-Luxembourg, *le Corbeau*, tandis que la délicate souveraine du logis était appelée *l'Hirondelle*.

Une image douloureuse touchant à peine à la terre, celle de Lucile, avait passé dans le cœur de Chênedollé et l'avait à jamais troublé. Il n'avait pu oublier ces lignes d'elle : « Vous ne pouvez douter que je me ferais un honneur de porter votre nom, mais je suis tout à la fois désintéressée sur mon bonheur et votre amie; en voilà assez pour vous faire concevoir ma conduite envers vous. Je vous le répète, l'engagement que j'ai pris envers vous de ne point me marier a pour moi du charme, parce que je le regarde comme un lien, comme une espèce de manière de vous appartenir. »

Chateaubriand n'en aimait que mieux cet ami plus poète dans ses sentimens que dans ses vers. Quand il alla occuper son poste de secrétaire à Rome, espérant un instant l'aider à entrer dans la carrière diplomatique, il lui écrivait de Lyon : « Je dis bonsoir à la société, et à toi, cher Chênedollé, que j'aime par-dessus tout, que j'attends en peu de temps, et à qui je n'ai autre chose à recommander. »

C'est à lui qu'il fit confidence de ses sentimens pour Mme de Custine.

Il avait repris avec elle ses habitudes d'intimité. Dès que le crieur public avait jeté dans la rue la nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien, il s'était empressé de lire à Mme de Custine, avant de l'envoyer, sa démission de ministre plénipotentiaire dans le Valais. Sa conduite avait été chaudement approuvée. Ayant reconquis sa liberté, ses relations avec ses amis de l'ancienne petite société, et particulièrement avec Chênedollé, devinrent plus fréquentes; elles devinrent aussi plus vives, ces sympathies qui déjà l'avaient accueilli dans les débris du monde aristocratique.

Nulle femme, sans excepter Mme de Vintimille, l'amie de Joubert, n'avait été plus fière que Mme de Custine de cet acte courageux. Sa mère, son frère, étaient restés, comme elle, fidèles au culte des souvenirs royalistes. Chateaubriand avait rendu visite à Mme de Sabran, devenue marquise de Boufflers; mais le vieux monde du

(1) Voyez Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. II.

XVIIIe siècle, qui était le sien par l'éducation et les sentimens, était bien au-dessous de lui par la culture de l'intelligence et par le tour de l'imagination. Elzéar ne lui avait pas plu du tout : « Il a trop d'esprit pour moi. » La mère, au contraire, quoique très abattue par l'exil et les privations, l'avait charmé par sa bonté et ses manières. Ce ne fut cependant jamais son milieu. Il y avait autant de désaccord entre eux qu'entre les petits vers de M. de Boufflers et les accens passionnés et éloquens de René.

Il avait assisté à la prise de possession de Fervaques; la châtelaine déployait toutes ses grâces pour le fixer. Ces efforts n'étaient pas de trop. La seconde série de leur correspondance diffère en effet singulièrement, par le ton, des petits billets que nous avons donnés plus haut. Ce n'est plus lui, c'est elle qui supplie. Il s'est fait aimer, et il est déjà las de l'affection qu'il a inspirée. On en était à la période des services à demander, des susceptibilités sans cause et des indiscrétions commises.

Nous n'avons pas retrouvé une première lettre que Chateaubriand avait adressée à Mme de Custine depuis son retour. Elle est de juillet; mais voici la seconde, datée du 1er août 1804 :

« Je vois qu'il est impossible que nous nous entendions jamais par lettre. Je ne me rappelais plus pour quel objet je vous avais demandé un service; mais si c'est pour celui que vous faites entendre, jamais, je crois, preuve plus noble de l'idée que j'avais de votre caractère n'a été donnée; et c'est une grande pitié que vous ayez pu la prendre dans un sens si opposé; je m'étais trompé.

« Au reste, pour finir tout cela, j'irai vous voir; mais mon voyage se trouve nécessairement retardé. Je ne puis avoir fini mes affaires au plus tôt à Paris; je partirai donc de Paris de lundi prochain en huit, je serai une autre huitaine à errer chez mes parens de Normandie, de sorte que j'arriverai à Fervaques du 20 au 30 août. Vous sentez que je vous donnerai des faits plus certains sur ma marche avant ce temps-là.

« Ce que nous avons recueilli de tout ceci, c'est que les langues de certaines gens sont détestables, qu'il ne faut pas s'y fier un moment, et que notre grand tort est d'avoir eu quelque confiance dans leur amitié. De ma vie, au reste, je n'aurais été pris au piège où vous vous êtes laissé prendre; car de ma vie je ne confierai à personne l'affaire d'un autre, et surtout quand il sera question de certains services; mais ensevelissons tout cela dans un profond oubli, dénouons sans bruit avec les gens dont nous avons à nous plaindre, sans leur témoigner ni humeur ni soupçon. Heureuse-

ment que leurs mauvais propos sont arrivés dans un temps où l'opinion m'est très favorable, de sorte qu'ils sont morts en naissant. C'est à nous à ne pas les réveiller par nos imprudences. Je n'ai pas dit un mot à personne de ce que je vous avais écrit et j'espère que vous, de votre côté, vous avez gardé le silence.

« Adieu, j'ai encore bien de la peine à vous dire quelques mots aimables, mais ce n'est pas faute d'envie.

« Savez-vous que j'ai vu votre frère et votre mère? Celui-ci a trop d'esprit pour moi. »

Le Chateaubriand quinteux, personnel, méfiant, est tout entier dans cette lettre. Sa mauvaise humeur s'adoucit dans un *post-scriptum*, au souvenir de Chênedollé, alors absent de Paris, à qui il voulait ouvrir la carrière diplomatique. Mme de Custine étant liée avec Fouché, il fallait inspirer à celui-ci de l'intérêt pour un ami si cher. Fouché, au reste, avait été son professeur à Juilly ; quand il s'était agi de le rayer de la liste des émigrés, Mme de Staël, toujours prête à faire une bonne action, l'avait conduit au ministère de la police, Fouché avait reconnu son ancien élève et lui avait tendu les bras.

La lettre brusque et presque dure que nous publions se termine par un appel à l'influence de Mme de Custine sur Fouché :

« Je vous conjure de pousser l'affaire de mon ami. Je ne sais où demeure le ministre, mais il est trop connu pour que ses lettres se soient égarées. Mais prenez garde à présent, il faut que vos lettres soient adressées particulièrement à F... (Fouché) et non pas au ministre, car alors vos lettres seraient simplement ouvertes par les commis de la police, comme une affaire de bureau.

« *A Madame de Custine, au château de Fervaques, par Lisieux.* »

Pas un mot de plus. Un voyage en Normandie était nécessaire pour effacer l'impression de ces sécheresses. Il écrit en route à Chênedollé, le 15 août 1804, de venir le rejoindre. Il le présentera à la dame de Fervaques (1) :

« Mantes.

« Je m'approche de vous et je sors enfin du silence, mon cher Chênedollé ; je n'ai osé vous écrire de peur de vous compromettre

(1) Les lettres de Chateaubriand à Chênedollé ont été publiées par Sainte-Beuve.

pendant tout ce qui m'est arrivé (sa démission après le meurtre du duc d'Enghien). Que j'ai de choses à vous dire ! Quel plaisir j'aurai à vous embrasser, si vous voulez ou si vous pouvez faire le petit voyage que je vous propose! Je vais passer quelques jours chez Mme de Custine, au château de Fervaques, près de Lisieux, et vous voyez par la date de ma lettre que je suis déjà sur la route. J'y serai d'aujourd'hui en huit, c'est-à-dire le 22 août. La dame du logis vous recevra avec plaisir ou, si vous voulez ne pas aller chez elle, nous pourrons nous voir à Lisieux.

« Écrivez-moi donc au château de Fervaques, par Lisieux, département du Calvados. Vous ne devez pas être à plus de 15 ou 20 lieues.

« Tâchons de nous voir pour causer encore une fois, avant de mourir, de notre amitié et de nos chagrins. Je vous embrasse les larmes aux yeux. Joubert a été bien malade et n'a pu répondre à une lettre que vous lui écriviez. Tout ce qui reste de *la petite société* s'occupe sans cesse de vous. Mme de Caud est très mal. »

Chênedollé vint à Fervaques; Mme de Custine mit toute son amabilité en œuvre pour adoucir la sauvagerie de l'ami de Chateaubriand. Elle finit, la charmante femme, par gagner sa confiance et lui rendre chères les heures passées près d'elle. Il assista aussi à toutes les angoisses de cette âme qui s'était attachée de plus en plus, et qui ne se sentait plus nécessaire. Chateaubriand, dans ses Mémoires, si on les rouvre à cette date, dit que peu à peu son intelligence fatiguée de repos vit se former de lointains fantômes : sa vie, après la mort de Mme de Beaumont, était demeurée vide. « Des formes aériennes, houris ou songes, sortant de cet abîme, me prenaient par la main et me ramenaient au temps de la sylphide... J'avais ce que les pères de la Thébaïde appelaient des ascensions de cœur. »

C'était le voyage à Grenade qui se préparait dans son imagination. Le séjour à Fervaques fut néanmoins agréable. Il semble même que René fut plus aimable et plus tendre. Une lettre de lui, que nous n'avons pas, rappelait, quelques jours après, à la châtelaine, les beautés du logis qui l'avaient ravi ; mais son énumération, il paraît, n'était pas complète, si nous en jugeons par la réponse fine et émue de Mme de Custine (1) :

« 1804. — J'ai reçu votre lettre ; j'ai été pénétrée, je vous laisse

(1) Cette lettre a été retrouvée dans les papiers de Chênedollé par Sainte-Beuve. Il a également publié dans un appendice les lettres de Mme de Custine à l'auteur du *Génie de l'homme*.

à penser de quels sentimens. Elle était digne du public de Fervaques, et cependant je me suis gardée d'en donner lecture. J'ai dû être surprise qu'au milieu de votre nombreuse énumération, il n'y ait pas eu le plus petit mot pour la grotte et pour le petit cabinet, orné de deux myrtes superbes. Il me semble que cela ne devait pas s'oublier si vite; je n'ai rien oublié, pas même que vous n'aimez pas les longues lettres.

« Votre ami Chênedollé est encore ici, mais il part demain. J'en suis plus triste que je ne puis vous dire, je ne verrai plus rien de ce que vous aurez aimé. Il y a des endroits dans votre lettre qui m'ont fait bien mal. »

Chateaubriand était troublé par les affections, plutôt que possédé par elles. Avec sa sensibilité d'artiste, il était plus tourmenté du désir de séduire que du besoin de s'attacher. Son ami Chênedollé, plus tendre, plus simple, goûtait l'indulgence d'une femme aussi bonne que Mme de Custine. « Elle donnait un nouvel intérêt à sa vie, qu'il croyait condamnée à une tristesse sans appel et à des regrets sans espoir. »

L'automne arrive. Mme de Custine implorait de Chateaubriand une nouvelle visite à Fervaques. Il lui répond avant d'aller voir Joubert :

« Paris, samedi 15 septembre 1804.

« Je reçois votre lettre au moment même de mon départ pour la Bourgogne. Peut-être avancerai-je le moment de vous voir. Mais il faut que je sache l'époque la plus tardive que vous fixez pour votre retour à Paris. Je me dirigerai là-dessus. Écrivez-moi à Villeneuve-sur-Yonne, département de l'Yonne. Je n'ai que le temps de vous dire mille choses en montant en voiture.

« Souvenir à tous nos amis.

« Mme Bertin est un peu mieux.

« *A Madame de Custine, au château de Fervaques, par Lisieux (Calvados).* »

Les Bertin étaient en effet du petit nombre d'amis qui se réunissaient autour de Mme de Custine. Ils rencontraient dans son salon sa belle-sœur, celle que, dans l'intimité, on nommait *la Souris*, Boissy d'Anglas, Fouché parfois. En dehors de Chênedollé, les anciens amis de Pauline de Beaumont furent éloignés par Chateaubriand de celle qui avait pris un instant la place demeurée vide dans son âme.

Le 10 octobre, il annonce de Villeneuve-sur-Yonne au « cher Corbeau » son départ pour Fervaques, et lui donne rendez-vous pour le 20. Il quitte en effet Joubert, lui laissant Mme de Chateaubriand.

Qu'avait-il dans la tête à ce moment-là? Il fut à ce point maussade, durant son séjour, qu'un soir, en revenant d'une promenade en calèche, où il avait à peine ouvert la bouche, Mme de Custine, désespérée, croyant qu'elle était abandonnée, à la vue d'un fusil avec lequel il avait chassé le matin, fut saisie d'un mouvement de joie et de fureur, dit Chênedollé, et fut près de s'envoyer une balle en plein cœur.

Chateaubriand retournait quelques jours après en Bourgogne, où une douleur inattendue venait le saisir. Mme de Caud mourait dans l'isolement et la pauvreté, le 9 novembre, à Paris. Seul, le vieux Saint-Germain, le domestique de Pauline, avait suivi le cercueil de Lucile. Désormais René n'avait plus personne pour lui parler de sa jeunesse; l'inspiratrice de son génie, celle avec qui il allait dans les bois de Combourg, pendant les nuits d'octobre, entendre le bruit du vent, l'enfant maladive et mélancolique, au toquet d'étoffe noire, au long cou soutenu par un collier de fer garni de velours brun, n'avait même pas un tombeau à elle (1). Elle avait été jetée dans la fosse commune. Son frère ne fut pas seul à la pleurer. Chênedollé, pendant trois mois, passa des jours entiers à bêcher la terre. Ce n'était qu'en fatiguant son corps qu'il rendait un peu de repos à son imagination malade.

IV.

L'empire, cependant, venait d'être constitué. Eloigné du monde officiel, Chateaubriand s'était confiné dans un petit appartement, au second étage, rue de Miroménil. Sous le charme poétique de la conception des *Martyrs*, il ébauchait, dans son cerveau hanté de rêves, les images de Velléda et de Cymodocée; mais le travail ne pouvait que difficilement dissiper les tristesses et calmer les inquiétudes vagues dont il était sans cesse tourmenté. Il allait et venait de Fervaques à Villeneuve. Dans les années 1804 et 1805, il passa de longues semaines chez Joubert; il travaillait et s'apaisait sous l'influence bienfaisante de cette haute et délicate conscience. Joubert lui conseillait de donner au bien les plus beaux noms, et au mal lui-même les plus adoucis, toutes les fois qu'on voulait apprécier les traitemens que nous ont faits les hommes; et il lui rappe-

(1) Voyez lettre à Guéneau de Mussy, janvier 1804.

lait Fénelon disant des bâtards de Lacédémone : « nés de femmes qui avaient oublié leurs maris absens pendant la guerre de Troie. »

Rien ne pouvait agir plus puissamment sur l'imagination de Chateaubriand que la conversation intarissable de ce noble ami, qui voulait faire passer le sens exquis dans le sens commun, et dont les pensées et les paroles avaient des ailes !

Quand il le quittait, Chateaubriand retrouvait Mme de Custine. Pendant l'hiver de 1805, il la fréquenta assidûment. Elle l'appelle familièrement *Colo*, tandis que dans la société de Joubert on le nommait *le Chat*, et Mme de Chateaubriand, qui avait des griffes, *la Chatte*. Delphine confie à Chênedollé qu'à Paris René vient la voir tous les jours ; mais Chênedollé, absorbé dans sa douleur, ne répond plus aux lettres qu'elle lui envoie.

« Paris, 18 janvier 1805.

« Je ne reçois plus de vos nouvelles, je ne sais que penser de votre silence, je crains que vous ne soyez malade; j'attends votre petite note pour vous obtenir la permission de venir ici. (Il s'agissait d'un passeport à demander à Fouché.) *Colo* vous a écrit. Il dit que sa lettre était charmante et que vous devez en être enchanté. Il vous attend, il vous aime, il parle de vous souvent. Je voudrais bien vous voir ici, ou du moins savoir pourquoi vous ne venez pas.

« Ce n'est pas bien à vous de prendre les mauvaises manières de votre ami; je suis sérieusement fâchée, mais peut-être êtes-vous malade? Alors je suis toute pitié, tout émoi, je pardonne tout et demande au moins un détail exact de vos souffrances et de vos projets.

« Adieu, mes amis parlent souvent de vous et vous désirent.

« *La Souris* n'est pas encore à Paris. »

Mme de Custine ne savait pas la peine secrète qui rongeait le cœur de Chênedollé. Il n'avait osé confier à personne qu'à Guéneau de Mussy son désespoir silencieux et farouche. Mme de Custine n'avait pas connu Lucile ; elle ne devinait pas que Chênedollé, dans son deuil, avait rompu tout commerce épistolaire; mais elle ne se décourageait pas de ses sauvageries.

« Mais, mon Dieu, que devenez-vous donc? lui écrit-elle encore le 16 mars 1805; plus un mot de vous, plus un souvenir, pas même une jérémiade; je préfère tout à votre silence. Oh! si vous ne venez pas à Paris, promettez, jurez de venir à Fervaques longtemps cette année! Jurez de me dédommager et de ce silence et de cette absence! Mais que vous arrive-t-il donc? Pourquoi singez-

vous ainsi *Colo?* Changez, croyez-moi, de manière d'être, si vous voulez lui ressembler en tout; car, depuis que je suis ici, il est mieux. Je ne suis pas heureuse, mais je suis un peu moins malheureuse. Est-ce pour cela que vous ne me donnez pas signe de vie? Je vous ai écrit une longue lettre qui est restée sans réponse; comme je crains que celle-ci n'ait le même sort, je vais la faire très courte. Adieu, croyez à mon amitié, puisqu'elle résiste même à votre oubli. »

Dans cette plainte discrète et touchante : « Je ne suis pas heureuse, mais je suis un peu moins malheureuse, » que de révélations! Pour que Chênedollé gardât un silence aussi obstiné, il fallait que sa douleur fût bien profonde! Chateaubriand essaie aussi de la dissiper. Dans cet échange de paroles tristes, c'est Mme de Custine qui apporte dans sa mélancolie le plus de mesure et de résignation; son caractère grandit en même temps que son cœur s'élève. Voici la lettre que René écrivait de son côté, le 12 janvier 1805, au *cher Corbeau :*

« J'ai votre portrait. Vous jugez s'il me fait plaisir. Les gens qu'on aime étant presque toujours éloignés de nous, au moins que leur image les fixe sous nos yeux, comme ils sont dans notre cœur... Je vous attends; votre lit est prêt. Ma femme vous désire; nous irons nous ébattre dans le bois, rêver au passé et gémir sur l'avenir. Si vous êtes triste, je vous préviens que je n'ai jamais été dans un moment plus noir. Nous serons comme deux cerbères aboyant contre le genre humain. Venez donc le plus tôt possible! Mme de Custine doit vous avoir un passeport; venez! Le plaisir que j'aurai à vous embrasser me fera oublier toutes mes peines.

« Mille tendres amitiés.

« Rue de Miroménil, n° 119. »

Chênedollé s'était relevé de son abattement, mais n'était pas venu à Paris. Il s'était décidé à confier sa peine à la femme aimable qui ne s'expliquait pas son mutisme. Elle reprend dès lors sa correspondance avec lui; elle ne peut montrer qu'à lui le déchirement de son cœur. Elle aime plus que jamais; et, plus que jamais, elle est délaissée.

« Ce 28 mars 1805.

« Je suis vraiment bien touchée de vos chagrins. Je vous pardonne votre silence, je serai heureuse de vous revoir et de broyer du noir avec vous; mais ce que j'ai peine à vous pardonner, c'est

que vous ne me dites rien de Fervaques. Vous ne me promettez pas d'y venir, et longtemps. Notre ami dit qu'il y passera six semaines, mais je ne suis pas femme à prendre à ces choses-là. Je suis plus folle que jamais; je l'aime plus que jamais, et je suis plus malheureuse que je ne peux dire.

« *La Souris* arrive dans quelques jours. Il semble réellement que vous vous donniez rendez-vous, mais arriverez-vous? J'espère que je serai une des premières à apprendre cette bonne nouvelle. *Le Génie* (Chateaubriand) se réjouit de vous voir. Il prend part à vos douleurs, et, lorsqu'il parle de vous, on serait tenté de lui croire un bon cœur. »

Le trait de la fin restera.

Mme de Custine quitte Paris et retourne à Fervaques : il y a une accalmie dans ses souffrances morales. Il semble que Chateaubriand ait adouci son humeur. Delphine fait entendre un petit cri de joie à l'oreille de son confident habituel, qui ne sourit ni de sa peine ni de son bonheur d'un jour, et qui ne les raconte pas aux indifférens.

Chateaubriand devait la quitter pour un voyage en Suisse; il y renonce, et elle bat des mains. Cette avant-dernière lettre est du 21 juillet 1805 :

« Je suis fière aujourd'hui, et si vous étiez ici, vous me trouveriez impertinente, comme vous dites quelquefois. A tout cela, vous devriez deviner qu'il n'y a plus de voyage en Suisse; et qu'au lieu de tout cela, *Colo* est ici depuis hier, qu'il vous désire, que nous serons tous charmés de vous voir; que, comme à son ordinaire, il dit qu'il ne restera que quelques jours. Aussi, si vous voulez le trouver encore ici, aussitôt ma lettre reçue, mettez-vous en marche et arrivez le plus tôt que vous pourrez.

« *La Souris* doit venir; mais elle n'arrive pas. Après le départ de *Colo*, j'irai sûrement à Cusson (1). Il dit qu'il reviendra cet automne. Vous reviendrez aussi, n'est-ce pas? Allons, venez! Vous me dites que vous serez ici dès que je le voudrai; ma volonté est bien entière. Aussi je compte sur votre arrivée; *Colo* veut vous écrire à présent, et moi je veux pouvoir vous parler bientôt. »

Sur la même page, Chateaubriand écrit en *post-scriptum* :

« Vous savez peut-être, mon cher ami, que le voyage de Suisse est manqué, du moins pour moi ! Je suis à Fervaques, j'y suis pour quinze jours : vous seriez bien aimable d'y venir. Nous tâcherons de nous rappeler ces vers que vous me demandez. Venez

(1) Maison de campagne de la belle-sœur de Mme de Custine.

donc, mon cher ami, nous parlerons de notre automne. Mais venez vite, car vous ne me trouverez plus.

« Je vous embrasse.

« Tout à vous. »

Ce fut la dernière fois qu'ils se rencontrèrent à Fervaques. Si le voyage de Suisse était manqué, un autre se préparait qui devait mettre fin à toutes les tendresses.

On sait de la bouche même de Chateaubriand ce qu'il allait chercher en Grèce et à Jérusalem. Ce n'étaient pas seulement des images, dont il avait besoin pour *les Martyrs*; ce n'était pas non plus en croisé du moyen âge, avec les dispositions du repentir, qu'il allait s'agenouiller au tombeau du Christ. Une troisième et spirituelle enchanteresse devait l'attendre à son retour à l'Alhambra ; c'était de la gloire « pour se faire aimer » qu'il espérait trouver à Sparte, à Memphis, à Carthage, et apporter aux pieds de sa nouvelle idole.

Le 8 février 1806, il annonce son voyage à Chênedollé :

« Je partirai dans le courant d'avril pour l'Espagne (il fit le grand tour par l'Orient), où je resterai tout au plus deux mois. J'irai voir les antiquités mauresques ; jusque-là, je suis à votre service. Venez débarquer chez moi, vous ferez grand plaisir à Mme de Chateaubriand. Joubert est ici. Tout le monde sera charmé de vous voir. Le poème est-il fini ? Quand l'imprimons-nous ?

« Je parle tous les jours de vous à Mme de Custine. Venez donc, mon cher ami ! Vous savez combien les premiers jours du printemps sont beaux à Paris et combien nous vous aimons. »

Il s'agissait du *Génie de l'homme* qu'on ne lit plus, de ce poème qui, parmi les lettrés du temps, soulevait ce grave problème qui nous fait aujourd'hui sourire : *Esménard est-il supérieur à Chênedollé ?*

L'œuvre de Chênedollé ne parut qu'en 1807, mais elle était achevée en 1806, et il donna lecture de deux chants chez Mme de Custine devant quelques amis. Avec sa délicatesse habituelle, il n'avait pas voulu être le premier à lui annoncer le long voyage de son ami. Elle l'apprit de la bouche même de Chateaubriand. Il était allé en juin lui dire adieu à Fervaques. C'est alors qu'elle écrit à Chênedollé cette dernière lettre qui clôt, avec leur correspondance, tout un passé affectueux.

« Fervaques, ce 24 juin 1806.

« Enfin, je reçois de vos nouvelles ; j'y avais réellement renoncé. C'était si bien fini, que vous n'avez rien su et que vous ne savez rien de rien. *Le Génie* est ici depuis quinze jours; il part dans deux, et ce n'est pas un départ ordinaire, ce n'est pas pour un voyage ordinaire non plus. Cette chimère de Grèce est enfin réalisée. Il part pour remplir tous ses vœux et pour détruire tous les miens. Il va enfin accomplir ce qu'il désire depuis si longtemps. Il sera de retour au mois de novembre, à ce qu'il assure. Je ne puis le croire. Vous savez si j'étais triste, l'année dernière; jugez donc de ce que je serai cette année. J'ai pourtant pour moi l'assurance d'être mieux aimée; la preuve n'en est guère frappante : il part d'ici dans deux jours, et, le 1er juillet, pour un grand voyage. Je ne vous engage donc pas à venir à présent, mais si dans le courant de l'été, vous vous en sentez le courage, vous me ferez plaisir; et d'après ce que vous venez d'apprendre, vous serez, je pense, rassuré sur l'effet que pourrait faire votre tristesse. Je vous quitte, car vous savez dans quelles angoisses je dois être ; je ne puis causer plus longtemps.

« La chère *Souris* est ici aussi.

« Tout a été parfait depuis quinze jours, mais aussi tout est fini. »

Son instinct de femme ne la trompait pas. Elle avait appris à connaître dans Chateaubriand ce quelque chose d'inquiet et de vague qui le portait incessamment aux chimères, et ce désaccord entre les buts avoués et les buts secrets. Tout était bien fini, en effet, et si elle eût espéré dans les heures où elle rêvait, le ramener au temps où il attendait fiévreusement les billets apportés par Mlle de Saint-Léon, les faits devaient brutalement faire évanouir ces illusions.

Chateaubriand quittait la France le 13 juillet 1806, impatient « d'aller mêler ses délaissemens aux ruines d'Athènes, ses pleurs aux larmes de Madeleine, » impatient surtout de rejoindre celle dont il était alors passionnément épris, et qui réunissait aussi, au dire de la duchesse de Duras (1), tout ce que la beauté, la grâce, l'esprit, l'élégance des manières pouvaient inspirer d'admiration.

Mme de Custine ne se consola jamais : elle ne cessa pas d'aimer celui qui l'avait rendue si malheureuse. Elle resta son amie fidèle, lui parlant avec une sincérité qu'il ne rencontrait pas à un même

(1) Voyez *Correspondance de Mme de Swetchine*, t. I, p. 124.

degré dans ses autres affections, ne lui ménageant ni ses critiques, ni ses conseils.

Son amitié pour Chênedollé fut non pas refroidie, mais de plus en plus silencieuse. Nommé, par Fontanes, professeur de littérature à Rouen, puis, deux ans après, fixé dans son pays natal, comme inspecteur de l'académie de Caen, Chênedollé, épousa, en 1810, Mlle de Banville. Il venait rarement à Paris et plus du tout à Fervaques. L'amour des champs, la paix domestique, le culte des souvenirs, lui avaient fait peu à peu oublier ses tristesses (1).

Delphine croyait avoir connu successivement toutes les douleurs humaines, et pourtant d'autres encore lui étaient réservées.

V.

Elle touchait à cet âge de trente-sept ans qu'une belle dame du XVIIIe siècle considérait comme la limite des folies du cœur. Son intimité avec sa mère, ses visites à sa belle-sœur, la campagne et surtout son goût développé pour la peinture, occupent désormais sa vie. Elle copiait les grands maîtres; elle en imitait si bien le coloris et la vigueur, qu'entrant un jour dans son atelier, Mme Vigée-Lebrun prit la copie pour l'original.

Son fils nous apprend qu'elle s'enfermait chaque jour de midi à cinq heures et qu'elle n'aimait plus le monde. « Il l'intimidait, l'ennuyait et la dégoûtait. Elle en avait vu le fond trop vite. Son expérience précoce lui avait donné la philosophie du malheur (2). » Elle était, du reste, du cercle restreint d'opposans à la fortune de Bonaparte; son royalisme ne se dissimulait pas. Depuis la mort du duc d'Enghien, elle n'avait plus mis le pied à La Malmaison, elle ne voulait plus revoir Joséphine devenue impératrice. Tant que Fouché dirigea la police, elle n'eut à subir aucun tracas. Il ne devait plus en être de même avec Savary : n'était-elle pas, au reste, ouvertement l'amie de Mme de Staël? Son frère, Elzéar de Sabran, n'était-il pas un des fidèles de Coppet? Il n'en fallait pas tant pour porter ombrage au duc de Rovigo.

Pendant l'absence de Chateaubriand, elle s'inquiète de ses nouvelles; il ne lui écrivait pas. Elle savait que Mme de Chateaubriand le pleurait déjà comme mort. Elle se rend chez elle en suppliante; et dans une lettre à Joubert, du 14 août 1806, *la Chatte* maligne se plaint des assiduités de Mme de Custine (3).

(1) Voyez l'étude de Sainte-Beuve sur *Chênedollé* dans la *Revue* du 1er et du 15 juin 1849.

(2) Voyez *la Russie en* 1839, par A. de Custine, t. II, let. III.

(3) Voyez lettre à Mme Joubert (29 juillet 1806), et à Joubert (14 août).

Le voyageur revient en mai 1807. Il avait passé trois mois en Espagne avec la spirituelle Mme de Mouchy. « Que de malheurs ont suivi ces jours mystérieux ! Le soleil les éclaire encore. » Ainsi parlent les *Mémoires d'outre-tombe;* et, en 1828, alors qu'il était ambassadeur à Rome, il écrit à Mme Récamier : « Nous avons eu un petit *ricevimento*; l'ambassadrice d'Autriche est charmante et chante aussi. Elle ressemble à la pauvre Mme de Mouchy; aussi ne puis-je la regarder sans une vraie peine. » La fierté blessée, le malaise d'un cœur mal avec lui-même et cependant trop haut pour rien exiger, suivant l'expression de Mme de Duras, devaient égarer sa raison. Il semble que la fatalité antique poursuive toutes les adorables victimes de René.

A peine de retour, il s'était rendu à Villeneuve-sur-Yonne et avait repris le travail avec ardeur. Il rapportait une riche collection d'images et de métaphores pour achever *les Martyrs.*

Il lut, chapitre par chapitre, à ses amis, sa nouvelle œuvre, celle qu'il préférait. Au nombre de ses auditeurs habituels, nous ne voyons pas Mme de Custine; une seule femme était de toutes les réunions et appartenait à la *petite société*, c'était l'ancienne amie de Pauline de Beaumont, Mme de Vintimille.

On se rappelle que Joubert avait reporté sur elle ses tendresses exquises. Même quand il fut mort au monde, indifférent à presque tout ce qu'il voyait, ne comprenant presque plus rien aux choses ni aux hommes, le souvenir de Mme de Vintimille le ranimait. On sait qu'il n'oublia jamais le jour de Sainte-Madeleine. Sa chambre, ce jour-là, était parée de tubéreuses, les fleurs préférées de son amie. Il lui envoyait, chaque année, pour étrennes, un livre coquettement relié qu'il mettait de longs mois à chercher; et, comme tout est délicat avec une âme aussi pure que celle de Joubert, on ne peut pas, en parlant de Mme de Vintimille, oublier le cadeau de ce petit Pétrarque dont la reliure était couleur de bois d'oranger, les signets des rubans du plus beau blond, et les dorures un peu passées. « Enfin, lui écrivait-il, tout annonce que, dans son origine, ce livre fut destiné à la plus piquante des blondes. J'ai dans la tête qu'on le relia pour vous, qu'il vous a appartenu, qu'il vous fut volé ou que vous le perdîtes et que je vous le rends. Je me suis dit dans mes conjectures qu'il vous fut donné il y a longtemps; que, par conséquent, celui qui vous le donna put vous aimer dès sa jeunesse; et c'est un bonheur que je lui envie. Je me dis que, s'il vit encore, il vous aime toujours. »

Que n'eût pas donné Mme de Custine pour recevoir de Chateaubriand une lettre pareille ! Elle n'était pas davantage des soirées de Méréville. Mme de Laborde, sœur de Mme de Vintimille, accueillait dans cette superbe demeure Chateaubriand pendant les étés de

1807 et de 1808, où il était tout enfiévré par la création des *Martyrs*. Ce fut dans le petit enclos qu'il venait d'acheter, — *la Vallée aux loups*, — que Chateaubriand lut d'abord à *la petite société* son poème nouveau. Très docile à la critique de ses amis, il supprimait ou modifiait des pages entières, suivant leurs conseils. Il avait renouvelé sous les ombrages de Méréville, pour plaire à Mme de Laborde, ces lectures devant un cercle de femmes choisies, Mme de Pastoret, Mme de Lévis. La timidité de Mme de Custine l'eût écartée de ces réunions mondaines.

Chateaubriand, très gâté dans les cercles aristocratiques, voulut s'acquitter vis-à-vis de Mme de Laborde d'une dette d'amabilité.

Il faillit, qui ne le sait? payer de sa liberté l'article publié, le 4 juillet, dans *le Mercure*, sur le voyage pittoresque de M. de Laborde en Espagne. Sa course récente en Grèce et en Orient avait éveillé en lui certains accens généreux. Il ne put, malgré l'avis de Joubert, les étouffer; et quelques phrases comme celle-ci : « C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire, » irritèrent violemment Napoléon.

La lettre de Joubert, du 1er septembre 1807, rend un compte fidèle de cet incident :

« Le pauvre garçon a eu pour sa part d'assez grièves tribulations. L'article qui m'avait mis tant en colère est resté quelque temps suspendu sur sa tête, mais à la fin le tonnerre a grondé, le nuage a crevé et la foudre en propre personne a dit à Fontanes que si son ami recommençait, il serait frappé. Tout cela a été vif, même violent, mais court. *Aujourd'hui tout est apaisé, mais on a grêlé sur le Mercure.* »

Ce journal, dont Chateaubriand s'était rendu acquéreur, fut supprimé.

Nous n'aurions pas rappelé cet événement, si Mme de Custine, dont l'affection restait toujours vigilante, n'avait pas été aussi pour quelque chose dans cette modération relative. Elle alla voir Fouché, qui n'avait pas cessé d'être son ami personnel. Grâce à lui, grâce aussi à Fontanes, le coup que l'empereur voulait porter à Chateaubriand fut atténué.

Pendant tout le temps que le manuscrit des *Martyrs* passa aux mains de la censure, le dévoûment de Mme de Custine se fit toujours sentir; mais ces corrections, ces suppressions, quoique faites à l'amiable, irritaient, non sans raison, Chateaubriand. Au mois de novembre 1808, il lui écrit :

« Ah ! bon Dieu ! Pardon ! Je viens d'achever les affaires de l'imprimeur. J'ai été pour vous voir jusqu'aux Champs-Élysées. Cinq heures étaient passées, et je suis revenu recevoir d'autres billets que j'attendais. Demain matin à déjeuner je serai chez vous.

« Je vous écris à table. Ne vous plaignez pas. Vous n'avez pas de raison de vous plaindre.

« Encore une fois, mes tristes affaires me désolent (1). »

Le surlendemain, son humeur change.

Un billet à Mme de Custine lui annonce que la publication des *Martyrs* aura lieu sans encombre, grâce « au grand ami. »

« C'est pour le livre succès complet ; point de censure, grandes louanges, honneurs, flatteries, tout à merveille. Le grand ami, un homme divin !

« A demain, chère. »

Ce grand ami est bien Fouché, encore ministre de la police, et qui ne fut disgracié qu'en 1810. Un autre lettre de Chateaubriand ne laissera aucun doute sur cet épisode de sa vie littéraire.

Si *les Martyrs* purent paraître en mars 1809, il ne fut pas moins prescrit à la presse d'attaquer à fond l'ouvrage. L'ordre était d'autant plus facile à exécuter, que, par-dessus la censure, un décret impérial avait confisqué la propriété des journaux, détruit toute liberté d'appréciation littéraire, et même assigné, sur le produit des abonnemens, des pensions distribuées à des hommes de lettres ou à des fonctionnaires de la police, suivant le degré de la faveur dont ils jouissaient à la cour. Le *Journal des Débats*, fondé par les Bertin, qui avaient salué avec tant de sympathie le début glorieux de Chateaubriand, était ainsi devenu un fief héréditaire.

Les rancunes impériales trouvèrent dans Hoffmann, le spirituel auteur des *Rendez-vous bourgeois*, un interprète mordant, n'ayant d'aucune manière le sentiment poétique des beautés des *Martyrs*. Il mit en pièces les parties faibles ou bizarres de la composition et des caractères. Pour apprécier le ton de ses deux articles, il suffira de citer quelques lignes (2) :

« Je ne reconnais pas souvent dans *les Martyrs* l'auteur qui a comparé une croix posée sur la tombe d'une jeune vierge au mât

(1) Ces lettres et billets de Chateaubriand font partie des précieux documens qu'a bien voulu nous communiquer M. La Caille.

(2) *Annales littéraires* de Dussault ; Hoffmann, *Œuvres complètes*, t. XVI.

d'un vaisseau naufragé, mais celui qui s'est étonné de la quantité de larmes que contiennent les yeux des rois et qui s'est écrié : « Orage du cœur, est-ce une goutte de votre pluie?.. » C'est dans l'Armorique qu'il arrive à notre héros une aventure bien romanesque, et où il succombe à une tentation si attrayante et si naturelle que je ne me sens pas le courage de le gronder. Qui de nous serait assez barbare pour repousser une jeune vierge, belle comme l'Amour, et de plus druidesse, prophétesse, prêtresse et se croyant sorcière?..

« Ce prétendu poème est le mauvais ouvrage d'un homme qui a un grand talent. »

Chateaubriand répond à Mme de Custine, plus affligée que lui des articles d'Hoffmann :

« Je n'ai pu aller chez vous, parce que j'ai couru pour affaires. Le grand ami (Fouché) s'est joué de nous. L'ordre d'attaquer vient de lui, vous pouvez en être sûre.

« Eh bien! il n'y a pas grand mal, l'article est bête et ridicule, et il y a tant de louanges d'ailleurs que je souhaite n'avoir jamais pire ennemi. Je vous verrai demain à déjeuner.

« Vous êtes bonne et aimable, tranquillisez-vous! Je ne fais que rire de cela. Cela m'amuse d'être attaqué littérairement par ordre et par un mouchard. »

On ne peut s'empêcher de jeter un regard en arrière et de se rappeler les articles de l'abbé Morellet sur *Atala*, et surtout ceux de Ginguené, lorsque parut le *Génie du christianisme*. Mme de Beaumont en était malade ; ses amis étaient obligés de les lui cacher. Quand on a eu le bonheur, pendant toute sa vie, d'inspirer de telles affections, a-t-on bien le droit d'étaler avec tant d'affectation le vide de son âme?

Les critiques d'Hoffmann, auxquelles Mme de Custine était si sensible, et que Chateaubriand, au risque de réveiller les haines assoupies, prenait la peine de réfuter, dans les notes accompagnant la seconde édition de son livre, eurent, au milieu du silence de l'empire, un grand retentissement. Les stances célèbres de Fontanes nous disent bien le découragement dans lequel René était plongé. Autour de lui ses amis avaient espéré que le succès des *Martyrs* serait plus complet. L'enthousiasme était sincère parmi eux ; et il y en avait, comme Ballanche, dont l'imagination avait été tellement émue par la douceur de certaines phrases, par exemple, par ce chant mélodieux : « Légers vaisseaux de l'Ausonie, fendez la mer calme et brillante, » qu'ils ne pouvaient prononcer le nom de Cymodocée sans que leurs yeux se remplissent de larmes. Chênedollé, au contraire, avait dit judicieusement à Mme de Custine : « Chateau-

briand ne peut se flatter de faire, avec ses *Martyrs*, le même bruit, d'exciter le même délire qu'avec le *Génie du christianisme*. Il ne peut que confirmer sa réputation et non l'augmenter. Il ne peut espérer que de conquérir définitivement l'estime des gens de goût, de leur arracher cet aveu : nous avions raison. Au moment où le *Génie du christianisme* parut, l'envie n'avait pas encore eu le temps de prendre ses mesures ; on aime à caresser le talent à son aurore ; plus tard, on se venge sur une réputation faite de l'enthousiasme et de l'admiration qu'on a employés à la faire. »

Quelque profondes que fussent ses blessures d'amour-propre, une douleur plus vive vint en ce temps-là inopinément le saisir. Son parent, du même nom que lui, Armand de Chateaubriand, demeuré hors de France, s'était imprudemment engagé, comme correspondant des princes, à débarquer sur les côtes de Normandie. Depuis treize jours, il était au secret. Chateaubriand en fut instruit. Il supplia Mme de Custine de l'accompagner chez Fouché. Elle ne s'y refusa pas. Fouché nia qu'Armand eût été arrêté. Plus tard, quand il fut obligé d'en convenir, il dit qu'il avait voulu cacher son arrestation (1).

Le vendredi-saint de l'année 1809, Armand de Chateaubriand et ses deux coaccusés, le comte de Goyon et un domestique nommé Quintal, furent conduits à la place de Grenelle pour être exécutés.

Averti au dernier moment, René voulut accompagner son camarade, son parent, sur son dernier champ de bataille. Il ne trouva pas de voiture et courut à pied à la plaine de Grenelle. Il arriva tout en sueur, une seconde trop tard. Armand gisait contre le mur d'enceinte de Paris, la tête fracassée. Un chien de boucher léchait son sang et sa cervelle (2). René suivit la charrette qui conduisit le corps d'Armand au cimetière de Vaugirard.

A son retour, il laissa, en passant chez Mme de Custine, ce billet plus éloquent dans sa brièveté qu'une oraison funèbre :

« J'arrive de la plaine de Grenelle. Tout est fini. Je vous verrai dans un moment. »

Astolphe de Custine assure qu'il apportait à sa mère un mouchoir trempé dans le sang du malheureux Armand.

La vie de Mme de Custine dans ces premières années de l'empire est tellement mêlée à la vie de Chateaubriand, qu'il est impossible aussi de passer sous silence le succès de l'*Itinéraire*.

Si *les Martyrs* avaient été moins bien reçus du public, le récit

(1) *Mémoires de Mme de Chateaubriand.*
(2) *Mémoires d'outre-tombe.*

du voyage de Chateaubriand en Grèce et en Orient n'eut que des admirateurs, et Napoléon, se promenant dans la galerie du Louvre, dit autour de lui : « Pourquoi Chateaubriand n'est-il pas de l'Institut? » Il était nommé quelque temps après à l'Académie française, en remplacement de Marie-Joseph Chénier.

L'orage qui sortit du discours de réception a été raconté partout; les amis de Chateaubriand se communiquèrent des copies. Mme de Custine en avait une : elle la prêta à sa mère, à sa belle-sœur, et l'envoya à son frère, à Coppet, pour Mme de Staël. Cette copie figure dans les documens que Mme de Custine avait précieusement conservés; nous l'avons tenue entre les mains, avec une feuille de laurier rose cueillie sur le tombeau de Virgile par René.

Ce fut l'époque où le talent de Chateaubriand atteignit son apogée. A l'aisance avec laquelle il portait alors tant de dons brillans, on reconnaissait aisément qu'il était de « ces hommes divins qui chantent les dieux sur la lyre. » Les passions de la politique n'avaient pas encore altéré certaines qualités de bonhomie qui faisaient de lui, quand il le voulait, l'imagination la plus souverainement aimable de son temps; néanmoins, les dernières années de l'empire étaient tellement lourdes, qu'une crise se préparait dans son esprit. Il était prêt à écrire contre le colosse qui s'écroulait le redoutable pamphlet *Bonaparte et les Bourbons*.

Mme de Custine partageait de plus en plus ses sentimens d'opposition. Fouché n'était plus à la police pour la protéger; voulant se soustraire aux menaces de Savary, elle fit avec son fils, en 1811, un voyage en Suisse et en Italie; elle désirait surtout connaître Rome. Tout ce que lui avait dit Chateaubriand de la ville éternellement triste et de la campagne romaine lui montait au cœur. On ne l'a point vue, lui répétait-il, quand on n'a pas parcouru les rues de ses faubourgs mêlées d'espaces vides, de jardins pleins de ruines, d'enclos plantés d'arbres et de vignes, de cloîtres où s'élèvent des cyprès et des palmiers. Il n'y avait pas de petit chemin entre deux haies qu'il ne connût mieux que les sentiers de Combourg.

Arrivée à Rome, Mme de Custine y passa l'hiver et s'y forma bien vite une société charmante.

Rome était encore la patrie de toutes les âmes en deuil, la seule ville qu'on ne voulût point quitter. Mme de Custine vit tous les lieux que la voix de René lui avait décrits, jusqu'au petit chemin derrière Saint-Jean-de-Latran. « La vieille reine, superbe sous ses ruines, » enchaînait le cœur de Delphine rien qu'avec quelques pans de murs, une plaine que hantait la fièvre et des fondrières où trébuchaient les chevaux. Elle se promena, elle aussi, sur la Voie Appienne, jusqu'au mausolée de Cœcilia Metella. Qui sait si elle n'alla

pas à Saint-Louis, s'agenouiller sur la tombe de Pauline de Beaumont?

Bien qu'elle eût quarante ans et que toutes les mélancolies de la vie se fussent gravées sur son front, la pureté de ses traits, l'élégance de sa personne, avaient frappé Canova. Il aimait en elle le sens artistique, si rare alors chez les femmes françaises, et que l'école romantique allait développer. Mme de Custine était attirée par la naïveté d'esprit du grand sculpteur. Ses récits vénitiens la charmaient (1).

Un jour, son fils lui dit : « Savez-vous, avec votre imagination romanesque, que vous seriez capable d'épouser Canova ! — Ne m'en défie pas, répondit-elle; s'il n'était pas devenu marquis d'Ischia, j'en serais tentée. »

Il ne faut voir là qu'un propos sans importance, qui ne répondait chez Mme de Custine ni à un sentiment durable, ni à un désir sérieux de changer de nom.

VI.

Quand elle rentra en France et qu'elle revit Chateaubriand, Mme de Custine ne pouvait même plus espérer qu'elle serait, comme avant, la confidente de ses projets et de ses peines, la conseillère de tous les jours.

A la fin de l'été de 1809, il avait loué un appartement rue Saint-Honoré, au coin de la rue Saint-Florentin. Ce fut dans cette maison, chez M. de Las Cases, qu'il fit plus tard la connaissance de la duchesse de Duras; et son salon devint le sien, jusqu'au jour où Mme Récamier ouvrit à l'idole le temple de l'Abbaye-aux-Bois (2).

Mme de Custine essaya vainement de lutter par son intelligence, par son esprit; elle ne put contre-balancer l'influence souveraine de l'auteur d'*Ourika*.

La duchesse de Duras avait quelques années de moins que Delphine de Custine. Son père, le comte de Kersaint, avait été un de nos plus vaillans hommes de mer, en attendant qu'il devînt, sous la révolution, un intrépide citoyen. Député à la Convention, il avait, dans le procès du roi, voté pour l'appel au peuple et contre la mort. Quand Louis XVI fut condamné, le 18 janvier, Kersaint demanda courageusement la parole, et rappelant son vote au milieu des murmures : « Je veux, ajouta-t-il, épargner un crime aux assassins, en me dépouillant moi-même de mon inviolabilité; je donne ma démis-

(1) *La Russie en* 1839, A. de Custine, lettre III.
(2) *Mémoires de Mme de Chateaubriand.*

sion et je dépose une lettre contenant les motifs de cette résolution entre les mains du président. »

Sa lettre disait nettement qu'il lui était impossible de « supporter la honte de s'asseoir dans l'enceinte de la Convention avec des hommes de sang, alors que leur avis, précédé de la Terreur, l'emportait sur celui des gens de bien. » Il avait été mandé à la barre le 22 janvier. La Convention avait passé à l'ordre du jour sur sa démission. Arrêté le 25 septembre 1793, à Ville-d'Avray, Kersaint avait reconnu hautement, dans son interrogatoire, qu'il ne pouvait plus délibérer avec des hommes qui avaient voté la mort de Louis XVI. Il n'en fallait pas tant pour le faire envoyer à l'échafaud. Il y était monté résolument, le 5 décembre.

Sa fille avait reçu de lui une âme ardente, capable de sentimens énergiques et d'indignations généreuses. Elle devait garder, même sous la restauration, alors que son salon était dans tout son éclat, une attitude libérale. Bien qu'elle eût épousé à Londres, pendant l'émigration, l'un des représentans les plus attitrés de l'aristocratie française, le monde royaliste ne lui pardonnait pas d'être la fille d'un girondin ; sa situation dans son milieu était souvent difficile, quand elle n'était pas fausse. Elle ressemblait à Mme de Staël de taille et de figure, et ne négligeait, dit-on, aucun effort pour rendre cette ressemblance plus frappante (1).

Elle vivait sous l'empire, retirée dans son château d'Ussé, se consacrant entièrement à ses deux filles dignes d'elle; pour compléter leur éducation, la duchesse de Duras se décida, vers la fin de 1811, à rentrer à Paris. Chateaubriand avait fort envie de la connaître ; il avait entendu parler d'elle chez Mme de Laborde, à Méréville. Dans ses jours de misère, il avait passé près d'elle à Londres sans l'avoir rencontrée. Il savait qu'elle était une de ses admiratrices passionnées. M. le duc Victor de Broglie, qui a tracé de cette femme à l'esprit délicat et distingué un portrait dans lequel il nous la montre douée d'un cœur sensible et « vivant dans une méfiance, par malheur trop bien fondée, de ses agrémens personnels, » raconte qu'en plein régime impérial, ayant eu l'honneur de passer deux jours au château d'Ussé, où Mme de Duras résidait avec son mari et ses enfans, elle lui lut, avec un enthousiasme qu'il partageait sincèrement, le fameux article du *Mercure*, qui pensa faire arrêter son auteur.

On juge, dès lors, combien des rapports d'intimité s'établirent facilement entre elle et Chateaubriand. Dans la société de Mme de Duras, il prit vite le premier rang. Elle lui permit de l'appeler sa sœur, et elle lui servit plus d'une fois de secrétaire pour écrire sous sa dic-

(1) *Souvenirs du feu duc de Broglie* et *Mémoires d'outre-tombe.*

tée. Ce ne fut plus désormais à Fervaques que René alla passer ses automnes, Villeneuve-sur-Yonne fut aussi négligé; mais Joubert était un philosophe à qui il semblait, en pensant à un ami, que le monde est plein d'aimans qui se tournent leurs pôles et d'antipathies qui se donnent la main. Mme de Custine ne prit pas aussi facilement son parti. Elle ne pouvait pas rivaliser avec la fastueuse existence de Mme de Duras, avec l'influence politique de son salon; elle resta l'amie désintéressée, ayant le cœur blessé et ne se plaignant plus.

Cependant, les événemens qui se précipitaient allaient, dans la période de transition, amener Mme de Custine à jouer un rôle qu'elle ne recherchait pas, celui d'être la confidente du principal acteur de la seconde restauration.

Dès 1812, le mécontentement, les inquiétudes se manifestaient, surtout parmi les fonctionnaires de l'empire. Placés plus près du pouvoir, ils voyaient mieux que le vulgaire la folie des projets de Napoléon et l'impossibilité du succès. « Il paraît bien fort! disait, en août 1812, le ministre Decrès à M. Pasquier; eh bien! il est perdu. » Les excès du despotisme dépassaient toute mesure. Le pouvoir judiciaire lui-même n'était plus respecté. Par une série de mesures audacieuses, l'empereur avait mis ce pouvoir sous sa dépendance absolue. Un sénatus-consulte venait d'annuler une déclaration du jury d'Anvers et de renvoyer devant une autre cour, jugeant sans jury, non-seulement les accusés, mais encore les jurés qui les avaient acquittés.

Le frère de Mme de Custine, Elzéar de Sabran, fut un exemple de ces violations du droit si fréquentes alors. On sait qu'il n'avait pas cessé d'être l'ami de Mme de Staël; une lettre qu'il lui écrivait fut interceptée et tomba entre les mains de la police impériale. Enfermé à Vincennes, sans jugement, par les ordres de Savary, Elzéar en sortit au bout de quelques mois, grâce aux démarches du maréchal Oudinot, ami de sa sœur, et fut exilé à 50 lieues de Paris.

On se rend aisément compte de la violence des antipathies que le régime impérial accumulait dans le cœur de Mme de Custine. Aussi quand, en janvier 1814, les armées étrangères, surmontant l'effroi que leur inspiraient nos vieilles frontières, eurent débordé dans nos provinces de l'Est, quand le cercle formé autour de Napoléon se resserra de plus en plus, Mme de Custine fut une des femmes du faubourg Saint-Germain qui accueillirent avec le plus d'ardeur la pensée d'une restauration de la maison de Bourbon. Elle avait au premier moment fui les périls de l'invasion et s'était réfugiée à Berne (février 1814); Astolphe l'avait quittée pour rejoindre le comte d'Artois et s'efforcer d'être attaché à sa personne. Il écrivait à sa mère, le 25 mai : « Reviens! On se fait de toi une si

grande idée que tu aurais beaucoup de crédit. La duchesse d'Angoulême a parlé de toi à plusieurs personne. » Delphine se décida à revenir à Paris, et elle reprit son titre de marquise qu'elle avait négligé, se contentant sous l'empire d'être la comtesse de Custine. Son fils l'avait déterminée à cette résolution. Certes, elle était royaliste; mais il n'y avait dans ses opinions rien de violent ni d'agressif. Elle n'approuva pas l'entrée que fit, la torche à la main, Chateaubriand dans la politique.

Son pamphlet *Bonaparte et les Bourbons*, publié dans les premiers jours d'avril et qui eut tant de retentissement, répondait aux passions du moment sans aucun doute; mais, par ses imprécations outrées et ses apologies sans mesure, il n'avait pas la complète adhésion de Mme de Custine. Elle restait par son éducation, par son bon sens, par son expérience, très bonne royaliste constitutionnelle, en-deçà des haines de l'émigration, et elle pensait que Chateaubriand, par ses intempérances, amoindrissait en lui la raison et la dignité du publiciste. Il avait, en effet, dans les premiers temps des deux restaurations, le tort de partager les colères de ceux dont il ne partageait pas les préjugés; mais par ses défauts mêmes, sa brochure éloquente donnait une voix à des sentimens longtemps réduits à se taire. « En général, elle réussit, écrivait Mme de Rémusat à son fils encore au lycée, parce qu'elle apparaît comme un cri d'indignation (1). » Elle apprenait à Paris et à la France quelle était la famille qui, après plus de vingt ans, allait rentrer aux Tuileries.

Un autre personnage, depuis quelques années hors de France, Fouché, revenait à Paris. Nommé gouverneur des provinces illyriennes, il n'avait pu prendre possession de son poste; n'ayant pas obtenu l'autorisation de revenir à son château de Ferrière, il avait reçu l'ordre de se rendre en Italie auprès de Murat. Ses intrigues commençaient à produire leur effet sur l'esprit versatile du roi de Naples, lorsqu'il apprit la déchéance prononcée par le sénat; il était accouru à tire-d'aile, et il ne tarda pas à faire parler de lui.

Le 14 avril, Talleyrand avait réuni au pavillon Marsan une sorte de conseil intime auquel assistaient les membres du gouvernement provisoire, de plus M. Lainé, M. de Vitrolles et quelques autres personnes. Après une longue discussion, M. de Vitrolles demandait formellement que le gouvernement provisoire allât déposer son autorité aux pieds du comte d'Artois, et le priât « de prendre les rênes de l'état en sa qualité de lieutenant-général du royaume. » Talleyrand ne disait rien, lorsqu'une des personnes présentes à l'entretien et qui, jusque-là, n'y avait pris aucune part, se leva avec vivacité, et, s'adressant à M. de Vitrolles, lui dit brusquement : « Ce

(1) *Correspondance de Mme de Rémusat*, t. I, lettre d'août 1814.

que vous proposez ne signifie rien. Il n'y a qu'une manière de lever toutes les difficultés, c'est que le sénat défère lui-même à M. le comte d'Artois la lieutenance-générale du royaume. »

C'était Fouché qui rentrait tout à coup en scène. « Au moins, répondit Vitrolles, vous avancez quelque chose. Jusqu'à présent, on ne m'a présenté que des impossibilités. Nous sommes patiens, parce que nous connaissons notre force et que les moyens de conciliation nous paraissent les meilleurs. Je ne saurais préjuger l'opinion de *Monsieur* sur votre idée improvisée, mais s'il adoptait quelque chose de semblable, qui nous garantirait l'acceptation du sénat?

« — Moi! répliqua vivement Fouché, si M. le comte d'Artois consent à faire une déclaration de principes qui satisfasse les esprits. »

Puis, sans perdre de temps, il se mit à écrire sur un guéridon un projet de déclaration et il en donna lecture (1).

Vitrolles s'en empara et courut le porter à *Monsieur*. Bien que le nom du duc d'Otrante lui fît froncer le sourcil, il approuva la déclaration après quelques corrections; avec son esprit moins brillant, mais plus décidé que M. de Talleyrand, Fouché venait de trancher le nœud que d'autres, depuis deux jours, s'efforçaient en vain de défaire.

Installé à son château de Ferrière avec ses enfans, il avait repris son commerce épistolaire avec Mme de Custine. Cette correspondance éclaire d'un jour nouveau son rôle si discuté durant la période encore imparfaitement étudiée qui s'étend du mois de septembre 1814 au mois d'octobre 1816, et embrasse ainsi sa vie politique la plus active jusqu'aux approches de sa mort. Les premières lettres écrites de septembre à novembre montrent Fouché observateur sagace des fautes qui se commettaient, et les signalant dans des pages destinées à être mises sous les yeux de Louis XVIII. Il ne joue pas encore un rôle dans la pièce, mais il le prépare.

La nation n'avait pas été hostile au retour des Bourbons, et il semblait cependant que l'on prît plaisir à élargir la brèche entre la famille royale et l'armée. On faisait tout pour encourager et fomenter une insurrection militaire. Par légèreté et imprévoyance, on réussissait à semer dans le pays les germes d'une méfiance funeste. Mais tout était réparable, puisque le livre auquel Napoléon avait mis « le signet, » comme on l'a dit, se rouvrait après quatorze ans, et que la France se retrouvait en présence d'une tribune libre.

Il nous reste à montrer le Fouché père de famille tout occupé de l'éducation de ses enfans. Une lettre suffira pour satisfaire sur ce point la curiosité :

(1) Voir *Mémoires de Vitrolles*, t. II.

« *A Madame de Custine. — Ferrière.*

« 9 septembre 1814.

« J'avais le projet d'aller à Paris, et je comptais avoir le plaisir de vous voir et de vous emmener dîner à Suresnes (1), mais des affaires particulières me retiennent à la campagne... Vous seriez bien aimable de venir y passer quelques jours avec votre fils. Mes enfans lui procureront des parties de chasse et de pêche. Il y a d'ailleurs ici une bonne bibliothèque, même des livres allemands, un maître de langue allemande. Je vous prie de croire que nous ne négligeons pas l'instruction ; nous savons qu'elle est nécessaire sous tous les gouvernemens et même dans les pays où l'on ne gouverne pas.

« Si vous avez le courage de faire le petit voyage de Ferrière, vous prendrez votre itinéraire chez mon concierge, à Paris. Vous me préviendrez. J'irai au-devant de vous. Adieu, je vous renouvelle tous mes anciens sentimens et toutes leurs expressions.

« Mille complimens et mille amitiés à votre fils, que j'adopterais volontiers pour le mien, toutefois avec la permission de la maman, car il faut être deux pour avoir un enfant.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« Duc d'Otrante. »

Mme de Custine ne put aller à Ferrière, et elle donna pour excuse qu'elle achevait un tableau. Elle reçut bientôt une nouvelle invitation non moins pressante, non moins familière, non moins paternelle.

On ne reconnaît guère dans ces premières lettres le Fouché si activement mêlé, quelques mois après, à toutes les trames qui vont se nouer. Sa résignation passagère n'est que le sentiment de son impuissance momentanée.

Bardoux.

(1) Suresnes était la maison de campagne de la princesse de Vaudemont, amie de Mme de Custine et de Fouché.

LA

PUISSANCE DES TÉNÈBRES

RÉFLEXIONS D'UN SPECTATEUR.

Quand les gens d'aujourd'hui publieront leurs mémoires, — soyons tranquilles, il n'en manquera pas, — quelques-uns noteront peut-être la date du 10 février 1888 comme digne d'attention. Il y eut ce soir-là une coïncidence tout à fait réjouissante pour le philosophe. A l'Éden-Théâtre, on célébrait avec les grands rites une solennité artistique : la reprise d'une opérette fameuse, par deux divas fameuses, devant ce public « bien parisien » qui commence à Singapour et finit à Rio-de-Janeiro. C'était un événement. — A l'autre bout de la ville, deux ou trois cents lettrés s'aventuraient en des parages inquiétans, rue de la Gaîté, près le cimetière Montparnasse, pour entendre « craquer les os du petit enfant, aplati comme une galette. » Pareils aux chercheurs d'or du poète, ces lettrés

Partaient, ivres d'un rêve héroïque et brutal,

à la découverte du Théâtre-Libre et du drame inconnu de Tolstoï qu'on y devait représenter. Voyant passer tant de voitures inusi-

tées, les habitans du quartier croyaient à un enterrement nocturne. J'y croyais aussi. D'accord avec tous les maîtres de la scène française, bien que pour des raisons un peu différentes des leurs, je prévoyais un morne insuccès. Nous avons assisté à une apothéose. Une fois de plus j'ai dû reconnaître ce que je me suis avoué bien souvent, avec un peu de mortification et beaucoup de joie, depuis que je plaide ici la cause d'une littérature nouvelle : chaque fois que j'ai mis en doute l'intelligence de notre jeunesse française, sa rapidité à comprendre les œuvres les plus opposées à notre goût, je me suis lourdement trompé.

Après la représentation, j'attendis impatiemment la critique, pour m'éclairer. Il y eut du flottement dans la critique. On ne pouvait pas nier le triomphe éclatant de la pièce; mais pour les uns c'était du Shakspeare, pour les autres un vulgaire mélodrame. Les intentions de l'auteur, l'école où il le fallait ranger, l'exactitude de ses peintures, leur transposition en français, les œuvres similaires dans notre littérature, la persistance du succès devant un autre public, autant de sujets où la discussion se donnait carrière. Ces divergences des connaisseurs encouragent un spectateur à proposer ses réflexions. Il attend quelque secours de l'étude du texte original et d'un commerce suivi avec le peuple russe; son inexpérience du théâtre lui permettra d'avancer des hérésies interdites à ceux qui professent cet art. Au risque de méconnaître les règles suivant lesquelles on doit s'amuser, s'émouvoir, penser, rire ou pleurer, il demande la permission de toucher, dans la liberté de cette causerie, à certaines questions incidentes : elles peuvent se rattacher au drame de Tolstoï, elles occupent en ce moment le monde littéraire.

I.

Je dois d'abord exposer les raisons qui m'avaient prévenu contre la représentation de la pièce. Tout me faisait craindre qu'ils ne courussent à un malentendu colossal, ces lettrés, ces gens de théâtre, préoccupés d'esthétique pure, qui allaient chercher là des impressions *artistiques*, une nouvelle formule *littéraire*, dans le sens factice que nous donnons de plus en plus à ces mots.

On sait l'histoire de *la Puissance des Ténèbres*. Tolstoï a rejeté tout souci d'écrivain; il ne perd aucune occasion d'afficher son mépris pour la littérature, son repentir pour les années gaspillées à ce vain labeur. L'âme du réformateur appartient tout entière à un

vague idéal de néo-christianisme et de socialisme rudimentaire. Il tient qu'on ne saurait trop réagir contre l'hypertrophie cérébrale et qu'il faut la combattre par le travail manuel. Ce qui ne l'empêche point de poursuivre son apostolat dans un cycle de publications où il emprunte toutes les formes, dissertations philosophiques, controverses théologiques, tableaux de mœurs, contes populaires. En dernier lieu, il s'est souvenu que la *moralité* dramatique, telle que l'entendait le moyen âge, était le meilleur moyen de parler à l'imagination du peuple. Pour combattre l'ivrognerie, il a écrit *le Premier distillateur*, diablerie naïve, volontairement enfantine ; et enfin, au commencement de l'année dernière, *la Puissance des Ténèbres*. Son intention est manifeste ; il a d'ailleurs pris le soin de la commenter. Cette sombre peinture doit montrer au peuple russe la dégradation où il vit, sous la double fatalité de l'ignorance et des mauvais instincts ; elle doit lui rappeler la nécessité d'une loi morale et, pour celui qui a manqué à cette loi, la seule voie de réhabilitation, le sacrifice expiatoire librement consenti.

Je passerai rapidement sur l'analyse de la pièce : ceux qui s'intéressent à ces études la connaissent par les traductions déjà publiées. Le premier acte nous introduit dans l'intérieur de la famille Piotre ; le mari est un paysan sur l'âge, de santé chétive ; sa femme Anissia vit avec le valet de ferme Nikita, un coureur et un ivrogne, qui repousse cruellement une pauvre fille séduite par lui et à laquelle il avait promis mariage. La mère de Nikita, uniquement occupée d'enrichir son fils, donne des poudres à Anissia et lui persuade de hâter la fin du moribond qui les gêne. Il expire au second acte ; les deux femmes s'emparent de son argent et le confient à Nikita. Au troisième, nous retrouvons ce vaurien marié à Anissia, maître à son tour dans la maison ; il se grise, brutalise la malheureuse qui a commis le crime pour lui, et courtise sa belle-fille Akoulina. Au quatrième acte, Akoulina met au monde un enfant ; Nikita, harcelé par sa mère et sa femme, les aide à faire disparaître le petit être, qu'on enfouit dans la cave sous les yeux du spectateur ; on se débarrassera d'Akoulina en lui faisant épouser quelque va-nu-pieds. Au cinquième acte, ce mariage s'est arrangé ; nous assistons au repas de noces. Nikita, bourrelé d'ennui et de remords, refuse de s'y rendre ; comme on l'y traîne, son âme éclate dans une confession publique : il se dénonce à l'officier de police, en demandant pardon à Dieu et aux hommes. Tandis que sa mère domine toute l'action comme le mauvais génie de ces misérables, son père, le vieil Akim, un humble manouvrier d'intelligence obscure et de cœur droit, traverse cette même action comme la voix de la conscience morale ; il morigène son coquin de fils, à la fin il l'en-

courage à l'aveu. Je néglige quelques méfaits accessoires qui viennent grossir cette série de crimes, logiquement engendrés les uns par les autres. Leur succession régulière, la chute lente des coupables dans les ténèbres du mal, telles sont les seules péripéties de la pièce.

Si Tolstoï nous voyait extraire de sa *Moralité* un plaisir raffiné de l'intelligence, une conception particulière de la rhétorique théâtrale, il sourirait; oh! sans doute, comme pouvait sourire Corneille pénitent, quand on louait devant lui sa traduction poétique de l'*Imitation;* comme devaient sourire les grands avocats convertis, M. Le Maître ou M. Arnauld, quand on vantait l'éloquence de leurs oraisons. La vanité de l'auteur meurt-elle jamais? Cependant, il est certain qu'en écrivant son drame, Tolstoï n'a pas cherché à faire une œuvre scénique, une œuvre d'art pur; il a fait ou cru faire un acte moral. Je ne sais même s'il a pensé d'abord à la possibilité d'aborder la scène, les paysans pour qui ce drame est composé n'en ayant pas.

Imprimée dans une plaquette à bas prix, *la Puissance des Ténèbres* fit fureur; elle provoqua des admirations et des dénigremens passionnés. On en vendit 60,000 exemplaires, jusqu'au jour où la censure crut devoir l'interdire. Le monde littéraire de Pétersbourg ne se résigne pas à la désertion de son plus illustre écrivain; il continue de chercher dans l'apôtre l'artiste que cet apôtre ne veut plus être. Ce monde fit alors ce que nous faisons aujourd'hui: il ne pensa qu'à utiliser pour son plaisir l'œuvre conçue dans un tout autre dessein. Un vif débat naquit : pouvait-on mettre à la scène *la Puissance des Ténèbres?* Un instant, ce débat parut tranché par la volonté du tsar, le seul Russe des hautes classes, soit dit en passant, qui pût comprendre la tentative de Tolstoï comme l'auteur lui-même la comprenait, avec la même simplicité, la même insouciance de l'effet artistique. On décida d'exhiber Nikita au peuple, avec le sentiment des anciens qui montraient à leurs enfans l'ilote ivre. D'autres influences prévalurent et changèrent ce premier mouvement. La représentation fut prohibée. Les lettrés, jugeant à leur point de vue, ne regrettèrent pas cette prohibition. La plupart estimaient que le drame, poignant à la lecture, ne supporterait pas le jour de la rampe.

Ainsi, dans le pays d'origine, le public « éclairé » tenait la pièce pour injouable. Dieu sait pourtant si le théâtre russe abonde en situations brutales que le nôtre ne tolérerait pas! Que serait-ce donc, pensai-je, le jour où cette paysannerie, métamorphosée par des transpositions fabuleuses, passerait dans notre langue, dans la voix et les gestes d'acteurs parisiens, dans les oreilles d'un public

qui ne recevrait pas une seule de ces phrases avec le sens qu'elles ont pour le bas peuple moscovite? Je m'étais souvent demandé comment on pourrait traduire *la Puissance des Ténèbres*. Les idées et les sentimens exprimés là en langage populaire, si on les précisait en russe dans le parler de la bonne compagnie, subiraient une première déformation. Qu'en resterait-il en français? Disons-nous bien que les langues ne sont pas, comme semblent le croire les gens qui demandent des traductions, une garde-robe d'habits variés, bons à revêtir indifféremment une même pensée. Les langues sont des moules où la pensée prend sa forme, et qui se modèlent à leur tour sur la pensée par une opération double et indécomposable. Introduire une idée dans un moule étranger, c'est déjà chose difficile quand l'échange se fait entre des familles humaines très voisines, contemporaines, façonnées par la même civilisation; c'est chose impossible entre les parties extrêmes de l'humanité, celles que sépare trop d'espace ou trop de temps. Cela est si vrai que, dans nos traités avec les Orientaux, quand les interprètes les plus compétens croient avoir pris un calque parfait du texte convenu, on voit naître sans cesse des contestations; on s'accuse réciproquement de mauvaise foi, et souvent les reproches ne sont pas fondés : les mots qu'on tenait pour adéquats recevaient des acceptions différentes dans le cerveau de l'Oriental et dans le nôtre. Or, peut-on imaginer deux êtres plus éloignés qu'un Parisien de nos jours et un moujik de Toula, ce triste et obscur enfant d'une race orientale, demeuré en plein moyen âge? Son idiome, fidèlement reproduit par Tolstoï, est fait de balbutiemens, de proverbes vagues, de phrases inachevées qui contiennent des larves d'idées, des indications de sentimens toujours répétées et jamais éclaircies, à la manière des enfans. Et nous voulons transporter ces vagissemens de la pensée dans la langue la plus analytique, la plus précise qui soit au monde?

Je n'en veux prendre qu'un exemple, dans le titre même de la pièce, car les équivoques ont commencé avec ce titre. Des critiques subtils en ont donné trois interprétations différentes. Quelques-uns y ont vu la terreur du criminel dans la nuit. Ceci est un pur contresens, excusé par notre mot *ténèbres*, qui n'est pas l'équivalent exact de celui qu'il veut traduire. D'autres se sont demandé si « la puissance des ténèbres » signifiait la fatalité de l'ignorance, ou bien l'esprit du mal. Ces deux notions, distinctes pour nous, sont confondues dans le vocable russe, qui éveille en outre l'idée de multitude. Tolstoï s'est servi d'un vieux mot du slavon liturgique, mot resté populaire, *tma*; c'est le terme employé dans les versions de la Genèse pour désigner le chaos, l'abîme; l'enfer est appelé parfois, dans le style théologique, *tma kromièchnaïa*, « les ténèbres dernières. »

Le mot plonge ses racines dans les anciens mythes orientaux, où l'idée de la nuit et l'idée du mal étaient inséparables. Faites donc passer ces grandes synthèses primitives, avec toute leur indétermination, dans nos petits signes, aux sens restreints par la division croissante de nos idées!

La traduction est surtout perfide pour les termes grossiers, les injures qu'échangent les paysans du drame. Vous n'en rendrez jamais l'accent vrai. Il y a là un monde de nuances infinies, plus faciles à sentir qu'à exprimer. Dans la même langue, tel mot fait sourire si on l'entend au village et révolte si on le répète dans un salon; tel autre est plaisant dans la bouche d'un enfant, dégoûtant ou obscène sur les lèvres d'un homme fait. Dès que vous changez de langue, c'est-à-dire de mœurs et d'état social, les interprétations de l'injure, de la grossièreté, sont purement arbitraires. Ce qui était là-bas simplicité de nature, archaïsme d'expression, devient vulgarité ou raffinement d'argot dans un milieu plus cultivé. C'est comme le vêtement du corps : le haillon d'un pâtre turc est pittoresque, noble, « prix de Rome; » la loque d'un rôdeur de barrière est répugnante, parce qu'elle crie la déchéance de ce civilisé. Dans l'*Iliade*, Mars traite Minerve de « chienne, » Junon renvoie à Vénus cette épithète et bien d'autres. Les gens simples et religieux à qui l'on chanta d'abord ces poèmes n'y trouvaient pas matière à plaisanterie ou à scandale; les modernes qui lisent une traduction d'Homère ont besoin d'un effort de réflexion pour réformer leur impression première; si vous mettiez la querelle des dieux au théâtre, qui ne laisse pas le temps de la réflexion et qui agit plus vivement sur une foule, vous obtiendriez une scène d'opérette-bouffe, et dans l'effet de rire qu'elle provoquerait, il ne resterait rien de l'intention du vieil aède.

Ainsi pour ces homérides qui nous viennent de Russie. En présence de mœurs étrangères, le rire à contre-temps est le plus sûr indice de nos méprises, et il est inévitable. L'autre soir, un public très intelligent, un public d'initiés, a gardé son sérieux pendant les deux premiers actes. Une salle moins bien préparée eût souri dès le premier, à certains *idiotismes*. Au troisième acte, quand l'ivrogne est apparu, on n'a pu se retenir de rire. C'est que l'ivrognerie est le plus souvent pour nous un vice drôle dans ses manifestations, tandis qu'elle est là-bas un vice triste. J'ai entendu des enthousiastes vanter le génie de Tolstoï, qui sait balancer si habilement les effets comiques et les tragiques. Je puis leur affirmer, sans crainte d'être contredit par les Russes, qu'il n'y a pas dans tout le drame une intention comique, ni qui parût telle à l'auditoire dans un faubourg de Moscou. Le seul effet cherché par l'au-

teur, et qu'il produirait sur cet auditoire, serait une impression accablante, toujours croissante, de tristesse et de pitié. Notre tempérament français, qui supporterait mal une pareille tension, interprète certains passages pour les besoins de sa bonne humeur.

Le jeu probable des acteurs était un autre motif de défiance. Quoi qu'on attendît de leur intelligence, on ne pouvait présumer qu'ils retrouveraient dans l'attitude, le geste, la voix, cette lenteur, cette gravité hiératique, cette impersonnalité, qu'avaient peut-être leurs aïeux du XIIe siècle, qu'ont encore des paysans russes, masse grise où les individus sont à peine différenciés, même dans la discussion, même dans la colère. Et s'ils atteignaient cet idéal de vérité, la salle se viderait, car le théâtre commande un grossissement d'optique, une exagération de sonorité, sous peine de nullité d'effet. L'acteur type, pour jouer *la Puissance des Ténèbres*, ce serait le paysan façonné aux représentations d'Oberammergau, puisque le drame de Tolstoï est avant tout un Mystère.

J'indique seulement quelques-unes des transpositions capitales qu'il était facile de prévoir, en plus du malentendu originel sur la portée et le caractère de l'œuvre. Comment accueillerait-on le peu qui allait subsister de cette œuvre, ses crudités, aggravées dans notre langue, et son excès d'horreur? Austerlitz ou Waterloo? Je pariais pour Waterloo, quand la toile se leva, et je regardais les naturalistes, qui semblaient venus là pour gémir le mot de la défaite.

II.

Ce fut Austerlitz. Quand cette toile retomba sur le tableau final, dans une tempête d'acclamations, le public était transporté; je n'ai pas surpris un instant d'arrêt ou d'hésitation durant ces quatre heures. — Oublions le dessein primitif de l'auteur et ce qu'il y avait d'abord dans ces pages imprimées à Moscou, sur lesquelles je raisonnais tout à l'heure. Une œuvre de théâtre en est sortie pour nous, un autre monde de formes et d'idées recréées à notre usage. C'est ce produit que nous devons discuter, sans plus nous préoccuper de ce qu'a voulu Tolstoï. Quelle puissance y a-t-il donc dans ces idées, dans ces arrangemens de faits si simples pour qu'à travers tant de voiles on ait pu discerner les lueurs de génie? D'où vient cette puissance? Il n'est pas inutile de le chercher, d'autant plus que certains critiques la nient, et que d'autres la constatent sans en dire, je crois, les véritables sources.

Faisons d'abord la part des élémens accidentels qui ont contribué au succès. On a tenté de l'expliquer par la composition de la salle. Elle était curieuse à observer, cette salle. Elle offrait une réduction assez exacte de notre armée littéraire, telle qu'on la voit s'échelonner entre l'Institut et Charenton, avec ses réserves solides, ses jeunes troupes, son avant-garde, ses tirailleurs perdus. La critique était là au grand complet, et l'on reconnaissait des écrivains de toutes les écoles, quelques-uns peu suspects d'une prévention favorable. Il y avait des naturalistes, des symbolistes, des décadens, et de ce côté un peu de fanatisme préconçu. J'imagine que si l'on eût regardé de près leurs contre-marques, on y aurait lu quelque chose comme *hierro*,.. en caractères russes. Ceux-là avaient l'enthousiasme sombre. Comme je risquais mon opinion sur certains détails révoltans pour les spectatrices, un inconnu s'approcha et me dévisagea d'un regard méprisant. Je crus qu'il allait m'appeler « vieil as de pique! » en souvenir des temps héroïques. Il se borna à dire : « On n'écrit pas des pièces pour les femmes. » Son assertion était discutable, mais je l'aurais embrassé pour son fanatisme. Où en serions-nous, si quelque fanatisme n'échauffait plus les âmes de vingt ans? Il y avait aussi, il y avait surtout des jeunes gens sans parti-pris, ouverts et mûris par l'étude des choses étrangères, des représentans de la génération nouvelle, si intéressante et si difficile à définir ; elle ne ressemble à aucune de ses aînées, et nous devrons lui remettre demain la conduite de l'esprit français. On ne la voit guère dans les théâtres, car c'est une maladie qui fait de grands ravages dans la jeunesse lettrée, la lassitude du théâtre actuel. Ces indépendans, — ils le sont très fort, — ont écouté avec curiosité d'abord, avec intérêt ensuite ; peu à peu, on a senti venir cette vague irrésistible qui roule une assemblée d'hommes sous le pouvoir d'une pensée.

Les acteurs ont été pour beaucoup dans la victoire. Ils jouaient avec intelligence, parce qu'ils *jouaient peu*. Ce rôle impossible du vieil Akim, M. Antoine lui a donné juste ce qu'il fallait de relief : un peu plus, et il en dénaturait la simplicité ; un peu moins, et le caractère du bonhomme ne se dégageait pas pour le spectateur. Les femmes s'étaient suffisamment approprié la résignation passive, l'abandon fataliste des paysannes russes. Quelques-uns de ces acteurs, — et ce n'étaient pas ceux qu'on a le plus loués, — semblaient comprendre que les véritables personnages du drame sont des forces obscures, abstraites, la Destinée, le Mal, la Justice, et qu'eux, les hommes, ils devaient subordonner à ces « puissances » leur individu, leur vivacité de sentiment, qu'ils devaient nous ap-

paraître comme des pantins, mus par ces ressorts formidables, serfs inconsciens d'une volonté supérieure. L'accessoire du spectacle était irréprochable. On voyait pour la première fois, sur une scène française, un décor et des costumes empruntés aux habitudes quotidiennes de la vie russe, sans enjolivemens d'opéra comique, sans ce goût du clinquant et du faux qui semble inhérent à l'atmosphère du théâtre.

Quant aux traducteurs, ils avaient fait de leur mieux. J'ai assez dit pourquoi aucune version de *la Puissance des Ténèbres* ne peut être satisfaisante. J'en ai reçu plusieurs : je ne voudrais pas comparer leurs mérites; je sens là-dessous des questions commerciales déplaisantes à toucher. Celle de MM. Pavlovsky et Méténier a de la force, de la précision ; on pourra s'en contenter, quand ils lui auront fait subir quelques retouches. Passe pour les gros mots d'un usage général, malgré tout ce qu'il y a de faux dans l'illusion de vérité qu'on leur demande. Mais les dissonances d'argot faubourien, ces moujiks qui se traitent de « chameau, » de « crampon, » de « traînée, » qui parlent de leurs yeux « pochés au beurre noir,» de « potins, » de « toupet, » et cela un instant après qu'ils se sont appelés « mon aigle, mon pigeon, ma petite fraise ! » Il faudrait s'en tenir à un système de transcription unique, opter pour la couleur russe ou pour la couleur française. On pourrait employer le vocabulaire de nos paysans, mais à la condition de l'aller prendre plus loin que Saint-Mandé, de le ramener autant que possible, pour les parties risquées, aux plus vieux mots de la langue. La perspective du temps équivaut dans une certaine mesure à celle de l'espace : elle éteint et harmonise les tons trop crus. Si l'on admet cette équivalence, et je crois qu'elle s'impose, le mieux serait peut-être de traduire tout simplement en honnête français classique, comme nous le faisons pour les violences des œuvres anciennes, pour Plaute ou Aristophane. Mais faites donc accepter cette convention à des gens persuadés qu'ils peuvent étreindre l'insaisissable ! Vous ne les convaincrez pas qu'ils ont seulement le choix entre divers modes de transposition. De quelque façon qu'on résolve le problème, tout est préférable au néo-poissard. Ce public si attentif a souffert et regimbé, chaque fois qu'on lui faisait avaler un de ces crapauds.

C'est aussi l'avis général qu'on a commis une erreur en ne jouant pas la variante proposée par Tolstoï pour la terrible scène du quatrième acte. On nous a montré le meurtre et l'enterrement du nouveau-né dans la cave, avec une longue insistance sur « les os qui craquent, » avec l'attirail obligé, petit mannequin, bêche, lanterne sourde. C'est le seul point par où le drame rappelle trop les effets

de scène en faveur à l'Ambigu. S'il n'y avait pas d'autre texte, nous comprendrions qu'on respectât la volonté du poète; mais comment hésiter, quand il nous offre lui-même une variante d'une beauté antique, conforme aux meilleures traditions de notre goût, un « récit de Théramène » plus effrayant encore que la réalité, de cet effroi qui entre dans l'âme sans blesser les yeux? Selon la variante, on ne voit pas la cuisine du crime : c'est une petite fille, enfermée dans l'isba avec le valet de ferme, qui nous le révèle au fur et à mesure qu'il s'accomplit. Avec les terreurs vagues et les intuitions de l'enfance, elle se serre contre cet homme, elle le presse de questions : des bruits lui arrivent, pour sûr on creuse dans le sous-sol, on se querelle, un pauvre être crie; elle demande au valet ce qu'on fait de sombre, là, dans la cour, et en le lui demandant, elle nous le laisse deviner. L'homme essaie de distraire l'enfant par des contes, et entre temps, lui aussi, il cherche, il soupçonne, il achève de nous éclairer. Qu'on joue cette admirable scène, on en verra le pouvoir.

Je me permettrai encore une critique. Tous ceux qui avaient lu le drame ont été déçus par la mutilation du tableau final. On a écourté cette confession publique où l'auteur condense toute la moralité de sa pièce; on a réduit le rôle d'Akim, alors qu'il pousse son fils à l'aveu, qu'il retient l'officier de police pour laisser s'accomplir l'œuvre divine. Les champions du naturalisme, qui ont présidé aux répétitions et fait écarter la variante, revendiquent *la Puissance des Ténèbres* pour leur école; il y a un devoir de bonne foi à ne rien retrancher dans le texte de ce qui peut ruiner leurs prétentions.

Ces réserves une fois faites, il me sera plus facile de répondre aux objections que je dois passer en revue. On a dit : C'est un mélodrame banal; il y a beau temps que le drame populaire a exploité chez nous toutes ces situations; notre théâtre ne compte plus les pièces bâties sur le même plan. — Je le crois bien! Seulement je cherche la donnée dramatique qui échapperait à ces accusations. Qu'est-ce que le mélodrame, sinon la mise en œuvre de tous les moyens, — moins le génie, — qui ont servi aux tragiques de tous les temps pour produire leurs effets de terreur et de pitié? A ne considérer que les ressorts extérieurs et la charpente, l'*Orestie* est un mélodrame, comme le *Prométhée enchaîné* est une féerie à grand spectacle. Mélodrames, *Hamleth, Othello, Macbeth, le Roi Lear*; mélodrames, toutes les pièces de toutes les écoles où des péripéties violentes agissent sur les nerfs du spectateur. Vouloir renouveler ces péripéties, en inventer quelqu'une dont les dramaturges du passé ne se soient pas avisés, ce serait là une prétention plaisante. Si ingénieuse qu'elle soit à tourmenter les hommes, la

douleur ne dispose que d'un nombre limité de combinaisons, toutes observées et reproduites au théâtre par ces étranges patiens qui prennent plaisir à se mirer dans leurs souffrances. Il est trop aisé à réfuter, cet éternel reproche du « déjà fait, » du « déjà vu. » Il y a au bas mot, dans les églises et les musées d'Europe, mille *Descentes de croix*, qui toutes reproduisent le même sujet, avec les mêmes personnages, les mêmes attitudes. Il y en a quelques-unes signées Rembrandt, Rubens, Tintoret, Titien. Ce sont les seules qui comptent. Par quoi diffèrent-elles des autres? Par un trait de physionomie, un accent de vie, souvent par un éclairage. Si cet éclairage se rencontre dans les tableaux de Tolstoï, la vieille fable en est toute neuve.

Entend-on par mélodrame une forme grossière de terreur, où l'art n'a rien à voir, parce que l'horrible est poussé trop loin? Mais qui se chargera de marquer les limites de l'horrible permis? Laissons de côté tout le drame romantique; il nous offrirait vingt exemples de monstruosités qui font pâlir celles du Russe. Prenons le théâtre réputé classique, et dans ce théâtre l'époque la plus délicate, la plus timorée sur le chapitre des convenances scéniques. Voici la *Sémiramis* de Voltaire: que dites-vous de Ninias sortant les mains sanglantes, les cheveux hérissés, du tombeau de son père où il vient d'égorger sa mère? Pourquoi le tolérons-nous? Est-ce parce que le génie a manqué au poète pour inspirer une réelle épouvante? Alors, c'est lui faire un mérite de la non-réussite. Rappelez-vous maintenant la même situation chez un véritable tragique, dans l'*Orestie*, où Voltaire l'a empruntée: Oreste, poursuivant l'épée à la main sa mère Clytemnestre, sur le cadavre d'Egisthe... Et ce n'est là qu'une des douceurs de ce long cauchemar, où tout le théâtre antique a puisé ses inspirations. On connaît les autres, « ces enfans assis dans le palais, tenant dans leurs mains leur chair, leurs entrailles, leurs cœurs, mets effroyable, dont le père a goûté... » L'habitude a émoussé pour nous ces horreurs. Que l'imagination essaie d'en restituer l'effet sur le premier auditoire qui les a subies, toutes neuves et toutes vives. On conviendra que le dossier de la famille Piotre lui eût paru anodin, après celui de la famille des Atrides. — Mais, dira-t-on, il s'agissait là de rois et de princes, reculés dans le temps, fort au-dessus du public par leur condition: ce double éloignement estompait les brutalités. — Il s'agit ici pour nous de paysans des confins asiatiques, fort au-dessous de notre public par leur condition: l'effet d'éloignement est le même pour d'autres causes. D'ailleurs, les sentimens et le degré de civilisation diffèrent-ils beaucoup entre le véritable Agamemnon, ce pasteur primitif, et le laboureur Akim?

Ne cherchons pas de mauvaises excuses pour le cruel et divin

Eschyle. Écoutons plutôt Diderot, en un passage du *Paradoxe* où chaque ligne semble viser notre drame : « Je vous répondrai qu'il faut être conséquent, et que, quand on se révolte contre ce spectacle, il ne faut pas souffrir qu'OEdipe se montre avec ses yeux crevés, et qu'il faut chasser de la scène Philoctète tourmenté de sa blessure, exhalant sa douleur par des cris inarticulés. Les anciens avaient, ce me semble, une autre idée de la tragédie que nous, et ces anciens-là, c'étaient les Grecs, c'étaient les Athéniens, ce peuple si délicat, qui nous a laissé en tout genre des modèles que les autres nations n'ont point encore égalés. Eschyle, Sophocle, Euripide ne veillaient pas des années entières pour ne produire que de ces petites impressions passagères qui se dissipent dans la gaîté d'un souper. Ils voulaient profondément attrister sur le sort des malheureux; ils voulaient, non pas amuser seulement leurs concitoyens, mais les rendre meilleurs... Ils avaient trop de jugement pour applaudir à ces imbroglios, à ces escamotages de poignards, qui ne sont bons que pour des enfans. »

On a dit encore : Ou cette abominable famille est un échantillon exact du peuple russe, et des raisons de convenance défendaient de le présenter sous ce jour; ou elle est une exception, et Tolstoï a péché contre la vérité, contre les règles de l'art, qui ne vit pas d'exceptions; il a en outre calomnié son peuple. — Je peux rassurer les amis trop susceptibles de la Russie; j'ai vécu parmi ses populations rurales, je n'ai jamais entendu parler d'une pareille accumulation de crimes. Dans ce pays, comme dans le nôtre, de telles monstruosités sont possibles sans doute, fort rares assurément. Tolstoï doit s'exagérer leur fréquence; il y a chez ce Voyant de l'Ézéchiel, à tout le moins du Bridaine; la vision d'un réformateur enfle et noircit toujours l'objet qu'il veut réformer. — Mais alors, c'est l'exception, le fait divers, et la « vérité documentaire » y perd tout ce que regagne la morale? — Prenons, depuis les catalogues antiques jusqu'aux affiches de ce soir, cent tragédies, drames ou mélodrames : nous en trouverons quatre-vingt-dix où le nœud de l'action est un meurtre, peu importe sous quelle forme, assassinat, exécution, duel, suicide. On peut établir en principe que presque toutes les passions étudiées dans le théâtre classique, et de nos jours dans le théâtre populaire, sont mises en branle par ce ressort, la suppression violente d'une vie humaine, ou aboutissent à cette suppression. Pourtant, parmi les milliers de spectateurs qui se succèdent dans cette salle, il n'en est peut-être pas un seul qui ait sur la conscience le cadavre d'un de ses semblables. Nous devons donc admettre que le théâtre vit d'exceptions, et il n'en saurait être autrement; nous allons lui demander des émotions intenses, très rares dans la vie réelle; s'il ne nous les donnait pas,

nous resterions chez nous. On y est mieux pour voir couler le flot monotone des jours gris, passer les gens et les choses d'habitude. Si, par un caprice contraire, nous cherchons au théâtre une idylle, c'est encore une exception que nous exigeons, un rêve d'amour et de bonheur au-dessus de la vie moyenne. Nous menons notre cœur et notre esprit dans une salle de spectacle comme nous menons notre corps dans une salle de gymnastique, pour leur donner ce surcroît d'exercice dont nous sentons le besoin. Ceux qui prennent un fait anormal pour sujet de leurs peintures, comme c'est le cas de Tolstoï, ne contreviennent pas aux lois essentielles de l'art, dont ce même Tolstoï se soucie d'ailleurs si peu; ils suivent la plus naturelle et la plus ancienne de ces lois, ce que Diderot appelait fort bien « un protocole de trois mille ans. » Il suffit de l'énoncer pour montrer l'erreur où l'on tombe en mesurant sur le théâtre l'étiage des mœurs d'un pays. Ainsi font les étrangers, quand ils jugent la société française d'après notre comédie contemporaine, qui évolue tout entière autour de l'adultère.

Je viens à l'argument par excellence, à celui que j'ai lu partout, sans en croire mes yeux : *la Puissance des Ténèbres*, nous dit-on, ce n'est pas autre chose que *la Terre* russe. Est-il possible que la conformité des sujets égare à ce point de bons juges sur la différence radicale des procédés et des intentions? Je comprendrais plutôt qu'on mît en avant George Sand ; ses paysans mystiques et socialistes ont une certaine parenté avec le vieil Akim ; il n'a pas son semblable dans toute l'histoire naturelle des Rougon-Macquart. Où voit-on dans notre drame les procédés de M. Zola? Les scènes d'ivresse pouvaient prêter à la confusion ; prenez la plus caractéristique, le monologue du valet de ferme, au cinquième acte : son état ne se traduit point à notre vue par des hoquets, et ce n'est pas, si j'ose le dire, dans l'estomac de cet homme que Tolstoï a regardé; c'est dans le cerveau, pour y observer la façon dont les idées se dévident. Un médecin nous disait son admiration pour la rigueur de cette étude sur la logique spéciale des alcoolisés. Laissons d'ailleurs les procédés, c'est chose secondaire. Mais l'intention, qui crée seule le vrai caractère d'une œuvre, *l'éclairage* dont nous parlions plus haut! M. Zola décrit les maladies de l'esprit et du corps pour le plaisir de les décrire; son esthétique est formelle à cet égard : il serait le premier à nous accuser de dénaturer sa pensée, si nous y cherchions une tendance moralisatrice. Tolstoï décrit les mêmes maux avec la passion d'y remédier. S'il y réussit, c'est une autre affaire; mais toute l'action de son drame converge vers ce but. Ajoutez, — et la différence est capitale, — qu'il parvient à exprimer avec chasteté le cynisme inconscient de ses personnages; les promiscuités qu'il dépeint, de

la manière dont il les dépeint, n'inspirent que la répulsion, sans un instant de complaisance, sans le moindre appel aux imaginations sensuelles. Les figures du musée de cire qu'on entr'ouvre aux adolescens ressemblent parfois aux sujets anatomiques sur lesquels travaille un chirurgien : qui s'avisa jamais de comparer deux ordres de choses aussi distincts?

Les naturalistes se sont imaginé qu'ils retrouvaient leur bien dans l'œuvre du Russe ; on les a crus sur parole. Si j'essaie de dissiper cette équivoque, ce n'est point pour rabaisser le talent de M. Zola : les attaques banales contre cet écrivain ne sont le plus souvent qu'un hommage à l'hypocrisie bourgeoise. En développant la suite de ces réflexions, j'aurai l'occasion de lui faire large justice. Mais il importe de ne pas s'égarer sur les analogies, si l'on veut discerner les raisons du bon accueil que Tolstoï a rencontré. Ces analogies, ce n'est pas dans les récentes écoles réalistes qu'il les faut chercher ; ce n'est pas davantage dans Shakspeare, dont le nom me semble invoqué mal à propos par les enthousiastes ; c'est dans le théâtre antique, dans le plus vieux, le plus rude, le plus philosophique, celui d'Eschyle. En justifiant ce rapprochement, nous apercevrons, je crois, ce qui donne un intérêt profond et durable à la pièce représentée l'autre soir.

III.

Je vais au-devant d'un malentendu : on aurait trop beau jeu à ridiculiser ma pensée en l'exagérant. Je n'entends pas comparer les mérites du vieux tragique grec et ceux de notre contemporain russe. Une pareille comparaison serait puérile, comme l'a toujours été la querelle des anciens et des modernes. Les disputeurs méconnaissaient les conditions mêmes de la vie. Une œuvre d'art, si elle naît viable, est un organisme comme les autres, qui se développe, grandit et fructifie avec le temps. Il n'y a pas de commune mesure entre l'enfant et le vieillard, quand même celui-là devrait un jour atteindre ou dépasser celui-ci ; il n'y en a pas entre ce petit plant de chêne et l'arbre magnifique, trois fois séculaire, qui l'abrite de son ombre. Les deux glands qui leur donnèrent naissance contenaient peut-être en germe la même puissance de développement ; mais rien ne peut remplacer le travail des siècles. Durant ces siècles, le vieil arbre a tiré, pour se les approprier, les meilleurs sucs de tout le pays d'alentour ; ils ont centuplé sa force première. Ainsi l'œuvre d'art : sa vie s'accroît incessamment de notre vie, de nos pensées, de nos rêves ; chaque génération qui passe enrichit de sa substance

la moelle et la frondaison du géant. En sera-t-il de même pour cette jeune pousse? Oui, si elle vit. Mais combien vivra-t-elle, jusqu'à quelle taille? Nous l'ignorons. Nous savons seulement que rien ne reste immobile, dans l'état de création première. La loi de mouvement, d'accroissement et de décadence, cette loi gouverne tous les êtres, ceux du monde intellectuel comme ceux du monde physique. Donc, nous ne pouvons pas comparer les valeurs, changeantes avec la durée. Mais nous pouvons comparer l'esprit, les tendances. Nous pouvons dire, à l'inspection des premières feuilles : ce petit plant est de la famille du chêne, non de celle du saule ou du tremble.

Tolstoï est de celle d'Eschyle. Il a en moins la beauté du style : c'est le même corps, sans ailes. Ne vous arrêtez pas à ce défaut, regardez de près la pensée et les procédés. Chez ce Grec et chez ce Russe, même simplicité, même profondeur dans la vision des hommes et des faits. Comme le disait hier un critique, en parlant d'un autre grand tragique, ils voient les aspects généraux et éternels des choses. Des deux parts, même habileté instinctive du génie, qui se borne à nous montrer nos caractères et nos passions dans leur germe, par indications sommaires : nous partons de là pour les amplifier à notre fantaisie. Le talent développe ces caractères et ces passions en nuances infinies ; comme leurs développemens diffèrent avec chaque individu, avec chaque circonstance, le talent rencontre dans une assemblée d'hommes beaucoup de contradictions, de négations. Le génie nous met tous d'accord, puisqu'il ne nous fait voir que l'œuf commun où nous nous reconnaissons. Ces paysans de Tolstoï sont de simples ébauches au fusain, mais d'un trait si juste, si vivant, que nous ajoutons spontanément les couleurs, les accidens particuliers qui sont les nôtres, et nous nous écrions aussitôt : « C'est l'homme, c'est moi ! » Enfin, chez l'un et l'autre poète, même préoccupation du mystère ambiant : les humains ne sont que des ombres vaines, projetées sur le rideau du monde, et que font mouvoir des forces cachées, fatales ou religieuses. L'action dramatique ne sert qu'à *illustrer*, pour ainsi dire, les sombres vérités qui dominent toute l'histoire de notre race, que nous retrouvons à tous les tournans de la vie ou du raisonnement, quand nous essayons de les fuir ou de les nier : la femme, source originelle de tout mal, l'éternelle faiblesse de l'homme devant elle, la multiplication hideuse d'un premier crime (1), le dogme universel du ra-

(1) *Orestie*, *Agamemnon* : « Oui, une antique faute fait naître d'ordinaire une faute nouvelle, chez les mortels méchans. La nouvelle est mère à son tour. Ténèbres, invincible génie des crimes... » C'est la *tma*, l'idée-mère et le titre du drame de Tolstoï.

chat par l'expiation. La morale de Tolstoï, comme celle de la plupart des écrivains russes, pourrait se résumer dans ces deux mots adorables d'Eschyle : πάθος ἀνθεῖ, la souffrance fleurit.

Je ne fais qu'indiquer l'analogie : libre à chacun de la vérifier en y ajoutant des traits plus détaillés. J'en voudrais tirer la conclusion. Le théâtre conçu de la sorte répond à des besoin nouveaux dans l'élite des jeunes générations. Je ne parle pas de leur fameuse chimère, la vérité de la vie sur la scène; laissons-les poursuivre ce mirage irréalisable au pays de la fiction et de la convention. La vérité peut tout au plus se rencontrer au théâtre dans la peinture des caractères et dans le langage; encore faut-il aviver l'une et forcer l'autre, pour les exigences de l'optique, de l'acoustique. Écartons un mot trop ambitieux; contentons-nous de la simplicité, de cette magistrale simplicité qui nous avait émerveillés dans les romans de Tolstoï, qui se retrouve dans son drame. C'est elle qu'applaudissaient l'autre soir ceux qui ne cherchaient ou ne croyaient chercher qu'une impression d'esthétique. Mais je suis persuadé que, si la majorité du public a été saisie, c'est qu'elle apercevait, plus ou moins confusément, les grandes évocations morales suscitées devant nous. Le public est si singulier, si changeant! Les individus qui le composent vont au spectacle pour s'amuser, pour s'émouvoir d'une aventure quelconque; cependant, ils portent là comme partout les problèmes qui dorment au fond de leur cerveau, sous les mille distractions de la vie; que le poète touche à ces problèmes, qu'il fasse intervenir subitement le grand, l'unique drame, celui de la destinée humaine, et chacun rentre en soi, oubliant l'action secondaire qui l'intéressait; chacun sent qu'à ce moment la vraie tragédie commence et le prend aux entrailles, la tragédie où il est acteur et victime. Les Grecs la comprenaient ainsi. Leur théâtre ne peut plus s'accommoder à nos habitudes : il suppose la connaissance préalable de la fable mythologique, et les chœurs suffiraient pour nous dérouter en faisant languir l'action; n'étaient ces difficultés de forme, j'imagine que ce théâtre retrouverait aujourd'hui un regain de succès. Qui sait même si un directeur audacieux se tromperait en montant *le Prométhée enchaîné*, avec de la musique d'harmonie et toutes les ressources des machines actuelles? Il ferait, en tout cas, plusieurs chambrées d'honnêtes gens. Ce seraient les mêmes qui accourraient à *la Puissance des Ténèbres*, tous ces jeunes lettrés travaillés des besoins nouveaux que je cherche à définir. Mais ceci touche à une question de littérature générale, où la question du théâtre est englobée.

Cette génération a de bonne heure le tour d'esprit philosophique. Elle est entrée dans le monde pour penser et vivre à un moment où

de grandes découvertes scientifiques, sortant des livres spéciaux et des applications techniques, modifiaient les conditions de la pensée et de la vie. L'ensemble d'idées plus ou moins arbitrairement groupées autour du nom de Darwin a pénétré les esprits avec une force prodigieuse. Nous les respirons dans l'air; elles envahissent ceux-là même qui n'ont pas lu une page sur ces matières. Elles ont notablement transformé les rapports des hommes entre eux, ou du moins elles ont réglé sur un type raisonné ce qui était auparavant calcul d'instinct; elles déterminent la plupart de nos conceptions et de nos créations, en politique, en économie sociale, en droit, en histoire. Le philosophe et le négociant, l'ingénieur et le médecin, l'éleveur de moutons et le pasteur de peuples, tous témoignent pour Darwin, quelques-uns sans même connaître son nom. Abstraites et décharnées dans l'entendement du savant, ces idées revêtent une forme plus plastique quand elles atteignent les intelligences de culture moins spéciale, où l'imagination reprend ses droits. Un grand nombre de nos contemporains reviennent à une vue du monde peu différente de celle qui prévalait dans les écoles grecques, au temps d'Épicure. L'univers leur apparaît comme une grande mécanique tournant fatalement sur ces axes de fer, les lois naturelles, entraînant un pêle-mêle d'atomes en lutte, où la force, la richesse, la jouissance, broient impitoyablement la faiblesse, la misère, la souffrance. Quelques-unes des idées scientifiques descendent jusque dans le peuple. Voyez par exemple la théorie des microbes, et comment elle travaille l'imagination populaire à l'annonce d'une épidémie : pour la foule, c'est une puissance invisible, malfaisante, répandue dans les airs et dans les eaux, qui assiège l'homme de toutes parts. De là à personnifier ces puissances de la nature, à recréer une mythologie élémentaire, il n'y a qu'un pas. Il sera peut-être franchi.

Tandis que notre démocratie s'organisait et raisonnait selon les lois promulguées par la science nouvelle, son image se fixait sur les miroirs que la littérature présente aux sociétés. Il s'est trouvé qu'à ce moment c'était M. Zola qui tenait le miroir le plus large et le plus fidèle. Il a reflété l'image : non point, comme il le présume, dans les parties de son œuvre où il parle le plus haut de méthodes scientifiques, d'hérédité, d'instincts irrésistibles ; mais dans les parties inconscientes, dans celles où il redevient un poète épique, où il traduit en faits et en caractères la conception actuelle du monde et de la vie. Je crois que son nom dominera les créations littéraires de ces derniers vingt ans, comme domine toujours le nom de l'écrivain qui a eu la bonne fortune de faire passer dans une œuvre d'imagination le courant philosophique de son époque.

Une conception qui contient une aussi grande part de vérité était bien faite pour nous éblouir ; un instant, elle a triomphé seule. Puis on s'est aperçu qu'elle était incomplète, partant peu durable, si on ne corrigeait pas ce qu'elle a de trop absolu. Elle enjoint à l'homme de se conformer en tout aux lois naturelles, alors qu'il se sent fait pour réagir contre ces lois au nom de certains principes abstraits de justice, de pitié, de morale. Elle ne compte pas avec la faible part de liberté et le petit pouvoir de redressement que l'homme constate dans ses moindres actions. Comment on accordera une dérogation nécessaire avec des lois aussi bien démontrées, comment la logique rigoureuse en prendra son parti, c'est l'affaire des métaphysiciens de l'avenir. Qui possède le dernier secret de la logique? Mais dans la pratique quotidienne de ses raisonnemens et de ses actes, l'homme, tout en s'inclinant devant l'ordre immuable de la nature, ne supporte pas cette élimination totale de ce qu'il sent en lui de plus fort et de meilleur. Placé entre deux évidences, il n'entend sacrifier ni l'une ni l'autre aux exigences de la logique; il préfère sacrifier celle-ci.

Une réaction devait donc se produire dans la littérature pour donner satisfaction à ces sentimens. Auprès d'esprits prévenus, elle ne pouvait réussir qu'à la condition de jeter par-dessus bord le spiritualisme dogmatique, celui qui refuse de transiger avec la doctrine victorieuse. Elle devait se borner d'abord à reverser timidement un peu de liberté et de bonté morales dans les rouages de l'aveugle et rude machine dont on a déchiré les voiles ; elle devait y réintroduire quelque chose d'humain, et à la suite quelque chose de divin. Car il serait trop grotesque de faire résider dans l'homme seul un pouvoir rectificatif du grand pouvoir de la nature ; et l'unique compromis acceptable avec la logique, c'est de concevoir dans l'infini un directeur commun, un conciliateur suprême des lois naturelles et de la liberté humaine. Les symptômes de la réaction apparaissent nombreux. Le plus décisif, c'est la fortune croissante des écrivains russes, venus à l'heure propice ; en face de la convention matérialiste sur laquelle nous vivions, et que M. Zola a représentée avec éclat, ils élèvent leur convention morale et mystique. Elle se heurte dans leurs livres à notre explication rationnelle du monde, qui leur est familière ; et par là ces livres répondent à un ensemble de besoins contradictoires ; ils contiennent le plus vieux, le plus passionnant des drames, celui qui, sous des noms divers, occupe l'homme depuis qu'il pense : l'antagonisme entre sa conscience et la fatalité des choses.

C'est ce drame dont on voudrait retrouver plus souvent le frisson au théâtre. Malgré des efforts répétés, la convention ma-

térialiste n'a jamais pu s'y installer franchement : elle est contraire aux exigences essentielles de cet art. Quand les hommes se réunissent en grand nombre, c'est pour se croire meilleurs qu'ils ne sont, pour communier dans la vertu. L'orateur dans un parlement se fait applaudir en parlant de tolérance à des fanatiques, de liberté à des autoritaires. A la représentation d'une pièce de M. Augier, vous verrez des gens tarés applaudir aux larmes le poète de l'honnêteté. Si l'on donnait la comédie aux forçats, il faudrait pour leur plaire choisir les plus nobles rôles du répertoire : qu'on essayât de leur présenter un tableau de leur condition et une apologie de leurs vices, ils demanderaient à retourner aux cabanons. Mais par cela même que notre théâtre a résisté aux doctrines désolantes qui triomphaient dans la littérature romanesque, les esprits en quête de nouveauté l'accusent d'être resté stationnaire ; ils lui reprochent de n'avoir rien emprunté aux méthodes du naturalisme, où il y avait des principes justes et féconds. Ils lui imputent à crime l'excès même de l'art, l'excès d'ingéniosité et d'adresse. La morale et la philosophie du théâtre leur paraissent alambiquées, factices comme le jour de la rampe, restreintes à des problèmes de casuistique. Ils se plaignent de voir l'action et les personnages toujours conduits par la main habile de l'auteur, jamais par les caprices obscurs de la Destinée. Rien ne trouve grâce devant ces jeunes réformateurs, pas même le jeu des meilleurs comédiens. Leur dédain ne fait pas de différence entre ce qu'ils appellent le *ron-ron* de la Comédie-Française et le ron-ron de l'Ambigu. L'un d'eux prétendait qu'il y aurait un gros livre à écrire sur le peuple qui entretient une institution d'état sous ce titre : Conservatoire national de déclamation. Et ils puisent des argumens dans Diderot, eux aussi ; ce curieux homme a remué la graine de toutes les idées qui fleurissent pour nous. Ne disait-il pas : « S'il arrive un jour qu'un homme de génie ose donner à ses personnages le ton simple de l'héroïsme antique, l'art du comédien en sera autrement difficile, car la déclamation cessera d'être une espèce de chant. » — Bref, lecteurs naturalistes de M. Zola ou lecteurs mystiques du roman russe, tout ce clan de lettrés va de moins en moins au théâtre, parce que le théâtre ne leur donne pas l'impression de la vie telle qu'ils la ressentent, l'image de l'univers telle qu'ils la conçoivent.

On leur objecte avec raison que des griefs trop généralisés perdent leur force ; justifiés quand ils s'appliquent à un genre agonisant, celui qui s'appela jadis la tragédie, plus récemment le drame et le mélodrame, ces griefs n'ont que peu de prise sur d'autres formes plus vaillamment défendues, la comédie de mœurs et d'in-

trigue, par exemple; ils n'en ont plus aucune dans les joyeux domaines de l'art dramatique, vaudeville, farce, imbroglio, où il se trouve encore des bienfaiteurs de l'humanité pour suspendre les soucis du pauvre monde en lui communiquant l'éclat de rire. — On leur remontre, à ces fâcheux, que le théâtre a été, depuis quarante ans, la branche la plus vivace de notre littérature, celle où le génie français, avec ses qualités d'invention, de force, d'esprit, d'élégance, s'est le mieux maintenu et le plus victorieusement imposé à tout le monde civilisé. Ils persistent dans leur injustice, ou, pour parler plus exactement, dans leur ingratitude. L'enfant n'est pas injuste, quand il sent et affirme son droit de vivre à sa façon, il est ingrat. Ces « jeunes » sont las de ce qui nous a divertis, parce que ce n'est pas leur œuvre et qu'ils ont d'autres aspirations. Éternelle superbe du petit être qui entre dans l'existence comme dans une ville prise, avec la volonté d'avoir son joujou à lui, de briser celui des autres! Il faudra bien qu'on découvre et qu'on leur donne le joujou dont ils ont envie. — Nous sommes sur le pont d'un paquebot qui passe la ligne, à l'instant où apparaissent les étoiles du ciel nouveau. Une vigie les aperçoit et les signale : personne ne l'écoute. On avance encore; ceux qui ont la connaissance du ciel et l'habitude de le regarder discernent enfin les constellations du Sud. Des sentimens divers se font jour : enchantement et admiration chez les jeunes voyageurs, remplis d'espoir et de projets, impatiens d'arriver, curieux du pays inconnu où ils vont; tristesse et regrets chez les vieillards qui s'exilent, qui disent un adieu mélancolique au ciel familier, le seul beau, puisqu'il avait éclairé leurs joies; ils n'attendent plus rien de l'autre, aussi le trouvent-ils sombre. Le gros des passagers demeure inattentif : beaucoup ne distinguent pas ce qui a changé, là-haut; d'autres ne lèvent même pas la tête; occupés aux choses habituelles, ils dînent, jouent, dorment. Les derniers astres connus disparaissent; peu à peu, tout le monde regarde, s'instruit et s'accoutume aux aspects étranges de l'horizon. Cependant le navire avance toujours sur la mer, sans qu'on ait la sensation de sa marche; au-dessus des joies, des regrets, des ignorances, les étoiles australes ont conquis le firmament; elles poursuivent leur route, indifférentes, soumises à la loi mystérieuse qui les a distribuées dans l'espace, qui a réglé leur lever et leur déclin.

IV.

Les livres des Russes nous ont offert une nourriture au goût du jour; il était à prévoir qu'on chercherait bientôt dans leur théâtre la satis-

faction de ce même goût. — Depuis quelque temps, on demande tout aux Russes, dans tous les ordres d'idées : souvent plus qu'ils ne peuvent donner. — Le drame de Tolstoï a ouvert la marche; j'entends dire maintenant qu'on projette de représenter à Paris une pièce d'Ostrovsky, *l'Orage*, je crois. Ceci est une autre question, et l'on se prépare de grands étonnemens.

Jusqu'à notre époque, en Russie, la société cultivée a vécu presque exclusivement sur le répertoire français. Le théâtre national, s'adressant à des classes inférieures, s'est maintenu très primitif, malhabile et fruste, parfois inintelligible pour nous. Il y a douze ou quinze ans, un Russe du bon ton n'allait guère à la comédie russe, sauf aux deux chefs-d'œuvre classiques de Griboïédof et de Gogol ; le reste, on ne l'avouait pas devant les étrangers, tant on sentait l'humilité littéraire de ce genre, demeuré fort en retard sur le roman. Tandis que ce dernier, avec Tourguénef et Tolstoï, s'appliquait à l'étude des milieux aristocratiques et des âmes les plus complexes, le théâtre n'osait mettre en scène que le petit monde, marchands et fonctionnaires subalternes ; il ignorait le grand, on ne lui eût pas permis d'y toucher. Pour mesurer la distance qui sépare ce peuple de nos mœurs et de nos idées, il suffit de passer, à Pétersbourg, du théâtre Michel au théâtre Alexandre. Dans le premier, nos pièces, jouées par nos acteurs, sont comprises et applaudies comme elles le seraient à Paris, par une société formée à notre école. Dans le second, ces mêmes pièces, quand on les adapte en russe, rencontrent souvent l'indifférence et parfois la réprobation marquée de l'auditoire. Nos passions raffinées, nos perversités élégantes, nos mots à double entente, autant d'objets de scandale pour ce public. Le lendemain, il reviendra là applaudir des situations crues, franchement abordées, qui offenseraient notre délicatesse et seraient certainement sifflées par une salle de bourgeoisie française. Ce sont tantôt des parades où le fonctionnaire gruge ses administrés avec une parfaite inconscience, d'éternelles plaisanteries sur le voleur et sur le volé, le fonds théâtral de *Maître Pathelin*; tantôt des pastorales barbares, où Daphnis et Chloé en caftan laissent parler la nature avec une liberté candide.

L'*Orage* est la meilleure comédie d'un auteur qui en a fait d'autres absolument enfantines, — *le Fol argent*, par exemple. Elle perdra pour nous son principal intérêt, tant il est local et voilé ; sous le masque d'une tragédie domestique, Ostrovsky a su enfermer une de ces allusions insidieuses, amenées de très loin, que les Russes sont habiles à saisir à demi-mot, à quart de mot : une satire contenue du despotisme et des malheurs qu'il engendre. Si l'*Orage* nous est montré, on y verra se mouvoir, dans un agencement dramatique assez

gauche, des personnages tout d'une pièce, coloriés durement et sans nuances, comme ceux de l'imagerie populaire : un vieux richard toujours en colère, une belle-mère despote que rien ne peut fléchir, un vertueux inventeur du mouvement perpétuel, qui personnifie le libéralisme éclairé et opprimé. On y verra une jeune fille dont l'impudeur naïve nous révoltera, à moins qu'elle ne nous désarme à force d'inconscience ; elle organise froidement des rendez-vous nocturnes pour elle d'abord, pour la femme de son frère ensuite, et ces dames viennent se faire caresser sur la scène. Tout cela peut sombrer du premier coup dans l'éclat de rire d'un public français ; tout cela peut se soutenir, si ce public franchit les écueils du troisième acte, s'il est conquis par la figure touchante et passionnée de la femme coupable, qui passe et repasse sans transition des angoisses du remords au délire de l'amour. Celle-là, c'est la passion au naturel, rendue avec une force incomparable, sans phrases, sans grimaces. S'il se trouve une grande actrice qui prête son démon à cette Phèdre moscovite, l'ébauche informe et puissante d'Ostrovsky peut aller aux nues, ensorceler tout Paris. Est-ce qu'on sait jamais avec le public !

Laissons-là le théâtre russe, qui nous entraînerait trop loin. La *Puissance des Ténèbres* n'a rien à démêler avec ce théâtre, non plus qu'avec le nôtre. C'est une tentative originale, unique, comme le génie de Tolstoï. Son succès ne saurait faire préjuger celui de ses compatriotes. Ce succès se maintiendrait-il devant une salle recrutée sans préparation ? Pourrait-on risquer la pièce sur une de nos grandes scènes ? La question est à l'étude : je ne me charge pas d'y répondre. Une première épreuve a été favorable : redonné au Théâtre-Libre devant un public payant, le drame a recueilli de nouveaux applaudissemens. Il les retrouve à Bruxelles, où M. Antoine le joue en ce moment. Pourquoi un de nos directeurs n'essaierait-il pas ? Ses risques seraient minimes : le décor est très simple, et je m'étonnerais qu'on eût l'idée touchante d'envoyer un sou de la recette à l'auteur. Mais si l'on veut tenter l'expérience avec les meilleures chances, deux précautions me paraissent indispensables : la substitution de la belle variante, au quatrième acte, et la revision sévère des termes d'argot.

J'ajouterai, dussé-je être lapidé par la garde particulière de Tolstoï, que je verrais sans indignation deux ou trois coups d'un rabot sacrilège ; mettons d'une estompe, si l'on préfère. Oh ! des riens ; une phrase par-ci par-là, voire même les dix lignes qui ont fait donner à l'oncle Akim, laboureur de son état, le sobriquet de « vieux vidangeur. » Nous les rétablirons une autre année. Quand on veut gagner quelque chose sur les préjugés des hommes, il ne faut pas

les heurter de front : on ne peut faire en même temps œuvre de fétichisme et œuvre de propagande. Sait-on bien que le respect minutieux des productions étrangères est l'indice d'une santé littéraire très compromise ? Rappelons-nous les époques robustes ; le XVIIe siècle puisait dans le théâtre italien, dans l'espagnol, il se les assimilait sans scrupules pour en tirer des créations vivantes. Depuis lors, les procédés d'assimilation sont devenus toujours plus timides, le souci critique s'est affiné en raison directe de la débilité de notre organisme. On arrive ainsi à faire de belles collections de muséum, on ne renouvelle pas son sang.

Si *la Puissance des Ténèbres* ne devait pas trouver une scène où se produire, si même, l'ayant trouvée, elle y devait échouer, on n'en pourrait rien inférer pour ou contre la valeur de ce drame. Il aurait sombré dans la gigantesque usine du plaisir parisien : elle ne se pique pas d'être le temple de l'art, mais de gérer sagement les intérêts d'une immense industrie, dont vivent tant de milliers de personnes. Comme dans les grands magasins, la foule y vient demander les modèles connus. Tous les vingt-cinq ou trente ans, la foule refait son éducation; elle est lentement façonnée par un petit groupe d'esprits aventureux, qu'elle a généralement conspués le premier jour. Parfois elle est extraordinaire d'intelligence, de bonne volonté; voyez comme elle a vite appris et goûté, dans l'art musical, les œuvres les plus difficiles d'accès ! Le plus souvent, la résistance ne vient pas de la foule, mais de ceux qui lui donnent une direction et ne veulent pas la changer. Si le drame de Tolstoï ne désarme pas la critique, ses partisans pourront se consoler avec d'illustres souvenirs; ils se diront que le 26 février 1830, chez M. Viennet ou chez M. Baour-Lormian, pour condamner les horreurs débitées la veille au Théâtre-Français et le petit groupe d'énergumènes qui les avait applaudies, on devait tenir des propos fort semblables à ceux que la représentation du Théâtre-Libre a suscités. Ils reliront, dans le récit qu'en faisait naguère M. Larroumet, l'histoire des étapes de Shakspeare en France depuis un siècle et demi, de ses tribulations et de ses progrès continus, jusqu'au jour récent où nous l'avons accepté tout entier. Ils prendront quelque espoir en retrouvant mot pour mot, dans les jugemens de nos critiques sur Tolstoï, le libellé des jugemens de Voltaire sur le vieux Will. — « C'est dommage qu'il y ait beaucoup plus de barbarie encore que de génie dans les œuvres de Shakspeare. » — Je voudrais pouvoir citer tout au long la lettre à d'Argental : « Avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécile (le traducteur de Shakspeare, Tourneur), et souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France? Il n'y a point en France assez de camouflets, assez de bon-

nets d'âne, assez de piloris pour un pareil faquin... Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France... » — Il ne manquait que les remontrances sur l'engouement anglais, pour faire pendant à celles que nous entendons sur « l'engouement russe. » Je me sers de l'expression adoptée, sans la bien comprendre, car elle signifie en bon français l'engouement des Russes pour quelque chose.

Encore une fois, si je rappelle quelques exemples de la routine qui a toujours résisté aux œuvres nouvelles, ce n'est point que je prétende égaler *la Puissance des Ténèbres* aux modèles consacrés par l'admiration universelle. Il faut résumer ici l'opinion qu'on peut s'en former. Je la cherche de bonne foi, comme j'ai toujours fait en entretenant nos lecteurs des livres que la Russie nous envoie. Quand, il y a neuf ans, la *Revue* leur parla pour la première fois de *Guerre et Paix*, quand elle y revint avec plus de détails il y a quatre ans, en annonçant la première édition du roman imprimée en France, je n'hésitai pas dans mon admiration pour cette œuvre de génie, je ne craignis pas de risquer le mot. Je continue à penser que, si notre siècle a produit des livres aussi beaux, il n'en a pas donné de supérieurs. *La Puissance des Ténèbres* commande plus de réserve dans l'adhésion. La griffe du génie s'y retrouve, l'homme qui la possède la met partout; mais comme son esprit n'a plus l'équilibre des années anciennes, comme il aborde, avec des préoccupations systématiques, un genre littéraire auquel il n'était point préparé, son drame est une tentative curieuse, non une création achevée. L'appropriation de ce drame à des besoins très particuliers, le choix d'une langue spéciale qui est une notation plus qu'un style, la tension formidable de l'idée directrice et la monotonie qu'elle engendre, tout cela n'est point pour établir une œuvre sur les larges sommets de l'art, accessibles aux hommes de toutes les conditions et de tous les temps. Il n'en fallait pas moins protester contre des accusations de banalité et de réalisme vulgaire que Tolstoï ne méritera jamais. La pensée actuelle de l'apôtre de Toula est trouble, bizarre, parfois très naïve; elle est toujours singulière, forte et élevée. On peut dire les mêmes choses de la forme qu'il donne à sa pensée. Je crois que nous avons intérêt à étudier avec précaution l'une et l'autre, dans cette période transitoire où nous attendons; non point, comme le voudrait l'enthousiasme servile de quelques-uns, pour aller calquer sur cette esquisse des pastiches où l'on ne retrouverait que l'étrange et le grossier, sans la sincérité; non point pour demander à cet initiateur une révélation nouvelle du métier théâtral, car c'est nous qui pouvons ap-

prendre aux Russes les secrets de ce métier; mais pour rendre une vie plus jeune aux formules épuisées du drame, pour y ramener le naturel, la simplicité; et surtout pour tâcher de remettre dans ces vieilles outres, qui sont excellentes, un peu du vin nouveau; pour déposer tout au fond nos conceptions philosophiques et nos aspirations morales, en un mot tout ce qui fit du théâtre, à ses lointaines origines, le plus noble des arts, le plus représentatif de la vie générale, le plus suggestif pour l'intelligence, le plus fortifiant pour l'âme.

Alors même qu'on ne reverrait pas sur une de nos scènes la pièce que le Théâtre-Libre nous a montrée, il resterait de cette représentation des souvenirs encourageans à plus d'un point de vue. Tandis qu'on jetait au public, l'autre soir, entre deux salves d'acclamations ardentes, ce nom de Tolstoï encore inconnu il y a si peu d'années, tandis que nous nous éloignions avec l'obsession de la pensée étrangère qui venait de s'imposer à la nôtre, je me reportais aux lieux où cette pensée naquit, sous les bouleaux solitaires de Yasnaïa-Poliana. Je la suivais dans son vol rapide, à travers tant d'espaces, tant d'obstacles, jusqu'à l'instant où elle était venue prendre corps parmi nous. J'admirais notre temps, ce temps vraiment humain, puisqu'il a créé ces communications soudaines entre les hommes, puisqu'il a fait du globe une machine intelligente, toute frémissante de vie spirituelle, dressée à recueillir sans cesse chaque idée particulière pour en former l'idée universelle. J'admirais notre pays, foyer collecteur et rayonnant de cette idée; peu de jours auparavant, on nous dénonçait au monde comme un peuple de haine, un brandon de discorde; je regardais autour de moi, je ne trouvais que liberté d'esprit, bonne volonté et générosité intellectuelle, désir d'apprendre, de comprendre, d'admirer. Avec cette force, malgré tout, on est encore une « grande puissance, » si ce mot signifie quelque chose; à coup sûr, on n'est pas et nous ne serons jamais une « puissance de ténèbres. »

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

REVUE DRAMATIQUE

Ambigu : *la Jeunesse des Mousquetaires.* — Comédie-Française : *la Princesse Georges.* — Renaissance : *Coquard et Bicoquet*, vaudeville en 3 actes, de MM. Maxime Boucheron et Maurice Ordonneau. — Vaudeville : *les Surprises du divorce*, vaudeville en 3 actes, de MM. Alexandre Bisson et Antony Mars.

« Vive la Russie, monsieur !.. » Au nez des puissans de la critique parisienne, qui ont relégué le récent ouvrage du comte Léon Tolstoï parmi les mélodrames ordinaires ou parmi les plus répugnans, j'aurais poussé ce cri, ma foi, d'aussi bon cœur qu'un autre ; mais j'ai cédé cet honneur à quelqu'un de nos amis : avec plus de connaissance que je n'en ai de la bonté de la cause, il a certainement une plus belle voix.

La Russie, ainsi défendue, se passe de mes services; je profiterai du congé qu'elle me donne pour crier un peu : « Vive la France ! » Deux reprises, tout simplement, celle de *la Jeunesse des Mousquetaires*, celle de *la Princesse Georges*, il n'en faut pas davantage pour m'inspirer cette allégresse. Non qu'elles soient triomphantes, ces reprises : à l'Ambigu, l'œuvre de Dumas père est jouée honnêtement, mais qu'est-ce que l'honnêteté en cette affaire? Ces mousquetaires-là sont des mousquetaires à pied, de bons troupiers de ligne; ils n'enlèvent pas à la diable, comme il faudrait, les cœurs du public. Dans la maison de Molière, l'œuvre de M. Dumas fils n'a rencontré pour l'introduire que des co-

médiens dont M. Coquelin cadet est l'aîné : à l'exception d'une débutante, qui a charmé violemment, si je puis dire, les spectateurs les plus rétifs, ces jeunes gens n'ont pas obtenu l'indulgence ni seulement le crédit auquel peut-être ils avaient droit; contre l'un d'eux, vers la fin, la mauvaise humeur est devenue de la cruauté. En plusieurs points, d'ailleurs, par-delà les interprètes, trop faciles à percer, la colère de l'assistance a paru viser l'auteur. Bah ! quel que soit aujourd'hui le sort de *la Jeunesse des Mousquetaires* et de *la Princesse Georges*, quelque rang que l'une et l'autre pièce doivent prendre dans le répertoire du père et du fils (et j'estime que ceux-là au moins sont téméraires qui, dans ces conditions, prétendent rabaisser la seconde pour toujours), je bénis le hasard qui les réunit sous mes yeux : aussi bien que deux générations d'une même race, elles auront marqué, sur la pente du XIXe siècle, deux âges du génie dramatique français.

Le voici d'abord, juste en amont de 1850, aussi libre en ses débordemens qu'il ait jamais pu l'être depuis la rupture des digues classiques. C'est en 1849 que l'auteur d'*Henri III* et d'*Antony* s'avise de porter sur le théâtre le plus populaire de ses romans : *les Trois Mousquetaires*. Considérez un peu l'étendue de ce drame, la variété de sa matière, la masse de chacun de ses élémens : n'est-ce pas la liquidation d'un monde et même de plusieurs, de tout le système romantique? Essayons de dresser l'inventaire : 1° les aventures de « Milady, » ses crimes, son châtiment (à propos, je demande à M. le directeur de l'Ambigu la restitution du prologue, où l'on voit les origines de ce personnage); 2° les amours d'Anne d'Autriche et de Buckingham, traversées par la politique de Richelieu; 3° les équipées du chevalier d'Artagnan et de ses camarades, hommes de grand courage et de bel appétit. Un drame privé, un drame historique, un drame héroï-comique, le tout selon le goût de l'époque, c'est le moins que nous puissions noter ici; et ce ne sont point des exemplaires douteux de chacun de ces genres : le premier, le second, le troisième, à l'envi, outreraient plutôt la mode.

Oh! l'horreur de ce début!.. En moins d'un quart d'heure, sous le toit d'un presbytère de campagne, que d'événemens exceptionnels! Traits de passion forcenée! coups de foudre dans un ciel noir! — Une jeune fille, un gentilhomme : c'est la sœur du curé, c'est le fils du seigneur. En l'absence de son frère, disparu depuis quelque temps, elle consent à un mariage secret : elle ira tout à l'heure à la chapelle du château. A peine le fiancé a-t-il tourné les talons, un autre homme survient... « Lui, lui, que je ne croyais jamais revoir! » Celui-ci est misérable et proscrit; vainement il invoque le passé : « Tout nous lie l'un à l'autre : notre amour, nos douleurs, notre crime! » Elle refuse de le suivre, elle écoute la cloche qui tinte, elle s'en va se marier. Mais il n'est pas venu seul; il a un compagnon, qui porte des pisto-

lets à sa ceinture : « Frère, lui dit-il, tu me connais, je suis las de la vie, de la vie qui pèse sur moi et sur les autres... » Le frère ne fait qu'une objection : « Mourir ! c'est une idée grave et sérieuse, songes-y ! » Après quoi, il donne au désespéré un de ses pistolets : « Tiens, frère,.. et embrasse-moi. — Adieu ! » crie l'autre, et il s'enfuit. Rentre la mariée ; alors, par ses reproches, l'homme qui est resté nous donne le mot de l'énigme : le malheureux qui vient de sortir était le curé ; sa prétendue sœur était sa maîtresse : le démon, sous les traits de cette jeune fille, avait séduit cet ange !.. Pour elle, naguère, « le prêtre vola les vases sacrés. » Arrêté secrètement, conduit « dans les prisons de Béthune, » il fut condamné aux galères et à la flétrissure. « Il y avait une chose terrible dans tout cela :.. c'est que son frère était bourreau, bourreau de Béthune ;.. et que, par conséquent, c'était le frère qui devait marquer le frère... » Un coup de pistolet résonne au dehors ; l'homme, prestement, saisit un fer qu'il a mis dans le feu et l'applique sur l'épaule de la femme : « Je suis le bourreau de Béthune ! » Il saute par la fenêtre. Le gentilhomme, aussitôt, reparaît sur le seuil de la porte : « Entrez, monsieur le vicomte, votre femme vous attend. »

Ainsi devenue vicomtesse de la Fère, cette aimable personne, dans l'intervalle du prologue au premier tableau, se sera transformée en « Milady. » Par quel moyen ? Oh ! le plus simplement du monde. Un accident de chasse découvre à son mari la fleur de lis marquée sur son épaule ; comme il est grand seigneur, il la fait pendre haut et court ; un passant la décroche ; elle se réfugie en Angleterre, épouse lord de Winter, l'empoisonne savamment et revient en France. Par la suite, elle poussera le poignard d'un assassin politique ; elle versera la mort subite, en quelques gouttes, à une innocente petite femme. Mais attendons la fin !.. Un beau jour, ou plutôt une belle nuit, dans un site farouche, elle sera cernée par des justiciers ; chacune de ses victimes sera représentée par un vengeur ; chacun, à son tour (on connaît sa *Lucrèce Borgia !*), lui reprochera un de ses crimes, en remontant du plus récent jusqu'au plus ancien. Le dernier de ces accusateurs, de ces témoins, de ces juges, un homme masqué, ôtera tout à coup son masque : le bourreau de Béthune !.. Le glaive est tiré, la rivière est proche : « Laissez passer la justice de Dieu ! »

Bon ! cette histoire-là n'est que pour servir de cadre à une autre, infiniment plus illustre ! Celle-ci n'est pas seulement une histoire : c'est de l'histoire !.. Le duc de Buckingham, premier ministre du roi d'Angleterre, est amoureux d'Anne d'Autriche, reine de France : il prépare la guerre pour revenir ensuite négocier la paix à Paris. La reine, de son côté, conspire avec son frère, le roi d'Espagne, contre le gouvernement de Richelieu. Celui-ci, pour la perdre dans l'esprit de son époux, entreprend de la convaincre d'adultère, au moins d'intrigue

amoureuse. Par une fausse lettre, il attire Buckingham en France et même au Louvre. Le galant s'échappe du piège; mais il n'a consenti à repartir qu'avec un souvenir de sa dame : des ferrets de diamans que lui avait donnés le roi. Renseigné par sa police, Richelieu conseille à Louis XIII de mener la reine au bal de l'Hôtel de Ville, dans quatre jours: ce sera une occasion pour elle de mettre ses beaux ferrets... Le cardinal répète, sans s'expliquer davantage : « Votre Majesté insistera pour que la reine se pare des ferrets... » Ah! cette fois, Anne d'Autriche serait bien perdue, si elle n'avait pour lingère et pour amie la petite Mme Bonacieux, la femme d'un épicier. Mme Bonacieux a sous la main, sous sa jolie main, un gaillard capable d'aller chercher les ferrets : « Mais ton messager, dit la reine, on l'arrêtera. — Celui que j'enverrai, madame, quand on l'arrête, il passe!.. » Elle s'est tout de même un peu avancée, la petite Mme Bonacieux, en garantissant le zèle de ce mousquetaire qui loge au-dessus de la boutique de son mari; écoutez-la plutôt : « Monsieur, je vous connais à peine, mais j'ai toute confiance en vous;.. pourquoi? je n'en sais rien. — Je le sais, moi! réplique d'Artagnan. C'est parce que je vous aime... » Et, parce qu'il l'aime, le voilà qui part, qui arrive : de Douvres à Portsmouth, il a crevé trois chevaux; on n'est pas bien sûr qu'avec le premier il n'ait pas sauté la Manche. Il reçoit les ferrets de la main de Buckingham; il était temps! il voit tomber le duc sous le poignard de Felton. Il n'a plus que vingt-quatre heures pour refaire 125 lieues : un bon voilier, cette fois, et puis à franc étrier!.. — Quelles angoisses, à présent, au milieu de ce bal! La reine n'a pas ses ferrets : le cardinal, sans avoir l'air d'y toucher, fait remarquer au roi cette négligence. Il glisse un avis en douceur : « On peut les envoyer chercher. » Et, pour gagner du temps, la malheureuse envoie au Louvre... Soudain, une rumeur s'élève : un homme a forcé la consigne, il monte par le petit escalier! C'est lui, d'Artagnan, qui sort de la muraille et prend la place d'un mousquetaire de garde; poudreux, ruisselant de sueur, presque défaillant, il présente les armes en serrant un coffret sur son cœur. Sans que personne s'en aperçoive, il le remet à la reine, ce précieux coffret : sauvée! elle est sauvée! Richelieu en est tout pâle!.. Et nous, donc! Mal remis de cette alarme, nous adorons en frémissant les bons tours que la Providence joue aux hommes d'État.

Mais, si graves que soient ces événemens, je doute qu'on y prenne plus d'intérêt qu'aux affaires privées de ce héros, M. d'Artagnan, et de ses camarades. Entre les atrocités du prologue et les émouvantes péripéties du drame historique, c'est d'abord une joyeuse éclaircie que ce morceau de pantomime chevaleresque et d'épopée familière : l'arrivée à la cour de ce cadet de Gascogne, ses maladresses, ses trois querelles, coup sur coup, avec trois mousquetaires, ses trois duels fixés à midi,

à une heure, à deux heures, sa rencontre avec le premier de ses adversaires, qui a pour témoins les deux autres, et ses fières excuses : « M. Athos a le droit de me tuer le premier, ce qui ôte beaucoup de valeur à votre créance, monsieur Porthos, et rend la vôtre à peu près nulle, monsieur Aramis !.. Je ferai donc banqueroute à l'un de vous, à deux peut-être... Voilà de quoi je m'excusais... » Et puis, l'intervention des gardes du cardinal ; et, pour que les partis soient égaux, notre homme se rangeant du côté de ses adversaires contre les intrus : « Ah ! bah !.. j'ai le cœur mousquetaire !.. » Oh ! le beau combat !.. Et, bientôt après, chez d'Artagnan, l'amusante matinée ! Sa délibération avec son valet, « monsieur Planchet, » devant le garde-manger vide ; son projet d'aller déjeuner chez Aramis ;.. mais voici une lettre d'Aramis, pareillement dépourvu et affamé, qui s'invite et s'annonce !.. Chez Porthos, alors ;.. même lettre de Porthos ! Chez Athos ;.. troisième billet, troisième contretemps ! Sur ces entrefaites, le maître surprend le valet qui se régale d'une cuisse de volaille et d'un rouge-bord : c'est que la chambre est située au-dessus du magasin de M. Bonacieux, et que monsieur Planchet a découvert une trappe. « Malheureux, j'espère bien que vous ne descendez pas par cette trappe pour faire vos provisions ? — Fi donc, monsieur ! descendre, moi ? Ce serait voler ! Non, monsieur, ce sont les provisions qui montent. » Et le malin compère joint la preuve à la parole, pour le réconfort de son maître : il harponne un jambon et un pain avec une hallebarde, il prend une bouteille au lasso, il pêche un poulet à la ligne. Quoi donc ?.. A la guerre comme à la guerre ! L'estomac d'un mousquetaire, et d'un mousquetaire gascon, à l'heure du déjeuner, n'est pas en temps de paix ; aussi brave, mais moins naïf, d'Artagnan n'est pas don Quichotte ! — Et c'est ce matin-là, par surcroît, que nous faisons la connaissance de M. Bonacieux : il rend visite à son locataire, à son débiteur, comme ferait M. Dimanche, si, marié à une jolie femme et compromis par elle en des manigances politiques, il venait se mettre sous la protection de don Juan. Notre ami, pour le bien de son propriétaire, le laisse arrêter ; et comme il a raison ! Cela nous vaudra, tout à l'heure, l'interrogatoire de Bonacieux : « Vous savez sans doute pourquoi vous êtes à la Bastille ? — Parce qu'on m'y a conduit. » Ensuite, l'entretien du bonhomme et du cardinal ; la mise en liberté de cet imbécile, que Richelieu a reçu en l'appelant « mon ami ; » le récit qu'il fait de ce colloque, pour imposer à sa femme : « Ah ! madame, vous ne saviez pas que je connusse votre complot ?.. M. le cardinal m'a éclairé là-dessus. — Le cardinal ! Vous avez vu le cardinal ? — Il m'a fait appeler, madame ! » Mais pour atténuer les effets du zèle de Bonacieux, passé au service de Son Eminence, les trois mousquetaires se trouvent à point ; partant pour l'Angleterre, d'Artagnan le recommande à ses amis : « Enfermez-le dans sa cave

et qu'il n'en sorte qu'à mon retour... — Qu'à votre retour!.. gémit l'infortuné. Et quand revenez-vous? — Je n'en sais rien! »

Ai-je donné une idée de l'énormité, de la diversité de ce drame? D'Artagnan lui-même en est presque effrayé; il s'arrête, un moment, reprend haleine et s'écrie : « Eh bien! je déclare que celui qui verra clair dans tout ce qui m'arrive aura de bons yeux : Aramis, la reine, le duc de Buckingham, le cardinal, Mme Bonacieux... Comment diable tous ces gens-là sont-ils mêlés ensemble? » Il le demande, lui, d'Artagnan, qui circule dans toutes les parties de l'ouvrage et met en relation un ressort de la machine avec l'autre! Ayant fait grâce de la vie, sur le terrain, à lord de Winter, le beau-frère de Milady, il n'a pas perdu de temps pour serrer de près la belle-sœur et découvrir galamment la fleur de lis marquée sur son épaule; elle veut se venger de l'indiscrétion, elle propose un pacte au cardinal : « Troc pour troc, existence pour existence, homme pour homme; donnez-moi d'Artagnan, je vous donne Buckingham... » Ce n'est pas plus compliqué que cela, non, sans doute; c'est déjà de quoi exercer un assez bon esprit! A l'auberge du *Colombier rouge*, lorsque le mystérieux Athos succède au cardinal dans la chambre où Milady donne ses rendez-vous politiques (Athos, de son vrai nom, le vicomte de La Fère!), je conçois la perplexité d'Aramis, qui, de l'étage inférieur, écoute la conversation par le tuyau du poêle : « Que diable cette femme peut-elle être à Athos? » Et je ne m'étonne pas que Porthos, moins subtil et plus décidé dans ses conjectures, réponde bravement : « Je crois que c'est sa tante! »

Cette abracadabrante histoire de Milady, à ne la connaître que par l'analyse, on peut supposer que l'auteur, en la mettant sur la scène, y croit tout de bon ou qu'il n'y croit pas; dans le premier cas, on peut craindre qu'il ne s'assombrisse et ne devienne furieux, et que son œuvre ne soit pénible comme les vociférations d'un loup-garou; dans le second, il ne sera qu'un mystificateur assez déplaisant, et son œuvre une mauvaise farce. De même, selon qu'il sera sincère ou non, le narrateur de l'expédition de M. d'Artagnan suscité par une gentille épicière contre la politique de Richelieu et pour le salut d'Anne d'Autriche, — ce narrateur risquera d'être un niais fastidieux ou un insupportable hâbleur. Enfin, il n'est pas jusqu'à l'historiographe des prouesses et des facéties de MM. les mousquetaires qui ne soit exposé au reproche d'enfantillage ou bien à celui de rodomontade littéraire et de turlupinade... Voilà une série de doubles écueils où se perdraient une demi-douzaine d'écrivains. Mais, Dieu merci, nous n'avons affaire qu'à un seul, qui passe avec une facilité admirable entre tous ces dangers. Il a juste la bonne foi que donne la bonne humeur, ni plus ni moins; et c'est précisément, dans la traversée qu'il fait, cette foi-là qui le sauve! Naturellement conteur, il est si aise

de parler et de s'entendre ! je ne dis pas : de s'écouter. Il croit à sa parole par reconnaissance, pour le plaisir qu'elle lui donne ; il y croit aussi pour pouvoir continuer. Et nous, ses auditeurs, nous y croyons de même, par les mêmes raisons. Il n'est pas ennemi de sa joie au point d'examiner sa conscience et de se demander s'il n'est pas naïf ou menteur : il faudrait, pour cela, s'arrêter. Et nous, pareillement, nous nous gardons de l'interpeller : ce serait l'interrompre. Il va, et nous le suivons. — Il conte les forfaits, la flétrissure et le supplice de Milady : l'aimable montreur d'horribles choses !.. Naguère, chez Pétrus Borel, n'est-ce pas lui qui buvait de la crème dans un crâne d'homme ? — Il conte les secrets desseins de Richelieu... N'a-t-il pas déclaré à Louis-Philippe : « Sire, il y a longtemps que j'ai écrit et imprimé que, chez moi, l'homme littéraire n'était que la préface de l'homme politique ?.. » — Il conte l'amitié d'Anne d'Autriche et de Mme Bonacieux... Est-ce que, dans *le Constitutionnel*, sur la foi d'une somnambule, il ne va pas annoncer la restauration d'Henri V et son mariage avec la fille d'un menuisier ?.. — Il conte l'intervention d'un mousquetaire dans les affaires de deux royaumes... Mais lui-même, avec Garibaldi, ne doit-il pas conquérir les Deux-Siciles ? Fiction et vérité se mêlent dans ses récits comme dans sa vie ; l'une et l'autre ne sont que des alimens pour la flamme inextinguible de sa verve.

Ah ! le rude compagnon ! Il n'est embarrassé, quand la mode les lui jette, ni d'un sujet de drame patibulaire, ni d'un sujet de drame historique, ni d'un sujet de drame de cape et d'épée. Il ne se laisse ni attrister par le premier, ni appesantir par le second, ni dissiper par le troisième. Et il ne se moque d'aucun des trois ; mais il les gouverne en se jouant. Il leur communique sans effort, comme à tout ce qu'il touche, sa joie de vivre : et voilà autant d'organismes liés à sa personne et qui obéissent à son impulsion. — Dans le fleuve débordé, une avalanche pareille à la ruine d'un monde a été précipitée brutalement : elle a roulé de loin, de pays étrangers, à moins qu'elle ne soit tombée du ciel... Blocs de forme bizarre et de substance inconnue, débris de palais, tourbillons de sable, — un chaos ! Cette masse va barrer le fleuve et le boire... N'ayez crainte : il est le plus fort. Il soulève toute cette matière, il l'entraîne, il la façonne, il la pénètre : et voilà que ces îlots flottans, pétris de ces eaux généreuses, commencent de vivre et de verdoyer. Le fleuve est si large qu'il n'est guère profond : cette végétation improvisée, à peine si elle a des racines ; disons mieux, elle est toute en fleurs ! Et c'est un spectacle amusant que cette nappe limpide et agile qui porte avec bonne grâce et fait avancer d'un seul mouvement ce merveilleux archipel. Chaque partie de ce monde voyageur a sa forme, et toutes ensemble offrent une figure ; chacune a sa flore, ou plus sombre ou plus riante, et cette bigarrure est harmonieuse : partout se reconnaît la même sève, par-

tout éclate la puissance du fleuve berceur et nourricier... Il coule depuis des siècles, ce flot de vie, sous des noms divers : en cette région, à cette heure, c'est le génie de Dumas père ; c'est toujours, ce sera éternellement le génie dramatique français !

Au moins n'est-il pas près de tarir : après Dumas père, Dumas fils; à vingt années de distance (il n'y a guère davantage entre *la Jeunesse des Mousquetaires* et *la Princesse Georges*), voici la même force qui passe : elle n'agit pas de même, par exemple ! Tant mieux ! elle varie nos plaisirs. Autant le fleuve était répandu, autant il s'est encaissé : il n'en a que plus d'énergie, et surtout il est plus profond. Si rapide qu'il soit, il laisse des germes éclore et se développer ; bien plus, il leur permet de jeter de plongeantes racines. Douze tableaux, sans compter le prologue et l'épilogue, et tout un peuple de personnages, — c'est *la Jeunesse des Mousquetaires !* Trois petits actes et une poignée de personnages, — je dirais presque un seul, — c'est *la Princesse Georges !* Mais ces mousquetaires et leurs compagnons, tout gesticulans, tout animés qu'ils sont, ne vivent qu'à fleur de peau; cette unique héroïne, au contraire, est imprégnée d'humanité jusqu'aux moelles.

La *Princesse Georges*, à n'en considérer que la forme, est une tragédie ; une tragédie tellement régulière, tellement sévère que celles du XVIIe siècle, *Andromaque*, *Bajazet* et même *Phèdre*, où domine un seul rôle, paraissent auprès d'elles des drames libertins. Dans un salon, en moins d'une demi-journée, la destinée d'une personne subit une crise : un thème si simple a sa beauté. Après les complications de la scène romantique, elle paraît nouvelle ; au fait, ne l'est-elle pas? Il était réservé à ce temps-ci d'inventer la tragédie express.

Mais regardons la substance de l'œuvre. Il se peut que M. Dumas fils, en l'imaginant, ait voulu composer un poème symbolique : je n'y contredis point. Mme de Terremonde, c'est « le féminin ; » M. de Terremonde, c'est « la passion ; » la princesse Georges, c'est « l'amour... porté à son point culminant et à sa preuve irrécusable : le pardon. » A la bonne heure ! J'en crois les deux préfaces et les notes; ainsi averti, je n'ai garde de méconnaître l'intérêt de cette *moralité* moderne. Mais parmi ces *figures*, il s'en trouve une, au moins, qui est une personne humaine ; l'auteur me pardonnera si ma sympathie s'attache à elle. En certains points de son cours, le génie de M. Dumas fils ne s'est pas contenté de se resserrer : il s'est forcé à des travaux d'art, pour s'élever plus haut ; soit ! Vous connaissez la machine de Marly ? Supposez que, dans un de ses tuyaux presque perpendiculaires, un bel arbre ait poussé, qu'une hamadryade y respire : — c'est la princesse Georges !

Oh ! je vois bien que devant cet ouvrage, même devant l'héroïne, plus d'un spectateur hésite. Est-ce les intentions de M. Dumas qui tra-

cassent trop de conciences? Non pas! La majorité ne s'avise guère qu'il y ait rien de symbolique là-dedans. Mais, à quelques traits de l'entourage, des gens qui ont la vue courte et la parole prompte se demandent si l'héroïne existe : « Où sommes-nous? s'écrient-ils. Voici un prince que son valet de chambre appelle monseigneur... Dans la principauté de Birac, alors?.. Elle n'est marquée sur aucune carte. Au demeurant, ce n'est que là que des femmes bien nées et bien élevées tiennent de pareils discours en sortant de table... » Hé! mon Dieu, il faut prendre ces détails pour ce qu'ils valent. Ce « monseigneur » qui vous inquiète n'est qu'une dernière trace de romantisme; ce notaire même, s'il définit la princesse : « une noble dame qui a épousé par amour un des plus nobles gentilshommes de son pays, » c'est qu'étant issu de M. Dumas fils, il est un peu le neveu de Buridan. Quoi encore? Cet assaut de cynisme?.. Il y a là quelques paroles prêtées à des personnages accessoires par un satirique; prenez votre parti de cette exagération de langage comme de ces formules surannées, et ne vous laissez pas déconcerter pour si peu. Regardez le fond; et ne vous privez pas, cependant, de jouir de beaucoup d'autres détails semés à la surface!

« Où sommes-nous?.. » A Paris, de nos jours, dans une société oisive où les sentimens naturels sont rares, où les vertus ont dégénéré en principes de parade (encore, dès qu'on est en confiance, dépouille-t-on volontiers ce harnais), dans le milieu, enfin, le plus défavorable à l'amour, j'entends à l'amour sincère et légitime : si, d'aventure, il s'y produit, il n'y trouve qu'ennemis conjurés. Une jeune femme est-elle avertie que son mari la trompe, que sa rivale est une de ses amies intimes, elle n'a que l'embarras du choix pour faire une conjecture, elle trouve aussitôt trois noms : « Valentine? Berthe? La baronne? » C'est que Valentine, Berthe et la baronne sont mariées depuis plus d'un an : or, il arrive que l'épouse aime l'époux, « il n'y a pas de mal à commencer par là, mais on sait bien que cela ne peut pas durer toujours. » C'est aussi que Berthe n'a pas d'enfans, et sans doute Valentine non plus, et que la baronne n'en a qu'un, — à peine! Écoutez-la qui admire, comme un prodige, le petit d'une charbonnière : « Comment ces gens-là font-ils pour avoir de si beaux enfans? Et ils en ont des douzaines! Moi, je n'en ai qu'un, et tout ce qu'il peut faire, c'est de ne pas mourir... » Voilà pour les sentimens naturels; voici pour les principes. Une personne d'âge mûr et de mœurs paisibles, mais qui habite ces parages, a reçu d'un prêtre un petit livre où devait se trouver la consolation de toutes les misères : « C'est tout bonnement l'*Imitation!* » dit-elle en souriant de sa déconvenue. Religion et morale, ici, ne sont plus que lettre morte. Faut-il s'étonner de ce dialogue, surpris à la fin d'une soirée : « Le Baron : Je

vais vous renvoyer la voiture. — La Baronne : C'est cela. A demain, alors? — Le Baron : A demain... Ah! non, demain c'est jeudi, je chasse chez les Champclos et je pars de très bonne heure. — La Baronne : A après-demain, alors. Enfin, à un de ces jours. — Cervières, *au baron :* Je m'en vais avec vous, attendez-moi. — La Baronne, *bas à Cervières :* Vous vous en allez aussi? — Cervières, *de même :* Il m'a demandé de l'accompagner. — La Baronne : Ah! très bien. Quand vous reverrai-je? — Cervières : Demain... Oh! non, demain, je vais à la chasse avec lui. C'était convenu, vous savez. — La Baronne : Parfaitement. A après-demain, alors. Enfin, à un de ces jours. — Cervières : Nous reviendrons vendredi dans la journée. — La Baronne, *à part :* Ils aiment mieux être ensemble. Eh bien! maintenant, je crois que j'aime autant ça aussi... » Hé! hé! sommes-nous encore dans une principauté chimérique?

Dans cette pernicieuse atmosphère de serre chaude, voici une plante saine et de plein vent; au milieu de ce monde, qui se tient hors de la nature et se met au-dessus de la loi, voici une femme selon le vœu de la nature et de la loi, Séverine de Birac, dite la princesse Georges. L'auteur, dans la préface, désigne ainsi le personnage et son rôle : « Une Ame qui se débat au milieu d'Instincts. » Les « Instincts » dont il s'agit sont au moins des instincts corrompus, — mais ne soulevons pas une querelle de mots; disons plutôt que cette sommaire étiquette, imposée après coup à l'héroïne, lui fait tort d'une partie de son être, et non de la moins active. « Ils avaient pris deux appartemens? » demande Séverine à sa femme de chambre, qui lui raconte que son mari et Mme de Terremonde sont descendus hier soir au même hôtel : est-ce « l'Ame » toute seule qui parle?.. Séverine, un peu plus loin, ouvrant son cœur à sa mère, s'explique sans fausse honte : « Le jour où j'ai déclaré devant Dieu, devant les hommes et devant ma conscience, que je prenais un homme pour époux, je me donnais tout entière à cet homme, corps et âme... » Corps et âme! entendez-vous? Elle n'est ni ange ni bête : « Je ne suis ni un ange ni une courtisane, je suis une femme, et je veux rester femme avec tous mes devoirs, mais avec tous mes droits. » Elle y fait allusion, à ces droits, lorsqu'elle dit à l'infidèle : « Il y a des souvenirs et des espérances qu'une femme de ma sorte ne saurait effacer tout à coup de sa vie. » Elle y revient, elle insiste une dernière fois sur ce point dans la grande scène où, par complaisance pour l'auteur, qui est philosophe, elle interroge « la loi » et « la famille » sur les secours qu'elles peuvent offrir à l'épouse trahie : « Mais le dernier des animaux vit de sa vie pleine, il a des petits, il les couve, il les allaite, il les protège, il les aime, et toi, créature de Dieu, pour laquelle un Dieu est mort, tu n'auras pas ce que la nature

a donné aux animaux. A vingt ans, tu ne seras plus une femme, tu ne seras même plus une femelle... »

N'en doutons plus, n'est-ce pas? Séverine est une femme. Étant amoureuse, elle s'est mariée; étant mariée, elle reste amoureuse : c'est sa fonction naturelle et sociale. Etant trompée, elle est jalouse : c'est sa fonction dramatique. Pas un moment, durant cette crise, elle ne manque à l'une ni à l'autre. Comme elle écoute ce récit de la femme de chambre, comme elle est suspendue à ses lèvres, et de quel souffle bref elle lui réplique! Elle reprend haleine, et voilà sa mère toute suffoquée, ainsi que par un vent d'orage, par le jaillissement de sa confidence et de sa plainte. Elle se trouve en face de son mari; du premier mot, elle lui reproche l'adultère de cette nuit, mais ce reproche même est amoureux; elle en veut à sa rivale, assurément, plus qu'à cet homme dont elle réclame le désir : « Je ne suis pas aussi belle qu'elle, c'est vrai, mais je suis plus jeune. » Et soudain, ce cri : « Mais dis-moi donc que tu m'aimes! » Lui, lorsqu'elle se jette dans ses bras, murmure : « Prends garde, si quelqu'un entrait! » Elle, aussitôt : « Et que m'importent les autres! » C'est un mondain et c'est une amoureuse; et l'amour se moque du monde. Elle a parlé de se tuer tout à l'heure; elle a parlé aussi de punir de mort la trahison; sa mère lui a répondu : « C'est une bien grosse affaire! Te représentes-tu une femme comme il faut ayant tué son mari par jalousie? » Mais il s'agit bien de « femme comme il faut! » C'est ici une femme qui souffre, et qui a peur elle-même des emportemens de sa douleur : « Je veux pardonner, je veux oublier... Je serais trop malheureuse sans cela! Et puis je te tuerais, je le sens! » C'est une femme qui implore, comme un enfant, le remède qu'il faut à ses angoisses, à ses craintes : « C'est cela, parle, dis-moi quelque chose. Prends-moi dans tes bras, j'ai froid... Oui, dis-moi : tu. Je croirai tout ce que tu voudras, si tu me dis : tu. » Et, en effet, elle le croit, si grossière que soit sa fable. Et elle s'attendrit, elle s'assouplit; elle n'a plus que des malices gentilles : « Tu ne lui parleras pas tout bas... Tu ne lui feras pas de signes... — Je ne lui parlerai pas du tout. — Si! parle-lui, tu sais, comme on parle à toutes les femmes, tout haut, mais le moins possible. » Elle n'a plus que des méchancetés d'amoureuse triomphante : « Comme je t'aime! s'écrie-t-elle en prenant la tête de son mari dans ses mains... Ah! je voudrais qu'elle entrât en ce moment! » Et, à peine seule, à peine refroidie du contact de l'homme, elle recouvre sa raison, elle soupçonne le mensonge : « Oh! je suis lâche et une malheureuse! »

Non, elle n'est pas une lâche; mais elle n'est pas non plus une Hermione ni une Roxane (sa mère lui disait tout à l'heure : « Laissons là les Roxane et les Hermione! »). Elle ne ressemble vraiment

ni à cette virago antique, à cette prêtresse d'abattoir, ni à cette tigresse de sérail, dont le rugissement perpétuel demande l'amour ou la vie. Elle est plus faible et plus gracieuse : elle est plus femme! Rassurée à nouveau, elle babille avec tendresse, avec gaîté : « Comme tu m'as comprise! Comme tu es bon pour moi! Tu vas voir maintenant, je vais rire... Tu peux lui parler, du moment que tu me répètes ce que tu lui dis. Il ne faut pas non plus qu'elle croie que je suis jalouse, elle serait trop fière... » Son âme, ainsi détendue et reposée, ne se bande qu'avec plus de violence, ne se lâche qu'avec plus de ressort à l'heure du combat; remonté à ces hauteurs sereines, son amour en redescend comme la foudre. D'un coup d'œil, elle a lu son malheur, appris son abandon; elle marche droit sur sa rivale : « Va-t'en! » Le mari de cette femme la cherche : par une inspiration soudaine, pour qu'il empêche sa fuite (elle ne fuirait pas seule!), Séverine crie à cet homme, tourmenté de jalousie, lui aussi : « Je l'ai chassée! » Puis, lorsqu'elle aperçoit le danger que sa révélation attire sur le coupable, elle s'arrête par une saccade... « Ma femme a un amant!.. Son nom? — Cherchez! »

Une heure après, c'est encore pour se gouverner selon l'intérêt de son amour qu'elle s'est contrainte à reprendre son sang-froid. Au tribunal de sa conscience, elle a jugé le traître; elle sait qu'un justicier, l'arme à la main, l'attend derrière cette porte; elle lui donne le choix entre deux partis : vivre avec elle, absous et renonçant au démon, ou bien y retourner, aller décidément vers sa rivale... Il y va : ah! Dieu! Ni le ressentiment ni l'équité ne tiennent contre l'amour; éperdue, Séverine montre à son mari l'embûche que son imprudence a préparée : « Vous m'avez dénoncé! » fait-il. Et, se cramponnant à cet homme qui la repousse et veut s'arracher de ses bras pour jamais : « Je ne t'ai pas nommé, *heureusement!..* » Il la renverse, il sort, il est sorti : du seul généreux élan dont il soit capable, il se précipite au secours de sa maîtresse, c'est-à-dire au-devant de la mort. Un coup de feu!.. Séverine terrifiée recule, droite et raide sur ses talons, en jetant trois fois ce cri, — celui de l'âme féminine qui se déchire : « Maman!.. » M. de Terremonde paraît, avec son pistolet fumant; Séverine court sur lui comme une lionne. Mais voici le prince, — vivant!.. « Toi? » s'écrie Séverine, et elle s'élance au cou de l'enfant prodigue, pour qui un autre enfant est mort, — on sait par quel tour de passe-passe tragique... L'ironie de ce dénoûment, s'il faut l'avouer, ne me déplaît pas : tout ce drame, au fait, qui n'est que l'amour d'une véritable femme pour un semblant d'homme, n'a-t-il pas une ironie intime, qui ressemble fort à celle de la nature? Et c'est pourquoi, d'ailleurs, la suite ne m'inquiète pas trop : la princesse Georges et le prince pourront vivre ensemble, après cette alerte, aussi bien, pour

le moins, que plusieurs ménages de ma connaissance. Ils ont de quoi vivre, au sens moral, comme au sens matériel; la nature aime ces compensations, elle admet le régime de la communauté pour les âmes : celle de Séverine est riche pour deux.

Mlle Brandès, elle aussi, est femme jusqu'au bout des ongles; — surtout au bout des ongles, diraient ceux de ses admirateurs, qui l'acclament le plus volontiers quand elle montre les griffes. Pour ma part, je lui sais gré plutôt d'avoir appris déjà, depuis qu'elle est pensionnaire du Théâtre-Français, à faire quelquefois patte de velours. Dramatique par nature, elle devient comédienne. J'ai frissonné, comme tout le monde, lorsqu'elle a poussé d'une voix étranglée cet appel : « Maman! maman! maman! » Mais je la remercierai particulièrement de l'art dont elle a fait preuve dans une scène précédente, lorsque lancée à toute vitesse, elle a renversé la vapeur; — je veux dire qu'après des accens de terreur forcenés, elle a retrouvé soudain un accent de tendresse presque riante, elle a quitté le ton d'une certaine folie pour celui d'une autre plus douce, et jeté à merveille cet adverbe à la fin de cette phrase : « Je ne t'ai pas nommé, heureusement!.. » Et, sans folie aucune, au deuxième acte, elle a fort bien dit ces gentillesses : « Tu vas voir, maintenant, je vais rire. Tu peux lui pardonner du moment que tu me répètes ce que tu lui dis... » — On a bien fait de l'encourager par des bravos : ce n'était pas une raison pour négliger ceux de ses camarades, hommes ou femmes, dont le mérite avait une moins bonne occasion d'éclater, ni pour accabler un acteur dont les forces physiques même étaient soumises à une trop rude épreuve. M. Dumas fils a dédié *la Princesse Georges* « au public. » S'il voulait venger aujourd'hui ses interprètes et se venger un peu lui-même, il pourrait retirer cet hommage. Mais non! qu'il en appelle de ce jugement d'un public maussade à un public mieux disposé, voilà tout. Sa pièce attendra; elle garde en elle ce principe de vie : une personne humaine, — celle de l'héroïne.

Cependant, presque aux deux bouts du boulevard, deux pièces nouvelles font fureur; — et je crains bien qu'il n'y ait guère d'humanité dans *Coquard et Bicoquet*, et que dans les *Surprises du divorce* il n'y en ait pas du tout!.. Aussi, malgré la vogue de ces ouvrages, n'ai-je pas grand'chose à en dire : n'allez pas croire, pour cela, que je me sois privé d'en rire! L'idée, au moins, de *Coquard et Bicoquet*, ne laisse pas que d'être conforme à la réalité : le prestige du crime sur l'imagination publique, la fierté des habitans de l'endroit où un meurtre a pu être commis, leur gratitude envers l'assassin, MM. Boucheron et Ordonneau, en hommes d'esprit, ont emprunté ces données aux mœurs du jour. Le véritable fond des *Surprises du divorce* n'est que la haine du gendre pour la belle-mère : vieille tradition de théâtre, dont l'emploi

dispense MM. Bisson et Mars de tous frais d'invention ou d'observation. Mais si le premier de ces vaudevilles est bien construit, bien conduit, le second l'est à miracle. Vous connaissez la série de raisonnemens par laquelle, même sans le secours du divorce, on arrive à trouver qu'un homme est son propre grand'père. Le divorce aidant, concevez un peu où parvient un auteur, s'il est hardi et habile ! Mais vous ne pouvez le concevoir à moins d'égaler cet auteur, — ou de connaître sa pièce. — Réunir bravement les conditions les plus invraisemblables pour ménager les coups de théâtre les plus bouffons, préparer clairement des quiproquos, les prolonger avec facilité, les résoudre avec élégance, mener une parade gauloise (je dis : gauloise, pour la bonne humeur, pour la rondeur) du train d'une pantomime anglaise, tout cela n'est qu'un jeu pour MM. Bisson et Mars; et, au service de leur verve, quel mime prodigieux que M. Joly ! Ayant divorcé pour fuir sa belle-mère et s'étant remarié, vous dire la figure qu'il fait lorsque, son nouveau beau-père ayant épousé sa première femme, il retrouve dans son propre salon le monstre lui-même, — non ! j'y renonce ! Comment évoquer par des mots ces traits décomposés, ces cheveux dressés sur la tête, cette bouche ouverte et ces yeux écarquillés d'un Oreste comique apercevant une Euménide !.. Autant essayer, par une lente analyse, de vous rendre l'allure de la pièce. Je vous dis que sa drôlerie et celle de l'acteur sont irrésistibles; je ne vous demande pas de me croire, mais d'y aller voir.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

La mort de l'empereur Guillaume, qui vient de retentir en Europe, eût été à toute heure sans doute un événement mémorable. Toujours attendue désormais comme une inexorable fatalité de l'âge, elle devait être une épreuve pour le monde, on le savait bien. Si cette disparition à la fois prévue et si soudaine du vieux souverain prend aujourd'hui un caractère plus particulièrement saisissant, c'est qu'elle se produit dans des circonstances extraordinaires; c'est qu'elle n'est qu'une péripétie de plus dans ce drame semi-public, semi-intime, qui s'est déroulé depuis quelques mois entre San-Remo et Berlin, que l'Allemagne, l'Europe, tous les peuples n'ont cessé de suivre avec une attention émue.

Rien de plus tragique, en effet, que cette situation, peut-être unique, où tant de problèmes, tant de calculs et de passions s'agitaient autour du premier héritier de l'empire d'Allemagne, retenu dans une petite ville des bords de la Méditerranée, aux prises avec un mal redoutable, loin de son père, le vieil empereur, penchant lui-même de plus en plus vers la tombe. Tout s'est réuni, et le malheur d'un prince frappé dans sa virilité, et le dévoûment pathétique d'une princesse disputant son mari à la mort, et les conflits de la science autour du patient, et les ambitions de famille, et les luttes de la raison d'état contre une fierté invincible, et tous ces doutes qui sont comme la moralité du drame, qui se sont reproduits jusqu'à la dernière heure : qui régnera en Allemagne? Le malade de San-Remo, le prince Frédéric-Guillaume, vivra-t-il assez pour succéder à son père, pour être à son tour, ne fût-ce qu'un instant, empereur et roi? La couronne du nonagénaire de Berlin passera-t-elle, sans s'arrêter sur le front du premier héritier, à

un jeune homme impatient de règne, au prince Guillaume? Depuis quelques mois, on en est là; le monde a sans cesse sous les yeux cet étonnant contraste de la plus prodigieuse puissance et de toutes les fragilités humaines, de l'orgueil d'un empire et des incertitudes d'une succession toujours près de s'ouvrir. C'est dans ces conditions si étrangement émouvantes qu'a éclaté le grand événement, cette mort de l'empereur Guillaume, qui tranche momentanément, il est vrai, la question du règne pour l'Allemagne, qui a mis fin au drame de San-Remo. Le vieux prince, qui vient d'entrer dans l'histoire, s'est éteint doucement, en quelques heures, « par épuisement, » nous dit-on, — vaincu peut-être par les peines autant que par l'âge; il a quitté la scène comblé de jours et de puissance, laissant à son fils sa double couronne, à l'Allemagne le souvenir de ses actions et la périlleuse solidarité d'une politique de conquête, à l'Europe un avenir chargé d'obscurités assez menaçantes.

Peu de destinées, assurément, auront été aussi étranges que celle de ce fils des Hohenzollern, qui ne s'est révélé qu'à soixante ans dans son rôle politique et dans ses ambitions, qui a connu dans sa longue carrière, tour à tour obscure ou éclatante, toutes les diversités, tous les contrastes de la vie humaine. De ses yeux d'enfant, il avait vu Iéna, — et il a pu voir Sedan. Il avait été longtemps l'homme de l'absolutisme traditionnel, de toutes les légitimités, de la sainte-alliance, et il est devenu le plus révolutionnaire des souverains. Avant de conquérir la popularité qui l'accompagne au tombeau et qui lui survit, il avait été un moment le plus impopulaire des princes. — Il datait de l'autre siècle, de 1797; il était le second fils de celui qui fut l'honnête et médiocre roi Frédéric-Guillaume III et de cette belle reine Louise, la vraie vaincue d'Iéna, qui ne pouvait réussir à désarmer Napoléon à Tilsit, et qui allait mourir bientôt dans le désespoir à trente-quatre ans. Élevé militairement, comme tous les Hohenzollern, le prince Guillaume, malgré sa jeunesse, avait pu déjà marcher aux campagnes de 1813, de 1814, sous Blücher, faire son entrée à Paris dans le cortège de son père et des souverains alliés. Il faisait ses premières armes contre la France! La paix lui laissait le temps de se former à son métier de soldat, qu'il aimait et qu'il pratiquait avec zèle. C'était un prince modeste et sensé. Pendant ces longues années de paix qui succédaient à d'effroyables guerres, il suivait avec intérêt les affaires militaires. Il voyageait quelquefois : il allait, en 1828, passer quelques mois à Saint-Pétersbourg, auprès de l'empereur Nicolas, qui avait épousé sa sœur, une fille du roi Frédéric-Guillaume III, et avec qui il s'était lié d'une amitié particulière. Il se rendait à des camps d'instruction en Autriche. Il fixait aussi sa vie par un mariage avec une princesse de la maison de Saxe-Weimar, la princesse Augusta, qui portait à son foyer le goût des lettres et des choses de l'esprit, aux-

quelles il était peut-être peu sensible. Jusque-là, le prince Guillaume avait été peu mêlé à la politique. L'élévation au trône de son frère aîné, le fantasque, spirituel et romantique Frédéric-Guillaume IV, qui n'avait pas d'enfans, lui créait une position nouvelle en faisant de lui l'héritier de la couronne.

On était en 1840. Le prince Guillaume n'était plus déjà un jeune homme. Il avait été nourri des opinions absolutistes et féodales qui régnaient encore à la cour, et quoiqu'il fût toujours le plus soumis des sujets du roi, il ne cachait pas ses craintes au sujet des réformes constitutionnelles que méditait l'imagination nuageuse de son frère. Il se montrait surtout opposé à tout ce qui pourrait limiter les droits de la couronne, en mettant à la discrétion d'un parlement les dépenses essentielles de l'état ou les affaires étrangères. Il allait presque jusqu'à une protestation; il était, dans tous les cas, si publiquement désigné comme le chef des adversaires des réformes libérales, que bientôt, dans les mouvemens révolutionnaires de Berlin, au mois de mars 1848, il devenait l'objet des animadversions populaires, et le roi, pour le préserver, ne trouvait rien de mieux que de lui infliger une sorte d'exil en Angleterre. Ce n'est qu'après quelque temps, lorsque les réactions étaient partout victorieuses, que le prince de Prusse pouvait rentrer en Allemagne. Encore restait-il le plus souvent à Bade, où il était d'abord chargé de réprimer une échauffourée peu sérieuse, et à Coblentz, où il avait, où il a gardé longtemps un grand commandement militaire. Chose curieuse! le prince Guillaume avait été exilé un moment, en 1848, pour ses opinions réactionnaires, et avant que quelques années fussent passées, il se voyait disgracié, mis en suspicion à la cour, pour ses opinions libérales : tout avait déjà changé de face. Ces années n'avaient pas été heureuses pour la Prusse, obligée de renoncer à des ambitions un instant caressées, réduite à s'humilier devant l'attitude hautaine de l'Autriche à Olmütz. La guerre d'Orient venait d'éclater : le prince Guillaume aurait voulu que la Prusse saisît cette occasion de se relever, de prendre un rôle plus actif. Il paraissait personnellement favorable aux puissances occidentales, surtout à l'Angleterre, avec qui il allait bientôt se créer un lien de plus par le mariage projeté de son fils avec la fille aînée de la reine Victoria. Retiré dans sa petite cour de Coblentz, où régnait la princesse Augusta, objet des jalousies de la reine de Prusse, le prince Guillaume ressemblait à un chef d'opposition. Il avait pour amis et alliés des libéraux, les Bonin, les Bethmann-Hollweg, les Bunsen, les Usedom. La situation ne laissait pas d'être tendue quelquefois entre Berlin et Coblentz, lorsqu'un nouveau coup de théâtre simplifiait tout ou changeait tout. Le roi venait d'être frappé d'un mal incurable; le prince Guillaume se trouvait appelé à prendre la direction des affaires, d'abord comme régent en 1858, puis comme roi lui-même à la place

de Frédéric-Guillaume IV, mort à l'aube de 1861. Le nouveau souverain avait soixante-trois ans. C'est alors que commence réellement ce règne, qui allait précipiter les destinées de la Prusse, de l'Allemagne et de l'Europe.

Était-ce un prince absolutiste et réactionnaire qui arrivait au gouvernement, comme auraient pu le faire supposer ses opinions d'autrefois? Était-ce un prince libéral qui allait régner, comme auraient pu le laisser croire ses liaisons plus récentes? Ce n'était ni l'un ni l'autre. Le prince Guillaume, régent ou roi, était simplement un Prussien, animé de l'esprit des Hohenzollern, portant au pouvoir des instincts vagues d'ambition traditionnelle et quelques idées arrêtées. Il rêvait certainement un rôle agrandi, prépondérant pour son pays, et il sentait bien que la Prusse, pour remplir ses destinées, aurait à se dégager des liens d'une confédération contraire à ses desseins, qu'elle aurait à vider un jour ou l'autre la querelle avec l'Autriche. Il gardait le souvenir amer d'Olmütz, et s'il avait toujours la haine nationale contre la France, la première ennemie, il voyait aussi dans l'Autriche l'autre ennemie. Il avait dans plus d'une occasion laissé percer ses ressentimens contre la puissance qui restait le principal obstacle à la grandeur de la Prusse. D'un autre côté, dans sa carrière de soldat, dans ses divers commandemens, il avait remarqué avec sagacité tout ce qui manquait à l'armée prussienne, devenue un instrument vieilli, et il voulait avant tout refaire l'organisation de cette armée, rajeunir « l'instrument, » comme il l'a avoué depuis. C'était tout son programme le jour où il avait pris possession de la régence. Son premier mot était pour les « conquêtes morales » que devait poursuivre la Prusse, et pour les « réformes militaires » qu'il fallait immédiatement accomplir, qui exigeaient « une politique calme et de l'argent. » Que signifiait ce mot de « conquêtes morales? » On ne le savait pas encore; l'expression était assez flexible ou assez équivoque pour déguiser au besoin les conquêtes matérielles. C'est pour suivre cette politique que le nouveau souverain appelait, dès 1862, à la présidence du conseil, M. de Bismarck, comme il avait appelé, dès les premiers jours de la régence, le général de Roon au ministère de la guerre et M. de Moltke à la direction de l'état-major de l'armée. C'est pour réaliser cette pensée fixe, obstinée, que le prince Guillaume, devenu roi, ne craignait pas d'engager une lutte de quatre années contre son parlement, contre ses anciens amis les libéraux qui lui refusaient son budget militaire. Vainement on dissolvait le parlement, les électeurs renvoyaient à Berlin les mêmes députés, le gouvernement montrait la même obstination, continuant son œuvre comme si le parlement n'eût pas existé, opposant à tout les droits de la couronne. Les députés ne voyaient que le goût du pays pour la paix, l'inutilité de dépenses démesurées qui ressemblaient à un caprice, qui ne faisaient qu'aggra-

ver des charges militaires et financières déjà assez lourdes; le roi et ses conseillers ne voyaient que les agitations de l'Europe, le trouble de toutes les politiques, la perspective d'événemens qui pouvaient servir à l'influence de la Prusse, et la nécessité d'avoir une armée toujours prête à l'action. Le secret de cette lutte, c'est qu'on ne pouvait pas dire ce qu'on voulait, pourquoi on s'armait, quel usage on entendait faire de cet « instrument » qu'on s'occupait à perfectionner.

Que, dans l'exécution de ce plan, qui conduisait à d'inévitables conflits, qui supposait même ces conflits, le roi Guillaume n'ait pas vu du premier coup toutes les conséquences de sa politique et qu'il ait eu assez souvent des hésitations aux momens décisifs; que, plus d'une fois, notamment à la veille de trancher par l'épée ses démêlés avec l'Autriche, il ait été ressaisi par les souvenirs de la sainte-alliance, des anciennes intimités avec la cour de Vienne ou même par la crainte de passer pour un prince révolutionnaire en se servant d'alliés révolutionnaires, c'est possible. Il avait la chance d'avoir désormais, auprès de lui, un directeur de conscience qui savait apaiser ses scrupules et lui démontrer que les annexions, qui sont le fruit de la guerre, sont aussi des « conquêtes morales, » un ministre habile à embrouiller les questions, à saisir les occasions ou à les faire naître. Et c'est ainsi que du simple programme des premiers jours du règne sortait bientôt une série de conflits noués et préparés avec un art puissant : la petite guerre contre le Danemark, qui n'était qu'une sorte d'essai de « l'instrument perfectionné, » — la guerre plus décisive avec l'Autriche, qui assurait aux Hohenzollern la domination de l'Allemagne, — la guerre avec la France, qui donnait à la Prusse la suprématie en Europe. M. de Bismarck jouait cette redoutable partie, allant d'un adversaire à l'autre, redoublant d'audace à mesure que la lutte grandissait, profitant de ses premières victoires de 1870 pour intimider toutes les politiques et rester en tête-à-tête avec la France, — jusqu'au jour où, dans la galerie des Glaces, à Versailles, son souverain était proclamé chef de l'empire allemand reconstitué! Il avait fallu six années à peine pour la réalisation de cette œuvre à laquelle reste attaché le nom du vieil empereur qui vient de s'éteindre !

Comment a-t-elle pu s'accomplir, cette œuvre prodigieuse, dont la mort de l'empereur Guillaume ravive les souvenirs? On peut dire sans doute que ces succès sont dus surtout aux faiblesses et aux fautes de ceux que les chefs prussiens ont rencontrés devant eux. On peut dire encore, si l'on veut, qu'il s'est trouvé fort à propos à Berlin un serviteur puissant du prince, un homme qui a su conduire les affaires de la Prusse et de l'Allemagne avec une singulière force d'esprit et de volonté. La vérité est que rien de ce qui s'est accompli n'aurait été vraisemblablement possible sans cet empereur qu'on vient d'ensevelir

dans son manteau de guerre. Ce n'était point sans doute un prince de génie. Il n'était pas de ceux qui ont l'inspiration du champ de bataille ou qui transforment les nations par leur intelligence. Il avait gardé un certain mysticisme soldatesque, et il mettait parfois une bizarre subtilité dans la manière d'interpréter ses droits et ce qu'il appelait la « justice de sa cause. » Il était homme à mettre de la religion et de la légitimité jusque dans la façon de prendre une province ou de disposer d'une couronne. A part ces faiblesses du piétiste cuirassé, c'était assurément un souverain prudent et sensé, fixe dans son devoir comme dans son uniforme, alliant à un sentiment profond de son état de roi la simplicité, l'exactitude, une raison ferme et droite. Il n'a eu qu'une idée, il l'a suivie jusqu'au bout sans dévier, sans se laisser ébranler par les résistances : c'est lui évidemment qui a donné à la Prusse une armée devenue l'instrument de ses victoires et de sa puissance. Si l'empereur Guillaume n'avait pas les dons supérieurs du commandement personnel, il avait le premier art du gouvernement, l'art de choisir les hommes, de les contenir quelquefois, de les soutenir toujours, en leur prêtant la force de son autorité, en décourageant les intrigues. Il alliait aussi la modestie au discernement, et M. Thiers, cherchant un jour à expliquer les causes des malheurs de la France, voulant montrer comment une de ces causes avait été qu'il n'y avait pas de gouvernement à Paris, tandis qu'il y avait eu un gouvernement à Berlin, M. Thiers a pu dire avec finesse : « ... Ce gouvernement se composait d'un grand politique, d'un de ces hommes de guerre qu'on appelle organisateurs de la victoire, de généraux d'armée très énergiques, d'un habile ministre de la guerre ; au-dessus de tous, d'un roi ferme, sage, habile, ne s'offusquant pas de la gloire des hommes placés autour de lui, mais prenant leur gloire pour la sienne, leur servant de lien, de plusieurs hommes n'en faisant qu'un et étant parvenu, pour ainsi dire, à rendre à la Prusse le grand Frédéric... »

C'est l'explication aussi juste que fine des événemens. Et cette œuvre accomplie par la guerre, avec tous ces hommes qui ont été ses coopérateurs ou ses complices, le souverain allemand s'est efforcé de la maintenir par la paix avec une autorité que l'âge et les succès ont grandie. Depuis dix-sept ans, en effet, tout semble indiquer que l'empereur Guillaume a été le premier partisan de la paix, et il était certainement sincère dans les sentimens qu'il ne cessait d'exprimer, puisque ces sentimens s'accordaient avec ses intérêts. Il a pu, par instans, laisser s'agiter autour de lui des passions guerrières qui essayaient de se déchaîner de nouveau : il les a contenues. Il a prudemment compris qu'il avait beaucoup fait, plus peut-être qu'il n'avait espéré, en peu de temps, que c'était déjà une tâche assez difficile de fortifier et de consolider l'édifice improvisé d'une si grande puissance. Il s'est défendu du goût des aventures, et il est certain du moins qu'il

n'y a pas si longtemps encore il a contribué, plus que tout autre, à apaiser des incidens qui auraient pu facilement s'envenimer. Il a maintenu la paix par sa sagesse, par le sentiment de ses intérêts, et aussi, pour ainsi dire, par le poids des années qui s'accumulaient sur lui. L'erreur ou l'illusion de l'empereur Guillaume et de son puissant conseiller a été de croire que le meilleur moyen d'assurer la paix pour demain, comme pour aujourd'hui, était de se barricader derrière toute sorte d'alliances d'ostentation, et, mieux encore, derrière la plus formidable organisation militaire que les peuples aient jamais connue, à l'abri du septennat et des armemens nouveaux récemment votés. Le chancelier disait au Reichstag, il y a trois jours, avec une émotion à peine contenue, que l'union avec laquelle avait été voté tout ce qu'on avait proposé pour préserver l'avenir de l'empire allemand avait éclairé et embelli le soir de la vie de l'empereur, que cette pensée avait réjoui ses dernières heures. C'est possible. Souverain et ministre n'ont pas remarqué seulement que, par cette tension organisée et démesurée de toutes les forces d'une nation, ils rendaient d'autant plus sensible le prodigieux artifice de cette création qu'ils s'efforçaient d'étayer et de garantir. Ils n'ont pas vu que, par toutes ces mesures et ces précautions, ils avouaient leurs inquiétudes, ils signalaient eux-mêmes les dangers de la crise qu'ils prévoyaient, qui ne pouvait plus tarder. C'est ce qui fait que de tous les côtés, par une sorte de mouvement universel, tous les regards se sont tournés vers ce moment encore indistinct où le vieux monarque pouvait manquer, où l'épreuve allait commencer. Elle a commencé en effet!

Et maintenant qu'en sera-t-il de cette succession ouverte dans des conditions si tragiques, de ce passage d'un règne à un autre règne? Le vieil empereur est mort! l'empereur nouveau est vivant ou à peu près! Il était ces jours derniers encore à San-Remo, il est maintenant à Berlin! Par une sorte de bienfait inattendu de la nature, ce prince qu'on croyait, qu'on disait mourant, a pu accomplir un voyage pénible, arriver à Charlottenbourg à travers des rafales de neige, sans paraître pour le moment trop éprouvé dans sa santé. Il a pris possession de la couronne sous le nom de Frédéric III; il a fait acte de souverain! M. de Bismarck, dans sa récente allocution au Reichstag, a dit que la maladie de celui qui allait être empereur avait excité des sympathies dans tous les pays, et on peut ajouter, pour être juste, que la France elle-même n'a cessé de témoigner un respectueux intérêt pour le malade de San-Remo, pour la vaillante princesse qui est à ses côtés. Les sympathies sont d'abord pour le malheur, pour de grandes souffrances stoïquement supportées; elles vont aussi au prince qui a su depuis longtemps donner une idée favorable de son caractère et de ses intentions. Le prince Frédéric-Guillaume a toujours passé pour un esprit éclairé, libéral, désirant la paix, et sa première proclamation, en res-

pirant la confiance dans la grandeur de l'Allemagne, ne dément pas les présages pacifiques. Malheureusement, il reste toujours un doute qui tient à la maladie du nouveau souverain. Celui qui s'appelle aujourd'hui Frédéric III vivra-t-il assez pour marquer son passage dans les affaires du monde? Aura-t-il fatalement avant peu un successeur plus jeune, plus impétueux, dont l'inexpérience même ne laisse pas d'être une énigme? De toute façon, au surplus, que Frédéric III soit destiné à vivre quelque temps ou qu'il doive suivre bientôt son vieux père, la vraie, la grave question reste entière; il s'agit de savoir ce qui résultera pour l'Allemagne de cette transition, de ces troubles de règne, quelle sera l'influence de la mort de Guillaume sur la politique et les relations de l'empire, sur tous les pays allemands.

Ce n'est point sans doute que des changemens immédiats soient vraisemblables. Ce qui existait hier existe aujourd'hui et existera demain. L'appareil constitutionnel de l'empire subsiste tout entier. La politique, les alliances de l'Allemagne restent ce qu'elles étaient. M. de Bismarck n'est probablement pas destiné à disparaître de sitôt comme son vieux maître ou à prendre sa retraite à Varzin, et tant qu'il sera vivant, tant qu'il sera au pouvoir, il restera le garant de son œuvre. Non, rien n'est changé et ne changera sans doute pour le moment. Ce serait peut-être pourtant une singulière méprise de croire que la disparition de l'empereur Guillaume, de celui qui a fait l'empire, qui en a été jusqu'ici « l'incarnation, » selon le mot du chancelier, puisse être sans conséquence dans les affaires allemandes. Le vieux souverain, populaire en Prusse, respecté dans tous les états, était l'objet d'une déférence personnelle qui devenait un gage de stabilité. Quelle que soit toujours la puissance du gouvernement de Berlin, il y a des impatiences libérales, des mouvemens croissans d'opinion auxquels il sera difficile de mettre un frein; il y a dans certaines parties de l'Allemagne des velléités, non pas de scission ou de séparation, mais d'autonomie, d'indépendance plus libre, avec lesquelles on peut être obligé de compter. D'un autre côté, on ne se méprendrait pas moins sans doute si on croyait que la politique extérieure elle-même ne pourra pas se ressentir un jour ou l'autre de cette crise de règne. La paix demeurât-elle le principe, l'objet essentiel de la politique allemande, et c'est provisoirement vraisemblable, il peut y avoir des froissemens, des hésitations dans les alliances, parce qu'il y a des intérêts différens, comme il peut y avoir à Berlin des vues ou des préférences nouvelles; mais, dans les affaires extérieures comme dans les affaires intérieures, les changemens, s'ils se produisent, ne peuvent être que l'œuvre du temps, des circonstances; ils dépendent de la marche incessante des choses, de la situation générale de l'Europe, qui peut toujours se modifier, de l'imprévu, des incidens qui peuvent naître à tout instant.

Pour le moment, cette disparition du souverain, qui, depuis dix-sept ans, a eu le plus de poids sur la politique du continent, a visiblement provoqué un peu partout un certain sentiment d'attente et de réserve, en ralentissant, ne fût-ce que pour quelques jours, l'action de la diplomatie. Quelle sera, en réalité, l'influence du grand événement sur la seule question assez saisissable qui touche à la paix générale et aux rapports généraux des cabinets, sur l'éternelle question bulgare? Evidemment, l'empereur Guillaume, aux derniers temps de sa vie, avait employé ce qui lui restait de forces, ce qu'il avait toujours de crédit, à empêcher cette singulière querelle de s'envenimer, à apaiser les susceptibilités russes. C'est probablement même sous l'inspiration du vieux souverain que M. de Bismarck, dans son discours retentissant du 6 février, faisait des déclarations par lesquelles il reconnaissait les droits de la Russie dans les Balkans et offrait au cabinet de Saint-Pétersbourg l'appui de sa diplomatie. De là, entre Pétersbourg et Berlin, des pourparlers intimes et une négociation préliminaire dont le résultat a été ce qu'on pourrait appeler une évolution nouvelle de l'affaire bulgare. Le cabinet du tsar, qui avait gardé depuis longtemps une silencieuse et froide réserve, n'a plus hésité, en effet, à se remettre à l'œuvre, en provoquant le sultan à frapper d'un nouveau décret d'illégalité le gouvernement du prince Ferdinand de Cobourg à Sofia. Comme il l'avait dit, M. de Bismarck s'est empressé d'appuyer la Russie auprès du divan; la France s'est jointe aux deux cabinets, et la Porte, pressée par les trois puissances, particulièrement peut-être par l'Allemagne, s'est exécutée : elle a envoyé par le télégraphe son arrêt d'illégalité au prince Ferdinand de Cobourg! Malheureusement, il manque toujours dans cette démarche une chose essentielle, l'accord de tous les signataires du traité de Berlin. Trois puissances signifient à Sofia une illégalité qui est trop claire; trois autres puissances, l'Autriche, l'Angleterre et l'Italie, gardent jusqu'ici un silence qui est trop significatif. Entre les deux camps, le prince Ferdinand s'est dit, sans doute, qu'il n'avait pas à s'émouvoir d'une déclaration sans conséquence.

Il reste maintenant à savoir ce que fera le cabinet de Pétersbourg et dans quelle mesure, jusqu'à quel point, le cabinet de Berlin se décidera à suivre le tsar. Tout dépend évidemment des nouveaux rapports que l'Allemagne va avoir avec la Russie dans le nouveau règne, de la pression que M. de Bismarck pourra exercer sur l'Autriche, du degré de résistance qu'opposera la cour de Vienne. Une chose est certaine, c'est que cette situation, presque aussi ridicule que dangereuse, ne peut pourtant pas durer. Si on en reste là, s'il n'y a aucun dénoûment, la Russie n'interviendra peut-être pas par les armes; mais elle rentrera dans sa réserve assez menaçante, elle ne reconnaîtra rien, elle attendra avec son imperturbable vigilance les événemens, peut-être une ré-

volution en Bulgarie, ou l'imprévu. Que feront les trois puissances récalcitrantes? En prolongeant leur abstention, elles se font les complices d'une violation flagrante du droit diplomatique, elles laissent entrevoir d'autres desseins que la Russie peut prendre pour de l'hostilité; mais alors c'est le traité de Berlin qui est tout entier en cause, et ce n'est plus à une question bulgare, c'est à un problème européen qu'on a affaire. Et voilà la paix toujours bien en sûreté!

Cependant, au moment même où se déroulent des événemens qui peuvent décider du sort du monde, des affaires sérieuses qui intéressent tous les peuples, nos politiques, nos orateurs, nos chefs de parti, s'agitent toujours dans le vide ou se perdent dans des débats sans issue et sans profit. La pire des choses est qu'on en vient à ne plus savoir positivement ce qu'on fait, où l'on va, que le ministère ne le sait pas plus que ceux qui le combattent ou que ceux qui le défendent, et qu'on serait bien embarrassé pour faire un ministère nouveau à peu près sûr de vivre quelques mois.

Depuis que la session est ouverte en France, on est à éplucher, à discuter un budget où l'on finit bien évidemment par ne plus se reconnaître, et on arrive jour par jour, d'un pas plus ou moins léger, au moment où vont expirer les trois douzièmes provisoires qui ont été déjà accordés au gouvernement; on va probablement être dans la nécessité d'en voter de nouveaux, et le budget de l'année courante ne sera pas encore adopté lorsque le budget de l'année prochaine devrait être déjà préparé, étudié. Les affaires du pays ne sont le plus souvent qu'un prétexte ou une apparence, la réalité est du temps perdu. Ce n'est point assurément, pour ne rien exagérer, que, dans ces débats indéfiniment prolongés, diffus et inutiles, engagés à propos de tout, il n'y ait pas parfois des éclairs, de sérieuses et instructives manifestations. Il y a eu certainement l'autre jour, au sénat, à propos de la disjonction du conseil municipal de Paris et du conseil-général de la Seine, une lumineuse et forte discussion, où M. Bardoux, M. Buffet, M. Léon Renault, ont eu raison, par la vigueur décisive de leur parole, d'un projet qui conduisait droit à la mairie centrale. A la chambre même, au Palais-Bourbon, dans cette interminable discussion du budget, il y a eu, nous en convenons, d'habiles exposés financiers, et il y a eu aussi, notamment à propos de la politique extérieure, deux discours aussi brillans que sérieux : l'un où M. de Breteuil a retracé avec un sentiment juste, fin et patriotique, les affaires de notre diplomatie en Europe; — l'autre où un jeune homme, qui mérite le nom d'orateur, M. Paul Deschanel, a exposé avec une éloquence précise et entraînante nos intérêts d'influence en Orient. Ce sont les bons jours, nous l'avouons sans peine. Malheureusement, les bonnes fortunes sont rares, et le plus souvent, pourvu qu'on pérore et qu'on vote dans la confusion, pourvu qu'on ait saisi l'occasion de supprimer les inspecteurs-généraux de l'enseigne-

ment supérieur, ou d'ébrécher une fois de plus la dotation des évêques, ou de démanteler quelque institution administrative, ou de soulever des questions qu'on ne peut pas résoudre, on croit avoir bien travaillé ; au besoin, on a même deux séances par jour pour cette besogne. On ne fait, en réalité, que du désordre, en affaiblissant de plus en plus le gouvernement dans son action, en déconsidérant tout et en fatiguant l'opinion; on n'arrive à rien, pas même à voter le budget, qu'il faudra reprendre par le commencement, quand on voudra travailler d'une manière sérieuse aux affaires du pays.

Ce qu'il y a de plus triste, c'est que tous ces abus, ces confusions, ces désordres stériles, sont exploités effrontément par les déclamateurs vulgaires et les fauteurs de dictature contre les institutions parlementaires, qui seraient, à ce qu'il paraît, la cause de tout le mal. On convient qu'il y a une sorte d'impuissance agitée et brouillonne en toute chose, — c'est la faute du régime parlementaire! Mais le malheur, précisément, le vice de cette situation où l'on se débat aujourd'hui sans arriver à rien, c'est qu'on n'est plus depuis longtemps dans l'ordre parlementaire; c'est qu'on est sorti de ce régime de justes et prévoyantes garanties publiques, pour entrer on ne sait dans quel régime où tout est confondu, où il n'y a plus qu'une chambre qui se livre à ses caprices de désorganisation, et dans cette chambre une commission du budget usurpatrice, qui dispose de tout, tranche tout et brouille tout. Il n'y a que quelques jours à peine, cette étonnante commission, chargée de préparer la loi financière de la France, ne déclarait-elle pas solennellement qu'elle ne connaissait pas le budget des cultes? Elle avait décidé la question dans sa sagesse : elle ouvrait simplement au budget un chapitre de liquidation de la dotation des cultes, elle abrogeait de sa propre autorité le concordat! Elle allait, à ce qu'il paraît, trop vite pour le moment. Aujourd'hui encore, en dépit du temps qui passe et des nécessités de service public qui ne peuvent attendre, elle tient à toute sorte de réformes ou de prétendues réformes qui touchent à toute une partie de l'organisation financière et à la législation des successions. Vainement on lui a fait remarquer que le plus pressé serait peut-être d'expédier le budget tout d'abord, en ajournant à un temps plus opportun des discussions difficiles, laborieuses, sur des questions compliquées, délicates, qui intéressent l'ordre économique et l'ordre civil. La commission n'a pas voulu s'avouer vaincue; elle tient à ses projets, sur lesquels la chambre bataille encore. Et remarquez bien qu'à l'heure présente on est en plein exercice courant, que dépenses et recettes sont déjà engagées depuis près de trois mois, que, les projets de la commission fussent-ils adoptés, ils seraient nécessairement ajournés dans leur application ou ils seraient la source d'un immense désordre.

Non, en vérité, ce n'est là qu'une image dérisoire et infidèle des

institutions parlementaires, qui ne sont pas responsables de ces confusions, qui n'ont pas cessé d'être l'idéal des esprits à la fois libéraux et conservateurs. C'est peut-être le régime du radicalisme agitateur et anarchique; ce n'est pas sûrement le régime parlementaire, qui est le régime des libertés réglées, des pouvoirs maintenus dans leurs limites, des lois respectées, — le seul après tout qui reste une garantie contre les convulsions et les dictatures, qui réponde toujours aux instincts et aux intérêts de la France.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le mois de février s'est terminé par une liquidation en hausse sur nos fonds publics.

Le rapprochement de plus en plus manifeste des deux cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg, et l'heureuse constatation d'un temps d'arrêt dans le développement de la maladie du kronprinz, étaient considérés sur les places de Paris et de Londres, aussi bien qu'à Berlin et à Vienne, comme des élémens sérieux d'accentuation pour les chances du maintien de la paix.

De là, le 1er mars, le pas en avant fait sur la cote de nos fonds publics. D'un mois à l'autre, après un mouvement de réaction assez vif au commencement de février, la rente perpétuelle regagnait 0 fr. 75. Les acheteurs n'osèrent aller plus loin, les fonds étrangers ayant été entraînés dans un mouvement inverse. Le gouvernement de M. Crispi avait laissé arriver l'échéance du traité de commerce franco-italien sans faire parvenir à notre ministre des affaires étrangères des contre-propositions acceptables; les relations commerciales entre les deux pays se sont donc trouvées modifiées à partir du 1er mars par l'application d'un double tarif de guerre. La rente italienne n'en ressentit pas trop vivement le contre-coup, l'événement ayant été prévu et escompté.

A Berlin, la spéculation locale continuait sa campagne contre les fonds russes, campagne qui n'aurait cependant quelques chances d'un succès définitif que par la certitude d'une guerre où la Russie se

trouverait engagée. Or les baissiers berlinois précipitaient le rouble à marks 162.50 (francs 203.12) et le 4 pour 100 russe 1880 à 76 francs, au moment même où la Russie donnait clairement à entendre qu'elle ne rechercherait que par des moyens diplomatiques à obtenir la solution de la question bulgare.

C'est dans cette situation que les marchés financiers ont été surpris par l'annonce de la mort de l'empereur Guillaume. Les fonds publics n'en furent nulle part affectés. La Bourse resta fermée à Berlin; mais à Vienne, aucune velléité de baisse. A Paris, la rente se releva de quelques centimes. Le fait accompli était sans effet sur la spéculation.

Le nouvel empereur Frédéric III ayant heureusement accompli son long voyage de San-Remo à Charlottenbourg, et ses premiers actes, la proclamation et le rescrit au prince de Bismarck, ne démentant nullement l'opinion favorable qui régnait partout en Europe touchant les intentions libérales et pacifiques du nouveau souverain, les acheteurs s'enhardirent, et une nouvelle avance de la plupart des fonds d'états témoigna de la confiance avec laquelle le public financier considérait sur toutes les places les perspectives de l'avenir au moins le plus rapproché.

Notre 3 pour 100 s'est avancé jusqu'à 82.82, l'amortissable à 85.90, le 4 1/2 à 106.80, le rouble à 165, le Russe à 77 1/4, le Hongrois à 77 3/4, l'Extérieure à 67 3/4, le Portugais à 59 1/4, le Turc à 14.25, l'Unifiée à 386.25. L'Italien a été, de son côté, élevé à 94.25, sur la nouvelle que le gouvernement italien venait de faire parvenir au cabinet français, au sujet du traité de commerce, des contre-propositions représentant une réelle avance sur le terrain de la conciliation.

En ce qui concerne nos affaires intérieures, la Bourse n'a eu que de faibles sujets de préoccupation. La chambre, après avoir fait le grand effort de doubler ses séances pendant quelques jours, est arrivée péniblement au terme de l'examen du budget des dépenses. Il lui reste à voter le budget des recettes, et le sénat peut enfin aborder la tâche que lui impose la constitution. Il est clair qu'il ne pourra l'achever dans les délais voulus. Dans moins de trois semaines, on aura épuisé les trois douzièmes provisoires votés à la fin de 1887, et il faudra vraisemblablement en voter deux autres.

Bien que cette impuissance de nos chambres à constituer un budget soit passablement humiliante pour notre pays, la Bourse ne s'en émeut guère, non plus que des élections partielles et du plébiscite en miniature auquel elles ont donné lieu, ou que des chances d'une prochaine crise ministérielle.

Les capitaux sont toujours très abondans, et la cote des obligations, qui restent au premier rang des valeurs de placement, en fournit la preuve indéniable. Les obligations de nos grandes compagnies de che-

mins de fer, sauf celles de l'Est, qui se tiennent encore à 390, ont maintenant dépassé légèrement le cours de 400 francs.

Deux émissions ont été lancées pendant cette première quinzaine de mars : l'une par la compagnie du Canal de Corinthe, la seconde par la compagnie du Canal de Panama. Le public était invité à souscrire, le 8 courant, à 60,000 obligations de la première de ces entreprises, émises à 490 francs, rapportant 30 francs et remboursables à 500 fr. en soixante-quinze ans. Le produit de l'émission est destiné à certains travaux complémentaires reconnus indispensables et qui doivent retarder jusqu'en 1890 ou 1891 l'ouverture du Canal à l'exploitation. Les actions, qui s'étaient élevées à 260 avant l'émission, sont retombées depuis à 225.

La compagnie de Panama a mis, de son côté, en souscription publique, jusqu'au 14 courant, 350,000 obligations nouvelles (3e série), rapportant annuellement 30 francs, payables par trimestre et remboursables à 1,000 francs. Voulant présenter aux souscripteurs des obligations nouvelles un système de remboursement qui fût absolument garanti contre tout aléa, M. de Lesseps a imaginé la combinaison suivante : sur le prix d'émission des obligations, qui est de 460 francs, 390 francs sont attribués à la compagnie pour l'exécution des travaux, 70 francs par titre sont réservés, remis à une société civile formée de tous les souscripteurs, et employés en achats de rentes françaises 3 pour 100 perpétuelles ou amortissables. Les intérêts capitalisés pendant quatre-vingt-deux, quatre-vingt-six ou quatre-vingt-dix-neuf ans, selon le prix d'achat, s'ajoutant au capital, constitueront finalement et sûrement la somme nécessaire pour le remboursement de toutes les obligations à 1,000 fr. Pendant soixante-quinze ans, il sera remboursé, par tirage au sort, 300 obligations chaque année. Ajoutons que, si les chambres accordent ultérieurement l'autorisation d'émettre des obligations à lots, les personnes qui auront souscrit les titres en cours actuel d'émission auront un privilège de souscription ou d'échange sur les titres à lots. Le marché des actions et des obligations de Panama a été très agité pendant toute la durée de la souscription. Une vive reprise a été suivie d'une réaction non moins importante. L'action, finalement, perd 6.25 à 261.25.

Parmi les titres des établissemens de crédit, plusieurs ont donné lieu à des transactions suivies et bénéficié d'une plus-value sur les derniers cours de compensation. Les résultats de 1887 sont en général assez satisfaisans, et les rapports aux assemblées d'actionnaires attesteront de sérieux symptômes d'amélioration dans la situation et dans la tendance des affaires. La Banque de Paris et des Pays-Bas, qui donnera 40 francs pour le dernier exercice, s'est avancée de 17 francs à 762. Le Crédit foncier est en reprise de 11 francs à 1,381. La Com-

pagnie foncière de France accuse une plus-value de 25 francs à 365, les Immeubles de France ont monté de 60 francs. Ce mouvement des actions de sociétés immobilières est l'indice de quelque combinaison qui s'élabore sous le patronage du Crédit foncier. La Rente foncière a monté également, et pour la même cause, de 25 francs. Le Crédit mobilier est en progrès de 7.50 à 312.50. La Société générale, le Crédit lyonnais, le Comptoir d'escompte, les titres d'établissemens de crédit étrangers, comme la Banque ottomane, la Lænderbank, la Banque du Mexique, le Crédit foncier d'Autriche, ont conservé leurs prix de fin février.

Les actions des chemins français s'avancent lentement vers de meilleurs cours, le Lyon gagnant 11 francs à 1,271, le Nord 12 à 1,542, l'Orléans 5 à 1,340. Les recettes des chemins espagnols sont encore en diminution depuis le commencement de l'exercice; il en faut accuser en partie la rigueur de l'hiver et les encombremens de neige. Les Autrichiens et les Lombards sont négligés, les Méridionaux fermes, mais sans changement à 775.

Le Suez a une avance de 11 francs à 2,126, le Gaz de 15 francs à 1,435, les Omnibus de 20 francs à 1,185, les Voitures de 7 francs à 705.

Les fluctuations de cours des titres miniers commencent à perdre de leur amplitude. Les Rio-Tinto ne se sont plus que faiblement éloignés de 480 et les Tharsis de 155. La Société des Métaux a de nouveau progressé de 100 francs et s'est établie entre 1,180 et 1,200. Les actionnaires de cette société se sont réunis le samedi 10 mars en assemblée générale et ont reçu communication des résultats de l'exercice 1887. Ces résultats sont remarquables. On sait que la Société des Métaux est le centre du syndicat qui a effectué dans le dernier trimestre de 1887 la hausse du cuivre, de 40 à 80 livres sterling la tonne. Avec un capital entièrement libéré de 25 millions, la compagnie a fait un bénéfice net de 16,897,000 francs. Après constitution d'une réserve de 12 millions et l'attribution de 1,166,000 francs au conseil et à la direction, il est resté de quoi répartir à chaque action un dividende de 12 pour 100 ou 60 francs, y compris les 20 francs payés en acompte en janvier dernier. L'assemblée a décidé d'élever le capital de 25 à 50 millions, par la création de 50,000 actions nouvelles de 500 francs, qui seront émises à 750 francs, ce qui établira comme suit la situation financière de la société : capital social, 50 millions; obligations non encore remboursées, 18,480,000 ; amortissemens et réserves diverses, 15,108,486; prime de 250 francs par action sur 50,000 actions, 12,500,000 francs. — Total : 96,188,486 francs.

A Londres, les Consolidés ont fléchi d'une légère fraction à 102 5/16 après 102 1/2, mais le 2 1/2 et le 2 3/4 pour 100 ont monté. Il n'existe d'ailleurs que des stocks peu importans de ces deux derniers fonds,

surtout du 2 3/4 pour 100. Mais il est probable que ces stocks vont prochainement grossir dans de respectables proportions. M. Goschen, ministre des finances en Angleterre, a présenté en effet, à la chambre des communes, vendredi dernier, le jour même de la mort de l'empereur Guillaume, son projet de conversion du 3 pour 100 britannique.

Voici les traits principaux de ce projet : il n'y a aucune augmentation de capital; les titres 3 pour 100 seront échangés au pair contre un nouveau fonds portant un intérêt de 2 3/4 pour 100, qui, après une période de quinze années, sera automatiquement réduit à 2 1/2 pour 100 et restera fixé à ce taux pendant au moins vingt années. La conversion est facultative. Il est proposé de réserver au parlement la faculté de fixer la date et le mode des remboursemens.

Les chemins de fer anglais ont été en hausse au Stock-Exchange, de même toutes les valeurs égyptiennes, obligations unifiées, privilégiées et domaniales. Les chemins de fer américains, au contraire, ont fléchi sensiblement. Parmi les titres de sociétés diamantifères, l'action de Beers a été exceptionnellement animée, s'élevant de 37 à 45 livres.

A Berlin, la baisse a prévalu au commencement du mois; tout est en grande reprise depuis deux jours. Le rouble, après avoir reculé de 165 à 162, s'est relevé à 165. Les Consolidés prussiens sont immobiles, le 4 pour 100 à 106.80, le 3 1/2 à 101.35. Les valeurs locales, Disconto-Gesellshaft, Crédit mobilier d'Autriche, n'ont eu que des variations insignifiantes. Les Tabacs turcs ont monté de 79 à 84.

Le marché de Vienne suit docilement l'impulsion donnée de Berlin. Les titres des quelques banques locales, notamment le Bankverein et la Banque anglo-autrichienne, ont été plus recherchés; les chemins lombards ont reculé. La rente autrichienne or s'est relevée de 108 à 109.

A Saint-Pétersbourg, un point de hausse sur la rente russe or 6 pour 100, deux points sur quelques autres catégories des fonds publics. La grande Société des chemins de fer russes a progressé de 267 à 273, la Banque d'escompte de 645 à 672, la Banque internationale de commerce de 450 à 461.

A New-York, recul sur presque toute la ligne. Les actions des principales compagnies de chemins de fer ont perdu de un à deux points; le New-York central est à 105 après 107, le Central-Pacific à 28 après 29, l'Érie à 23 après 25, le Philadelphia-Reading à 62 après 64. Le 4 pour 100 américain se tient toujours à 125.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

MON CAPITAINE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XI.

On touchait à la fin de l'hiver. Marseille s'épanouissait donc aux premiers rayons vraiment chauds du soleil.

Marseille est la ville gaie par excellence; je l'aimais, et je la regardais rire, et je l'écoutais bruire, — ou, pour parler franc, crier dans la lumière. Les omnibus, les tramways, les fiacres s'enchevêtraient les uns dans les autres, à chaque carrefour, et notre voiture se trouvait prise alors comme en un rets formidable et mouvant. Et c'étaient, chaque fois, des interjections fortement accentuées, des jurons, des appels qui me ravissaient. Ce grouillement en plein soleil avait quelque chose qui me pénétrait d'aise; je n'ai goûté pleinement qu'à Marseille le plaisir physique de vivre, cette béatitude corporelle que l'on ressent dans une atmosphère tout appropriée à votre tempérament particulier. Entre ces maisons grises ou terreuses (car Marseille n'a jamais été une ville blanche), sous le grand vélarium d'azur qui semble s'accrocher et se déchirer aux dentelures des collines prochaines, voir fourmiller cette population bruyante et chantante, gouailleuse et fébrile, ce m'était une joie sur laquelle, après cinq ans, je n'avais pu me blaser encore et qui me semblait toujours nouvelle. Chaque fois que je sortais, les bannes bariolées palpitant aux caresses souvent

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 1er et du 15 mars.

brusques du mistral, les éventaires chargés d'oranges et de fleurs, les cafés regorgeans, qui, du haut des allées de Meilhan jusqu'au bas de la Cannebière, donnent à cette partie de la ville que je traversais journellement son aspect de foire perpétuelle et son air de liesse infinie; le tumulte des rues, la trépidation du sol, la cohue des piétons, les embarras de voitures, le bruit, la bousculade, tout me faisait croire à quelque branle-bas de fête, à une date oubliée par moi et qui ramenait un surcroît obligatoire d'agitation et de folie en ce milieu exubérant. Les innombrables haquets, chargés de ballots et traînés par ces attelages de chevaux ou de mules aux colliers en ogive, que surmonte une corne acérée, ne suffisaient pas toujours à me tirer de mon illusion. Il me paraissait quelquefois que les morts eux-mêmes, secoués gaîment dans leurs corbillards, s'en allaient au cimetière, à travers ce brouhaha, avec une alacrité que je n'avais constatée nulle part ailleurs. Les passans n'y prenaient seulement pas garde, non plus que les cochers des funèbres voitures aux passans : la mort n'arrêtait pas la vie, ni la vie ne s'arrêtait devant la mort. Même les cortèges de deuil avaient un certain entrain, à ce que je me figurais, et l'on n'y pleurait guère : c'est apparemment que les larmes sèchent vite au soleil.

Toute au spectacle de ces voies encombrées, grouillantes, dont un grand coup de mistral venait de soulever la poussière, je n'avais pas remarqué, à l'entrée de la rue Saint-Ferréol, un landau de bonne apparence, qui stationnait devant un magasin. Les propriétaires de cet équipage venant d'y remonter, le cocher toucha ses chevaux et nous coupa le chemin, à la grande indignation de Bouquet, lequel, avec ses moustaches de soldat, que nous lui avions permis de conserver, figurait mal un cocher de bonne maison et n'obtint, au reste, de son confrère insolent qu'un regard de pitié. Mme d'Avrange me poussa le coude.

— Connaissez-vous ça?

Elle désignait ainsi, sans plus de façons, le couple qui avait repris place dans le landau. Je jetai un coup d'œil de ce côté-là, et mon regard se croisa avec le regard superbe de deux yeux bruns, à la fois scintillans et dédaigneux.

— Quelle jolie femme! m'écriai-je involontairement.

L'inconnue entendit ou devina. Elle me sourit alors avec beaucoup de grâce, comme savait sourire, dit-on, l'impératrice Eugénie à ceux qui la saluaient et dont elle emportait presque toujours le suffrage. — Je n'accordai cependant pas le mien du fond du cœur à la dame du landau. Sa beauté me l'avait arraché; j'essayai de le reprendre ou de mitiger par des commentaires l'exclamation laudative qui m'était échappée.

— Oui, quelle jolie femme, ou plutôt quelle belle femme! Un

peu mûre, d'ailleurs... Et puis, à la bien examiner, elle ne m'est pas aussi sympathique que je l'aurais cru... Et même, elle ne m'est pas sympathique du tout.

— Ni à moi, me répondit Mme d'Avrange. D'abord, son cocher nous a grossièrement volé le pavé, et, vous savez : tel maître, tel valet. Ensuite, je n'ignore pas qui elle est.

— Bah ! qui est-ce donc ?

— La comtesse Worewska.

Ma compagne avait prononcé ce nom slave du bout des lèvres, avec un inimitable dédain d'aristocrate convaincue et comme si elle eût craint que les trois mots en passant ne lui salissent la bouche.

— Et qu'est-ce que la comtesse Worewska? Une grande dame?

— D'après mon mari, d'après tous ces messieurs, ce n'est qu'une petite dame... qui a eu de l'avancement.

— Mais un avancement... régulier?

— Il paraît. On la dit authentiquement et catholiquement mariée à ce vieux débris polonais que vous voyez à côté d'elle.

En me penchant hors de la victoria, je pus encore apercevoir, de dos, un vieillard voûté, déjeté, chenu, dont les longs favoris d'un blanc sale flottaient au vent. Toute à sa belle voisine, je ne l'avais même pas regardé.

— Mais il symbolise à merveille la ruine de son pays, ce vieux bonhomme! m'écriai-je en riant.

— Il la symbolise d'autant mieux, ma chère, qu'il est ruiné d'argent, dit-on, comme de santé... Mais M. Parsonnier ne vous a-t-il pas parlé de ce couple intéressant?

— Nullement.

— Si je vous demande cela, c'est que, depuis qu'ils ont fait leur apparition à Marseille, les deux tourtereaux sont, comme on dit, sur la langue des Marseillais et principalement sur celle des officiers. Il y a même deux ou trois de ces messieurs,—mon mari est de ceux-là, — qui ont connu la dame à Paris, où elle brillait encore, l'an dernier, de tout l'éclat d'un astre de première grandeur au firmament de la galanterie.

Je fus, avant toute réflexion, douloureusement affectée. Il y avait mille explications plausibles du silence de Gérard à l'endroit d'un pareil incident de la vie provinciale. Mais pas une ne me venait à l'esprit. — Mme d'Avrange continua :

— Oui, il paraît que cette petite dame, qui est devenue grande, par la grâce et la misère du comte Worewski, a exercé jusqu'à l'année dernière une profession plus lucrative qu'honorable. Survint le vieux Polonais, avachi, famélique... Le reste se devine : mariage de raison.

— C'est ignoble !

— Euh! fit la petite Mme d'Avrange avec son souriant scepticisme. Il est certain que ça n'est pas bien ragoûtant. Mais, que voulez-vous! les affaires sont les affaires. Et puis, entre nous, on en fait presque autant dans des milieux infiniment moins déconsidérés... Sans compter qu'il y a parfois, dans ces milieux-là, tromperie sur la marchandise vendue ou échangée; tandis qu'ici tout est de bonne foi : vrai comte et vraie drôlesse.

— Ignoble! répétai-je avec distraction.

Le fait est que j'avais encore, moi qui étais restée petite provinciale, au moins moralement, une certaine candeur, grâce à quoi je pouvais m'indigner de ce qui provoque tout au plus un sourire de la part des Parisiennes expérimentées. Mais le fait est aussi que ma parole seule s'indignait et que mon esprit était ailleurs.

— Ah! dame, ma chère, fit la baronne, quand ces Slaves se mettent à déchoir...

— Dites donc tout simplement, — interrompis-je, avec une brusquerie d'accent dont la cause m'échappait à moi-même, — dites donc : quand les hommes se mettent à déchoir, on ne sait où ils s'arrêtent.

L'appréhension m'était venue subitement de je ne sais quelles vilenies.

Je n'ouvris plus la bouche pendant le reste du trajet. La voiture de la belle comtesse nous avait distancées. Notre attelage, au surplus, était modeste, car, tout en vivant largement, Gérard et moi, nous ne faisions pas de folies. J'admirais même la sagesse persistante de mon mari, qui, à Châlons, s'était refusé le luxe d'une voiture, sous prétexte que le pays ne valait pas la dépense d'un véhicule, et qui, à Marseille, alors que notre fortune avait doublé, ne s'en était offert qu'un seul, et des plus simples, malgré toutes les facilités que comporte à cet égard la carrière militaire. Je m'étais dit que la prodigalité n'est pas encore, quoi qu'on prétende à ce sujet, le vice qui perdra les Français. Et je m'étais demandé s'il n'en serait pas, par hasard, de ce vice-là comme de quelques autres, et aussi de nombreuses qualités, que nous nous prêtons à nous-mêmes pour qu'on nous les prête, parce que vices et qualités nous flattent. — N'est-ce pas ainsi qu'Henri IV, qui passait pour un ladre vert aux yeux de son entourage, aurait bien voulu passer pour un prince magnifique et y a réussi près du vulgaire? — Assurément, Gérard ne lésinait point, mais il ne gaspillait rien. Or, je me sentais un peu jalouse ou humiliée à la pensée qu'il n'avait été prodigue qu'une fois en sa vie, et que ce n'avait pas été pour sa femme ni avec elle.

Rejetées sur cette pente, mes méditations aboutirent à cette conclusion dépitante et chagrine que la prodigalité des Français en gé-

néral et celle de mon mari en particulier avaient besoin, pour s'affirmer, d'être stimulées par la vanité. « On n'est jamais assez vain de sa femme, me disais-je, pour l'encadrer dans un luxe ruineux; un bon petit confortable dont on profite est très suffisant. Et voilà pourquoi je suis actuellement traînée par des chevaux à deux fins, que l'attelage de cette comtesse ou drôlesse rendrait poussifs, s'il nous la fallait rattraper... Comme c'est flatteur, tout de même, de penser que mon mari a payé jadis, sur son maigre patrimoine, des paires de chevaux de dix mille francs à une marchande de plaisir, et qu'il ne m'offre même pas, aujourd'hui, sur mes deniers, un trotteur pour la suivre! » Car, si j'avais bien bonne envie de la revoir, cette brune donzelle, c'est que je venais de deviner en elle la plus foncée des deux maîtresses qui m'avaient ouvertement précédée dans les bonnes grâces de Gérard. — Pourquoi Gérard, en effet, qui était communicatif, bavard, rieur et volontiers caustique, eût-il observé le plus discret silence sur le compte d'une femme remarquablement belle dont tout le monde s'occupait, qui était depuis peu de temps à Marseille et qui avait un passé historique ou légendaire,.. sans parler de son présent, bien fait pour défrayer la chronique? Pourquoi, sinon parce que mon mari était le seul qui n'eût pas le droit de m'entretenir de la personne en question? Et, une fois lancée dans cette voie, j'arrivai tout naturellement à me demander s'il n'y avait pas à tant de discrétion quelque autre motif plus immédiat et plus impérieux qu'un souvenir d'ancienne date.

La voiture s'arrêta, après avoir longé une clôture en planches formant l'enceinte d'un hippodrome improvisé, — qui existait depuis des années. Devant la porte ou plutôt l'ouverture donnant accès dans cette enceinte, une troupe braillarde de gamins marseillais s'efforçait de profiter du spectacle qui se déroulait à l'intérieur, et cela en dépit des bourrades généreusement distribuées par les deux plantons que l'on avait préposés à la garde de l'entrée.

En descendant de voiture, je remarquai, à quelque distance, le landau de la dame brune. Il n'était pas malaisé de le reconnaître, même de loin, car il n'y a guère, à Marseille, malgré l'existence notoire de très grosses fortunes, que des équipages de province, plus ou moins décens, mais presque tous dépourvus du je ne sais quoi qui dénote le coup d'œil *artiste* en la matière. Ce landau était attelé en perfection; il eût été primé au concours hippique de Paris, — pourvu que, par hasard, le jour de la présentation, il se fût trouvé quelques connaisseurs parmi les membres du jury.

— Tenez, dis-je à Mme d'Avrange sur un ton de sourde contrariété, cette comtesse est là... Nous allons la retrouver. C'est on ne

peut plus flatteur pour nous,.. à moins que l'entrée ne nous soit refusée. C'est peut-être le jour de ces dames, après tout.

Les plantons, qui nous connaissaient comme appartenant, par alliance, à leur régiment, ne firent aucune difficulté pour nous laisser passer.

— Voilà qui est fort heureux! murmurai-je. Je m'attendais presque à être poliment éconduite ou mise en demeure de recourir à l'intervention de M. Parsonnier.

Nous nous trouvions en face d'un vaste terrain circonscrit par de méchans gradins qui, dépouillés des oripeaux dont on les recouvrait aux grands jours, dans les circonstances solennelles, avaient un piteux aspect. Le sol était foulé, piétiné, labouré, comme celui d'un terrain de manœuvre après une heure d'évolutions techniques. Tout au bout, deux pelotons de cavaliers, entre lesquels allait et venait, en gesticulant, un groupe d'officiers. Sur la droite, une tribune, isolée des gradins, dont elle scindait le pourtour ovale et monotone, le dominant d'une hauteur de plusieurs mètres. Dans cette tribune, — la tribune d'honneur, — quelques spectateurs, civils et militaires; et, au premier rang, le couple polonais. Partout ailleurs, le vide. C'était glacial et intimidant, — intimidant surtout. Et principalement à cause de la dame brune.

— Est-ce que nous allons traverser cette immensité?

— Dame! ma chère. Qui veut la fin...

— Mais, dites-moi, quelle figure ferons-nous... si celle qu'on nous fait là-bas n'est pas aimable?

— Je voudrais bien voir cela! riposta la petite Mme d'Avrange. Ah bah! Est-ce que vous avez peur de votre mari, vraiment?

— Peur, non... Mais enfin, je vous l'ai dit, je suis presque en contravention, puisqu'il a refusé...

— Fort bien. Et vous pourriez avoir quelque scrupule si nous étions les premières à nous introduire ici, en ce jour de travail austère... Mais n'apercevez-vous point, là-bas, deux ou trois silhouettes qui, manifestement, n'appartiennent à l'armée que de plus loin que nous encore?

— Si fait; j'aperçois, entre autres, la belle comtesse.

— Eh bien! alors... Nous sommes fortes, puisque ces messieurs ont été faibles... Marchons bravement, croyez-moi, et soyons sans peur, comme nous sommes sans reproche... Tout le monde, aujourd'hui, ne pourrait peut-être pas en dire autant, par ici.

Je regardai de côté la baronne. Son sourire était exempt de méchanceté. D'ailleurs, sans avoir eu le temps de pénétrer dans son intimité, je la savais bonne sous ses dehors d'élégant scepticisme — ou de philosophie chèrement acquise, et nous nous aimions. Il

ne me répugnait donc, en aucune manière, de me confier à elle; j'éprouvais même, au plus haut point, le désir de trouver en sa personne la confidente et, le cas échéant, la consolatrice dont a besoin toute femme qui souffre ou prévoit une souffrance prochaine. Je lui pris le bras au moment où elle allait, m'entraînant à sa suite, s'embarquer pour la traversée qui m'effarait.

— Non, pas par là, lui dis-je.

— Mais par où, ma chère, par où? Pour suivre les gradins jusqu'à la tribune, il faudrait se livrer à une gymnastique insensée... Venez donc.

— Non, je vous en prie, restons dans ces parages, vers l'entrée. Asseyons-nous là, par exemple, au premier rang... Et veuillez me pardonner si je me laisse aller à des épanchemens intempestifs.

— Vous avez à me parler? me dit Julie d'Avrange en changeant de ton et en passant son bras sous le mien. Oh! mais, c'est différent. Vous savez que je me moque absolument, moi, de leurs quadrilles, de leur mêlée, de leur serpentine et de leur charge en fourrageurs... Il y a longtemps que ça ne m'amuse plus, ces exercices équestres, dont j'ai été saturée pendant mon séjour à Saumur. Moi, d'abord, si j'aimais moins mon mari, il y a longtemps que j'aurais quitté l'armée : je suis Parisienne.

Nous nous assîmes au commencement de la première rangée de gradins, en face des cavaliers qui se préparaient à charger en fourrageurs.

— Tiens! fit Mme d'Avrange. C'est mon mari qui commande la charge. Je croyais que c'était au vôtre que revenait cet honneur.

En effet, Gérard m'avait parlé de cela. Je savais même que sa participation active au spectacle ne comportait que ce bout de rôle.

— Vraisemblablement, M. d'Avrange le supplée, reprit la baronne, pour aujourd'hui... Mais, où est-il donc, M. Parsonnier? Nous sommes si loin de la tribune que c'est à peine si je distingue...

Je distinguais parfaitement, moi. Gérard, depuis un instant, était accoudé au dossier de la banquette où trônait la comtesse Worewska, à côté de son auguste époux, le comte Worewski. Et j'apercevais, un peu en arrière, au milieu d'un groupe militaire, un officier de chasseurs ou de hussards qui portait les aiguillettes d'officier d'ordonnance. Celui-là aussi, je le reconnaissais : c'était le comte de Pradieux. Sans doute, le ministre était arrivé à Marseille.

— Ma chère amie, dis-je à la baronne, vous voyez en moi une femme horriblement jalouse.

Je lui fis part alors de ce qui m'inquiétait; je lui racontai ce que je savais du passé de Gérard, et mes précédentes alertes et mes craintes présentes. Elle me répondit :

— Il me paraît infiniment probable, en effet, que la Worewska,.. ne nous gênons pas dans notre façon de la désigner,.. que la Worewska est bien la belle brune qui fit jadis, pour moitié, les délices de votre mari. Mais...

Je l'interrompis en lui prenant la main et en la regardant :

— Comment, lui dis-je, le savez-vous?

— Je ne le sais pas positivement...

— Comment se fait-il, alors, que vous soyez si près d'en être sûre?

— Cela ressort, il me semble... Enfin, après tout ce que vous venez de me dire, je puis bien, sans être sorcière...

— Julie!.. Permettez-moi de vous appeler ainsi, comme une vieille amie, comme une sœur... Julie, je vous supplie de me dire ce que vous savez... Il n'en dérivera rien de fâcheux. Bien au contraire... Oh! je ne suis pas de celles qui battent en retraite tandis qu'elles pourraient encore combattre. Je sais me défendre... Reste à savoir s'il en est temps encore.

— Eh bien!.. je le crois, là!.. Mon Dieu, je n'ai peut-être pas raison de capituler ainsi à la première sommation. Je pourrais, je devrais jouer l'ignorance complète, à grand renfort de locutions ou de mines ingénues... Mais je vous aime et je vous plains,.. quoique vous soyez moins à plaindre que moi, qui n'ai même plus à douter. Et je veux que vous puissiez vous défendre, comme vous dites. Aussi bien ne vous conterais-je rien du tout si je savais quelque chose,.. quelque chose de tristement caractéristique.

— Enfin, que savez-vous? Votre mari a dû vous dire...

— Il m'en a dit le plus qu'il a pu, le cher garçon, comme il fait toujours. C'est son jeu, vous comprenez. Et les camarades ont bon dos! Il s'imagine que leur noirceur le blanchit... Et il n'a pas tout à fait tort. Mais, précisément à cause de cette tendance, on peut admettre que ce que M. d'Avrange a passé sous silence n'existe pas.

— D'abord, dites-moi depuis combien de temps cette femme est à Marseille. Je l'ignore, moi; je ne l'y avais pas encore rencontrée.

— Elle n'y est pas depuis longtemps... Et c'est bien ce qui met les probabilités du côté de votre sauvegarde... actuelle.

— Mais, qu'y vient-elle faire?

— Après leur mariage, après des mariages du genre de ceux qu'elles contractent, ces dames éprouvent, en général, le besoin de dépayser leur bonheur. Sur le théâtre de leurs campagnes amoureuses, elles sont vraiment trop connues pour qu'il leur soit permis d'espérer qu'elles retireront d'une union même glorieuse toutes les satisfactions d'amour-propre qu'elles en doivent logiquement attendre... Celle-ci, la Worewska, qu'on dénommait naguère encore « la grande Léonie, » ou même « la grande Ninie, » a joui

d'une trop universelle notoriété parmi les élégans et les *clubmen* de Paris pour avoir pu songer à y rester pendant les premiers temps de sa métamorphose. Car elle prétend faire peau neuve, paraît-il. Le noble comte Worewski ayant besoin de soleil, et n'en redoutant plus l'éclat depuis que sa femme lui a renouvelé sa garde-robe, le couple est venu s'établir à Marseille, il y a un mois ou deux. Et c'est seulement la semaine dernière que messieurs nos maris l'ont rencontré, au Prado, je crois. M. Parsonnier, qui était avec une demi-douzaine d'officiers du régiment, reconnut, d'après ce que m'a dit M. d'Avrange, la grande Ninie sous son nouveau plumage de comtesse. Un autre de ces messieurs, mon mari peut-être, l'avait reconnue, d'ailleurs, et nommée. Mais, comme M. Parsonnier ne connaissait pas le compagnon de la belle, et que ce magnat autrefois râpé avait une physionomie des plus respectables, ce ne fut pas sans étonnement que le cher capitaine se vit saluer par la dame, saluer d'un sourire qui valait un appel... Maintenant, fut-ce par simple politesse que votre mari s'approcha de la Worewska, tout enhardi grâce à la persistance de ce sourire enfariné?.. Entre nous, je croirais volontiers que la vanité y fut pour quelque chose.

— Comment le pouvez-vous si bien connaître? dis-je avec une ironie amère.

— C'est qu'ils sont tous les mêmes, ma pauvre amie... Songez donc! une beauté, une beauté parisienne et bien attelée... Ce n'est pas de son mari que je parle, mais de ses chevaux. Quel homme se tiendrait de répondre à ses avances et d'afficher de si flatteuses relations?

— Et qui l'a introduite ici, cette femme?

— Quant à cela, je n'en sais rien.

— Mais moi, je me doute bien que son introducteur n'est autre que mon mari... Du reste, j'ai un moyen fort simple de le savoir...

Je me levai.

— Que faites-vous? où allez-vous?

— Je vais interroger l'un des plantons et, au besoin, les deux... Ils me diront bien...

Mme d'Avrange m'obligea à me rasseoir.

— Vous serez bien avancée!.. Je vous jure qu'il n'y a rien eu encore que de la galanterie... préliminaire... ou recordative, puisqu'il s'agit d'une reprise d'intimité. La présence constante du Polonais est rassurante à cet égard. Vous êtes prévenue. Ayez du sang-froid, de l'habileté. Si vraiment la comtesse n'a pas renoncé à tendre ses toiles, vous les lui lacérerez sans peine. On la dit fière, malgré ses origines, fière comme une reine habituée à voir les hommes à ses pieds; elle ne s'abaisserait presque jamais, si elle

ne se couchait pas si souvent... Eh bien! vous trouverez, nous trouverons un moyen de l'humilier et de la chasser... Ah! mais, attention! voici la charge. Toute cette cavalerie va foncer sur nous et nous couvrir de poussière... Sans compter que M. d'Avrange va forcément nous voir. C'est que, lui non plus, ne m'avait pas invitée!..

Le mari de Julie, qui était venu se placer au-dessous de la tribune, du côté droit du manège, se dressait, en effet, sur ses étriers, le sabre haut, jetant d'une voix mâle et vibrante aux échos de l'enceinte ces beaux commandemens sonores, si harmonieusement modulés, de la cavalerie. Le spectacle était étrange et saisissant; en toute autre circonstance, il m'eût transportée. Le jour baissait. Dans cette arène, partout déserte, sauf en ces points extrêmes où étaient respectivement massés les deux pelotons de hussards dont les uniformes se détachaient mal des tons gris ambians, il y avait quelque chose de mystérieux et d'émouvant à ces apprêts d'un simulacre de bataille, sous l'azur pâli du ciel. Les hommes et les chevaux se confondaient en masses houleuses, frémissantes, qui semblaient refoulées ou contenues par une force invisible vers les coins de l'immense manège. On voyait luire au loin les sabres, dans le demi-jour, et il se faisait un silence d'attente, à peine rompu par quelques hennissemens. Tout à coup, l'éclair d'une lame courbe, soudainement abaissée au pied de la tribune, sillonna la pénombre : nous devinâmes, plus que nous ne l'entendîmes, le commandement suprême, le « Chargez! » cependant retentissant du capitaine d'Avrange, qui déjà s'élançait vers nous; et les deux colonnes, parties en même temps, ainsi que deux trombes convergentes, des deux angles lointains, arrivèrent obliquement, à fond de train, lames au clair et pointes en avant, jusqu'à dix mètres de l'endroit où nous nous trouvions, ébranlant le sol de leur galop furibond, déchirant l'air de vociférations plus joyeuses que farouches. Là, s'étant rejointes et fusionnées, elles s'arrêtèrent court, avec un ensemble merveilleux, les chevaux sur les jarrets, — quelques-uns tout à fait cabrés, — les sabres en l'air, brusquement relevés. C'était superbe : un de ces tours de force qu'on ne peut demander qu'à des chevaux de Tarbes ou à des chevaux arabes ou à des chevaux barbes. Le capitaine pourtant n'était pas encore satisfait.

— Mais gueulez donc, sacrebleu! criait-il. Vous ne gueulez pas assez... Vous ne faites pas d'effet pour un sou!.. En arrivant sur l'ennemi, sur le convoi que vous êtes censés capturer, vous devez pousser des cris de sauvages. Gueulez ce que vous voudrez, mais gueulez fort, nom de...

Il s'interrompit à temps, la voix coupée par la stupeur : il venait de nous apercevoir et de nous reconnaître. Sa femme lui adressa un petit salut ironique. Alors, il donna un ordre; les pelotons se

reformèrent et exécutèrent une demi-volte, pour aller reprendre leurs positions respectives à l'autre bout du manège ; il remit son sabre au fourreau, confia son cheval à un de ses hommes et vint à nous.

— Ah ! ah ! mesdames, fit-il en nous saluant avec un peu d'embarras. C'est une surprise, voilà ce qui s'appelle une surprise...

Il demeura coi, ayant cet air bête des hommes qui veulent paraître contens quand ils sont vexés. — C'était cependant un brillant officier que le baron d'Avrange, et qui avait presque aussi bonne mine à pied qu'à cheval.

— Allons, c'est bon, mon ami, lui dit sa femme avec cette malice renforcée à laquelle nous recourons pour achever les déroutes, ne nous dites pas de quelle nature est votre surprise. On voit de reste que c'est une surprise agréable... Mais nous serions aises d'aller jusque là-bas, jusqu'à cette triomphale et lointaine tribune. Offrez donc votre bras à Mme Parsonnier. Seules, nous n'avons pas osé traverser cet hippodrome.

— Mais, ma chère, c'est fini... Je vous assure que c'est fini.

— Non pas, puisque vous allez faire recommencer cette mirifique charge en fourrageurs.

— Recommencer ! Comme vous y allez ! Peste ! à la nuit... Merci bien ! pour qu'il m'arrive des accidens !.. Non, non, on va simplement rectifier par une démonstration théorique ce qu'il y a eu de défectueux dans l'opération. Quant à une nouvelle épreuve, ce sera pour la prochaine fois, pour après-demain.

Bon gré, mal gré, il dut m'offrir le bras et nous traversâmes l'hippodrome. Mon cœur battait la chamade ; si j'eusse été moins avancée dans mon escapade, je crois que j'eusse rétrogradé lâchement. C'est que je craignais Gérard, tout en l'adorant. Mais peut-il y avoir tendresse passionnée, amour proprement dit sans quelque sentiment de crainte ? Ne tremble-t-on pas toujours un peu devant ce qu'on aime ? Et, quand on ne tremblerait que de la peur de le perdre, ne serait-ce point assez pour vous rendre timide dans toutes les graves occurrences où vous sentez que votre bonheur est en jeu ? L'amour, l'amour sérieux, est un aveu d'infériorité : on n'aime que ce qui vous domine ; et, si l'on s'éprend parfois sérieusement de créatures indignes, c'est qu'on aime leur beauté, — ou leurs vices, — et qu'on en subit l'ascendant. Pour moi, qui me sentais menacée plus directement que je ne l'avais encore été, il y avait là une grosse partie à jouer. Car je ne pouvais feindre la confiance et l'ingénuité sans abandonner la lutte, non plus que provoquer une explication sans encourir, avec toutes les suites que comportent ces différends conjugaux, la colère et la rancune de Gérard.

Quoi qu'il en fût, mon mari avait enfin daigné m'apercevoir

(jusque-là, l'éloignement ou des soucis pressans l'avaient sans doute empêché de me reconnaître). Il se dirigeait vers nous, descendant les marches de la tribune à une allure preste et dégagée. Il ne me fit aucune observation, ne fronça ni le nez ni les sourcils, et me dit tranquillement :

— Je vais faire la leçon à mes cavaliers.

Puis, il ajouta :

— D'Avrange, qui m'a remplacé près d'eux tout à l'heure, voudra bien maintenant me remplacer près de vous, mesdames.

Et voilà. J'étais assez penaude en face de ces banquettes où je ne voyais pas une seule figure féminine de connaissance. Il n'y avait là, du reste, que quatre ou cinq femmes en tout, y compris celle à laquelle j'étais redevable de tant et de si agréables émotions. Ces femmes étaient fort convenables et dûment accompagnées ; même je ne pense pas que ce fussent des femmes légères par profession : c'étaient des femmes aimables à qui l'on avait voulu faire une gracieuseté, actrices mariées ou à peu près, élégantes bourgeoises, ou étrangères de distinction.

— Ma foi ! ma chère, me dit la baronne, asseyons-nous, puisque tout le monde se lève. On nous cède la place... Pourquoi donc le capitaine Parsonnier vous a-t-il dit qu'il n'y aurait personne de notre sexe ?

Et, se retournant vers son mari :

— Vous, au moins, mon ami, vous ne m'avez rien dit de pareil, vous ne m'avez rien dit du tout.

En dépit de l'aisance avec laquelle évoluait ma compagne, j'étais embarrassée de mon personnage. Nous étions arrivées là tout à fait en intruses, nous qui étions pourtant de la maison. On eût dit deux parentes malavisées, tombant à l'improviste chez des jeunes gens de leur famille, au beau milieu d'une petite fête, — qui n'était pas une fête de famille. Depuis que nous avions pris place sur le devant de la tribune, d'où il n'y avait plus rien à voir et où l'on commençait à ne plus même voir clair, messieurs les camarades de nos maris venaient nous saluer à la queue-leu-leu, avec un air abasourdi. N'ayant pas à leur répondre, parce qu'ils ne me disaient rien, je les regardais à peine, tout occupée à dévisager la comtesse Worewska, qui, noble et impassible, promenait sa superbe entre deux haies d'officiers rangés sur son passage, et me rendait coup d'œil pour coup d'œil, avec le renfort d'un de ces grands lorgnons à main qui commençaient à être de mode. Elle gagnait l'escalier double donnant accès à la tribune ; elle allait passer devant nous, se retirant au bras de son époux décrépit et chancelant, qu'elle paraissait guider et qui aurait eu besoin d'être soutenu.

Juste à ce moment, M. de Pradieux s'approchait de moi, pour me

saluer à son tour. Il avait toujours sa belle et mâle prestance, rehaussée par ses aiguillettes d'argent. A sept ans d'intervalle, je le revoyais, non pas tel que ma mémoire l'eût évoqué, mais plus grave encore et plus triste que je ne l'avais connu. Son regard mélancolique, en s'arrêtant sur mon visage, me valut un singulier frisson : je le sentais peser sur moi comme le remords d'un involontaire méfait. Cet homme, qui m'avait aimée plus que je n'avais cru, m'aimait peut-être encore ou se souvenait encore trop de m'avoir aimée. Il me parla doucement, avec lenteur, de choses indifférentes, de son passage à Marseille, de son intention de se présenter chez moi. Il m'apprit qu'il arrivait de la Savoie, avec son ministre, lequel avait inspecté les travaux de défense voisins du Mont-Cenis, et qu'il se rendait avec lui dans les Alpes-Maritimes, pour deux ou trois jours, devant repasser ensuite par Marseille. C'était pendant ce second séjour du ministre que le carrousel devait avoir lieu et aussi une grande revue. Dans la journée, il avait rencontré Gérard, qui, le voyant libre de son temps jusqu'au soir, l'avait amené à la répétition de la fête militaire. Tandis qu'il parlait, me regardant avec une espèce de fixité, comme s'il eût cherché dans mes yeux le reflet de son ancienne passion, il remarqua que j'étais préoccupée et que mon regard ne faisait qu'effleurer le sien, allant sans cesse au-delà de sa personne, attiré, fasciné par quelque être ou quelque objet plus lointain. Il se retourna et aperçut la comtesse, qui déjà descendait l'escalier, mais qui, penchée vers un officier, me désignait du geste, demandant sans doute qui j'étais. — Il me parut aussi que mon interlocuteur recueillait une part de ces marques flatteuses d'une attention plutôt bienveillante. — Alors, M. de Pradieux m'adressa des yeux une question aussi nette, aussi claire que s'il l'eût formulée sans ménagemens, en des termes catégoriques : « Eh quoi! vous savez qui est cette femme et qu'il vous faut voir en elle une rivale? » Et son regard devint si triste, si apitoyé, que le mien se détourna même de la comtesse. Cette évidente commisération me peinait sans m'outrager. Je ne voulais pas l'accepter, je ne voulais pas avoir l'air de la justifier ni surtout de m'en apercevoir ; mais, en fait, elle ne m'indignait ni ne m'offensait : j'avais conscience de la mériter. Elle était si belle, cette comtesse de bas étage! si souverainement élégante et si dominatrice du haut de son infamie couronnée! En l'examinant de près, j'avais compris qu'elle m'eût extorqué un témoignage d'admiration, et je m'expliquais, hélas! à présent, que ses sourires pussent enorgueillir un homme enclin à la gloriole, accessible à toutes les vanités. Sans l'aimer, on pouvait la désirer pour ses charmes, mais plus encore pour son prestige de grâce altière et de triomphante élégance, pour l'effet qu'elle produisait partout et la rumeur d'envie qu'elle soulevait en

passant. Ce devait être une gloire autant qu'une bonne fortune de la posséder. Jamais je n'avais rien vu qui pût lui être comparé. Quoiqu'elle eût certainement plus de trente ans, je doute qu'aucune femme jeune, aucune jeune fille eût été capable de supporter son voisinage. Ni ses yeux ni son teint ni sa taille n'avaient d'âge. Je me sentais vaincue d'avance, s'il fallait lutter; pour la première fois, j'avais le sentiment d'une infériorité sans remède. Les larmes me vinrent aux yeux, quand je la vis hocher la tête d'un petit air approbatif et protecteur en me lorgnant encore, avant de disparaître au-dessous de la plate-forme de l'escalier.

M. de Pradieux devina, sans doute, mes larmes à travers la demi-obscurité régnante. Il s'inclina profondément devant moi et murmura :

— Permettez-vous, madame, à un ancien et très fidèle ami d'aller vous rendre ses devoirs?

Il me sembla que sa voix avait appuyé, comme involontairement, sur le mot *fidèle*. Je répondis néanmoins avec politesse :

— Certes, monsieur. Je suis chez moi, tous les jours, au moins jusqu'à quatre heures.

Pendant ce temps, mon mari pérorait, au milieu du manège, expliquant, redressant, démontrant, avec cet entrain communicatif, cette brusquerie mêlée de sollicitude, qui en faisaient le plus accompli des instructeurs. Enfin, il avait fini. Il congédia ses hommes et, regrimpant quatre à quatre les degrés de la tribune, il vint nous rejoindre allégrement.

— Mesdames, je vous supplie de m'excuser, dit-il avec une placidité parfaite. Et à toi, ma chère amie, ajouta-t-il, je demande spécialement pardon, vu que je suis, ce soir, obligé de te fausser compagnie... Mais, au fait, d'Avrange en usera de même avec la baronne... Un dîner militaire, mais un dîner de camarades, sans uniformes... Je cours me mettre en civil...

— Ah, ah! marmotta ironiquement Mme d'Avrange. Eh bien! ma chère, pour nous consoler, nous dînerons ensemble. Je m'invite chez vous. Nous causerons.

XII.

En effet, le soir, portes closes, nous causâmes. Pendant le repas, qui nous avait été servi par ma femme de chambre au coin de mon feu, nous n'avions rien pu dire. Dès que nous fûmes seules, Mme d'Avrange revint au sujet qui nous préoccupait toutes deux, — à des degrés différens.

— Voyons, ma chère amie, votre physionomie vous trahira; avec une mine comme celle que vous avez, ce n'est presque pas la peine

de se taire devant sa femme de chambre... Prenez-vous donc décidément la chose au tragique?

— Je la prends tout au moins au sérieux. Et c'est naturel, car, si je suis capable de me rebeller contre une menace d'infidélité, je ne le suis pas de me résigner à la défaite. Il s'agit du bonheur, pis que cela, du repos de ma vie...

Je me regardais depuis un instant dans une grande psyché placée en pleine lumière. Brusquement, je pris la baronne par la main et l'amenai devant la glace.

— Suis-je encore jolie, oui ou non?.. Je vous adjure de me répondre avec franchise, car, vrai! je ne sais plus.

— Vous ne me croirez pas, dit en souriant la baronne, si je vous affirme que vous êtes très jolie; vous prendrez cela pour un compliment... de condoléance. Mais, d'autre part, si je fais la difficile, mon témoignage vous paraîtra suspect, à bon droit. Vous voyez bien que votre question n'a pas le sens commun... Savez-vous ce qu'on fait, quand on veut en avoir le cœur net? On interroge les hommes, ou, au moins, leurs regards. Or, pas plus tard que cet après-midi, deux yeux masculins vous ont répondu, quoique peut-être vous ne les eussiez point interrogés. Cet officier d'ordonnance du ministre, ce M. de Pradieux-Tournans, que vous avez connu et qui est de passage ici, il vous aime, ma chère!

Pour la première fois, cet amour-là me fit plaisir. En me le rappelant, Mme d'Avrange semblait me dire : « On vous a décerné tout à l'heure un brevet de beauté, et vous doutez de vous! » Mais était-ce bien ma beauté qui avait encore impressionné mon fidèle adorateur? N'était-ce pas plutôt un mirage de souvenirs qui avait agi sur son imagination? Je fis part à la baronne de la persistance de mes doutes, après lui avoir raconté tout ce qui avait trait à mes relations avec M. de Pradieux.

— Il y aurait un moyen de vous assurer de votre puissance, me dit-elle alors; et ce moyen aurait, en outre, l'avantage peut-être de vous ramener votre mari... Mais cette vieille tactique ne serait probablement pas de votre goût...

— Je crois vous comprendre, interrompis-je. Coqueter avec M. de Pradieux, pour éveiller la jalousie de mon mari... Ma foi! non.

— Vous avez raison. Le moyen manque de noblesse. De plus, il n'est pas sûr, vu qu'un homme qui papillonne est forcément distrait. Et puis, en dehors de la passion, je ne crois à l'efficacité absolue de la jalousie que sur les femmes... Eh bien! je ne vois plus guère qu'un système : la franchise appuyée sur la hardiesse. Demandez des comptes à votre mari avant qu'il ait eu le temps d'en grossir le total, et mettez-lui crânement le marché à la main. Ma

conviction est qu'il vous donnera satisfaction. En tout cas, s'il passe outre, vous n'aurez rien perdu ni rien compromis : il vous eût, de toute façon, trahie.

— Ce qui m'effraie et me déroute, répliquai-je, c'est la perspective d'une explication arrivant trop tard pour prévenir le mal. Si, du moins, je pouvais avoir la certitude qu'il ne m'a pas encore trompée !

— La certitude morale, vous l'avez. Je vous en ai dit le fondement, qui est la présence de ce vieux mari acheté par la dame et promené par elle. Tant qu'il n'aura pas disparu, au moins de son train de vie extérieur, vous pouvez être persuadée qu'elle se conduira à peu près bien. Non pas que ces époux assortis doivent raffiner beaucoup sur la délicatesse ; mais, voyez-vous, aucun amant comme votre mari ou le mien, — rendons-leur cette justice, — n'accepterait une ostensible promiscuité avec un gentilhomme aussi honteusement taré que l'antique Polonais... La présence de ce vilain bonhomme titré, qui donne à sa donzelle de femme un maintien dans les relations qu'elle essaie de nouer ou qu'elle renoue, au hasard des rencontres, deviendra aussi odieuse que gênante dès que l'amour ou la galanterie se remettra de la partie. Soyez donc bien assurée qu'il ne s'est encore rien passé de grave, d'irréparable,.. si ces choses-là sont jamais irréparables. Voilà pour la certitude morale. Quant à la certitude matérielle, dame ! celle-là est plus difficile à acquérir... Et pourtant, tenez... Où pensez-vous que dînent nos maris, ce soir ?

— Où ? je n'en sais rien, vraiment. Avec qui ? je m'en doute, hélas !

— Bien. Vous n'avez pas été dupe plus que moi du prétexte invoqué. Or, il est certain que, si votre mari est déjà redevenu l'amant de la Worewska, on saurait à quoi s'en tenir en épiant les dîneurs de ce soir. Le voulez-vous ?

— Mais, s'ils dînent chez cette femme ?

— S'ils dînaient chez elle, ils y dîneraient avec l'estimable et gâteux Worewski, ce qui manquerait de folâtrerie autant que de propreté. Il n'est pas encore assez... anéanti pour qu'on le relègue dans sa chambre ou à l'office... Non, non, c'est improbable. Ces messieurs font une partie fine. Ils dînent au restaurant ; ils ont invité la comtesse et... remisé, — c'est ainsi qu'ils doivent dire, — le vieux gêneur.

— Mais dans quel restaurant dînent-ils ?

— A la Réserve, j'en mettrais ma main au feu. Voulez-vous y aller ?

— Y aller ! vous n'y pensez pas !.. Et qu'est-ce que nous y ferions ?

— Je m'entends. Il ne s'agit pas d'entrer, mais d'attendre. Nous prenons un fiacre, nous donnons au cocher l'ordre de se poster en vue de la porte, et nous guettons... Nous ne serons ni les premières ni les dernières à le faire.

— Et si Gérard allait sortir, ayant au bras...

— Là! vous êtes encore un peu plus pâle que tout à l'heure... Mais alors, ma belle, usez-en comme moi : n'approfondissez rien ; aimez votre mari pour lui et non pour vous, et continuez à être honnête pour votre satisfaction personnelle... Vous voulez savoir?.. Je comprends cela, du reste : une première fois! Enfin, vous le voulez... Eh bien! ce soir, vous serez fixée, si mon procédé vous agrée.

— Soit! dis-je avec une résolution brusque.

Et je sonnai ma femme de chambre, une personne mûre, et aussi sûre que mûre.

— Allez, ma bonne Marthe, nous chercher un fiacre,.. une voiture fermée. J'accompagne, je reconduis Mme d'Avrange.

— Madame ne veut pas qu'on attelle? Bouquet est là.

— Non. Je préfère même que ce soit vous qui alliez chercher la voiture. Je m'apprêterai seule.

Quand elle fut partie, je me retournai vers la baronne et, avant de mettre mon chapeau :

— Mais, lui dis-je, je suppose que Gérard sorte avec Mme Worewska, qu'il la reconduise même... Qu'est-ce que cela prouvera? Nous savons qu'ils se connaissent et que, quels que soient les autres convives, il la connaît plus, ou au moins autant que n'importe lequel d'entre eux.

— Aussi, me répliqua Mme d'Avrange, ne nous bornerons-nous pas à épier la sortie. Nous en étudierons les suites. S'il n'y en a pas, si rien ne révèle une reprise d'intimité, s'il n'y a ni séance à domicile ni démonstrations de tendresse, vous serez tranquille... jusqu'à demain.

— C'est bien. Vous avez réponse à tout. Et je m'abandonne.

— Remarquez que je ne vous pousse pas le moins du monde à agir de la sorte. J'entre dans vos vues, voilà tout, vous faisant observer qu'il n'y a pas d'autre moyen que celui que je vous indique d'apprendre sans délai le fond des choses. Quand vous serez édifiée, vous pourrez parler en connaissance de cause et sommer votre mari de s'arrêter en chemin ; vous aurez une preuve sur laquelle appuyer vos exigences : on ne vous paiera plus de mots... Mais, par exemple, si vous en apprenez plus long qu'il ne saurait vous convenir d'en tolérer, je vous supplierai de modérer vos résolutions, d'entreprendre un petit voyage, de réfléchir... et de pardonner, sauf à imposer des conditions draconiennes.

— Cela, jamais!

— Vous avez tort. Espérons donc que vous n'aurez qu'à prévenir, sans avoir à punir.

Notre fiacre nous conduisit cahin-caha jusqu'à la porte du restaurant. Nous le fîmes ranger contre le trottoir de la route, déserte et blanche sous les clartés d'un ciel constellé. Trois ou quatre fenêtres seulement étaient éclairées du côté de la route.

Il était neuf heures et demie. Nous n'attendîmes pas longtemps. Car, avant que dix heures eussent sonné, une voiture découverte, une voiture de remise, autant que j'en pus juger dans mon trouble, sortit de la cour, où elle avait, sans doute, longuement stationné. Une femme y était assise, chaudement enveloppée de fourrures, et avec elle deux messieurs que je n'eus pas besoin d'examiner : j'avais reconnu la femme.

— Eh bien! oui, me dit la baronne d'Avrange en m'obligeant à me rencogner au fond de notre coupé, c'est elle et ce sont nos maris. N'était-ce pas prévu?.. Mais, comme vous le disiez vous-même, qu'est-ce que cela prouve? Savons-nous, jusqu'à présent, lequel de ces messieurs...

— N'essayez pas, lui dis-je en l'interrompant avec douceur, de dépister ou d'amuser mon chagrin. Gérard a pris votre mari pour confident et pour complice, voilà tout.

— Le fait est qu'il ne pouvait mieux choisir,.. surtout s'il n'a pas l'intention de confier l'objet précieux à son complice. Mais, au point où nous en sommes, il vaut mieux tout élucider... Cocher! veuillez suivre cette voiture, de manière à ne pas trop l'approcher; vous serez récompensé si vous êtes adroit.

Je compris que Mme d'Avrange, quelque dévouée qu'elle fût à mes intérêts, avait une curiosité personnelle à satisfaire ou une inquiétude intime à calmer, et que les fredaines de son mari ne lui étaient peut-être pas encore devenues aussi complètement indifférentes qu'il lui plaisait à dire. — Je doute, d'ailleurs, que l'on puisse s'accoutumer jamais à de pareilles humiliations du cœur.

Quant à moi, je souffrais plus cruellement qu'il ne m'était encore arrivé de souffrir, et je ne croyais pas qu'il y eût rien, dans l'infinie variété des douleurs humaines, qui pût surpasser ce que j'endurais. — L'avenir, hélas! devait démentir cette croyance : il y a d'autres martyres, plus tragiques et plus longs.

A partir de ce moment, il me sembla que je rêvais. Cahotée sur le pavé du port, puis de rues que je ne reconnaissais pas à travers le papillotage uniforme des lumières, je n'avais plus qu'une demi-conscience. Une sensation confuse d'endolorissement me rappelait seule mon infortune; c'était une souffrance plutôt physique que morale et accompagnée de ce désir vague d'un prompt réveil qui

traverse si souvent les cauchemars, comme pour en diminuer les affres.

Brusquement, par l'effet d'une saccade des rênes, notre locatis s'arrêta. Ma compagne avança la tête hors de la voiture et murmura :

— Attendez...

Je regardai machinalement, et je constatai que les murailles des maisons en face desquelles nous avions fait halte étaient éclairées par un intense reflet de gaz. Le cocher nous avait arrêtées tout près d'un théâtre.

Mme d'Avrange paya le cocher sans descendre, lui donnant une courte explication. Puis, elle me dit :

— Restez là, voulez-vous ? Ce sera l'affaire de quelques instans. Je vais voir si nous pouvons pousser plus loin notre espionnage.

Je crois que, pour une raison ou pour une autre, elle y prenait goût. Peut-être, au fond, s'amusait-elle, à présent. Il y a de ces inconséquences et de ces légèretés dans les meilleures natures de femmes, quand elles ne sont pas profondément atteintes par le chagrin. Et, outre que la baronne ne pouvait être inconsolable, s'étant plus d'une fois consolée ou résignée, c'était plutôt mon sort que le sien qui se débattait à cette heure.

Moi, je la laissai faire, comme je l'avais laissée dire. Hallucinée autant que meurtrie, je me blottis dans l'angle le plus obscur du fiacre, et je fermai les yeux pour ne plus voir se profiler sur le mur lumineux les ombres des passans, auxquelles je prêtais des ressemblances chimériques.

Au bout d'un temps plus ou moins long, et dont je n'eus aucunement conscience, Mme d'Avrange revint à la voiture. Elle rouvrit la portière, me prit par la main et me fit descendre.

— Où allons-nous ? balbutiai-je.

— Laissez-vous conduire, me répondit-elle en passant mon bras sous le sien. J'ai tout arrangé, tout combiné ; personne ne nous verra, à moins qu'il ne nous plaise que quelqu'un nous voie.

Nous pénétrâmes dans le vestibule d'un théâtre. Les contrôleurs nous saluèrent, et l'un d'eux nous accompagna, en suivant un long couloir mal éclairé, où donnaient des loges par les lucarnes desquelles s'échappaient des chansons et des rires. On nous ouvrit une porte d'avant-scène. Mme d'Avrange fit lever les écrans avant de pénétrer dans la loge. Après quoi elle m'installa dans un coin, aussi loin que possible du bord de l'avant-scène, et me dit :

— Nous sommes dans une espèce de café-concert, ou du moins dans un théâtre qui a provisoirement abandonné le grand art pour la chansonnette et le ballet, ce qui explique qu'il y ait beaucoup de monde... J'ai eu un mal énorme, mais je crois avoir manœuvré assez

habilement. Tout d'abord, j'ai dû me faire montrer la salle d'un endroit où je fusse invisible... Je passe sur les prétextes allégués par moi pour justifier cette fantaisie. Bref, ayant vu nos délinquans installés dans une baignoire d'avant-scène, là, en face, au rez-de-chaussée, j'ai loué cette loge, la seule, du reste, qui fût tout entière vacante. A l'aide de quelques précautions, dont la plus essentielle vient d'être prise, nous pourrons surveiller, espionner le trio tout notre content. Et, s'il y a un épilogue à cette soirée déjà assez bien remplie, nous le connaîtrons, car nous n'abandonnerons la piste que si elle aboutit à une porte close... Je bavarde, ma chère, pour vous donner le loisir de vous remettre et aussi parce qu'il faut bien vous fournir quelques explications. Voilà qui est fait. Maintenant, du courage, du sang-froid, un peu d'indifférence même, si c'est possible, et vous n'aurez pas perdu votre soirée. Je vous indiquerai, au besoin, le moyen d'en tirer parti.

Revenue par degrés de mon effarement, j'admirais l'esprit d'intrigue et d'à-propos, l'aplomb et la hardiesse qui avaient permis à la Parisienne de concevoir et d'exécuter avec tant de rapidité, tant d'assurance et tant de précision ce plan passablement osé pour des femmes de notre condition. J'admirais, et surtout j'enviais. J'enviais une si parfaite liberté d'esprit. Mais je dois reconnaître que, sous l'influence d'une excitation violente et de cette atmosphère de théâtre, mes nerfs reprenaient du ton. Mme d'Avrange s'en aperçut.

— Vous devez vous sentir plus forte et plus résolue que dans ce lugubre fiacre qui nous secouait par la ville, à une allure de corbillard pressé... Voyez-vous, l'action est souveraine en pareil cas. A tout prix, il faut faire quelque chose; il vaut mieux faire une bêtise que de ne rien faire du tout. Et puis, qu'est-ce que nous risquons, à tout prendre? Je voudrais bien voir que ces messieurs nous adressassent des remontrances! Mais ils ne se douteront même pas de notre présence... D'abord, ils sont trop occupés. Tenez, penchez-vous un peu, là, entre les deux écrans... Ne relevez pas la tête. Les voyez-vous?

Je les voyais ou j'essayais de les voir. Mais la lumière, le bruit, me troublèrent, et par-dessus tout cette impression si étrange et si poignante qu'on éprouve à contempler son mari tranquillement installé en face de soi avec une femme que l'on sait être ou devoir être bientôt votre remplaçante, l'usurpatrice impitoyable ou inconsciente de vos joies les plus légitimes et les plus chères. D'abord, ayant constaté vaguement que l'attitude des trois personnages était bien de circonstance: libre et joyeuse, je détournai les yeux vers la scène, où s'agitaient une demi-douzaine de femmes maigres, qui faisaient des ronds de jambes en laissant pendre leurs mains rouges

devant elles, avec des grâces simiesques. Puis, mon regard ayant rencontré une glace qui me renvoyait mon image sans aucune flatterie, je me mis à redresser mon chapeau, à lisser mes cheveux. Je me trouvais laide et ridicule dans ma toilette enveloppante et sombre, d'un ton singulier en un pareil endroit. Pâle et ahurie, je me faisais l'effet d'une folle, échappée d'un asile, ou de la victime d'un attentat réfugiée dans un lieu de plaisir. Mais, tout à coup, je m'aperçus que ce n'était pas seulement mon image que me renvoyait la glace. Une partie de la salle, et notamment la moitié des fauteuils d'orchestre, grâce à l'inclinaison du miroir, s'y reflétait avec moi. Et alors, je regardai ces figures lointaines, auxquelles leurs yeux écarquillés donnaient une apparence falote, d'un comique presque irrésistible. Une à une, je les passai en revue. Et voici que je crus reconnaître, parmi elles, une belle figure grave et jeune, mâle et régulière, d'aspect militaire aussi, mais que je n'avais point accoutumé de voir surmonter une redingote. A ce moment, M. de Pradieux, — car c'était bien lui, — se soulevait dans sa stalle, regardant avec persistance ces écrans rouges et provocans, indices d'un mystère inusité qui intriguait déjà bon nombre de spectateurs. Je me levai pour changer de place, parce qu'il me semblait que, voyant si bien, je devais être vue pareillement. L'idée était instinctive et fort naturelle; je n'aurais pu, sans suffocation, supporter le poids des regards de l'homme qui se trouvait si complètement vengé de ce qu'il avait eu à souffrir dans une circonstance à peu près analogue. Mais, naturelle ou non, l'idée était mauvaise, car, en me levant, je montrai, pendant deux secondes, ma tête tout entière au-dessus des écrans.

Quelques instans après, Julie d'Avrange me tirait par la manche :

— Regardez donc, me dit-elle. Voila cet officier, ce M. de Pradieux, en bourgeois, qui s'est fait ouvrir la loge de nos maris... Quelque chose s'y passe, que je ne comprends pas... Ma chère, nous sommes signalées. Il était, sans aucun doute, dans la salle ; il nous aura reconnues, et... On parle de la franc-maçonnerie des femmes !.. Tiens, mais, j'y songe ! Ce n'est peut-être pas tout à fait un sentiment de ce genre qui l'a guidé. Il n'est peut-être pas fâché de voir de près la déconvenue et l'embarras de celui qui jadis lui a coupé l'herbe sous le pied... Quoi qu'il en soit, nos maris sont avertis. Ne bronchons pas ; leurs mines sont trop drôles ! Et cette femme ! nous lorgne-t-elle assez ! ou plutôt lorgne-t-elle assez ces morceaux d'étoffe qui nous protègent !

Nous nous étions retirées au fond de la loge ; mais, penchées en avant, nous pouvions suivre, par les interstices séparant les écrans, tout le manège des hôtes de la baignoire. Gérard et M. d'Avrange étaient visiblement décontenancés ; ils osaient à peine lever les

yeux vers nous, quoiqu'ils eussent bien bonne envie, sans doute, de s'assurer par eux-mêmes qu'on ne les avait pas trompés. Cependant, M. d'Avrange paraissait être beaucoup plus calme que mon mari.

— Ou il a la conscience plus tranquille, me dit la baronne, ou il a plus de cynisme,.. ce qui ne serait pas fort surprenant, vu sa grande expérience. Mais je suis curieuse de voir ce qu'ils vont faire et comment ils sortiront de leur baignoire... et de ce mauvais pas.

A ce moment même, mon mari se levait et sortait. J'eus peur d'un éclat, et je fis part à la baronne de mes craintes.

— Rassurez-vous donc! Il s'en va, tout bonnement. Et c'est ce qu'il avait de mieux à faire... Mais pourquoi mon mari ne l'imite-t-il pas?.. Ah! je devine : M. de Pradieux ne m'a pas vue, moi, et d'ailleurs il ne me connaît pas, d'où il suit qu'il n'a pu signaler que votre présence... Attendez un peu...

Avant que j'eusse pu faire un geste pour l'en empêcher, Mme d'Avrange se porta sur le devant de la loge, abattit d'un coup sec l'écran du milieu et se montra, toute droite, souriant ironiquement, les yeux fixés sur la baignoire du rez-de-chaussée. — J'avoue que, le départ de Gérard n'ayant été suivi d'aucun esclandre, je me sentais soulagée par le fait même de son absence. Aussi éprouvai-je une forte envie de rire en voyant la mine piteuse et déconfite de M. d'Avrange, qui ne savait vraiment où se fourrer ni quelle contenance prendre.

Il faut avouer que sa situation n'était pas commode. Il était enfermé dans sa loge; une partie de l'assistance, très nombreuse, comme je l'ai dit, ayant remarqué la manœuvre de mon amie et ayant même protesté par des « Chut! » et des « A la porte! » assez nourris contre le sans-gêne de cette spectatrice qui faisait d'abord lever les écrans de son avant-scène pour les abattre ensuite à coups de poing, il y avait des chances de voir bientôt ce public méridional intervenir plus bruyamment encore dans la scène de jalousie dont on lui donnait le régal. Les gorges chaudes plus ou moins épicées du parterre allaient se mettre de la partie. J'attirai violemment en arrière ma trop vindicative amie.

En même temps que j'exécutais ce mouvement opportun, M. de Pradieux, qui avait parlé bas et avec animation à ses deux voisins, mais surtout à la comtesse, paraissait avoir réussi à convaincre son monde de la nécessité d'une retraite immédiate. Tous trois se levèrent et sortirent, — Mme Worewska se pretant, au surplus, de fort mauvaise grâce à ce qu'on lui demandait, haussant les épaules et ricanant avec un dépit marqué.

— Laissons-les partir, dis-je tout essoufflée par cette nouvelle émotion. Mais quelle scène!

En disant cela, je pensais plus encore peut-être à la scène qui m'attendait chez moi qu'à celle qui venait de se produire. Et je pensais aussi que le destin a des retours cruels et bien étranges. Je me rappelais cette soirée passée au Cirque, à Paris, coude à coude avec Gérard, tandis que M. de Pradieux nous lorgnait. Quels changemens dans nos rôles respectifs! et que j'étais, cette fois, tristement partagée!

— Sortons maintenant, me dit Mme d'Avrange. Quant à la scène, ne la regrettons pas. Ou je me trompe fort, ou cette femme ne pardonnera pas facilement à son galant, quel qu'il soit, les incidens de la soirée.

Avant onze heures, j'étais chez moi.

— Soyez ferme, surtout! m'avait dit la baronne en m'embrassant au moment de nous séparer.

Ferme, je voulais l'être; mais mon cœur ne l'était pas. Il battait d'une façon désordonnée, tandis que je montais les marches de mon escalier. C'est que la terrible explication, prévue et nécessaire, devait fatalement avoir lieu le soir même, — à moins que Gérard ne rentrât pas à la maison de la nuit. Nous avions, en effet, la même chambre et n'en avions jamais eu qu'une.

Et puis, je ne savais vraiment plus où j'en étais. La culpabilité de Gérard ne m'apparaissait plus aussi certaine. En tout cas, hors l'intention, assez probable, de commettre le délit d'infidélité, aucun chef, — eût dit un magistrat, — n'était acquis à la prévention. C'était un procès de tendance que j'allais instruire, et je ne sentais pas le terrain bien solide sous mes pieds. Il y avait certes de quoi motiver une verte mercuriale; mais, supposé que le prévenu ne mît pas tout sur le dos de son complice, n'était-ce pas dramatiser à l'excès un retour de jeunesse, une simple légèreté, que de prendre un air intraitable pour me faire rendre des comptes?

— Monsieur est-il rentré? demandai-je à ma femme de chambre.

Celle-ci était une personne d'âge, qui avait toute ma confiance et qui, m'ayant presque élevée, me traitait avec une grande familiarité : ma mère me l'avait léguée. Ne pouvant se résoudre à cesser tout à fait de m'appeler par mon prénom, elle ne me disait « Madame » tout court qu'en présence des étrangers; et, quand nous étions seules, elle disait : « Madame Rose. » — C'était un compromis.

— Je crois bien! fit-elle à voix basse, je crois bien qu'il est rentré, votre mari, ma pauvre madame Rose! Et même il n'a pas l'air content. Il a juré et sacré, en rentrant, comme un hérétique... Un si gentil garçon se mettre en colère comme cela! Je sais bien que, la main tournée, il n'y pense plus. Mais, c'est égal, ça doit vous faire de la peine, à vous qui l'aimez tant!

— C'est donc contre moi qu'est dirigée cette colère?

— C'était contre tout le monde... Contre Bouquet, contre l'ordonnance, contre moi, contre vous, contre tout le monde enfin, autrement dit contre personne. Il se plaignait parce qu'il trouvait la maison vide et sans lumière, parce que le feu était tombé, parce que... N'importe! je crois qu'il en avait surtout à vous, car il a dit que « les femmes mariées feraient mieux de surveiller leur intérieur que d'aller reconduire leurs amies, le soir, par le plus long. » Ça, c'est parce que je l'avais informé du but de votre sortie... Laissez-le se calmer. Vous savez, ça monte, et puis ça redescend, la colère.

— Bon, bon, Marthe, n'ayez peur. Ce n'est pas grave... Et où est-il?

— Dans la bibliothèque.

— C'est bien. J'y vais. Couchez-vous. Tout le monde est monté?

— Monté ou parti.

— Parfait. Bonsoir!

— Bonsoir, madame Rose!

La pauvre Mme Rose n'en menait pas large au moment de comparaître devant son mari, ou plutôt au moment de le citer à comparaître devant elle. Aussi prit-elle le parti de hâter la comparution et de pousser tout droit à la bibliothèque, dont elle ouvrit la porte avec un fracas prémédité.

— Ah! c'est vous, — me cria Gérard, avant même que j'eusse refermé la porte et en jetant par-dessus son épaule le journal qu'il tourmentait entre ses mains, dans le voisinage de la lampe.

Ce « vous, » le premier que j'eusse entendu dans sa bouche, depuis notre mariage, me glaça sur le seuil, où je restai un moment immobile. Eussé-je été bien plus en colère ou bien plus douloureusement offensée encore que je ne l'étais, — quoique je le fusse, et à bon droit, — je n'aurais jamais trouvé ce « vous » préliminaire. J'aurais dit « tu » tout bêtement, tout fidèlement. Quand on n'a pas l'intention de faire des phrases, le tutoiement peut servir à la plainte.

Comme je ne bougeais pas, mon mari vint à moi, m'attira dans la pièce et, poussant la porte derrière mon dos :

— C'est vous, répéta-t-il, j'en suis bien aise. Nous allons nous expliquer, et ce ne sera pas long!

Cette tactique, — qui, chez lui, était tout instinctive et de premier mouvement, — cette tactique consistant à s'ériger en accusateur, d'accusé qu'il eût dû être, me surprit et me paralysa dès l'abord. J'avais cru que j'aurais le temps de porter les premiers coups, et que, seules, les ripostes seraient à craindre. Je m'assis et croisai les mains sur mes genoux en signe de résignation ou d'étonnement. Lui se planta devant moi, les mains dans les poches de sa redingote, comme si, se défiant de leur vivacité, il eût voulu, en les tenant derrière son dos, se mieux assurer contre les tentations de violence.

Il me regardait avec des yeux qui eussent été bien méchans, s'il les eût moins roulés.

— Non, ce ne sera pas long, reprit-il. Écoutez plutôt... Vous avez stupidement agi. Si, soupçonneuse à tort ou à raison, vous m'aviez demandé de renoncer à... à ce qui vous inquiétait, j'aurais fait de mon mieux pour vous contenter. Jusqu'à présent, je ne vous avais pas trompé, quoique la constance ne soit pas mon fort; vous aviez eu le talent de me garder : vous venez de couper la chaîne... Je sais ce que vous allez dire : que j'avais tout l'air d'être en train de la couper moi-même... C'est bien possible; mais enfin, ce n'était pas fait. Vous m'avez infligé, ce soir, un rôle absolument ridicule. Tant pis pour vous! Je ne vous le pardonnerai de ma vie... Ah! vous prétendez, non plus seulement vous prémunir contre mes incartades, mais agir contre moi, me faire mon procès en public, pour m'imposer votre loi... Eh bien! défendez-vous donc, si vous le pouvez! Mais sachez que je me considère comme affranchi, libéré désormais de toute contrainte morale. C'était la seule à laquelle je fusse capable de céder... Je n'ai jamais été d'humeur à porter un joug quelconque,.. hormis le joug militaire, auquel j'ai été plié tout enfant...

— Pourquoi vous êtes-vous marié? lui demandai-je en me levant.

Je comprenais que, monté à ce diapason, rien ne l'en ferait descendre, et je disais cela par acquit de conscience. La phrase était venue d'elle-même à mes lèvres, comme une phrase de circonstance, comme une observation qui était, en quelque sorte, de style dans l'occurrence. Et, ayant remarqué que mon mari venait de saisir son chapeau, lequel paraissait avoir été lancé au hasard sur un canapé, je m'apprêtais à passer dans la pièce voisine, pour lui montrer que j'abandonnais la partie. Mais je le vis hausser les épaules. Enhardie par ce geste, qui témoignait peut-être de quelque désir secret de prolonger la discussion, je répétai, en me retournant :

— Oui, pourquoi vous êtes-vous marié?.. Car enfin, ajoutai-je, que vous n'acceptiez d'autre loi que votre bon plaisir, d'autre gouverne que votre caprice, d'autre maîtrise que celle de vos sens ou celle de votre vanité, je le conçois. Mais ce que je ne comprends pas, c'est que vous soyez venu me chercher pour m'épouser... Car c'est vous qui êtes venu; personne ne vous a pris par la main pour vous conduire à moi, que je sache. Bien au contraire : mes parens ne voulaient pas de vous ou n'y tenaient guère; vous avez remué ciel et terre, foulé aux pieds le cœur d'un de vos amis...

L'expression rageuse de la physionomie de Gérard fit place tout à coup à un mauvais sourire.

— Ne soyez pas si fière, me dit-il durement. Si vous saviez à

quel piège de ma propre nature je me suis laissé prendre !.. Au fait, apprenez-le. Quand vous m'avez plu, je voyais en vous une de ces élégantes petites filles de magasin dont on peut faire des maîtresses agréables, pendant la durée d'une garnison... Puis, je vous ai, victime de l'ardeur de ma nature, passionnément désirée. Enfin, les difficultés de l'entreprise, le romanesque de la rencontre, que sais-je? l'oisiveté, l'ennui dans ma nouvelle résidence, tout a conspiré à me mener jusqu'au bout, jusqu'au mariage... Voilà parfois comment on se marie par inclination,.. et, à quelques variantes près, plus souvent que les femmes ne le croient, plus souvent surtout que nous n'osons l'avouer. Voilà aussi pourquoi on arrive si vite à le regretter.

Là-dessus, il se couvrit, enfonçant son chapeau jusqu'à ses yeux, et sortit sans me regarder. — S'il m'eût regardée, il ne fût peut-être pas parti. Car je m'affaissai, portant les mains à ma poitrine, comme pour y retenir mon cœur, qui semblait vouloir s'en échapper. Et je roulai sur le tapis.

XIII.

Je ne m'éveillai pas de bonne heure, le lendemain, et je m'éveillai dans mon lit, où ma femme de chambre m'avait transportée, quoiqu'elle ne fût guère robuste : le dévoûment accomplit de ces tours de force. La brave créature me plaignait; elle ne me le dit pas, et je lui en sus gré. Seulement, ses yeux me le dirent, — de bons yeux de chien, mais avec des larmes.

D'abord, je m'étais crue malade en me voyant couchée; je n'avais qu'un grand mal de tête. plus, dans la poitrine, une sensation de vide alternant avec une sensation d'arrachement : bref, un profond ébranlement nerveux, mais rien de grave. Je me levai donc.

Ce qui m'avait si douloureusement atteinte, ce n'était pas l'aveu brutal de Gérard quant à l'origine assez humble, sinon très humiliante, de sa passion pour moi. De cela j'avais eu l'intuition. Et puis, il ne faut pas se montrer trop regardante sur la filiation de son bonheur; après tout, qu'il vienne de ceci ou de cela, qu'il procède de tel sentiment ou de tel autre, ou même d'une simple impression physique, ce n'en est pas moins du bonheur. Or, le mien avait duré huit années entières, avec des hauts et des bas peut-être, mais enfin huit années sur lesquelles personne n'avait eu rien de sérieux à prélever ni à prétendre. Combien d'amours idylliques ou éthérés qui n'ont pas la vie si dure! — Non, ce n'était point cette brutale révélation qui m'avait blessée au cœur; c'était l'assurance, nettement et froidement formulée, d'une antipathie croissante et déjà

ancienne pour la vie conjugale. *Froidement*, tout était là. Car Gérard aurait pu m'en dire bien d'autres, pendant l'accès, sans que j'en fusse autrement bouleversée. Mais il m'avait paru n'être presque plus en colère lorsqu'il m'avait décoché ce vilain trait. C'était cette flèche de Parthe qui, restée dans la plaie, y vibrait encore à chacun de mes tressaillemens. — J'avais beau me dire que j'avais provoqué le coup en faisant intervenir mal à propos le souvenir de M. de Pradieux, — ce qui avait dû nécessairement exaspérer la vanité déjà froissée, l'orgueil déjà révolté de Gérard, — je ne pensais pas que l'avenir pût cicatriser ma blessure, parce que je me rappelais le ton relativement calme et le sourire méchant qui avaient remplacé tout à coup les grands éclats de voix et les grimaces de fureur.

Une fois levée, je voulus faire défendre ma porte. Mais, réfléchissant que Mme d'Avrange viendrait sans doute me voir et n'étant pas fâchée de conférer avec elle, je me ravisai et me mis à écrire, en l'attendant. J'écrivis à mon vieil ami, le commandant Brulard, avec qui j'entretenais une correspondance assez active, à cause de mon neveu, dont il voulait bien surveiller l'éducation. Je lui confiai que nous étions en pleine crise et lui demandai un bon conseil.

Comme j'achevais ma lettre, on frappa à la porte de la bibliothèque, et Bouquet, en proie au plus évident embarras, tournant sa casquette d'ordonnance entre ses doigts, pénétra dans la pièce sur la pointe des pieds. — C'était un remarquable sujet que ce Bouquet : dévoué, zélé, sans rien de servile; un domestique resté soldat. Car une des merveilles de l'état militaire, c'est de comporter de ces singulières alliances de sentimens, irréalisables partout ailleurs. Un laquais ne sera jamais fier de son rôle; une ordonnance peut l'être du sien. Et, en fait, rien n'est plus commun, — ni plus bizarre, — que d'entendre un brosseur affirmer, en plein exercice de sa fonction, qu'il ne se résoudra jamais à être domestique.

Donc, Bouquet entra. Étonnée, je l'interrogeai avec douceur.

— Voilà, madame... C'est que mon capitaine m'a dit ce matin qu'il se séparerait bientôt de moi, et que, si madame ne voulait pas me garder...

— Se séparer de vous?.. Pourquoi? Est-il mécontent?

— Oh! non pas. Mon capitaine a même dit que ce serait avec regret, mais que, devant bientôt rester seul au régiment, parce que madame allait retourner chez elle, en Champagne, ou peut-être habiter Paris, il aurait assez d'une ordonnance...

Je rougis comme si j'eusse été insultée par cet honnête garçon. Ainsi, mon mari avait disposé de mon avenir, arrêté ma conduite,

presque réglé ma vie sans daigner m'appeler en conseil, mais en prenant pour confident un homme à ses gages! Il le mettait en demeure de chercher une place avant même de m'avoir informée qu'il me chassait de la mienne!

— Est-ce que le capitaine vous a parlé de mon prochain départ?

— Oui, madame.

— Et vous voudriez rester, ou plutôt entrer à mon service?

— Pour dire la vérité, madame, j'aimerais mieux rester au service de mon capitaine. Mais, si mon capitaine n'a plus besoin de moi et que madame en ait besoin...

— Vous êtes dévoué à M. Parsonnier?

— Oh! madame!..Il m'a pris comme je venais d'entrer au régiment...

— Eh bien! je tâcherai qu'il vous garde. Si je retourne chez moi, je n'aurai pas besoin de vous, car j'ai déjà plus de monde qu'il ne m'en faut. Mais le capitaine vous gardera.

— Oh! merci, madame!

La figure habituellement joviale du brave homme retrouva du coup son épanouissement et sa rondeur.

— Dites-moi seulement... Le capitaine a-t-il... donné des ordres pour aujourd'hui?

— Oui, madame. Comme il s'absente pour quelques jours...

— C'est juste, interrompis-je, je l'avais oublié... Allez, mon ami; je m'occuperai de vous.

Je ne voulais ni ne pouvais prolonger l'entretien. — Ainsi, tout était fini! irréparablement! Huit années de vie commune et de bonheur sur lesquelles on allait passer l'éponge! N'est-ce pas comme cela qu'on procède avec une maîtresse qui a cessé de vous plaire? Et, faute d'enfans entre nous, où étaient les liens impossibles à rompre? L'amour nous avait tenu lieu de devoir, de morale, presque de religion; l'amour nous faussait compagnie : plus rien; bonsoir! adieu!

— Madame, ma pauvre madame Rose...

C'était ma femme de chambre, qui était entrée doucement, tandis que, la figure dans les mains, je pleurais à chaudes larmes. Elle tenait une carte de visite.

— Qu'est-ce?

— Eh! Seigneur! c'est une visite : un officier qui insiste pour entrer. Comme vous n'avez pas voulu fermer votre porte, je n'ai pas osé le renvoyer. Mais je vous ai ménagé une excuse : j'ai dit que vous étiez malade et que je ne savais pas...

— C'est bon. Faites-le entrer au salon. J'irai l'y rejoindre dans un instant.

J'avais lu sans surprise et presque avec plaisir le nom du comte de Pradieux-Tournans.

— Vous allez le recevoir?

— Oui, oui.

Je ne savais trop pourquoi je tenais à le recevoir, mais j'y tenais. Je passai dans mon cabinet de toilette, je baignai mes yeux, je poudrai légèrement mon visage; puis, ayant remarqué que, grâce à l'éclat fiévreux de mon regard, à un je ne sais quoi de langoureux ou d'alangui, je n'étais pas plus laide que les autres jours, quoique je fusse assez différente de moi-même, je me rendis au salon.

J'y trouvai M. de Pradieux en uniforme, debout, plus sévère et plus triste que jamais.

— Madame, me dit-il aussitôt après m'avoir saluée, pour vous expliquer que je m'intéresse à tout ce qui vous touche ou vous concerne, j'ai besoin de vous rappeler que vous avez été l'unique passion de ma vie... Si je vous disais que mon vœu le plus cher, le plus sincère, a été de vous voir heureuse, vous ne me croiriez pas, et vous auriez raison... Mais, si vous vous imaginiez que, vous sachant malheureuse, je viens à vous pour me repaître de votre tristesse, ou bien encore avec l'arrière-pensée, injurieuse et basse, d'en retirer quelque profit galant, sur l'honneur! vous me feriez tort.

Il parlait d'une voix grave, un peu étouffée, sans faire aucun geste.

— Vous ne m'avez jamais donné le droit, monsieur, lui répondis-je, de suspecter la droiture de votre caractère et la probité de vos intentions. Parlez donc librement... Oh! je sais bien que votre intervention dans tout ceci est un peu étrange...

— Pas tant que vous le croyez, madame, interrompit l'officier. Lorsque je me suis fait ouvrir la loge où se trouvait votre mari, je n'avais qu'un désir, qui était de prévenir un scandale, en avertissant Parsonnier. Je savais qu'il ne vous avait pas vue, qu'il ignorait votre présence, car moi-même je venais seulement de vous apercevoir, quoique ma curiosité fût depuis longtemps excitée par le mystère dont vous paraissiez vouloir vous envelopper. Je le prévenais pour vous rendre service, à vous et à lui... Voilà donc comment j'ai été informé d'une situation,.. ou plutôt voilà comment j'ai été confirmé dans la connaissance d'une situation que j'avais devinée, à peu près, dès notre première entrevue de la journée.

— Oh! fis-je en secouant la tête, vous n'avez pas à vous excuser de savoir ce que tout le monde saura demain ou bientôt.

— C'est vrai, madame, dit gravement M. de Pradieux. J'ai peur que tout le monde ne le sache avant peu.

— Ce qui signifie? murmurai-je. Car vous êtes venu avec l'intention de m'apprendre ou de me conseiller quelque chose?

— Oui et non. Vous apprendre quelque chose, oui. Vous conseiller, non... Outre que ce n'est pas dans mon rôle, j'avoue que ce ne serait guère de ma compétence. Car, en toute conscience, je ne vois pas ce que vous pourriez faire, ni ne crois même que vous ayez à faire quoi que ce soit.

— Enfin, monsieur, que savez-vous?

— Je sais, madame, que votre mari, si, ce matin, il a dit vrai, est capable de vous outrager publiquement.

— C'est à vous qu'il l'a dit?

— Oh! non. C'est... à la personne...

— Vous connaissez donc aussi cette femme?

— Je la connaissais à peine de vue; depuis hier au soir, je la connais un peu plus... C'est, d'ailleurs, une assez vilaine connaissance que je devrai à votre mari. Entré dans sa loge de la manière que vous savez, je ne pouvais pas en sortir tout de suite; et, au moment de la déroute, je ne pouvais pas en sortir sans lui offrir mon bras. Je l'ai ramenée jusque chez elle, jusqu'à sa porte, dont il n'aurait tenu qu'à moi de franchir le seuil avec elle... Je ne m'excuse pas de cette grande liberté de langage, madame, parce qu il faut que je sois clair et que ce détail essentiel n'est pas pour vous affliger. La comtesse Worewska, puisque comtesse il y a, n'aime pas votre mari; et je l'en crois, non pas parce qu'elle me l'a dit, mais parce qu'elle m'a offert de me le prouver. Cette femme est restée ce qu'on l'a toujours connue : une fille, sous les vêtemens et avec un peu des manières d'une dame. Elle a voulu d'abord mettre sa conduite d'accord avec sa nouvelle condition de femme mariée et de comtesse; elle s'est tenue ou retenue pendant quelque temps, et elle a réussi à provoquer de la sorte un retour de passion chez votre mari. Mais déjà sa couronne la gêne : elle va la mettre sous son oreiller... Mais qui la foulera d'abord?

— Et c'est pour des femmes de ce genre que l'on se rend méprisable!

— Hélas! madame, ce n'est même jamais que pour de telles femmes.

— Mais, que disiez-vous tout à l'heure? Que mon mari m'outragerait bientôt publiquement?.. Pourquoi? Comment? Qu'en savez-vous?

— Je sais ce que m'a révélé celle qui doit l'y aider.

— Mais quoi, encore?

— Voici. Ce matin, m'autorisant de l'extrême amabilité qui m'avait été témoignée, hier au soir, par la dame, je me suis présenté chez elle...

J'eus probablement une moue involontaire d'ironie et de dégoût.

— Vous vous trompez, madame, reprit M. de Pradieux avec un accent d'impérieuse sévérité. Cette femme ne m'est ni ne me sera jamais de rien... Si je me suis rendu près d'elle, c'est que j'avais le désir de connaître ses intentions à l'égard de votre mari, contre lequel, hier, elle paraissait animée d'une vraie rancune. Elle ne lui pardonnait point, disait-elle, de l'avoir plantée là, d'avoir fui l'avanie à laquelle il la laissait exposée... Eh bien! je voulais savoir si elle persistait dans ses dispositions rigoureuses envers lui, si elle l'avait revu ou s'apprêtait à le revoir. Or, elle était toujours très montée, très irritée, au point même de me déclarer qu'elle avait décrété, comme condition de sa clémence, une réparation éclatante. Elle ne recevra Parsonnier que quand il lui aura, le jour du carrousel, publiquement offert le bras. Elle le lui a nettement signifié, ajoutant qu'il le pouvait faire sans se compromettre, puisqu'elle est, après tout, mariée et comtesse.

— Et vous croyez qu'il le fera?

L'officier s'abstint de répondre.

— Vous savez qu'il le fera? repris-je.

M. de Pradieux s'inclina sans mot dire.

— Et c'est cela que vous teniez à m'apprendre?.. Mais dans quel dessein?

Un doute assez naturel me venait à l'esprit. On ne pouvait pas me demander, enseignée que j'étais déjà à mépriser mon mari, d'estimer les autres hommes.

— D'abord, dans le dessein de vous prévenir, madame, et de vous épargner une humiliation cruelle, si d'aventure vous aviez le projet d'assister à la fête militaire qui se prépare.

— Et vous n'espérez pas quelque salaire pour tant de bons offices?.. Cependant, c'est une tradition que celui qui provoque une femme à se venger devient de droit le complice ou l'instrument de cette vengeance... Ah! si je croyais que mon mari a d'ores et déjà...

Je me rapprochai de mon visiteur :

— Si je le croyais! répétai-je en le regardant avec fixité.

Il pâlit, mais ne fit aucun mouvement vers moi.

— Alors, j'ajoutai :

— Je n'attendrais pas longtemps pour me venger!

Je voulais savoir, avec plus de certitude, jusqu'où avait été Gérard et, en outre, si mon visiteur n'avait pas été mû par quelque arrière-pensée. Mais M. Pradieux secoua la tête :

— Non, dit-il. Vous n'avez à venger qu'une injure morale, madame, jusqu'à présent.

Je fus soulagée d'un grand poids. Tant il est vrai que le cœur est

illogique! Car c'est bien en matière d'infidélité que l'intention devrait être réputée pour le fait. Mais le fait n'en est pas moins le souverain régulateur de notre pauvre justice, et lui seul est compté sans rémission. — Tendant la main à M. de Pradieux, je lui dis :

— Pardon, monsieur, de vous avoir prêté, malgré vos assurances, un vilain calcul.

Il prit ma main et la garda quelque temps dans la sienne, comme en proie à une extraordinaire émotion. Puis :

— Maintenant que mon respect a fait ses preuves, dit-il, laissez parler ma passion... Je n'ai jamais cessé de vous aimer, car regretter, c'est aimer. Mais, en vous retrouvant et en vous retrouvant malheureuse, l'amour de jadis s'est réveillé, cuisant et terrible, assez violent pour m'empêcher de déplorer avec sincérité votre infortune, si bien prévue par moi!.. Oui, je m'en accuse, j'ai goûté un instant cette joie barbare de vous plaindre, si je n'ai jamais eu l'infamie de vouloir me railler de votre peine ni celle d'essayer d'en profiter... Mais il faut que vous sachiez que je ne suis pas uniquement venu pour vous annoncer qu'il se trame encore quelque chose contre vous. Mon but était plus noble. Je suis venu avec la résolution de vous dire qu'il m'appartient peut-être de couper court à l'intrigue qui déshonore votre mari et qui vous désespère... Oh! j'ai longuement hésité; tout à l'heure même, près de vous, j'ai faibli... Enfin, je me suis reconquis sur la lâcheté des sentimens humains, et, maître de moi, je me hâte de vous promettre ce que la crainte de vous revoir heureuse a failli m'empêcher de réaliser : j'écarterai cette femme de votre chemin. Mais je veux que vous sachiez du moins que c'est le dévoûment, mon dévoûment pour vous qui me guide : je n'ai pas assez de vertu pour les sacrifices ignorés.

— Si c'est la crainte seule de me voir heureuse qui vous arrête, répondis-je tristement, faites sans regret et sans amertume tout ce que croirez pouvoir ou devoir faire. Mon bonheur est fini.

Il me reprit la main, me regarda longtemps, puis s'en alla sans m'avoir rien répliqué.

— Que peut-il? murmurai-je dès qu'il fut parti. Et, quand bien même il me rendrait Gérard, me rendrait-il le Gérard que j'ai aimé?

Il devait me le rendre, mais je ne m'en doutais guère. Et une lettre que je reçus du commandant Brulard ne m'y avait pas préparée. Il y avait dans cette lettre, entre autres choses décourageantes, ce passage alarmiste : « Les passions d'un homme comme Gérard sont redoutables, même lorsqu'elles sont futiles à leur point de départ. Et c'est parce que je l'avais vérifié sur lui-même que j'ai montré des scrupules et cru devoir user de réticences, tout en plaidant auprès de vos parens la cause de ce grand et terrible enfant qu'est votre mari. Une première fois, cette femme l'avait empaumé, simplement parce qu'elle

flattait sa vanité par le luxe, le faste infatigablement déployé chez elle, au grand dam de la bourse de ses amans. Gérard s'y fût ruiné, si la guerre ne l'eût sauvé. J'avais eu beau lui prouver que sa maîtresse se moquait de lui, rien n'avait pu le guérir de sa coûteuse démence ; ne connaissant personne de ceux que la belle lui donnait comme colocataires de tant de charmes, il tenait ses rivaux anonymes pour non existans. Oui, les passions de ces hommes-là sont chose effrayante; l'intérêt étant impuissant à les vaincre, l'honneur n'y saurait réussir. Seul, l'amour-propre peut-être en aurait raison, s'il était engagé directement et compromis à fond. En résumé, ma chère enfant, j'ai peur pour vous et ne vois qu'un conseil de misanthrope ou d'égoïste à vous donner : revenez chez vous, revenez vers nous, et attendez. »

Gérard n'avait pas reparu; mais je le savais dans la ville ou tout près, dans la banlieue. Je me fusse volontiers éloignée, lui laissant le champ libre, si je n'eusse eu à cœur d'assister au carrousel : je voulais voir de mes yeux le scandale promis. Enfermée chez moi, j'attendis donc.

La veille du dimanche fixé pour la fête, comme je n'espérais plus d'imprévu, Gérard entra dans ma chambre, pour ainsi dire furtivement. Il n'avait ni sa mine allègre d'autrefois, ni la figure rageuse, presque haineuse, qu'il m'avait montrée le dernier jour. Il semblait embarrassé de sa personne et assez humble, — attitude assurément nouvelle pour lui et que rendait plus piteuse encore son costume militaire. A pas lents, il s'avança vers moi :

— Admets-tu, me dit-il, que l'on puisse avoir un transport au cerveau et qu'une douche vous puisse instantanément guérir?

L'acte de foi thérapeutique que l'on sollicitait de ma crédulité me coûtait à prononcer.

— Admets-tu donc, reprit Gérard, qui était arrivé près de mon fauteuil et se mit à genoux devant moi, admets-tu donc qu'un accès de folie, un crime même annule tout un passé correct? qu'une heure mauvaise efface huit années de conduite loyale? Écoute, ma chère Rose, je te jure que j'ai eu les plus détestables et les plus viles intentions ; je reconnais même qu'antérieurement à cette crise, j'ai senti peser parfois sur ma trop libre humeur le poids d'une vie régulière et calme. Mais je te jure aussi que, soit remords anticipé, soit, comme cette fois, circonstance extérieure, je m'en suis tenu aux désirs et aux projets coupables... A toi de voir si tu peux pardonner ce qui, en somme, n'a jamais eu plus de consistance que n'en ont les rêves, même mauvais, même laids.

— Mais ce regret de m'avoir épousée? ce regret si brutalement formulé?

— Je ne te cache rien, je ne veux pas mentir : je l'ai eu par intermittence... Mais je crois pouvoir t'affirmer qu'il n'y a pas de femme qui ait été plus aimée que toi, s'il y en a quelques-unes qui l'ont été mieux... Oh! pas beaucoup. Ce regret est si bien de mon sexe, hélas!

C'était bien là ce qu'il fallait me dire pour forcer mon indulgence.

— Qui me dit que tu ne le ressentiras plus, ce regret?

— Qui te dit que tu n'en triompheras plus?.. Rose, huit ans! huit années de succès, c'est encourageant.

— C'est vrai! m'écriai-je en jetant les bras autour du cou de mon mari, de mon capitaine retrouvé. Et puis, comme tu le disais, ce n'est pas une heure, quelle qu'elle soit, qui peut effacer de notre mémoire huit années heureuses... ou à peu près. Rien ne s'efface, d'ailleurs, rien ne doit s'effacer que le mal; quant au bien, nous n'en sommes pas assez riches pour en gaspiller même le souvenir... Mais il t'a fallu une douche, cette fois; qui te l'a donnée?

— Pradieux.

Gérard me raconta alors que son ancien camarade était venu le trouver et lui avait demandé ce qu'il ferait s'il apprenait que Mme Worewska n'était devenue inaccessible que pour lui. Une scène violente s'en était suivie, au cours de laquelle M. de Pradieux avait dit à Gérard qu'il s'engageait à lui prouver que rien n'était plus facile que d'amadouer la fière personne, même quand on n'avait pas eu l'honneur d'être son amant avant son changement de condition. Gérard avait parié le contraire; l'enjeu était un coup d'épée pour le cas où Gérard gagnerait sa gageure. Il l'avait perdue. La comtesse avait accepté tout de suite un rendez-vous dont il n'eût tenu qu'à M. de Pradieux de retirer les plus galans bénéfices. Alors, humilié, ridicule, mon mari avait fait un prompt retour sur lui-même et vers moi.

— Mais, lui dis-je, la prochaine fois, qui donnera la douche?

— Toi-même. — Il te suffira de prononcer le nom de Pradieux.

Les jours qui suivirent me parurent enchantés. J'avais pardonné sans arrière-pensée, sinon sans quelques inquiétudes pour l'avenir. Mais l'avenir est toujours loin. Et je crois que peu de femmes eussent agi autrement que moi. Car les infidélités non consommées sont, après tout et logique à part, d'une digestion facile.

J'aimais toujours mon capitaine, et j'affirme qu'il ne m'avait jamais tant aimée. — Il avait besoin d'un peu d'imprévu, décidément, pour renouveler et rajeunir son amour.

Le dimanche du carrousel arriva. Dirai-je, à ma honte, que j'avais oublié M. de Pradieux? Oui; c'est ainsi. Lui ne m'avait point oubliée, et il était là.

Je pénétrai dans l'hippodrome au bras de mon capitaine, — radieuse, aussi radieuse que le beau ciel de fête qui s'étendait au-dessus de l'arène, comme un dais d'azur. C'était pour moi un jour de triomphe, ce jour qui eût pu être un jour de deuil et de honte. J'aurais voulu que la Worewska fût présente. Mais elle ne parut pas. Toutes les personnes que je rencontrai me firent compliment sur ma mine. Une seule en connut le secret : Mme d'Avrange; mais beaucoup d'autres se doutèrent qu'il m'était arrivé quelque chose d'heureux. — Le bonheur a bien tort de rayonner.

Une seule fois mon regard rencontra celui de M. de Pradieux, qui, debout derrière son ministre, se retournait de mon côté. C'était au moment de la charge en fourrageurs, que commandait mon mari. Debout sur ses étriers, Gérard leva son sabre en me regardant, si bien que, lorsqu'il l'abaissa, il eut positivement l'air de me saluer. Je n'y résistai pas : du bout de mon gant, j'envoyai un baiser dans la direction de mon capitaine, qui ne pouvait plus le voir, car il détalait à fond de train en avant d'une de ses colonnes. Un peu confuse de ce mouvement involontaire, je regardai autour de moi pour m'assurer que personne n'avait surpris mon geste. Et c'est alors que mon regard croisa celui de M. de Pradieux. J'eus froid dans l'âme, tant ce coup d'œil me parut aigu et douloureux. Puis, je n'y pensai plus.

Le lendemain, il y avait une grande revue, mais je ne fis qu'apercevoir de loin M. de Pradieux, mêlé à l'état-major du ministre. En revanche, pas une seconde je ne perdis de vue mon capitaine, resplendissant et adorable dans sa grande tenue. Il y eut un défilé superbe. La foule était très sympathique à l'armée, et très échauffée par l'enthousiasme militaire qui renaissait déjà. On se battait, d'ailleurs, en Tunisie; et chacun songeait, — excepté moi peut-être, qui voguais en plein ciel, — que ces belles troupes pouvaient partir d'un jour à l'autre, pour aller noircir à la fumée des combats d'outre-mer leurs drapeaux et leurs étendards neufs. Ces drapeaux et ces étendards, tout le monde les saluait au passage. — Il faut croire que Dieu est bien toujours le Dieu des armées, puisqu'il entretient ou rallume sans cesse dans le cœur de l'homme cette flamme belliqueuse qui permet aux chefs d'état de recommencer toujours la guerre, si souvent maudite.

Le régiment défila donc parmi des manifestations délirantes, au milieu de transports indescriptibles et tels que des ministres, même secondés par le soleil, n'en soulèvent pas souvent. Il défila au trot, bien aligné, sur un air de musique enlevant et cadencé, qui avait plus d'une fois rythmé les battemens de mon cœur. Et je vis passer Gérard à la tête de son escadron, sur sa vieille jument d'armes, *Églantine*, toujours taillée en buveuse d'air, toujours ardente et

sage, à treize ans comme à cinq ans... Et je ne devinai point que je les voyais passer pour la dernière fois!

A quinze jours de là, Gérard recevait une communication officielle. Il était promu chef d'escadron et appelé, en cette qualité, au commandement d'un petit corps de cavalerie indépendante, en formation dans la Régence. Mission de confiance, lui disait-on, pour laquelle il avait été désigné spécialement au choix du ministre de la guerre. — Comme il n'avait rien demandé en dehors de l'avancement qui lui était dû, et comme on ne lui avait rien fait pressentir, il se montra surpris, modérément enthousiasmé même, ce qui ne laissa pas de me paraître étrange. Lui, bouder contre la perspective d'une campagne!

— Que veux-tu? me dit-il. Il y a si longtemps que je me prépare à d'autres batailles, plus intéressantes et plus graves! Cela ne me dit rien d'aller guerroyer contre des brigands ou des sauvages... Pense donc! si, pendant ce temps-là... Enfin, d'où que cela vienne, il faut l'accepter, n'est-ce pas? On ne choisit pas son devoir, ni sa gloire.

D'où cela venait, je le savais bien, moi! M. de Pradieux n'avait pu être généreux jusqu'au bout. Il m'avait vue trop heureuse. C'était lui qui nous séparait. Rien n'avait dû lui être plus facile que de faire désigner au choix du ministre un officier noté comme l'était Gérard. Et il avait cru, sans doute, n'avoir rien à redouter de sa conscience, puisqu'il s'agissait d'un poste de faveur, qui pouvait être un poste glorieux, et qui comportait, en tout cas, un avancement certain. — Les hommes ne s'immolent jamais qu'à moitié.

Je voulus rester à Marseille, pour être plus près de Gérard, pour n'avoir que la mer entre lui et moi; je serais bien allée en Algérie, mais il me le défendit.

Force me fut de l'attendre; je l'attendis. Ses lettres étaient tristes. On se battait peu; lui ne s'était pas encore battu du tout : il était aux prises avec les ennuis, les tiraillemens d'une organisation nouvelle, usant son énergie et son courage à des vétilles administratives.

Un jour, la lettre que je reçus de Tunisie n'était pas de lui. Il était malade, à l'hôpital. Je partis comme une folle, et, aujourd'hui encore, je ne sais pas bien comment j'ai voyagé ni comment je suis arrivée au terme de mon voyage.

Le terme de mon voyage, c'était une grande maison blanche sous un ciel plus bleu, beaucoup plus bleu que celui de Marseille. Dans cette maison, il y avait une assez belle chambre, c'est-à-dire une chambre de grandes dimensions, où, sur un lit d'hôpital, un jeune officier supérieur, rendu méconnaissable par les ravages de la ma-

ladie, était en train de mourir de la fièvre typhoïde, si ce n'était du typhus... Et cet officier mourut là, entre les bras de sa femme, sans l'avoir reconnue, mais en murmurant son nom, comme dans une obsession délirante...

Dors en paix, cher mort, près de moi, dans le petit cimetière qui est l'oasis de mon désert champenois. Nous logeons porte à porte, mon capitaine, et ma maison n'est guère qu'une tombe un peu plus grande que la tienne; mais bientôt, je l'espère, nous cesserons de faire ménage à part...

Bientôt? — Qui sait? Je vis; donc, on ne meurt pas de chagrin. Si encore on continuait à sentir la peine toujours aussi âpre, le déchirement toujours aussi cuisant! Mais, non; tout cela s'apaise, s'endort : on n'oublie pas toujours, mais toujours on finit par se résigner. C'est le salut de l'humanité, mais c'en est aussi la honte. En nous dotant de cette faculté d'oubli ou de consolation, Dieu nous a peut-être fait un cadeau utile, mais il nous a bien avilis.

J'élève mon neveu, qui, tout bâtard qu'il est, grandit sous mon toit : je suis son père et sa mère et n'ai point de préjugés. Il est devenu triste, d'ailleurs, cet enfant; sans doute, on lui a parlé de sa naissance. Il a un regard pensif et désenchanté qui n'est pas de son âge : on dirait d'une âme adulte qui regarde par les yeux d'un enfant, et s'ennuie de la perspective de recommencer la vie dans de mauvaises conditions.

— C'est égal, — disais-je un jour au curé-doyen de Méry-sur-Aube, qui vient souvent me visiter, tantôt pour ses pauvres, tantôt pour moi-même, — c'est égal, monsieur l'archiprêtre, il y a des choses incompréhensibles et bêtes. Pourquoi un officier jeune, aimé, brave, qui s'était déjà vaillamment battu, et qui était parti pour guerroyer, s'en va-t-il mourir de la fièvre typhoïde sur une terre lointaine, sans même avoir pu donner ou recevoir un coup de sabre?

— Saint Louis, ma chère dame, n'est-il pas mort, lui aussi, sur ce territoire de Tunis, enlevé par la maladie, quand il croyait aller enfin à la conquête des lieux saints? Ces non-sens apparens nous rappellent que nous n'avons pas l'intelligence du livre auquel nous collaborons. Et d'ailleurs, en cherchant bien, on trouverait presque toujours, même pour saint Louis, que nos malheurs s'expliquent par nos fautes.

— Hélas!

HENRY RABUSSON.

UNE

CHAIRE DE PSYCHOLOGIE

EXPÉRIMENTALE ET COMPARÉE

AU COLLÈGE DE FRANCE

Un incident récent a vivement ému le monde académique, universitaire et savant. C'est la transformation de la vieille chaire traditionnelle de droit de la nature et de droit des gens en une chaire de psychologie expérimentale et comparée. Comme de très hautes questions philosophiques se lient à cette affaire, on nous permettra d'entrer dans quelques éclaircissemens pour la bien faire comprendre.

Un premier point qu'il faut d'abord mettre hors de cause, c'est que le Collège de France est absolument le maître de son aménagement intérieur. Ces sortes de questions se résolvent par des raisons pratiques et particulières, sur lesquelles la critique extérieure est incompétente et où elle n'a rien à voir. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'on se méprendrait sur la décision du Collège et qu'on en donnerait une fausse interprétation, si l'on croyait qu'il a voulu proscrire une science, et déclarer qu'il n'y a plus de droit naturel et de droit des gens. Il est fort douteux qu'un corps savant, fût-il le premier du monde, eût le droit de trancher une pareille question. Supprimer une chaire par raison doctrinale serait un acte aussi intolérant que d'imposer une doctrine au titulaire de cette chaire. Aussi le Collège ne s'est-il pas décidé par des

raisons de doctrine, mais par des raisons de circonstance dans lesquelles nous n'avons pas à entrer. Nous ne croyons pas pour cela qu'il faille abandonner le principe d'une science et d'un enseignement de droit naturel, ou de quelque chose de semblable. La question théorique reste donc ouverte; et, avant d'exposer les titres de la nouvelle science, nous demandons à faire valoir encore une fois les titres de l'ancienne.

Sans doute, on pouvait trouver que la désignation de la chaire : *Droit de la nature et droit des gens*, avait quelque chose d'un peu vieillot et rappelait trop peut-être les vieux in-folio poudreux de Grotius et de Puffendorf; mais rien ne serait plus facile que de rajeunir cette chaire, en en changeant le titre et en l'appelant, par exemple, « chaire de philosophie du droit ; » et il n'est guère à craindre qu'il n'y ait pas sous ce titre de belles questions à discuter ou à résoudre. La question des nationalités, celle des droits respectifs de l'individu et de l'état, celle des rapports de l'église et de l'état, les droits de la famille dans l'éducation, ne sont pas, que je sache, des questions mortes. Et ne serait-il pas étrange que, dans une société qui repose sur la déclaration des droits de l'homme, on considérât comme surannée une doctrine du droit, une philosophie du droit? Il ne serait pas d'ailleurs nécessaire qu'une telle chaire fût toujours occupée par une même école; l'école historique, aussi bien que l'école idéaliste, pourvu que l'une ou l'autre présentât un candidat éminent, pourraient concourir au même titre pour un tel enseignement, la liberté des doctrines étant de droit dans l'enseignement supérieur. Mais le principe serait sauvegardé.

Toutes ces raisons ont dû être présentées dans l'assemblée du Collège de France. Mais à ces raisons théoriques on peut en ajouter une autre bien plus pressante, à laquelle on n'a peut-être pas pensé, et qui nous paraît irrésistible. Eh quoi ! la France renoncerait à enseigner les principes du droit au moment où son existence comme nation, où l'existence de chacun de nous, où famille, biens, honneur, tout est suspendu à une question de droit! Et ce n'est pas seulement la France, c'est l'Europe entière qui est suspendue à cette même question. Que l'on décide, en effet, qu'il n'y a plus de droit, avec quelle facilité se résoudrait la question tragique à laquelle nous faisons allusion! La France n'aurait qu'à se dire : les faits sont les faits; le passé est le passé; la loi des choses a parlé; acceptons les faits accomplis; renonçons à de vains regrets; tournons notre activité d'un autre côté. Livrons-nous aux vastes entreprises matérielles, aux belles expériences politiques. En prononçant une telle parole, on délivrerait l'Europe d'un poids épouvantable. Les dépenses exorbitantes seraient immédiatement réduites; les difficultés diplomatiques qui se présentent sur un autre terrain sont

de celles qui peuvent attendre; et, d'ailleurs, de quel poids ne serait pas notre épée dans la balance, si nous nous présentions avec une épée libre et des cœurs sans préjugés! J'ose dire que l'Europe nous bénirait; mais elle nous bénirait — en nous méprisant; et le mépris de nous-mêmes serait le triste prix d'un repos si chèrement acheté. Et les victimes elles-mêmes, qui n'ont encore rien oublié, ces victimes qui pleurent et qui souffrent, pourquoi souffrent-elles? parce qu'elles protestent; pourquoi protestent-elles? parce qu'elles croient. Elles aussi, et avec bien plus de raison, puisqu'elles ne peuvent rien par elles-mêmes, elles aussi ne pourraient-elles pas dire : les faits sont les faits; la loi historique a prononcé; nous avons payé notre dette; pourquoi immoler nos enfans? Acceptons les faits accomplis. Que ne paierait-on pas une telle déclaration? Que de bienfaits couleraient avec abondance sur ces nouveaux enfans ralliés à la victoire! Nous le demandons à ceux qui raillent l'idée de droit comme une vaine abstraction, pourquoi rien de tout cela n'est-il possible? pourquoi aucune voix, ni d'un côté ni de l'autre, ne s'est-elle élevée, pourquoi aucune n'oserait-elle s'élever pour parler ainsi? Pourquoi, si ce n'est parce qu'il y a là une force plus grande que tout, une force invisible et immatérielle, qui impose le silence à l'égoïsme et à l'infidélité, et que l'on appelle le droit! Que cette force soit un sentiment ou une idée; qu'elle soit issue des entrailles du passé ou qu'elle soit une émanation de la raison divine, toujours est-il que c'est quelque chose qui s'impose aux faits et qui s'oppose à la force. Ce n'est pas là, on le voit, une chose morte : c'est au contraire la chose vivante par excellence. Un enseignement qui reposerait sur une telle idée ne serait pas un souvenir du moyen âge, un vieux spectre desséché; ce serait l'enseignement le plus vital, le plus jeune et le plus opportun.

Mais à quoi peuvent servir, dira-t-on, de telles raisons données après coup et après les questions résolues? Nous répondrons qu'elles peuvent servir beaucoup, et que la question n'est pas résolue, mais qu'elle reste ouverte. Ceux qui ont déploré l'acte du Collège de France comme une destruction absolue ne se sont pas rendu compte de l'élasticité de notre système actuel d'enseignement supérieur. Quelques explications sur ce point peuvent, je crois, adoucir les regrets et susciter pour l'avenir de nouvelles espérances.

Dans l'ancien système, tel qu'il existait encore il y a quelques années, les chaires étaient considérées, sauf exception, comme absolument immobiles. Une chaire existait pour l'éternité; devenait-elle vacante, elle était remplie, coûte que coûte, par la personne la plus en mesure de l'obtenir, quels que fussent ses titres et ses talens. Il pouvait arriver, si le choix était malheureux, qu'une chaire

se trouvât paralysée et annulée pendant de longues années. Nous n'en voulons pas d'autre exemple que l'histoire même de cette chaire de droit de la nature et de droit des gens. Elle était devenue vacante en 1820. Le Collège présenta à l'unanimité, et seul, M. Cousin, alors suspendu de sa chaire de la Sorbonne. Le gouvernement de la restauration, bien entendu, ne le nomma pas et appela à la chaire un homme bien pensant, très respectable d'ailleurs, mais d'une incapacité notoire, qui l'occupa pendant trente-deux ans! La même personne obtint la même chaire à l'École de droit et la remplit avec le même succès. Il réussit même si bien à la discréditer, que cette seconde chaire s'éteignit avec lui, et que depuis elle n'a pas reparu à la surface. Tel fut l'effet d'un enseignement déplorable. Bien loin de moi la pensée de dire que la chaire était menacée d'un pareil avenir! Ce serait souverainement injuste. Il n'en est pas moins vrai, en principe, qu'il doit y avoir une certaine élasticité dans l'enseignement supérieur, et qu'il doit se prêter aux mouvemens du travail scientifique, qui se porte tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et au mouvement des vocations. Sans doute, il est des chaires nécessairement immobiles; personne n'aura l'idée de supprimer dans la faculté des sciences la chaire de mécanique ou de calcul intégral, ni dans la faculté des lettres les chaires de grec et de latin; mais, à côté de ces chaires immobiles, il y a des chaires qui peuvent varier suivant les circonstances. Le Collège de France se prête mieux encore qu'aucun autre établissement à ce système, par la raison qu'il n'a ni élèves inscrits, ni examens, ni programmes. Ce système est d'ailleurs celui des universités étrangères, et il répond aux oscillations naturelles et à la spontanéité de la création scientifique. Une science nouvelle vient-elle à paraître (par exemple, la microbiologie, ou l'astronomie physique) (1), il faut essayer de lui faire sa place; si, dans le même moment, une autre science est un peu négligée ou oubliée, si on peut lui donner satisfaction d'une autre manière, la science nouvelle prendra la place de la science plus ancienne, sauf, pour celle-ci, à renaître ailleurs, et plus tard, sous une autre forme.

Cherchons donc, pour ce qui concerne la philosophie du droit, quelle place lui reste encore et quel avenir peut lui être réservé dans notre enseignement. Et d'abord, même à l'heure qu'il est, la philosophie du droit peut être enseignée dans toutes les chaires de philosophie de nos facultés des lettres, non pas tous les ans, ni partout en même temps, mais tantôt ici, tantôt là, comme les autres parties de la philosophie. En outre, pour ce qui est de l'essentiel et

(1) La faculté des sciences de Paris a une chaire de microbiologie; elle en attend une d'astronomie physique.

des principes, la théorie du droit fait partie des programmes philosophiques de nos lycées, et n'est pas même absente, sous forme modeste, du programme de nos écoles primaires : de telle sorte que l'idée de droit, considérée comme la base de nos institutions et de notre état social, ne fait défaut à aucun enseignement. La chaire du Collège de France était un beau et noble luxe, et ce luxe était d'une valeur inappréciable lorsque la chaire était occupée par l'illustre titulaire qui vient de la quitter, mais enfin c'était un luxe ; pour ce qui est de l'essentiel, rien n'est perdu.

Ce n'est pas tout. Les hautes études pourront retrouver facilement plus tard l'enseignement auquel elles ont momentanément renoncé, et nous avons à exposer les divers moyens par lesquels un enseignement qui n'a pas ou qui n'a plus sa place peut la trouver ou la reconquérir dans notre système nouveau. Supposez, en effet, un jeune homme de talent qui s'est pris de goût pour les études de philosophie du droit, soit un jeune philosophe ayant fait des études juridiques, soit un jeune jurisconsulte ayant fait des études de philosophie : le premier licencié en droit et, s'il se peut, docteur en droit ; le second, licencié en philosophie et docteur ès lettres ; voici les voies diverses qui s'ouvrent devant lui. D'abord, les cours libres, soit à la faculté des lettres, soit à la faculté de droit : premier moyen de se faire connaître et de se désigner à l'attention des savans ; en second lieu, s'il s'agit des facultés des lettres, les conférences ou les cours complémentaires ; s'il s'agit de la faculté de droit, les cours d'agrégés. Ici le système est un peu plus restrictif, à cause des concours d'agrégation ; mais ces concours sont très fréquens, le nombre des agrégés est considérable : pourquoi, parmi eux, ne se trouverait-il pas un ami de la philosophie? L'expérience peut commencer modestement, soit, par exemple, dans une faculté des départemens, d'où l'on peut être appelé à Paris. Aux titres ou aux grades professionnels peuvent s'ajouter des titres scientifiques, des ouvrages faisant autorité. Ainsi, l'enseignement de la philosophie du droit, sous une forme ou sous une autre, pourrait renaître sans création de nouvelle chaire, ce qui est toujours une affaire, et encore cela même est devenu plus facile qu'autrefois. Si l'on ne voulait pas aller jusqu'au budget, on aurait, pour faire revivre la chaire, la même ressource qui a servi à la faire disparaître, à savoir le procédé de la transformation. Le Collège de France lui-même, qui l'a abandonnée, pourrait la reprendre à la place de telle ou telle autre science jugée moins utile ; mais j'avoue que je l'aimerais mieux dans un milieu plus actif et plus vivant, en face même de la jeunesse de nos écoles, soit à la faculté des lettres, soit à la faculté de droit.

Cette première question vidée, passons à la seconde ; de la chaire

supprimée passons à la chaire créée. C'est, avons-nous dit, une chaire de psychologie expérimentale et comparée. Quel est le sens de cette nouvelle création ? Le Collège de France a pensé d'abord que, l'enseignement disparu appartenant à la philosophie, l'enseignement nouveau devait lui appartenir également. C'est là une pensée libérale dont on doit lui savoir gré. C'est également une pensée libérale qui lui a fait choisir le titre de la chaire. Il a voulu que ce titre fût assez large, assez compréhensif, pour pouvoir se prêter à toutes les éventualités. Si l'on eût donné, par exemple, à la chaire nouvelle le titre de psychologie physiologique, on l'eût désignée trop exclusivement aux prétentions des physiologistes, et elle serait devenue dans la suite une annexe de la physiologie. Les physiologistes ont fait beaucoup, mais ils n'ont pas fait tout pour la psychologie expérimentale. Un magistrat philosophe qui aurait étudié à fond l'état moral et intellectuel des criminels, un philosophe versé dans la psychologie ethnologique ou dans la psychologie animale, un pédagogue qui aurait observé les facultés humaines au point de vue de l'éducation, ou enfin un psychologue pur, connaissant à fond toutes les parties de la science, mais capable de les embrasser dans une synthèse philosophique, tous pourraient éventuellement concourir à une telle chaire, qui ne serait pas alors le domaine exclusif d'une seule spécialité. En réalité, le vrai nom de la science que nous essayons de décrire serait le nom de psychologie *objective*, si ce nom n'était pas trop pédant pour être employé dans l'usage vulgaire. Il y a en effet deux psychologies : l'une qui se fait par le sens intime et qui est la base de l'autre, c'est ce qu'on peut appeler la psychologie subjective ; l'autre qui se fait par le dehors, l'étude des autres hommes et des animaux, ou l'étude du système nerveux, et c'est la psychologie objective dont nous parlions. Cette seconde psychologie a toujours plus ou moins existé ; chez les Écossais, par exemple, on trouve un grand nombre de faits empruntés à l'observation externe. Ce qu'il y a de nouveau, c'est de traiter cette psychologie objective en elle-même et pour elle-même, de la dégager de l'autre, de la constituer comme science indépendante, non absolument séparée, sans doute, mais distincte ; or, tout chapitre de science qui prend une importance nouvelle devient par là même une science nouvelle. C'est là l'objet et le sens de la chaire du Collège de France.

Parmi les différentes parties dont se compose cette psychologie objective, il en est une qui paraît plus avancée que les autres et qui est plus près de se constituer à titre de science positive, c'est la psychologie physiologique, c'est-à-dire la science qui étudie les conditions organiques et physiologiques des facultés mentales ; et cette psychologie physiologique se divise à son tour en deux par-

ties, selon qu'elle étudie l'homme sain et l'homme malade : l'une est la psychologie physiologique proprement dite ; l'autre la psychologie pathologique. Seulement cette nouvelle division est plus idéale que réelle, parce que, jusqu'ici, c'est surtout par le moyen de la pathologie que l'on a procédé plutôt que par l'observation directe de l'état sain ; mais la distinction n'en est pas moins vraie théoriquement ; et, par exemple, les belles recherches de Helmholtz sur la psychologie de la vision n'ont rien de pathologique.

Le titre de la chaire étant ainsi compris, deux sortes de compétiteurs pouvaient se présenter : soit des philosophes qui se seraient occupés de psychologie comparée, soit des philosophes s'étant surtout appliqués à la physiologie et à la pathologie mentales. Pour résumer le résultat, le Collège de France s'est prononcé pour la psychologie physiologique ; l'Institut s'est prononcé pour la psychologie comparée. Nous n'avons pas à entrer dans ce débat (1) ; mais, partant des faits accomplis, nous voudrions exposer les titres de la science qui a triomphé, en résumer l'histoire et en caractériser l'état actuel.

I.

La psychologie physiologique est une science française. Elle a été créée par Descartes dans son *Traité des passions*. Dans ce traité, Descartes, comme on le fait de nos jours, explique le jeu des diverses passions par les mouvemens cérébraux. Il est vrai qu'il invoque un agent spécial qu'il appelle les esprits animaux, tandis qu'aujourd'hui on ne parle que des vibrations des cellules cérébrales ; mais cette différence est de peu d'importance et ne touche pas au principe même (2). Pendant longtemps, on a parlé de la physiologie de Descartes comme d'un roman ; mais, sauf le détail, c'était si peu un roman, qu'un des grands physiologistes de nos jours, un Anglais, M. Huxley, considère Descartes comme le vrai créateur de la physiologie moderne, et notamment comme ayant ouvert la voie par son automatisme à la fameuse théorie des actions réflexes. En voici la

(1) Nous ne voulons pas entrer ici dans des appréciations personnelles, et nous nous bornons aux questions de principes. Disons seulement que le titulaire nommé est M. Ribot, connu par ses beaux travaux de psychologie physiologique, à savoir : *l'Hérédité en psychologie, les Maladies de la mémoire, les Maladies de la personnalité, les Maladies de la volonté*. Ajoutons-y les deux importans ouvrages suivans : *la Psychologie anglaise* et *la Psychologie allemande*.

(2) Encore est-il probable que les cellules elles-mêmes sont traversées, imprégnées d'un fluide impondérable dont les vibrations et les mouvemens seraient semblables à ceux des esprits animaux. La seule différence serait que les esprits de Descartes étaient des gaz (les vapeurs du sang), tandis que ceux de nos jours seraient des fluides, ce qui laisse subsister essentiellement le même mode d'explication.

preuve : « Si quelqu'un, dit Descartes, avance promptement sa main contre nos yeux, quoique nous sachions qu'il est notre ami, qu'il ne fait cela que par jeu, nous avons toutefois de la peine à nous empêcher de les fermer ; ce qui montre que ce n'est pas par l'entremise de notre âme qu'ils se ferment,.. mais c'est à cause que la machine de notre corps est tellement composée, que le mouvement de cette main vers nos yeux excite un autre mouvement en notre cerveau qui conduit les esprits animaux dans les muscles qui font abaisser les paupières. » C'est par des phénomènes de ce genre que Descartes explique nos différentes passions, par exemple celle de la peur : « Si cette figure est fort étrange et fort effroyable, cela excite en l'âme la passion de la crainte,.. car cela rend le cerveau tellement disposé en quelques hommes, que les esprits réfléchis de l'image ainsi formée sur la glande vont de là se rendre dans les nerfs qui servent à tourner le dos et remuer les jambes pour s'enfuir. » Seulement, le même objet ne produit pas la même passion et la même impression sur tous les hommes : « La même impression qui cause la peur en quelques hommes peut exciter en d'autres le courage et la hardiesse, dont la raison est que le même mouvement de la glande qui en quelques-uns excite la peur fait dans les autres que les esprits entrent dans les pores du cerveau, qui les conduisent partie dans les nerfs qui servent à remuer les membres pour se défendre, et partie en ceux qui agitent et poussent le sang vers le cœur en la façon qui est requise pour produire des esprits propres à continuer cette défense et en retenir la volonté. »

Malebranche, tout mystique qu'il était, a continué sur ce point la tradition de Descartes, et c'est lui qui a constitué de toutes pièces la théorie mécanique de la mémoire et de l'imagination que l'on nous donne aujourd'hui comme nouvelle ; il a même généralisé la doctrine et a pressenti la théorie dite « de la correspondance » enseignée par Herbert Spencer, en proclamant avant lui que, « toutes les fois qu'il y a des changemens dans la partie du cerveau à laquelle les nerfs aboutissent, il arrive aussi des changemens dans l'âme,.. et l'âme ne peut rien sentir ni rien imaginer qu'il n'y ait du changement dans les fibres de cette même partie du cerveau. » Cela n'est pas seulement vrai des sansations, mais des idées : « Dès que l'âme reçoit quelques nouvelles idées, il s'imprime dans le cerveau de nouvelles traces, et dès que les objets produisent de nouvelles traces, l'âme reçoit de nouvelles idées. » Enfin, toute la théorie se résume dans cette loi générale : « Toute l'alliance de l'esprit et du corps consiste dans une *correspondance* naturelle et mutuelle des pensées de l'âme avec les traces du cerveau, et des émotions de l'âme avec le mouvement des esprits animaux. »

Malebranche est également de notre temps lorsqu'il parle de la contagion des imaginations fortes; il semble avoir deviné toute la théorie récente de la suggestion ; et son explication de la sorcellerie n'a pas été dépassée pour la profondeur et l'indépendance des vues par nos docteurs de la Salpêtrière : « Un pasteur, dans sa bergerie, raconte après souper à sa femme et à ses enfans les aventures du sabbat. Son éloquence naturelle, jointe à la disposition où est toute sa famille, doit produire d'étranges traces dans des imaginations faibles, et il n'est pas naturellement possible qu'une femme et des enfans ne demeurent effrayés et convaincus. C'est un mari, c'est un père qui parle... Ils se frottent de certaines drogues dans ce dessein (d'aller au sabbat) ; cette disposition de leur cœur échauffe leur imagination, et les traces que le pâtre avait formées dans leur cerveau s'ouvrent assez pour leur faire juger dans le sommeil comme présens tous les mouvemens de la cérémonie dont il leur avait fait la description. Ils se lèvent, ils s'entre-demandent et s'entre-disent ce qu'ils ont vu. Ils se fortifient les traces de leurs visions, et celui qui a l'imagination la plus forte, persuadant mieux que les autres, ne manque pas de régler en peu de mots l'histoire imaginaire du sabbat. Voilà des sorciers achevés. »

Au XVIIIe siècle, la psychologie physiologique se développe avec Ch. Bonnet (de Genève) et David Hartley. L'un et l'autre essaient de rattacher les opérations intellectuelles, non plus, comme Descartes, au mouvement des esprits animaux, mais aux vibrations nerveuses et cérébrales, le premier en s'appuyant sur une théorie sensualiste toute semblable à celle Condillac, le second sur une théorie nouvelle que l'on appellera plus tard l'associationisme, et dont David Hume avait été le promoteur. Ces deux philosophes pourraient être considérés comme les vrais organisateurs de la psychophysiologie, si le défaut de précision dans leurs connaissances physiologiques n'ôtait beaucoup de valeur à leurs théories. Entre ces philosophes et les physiologistes contemporains, une haute place dans le même ordre d'études doit être assignée à Cabanis pour son remarquable ouvrage des *Rapports du physique et du moral*. Cet ouvrage n'est guère connu que par deux ou trois propositions assez grossières d'un matérialisme enfantin, doctrine que, du reste, l'auteur a répudiée plus tard dans sa célèbre *Lettre à Fauriel*. Mais il y a dans son livre bien autre chose que ces propositions. Les vues de Descartes et de Bonnet étaient toutes théoriques ; c'étaient au fond de pures hypothèses. Le livre de Cabanis fit entrer la psychophysiologie dans la voie de l'observation positive et de l'expérience médicale. Même philosophiquement, le livre de Cabanis a une sérieuse valeur. On ne sait pas assez qu'il est des premiers qui aient signalé ce qu'il y avait d'artificiel et d'incomplet dans la théorie de Condil-

lac. Il y signale deux lacunes : la première, de n'avoir jamais parlé que des sensations externes et de n'avoir fait aucune part aux sensations internes, organiques, viscérales, qui jouent un si grand rôle dans nos humeurs, dans notre caractère, dans nos pensées même ; la seconde, c'est d'avoir cru que tout vient du dehors, et d'avoir trop méconnu les déterminations instinctives et spontanées, enfin d'avoir fait de l'homme une statue, au lieu d'en faire un être vivant.

Depuis Cabanis et Gall (car celui-ci a aussi sa part dans cette histoire, mais on ne peut tout dire), la science psychophysiologique resta quelque temps un peu stagnante. Flourens seul mérite d'être signalé, quoique beaucoup de ses opinions soient plus ou moins abandonnées, mais parce qu'il est entré un des premiers dans la voie expérimentale. Ses expériences, par exemple, sur le cerveau des pigeons, servent notamment à distinguer l'intelligence et les phénomènes réflexes proprement dits ; mais si nous voulions entrer dans ce détail, notre historique serait interminable, et il est urgent d'arriver au temps présent.

Ce fut dans l'idéaliste Allemagne que la psychologie physiologique a essayé, surtout de nos jours, à se constituer comme science distincte. M. Ribot, dans son livre sur *la Psychologie allemande*, nous a raconté cette histoire en détail. Les études de Weber sur la sensibilité, celles de Fechner sur la mesure des sensations, les recherches de Helmholtz sur la vision et sur la musique, tout cela fut condensé en corps de doctrines et enrichi d'observations personnelles par le savant Wundt, professeur de psychologie à Leipsig. Mais ce serait une erreur de croire que l'Allemagne seule a travaillé à cette œuvre scientifique. La France, par les travaux de Broca et de Charcot, l'Angleterre par ceux de Huxley, de Maudsley et de Carpenter, ont eu également leur part, et une notable part. N'insistons pas d'ailleurs sur les travaux des contemporains, car ce serait faire double emploi avec ce qui nous reste à dire sur l'état actuel de cette science et sur les questions qui y sont engagées.

Rappelons rapidement les principaux faits qui, non encore liés et coordonnés, mais constatés, au moins dans une certaine mesure, forment la matière de la science nouvelle. Les localisations cérébrales, et en particulier l'aphasie, le sens musculaire, l'hérédité, la suggestion, le dédoublement de conscience, etc., tels sont, sans compter beaucoup d'autres plus connus et plus anciens, les faits les plus intéressans parmi ceux que l'on a récemment étudiés.

La théorie des localisations cérébrales est due au docteur Gall et à l'école phrénologique ; mais cette école l'a compromise en l'associant à un système insoutenable, et sans apporter l'ombre d'une preuve positive. Aussi Flourens a-t-il été universellement approuvé lorsque, ayant apporté dans la question une méthode scientifique,

la méthode expérimentale, il crut avoir prouvé, par l'ablation et la mutilation du cerveau chez les pigeons, que le cerveau est un, comme l'âme elle-même, que le cerveau tout entier perçoit, tout entier raisonne, et que toutes les facultés intellectuelles paraissent et disparaissent en même temps. Cependant lui-même avait ouvert la voie aux localisations, en distinguant l'encéphale du cerveau, en montrant que l'encéphale se compose d'organes ayant des fonctions propres (cervelet, bulbe, protubérance, etc.), et de plus en localisant l'entendement dans le cerveau et la sensibilité dans la moelle épinière, croyant ici encore venir en aide à la philosophie spiritualiste, en distinguant, contre Condillac, la sensation et la pensée.

Mais, depuis Flourens, la théorie des localisations est devenue beaucoup plus précise. Non-seulement les fonctions motrices et leurs différens troubles ont pu, avec une précision toute nouvelle, être localisées dans telle ou telle partie de la moelle et du cerveau (1); mais même les facultés intellectuelles ont commencé à donner lieu à leur tour à des tentatives de localisation. Par exemple, tout semble bien indiquer que le siège des facultés intellectuelles, proprement dites, n'est pas le cerveau tout entier, mais cette partie du cerveau que l'on appelle substance grise ou substance corticale, à savoir la partie périphérique des hémisphères cérébraux, composés, comme on le sait, de deux substances, l'une blanche, l'autre grise. Mais c'est surtout dans la théorie des sièges du langage que l'on croit avoir établi, d'une manière certaine et éclatante, la pluralité des organes cérébraux et la diversité de leurs fonctions. C'est à Broca que l'on doit cette remarquable découverte. On reconnaît, depuis lui, que la perte du langage ou aphasie est due à une lésion de la partie postérieure de la troisième circonvolution frontale gauche du cerveau. De nombreux cas pathologiques ont d'abord suggéré et ensuite servi à vérifier cette hypothèse. Mais la doctrine de Broca eut des conséquences inattendues. On découvrit depuis lui, par l'union combinée de l'observation clinique et de l'anatomie pathologique, que le langage n'a pas seulement un siège, mais qu'il en a quatre différens, suivant qu'il s'agit de la parole, de la lecture, de l'écriture et de l'audition. Un homme perd la faculté de parler : c'est l'aphasie proprement dite ou *aphémie*; il perd la faculté d'écrire sans perdre celle de parler : c'est l'*agraphie*. Il perd la faculté de lire sans perdre les deux premières, c'est ce qu'on appelle, avec plus ou moins de propriété, la *cécité verbale*; il perd enfin la faculté de comprendre ou de reconnaître les mots entendus, et c'est ce qu'on appelle la *surdité*

(1) Voir Charcot : *Des localisations dans les maladies du cerveau*, 1875. — Ferrier, *la Localisation des maladies cérébrales* (1880).

verbale. L'anatomie pathologique nous montre des lésions diverses suivant ces différentes maladies, et chacune sur un point particulier du cerveau (1).

Voilà un des cas les plus précis et les plus clairs des données de la science psychophysiologique. Cette science a pour objet la détermination des conditions physiologiques ou organiques des facultés mentales. Ici la faculté mentale est le langage : la pluralité des sièges est la condition organique ; et cette pluralité explique les singulières séparations qui se font dans certains cas morbides entre des groupes de phénomènes absolument homogènes, par exemple entre la lecture et l'écriture. Peut-on aller jusqu'à dire qu'elle explique le langage lui-même en tant que faculté psychologique? il est permis d'en douter. C'est un cas de topographie cérébrale et de corrélation, mais rien de plus. Est-il même bien certain que tel siège du langage, par exemple celui de la parole, soit irrévocablement lié à l'existence de cette faculté? On n'oserait pas l'affirmer ; car y il a d'autres cas pathologiques où il semble que la partie lésée a pu être remplacée par une autre partie qui se substitue à la première. C'est ce que prouve l'histoire d'une femme aphasique, chez laquelle l'autopsie montra une atrophie complète du lobe gauche, et qui cependant, ayant vécu encore une quinzaine d'années après avoir perdu la parole, l'avait peu à peu recouvrée, et avait de nouveau appris à parler : il fallait donc qu'une autre partie du cerveau se fût substituée à la première (2). Ce fait nous prouve que nous avons encore à apprendre dans cette question.

La théorie du sens musculaire est une des plus obscures et des plus compliquées de la psychologie physiologique. Elle n'en joue pas moins un rôle très important. Ici, ce sont les philosophes qui ont précédé les physiologistes. C'est Destutt de Tracy qui, le premier, a fait remarquer l'importance du mouvement dans la théorie de la perception extérieure. Il soutint contre Condillac, qui avait négligé absolument ce fait aussi bien que les Ecossais, que sans le mouvement nous ne pourrions avoir la connaissance de l'existence des corps : car c'est le mouvement arrêté qui nous donne la sensation de résistance. Maine de Biran poursuivit la théorie de Tracy, en analysant le sens de l'effort. Tracy n'avait vu que la sensation de mouvement : Biran y ajouta celle de l'effort mus-

(1) Voici ces sièges. Nous avons déjà indiqué celui de l'*aphémie* de Broca. — La *surdité verbale* aurait pour siège la première circonvolution temporale de l'hémisphère gauche ; la *cécité verbale* a pour siège la partie postérieure de la seconde circonvolution pariétale ; l'*agraphie*, avec moins de certitude, a été localisée au pied de la deuxième circonvolution frontale gauche.

(2) Ferrier, *Localisations*, p. 450 (traduction française).

culaire; et, par une analyse aussi neuve que profonde, il démontra que la netteté et la précision de nos perceptions sont en raison de la motilité de nos organes : c'est ainsi que le toucher nous donne les notions les plus précises, parce qu'il a à sa disposition le plus mobile des organes, la main, « ce compas à cinq branches, » comme il l'appelle. On démontre de la même manière la supériorité des données de la vision par le fait de la motilité de l'œil.

Le point essentiel, dans la théorie du sens musculaire, est de distinguer le sens de l'effort des sensations musculaires purement passives : « Si la conscience est un bon juge en ces matières, dit le psychologue anglais Alexandre Bain, nous pouvons dire que, dans l'effort volontaire, nous avons le sentiment d'une faculté qui s'exerce du dedans au dehors, et non point celui d'une surface sensible stimulée par un agent extérieur et transmettant une impression du dehors au dedans des centres nerveux. » Il semble donc que le sens de l'effort soit plutôt le sentiment de la production du mouvement que le sentiment du mouvement produit. Il est antérieur et non postérieur au mouvement.

Le psychologue Bain est celui qui a étudié avec le plus de soin le sens musculaire, mais avec une extrême confusion. Sans entrer dans le détail, on peut ramener, selon lui, toutes les sensations musculaires à deux grandes classes : 1° la sensation de tension; 2° la sensation de mouvement. La tension est l'acte de l'effort en tant qu'il rencontre une résistance invincible, par exemple lorsqu'on s'efforce de soulever un poids au-dessus de ses forces, ou d'arrêter un cheval au galop. On peut distinguer trois sensations distinctes dans la sensation de tension : la pression, la traction et le poids; la première a lieu quand nous voulons écraser un objet, par exemple une noix, par le moyen des mains; la seconde, quand nous voulons entraîner un objet, par exemple un cheval ou un homme qui nous résistent; la troisième, quand nous soulevons un poids. Le premier est un effort de nous-mêmes à l'objet extérieur; le second, de l'objet extérieur à nous; le troisième, de bas en haut. Ce sentiment de la tension est le même, soit qu'il s'agisse des muscles *extenseurs* ou des muscles *fléchisseurs*, par exemple serrer les poings ou étendre le bras. C'est en quelque sorte le sentiment de la force en équilibre avec la force extérieure, mais ayant atteint ses limites et ne pouvant aller plus loin.

Considérons maintenant ce que Bain appelle la sensation de mouvement. On s'étonne que Bain ne se soit pas d'abord demandé si une telle sensation existe (1). Sans doute, par cela seul que nous opé-

(1) Les idéologues français, dont on a trop oublié les travaux, avaient discuté cette

rons le mouvement, il doit y avoir dans la conscience quelque chose qui y correspond; mais ce quelque chose ressemble-t-il à ce que nous appelons un mouvement, c'est-à-dire à un déplacement dans l'espace? On voit que la question de la sensation de mouvement se lie étroitement avec celle de la perception d'espace, c'est-à-dire à la question la plus obscure et la plus complexe de la psychologie et même de la métaphysique. Sans cette notion d'espace, la sensation musculaire ne pourrait pas même prendre le nom de tension ou de contraction, car ces termes impliquent le mouvement, et le mouvement implique l'espace. Il semble que le seul caractère propre de la sensation musculaire, ce soit la fatigue. L'effort est une fatigue interne distincte de la fatigue externe, qui viendrait de causes étrangères (des fers aux pieds, des vêtemens trop étroits, une foule qui nous presse). L'effort consiste à se donner une fatigue à soi-même par la production d'un acte voulu. On voit encore ici comment les questions les plus élémentaires en apparence se compliquent des questions les plus élevées. Qu'est-ce, par exemple, qu'un acte voulu? L'étude de la plus simple sensation enveloppe donc et engage une théorie de la volonté.

L'une des questions les plus délicates de la théorie des sensations musculaires est de la distinguer des sensations tactiles. Lorsqu'on retranche au tact tout ce qui se rapporte au sens de l'effort, que reste-t-il pour constituer le tact proprement dit? Les sensations de température (chaud et froid), et ce que l'on appelle les sensations de contact. Mais peut-il y avoir des sensations de contact sans qu'il y ait plus ou moins pression, traction, etc. Le simple contact est-il senti, autrement que comme chaud ou froid, lorsque l'on retranche toute sensation musculaire? Ne pourrait-on pas en revenir simplement, comme le faisait Biran, à la distinction du toucher passif et du toucher actif, celui-ci enveloppant l'effort? Cependant il y a des cas pathologiques, paraît-il, où le toucher subsiste, tandis que le sens musculaire est aboli, par exemple où le malade, les yeux fermés, ne saurait dire où sont ses membres, si le bras est élevé ou baissé, etc. ; mais ce cas se rapporte à la question de la localisation des sensations, autre question des plus complexes, et à celle de la perception de notre propre corps, qui ne l'est pas moins.

Reste enfin la question physiologique proprement dite, à savoir le siège de la sensation musculaire. Ici, deux théories sont en présence. Suivant les uns, le sentiment de l'effort musculaire est lié au courant de sortie de l'influx moteur (théorie centrifuge). Suivant

question. Gérando, dans une note développée et très intéressante de son *Histoire des systèmes*, conteste à Tracy l'existence d'une sensation de mouvement, en tant que telle, c'est-à-dire abstraction faite de la vue et du toucher.

les autres, il est produit par des sensations se rendant aux centres et provenant du membre en mouvement (théorie centripète). Quant au siège de ces sensations dans le cerveau, on est porté à croire que les circonvolutions frontales et pariétales contiennent des centres moteurs. Ces deux théories trouvent des points d'appui dans des expériences faites sur les hystériques, qui sont devenues de nos jours de véritables machines analytiques à l'usage de la psychologie. D'un côté, en effet, l'on voit des hystériques ayant perdu le sens musculaire et qui, les yeux fermés, n'ont aucune conscience des mouvemens passifs que l'on imprime à leurs membres; et, cependant, cette perte du sens musculaire n'ôte rien à la précision des mouvemens que le sujet exécute; par exemple, il écrit aussi correctement les yeux fermés que les yeux ouverts. Cette observation, suivant quelques auteurs, prouverait en faveur de la théorie centrifuge; car, puisque les sensations centripètes sont abolies chez les malades, il faut bien qu'il existe un état de conscience quelconque réglant leurs mouvemens; et cet état de conscience ne peut être déterminé que par le courant de sortie de l'influx moteur. En revanche, il est des hystériques, au contraire, qui, perdant la conscience des mouvemens passifs, perdent en même temps celle des mouvemens actifs, et deviennent incapables d'exécuter un seul acte les yeux fermés : cela revient à dire que, les sensations centripètes étant abolies, les mouvemens volontaires deviennent impossibles. Ce serait la preuve qu'il n'existe aucun sentiment lié à la décharge motrice et pouvant régler les mouvemens en l'absence de sensations centripètes. On voit que la physiologie a encore fort à faire avant de prétendre qu'elle a résolu ces questions. Mais, à titre de faits, les expériences en question sont très intéressantes, et combien de fois n'arrive-t-il pas dans les sciences expérimentales que l'on possède des faits sans pouvoir encore les relier par des théories?

Dans la question de la mesure des sensations, l'on a essayé d'appliquer d'une manière précise les mathématiques à la psychologie. Il faut distinguer ici la vitesse et l'intensité des sensations. Disons quelques mots des recherches qui ont porté sur l'intensité. Le point de départ de la théorie est cette loi de Kant : « Toutes nos sensations sont des quantités intensives, c'est-à-dire ont un degré. » Nous savons, en effet, que toute sensation se présente à nous comme étant plus ou moins forte, et, par conséquent, comme une grandeur. Dès lors, si la sensation est une grandeur, ne peut-on pas la mesurer comme toute grandeur et toute quantité? Il faut bien distinguer les mesures psychologiques ou physiologiques et les mesures physiques déjà trouvées par les physiciens; on sait, en effet, que la physique mesure des sons, mesure des lumières (photométrie), mesure des

chaleurs (calorimétrie). Il semble donc que l'on soit déjà arrivé, et depuis longtemps, à la mesure des sensations. Mais il est facile de voir que la physique ne mesure le son, la lumière, la chaleur, que comme propriétés objectives des corps, tandis que la mesure psychologique des sensations est une question tout autre. Il s'agit ici de savoir, par exemple, si deux quantités de lumière qui sont physiquement et objectivement égales produisent deux sensations égales ; ou si deux causes lumineuses inégales produisent deux sensations inégales ; et enfin si la proportion qui existe entre les causes extérieures existe aussi entre les effets. « Il n'est personne, dit M. Ribot, qui n'ait comparé deux sensations, et remarqué qu'elles sont l'une plus forte, l'autre plus faible. Nous déclarons sans hésiter qu'il fait plus jour en plein midi qu'au clair de lune, et qu'un coup de canon fait plus de bruit qu'un coup de pistolet. » Jusqu'ici, la conscience suffit ; mais ce n'est pas là ce qu'on appelle mesurer au point de vue mathématique. Mesurer une grandeur mathématiquement, c'est chercher combien de fois cette grandeur en contient une autre prise pour unité : et c'est là ce que la conscience ne peut nous apprendre. Elle ne peut dire combien de fois une sensation en contient une autre. « Le soleil a-t-il cent fois ou mille fois plus d'éclat que la lune? Le canon fait-il cent fois ou mille fois plus de bruit que le pistolet? Il nous est impossible de répondre par la conscience à cette question. »

L'idée qui se présente le plus naturellement à l'esprit, c'est que la sensation croît proportionnellement à l'excitation. Par exemple, Herbart, qui le premier a essayé d'appliquer la mesure à la psychologie, trouvait tout naturel de dire que deux lumières éclairaient deux fois plus qu'une seule ; ce qui cependant n'est pas vrai. Voici quelques faits qui prouvent que la sensation ne croît pas toujours proportionnellement avec l'excitation. « Tout le monde sait, dit Delbœuf, que, dans le silence de la nuit, on entend des bruits qui, pendant le jour, passent inaperçus : le tictac de la pendule, le vent coulis qui passe par la cheminée, et d'autres bruits encore. Dans une rue pleine de tapage ou dans un train en marche, nous n'entendons pas notre voisin, ni quelquefois notre propre voix... A un poids de 10 grammes, ajoutez un autre poids de 10 grammes, vous sentirez nettement la différence ; mais si vous ajoutez le même poids de 10 grammes à un quintal, la différence n'est plus sentie. On sait que les grands concerts instrumentaux ou vocaux, où les exécutans se comptent par centaines, ne produisent pas à beaucoup près l'effet qu'on attendrait, c'est-à-dire qu'un nombre double de chanteurs ne produit pas une sensation d'une intensité double. » On voit donc qu'il peut y avoir une question à discuter, à savoir dans quelle proportion la sensation augmente ou diminue avec l'excita-

tion. Tel est l'objet de la science que l'on appelle la psychophysique.

Il nous serait difficile, sans entrer ici dans beaucoup de développemens qui nous sont interdits, de donner une idée même superficielle des recherches auxquelles a donné lieu ce problème précédent. Disons seulement que les recherches et les théories sont venues se réunir et se condenser dans cette fameuse loi, dite loi de Fechner, dont on connaît la formule, à savoir : « La sensation croît comme le logarithme de l'excitation, » loi préparée et peut-être même trouvée par Weber, qui lui donnait cette autre forme très semblable à la précédente : « Les sensations croissent de quantités égales quand les excitations croissent de quantités relativement égales. » Pour fixer les idées, disons, par exemple, que toute excitation nouvelle, pour être sentie, doit être le tiers de l'excitation précédente, par exemple 1 gramme pour 3 grammes, 10 grammes pour 30 grammes. Soit un orchestre de cent violons, ou un chœur de cent choristes; si vous voulez une augmentation de sons perceptible, il faut ajouter trente-trois violons ou trente-trois choristes. Si vous vous contentez de vingt-huit, vous perdrez votre argent, ce sera comme si vous n'ajoutiez rien du tout. La loi de Fechner a été très contestée; et certains mathématiciens se sont élevés contre cette application du calcul à la psychologie. Le logarithme, a-t-on dit, est un nombre, et ne peut être logarithme que d'un nombre. Il faut donc que la sensation et l'excitation puissent être représentées par des nombres. Or tout nombre suppose une unité. Quelle est l'unité de sensation qui permet de former des nombres de sensation? Par quel procédé trouvera-t-on qu'une sensation est égale à une autre, qu'elle est double, qu'elle est triple? « La sensation est un phénomène qui se passe en nous, que nous saisissons en nous par sa face intérieure et qui est rebelle à toute mesure. Sans doute, une sensation peut être plus ou moins vive; mais cela suffit-il pour que la sensation soit une quantité? Une qualité, la beauté, par exemple, peut être aussi plus ou moins grande. Les seules grandeurs que l'on puisse mesurer directement sont celles dont on peut définir l'égalité et l'addition... Or qu'est-ce que l'égalité ou la somme de deux sensations (1)? »

(1) *Revue scientifique*, 13 mars et 24 avril 1875. — En outre, M. Delbœuf, l'un des défenseurs de la psychophysique, a lui-même fait un certain nombre d'objections à la loi de Fechner, et il pense qu'on ne peut la conserver sous sa forme primitive. Il résulterait, dit-il, de cette loi, les trois conséquences suivantes qui sont inadmissibles : 1° que, pour une excitation 1, on a une sensation = 0; 2° que pour une excitation moindre que 1, on a une sensation négative; 3° que pour une excitation = 0, on a une sensation qui serait égale à l'infini négatif. — Mais, tout en rejetant la forme de la loi de Fechner, M. Delbœuf croit cependant que l'on

Quoi qu'il en soit de ces objections, il reste de la psychophysique certains résultats positifs. Ce sont, par exemple, les recherches de Weber sur les plus petites différences perceptibles. Voici les faits : Weber a observé que, si l'on compare deux lignes presque égales, la plus petite différence que l'on puisse saisir par la vue est de 1/50e environ de la plus courte, quelle que soit la longueur des lignes comparées (1 centimètre, 1 décimètre, 1 mètre). De même, pour qu'un poids soit jugé supérieur à un autre poids, il faut qu'il le surpasse d'une fraction qui varie de 1/30e à 1/50e, suivant les individus. — On peut considérer aussi comme ayant une valeur positive les recherches faites sur la durée des sensations et des actes mentaux ; mais il faut renvoyer pour ces recherches aux traités spéciaux.

II.

La question de l'hérédité est aussi une de ces questions nouvelles que la psychologie physiologique a introduites en philosophie. Jusqu'à ces derniers temps, l'hérédité était un fait omis dans tous les traités de psychologie. Aussi bien dans l'école de Condillac que dans celle de Reid ou dans celle de Jouffroy, l'individu était considéré comme un tout absolu, se suffisant à lui-même, n'ayant aucune racine dans le passé. Ici encore, il faut remonter jusqu'à Malebranche pour trouver un philosophe qui ait dit qu'il passe quelque chose des parens dans les enfans. De nos jours, ce sont les écoles dites rétrogrades qui, dans un intérêt social et religieux, ont seules attaché quelque importance à l'hérédité. Cependant les médecins avaient dû diriger leur attention de ce côté, et ils avaient incidemment rencontré des faits d'hérédité morale et psychologique. Le remarquable livre du docteur Prosper Lucas contient ainsi, sous une forme très confuse, un assez grand nombre de faits de ce genre. C'est M. Ribot qui a fait passer cette question du domaine purement médical dans le domaine philosophique. On peut voir dans son savant ouvrage tous les faits qui militent en faveur de cette doctrine. On pourrait presque l'établir *a priori*, car il est certain que l'hérédité joue un rôle dans le physique; tout le monde reconnaît l'existence des maladies héréditaires ou de la ressemblance des enfans aux parens. Or le physique exerce, de l'aveu de tous, une influence certaine sur le moral. Il s'ensuit que ce qui se transmet par le phy-

peut conserver la psychophysique, et il a essayé pour sa part d'éviter les objections des mathématiciens en employant d'autres formules. De plus, il s'est particulièrement attaché à mesurer la sensation de fatigue (Voir ses *Élémens de psychophysique*, Paris, 1883, et son *Examen critique de la loi psychophysique*, 1883.)

sique doit se communiquer, dans une certaine mesure, au moral. Cependant il faut ici beaucoup de précaution dans l'interprétation des faits, car la loi de l'hérédité se trouve en concurrence avec une autre loi de la psychologie, à savoir la loi d'imitation ou de contagion par l'exemple. Dans le phénomène étrange, par exemple, qu'on appelle la folie à deux, la folie et la même folie se transmet d'une personne à une autre par contagion et non par hérédité. Sans doute, s'il s'agit de la mère et de la fille, on pourrait soutenir que l'hérédité joue un rôle ; mais s'il s'agit de deux sœurs, il ne peut plus en être question. Il faudrait donc discuter les faits sur lesquels s'appuie la thèse de l'hérédité psychologique, choisir ceux où l'on pourrait dégager les deux élémens l'un de l'autre. Nous avons nous-même proposé à M. Ribot l'exemple suivant : Bussy-Rabutin, faisant le portrait de M. de Chantal, le père de Mme de Sévigné, le décrit ainsi : « Il était extrêmement enjoué. Il y avait un tour à tout ce qu'il disait qui réjouissait les gens ; mais ce n'était pas seulement par là qu'il plaisait, c'était encore par l'air et par la grâce dont il disait les choses : tout jouait en lui. » Ne croiriez-vous pas lire le portrait de Mme de Sévigné? Et cependant elle n'avait pas connu ou avait à peine connu son père, mort lorsqu'elle avait cinq ans, et elle avait été élevée par ses grands parens maternels. Il semble donc que, dans cet exemple, la similitude tient à l'hérédité plus qu'à l'éducation.

Un autre bel exemple d'hérédité intellectuelle et morale est celui que l'on pourrait tirer de l'histoire généalogique de George Sand. Génie, esprit, passion, romanesque dans l'imagination et dans la vie, rencontre de grands seigneurs et de comédiennes, du grand monde et du monde de la fantaisie et de la liberté, voilà ce qu'on trouve dans cette généalogie ; et Mme Sand elle-même nous donne l'histoire de sa vie comme une preuve en faveur de la thèse de l'hérédité (1). Toute cette histoire commence par un drame tragique que Mme Sand a omis de raconter, je ne sais pourquoi, au début de ses Mémoires. Dans les premières années du XVIIIe siècle, on trouva un matin, dans le parc de l'électeur de Hanovre, un beau jeune homme assassiné. C'était le chevalier de Kœnigsmarck, soupçonné d'avoir été l'amant de l'électrice, et mis à mort, sans doute, par l'ordre du mari, depuis George Ier, roi d'Angleterre. Le jeune seigneur

(1) « Donc le sang des rois se trouva mêlé dans mes veines au sang des pauvres et des petits ; et comme ce qu'on appelle la fatalité, c'est le caractère de l'individu ; comme le caractère de l'individu, c'est son organisation ; comme l'organisation de chacun de nous est le résultat d'un mélange de races et la continuation toujours modifiée d'une suite de types s'enchaînant les uns aux autres, j'en ai toujours conclu que l'hérédité naturelle, celle du corps et de l'âme, établissait une solidarité assez importante entre chacun de nous et ses ancêtres. » (*Histoire de ma vie*, t. I, ch. II.)

avait une sœur belle comme le jour, et qui s'appelait Aurore. Pour recueillir la succession de son frère, qui lui était disputée, elle se rendit à Dresde, à la cour de l'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste, depuis roi de Pologne sous le nom d'Auguste II, et qui fut le rival de Stanislas et l'adversaire de Charles XII. Que de grands noms dans ces aventures ! Elle devint sa favorite et elle en eut un fils illustre, Maurice, maréchal de Saxe, le plus grand homme de guerre du XVIIIe siècle après Frédéric; officier de fortune du reste, qui vint offrir ses services à la France, sous les drapeaux de laquelle il gagna la bataille de Fontenoy. Ce guerrier était un vert-galant. Il eut une maîtresse à l'Opéra. Cette actrice, Mlle Verrière, eut du maréchal une fille qui fut reconnue par lui et protégée par la famille royale de France, avec laquelle elle avait, par Auguste de Pologne, une sorte de parenté. Cette fille du maréchal de Saxe est la seule personne de la famille qui paraît avoir eu le sentiment de la vie réelle, le goût et le respect des convenances mondaines, et même un peu le préjugé aristocratique. Elle épousa M. Dupin de Francueil, fils de Dupin de Chenonceaux, fermier-général, dont la seconde femme, Mme Dupin, tint un des salons les plus brillans du XVIIIe siècle, et fut l'amie de Jean-Jacques Rousseau : c'est dans cette maison de Chenonceaux que celui-ci fit son éducation comme pédagogue, en faisant l'éducation des enfans de la maison. Quant à Francueil, ce fut, comme on le sait, l'amant de Mme d'Épinay, qui parle longuement de lui dans ses Mémoires. Tous ces noms nous transportent en plein XVIIIe siècle, dans le centre même du monde philosophique et littéraire de ce temps-là ; et si l'on ajoute l'influence des milieux à celle de l'hérédité, on voit aisément comment un grand génie d'écrivain a pu sortir d'une pareille souche. Du mariage dont nous venons de parler entre la fille naturelle du maréchal de Saxe et Dupin de Francueil naquit Maurice Dupin, le père de George Sand, brillant officier, charmante nature, écrivain excellent, et dont les lettres remplissent le premier volume des Mémoires de sa fille. Sans parler maintenant de la descendance maternelle, sur laquelle Mme Sand donne des détails auxquels nous renvoyons, on ne peut méconnaître que cet ensemble de faits fournit en partie l'explication des traits caractéristiques de notre grand écrivain : le goût du romanesque qu'elle a toujours porté même dans la vie réelle, le goût du théâtre, l'aspiration aux grandes choses où se montrent ses origines royales et chevaleresques, la tradition de génie qui de la guerre passe à la plume, la fougue des passions, la gaîté aussi et le goût de la camaraderie, le tout mêlé à la grande crise du XIXe siècle, a produit ce génie complexe, tout d'imagination et de passion, qui est, comme en raccourci, l'image de toute sa race.

Passons à un autre ordre d'idées. Le fait de la suggestion hypnotique, dont on a tant parlé dans ces derniers temps qu'on en est un peu las, n'en est pas moins un des faits les plus certains et les mieux constatés. Ce fait, en définitive, n'étonne que par les conséquences extraordinaires que l'on a vues se produire ; car, à sa source, il n'était nullement ignoré. On sait, en effet, que dans le sommeil même normal, il peut toujours y avoir plus ou moins communication entre le sujet dormant et les personnes environnantes. Personne ne s'étonnera, par exemple, que, si l'on fait de la musique auprès de quelqu'un qui dort sans le réveiller, cette personne vous dise au réveil qu'elle a assisté dans son sommeil à un concert des anges. La sensation s'est mêlée au sommeil, et, par voie d'association, a suggéré une série d'images qui y a rapport. On savait aussi que l'on peut, dans certains cas, agir sur l'homme endormi et, soit par la parole obtenir des réponses, soit par toute autre marque susciter et diriger ses rêves. « Un somnambule, dit Carpenter dans son article sur le sommeil, avait l'habitude de jouer ses rêves. On lui suggérait l'idée d'une querelle qui se terminait par un duel ; on lui mettait le pistolet dans la main ; il lâchait la détente. On lui donnait ainsi des rêves à volonté. » Tel est le fait élémentaire qui, grossi et développé dans certaines organisations et surtout dans de certaines maladies, notamment l'hystérie, devient le fait extraordinaire de la suggestion avec toutes ses conséquences. Il ne serait pas non plus impossible d'en trouver l'origine dans l'état normal. Si l'on dit à un enfant que le vent qui souffle est une voix qui pleure, que tel pâle reflet de la lune est un revenant, il entendra des voix et il verra des revenans. C'est ce même fait qui, dans l'hypnotisme et dans l'hystérie, produit des phénomènes inattendus. On peut suggérer à l'hypnotisé, soit des mouvemens, soit des sensations, soit des actes plus ou moins complexes. On rapproche les doigts, et les mains se croisent d'elles-mêmes ; on met les pieds sur le premier échelon d'une échelle, et le sujet se met à grimper. Un objet inconnu ne suggère rien. La vue suggère des mouvemens d'imitation. La malade devient un miroir, à tel point qu'elle reproduit à gauche les mouvemens produits à droite. Voilà pour les mouvemens. On provoque également des sensations illusoires, par conséquent des hallucinations. Ces hallucinations peuvent se produire à l'aide d'un objet réel dont on transforme la nature : on fait passer de l'eau pure pour de l'ammoniaque et de l'ammoniaque pour de l'eau pure. On peut obtenir les mêmes effets sans objet réel et par le seul fait de la parole, et même par la simple association des idées. Dites au sujet qu'il est sur un vaisseau et qu'il va à New-York, il éprouvera le mal de mer. La suggestion peut même porter sur des phénomènes purement

physiques, par exemple la paralysie (1). On parle même aujourd'hui de brûlures subjectives, de vésicatoire suggestif, et les phénomènes si étranges des stigmatisés pourraient bien avoir leur origine dans quelque chose de ce genre.

Viennent enfin les suggestions d'actes, les plus importantes de toutes, parce que ce sont elles qui font le plus ressembler des somnambules à des hommes éveillés, et qui même, passant du domaine du sommeil dans le domaine de la veille, provoquent la grave question de la responsabilité. On peut ramener ces sortes de suggestions à trois groupes : suggestions faites pendant le sommeil d'actes à accomplir pendant le sommeil ; suggestions faites pendant le sommeil d'actions à accomplir dans la veille ; enfin suggestions pendant la veille d'actes à accomplir dans la veille. C'est ici que la suggestion apparaît avec tous ses miracles ; car on cite des exemples de suggestion à plus de trois mois d'échéance. Par exemple, on dit à un vieux soldat : Dans trois mois, vous vous trouverez dans le salon de tel docteur. Vous y rencontrerez le président de la république, et il vous donnera la croix. Au jour dit, le sujet entre dans le salon du docteur ; à l'ébahissement des personnes présentes, il s'incline dans le vide au milieu du salon, fait le signe de quelqu'un qui reçoit quelque chose et il dit : « Merci, excellence (2). » Sans doute, rien de plus facile que de supposer la simulation en cette circonstance, et nos hypnotiseurs ne font pas assez d'efforts pour inventer des contre-épreuves et des pièges contre la simulation possible. Mais ici le nombre des faits est si considérable et vérifié par tant d'exemples qu'une tromperie universelle serait aussi difficile à comprendre que le fait lui-même.

Nous ne pouvons donner ici qu'une esquisse de ces faits, que nous avons déjà exposés ailleurs. Disons seulement que la question de la suggestion en soulève beaucoup d'autres : celle du rapport de l'hypnotisme à l'hystérie, la question des phases hypnotiques (léthargie, catalepsie, somnambulisme) affirmées à Paris et niées à Nancy, la question des passages de l'état normal à l'état suggestif

(1) Le fait des paralysies suggestives était connu depuis longtemps des magnétiseurs bien avant que la médecine scientifique se fût assurée de la réalité du fait. Voici, par exemple, le récit d'une séance de magnétisme, du 20 août 1813, telle que nous la trouvons rapportée par un chroniqueur du temps, l'*Hermite de la Chaussée d'Antin* : « L'expérience des membres paralysés et déparalysés à la voix du magnétiseur a fini par pousser à bout la patience et l'honnêteté de l'auditoire ; on a d'abord murmuré, puis hué, puis sifflé le professeur indien. » (Tome IV, de l'*Hermite*.) Ces expériences, qui faisaient siffler le pauvre abbé Faria, sont aujourd'hui entrées dans la science officielle. Au dernier concours d'agrégation pour la Faculté de médecine, parmi les sujets de leçons proposés aux candidats se trouvait celui des paralysies sans lésion, ou paralysies psychiques, comme on les appelle.

(2) *De la suggestion*, par Bernheim.

et réciproquement; sans parler des questions philosophiques plus ou moins engagées dans le débat, telles que celle du libre arbitre ou de la responsabilité; enfin et surtout la question du dédoublement du moi, qui est le dernier des faits psychophysiologiques que nous ayons à signaler.

Déjà le fait seul du sommeil peut suggérer l'idée de deux personnes distinctes; car à coup sûr nous ne sommes pas le même dans le sommeil et dans la veille. Cependant, dans le sommeil, on se souvient de la veille, et dans la veille on peut se souvenir du sommeil. Il y a donc une liaison réelle de l'un de ces états à l'autre. Dans le somnambulisme naturel, il y a à la fois plus et moins d'analogie avec la veille. En un sens, cet état ressemble plus à la veille; car, tandis que, dans le sommeil naturel, le rêve est absolument incohérent, le somnambule, au contraire, *joue ses rêves*, c'est-à-dire exécute un ensemble de mouvemens coordonnés ayant un commencement, un milieu et une fin, enfin une certaine cohérence. D'autre part, le somnambulisme est plus séparé de la veille, en ce que l'homme éveillé perd absolument la mémoire de ce qu'a fait l'homme endormi, tandis que le somnambule peut se souvenir de ce qu'il a fait dans son sommeil antérieur. Il y a donc, en quelque sorte, deux vies, et l'hypothèse rêvée par Pascal se trouve bien près d'être réalisée. « Si nous rêvions toutes les nuits la même chose, elle nous affecterait autant que les objets que nous voyons tous les jours; et si un artisan était sûr de rêver toutes les nuits, douze heures durant, qu'il est roi, je crois qu'il serait presque aussi heureux qu'un roi qui rêverait douze heures durant qu'il serait artisan. » Pascal ne parle ici que de rêve; mais il ne faut pas oublier que le somnambulisme se compose à la fois de rêve et de réalité. Le somnambule, en effet, accomplit des actions qui se passent dans le monde réel : il marche, il écrit, il peut faire presque tout ce qu'il fait dans la veille; il peut même parler et répondre. Dès lors, nous n'avons plus qu'à nous représenter le somnambulisme gagnant de plus en plus du côté de la veille, entreprenant sur elle, et finissant par devenir une seconde veille succédant alternativement avec la première; et ne conservant du somnambulisme qu'une seule chose, à savoir la perte de la mémoire au réveil. Vous aurez le cas de Félida, le célèbre sujet sur lequel on a observé pour la première fois, d'une manière tout à fait frappante, ce fait du dédoublement du moi. Cette personne, qui, je crois, vit encore, a deux existences successives et alternatives; dans chacune d'elles, elle a un caractère différent, des suites d'idées différentes; mais surtout il reste ce fait caractéristique, c'est que, dans cette partie de la vie qui correspond à l'ancien état normal (car on ne saisit plus guère de différence entre les deux états),

elle ne se souvient pas de son autre existence, tandis que dans celle-ci elle se souvient de la première. De là l'expression de condition *seconde*, appliquée à la seconde veille, primitivement état somnambulique, et de condition *première*, appliquée à la première veille, primitivement état normal. Voilà donc deux moi superposés en quelque sorte et alternant l'un avec l'autre. Si, à un moment donné, la mémoire venait à disparaître du premier état, la rupture serait absolue, et nous serions dans le cas rappelé par Leibniz (1): « Si nous pouvions supposer que deux consciences distinctes et incommunicables agissent tour à tour dans le même corps, l'une pendant le jour, l'autre pendant la nuit, je demande si, dans ce cas, l'homme de jour et l'homme de nuit ne seraient pas deux personnes aussi distinctes que Socrate et Platon. »

Ce n'est pas tout: à ces cas de dédoublement successif du moi sont venus se joindre des cas de dédoublement simultané. M. Taine en cite un exemple dans son livre de *l'Intelligence*, et il l'emprunte aux observations du docteur Krishaber. Il s'agit d'un malade qui d'abord aurait perdu le sentiment de sa propre existence, et qui plus tard était arrivé à la conscience qu'il était autre que lui-même. « Il me semblait, dit-il en parlant de son premier état, que je n'étais plus de ce monde, que je n'existais plus; je n'avais pas alors le sentiment d'être un autre. » Voilà le premier stade; voici le second: « Je me sentais si complètement changé, qu'il me semblait être devenu un autre. Cette pensée s'imposait à moi sans que j'aie oublié un seul instant qu'elle était illusoire. » Nous avons vu nous-même autrefois, à l'asile de Stephansfeld, près de Strasbourg, un malade qui en était au premier stade et qui n'a pas eu le temps d'arriver au second, ou qui peut-être l'avait traversé et qui n'avait même plus la force de se croire autre que lui-même, car il est mort dans la nuit. Voici ce qu'il nous disait: « Vous êtes bien heureux, vous autres: vous avez un *moi*. *Moi*, je n'ai plus de *moi*. » Il ne s'apercevait pas même de la contradiction; et comme nous lui faisions remarquer qu'il vivait, qu'il existait comme nous: « Non, disait-il, ce sont les *puissances extérieures* qui me soutiennent et qui me font vivre, mais ce n'est pas moi. » Le pauvre malade sentait que la vie lui échappait et ne tenait plus qu'à un fil, qu'elle était suspendue à quelque condition extérieure, et c'est ce qu'il exprimait en termes métaphysiques, ayant fait probablement quelques études en philosophie; enfin il avait extériorisé sa con-

(1) En réalité, l'hypothèse n'est pas de Leibniz, elle est de Locke, et Leibniz ne fait que la reproduire dans ses *Nouveaux Essais*. Il n'y répond pas très nettement et se croit uniquement en présence d'une hypothèse artificielle. Elle n'est pourtant pas très éloignée de la réalité.

science, et il était bien près d'être un autre que lui-même. On trouve encore dans Gratiolet l'exemple d'un malade qui avait conscience d'être dans deux lits à la fois. Dans le cas de folie suicide, il n'est pas rare de voir le sujet se dédoubler et entendre des voix qui lui ordonnent de se tuer. Il résiste, il répond : il fait à la fois l'objection et la réponse, mais il ne croit pas que ce soit lui-même qui fasse à la fois l'une et l'autre. Il y a donc en lui deux personnes qu'il oppose l'une à l'autre. C'est ce qui arrive encore dans le spiritisme et chez les médiums parlans ou écrivans. Cependant, dans tous les cas précédens, on voit que de ces deux personnalités, il y en a une qui est illusoire : c'est un cas d'illusion d'optique pour la conscience, comme il y a illusion d'optique pour les sens : c'est une fausse interprétation des phénomènes de conscience, et qui se réfute elle-même : « Moi, je n'ai pas de moi, » ou : « Je me sentais être un autre. » Mais, dans des expériences récentes de somnambulisme provoqué, on est arrivé à séparer distinctement deux consciences simultanées, dont l'une paraît aussi réelle que l'autre. Une personne cause avec vous pendant qu'en même temps elle écrit une lettre, ou fait une opération de calcul assez compliquée ; l'une de ces deux personnes ne sachant pas ce que fait l'autre, mais chacune sachant elle-même ce qu'elle fait : tel est le point le plus avancé et en même temps le plus obscur de la question (1).

III.

Tels sont les principaux faits dont s'occupe la science psychophysiologique. Il y en a beaucoup d'autres, que nous ne pourrions rappeler sans faire un traité didactique : la loi d'association entre les idées et les mouvemens, les mouvemens inconsciens dont M. Chevreul a commencé la théorie dans son travail sur les tables tournantes ; la théorie de la physionomie, dont Duchesne de Boulogne a établi les bases physiologiques, dont Gratiolet et Darwin ont tiré les conséquences psychologiques ; les recherches sur la mémoire, la théorie de l'hallucination, enfin tout le domaine de la pathologie mentale. — Voilà un vaste champ d'études pour lequel on est aujourd'hui mieux armé que jamais. Il y a là, certes, la matière d'une science, et par conséquent d'un enseignement. Cependant des défiances et des scrupules, très explicables, mais exagérés, se sont élevés

(1) Voyez les expériences remarquables de M. Pierre Janet, professeur de philosophie au Havre : *Revue philosophique*, décembre 1886, mai 1887 et mars 1888.

contre ces nouvelles études. Nous devons les signaler et les apprécier, pour fixer, autant que possible, les principes de la question.

On fait remarquer d'abord que la psychologie physiologique n'est pas encore une science faite, une science constituée. Ce n'est, dit-on, qu'un amas confus de faits douteux et d'opinions arbitraires : ce n'est qu'un ensemble d'hypothèses qui n'a point du tout l'autorité de la science, et qui, par conséquent, n'a pas droit à l'enseignement. Examinons cette difficulté. Qu'il y ait encore dans la psychologie physiologique beaucoup de conjectural et d'arbitraire, je le crois, et l'on s'est un peu trop hâté de pousser aux conclusions et à la doctrine ; mais qu'il n'y ait pas là de faits certains, un certain nombre de lois positives, et, en tout cas, des recherches légitimes, c'est ce qui me paraît suffisamment réfuté par le résumé précédent. Il y a donc là une science à l'état naissant, une science en voie de formation. Or la question est de savoir si une telle science doit être enseignée. Eh bien ! loin de voir là une objection, j'y vois au contraire une raison de plus. C'est surtout une science naissante qui a besoin d'être enseignée. C'est ainsi qu'avec beaucoup de raison on a créé récemment à la faculté des sciences une chaire de microbiologie, quoique ce soit là une science née d'hier, qui change de jour en jour, de telle sorte qu'entre une leçon et une autre, le professeur peut se trouver en présence de faits inattendus qui le détermineront à modifier ses assertions. Et, cependant, on a eu grandement raison de fonder une telle chaire ; car s'il est quelqu'un qui désire s'occuper de cette science et travailler à ses progrès, où voulez-vous qu'il s'y prépare ? Il en est de même en psychophysiologie. Supposez un jeune savant, philosophe ou physiologiste, que ces sortes d'études attirent et qui voudrait s'y consacrer : où peut-il donc apprendre les élémens de cette science, je vous prie ? Elle est dispersée dans des milliers de volumes de philosophie et de médecine, où elle est mêlée à tout autre chose. Rien que de dépouiller ces ouvrages est un travail infini. Ajoutez que ces livres ne sont pas toujours faciles à se procurer, qu'on ne les possède jamais tous à la fois dans sa bibliothèque, qu'ils sont souvent écrits en langue étrangère, en anglais, en allemand, en italien, et qu'on ne sait pas toutes les langues. De plus, souvent les faits les plus importans ne sont pas dans des ouvrages, mais dans des mémoires d'académie, dans les recueils des sociétés savantes, dans des brochures éparses ; et tout cela sans lien, sans unité, sans méthode. Comment s'y reconnaître sans un guide, sans un fil conducteur ? Tel devra être l'objet de la chaire créée. On devra mettre les élèves au courant de la science telle qu'elle est actuellement, grouper, coordonner ces recherches, indiquer la bibliographie, en un mot

faire des élèves. L'enseignement est donc ici précisément nécessaire pour faire sortir la science de l'état naissant. Où donc une telle chaire pourrait-elle être mieux à sa place qu'au Collège de France, qui est un établissement libre et indépendant, consacré surtout à la science novatrice, à la science en mouvement, et qui, offrant ce trait particulier de réunir à la fois dans son sein les sciences et les lettres, est tout prêt à recevoir une science mi-psychologique et mi-physiologique, laquelle sort plus ou moins des cadres d'une faculté des sciences et d'une faculté des lettres.

Mais ce premier scrupule est de beaucoup le moins important. Ce qui inspire le plus de défiance, ce que l'on craint surtout, c'est que, sous le nom de psychologie physiologique, ne se glisse, non pas une science, mais une doctrine, et, pour appeler les choses par leur nom, la doctrine matérialiste. Cette objection doit être examinée à fond, et il est important de l'écarter, non-seulement dans l'intérêt des idées saines sur lesquelles repose tout ordre moral, mais dans l'intérêt même de la science dont il s'agit. Rien ne serait plus funeste à l'avenir de cette science que de lui donner systématiquement une signification matérialiste. Lequel préférez-vous, demanderons-nous aux psychophysiologistes : être une science ou une doctrine? Est-ce votre opinion personnelle, votre système, ou la vérité objective et impersonnelle qui vous intéresse? Si vous faites de votre science une science de combat, pourquoi vous étonneriez-vous d'une opposition de combat? Vous ne pouvez pas être à la fois des savans et des théoriciens. Voilà une science qui, dites-vous, peut appliquer à la psychologie, ou du moins à une certaine portion de la psychologie, les méthodes positives qui ont contribué à former les autres sciences. Eh bien! tant mieux! Qui aurait intérêt à s'opposer à une telle entreprise? Ne peut-on pas s'entendre sur ce terrain? Mais si l'on découvre que, sous couleur de méthode scientifique, c'est une opinion qu'il s'agit d'introduire subrepticement, alors adieu pour la science, et les choses resteront ce qu'elles étaient auparavant.

En principe, la science psychophysiologique n'est ni matérialiste ni spiritualiste. Elle est, ou doit être, exclusivement expérimentale et scientifique. Ce qui prouve ce désintéressement de la science en question, c'est ce fait qu'on n'a pas assez dit, ni assez haut, à savoir que la psychologie physiologique, dont nous avons fait plus haut l'histoire, a été fondée par les spiritualistes : c'est le spiritualiste Descartes, après lui le mystique Malebranche, et après eux Charles Bonnet, de Genève, l'homme le plus religieux du XVIIIe siècle, qui sont les vrais fondateurs de la psychophysiologie. Passons à la psychologie de l'Allemagne contemporaine, dont M. Ribot nous a fait l'histoire. Qu'y voyons-nous? Lotze, un de ceux qu'il mentionne, est

un spiritualiste déclaré, le rénovateur du leibnitianisme en Allemagne; Helmholtz, le grand physicien, est un kantien; Wundt, le chef de l'école, est également un kantien; il déclare que la physiologie peut rendre compte des facultés inférieures et non des facultés supérieures de l'esprit humain; Fechner, le célèbre inventeur de la loi qui porte son nom, est un illuminé bien plus près d'être spirite que matérialiste; Weber est un pur physicien, indifférent entre les systèmes de métaphysique. Ainsi, parmi les maîtres les plus autorisés de la science nouvelle en Allemagne, aucun n'est matérialiste. Je ne dis pas qu'il en soit de même de tous les physiologistes qui s'occupent de ces questions; mais la science en elle-même est désintéressée entre les deux doctrines; elle peut s'associer à l'une comme à l'autre.

Maintenant, il faut être juste, et ne pas s'en tenir uniquement aux apparences. Il est clair qu'une science qui s'occupe des conditions physiologiques de la pensée, c'est-à-dire du rôle de la matière dans les opérations de l'esprit, aura toujours une apparence ou une couleur de matérialisme. Si Descartes n'avait écrit que la première partie du *Traité des passions*, en quoi ce traité se distinguerait-il de *l'Homme-Machine* de Lamettrie? Supposons maintenant que, par suite de la multiplication des objets d'études, et par la division du travail, qui s'introduit de plus en plus dans les sciences, le savant borne ses études à ce premier ordre de recherches, sans y ajouter le correctif, comme a fait Descartes dans la troisième partie des *Passions*, le fera-t-on passer aussitôt pour un matérialiste? Non, sans doute. Qu'il laisse les questions ouvertes : c'est tout ce qu'on a à lui demander.

Un second droit qu'on ne peut méconnaître à la psychophysiologie, c'est le droit de constater et d'affirmer des faits vrais, que ces faits, d'ailleurs, soient ou ne soient pas agréables à telle ou telle doctrine. Par exemple, le fait récemment mis en lumière de la suggestion hypnotique a effrayé beaucoup de bons esprits qui ont cru y voir le renversement de l'ordre moral et social. C'est une grande exagération et une crainte parfaitement chimérique; mais ce n'est pas par là qu'il faut considérer la question. Un fait est toujours un fait, quelles qu'en soient les conséquences. La question est de savoir si le fait est vrai; il n'y en a pas d'autre pour le savant. Rien de plus dangereux que la dynamite; cependant la force explosive de cet agent ne peut être mise en doute : c'est à nous de savoir nous en servir. Il en est de même des altérations morbides qui peuvent atteindre telle ou telle faculté, quelque indépendantes qu'on soit tenté de les supposer des conditions organiques. Telles sont, par exemple, les maladies de la volonté et de la personnalité, dont M. Ribot nous fait l'his-

toire dans des ouvrages d'un vif intérêt. Sans doute, il est étrange que des facultés si hautes puissent être malades, et Jouffroy, discutant avec les physiologistes de son temps, disait que toutes les facultés intellectuelles pouvaient être malades, excepté la volonté, qui demeurait toujours intacte. Il se trompait, et la volonté peut être malade sans aucun trouble intellectuel, ou du moins sans autre trouble que celui qui est lié à celui de la volonté même. Il en est de même de ces dédoublemens étranges de personnalité, inconnus au temps de Maine de Biran, et dont le nombre s'est accru depuis qu'on y fait attention. Tous ces faits sont obscurs et difficiles à expliquer ; cela ne les empêche point d'être des faits : ou du moins la seule question est de savoir si ce sont des faits. D'ailleurs, les faits contradictoires sont le ferment de la science. Je demandais un jour à un savant célèbre ce que devenait telle découverte qu'il venait de faire : « Cela ne marche plus, me répondit-il. — Qu'arrive-t-il donc? lui dis-je inquiet. — C'est, me répondit-il, que je ne trouve plus que des faits favorables. » Et il ajouta : « Il n'y a que les faits contradictoires qui instruisent. » C'est la vérité. Ou bien la théorie expliquera ces faits contradictoires, et elle en sera fortifiée, comme la théorie newtonienne l'a été par toutes les exceptions qu'on lui a opposées et qui sont rentrées dans la règle; ou bien elle devra être remplacée par une théorie plus vaste et plus compréhensive. Dans les deux cas, c'est un gain pour la science, et ce gain ne serait pas obtenu, si on avait hésité, par un vain scrupule, à constater et à chercher les faits dont il s'agit.

En principe, toute science doit être indépendante de celles qui viennent après elle. La chimie, par exemple, soit organique, soit physiologique, qui étudie les conditions chimiques de la vie, n'est tenue qu'à une chose : rechercher et découvrir ces conditions chimiques ; elle n'a pas d'autre fonction. Ce n'est pas à elle à se préoccuper des intérêts de la force vitale ni de quoi que ce soit de vital. Son droit et même son devoir est de pousser aussi loin que possible l'explication chimique; car qui le fera, si ce n'est pas elle? Vient ensuite le physiologiste. C'est à lui qu'il appartient de mettre en lumière l'élément nouveau qui s'ajoute au premier. La chimie n'a pas à s'en préoccuper ; elle ne le ferait qu'à son détriment. Si la chimie s'était préoccupée de sauvegarder l'existence du principe vital, elle n'aurait pas fait cette belle découverte de la synthèse en chimie organique, qui a illustré le nom de M. Berthelot. Est-ce à dire que la vie ne soit qu'un fait chimique? Non, sans doute ; mais c'est à la physiologie, non à la chimie, qu'il appartient de montrer le *proprium quid* qui distingue une science de l'autre.

Appliquons ces principes à la psychophysiologie, tous les nuages qui obscurcissent la question s'évanouiront. Le rôle de la psychologie physiologique n'est pas d'établir l'existence de l'âme ; c'est le rôle de la psychologie pure et de la métaphysique. Comment pourrait-on trouver l'âme, la personnalité, la liberté dans l'étude des organes? Les intérêts de l'âme seraient donc très mal placés entre les mains de la psychophysiologie. C'est à d'autres mains que ces intérêts sont confiés. Bien plus, en touchant à ces questions supérieures, elle pourrait nuire aux intérêts mêmes de la cause qu'elle prétendrait servir. Rappelons l'exemple déjà cité de Flourens, qui avait cru trouver un argument triomphant contre le matérialisme en établissant que le cerveau est un organe simple et non multiple, l'unité du cerveau lui paraissant la preuve et la garantie de l'unité du moi. Si l'argument de Flourens eût été bon, le spiritualisme se trouverait aujourd'hui condamné par son propre aveu, puisqu'il paraît bien certain que le cerveau n'est pas un organe simple, mais un organe composé. Flourens, en se préoccupant outre mesure des intérêts de l'âme, qui ne le regardaient pas, nous a donc compromis au lieu de nous servir.

Cette sorte d'indépendance est généralement admise pour toutes les autres sciences qui sont reconnues et dont l'existence date de loin. Par exemple, on n'exige pas de l'économie politique qu'elle établisse le principe du devoir, ou de l'histoire qu'elle prouve l'existence de la Providence. Il y a ou il n'y a point une Providence, mais l'historien n'en sait rien ; il y a ou il n'y a pas un principe du devoir ; mais l'économiste, en tant qu'économiste, n'en sait rien. On considère même quelquefois comme coupables les doctrines qui font intervenir la morale en économie politique, par exemple les doctrines socialistes, qui veulent imposer le dévoûment et la fraternité aux transactions économiques. On reconnaît que la concurrence est une loi cruelle, mais on ne veut pas qu'économiquement on introduise une loi de charité qui corrigerait cette loi ; c'est là le fait de la morale, non de l'économie politique. C'est par ces distinctions précises que l'économie politique a réussi à se constituer comme science ; et cette indépendance n'est pas seulement utile à l'économie politique, elle l'est à la morale elle-même, qui n'a nul intérêt à voir son principe propre plus ou moins mêlé et confondu au principe propre de l'économie politique, à savoir l'utilité, comme il l'est dans l'opinion vulgaire, pour laquelle l'honnête homme est aussi bien celui qui a fait fortune par son économie et sa prudence que celui qui renonce à la fortune par modération ou par sacrifice.

Il en est de même de l'histoire par rapport à la théodicée. A coup

sûr, s'il y a une Providence, elle doit se manifester dans la série des événemens humains. Et cependant nul historien aujourd'hui, pas même le plus pieux et le plus chrétien, n'aurait l'idée de faire intervenir le nom et l'action de Dieu dans l'histoire. On explique tous les événemens historiques par des causes secondes et profanes, souvent même par des conditions matérielles ou géographiques, par exemple lorsque l'on explique toute l'histoire de l'Angleterre par le fait que c'est une île : on fait intervenir des passions grossières, souvent des rencontres fortuites ou des besoins physiques; comme lorsqu'on explique les invasions des barbares par la nécessité de trouver la nourriture. Pas un historien ne dira aujourd'hui, dans un livre sur les origines de la France, que c'est Dieu qui a poussé les barbares en avant, comme l'a dit Salvien dans le *De gubernatione Dei*. On se ferait même un scrupule religieux de prononcer le nom de Dieu dans les bas événemens de l'histoire, comme si l'on disait, par exemple, que c'est Dieu qui voulut que l'abbé Dubois fût nommé cardinal, que la Du Barry entrât dans la couche du roi. Que répondrait donc l'historien à celui qui lui dirait : « Eh quoi ! vous ne prononcez jamais le nom de Dieu ; vous ne parlez jamais de la Providence : votre science est une science athée ? » Nos historiens, aujourd'hui, seraient bien étonnés d'une telle objection. C'est cependant la même que l'on fait à la psychologie physiologique lorsqu'on lui reproche de ne pas parler de l'âme, de la liberté, de la personnalité, et de ne connaître que les conditions physiques des phénomènes, quoique ce soit cependant le seul problème qu'elle prétende résoudre.

En général, toutes les sciences qui étudient les conditions nécessaires à un développement plus élevé peuvent être appelées, en quelque sorte, matérialistes par rapport à des sciences supérieures. Elles le sont certainement dans le sens d'Aristote, pour qui la matière n'est autre chose que la base sur laquelle vient s'édifier et à laquelle vient s'ajouter une forme nouvelle ; et c'est encore une question en métaphysique de savoir s'il y a une autre matière que celle-là. Dans ce sens aristotélique, la chimie est matérialiste par rapport à la physiologie ; la physiologie l'est aussi par rapport à la psychologie. L'économie politique est matérialiste par rapport à la morale, la géographie par rapport à l'histoire, et l'histoire elle-même par rapport à la théodicée. On voit que la psychophysiologie est dans la même condition que les autres sciences. En elle-même, elle est moins matérialiste que la physiologie proprement dite, parce qu'elle ajoute un élément que ne connaît pas la physiologie, à savoir la conscience ; mais elle l'est plus que la psychologie proprement dite, qui étudie la conscience elle-même et en elle-même.

Nous venons d'établir les droits et l'indépendance de la psychologie physiologique dans les conditions les plus larges qu'elle puisse réclamer. Mais si une science a des droits, elle a en même temps des devoirs. Quelque large que soit le champ qu'on lui attribue, toujours est-il qu'elle a des limites. Elle doit s'arrêter là où les conditions scientifiques deviennent différentes. Elle a droit à l'indépendance, mais non pas à l'usurpation. Elle est quelque chose, mais elle n'est pas tout. Le plus grand médecin du monde ne peut pas croire que l'univers ne s'étend pas au-delà du cercle des visites qu'il fait à ses malades. La psychologie physiologique méritera d'autant plus l'indépendance, qu'elle respectera davantage l'indépendance des sciences voisines, et en particulier de celles qui viennent après elle. Par exemple, la tendance de certains physiologistes anglais à réduire le fait de conscience au minimum, au point même qu'un pas de plus il n'y aurait plus de psychologie du tout, est une singulière manière de fonder la psychologie. C'est évidemment là le résultat de cette tendance maladive de l'esprit, qui ne veut voir dans les choses que ce qui lui plaît et qui s'efforce de supprimer tout ce qui le gêne. C'est le propre de tous les pouvoirs humains qui aspirent au despotisme. C'est aussi le fait des esprits secondaires et médiocres de n'être pas capables d'avoir deux idées à la fois. L'obligation d'appliquer son attention à deux faits, dont l'un est interne et l'autre externe, dépasse la portée de leur esprit. C'est la tendance contraire, vraiment scientifique, qui a amené un illustre médecin à donner le signal de la fondation d'une société de physiologie (1), à laquelle ont été appelés non-seulement des psychologues physiologistes, mais même des psychologues purs, et même des métaphysiciens et des moralistes, sans parler d'un grand poète. C'est dans ces conditions d'union et de respect réciproques, c'est dans ces recherches pacifiques faites en commun avec un entier désintéressement et sans esprit de secte, qu'est l'avenir de ces nouvelles recherches ; et tout nous porte à croire que c'est dans cet ordre d'idées que l'enseignement de la nouvelle chaire sera dirigé. Le succès est à ce prix.

PAUL JANET.

(1) Nous voulons parler de la société fondée, il y a trois ans, par le docteur Charcot. Le règlement de cette société est très libéral. Quelques membres voulaient exclure la métaphysique des recherches de la société. C'est sur l'intervention de l'illustre président que cette exclusion a été écartée.

LE

ROMAN ÉTRANGE

EN ANGLETERRE

M. Robert-Louis Stevenson : *New Arabian Nights*, 1 vol.; *Prince Otto*, 1 vol.; *Dr Jekyll and Mr Hyde*, 1 vol. London, Chatto and Windus; *The Dynamiter*, 1 vol. London, Longmans, Green and Co.

Ainsi que M. Théodore Watts le faisait remarquer dernièrement dans l'*Athenæum*, ceux des romans anglais qui, depuis quelques années, obtiennent le plus éclatant succès sont des récits d'aventures écrits pour la jeunesse. Et le judicieux critique ne signale pas ce fait sur le ton triomphant que prennent d'ordinaire nos voisins pour se vanter de la vertueuse adresse avec laquelle ils évitent les « terrains défendus. » Cette facilité à se contenter de ce qui amuse des écoliers en vacances semblerait indiquer une disposition croissante à s'éloigner des sentiers de la psychologie. En effet, il n'y a pas de terrain qui ne doive être défendu aux esprits enfantins, pour peu qu'il soit creusé, retourné, analysé sérieusement; le sujet le plus honnête devient périlleux si l'on se soucie d'aller au fond. Quiconque écrit pour la jeunesse doit s'en tenir à l'observation superficielle, construire des caractères tout d'une pièce et s'imposer de tirer des déductions morales claires et saisissantes de chaque incident; ce qui est le contraire des règles de l'art, qui n'est astreint à rien prouver, pourvu que l'œuvre soit belle.

Distraire à la fois un public de petits et de grands enfans, c'est ce qui a fait la gloire trop rapide de deux hommes d'imagination,

M. Stevenson et M. Rider Haggard, dans le bagage littéraire desquels nous tâcherons de découvrir le grain d'originalité qui se dégage de beaucoup d'emprunts dissimulés sous des condimens exotiques et bizarres. Malgré la vogue envahissante des *Mines du roi Salomon*, nous nous occuperons d'abord aujourd'hui de l'auteur de *Doctor Jekyll*, qui mérite doublement d'avoir le pas sur son émule, car il le devance de plusieurs longueurs, pour parler le langage des courses, sur la piste qui leur est commune, et de plus il a l'avantage de s'être ouvert victorieusement des chemins que M. Rider Haggard ne serait point de force à parcourir.

I.

Le nom de Robert-Louis Stevenson est attaché, en France, au souvenir d'un livre d'étrennes, *l'Ile au trésor* (1), qui fit fureur il y a deux ou trois ans. La traduction de M. Philippe Daryl nous dispense de raconter les lointains et merveilleux voyages de l'*Hispaniola*; disons seulement que ce petit livre nous paraît être, par sa verve, son entrain, sa fraîcheur, par le mouvement, le ton de vérité qui y règne, le modèle du genre. Si *Kidnapped* (2), qui vit le jour ensuite, s'adresse plus exclusivement, à cause de la saveur écossaise dont il est imprégné, aux jeunes compatriotes de son héros, David Balfour, l'histoire n'en est pas moins, d'un bout à l'autre, amusante, et c'est une idée ingénieuse, en outre, que d'avoir fait raconter la fin du drame jacobite par un whig, qui se trouve forcément enrôlé dans le camp de ses adversaires. La scène se passe en 1751, à l'époque où des oncles dénaturés pouvaient encore faire embarquer les neveux qui les gênaient sur un brick de mauvais renom, pour les envoyer à la Caroline, où ils étaient vendus sans plus de formes. Comment ce gamin énergique et honnête, David Balfour, échappe à son sort, et tout ce qu'il souffre dans une île déserte, voisine des côtes d'Écosse, avant sa périlleuse équipée à travers les Highlands, en compagnie d'Alan Breck Stewart, un rival jacobite de d'Artagnan, voilà des aventures dont on peut dire ce que La Fontaine disait de *Peau d'âne*; il n'est personne qui ne prenne un plaisir extrême à lire *Kidnapped*. M. Stevenson s'y pose en compatriote de Walter Scott et de Burns, il nous fait respirer sa bruyère natale et met à tout ce qu'il touche le sceau d'une des qualités de sa race, la *quaintness* : esprit, originalité, grâce un peu bizarre et parfois maniérée, il y a de tout cela dans ce que peint par excellence ce mot de *quaint*, si parfaitement intraduisible, quoiqu'il dérive de notre

(1) *Treasure Island*, 1 vol. London, 1884; Cassel and C°.
(2) *Kidnapped*, 1 vol. London, 1886; Cassel and C°.

vieux français, à en croire les dictionnaires. Écossais, Stevenson l'est encore, — il l'a prouvé depuis, — par le sentiment du fantastique, le goût du surnaturel, la préoccupation des lois morales, des problèmes philosophiques, et par je ne sais quelle gaîté morose, *grim humour*, qui déconcerte et qui attache à la fois. Mais il est, en même temps, cosmopolite, Parisien du boulevard, Américain du Far-West, comme le montrent ses spirituelles notes de voyages. Sa vie errante a formé une personnalité très curieuse, très moderne et franchement excentrique, qui apparaît à travers une série de productions d'inégale valeur, mais dont aucune n'est banale. M. Stevenson a bien vu tous les pays dont il parle, soit qu'il nous présente *les Squatters du Silverado*, soit qu'il nous invite à glisser lentement, à bord de son *Aréthuse*, sur les canaux de la Belgique et de la France, soit qu'il s'arrête pour deviser familièrement avec ses amis les peintres de Barbizon, sous les ombrages de la forêt de Fontainebleau. Ici ou là, il rend son impression d'un trait net et précis. Point de longueurs, point de remplissage inutile. Aucun de ses ouvrages, en dépit de certaines exigences des éditeurs anglais auxquelles il a refusé énergiquement jusqu'ici de se soumettre, n'a plus d'un volume; la concision, la clarté incisive, une grande simplicité, sont les qualités maîtresses de son style. Sceptique et railleur, il réussit à nous captiver sans avoir jamais recours à l'élément sentimental, et touche parfois des questions hardies sans tomber dans ce qu'on est convenu d'appeler l'immoralité, bien qu'il ne se soucie guère de nous montrer des personnages vertueux et qu'il ait le talent pervers d'exciter notre sympathie en faveur d'individualités tout au moins équivoques. Réussir, avec de pareilles tendances, à collaborer aux bibliothèques d'éducation et de récréation, c'est la preuve d'une souplesse peu commune; après avoir assuré son empire sur des milliers de jeunes lecteurs dans l'ancien et dans le Nouveau-Monde, M. Stevenson paraît s'être dit : — Voyons si les vieux seront plus difficiles, s'ils ne mordront pas, eux aussi, à l'hameçon des contes bleus? — Et il lança ses *Nouvelles Mille et une Nuits*, où la féerie se met au service de la réalité par un procédé ravi à miss Thackeray. Combien de fois les talens à fracas ont-ils profité des trouvailles faites par quelque talent plus modeste! C'est miss Thackeray qui a dit la première : « Les contes de fées sont partout et de tous les jours; nous sommes tous des princes et des princesses déguisés, ou des ogres, ou des nains malfaisans. Toutes ces histoires sont celles de la nature humaine, qui ne semble pas changer beaucoup en mille ans, et nous ne nous lassons jamais des fées parce qu'elles lui sont fidèles. » Seulement, l'auteur de *Five old friends* place dans un milieu bourgeois de nos jours *la Belle au Bois dormant*, *Cendrillon*, *la Belle et la Bête*, *le Petit Cha-*

peron rouge, etc., dont les aventures modernisées n'ont rien que d'ordinaire, tandis que les contes arabes que M. Stevenson transporte en Europe, sans changer rien à leur allure coulante et négligée, conservent un caractère très exceptionnel et sont, en somme, presque aussi merveilleux que dans *les Mille et une Nuits* orientales.

Prenons la première des nouvelles, et la meilleure, *le Club du suicide:* nous n'avons pas de peine à reconnaître dans le prince Florizel de Bohême, qui, pendant son séjour à Londres, rôde incognito par les rues, le calife Haroun-al-Raschid, et dans son fidèle écuyer, le colonel Geraldine, Giafar, grand-vizir. Le verglas les ayant forcés à chercher refuge dans un *bar* des environs de Leicester-square, ils rencontrent un individu qui n'a de commun avec Bedreddin-Hassan que la manie d'offrir des tartes à la crème aux gens qu'il ne connaît pas. C'est le dénoûment fou d'une carrière extravagante : le jeune homme aux tartes à la crème (nous ne le connaîtrons que sous ce nom) prélude à la mort par cette soirée burlesque. Le prince et son écuyer font semblant d'être dans les mêmes dispositions que leur nouvelle connaissance, et c'est ainsi qu'ils sont introduits par lui au *Club du suicide,* rendez-vous de tous ceux qui, fatigués de la vie, désirent disparaître sans scandale. Chaque nuit, une partie de cartes réunit ces désenchantés autour du tapis vert. Le président du club, un dilettante de nouvelle espèce, bat et donne les cartes ; le privilégié qu'un sort heureux gratifie de l'as de pique disparaîtra avant l'aube par les soins obligeans du membre de céans qui tourne l'as de trèfle. Ce jeu réunit les émotions de la roulette, celles d'un duel et celles d'un amphithéâtre romain, il fait goûter les impressions exquises de la peur ; les gens les plus revenus de tout y trouvent un dernier plaisir. M. Malthus, par exemple, un paralytique, défiguré, ravagé par des excès auxquels il ne peut plus se livrer, est membre honoraire pour ainsi dire. Il vient de loin en loin, quand il en a la force, chercher une excitation qui le réconcilie avec la vie en lui faisant redouter la mort. Il a essayé de tout, et il en est à déclarer qu'en fait de passions, aucune n'est enivrante autant que la peur ; il est poltron avec délices, et il badine avec des terreurs sans nom. Heureusement pour la morale il badine une fois de trop ; l'as de pique lui échoit à la fin, et le lendemain les journaux de Londres renferment, sous la rubrique : *Triste accident,* un paragraphe qui apprend au public la mort de l'honorable M. Malthus, tombé par-dessus le parapet de Trafalgar-square ; au sortir d'une soirée, il cherchait un cab ; on attribue sa chute à une nouvelle attaque de paralysie.

Le prince Florizel aurait son tour, si Geraldine, vigilant et fidèle, ne mettait la police secrète sur pied, en dépit des terribles ser-

mens par lesquels s'engagent les membres du club. Personne n'est livré aux tribunaux; le prince vient généreusement au secours de ceux des désespérés qui méritent encore quelque pitié, puis il décide que le repaire sera fermé et que son abominable président périra en duel. Ce duel, qui doit avoir lieu sur le continent, est le sujet d'un second récit beaucoup plus *sensationnel* encore que le premier, où il est question d'un médecin et d'une malle qui contient un cadavre, celui de l'adversaire désigné du président, lâchement assassiné par ce monstre.

Certes, le lecteur, quel qu'il soit, attend la suite avec autant d'impatience que le sultan des Indes, tenu en haleine par les points suspensifs des contes de Scheherazade; on passe, avec une fiévreuse anxiété, à l'histoire suivante, qui est celle non pas d'un *Cheval enchanté*, mais d'un simple *Cab*, lequel recueille des invités de bonne volonté pour les conduire à une fête étrange dont la fin est le triomphe du droit et le châtiment du crime, grâce à la vaillante épée du prince Florizel. L'héritier d'un trône daigne se mesurer avec le pire des scélérats. Nous le retrouverons plus tard, mêlé à d'autres aventures moins intéressantes, celle d'un diamant, et comme tous les princes qu'a mis en scène M. Stevenson, il finit en philosophe, renversé par une révolution. C'est derrière le comptoir d'un débit de tabac qu'il apparaît une dernière fois : ce redresseur de torts vend majestueusement des cigares. On voit que la fantaisie humoristique n'est pas absente des récits de M. Stevenson; les contrastes si marqués que permet, qu'exige même cette qualité très développée chez lui, produisent bien quelques fautes de goût, mais une certaine façon qu'il a de se moquer de ses héros et de lui-même relève ici néanmoins le *sensational novel*, qui a retrouvé depuis peu, en Angleterre, un succès d'assez mauvais aloi. Du rang où l'avait placé naguère Wilkie Collins, ce roman, nourri d'émotions violentes, était tombé au niveau des élucubrations de feu Ponson du Terrail. M. Stevenson eut le mérite de le rendre agréable aux délicats. Nous n'avons, du reste, nulle envie de défendre plus qu'il ne convient la suite des *Nouvelles Mille et une Nuits*, inspirée par la *Dynamite* et composée en collaboration avec Mme Stevenson.

La confusion de la tragédie et de la farce y est poussée trop loin. On croit être devant un couple de jongleurs émérites, d'équilibristes habiles, dont les périlleux exercices deviendraient fatigans pour le public, amusé d'abord, s'ils se prolongeaient beaucoup; mais les aventures des trois jeunes gens inutiles qui attendent leur fortune du hasard, sur le pavé de Londres, sont presque aussi courtes que celles des trois *calenders*, fils de rois, et la gracieuse conspiratrice qui les conduit l'un après l'autre à deux doigts de leur perte ne prend pas en vain cinq noms différens, car Clara Luxmore,

dite Lake, dite Fonblanque, dite Valdivia, dite de Marly, a autant d'imagination à elle seule que pouvaient en avoir réunies les cinq dames de Bagdad. Son histoire de *la Belle Cubaine* et de *l'Ange destructeur* chez les Mormons sont des contes bleus modernes de la plus piquante invraisemblance : ils dissimulent cependant des complots anarchiques effroyables, mais tous si maladroits qu'ils prêtent à rire. M. et Mme Stevenson traitent la dynamite du haut en bas, refusant de la prendre au sérieux et faisant rater toutes ses bombes, sauf deux ou trois qui éclatent au détriment de ceux qui les fabriquent. Zéro, l'agitateur irlandais, et son complice Mac-Guire, périssent assommés sous le ridicule. Si Clara, l'affidée de ces deux *fantoccini* grotesques, obtient sa grâce et, à la fin, un bon mari, c'est qu'elle est jolie à ravir, pleine d'inventions drôles, de tours uniques, et surtout parce qu'au milieu de ses criminelles erreurs, elle n'a jamais été sentimentale. L'assassin sentimental et phraseur, si commun de nos jours, est conspué par M. Stevenson ; celui-ci repousse avec énergie l'intérêt malsain qui s'attache au crime politique, il vénère les agens de police et leur dédie son livre, il fait grand cas de l'autorité ; par la bouche de son personnage favori, le prince Florizel, resté fidèle au rôle de bon génie derrière un comptoir de marchand de tabac, il déclare que l'homme est un diable faiblement lié par quelques croyances, quelques obligations indispensables, et qu'aucun mot sonore, qu'aucun raisonnement spécieux ne le décidérait à relâcher ces liens. On voit que, pour un romancier *dans le mouvement*, M. Stevenson a des principes *vieux style*.

Dans *Prince Otto*, où de graves questions philosophiques et politiques s'entremêlent à beaucoup de paradoxes, l'auteur de *New Arabian Nights* nous prouve qu'il a lu *Candide* et qu'il se souvient aussi d'Offenbach. Vous chercheriez en vain sur une carte la principauté de Grünewald, bien que sa situation soit indiquée entre le grand-duché aujourd'hui éteint de Gerolstein et la Bohême maritime. En revanche, le nom du premier ministre, Gondremark, vous rappelle un acteur de *la Vie parisienne*. Dans ce badinage sérieux, un peu trop délayé, on voit le prince Othon, un gentil prince en porcelaine de Saxe, mériter le mépris de ses peuples par sa conduite indigne d'un souverain, la conduite pourtant d'un galant homme très chevaleresque, mais trop épris de la chasse, des petits vers français et d'une jeune épouse ambitieuse qui, finalement, prête les mains à son incarcération dans une forteresse pour être plus libre de jouer le rôle de Catherine II ou de Sémiramis. Vous y verrez aussi comment les témoignages d'héroïsme de la jolie Séraphine se bornent à un coup de couteau donné au premier ministre, qui, jaloux de gouverner en son nom, voudrait être un favori dans toute la force du terme, et comment la proclamation de la répu-

blique met fin, soudain, à ces complots de cour, à ces intrigues, à ces drames secrets ; comment le prince et la princesse fugitifs et dépossédés, à pied, sans le sou, se rencontrent dans la campagne, oublient leurs désastres, leurs grandeurs, et se mettent tout simplement à s'aimer, ravis, en somme, de cette chute qui les a jetés aux bras l'un de l'autre pour jamais. Ceux-ci ne vendront pas du tabac, ils feront de la littérature en collaboration ; un recueil des plus médiocres a paru sous le titre : *Poésies par Frédéric et Amélie.*

La réconciliation de leurs altesses sur le grand chemin est un des rares duos d'amour que nous ayons rencontrés au cours des romans qui nous occupent. Il est charmant, ce duo, car l'esprit enfin y fait trêve, l'esprit moqueur, léger, glacial et trop tendu dont M. Stevenson abuse et qui produit à la longue l'effet du pâté d'anguille. Pour ne trouver que le ricanement perpétuel, autant revenir à nos incomparables contes de Voltaire, dont l'auteur de *Prince Otto* s'est fortement pénétré. Où il montre en revanche une véritable originalité de forme et de fond, c'est dans l'exposition semi-scientifique d'un *Cas étrange*, qui mérite de compter parmi les récits les plus *suggestifs* et les plus ingénieux d'avatars et de transformations. L'histoire du *Docteur Jekyll et de Mr Hyde* se détache en relief puissant sur la trame un peu mince du reste de l'œuvre, et promet l'estime d'un ordre tout nouveau de lecteurs à M. Stevenson. Nous osons à peine le lui dire, ayant compris qu'il craint par-dessus tout de paraître terne et lourdement consciencieux. Terne, il ne saurait l'être ; le seul péril que l'on coure avec lui est dans l'excès du brillant et dans sa confusion accidentelle avec le clinquant. Quant à la conscience, elle ne sera jamais incompatible avec la liberté chez cet Écossais greffé de Yankee et de Parisien agréablement bohème. Qu'il ne s'inquiète donc pas de la nature de nos éloges. L'analyse critique qui suit est d'ailleurs pour prouver que l'œuvre qui rachète les premiers péchés de M. Stevenson n'a rien de particulièrement austère, ni surtout d'ennuyeux.

Quelques lenteurs, il faut en convenir, embarrassent le début. Peu nous importent, par exemple, les idées et les habitudes de M. Utterson, un personnage d'arrière-plan, dépositaire du testament bizarre qui fait passer tous les biens de Henry Jekyll entre les mains de son ami Edward Hyde, dans le cas de la disparition du testateur. Cette clause insolite blesse le bon sens et les traditions professionnelles du notaire Utterson ; elle semble cacher quelque secret ténébreux, d'autant plus que ledit Edward Hyde, prétendu « bienfaiteur » du docteur Jekyll et son légataire universel, n'est connu de personne. Jamais Utterson n'en avait entendu parler avant que le singulier document lui eût été confié avec mille précautions minu-

tieuses ; pourtant il est le plus ancien ami de Jekyll, après le docteur Lanyon toutefois, qui, intimement lié jadis avec son collègue, s'est peu à peu éloigné de lui, sous prétexte qu'il donnait à corps perdu dans des hérésies scientifiques. Lanyon, lui non plus, ne sait rien du mystérieux Hyde. Le seul renseignement que M. Utterson ait jamais pu recueillir sur celui-ci est de nature à augmenter sa perplexité ; c'est le hasard qui le lui fournit. Un soir qu'il se promène dans un quartier populeux de Londres, avec son jeune parent, M. Enfield, ce dernier lui fait remarquer, presque à l'extrémité d'une petite rue commerçante, l'entrée d'une cour qui interrompt la ligne régulière des maisons. Juste à cet endroit, un pignon délabré avance sur la rue ses deux étages sans fenêtres, au-dessus de la porte dépourvue de marteau, une porte de derrière apparemment. « Cette porte que voici, dit M. Enfield, se rattache dans ma pensée à une singulière histoire. » Et il raconte l'acte de brutalité commis sous ses yeux, dans cette rue même, contre un enfant, une petite fille, par un individu d'apparence plus que désagréable, une espèce de gnôme. Indigné, il a saisi le coupable au collet, appelé au secours, un rassemblement s'est formé, et M. Hyde, pour éviter un scandale, a payé une forte somme aux parens de sa victime. Il s'est rendu sous bonne escorte à son domicile, la maison délabrée en question, et est redescendu bientôt avec un chèque sur la banque Coutts, signé du nom le plus honorable, un nom qu'Utterson devine sans que son cousin ait besoin de le prononcer.

— Et quelle figure a-t-il, ce Hyde ?

— Il n'est pas aisé de le peindre. Je n'ai jamais vu d'homme qui m'ait inspiré autant de dégoût sans que je puisse expliquer pourquoi. Il vous donne l'impression d'un être difforme, et cependant je ne saurais spécifier sa difformité. Il est extraordinaire, voilà le fait, il est anormal. Je crois le voir encore, tant je l'ai peu oublié, et cependant je ne trouve pas de paroles pour peindre l'effet que produit cette infernale physionomie.

M. Utterson est plus ému qu'il ne veut le laisser paraître.

— Sur la maison elle-même, demande-t-il, vous ne savez rien ?

— Si fait, j'ai observé que personne n'y entre jamais, sauf le héros très repoussant de mon aventure. Elle n'est pas habitée, les trois fenêtres grillées, sur la cour, restent toujours closes, mais les vitres en sont propres, et, au-dessus, il y a une cheminée qui fume parfois, ce qui donnerait l'idée que quelqu'un y vient accidentellement.

Le notaire Utterson voit que M. Enfield ne se doute pas que cette vilaine bâtisse dépend de la maison de son ami Jekyll. Après avoir soupçonné celui-ci de folie toute pure, il craint qu'il ne s'agisse plutôt de quelque complicité honteuse. L'idée fixe le poursuit de s'éclairer là-dessus. Il se met à guetter les secrets nocturnes du

quartier que fréquente l'odieux Hyde. Longtemps il attend en vain; mais, certain soir, vers dix heures, les boutiques étant closes et la rue silencieuse, au milieu du sourd mugissement de Londres, un pas retentit rapide, un homme de petite taille apparaît, tire une clé de sa poche et se dirige vers la maison indiquée.

— M. Hyde? lui dit le notaire en posant la main sur son épaule.

L'homme tressaille et recule, mais sa terreur n'est que momentanée. Reprenant aussitôt de l'empire sur lui-même, il répond :

— C'est mon nom, en effet; que me voulez-vous?

— Je suis un vieil ami du docteur Jekyll ; on a dû vous parler de moi : M. Utterson. Faites-moi une grâce : laissez-moi voir votre visage.

L'autre hésite, puis, après réflexion, se tourne d'un air de défi.

— Maintenant je vous reconnaîtrai, dit Utterson. Cela peut être utile.

— Oui, répond Hyde, il vaut mieux que nous nous soyons rencontrés... A propos, vous avez besoin de savoir mon adresse.

Et il lui indique une rue, un numéro.

— Mon Dieu! se dit le notaire, est-il possible qu'il ait, lui aussi, songé au testament? .

— Comment, ne m'ayant jamais vu, avez-vous pu me deviner? reprend Hyde.

— D'après une description. Nous avons des amis communs.

— Lesquels? balbutie Hyde.

— Jekyll, par exemple.

— Il ne vous a jamais parlé de moi, s'écrie l'autre en rougissant de colère. Vous mentez.

Là-dessus, il a poussé la porte et disparu dans la maison, laissant Utterson stupéfait.

Ce nain blême, au sourire timide et cynique à la fois, est certainement fort laid, pense le notaire, mais sa laideur ne suffit pas à expliquer la répulsion insurmontable que suscite sa présence. Il faut qu'il y ait quelque chose en outre. Serait-ce qu'une âme noire peut transparaître ainsi à travers son enveloppe de chair? Pauvre Jekyll! Si jamais j'ai lu la signature de Satan sur un visage, c'est sur celui de ton nouvel ami.

En tournant la rue, on arrive devant un square borde de belles maisons, dont plusieurs sont déchues de leur rang d'autrefois, divisées en appartemens, en bureaux, en magasins. L'une d'elles, cependant, devant laquelle s'arrête Utterson, a gardé un grand air d'opulence. Un vieux domestique vient ouvrir.

— Poole, lui dit Utterson, le docteur Jekyll est-il chez lui?

Sur sa réponse négative :

— Je viens de voir M. Hyde s'introduire par la porte de l'an-

cienne salle d'anatomie. Cela est-il permis en l'absence de votre maître ?

— Sans doute, car M. Hyde a une clé.

— Je ne crois pas cependant avoir jamais rencontré ici ce jeune homme.

— Oh ! monsieur, on ne l'invite pas à dîner et il ne paraît guère de ce côté-ci de la maison. Il entre et sort toujours par le laboratoire.

Utterson conclut de ces renseignemens que le docteur, en ouvrant sa maison à Hyde, subit la conséquence de quelque faute de jeunesse. Ce doit être un supplice que de recevoir ainsi, bon gré, mal gré, inopinément, cet être atroce, qui entre et sort furtivement, qui peut-être est impatient d'hériter... Il se promet de protéger Jekyll contre l'influence équivoque qui s'est glissée à son foyer. Il profitera pour cela du premier tête-à-tête.

— Vous savez que je n'ai jamais approuvé votre testament, lui dit-il avec hardiesse, et je l'approuve moins que jamais, car j'ai appris des choses révoltantes sur ce jeune Hyde.

La belle figure intelligente du docteur s'assombrit à ces mots. — Inutile de me les dire, cela ne changerait rien ; vous ne comprenez pas ma position, répond-il avec une certaine incohérence. Je suis dans une passe difficile, très difficile...

Et comme le notaire le presse de s'ouvrir à lui, promet de l'aider à sortir d'embarras, il refuse, affirmant sur l'honneur qu'il est tout à fait libre de se débarrasser, quand il voudra, de cet Edward Hyde, que, par conséquent, ses amis peuvent lui laisser le soin d'apprécier ce qui convient. Assurément, il est attaché à ce garçon, il a pour cela des raisons sérieuses... Et il conjure Utterson de vaincre, quand il ne sera plus, l'antipathie que lui inspire son héritier.

— Je ne pourrai jamais le souffrir, dit le notaire.

— Soit ! répond Jekyll ; je vous prie seulement de l'aider au besoin, pour l'amour de moi.

A une année de là, Londres tout entier est ému par un crime que rend plus frappant la haute situation de la victime, sir Danvers Carew. Il y a maintes preuves contre Hyde, et les circonstances font que M. Utterson est conduit à aider la police dans ses recherches. La connaissance qu'il a de l'adresse du meurtrier présumé permet de faire les perquisitions nécessaires. Hyde habite, dans le quartier mal fréquenté de Saho, une rue étroite et sombre, garnie de cabarets où l'on boit du gin, de restaurans français du plus bas étage, de boutiques borgnes où s'approvisionnent des femmes de mauvaise mine appartenant à toutes les nationalités. C'est dans un pareil milieu que le protégé de Jekyll, héritier d'un quart de million sterling, a élu domicile.

Une vieille femme, aux allures louches, vient ouvrir la porte. — M. Hyde est, dit-elle, rentré très tard dans la nuit, mais pour ressortir ensuite; il a des habitudes fort irrégulières, et disparaît parfois un mois ou deux de suite.

Au nom de la loi, la maison est visitée en détail. Elle est à peu près vide. Hyde n'habite que deux chambres meublées avec luxe; un grand désordre toutefois y règne pour le moment, comme si l'on y avait fait à la hâte des préparatifs de fuite : des vêtemens traînent sur le tapis, les tiroirs sont ouverts. Des cendres grises dans l'âtre indiquent que l'on a brûlé des papiers; mais derrière une porte, les agens découvrent la moitié d'un bâton dont l'autre moitié est restée sanglante sur le lieu du crime. Cette canne, d'un bois très rare, a été donnée bien des années auparavant à son ami Jekyll par M. Utterson.

Naturellement, la première impulsion de ce dernier est de courir chez le docteur. Poole, le vieux domestique, l'introduit, en lui faisant traverser la cour qui a été jadis un jardin, dans l'espèce de pavillon que l'on appelle indistinctement le laboratoire ou la salle d'anatomie. Le docteur a autrefois acheté la maison aux héritiers d'un chirurgien, et s'occupe de chimie là où son prédécesseur s'occupait à disséquer. Pour la première fois, le notaire est admis à visiter cette partie de la maison, qui donne sur la petite rue, théâtre de sa première rencontre avec Hyde. Il trouve le docteur dans une vaste chambre garnie d'armoires vitrées, d'un grand bureau et d'une psyché, meuble assez déplacé dans un lieu pareil.

— Savez-vous les nouvelles? lui demande Utterson.

— On les a criées sur la place, répond Jekyll très pâle et frissonnant.

— Un mot : j'espère que vous n'avez pas été assez fou pour cacher ce misérable?

— Utterson! s'écrie le docteur, je vous donne ma parole d'honneur que tout est fini entre lui et moi. D'ailleurs, il n'a pas besoin de mon secours, il est en sûreté. Personne n'entendra plus parler de Hyde.

L'homme de loi est étonné de ces façons véhémentes, presque fiévreuses : — Vous paraissez bien sûr de lui!

— Sûr,.. absolument. Mais j'aurais besoin de votre conseil. J'ai reçu une lettre, et je me demande si je dois la communiquer à la justice. Décidez... j'ai perdu toute confiance en moi-même.

— Vous craignez que cela n'aide à découvrir?..

— Non, peu m'importe ce que deviendra Hyde. Je pensais à ma propre réputation, que cette triste affaire met en péril.

Utterson, surpris de ce soudain accès d'égoïsme, demande à voir la lettre; elle est d'une écriture renversée très singulière et conçue

dans des termes respectueux : Hyde exprime brièvement son repentir, en s'excusant auprès du protecteur dont il a si mal reconnu les bontés ; il lui annonce qu'il a des moyens de fuite tout prêts.

L'enveloppe manque ; Jekyll prétend l'avoir brûlée par mégarde.

— Encore une question, reprend Utterson : c'est Hyde, n'est-ce pas, qui vous avait dicté ce passage de votre testament au sujet d'une disparition possible?

Le docteur, défaillant, fait un signe affirmatif.

— Je m'en doutais, dit Utterson. Le scélérat avait l'intention de vous assassiner! Vous l'avez échappé belle !

— Oh! j'ai reçu une terrible leçon! s'écrie Jekyll, ensevelissant sa tête entre ses deux mains... Quelle leçon, mon Dieu!

Et cependant il tente, au moment même, de tromper son ami. En étudiant l'autographe de Hyde, Utterson acquiert la preuve que la prétendue lettre de l'assassin est de la main même de Jekyll, qui a changé l'aspect des caractères en les renversant. Le docteur s'est donc fait faussaire pour sauver un meurtrier!

Cependant le temps s'écoule et l'assassin reste introuvable. On recueille des détails sur le passé de l'homme, sur ses vices, sa cruauté, ses relations ignobles et la haine qu'il a partout inspirée ; mais sur sa famille, sur ses origines, rien ne peut être découvert, encore moins sur le lieu où il se cache. Une nouvelle vie semble avoir commencé pour le docteur Jekyll ; il ne s'occupe plus que de bonnes œuvres. Charitable, il l'a toujours été, mais il devient religieux en outre ; il fréquente plus assidûment ses anciens amis, renoue des relations très affectueuses avec le docteur Lanyon, et paraît heureux comme il ne l'était pas depuis longtemps.

Deux mois se passent ainsi ; tout à coup, les amis de Jekyll trouvent sa porte fermée. Il garde la chambre, ne reçoit personne. Utterson se décide enfin à faire part de son inquiétude au docteur Lanyon. En entrant chez celui-ci, il est stupéfait de le trouver changé, affaibli, presque mourant : — Un coup terrible m'a frappé, explique Lanyon, je ne m'en relèverai jamais; ce n'est plus qu'une question de semaines. Eh bien! je ne me plains pas de la vie,.. je l'ai trouvée bonne,.. mais,.. si nous savions tout, nous serions plus satisfaits de nous en aller.

— Jekyll est malade, lui aussi, commence Utterson.

A ce nom, la figure de Lanyon s'altère davantage encore ; il lève une main tremblante :

— Que je n'entende plus parler du docteur Jekyll, dit-il avec emportement. Il est mort pour moi...

— Vous lui en voulez encore? s'écrie Utterson étonné. Songez

que nous sommes trois bien vieux amis, Lanyon, et que les intimités de jeunesse ne se remplacent pas.

— Inutile d'insister. Demandez-lui plutôt à lui-même...

— Mais il ne veut pas me recevoir...

— Cela ne m'étonne pas! Un jour ou l'autre, quand je ne serai plus, vous apprendrez la vérité. Jusque-là, qu'il ne soit jamais question entre nous d'un sujet que j'abhorre.

Utterson demande par écrit des explications à Jekyll; une réponse très embrouillée lui parvient, dans laquelle le docteur exprime son intention de se condamner désormais à une retraite absolue.

Que faut-il supposer? Quelle catastrophe a donc pu survenir? L'idée de la folie se présente de nouveau à l'esprit du notaire; les paroles de Lanyon impliqueraient cependant tout autre chose. Il voudrait interroger de nouveau le vieux savant, mais il n'en a pas l'occasion, car, en une quinzaine de jours, cet homme d'une si haute valeur morale et intellectuelle succombe. Il laisse à Utterson un paquet scellé qui ne doit être ouvert par lui qu'après la disparition du docteur Jekyll. Pour la seconde fois, ce mot de disparition, déjà tracé dans le testament, se trouve accouplé au nom de Jekyll. Utterson contient à grand'peine sa curiosité, mais le respect qu'il doit à la volonté expresse d'un mourant le décide à laisser dormir les papiers dans un tiroir.

Souvent il va prendre des nouvelles du docteur. Le fidèle Poole lui dit toujours que son maître ne sort plus de ce cabinet mystérieux, au-dessus du laboratoire, qu'il ne parle guère, ne lit plus et paraît absorbé dans de tristes pensées. Un jour, Utterson s'avise de pénétrer dans la cour sur laquelle donnent les trois fenêtres grillées, afin d'entrevoir au moins le prisonnier volontaire. L'une de ces fenêtres est entr'ouverte; le docteur, assis auprès, l'air souffrant, accablé, aperçoit son ami et consent à échanger de loin quelques mots avec lui. Mais, tout à coup, une expression de terreur et de désespoir, une expression qui glace le sang dans les veines du notaire, passe sur son visage, et la fenêtre se referme brusquement.

A peu de temps de là, M. Utterson reçoit la visite de Poole épouvanté. Le vieux serviteur le conjure de venir s'assurer par lui-même de ce qui se passe. Il ne peut plus porter seul le poids d'une pareille responsabilité. Tout le monde a peur dans la maison.

En effet, quand Utterson pénètre chez le docteur, les autres domestiques sont réunis tremblans, effarés, dans le vestibule, et on lui fait de sinistres rapports. A la suite de Poole, il se dirige vers le pavillon où s'est retranché Jekyll et monte l'escalier qui conduit au fameux cabinet.

— Marchez aussi doucement que possible et puis écoutez; mais qu'il ne vous entende pas, dit Poole sans que le notaire puisse rien comprendre à cette étrange recommandation. Puis il annonce, par le trou de la serrure, M. Utterson.

Une voix plaintive répond du dedans : — Dites-lui que je ne peux voir personne.

Et Poole, d'un air triomphant, répond tout bas : — Eh bien! monsieur, dites si c'est là vraiment la voix de mon maître?

— Elle est bien changée, en effet.

— Changée? On n'a pas été vingt ans dans la maison d'un homme pour ne pas reconnaître sa voix. Non, monsieur, mon maître a disparu; dites-moi maintenant qui est là, à sa place?

En parlant, il a entraîné M. Utterson dans une chambre écartée où nul ne peut épier leur conciliabule.

— Toute cette dernière semaine, celui qui hante le cabinet a demandé je ne sais quel médicament. Mon maître faisait cela quelquefois. Il écrivait son ordonnance, puis jetait la feuille de papier sur l'escalier. Depuis huit jours nous n'avons vu de lui que cela,.. des papiers. Il était enfermé; les repas mêmes devaient être laissés à la porte. Eh bien! tous les jours, deux et trois fois par jour, il y avait des ordonnances sur l'escalier, et je devais courir chez tous les chimistes de la ville; et chaque fois que j'avais apporté la drogue, un nouveau papier me commandait de la rendre, parce qu'elle n'était pas pure, et de chercher ailleurs. On a terriblement besoin de cette drogue-là, monsieur...

L'un des papiers est resté dans la poche de Poole. Jekyll y a tracé les lignes suivantes : « Le docteur Jekyll affirme à MM. *** que leur dernier envoi n'a pu servir. En 18.., il leur avait acheté une quantité considérable de cette même poudre. Il les prie de chercher avec un soin extrême et de lui en envoyer de la même qualité, à tout prix.

Jusque-là, l'écriture est assez régulière; mais, à la fin, la plume a craché, comme si une émotion trop forte brisait toutes les digues : « Pour l'amour de Dieu, trouvez-m'en de l'ancienne! »

— Ceci est assurément l'écriture du docteur, dit Utterson.

— En effet, répond Poole; mais, peu importe son écriture, je l'ai vu...

— Qui donc?

— Je l'ai surpris un jour qu'il était sorti du cabinet et ne se croyait pas observé. Ce n'a été qu'une minute; il s'est sauvé avec une espèce de cri; mais je savais à quoi m'en tenir, et mes cheveux se sont hérissés de crainte. Pourquoi mon maître aurait-il un masque sur la figure et pourquoi aurait-il crié en s'enfuyant à ma vue?

— Je crois que je devine, dit Utterson. Mon pauvre ami est

atteint, sans doute, d'une maladie qui le défigure autant qu'elle le fait souffrir, et qu'il veut dérober à tous les yeux. De là ce masque qu'il porte pour dissimuler quelque plaie affreuse, de là l'extraordinaire altération de sa voix et l'impatience qu'il a de trouver un remède qui puisse le soulager.

— Non, monsieur, dit Poole résolument, cet être-là n'était pas mon maître ; mon maître est grand, solide, celui-là n'était guère qu'un nain. Parbleu ! depuis vingt ans, je le connais assez, mon maître ! Non, l'homme au masque n'était pas le docteur, et si vous voulez que je vous dise ce que je crois : un meurtre a été commis.

— Puisque vous parlez ainsi, Poole, mon devoir est de m'assurer des faits. J'enfoncerai cette porte.

Les deux hommes se munissent d'une hache et d'un tisonnier ; ils envoient un valet de pied robuste garder la porte du laboratoire. Une dernière fois, Utterson écoute. Le bruit d'un pas léger se fait à peine entendre sur le tapis.

— Tout le jour et une bonne partie de la nuit, il marche ainsi de long en large, dit le vieux domestique ; une mauvaise conscience ne se repose pas. Et une fois,.. une fois, j'ai entendu qu'il pleurait... On aurait dit une femme ou une âme en peine. Je ne sais quel poids m'est tombé sur le cœur. J'aurais pleuré aussi.

Le moment est venu d'agir.

— Jekyll, crie Utterson d'une voix forte, je demande à vous voir.

Pas de réponse.

— Je vous avertis : nous avons des soupçons, je dois et je veux vous voir ; si ce n'est pas de votre plein gré, ce sera de force...

— Utterson, réplique la voix, pour l'amour de Dieu, ayez pitié!

Ce n'est pas la voix de Jekyll décidément, c'est celle de Hyde. Quatre fois la hache s'abat sur les panneaux qui résistent ; un cri de terreur tout animal a retenti dans le cabinet. Au cinquième coup, la porte brisée livre passage aux assiégeans, qui, consternés du silence qui règne à présent, restent irrésolus sur le seuil. Une lampe éclaire paisiblement ce réduit studieux, un bon feu brûle dans l'âtre, le thé est préparé sur une petite table ; sans les armoires vitrées remplies de produits chimiques, on se croirait dans l'intérieur le plus bourgeois. Mais, au milieu de la chambre, gît un cadavre encore palpitant, celui d'Edward Hyde. Il est vêtu d'habits trop grands pour lui, des habits à la taille du docteur. Sa main crispée tient encore une fiole de poison. Il s'est fait justice.

Quant au docteur, on ne le retrouve nulle part ; mais, sur la table, auprès d'un ouvrage pieux pour lequel Jekyll avait exprimé à plusieurs reprises beaucoup d'estime, et qui cependant est annoté de sa main avec force blasphèmes, auprès des soucoupes remplies de doses mesurées d'un sel blanc, que Poole reconnaît

pour la drogue que son maître l'envoyait toujours demander, il y a des papiers. En cherchant bien, Utterson trouve un testament qui lui lègue, chose étrange, tout ce qui devait appartenir à Edward Hyde, puis une lettre d'adieu et une confession dont il prend connaissance, après avoir lu le manuscrit du docteur Lanyon.

Ce manuscrit atteste un fait étrange. Le 9 janvier, Lanyon a reçu de son vieux camarade de collège, Henry Jekyll, une lettre chargée qui l'adjure, au nom de leur amitié ancienne, de lui rendre un service duquel dépend son honneur, sa vie. Il s'agit d'aller prendre dans son cabinet de travail, quitte à en forcer la porte, des poudres et une fiole dont il lui indique exactement la place; vers minuit un homme qu'il devra recevoir en secret, après avoir renvoyé ses domestiques, viendra lui dire le reste. Lanyon, sans rien comprendre à cet appel, obéit exactement; il se rend chez Jekyll; le vieux Poole, lui aussi, a été averti par lettre chargée. Un serrurier est là qui attend; on pénètre dans le cabinet en forçant la serrure, on découvre, à l'endroit indiqué, des sels quelconques, une teinture rouge qui ressemble à du sang, un cahier qui renferme nombre de dates couvrant une période de beaucoup d'années, avec quelques notes inintelligibles. Lanyon, fort intrigué, emporte le tout chez lui, et attend de pied ferme le visiteur nocturne, auquel il va ouvrir lui-même. Ce visiteur est un petit homme dont l'aspect lui inspire un mélange inconnu de dégoût et de curiosité. Il est vêtu d'habits beaucoup trop grands, qui traînent par terre et flottent autour de lui. Son premier mot est pour réclamer avec agitation les mystérieux objets trouvés chez le docteur Jekyll; à leur vue, il pousse un soupir de soulagement, puis, demandant un verre gradué, compte quelques gouttes de la liqueur, et y ajoute l'une des poudres. Le mélange, d'abord rougeâtre, commence, tandis que les cristaux se fondent, à prendre une nuance plus brillante, à devenir effervescent et à exhaler des fumées légères. Soudain, l'ébullition cesse, le liquide devient d'un pourpre foncé, qui, plus lentement, se fond en vert pâle. L'étrange visiteur a bu d'un trait... Il crie, chancelle, se retient à la table, puis reste là, les yeux injectés, la bouche entr'ouverte pour respirer. Un changement s'est produit: les traits du visage semblent se fondre et se reformer. Lanyon recule d'un soubresaut brusque, l'âme noyée dans une épouvante sans nom. Devant lui, pâle, tremblant, presque évanoui, les mains étendues comme pour retrouver son chemin à tâtons au sortir du sépulcre, se tient Henry Jekyll !.. C'est ce qu'il a entendu, ce qu'il a vu cette nuit-là qui a ébranlé la vie du docteur Lanyon dans ses fondemens mêmes. Le secret professionnel s'impose à lui, mais l'horreur le tuera, car il ne peut se le dissimuler, et cette pensée le hante jusqu'à une suprême angoisse, lui l'ennemi et le

contempteur de la science occulte : l'être difforme qui s'est glissé dans sa maison cette nuit-là est bien celui que poursuit la police comme assassin de sir Danvers Carew...

Quant à l'effrayante métamorphose, elle est expliquée par la confession du docteur Jekyll : « Je suis né en 18.., avec une grosse fortune, quelques excellentes qualités, le goût du travail et le désir de mériter l'estime des meilleurs entre mes semblables, en possession, par conséquent, de toutes les garanties qui peuvent assurer un avenir honorable et distingué. Le plus grand de mes défauts était cette soif de plaisir qui contribue au bonheur de bien des gens, mais qui ne se conciliait guère avec ma préoccupation de porter la tête haute devant le public, de garder une contenance particulièrement grave. Il arriva donc que je cachai mes fredaines, et que, lorsque ma situation se trouva solidement établie, j'avais déjà pris l'habitude invétérée d'une vie double. Plus d'un aurait fait parade des légères irregularités de conduite dont je me sentais coupable ; mais, considérées des hauteurs où j'aimais à me placer, elles m'apparaissaient, au contraire, comme inexcusables, et je les cachais avec un sentiment de honte presque morbide. Ce fut donc beaucoup moins l'ignominie de mes fautes que l'exigence de mes aspirations qui me fit ce que j'étais, et qui creusa chez moi, plus profondément que chez la majorité des hommes, une séparation marquée entre le bien et le mal, ces provinces distinctes qui composent la dualité de la nature humaine. J'étais amené ainsi, bien souvent, à méditer sur cette dure loi de la vie qui gît aux racines mêmes de la religion et qui est une si grande cause de souffrance. Malgré ma duplicité, je n'étais en aucune façon un hypocrite ; mes deux natures de bonne foi prenaient tout au sérieux : je n'étais pas plus moi-même quand je me plongeais dans le désordre que quand je m'élançais à la poursuite de la science, ou quand je me consacrais au soulagement des malheureux. L'impulsion de mes études scientifiques, qui m'emportait dans les sphères transcendentales d'un certain mysticisme, me faisait mieux sentir la guerre qui se livrait en moi. Par les deux côtés de mon intelligence, le côté moral et le côté intellectuel, je me rapprochais donc, chaque jour davantage, de cette vérité dont la découverte partielle m'a conduit à un si épouvantable naufrage, que l'homme n'est pas un en réalité, mais deux ; je dis deux, parce que ma propre expérience n'a pas dépassé ce nombre. D'autres me suivront, d'autres iront plus loin que moi dans la même voie, et je me hasarde à deviner que, dans chaque homme, sera reconnue plus tard une réunion d'individus très divers, hétérogènes et indépendans. Pour ma part, je devais infailliblement, par mon genre de vie, avancer dans une direction unique. Ce fut du côté moral et en ma propre personne que j'appris à découvrir la dualité primitive de

l'homme; je vis que des deux natures qui se combattaient dans le champ de ma conscience, on pouvait dire que je n'appartenais à aucune, parce que j'étais radicalement aux deux; et, de bonne heure, avant même que mes travaux m'eussent suggéré la possibilité d'un pareil miracle, je pris l'habitude de m'appesantir avec délices sur la pensée, vague comme un rêve, de la séparation de ces élémens. — Si chacun d'eux, me disais-je, pouvait habiter des identités distinctes, la vie serait délivrée de ce qui la rend intolérable, le voluptueux pourrait se satisfaire, délivré enfin des scrupules et des remords que son frère jumeau lui impose, et le juste marcherait droit devant lui, en s'élevant toujours, en accomplissant les bonnes œuvres où il trouve son plaisir, sans s'exposer davantage aux hontes et aux châtimens qu'attire sur lui un compagnon qu'il réprouve. Pour la malédiction de l'humanité, ces deux ennemis sont emprisonnés ensemble dans le sein torturé de notre conscience, où ils luttent sans relâche l'un contre l'autre. Comment les séparer?

« Le moyen que je cherchais me fut fourni par les expériences multiples auxquelles je me livrais dans mon laboratoire. Peu à peu j'acquis le sentiment profond de l'immatérialité hésitante, de la nature transitoire et vaporeuse, pour ainsi dire, du corps, solide en apparence, dont nous sommes revêtus. Je découvris que certains agens ont le pouvoir de secouer ce vêtement de chair comme le vent agite un rideau, de nous en dépouiller même. Pour deux bonnes raisons, je n'approfondirai pas davantage la partie scientifique de ma confession : d'abord, parce que j'ai appris, à mes dépens, que le fardeau de la vie est rivé indestructiblement aux épaules de l'homme, et qu'à chaque tentative faite pour le rejeter, il revient en imposant une pression plus pénible. Secondement, parce que, — mon récit le prouvera d'une façon trop évidente, hélas! — mes découvertes restèrent incomplètes. Il suffit donc de dire que, non-seulement j'en vins à reconnaître, en mon propre corps, la simple exhalaison, le simple rayonnement de certaines puissances qui entraient dans la composition de mon esprit, mais que je réussis à fabriquer une drogue par laquelle ces puissances pouvaient être détournées de leur suprématie et souffrir qu'une nouvelle forme fût substituée à l'ancienne, une forme qui ne m'était pas moins naturelle, parce qu'elle portait l'empreinte des élémens les moins nobles de mon âme.

« J'hésitai longtemps avant de mettre cette théorie en pratique. Je savais très bien que je risquais la mort, car une substance capable de contrôler si violemment et de secouer à ce point la forteresse même de l'identité pouvait, prise à trop haute dose, ou par suite d'un accident quelconque, au moment de son ab-

sorption, effacer à tout jamais le tabernacle immatériel que je lui demandais de modifier seulement. Mais la tentation d'une découverte si singulière l'emporta sur les plus vives alarmes. J'avais depuis longtemps préparé ma teinture; j'achetai, en quantité considérable, chez un marchand de produits chimiques, certain sel particulier que je savais, l'ayant employé à mes expériences, être le dernier ingrédient nécessaire, et, par une nuit maudite, je mêlai ces élémens, je les regardai bouillir et fumer ensemble dans un verre dont, avec un grand effort de courage, quand l'ébullition eut cessé, j'avalai le contenu.

« Les plus atroces angoisses s'ensuivirent, comme si l'on me broyait les os : une nausée mortelle, une horreur intime qui ne peut être surpassée à l'heure de la naissance ni à celle de la mort. Puis ces agonies diverses s'évanouirent rapidement, et je revins à moi, comme au sortir d'une maladie. Il y avait quelque chose d'étrange dans mes sensations, quelque chose d'indescriptiblement nouveau et, par suite de cette nouveauté même, d'incroyablement agréable. Je me sentais plus jeune, plus léger, plus heureux dans mon corps. En dedans, je devenais capable de toutes les témérités; un torrent d'images sensuelles roulait, se déchaînait dans mon imagination, j'échappais aux liens de toute obligation, j'acquérais une liberté d'âme inconnue jusque-là, qui n'était nullement innocente. Je connus, dès le premier souffle de cette vie nouvelle, que j'étais plus mauvais qu'auparavant, dix fois plus mauvais, livré, comme un esclave, au mal originel, et cette pensée m'exalta comme l'eût fait du vin... J'étendis les bras, en m'abandonnant ravi à la fraîcheur de ces sensations, et, au moment même, je fus soudainement averti que j'avais baissé en stature. Il n'y avait pas de miroir dans mon cabinet à cette époque; la psyché, qui maintenant s'y trouve, y fut apportée, plus tard, pour refléter mes transformations. La nuit cependant touchait au matin, un matin très sombre; tous les hôtes de la maison étaient encore plongés dans le sommeil; transporté, comme je l'étais, d'espérance et de joie, je m'aventurai dehors, je traversai la cour, au-dessus de laquelle il me sembla que les constellations regardaient étonnées cet être, le premier de son espèce qu'eût encore découvert leur infatigable vigilance; je me glissai par les corridors, étranger dans ma propre maison, et, en arrivant dans ma chambre, j'aperçus pour la première fois Edward Hyde.

« Il faut maintenant que je parle par théorie, en disant, non pas ce que je sais, mais ce que je crois être probable. Le côté mauvais de ma nature, à qui j'avais transféré momentanément toute autorité, était moins robuste et moins bien développé que le meilleur dont je venais de me dépouiller. Dans le cours de ma

vie, qui avait été, après tout, pour les neuf dixièmes, une vie de vertu et d'empire sur moi-même, je l'avais beaucoup moins épuisée que l'autre. De là, je suppose, ce fait qu'Edward Hyde était plus petit, plus mince, plus jeune qu'Henry Jekyll. De même que la bonté éclairait la physionomie de celui-ci, le mal était écrit lisiblement sur la face de celui-là. Le mal, en outre, que je crois toujours être le côté mortel de notre humanité, avait laissé, sur ce corps chétif, le signe de la laideur, du délabrement. Et, cependant, quand mes yeux rencontrèrent, dans la glace, cette vilaine idole, je n'éprouvai pas une répugnance, mais plutôt un élan de bienvenue. Ceci, en somme, était encore moi-même; ceci me semblait naturel et humain. A mes yeux, l'image de l'esprit y brillait plus vive, elle était plus ressemblante, plus tranchée, dans son individualité, que sur la physionomie complexe et divisée qu'auparavant j'avais l'habitude d'appeler mienne. Dans ce jugement, je devais avoir raison, car j'ai toujours remarqué que, quand je portais la figure d'Edward Hyde, personne ne pouvait approcher de moi sans une visible défaillance physique. J'attribue cet effet à ce que tous les êtres humains, tels que nous les rencontrons, sont composés de bien et de mal, tandis que Hyde était seul au monde pétri de mal sans mélange. Je ne m'attardai qu'une minute devant le miroir; il me restait à tenter la seconde expérience, l'expérience concluante, à voir si j'avais perdu mon identité sans retour, s'il me fallait fuir, avant l'aurore, une maison qui ne serait plus la mienne. Rentrant précipitamment dans mon cabinet, je préparai, j'absorbai le breuvage une fois de plus; une fois de plus j'endurai les tortures de la dissolution : enfin, je revins à moi avec le caractère, la stature et le visage d'Henry Jekyll.

« Cette nuit-là, j'abordai les funestes chemins de traverse. Si j'eusse fait ma découverte dans un plus noble esprit, si j'eusse tenté cette expérience sous l'empire de religieuses aspirations, tout eût pu être différent; de ces agonies de la naissance et de la mort serait sorti un ange plutôt qu'un démon. La drogue n'avait aucune action déterminante, elle n'était ni diabolique ni divine; elle ébranla seulement les portes de ma prison et ce qui était dedans s'élança dehors. A cette époque la vertu sommeillait en moi; ma perversité, mieux éveillée, profita de l'occasion : Edward Hyde surgit. Dorénavant, bien que j'eusse deux caractères aussi bien que deux apparences, et que l'un fût tout entier mauvais, l'autre était encore le vieil Henry Jekyll, ce composé incongru des progrès duquel j'avais appris déjà à désespérer. Le mouvement fut donc complètement vers le pire.

« Même alors je n'avais pas pu me réconcilier avec la sécheresse d'une vie d'étude; j'étais gai à mes heures, et comme mes plaisirs

manquaient de dignité; comme j'étais, avec cela, non-seulement connu de tout le monde et trop considéré, mais bien près de la vieillesse, cette incohérence de ma vie devenait gênante de plus en plus. Ce fut pour ces motifs que mon nouveau pouvoir me tenta jusqu'à ce que j'en devinsse l'esclave. Je n'avais qu'à vider une coupe, à me débarrasser du corps d'un professeur en renom et à endosser, comme un manteau épais, celui d'Edward Hyde. Cette idée me sembla piquante, et je fis avec soin tous mes préparatifs. Je louai et je meublai ce logement de Soho, où Hyde fut traqué par la police; je pris pour gouvernante une créature que je savais être silencieuse et sans scrupules. D'autre part, j'annonçai à mes domestiques qu'un M. Hyde, dont je leur fis le portrait, devait jouir dans ma maison du square d'une entière liberté, de pleins pouvoirs; pour éviter tout accident, je me fis familièrement connaître sous mon nouvel aspect; je m'arrangeai de façon à ce que, si quelque malheur m'arrivait en la personne du docteur Jekyll, je pusse éviter toute perte pécuniaire sous ma figure d'Edward Hyde. Ce fut le secret du testament auquel vous opposâtes tant d'objections. Ainsi fortifié, comme je le supposais, de tous côtés, je profitai sans crainte des immunités de ma situation. Certains hommes ont eu des bandits à leurs gages pour accomplir des crimes, tandis que leur propre réputation demeurait à l'abri. Je fus le premier qui agît de même en vue du plaisir. Je pus donc ainsi, aux yeux de tous, travailler consciencieusement, étaler une respectabilité bien acquise, puis, soudain, comme un écolier, rejeter ces entraves et plonger, la tête la pre nière, dans l'océan de la liberté. Sous mon manteau impénétrable, je possédais une sécurité complète. Songez-y,.. je n'avais qu'à franchir le seuil de mon laboratoire, en deux secondes, la liqueur, dont je tenais les ingrédiens toujours prêts, était avalée; après cela, quoi qu'il pût faire, Hyde disparaissait comme un souffle sur un miroir, et à sa place, tranquillement assis chez lui, sous sa lampe nocturne, Jekyll se moquait des soupçons.

« Mes plaisirs, je l'ai déjà dit, n'avaient jamais été des plus relevés; avec Edward Hyde, ils devinrent très vite ignobles et monstrueux. A mon retour de chaque excursion nouvelle, je restais stupéfait des turpitudes de mon autre moi-même. Ce familier, que j'évoquais ainsi et que j'envoyais seul agir selon son bon plaisir, était l'être le plus vil et le plus dépravé; il n'avait que des pensées égoïstes, s'abreuvant de jouissances avec une avidité toute bestiale, sans souci des tortures qui pouvaient en résulter pour d'autres, aussi dépourvu de remords qu'une statue de pierre. Henry Jekyll s'effrayait parfois des actes d'Edward Hyde, mais cette situation échappait aux lois communes: elle relâchait insidieusement l'étreinte de la conscience. C'était Hyde, après tout, et Hyde seul qui était

coupable : Jekyll ne se sentait pas plus méchant qu'auparavant ; ses bonnes qualités lui revenaient sans avoir subi d'atteintes apparentes ; il se hâtait même de réparer le mal accompli par Hyde quand cela était possible. De cette façon il se tranquillisait.

« Je n'ai nul dessein d'entrer dans le détail des infamies dont je me rendais complice (quant à les avoir commises moi-même, je ne puis aujourd'hui encore l'admettre). Je ne veux qu'indiquer les avertissemens que je reçus et les degrés de mon châtiment. Une fois, je courus un véritable danger. Un acte de cruauté contre une enfant excita contre moi la colère de la foule, qui m'eût déchiré, je crois, si je n'avais pas apaisé la famille de ma petite victime en lui remettant un chèque au nom d'Henry Jekyll. Ceci me donna l'idée d'avoir un compte dans une autre banque au nom d'Edward Hyde lui-même, et quand, en altérant mon écriture, j'eus pourvu mon double d'une signature, je me crus de nouveau à l'abri du destin.

« Deux mois environ avant le meurtre de sir Danvers Carew, j'étais allé courir les aventures. Rentré fort tard, je m'éveillai le lendemain avec des sensations bizarres. Ce fut en vain que je regardai autour de moi, en reconnaissant les belles proportions et le mobilier décent de ma chambre du square, le dessin des rideaux, la forme du lit d'acajou où j'étais couché. Quelque chose me laissait convaincu que je n'étais pas réellement où je croyais être, mais bien dans mon galant réduit de Soho, où j'avais coutume de dormir sous le masque d'Edward Hyde. Je me mis à rire de cette illusion et, toujours curieux de psychologie, à en chercher les causes. Par intervalles, toutefois, le sommeil m'emportait, interrompant ma rêverie, que je reprenais ensuite. Dans un moment lucide, mon regard tomba sur ma main à demi fermée. Or la main de Jekyll, vous l'avez souvent remarqué, était une main professionnelle de forme et de dimensions, une grande main blanche, ferme et bien faite, tandis que la main qui m'apparaissait distinctement sur les draps, à la clarté jaunissante d'une matinée de Londres, était d'une pâleur brune, maigre, osseuse, avec de gros nœuds et couverte partout d'un épais duvet noir. Cette main velue était la main d'Edward Hyde.

« Je dus la contempler fixement pendant près d'une minute, abasourdi comme je l'étais, jusqu'à ce que l'effroi éclatât dans mon sein avec un fracas de cymbales. Bondissant hors du lit, je courus à mon miroir. Au spectacle qui frappa mes yeux, tout le sang de mes veines se glaça. Oui, je m'étais couché sous la forme de Jekyll, et c'était Hyde qui s'éveillait. Comment expliquer ce phénomène?.. Comment y remédier?.. Nouvelles terreurs. La matinée était avancée déjà, les domestiques devaient être tous levés, et mes drogues étaient dans le cabinet. Il me fallait faire un voyage pour

les atteindre, descendre l'escalier, traverser la cour. Sans doute, je pourrais dissimuler mon visage, mais à quoi bon, puisque je ne pouvais cacher de même le changement de stature? Enfin, je me rappelai que mes gens étaient habitués déjà à voir aller et venir mon second moi, et j'éprouvai là-dessus une sensation délicieuse de soulagement. Je fus vite prêt, habillé comme je pus dans des habits à la taille du docteur, je traversai la maison, où le valet de pied recula ébahi en reconnaissant M. Hyde à pareille heure et si singulièrement accoutré. Dix minutes après, le docteur Jekyll, revenu à sa première forme, s'asseyait assez sombre devant un déjeuner qu'il ne mangeait que du bout des lèvres.

« J'avais assurément peu d'appétit; cet accident inexplicable renversait toutes mes expériences et semblait, comme le doigt qui écrivit sur le mur durant l'orgie babylonienne, tracer ma condamnation. Je commençai à réfléchir plus sérieusement que je ne l'avais encore fait aux possibilités de ma double existence. Cette partie de moi-même, que j'avais le pouvoir de projeter au dehors, avait été, depuis quelque temps, terriblement exercée; il me sembla qu'elle grandissait, que le sang circulait plus vif dans les veines de Hyde, et je commençai à entrevoir le péril d'un renversement de la balance. Que ferais-je si le pouvoir du changement volontaire m'échappait, si le caractère d'Edward Hyde allait devenir le mien irrévocablement? La vertu de la drogue ne se manifestait pas toujours d'une façon égale. Une fois, au commencement, elle m'avait fait défaut; depuis, il m'avait fallu, en plus d'une circonstance, doubler et même tripler la dose, au risque d'en mourir. Ces incertitudes assombrissaient quelque peu mon contentement, qui eût été parfait sans elle. Maintenant, à la lumière de cet accident matinal, je fus conduit à remarquer que la difficulté qui avait été, au commencement, de me débarrasser du corps de Jekyll, s'était transférée peu à peu du côté opposé. Il devenait clair que je perdais lentement possession de mon premier moi, le meilleur, et que je m'incorporais de plus en plus à mon second moi, le pire. Entre les deux, j'avais à faire un choix. Mes deux natures avaient en commun la mémoire, mais toutes les autres facultés étaient fort inégalement réparties entre elles. Jekyll (qui était composite) prenait part aux aventures de Hyde, tantôt avec appréhension, tantôt avec curiosité; mais Hyde était fort indifférent à Jekyll et ne se souvenait de lui que comme le brigand se rappelle la caverne où il se cache et déjoue les poursuites.

« Faire cause commune avec Jekyll, c'était renoncer à ces appétits que j'avais longtemps caressés en secret et auxquels, depuis peu, je m'abandonnais éperdûment. Préférer Hyde, c'était mourir à mille intérêts et à mille aspirations qui m'étaient chers, c'était devenir

d'un coup méprisable, c'était perdre mes amis. Le marché peut paraître inégal, mais il y avait encore une autre considération dans la balance : tandis que Jekyll souffrirait cruellement de l'abstinence, Hyde ne se rendrait même pas compte de ce qu'il avait perdu. Si particulier que fût mon cas, les termes de ce débat étaient vieux comme l'homme lui-même : des tentations, des alarmes identiques assiègent le premier pécheur venu, et il en fut pour moi comme pour le grand nombre de mes semblables. Je choisis la meilleure part, et puis manquai de force pour m'y tenir.

« Oui, je donnai la préférence au docteur déjà vieux et contrarié dans ses passions, mais entouré d'amitiés honorables et rempli d'intentions généreuses ; je dis un adieu résolu à la liberté, à une jeunesse relative, aux impulsions ardentes et aux secrètes débauches ; mais peut-être apportai-je dans ce choix quelques réserves inconscientes, car je ne renonçai pas à ma maison de Soho, et je gardai les vêtemens d'Edward Hyde, préparés, pour tout événement, dans mon cabinet. Pendant deux mois, cependant, je fus fidèle à ma détermination ; pendant deux mois, je pratiquai une austérité à laquelle jamais, jusque-là, je n'avais pu atteindre, et je jouis des compensations que procure la paix de la conscience. Mais le temps finit par atténuer mes craintes, des désirs frénétiques me torturèrent, comme si Hyde eût réclamé la liberté ; enfin, dans une heure de faiblesse morale, j'avalai de nouveau la liqueur transformatrice.

« De même que l'ivrogne, quand il raisonne avec lui-même sur son vice, n'est pas, une fois sur cinq cents, frappé des dangers qu'il court par suite de son inconscience de brute, je n'avais jamais, en considérant ma position, tenu compte suffisamment de la complète insensibilité morale, de la propension perpétuelle à mal faire qui dominait chez Hyde. Ce fut par là cependant que je fus puni. Mon démon avait été longtemps en cage, il s'échappa rugissant. Au moment même où je bus, je me sentis plus furieusement porté au crime que par le passé. Une tempête d'impatience bouillonnait en moi. Sur une imperceptible provocation, je m'emportai comme aucun homme pourvu de sens n'aurait pu le faire, je frappai un vieillard inoffensif sans plus de motifs que ceux qu'un enfant gâté peut avoir pour casser son joujou. Volontairement, je m'étais dessaisi de ces instincts qui maintiennent une sorte d'équilibre chez les plus mauvais d'entre nous ; pour moi, être tenté, la tentation fût-elle légère, c'était succomber aussitôt. L'esprit infernal me poussant, je m'abandonnai à une rage meurtrière, et ce ne fut que la lassitude qui mit fin au terrible accès de délire dont le résultat fut la mort de sir Danvers Carew. Tout à coup, mon cœur

se glaça d'effroi; je compris qu'il y allait de ma vie, et, fuyant le théâtre du meurtre, je ne songeai plus qu'à me mettre en sûreté. Je courus à ma maison de Soho et je détruisis mes papiers; puis je commençai d'errer par les rues, à la fois fier de mon crime et tremblant d'en subir les conséquences, rêvant d'en commettre de nouveaux, et l'oreille tendue, néanmoins, au bruit des pas du vengeur qui devait me poursuivre. Hyde avait une chanson cynique sur les lèvres en mêlant sa drogue, et il la but à la santé du mort. Les souffrances de la transformation le possédaient encore, cependant, quand Jekyll, avec des larmes de gratitude et de repentir, tomba à genoux, les mains levées vers Dieu. Le voile s'était déchiré; je voyais ma vie dans son ensemble, depuis les jours de mon enfance et à travers les diverses phases de mes études, de ma profession si honorée, jusqu'aux horreurs de cette nuit-là! Je ne pouvais réussir à me croire un assassin; je repoussais, avec des cris et des prières, les images hideuses que ma mémoire suscitait contre moi; mais, malgré tous mes efforts, l'iniquité commise m'était présente. Les angoisses du remords firent place cependant à un sentiment de joie; le problème de ma conduite se trouva résolu. Hyde devenait impossible; bon gré, mal gré, je me trouvais réduit à la plus noble partie de mon existence. Combien je m'en réjouissais! Avec quel empressement et quelle humilité j'acceptais les restrictions de la vie normale, avec quel renoncement sincère je fermai la porte par laquelle je m'étais enfui si souvent! Je me disais que je n'en repasserais jamais le seuil maudit; je broyai la clé sous mon talon, je me crus sauvé...

« Le lendemain, la culpabilité de Hyde était prouvée; on s'indignait d'autant plus que la victime était un homme haut placé dans l'estime du monde. Je ne fus pas fâché de sentir mes meilleures impulsions gardées ainsi par la terreur de l'échafaud; Jekyll était maintenant ma cité de refuge. Hyde n'avait qu'à se laisser entrevoir pour que la société tout entière se tournât contre lui. Je me jurai de racheter le passé, et je puis déclarer honnêtement que ma résolution produisit de bons fruits. Vous avez vu vous-même comment je m'efforçai, durant les derniers mois de l'année dernière, de soulager l'infortune; vous savez tout ce que je fis pour les autres. Mes jours s'écoulaient très calmes; et je ne dirai pas que je me sois lassé de cette vie féconde et innocente; je crois au contraire que, de jour en jour, j'en jouissais plus pleinement. Mais cette malédiction, la dualité de but, continuait à peser sur moi; ma pénitence n'était pas accomplie que déjà mon moi inférieur se remettait à élever la voix; non que l'idée de ressusciter Hyde pût jamais me revenir, elle m'eût épouvantée au contraire. Non, ce fut sous ma forme

accoutumée que je fus tenté, une fois de plus, de transiger avec ma conscience; je succombai à la façon d'un coupable ordinaire, en secret, et non sans résistance.

« Hélas! tout finit, la mesure la plus large se remplit à la fin. Cette courte faiblesse acheva de détruire la balance de mon âme... Je ne m'effrayai pas cependant; cette chute semblait naturelle : c'était comme un retour au vieux temps, alors que je n'avais pas encore fait ma découverte. Écoutez ce qui m'arriva :

« Par une belle journée de janvier, je traversais Regent's Park. La terre était humide aux endroits où s'était fondue la neige, mais il n'y avait pas de nuage au ciel; des gazouillemens d'oiseaux se mêlaient à des odeurs douces, presque printanières. Je m'assis sur un banc au soleil. L'animal qui était en moi se léchait les babines, pour ainsi dire, en se souvenant; le côté spirituel était un peu engourdi, mais disposé à de futures expiations, sans être encore prêt à commencer. Je me disais qu'après tout, j'étais comme mes voisins, et je souris même assez orgueilleusement en comparant ma bonne volonté si active à leur paresseuse indifférence. Au moment même où je me complaisais dans cette vaine gloire, un spasme me prit, d'horribles nausées, un frisson mortel... Ces symptômes se dissipèrent, me laissant très faible, et puis, au sortir de cette défaillance, je commençai à me rendre compte d'un changement dans mon état moral : j'étais plus hardi, je méprisais le danger, je me moquais des responsabilités. Je baissai les yeux : mes habits pendaient sans forme sur mes membres rapetissés, la main qui reposait sur mon genou était noueuse et velue. J'étais une fois de plus Edward Hyde. Une minute auparavant, le monde m'entourait de respect, je me savais riche, je me dirigeais vers le dîner qui m'attendait chez moi. Maintenant, je faisais partie de l'écume de la société, j'étais dénoncé, sans gîte ici-bas, meurtrier voué à la potence.

« Ma raison chancela, mais elle ne me manqua pas tout à fait. J'ai observé maintes fois que, dans mon second rôle, mes facultés devenaient plus aiguës, qu'elles se tendaient plus exclusivement vers un point particulier. Où Jekyll aurait peut-être succombé, Hyde savait s'élever à la hauteur des circonstances. Mes drogues se trouvaient dans l'une des armoires de mon cabinet. Comment y atteindre? Tel fut le problème qu'en écrasant mes tempes entre mes mains, je m'acharnai à résoudre. J'avais fermé à double tour la porte du laboratoire. Si j'essayais d'entrer par la maison, mes propres domestiques me livreraient à la justice. Je compris qu'il fallait employer une autre main; je pensai à Lanyon, mais je me dis en même temps : — Réussirai-je à le persuader de me secourir, en admettant que je parvienne jusqu'à lui? On m'arrêtera probablement dans la rue; même si j'échappe à ce péril imminent, si j'arrive sain et sauf chez

mon confrère, comment un visiteur inconnu et désagréable obtiendrait-il qu'un homme tel que lui allât forcer la porte du cabinet de son ami, le docteur Jekyll?

« Tout en constatant avec angoisse ces impossibilités, je me rappelai qu'il me restait un trait de mon caractère original, que j'avais gardé mon écriture. Aussitôt qu'eut jailli cette étincelle, le chemin se trouva éclairé d'un bout à l'autre. J'arrangeai de mon mieux mes habits flottans, et, appelant un cab, je me fis conduire dans un hôtel de Portland-street, dont, par hasard, je me rappelais le nom. A ma vue, qui était assurément comique, — quelque tragédie qui pût se cacher sous ces vêtemens d'emprunt trop longs et trop larges de moitié, — le cocher ne put s'empêcher de rire. Je grinçai des dents, pris d'un accès de fureur diabolique, et la gaîté s'effaça de ses lèvres, heureusement,.. car une minute encore et je l'eusse arraché de son siège.

« A l'hôtel, je regardai autour de moi d'un air qui fit trembler les employés ; en ma présence, ils n'osèrent pas échanger un regard : on prit mes ordres avec une politesse obséquieuse, on me donna une chambre et de quoi écrire. Hyde en péril était un être nouveau pour moi : prêt à se défendre comme un tigre, à se venger de tous. Néanmoins, l'horrible créature était rusée : cette disposition féroce fut maîtrisée par un effort puissant de la volonté ; deux lettres partirent, l'une pour Lanyon, l'autre pour Poole. Après cela, il resta tout le jour devant son feu à se ronger les ongles, demanda un dîner chez lui, toujours seul avec ses terreurs furieuses et faisant frissonner sous son seul regard le garçon qui le servait. La nuit tombée, il partit dans un fiacre fermé et se fit conduire çà et là dans les rues de la ville. Je dis *lui*, je ne puis dire *moi*. Ce fils de l'enfer n'avait rien d'humain ; rien ne vivait en lui que la peur et la haine. Quand, à la fin, commençant à craindre que son cocher ne se méfiât, il renvoya le cab pour s'aventurer à pied au milieu des passans nocturnes, qui ne pouvaient que remarquer son apparence insolite, ces deux passions grondaient en lui comme une tempête. Il marchait vite, poursuivi par des fantômes, se parlant à lui-même, prenant les rues les moins fréquentées, comptant les minutes qui le séparaient encore de minuit. Une femme lui parla, il la frappa en plein visage. Quand je redevins moi-même, chez Lanyon, l'épouvante de mon vieil ami, à ce spectacle, m'affecta peut-être un peu. Je ne sais pas bien... Qu'importe une goutte de plus dans un océan de désespoir? Ce n'était plus la peur de l'échafaud ou des galères, c'était l'horreur d'être Hyde qui me torturait. Je reçus les anathèmes de Lanyon comme à travers un rêve ; comme dans un rêve encore, je rentrai chez moi, je me couchai. Je dormis, après la prostration où j'étais tombé, d'un sommeil si profond, que les cauchemars mêmes,

qui m'assaillaient ne purent l'interrompre. Je m'éveillai accablé encore, mais un peu mieux cependant. Toujours je haïssais et je redoutais la présence du monstre endormi au dedans de moi-même, et, certes, je n'avais pas oublié les dangers de la veille; mais j'étais rentré chez moi, j'avais mes drogues sous la main. Ma reconnaissance envers le sort qui m'avait permis de m'échapper eut presque en ce moment les couleurs de la joie et de l'espérance.

« Je traversais tranquillement la cour après déjeuner, aspirant le froid glacial de l'air avec plaisir, quand je fus de nouveau en proie à ces sensations indescriptibles qui précédaient ma métamorphose, et je n'eus que le temps de me réfugier dans mon cabinet avant que n'éclatassent en moi les sauvages passions de Hyde. Je dus prendre en cette occasion une double dose, pour redevenir moi-même. Hélas! six heures après, tandis que j'étais tristement assis auprès du feu, le besoin de recourir à la drogue funeste s'imposa de nouveau. Bref, à partir de ce jour-là, ce ne fut que par un effort prodigieux de gymnastique pour ainsi dire et sous l'influence immédiate de la liqueur que je pus conserver l'apparence de Jekyll. A toute heure de jour et de nuit, j'étais averti par le frisson précurseur; si je dormais, si je m'assoupissais seulement une heure dans mon fauteuil, j'étais toujours sûr de retrouver Hyde en me réveillant. Sous l'influence de cette perpétuelle menace et de l'insomnie à laquelle je me condamnais, je devins en ma propre personne un malade dévoré par la fièvre, alangui de corps et d'âme, possédé par une seule pensée qui grandissait toujours, le dégoût de mon autre moi-même. Mais quand je dormais ou quand s'usait la vertu du breuvage, je passais presque sans transition, — car les tortures de la métamorphose devenaient, de jour en jour, moins marquées, — à un état tout contraire : mon esprit débordait d'images terrifiantes et de haines sans cause; la puissance de Hyde augmentait évidemment à mesure que s'affaiblissait Jekyll, et la haine qui divisait ces deux suppliciés était devenue égale de chaque côté. Chez Jekyll, c'était comme un instinct vital; il voyait maintenant la difformité de l'être qui partageait avec lui le phénomène de l'existence et qui devait aussi partager sa mort; et, pour comble d'angoisse, il considérait Hyde, en dehors de ces liens de communauté qui faisaient son malheur, comme quelque chose non-seulement d'infernal, mais d'inorganique. C'était là le pire : que la fange de la caverne semblât pousser des cris, posséder une voix, que la poussière amorphe fût capable d'agir, que ce qui était mort et n'avait pas de forme usurpât les fonctions de la vie. Et cette abomination en révolte tenait à lui de plus près qu'une épouse, de plus près que ses yeux; elle était emprisonnée dans sa chair, il entendait ses murmures, il sen-

tait ses efforts pour sortir, et à chaque heure d'abandon, de faiblesse, cet *autre*, ce démon, profitait de son oubli, de son sommeil, pour prévaloir contre lui, pour le déposséder de ses droits.

« La haine de Hyde contre Jekyll était d'un ordre différent. Sa peur tout animale du gibet le conduisait bien à commettre des suicides temporaires, en retournant à son rang subordonné de partie inférieure d'une personne, mais il détestait cette nécessité, il abhorrait l'affaissement dans lequel Jekyll était tombé, il lui en voulait de son aversion pour l'ancien complice autrefois traité avec indulgence. De là les tours qu'il me jouait, griffonnant des blasphèmes en marge de mes livres, brûlant mes lettres, lacérant le portrait de mon père. Si ce n'eût été par crainte de la mort, il se fût perdu pour m'envelopper dans sa ruine; mais l'amour qu'il a de la vie est prodigieux; je vais plus loin : moi qui ne peux penser à lui sans frissonner, sans défaillir, quand je me représente la passion forcenée de cet attachement, quand je songe à la crainte qu'il a de me voir le supprimer par un suicide, je trouve encore moyen de le plaindre!

« Inutile de prolonger cette peinture d'un état lamentable; personne n'a souffert jamais de tels tourmens, — cela suffit. Pourtant à ces tourmens mêmes, l'habitude aurait pu non pas apporter un soulagement, mais opposer une certaine acquiescence, un endurcissement de l'âme; mon châtiment eût duré ainsi plusieurs années sans la dernière calamité qui a fondu sur moi. La provision de sels, qui n'avait jamais été renouvelée depuis ma première expérience, étant près de s'épuiser, j'en fis demander une autre; je me servis de celle-ci pour préparer le breuvage. L'ébullition ordinaire s'ensuivit, et aussi le premier changement de couleur, mais non pas le second; je bus... inutilement. Poole vous dira que Londres fut fouillé en vain dans tous les sens. Je suis maintenant persuadé que ma première provision était impure, et que c'est à cette impureté non connue que le breuvage dut d'être efficace.

« Une semaine environ s'est passée; j'achève cette confession sous l'influence du dernier paquet qui me reste des anciennes poudres. C'est donc la dernière fois, à moins d'un miracle, qu'Henry Jekyll peut penser ses propres pensées et voir, dans la glace, son propre visage, — si terriblement altéré. Il faut d'ailleurs que je termine sans retard. Si la métamorphose survenait tandis que j'écris, Hyde mettrait ces pages en pièces; mais si quelque temps s'écoule après que je les aurai cachées, son égoïsme prodigieux, sa préoccupation unique du moment présent les préserveront sans doute, une fois encore, de son dépit de singe en colère. Et, de fait, la destinée qui s'accomplit pour nous deux l'a déjà modifié, écrasé. Avant une demi-heure, quand je serai rentré pour toujours dans cette individualité abhorrée, je sais que je serai assis à frémir et à pleurer là-bas sur

cette chaise, ou que je reprendrai, l'oreille fiévreusement tendue à tous les bruits, une éternelle promenade de long en large dans cette chambre, mon dernier refuge terrestre. Hyde périra-t-il sur l'échafaud ou bien trouvera-t-il le courage de se délivrer lui-même? Dieu le sait,.. peu m'importe; ceci est l'heure de ma mort véritable, ce qui suivra, regarde un autre que moi-même. Ici donc, tandis que je dépose la plume, s'achève la vie du malheureux Henry Jekyll... »

. . . . . .

On voit que M. Stevenson a mêlé ici le merveilleux à la science, comme ailleurs il l'a fait entrer dans la vie quotidienne. Il s'est inspiré sans doute d'ouvrages récens, tels que la *Morphologie générale*, où MM. Hæckel et Gegenbaur étendent à tous les êtres vivans une théorie appliquée aux plantes par Goudechot : chacune d'elles se trouverait être, suivant lui, une sorte de polypier. De même, selon Hæckel, l'animal ne serait qu'un groupe d'individualités enchevêtrées et superposées; on y distinguerait jusqu'à sept degrés différens; nous aurions conscience d'un de ces degrés, notre moi, sans avoir conscience du moi des autres. Sur ce point, M. Stevenson altère la théorie scientifique pour les besoins de la psychologie, et nul n'aura le pédantisme de le lui reprocher. Très probablement les découvertes plus ou moins fondées de la science fourniront à mesure des matériaux précieux à la littérature de fiction; elles permettront notamment de prendre, pour point de départ des sujets fantastiques, tout autre chose que la magie ou les vieux pactes infernaux. Ce qu'on peut redouter, c'est que les romanciers n'abusent de ces nouvelles richesses assez dangereuses, tous n'ayant pas, pour y toucher, la main aussi légère que M. Stevenson.

Mais encore que nous estimions fort cette légèreté, il nous semble qu'elle n'a ici qu'un prix secondaire, et que la leçon de morale qui se dégage du roman établit sa grande, sa réelle valeur. Chacun de nous n'a-t-il pas senti, en lui, le combat de deux natures distinctes et le pouvoir démesuré que prend la moins noble des deux, quand l'autre se prête à ses caprices? Chacun de nous ne se rappelle-t-il pas le moment précis où il a trouvé difficile de faire rentrer dans l'ordre celui qui doit toujours rester à son rang subalterne? L'histoire du docteur Jekyll atténuée, réduite à des proportions moins saisissantes, est celle du grand nombre. Où M. Stevenson atteint au tragique, c'est dans le passage si court et si poignant où il nous fait assister au réveil involontaire de Jekyll sous les traits de Hyde, lorsque le regard de l'honnête homme se fixe pour la première fois épouvanté sur cette main velue, sur cette main de bête, étendue sur

les draps du lit, et qui est la sienne ; c'est encore dans la page terrible où le docteur, si généralement vénéré, reprend au milieu du parc qu'il traverse, en se remémorant ses plaisirs furtifs, la figure de l'être abject et criminel que poursuit la police ; c'est enfin dans la conversation pleine d'angoisse qu'il a par la fenêtre avec son ami, quand le rideau s'abaisse précipitamment sur la figure de Hyde intervenue à l'improviste. Jamais les conséquences de l'abandon de la volonté, jamais la revanche de la conscience, n'ont été personnifiées d'une façon plus terrible. Dans ce récit, sans le secours d'une seule figure de femme, l'intérêt passionné ne languit pas une minute. Après l'avoir dévoré jusqu'à la dernière ligne, car il ne livre son secret qu'à la fin, on revient à la partie symbolique avec une sorte d'angoisse. Ce merveilleux est si terriblement humain ! Jusqu'ici, M. Stevenson, tout expert qu'il soit à captiver l'attention de ses lecteurs, n'avait su que les amuser et les effrayer tour à tour ; cette fois, il les fait penser ; il touche aux fibres les plus secrètes et les plus profondes de l'âme ; il assure notre pitié à son triste héros, tant la perte définitive de l'empire de l'homme sur lui-même est un spectacle déchirant, tant il y a d'horreur tragique dans l'instant où ce qui a été, au début, complaisance coupable et bientôt criminelle, devient malheur involontaire, disgrâce passivement subie, maladie mortelle. Vous étiez tout à l'heure une créature responsable et libre, vous pouviez vous guérir, l'occasion s'offrait : un retard, indifférent en apparence, a tout perdu ; ce retard a suffi pour que vous ne soyez plus qu'un jouet déplorable de la fatalité. Peut-être le docteur Jekyll aurait-il pu secouer encore le joug de Hyde, si, après avoir renoncé à l'usage de la drogue maudite, il s'était défendu des faiblesses communes à presque tous les hommes, des indignes jouissances dont il n'abuse plus, mais qu'il recommence à goûter avec modération, clandestinement. Ce n'est pas le meurtre commis par Hyde, c'est un retour honteux de Jekyll à sa primitive faiblesse qui décide de l'affreuse catastrophe. Le docteur se fait personnellement complice du monstre qu'il craint désormais d'appeler, mais qui, sans qu'il l'appelle, est devenu maître d'envahir sa vie. Il y a là un point bien délicat et supérieurement traité. L'Écossais, avec son sentiment implacable de la justice, s'y révèle.

On peut attendre beaucoup, assurément, de celui qui a su tirer, du mystère de la dualité humaine, des effets semblables. M. Stevenson dédaigne encore une certaine habileté nécessaire dans la conduite des événemens. L'acte de cruauté commis par Hyde, au premier chapitre, envers la petite fille qui se trouve, on ne sait comment, la nuit, au coin d'une rue déserte, semble bien insuffisamment indiqué ; le meurtre de sir Danvers Carew reste plus

vague encore et fait l'effet, tel qu'il le présente, d'une scène d'ombres chinoises enfantine, presque ridicule. Nombre de personnages sont évoqués, puis abandonnés, selon les exigences du récit, auquel d'ailleurs rien ne les rattache. Il faut que quelqu'un ait vu, que quelqu'un porte témoignage; l'auteur tire de sa boîte une nouvelle marionnette; elle parle, remplit une lacune, puis disparaît. L'artifice est vraiment trop grossier. M. Stevenson a tort de négliger cette partie extérieure et secondaire de son œuvre : les ficelles de l'art, quand on y a recours, doivent être soignées. *Docteur Jekyll* est, somme toute, un roman, et les amateurs de romans tiennent à ces accessoires ; ils y tiennent même jusqu'à permettre qu'ils usurpent trop souvent la première place, dissimulant, sous un certain machinisme, le vide presque absolu du fond. Ce n'est certes pas le fond qui manque ici ; nous sommes loin des pages faciles et brillantes dédiées aux enfans de tout âge par la plume qui traça naguère, en se jouant, *Treasure Island* et *the New Arabian Nights*. Néanmoins, devant cette psychologie *sensationnelle*, si curieuse qu'elle soit, il est impossible de ne pas constater les transformations que subit aujourd'hui la littérature romanesque en Angleterre. De ces transformations nous chercherons les causes dans quelque prochaine étude. Bornons-nous maintenant à suggérer au lecteur une comparaison. Sans doute il connaît ce petit chef-d'œuvre d'ironie attristée, de poignante analyse, que M. Henry James a intitulé *the Author of Beltraffio*, la lutte d'un pauvre homme de génie avec sa femme, froide, et sèche, et bornée, et odieusement correcte, lutte silencieuse autant que féroce, poussée jusqu'au bout sur le corps même d'un enfant qui en meurt. Lorsqu'on lit ceci et cela, ne pense-t-on pas : « Le roman anglais, avec ses qualités les plus intimes, les plus délicates, les plus élégantes, se retrouve vraiment sous la plume de James, au lieu que les audaces d'un Stevenson sont plutôt ce que le vulgaire est convenu d'appeler des audaces américaines? »

A cette remarque on peut répondre que *Prince Otto* est dédié à une lectrice de Monterey (Californie), portant, par parenthèse, le même nom de famille que l'un des deux auteurs de *Dynamite*. L'Amérique a certainement adopté Stevenson, tandis que Henry James s'est acclimaté à Londres. Il y compte autant d'admirateurs qu'en France, où il vécut, où il a sans doute appris à polir et à ciseler, avec un souci croissant, ce vase d'or qui, comme il le dit si bien, doit emprisonner, goutte à goutte, l'essence subtile de la pensée.

TH. BENTZON.

L'OCÉANIE MODERNE

VI[1].

L'OCÉAN PACIFIQUE DU NORD. — L'ARCHIPEL HAVAIEN.

I.

Plus de mille lieues de mer séparent les îles Mariannes de l'archipel havaïen ou des Sandwich (2). Mer solitaire et déserte, semée çà et là, à de grands intervalles, d'îlots inhabités, de récifs mal connus, de rocs hantés par des bandes innombrables d'oiseaux pêcheurs accumulant sur les sommets dénudés de riches gisemens de guano. Deux grands courans parallèles, le courant et le contre-courant équatorial, sillonnent cet espace vide. Le premier, au nord, roule ses flots de l'est à l'ouest; le second, plus au sud, court en sens inverse, de l'ouest à l'est. Peu ou pas de navires. Ceux qui vont d'Amérique en Asie longent le tropique du Cancer; les bâtimens qui relient San-Francisco à l'Australie coupent l'Équateur plus à l'est. Entre le grand archipel d'Asie et l'archipel havaïen,

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, des 1er et 15 août, du 1er septembre 1887 et du 15 janvier 1888.

(2) Archipel havaïen, archipel des Sandwich, sont deux termes synonymes. Ces îles sont plus connues à l'étranger sous le nom de *Sandwich*, que le capitaine Cook leur donna en 1778, en l'honneur de lord Sandwich, premier lord de l'amirauté anglaise. Leur vrai nom est îles Havaï, emprunté à la plus grande du groupe. Les indigènes et le gouvernement local ne les désignent pas autrement.

étape naturelle pour atteindre l'Amérique, il n'y a pas de commerce direct. La distance est trop considérable ; la mer des Indes, la Mer-Rouge et le canal de Suez offrent aux produits des îles de la Sonde, de Bornéo et de Célèbes, une route plus courte pour gagner l'Europe.

Aussi entre ces deux parties de l'Océanie nul point de contact, aucun rapprochement. Ce sont deux mondes parfaitement distincts, en dépit de la similitude d'origine des races indigènes qui les habitent. L'influence espagnole domine dans l'archipel d'Asie, comme l'influence anglaise dans l'Australasie. Dans la Polynésie du nord, nous rencontrons celle des États-Unis. San-Francisco, la grande métropole de l'ouest, la reine du Pacifique, déborde et domine sur cette partie du monde, détournant à son profit une partie du commerce du Japon et de la Chine, attirant dans son port immense, tête de ligne du grand chemin de fer du Pacifique, les soieries, les thés, les sucres, le café, le coton, le riz de l'Asie et de l'archipel havaïen.

Situées entre le 23e et le 18e degré de latitude nord et entre le 160e et le 155e degré de longitude ouest du méridien de Greenwich, les îles Havaï, au nombre de huit, décrivent une courbe du sud-est au nord-ouest.

En arrivant du sud-est, on relève d'abord l'île de Havaï, qui donne son nom au groupe, et dont les montagnes géantes, plus élevées que le Mont-Blanc et couvertes de neiges éternelles, projet tent au loin leur ombre sur l'océan. Ces sommets abrupts étaient, il y a peu d'années encore, couronnés de volcans en éruption, vomissant des fleuves de lave et de feu qui venaient se perdre dans la mer, comblant ses abîmes, créant çà et là des caps menaçans, enserrant des anses profondes et modifiant chaque année la configuration du sol. L'île a ainsi grandi, et, dans cette lutte incessante entre les vagues de l'océan et le feu souterrain, le feu l'a emporté, conquérant tantôt quelques mètres, tantôt des lieues entières.

J'ai vu, en 1868, à la suite d'une éruption violente, le volcan de Kilauéa rouler dans la mer des flots de lave dont l'amoncellement forme un promontoire de plus d'une lieue de longueur et d'au moins 500 pieds de hauteur. Dans un siècle ou deux, cette lave noire et stérile, décomposée par l'action du soleil et des pluies, sera convertie en un sol fertile couvert d'une herbe épaisse, qui n'attendra plus que le travail de l'homme pour récompenser ses peines au centuple.

L'île d'Havaï se compose, à proprement parler, de trois montagnes aux flancs arrondis, séparées par de hauts plateaux couverts de belles forêts et de gras pâturages. La côte, gracieuse et dentelée dans la partie sud, est ombragée de grands rideaux d'orangers, de

cocotiers et de pandanus; à l'ouest se dressent de magnifiques falaises, boisées jusqu'aux sommets, d'où se précipitent des cascades de 300 à 700 mètres de hauteur. Au nord et à l'est, les volcans ont laissé les traces encore récentes de leurs ravages : de grands fleuves de lave figée, striant de raies noires et miroitantes des plaines arides, revêtues d'une végétation rabougrie et de rocs calcinés, parmi lesquels errent en paix de vastes troupeaux de chèvres. L'intérieur de l'île, qui mesure 30 lieues de longueur sur à peu près autant de largeur, est éminemment propre au pâturage; les hauts plateaux nourrissent de nombreux troupeaux; les vallées fertiles et bien arrosées contiennent de riches plantations de cannes à sucre.

Essentiellement ichthyophage, la population se groupait autrefois sur le bord de la mer, loin des volcans situés plus avant dans les terres. Sur la plage, des cocotiers élancés, des pandanus aux racines multiples, des haos à l'ombre épaisse, aux fleurs changeantes, blanches le matin, jaunes à midi, rouges le soir, des orangers chargés de fleurs et de fruits sous un ciel toujours pur, abritaient des ardeurs du soleil les huttes indigènes et les pirogues creusées dans un tronc d'arbre à l'aide d'outils de pierre.

Séparée de Havaï par un chenal de 10 lieues de largeur, l'île de Mauï offrait à peu près le même aspect, sauf que les volcans, silencieux depuis de longues années, n'y troublaient plus la sécurité des habitans. *Halé-a-Ke-la* (la maison du soleil), montagne de 10,000 pieds, rappelait seule, par sa hauteur, les colosses volcaniques d'Havaï. Aucun arbre, aucune végétation ne recouvraient ses flancs noircis; des roches énormes, que l'on eût dit lancées par la main des géans, se superposaient les unes aux autres dans un effroyable désordre. Au-delà, des montagnes moins élevées, une couche d'humus plus profonde, d'épaisses forêts, attestaient que, depuis longtemps, les volcans étaient éteints, les laves refroidies, et que la nature poursuivait en paix son œuvre de désagrégation et de transformation.

Dans l'ouest, hors de vue, à 80 lieues de distance, l'île de Kauaï se dressait coquette et charmante. De jolis cours d'eau y promenaient leurs méandres capricieux; les traces volcaniques disparaissaient. Partout, dans cette dernière île, la nature avait jeté son manteau de verdure sur les convulsions des siècles écoulés.

Entre Mauï et Kauaï, on relève les collines d'Oahu. Très élevées encore, elles n'ont plus l'aspect imposant des montagnes d'Havaï. Leurs flancs arrondis sont couverts d'une herbe épaisse. Seule, la pointe du Diamant, sentinelle avancée de l'île, soulève au-dessus des flots sa crête sourcilleuse et ses arêtes dénudées, dorées par le soleil. Ce cap doublé, on aperçoit à l'extrémité d'une côte semée de cocotiers, de villas ombragées de grands arbres, l'entrée du port

de Honolulu, capitale du royaume havaïen. Enfouie sous son épais abri de verdure, la ville s'étend dans la plaine, refluant au long d'une large vallée, occupant un espace considérable. Au premier aspect, on lui donnerait un nombre d'habitans double ou triple de celui qu'elle possède et qui n'atteint pas 20,000. Le port, large et spacieux, pourvu d'excellens quais, parfaitement aménagé, est peut-être le plus sûr et le mieux abrité de toute l'Océanie. Une ceinture de rochers de corail le protège contre les vents de sud et d'ouest. C'est l'escale obligée de tous les navires qui fréquentent ces mers, leur port de ravitaillement, l'unique entrepôt de charbon des vapeurs qui s'y croisent, en route pour San-Francisco, l'Australie, la Chine et le Japon. C'est aussi la clé de l'Océan-Pacifique du nord, le point stratégique entre l'Amérique et l'Asie.

Honolulu eut des fortunes diverses. Si Havaï fut le berceau de la dynastie, de bonne heure Honolulu dut à son port, à sa situation au centre même de l'archipel, d'être la capitale du royaume fondé par Kaméhaméha Ier.

C'était un chef sauvage, mais un sauvage de génie, guerrier intrépide, politique habile, administrateur et conquérant, parfois cruel et rusé, souvent noble et généreux. En lui s'incarnaient les qualités et les défauts de cette race kanaque dont nous avons étudié les migrations successives et qui peuple ces archipels océaniens. Il fut le type achevé de sa race, le représentant du maximum d'intelligence qu'elle comportait, des vices et des vertus de son sang, de son temps et de son milieu. En lui comme en ses successeurs, ces vices et ces vertus atteignent leur point culminant; ils se précisent et s'accentuent dans l'exercice d'un pouvoir sans limites, mais en prenant plus de relief ils restent tels qu'on les peut constater à des degrés moindres chez ses congénères de l'Océan-Pacifique. En lui et en eux se résume tout un peuple, car l'homogénéité de race est complète, absolue, entre le Kanaque de Tahiti, de la Nouvelle-Calédonie, des Sandwich : mêmes instincts héréditaires, mêmes penchans, mêmes superstitions. Nous verrons dans Kaméhaméha IV et dans Kaméhaméha V les altérations que le contact avec les blancs, les enseignemens de l'évangile, les voyages en Europe et l'étude de notre civilisation ont imprimées au type primitif; ils l'ont développé sans le changer, ils l'ont modifié sans rien oblitérer des traits caractéristiques.

Ce n'est guère qu'à dater de l'arrivée de Cook aux îles que l'histoire se substitue à la légende. Chez ce peuple ignorant de l'écriture, les chants transmis de génération en génération perpétuaient seuls le souvenir des événemens passés. Il était d'usage alors de choisir dans chaque famille de chef une jeune fille à laquelle on en-

seignait dès l'enfance les chants de la peuplade et de ses ancêtres. Instruite par ses devancières, elle transmettait à d'autres ce dépôt sacré, en y ajoutant, dans le mode rythmé, le récit des événemens dont elle avait été témoin. On conçoit tout ce que ce genre de tradition avait de défectueux. Les détails oiseux abondent; les dates manquent; les faits d'armes, les généalogies occupent une place considérable; la superstition assigne à chaque fait une cause surnaturelle. Il se dégage pourtant de tout cela un accent de vérité, une couleur locale, qui charment.

Je me souviens encore de longues soirées passées sur le bord de la mer à écouter, au bruit des vagues mourantes sur une plage de sable, ces récits naïfs, ces souvenirs confus des générations disparues. Comme je me sentais loin alors de l'Europe, comme tout était différent, tout, sauf les grandeurs, les crimes et les passions de la nature humaine, toujours et partout la même! C'est dans ces chants que j'ai puisé la plupart des détails qui suivent sur l'histoire du passé.

Une population nombreuse, que Cook évalue à 400,000, habitait l'archipel. Parlant la même langue, imbus des mêmes idées superstitieuses, les Kanaques, ainsi nommés du mot *kanaka*, qui, dans leur langue, signifie *hommes*, et par lequel ils se désignaient eux-mêmes, les Kanaques étaient loin de former une nation homogène, soumise aux mêmes lois, obéissant, comme aujourd'hui, à un chef unique.

Dans chaque île régnaient plusieurs chefs. D'île à île on se connaissait peu, et, dans la même île, les précipices, les montagnes, interposaient autant de barrières, constituaient autant de frontières. Le chef était sacré, lui et les siens. Il avait sur ses sujets droit de vie et de mort. Nul ne pouvait manger avec lui. C'était crime de lèse-majesté de projeter son ombre sur lui, crime aussi de pénétrer sans son ordre dans son habitation. Maître absolu de ceux qui l'entouraient, il était toutefois lui-même esclave des usages de sa race et de son rang.

Au-dessous du chef, représentant de la force brutale, et souvent à côté de lui, siégeait la force intellectuelle, personnifiée dans le prêtre, tout à la fois devin et sacrificateur de la peuplade, conseiller du chef. C'était lui qui interprétait les présages, qui prescrivait l'époque et la cérémonie du *tabou*, superstition religieuse commune à toute l'Océanie, et élevée, comme tant d'autres, à la hauteur d'une institution politique.

Les Kanaques avaient hérité de leur descendance asiatique le mépris de la vie humaine. Le meurtre était puni d'une légère amende; le vol entraînait la peine de mort. Le coupable, attaché

pieds et poings liés dans une pirogue, était livré à la merci des flots, brûlé par les rayons ardens d'un soleil tropical, soupirant après une mort trop lente.

Le rang et les dignités des chefs étaient héréditaires, mais se transmettaient par les femmes. Le ventre anoblissait. La veuve succédait à son mari, la première en date du moins, car la polygamie était pratiquée par les chefs comme la polyandrie par les chéfesses.

A l'époque dont nous parlons, le paganisme atteignait son apogée. Comparativement simples au début, les rites religieux n'offraient plus qu'un mélange confus de pratiques bizarres ou cruelles, dont la signification primitive se perdait dans la nuit du passé. Des cérémonies sanguinaires, des restrictions imposées par les chefs et les prêtres formaient un ensemble religieux qui ne reposait que sur l'aveugle superstition du peuple. Un dieu naissait de chacune de leurs terreurs, dieux tyranniques et capricieux, gouvernant sans merci une population sans règle morale. Pélé, déesse des volcans, bouleversait le sol, engloutissait les villages et semait sur son passage la stérilité et la mort. Derrière elle marchaient Kamohoalii, dieu des vapeurs pestilentielles ; Kailii, dieu de la guerre ; Keuakepo, dieu des pluies de feu. Toujours prêts à diviniser les objets de leurs craintes, ils peuplaient la terre et la mer de dieux implacables.

On retrouve dans leurs traditions des notions vagues de la création du monde, d'un déluge ; mais ils n'avaient ni la croyance simple et nette des Indiens de l'Amérique à l'existence d'un grand Esprit, maître souverain des cieux et de la terre, ni l'idée païenne d'un Dieu maître des dieux, trônant, comme le *Zeus* antique, dans l'Olympe soumis à ses lois. Aucune idée philosophique ne se dégageait plus du chaos informe de leurs superstitions.

Les chants indigènes mentionnent les noms de soixante-quatorze chefs indigènes prédécesseurs de Kaméhaméha. Né en 1760 environ, il n'avait que dix-huit ans lorsque, le 19 janvier 1778, Cook releva l'île de Kauaï, la plus au nord du groupe. Ce ne fut qu'un an après, le 17 janvier 1779, qu'il mouilla dans la baie de Kealakekua, où il devait trouver la mort dans les circonstances tragiques que son biographe Ledyard a racontées.

Le récit de Ledyard ne concorde pas sur tous les points avec les traditions indigènes. La traduction suivante d'un vieux chant kanaque expliquera tout d'abord, ce qu'ignorait Ledyard, comment et pourquoi, à son arrivée dans ces îles, Cook fut salué par les indigènes du nom de *Lono* et reçut d'eux, par suite de cette erreur, les honneurs qu'ils n'accordaient qu'aux divinités.

« Lono, chef d'Havaï, habitait avec sa femme à Kealakekua. Cette femme, belle à voir, et son unique amour, se nommait Kaikilani.

Ils s'étaient fait construire une demeure sous un roc, abritée du soleil, et qui dominait la grande mer. Un jeune chef de la tribu aimait, lui aussi, Kaikilani, mais elle détournait la tête quand il passait. Un matin, il monta sur le roc et, se penchant au-dessus, adressa à la jeune femme les paroles suivantes : « O Kaikilani, celui qui t'aime te salue ! Aime l'un, fuis l'autre. Celui qui te parle te sera toujours fidèle. » Lono, entendant ces paroles artificieuses, en proie à la jalousie, tua Kaikilani. Torturé de remords, il transporta ensuite dans un *heiiau* (temple) le corps de celle qu'il aimait; il pleura et il gémit. Il parcourut ensuite Havaï, provoquant à la lutte et au combat les vaillans qu'il rencontrait. Le peuple, étonné, disait : « Lono est-il fou? » Et Lono répondait : « Mon grand amour me rend fou. » Ayant institué des jeux et des sacrifices en l'honneur de celle qu'il aimait toujours, il s'embarqua dans une pirogue à voile triangulaire pour se rendre dans des pays inconnus. Avant son départ, il prophétisa à son peuple et dit : « Ne pleurez point ; je reviendrai, un jour, sur une *île flottante*. Vous ne me verrez plus, mais les petits-enfans de vos petits-enfans reverront la face de Lono. »

Quand, bien des années plus tard, les *îles flottantes* du capitaine Cook parurent en vue d'Havaï, les Kanaques n'avaient pas oublié la prédiction de Lono, et sur l'ordre de Kalaimano, leur chef, rendirent à Cook les honneurs divins. Du chant relatif aux événemens qui suivirent, nous détacherons le fragment qui relate la mort du grand navigateur :

« Au matin, Lono débarqua sur la plage, et, ainsi que Kalaimano l'avait commandé, nous lui rendîmes hommage; mais, soit que, dans son dédain pour nous, Lono affectât de ne pas nous comprendre, soit que sa longue absence lui eût fait oublier notre langage, il ne répondit à aucune de nos supplications et de nos prières. Bien des jours s'écoulèrent ainsi; les pirogues du dieu nous étaient *tabou*, et aucun de nous ne les avait visitées.

« Un matin, les serviteurs de la suite de Lono vinrent vers nous et s'emparèrent des poissons sacrés déposés sur l'autel de Pélé, bien que, pour les empêcher de commettre ce sacrilège, nous leur eussions offert ce qui restait de notre pêche. Kalaimano était présent; il ne dit rien, mais la colère assombrit son visage. Un autre jour, ils revinrent et commencèrent à détruire la barrière du *moraï* (lieu consacré), laquelle était faite de troncs de haos et d'orangers, et à les traîner vers la mer, soit pour les jeter à l'eau, soit pour en charger leurs pirogues (1). Lono n'était pas avec eux.

(1) Il est fait mention de ce fait dans le récit anglais. Les matelots, au moment du départ, avaient ordre de faire du bois, et ils prenaient celui de l'enceinte du *moraï*, plus sec et déjà coupé.

Notre chef intervint et leur dit de ne pas faire cela; ils rirent et continuèrent. Pendant que Kalaimano leur parlait, Lono arriva, franchit l'enceinte sacrée et se dirigea vers le *moraï*. Kalaimano se mit devant lui, et Lono l'écarta. Notre chef, alors, prit Lono dans ses bras pour l'empêcher d'avancer et le porter hors de l'enceinte; mais Lono se débattit, et Kalaimano, le serrant fortement, lui fit pousser un cri de douleur. « Il crie, ce n'est donc pas un dieu, » dit le chef, et il tua Lono. Ceux qui démolissaient l'enceinte s'enfuirent alors; mais, sur l'ordre de Kalaimano, plein de colère, nous nous jetâmes sur eux; et, chose étrange! ceux que nous frappions tombaient et leur sang coulait, rouge comme le nôtre. Ceux qui étaient dans les canots s'éloignèrent hors de la portée de nos flèches et de nos pierres, et lancèrent sur nous un feu foudroyant, avec un bruit comme celui du tonnerre. Tous les Kanaques que ce feu touchait tombaient, et leur sang s'en allait sans qu'on pût voir ce qui avait brisé leur chair. Les hommes de la suite de Lono, restés à bord des îles flottantes, entendant ce bruit, dirigèrent sur nous d'autres tonnerres plus terribles encore et dont le bruit nous assourdissait. Kalaimano se tenait sur la plage, lançant de son arc puissant des flèches qui ne pouvaient atteindre ses ennemis. Ses serviteurs se tenaient près de lui; l'un d'eux couvrit la poitrine du chef d'une natte que les autres arrosaient d'eau pour empêcher le feu de le brûler; mais qui peut lutter contre les dieux? Atteint du feu invisible qui traversa sa natte humide, Kalaimano tomba, jetant le sang par la bouche.

« Beaucoup d'autres restaient morts sur la plage. Aucune prière, aucun sacrifice ne purent fléchir les dieux et obtenir d'eux la vie de notre chef. Le lendemain, les îles flottantes avaient disparu sans que l'on pût dire où elles étaient allées, et Kalaimano était mort.

« C'est ainsi, ô fils de Kealakekua, que les Kanaques, vos pères, virent mourir le même jour leur dieu et leur chef. »

II.

Deux ans après le meurtre de Cook, en 1780, un des chefs de Havaï, Kalaniopuu, chef de Kau, district pauvre et dévasté par les éruptions volcaniques, mourut, et son fils Kiwalao lui succéda. Ainsi que son père, il convoitait la terre voisine, Kona, héritage de Kaméhaméha, alors âgé de vingt ans. Abrité des vents alisés par la haute montagne de Mauna-Loa, ce district, l'un des plus fertiles de l'île, était surtout renommé pour ses pêcheries. Sous prétexte de rendre les derniers devoirs à son père, Kiwalao convoqua tous ses guerriers à s'embarquer avec lui sur une flottille de pirogues de guerre, dans l'intention, disait-il, de se rendre à Kailua, la ville

la plus importante du district de Kaméhaméha, pour y enterrer son père. Une tradition locale faisait en effet de Kailua le lieu consacré à la sépulture des grands chefs de Havaï. Prévenu de ses desseins, Kaméhaméha l'engagea à venir, mais avec une escorte moins nombreuse. Sur le refus de Kiwalao de laisser derrière lui un homme ou une pirogue, il marcha à sa rencontre, et une lutte d'autant plus acharnée que les deux chefs étaient parens, et qu'à la mort de l'un d'eux l'autre lui succédait de droit, s'engagea à Keai. Les forces étaient égales, et la bataille, alternativement reprise et suspendue, se poursuivit sans grands avantages de part et d'autre, jusqu'à ce que la mort de Kiwalao, tué dans la mêlée, entraînât la débandade de ses soldats. Kaméhaméha resta maître du champ de bataille et chef légitime de Kona et de Kau.

Il lui fallut, toutefois, conquérir une à une les places fortes où s'étaient réfugiés les lieutenans et les soldats de Kiwalao, soutenus par les autres chefs d'Havaï. Il faillit être tué devant Hilo. Sa persévérance triompha de la fortune indécise, et, nonobstant les secours en hommes et en vivres que ses ennemis recevaient de Kahikili, chef de Mauï et d'Oahu, jaloux de ses succès et allié de Kiwalao, Kaméhaméha finit par l'emporter et par réduire toute l île de Havaï.

Cette conquête achevée, et pour l'assurer, il tourna ses armes contre Kahikili. Profitant d'un voyage de ce dernier à Oahu, il effectua une descente dans l'île de Mauï. Là le fils de Kahikili lui livra bataille à Wailuku avec des forces supérieures aux siennes. La tactique de Kaméhaméha, son sang-froid et son courage personnel lui assurèrent une victoire éclatante. Le carnage fut affreux. Un cours d'eau, l'Iao, était tellement rempli de cadavres, que cette digue humaine détourna son cours. Le champ de bataille en reçut le nom de *Kepinawaï*, digue des eaux.

Pendant que Kaméhaméha luttait ainsi avec succès dans l'île de Mauï, une insurrection éclatait dans Havaï, à la voix des lieutenans vaincus, mais non soumis, de Kiwalao. Avant son départ, Kaméhaméha avait désigné pour le remplacer Kiana, un des chefs les plus attachés à sa fortune. Ce dernier convoqua le ban et l'arrière-ban des hommes valides, et attendit de pied ferme l'arrivée des insurgés, commandés par Kéaoua, un des amis de Kiwalao. L'armée de Kéaoua, divisée en trois corps, s'avançait de Hilo sur Kau. L'avant-garde débouchait dans Kau quand on ressentit les premières secousses d'un tremblement de terre épouvantable. Les hommes chancelaient. Une pluie de cendres obscurcissait le ciel. A en juger par les descriptions conservées dans les chants indigènes, les phénomènes volcaniques égalaient en intensité ceux de l'éruption d'avril 1868, dont j'ai pu constater la violence. L'arrière-garde fut également éprouvée, mais, non plus que l'avant-garde, elle ne subit de pertes

sérieuses. Pressant le pas, les hommes qui la composaient se trouvèrent en face d'un spectacle fait pour leur inspirer une terreur superstitieuse. La division du centre ne présentait plus, quand ils la rejoignirent, qu'une colonne de cadavres. Asphyxiée tout entière par les émanations sulfureuses, elle gisait sur le sol, en apparence endormie. On retrouve encore au sud-est du volcan de Kilauéa les ossemens blanchis des guerriers de Kéaoua.

Découragé par ce revers inattendu, convaincu que la déesse Pélé se déclarait en faveur de son ennemi, ce lieutenant battit en retraite. Kaméhaméha revenait, à force de rames, défendre son royaume menacé. Sans laisser à son adversaire le temps de raffermir ses troupes ébranlées, il lui livra bataille, le vainquit et le força à fuir dans les montagnes. Abandonné du reste de son armée et désespérant de la fortune, Kéaoua, après avoir erré quelque temps dans les solitudes de Kau, prit le parti d'aller se rendre à merci et de s'en remettre à la générosité de son vainqueur. Escorté de sept des siens, il sortit des cavernes où il s'était réfugié et traversa les montagnes qui séparent Kau de Kona. Sur son passage, il fut traité avec distinction par tous les indigènes, qui admiraient son courage, mais lui prédisaient qu'il marchait à la mort. Il la reçut, en effet, des mains de Keaumoku, un des lieutenans de Kaméhaméha. Ce dernier pleura, dit-on, ce meurtre commis sans son ordre, mais les honneurs dont il se plut par la suite à combler son lieutenant laissent à supposer que, s'il n'ordonna pas cette exécution, il la regarda comme trop utile à ses intérêts pour n'en pas récompenser l'auteur.

La mort de Kéaoua mettait un terme à toute insurrection dans Havaï. Kaméhaméha demeurait seul maître de l'île, mais ses succès étaient compensés par des revers à Mauï, où ses chefs, essuyant défaites sur défaites, étaient forcés d'abandonner la défensive et de ramener à Hilo les débris de leurs troupes. Confiant dans l'avenir, Kaméhaméha sut attendre des temps plus favorables.

Lors de la visite de Cook en 1778, il avait entrevu l'immense supériorité des étrangers sur son peuple. Il comprenait l'avantage qu'il y aurait pour lui à s'attacher quelques-uns de ces hommes blancs, habiles dans l'art de manier les outils, de travailler le fer, et bons navigateurs. En 1789, une goélette américaine, commandée par un nommé Metcalf, était à l'ancre sur les côtes de Mauï. Dans la nuit, des indigènes volèrent une embarcation. Une lutte s'engagea entre les matelots et les Kanaques. Ces derniers, écrasés par la mousqueterie, laissèrent plus de 100 des leurs sur la plage, mais la goélette, pour se soustraire à un retour offensif, mit précipitamment à la voile et abandonna un quartier-maître, Isaac Davis, et un matelot, John Young. Kaméhaméha arracha ces deux hommes à une mort certaine, et, à force de bons traitemens et de

promesses, se les attacha par la reconnaissance et l'intérêt. Tous deux parvinrent au rang de chef qu'ils transmirent à leurs enfans, dont l'histoire est intimement liée à celle de la dynastie.

La dernière descendante de John Young épousait, en 1855, le roi Kaméhaméha IV. Les descendans de Davis existent encore aux îles. L'un d'eux a épousé une parente du roi, gouvernante de l'île de Havaï; un autre siégeait encore, il y a peu d'années, à la cour suprême.

La visite de Vancouver, en mars 1792, retarda quelque temps l'exécution des projets ambitieux de Kaméhaméha. Vancouver a laissé dans ces îles un nom respecté. Il eut la gloire, gloire rare à cette époque, de se montrer juste et bon dans ses rapports avec les Kanaques, qui vénèrent encore aujourd'hui sa mémoire comme celle de leur premier bienfaiteur. Lors de sa seconde visite, en 1793, il ramena d'Amérique un taureau, cinq vaches, des brebis et quelques béliers. Les immenses troupeaux qui paissent aujourd'hui les pâturages de l'archipel proviennent de ce présent de Vancouver. Pour protéger ces animaux et leur permettre de se reproduire, Kaméhaméha imposa un *tabou* qui ne fut levé qu'après plusieurs années.

Retenu à Havaï par la visite de Vancouver et par les soins qu'il donnait à l'organisation de son armée et de sa flotte, Kaméhaméha n'en suivait pas moins d'un œil attentif les événemens qui se passaient dans l'île de Mauï. Le départ de Vancouver, dont la présence leur en imposait et qu'ils savaient être trop l'ami de Kaméhaméha pour ne pas lui prêter un appui décisif en cas de lutte, enhardit ses ennemis, et Kahakili fait alliance avec Kaeo, roi de Kauaï. Ils réunissent leurs pirogues à Oahu et mettent à la voile pour Havaï. Kaméhaméha les aborde en vue d'Hilo et les force à battre en retraite; il les poursuit et débarque à Oahu, où ses ennemis, dont de nombreux renforts ont comblé les vides et qui combattent pour leur indépendance, l'attendent de pied ferme dans la vallée de Nuuanu. Les chefs alliés avaient adossé leur armée aux rochers qui barrent en cet endroit la vallée. En face d'eux se trouvait Kaméhaméha et ses troupes, derrière eux un précipice à pic qui coupe l'île en deux parties. La lutte fut héroïque de part et d'autre. Kaméhaméha paya de sa personne et fut plusieurs fois sur le point de succomber. Il l'emporta enfin; mais plutôt que de mettre bas les armes, les vaincus se firent tuer sur place. Cernés de toutes parts, quelques centaines de survivans se précipitèrent au bas du précipice.

Cette victoire éclatante, célèbre dans les fastes havaïens, lui livrait les îles de Mauï, de Molokaï et d'Oahu. L'île de Kauaï seule conservait encore son indépendance. La distance qui la séparait d'Havaï, les vents contraires, une mer souvent agitée, une côte de

falaises créaient des obstacles presque insurmontables à une invasion. La population, nombreuse et belliqueuse, était très attachée à son roi. Toutes ces difficultés retardèrent, sans la décourager, l'ambition de Kaméhaméha. Il consacra plusieurs années à préparer ses moyens d'attaque, et, en 1804, il réunissait sur la plage de Waikiki 7,000 vétérans bien disciplinés, sans compter les recrues, une flotte de 27 goélettes, plus de 500 pirogues de guerre. Il allait s'embarquer quand une épidémie éclata parmi ses troupes concentrées dans un étroit espace. Lui-même faillit y succomber. Aussitôt rétabli, il s'occupa de combler les vides faits dans ses rangs, de renouveler ses provisions de vivres et attendit un vent favorable.

Kaeo avait péri à la bataille de Nuuanu ; mais ses nobles et son peuple, prévenus des armemens de Kaméhaméha, s'étaient ralliés autour de son fils Kaumualii. Actif, énergique et courageux, ce dernier se préparait à une résistance désespérée ; ses guerriers, pleins d'ardeur, juraient de se faire tuer à ses côtés. Agité toutefois d'un sombre pressentiment, il fit construire une goélette qu'il chargea de vivres, décidé, s'il survivait à une défaite, à s'embarquer avec ses femmes et ses lieutenans, à s'abandonner aux flots et à chercher sur le Pacifique une terre lointaine où il pût vivre à l'abri de l'ambition de son rival.

Bien renseigné par ses espions sur ce qui se passait à Kauaï et prévoyant une résistance acharnée, Kaméhaméha conçut alors un projet hardi, vraiment original et digne de son génie. Il voulut voir Kaumualii, conférer personnellement avec lui et obtenir de la persuasion un succès douteux encore par les armes. Il envoya un message à celui qu'il se préparait à attaquer et lui demanda de venir à Oahu. Nonobstant l'avis de ses chefs, le roi de Kauaï accepta l'invitation qui lui était faite et, affectant de témoigner hautement de sa confiance dans la parole de son ennemi, il traversa la mer et se rendit avec une suite peu nombreuse au milieu du camp de Kaméhaméha.

En agissant ainsi, il avait fait d'avance le sacrifice de sa vie, et remit la régence à l'un de ses chefs les plus dévoués. En homme qui n'a plus rien à ménager, il apostropha vivement Kaméhaméha, lui demanda compte de ses intentions hostiles et lui reprocha ses agressions et ses conquêtes. Il termina en ajoutant que sa vie était dans les mains de son adversaire si, au mépris de la foi jurée, il était retenu captif. « Mais sache bien, lui dit-il, que, moi mort, mon peuple est vivant, et que la vengeance doublera son courage. Si tu me laisses libre, je combattrai à sa tête contre toi. »

Kaméhaméha l'écouta sans l'interrompre ; puis, d'une voix lente et émue, il le remercia de sa confiance : « Tu es libre, dit-il, tu

peux partir, mais entends-moi d'abord. » S'animant alors, il lui raconta en peu de mots son enfance persécutée, son héritage menacé et la nécessité où il s'était trouvé de se défendre d'abord, d'attaquer ensuite, pour en finir avec des dangers sans cesse renaissans. Les dieux l'avaient favorisé, ses armes victorieuses avaient triomphé de toutes les résistances. Grâce à lui, l'anarchie avait cessé, la paix régnait dans ses possessions, et avec elle la sécurité. Les vieilles barrières qui séparaient des peuplades parlant la même langue, ayant la même origine, étaient tombées. Pour achever et consolider son œuvre, il fallait que l'archipel tout entier n'eût qu'un maître. Il devait et voulait l'être. Quand bien même il consentirait à abandonner ses projets de conquête, ses successeurs les reprendraient. Kauaï ne pouvait pas rester isolée, indépendante, et la lutte ajournée éclaterait un jour ou l'autre. Dans cette lutte, Kauaï succomberait. Pourrait-elle résister seule aux attaques combinées des autres îles? Désireux de lui donner une preuve de sa modération, il lui proposait de le laisser gouverner en paix son royaume, si lui, Kaumualii, s'engageait à le laisser après lui à Kaméhaméha ou à son successeur, et à préparer ainsi une unité qu'il était impuissant à empêcher.

Les argumens dictés par une conviction forte, l'ascendant moral que le vainqueur de tant de chefs exerçait sur Kaumualii , le désir de coopérer, lui aussi, à cette œuvre et d'éviter à son peuple une lutte redoutable, le réduisirent au silence, puis à l'admiration. Kaméhaméha n'épargna aucune séduction pour l'entraîner. Il le traita en ami, en confident, et obtint de lui une adhésion complète. Les deux chefs échangèrent leur parole et la tinrent.

Cette victoire pacifique assurait au conquérant l'archipel entier. La dynastie des Kaméhaméha était fondée, et, avec elle, l'unité havaïenne.

Administrateur aussi habile que politique heureux et que grand capitaine, Kaméhaméha profita du prestige que lui donnaient ses succès pour organiser ses conquêtes. Dans chaque île, ses lieutenans reçurent de lui des apanages en terres, ample récompense de leurs services, mais ne leur permettant pas de se créer, sur un point donné, une position assez considérable pour résister à son autorité. Magnanime vis-à-vis des vaincus, alors qu'il pouvait l'être sans danger, il pardonna aux descendans de Kahakili, qui reçurent de lui des terres et prirent rang à sa cour. Il régla, par des ordonnances sages et conçues dans un esprit libéral, les droits de pêcherie sur les côtes et l'exploitation des forêts dans les montagnes. Devinant l'importance future de Honolulu, il abandonna, bien à regret, sa résidence favorite de Kailua, dans l'île de Havaï, pour aller

habiter près du port que commençaient à fréquenter les navires étrangers.

Grand et vraiment royal dans ses rapports avec les bâtimens de guerre et leurs officiers, Kaméhaméha se montra juste et libéral vis-à-vis des négocians et des marins qu'attiraient dans les îles le bruit de ses succès, la sécurité rétablie et son désir d'échanger contre des articles européens les produits du pays. Il aimait à se rendre compte des moindres sources de gain et profitait des leçons de l'expérience. Séduit par les profits que faisaient alors les trafiquans qui lui achetaient du bois de santal pour l'aller revendre en Chine, il se fit armateur, acquit à un prix élevé un brick américain, le chargea de santal et l'expédia en Chine. Ses mesures mal prises rendirent l'opération désastreuse ; trompé par des agens infidèles, il perdit la valeur du navire, le chargement, et se trouva redevoir 3,000 piastres (15,000 francs). Ce fut son unique spéculation; mais, en examinant et se faisant expliquer ses comptes, il y vit figurer pour une forte somme les droits d'importation à l'entrée. Peu de jours après, un édit frappait d'un droit modéré les articles venus de l'étranger, et son trésor bénéficiait de son expérience.

Deux idées dominèrent la fin de sa vie. La première était le désir de voir arriver d'Angleterre les missionnaires promis par Vancouver et l'impatience d'apprendre d'eux quelle était cette religion chrétienne dont il avait entendu parler et au sujet de laquelle il ne se lassait pas de questionner les matelots qui abordaient à Honolulu. Les réponses vagues de ces hommes, presque tous indifférens ou grossiers, ne le satisfaisaient pas ; il sentait chanceler la religion de ses pères, vil amas de pratiques bizarres ou honteuses, pour lesquelles il ne dissimulait pas son dédain.

Sa seconde pensée était d'étendre plus loin encore ses conquêtes. Nouvel Alexandre, il portait ses regards vers le sud, et rêvait l'occupation de Tahiti, dont il était séparé par 800 lieues de mer. C'eût été un curieux spectacle que celui de ce roi barbare, à la tête de ses pirogues de guerre se lançant hardiment à travers le Pacifique, bravant les orages et les calmes de la ligne pour ajouter de nouvelles terres à son royaume, dans lequel il se sentait déjà à l'étroit. Ce ne fut qu'un rêve, qu'il ne put réaliser. Le 8 mai 1819, Kaméhaméha mourait dans sa résidence de Waikiki, près de Honolulu.

III.

Peu de fondateurs de dynasties, peu d'hommes vraiment grands, ont des successeurs dignes d'eux. Liholiho, fils de Kaméhaméha Ier, qui lui succéda sous le nom de Kaméhaméha II, et Kaméhaméha III, régnèrent sans éclat, gouvernèrent sans talens. Débordés par la civi-

lisation qui les envahit de toutes parts, peu capables de la comprendre et moins encore de lui résister, ils assistent, impuissans, à la lutte entre l'esprit nouveau et les anciennes traditions qui croulent, jusqu'au jour où l'avènement de Kaméhaméha IV, en 1855, amène sur le trône un homme jeune, brillant, imbu des idées de son siècle, impatient de les devancer, esprit mobile et ardent, nature combattue dans laquelle les idées religieuses, la ferveur du néophyte et l'amour du progrès luttent contre les instincts héréditaires et les vices du sauvage.

Adoré de ses sujets, dont il personnifie les aspirations, les élans et aussi les faiblesses, aimé des missionnaires, dont il encourage les efforts pour achever et compléter l'œuvre civilisatrice, il commence son règne sous d'heureux auspices. Il épouse, par amour, sa compagne d'enfance, Emma, descendante du quartier-maître Young, élevé par Kaméhaméha Ier au rang de grand chef, à laquelle la vénération de son peuple a depuis décerné le surnom de la *bonne reine*. A ses côtés, son frère aîné, depuis Kaméhaméha V, noblement résigné au choix que leur oncle Kaméhaméha III a fait de son plus jeune neveu pour lui succéder, seconde ses efforts en qualité de ministre de l'intérieur. Esprit froid et calme, le prince Lot, comme on l'appelait alors, modérait l'ardeur du roi, dont il ne cessa pas un seul jour d'être le conseiller, l'ami et le premier sujet.

De taille élevée, mince et svelte, beau de visage, vif d'esprit, de manières parfaites et d'une exquise courtoisie, Kaméhaméha IV réunissait au plus haut point tous les dons que la nature a départis à la race kanaque, complétés et affinés par l'éducation et la civilisation. Il avait, en compagnie de son frère, visité l'Europe et l'Amérique; son instruction, plus étendue que profonde, sa connaissance parfaite de l'anglais, qu'il parlait très purement, sa curiosité naturelle et son désir d'apprendre lui avaient permis de comprendre et de s'assimiler des notions de toutes choses. Brave comme les chefs de sa race, politique habile, il rappelait, par les côtés brillans de sa nature, son ancêtre Kaméhaméha Ier, dont son frère personnifiait, avec la carrure massive, la taille énorme et la volonté de fer, les traits caractéristiques. Avec eux devait s'éteindre la dynastie fondée par un grand conquérant qui semblait revivre en eux.

Mais les temps n'étaient plus les mêmes, et si Kaméhaméha IV héritait du trône et des qualités de son ancêtre, il portait aussi en lui le germe de ses vices, sur lesquels venaient se greffer les vices de la civilisation. Il semble qu'en sa personne s'incarnât la lutte dans laquelle son peuple et lui devaient succomber. La civilisation tue le sauvage. Elle l'abat s'il lui résiste, elle l'étouffe s'il lui cède. Elle brûle son sang avec l'eau-de-vie, elle lui inocule ses maladies en lui imposant ses vêtemens, elle lui révèle, avec ses besoins, ses dé-

sirs, sa vie fiévreuse, ses appétits multiples, sa soif de jouissances. La transition est trop brusque pour ces natures primitives ; l'instinct de préservation contre des dangers nouveaux n'a pas encore eu le temps de s'éveiller en elles.

Dans ce règne brillant et court de Kaméhaméha IV, auquel j'ai assisté, il m'a semblé voir l'image du sort qui attendait sa race et son peuple. Sans défiance contre cette civilisation qu'il aimait et dont il eût voulu, dans sa généreuse impatience, faire goûter à ses sujets tous les bienfaits, Kaméhaméha IV n'en soupçonnait pas les dangers et en subissait toutes les séductions. Entouré de jeunes hommes de son âge, Anglais et Américains, qu'attiraient et retenaient auprès de lui le charme de son accueil, sa prodigalité, ses goûts d'élégance et de confort, il se laissait aller sur cette pente, si naturelle à son âge, des plaisirs et de la camaraderie. A certains momens, sous l'empire de certaines influences, l'homme primitif, le sauvage, reparaissait sous l'homme civilisé, avec ses passions violentes et ses irrésistibles instincts. Il le sentait, en souffrait et luttait contre lui-même, se réfugiant alors dans l'intimité de la reine, de son fils le prince de Havaï, menant, des mois entiers, une vie régulière et sobre, jusqu'au jour où un incident quelconque, une partie de chasse, un dîner d'amis, réveillaient en lui la soif de l'eau-de vie et le jetaient brutalement dans une de ces orgies dont il sortait brisé moralement et physiquement, honteux de lui-même, désespéré de sa faiblesse, épuisé par des crises d'asthme.

Un incident grave vint l'arrêter, mais trop tard, sur cette pente funeste.

Au nombre des familiers du palais se trouvait un Anglais, Nelson, qui vivait dans l'intimité du roi et favorisait sa liaison avec une femme du palais attachée au service de la reine. Le 3 août 1859, le roi, accompagné de la reine, de sa suite et de ses secrétaires, au nombre desquels figurait Nelson, se rendit dans l'île de Mauï, à Lahaina. Le 11, à la suite de libations copieuses et d'un entretien de quelques instans avec la favorite, le roi s'embarque seul sur sa goélette pour revenir à Honolulu. A quelques milles des côtes et à la tombée de la nuit, il donne ordre de virer de bord, rentre à Lahaina, se dirige vers le pavillon occupé par Nelson et l'appelle. Ce dernier ouvre la porte et tombe frappé d'une balle que le roi venait de lui tirer à bout portant.

Quel était le motif de ce crime? On y mêla, bien à tort, le nom de la reine. On prétendit que la favorite avait excité la jalousie de Kaméhaméha pour se venger de la reine Emma, qui soupçonnait ses rapports avec son mari. La vérité était que la favorite, irritée contre Nelson, qui cherchait alors à détacher le roi d'elle, avait accusé Nelson de vouloir supplanter le souverain dans ses faveurs.

L'ivresse, bien plus que l'amour, avait armé le bras de Kaméhaméha IV, et le crime était à peine commis que cette nature, mobile et impressionnable à l'excès, s'abandonnait à toute la violence de ses remords. La blessure de Nelson n'était pas mortelle; mais sa constitution, épuisée par les excès d'une jeunesse orageuse, n'y put résister. Il languit quelques semaines et mourut.

Dans l'impétuosité de ses regrets, le roi n'avait qu'une pensée : revenir à Honolulu, abdiquer en faveur de son fils et consacrer le reste de ses jours à l'expiation de son crime. Il revint, en effet, le 30 et annonça son projet à ses conseillers. Ceux-ci le firent renoncer à cette détermination; mais agité de sombres pressentimens, il tint bon quant à la proclamation du prince de Havaï comme héritier du trône. Reprenant ensuite l'idée de son ancêtre, il écrivit en Angleterre pour solliciter de nouveau l'établissement d'une branche de l'église réformée d'Angleterre, l'envoi d'un évêque et d'un clergé anglican. Sa nature ardente s'accommodait mal des formes austères du culte méthodiste; d'autre part, élevé dans le culte protestant, il répugnait à l'adoption du catholicisme. La reine, anglicane elle-même, souhaitait vivement l'établissement d'une église avec laquelle elle fût en parfaite communion d'idées. Tous deux enfin désiraient surtout pouvoir confier à l'évêque dont ils sollicitaient l'envoi l'éducation du jeune prince. Kaméhaméha IV appuyait sa demande de l'offre d'un terrain pour l'érection d'une église et d'une souscription annuelle assez considérable pour défrayer en grande partie les dépenses du nouveau clergé. Cette demande fut bien accueillie en Angleterre; mais le jeune prince de Havaï succombait à une courte maladie la veille même du jour où débarquait la mission anglicane. Ce dernier coup hâta la fin du roi. Miné par ses excès autant que par ses remords, voyant dans la mort de son fils un avertissement pour lui-même, il languit quelque temps encore et s'éteignit le 30 novembre 1863.

Son frère lui succéda sous le nom de Kaméhaméha V. Énergique et résolu, il reprit d'une main vigoureuse la direction des affaires que son prédécesseur avait abandonnée pendant les dernières années de son règne. Justement préoccupé de la propagande active des Américains en faveur d'une annexion aux États-Unis, de la décroissance rapide de la population étrangère, il se posa en défenseur de l'autonomie indigène, modifia dans un sens plus monarchique la constitution octroyée par Kaméhaméha III et appela dans son conseil des hommes décidés, comme lui, à s'opposer à toute tentative annexioniste.

Le peuplement rapide et les progrès de la Californie avaient eu leur contre-coup aux îles Havaï. Brusquement tiré de sa torpeur par la découverte des mines d'or sur les rives du Pacifique, dont

il n'était séparé que par 700 lieues de mer, le commerce havaïen avait, par suite de la création soudaine d'un aussi vaste marché, pris un essor considérable. La production locale était loin de suffire aux demandes ; les terres décuplaient de prix; la main-d'œuvre, largement rétribuée, se faisait rare ; les capitaux de San-Francisco refluaient dans l'archipel ; les plantations de cannes à sucre, de coton, de café, se multipliaient. Un traité de réciprocité, conclu entre le gouvernement havaïen et le cabinet de Washington, portait au plus haut point la prospérité des îles, en leur assurant à un prix rémunérateur le monopole de la vente de leurs produits dans les états du Pacifique. Pour fournir aux planteurs les ouvriers nécessaires, une convention négociée avec la Chine autorisait l'émigration des Chinois aux îles. Des lignes de bateaux à vapeur reliaient Honolulu à San-Francisco, au Japon, à la Chine, à l'Australie, faisant de ce port l'étape obligée entre l'Asie et l'Amérique, aussi bien qu'entre l'Amérique et l'Océanie du sud. Les recettes publiques, considérablement accrues, permettaient d'entreprendre de grands travaux d'utilité publique. Honolulu se métamorphosait; son climat merveilleux, la beauté du pays, la facilité des communications, y attiraient les capitalistes de San-Francisco, les malades fuyant un climat trop âpre et venant demander la santé à son uniforme température, à son air pur et chaud.

De cette prospérité rapide naissait un danger sérieux. Les convoitises des Américains s'accentuaient. Contenues par la main de fer de Kaméhaméha V, elles n'osaient se produire au grand jour ni engager la lutte; elles attendaient l'heure propice. Le roi n'était pas marié. Avec lui s'éteignait la dynastie. Vivement pressé par ses conseillers d'assurer par son mariage la succession au trône, Kaméhaméha V ajournait constamment. Épris de sa belle-sœur, la reine Emma, il espérait toujours triompher de ses refus, fondés sur le souvenir fidèle qu'elle gardait de son premier mari et sur ses scrupules religieux contre une alliance interdite par l'église anglicane. Reconnaissante d'un dévoûment chevaleresque qui ne s'était jamais démenti et n'avait trahi son secret que depuis son veuvage, la reine voyait en lui un frère, un ami, un protecteur ; mais absorbée dans ses tristesses et ses regrets de la perte successive de son fils et de son mari, dans ses œuvres de charité et ses pratiques religieuses, elle vivait à l'écart, prolongeant son deuil, mais ne pouvant lui donner que l'affection d'une sœur.

Le temps eût fait son œuvre, et Kaméhaméha V, obéissant à d'impérieuses nécessités politiques, eût probablement renoncé à ses projets et contracté une autre alliance, si la mort ne fût venue l'enlever le 14 novembre 1872, jour anniversaire de sa naissance. Il avait

quarante-trois ans. Ainsi que son frère, une maladie violente l'emportait soudainement.

IV.

Aux termes de la constitution, les chambres se réunirent pour désigner le successeur au trône. Ce choix ne pouvait porter que sur un chef de la race des *alii*, ou nobles héréditaires. William Lunalilo, cousin du roi, fut élu à l'unanimité moins trois voix.

Je l'avais beaucoup connu à l'époque où, ministre de son prédécesseur, je siégeais avec lui à la chambre des nobles. Jeune, brillant cavalier, il menait la vie large et facile des chefs, dépensant sans compter, riche, prodigue et endetté; intelligent et bien doué, il gâtait tous ses avantages par son penchant à l'ivrognerie. Lui aussi avait greffé sur les vices héréditaires ce vice odieux contre lequel il luttait en vain, étonnant ses familiers par de longs accès de sobriété, interrompus par de brutales orgies. Grâce à sa merveilleuse constitution physique, quelques jours de repos suffisaient pour en effacer les traces apparentes.

Le peuple l'aimait pour ses qualités et aussi pour ses défauts. Élevé par les missionnaires américains, imbu de leurs idées républicaines, orateur éloquent, il réunissait aux qualités extérieures d'un chef et d'un prince les instincts et les goûts d'un radical. Le parti américain voyait en lui le précurseur qu'il attendait : l'un roi, dédaigneux de la royauté, républicain de convictions, prêt à aliéner l'indépendance du pays pour en faire une annexe de la grande république des États-Unis.

Sur ce dernier point, ils se trompaient, ou le temps leur manqua pour obtenir de lui ce qu'ils en attendaient. Treize mois après son avènement, Lunalilo mourait sans laisser d'héritiers.

Une fois de plus, le trône était vacant, et l'assemblée appelée à procéder à une nouvelle élection. Deux prétendans se mettaient sur les rangs : la reine Emma et David Kalakaua. En consentant à sortir de la retraite où elle vivait et en laissant poser sa candidature, la reine Emma cédait aux vœux de la population indigène, dont elle était l'idole. Son inépuisable charité lui avait conquis les cœurs, et les Kanaques, effrayés de ces coups répétés qui frappaient leurs souverains, inquiets des rumeurs d'annexion propagées par les Américains, espéraient conjurer le sort et assurer leur indépendance en s'abritant derrière celle en qui ils voyaient une sainte et une bienfaitrice. Mais l'élection de la reine Emma ne pouvait être une solution. Veuve, sans enfans, décidée à ne pas se remarier, elle ne

pouvait ni fonder une dynastie ni donner au pays des garanties d'avenir.

David Kalakaua était marié, assez jeune pour espérer des héritiers, à défaut desquels son frère, encore enfant, pouvait lui succéder. D'un rang moins élevé que son prédécesseur, mais de race noble, il remplissait les conditions exigées par la constitution. Kaméhaméha V, qui le tenait en estime particulière, avait encouragé son désir de s'initier au maniement des affaires ; il lui réservait le ministère de l'intérieur. Sobre et de vie régulière, David Kalakaua ne participait à aucun des excès des jeunes chefs. Les étrangers l'aimaient et l'estimaient. Ces considérations militaient en sa faveur et, dans l'assemblée, lui ralliaient la majorité.

Au dehors, il n'en allait pas de même ; les indigènes acclamaient la candidature de la reine Emma. La sympathie avec laquelle les étrangers, et notamment les Américains, accueillaient celle de David Kalakaua leur était d'autant plus suspecte qu'ils n'ignoraient pas que le gouvernement des États-Unis, désireux d'assurer à sa marine de guerre et de commerce un port de refuge et de ravitaillement dans l'Océan-Pacifique, offrait au gouvernement havaïen de lui acheter, à un prix élevé, l'embouchure de la rivière de la Perle, à l'ouest de Honolulu, pour y établir un entrepôt de charbon. Les Kanaques voyaient dans cette cession un premier pas vers l'annexion, et ils accusaient David Kalakaua d'y être favorable. Il n'en était rien, mais les défiances étaient éveillées, et ses adversaires fomentaient l'irritation.

Plus sage et plus politique, l'assemblée savait à quoi s'en tenir sur ces accusations passionnées. Elle n'ignorait pas que ni le roi ni elle, l'eussent-ils voulu, n'auraient pu faire accepter une annexion, à laquelle d'ailleurs la grande majorité des représentans et la totalité des nobles étaient hostiles. Écartant donc ces appréhensions, elle élut par 39 voix David Kalakaua; 6 voix seulement se portèrent sur la reine Emma.

Le résultat du vote déchaîna les passions. La foule envahit la salle des séances, arracha les députés de leurs sièges, en blessa plusieurs, brisa les meubles, détruisit les archives. L'intervention des troupes ne put arrêter le désordre ; repoussées par la populace, elles durent se retirer, après une lutte sanglante. Redoutant de plus grands malheurs, le ministère fit appel aux bâtimens de guerre anglais et américains qui se trouvaient dans le port, pour empêcher le sac de la ville. Les compagnies de débarquement et les équipages descendirent en armes et rétablirent l'ordre.

Ce mouvement populaire visait moins encore le nouveau souverain que les étrangers et surtout les Américains établis aux îles, soupçonnés de menées annexionistes. Très attachée à ses chefs et

à son indépendance nationale, la population indigène s'irritait des convoitises qu'éveillait la prospérité de l'archipel. Dans l'annexion aux États-Unis, elle voyait une servitude déguisée, une expropriation légale. Les Kanaques entendaient rester maîtres chez eux sous la garantie de l'acte collectif de 1843, par lequel la France et l'Angleterre avaient reconnu l'indépendance du royaume et s'étaient engagées à la respecter. Les États-Unis, invités, alors, à signer cet acte diplomatique, s'y étaient refusés, tout en protestant de leur résolution bien arrêtée de n'attenter en rien à l'autonomie indigène. Le cabinet de Washington avait tenu sa parole. En toutes circonstances, il s'était scrupuleusement abstenu d'intervenir dans les affaires locales. Mais il n'en était pas de même de ses nationaux, qui, à maintes reprises, avaient tenté de lui forcer la main.

Propriétaires, aux îles, d'un capital considérable en terres, bestiaux, machines et matériel d'exploitation, enrichis par le traité de réciprocité, les Américains tiraient de leurs plantations d'énormes revenus, mais ils se rendaient compte que cette prospérité reposait sur une base fragile. Conclu pour un certain nombre d'années, renouvelable à dates fixes, ce traité pouvait être annulé par un vote du congrès. Il n'était pas douteux que le jour où l'entrée en franchise des sucres havaïens dans les états du Pacifique serait supprimée, et où il leur faudrait, comme pour les sucres de Chine, acquitter un droit élevé à la douane de San-Francisco, les bénéfices disparaîtraient, entraînant avec eux la valeur de la terre et du matériel d'exploitation. Pour conjurer ce danger, les planteurs ne voyaient qu'un moyen : l'annexion, qui assurerait leur fortune, en ajoutant une nouvelle étoile à la bannière constellée de l'Union. Leur intérêt personnel était d'accord avec leur patriotisme.

Fidèle à son désir d'éviter toute complication par des annexions en dehors du continent américain, et aux principes de la *Doctrine Monroe*, qui limite son action à ce continent même, le gouvernement des États-Unis résistait, mais plus mollement à mesure que les années s'écoulaient, que les événemens se précisaient, et que les exigences maritimes et commerciales s'accentuaient. L'annexion des îles Sandwich n'était plus seulement le sucre à bon marché pour les états de l'ouest et un débouché ouvert à leurs produits, c'était encore et surtout la clé du Pacifique du nord, l'unique station maritime, l'étape obligée sur la route de la Chine et du Japon. Puis, enfin, la décroissance constante de la population indigène permettait d'entrevoir l'heure où elle cesserait d'exister. Qu'adviendrait-il alors, et serait-il possible de laisser un point stratégique de cette importance entre les mains d'une autre grande puissance maritime, maîtresse du Pacifique du nord, libre d'intercepter à son gré son immense commerce avec l'Asie?

De là, la demande faite au gouvernement havaïen de la cession de l'embouchure de la rivière de la Perle. Il ne s'agissait, il est vrai, que d'y établir un dépôt de vivres et de charbon, un bassin de radoub pour les bâtimens à vapeur qui relâchaient aux îles, mais c'était le premier pas vers une occupation ultérieure, un droit de préemption dans l'avenir.

Le calme rétabli à Honolulu, les chambres, convoquées, écartèrent l'offre d'entrer en pourparlers, et le couronnement du nouveau souverain ne donna lieu à aucun incident.

Kaméhaméha V avait laissé, en mourant, son royaume dans une situation prospère : la dette publique presque éteinte, le crédit de l'état excellent, les recettes du trésor en progression constante. Le court règne de Lunalilo n'avait en rien modifié cet état de choses. Héritier de cette situation qu'il n'avait pas créée, ébloui de sa fortune rapide et du heureux hasard qui l'appelait à un rang auquel il ne pouvait prétendre par droit de naissance, jeune et inexpérimenté, David Kalakaua rêva, lui aussi, de laisser dans l'histoire de son pays un nom glorieux et d'attacher ce nom à de grandes entreprises destinées à accroître la prospérité publique. Il appela près de lui, en qualité de premier ministre, M. Walter-Murray Gibson, homme habile, intelligent, que j'ai connu aux îles dans des circonstances singulières, et dont la vie a été jusqu'à sa fin, survenue en janvier 1888, un tissu d'aventures romanesques. Il faut aller au fond de l'Océanie pour rencontrer des types aussi étranges et des existences aussi bizarres.

Né en mer, à bord d'un bâtiment espagnol, de parens américains, Gibson fut élevé en Angleterre. Jeune homme, il conçut des doutes sur son origine et sa descendance. A bord du bâtiment où il avait vu le jour et à la même époque était né un autre enfant, fils d'un gentilhomme anglais de haute naissance et de grande fortune. Par une coïncidence singulière, à l'âge de dix-huit ans, Walter Murray Gibson, invité dans un château de l'ouest de l'Angleterre, frappa ses hôtes par son étonnante ressemblance avec le portrait du maître de cette habitation, mort depuis quelques années. Il se trouva que ce gentilhomme était le père de l'enfant né en même temps que lui à bord du même navire et mort en bas âge. La ressemblance était telle que l'on se demandait s'il n'y avait pas eu substitution d'enfant. Les recherches faites par Gibson et les témoignages recueillis par lui ne lui laissèrent aucun doute sur le fait; mais les collatéraux, héritiers du titre et du nom, repoussèrent ses prétentions, que sa situation de fortune ne lui permit pas de soutenir jusqu'au bout.

D'humeur aventureuse, il quitta alors l'Angleterre et se rendit aux

Indes néerlandaises, où l'attendait une série d'événemens incroyables. Favori d'un prince indigène, puis exilé, traqué, prisonnier, condamné à mort, il échappa à son sort grâce à la passion qu'il avait inspirée à la fille du rajah. Elle favorisa sa fuite aux dépens de sa propre vie. Libre, il gagna les Indes anglaises, où, en quelques années, il fit une grande fortune, qu'il perdit en moins de temps dans des spéculations hasardeuses. Des Indes, il revint en Europe, mais y séjourna peu ; il fallait à son activité un champ plus vaste. Il partit alors pour les États-Unis, s'enfonça dans le Far-west, et, pendant plusieurs années, on n'entendit plus parler de lui.

C'est en 1865 que je le vis pour la première fois à Honolulu. Il m'avait fait demander un entretien, ayant, m'écrivait-il, des communications importantes à me faire et désirant me voir seul. J'accédai à son désir et le reçus le soir. Tout d'abord, je fus frappé de sa merveilleuse intelligence ; il parlait toutes les langues avec une égale facilité, avait beaucoup vu, beaucoup appris et paraissait au courant de toutes les questions politiques du moment, aussi bien en Europe qu'en Asie et en Amérique.

Arrivant à l'objet de sa visite, il me dit que sa vie était en danger, qu'après plusieurs années passées à Salt-Lake-City, dans l'intimité de Brigham Young, il avait quitté l'Utah à la suite de dissentimens graves survenus entre lui et le chef des mormons ; éludant sa vigilance et ses espions, il avait réussi à gagner San-Francisco, puis l'archipel. Très avant dans ses confidences, il n'ignorait rien des étranges projets de Brigham Young, qui, menacé par les États-Unis, avait conçu l'idée d'émigrer, lui et son peuple, au sein de l'Océanie, et m'avait effectivement fait tenir une lettre adressée à Kaméhaméha, par laquelle il lui proposait, moyennant une somme considérable, l'achat d'une des îles de l'archipel. Son plan était, une fois qu'il y aurait pris pied, la conquête du reste du royaume, soit par la conversion des indigènes, soit par la force. Inutile de dire que l'offre de Brigham Young avait été repoussée.

Gibson ajouta que le chef des mormons, se défiant de lui et le sachant en possession de quelques-uns de ses secrets, l'avait fait suivre par deux de ses affidés jusqu'à Honolulu, et que ces hommes, qu'il me désigna, n'hésiteraient pas à le tuer à la première occasion. Il venait donc me demander la protection du gouvernement et l'arrestation de ces individus. Un moment je le crus victime d'une hallucination. Le récit qu'il me faisait de ses aventures était tellement extraordinaire qu'on pouvait, sans injure, hésiter à le croire ; mais les documens qu'il me communiqua, les pièces qu'il mit sous mes yeux, notamment une lettre d'Hawthorne, le grand écrivain américain, alors consul des États-Unis à Liverpool, me convainquirent

que, dans une certaine mesure tout au moins, il disait vrai. En tout cas, il était parfaitement au courant des projets de Brigham Young, dont le roi et moi connaissions seuls la lettre.

Le lendemain, le chef de la police, sur mes ordres, fit arrêter et interrogea les deux individus que Gibson m'avait indiqués. Les papiers trouvés sur eux démontrèrent jusqu'à l'évidence leur affiliation mormone; leurs réponses embarrassées, leurs hésitations achevèrent de dissiper les doutes. Conduits à bord d'un navire en partance pour San-Francisco, ils durent quitter les îles avec interdiction de retour. Tranquille de ce côté, M. Gibson se retira alors, avec sa fille, sur une terre qu'il afferma, partageant son temps entre son exploitation agricole et l'étude de la langue kanaque, publiant, dans les journaux de Honolulu, des articles remarqués sur les ressources et les productions du pays. Naturalisé Havaïen, élu représentant de son district, il siégea à la chambre, où, dès le début, il révéla de rares aptitudes comme orateur et comme administrateur.

Tel était l'homme que David Kalakaua appela au pouvoir, séduit par ses dons brillans, son imagination, son intrépidité de bonne opinion et sa hardiesse. Gibson excellait à se jouer des difficultés, à s'en tirer heureusement, à persuader, à entraîner. De sa vie aux Indes et en Amérique, de son incroyable et aventureuse existence, peut-être de son origine première, il tenait l'ambition haute, la passion de faire grand.

Une certaine conformité de goûts et d'idées le rapprocha d'un riche capitaliste de San-Francisco, Claus Spreekels, Allemand d'origine, naturalisé citoyen américain, qui lui offrit, ainsi qu'au roi, toutes facilités de se procurer l'argent dont ils pourraient avoir besoin pour développer les ressources du pays, mettant également à la disposition des planteurs, dont il se constituait le consignataire et l'agent à San-Francisco, des crédits considérables pour l'extension de leurs opérations. Spreekels réussit ainsi, en peu d'années, à concentrer dans ses mains tout le commerce des sucres havaïens, à réaliser d'énormes profits sur le marché de San-Francisco, où on le désignait sous le nom de *Roi du sucre,* et à devenir créancier de l'état et des planteurs pour des sommes importantes.

Un premier emprunt de 10 millions, contracté par son intermédiaire à Londres, fut promptement absorbé par les embellissemens de Honolulu, la construction d'un palais pour le roi, d'un autre pour les ministères. Honolulu devint rapidement une luxueuse station hivernale, une sorte de Nice océanienne pour les résidens de San-Francisco. Les emprunts et les dépenses se multiplièrent sans égard aux ressources du trésor, hors d'état de faire face à ces prodigalités, jusqu'au jour où Spreekels, arrêtant tout crédit, exigea un règlement de comptes.

Comme il arrive toujours en pareil cas, les chambres, les planteurs et les commerçans complices des prodigalités du roi et de son ministre, dont ils avaient sanctionné les actes par leurs votes et suivi l'exemple, se retournèrent contre eux et les déclarèrent responsables de la situation. On alla plus loin : on accusa Gibson de s'être enrichi des dépouilles du pays, on réclama sa démission et sa mise en accusation. Gibson n'était pas homme à capituler devant des menaces. Fort de son empire sur l'esprit du roi, très probablement innocent des détournemens dont on le chargeait, il fit tête à l'orage et répondit aux attaques de ses ennemis par un redoublement de rigueur dans l'exercice de ses fonctions. Son impopularité s'en accrut et devint telle, qu'à la suite d'un *meeting* populaire la foule, surexcitée, envahit la demeure du premier ministre, contraint de chercher son salut dans la fuite, assiégea le palais et mit le roi en demeure d'opter entre un ministère imposé, une constitution restrictive de ses prérogatives, ou une abdication.

Le roi se soumit, signa, contraint et forcé, le pacte constitutionnel qu'on lui imposait, accepta le nouveau ministère et attendit les événemens.

Les fauteurs de ce mouvement étaient, en grande majorité, les mêmes hommes qui avaient soutenu la candidature au trône de David Kalakaua. Aussi la presse américaine s'est-elle efforcée de présenter leur succès comme le succès des idées annexionistes. Il n'en est rien. Le président de ce nouveau cabinet, M. William Green, non-seulement n'est pas un Américain, chef du parti américain, comme on l'a représenté, mais un Anglais, de nationalité et de cœur, opposé à toute annexion. Établi aux îles depuis trente-cinq ans, M. William Green y a fondé une importante maison de commerce. Très estimé dans le pays, où il possède des intérêts considérables, il y a, à deux reprises, officiellement représenté l'Angleterre en qualité de consul-général intérimaire. M. William Green appartient à cette catégorie d'émigrans volontaires qui sont, à l'étranger, une des forces vives de la Grande-Bretagne. Disposant de quelques capitaux, ils se fixent dans un pays, en étudient l'histoire, la langue et les ressources, s'identifient avec lui, contribuent à sa prospérité, s'y enrichissent et mettent, à un moment donné, au service de leur patrie d'origine l'influence acquise dans leur patrie d'adoption. L'Angleterre en fait souvent, vers la fin de leur carrière commerciale, ses représentans officiels, représentans d'autant plus précieux que leurs connaissances pratiques des intérêts, des hommes et des passions qui s'agitent dans le milieu qu'ils habitent sont le résultat d'un long séjour et d'une longue expérience. Parfois aussi elle les pousse aux plus hauts emplois, les y soutient et, grâce à eux, exerce une influence puissante sans bourse délier et sans se mettre officiellement en avant.

C'est le cas du premier ministre actuel de l'archipel havaïen. Loin de voir dans l'avènement de M. William Green aux affaires un triomphe de la politique américaine dans ces îles, on pourrait plutôt y voir un échec de cette politique et un succès diplomatique de la Grande-Bretagne. Cette appréciation serait, toutefois, excessive. Si le choix de M. William Green a été imposé au roi, c'est moins comme Anglais et hostile à l'annexion que comme homme intègre, financier capable et défenseur résolu des mesures d'ordre et d'économie qui peuvent seules relever les finances havaïennes, fortement compromises par des dépenses excessives et des emprunts onéreux. C'est aussi et surtout, puisqu'il s'agissait de ramener le souverain à une plus saine appréciation de la réalité des choses, comme partisan déclaré, en 1874, de la candidature de la reine Emma, et partant comme adversaire de celle du roi, que l'opinion publique a désigné M. William Green comme le plus capable de rallier la majorité dans les chambres et de rassurer les intérêts étrangers. En appelant dans le conseil un de ses compatriotes, M. Brown, un chef indigène et un Américain modéré, le nouveau ministre a nettement donné à entendre qu'il ne suivrait pas une politique annexioniste.

Mais ce que l'on ne saurait révoquer en doute, c'est que cette partie de l'Océanie gravite autour des États-Unis, vit de leur commerce, s'enrichit de leur prospérité. Ce qui n'est pas douteux non plus, c'est que, dans ces îles, comme dans toute l'Océanie, la race indigène décroît en nombre, et cela en raison directe de son contact avec la race blanche. Le mouvement d'expansion coloniale qui caractérise la fin de ce siècle, qui entraîne, les unes après les autres, les grandes puissances dans l'Océan-Pacifique et les pousse à en occuper les points les plus importans, n'est que l'impatience d'héritiers naturels à prendre possession d'une succession bientôt en déshérence.

Les Kanaques le voient et le croient. Envahis par la civilisation, ils se hâtent d'en savourer les fruits avant d'en mourir. Une vieille légende indigène du temps de Lono leur a prédit qu'un jour viendrait où leurs dieux détrônés céderaient la place à un dieu venu de l'Orient et eux à une race nouvelle. Leurs dieux se sont évanouis devant le dieu nouveau que les missionnaires leur prêchent, comme eux-mêmes disparaissent devant la race nouvelle annoncée. Les temps sont mûrs, et bientôt, dans ces riches et fertiles vallées de l'Océanie, dans ces archipels verdoyans que baigne le Pacifique immense, la postérité de Japhet régnera seule et maîtresse.

C. DE VARIGNY.

LE

DEUIL D'ALLEMAGNE

I.

Le seul sentiment que l'âme puisse avouer, devant cette incomparable tragédie, c'est un respect religieux : l'émotion qui s'empare de l'homme, quand il contemple un coucher de soleil dans l'orage sur le sommet des grands monts. Il admire la sinistre beauté du phénomène, alors même que l'orage, en traversant la plaine, aurait ruiné sa demeure et dévasté sa moisson. Il y a une suprême grandeur dans les spectacles auxquels nous assistons, par-delà ce fleuve qui divise nos espérances. Ne contraignons pas notre admiration pour cette grandeur ; en la méconnaissant, nous nous méconnaîtrions nous-mêmes. Il n'a fallu rien moins que notre sang pour la porter si haut. Qui la rabaisserait diminuerait le prix de ce sang.

Ne contraignons pas notre respect pour le deuil de toute une nation, pour le chef que cette nation pleure et dont la mort vient d'achever la majesté. Il fut le premier souverain de son temps ; il en fut surtout le premier soldat ; il fit son métier contre nous comme nous voulons faire le nôtre. Soldats, nous le sommes tous désormais, de par la volonté du défunt. Rappelons-nous qu'on salue sous les armes, quand passe un convoi ; même celui d'un adversaire, même celui du général qui nous a vaincus. Il convient

de saluer ce dernier plus gravement encore, dût la main trembler en serrant plus fort la poignée de l'épée qu'elle abaisse. Nos pères faisaient ainsi ; ils n'en valaient pas moins pour la guerre. Gardons leurs mœurs courtoises ; elles n'enlèveront rien à l'espoir de nos fils.

Ne contraignons pas notre pitié pour l'infortune inouïe qui succède à tant de gloire. La mort a fait pour un jour la trêve de Dieu. Elle ne semble pas satisfaite de sa grande prise, elle en tient une autre à la gorge. Hommes, envoyons une parole humaine à cet homme qui lutte si virilement contre elle. Il a l'ambition de montrer, ne fût-ce qu'un instant, les hautes qualités de son esprit et de son cœur. Souhaitons que cet instant se prolonge. Il faut l'espérer, dit-on, pour la paix du monde ; il faut le désirer surtout pour son édification ; dans la paix ou dans la guerre, un pareil exemple de force morale est parfaitement beau et bon à considérer. Puisse Frédéric III vivre des jours assez longs pour voir que rien n'est « imprescriptible » devant la justice et la bonté divines, ni la condamnation d'un homme, ni celle d'un peuple !

Inclinons-nous enfin devant les femmes mêlées à ces douleurs ; un ressentiment français expirera toujours avant d'arriver jusqu'à leurs pieds. Aucune d'elles ne l'a d'ailleurs encouru : ni l'épouse qui défend avec tant de vaillance la vie menacée de son mari ; ni l'auguste veuve qui est restée sacrée pour tous les survivans des mauvais jours : sa charité a secouru avec une sorte de passion nos prisonniers, nos malades ; celui qui écrit ces lignes en a ressenti personnellement les effets ; il adresse à cette noble femme l'humble hommage de sa gratitude.

On ne pouvait parler du deuil allemand sans avoir payé d'abord ce tribut de respect et de compassion. Feu l'empereur avait dit des nôtres, on sait en quelle circonstance : « Oh ! les braves gens ! » — C'est bien le moins que nous disions aujourd'hui des siens : « Oh ! les pauvres gens ! »

Ce devoir accompli, regardons librement. La Mort met beaucoup de sens dans ces fêtes lugubres qu'elle se donne à elle-même. Mieux que la vie, cette sage institutrice évoque parfois sur son tableau noir, dans une projection lumineuse, des visions pleines d'enseignemens. Elle excelle à montrer en un rapide éclair la physionomie cachée d'un peuple, d'un moment de l'histoire. Le moyen âge l'avait bien compris, et il lui confiait le soin de résumer sa philosophie des choses. Sachons voir comme lui. Pour présider au drame de Berlin, celle qui mène les rondes macabres est sortie des cimetières d'Allemagne, où les peintres d'autrefois l'avaient enfermée ;

elle est sortie du Campo-Santo de Pise, où Orcagna l'a représentée, penchée sur les cercueils des trois rois à des degrés divers de décomposition. Faisons comme ces pieux artistes, quand ils donnaient un corps symbolique à leurs méditations sur le néant; ils n'y mettaient pas d'ironie, ainsi qu'on l'a cru à tort, ni de satire; dans ces jeux terribles, ils ne cherchaient qu'une grave leçon, et, comme ils le disaient, « un mirouër salutaire pour toutes gens. »

II.

Sur ce miroir, si diverses et si pressées qu'on a peine à les suivre, les scènes changent au caprice de la Mort. Jusqu'à la dernière minute, elle nous a dérobé son véritable dessein. On l'avait reconnue en Italie, cachée sur une de ces plages clémentes où viennent se réfugier ceux qui lui demandent grâce. Elle y torturait l'héritier des couronnes d'Allemagne, sans dire le secret du mal qu'elle avait choisi. Au chevet du malade, des médecins disputaient sur leur art, et leurs querelles mêlaient à ce drame ce qu'il y a de plus amer dans le comique de Molière. Aux portes de la maison, des nuées d'informateurs épiaient l'agonie; étant un des maîtres du monde, ce malheureux appartenait à la curiosité des foules, plus tyrannique, plus cruelle, plus blasée que ne fut jamais celle d'un Caligula ou d'un Néron; elle ne souffre pas qu'on lui fasse tort d'un râle, d'un mot murmuré, d'une pudeur intime; pour la servir, une machine de précision fonctionne jour et nuit, recueille les moindres bruits et les répercute instantanément dans le dernier village. Ses émissaires font chaque matin la voirie du globe, triant dans les scandales et les cadavres de la veille ce qui peut alimenter le monstre affamé; comme une bande de corbeaux, ils s'attachent de préférence aux pas de la Mort. Cette fois, elle a trompé leur flair, pris son vol, franchi l'Europe: elle s'est abattue dans le palais impérial, à Berlin.

Là, on l'attendait depuis si longtemps qu'on ne croyait plus à sa venue. Seul, l'empereur nonagénaire l'a aussitôt entendue; il a compris que Dieu l'appelait au rapport; il a demandé une nuit encore pour s'occuper de ses troupes et leur donner le mot du lendemain. L'histoire retiendra les souvenirs de cette nuit, tels que des témoins les ont consignés dans les feuilles étrangères; on ne les a pas rapportés chez nous avec les détails qu'ils méritent, avec leur grandeur simple, leur sévérité puritaine et militaire; mieux que tous les commentaires biographiques, ils peignent cet homme, sa vie, son règne. Dans la journée du 8 mars, il devint évident que

le vieillard faiblissait et que son heure était prochaine. Ses deux familles, — celle du sang, celle des armes, ses enfans et son état-major, — se réunirent autour du petit lit de fer, dans une chambre d'officier pauvre ; elle a pour tout ornement des gravures d'uniformes, un Christ en croix, un bouquet de bleuets, un trophée de sabres ; pour horizon, par-delà le maigre profil de Frédéric II, un corps-de-garde, avec des râteliers de fusils et des canons sous les colonnes doriques. Le feld-maréchal et le chancelier arrivèrent des premiers, pour assister leur maître dans cette dernière bataille. Le pasteur ouvrit la Bible au livre d'Isaïe et récita quelques versets. Au dehors, la population s'amassait autour du monument de Frédéric. A cinq heures, la cloche de la cathédrale tinta. Elle demandait des prières pour le mourant. Le peuple crut qu'elle sonnait le glas ; cette foule consternée se rua sur les derrières du palais, pénétra de vive force dans la cour intérieure et vint battre la porte en criant : « L'empereur est mort ! — L'empereur est vivant, » répondit un aide-de-camp qui sortit pour calmer la panique. Rassuré par ces affirmations, le peuple se dispersa. En effet, le souverain était revenu à lui, au moment où le télégraphe transmettait au monde entier l'annonce de sa fin ; il prit quelque nourriture, se leva sans aide, une dernière flamme de vie remonta dans ses prunelles. M. de Bismarck et M. de Moltke dirent avec confiance aux généraux qui les interrogeaient, comme ils quittaient la chambre : « Un homme qui a un pareil regard ne peut pas mourir. »

L'empereur ne se trompait pas à ce répit. Sa fille l'ayant prié de ménager ses forces, il l'interrompit : « Je n'ai plus le temps d'être fatigué ; j'ai encore beaucoup de choses à dire. » Et il rappela le feld-maréchal, pour s'entretenir encore de l'armée. Puis ce fut le tour de son petit-fils, qui reçut les instructions politiques. Il parla de la Russie, il parla de la France. Les spectres commençaient à passer devant les yeux de l'agonisant. Ayant fini avec les soins du présent, sa pensée rétrograda vers les jours anciens, si anciens qu'en les remémorant il ne pouvait plus avoir de communication avec les vivans. Il demanda qu'on mît sur son cœur, quand il aurait cessé de battre, la Croix de Fer et le Saint-George, les premières étoiles gagnées dans la campagne de France ; l'autre, celle des temps déjà légendaires. Enfin l'idée fixe du soldat s'effaça, avec les soucis de la terre, pour laisser prier le chrétien. Il murmura quelques répons des cantiques psalmodiés par le pasteur ; on surprit encore sur ses lèvres des lambeaux de phrases, vagues et douces, qui témoignaient de l'entrée dans le mystère : « Il m'a aidé de son nom... Nous établirons des heures de recueillement... J'ai eu un rêve, la

dernière fête à la cathédrale ;.. c'était beau... » Il s'assoupit. Le seul bruit qu'il pût percevoir, dans le silence de la nuit, le dernier qui berça son sommeil, ce fut le pas lent sur le trottoir de la sentinelle, effleurant les fenêtres de la pointe de son casque. Aux approches de l'aube, le pouls tomba ; l'impératrice, assise au pied du lit, tenait la main qui avait pris la sienne, soixante ans auparavant. Le jour vint : à l'heure de la garde montante, doucement, sans secousse, Guillaume cessa de respirer. Il avait, à deux semaines près, quatre-vingt-onze ans d'âge, quatre-vingt-deux ans de service militaire, vingt-sept de service royal, dix-sept de service impérial. La tête s'étant inclinée, quand on ferma ses yeux ils semblaient dirigés vers le buste de sa mère, la reine Louise. On jeta sur le corps le manteau gris de campagne. Les princesses apportèrent des roses. Le pasteur bénit le défunt et le loua d'avoir gouverné son peuple selon le conseil de Dieu. Les serviteurs et les grands officiers de l'empire vinrent baiser la main refroidie qui les avait élevés. Quand ce fut le tour du maréchal de Moltke, l'homme qui a tant vu et fait mourir fondit en pleurs. Le chancelier contint son émotion ; un peu plus tard, il revint passer une heure seul à seul avec son maître. Ensemble, ils ont arrêté le compte de leur journée de travail. Ce génie fantasque a d'étranges fuites d'imagination ; peut-être a-t-il pensé là que ce n'est rien, ce qu'on bâtit dans le sang et les larmes, pour que la Mort ricane un peu plus haut en soufflant dessus. Ce qui faisait pleurer M. de Moltke, esprit entier, certain de sa tâche et sans vues de dessous, a peut-être fait tristement sourire M. de Bismarck, lui qui a des vues secondes et un fonds d'ironie pour son œuvre.

Le surlendemain, à une heure avancée de la nuit, les deux grands vieillards ont conduit leur empereur au Dôme et pris pour la dernière fois congé de lui. Ceux qui assistaient au passage de ce cortège s'accordent à dire que nulle parole ne peut rendre la vision funèbre, reflétée un instant, dans la clarté des torches, par les eaux noires de la Sprée et les vitres du Vieux-Château désert. Sous la tourmente de neige, aux lueurs de ces flammes dispersées par les rafales, les ombres muettes glissaient sur le sol assourdi, pelotons de cavaliers en deuil, masses obscures de l'infanterie ; à leur suite, sur les épaules des soldats, une bière d'ordonnance, étroite et pauvre sous le drap comme le lit de camp où elle avait pris son mort. Ce défilé n'avait rien d'une armée solide de Prussiens vivans : n'était-ce pas la garde laissée jadis sur les champs de Bohême et de France, revenue pour chercher son roi, pour relever du service la garde d'en haut, qui ne pouvait plus le suivre là où il allait?

A la même heure, un autre convoi entrait dans Berlin. C'était le

train qui amenait d'Italie le malade, l'empereur régnant. Celui-là aussi disparaissait comme une ombre, sous la tente drapée de noir, à peine entrevu de ses sujets, escorté de sa garde à lui, les médecins. Il voulut aller rejoindre son père au Dôme. Les médecins s'y opposèrent, jugeant que l'air glacial de son empire pouvait le tuer, craignant peut-être que le père n'appelât le fils. Il se soumit. Un équipage l'emporta vers ce triste Charlottenbourg, sépulture des Hohenzollern.

III.

Guillaume Ier est couché sous le Dôme, au fond de la salle nue et froide où prient les luthériens de Prusse. Dans ce temple vide, il n'y a que le mort et Dieu. A moins que ce ne soient des hommes, ces quatre statues au regard fixe, aussi rigides sous leurs armures, aussi immobiles que celui sur qui elles veillent. Supposons, par impossible, un étranger ignorant toute l'histoire de notre temps : il visite le monument, lève ce manteau militaire, et demande quel est l'officier qui dort là, dans l'uniforme du 1er régiment des grenadiers de la garde. Supposons, par impossible encore, qu'un de ces plantons ouvre la bouche, qu'il réponde et répète tout simplement ce que son maître d'école lui a appris sur la vie de son empereur. Le visiteur ignorant sourirait à ces imaginations, il croirait que le sergent lui récite quelque fabliau merveilleux de la vieille Allemagne. Car le réel d'aujourd'hui sera le merveilleux de demain ; il trouvera les âges futurs admiratifs et incrédules, comme nous le sommes pour ce qui fut le réel des vieux âges ; mais nous ne savons pas voir le moment du rêve où le sort nous fait vivre ; l'accoutumance et l'usure de chaque jour aveuglent notre regard intérieur.

Ce que le soldat dirait à cet étranger, on l'a raconté à satiété depuis une semaine. L'histoire de Guillaume Ier a été résumée dans tous les journaux, détaillée dans des livres qui sont entre toutes les mains (1). Nous n'aurions rien à y ajouter ; et, s'il le fallait, en trouverions-nous la force? A s'appesantir sur certaines pages, les plus nécessaires, la main tremblerait vite et l'œil ne verrait plus avec netteté. Quelques mots suffiront pour rappeler les extrémités de cette longue vie, avant qu'on essaie de la juger.

(1) Voir, en particulier, la plus récente et la plus équitable des grandes publications sur ce sujet, *l'Empereur Guillaume et son règne*, par M. Édouard Simon ; Paris, 1887.

Né au déclin de l'autre siècle, en des jours si lointains qu'ils sont déjà pour nous ceux des ancêtres, petit cadet dans un petit état, cet enfant de santé débile croît sur les marches d'un trône qui s'effondre; ses yeux s'ouvrent pour voir grandir sur sa patrie et sur le monde l'ombre oppressive de Napoléon; ils apprennent à pleurer sur cette patrie dépecée, sur les angoisses d'une mère, fugitive et mendiante dans ses propres domaines; son berceau est ballotté dans les fourgons des armées vaincues; au sortir de ce berceau, on l'habille en soldat, pour remplacer ceux que la guerre incessante fauche autour de lui : hussard, uhlan, cornette, on change ses petits uniformes comme les langes des autres enfans; dès qu'il peut tenir une arme, à quinze ans, on le lâche dans la mêlée, et c'est l'heure du retour de fortune contre nous; le reflux de l'Europe le jette sur la France, avec la meute de rois et de princes ramenés par la curée; il se bat, ce vivant de l'autre semaine, entre des fantômes évanouis dans le fond de l'histoire, aux côtés de Blücher, de Schwartzenberg, de Barclay, contre Oudinot et Victor; il entre dans Paris, il y fait peut-être un de ces rêves fous du premier âge, comme en faisait tout officier au temps de Napoléon : il se voit, lui, le petit capitaine prussien, promu soudain généralissime, prenant pour son compte la glorieuse ville, décidant le sort de l'empereur captif; et sans doute il rit de son rêve, au réveil; car le monde est las de guerres, la paix universelle va condamner les soldats au repos; Guillaume rentre pour longtemps dans l'obscurité, sa vie disparaît, semblable à ces longs fleuves dont nous ignorons le cours entre leur source et l'embouchure où ils changent de nom; elle ne reparaît qu'au bout d'un demi-siècle, au moment où tout finit pour le commun des vieillards : celui-ci commence sa vraie carrière, il ramasse la couronne sur l'autel de Kœnigsberg, et la trouvant trop étroite à son front, il la reforge à coups d'épée, au feu des batailles, durant les sept années prodigieuses; il étend son royaume aussi vite et aussi loin que la portée décuplée de ses obus; il fait du chétif corps-de-garde héréditaire la plus vaste caserne qu'il y ait sur le globe; après s'être assuré la main sur un voisin sans défense, il abat d'un revers le saint-empire romain, de l'autre la puissance française; il ne compte plus les victoires, les armées prises d'un coup de filet, les rois balayés devant lui; un second Napoléon, prisonnier à la porte de sa tente, lui rappelle la chute du premier accomplie sous ses yeux; et le rêve ancien du jeune capitaine est dépassé, quand devant Paris enveloppé par ses troupes, bombardé par ses canons, dans le palais de Louis XIV où l'on a dressé son lit de camp, les princes d'Allemagne apportent la couronne impériale au nouveau César; il semble

que ce septuagénaire n'ait plus qu'à finir dans cette apothéose : de longs jours de gloire et de bonheur lui sont encore réservés ; tandis qu'au-dessous de lui les autres trônes changent d'occupant, il demeure, chef incontesté et patriarche de tous ces rois, leur dictant ses volontés, les appelant d'un signe à sa cour ; son aigle repue plane tranquillement, hors de toute atteinte ; Dieu le garde, il est invulnérable : deux fois les assassins le frappent, deux fois il guérit, à l'âge où l'on meurt d'un rien ; les peuples s'accoutument à le croire immortel, comme son prédécesseur Barberousse : la mort s'impatiente et rôde timidement dans sa chambre, elle n'ose pas ; on revoit chaque matin la tête familière, droite et souriante à la fenêtre historique, on l'interroge pour savoir s'il est permis aux nations de vivre ce jour en paix ; on le dit malade, et le lendemain il passe une revue, il convoque un congrès, il va sur ses frontières présider à une entrevue de souverains ; on le dit mort, et le monde, instruit de sa fin, refuse d'y ajouter foi : c'est à peine si l'on est persuadé depuis hier que l'empereur d'Allemagne, détruit enfin, lui aussi, par un grain de sable dans l'uretère, lentement gagné par le sommeil éternel, a subi la loi commune et consenti à mourir.

IV.

Quand on lui aurait conté la fable de cette vie, le visiteur n'en serait qu'à son premier étonnement : le second, le plus fort peut-être, lui viendrait de l'affirmation qu'il entendrait répéter partout : le héros de cette épopée fut un homme médiocre, de facultés moyennes, sans relief personnel. — Avant qu'on emporte du Dôme la dépouille impériale, il faut pourtant juger l'esprit qui l'habita. Mais ne sommes-nous pas naturellement récusés? On juge mal, avec une plaie au cœur, celui qui vous l'a faite. Et, d'autre part, le jugement de son peuple nous est suspect ; il sera dicté par l'adulation ou par d'affectueux regrets. Rapportons-nous-en à cet étranger que nous imaginons : il n'aurait pas plus de préventions qu'il n'avait de connaissance des faits. Une fois instruit de ces faits dans le détail, il serait bon arbitre. Approprions-nous le langage qu'il tiendrait.

Oui, Guillaume Ier n'était doué que d'une intelligence ordinaire ; mais il avait reçu un don plus précieux pour régner : une volonté patiente, toujours appliquée aux mêmes objets. C'est là le génie, selon la définition fameuse. Elle a toujours été vraie ; elle l'est dix fois plus dans notre temps ; l'élite des générations actuelles meurt

de trop comprendre et de ne pas assez vouloir. Le prince de Prusse voulut apprendre son métier ; l'ayant appris, il voulut le faire consciencieusement. Bien d'autres ont les mêmes intentions, sans doute ; ils ne les mettent pas aussi longtemps, aussi constamment en pratique. Guillaume resta un demi-siècle à l'école, sans perdre une journée d'étude ; quand la mort de son frère lui eut enfin mis dans les mains les deux outils de son état, le glaive et le sceptre, il s'en servit jusqu'au bout sans perdre une journée de travail. Il ne grandit à nos yeux que dans cette dernière période, et par les résultats qui ont éclaté ; nous devrions l'admirer surtout dans la première, durant ces cinquante ans d'application à une besogne ingrate. Elle ne parle guère à l'imagination, cette première vie usée sur des états de troupes, dans un bureau de fourier, ou derrière les casemates des forteresses fédérales, à faire manœuvrer des recrues, à inspecter un matériel de place. La carrière orageuse d'un Bismarck séduit et frappe davantage ; mais, on l'a dit avec justesse, « il fallait à ce ministre, pour risquer les hardiesses et les fantaisies de sa politique, la solidité de cette roche (1). » Comment se forme la roche, le marbre précieux où le ciseau taillera la statue? Par la lente agrégation d'atomes semblables et de peu de prix. Il faut de longs siècles d'ennui à un brin de charbon pour devenir un diamant. Ni l'adresse ni le hasard des combinaisons ne peuvent suppléer à ce travail patient de la nature. Guillaume Ier a élaboré sa fortune comme la nature élabore ses produits. Le secret de sa grandeur est dans cette imitation de l'éternel modèle. Remarquons en passant l'harmonie existante entre toutes les manifestations d'une race à une époque, et comment elles sont toujours rattachées à un principe directeur ; le plus grand philosophe de l'Allemagne nouvelle a établi son système du monde sur la volonté obscure de l'être universel ; le plus grand souverain de ce pays l'a relevé par la durée d'une volonté individuelle.

Quel fut le métier de cet homme, on le sait de reste : celui de toute sa lignée, le métier de soldat. Il faut insister sur ce qui fit l'unité de cette vie, au risque de donner une impression de monotonie : impression nécessaire peut-être pour mieux rendre la morne régularité de la machine à gloire, telle qu'elle fonctionne à Berlin, et le mouvement égal de celui qui la tournait. — Par une heureuse et rare coïncidence, sa profession obligatoire était sa vocation. Ce n'est pas trop de dire qu'il naquit avec cette vocation

(1) E. Lavisse, *l'Allemagne impériale*. — En général, tout ce qu'on peut dire ici sur le caractère de Guillaume est forcément une redite, après les études de M. Lavisse. Cette physionomie appartient à l'historien qui l'a arrêtée d'un trait si juste, si profond. L'empereur allemand aura trouvé son Holbein de ce côté du Rhin.

dans le sang, déterminée par la plus forte accumulation d'atavisme qui se puisse imaginer. Tous ses ancêtres avaient appliqué à une même tâche un même esprit, borné chez quelques-uns, qui restèrent caporaux, développé chez d'autres, qui passèrent grands capitaines. Quand le roi de Prusse s'appelait Frédéric-Guillaume Ier, il coupait des uniformes, recrutait et habillait de beaux hommes pour un fils plus heureux; quand il s'appelait Frédéric II, il donnait à ces hommes une âme militaire et en tirait bon parti. Né dans la condition la plus humble, Guillaume eût certainement choisi la carrière des armes; il eût servi sans éclat et sans manquemens, supporté tous les rebuts, conquis à l'ancienneté les plus hautes situations. Sa naissance n'a fait que lui donner un peu d'avance sur le tableau; elle le désignait en outre pour un grade spécial qui vînt à vaquer, celui de roi. Si l'on veut comprendre les Hohenzollern, il ne faut jamais oublier que, dans l'esprit de ces princes, le titre royal est ramené à sa signification originelle : c'est un grade supérieur dans l'armée, rien de plus. Comme leur nation n'est qu'une armée, comme le bien-être des troupes est une chose de première conséquence pour la guerre, comme l'activité d'un général doit embrasser toutes les connaissances pour les rapporter toutes à l'idée fixe, ces princes peuvent fournir de grands règnes, voire même des règnes prospères et éclairés, malgré l'étroitesse de leur conception initiale.

Préparé à sa destinée par la pensée antérieure de toute une race, le futur empereur y fut affermi par toutes les circonstances de sa jeunesse. Il vit de près les calamités qu'on subit quand l'armée n'est pas bonne. Après le désastre d'Iéna, la reine Louise lui avait dit : « L'armée n'a pas répondu à la confiance du roi. » Il résolut d'en former une qui répondît mieux à cette confiance; et former une bonne armée, c'était former une bonne Prusse, les deux termes étant identiques. Dès lors, cet objet précis, limité, absorba toutes les facultés du jeune homme. Dans une de ses lettres à son ami, le général Natzmer, il décrit une fête à la cour et fait confidence des rêveries qu'il y portait : « Je pensais à la cavalerie... » Cette citation dispense de toutes les autres. Soixante ans plus tard, la même préoccupation le poursuivra dans les cérémonies impériales; une seule est indispensable, la parade. Pour y assister, il se fera hisser sur son cheval jusqu'aux extrêmes limites de la vieillesse. Quand la maladie lui interdit tout autre travail, une seule affaire ne souffre pas de retard, un seul rapporteur a accès dans sa chambre, le général d'Albedyll; chaque matin, il règle avec le chef du cabinet militaire l'état d'avancement des officiers, il veut connaître personnellement les nouveaux promus. Et cela jusqu'au dernier jour.

V.

La politique intérieure du prince de la couronne, celle du roi plus tard et enfin celle de l'empereur, seraient inintelligibles, si l'on perdait de vue un instant l'idée maîtresse : pour le commandant en chef de l'armée prussienne, le métier de roi n'est qu'une extension, disons mieux, une aggravation du métier militaire, un chapitre ajouté au règlement de service qui dirige la vie de cet officier supérieur. On a cru à des changemens de doctrine chez Guillaume Ier, parce qu'on l'a vu tour à tour autoritaire, constitutionnel, relativement libéral ; c'est qu'il attachait peu d'importance à ces billevesées bourgeoises ; d'ailleurs, ce n'était pas lui qui changeait, mais les événemens et l'esprit des parlemens : quand ceux-ci votaient les projets militaires, le roi les tolérait volontiers, leurs autres incartades ne tirant pas à conséquence : quand ils faisaient obstacle à ces projets, le roi cassait les parlemens. Il a contresigné sans opposition et sans enthousiasme les élucubrations de son chancelier sur les matières commerciales, sociales, religieuses ; au fond de son cœur, il pensait que toute cette idéologie ne pouvait faire ni beaucoup de bien ni beaucoup de mal, tant qu'on ne touchait pas à l'arche protectrice, à l'armée ; et il opinait du casque. Pour définir les rôles respectifs de ces deux hommes, qu'on se représente un chirurgien de l'ancienne école consultant avec un médecin : le premier ne s'inquiète guère des poudres et des mixtures qu'administre son confrère ; il laisse faire et repasse son bistouri, ne croyant qu'à la vertu de cet instrument.

De même dans la politique extérieure. M. de Bismarck menait de front deux idées : une idée historique, métaphysique, l'unité de l'Allemagne ; une idée pratique, l'agrandissement de la Prusse. Son maître n'était guidé que par la seconde ; dans son élévation au pouvoir impérial, il a vu surtout l'élargissement des cadres prussiens. Sa conception du principat militaire lui fournissait même une solution pour les cas de conscience soulevés par les conflits internationaux. L'obéissance au supérieur hiérarchique est la regle fondamentale de la discipline ; promu au grade royal, l'officier n'a plus qu'un supérieur : Dieu. Le service commandé par Dieu s'appelle mission. Le défunt croyait très fortement à la sienne. Mais celui de qui il la tenait est un dieu national, spécialement chargé de faire prospérer une terre d'élection entre le Niémen et le Rhin. Il a un médiocre souci des autres royaumes. Le philosophe peut sourire de cette théologie, l'âme vraiment chrétienne peut s'en affliger ; le politique

doit compter avec elle. Les grands peuples n'ont dominé le monde qu'à la condition d'avoir un dieu national. Nous l'avons dominé tant qu'on a lu en tête de nos chroniques cet acte de foi naïve : *Gesta Dei per Francos*. Guillaume marchait derrière le dieu de la Prusse, avec les sentimens d'un Gédéon ou d'un David, exécuteurs des hautes-œuvres de Jéhovah pour le châtiment des ennemis d'Israël. Ce prince était foncièrement honnête et d'une piété sincère ; plus d'une fois il s'est troublé, il a hésité devant une spoliation ; ce n'était pas l'intérêt égoïste qui le décidait à passer outre, c'était la mission. — Il ne s'agit pas ici, on le comprend, de plaider des circonstances atténuantes ; mais il est nécessaire de dégager un état de conscience, de fixer le point de vue qui éclaire pour l'historien toutes les contradictions de cette vie.

Ce soldat n'était pas un soudard. Il ne restait rien dans ses mœurs de la brutalité des caporaux ses grands-oncles. Leur esprit militaire avait subi en lui une transformation comparable à celle que leurs méthodes de guerre subissaient dans l'atelier de M. de Moltke. La vieille mécanique sauvage et rauque était devenue une machine savante, polie, aux ressorts bien huilés, moins repoussante d'aspect, plus terrible dans ses effets. Guillaume admettait comme une nécessité stratégique la cruauté d'état-major ; on chercherait vainement dans toute sa vie un trait cruel de caractère. Il était humain, d'une égalité d'humeur proverbiale, affable et souriant avec tous. Dans la représentation, il payait de sa personne, moins volontiers de sa bourse : parcimonieux comme tous ceux de sa maison, car ces soldats eurent toujours un côté de bons commerçans, gérant leur comptoir sans jamais se permettre une folie, sans songer au repos apres fortune faite. Comme presque tous ses mérites, son amabilité d'étiquette provenait de sa ponctualité dans le service, l'amabilité étant une des charges royales ; elle suffisait à lui gagner les cœurs, quand on voyait ce vieillard, tombant de fatigue, se surmener pour achever le tour du cercle et entretenir le plus jeune officier pendant le temps voulu par l'usage. Il sacrifiait ses aises aux exigences de sa position, comme il sacrifiait ses opinions aux idées des ministres qu'il avait choisis, ses plans a ceux de son conseil de guerre. La royauté n'était pour lui qu'une abnégation de tous les instans, dans les petites choses et dans les grandes ; ainsi comprise, elle est le plus rude des travaux forcés ; cela ne la rend pas enviable, mais elle grandit infiniment et désarme la critique. En somme, la vie privée de l'empereur fut parfaitement digne, peu onéreuse à ses sujets, facile pour son entourage, régie tout entière, comme sa vie publique, par le sentiment du devoir professionnel. Ce ne sont pas de minces éloges pour un souverain presque absolu, tenté par une fortune folle et par

les adulations qu'elle soulève. Les hommes en tiendront compte dans leurs jugemens sur Guillaume Ier.

A cette heure, les jugemens des hommes lui sont indifférens. Leurs éloges valent pour lui juste autant que ces ordres brillans, épinglés sur la tunique du mort, autant que les cires qui fondent et les fleurs qui meurent sur le cercueil. L'empereur est devant son Dieu. Il rencontre des témoins à charge, nombreux, redoutables. Il y aurait présomption impie à vouloir deviner la sentence du seul juge qui ait le droit d'en porter une. Espérons, pour le comparant d'hier comme pour chacun de nous, que l'homme est jugé par le Dieu auquel il a cru. Ce qui ne signifie pas qu'il y en ait plusieurs. Il n'y en a qu'un; mais étant l'intelligence infinie, il se manifeste sous des aspects aussi divers que nos besoins, il se mesure à la portée de nos vues; étant la justice et la mansuétude infinies, il ne peut demander compte à une âme que de la manifestation qu'elle a connue.

VI.

« J'ai eu un rêve... C'était la dernière fête à la cathédrale... » Pour emplir cette église, les palais de l'Europe se sont vidés : depuis une semaine, de chaque train qui se hâtait vers Berlin, des familles royales descendaient. L'heure est venue : cloches, orgues, canons, toutes les voix appellent pour la Mort. Mais sa maison est petite, elle n'y admet que des hôtes de choix : les rois d'abord, les héritiers des plus lourdes couronnes, la foule des princes. Derrière eux, tout ce qui est assez qualifié dans l'Allemagne pour approcher le catafalque; l'armée enfin, tout ce qu'on a pu faire entrer des états-majors, les vétérans des grandes guerres, les compagnons d'armes et les élèves du défunt. Chacun a revêtu son uniforme et pris son poste de parade, au rang marqué par le grade : c'est la dernière revue que passera le vieil empereur. Une seule place est vide, la première, celle du fils, de l'empereur régnant; et l'on ne sait quelle est la plus funèbre, de la place vide ou de celle occupée par le mort. A ses pieds, les conseillers de la couronne lui présentent les insignes de son pouvoir : le diadème, le sceptre, le globe, les sceaux, les chaînes d'Ordres, l'épée, la bannière. Ces jouets d'opéra seraient risibles devant une bière, si le temps n'avait ennobli leur vanité; des siècles d'histoire ont mis un sens profond dans leur symbolique puérile; ce sont des idées vivantes, les idées sur lesquelles repose l'empire. Si l'on n'abstrait pas ces idées, si l'on n'atteint pas la vision spirituelle derrière les emblèmes, tout ici n'est qu'une figuration d'opéra : les simulacres accessoires, les cos-

tumes, les hommes eux-mêmes. La plupart d'entre eux ont peine à soutenir leurs rôles d'apparat; chez presque tous, l'homme naturel reparaît sous l'acteur en scène. Ils s'entretiennent à voix basse des petits intérêts du moment, des préséances, des croix, des pensions, des charges qu'on va donner ou retirer, de toutes les intrigues qui agitent une cour à l'ouverture de ces vastes successions. Le peuple qui attend aux portes avec de vrais sanglots, de vraies prières, une vraie stupeur devant ce grand effondrement, s'il pouvait saisir le murmure discret des conversations dans l'église, il serait surpris de voir à nu ces cœurs où il ne suppose que des méditations magnifiques; il y découvrirait les soucis vulgaires, les jalousies d'atelier, les distractions banales qui occupent d'habitude sa propre existence, toutes les menues convoitises et l'affairement vide d'une pensée d'artisan.

Malgré tout, l'heure, le lieu et la cérémonie sont augustes. Pour en retrouver la grandeur, il ne faut que s'élever dans les ombres supérieures de la nef, à la hauteur où n'arrive plus le murmure d'en bas, où parviennent seules les plaintes de l'orgue et les paroles sacrées de l'officiant. Contemplée à distance, dans le recueillement de là-haut, la foule qui entoure ce cercueil change d'apparence, d'âme et de siècle; les figurans revêtus de ces costumes historiques reçoivent indifféremment d'autres noms. Ce sont les pairs de Guillaume, convoqués pour l'accueillir dans l'empire où les barrières du temps n'existent plus : tous les Césars ses prédécesseurs, Charlemagne, Othon, Barberousse, Frédéric de Souabe, Rodolphe de Hapsbourg, Sigismond de Bohème, Charles-Quint; les margraves de Brandebourg, depuis Albert l'Ours; les Hohenzollern, depuis Joachim, le premier de la race qui disputa à Charles d'Espagne le titre suprême, ayant lu dans les astres que la couronne royale et la plus haute dignité de la chrétienté appartiendraient à un chef de la maison de Brandebourg; les vasseaux du ban impérial, tout ce qu'on peut lever entre l'Escaut et le Danube d'électeurs, de ducs et de comtes palatins; le conseil aulique, les Diètes, les Hanses, les milices, les Porte-glaives, tout ce qui a droit de paraître au sacre et aux obsèques de l'empereur romain, dans les dômes d'Aix-la-Chapelle ou de Prague, de Ratisbonne ou de Francfort; tous les soldats fameux qui ont guerroyé sous l'aigle double et foulé le monde avant celui-ci; enfin toute l'Allemagne de l'histoire et de la légende, tous les héros qui ont incarné aux heures mémorables ses forces, ses ambitions, son génie, toutes les âmes fondues dans l'âme de la statue nationale que ces bras inertes dressaient naguère sur le côteau du Niederwald. — Vision, dira-t-on; non, réalité. C'en était une pour l'agonisant, quand il appelait ce cortège à la fête de la

cathédrale, quand il le voyait dans son rêve, avec la lucidité du dernier regard. C'en est une pour nous. Qui oserait dire que ce monde antérieur est moins réellement présent que l'autre à la cérémonie? L'autre, foule anonyme qui va passer sans laisser de traces dans le souvenir, en quoi est-il plus vrai, plus réel? Accordons qu'il est plus sensible, qu'il nous montre des chairs d'un instant, des oripeaux et des bâtons dorés sur ces coussins de velours : tout ce qu'on peut voir chaque soir, pour deux thalers, avec autant de sérieux et de pompe, sur les planches du théâtre d'à côté. Mais ici comme partout, ce qui est vrai, réel et grand, c'est l'Idée, et non sa représentation momentanée ; ce sont les formes permanentes où viennent se mouler successivement des êtres accidentels; c'est le rôle, et non l'acteur. Dans cette église, l'assistance vraiment vivante est celle qui occupe fortement notre pensée, non celle qui se peint sur la rétine distraite de notre œil.

De même pour le convoi qui s'allonge sous les Tilleuls, gross par ces députations de l'Histoire, maintenant que la dernière prière est dite et que l'empereur s'achemine vers le lieu de sa sépulture. La décoration est maigre, mal réussie, la foule désordonnée ; le ciel a seul drapé avec magnificence : il a jeté un blanc linceul de neige sur la ville enveloppée de crêpes. Quelques-uns regrettent la somptueuse mise en scène qu'un génie plus artiste suggère en pareil cas à d'autres races. Ce serait moins beau. Ce qui est beau, c'est la raison d'être des choses, aperçue à travers elles ; c'est la concordance de ce qu'on voit avec ce qu'on sait ce ou qu'on devine. Le deuil de ce peuple est rude, pauvre et simple comme lui ; on retrouve sa gaucherie et sa roideur dans la toilette mortuaire de sa triste capitale, sa brutalité dans l'expression de sa douleur. Comme il convient, une seule partie est irréprochable, la partie militaire. Aux funérailles du chef germain, il ne faut que son cheval de bataille et ses soldats. Que les régimens défilent bien, et c'est assez. Le spectacle fait réfléchir par ce qu'il montre et par ce qui lui manque. Dans le cortège, ceux que le regard suit avec le plus d'attention, ce sont trois absens : l'héritier d'abord, le souverain, absent de cet intervalle qui lui était destiné, derrière le corps ; absens aussi, les deux grands compagnons qui devraient être aux côtés du maître, le maréchal et le chancelier, disparus dans leurs retraites depuis l'instant de la mort. Tout le monde les cherche, comme on cherche, en examinant la machine qui donne le branle à un grand bâtiment, les deux leviers moteurs ; l'œil qui ne les rencontre pas ne s'explique plus le jeu des ressorts et la marche du navire.

L'empereur est sorti par la porte de Brandebourg. Les rois et les

princes l'abandonnent, le peuple s'écoule; son escorte a rompu les rangs sur la place de Paris, sous le drapeau en berne qui pend de cette dernière maison. C'est un drapeau aux trois couleurs. L'empereur continue seul, par l'allée de la Victoire. Il passe au pied de la colonne. On sait de quoi elle est faite, la funeste tour de bronze: ils montrent encore leurs bouches muettes, saillantes sur le pourtour en couronnes symétriques; leurs âmes prisonnières sont engagées dans la masse de fonte. Ils attendaient Guillaume depuis longtemps; serviteurs de la Mort, ils savent qu'elle aime à varier ses trophées; ils le regardent passer. Les chevaux pressent le pas vers Charlottenbourg. Craindrait-on qu'aux allées solitaires de cette forêt, dans la brume lugubre de cette journée d'hiver, un nouveau cortège se reforme pour remplacer la suite princière qui ne marche plus derrière le char? Cortège de fantômes, qui guettait son tour à l'ombre de la lourde pyramide d'où il sort: spectres innombrables, jeunes hommes mutilés, mères en deuil, toutes les figures de la misère et de la souffrance, et des princes encore, mais dépouillés, sans diadèmes, conduits par un vieux roi aveugle, qui les a ramassés sur tous les chemins de l'exil pour venir témoigner les derniers au bord de la tombe impériale, pour y découvrir l'envers mauvais de cette glorieuse histoire.

Qu'est-il besoin d'appeler des fantômes imaginaires? On en a vu un trop réel, celui qui attendait l'empereur au seuil du mausolée de Charlottenbourg: la Destinée n'inventa jamais une rencontre plus tragique. Un instant, il a paru derrière la vitre, à une fenêtre du palais; pour la première et dernière fois, il a salué de loin la dépouille de son père; son regard l'a suivie, comme elle entrait dans le lit de repos des Hohenzollern. Tout s'est évanoui, l'apparition fugitive qui venait de recueillir l'empire au passage, et le mort qui échappait aux mains de ses gardes sur la pente du caveau.

Une dernière salve de tous les canons d'alentour, chiens hurlant après leur maître; et c'est fini de son bruit. — « J'ai eu un rêve... C'était beau. »

VII.

Qui sait s'ils n'étaient pas plus vastes, les horizons de ce rêve, et quel sens profond Guillaume a pu mettre dans ces mots: « La dernière fête à la cathédrale? » La vue des yeux qui se ferment est souvent prophétique, bien des voiles se déchirent devant eux. Le roi de Prusse a-t-il éprouvé le frisson de la fin pour son œuvre comme pour lui-même? L'empereur d'Allemagne, expression suprême d'une forme de la vie historique, a-t-il vu cette forme s'affaissant après lui,

caduque et vide de substance? Voulait-il faire entendre que ces funérailles d'un homme seraient à quelques égards celles d'un monde? Plus d'un se l'est demandé, peut-être, parmi ces princes qui célébraient au Dôme la communion des grandeurs royales. Plus d'un, peut-être, a senti trembler quelque chose sous ses pieds, au bord de cette tombe entr'ouverte, trembler quelque chose sur sa tête, comme se retirait la main solide qui avait raffermi tous les trônes.

Après le premier moment de silence et l'explosion de regrets, le bruit de la vie renaît; le peuple qui formait la haie dans Berlin revient de la triste fête; c'en est une pourtant, puisqu'on n'a pas travaillé ce jour-là. Chacun regagne son faubourg, sa province, chacun reprend son outil et son cœur des jours ouvriers. Suivons-les au hasard par l'Allemagne, ces compagnons, écoutons ce qu'ils disent. De partout arrive à nos oreilles la même menace sourde contre le vieil ordre social; moins violente et moins fanfaronne qu'en d'autres pays, mais plus tenace, raisonnée et constante comme le génie de ce peuple. Ce n'est pas le fracas du torrent qui écume ailleurs au grand jour, arrache quelques pierres, passe et tarit jusqu'à l'autre saison; c'est le grondement lointain de la mer, amenant de l'infini ses vagues méthodiques, rongeant sans relâche tout le rempart des hautes falaises. Ces gens-là veulent comme voulait leur empereur, ils préparent leur règne avec la même patience qu'il avait mise à préparer le sien; l'heure venue, ils le réaliseront par le même emploi scientifique de la force brutale. Des lois rigoureuses ferment leurs bouches et condamnent leurs presses; le bulletin de vote leur reste; la dernière fois qu'ils se sont comptés, ils étaient 800,000. La rumeur de défi monte des villes et des campagnes : on l'entend sous le battement des métiers, dans ces fabriques serrées autour de Berlin comme les lignes d'une armée d'assaut; sous le tapage des marteaux qui forgent les canons monstres, dans le vaste enfer des usines d'Essen; dans les forêts du Hartz, entre les coups de la hache fouillant le tronc des sapins; on l'entend sur le marché de Leipsig et sur le port de Hambourg, dans le convoi de recrues qui rejoint le régiment, dans la cale du paquebot où les plus désespérés s'entassent pour fuir au bout du monde la caserne et l'impôt. Elle monte des profondeurs de la terre, des mines de Thuringe et des houillères de Silésie; pour la propager, les méchans Kobolds ont creusé le sol allemand jusque sous le socle de la *Germania;* ils avaient enfoui leur arme, la dynamite, sous l'image de la patrie, sous les pas de leur empereur, qui faillit disparaître en consacrant cette image. Que sera-ce donc, maintenant que sa figure respectée ne fera plus hésiter les cœurs, maintenant que sa main victorieuse ne contiendra plus les rancunes politiques

des uns, les aspirations particularistes des autres, les révoltes libérales des parlementaires, les passions religieuses des fanatiques, l'athéisme des libertins, et surtout les revendications sociales d'une masse qui trouve le pain trop rare, la gloire trop chère, le caporal trop dur!

Ce n'est pas seulement dans l'atelier qu'on entend saper l'empire ou mettre en doute sa durée; c'est dans le bureau du fonctionnaire, dans la chaire du professeur, dans le cabinet du philosophe, — et il y a beaucoup de philosophes en Allemagne. Là, on déduit théoriquement les raisons de la dislocation prochaine; elles sont spécieuses. La chaudière, dit-on, éclatera faute d'une soupape. Un peuple laborieux ne peut se maintenir longtemps à ce degré de tension administrative et militaire; s'il ne tourne pas contre l'étranger les armes qui l'écrasent, il les tournera contre lui-même. Comme le service universel en a appris l'usage à chaque mécontent, les bataillons n'auront pas de peine à se reformer contre ceux qui les ont instruits. On ajoute, et non sans quelque orgueil, que lorsqu'une refonte du monde est imminente, l'Allemand est désigné par l'histoire pour y procéder. C'est lui, le barbare qui a balayé la pourriture romaine et renouvelé une première fois les rouages d'une civilisation usée. Quand la conscience chrétienne réclama une réforme de l'église, tandis qu'on l'essayait ailleurs partiellement et sans succès, l'Allemagne la fit radicale et définitive; des flots de sang coulèrent pour cimenter la foi nouvelle; ils couleront, s'il le faut, pour la seconde réforme, celle du droit social; elle trouvera des apôtres dans le pays de Jean Huss et de Luther, on verra surgir des Lassalle et des Marx plus heureux, mieux secondés. Pour ceux qui ont abattu des autels quinze fois séculaires, changé des dogmes et mis la main sur les trésors du Seigneur, ce sera jeu d'enfans de brûler un code, d'exproprier des comptoirs et des banques, de loger la république populaire dans l'édifice impérial, réparé d'abord, puis rendu inhabitable par l'absolutisme prussien.

Voilà ce qu'ils répètent, et personne n'y contredit, parmi ceux-là mêmes qui seront frappés les premiers. Seulement, les uns disent: demain, les autres: après-demain, selon le degré d'optimisme. Les voix d'en bas nous tromperaient-elles? Écoutons la plus haute, celle de l'homme qui doit connaître son œuvre, puisqu'il l'a faite. Il lutte devant la porte du monument, pour la défendre quelques années encore; mais il sait que les siennes sont comptées, et qu'après lui nul ne sera de taille pour cette lutte; il sait qu'il est venu trop tard, dans un siècle ingrat pour les architectes du passé, et que le lourd monument gothique porte sur un sol fouillé par les termites. Comme tant d'autres grands esprits de ce temps-ci, qui ont

prophétisé pour des dieux qu'ils ne servaient pas, il reste fidèle aux siens, dévoué aux intérêts de sa condition; mais son génie regarde par-dessus le mur qu'il bâtit et dénonce la vanité de ce qu'il fait devant la fatalité de ce qu'il voit. M. de Bismarck n'a jamais caché ses pensées intimes; en ses jours d'humeur, il prédit l'avenir, et il le prédit sombre. Que de fois, du haut de la tribune du Reichstag, sa voix ironique a soufflé sur les illusions de ceux qu'il sert, en Allemagne et au-delà! Le fond de ses discours les plus sincères est un étrange composé d'orgueil et de philosophie sceptique; on peut le condenser dans cette phrase : « Si l'on ne m'écoute pas, le vieux monde est perdu; il le sera quand je ne parlerai plus. » Le 29 novembre 1881, il montrait la république comme le terme fatal de l'évolution libérale, « tant que le progrès est livré à lui-même et que le militarisme prussien ne lui oppose pas une digue. » Il ajoutait : « Avec tout le poids que mon expérience et ma position donnent à mon témoignage, j'exprime ma conviction que la politique du parti progressiste nous rapproche lentement de la république. » Or, il n'ignore pas qu'après lui, les progressistes auront tôt ou tard les mains libres. Pour se consoler, dans ce même discours, il promenait ses regards sur l'Europe, il marquait l'heure de la république au cadran des divers états, il l'annonçait prochaine à celui qui est aujourd'hui l'un de ses meilleurs alliés. Les réserves de style et les conditionnels de courtoisie adoucissaient à peine l'affirmation qui était dans sa pensée; on sentait que la source amère jaillissait des profondeurs méditatives de cet esprit, entre les blocs de granit accumulés sur elle par l'homme d'action. Comme toujours en pareil cas, il se tournait vers le foyer du mal, il donnait en exemple la nation de scandale. Quand il feint de s'émouvoir contre nous, ce ne sont pas quelques déplacemens de garnisons qui l'effraient, comme il le dit et le fait croire au vulgaire; c'est le principe antagoniste que nous personnifions dans le monde vis-à-vis du sien; il en méprise la valeur morale, mais il en connaît la force historique, et il la redoute.

Il y a pensé sans doute plus d'une fois, au lendemain du coup irréparable qui découronnait son principe. Pendant la fête de la cathédrale, où il ne figurait pas, tandis que la Mort traçait sur son tableau noir cette vision d'apothéose, le contemplatif de Varzin revoyait peut-être, sur ce même tableau, l'autre allégorie funèbre qu'elle y peignait naguère dans Paris. Trois années à peine séparent les deux chefs-d'œuvre de l'inimitable artiste; un rien de temps oublié, pour celui qui regardera dans cent ans, et qui verra les deux grandes fresques symboliques sur le même plan, simultanées, parallèles, placées à la fin de notre siècle pour en résumer le sens,

comme ces représentations totales de la vie que les Égyptiens gravaient à l'issue de leurs galeries sépulcrales.

VIII.

C'est une autre fête, sous le dôme du ciel. Le soleil de juin l'éclaire. La France porte son poète au Panthéon. Des flancs de l'arche triomphale, là-haut, un fleuve d'hommes descend, grossit en route et devient une mer. Ce peuple, lui aussi, suit le cercueil d'un souverain, du seul qu'il ait reconnu et respecté. Comme l'autre, ce monarque s'en va chargé du poids de son siècle, de son œuvre et de sa gloire; comme l'autre, il a passé les limites ordinaires de la vie humaine, et chacun de ses jours a été une journée de travail. En France, comme aujourd'hui en Allemagne, c'est la même stupeur devant une mort qui ne semblait pas possible, le même désarroi devant un vide que nul ne peut combler. Mais ici, point de couronne, pas de simulacres, pas de gardes. Les seuls serviteurs qui escortent le défunt, ce sont des maîtres imprimeurs. Avec cette poignée de soldats et quelques livres de fonte, moins qu'il n'en faut pour forger un des canons de l'autre roi, celui-ci a conquis son empire. Empire plus vaste, car les deux hémisphères en relèvent, ils ont envoyé leurs délégations; plus absolu, car personne ne le conteste ; plus durable, car il s'augmente de tous ceux qui naissent. Derrière le char, on devine aussi des fantômes ; ce ne sont pas des morts stériles, retranchés à jamais de la vie universelle ; ce sont des créatures fécondes et bienfaisantes, ajoutées à celles de Dieu pour doubler le monde réel d'un monde enchanté. Le convoi traverse lentement la ville, fendant à grand'peine ces masses compactes de sujets; leur nombre défie tout calcul, l'histoire n'a pas souvenir d'une pompe aussi colossale : c'est un peuple entier qui roule ce mort dans ses flots.

Qui est-il donc, ce peuple, et quels sentimens le poussent? Si l'on extrait du cortège l'élite intellectuelle de la nation, — et elle ne fait pas compte, goutte d'eau perdue dans cet océan, — si l'on prend séparément chacun de ces anonymes, il n'y aura pas de mots pour dénombrer les ridicules et les sottises qui se sont donné rendez-vous aux obsèques de ce roi de l'esprit. On voit là toutes les palinodies de la politique d'estaminet, toutes les inventions grotesques ou indécentes de la plèbe, toutes ses passions mesquines ou niaises; durant des jours et des nuits, elle s'est fait un jouet de ce cadavre, elle ne se résoivait plus à s'en séparer, elle s'ébaudissait autour de lui aux chansons et aux ripailles. Parmi les spectateurs accourus sur les larges voies où on le promène, c'est la curiosité

ignorante, la gaîté triviale, qui dominent; bien peu pourraient dire ce qu'a fait le poète, pourquoi ils l'admirent, pourquoi ils sont là; les raisons qu'ils donnent confondent la raison.

Pourtant, ce spectacle est grand, comme celui de Berlin, autrement que celui de Berlin. Là-bas aussi, sous l'éclat des dignités et les dehors imposans, nous avons surpris les petitesses au fond des cœurs; et il a fallu regarder les emblèmes puérils à travers de longues traditions pour retrouver ce qu'ils ont d'auguste. Ici encore, si l'on veut être également juste, il faut oublier ces bannières, ces exhibitions foraines, ces propos idiots; il faut recourir à la vision spirituelle et s'élever au total magnifique de ces misérables unités; alors on pourra abstraire l'idée inconsciente qui travaille ce monstrueux animal; ce n'est qu'un instinct confus, dans chacun des membres isolés qui le composent; multiplié par la masse et séparé de l'alliage qui le déshonore, cet instinct devient une idée. Quand trois cent mille hommes sont réunis, il se forme un cerveau collectif, et dans ce cerveau une pensée claire; chacun d'eux la voit mal, tous ensemble la voient bien.

L'idée incarnée dans l'empereur d'Allemagne apparaissait nettement, un long passé historique l'éclairait. L'idée symbolisée par la foule dans le poète révolutionnaire, — arbitrairement ou non, peu importe, l'homme n'est ici qu'un prétexte à l'explosion d'un sentiment, — est plus difficile à dégager, étant plus neuve; elle est à peine formulée dans l'histoire d'hier. — Ce peuple célèbre à la fois la souveraineté du génie humain et sa propre souveraineté. Il contente ses besoins contradictoires : le premier, qui est de reconnaître un maître, une puissance, de l'admirer et de la servir; le second, qui est de la choisir lui-même, librement, et de ne l'accepter que dans la mesure où elle ne le contraint pas. Une puissance intellectuelle satisfait à merveille aux deux conditions. Mille motifs accessoires viennent se greffer sur le principal, suivant les bizarreries de chaque esprit, mais le principal les absorbe tous : c'est la fête de l'intelligence et de la liberté. Le rite est inconvenant, théâtral, on le reconnaît : il a déjà servi pour la déesse Raison. L'objet du culte est généreux et élevé. Chimère idéale peut-être, mais qui vaut bien l'adoration de la Force victorieuse.

Et c'est une force aussi, l'enthousiasme désintéressé qui précipite derrière ce mort la population d'une ville. *Vis gallica*, au moins égale au *furor teutonicus*. Pour être irrésistible, il ne lui faudrait qu'un régulateur. Il manque dans la procession païenne. L'œil cherche vainement une croix, un signe religieux, un indice quelconque d'une foi, pour rattacher ces nobles aspirations aux vérités

éternelles qui devraient les envelopper. Il ne comprend pas, ce peuple, que pour contenir l'orgueil du génie, pour justifier et corroborer la liberté absolue du citoyen, rien n'est si nécessaire qu'une règle morale imposée d'en haut. A le voir passer ainsi, on tremble pour lui, et l'on se rappelle la parole du grand orateur : « ... Vous verriez ce que peut faire dans le cœur humain la terrible pensée de n'avoir rien sur sa tête. » L'absence d'une règle et d'un frein au ciel ou sur la terre, là est le danger de la force qui se révèle à nous dans le convoi du poète. A Berlin, c'est le danger contraire; la force que nous considérions là-bas est toute militaire et hiérarchisée, depuis le caporal jusqu'à Dieu ; mais elle étrangle le peuple qu'elle a soulevé si haut; un instant de défaillance, et tout peut s'écrouler.

Les deux forces, telles que ces deux cortèges les traduisent aux yeux, sont en présence depuis le commencement du siècle. Quand il naquit, la force nouvelle débordait sur l'Europe, elle avait tout subjugué. Depuis, elle a exercé de courtes reprises, à ses heures d'explosion. La force ancienne a eu sa revanche la plus complète avec l'empereur Guillaume; il l'a concentrée, portée à son maximum de tension, il lui a rendu pour un temps la disposition du monde. Comment s'établira dans l'avenir l'équilibre des deux forces? Laquelle fera pencher le monde? C'est le secret de Dieu. Nous n'aurions pas de peine à le deviner, si nous savions discipliner la nôtre et l'appliquer à un seul objet. Elle est d'essence supérieure, puisqu'elle contient l'idéal vers lequel l'humanité gravite.

Le poète et le conquérant se sont rejoints dans l'histoire. On sait comme il décroît vite, ce grand bruit de ceux qui ont occupé la terre, comme il s'évanouit bien avant que cette terre ait repris leur chair dans ses entrailles. Sous les coups de la Mort, la mémoire des hommes est comme l'eau où un enfant jette des pierres : les plus grosses font des cercles un peu plus larges ; petites ou grosses, avant que les pierres aient touché le fond, les rides s'effacent, l'eau a oublié. — Oublions le rêve, mauvais pour nous, qui vient de finir dans la tombe de Charlottenbourg. Et maintenant, vivons. Vivons mieux, s'il se peut. Vivons unis. Ne désespérons pas. L'heure nous invite aux pensées qui doivent être désormais les nôtres. Au jour où s'envoleront ces pages, avec les derniers échos du glas qui tintait hier dans les neiges de Berlin, d'autres cloches lanceront leurs volées dans les premières joies du ciel d'avril; elles sonneront à tous les cœurs le réveil, la vie, l'espérance. Cloches de Pâques, cloches de France, parlez-nous de la résurrection!

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LES

MISSIONS D'INSTRUCTION

EN EUROPE

UNE ÉCOLE COLONIALE A PARIS.

Qui peut avoir perdu le souvenir de la sinistre dépêche annonçant le désastre de Lang-Son? L'anxiété que l'on ressentit à sa lecture fut plus poignante peut être que celle éprouvée aux tristes débuts de notre guerre avec l'Allemagne; notre armée, alors comme aujourd'hui, nous inspirait une telle confiance que, même après les échecs de Wissembourg et de Frœschwiller, l'espoir d'une prompte revanche soutenait les esprits. En mars 1885, le télégramme de Lang-Son jeta la France dans une consternation générale. Il y eut un cri de rage contre ceux qui avaient poussé à l'expédition du Tonkin. Les députés, les sénateurs, les ministres, tous affolés, perdirent le sang-froid nécessaire aux crises imprévues. Ils voyaient nos troupes démoralisées, poussées l'épée dans les reins jusqu'à la mer. A les entendre, nous perdions le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine; il allait falloir abandonner le Cambodge à ses dissensions et Madagascar aux missionnaires anglais. L'Inde française eût été entraînée comme tout le reste dans cet effondrement. C'était l'idéal pour ceux qui souhai-

taient que la France commençât à Brest et finît au pont du Var. Ai-je besoin de rappeler que la chute du cabinet que présidait M. Jules Ferry fut foudroyante et si complète qu'il ne s'est plus relevé?

Comment M. Camille Pelletan, armé d'un rapport laborieusement machiné, ayant avec lui l'extrême gauche et une partie de la droite intransigeante, perdit-il le procès qu'il fit à la politique d'extension coloniale? C'est que « l'âme de la patrie planait sur l'assemblée, » selon la belle expression de M. de Mahy, et qu'il était de toute impossibilité que le sang de Garnier, du chevaleresque Riviere et de tant d'autres héros aux noms obscurs, eût été répandu pour aboutir, après un effarement sans nom, à la plus honteuse des reculades.

Depuis cette date néfaste et, en dépit des plus sinistres prédictions, la situation de nos colonies dans l'extrême Orient s'est sensiblement modifiée dans un sens satisfaisant, surtout si l'on se reporte au passé. Notre escadre est rentrée à Toulon ; une grande partie des troupes du corps expéditionnaire est revenue dans ses cantonnemens, non sans avoir été acclamée, fêtée, comme il convenait qu'elle le fût. La Cochinchine, le Tonkin et l'Annam nous restent. L'empire du Milieu, que l'on disait rancunier, disposé à toutes les trahisons, prouve qu'il desire la paix. Le gage certain de sa sincérité n'est-il pas dans le traité de paix qu'il vient de signer avec nous, traité qui nous ouvre sa frontière de l'ouest, c'est-à-dire l'un des plus vastes marchés du monde? Loin de nous garder rigueur, le vice-roi Li-Hung-Chang, le seul grand homme politique qu'il y ait en Asie, confie à des ingénieurs français l'exécution d'immenses travaux. Il n'est pas jusqu'à Madagascar où notre influence, jadis si précaire, ne paraisse mieux assise. Les Malgaches éludaient, avec une opiniâtreté qui devait fatalement aboutir à de sanglans efforts, les clauses de la convention qui les liaient à la France. Aujourd'hui, grâce à l'énergie, à l'admirable entendement des affaires de notre résident-général à Tananarive, M. Le Myre de Vilers, il n'est pas d'aventuriers et de chevaliers d'industrie à la solde du gouvernement malgache, pas de distributeur de bibles en quête d'une situation, qui, de gré ou de force, ne reconnaissent notre droit de contrôle sur l'île et notre ferme volonté de le faire respecter.

Ces résultats sont absolument inespérés, même pour quelques-uns de ceux qui les avaient prédits. Il fallait que leur foi dans un succès final fût bien robuste, car jamais notre politique coloniale n'avait été livrée à un tel tâtonnement, à des mains plus inexpérimentées. Rarement intérêts plus sérieux n'avaient sollicité l'attention de gouvernans plus indécis. Les chambres édifiaient pour détruire ; elles allaient, comme un bateau sans boussole, du protectorat à l'annexion et de l'annexion au protectorat. Certains de ces politi-

ciens eussent volontiers tranché toutes ces questions par une évacuation radicale des pays acquis, si les guet-apens de Bac-Lé et de Hué, la débandade... de Lang-Son, n'eussent mis en question l'honneur du drapeau.

En résumé, ce n'est pas à une direction habile et résolue que nous devons nos nouvelles conquêtes : elles sont le produit de morts retentissantes, comme celle du commandant Rivière, et de paniques comme celle de Lang-Son. Nous avons eu la main forcée, et pourtant combien on en a voulu à ceux qui ont cherché hors de France une extension du territoire pour compenser, en quelque sorte, la séparation douloureuse de nos belles provinces d'Alsace et de Lorraine! Peut-être étaient-ils dans leur tort, ces partisans d'une extension coloniale ; mais il faut reconnaître que, s'ils ont vu leurs idées triompher, on ne saurait les accuser d'avoir suscité les tragiques événemens qui ont rendu obligatoire la continuation d'une guerre au Tonkin.

Et maintenant qu'une très petite portion de l'armée de terre et de mer n'a plus à exercer au dehors qu'une facile mission de surveillance, le moment est venu de consolider ce qui paraît acquis. On m'assure qu'il se crée en ce moment, à Paris, des banques et des sociétés industrielles ayant de grands projets d'exploitation. C'est pour le mieux, et chacun doit désirer que les sommes considérables qui vont être mises à la disposition d'habiles spéculateurs aident à guérir notre commerce de la pléthore dont il souffre depuis tant d'années. Mais ne serait-ce pas édifier sur le sable, vouer ces essais à une ruine certaine, si nos conquêtes ne présentaient qu'une sécurité éphémère? Ne sent-on pas qu'il est indispensable de nous attacher les populations de nos nouvelles possessions, aussi bien par l'intérêt que par l'esprit et le cœur? Comment y parvenir? Quel moyen employer? Par la douceur et la patience, ou par un régime de terreur, de compression ou d'expulsion comme celui qu'emploie l'Allemagne dans les provinces que nous avons perdues? Nul, en France, n'oserait préconiser ces odieux abus de la force.

L'objet de cette étude sera donc de rechercher le système par lequel nous pourrons nous faire aimer des populations tout à coup devenues françaises, ou récemment placées sous notre protectorat, et comment il sera possible d'allier la sécurité de ces acquisitions nouvelles au plus grand développement de leur bien-être.

I.

Il est deux systèmes qui peuvent conduire au but désiré. Le premier consiste à créer dans nos colonies des collèges où la jeu-

nesse indigène, titrée et riche, recevrait une éducation européenne. C'est ce que font les Anglais dans leurs vastes possessions des Indes orientales. Le second, déjà en vigueur à Paris sous la désignation d'École cambodgienne, serait de créer en France un vaste établissement d'instruction où les fils des meilleures familles de la Cochinchine, de l'Annam, du Tonkin, de Tunisie, du Congo, de l'Inde, de Madagascar, viendraient apprendre notre langue pour aller ensuite la propager chez eux, et y faire connaître nos produits et nos découvertes. Qui pourrait aussi empêcher que cet établissement ne devînt une sorte de pépinière où le gouvernement prendrait ses interprètes et certains fonctionnaires coloniaux? De même que nous avons en Grèce et en Italie des écoles françaises où nos jeunes artistes vont s'inspirer des chefs-d'œuvre du passé, de même il y aurait dans notre capitale un vaste collège où la jeunesse coloniale viendrait s'instruire et s'éclairer.

Esquissons le premier système, qui paraît peu nous convenir.

L'empire le plus riche en colonies, la Grande-Bretagne, n'ignore pas que c'est par l'éducation et par la grande vulgarisation de son langage qu'elle s'assimile les peuples les plus rebelles à sa domination. Aux Indes, plusieurs lacks de roupies, 10 ou 12 millions de francs, ont été votés pour aider à cette conquête intellectuelle. L'Angleterre a été admirablement secondée, en cela, par sa flotte marchande, ses missionnaires, et l'on peut affirmer, sans crainte d'un démenti, que c'est la langue parlée sur les bords de la Tamise qui, hors d'Europe, est la plus universellement comprise.

Dans les villes principales de ses immenses possessions, il se trouve des facultés conférant aux étudians des titres à peu près similaires à ceux décernés dans les universités d'Oxford et de Cambridge. Les cours y sont suivis par des écoliers des deux sexes, de race bien différente, et il n'est pas jusqu'aux filles des sectateurs de Zoroastre qui n'y viennent disputer à d'autres jeunes filles d'origine européenne les grades universitaires. Toutefois, dans le dernier *Livre bleu* de l'empire oriental des Anglais, on peut lire avec quelque surprise que l'éducation a touché à peine « les cimes des montagnes, » c'est-à-dire les chefs et les princes indiens. Peu nombreux, paraît-il, sont ceux qui, de leur propre initiative ou, par suite de cette circonstance qu'ils étaient placés sous la dépendance de fonctionnaires britanniques, ont voulu d'une culture intellectuelle, ou qui se sont efforcés de la rendre populaire parmi les personnes soumises à leur influence.

Le rédacteur du *Blue Book* nous apprend, — et nous savons si peu de choses de ces maharadjahs des Indes qu'on lit le rapport avec beaucoup d'intérêt, — pourquoi il ne faut pas s'étonner si

l'aristocratie indigène s'est tenue en général à l'écart de la science. Ce qui lui aurait fait défaut, à cette aristocratie, c'est le stimulant d'un désir non satisfait. Le prince autochtone s'est formé un idéal de civilisation qui lui suffit. Son horizon ne s'étend pas au-delà de sa cour. Son administration revêt un caractère pratique; elle se borne à donner satisfaction aux besoins de ses sujets tels qu'ils sont, mais qui diffèrent absolument des besoins que le progrès impose aux peuples d'Occident. Les jouissances dont ses ancêtres se montraient contens lui suffisent, et, dans sa poésie nationale, il trouve amplement de quoi donner carrière à ses goûts littéraires. Quant au noble indou, il n'est, — mais en petit, — qu'un autre prince indigène. S'il a une fortune qui lui permette de satisfaire ses passions favorites, il ne voit pas pourquoi il travaillerait en prévision d'une jouissance imaginaire. Ses ressources sont-elles médiocres? il ne lui viendra jamais à l'idée de supposer que des livres pourront lui tenir lieu de ce qui lui manque. Dès son enfance, tout conspire autour de lui pour lui faire rejeter l'éducation à l'arrière-plan. L'influence de la femme sur ses sens s'oppose à tout développement intellectuel. Le mariage conclu dès un âge trop tendre met aussi des entraves à son ambition et le détourne d'un but sérieux à atteindre. La coutume de passer l'existence à de grandes distances des centres de population ne lui permet jamais d'attacher sa pensée aux questions d'intérêt général. Dans certains cas, l'instinct héréditaire le pousse à considérer l'éducation comme une marque de déchéance; dans d'autres cas, il se laisserait instruire s'il n'avait pas à courir les chances de contamination sociale dont notre éducation libérale est inséparable. L'ancienne noblesse française ne pensait pas différemment. Le rapporteur se plaint aussi de ce que l'on n'ait pas trouvé moyen d'attirer les hautes classes indigènes vers le genre d'éducation qui est propre aux Anglais. « Sans doute, dit-il, des dispositions ont été prises pour veiller à l'éducation des mineurs placés sous la tutelle des *districts courts* ou *courts of wards*. Pour diverses causes, toutefois, ces tentatives n'ont pas donné de grands résultats, et il n'y a guère probabilité qu'avant longtemps encore les classes titrées prennent l'habitude d'autoriser leurs fils à frayer avec les élèves de nos écoles et de nos collèges. »

On a songé à créer des collèges spéciaux pour cette noblesse rebelle aux études. Le premier fut ouvert à Indore, en 1875. On y voyait des fils de maharadjahs, et même des princes héritiers présomptifs. Au début, c'est à peine si ces jeunes gens se donnaient le souci d'apprendre l'anglais; rebelles aux exercices du corps, ils dédaignaient l'équitation, et tous ces jeux violens où nos voisins

aiment à déployer leur force et leur adresse. Peu à peu, pourtant, le niveau de l'instruction s'éleva et, à l'heure actuelle, le programme des études comprend l'anglais, le sanscrit, l'indou, le persan, l'ourdou, parlé par 100 millions d'hommes, l'arithmétique, l'algèbre, les élémens d'Euclide, l'histoire et la géographie. En 1882, l'établissement comptait quatre-vingt-deux élèves, soumis, en outre, à un entraînement qui les encourageait à contracter des habitudes viriles. A la suite du collège d'Indore, il s'en est créé d'autres, mais l'exemple n'a pas été suivi partout. Le rapporteur du *Blue Book* demande avec force que les gouvernemens locaux soient invités à combler les lacunes qu'on signale encore.

Jusqu'à ce jour, la jeunesse musulmane s'était tenue à l'écart des maisons d'éducation européenne. Les rigides sectateurs du Prophète reprochaient aux Anglais de n'avoir à donner à leurs enfans ni instruction religieuse ni « bonnes manières. » Ces plaintes ont cessé : au collège d'Aligarh, l'éducation religieuse fait partie intégrante du programme; les élèves y sont instruits dans la foi de leurs ancêtres, et le régime de l'établissement est de nature à rassurer complètement les parens au point de vue de l'instruction morale et du bon ton. Toutefois, l'internat est obligatoire pour tous les jeunes gens demeurant à une certaine distance de l'institution ; ils y trouvent une discipline combinée avec des jeux fortifians.

Voilà le résumé très succinct de ce qu'ont fait les Anglais dans la plus grande de leurs possessions ; leur œuvre d'assimilation n'est pourtant pas encore terminée, mais l'on peut s'en rapporter à eux pour affirmer que, d'ici à peu d'années, les fils des maharadjahs et des nobles indous, ceux des parsis et des mahométans, auront à leur usage et dans toute l'étendue de l'empire asiatique des maisons d'éducation parfaitement organisées.

II.

Il est un fait digne de remarque venant à l'appui du second système, système qui consisterait à créer, à Paris, un vaste établissement d'étude, à l'usage de notre jeunesse coloniale.

Ce fait, le voici : lorsqu'il y a un peu plus de trente ans, les Européens eurent brisé les barrières qui fermaient l'accès de la Chine et du Japon, ces deux empires voulurent, aussitôt la paix signée, étudier les mœurs, les lois des barbares d'Occident, s'expliquer comment ces étrangers, en si petit nombre, avaient triomphé de leurs grandes armées, et fait sortir de leur léthargie plusieurs centaines de millions d'hommes.

Ce fut un de nos compatriotes, le regretté Prosper Giquel, qui,

dès 1874, dans un rapport où il rendait compte des travaux accomplis par trente-huit élèves de l'arsenal maritime de Fou-Tchéou, conseilla au gouvernement du Céleste-Empire d'envoyer en France ces trente-huit étudians. Prosper Giquel y reconnaissait que le but poursuivi dans l'arsenal avait été simplement de mettre les jeunes gens à même de se rendre compte, à l'aide du raisonnement et du calcul, du fonctionnement, des dimensions et du travail accompli par les différentes pièces d'une machine, de façon à pouvoir dessiner et reproduire un de ses organes isolés. Ces connaissances ne formaient que le premier degré de la science de l'ingénieur; elles suffisaient à un chef d'atelier; mais un ingénieur devait être capable de créer un type complet de machine, organiser une usine, etc. Pour que des élèves pussent arriver à ce point, il leur fallait, en plus, suivre des études comparatives de nombreux types d'ateliers et de machines, reproduire beaucoup de ces types par le dessin, enfin être initiés par le travail pratique à la fabrication des machines de toute sorte et de toutes dimensions. « Nous n'avons eu ni le temps ni les moyens de pousser les élèves aussi loin, disait Giquel; la Chine ne présente pas à l'heure qu'il est (1874) un champ de fabrication industrielle suffisant pour former des ingénieurs. C'est en Europe qu'il leur faudrait aller pour acquérir l'expérience que donnent seuls l'examen et l'étude de travaux variés, et le temps nécessaire à leur instruction serait au moins de quatre ans. Le gouvernement chinois verra s'il veut mettre tout de suite à profit les capacités de ses élèves en les employant dans les ateliers de l'arsenal, ou leur faire continuer leurs études en Europe, et se procurer par ce moyen des ingénieurs qui, non-seulement puissent diriger ses constructions, mais lui fournir les plans et les devis des constructions nouvelles, en tenant compte des perfectionnemens les plus récens de l'industrie. »

Ce n'est pas tout. Dans ce même rapport, notre compatriote conseillait aux ministres du Céleste-Empire d'embarquer ses élèves sur les navires-écoles : « Si la marine chinoise n'était pas pressée d'utiliser les services de nos jeunes étudians, disait-il, on pourrait avec beaucoup d'avantage pour eux et pour leur pays les envoyer en Europe. Après deux années d'études, on devrait en embarquer quelques-uns sur des navires de guerre de nationalités diverses, où, pendant deux autres années, ils feraient le service d'officiers et assisteraient en cette qualité non plus seulement à la manœuvre des bâtimens isolés, mais aussi aux évolutions de plusieurs navires réunis en escadre. Ils se familiariseraient également aux différens genres de canons et d'armes à feu que nous n'avons pu leur mettre sous les yeux. »

Avec une promptitude qui fait le plus grand honneur au gouver-

nement chinois, le projet de M. Giquel fut adopté. Les élèves de l'arsenal de construction navale parlant français furent placés dans des écoles ou des établissemens industriels français. Ceux de l'École navale parlant anglais allèrent en Angleterre, où ils étudient principalement au *Royal naval College of Greenwich*, lorsqu'on ne les embarque pas sur des navires de guerre.

Mais ceci n'était que le germe de la création des missions chinoises d'instruction à l'étranger. A l'heure actuelle, il y a, en Europe, trente-trois jeunes Chinois dont la haute direction est en d'excellentes mains, celles de l'honorable M. Dunoyer de Segonzac. Ils sont distribués ainsi : six élèves étudiant le droit à la Faculté de Paris; deux sont à l'École normale supérieure, section des sciences; deux à l'École des ponts et chaussées, et quatre au génie militaire. Il s'en trouve dix-neuf en Angleterre, répartis comme suit : deux étudians en droit, deux en sciences, trois ingénieurs-mécaniciens, et douze à la marine. Ce dernier chiffre est significatif. Il prouve que les innombrables bateaux de l'Angleterre, marchands et autres, ont, aux yeux des Chinois, valu à nos voisins d'outre-Manche une sorte de supériorité navale sur toutes les autres marines. Qu'ils y prennent garde : c'est peut-être celle de la quantité et non de la qualité! Après la glorieuse campagne de l'amiral Courbet, il est permis d'affirmer que la marine française de guerre a été jugée dans l'extrême Orient comme la première marine du monde.

Il n'est peut-être pas superflu d'ajouter que tous les élèves dont il a été question plus haut sortent de l'arsenal de Fou-Tchéou, fondé, comme on sait, par M. Giquel. Cinq, cependant, font exception : ils sortent de l'École de Tien-Tsin, dont les instructeurs chinois ont étudié à Fou-Tchéou.

Les dépenses de ces jeunes gens, en Europe, sont payées : deux quarts par l'administration du *Le-Kin* ou douanes intérieures du Fo-Kien, un quart par les douanes impériales de la même province, un quart par l'arsenal de Fou-Tchéou. La somme allouée à chaque élève pour son entretien et ses frais généraux est de 300 francs par mois. Les règlemens prévoient, en outre, des allocations pour frais de professeurs, d'uniformes, de voyages, d'excursions scientifiques, etc.

Le Japon, plus fréquemment peut-être que la Chine, a envoyé dans les principales capitales d'Europe et d'Amérique un grand nombre de ses fils. Il n'est pas une administration, une institution, un établissement industriel d'une grande importance qui n'ait été étudié par les Japonais. Leur application à tout savoir a été chez quelques-uns tellement vive, qu'ils en ont perdu la santé et la vie.

Des missions japonaises, dirigées par des membres de la famille impériale, des ministres, de hauts fonctionnaires, ont parcouru le monde, poursuivant un but militaire, scientifique et même politique. Remarque étrange qui a été souvent faite, et qui accuse une grande versatilité, on a vu les Japonais s'engouer tour à tour des Français, des Anglais et des Américains ; aujourd'hui, ce sont les Allemands qui tiennent la corde. Quelques familles siamoises ont actuellement des élèves dans nos lycées. L'arrivée de ces Asiatiques ne date que de 1881 ; sa majesté le roi de Siam, cette année-là, envoya un assez grand nombre de jeunes gens en Europe pour y faire, mais à ses frais, leur éducation. L'un d'eux est actuellement à Sainte-Barbe, où il travaille avec ardeur pour entrer à l'École centrale. C'est, me dit-on, un sujet fort distingué.

L'origine de la mission égyptienne en France remonte jusqu'à 1826. Elle eut pour premier directeur M. Jomard, de l'Institut, ancien membre de l'expédition d'Égypte. Le nombre des élèves a été, dans un certain moment, de quatre-vingt-trois. C'est un chiffre que plus d'un lycée de province serait heureux d'avoir. Les carrières qu'ils embrassèrent furent très diverses : on les vit à la marine, au génie civil, à la Faculté de médecine, à l'agriculture, à la diplomatie. Il en sortit des sujets distingués, qui rendirent d'incontestables services à leur pays. Vers 1844, un ministre d'Égypte demanda au gouvernement français l'autorisation de créer, à Paris même, une école spécialement militaire. Quatre princes égyptiens devaient y entrer, ainsi qu'un certain nombre d'élèves choisis avec le plus grand soin. Louis-Philippe ne manqua pas d'accueillir favorablement cette proposition, et l'école s'ouvrit, en septembre 1843, sous le patronage du maréchal Soult, alors ministre de la guerre. Un colonel d'état-major, qui avait commandé à Saint-Cyr, en reçut la direction, qui fut irréprochable.

A la suite des événemens de 1848, l'institution fut licenciée. Une grande partie des élèves reprit la route du Caire ; ceux qui n'avaient pas fini leurs études persistèrent dans leur désir de s'instruire à Paris, et suivirent des cours chacun selon sa spécialité. Comme une surveillance était nécessaire, on nomma à cet effet une commission composée de MM. Jomard, Barthélemy Saint-Hilaire, Yvon Villarceau, Barbet, chef d'institution, et Lemercier, administrateur-secrétaire. Cette commission, — est-il besoin de le dire? — a toujours fonctionné gratuitement, et son rôle n'a pas peu contribué à rendre habituel l'usage de la langue française sur les bords du Nil. Les Anglais qui, là comme ailleurs, du reste, battent en brèche notre influence, ont eu l'ennui de s'en apercevoir quelquefois.

Ce qui précède prouve surabondamment, il me semble, que les

races asiatiques, celles de l'Asie du Nord en particulier, sont désireuses de s'instruire, lasses de leur immobilité, impatientes de nous suivre dans les voies de progrès et de réformes. Mais le caractère de leurs missions diffère essentiellement de celui que nous voudrions voir dominer en France. En envoyant à l'étranger leurs nationaux, ces gouvernemens poursuivent uniquement un but d'instruction; quant à nous, c'est vers un idéal plus élevé que nous aspirons, et, pour préciser, nous voulons l'assimilation graduelle des populations indigènes. C'est un devoir strict, en même temps faire acte d'habileté, que d'éclairer celles de ces races que la Providence a placées sous la tutelle de la France. A ce titre, comme à beaucoup d'autres, l'École cambodgienne, dont je vais parler un peu longuement, et qui fonctionne dès à présent à Paris, mérite de fixer notre attention, car elle est un acheminement réel, — quelque modeste que soit ce premier pas, — vers la réalisation d'une institution utile.

III.

L'idée de la création d'une école comme celle dont nous allons parler n'est pas nouvelle. Dès le XVIIIe siècle, le révérend père Charles de Montalembert (1), missionnaire aux Indes orientales, demandait que l'on fondât, en France, un collège à l'usage des jeunes Indiens; ils y auraient été envoyés pendant plusieurs années, et, leur instruction terminée, ils seraient revenus dans leur pays pour occuper des emplois et propager notre influence.

Ce projet n'eut pas de suite.

En 1885, M. Pavie, attaché au service télégraphique, rentrait en France après un séjour de onze années consécutives au Cambodge. A son arrivée à Saïgon, il rendit visite à M. Bégin, gouverneur intérimaire de la Cochinchine, qui lui confia treize jeunes gens appartenant aux meilleures familles du Cambodge. M. Pavie accepta la tâche difficile et délicate de les conduire en France, de leur faire apprendre le français et de les mettre en situation de recevoir une solide instruction.

Ce fut l'honorable M. Le Myre de Vilers, alors à Paris, qui, sur l'invitation du ministre de la marine, se chargea du patronage de cette jeunesse asiatique : il ne pouvait être placé en de meilleures mains. Craignant, pour l'inexpérience de nos protégés, un séjour

(1) *Le Révérend Père Montalembert*, par M. H. Castonnet des Fosses (*Annales de l'extrême Orient et de l'Afrique*, mai 1886).

trop prolongé dans un hôtel ouvert à tout venant, M. Le Myre de Vilers insista auprès du sous-secrétaire d'état aux colonies pour qu'ils fussent installés dans un hôtel privé, éloigné du bruit et des distractions dangereuses. Le choix se porta sur un immeuble de la rue Ampère; par sa proximité du Parc Monceau et du Bois de Boulogne, par sa situation dans un quartier paisible, d'accès facile (cette dernière condition était indispensable, étant donné le genre d'existence auquel nos hôtes allaient être soumis), il offrait les conditions souhaitées.

La question d'installation une fois réglée à la satisfaction de nos jeunes protégés, il y avait lieu d'arrêter les bases d'un enseignement en rapport avec la grandeur des résultats à obtenir.

Le programme adopté, de concert avec un comité d'organisation dans lequel nous relevons les noms de MM. Fuchs, ingénieur en chef des mines, Foncin, inspecteur-général de l'Université, consiste à agir sur ces esprits déliés par des procédés aimables, mais toujours d'une façon pratique. Arriver à l'intelligence par les yeux, tel est le principe qui domine la méthode suivie dans l'établissement de la rue Ampère. Le premier soin de la direction a été de couvrir les murs de la salle de classe de cartons empruntés à des collections d'histoire naturelle, d'art industriel, de sciences appliquées, etc. Dans toute la maison, elle a répandu à profusion des cartes géographiques, des images de toute sorte, des photographies, des journaux illustrés.

Elle a pensé que la vue des merveilles dont notre France, et particulièrement la capitale, est ornée, serait de nature à éveiller chez ces jeunes gens une admiration qui tournerait certainement à notre avantage. Aussi les promenades instructives (visite ou étude de nos ateliers, de nos usines et manufactures, de nos musées), le théâtre, les réunions mondaines, les voyages dans les départemens, voire même à l'étranger, tiennent-ils une grande place dans l'enseignement (1).

(1) Comme complément de leur première année d'études, on a organisé à leur intention un voyage de vacances dans l'Est. Le 17 août 1886, ils prenaient, en compagnie de leur directeur et de leur professeur surveillant, le train à destination de la Suisse. Les jeunes Cambodgiens ont ainsi visité Bâle, Zurich, Lucerne et Berne; puis ils sont rentrés en France, et ils ont successivement fait halte à Belfort, Montbéliard, Besançon, Vesoul, Chaumont, Clairvaux et Troyes.

Le succès du voyage accompli l'année précédente devait amener la direction à profiter des vacances de 1887 pour faire une grande excursion de quarante-six jours dans le centre minier et métallurgique de la France (le Creusot, Saint-Etienne, Lyon), en Savoie et dans la Suisse romande. Le retour s'est effectué par Dijon et Fontainebleau, où les jeunes voyageurs ont fait un séjour de huit jours pour explorer la forêt et visiter le palais.

Les bienfaits de cet entraînement spécial n'ont pas tardé à se manifester. Les progrès dans l'étude de la langue ont marché de pair avec l'assimilation à nos mœurs et à nos usages. Si bien que, dans l'espace de quelques mois, on a réussi à façonner des sujets dont l'intelligence et la tenue ne laissent rien à désirer et qui font bonne figure parmi les plus distingués de nos concitoyens.

J'ai eu la satisfaction de le constater dans une visite que j'ai eu récemment l'occasion de faire rue Ampère. Ce résultat fait le plus grand honneur à M. Goldscheider, dont l'activité, l'administration éclairée et les hautes connaissances méritent les plus grands éloges et la gratitude des intelligences à l'instruction desquelles il s'est voué, — on peut le dire sans aucune exagération, — corps et âme.

Mais il ne suffit pas d'avoir démontré la possibilité de créer une grande œuvre, il faut faire mieux : il faut la réaliser. Puisque la tentative a réussi, — au-delà de toutes les espérances, — avec nos protégés du Cambodge, pourquoi ne pas étendre au reste de l'Indo-Chine française, et peut-être aussi à d'autres pays soumis à notre protectorat, le bénéfice d'un enseignement dont l'efficacité n'est plus à démontrer?

Heureux et fier d'un succès qui a dépassé les prévisions les plus optimistes, le sous-secrétariat d'état des colonies est disposé à entrer résolument dans une voie qui lui permettra, dans un espace de temps relativement court, — tout en réalisant des économies sur le budget, — et sans porter aucune atteinte à notre sécurité, de créer un personnel de fonctionnaires indigènes destinés, au début, à coopérer avec nos administrateurs détachés de la métropole, pour arriver par la suite à se substituer graduellement à eux dans tous les services où cette substitution aura été reconnue possible.

A l'extension de l'établissement de la rue Ampère se trouve ainsi intimement lié tout un plan de réorganisation, — mieux encore, de rénovation politique et administrative dont les avantages sautent aux yeux !

Économie de temps. Il ne faut pas moins de dix ans, en effet, pour faire un bon fonctionnaire colonial ; or deux années, trois au plus du régime inauguré rue Ampère, suffiront pour former des collaborateurs indigènes capables de rendre les plus grands services.

Économie d'argent, attendu que le jeune indigène, de retour dans son pays, son stage terminé, recevra un traitement inférieur de moitié, voire même des deux tiers, à la solde de son collègue détaché de la métropole. Au bout d'un petit nombre d'années de services, il se trouvera ainsi avoir reconstitué, au profit de la colonie, le capital absorbé par les frais de son éducation à Paris.

Ce n'est pas tout : la consolidation de notre empire colonial ne réclame point seulement une consommation de fonctionnaires. Pour servir ses intérêts en Orient et en extrême Orient, la France a besoin de pionniers vigoureux qui étendent en toute direction notre influence économique. Il lui faut surtout et avant tout des négocians et des industriels.

Les jeunes Français redoutent de longs exils. Insuffisamment préparés, il faut avoir le courage de le reconnaître, peu versés dans la pratique des langues étrangères, entravés par une loi militaire rigoureuse, découragés souvent aussi par les difficultés d'acclimatement auxquelles est en proie l'Européen sous le climat débilitant des tropiques, ils hésitent à partir ; — et c'est la semence étrangère qui vient trop souvent, hélas! remplir le sillon péniblement creusé par nos armes.

Puisque la métropole ne suffit pas à pourvoir de cadres français les travailleurs de ses colonies, pourquoi ne pas demander aux colonies de constituer elles-mêmes et de recruter dans l'élite de leur population cet état-major nécessaire? Il appartiendra à l'école cambodgienne, agrandie et pourvue de moyens d'action plus puissans, d'instituer à l'usage de cette catégorie de pensionnaires un enseignement approprié au but spécial qu'il s'agit d'atteindre.

Quelques esprits chagrins se demanderont peut-être, avec quelque apparence de raison, si les sujets que l'on aura ainsi appelés à la vie occidentale ne constitueront pas plus tard un danger pour notre propre sécurité. N'est-il pas à redouter, disent-ils, que les pupilles, émancipés par nous, ne retournent contre leurs protecteurs les armes qu'ils auront eu la naïveté de mettre entre leurs mains?

Ces craintes sont chimériques. Il suffit pour s'en convaincre de constater ce qui s'est passé avec les hôtes actuels de la rue Ampère. Au moment de leur départ de Phnôm-Penh, le Cambodge était fort troublé. Des tentatives d'insurrection dont nos soldats eussent été les premières victimes semblaient imminentes, et les jeunes émigrans avaient fort à faire pour repousser les préventions que leurs proches avaient contre la France. Au contact de ce foyer de lumière qu'on appelle Paris, ébloui par son éclat et sa puissance, rien n'est resté de ces préventions dans l'esprit de nos jeunes Cambodgiens. A la réserve soupçonneuse des premiers jours a fait place un courant sympathique qui va grandissant (1). J'en ai été remué

(1) Grâce aux correspondances échangées par les élèves avec leurs familles, la réputation de l'école cambodgienne est déjà si bien établie au Cambodge que plusieurs des fils du roi Norodom ont fait des démarches actives pour être envoyés à Paris.

dans la visite que je leur fis. Il me semblait avoir devant moi de véritables Français imbus des nécessités de nos intérêts modernes, et qui bientôt allaient être appelés à une sorte d'apostolat, celui d'étendre au loin notre influence dans l'ordre moral aussi bien que dans le domaine économique.

Deux ans ont suffi pour déterminer ce changement dans des natures indolentes que beaucoup de personnes supposaient obstinément fermées à toute idée de progrès. Le résultat est merveilleux, mais, s'il ne se crée pas sans retard, à Paris, une vaste institution où tout ce qui touche à l'instruction, à l'éducation de la jeunesse coloniale se trouve réuni, c'est que le gouvernement français sera très au-dessous de la tâche qui lui est dévolue, par suite de l'accroissement aussi inattendu que considérable de ses possessions d'outre-mer.

Ainsi que, dans une récente conférence, le disait M. J. Harmand, consul-général de France à Calcutta, « rappelons-nous que, si nous avons perdu sucessivement nos colonies, c'est parce que, nos forces et nos ressources se trouvant absorbées dans les luttes de continent, nous n'avons jamais, pendant nos périodes de paix, accordé à nos pays d'outre-mer l'attention qu'ils méritaient; que, regardant toujours ces établissemens lointains comme secondaires dans notre politique générale, nous avons négligé de leur donner, quand nous le pouvions, une organisation assez puissante pour leur permettre de résister victorieusement et d'eux-mêmes aux attaques d'un ennemi européen. »

A l'heure présente, deux de nos colonies et un pays de protectorat (1) contribuent à l'entretien de l'école de la rue Ampère. Le gouverneur de la Cochinchine a profité du passage de la deuxième mission cambodgienne pour lui adjoindre un jeune interprète des langues annamite et cambodgienne, qui avait demandé à compléter son instruction en France. L'élan est donné, il n'y a qu'à l'accélérer.

En exécution d'une promesse faite avant son départ pour Tananarive, M. Le Myre de Vilers, de son côté, s'est préoccupé, dès son arrivée à Madagascar, de l'envoi à l'école d'un certain nombre de jeunes fonctionnaires hovas. Il est bon de remettre en mémoire ces bonnes dispositions au vaillant représentant de la France à la cour d'Emyrne.

Dans un rapport adressé à M. le sous-secrétaire d'état aux colonies, le commandant du Soudan français réclamait instamment

(1) La Cochinchine, le Cambodge et le Sénégal. — L'Ouest africain est représenté par un fils adoptif du roi Tofa, de Porto-Novo.

l'adoption d'une mesure analogue en faveur de fils de chefs influens de la région du Niger, appelés, d'après l'opinion du lieutenant-colonel Gallieni, à devenir d'incomparables agens de pénétration dans ce continent noir, demeuré si longtemps et si obstinément fermé à nos explorateurs. Ce serait continuer sous une autre forme ce qui se fit autrefois. Le général Faidherbe, pendant son gouvernement au Sénégal, ne manqua pas d'y créer des écoles d'enfans indigènes. Elles prospéraient, les négrillons s'y montraient intelligens et dociles, lorsque son successeur, aussitôt débarqué à Saint-Louis, se hâta de les fermer. A cela rien d'étonnant; mais ce qui peut surprendre et flatter notre amour-propre national, c'est que de nos jours encore, dans un village perdu de l'Afrique, l'on soit brusquement abordé par un nègre à tête blanche et qui vous dira, avec une fatuité comique : « Bonjour, capitaine! » C'est un élève des écoles créées par l'honorable général.

Mais pour fonder, dira-t-on, un établissement qui puisse recevoir un grand nombre d'élèves, il faudra beaucoup d'argent, et alors, en raison de la pénurie de nos finances, cette fondation menacera d'être indéfiniment ajournée. Je ne vois pas que la question financière soit un obstacle, puisqu'elle sera tranchée par la participation de toutes les colonies au budget de l'institution. La métropole ne doit en ceci être contrainte à aucun sacrifice d'argent. Les dépenses seront divisées entre toutes nos possessions, établies proportionnellement selon le nombre des boursiers que chacune d'elles entretiendra à Paris, et les dépenses de l'instruction dans un budget colonial n'ont jamais été lourdes ni jamais discutées.

EDMOND PLAUCHUT.

LA

SARDINE

Vers le milieu d'octobre dernier, la population des petits ports où l'on pêche la sardine, de Douarnenez aux Sables-d'Olonne, était mise en émoi par une affiche que venaient de faire apposer les commissaires de l'inscription maritime et les syndics des gens de mer. Chacun, la lisant, y voyait la fin, — conforme à ses vœux, — d'un débat passionné qui toute l'année avait excité les esprits, allumé des rixes, et failli même, en quelques points, causer des désordres publics. Les pêcheurs commentaient la parole toujours respectueusement écoutée du ministre de la marine. Le gouvernement allait-il interdire ou favoriser l'emploi des seines à sardines, des filets perfectionnés qui permettent de prendre une plus grande abondance, — trop grande pensaient les uns, — du poisson qui fait la richesse de toute cette partie de la côte? A la vérité, le placard officiel ne le disait pas; il annonçait seulement une solution prochaine de la question pendante. Mais c'était assez pour calmer tous ces braves gens. D'ailleurs, le ministre a tenu parole : après avoir consulté des commissions, compulsé des rapports, constitué des comités, il a finalement interdit pour l'avenir l'usage des seines à sardines dans les eaux territoriales.

Il y a douze ans, en 1874, par des circulaires spéciales, le gouvernement recommandait ces mêmes seines; puis un système de simple tolérance avait suivi. Aujourd'hui on les défend. La récente décision de l'autorité est certainement conforme aux vœux de

la plus grande partie des pêcheurs, qui élevait depuis longtemps de vives réclamations contre ces engins. L'est-elle aux intérêts généraux du pays? C'est un point plus délicat à décider. Mais la tutelle toujours bienveillante qu'exerce la marine sur ses « inscrits » a d'inexorables nécessités. Ce sont de grands enfans. On perdrait son temps à raisonner avec eux, et il n'est pas toujours aisé de vouloir leur bien contre leur gré.

La France a exporté en 1886 pour moins de 14 millions de « sardines à l'huile. » Elle en avait exporté en 1875 pour plus de 25 millions, et en 1880 pour 29 millions. Ces chiffres disent assez l'importance de l'industrie qu'alimente la pêche de la sardine. Si ceux qui la font sont dignes de toute sollicitude, on ne saurait négliger non plus les intérêts collectifs représentés dans l'espèce par l'usine, qui achète au marin la matière première rapportée par ses filets et lui donne une plus-value considérable. Or l'industrie de la sardine à l'huile, pour plusieurs raisons, au nombre desquelles il est juste de mettre en première ligne la rareté du poisson dans ces dernières années, traverse en ce moment une crise grave. L'affaire des seines à sardines n'en est qu'un épisode. L'interdiction des « filets perfectionnés, » car on les appelle aussi de ce nom, réclamée par le comité consultatif des pêches, aura-t-elle la vertu que lui croient les pêcheurs; va-t-elle augmenter leur bien-être ou n'aura-t-elle pas un contre-coup fâcheux sur la grande industrie de notre littoral océanique, celle-là même dont ils vivent? Ce sont autant de questions qu'un avenir prochain résoudra.

Une commission spécialement convoquée à Brest, l'été dernier, et après elle le comité consultatif des pêches, par la voix de son président, l'honorable M. Gerville-Réache, ont unanimement reconnu que la seule base logique à donner à des mesures administratives concernant la pêche de la sardine était la connaissance scientifique de ce poisson, la connaissance de ses mœurs, de ses déplacemens, des causes qui l'éloignent ou le rapprochent de nos rivages. Or sur tout cela nous ne savons rien ou bien peu de chose. On répète ce qu'a dit au siècle dernier Duhamel du Monceau, dans son célèbre *Traité des pêches*. La science, depuis lui, n'a pas fait un pas. Toutefois, Coste s'était préoccupé de la question. L'importance de la pêche de la sardine sur la côte bretonne n'a pas été étrangère au choix qu'il fit de Concarneau pour y créer le premier laboratoire maritime. C'est là qu'ont été recueillies depuis quelques années les seules notions nouvelles qu'on ait sur une espèce marine dont la pêche n'occupe pas moins de monde que celle de la morue ou du hareng. Mais il reste encore beaucoup à connaître de son histoire. Assurément il eût été désirable que les chambres de commerce du littoral fissent entreprendre à leurs frais une étude suivie de la sar-

dine. On leur avait fait pour cela des offres. Mais ces initiatives salutaires ne sont pas dans nos mœurs, et nous laissons trop volontiers, en France, les préoccupations de cet ordre au gouvernement.

I.

La sardine semble tirer son nom d'une appellation générale : « sarda, » donnée autrefois, sur les bords de la Méditerranée, à diverses salaisons de poisson, peut-être parce que l'art de le préparer ainsi était né ou florissait principalement en Sardaigne. On trouve, en effet, la sardine dans la Méditerranée, où elle s'est acclimatée, comme le hareng dans la Baltique. Mais sa vraie patrie est l'Océan : on la rencontre dans toute la partie tempérée de l'Atlantique du nord, sur les côtes de Cornouailles, de France et d'Espagne, aux Açores et jusqu'aux États-Unis. On la dit abondante au Venezuela.

La sardine appartient à la famille des clupes. Les naturalistes l'y rangent tout à côté de l'alose, pourtant bien différente par sa taille et ses mœurs, et non loin d'autres espèces dont la sardine, au contraire, se rapproche davantage par son mode d'existence : le hareng, l'anchois et l'esprot ou sprat, tous recherchés pour la consommation. Le hareng et le sprat sont des poissons du nord ; la sardine, l'anchois, préfèrent les eaux plus tièdes. Ces diverses espèces vivent en troupes plus ou moins nombreuses ; elles semblent passer la plus grande partie de leur existence sous les eaux profondes, et ne se rapprocher de la surface qu'à certaines époques de l'année. On croyait autrefois que leurs bancs, apparus d'abord en un point de la côte, se déplaçaient parallèlement à elle, descendant vers le sud ou remontant vers le nord, selon l'espèce. Ce n'est là qu'une illusion. Le hareng, la sardine, viennent du large ; seulement, comme leurs bataillons n'arrivent pas tous à la fois, mais successivement et de proche en proche, on crut que c'était la même armée qui s'avançait toujours.

La sardine est une bête de noble allure, vive et fière en ses mouvemens. L'eau sans rives, sans fonds est son élément. Tout indique en elle le poisson de haute mer. Elle n'a rien de la démarche alourdie, fatiguée des espèces de fond ou de rivage. Et pourtant elle n'échappe point à ses ennemis. Une foule de gros poissons et les marsouins, les dauphins, en font un carnage sans fin, donnant la chasse aux bancs, qui sont pour eux table mise.

Comme les autres clupes, les sardines sont des poissons d'une extrême sensibilité, « labiles, » disent les naturalistes. Un rien les tue. Il suffit qu'elles aient effleuré le filet, perdu une écaille ou deux pour être touchées à mort, bien différentes en cela d'une foule

de poissons qu'il faut presque tuer par violence pour qu'ils meurent quand on les a sortis de l'eau. Un turbot restera la nuit entière au fond de la barque du pêcheur qui l'a pris, et sera encore vivant. On a vu dans les aquariums des turbots mangés au quart par un poulpe et guérir. La sardine ne résiste pas à un simple frôlement; et pour en rapporter une vivante au port, il faudrait des précautions spéciales, enlever le poisson dans une baille avec l'eau même où il nage, et encore se heurterait-il aux parois et ne vivrait-il que quelques heures.

Parvenue à tout son développement, la sardine est un peu plus petite que le hareng; elle est alors pleine de graisse, huileuse et d'un goût médiocre. Elle pèse environ 150 grammes. On sale cette sardine, puis on la met en presse, mais on n'en fait pas de conserves à l'huile. C'est le *pilchard* des Anglais. En France, nos pêcheurs l'appellent sardine d'hiver ou « de dérive, » parce qu'elle se fait prendre dans les grands filets dits de dérive qu'on tend la nuit au large pour le maquereau. La sardine de dérive hante surtout nos côtes vers la fin de l'hiver. Elle vit certainement dans des eaux plus froides que pendant son jeune âge. On peut trouver jusqu'en juin des sardines presque aussi fortes, mais cependant n'ayant pas atteint toute leur taille, et beaucoup moins grasses. Puis ces sardines disparaissent. Si l'on en voit encore quelques-unes de temps à autre, c'est par exception : ce sont les retardataires, les demeurans, que toute espèce voyageuse laisse derrière elle. Alors apparaît la sardine d'été, dite « sardine de rogue. » Elle est beaucoup plus petite, avec des dimensions d'ailleurs très variables; communément elle pèse de 12 à 15 grammes. Elle est donc jeune, et elle est aussi plus délicate, n'étant pas chargée d'huile. C'est elle qu'on prépare en boîtes et dont il se fait un commerce considérable sur toute la terre. Elle vient par bancs, mais comprenant beaucoup moins d'individus que les bancs de harengs. Leur présence est souvent annoncée par les vols de goëlands, prêts à saisir cette proie fraîche, qu'ils préfèrent à toute autre. A certains beaux jours, la sardine s'ébat; ses masses pressées clapotent tout à la surface de l'eau en flots d'argent. Les pêcheurs disent que parfois la nuit on l'entend sauter; mais c'est en vain qu'ils tendraient leurs filets : on ne la prend que le jour. Vers novembre, la sardine de rogue disparaît à son tour, abandonnant aussi quelques retardataires qu'on retrouvera au ventre des merlues. Où va la sardine de rogue? Gagne-t-elle la haute mer, descend-elle sans s'éloigner beaucoup sur les pentes de la fosse qui sépare la France de l'Espagne? Nous n'avons actuellement aucun moyen de le savoir, nous ignorons jusqu'au sens de ses déplacemens. On n'a jamais prouvé, quoi qu'en disent les pêcheurs, qu'un banc de sardines ait gagné directement un

autre point de la côte. On dirait plutôt qu'il se fait une sorte de roulement de ces bancs par le large, roulement qui serait incessant. Ils arrivent, s'en vont ; d'autres viennent, et ainsi de suite.

Quelquefois, dans les bancs de sardines, le poisson est « mêlé. » Généralement il y est d'une taille uniforme, mais qui diffère considérablement d'un banc à l'autre. Il n'y a aucune règle ni aucune prévision possible. Les pêcheurs emportent toujours avec eux des filets de plusieurs « moules. » Nul ne saurait dire le dimanche la taille du poisson qu'il pêchera le jeudi : s'il sera plus gros ou plus petit. Ce qu'on peut prévoir presque à coup sûr, c'est qu'il sera différent.

La sardine de dérive a quelquefois les organes de la génération bien développés et semble prête à se reproduire. La sardine d'été, même la plus grosse, n'a jamais les flancs arrondis qui annoncent chez les femelles des poissons la ponte prochaine. L'examen des ovaires ne laisse d'ailleurs aucun doute. La sardine de rogue est une bête jeune et n'a jamais frayé.

La sardine, comme beaucoup d'animaux de la mer, se nourrit de ce qu'elle trouve, mais toujours de proies très petites. Ce sont ordinairement des crustacés, des embryons presque microscopiques de mollusques et de vers, ou encore des végétaux infiniment plus petits dont les eaux de l'océan sont parfois remplies, au point de prendre une couleur spéciale. Dans l'intestin de sardines pêchées à la Corogne, on a trouvé jusqu'à 20 millions de ces algues microscopiques qu'elle avale dans les mouvemens mêmes que tout poisson fait pour respirer.

Voilà, sans plus, ce qu'on sait de certain de la sardine. On prête à Laplace cette boutade que, si on l'avait enfermé dans une tour, avec une seule fenêtre ouverte au midi, il eût fait sa *Mécanique céleste*. C'est la fortune et la gloire des sciences exactes que ces déductions nécessaires et ces rattachemens forcés de ce qui est caché à ce qu'on peut observer. La biologie n'a pas de tels privilèges. Même dans les détails de l'organisation de deux espèces en apparence voisines, on constate parfois des écarts inattendus. Ainsi les zoologistes, avons-nous dit, rangent l'une près de l'autre la sardine et l'alose ; cependant les tissus de celle-ci supportent sans inconvénient le contact de l'eau des fleuves où elle remonte pour frayer, et celui de l'eau de mer où elle vit le reste de l'année, tandis qu'une sardine mourrait tout de suite dans l'eau douce. A plus forte raison, les mœurs, les instincts de deux espèces presque semblables peuvent-ils différer considérablement : ici aucune déduction légitime, mais seulement de vagues probabilités. Ce que nous savons de l'alose, du hareng beaucoup mieux connu, nous renseigne mal sur la sardine. Nous pouvons dire qu'on ignore tout

de son existence ; en quels lieux, en quels temps elle fraie, la durée certaine de sa croissance, les causes qui la poussent ou l'attirent sur nos côtes et ensuite l'en éloignent. Nous sommes réduits sur tout cela à des vues purement conjecturales, et c'est, on en conviendra, une situation fâcheuse à l'égard d'une matière première de telle importance.

II.

Il est probable qu'on a salé et pressé la sardine sur la côte de l'Océan dès l'époque de la conquête romaine. C'est une industrie toute primitive et qui n'a pas dû beaucoup changer avec les siècles. En France, elle est aujourd'hui délaissée pour la fabrication des conserves à l'huile, mais le mode de pêche n'a pas varié au moins depuis deux cents ans. On prend la sardine en l'attirant avec divers appâts dans un filet spécial. Ces appâts sont principalement la *rogue* et la *gueldre*. La rogue n'est que l'ovaire plein d'œufs des morues, salé, mis en baril et expédié par grandes quantités d'Islande, de Norvège, spécialement pour la pêche de la sardine. La gueldre est une sorte de petite crevette (mysis), qui se montre parfois en nuées épaisses à l'embouchure des rivières de Bretagne. On la prend la nuit avec des seines spéciales et on la met en saumure. L'usage s'est introduit depuis quelques années de mêler à la rogue, denrée coûteuse, une certaine quantité de farine d'arachide, qui paraît jouir aussi de la propriété d'attirer la sardine. C'est une grande économie. On a dit qu'elle diminuait la qualité du poisson et lui laissait un goût particulier. C'est affaire à débattre entre le pêcheur et l'acheteur, et celui-ci ne peut être trompé, car on retrouve toujours facilement la farine d'arachide dans le ventre de l'animal. Mais il est assez curieux de voir le même reproche fait au siècle dernier, et justement dans les mêmes termes, à la gueldre. En 1757, la Société d'agriculture et de commerce de Bretagne attestait que « la gueldre corrompt les sardines en moins de trois heures et les fait tellement fermenter qu'elles s'entr'ouvrent par le ventre. » Dans les petites choses comme dans les grandes, l'histoire se répète. On a jadis interdit la gueldre par les mêmes raisons qu'on fait valoir maintenant contre « l'emploi de la rogue dite artificielle. » La sardine s'ouvre en effet très vite par le ventre, surtout s'il fait un peu chaud. Mais c'est là une particularité bien connue des physiologistes, et la qualité de l'appât n'y est pour rien. Ce sont les sucs de l'estomac qui corrodent, digèrent ses parois dès que le sang n'y circule plus, et de même la paroi du ventre de l'animal. La sardine, ainsi détériorée, est dite, dans le commerce, « épinglée. »

Les embarcations pour la pêche de la sardine sont de grands

canots non pontés, avec cinq hommes d'équipage et un mousse. Le gréement comporte deux mâts, qu'on peut abattre sur le lieu de pêche, et d'énormes avirons de près de 10 mètres. Chaque embarcation emporte sa rogue et plusieurs filets de « moules » différens. Ces filets sont tissés d'un fil aussi fin que possible. Si on pouvait les faire invisibles, ce serait la perfection. Chaque filet a la forme d'un grand quadrilatère long de 15 mètres environ, haut de 6 ou 8; la ralingue supérieure est munie de lièges, et il pend dans la mer à l'arrière de la barque comme un rideau. On se borne à le tenir tendu : c'est à cela que servent les grands avirons, mieux que la voile. Cependant le patron a déjà jeté quelques poignées de rogue ; on fait silence, car le sort de la journée se décide. L'heure la plus favorable est toujours le lever du soleil ou l'après-midi. Le patron, debout sur l'arrière, puise à pleines mains la rogue dans un barillet placé près de lui, et, d'un mouvement cadencé qui ne manque pas d'élégance, la jette à droite et à gauche du filet. Bientôt une multitude de petites bulles viennent du fond crever à la surface. C'est le signe attendu; c'est la sardine qui « lève, » et dont la vessie natatoire laisse échapper une partie de son air, à mesure qu'en montant le poisson trouve une pression moins forte. Et alors sous l'eau on voit passer, rapide éclair, le ventre argenté d'une sardine qui a volté par le flanc; puis une autre; et la mer dans la profondeur étincelle. Le poisson est là : va-t-il se jeter dans le filet? A certains jours, on ne sait pourquoi, la sardine semble repue. On a dépensé en vain l'appât : le poisson «ne travaille pas, » disent les pêcheurs.

L'adresse du pêcheur de sardines est de faire que celle-ci, en cherchant sa nourriture, se prenne dans les mailles. Certains patrons acquièrent en cet art un talent que d'autres n'auront jamais. C'est le savoir conscient ou non du pêcheur à la ligne. Quand on juge le filet assez chargé, il est retiré, et pendant qu'on en met un autre à l'eau, le démaillage commence, fort brutal. Deux hommes prennent le filet brasse par brasse et le secouent pour faire tomber le poisson. S'il tient un peu, l'homme le saisit par la queue entre les dents et le dégage avec la main. S'il est trop bien pris, on secoue, on secoue violemment, jusqu'à ce qu'il se casse et tombe en deux morceaux. Ces débris seront pour la soupe au poisson de l'équipage; en attendant, on les cache. Mais le jour s'avance, il faut rentrer au port. S'il y a du vent, tout est bien; s'il fait calme, on aura un rude coup d'aviron à donner, pour n'être pas le dernier: les prix seraient tombés; et demain matin le poisson ne vaudra plus rien, sera bon à jeter, à faire du fumier.

L'aspect des petites villes dont la sardine est la richesse diffère beaucoup des ports de grande pêche, tels que Boulogne, ou Dieppe,

ou Granville. Vous ne verrez point à Concarneau, à Douarnenez, ces femmes de pêcheurs au visage bronzé qui interrogent la mer comme une connaissance à elles, et qui savent découvrir à l'extrême horizon le lougre où est leur « homme. » Dans les ports de Bretagne, la femme du marin s'inquiète peu du dehors, on ne la voit pas sur le quai; c'est tout simplement une ouvrière. La petite ville, elle-même, est une cité industrielle où la vie semble intermittente. Pendant que les barques sont à la pêche, c'est le repos. On voit aux portes des fabriques de conserves, des groupes de filles et de femmes qui causent, tricotent, attendent. Derrière le mur de l'usine bien enfermée, on travaille seulement dans l'atelier silencieux des ferblantiers, qui mettent la dernière soudure. On n'entend que le bruit cadencé des boîtes de fer-blanc qui tombent toutes faites de la machine à estamper.

C'est la fin d'une chaude journée d'été. Dans l'azur du ciel, de légers nuages, comme déchirés, annoncent que le vent a tourné avec le soleil couchant, signe de beau temps. La brise est faible : les barques arrivent lentement en masse plus serrée à mesure qu'elles approchent du port. La pêche a-t-elle été bonne? On le dirait, car les haveneaux sont dressés à l'arrière en signe d'abondance. Les acheteurs sont au quai et regardent. Les marchés se débattent à voix basse et presque en mystère. Un étranger ne se douterait pas que des affaires considérables se traitent. C'est dit : on est convenu de tel prix du *mille*, car le mille de sardines est l'unité commerciale. Le poisson va être compté, lavé, mis par lots de deux cents dans des paniers et transporté à l'usine. Tant mieux s'il est de taille moyenne : gros, il en va trop peu dans les boîtes, et le consommateur n'est pas satisfait; petit, les frais de manipulation augmentent, les ouvrières étant payées au mille, et c'est le fabricant qui se plaint. Ah! il n'est pas besoin de courir aux nouvelles et de descendre au port pour savoir si la pêche a donné. Le bruit de la rue, les allées et venues continuelles l'indiquent assez. Le roulement des voitures, le trot des chevaux, tout jusqu'à la bonne mine des gens, trahit la fortune de passage qui vient de sourire à tous. Et la ville va rester bruyante. Le pêcheur n'a pas ici la sagesse des rudes marins du nord. Les cabarets chanteraient toute la nuit, si les règlemens municipaux n'y mettaient ordre. Les usines chantent aussi, mais là c'est le travail et la veille qui font les voix hautes. Car tant qu'il y aura du poisson, les femmes vont fatiguer : point de repos jusqu'à ce que tout soit en boîtes.

La sardine est d'abord étêtée. On se sert pour cela d'un couteau de bois ; c'est un tour de main à prendre, qui coupe à la fois la tête et enlève les intestins. On lave ensuite le poisson et on le dispose sur des claies de fil de fer où il sèche un peu. Ces claies reprises

sont plongées tour à tour dans l'huile bouillante. Quand le poisson est frit, on le laisse égoutter, puis on le verse en tas sur de longues tables, déjà couvertes de boîtes, où sont assises de chaque côté deux files d'ouvrières. De grands quinquets fumeux, empestant l'huile comme tout l'atelier, éclairent le travail. On chante, on parle, on crie. Les contremaîtresses laissent cette liberté pour qu'on se tienne éveillé. Les boîtes s'emplissent de sardines frites en rangs pressés. On les portera ensuite sous des robinets d'huile, et finalement aux soudeurs, pour être fermées. Il ne reste plus qu'à les faire bouillir et à les mettre par cents dans des caisses qui seront expédiées jusqu'en Guinée, ou à Sydney, aux antipodes. C'est à Londres que se traitent toutes ces affaires d'exportation. Cependant, les têtes enlevées par le couteau de bois avec les intestins ont été soigneusement mises de côté. Demain, un fermier avisé viendra prendre cette vidange, le meilleur des engrais, et avec lui transformera en terre féconde la lande la plus âpre. Il est tel domaine récemment défriché auquel son maître a donné le nom significatif de Ker-am-pelou : en français ce serait quelque chose comme « la Sardinaie. »

La grosse sardine, qu'on pêche seule à la pointe d'Angleterre et à la pointe d'Espagne, ferait de mauvaises conserves à l'huile : on la presse. A la Corogne, de très grands établissemens n'ont que cette industrie. Dans la baie de la Corogne, nous ignorons sous quelle impulsion, des bancs considérables de sardines reviennent tous les ans se faire prendre, peut-être en raison de quelque déclivité spéciale ou de quelque couloir sous-marin existant devant ce port. La pêche est d'ailleurs admirablement organisée. Les eaux, toujours abritées où elle se fait, permettent des procédés qui ne seraient pas de mise sur nos côtes. Chaque banc de poissons, à peine entré dans la baie, est enveloppé au moyen d'un immense filet en demi-cercle appelé *cedazo*, long de 1 kilomètre 1/2 et haut de 30 mètres. Des cabestans tirent cette seine immense vers la rive pour qu'elle touche le fond. Quand le poisson ne peut plus trouver de passage sous l'engin, on le ferme, et, dans cette réserve flottante, des barques vont chaque jour prendre la quantité de sardines nécessaire pour le travail de l'usine. Pendant le temps qu'on met à épuiser cette mine, la fabrique est pleine d'un monde bruyant d'hommes et de femmes, « porteurs, saleurs, curieux et quémandeurs. » On marche dans une boue glissante de sel, d'huile et de tripes de poissons, où le visiteur n'avance qu'avec d'infinies précautions. Tous ces gens y courent pieds nus, portant des mannes graisseuses qu'ils tiennent sur la tête, au bout de leurs bras constellés d'écailles. La sardine est d'abord mise en saumure pendant une quinzaine de jours, puis disposée en bel ordre rayonnant dans des barils dont les douves, mal jointes à dessein, laissent écouler l'huile

et l'eau. Sous un grand hangar, les leviers s'alignent, retenus par l'extrémité à une barre fixée dans le sol, et chargés à l'autre bout d'une pierre pesante. La sardine peu à peu se tasse dans les barils ; on en remet de nouvelles, et, quand ils sont pleins, on serre les douves, on ferme, et il ne reste plus qu'à expédier dans les campagnes, les cités populeuses, les pays relativement pauvres, où la sardine en boîte est un luxe. Le bénéfice le plus grand peut-être est l'huile qui a coulé des barils dans des rigoles soigneusement aménagées, et de celles-ci dans un réservoir. Après une épuration sommaire, elle sert à la préparation des cuirs et à divers usages pour lesquels l'huile de poisson est spécialement recherchée.

En France, on fait encore avec la sardine une préparation dans la saumure, à laquelle on ajoute des épices et un peu de terre d'ocre pour la colorer. C'est la sardine dite « anchoitée. » Quant à la sardine vendue pour la consommation immédiate, elle est expédiée en demi-sel ; autrement elle ne se conserverait pas. De toutes les matières premières, la sardine est peut-être celle dont la valeur intrinsèque diminue le plus vite avec les heures, beaucoup plus vite que la viande, les fleurs, les autres poissons.

Mais les quantités de sardines vendues « en vert » ou anchoitées sont très peu de chose à côté de la sardine mise en boîtes. Jusqu'en ces dernières années, plusieurs pêcheurs ou petits commerçans avaient encore chez eux des presses et réalisaient quelque bénéfice quand le poisson tombait à bas prix. Cette modeste fabrication a à peu près disparu devant le nombre croissant des usines sur nos côtes ; on en compte aujourd'hui plus de cent. Par suite, les conditions économiques de la pêche se sont profondément modifiées. Le prix du mille de sardines ne dépend plus seulement de la rareté et de la qualité du poisson, mais aussi des besoins des fabriques, qui peuvent avoir de lourds engagemens. Pendant la dernière campagne (1887), les prix ont oscillé de 3 francs à 50 francs le mille (à Audierne). Depuis plusieurs années, la situation est désastreuse pour la fabrication de la sardine à l'huile, qui a dû payer le poisson très cher. Les pêcheurs ont cru dès lors qu'ils pourraient toujours vendre le mille à ces prix élevés, et se prétendent lésés s'il ne les atteint pas. Pendant ce temps, l'Amérique inondait les marchés du monde entier avec ses produits, qui n'ont de la sardine que le nom. Et du même coup, pour comble d'infortune, la France perdait le monopole de la fabrication honnête. Plusieurs usines s'étaient installées sur la côte portugaise et nous faisaient une rude concurrence, achetant à bas prix de grandes quantités de poisson prises avec les filets perfectionnés. Il y a une légende sur l'origine de cette industrie rivale. Les plus hardis marins de la côte bretonne sont les gens de l'île de Groix, les Grésil-

lans. Sur leurs lougres admirablement gréés, peints de toutes couleurs, aux mâts terminés par une flèche dorée, et qu'on appelle aussi « grésillans, » ils pêchent, ils font le commerce. Le golfe n'a pas de mauvais temps pour eux. En hiver, ils traînent le chalut; en été, ils prennent le thon ou bien trafiquent de la sardine. Est-elle abondante quelque part, on voit tout de suite arriver les Grésillans. Ils achètent aux pêcheurs, mettent le poisson en demi-sel et vont le revendre sur un autre point de la côte moins favorisé. Gens très pratiques, ils savent à merveille se mettre en commun pour une affaire, jouer du télégraphe et se faire avertir où la pêche donne. Leurs correspondans sont toujours des boulangers, auxquels on retire la pratique du bateau s'ils ont envoyé quelque faux avis. Donc, il y a six ou huit ans, des Grésillans, chassés par une tempête, avaient dû fuir devant le temps jusque sur la côte de Portugal et y relâcher. Là, ils remarquent qu'on pêche, à la seine, et en quantité, la même petite sardine qu'emploient nos fabricans, mais qu'on la vend à vil prix. Ils en achètent leur plein chargement et viennent la vendre sur la côte de Bretagne à gros bénéfice. Ils dirent l'avoir chargée à l'île d'Yeu, et ne manquèrent pas de retourner au pays de Cocagne pour recommencer une opération qui avait si bien réussi. On prenait donc bien du poisson à l'île d'Yeu! On écrivit, on s'informa : les Grésillans n'y avaient pas paru. Ceux-ci, de leur côté, ne surent pas garder le secret : on finit par découvrir qu'ils allaient s'approvisionner en Portugal. Le poisson était de bonne qualité pour être mis en boîte, il ne coûtait rien : si on allait là-bas fabriquer la sardine à l'huile? Un premier courant d'émigration se déclara bientôt, qui n'a plus cessé.

III.

En fait, l'industrie de la sardine a traversé depuis sept ans, et traverse encore, une crise redoutable. La fabrication courante, celle des produits de qualité moyenne, a été bien près de sa ruine. Même l'abondance de l'année dernière ne paraît pas avoir entierement conjuré le danger. Il reste, dit-on, un stock considérable à Londres qu'on ne peut écouler aux prix qui sont offerts. La cause principale de cette crise a été, avant tout, la rareté du poisson depuis 1880, sauf en 1883, qui fut une année moyenne. Alors on a prétendu, comme il arrive toujours en pareil cas, que la sardine abandonnait nos rivages. Chacun a donné son explication, sans se rendre compte des difficultés du problème. Si nous savions seulement d'où elle vient et pourquoi elle vient, peut-être pourrions-nous spéculer sur sa disparition. Mais ce n'est pas l'incertitude, c'est le néant absolu de nos connaissances qu'il faut constater ici. La plus

grande partie de la vie de la sardine se passe loin des côtes, sous d'autres latitudes ou dans des profondeurs inaccessibles : peu importe au demeurant, elle se dérobe à nous, voilà le fait. La belle saison ramène dans nos baies la sardine âgée d'un an environ, comme le hareng revient tous les ans à la côte; mais lui du moins, nous savons l'instinct, le besoin qui le conduit. Le corps des femelles gonflé d'œufs mûrs le dit assez. Le hareng vient chercher ses frayères, et, à la fin de la saison, on le pêche le ventre vide, après la reproduction. Le même instinct ne conduit pas la sardine de rogue, dont les ovaires sont bien loin d'être à maturité, même quand elle quitte nos eaux à l'entrée de l'hiver. Pourquoi cette apparition annuelle suivie d'une disparition tout aussi régulière? Nous l'ignorons. Aucun voile n'a été soulevé de ce côté : nous sommes réduits aux plus vagues conjectures. Cette avancée en masse de la sardine dans les eaux peu profondes est-elle le contre-coup de migrations d'ennemis qu'elle fuit, mais qui ne la suivent pas aussi loin, et nous demeurent inconnus? C'est le mystère des abîmes. Ainsi vit au fond de l'Atlantique tout un peuple de grands poulpes, sans qu'on les voie jamais à la surface ou dans le voisinage des côtes. Cette explication des migrations de la sardine est très peu vraisemblable; mais les autres ne sont guère meilleures.

On avait pensé que peut-être la sardine de rogue vient dans nos eaux en quête de quelque nourriture préférée. Des observations précises ont montré que la sardine, comme la plupart des autres poissons d'ailleurs, est fort éclectique, et n'a de préférences que quand elle peut choisir. Elle prend ce que la mer lui offre, et celle-ci est généreuse, étant pleine de vie. Mais la sardine est un terrible creuset; sauf en certains jours, quand elle « ne travaille pas, » elle ne paraît jamais rassasiée, se jetant avec la même avidité sur la rogue, sur la gueldre, et même la farine d'arachide.

La température des eaux, échauffées l'été, refroidies l'hiver, a-t-elle un rôle? Cela semble assez probable, mais on n'en peut donner aucune démonstration; elle exigerait des études spéciales qui n'ont jamais été faites. La sardine de dérive semble se complaire dans des eaux plus froides, la sardine de rogue rechercher les eaux dont la température ne soit pas inférieure à 12 degrés. Peut-être, quand la mer s'est échauffée au printemps, pousse-t-elle ses incursions dans nos baies comme extrême limite de ses déplacemens; puis, quand vient l'hiver, à mesure que l'abaissement de la température des eaux resserre le champ de ses courses, elle se retire. Il est probable qu'au fond les choses doivent se passer un peu de la sorte. Toutefois, il resterait à expliquer pourquoi la sardine de rogue ne remonte pas au-delà de la Manche, bien que la surface de l'océan, dans les mois d'été, atteigne 12 degrés jusqu'au nord de l'Écosse. Nous

ignorons, d'autre part, si on ne la trouverait pas, en hiver, dans les eaux du Maroc, où la température de la mer est à peu près la même qu'en été sur nos côtes.

Pouvons-nous au moins supputer l'âge de la sardine de rogue quand elle fait son apparition dans nos eaux? En pouvons-nous tirer quelque indication sur la durée ou l'étendue de ses déplacemens? Pendant la dernière saison, le 10 juin, on vit tout à coup apparaître des bancs de très petites sardines longues de 3 à 4 centimètres seulement. Elles arrivaient en quantités innombrables, au point que les pêcheurs s'en dirent gênés. Elles se jetaient avidement sur la rogue, en pure perte, les filets n'ayant pas de mailles assez fines pour un pareil fretin. Depuis trente ans, jamais sardines plus jeunes ne s'étaient montrées sur nos côtes; quel était leur âge? On possède sur la croissance des poissons quelques données se rapportant à des espèces fort différentes, et qui cependant concordent assez bien : de sorte qu'on est en droit, jusqu'à un certain point, de les étendre à tous les poissons. Le développement des saumons et des truites a été soigneusement étudié par Coste au Collège de France, et par M. Jousset de Bellesme à l'aquarium du Trocadéro, qui a rendu par ce côté d'importans services. Le hareng de la Baltique, enfermé dans une mer peu profonde, est depuis longtemps, à Kiel, l'objet d'études suivies. Le saumon, la truite, le hareng, grandissent assez sensiblement, à raison de $0^m,01$ par mois. En appliquant cette règle à la sardine, on trouve que les bancs de poissons de $0^m,03$ à $0^m,04$, vus cette année, devaient avoir trois ou quatre mois. D'après le même calcul, la sardine de rogue qu'on pêche habituellement aurait un an d'âge; la sardine pondrait pour la première fois dans le cours de sa deuxième année, un peu avant d'atteindre toute sa taille; enfin, la sardine adulte, la sardine de dérive, serait âgée de deux ans au moins.

A Paris, aussi bien qu'à Kiel, on a remarqué que l'abondance ou le manque de nourriture n'avaient qu'une influence assez faible sur la croissance du poisson. L'eau, mais surtout l'eau de la mer, est toujours chargée d'une infinité d'êtres invisibles et de particules organiques que les poissons absorbent en faisant passer cette eau dans leurs ouïes pour respirer. Aussi croit-on quelquefois qu'ils vivent sans nourriture, quand ils sont simplement réduits au minimum d'alimentation suffisant. Pour les poissons pélagiques, tels que le hareng ou la sardine, il n'y a jamais jeûne réel; on ne les voit jamais efflanqués, étiques, portant la tête large sur leur corps amaigri, comme sont des truites enfermées dans l'eau vive d'une fontaine où on ne les nourrit pas. La différence d'alimentation ne saurait donc expliquer la taille si

différente des bancs de sardines qui se succèdent à la côte. D'où qu'ils viennent, on peut affirmer qu'ils ne sont pas de même âge. Voilà une indication précieuse. La sardine n'aurait donc pas d'époque pour frayer, ce qui donne à penser qu'elle vit d'habitude dans des eaux gardant une température égale, soustraites à l'influence des saisons, loin de la surface. C'est par accident, en voyageuse, qu'elle visiterait nos côtes, d'où l'hiver la chasse. Comment, d'ailleurs, si elle frayait dans des eaux plus prochaines, expliquer qu'on ne la rencontre jamais toute jeune? Comment expliquer que ses bancs, innombrables avant d'avoir été la proie des nombreux ennemis qui s'en repaissent, ne soient pas de temps à autre, par aventure, refoulés vers la surface et vus des pêcheurs attentifs à tous ces signes de la mer, où ils cherchent les promesses de l'avenir? Or jamais rien de tel n'a été observé.

IV.

Il suffit de réfléchir un instant à ces conditions d'existence de la sardine, si cachées, si profondes, pour être dès l'abord en garde contre toutes les explications qu'on a prétendu donner d'une diminution de la sardine sur la côte de France, sans même s'être demandé si la preuve était faite de cette diminution. Les dires des pêcheurs à ce sujet sont de nulle portée. Ils cèdent à l'illusion commune d'un temps passé meilleur. C'est le propre de notre nature de nous payer ainsi de souvenirs embellis. La science, malheureusement, est plus exigeante et réclame une base plus solide à ses déductions. Nous les avons entendus, les récits de ces pêches miraculeuses d'autrefois, qu'on ne fait plus. Peut-être la mémoire ne trompe pas celui qui les évoque; mais il se les rappelle précisément parce qu'elles ont, dans le temps, frappé son esprit comme des exceptions. Puis, à la longue, l'empreinte du fait extraordinaire est restée, effaçant la banalité des souvenirs journaliers. C'est là un phénomène psychique bien connu et dont il faut toujours tenir compte pour juger à leur valeur les témoignages même les plus sincères. D'ailleurs, quand on va aux sources, aux registres des usines, aux quantités de sardines passées en douane ou pesées, on s'aperçoit que rien n'est changé, et qu'aujourd'hui comme autrefois, les bonnes et les mauvaises années se succèdent avec des alternances variables, dans un ordre auquel nous ne pouvons rien.

C'est un travers commun de croire que la nature nous doit d'autant plus ses biens que nous avons moins à faire pour les obtenir. Le laboureur qui peine et qui sue en son champ n'a qu'une demi-déception si la récolte n'est pas bonne. Il sait que son travail n'est pas la garantie certaine de la moisson à venir; que l'année peut

être mauvaise et même suivie de plusieurs autres aussi mauvaises. A plus forte raison en est-il ainsi des biens de la mer, que nous n'avons rien fait pour mériter. Pourquoi donc la sardine reviendrait-elle chaque saison en quantité égale, quand l'inégalité est la règle presque nécessaire de tout phénomène annuel? A la vérité, les années de disette de sardines se sont répétées, ces derniers temps, plus qu'elles ne l'avaient fait depuis près d'un siècle. En sept ans, on en a compté six, trois d'abord et trois ensuite, séparées par une année moyenne : 1883. Or, si nous remontons aussi loin que le permettent les rares documens certains qu'on possède, nous voyons que jamais en effet plus de trois mauvaises années ne se sont succédé. On a donc pu prévoir, — autant que les prévisions sont permises en biologie,— que l'année 1887 serait tout au moins moyenne. Elle a été exceptionnelle d'abondance. Mais le contraire se fût-il produit, la sardine eût-elle complètement disparu, ce n'est certes pas à la pêche plus ou moins intensive, à tels ou tels engins qu'il eût fallu s'en prendre. Ici, nous avons l'exemple du hareng, qui a déserté à diverses reprises, et pendant de longues années, les parages de Bergen, sur la côte de Norvège. Bergen est un vieux port de pêche, autrefois rattaché à la Hanse. De bonne heure, le commerce y a pris des habitudes d'ordre. Les archives de la ville, entre autres renseignemens précieux, nous donnent le compte du hareng pêché pour être mis en sel, depuis l'origine de cette industrie en 1460. Or on voit par ces archives qu'en 1567, le hareng disparut de la côte. En 1644, c'est-à-dire soixante-dix-sept ans après que la pêche avait cessé, il reparut près de Stavanger et ensuite plus au nord près de Bergen. De 1650 à 1654, il disparaît, et c'est seulement plus de quarante ans après, vers la fin du XVIIe siècle, qu'on reprend la pêche. Elle continue avec des résultats très variables pendant près de quatre-vingt-dix ans, jusqu'en 1784. Alors le hareng se dérobe de nouveau pendant vingt-quatre ans, et ce n'est qu'en 1808 qu'on commence à le retrouver aux environs de Bergen. A partir de 1835, il semble se déplacer et descendre vers le sud. Depuis 1870, la pêche du hareng avait cessé une fois de plus sur la côte sud-ouest de Norvège, quand, il y a quatre ou cinq ans, quelques bandes se sont montrées et ont fait revivre de nouvelles espérances.

Mais quelles belles occasions n'a-t-on pas eues vers 1567 ou 1650, en 1784 ou 1870, pour incriminer les filets, pour parler de la destruction d'une source vive de richesses par les engins employés ou par la quantité de poisson enlevée à la mer? Toutes ces déclamations on les a entendues, quand la sardine, deux ou trois ans de suite, a paru abandonner nos côtes. Nous ignorons si les pêcheurs norvégiens ont été plus raisonnables et de meilleur sang-froid que les nôtres. Il est probable qu'ils ont aussi expliqué la chose à leur

manière et se sont autant de fois trompés. Est-il même bien sûr que la science ait donné la juste raison? Un naturaliste norvégien, M. O. Sars, très versé dans les choses de la mer, a pensé que les bancs de harengs, en dehors de l'époque du frai, ont pu être entraînés au large à la poursuite de leur nourriture, qui se compose, comme celle de la sardine, d'embryons de mollusques et de petits crustacés errans. Quand le temps de la ponte, périodique chez le hareng, est revenu, les bancs trop éloignés des côtes ont dû chercher d'autres frayères que celles où ils avaient habitude. On a cru constater, en effet, que d'immenses nuées de petits crustacés, dans l'Atlantique nord, s'étaient un peu déplacées vers l'ouest, et M. O. Sars a supposé une relation entre les deux phénomènes, mais voilà tout. Nous ne sommes pas même aussi avancés en ce qui touche la sardine, dont l'étude offre d'ailleurs, — hâtons-nous de le dire, — des difficultés bien autrement grandes que celle du hareng; parce que nous manquons, avec la sardine, de tout point de repère, ne sachant ni en quels lieux elle pond, ni les causes qui l'attirent dans nos eaux, ni celles qui l'en éloignent.

On a fait, pour expliquer la prétendue diminution de la sardine, les suppositions les plus étranges. Un document officiel tout récent ne signalait pas moins de onze causes reconnues par les uns ou par les autres, comme ayant contribué à éloigner le poisson de nos baies. On s'en est pris à tout, sans même craindre le ridicule : au Gulfstream, aux bateaux à vapeur, aux pauvres diables qui traînent sur la côte leurs dragues à chevrettes pour gagner quelques sous. On a surtout fait valoir la grande destruction : « Plus on prend de sardines, moins il y en aura, » semble à première vue un raisonnement de bon sens et la vérité même. Pourtant il n'en est rien. Dans ces termes, le problème est mal posé, par cette raison qu'on ne tient pas compte de deux données capitales : 1° le volume de l'être vivant dont il s'agit; 2° l'étendue de l'aire sur laquelle on en poursuit la destruction. On extermine l'aurochs dans les forêts de l'Europe, les loups en Angleterre, les lapins d'une garenne, les carpes d'un étang; il est déjà beaucoup plus difficile de dépeupler complètement d'écrevisses une rivière en communication avec les autres affluens d'un grand fleuve; on ne débarrasse pas de pucerons un jardin, fût-il grand comme la main, et vous ne pouvez pas dire que plus vous en aurez détruit, moins il y en aura l'année prochaine.

Nous jugeons, c'est l'erreur commune, des choses de l'océan par celles de la terre ferme. On croit résoudre les questions de grande pêche comme celles du dépeuplement d'un lac ou de la disparition d'un gibier recherché. C'est une grande illusion. Le continent, les eaux douces, les rivières, les fleuves, ou même les mers fermées comme la Baltique et la Méditerranée, sont des champs

clos où l'homme armé de ses engins a tout l'avantage et peut faire toutes les exterminations qu'il veut, pourvu que l'être vivant auquel il s'attaque ait une certaine taille relative. Autrement, il est impuissant. Cela se voit bien dans la lutte avec l'insecte, « l'infini ailé, » comme l'appelle Michelet.

Mais l'océan! cinq fois plus grand que la terre solide en superficie, l'océan est continu, sans limites, sans bornes; et, de plus, il a la profondeur où le regard même ne peut suivre aucun animal. On ne dépeuple pas l'océan, pas plus d'ailleurs qu'on ne le féconde, comme l'avait cru un instant Coste, bien vite revenu de ses premières illusions; comme on semble aujourd'hui le croire en Angleterre, où, dit-on, de nouveaux essais de pisciculture marine vont être tentés, dont l'échec est certain. On ne peuple pas, on ne dépeuple pas la mer. Toutefois, il faut ici faire une distinction, selon qu'il s'agit d'espèces pélagiques ou d'animaux vivant à la côte, sur le sol submergé, comme le turbot, la barbue et surtout le homard ou la langouste. Tous ces animaux, dans le premier âge, errent à l'aventure, sont pélagiques; on peut les rencontrer jusqu'au milieu des océans. Plus tard seulement, ils deviennent en quelque sorte des animaux terrestres, ne quittant plus le sable et la roche, au fond des eaux. Et comme on ne les chasse que sur une bande étroite de littoral, ils sont un peu soumis, dans cette aire restreinte, à la même loi que les animaux du continent. Où l'homme les poursuit sans relâche, ils diminuent. Il n'y a pas quarante ans que les pêcheurs de la côte de Bretagne faisaient fi du homard, ne le mangeaient pas; et quand les premiers navires homardiers vinrent d'Angleterre s'enquérir s'ils en trouveraient à acheter, l'étonnement fut grand: on se demanda ce que les Anglais pouvaient bien faire de ces bêtes inutiles. Les homards alors vivaient parmi les rochers du rivage. Aujourd'hui, c'est par cinquante brasses qu'il faut aller poser les casiers qui les prennent. Cela veut-il dire que l'espèce soit détruite ou même ait sensiblement diminué en nombre? Nullement. Elle a été un peu refoulée, voilà tout. Elle est devenue plus rare sur la bande de côte où on la prend, mais au-delà, sur des espaces mille et cent mille fois plus grands, il y a toujours, il y aura toujours autant de homards. De même on a pu chasser du voisinage des côtes les grands cétacés. Ils ont d'abord contre eux leur taille. En outre, forcés sans cesse de revenir à la surface de la mer pour respirer, leur rencontre est fatale avec le baleinier armé de son harpon. Ce sont, dès lors, presque les conditions de la chasse aux grands fauves sur le continent, et l'œuvre d'extermination s'achèverait vite si la mer n'était si vaste. Déjà les petits cétacés, le marsouin, le dauphin, bénéficient de leur taille moindre et ne paraissent guère diminuer, malgré le carnage qu'on en fait. Les phoques eux-

mêmes, qui ne sont pas des animaux tout à fait marins, semblent défier la destruction la plus violente. Combien donc seront favorisées les petites espèces de poissons errantes dans l'immense étendue des eaux, sans besoin de revenir à la surface, insaisissables, invisibles, excepté un petit nombre de jours chaque année, sur 200 à 300 milles carrés d'étendue tout au plus! Qu'on rapproche par la pensée toutes les eaux où l'on pêche la sardine, de la pointe de Cornouailles à Cadix, elles ne représentent pas ensemble la superficie de la Manche, et qu'est-ce que la Manche comparée à l'Atlantique! Faire diminuer la sardine en la pêchant dans ce coin perdu! autant prétendre détruire les hirondelles en exterminant ce que le printemps en ramène dans une seule ville. Entre des limites aussi étroites de durée et d'étendue, la pêche la plus intensive ne saurait avoir aucune influence sur l'équilibre d'une espèce pélagique. Ne le voit-on pas assez par la morue, qu'on prend non pas dans le premier âge, comme la sardine, mais au moment même où les femelles vont pondre leurs milliers d'œufs, à tel point qu'on charge des flottes avec les rogues extraites de leur corps? Et cependant on prend toujours autant de morues et autant de harengs. C'est que quelques millions des unes, quelques milliards des autres, capturés par l'homme, ne sont qu'un appoint insignifiant, ne comptent pas dans le nombre incalculable qu'il y en a.

Une sorte d'équilibre assigne à chaque espèce vivante, sur la planète, un nombre moyen d'individus dont elle ne peut plus s'écarter sensiblement, précisément parce qu'il résulte de milliers de siècles de concurrence vitale et de lutte contre des agens de destruction bien autrement puissans que tous les engins de tous les navires de pêche de la terre. Ce n'est pas en quelques années que l'homme a le pouvoir de troubler cet équilibre. D'ailleurs, on l'a bien vu: pendant que les habiles et les demi-savans dissertaient à perte de vue sur les causes de la disparition de la sardine, la bonne Nature, l'*alma parens*, nous la renvoyait, la saison dernière, par multitudes. Il y en avait et il y en avait encore. Certes, ce n'est pas là le fait d'une espèce qu'on détruit : il se produirait bien chez elle, de temps à autre, quelque reprise dans le nombre des individus, mais toujours assez faible; la marche générale décroissante n'en serait pas suspendue. La sardine ne nous offre rien de tel, mais au contraire des oscillations considérables, sans règle déterminée. La meilleure comparaison pour expliquer ces différences est celle des fruits d'un verger. L'abondance ou la disette résultent d'une foule de conditions diverses, d'états par lesquels a passé l'arbre peut-être dès l'été précédent, ou tandis qu'il paraissait sommeiller l'hiver, mais à coup sûr depuis que la sève travaille à nouveau sous son écorce. La fructification heureuse est le couronnement d'une série

presque indéfinie de réactions intimes, dont chacune, plus ou moins intégralement accomplie en temps voulu, va entraîner de proche en proche d'autres réactions favorables ou non à la fécondation, au développement, à la maturation du fruit. De même, dans la mer, chaque révolution solaire ramène la sardine de rogue plus ou moins nombreuse sur nos côtes, en vertu d'un enchaînement de phénomènes océaniques dont l'analyse serait sans doute fort délicate, et en tout cas nous échappe pour le présent. Eux seuls la font rare ou abondante, selon les années. Nous n'y pouvons rien, et il faut avoir la sagesse de se dire que nous n'y savons rien.

V.

On est souvent enclin, dans les questions de pêche, à s'en rapporter aux pêcheurs. Ils doivent s'y connaître, cela semble tellement naturel au premier abord! Il en faut beaucoup rabattre. Certes, ils ont dans les choses pratiques de leur métier une autorité que nul ne songe à contester, mais on doit convenir aussi que leur opinion perd toute valeur dans les questions qui touchent à l'économie de la pêche et à ses rapports avec l'industrie. Il serait facile de montrer par des exemples combien nos populations maritimes, si intéressantes à tant d'égards, sont peu en état de trancher ces questions générales. Rappelons seulement, — ce n'est pas sortir de notre sujet, — l'opposition presque violente faite dans le principe aux filets fabriqués à la mécanique. Est-ce qu'ils allaient être aussi bons que les autres? Et puis n'allait-on pas réduire à la misère les femmes des pêcheurs qui n'auraient plus cet ouvrage? Peu s'en fallut qu'on jetât à l'eau ceux qui les avaient introduits dans tel de nos ports où, bien entendu, on ne voit plus depuis longtemps un seul filet à la main. Il faut se rendre bien compte que le pêcheur, dans les conditions nouvelles où se fait la pêche de la sardine, n'est plus qu'un ouvrier industriel, pratiquant en quelque sorte l'extraction d'une matière première. Du jour où on n'a plus pressé la sardine, l'usine est devenue la seule ou au moins la principale clientèle du pêcheur. Mais l'usine est un établissement coûteux. Il y a de lourds frais généraux, des approvisionnemens d'huile, de boîtes, de charbon, des engagemens avec tout un personnel. Il faut fabriquer coûte que coûte, même en mauvaise année, pour exécuter des commandes acceptées sur la prévision d'une pêche moyenne. Le poisson est payé en conséquence. Et comme cet état s'est prolongé, le pêcheur en est arrivé insensiblement à désirer qu'il y ait le moins de sardine possible, pour la vendre plus cher. De toute cette période difficile qu'on vient de traverser, il se rappelle seulement les jolies sommes empochées pour un mille de sardines. Il croit que

cela pourra toujours durer, et si l'on parle d'engins perfectionnés propres à prendre beaucoup de poisson et qui en feront baisser le prix, il se voit d'avance « réduit, — c'est le dire du pays, — à manger du foin. » Il est simpliste et ne saisit que l'effet immédiat des choses. Vous ne lui ferez jamais comprendre que le nombre de mille vendus pourra compenser l'abaissement du prix du mille ; que, s'il gagne un peu moins, sa femme, sa fille, employées à l'usine, ont de meilleurs salaires; que l'abondance du poisson, quelque prix qu'on le paie, est forcément la richesse, tout au moins l'avenir assuré; qu'à l'acheter trop cher les usiniers se ruinent; et que, s'ils fabriquent, au contraire, de grandes quantités de conserves, les transactions, les transports vont subir le contrecoup de cette activité, la petite ville va prospérer, le bien-être augmenter pour tous, même pour le pêcheur, étonné à la fin d'avoir fait une si bonne année quand le poisson se vendait pour rien.

Depuis huit ou dix ans, un certain nombre de pêcheurs, plus avisés que les autres, se servaient de seines à sardines, de ces filets qu'on est bien forcé d'appeler perfectionnés, supérieurs de beaucoup a l'ancien filet. C'est exclusivement avec des seines qu'on pêche en Portugal et que s'alimentent les usines dont la concurrence devient si redoutable pour notre commerce. En France, elles furent adoptées d'abord à Douarnenez, puis on les avait faites plus petites, on les avait rendues plus pratiques, et alors, depuis deux ans, elles s'étaient rapidement propagées à Audierne, à Saint-Guenolé, au Guilvinec, jusqu'à Quimper. Les premières seines, très grandes, étaient des engins coûteux. Ceux qui n'en avaient point s'inquiétèrent; il y eut quelques désordres. Le gouvernement, pour donner raison dans une certaine mesure aux réclamans, interdit les seines dans la baie de Douarnenez et dans la baie d'Audierne du 1er janvier au 15 octobre. Il les autorisait seulement à la veille de l'époque où la sardine quitte nos côtes. On allait avoir beau jeu à dire que ce sont les seines qui la mettent en fuite. On n'y manqua pas. Les mauvaises années aidant, les plaintes recommencèrent de plus belle; mais, surtout depuis quelques mois, il s'était formé une sorte de parti dans nos ports de pêche, même à Douarnenez, répétant, criant qu'avec les seines on prenait trop de poisson et qu'on allait le détruire, en tout cas avilir les prix. Au fond, cette dernière raison était seule la vraie et trop facile à exploiter dans l'esprit d'une population incapable de raisonnement. En dehors du monde des pêcheurs, plus d'un, qui aurait pu sans doute conjurer le mal, prêta à leurs récriminations une oreille trop complaisante, et, loin de calmer des craintes imaginaires, ne fit qu'aggraver la situation en paraissant les partager. Les esprits s'échauffèrent, et l'on pouvait redouter de

nouveaux désordres. C'est alors que l'administration de la marine annonça qu'elle allait aviser. Son rôle était tout tracé : quand elle n'aurait pas partagé les préjugés de ses « inscrits » sur l'emploi des seines à sardines, il suffisait que la majorité de la population maritime en réclamât l'interdiction, pour que cette mesure, même avec les inconvéniens, avec les suites fâcheuses qu'on pouvait entrevoir pour l'industrie, devînt une mesure presque nécessaire.

La grande seine à sardines est un immense filet flottant, en demi-sac, ouvert d'un côté au moyen d'une coulisse, fermé par le bas. La ralingue, garnie de lièges, dessine à la surface de la mer une grande ligne courbe, aux extrémités marquées par deux barils flottans. Deux barques, gardant leurs distances, maintiennent le filet ouvert, tandis qu'une troisième, au milieu, jette un peu d'appât pour attirer le poisson. Quand on juge le moment venu, la coulisse est vivement tirée, et la seine devient une immense poche d'où rien ne peut plus sortir. On la rétrécit peu à peu, et, finalement, on enlève à pleins paniers tout le poisson en vie, qu'on jette dans la barque, palpitant, comme un flot métallique. On prend ainsi beaucoup plus de sardines qu'avec l'ancien filet et on économise la rogue : double avantage.

Le gouvernement a prononcé. Les seines à sardines sont désormais interdites dans toute l'étendue des eaux françaises. La majorité des pêcheurs s'en applaudit. En certaines localités, la joie n'a pas eu de bornes : on a illuminé ; mais les fabricans, de leur côté, se demandent si le dernier coup n'a pas été porté à leur industrie, déjà bien menacée, et dont la ruine définitive entraînerait à son tour la misère des pêcheurs. Déjà le marché tendait à se déplacer : il est à craindre que la lutte avec l'étranger devienne encore plus difficile, sauf pour quelques maisons de premier ordre, dont la marque fait prime dans le monde entier. C'est la fabrication moyenne, la fabrication courante, qui est compromise. Aussi les chefs d'usine étaient-ils en général partisans des seines, des moyens de pêche perfectionnés permettant de prendre beaucoup de poisson et de l'avoir à meilleur compte.

Il faudrait encore savoir si ceux qui combattaient les seines, n'ont pas dépassé le but ; si tous les griefs articulés contre les seines à sardines ne seront pas un jour retournés contre les seines à sprats, contre la drague et le chalut, enfin contre tous les arts traînans qui font vivre le pêcheur en hiver. Le décret de 1862, rendu sous l'inspiration de Coste, avait inauguré dans nos règlemens de pêche un système de liberté très grande. Cette liberté, il semble qu'on tende à la restreindre chaque jour davantage, et chaque fois dans le dessein de protéger le poisson. L'interdiction des

seines dans les eaux de Douarnenez et d'Audierne avant le 15 octobre était un premier pas : on est allé jusqu'au bout.

A envisager les choses de sang-froid, on demeure confondu de l'importance donnée à cette affaire des seines, grossie outre mesure par la passion des uns et l'intérêt des autres. Sur les points de la côte d'où sont parties les plaintes les plus vives, on n'en faisait même pas usage; l'ancien filet était seul employé. Le malheureux baudet de la fable n'a jamais été chargé d'autant d'anathèmes que ces filets perfectionnés, dont l'unique tort est de trop bien pêcher. Les moins violens ont reproché aux seines de prendre avec la sardine trois ou quatre autres espèces de poissons dont les bancs vivent mêlés aux siens : anchois, petits maquereaux, sprats; or tout cela est de bonne prise et se vend dans les usines, qui en font aussi des conserves; le mal n'est donc pas bien grand. Mais, dit-on, on a vu les seines rapporter des quantités d'autres poissons, de petites dorades en si grand nombre que les hommes ne savaient plus où se mettre dans la barque. Sans doute, le cas a pu se présenter. Mais on répondra que le seul fait de l'attention donnée à ces coups de filet extraordinaires, le seul fait qu'on s'en souvient et qu'on les cite après plusieurs années, est la meilleure preuve qu'ils sont bien rares. On doit aussi se demander s'ils sont un mal; si la destruction des petites dorades ne profite pas à la sardine, en concurrence vitale avec elles dans les mêmes eaux, à la poursuite des mêmes proies.

Mais surtout on a reproché aux seines de « draguer le fond, » trois mots magiques avec lesquels il est bien facile d'allumer la guerre chez nos pêcheurs. Draguer le fond, c'est bouleverser, ruiner, dépeupler les champs de goëmons et les bancs de sable où le pêcheur traînera son chalut pendant l'hiver. Draguer le fond, c'est lui retirer son pain aux mois les plus durs de l'année, c'est l'acte criminel entre tous, et pourtant lui-même ne fait que cela et en vit. Mais il ne faut pas que ce soit avec un filet à sardines! il ne faut pas que ce soit trop près de la côte! Assurément, dans les baies comme celle de Douarnenez, il arriva plus d'une fois que l'immense sac des seines frôlait le fond. Comment en douter? il revenait parsemé d'étoiles de mer, d'oursins, de bêtes toujours rampantes accrochées par leurs piquans dans les mailles. Mais le mal ici non plus n'était pas bien grand. On sait le rude effort du chalut, le lourd engin traîné des heures entières, l'armature solide portant le filet, les poids aux extrémités, la chaîne de fer bordant en dessous l'ouverture : c'est qu'il faut entrer dans le sable, faucher en quelque sorte les goëmons par la racine, pour surprendre le poisson qui s'y cache. Bien différente est la seine à

sardines, toujours tissée d'un fil très fin, et qui n'est ni lestée, ni même traînée. Le pêcheur est le premier à redouter que son filet touche le fond. La plus petite pointe de roche, la moindre épave coulée va le déchirer comme un clou ravage une dentelle, et c'est un accroc de vingt brasses qui se fait de la sorte et qu'il faut réparer avant de continuer la pêche, — quand le filet n'a pas été fendu de bout en bout. La vérité est que, sous le poids léger de la seine, les goémons plient simplement la tête, comme pour mieux protéger toutes les générations d'êtres que l'imagination fait vivre dans leurs dures frondaisons. Car les pêcheurs se trompent encore quand ils prétendent que « l'herbier » vert, ces plaines sous-marines où les anciens croyaient revoir le gazon de l'Atlantide submergée, sont le refuge de beaucoup d'animaux. Elles en abritent fort peu ; fort peu y déposent leurs œufs. La vie intense, la vie prodigieuse par le nombre et la variété des espèces, par les pontes de toutes sortes, c'est dans les massifs rocheux qu'elle s'abrite, dans les fissures et sous les pierres, dans tous les fonds accidentés dont se garde le pêcheur, par crainte d'y laisser son chalut.

On a dit encore, — et que n'a-t-on pas dit? — que le bruit des anneaux de la coulisse, quand on clôt la seine pour « faire le sac, » mettait le poisson en fuite : c'est supposer que des pêcheurs, qui ne comptent pas parmi les moins fortunés et les moins habiles, vont se faire à plaisir les victimes d'un mauvais procédé de pêche... et y persister. Car on en est arrivé à l'enfantillage dans cette campagne menée contre les filets perfectionnés. Il est certain qu'un bruit, même faible, peut effrayer la sardine; mais il y a loin de là à la chasser sans retour. Et, d'ailleurs, les bancs ne se succèdent-ils pas d'un jour à l'autre dans leur roulement continu? Pour un de parti, deux reviennent. Il y a quelque vingt ans, les pêcheurs de pilchards, aux environs de Falmouth, sur la côte de Cornouailles, ayant éprouvé, eux aussi, une série de mauvaises années, prétendirent que des essais d'artillerie faits dans le voisinage étaient la cause du mal et avaient pour toujours éloigné la sardine. A Concarneau, la saison suivante, un pêcheur, renchérissant, soutint que, si la sardine devenait moins abondante dans la baie, la faute en était aux tirs d'épreuves qu'on fait à Gavres, près de Lorient, à douze lieues de là, et il voulait qu'on déplaçât le polygone de l'artillerie. L'artillerie n'en a rien fait, elle a eu bien raison.

On raconte qu'au sein d'une commission où des pêcheurs furent appelés à donner leur avis sur l'emploi des seines à sardines, après que celles-ci avaient été unanimement condamnées comme détruisant le poisson, chassant celui qu'elles ne prennent pas, ruinant le fond et causant bien d'autres méfaits encore, la question se posa de savoir s'il ne convenait pas d'étendre la même proscription aux seines à

sprats, qui sont plus grandes et qui font de plus terribles razzias dans la mer. Unanimement les seines à sprats furent déclarées le plus innocentes du monde.

Le prix élevé d'une seine, quand il faut l'ajouter à celui d'un jeu de filets ordinaires, explique que l'usage ne s'en soit pas plus vite répandu. Il était possible, d'ailleurs, que l'ancien filet gardât sa raison d'être à côté de la seine, parce que seulement avec lui on prend tout poisson de même « moule, » ce qui est un avantage pour les manipulations ultérieures et la fabrication des produits de première qualité; tandis que la fabrication courante a surtout besoin de beaucoup de sardines à bon compte, ce que donnent les seines.

En somme, toute la question se résume à ceci : notre industrie pourra-t-elle se maintenir malgré l'interdiction des filets perfectionnés ? Quand le poisson est abondant, peu importe l'engin, — on en prendra toujours assez, et il ne sera pas cher. Mais si le poisson est rare, l'ancien filet ne sera-t-il pas insuffisant? Voilà ce qu'il faut se demander, car alors les prix monteront, et l'industrie portugaise continuant de prospérer, c'est pour nous la ruine à brève échéance. Il faut convenir que les partisans des seines font valoir des arguments qui ne sont pas tout à fait sans valeur: d'abord l'économie de rogue, mais surtout l'augmentation de salaire qui revient à la famille du pêcheur par le travail des femmes à l'usine. En 1878, les fabricans de Concarneau ont payé aux ouvrières une somme ronde de 480,000 francs, correspondant à la manipulation de 240 millions de sardines mises en boîtes. On en avait pêché 440 millions, dont les fabriques n'avaient employé que les trois cinquièmes. Le reste fut pressé, anchoité, mis en saumure, vendu en vert. Tous les barils à rogue, même les vieilles caisses, avaient été mis en réquisition. Chacun s'était fait industriel d'occasion et pressait pour son compte. Ce fut partout l'abondance, en cette année dont on parle encore, mais sans comprendre la leçon qu'elle apportait. Il est bien certain que les moyens de pêche, si perfectionnés qu'on les suppose, ne fourniront pas toujours pareilles quantités de sardines. C'est l'année qui était exceptionnelle; mais rien ne montre mieux combien les pêcheurs font un calcul inexact quand ils craignent d'avoir à souffrir de l'abondance de poisson pêché.

La raison toujours invoquée pour restreindre les moyens de pêche est la protection des espèces. C'est aujourd'hui une tendance assez générale de protéger ainsi tout le monde et toutes choses. On entrave une grande industrie pour ménager, — encore n'en est-on pas bien certain, — la reproduction de quelques milliers de soles et de turbots destinés aux marchés et au luxe des grandes villes. Il est très vrai que le pêcheur vit de la prise de ces espèces une partie de l'hiver, mais c'est, en somme, un bien faible appoint sur le re-

venu annuel qu'il tire de la mer. C'est surtout le maquereau, la sardine, qui lui rapportent. Là, comme toujours, la matière première utile au plus grand nombre, abondante, à bon marché, est la plus précieuse : la morue de l'Atlantique du nord est une bien autre richesse que toutes les huîtres perlières de l'archipel indien.

Quant à protéger la sardine, elle n'en a que faire, autant que la morue ou le hareng océanique. Les Portugais l'ont bien compris, qui la pêchent par les moyens les plus perfectionnés, dont nous ne voulons pas en France, et sans nul souci d'anéantir les bancs qui passent à leur portée. Ils savent qu'ils ne les reverront jamais, que tout ce poisson, s'il n'est pris, sera décimé par ses ennemis naturels, ou bien, ce qui est pis, s'en ira tomber dans les filets de la nation voisine pour l'enrichir de tout ce qu'ils auront laissé échapper.

Telle est la situation présente de l'industrie de la sardine en France. Tout ce qu'on peut espérer, c'est que, pendant deux ou trois ans, on n'en sentira pas trop les rigueurs. Ces apparitions de la sardine sur nos côtes, dans leur irrégularité même, ont certaines lois ; on peut établir des probabilités. Il paraît que le régime de la sardine, en 1887, a offert de frappantes analogies avec celui de 1853 : en cette année-là, on avait vu de même d'innombrables bancs de petites sardines, et les deux années suivantes furent très bonnes. Il est permis, dans une certaine mesure, d'espérer qu'il en sera ainsi cette fois. Mais si l'avenir prochain ne nous donne que demi-alarme, il faut s'attendre ensuite au retour des mauvaises années; il faut, dès à présent, envisager les conditions de la lutte entre notre industrie et l'industrie étrangère : celle-ci libre de s'alimenter de la matière première qu'elle emploie, à bas prix, grâce aux filets perfectionnés, tandis que nos fabricans devront payer plus cher le poisson capturé avec l'ancien filet, avec la rogue et tous les vieux procédés. Il y a là, pour demain, des difficultés dont il importe, croyons-nous, de se préoccuper dès aujourd'hui. Quant à la science, elle a rendu son arrêt. Il n'est peut-être pas définitif en tous les points et pourra être infirmé dans quelque détail ; mais il est très net sur le fond. Il prononce qu'on ne dépeuple point l'océan ; que tous les efforts de l'homme, armé de tous les engins imaginables, ne sauraient influencer l'équilibre d'une espèce animale de la taille de la sardine, vivant dans la haute mer. On peut affirmer qu'il y aura encore autant de sardines qu'aujourd'hui, quoi qu'on fasse, à l'époque calculée pour l'épuisement total des mines de houille en Europe. Nous n'avons donc pas à nous préoccuper de sa disparition. Pour la sardine comme pour la morue et le hareng océanique, la seule règle qui convienne devrait être d'en prendre le plus qu'on peut et comme on peut.

G. Pouchet.

UN

VOYAGEUR FRANÇAIS

AU MAROC

L'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, sont des pays ouverts aux touristes, et on s'y promène pour son agrément. Longtemps encore, l'empire du Maroc n'attirera que les voyageurs sérieux, qui ont toutes les petites et les grandes vertus de leur profession. Quiconque réussit à parcourir certaines régions inexplorées du Moghreb, prouve qu'il est un ascète assez bien trempé pour endurer toutes les privations sans en souffrir. Il a prouvé aussi qu'il ne craignait pas les hasards, et on ne saurait trop l'admirer s'il a étudié des roches ou déterminé des altitudes dans un moment où des brigands le guettaient : interroger son baromètre tout en gardant son dos n'est pas le fait d'un homme ordinaire. Mais il ne suffit pas d'avoir un cœur d'airain, il faut être capable de dissimuler, de feindre, de mentir avec une héroïque et impassible effronterie, car on ne voyage dans certaines contrées qu'à la condition de se donner pour ce qu'on n'est pas, de jouer perpétuellement la comédie et de soutenir son personnage jusqu'au bout. Comme le prudent Ulysse, il faut joindre la ruse au courage. Après cela, on n'est pas tenu d'être aussi dur à la tentation que le fils de Laërte. S'il y a des sirènes au Maroc, on n'y a découvert jusqu'aujourd'hui ni Circé et sa baguette magique, ni Calypso, fille d'Atlas, qui promettait l'immortalité à ses amans.

De tous les pays du nord de l'Afrique, le Maroc est peut-être le plus beau, parce qu'il est le plus arrosé. Les Marocains pensent que les cours d'eau dont le lit ne se remplit que dans la saison des pluies sont engendrés par les nuages du ciel, mais que ceux qui coulent toute l'année, qu'il pleuve ou non, sortent directement de la main d'Allah.

Les eaux qui ne tarissent pas sont plus abondantes dans le Maroc qu'en Algérie et dans la Régence. Si on y voit trop souvent des montagnes nues, des steppes désolées, de mornes solitudes, des pentes pierreuses où ne poussent que le palmier nain et le triste jujubier sauvage, des villes ruinées, des maisons qui tombent, des pans de murs croulans, on y découvre sans peine de riches cultures, des cantons où le moindre coin de terre est ensemencé, des champs suspendus à des sommets qui semblent inaccessibles, et des lieux de délices, tels que les jardins de Sfrou, « jardins immenses et merveilleux, grands bois touffus dont le feuillage épais répand sur la terre une ombre impénétrable, où toutes les branches sont chargées de fruits, où le sol toujours vert ruisselle de sources innombrables. »

Mais ce qui attire le voyageur sérieux au Maroc, c'est moins la beauté des sites que la difficulté de l'entreprise, le mystère qui enveloppe encore ce pays et l'espoir que, par son labeur, il enrichira la science de nouvelles découvertes. Comme le remarquait M. Henri Duveyrier dans une des séances générales de la Société de géographie de Paris, c'est en 1845 que, par les soins de M. Renou, a été donnée la première carte générale du Maroc, et jusqu'en 1883 on n'avait fait de géographie astronomique que sur une vingtaine de points dans l'intérieur de l'empire. Sur vingt et un auteurs d'itinéraires, seize étaient des Français. C'est encore un jeune officier français, M. le vicomte de Foucauld, qui, voyageant à ses frais, sans subvention, est parvenu, en onze mois, à doubler la longueur des itinéraires soigneusement levés et à déterminer quarante-cinq longitudes, trois mille altitudes.

En traversant les régions explorées avant lui, M. de Foucauld a rectifié les erreurs de ses devanciers, et il en a visité d'autres où personne ne s'était encore hasardé. Il a établi le premier que le large massif de l'Atlas marocain se compose de cinq chaînes parallèles, courant du sud-ouest au nord-est et laissant entre elles des rigoles : au nord, le Moyen-Atlas, flanqué d'une chaîne secondaire; au centre, le Grand-Atlas, dont les cimes neigeuses donnent naissance à la plupart des fleuves du Maroc; au sud, le Petit-Atlas, où se forment des rivières; plus au sud encore, le Bani, d'où ne sortent que de petits cours d'eau. Mais en même temps qu'il reconnaissait les lieux, les montagnes, les vallées et les plaines, M. de Foucauld étudiait avec autant de soin et avec un rare discernement les populations, l'animal humain, ses mœurs, ses habitudes, ses coutumes. Le jour où la Société de géographie lui a décerné une médaille d'or, le rapporteur a pu dire sans exagération : « Sacrifiant bien autre chose que ses aises, ayant fait et tenu jusqu'au bout bien plus qu'un vœu de pauvreté et de misère, ayant renoncé pendant près d'un an aux égards qui sont l'apanage de son grade dans l'armée, il nous avait conquis des renseignemens très nombreux, très précis, qui renouvellent littéralement

la connaissance géographique et politique presque tout entière du Maroc (1). »

Le Maroc se divise en deux parties bien distinctes et d'étendue fort inégale. L'une, qui s'appelle le pays des bureaux ou le blad-el-makhzen, est soumise effectivement au sultan ; elle lui fournit des soldats, elle lui paie l'impôt, il l'administre, la pressure, la mange par l'entremise de ses caïds et de ses bachas, qu'il mange à leur tour quand ils deviennent trop gras. L'autre, quatre ou cinq fois plus vaste et qu'on appelle le blad-es-siba, est peuplée de tribus insoumises ou indépendantes, qui méconnaissent ouvertement l'autorité du sultan et parfois ignorent jusqu'à son nom. Les Européens circulent librement dans le pays des bureaux, sans autre ennui que l'obligation d'acquitter des droits de péage ou la nécessité de se défendre contre des rôdeurs. Mais, dans tout le reste de l'empire, personne ne voyage en sûreté. Le territoire appartient à la tribu; quiconque y pénètre sans son autorisation est traité en ennemi public, rançonné ou tué.

Pour obtenir le droit de passage dans un district du blad-es-siba, il faut qu'un membre de la tribu vous accorde son *anaïa* ou sa protection et s'engage à répondre de votre vie, moyennant un prix à débattre avec lui et qu'on appelle *zetata*. Le marché conclu, il vous conduit ou vous fait conduire à l'endroit indiqué, vous y laisse chez des amis à qui il vous recommande. Ceux-ci vous mèneront plus loin, c'est un nouveau marché à conclure, et vous passez ainsi de main en main jusqu'à votre dernière étape, si vous avez le bonheur d'y arriver vivant. Votre répondant et les hommes de votre escorte portent le nom de *zetats*. Selon les circonstances et les endroits, il peut suffire d'en avoir un; quelquefois ce n'est pas trop de quinze pour vous garder. L'*anaïa* ou la protection du voyageur qui passe est une des principales sources de revenu des familles puissantes. Mais le voyageur doit y regarder de près avant de choisir son répondant. Le mieux est de prendre pour *zetat* un homme qui soit assez fort pour faire respecter son patronage, et ne le soit pas assez pour n'avoir aucun souci de son honneur et de sa réputation. Le plus souvent, l'engagement n'est que verbal; dans certains cas, on en dresse un acte en partie double devant un taleb. Mais que l'acte soit écrit ou verbal, il y a des accidens à prévoir. Une fois en route, vous êtes à la merci de votre *zetat*, et il lui arrive de temps à autre de dévaliser ses cliens ou de les fusiller. Ajoutons qu'il y a des endroits où l'*anaïa* n'est d'aucun secours; tout ce qui passe est la proie du premier venu. Pour traverser ces lieux maudits, il faut obtenir, en finançant, l'assistance d'un

(1) *Reconnaissance au Maroc*, 1883-1884, par le vicomte Ch. de Foucauld, ouvrage illustré de 4 photogravures et de 101 dessins d'après les croquis de l'auteur. Texte et atlas, 2 vol. in-4°, 1888; Challamel et Cᵉ, éditeurs.

marabout vénéré et s'abriter sous son parasol pacifique et tutélaire, qui tient les brigands en respect.

Mais des Européens qui auraient la candeur de se donner pour ce qu'ils sont n'obtiendraient jamais ni sauf-conduit ni escorte, ni la protection d'aucun parasol. Tout le pays de *blad-es-siba*, comprenant les trois quarts du Maroc, leur est fermé; ils ne peuvent y entrer que par ruse et à la faveur d'un déguisement. L'Arabe et le Berbère marocains regardent tout chrétien qui voyage chez eux ou comme un espion, comme un émissaire chargé de reconnaître leur territoire en vue d'une invasion, ou comme un sorcier, initié à tous les secrets de la magie noire : qu'on le voie cueillir trois brins d'herbe, on le soupçonnera de vouloir jeter quelque charme maléfique sur tout l'islam : « Les Ida ou Blal, dit M. de Foucauld, ont des idées fort étranges sur les chrétiens; ils les considèrent plutôt comme des sortes de génies que comme des hommes ordinaires. Il les croient très peu nombreux, disséminés dans quelques îles du nord et doués d'un pouvoir surnaturel. Les uns me demandaient s'il était vrai qu'ils labourassent la mer; d'autres, si les Français étaient aussi nombreux que les Ida ou Blal. Cette dernière question est excusable. Ils savent de nous une seule chose : depuis trois ans, les gens de Figig nous font impunément la guerre sainte. »

Pour traverser le Maroc de Tanger jusqu'au Sahara, il faut être musulman ou juif. La plupart des voyageurs européens ont opté pour le turban. C'est un parti périlleux, M. Lenz en a fait la fâcheuse expérience. Un derviche qui a des curiosités savantes, un derviche qui porte avec lui un baromètre et un sextant, qui prend des notes et passe des heures à écrire, éveille des soupçons, et on le reconnaît bientôt pour un faux derviche. D'ailleurs, toujours entouré de musulmans, obligé de se conformer en tout point aux prescriptions du livre saint, il lui est difficile de ne jamais se trahir et, s'il se laisse prendre, il expiera de sa vie sa sacrilège imposture.

M. de Foucauld se décida à se coiffer du bonnet noir du juif et à se parer de ces longues mèches de cheveux ou *nouader*, que les israélites marocains laissent pousser le long de leurs tempes. Sans doute, ce choix avait ses inconvéniens. Les israélites du Maroc sont de rigoureux observateurs du sabbat, pendant lequel ils ne peuvent ni marcher, ni écrire, ni faire du feu, ni compter de l'argent, ni parler d'affaires ni même y penser. Le jeune officier français se condamnait ainsi à perdre cinquante-deux jours dans une année. D'autre part, la condition du juif dans tout le *blad-es-siba* est navrante; il est réduit en servage, soumis à un régime d'effroyable oppression. Il doit se constituer le juif d'un musulman, à qui il fait hommage de sa personne, et il lui appartient corps et biens, fait partie de son avoir. Si ce mu-

sulman est sage, il ménage son juif, ne perçoit que le revenu de ce capital, le considère comme une ferme qui rapporte d'autant plus qu'elle est mieux administrée. Mais le plus souvent ce seigneur a l'humeur rapace et violente, et il exploite indignement son serf, le dévore à belles dents. Si le juif s'insurge, on lui prend sa femme, on lui prend ses enfans, et finalement on le prendra lui-même pour le vendre aux enchères. Si le juif s'échappe, son seigneur fera son possible pour le rattraper, et il le tuera comme un voleur qui lui emporte son bien. Pour endurer de telles misères, il faut appartenir à une race dont la force de résistance est un des étonnemens de l'histoire.

Quoique, en optant pour le bonnet noir, M. de Foucauld se condamnât à essuyer de mortifiantes avanies et à perdre des heures précieuses, il ne s'est pas repenti de son choix. Les musulmans ne pénètrent jamais dans les *mellahs*, dans les quartiers où les israélites sont confinés. L'héroïque voyageur y trouvait son refuge; il y passait des nuits entières à écrire ou à observer les astres d'après les principes enseignés à l'école de guerre. « Dans les marches, nul ne faisait attention, nul ne daignait parler au pauvre juif, qui, pendant ce temps, consultait tour à tour boussole, montre, baromètre et relevait le chemin qu'on suivait. » Il obtenait « par ses cousins » des renseignemens exacts sur la région qu'il parcourait, sur ses habitans. Dans toute l'Afrique du nord, il n'y a pas d'autres informateurs que les juifs; ils ont des yeux et des oreilles, et le musulman est le plus incurieux des hommes. M. de Foucauld avait eu la précaution d'emmener avec lui un vrai israélite, le rabbin Mardochée-Abi-Serour, dont l'office consistait à jurer que cet officier français était un rabbin, à lui servir d'intermédiaire, à le couvrir de sa personne, à le laisser dans l'ombre, à lui trouver partout quelque logis solitaire et commode, et dans un besoin à forger les histoires les plus fantastiques pour dérouter les questionneurs indiscrets.

Cependant, partout où M. de Foucauld séjourna quelque temps, ni son bonnet, ni ses *nouader*, ni les sermens de Mardochée ne lui servirent de rien. Si les musulmans ne le soupçonnèrent jamais, les juifs le tinrent plus d'une fois pour un faux frère; mais ils lui gardèrent religieusement le secret, et loin de lui témoigner quelque antipathie, ils devenaient plus obligeans, plus prévenans encore, plus empressés à lui fournir les renseignemens qu'il demandait. Dans un appendice de son livre, M. de Foucauld maltraite fort les israélites du Maroc. En a-t-il le droit? dans quelle autre race de la terre aurait-il trouvé cette discrétion qui lui a sauvé la vie? Il est sévère aussi pour les juives, auxquelles il reproche leur intarissable babil et l'aigreur de leurs querelles, et il cite à ce propos le mot de Salomon : « La femme querelleuse est semblable à un toit d'où l'eau dégoutte sans cesse au temps d'une grosse pluie. » Tout au contraire, un médecin espagnol, qui a fait long-

temps partie du conseil sanitaire du Maroc, prétend que, si la beauté de la juive marocaine a été surfaite, on ne peut trop louer son intelligence, son esprit des affaires, son attachement à ses devoirs domestiques, la grâce avec laquelle elle exerce l'hospitalité (1). A vrai dire, ce médecin n'a jamais visité le *blad-es-siba* ni approché du Sahara, et il faut convenir que l'Afrique, la véritable Afrique, fait subir à toutes les religions qu'on y importe d'étranges déformations. Nous savons par les récits des voyageurs ce qu'est devenu le christianisme en Abyssinie, ce que devient Mahomet dans le Soudan. La religion naturelle de l'Afrique est le fétichisme, et elle ne se laisse convertir à un Dieu étranger qu'à la condition qu'il se laisse convertir lui-même en un grand fétiche.

Par sa patience à toute épreuve, par son opiniâtre persévérance, M. de Foucauld réussit à exécuter jusqu'au bout le plan d'aventureuse odyssée qu'il avait conçu. Débarqué à Tanger le 20 juin 1883, il est allé à Fez ; de Fez, il a gagné le Tadla, atteint l'Oued-el-Abid et Demnat, franchi le Grand-Atlas par un col encore inexploré. Voyageant ainsi du nord au midi, il atteignait dès le 14 novembre Tisint et le 30e degré de latitude, et il voyait se dérouler devant lui, au sud du Bani, « une plaine brûlée, sans autre végétation que quelques gommiers rabougris, ni d'autres reliefs que d'étroites chaînes de collines rocheuses, s'y tordant comme des tronçons de serpens, plaine immense, tantôt blanche, tantôt brune, étendant à perte de vue ses solitudes pierreuses, que bornait à l'horizon le talus de la rive gauche du Dra, qui la sépare du ciel par une raie d'azur. » Les nuits du Sahara l'enchantèrent comme une féerie : « On comprend, nous dit-il, dans le recueillement de nuits semblables, cette croyance des Arabes à une nuit mystérieuse dans laquelle le ciel s'entr'ouvre, les anges descendent sur la terre, les eaux de la mer deviennent douces, et tout ce qu'il y a d'inanimé dans la nature s'incline pour adorer son Créateur. » Ce fut à Tisint aussi qu'il fit connaissance avec des femmes aux grands yeux mobiles et expressifs, à la taille souple, à la physionomie ouverte et rieuse. Leur caractère distinctif est d'avoir le visage d'une blancheur extrême et le corps bleu. Elles portent des habits en cotonnade indigo qui déteignent, et se lavant quelquefois la figure, elles ne se lavent jamais le corps.

Sa bourse ayant été épuisée par les rançonneurs et les larrons, M. de Foucauld dut se rendre à la côte et à Mogador, pour se procurer de l'argent. Il écrivit en France et attendit quarante-cinq jours la réponse. Il était de retour à Tisint le 31 mars 1884, et cheminant du sud-ouest au nord-est, il regagna la frontière algérienne en franchissant une seconde fois le Grand-Atlas et en explorant le cours de

(1) *La Mujer marroqui*, estudio social, por D. Felipe Olivo y Canales. Madrid, 1881.

l'Oued-Malouya, frontière naturelle de l'Algérie française et du Maroc. Il avait couru de graves dangers à Tisint, à Tintazart, à Mrimina, qui, selon l'expression d'un marabout, est « un ventre d'hyène, le réceptacle de tout ce qu'il y a de mauvais. » Ce fut dans les derniers jours de son voyage, sur la route de Debdou, qu'il eut à subir sa plus périlleuse épreuve. De ses trois *zetats*, l'un, nommé Bel-Kasem, était un parfait honnête homme; les deux autres étaient des coquins; à la blancheur de ses habits, à la bonne mine de son mulet, ils le croyaient chargé d'or et n'avaient offert de lui servir d'escorte que dans le dessein bien arrêté de le piller.

A midi et demi, comme il marchait en tête de la caravane et prenait ses notes, il se sentit tout à coup tiré en arrière et jeté à bas de sa monture. On le terrassa, on lui rabattit son capuchon sur la figure, et quoique Bel-Kasem fît tout pour le délivrer, les deux coquins le fouillèrent méthodiquement, ne lui laissant que les deux choses auxquelles il tenait, ses instrumens et ses papiers. Ils avaient trouvé son bagage plus léger qu'ils ne pensaient; furieux de leur déception et de n'avoir fait que demi-besogne, ils voulaient lui prendre la vie et son mulet: « Durant le reste de cette journée et durant toute celle du lendemain, ils discutèrent ce sujet, pressant Bel-Kasem de m'abandonner, de les laisser me dépêcher d'un coup de fusil, lui faisant des offres, lui promettant sa part. Bel-Kasem fut inébranlable et déclara qu'ils n'auraient ma vie qu'avec la sienne... Étrange situation d'entendre durant un jour et demi agiter sa vie et sa mort par si peu d'hommes et de ne rien pouvoir pour sa défense! J'étais sans armes; un revolver était dans mon bagage, il m'avait été pris. »

M. de Foucauld a raconté sa laborieuse reconnaissance au Maroc dans cette langue claire, limpide, exacte, colorée sans aucune recherche de couleurs, qui est la marque des vrais voyageurs, et son beau livre, aussi substantiel que curieux, fait naître bien des réflexions. La première qui s'impose à l'esprit est que, sous peine de commettre de graves erreurs de conduite, les puissances européennes qui ont des intérêts au Maroc doivent considérer cet empire comme une fiction ou comme une expression géographique. On ne peut prendre aux gens que ce qu'ils ont, et le sultan qui, dans ses heures d'orgueil extravagant, s'arroge des droits sur le Niger et sur Timbouctou, ne possède en réalité que le cinquième du territoire qu'il envisage comme son domaine et son patrimoine. Une puissance qui se flatterait, en le dépossédant, d'acquérir toute la portion de terre comprise entre Tanger et le Sahara serait loin de compte, et ceux qui envahiraient sa succession hériteraient surtout de ses ennemis, qui sont innombrables. Il régit despotiquement le pays des bureaux; il y encaisse des sommes énormes sans y faire aucune dépense d'utilité publique, il y met les fortunes en coupe réglée, il y vend sa justice ou plutôt son injustice.

Partout ailleurs, son pouvoir est nul, et, comme l'a remarqué M. Duveyrier, « Sa Majesté chérifienne est souvent forcée de faire parler la poudre lorsqu'elle veut lever l'impôt dans des cantons visibles sans télescope de l'une quelconque de ses capitales. » Quand M. de Foucauld visita la redoutable forteresse à deux enceintes de Kasba-Tadla, il n'y trouva qu'un être vivant, un pauvre hère qui, assis devant sa porte, disait mélancoliquement son chapelet : « Quel était cet ascète, vivant dans la solitude et la prière? D'où lui venait ce visage désolé? Faisait-il, pécheur converti, pénitence de crimes inconnus? Était-ce un saint marabout pleurant sur la corruption des hommes? Non, c'est le caïd. Le pauvre diable n'ose sortir; dès qu'il se montre, on le poursuit de huées. »

Plus heureux est le caïd des Glaouas. On ne le hue point, et sa parole a encore quelque poids, à la condition qu'il ne coûte rien, qu'il n'ordonne rien, qu'il ne se mêle de rien. Plus loin, au cœur du blad-es-siba, le sultan n'est plus qu'un ennemi ou un inconnu. M. de Foucauld demandait un jour à des Ida ou Blal s'ils avaient jamais eu des relations avec Mulei-Hassen. « Si, répondirent-ils, nous en avons eu, il y a dix-huit mois. » Et ils lui racontèrent que, comme les agens, envoyés par le sultan pour ramasser l'impôt dans le Ras-el-Oued, s'en retournaient avec des mulets chargés d'argent, leur tribu avait organisé une razzia et tout enlevé, l'argent, les armes et les chevaux : « Voilà, ajoutaient-ils, l'histoire de nos dernières relations avec le sultan. » C'est ainsi qu'on trouve au Maroc, plus encore que dans tout autre pays conquis par les Arabes, l'éternelle opposition de deux principes : un césarisme, grossièrement imité de Rome et de Byzance, y lutte à armes inégales avec des tribus qui, obstinément fidèles à leur antique régime, se retranchent dans leur fière indépendance, haïssent les grandes agglomérations d'hommes comme des entreprises contre le droit naturel et traitent le maître en ennemi.

Mulei-Hassen ne possède son empire que dans son impériale imagination. Cela suffit pour procurer des joies à son orgueil; mais il est trop avisé pour ne pas avoir des inquiétudes, pour ne pas se prémunir contre les accidens. A quelques journées de marche de Meknas, le territoire est possédé par les Zaïan, lesquels peuvent armer jusqu'à 18,000 cavaliers. Le sultan entretient chez eux un magistrat *in partibus*, qui, trop heureux qu'on le laisse vivre en paix, est seul à se douter qu'il est caïd et à savoir qu'il existe un sultan. Les Zaïan ne reconnaissent d'autre autorité que celle de deux familles de chérifs. « Le sultan a grand soin de rechercher l'amitié de ces redoutables maisons, qui, du haut de leurs montagnes inaccessibles, pourraient précipiter des torrens d'envahisseurs dans le pays des bureaux et renverser son trône. » Il leur fait mille avances; cadeaux, honneurs, il ne leur refuse rien; il leur offre jusqu'à des alliances dans sa famille.

Souvent aussi, il envoie des expéditions pour soumettre des insoumis. En 1882, craignant que quelque puissance européenne ne s'établît sur la côte occidentale du Maroc, il voulut prouver que tout le Sahel lui appartenait. Il fit une campagne dans le Sous, et, profitant d'une année de famine, il décida par ses libéralités les tribus comprises entre l'Oued-Sous et l'Oued-Dra à reconnaître sa suprématie; il obtint, à force de présens, que leurs cheiks acceptassent le titre de gouverneurs. Quelques mois plus tard, toutes ces tribus s'étaient soulevées. Les populations africaines ressemblent à ces gaz que les chimistes ont toutes les peines du monde à réduire à l'état liquide. Qu'on se relâche un instant dans le traitement qu'on leur fait subir ou qu'on néglige une précaution, le gaz redevient gaz, et le volatil Arabe ou l'indocile Berbère redeviennent des nomades réfractaires à toute autorité, incapables de concevoir le bonheur sans la liberté et la liberté sans l'anarchie.

Il n'y a dans le soi-disant empire marocain, où se parlent deux langues, l'arabe et le tamazirt, ni unité de gouvernement ni unité de races, et, d'après les informations toutes nouvelles recueillies par M. de Foucauld, il règne parmi les tribus de la même race une singulière variété de mœurs et d'usages. Ici, la tribu demeure indivise; là, on se partage en districts, en cantons ou on s'agrège en communes. Dans les massifs du grand et du moyen Atlas, dans les bassins de l'Oued-Dra et de l'Oued-Ziz, on aperçoit partout de vrais castels féodaux, bâtis en pisé, flanqués de tours aux quatre angles. Ces châteaux, nommés *tirremts*, sont des magasins fortifiés où le village serre ses grains; un local particulier y est réservé à chaque habitant, qui en a la clé. Ailleurs, plus de châteaux: le magasin commun est un village, appelé *agadir*, où la tribu rassemble ses récoltes et les met à l'abri des pillards.

Les institutions politiques varient comme les coutumes sociales. Au nord de l'Atlas, chaque tribu fait son ménage à part, et on y vit sous un régime de démocratie absolue. Quelques-unes ont des *kanouns* ou codes de lois; d'autres n'en ont pas. Les unes comme les autres se gouvernent par des assemblées où chaque famille a son représentant. Point de pouvoir exécutif, et au surplus l'assemblée souveraine ne s'occupe que des affaires générales, laissant les particuliers libres de régler leurs différends à coups de fusil. Dans cette région, la politique se réduit à l'art d'organiser l'anarchie. Au sud du Grand-Atlas, telle tribu est régie par des cheiks héréditaires, mais ces dictateurs ne sont pas exigeans; leurs administrés ne sont tenus que de les accompagner à la guerre, de leur payer une légère redevance et ne pas trop se piller entre eux: pour tout le reste, ils font ce qui leur plaît. D'autres tribus, comme celles du nord, tiennent des assemblées, mais elles confient le pouvoir exécutif à un cheik électif et révocable, nommé quelquefois pour un an. Quelques-unes se groupent en confé-

dérations; ailleurs, une tribu faible entre dans le vasselage d'une tribu forte et guerrière. De lieu en lieu, on trouve dans le Maroc, à l'état embryonnaire, toutes les formes de gouvernement que les hommes ont inventées; mais de quelque façon que les tribus marocaines se gouvernent, une habitude leur est commune : partout on s'y fait la guerre à feu et à sang. Les sédentaires se battent avec les sédentaires pour des questions d'eaux et de canaux; les nomades se battent avec les nomades pour venger les injures de leurs protégés, de leurs cliens ; sédentaires et nomades s'entre-battent les uns pour garder ce qu'ils ont, les autres pour le leur prendre : « Je n'ai pas été dans une seule région au sud de l'Atlas, nous dit M. de Foucauld, sans y trouver pour une de ces trois causes la guerre, soit intestine, soit avec des voisins. »

Dans ce grand empire désagrégé, où l'autorité se fractionne à l'infini, où d'endroit en endroit les institutions varient, il n'y a pas d'autre principe d'unité que Mahomet et le Coran. Mais le Prophète a donné au monde la moins sacerdotale de toutes les religions; il reconnaît à tout fidèle le droit de traiter directement ses affaires avec Allah; il a imposé à son peuple une règle de foi, il n'a pas fondé une église selon la force du mot. Arabe ou Berbère, chaque musulman appartient à un groupe, qui n'est à ses yeux qu'une grande famille, et en religion comme en politique, chacune de ces familles fait ses affaires à part. De même que la tribu tient lieu d'état, on remplace l'église par la confrérie, association volontaire où l'on entre pour se livrer ensemble à de certaines pratiques sous le patronage du même saint. Le sultan Mulei-Hassen se croit le maître du Maroc; il se croit aussi le grand iman, le pape de tous les musulmans malékites, et il se flatte d'étendre sa juridiction spirituelle non-seulement sur Fez et Marakech, mais sur les oasis du Sahara, comme sur Alger, Tunis et Tripoli. C'est encore une de ces illusions qui contribuent à son bonheur, mais dont la vanite lui est démontrée chaque jour.

On a souvent représenté le Maroc comme le plus fanatique des pays de l'islam. M. de Foucauld en juge autrement; il a constaté que, si les Marocains ferment leur porte aux Européens, c'est plus par crainte de l'espion que par horreur pour l'infidèle, et qu'ils redoutent le conquérant plus qu'ils ne haïssent le chrétien. Sans doute, les *hadj* ou musulmans qui ont fait le pèlerinage de la Mecque abondent au Maroc; mais contrairement à l'opinion commune, le *hadj* est plus tolérant que ceux de ses coreligionnaires qui sont restés chez eux et n'ont jamais baisé la pierre noire : il a vu des bateaux à vapeur, des locomotives, Alexandrie, Tunis, Alger, des villes embellies, transformées par les chrétiens, et il a laissé en chemin quelques-uns de ses préjugés. Les voyages ouvrent l'esprit, le pèlerinage à la Mecque élargit les cœurs étroits.

Le Maroc a ses dévots, ses tièdes, ses indifférens et même ses incrédules. Certaines superstitions s'y rencontrent partout. Quand une rivière tarit, on sacrifie un mouton pour la faire couler. Dans beaucoup de tribus, on fait bénir par le marabout ses champs et ses dattiers. Ailleurs, on ne recourt à ses bons offices qu'en partant pour une razzia. Tout le long du jour, il demande au ciel que l'expédition soit fructueuse; a-t-on fait de riches captures, on le paie grassement; n'a-t-on rien pris, c'est un mauvais marabout, et il perd ses pratiques. D'autres tribus, plus mécréantes encore, traitent de fainéans les vendeurs de prières et de bénédictions et sont réputées pour n'avoir ni sultan ni Dieu, pour ne connaître que la poudre. Toutefois, dévots ou indifférens, les Marocains se réunissent dans la commune aversion de l'étranger. Durant tout son voyage, M. de Foucauld put s'assurer que le Maroc s'occupait beaucoup du mahdi, que les plus forts raisonneurs le tenaient pour invulnérable et invincible. Dans le nord, on annonçait qu'il venait de s'emparer du Caire et d'Alexandrie; plus au midi, on le croyait à Tripoli; plus loin encore, on le disait à Tunis; sur les confins du Sahara, on ne doutait pas qu'il n'eût pris Alger et massacré tous les Français. A la vérité, personne ne parlait de lui prêter main forte, personne ne désirait la guerre sainte. Mais M. de Foucauld pense que, si quelque grand chef religieux déployait l'étendard vert, il pourrait rassembler en peu de jours une armée de 50,000 hommes : « Cette masse, animée plutôt par l'espoir du pillage que par le zèle religieux, s'évanouirait à la première défaite et se doublerait au premier succès. »

Cet empire, qui n'est qu'une expression géographique, et dans lequel le seul sentiment commun est la haine de l'étranger, cet empire, dont la moindre portion est soumise à tous les caprices du plus détestable des gouvernemens et dont le reste n'est pas gouverné du tout, ne laisse pas de subsister, et rien n'annonce que sa fin soit proche. Il a duré si longtemps que c'est une raison pour qu'il dure. Ce qui sauve le sultan, c'est la politique du jardinier: au dehors comme au dedans, ses ennemis s'entre-haïssent, se jalousent, et personne ne mange dans la crainte que les autres ne mangent aussi. Au surplus, il ne faut pas croire que sous un régime de despotisme inepte ou dans une confusion de toutes choses qui nous semblerait insupportable, il n'y ait pas quelque place pour le bonheur. Partout où l'on n'est pas trop grugé par les caïds ni trop pillé par les nomades, il y a des villages, des bourgades où tout respire le bien-être, la prospérité, la richesse. Dans ces endroits privilégiés, on vit à peu près comme en Europe. On vend, on achète, on a des amis et des ennemis, on se procure tous les plaisirs licites en y joignant quelques plaisirs défendus, on bavarde, on commère, on se marie. L'Arabe, qui a de l'orgueil, ne veut épouser qu'une fille de bonne maison; le Chleuh, qui a le cœur

avare, la veut riche; le Hartani, à la face couleur de café au lait, la veut blanche, et plus elle a le teint clair, plus il est content. Heureux aussi est l'habitant des oasis du Sahara assez fortuné pour avoir une vache et qui peut boire autant de thé qu'il lui plaît, mettre de la viande dans son couscouss et remplacer le maigre potage du matin par des galettes chaudes et du miel de dattes!

Dans les districts où le caïd est odieux et le nomade insupportable, où les alertes sont continuelles, où les lendemains sont obscurs, on s'endurcit à ses maux par l'habitude de souffrir, et quelquefois on désarme le malheur par sa patience. Tel baudet, à l'échine râpée, aux flancs labourés par les coups, oublie ses écorchures en fêtant le chardon qu'il rencontre sur son chemin. L'Africain ne demande à la vie que ce qu'elle peut donner; il se résigne aux accidens, il ne se charge pas de faire sa destinée, il se laisse conduire par elle et s'épargne la fatigue des réflexions. Au début de son voyage, la caravane avec laquelle M. de Foucauld était parti de Tétouan s'accrut d'une femme, de sa fille et d'un homme qui portait à la main une cage contenant six canaris. Il s'était mis en course pour les vendre et comptait sur un bénéfice de 30 francs. Le lendemain soir, il quittait la caravane en lui annonçant son mariage. Sa compagne de route lui avait plu, elle l'avait agréé, et les six canaris, qu'on se promettait de placer au plus vite, devaient pourvoir aux frais de la noce.

L'Africain réfléchit peu, et il n'a garde d'ajouter aux peines trop réelles dont cette pauvre vie abonde les chagrins, les désespoirs imaginaires. Au sommet du Djebel-Riata, après la fonte des neiges, pullulent des chenilles poilues, qu'on appelle des *iakh*, et qui sont, paraît-il, froides comme glace, d'où les indigènes concluent que c'est la neige qui les enfante. Les bourgeois de Fez ont un dicton ainsi conçu : « Deux ridicules sont encore plus froids que les *iakhs :* le vieillard qui fait le jeune et le jeune homme qui fait le vieux. » On trouve en Afrique nombre de vieillards qui font les jeunes; mais les jeunes gens qui font les vieux, les jeunes gens à l'imagination lugubre, les jeunes gens tristes, dont l'incurable mélancolie est une grimace et qui se croiraient perdus de réputation si on les surprenait un jour en flagrant délit de naturel et de gaîté, sont une espèce presque inconnue aux habitans du Maroc. Leurs chenilles glaciales ont sur nos jeunes gens tristes ce grand avantage qu'elles servent à quelque chose : les chèvres en sont friandes et les mangent.

G. Valbert.

REVUE MUSICALE

Théâtre de la Monnaie de Bruxelles : *Jocelyn*, opéra en 4 actes, tiré du poème de Lamartine, paroles de MM. A. Silvestre et V. Capoul, musique de M. Benjamin Godard. — *La Gioconda*, opéra en 4 actes, paroles de M. Gorris, traduction de M. P. Solanges, musique de Ponchielli. — Concerts du Conservatoire de Bruxelles. — Opéra-Comique : Reprise de *Madame Turlupin*, opéra comique en 2 actes, de MM. Cormon et Grandvallet, musique de M. Ernest Guiraud.

« Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. » L'on a dit de *Jocelyn* trop de bien et trop de mal. L'œuvre de M. Benjamin Godard n'est sans doute ni *Don Juan*, ni *Guillaume Tell*, ni *Lohengrin*, ni *Carmen;* mais ce n'est pas non plus... Ici, ne nommons personne. « Que *Jocelyn* réussisse ou tombe, écrivait-on dès avant la représentation, une chose est certaine : c'est qu'il n'y aura ni une pensée de plus ni une pensée de moins dans le monde. » Une pensée de moins! On ne voit pas trop comment une œuvre nouvelle enlèverait une pensée au monde. Mais une pensée de plus! Excusez du peu, dirait le vieux maestro. Des pensées de plus, en art, il en éclôt trois ou quatre par demi-siècle à peine, et, pour en avoir une seulement, il ne faut rien que du génie. Or si quelqu'un a eu chez nous, depuis Bizet, le génie, si quelqu'un a trouvé une pensée de plus, celui-là encore, ne le nommons pas, de peur d'offenser les autres.

Sans doute, l'œuvre de M. Benjamin Godard n'est pas une révélation. Elle n'apporte pas un verbe nouveau, et quelquefois même elle s'en tient trop à l'ancien. On rencontre là du Gounod, du Massenet ; mais on y rencontre aussi du Godard, du médiocre et du bon. Car il y a du

bon Godard ; il y en avait beaucoup dans *le Tasse*, dans la *Symphonie légendaire ;* il y en a encore dans *Jocelyn*, surtout dans les deux derniers tableaux. Ceux-ci laissent une impression excellente, contre laquelle un jugement général, pour rester équitable, doit un peu réagir. Il faut en appeler de notre émotion finale à l'ensemble de nos souvenirs.

Il était à la fois inutile et imprudent de faire de *Jocelyn* un livret d'opéra. D'abord, c'était mettre en musique de la musique même. Les beaux vers, surtout ceux de Lamartine, ont leur rythme, leur cadence, leurs harmonies, qui se suffisent. Quand on est, je ne dis pas Niedermeyer, mais Gounod, on peut chanter une ou deux strophes de Lamartine ; tout un volume, non pas. Et quel volume ! Peut-être dix mille alexandrins, un fleuve, un débordement de poésie, un poème avant tout riche, luxuriant, enveloppant le ciel, la terre et l'homme de ses gigantesques rêveries. Alfred de Vigny, je crois, appelait *Jocelyn :* quelques îles de poésie noyées dans un océan d'eau bénite. — Il ne l'avait pas compris. Rien au contraire n'est moins que *Jocelyn* dévot ou clérical au sens mesquin des mots. Rien n'est moins un poème de curé ou de sacristie. La religion de *Jocelyn* est la religion la plus haute et la plus héroïque. Lamartine a écrit sur la première page le mot ψυχή, âme. C'est là, en effet, l'histoire d'une âme, et d'une grande âme. On suit tout le long du livre le développement, l'embellissement de cette âme, que la souffrance et le sacrifice emplissent peu à peu de tendresse et de compassion, que la douleur forme à la vertu.

Mais *Jocelyn* n'est pas seulement un poème d'âme. C'est aussi l'un des plus magnifiques parmi les poèmes de la nature, ouvrant au dehors et au dedans un horizon infini, dévoilant à la fois toutes les cimes des Alpes et le cœur meurtri d'un pauvre prêtre de village. A ce double point de vue, moral et descriptif, la tâche était trop lourde pour un musicien.

L'abondance, la simplicité et la grandeur, ces beautés du poème, manquent à l'opéra. Celui-ci paraît un peu bref, cherché et petit. On emporte du théâtre l'impression d'un *Jocelyn* réduit et étriqué. Aussi, pourquoi cette manie actuelle de transformer des œuvres qui, dans leur forme primitive, sont parfaites ou peu s'en faut ? Aujourd'hui, tout se met en opéras : *la Dame de Monsoreau* et *Jocelyn*, également impropres, bien que par des raisons différentes et des mérites inégaux, à cette métamorphose. A quand *le Tour du monde* ou *la Légende des siècles ?* Et puis, drames et poèmes épuisés, à quand les tableaux et les statues ? Toutes les formes de l'art ne conviennent pas au même sujet, et l'on risque, à ce jeu, de brouiller les Muses ; elles sont sœurs, mais pas à ce point. On nous citera peut-être des exemples de transformations heureuses, glorieuses même : *Faust, Roméo, Otello.* Mais au moins c'étaient là des pièces, et non des poèmes ; de plus, des

pièces étrangères; et puis Gounod et Verdi approchent peut-être plus de leurs modèles que M. Benjamin Godard du sien.

De *Jocelyn*, les librettistes ont extrait surtout les faits, et les faits dans *Jocelyn* ne sont, au point de vue esthétique, que des accessoires. La mort du père de Laurence et l'adoption de celle-ci par Jocelyn ne nous importent guère; ce qui nous importe, ce sont les cent pages qui suivent, toutes consacrées à peindre l'amitié fraternelle des deux jeunes gens, leur piété mystique, toutes leurs pensées enfin, et leurs sentimens en pleine nature. Bien plus que la découverte même du sexe de Laurence, les sentimens de Laurence et de Jocelyn après cette découverte délicieuse et terrible, nous intéressent et nous émeuvent. Là était le point délicat et attirant; là se pressent dans le poème les beautés essentielles. Beautés singulières, que la musique devait approcher avec réserve, avec pudeur, mais qu'elle pouvait comprendre et peut-être embellir encore. Elle pouvait, sous le voile de l'amitié, suivre la mystérieuse éclosion de l'amour, et puis noter les nuances passionnées et douloureuses de cet amour naturellement offert et surnaturellement refusé. Avant la découverte, — la découverte même, — après la découverte,— voilà les trois phases psychologiques faites pour séduire un musicien, quitte à le perdre. Succès douteux, peut-être impossible, mais du moins tentative originale. Les auteurs n'ont pas compris, ou pas osé; ils sont restés à côté du sujet, traitant, au lieu du fond, les épisodes; les faits plus que les sentimens. Ils ont mis en scène le mariage de la sœur de Jocelyn, la fuite des proscrits dans la montagne, la mort du père de Laurence, l'exécution de l'évêque, et ce déplacement de l'intérêt, cette altération des valeurs, justifie un reproche déjà fait à l'ouvrage : tout ce qui devrait y être court est long, et tout ce qui devrait y être long est court.

La facture musicale de *Jocelyn*, disions-nous, n'a rien de bien original; elle rappelle souvent celle de Gounod et celle de M. Massenet. Le premier chœur (la noce de Julie) n'est pas sans analogie avec certain petit chœur d'*Hérodiade*. Gounod est derrière plus d'une page, derrière plus d'une phrase, celle-ci, par exemple : *Anges du Tout-Puissant, couvrez-la de votre aile !* (voir *Roméo* et *Mireille*); celle-ci encore, chantée à l'unisson par Jocelyn et Laurence : *De tous les noms sacrés dont sur terre on s'adore*. La romance-berceuse : *Dors en paix, doux enfant !* du Gounod encore. Du Gounod, les progressions, les phrases qui se répètent et montent par étages, et les accompagnemens syncopés. Du Gounod toujours, mais poussé au tragique, la scène de la révolution, qu'on a plaisamment appelée une kermesse de la guillotine.

La tendance allemande s'accuse beaucoup moins chez M. Godard. Le *leitmotiv* n'y est pour ainsi dire pas employé; un peu seulement au dernier tableau, et d'une main très légère. M. Godard n'a pas de

système, et il a raison. Quant à l'orchestration, elle ne nous a paru ni bonne ni mauvaise, seulement trop bruyante parfois, avec un goût immodéré des harpes.

Le premier tableau ne dépasse pas une moyenne agréable. Il pourrait avoir pour épigraphe ces deux vers :

De ma sœur et d'Ernest cette sainte journée
A, dans la main de Dieu, mêlé la destinée.

Heureusement, dans l'opéra, Ernest s'appelle l'Époux; cela fait mieux. Sa phrase de remercîment aux invités est élégamment tournée. Le petit chœur de noce, le chœur des jeunes filles, petit aussi, tout cela ne déplaît point. Le duo de Jocelyn et de sa mère, l'air de Jocelyn, ne sont guère que convenables. Un air honnêtement fait, avec des rythmes et des tonalités variés, pâlit auprès du récit de Lamartine, auprès de cette dernière promenade, la nuit, dans l'enclos bien-aimé, de cet adieu poignant à la terre du jardin, aux eaux de la source, aux colombes du toit. Ici comme presque partout, les librettistes ont respecté les vers de Lamartine. Respect pieux pour le poète, mais dangereux pour le musicien.

Rien dans le second tableau : un faible prélude où flûtes, hautbois et autres instrumens champêtres gloussent en vain sans jeter sur l'orchestre une teinte vraiment pastorale. Aux paysages de Lamartine, il faudrait la musique de Rossini, un peu du premier acte de *Guillaume*. M. Godard leur consacre un chœur médiocre, plus un *duetto* de pâtres inférieur à la chanson de *Sapho*, qu'il rappelle : *Broutez, broutez, mes chèvres!* Et puis, on sent ici le hors-d'œuvre et le superflu. Hors-d'œuvre, ce petit duo. Autrement nécessaire est dans le poème la scène du jeune homme et de la jeune fille, spectacle d'amour fait pour redoubler dans le cœur et les sens de Jocelyn les troubles et les désirs nés de la solitude. En résumé, toute cette partie de l'œuvre, y compris le massacre du vieux monsieur, ne renferme que des banalités musicales et dramatiques.

Mieux vaut le tableau suivant, au moins le début de ce tableau. L'entr'acte est beaucoup plus alpestre que le précédent. Les larges accords tenus et balancés donnent la sensation de grands souffles, de grandes vagues de vent, tranquilles et fortes, qui passeraient sans obstacles au-dessus des sommets. Cette belle page d'orchestre en rappelle un peu une autre que naguère nous avions trouvée belle aussi : *la Cathédrale*, de la *Symphonie légendaire*. Le réveil de Laurence est encore à noter : deux strophes courtes, vibrantes, avec une certaine étrangeté, une sorte d'effarement qui ne messied pas. Mais maintenant, là où l'on était en droit de compter le plus sur lui, le musicien

se dérobe. Quand vient l'évanouissement de Laurence, et la révélation de ce que nos pères eussent appelé ses charmes ou les attributs de son sexe, devant cette apparition foudroyante de la beauté et de l'amour, d'un amour à la fois souhaité et défendu, devant ce double assaut livré à l'âme de Jocelyn par la joie et l'épouvante, rien ou presque rien : un cri pareil à tous les cris et un maigre duo qu'un pauvre unisson termine. Pourtant ils étaient beaux à chanter, ces jours d'amitié, puis ces jours d'amour. Il eût été beau de trouver la musique de cette pure, de cette idéale poésie, d'égaler à la fois la hardiesse et la chasteté de ces récits. Il y avait là des trésors de sentiment, et des trésors nouveaux. Quel dommage qu'on ne les ait pas découverts!

La grande scène de la prison, entre Jocelyn et l'évêque, voulait du musicien autant d'éloquence que les scènes précédentes voulaient de poésie. Qu'on la relise dans Lamartine pour voir quelles foudres lançait au besoin ce poétereau de femmes, ce chantre de cascatelles et de rossignols, comme disent aujourd'hui quelques jeunes pédans. Jamais fanatisme plus odieux n'a tenu plus sublime langage. Quels discours sur ces lèvres et quelle flamme de bûcher dans ces yeux! Du haut de quel dédain le vieillard qui va mourir regarde nos passions humaines! A quel misérable prix il estime nos plus précieuses amours! Le lecteur même est près de céder à ses paradoxes sacrés, de subir comme Jocelyn sa brutalité sainte. Dans ce duo si difficile par sa violence et par sa grandeur, le musicien n'a réussi qu'à demi. Le style, toujours soutenu, s'élève parfois, comme à ces mots : *Demain j'entonnerai l'hosanna triomphant!* Souvent le mouvement est juste et la phrase bien jetée; mais souvent aussi l'un et l'autre traînent, ici, par exemple : *Je vais vous consacrer sur le bord de la tombe.* Décidément, *Jocelyn* pourrait bien être tout à fait inabordable à la musique.

Le tableau populaire autour de la guillotine fait grand honneur au sens pittoresque des directeurs, à leur entente de la scène : voilà bien la rue sur le théâtre, les physionomies et les voix de la canaille. Mais de la musique, j'attendais mieux. Les différens refrains révolutionnaires : *Carmagnole, Ça ira*, et quelques autres, se succèdent et se juxtaposent au lieu de se fondre ; c'est de la polyphonie, mais de la symphonie, non pas. Quelques bons détails cependant, entre autres une courte prière de femmes à genoux sous la bénédiction du condamné.

Patience, voici les dernières pages de la partition, les meilleures. Dans la grotte des aigles, où nous ramène le sixième tableau, Laurence abandonnée chante un *lied* charmant : *Dors en paix, mon amour*, une page toute pleine de tendresse et d'inquiétude. Voilà une phrase distinguée et expressive, rehaussée par des contre-chants d'orchestre, et

délicieusement terminée sur le doux reproche : *Oh ! pourquoi s'en est-il allé !* Au théâtre, cet air semble seulement pris un peu vite. Plus lent, on lui trouverait peut-être encore plus de grâce et de mélancolie.

La rue maintenant, à Paris, sous les fenêtres de Laurence, éclairées par les lustres d'une fête. Jocelyn, caché dans l'ombre, pleure, et des jeunes gens franchissent en chantant le seuil de la maison. Jolie valse et surtout jolie gavotte dialoguée par les groupes d'invités. Il y a bien quelque chose d'un peu désagréable à *voir* un ecclésiastique faire le guet sous le balcon d'une dame; mais, sauf ce petit malaise, on prend grand plaisir à toute la scène. Laurence paraît à la croisée entr'ouverte, et pour une fois qu'une femme vêtue de blanc s'accoude à son balcon sans redire la chanson de Marguerite, cela vaut bien qu'on s'en félicite. Laurence ne se souvient que d'elle-même et, d'une voix triste, elle redit son chant de la montagne. Jocelyn va courir vers elle; mais une cloche tinte dans le voisinage. Alors, avec une belle phrase douloureuse il s'enfuit, tandis que reprennent dans la maison les refrains joyeux. Toute cette scène est excellente, pleine de mouvement et de poésie.

La scène suivante et dernière mérite qu'on pardonne beaucoup aux faiblesses signalées le long de l'ouvrage. C'est bien finir que de finir ainsi. Dans le hameau de Valneige, un matin de Fête-Dieu, la procession passe devant le reposoir. Pâle et défaillante, assise sur le seuil de sa chambre ouverte au soleil de printemps, Laurence mêle sa voix aux cantiques. Le chœur est simple, empreint d'une piété villageoise; les plaintes de Laurence le coupent à propos avec de lointains rappels des mélodies d'autrefois; bonne déclamation et bon orchestre; peu de notes et beaucoup d'expression. — La procession a disparu, et la pauvre fille qui va mourir fait appeler le prêtre. Pendant qu'on le cherche, seule et les yeux déjà voilés, elle murmure une prière tout à fait belle. Voilà la musique que nous demandions au musicien de *Jocelyn*, la musique des sentimens, la musique où chante une âme, où se dessine un caractère. Voilà Laurence tout entière, par ses regrets et ses remords, avec son humilité de pécheresse, avec sa douceur de femme et sa détresse de mourante. Toute sa vie, sa pauvre vie, achève ici de se briser et s'exhale en une dernière demande de miséricorde et d'amour. Cette courte prière dit tout ce qu'il fallait dire : elle tremble, elle adore et elle supplie.

Le duo final renferme quelques mesures d'ensemble dont la banalité dépare un peu cet épilogue; on le voudrait sans tache. Mais la tache est légère : chaque phrase de Laurence a l'accent le plus juste et le plus pénétrant. Laurence s'éteint sans cri, avec grâce et avec douceur, redisant toujours plus bas, toujours plus humblement : *Seigneur, votre nom soit béni !* A la passion ranimée de Jocelyn, elle ne répond

que par une tendresse déjà presque divine. Les grands accords de la grotte des aigles reviennent planer au-dessus de la jeune femme comme pour lui apporter un dernier souffle de l'air pur autrefois respiré; sur les marches de l'autel, elle s'incline et meurt. Très loin se perd l'écho des cantiques, et Jocelyn murmure encore la phrase, bien amenée cette fois et très attendrissante : *Anges du Tout-Puissant, couvrez-la de votre aile!*

Ici, véritablement, la musique n'a pas été indigne de la poésie, et l'on peut espérer de M. Benjamin Godard une œuvre dont l'ensemble vaudra la fin de celle-ci.

Le théâtre de la Monnaie offre à nos compositeurs une hospitalité tout artistique : un chef d'orchestre et un orchestre excellens; des choristes stylés qui jouent, qui chantent, et chantent juste, en mesure et avec des nuances (triple merveille)! enfin des interprètes consciencieux et intelligens comme M. Engel (Jocelyn) et M. Seguin (l'évêque). Quant à Mme Caron, nous l'avons retrouvée avec joie; elle a plus de voix et de talent que jamais. Elle a toujours sa grâce noble « et même un peu farouche, » la poésie des attitudes et la poésie du chant. Elle a dit et joué le dernier acte surtout avec une sobriété et une intensité d'expression admirable. Elle a été humble, et triste, et attendrissante. Une aussi grande artiste mérite que nous allions à elle, en attendant qu'elle revienne à nous.

Jugez de l'éclectisme des Belges : l'an dernier, ils ont entendu *la Valkyrie;* cette année-ci, *la Gioconda. La Gioconda* est l'œuvre, — on dit, en Italie, le chef-d'œuvre, — d'un musicien mort il y a quelques années, Amilcare Ponchielli. Le livret est une imitation de la pièce de Victor Hugo : *Angelo, tyran de Padoue.* Vous vous rappelez ce gros mélodrame emphatique, sa préface apocalyptique et pontificale, son style à panaches et des phrases comme celle-ci : « Eh bien! si peu que je sois, j'ai eu une mère. Savez-vous ce que c'est que d'avoir une mère? En avez-vous eu une, vous? » Ou encore celle-ci : « Il faut toujours qu'un Malipieri haïsse quelqu'un. Le jour où le lion de Saint-Marc s'envolera de sa colonne, la haine ouvrira ses ailes de bronze et s'envolera du cœur des Malipieri! » Quant au sujet, il s'agit d'une rivalité de grande dame et de courtisane, où celle-ci naturellement a le beau rôle et sacrifie son amour et sa vie pour sauver la vie et les amours de la grande dame. Il est vrai qu'autrefois la grande dame avait elle-même sauvé la vie à la mère de la courtisane. Tout cela se passe à Padoue, au bord de la lagune vénitienne, en plein appareil littéraire et scénique du romantisme le plus échevelé, avec sbires, portes secrètes, échafaud et cercueil préparés pour une femme de podestat. On récite des tirades effrayantes sur le Conseil des Dix; on marche dans les murs, et il y a du monde dans les dressoirs.

Les musiciens d'Italie ont toujours aimé le théâtre de Hugo : son éclat extérieur et factice, ses contrastes violens, ses situations fortes et fausses. Tout cela prête à une musique un peu grosse, un peu voyante, sans beaucoup de dessous ni de profondeur, à des effets souvent dramatiques, plus souvent mélodramatiques et vulgaires. La vulgarité, voilà aujourd'hui le défaut national de l'Italie, comme l'obscurité est celui de l'Allemagne; voilà notamment la tare de *la Gioconda*. Beaucoup d'idées, oh ! des idées en foule, mais presque toutes mauvaises. Le génie italien trouve toujours quelque chose à chanter, et prend tout ce qu'il trouve, sans choix ni contrôle. Je ne sais guère d'opéra vraiment italien, sauf les deux derniers chefs-d'œuvre de Verdi : *Aïda* et *Otello*, qui ne soit un exemple de cette déplorable facilité, de cette abondance et en même temps de cette pauvreté.

Décidément il y a en art bien peu d'écoles; il y a de grands hommes, dont les imitateurs ne comptent guère. Rien de moins intéressant que les sous-Gounod, les sous-Wagner ou les sous-Verdi. Précisément, Ponchielli me paraît être un sous-Verdi, grosse ou fausse monnaie d'une pièce d'or. *La Gioconda* est conçue et exécutée selon toutes les règles italiennes; la forme y est, ou plutôt la formule; mais le fond manque. De la mélodie partout, mais commune, et, qu'on nous passe le mot, canaille; du mouvement, ou des mouvemens brusques et grossiers, de vilains gestes; de l'accent, mais celui du faubourg; de l'émotion mélodramatique; une sorte d'opéra de boulevard, le produit d'un art qui serait à la musique de théâtre ce qu'est à la peinture la chromolithographie... Et cependant tous ces gros défauts n'excluent pas certaines qualités un peu grosses aussi, mais réelles : l'entente de la scène, la spontanéité, parfois la justesse de l'idée musicale, quelques élans très pathétiques en dépit de leur vulgarité, çà et là de ces coups de gosier qui couronnent des phrases bien lancées et font éclater en bravos les parterres d'Italie.

Avant le quatrième et dernier acte, on ne trouverait pas grand'-chose à louer : au premier acte, des chœurs se succèdent, qui semblent des surcharges de charges célèbres : *le Caïd* ou *Gabrielle de Vergy*, l'amusante parodie de M. Saint-Saëns. Le finale seul produit de l'effet. Gioconda l'achève par une belle phrase, qui domine une prière du peuple accompagnée par l'orgue de Saint-Marc. A noter aussi dans cet acte, mais pour d'autres motifs, une apostrophe de Barnaba au palais ducal (Barnaba, c'est le traître, l'Homodei d'*Angelo*). On sent dans ce monologue une tendance nouvelle pour l'Italie, la préoccupation de la parole et de la déclamation. Chaque mot, chaque note voudrait porter. Mais le résultat n'est pas heureux; il ne trahit que l'effort d'une nature qui a voulu se contrarier elle-même et se contraindre. L'effort du moins est louable; il ne devait pas être perdu. Quelques années

plus tard, Verdi l'a repris. Relisez le monologue de Barnaba dans *la Gioconda*, puis le *Credo* d'Iago dans *Otello*, et vous pourrez comparer l'intention et le fait, l'essai du talent qui entrevoit et le succès du génie qui réalise. D'un côté, un style décousu, une tonalité mal assise, des modulations mal venues, beaucoup de travail pour peu de chose; de l'autre, la suite dans l'idée, la concision et la précision; l'expression dramatique et la beauté de la mélodie fondues au lieu de se contredire.

Le second et le troisième acte sont remplis de musique facile et lâchée, de romances banales et de duos à la tierce. Le ballet des Heures, si vanté en Italie, est mince et se termine par un galop fâcheux. Quant à l'orchestre, il accompagne presque tout le temps en orchestre de contredanse (voir notamment le duo des femmes : *Mon amour illumine ma vie*), laissant toujours à découvert la ligne vocale, qui supporte mal la pleine lumière.

Le quatrième acte seul offre de l'intérêt, et révèle en quelques parties, sinon de l'habileté de main (il n'y en a nulle part), au moins une certaine vigueur de patte. Il s'en dégage une réelle émotion. Gioconda est seule, la nuit, au bord du canal Orfano sans doute, celui de tous les mélodrames. Pour payer la liberté de son bien-aimé, elle a promis au sbire Barnaba une folle nuit d'amour (prenons le style du sujet). Mais, avant l'heure du rendez-vous, la généreuse créature réunit le couple qui s'aime et l'embarque, avec sa bénédiction, pour quelque lointaine plage. Alors arrive Barnaba, tout enfiévré d'amour. Gioconda, riant d'un rire fou, se couronne de perles et de fleurs, et quand le misérable s'approche, elle se tue. Il y a de très bonnes choses au cours de cet acte : une couleur funèbre, de l'amertume, de l'ironie, de la grandeur. Gioconda fait ici assez noble figure. Son invocation au suicide est la meilleure page de la partition. Elle éclate brusquement par un cri et un accord pathétiques; nulle emphase n'en gâte la sobriété tragique, et le passage au mode majeur, dangereux si souvent, s'accomplit sans encombre, sans faire verser la mélodie dans la trivialité. Très scénique et d'un effet heureux, la barcarolle lointaine; beaucoup de tendresse et de bonté chez Gioconda dans le trio, et de la crânerie dans le duo final. Tout cela n'est peut-être pas d'un style très relevé, mais que voulez-vous! il faut quelquefois se contenter de beautés de second ordre.

Rien à dire ici des exécutans, sinon que Mlle Litvinne porte vaillamment le rôle de Gioconda, rôle écrasant qui a déjà tué plus d'une voix italienne. Depuis l'année dernière, Mlle Litvinne a fait des progrès : l'articulation est plus nette et la voix mieux posée; les notes hautes surtout sonnent à merveille. Pourquoi n'appellerait-on pas Mlle Litvinne à l'Opéra? Il se pourrait qu'elle n'y fût pas de trop.

Il est à Bruxelles d'autres exécutans qui méritent une mention plus qu'honorable, un chaleureux éloge. Nous avons eu la chance d'entendre un concert du Conservatoire, dans une salle de dimensions parfaites et d'acoustique excellente, comme il en manque une à Paris. Notre Conservatoire est trop petit, et quant au Trocadéro, mieux vaudrait faire de la musique en face, sur le Champ de Mars. Nous n'avons rien de pareil comme local; comme orchestre, nous n'avons rien de mieux, ni chez M. Lamoureux, ni rue Bergère. L'orchestre de M. Gevaert au Conservatoire est le même que celui de M. Dupont à la Monnaie, plus les professeurs de la maison, et quelques dames, en sûreté parmi les Belges sérieux. Sérieux, ils le sont, et disciplinés sous un bâton infaillible, sous une autorité qu'on ne discute pas; sérieux, mais passionnés aussi quand il faut, unissant à leurs qualités solides d'hommes du Nord une ardeur et une jeunesse méridionales. Ils ont joué avec une netteté parfaite, avec des sonorités de cordes tout à fait remarquables, des œuvres terriblement difficiles : la symphonie de Raff *Dans la forêt*, l'ouverture de *Faust* de Wagner, contemporaine et un peu voisine de *Manfred*. De Wagner encore, ils ont joué *Siegfried-Idyll*, ce morceau composé par le maître pour la naissance de son fils. Que de motifs là-dedans : celui du feu, celui du cor de Siegfried ! etc. Que d'affaires pour la venue d'un petit enfant! Toute la mythologie au pied d'un berceau! Mais que la première phrase est expressive, et qu'elle eût fait à elle seule une délicieuse chanson de nourrice !

Maintenant revenons à Paris. M. Paravey vient de monter à l'Opéra-Comique un charmant ouvrage, tout à fait dans le ton de la maison, de la vieille maison d'autrefois : *Madame Turlupin*, de M. Ernest Guiraud. Pourquoi ne joue-t-on pas plus souvent M. Guiraud? Parce qu'il écrit rarement. Et pourquoi écrit-il rarement? Parce qu'il a encore plus de modestie que de talent. Auprès de lui, une violette aurait l'air d'une effrontée. M. Guiraud ne parle jamais de sa musique, on le gêne quand on lui en parle, surtout en bien. Tant pis si nous sommes forcé de le mettre mal à son aise.

Il y a depuis plus de cent ans, dans notre musique française, un petit courant toujours discret, souvent caché; l'on tâche bien de le tarir, on y jette de grosses pierres; mais le ruisseau, trop faible pour emporter les obstacles, les tourne. Il passe par-dessous ou par derrière, et reparaît un peu plus loin, toujours clair, toujours chantant. Gounod fait *le Médecin malgré lui*, Offenbach, *la Chanson de Fortunio*, M. Delibes, *le Roi l'a dit*, M. Guiraud, *Madame Turlupin;* comme autrefois on faisait *le Tableau parlant*, *le Nouveau seigneur du village*, *Joconde*, et depuis, *le Chien du jardinier* ou *Bonsoir, monsieur Pantalon*. Et de temps en temps nous sommes tout étonnés, tout ravis de nous trouver à nous-mêmes de la gaîté, de l'esprit, et de savoir encore sourire.

Quelquefois on est si las de la grande musique, ou de celle qui veut être grande, et des efforts, et des systèmes, et des doctrinaires qui veulent briser les anciens moules! Oh! ne me parlez pas des gens qui veulent briser les anciens moules, commencer une ère nouvelle, et autres sottises. Voyez-vous, il n'y a pas d'anciens moules; je crois même qu'il n'y a pas de moules du tout. Seulement nous faisons de ces phrases-là, nous autres critiques, pour avoir l'air de dire quelque chose et d'éclairer les populations. Au fond, il y a la belle musique et la laide; la vilaine et la jolie. La musique de *Madame Turlupin* est très jolie, voilà tout. Le moule en a déjà seize ans, je crois; mais M. Guiraud a bien fait de ne le point briser! Il n'a pas fallu grand'chose au compositeur : un vieux canevas sans prétention, presque sans intrigue; de vieux personnages bons enfans : un ménage de chanteurs ambulans et leur troupe, un aubergiste, un capitaine Rodomont, une Isabelle et son amoureux, et des mots comme celui-ci : « Mais vous êtes en nage, mon pauvre ami! — Pour vous, madame, je m'y jetterais... à la nage. » Deux petits actes, pas plus; un chœur de mousquetaires au début; un peu partout, une romance, une ronde, un ou deux trios, un quatuor, et voilà un petit bijou d'opéra comique, sans façons et surtout sans mauvaises façons, plein de grâce, d'esprit, d'idées fines encore, affinées par la constante élégance du style, par la distinction de l'harmonie et de l'instrumentation.

Dieu, comme M. Guiraud doit souffrir! Aussi n'insisterons-nous pas. Nous ne parlerons ni du ravissant petit trio, qui termine le premier acte, ni de la romance pénétrante de Maguelonne, qui vaut peut-être celle de *Cendrillon*, ni d'un petit quatuor dans l'obscurité, qui n'est pas indigne de celui de *Joconde*, ni enfin d'un autre petit trio (au second acte), que n'eût pas désavoué un illustre ami de M. Guiraud, l'auteur de *Carmen* et du quintette : *Nous avons en tête une affaire*. Oui, M. Guiraud écrit dans la langue des vrais musiciens, des vieux musiciens même, sans pour cela se priver d'aucune des ressources modernes; il les emploie, et en connaisseur. Sa partition a seize ans; décidément on n'est pas toujours vieux à cet âge-là! Je ne veux point parler des excellens interprètes de *Madame Turlupin*. Pour peu que Mlle Merguillier et M. Fugère eussent le caractère de l'auteur, ils ne me pardonneraient pas.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

Le Bonheur, poème, par M. Sully Prudhomme. Paris, 1888; Lemerre.

Pour parler du poème récent de M. Sully Prudhomme, j'avais songé d'abord à le lire, — naturellement; — et, faisant aussitôt comme si je ne l'avais pas lu, j'en voulais prendre occasion pour exposer à mon tour mes idées sur le bonheur. C'est la nouvelle manière d'entendre aujourd'hui la critique :

Ce que l'on aime en moi, madame, c'est moi-même,

disait encore hier M. Anatole France, et lorsque je m'engage à vous entretenir de Shakspeare ou de Dante, par exemple, vous entendez avec moi, continuait-il, que ce sont mes petites histoires que je vais vous conter. Oserai-je avouer que M. France m'avait à moitié persuadé? Mais, comme j'étais prêt à dire à mes contemporains ce que je pense du bonheur, les expériences que j'en ai faites, et sous quelle forme je le rêverais, si j'en avais le temps, j'ai pensé que, depuis près de trois mois que le poème de M. Sully Prudhomme a paru, tout le monde ayant pris ce chemin, ce serait une chose originale, arrivant le dernier, que de parler du poème et du poète. S'il y a d'ailleurs toujours quelque injustice à traiter aussi négligemment une œuvre où un vrai poète a mis plusieurs années de sa vie, elle serait ici criante, où il y a donné le meilleur de lui-même. Dans ce beau poème du *Bonheur*, et en dépit de trop nombreuses défaillances, M. Sully Prudhomme s'est élevé assez haut pour que la critique la plus *subjective*, — cela veut dire la plus personnelle, — n'ait qu'à le suivre, le commenter, e l'interpréter.

Simple et large, la conception du poème est belle de sa largeur et de sa simplicité. Faustus, qui vient de mourir sur la Terre, se réveille et renaît dans un monde supérieur, où la vie, semblable encore à celle qu'il vivait hier, mais plus noble et plus pure, s'entretient d'elle-même et non, comme ici-bas, de la douleur, de l'esclavage et de la mort des autres. Ce sentiment, l'un des premiers qu'il exprime en prenant possession de son nouveau séjour, indique d'abord la note et donne en quelque sorte la tonalité du poème.

Qu'il fait bon ne plus voir pendre à la boucherie
Des cadavres ouverts,
Pour que l'humaine chair par d'autres chairs nourrie,
Nourrisse un jour des vers.

Car, cela va plus loin que l'horreur instinctive du sang, plus loin que l'effroi commun du meurtre et de l'âpreté de la « concurrence vitale; » cela touche presque au dégoût des fonctions naturelles de la vie. C'est du Schopenhauer appuyé sur Darwin. Et, je n'en doute pas, — ni M. Sully Prudhomme, — les Gaulois de race ou de tempérament, ceux qui trouvent le vin bon, les filles belles et la vie joyeuse; ou les optimistes, ceux qui croient que la nature est une « mère » pour l'homme ; ou enfin les épicuriens, ceux qui se piquent de la duper elle-même et d'en jouir en s'en moquant, tous ceux-là trouveront ce sentiment bien bizarre. Mais qu'ils fassent attention seulement qu'ils sont en présence ici de l'une des formes les plus aiguës du pessimisme, née de l'impuissance où nous sommes de faire dominer l'esprit sur la chair; qu'ils se souviennent que, du désespoir de n'y pouvoir pas réussir, on leur en pourrait nommer qui en sont morts; et qu'ils considèrent surtout que toutes les exagérations, s'ils le veulent, mais aussi, dans l'histoire de l'humanité, toutes les beautés de l'ascétisme et de la sainteté nous sont venues de là. M. Sully Prudhomme a raison : si ce n'est pas une forme du bonheur, c'en est au moins l'une des conditions, la base physique, si l'on peut ainsi dire, que d'être affranchi de l'esclavage du corps et des nécessités humiliantes, honteuses et coupables où la chair et le sang nous engagent.

Son Faustus, il est vrai, n'arrive pas tout d'abord à cet entier dépouillement de sa plus grossière humanité. Dans ce monde où la mort vient de lui donner accès, une femme l'attendait, entre laquelle et lui les préjugés des hommes avaient jadis élevé leur barrière. Réunis maintenant à jamais, ils parcourent d'abord ensemble, avec des sens épurés, — dont les sensations mériteraient plutôt le nom de sentimens ou d'idées, — la région des *sensibles* possibles, soupçonnés ou entrevus sur la Terre, moins éprouvés que rêvés, l'univers des saveurs et des parfums, des formes, des couleurs et des sons.

Quelle nette apparition
Au fond de mon cœur qu'il visite,
Chacun de ces parfums suscite,
Indolent ou vif aiguillon.

Discret comme, sous la paupière
Longue et soyeuse, la pudeur;
Ou pénétrant comme l'ardeur
D'une prunelle meurtrière;

Léger, comme l'espoir naissant
Qu'une amitié de vierge inspire;
Intense et fort comme l'empire
D'un amour fatal et puissant...

Si ce n'est pas la partie du poème qui nous agrée le plus, d'autres, sans doute, la goûteront mieux que nous. Et ils n'auront pas tort, car dans l'analyse de ces sensations nouvelles et extrêmes, M. Sully Prudhomme a fait preuve, en même temps que d'une rare habileté de main, d'une pénétration psychologique singulière. Aussi bien est-ce là son domaine, dont il n'est pas peut-être le premier occupant, et que, par exemple, Sainte-Beuve ou Baudelaire, entre autres, par des moyens assez différens, avaient essayé de s'approprier. Mais ils avaient l'imagination trop offusquée de trop vilaines images, trop impures surtout; et ce n'était pas chez eux la sensation qui se changeait en idée, mais l'idée au contraire qui se dégradait en se matérialisant.

Cependant, à travers l'espace infini, tandis que Faustus et Stella s'enivrent de la joie de vivre, des « voix de la Terre » montent confusément. C'est la plainte des hommes, une clameur mêlée de lamentations et de blasphèmes, l'appel des mortels vers des cieux qui ne les entendent point. Peut-être que si Faustus et Stella l'entendaient!.. Mais non!.. O égoïsme de l'unique amour! s'ils y reconnaissaient la voix de leurs anciennes souffrances, non-seulement leur bonheur n'en serait pas effleuré, mais ils en jouiraient davantage. Ils ne sont pas encore assez éloignés de leur première existence, assez détachés de leur ancien corps de mort, pour que le malheur d'autrui n'entre pas de quelque chose dans la composition de leur félicité. Et puis, pour que la leçon soit plus haute, c'est d'elle-même qu'il faut que cette félicité s'use, d'elle-même que la satiété naisse, et c'est d'elle-même enfin que, du milieu de ses « ivresses, » il faut que l'ancienne et plus noble inquiétude, celle de savoir et de connaître, se réveille dans le cœur de Faustus.

Car, ni les plaisirs des sens, épurés et idéalisés, ni l'amour même de Stella n'ont pu le délivrer du tourment de penser; et c'est l'illusion ou l'imitation du bonheur, ce n'est pas le bonheur même.

Je n'ai fait qu'aimer et sentir,
Mais sans pouvoir anéantir

Ma pensée et sa vieille attache;
Il couve en ma joie un tourment,
Car sous l'objet le plus charmant,
Je veux savoir ce qu'il me cache.

S'arrachant donc à l'amour, Faustus repasse d'abord en sa mémoire, avant d'oser sonder lui-même le problème, les leçons de la sagesse humaine. Voici les Grecs, Thalès et Pythagore, Aristote et Platon, Épicure et Zénon, avec Lucrèce à leur suite; — le seul Romain qui peut-être ait jamais pensé. Voilà les docteurs de la scolastique, saint Anselme et Abélard, saint Thomas et saint Bonaventure, les premières et non pas les moins mémorables victimes du combat de la raison et de la foi. Voici les modernes en foule, Bacon, Descartes, Malebranche, Bossuet, Fénelon, Pascal, Leibniz, — ceux dont le regard, pour y atteindre l'être, a essayé de percer les profondeurs du monde; et ceux qui, moins ambitieux d'abord, mais presque plus hardis dans la suite, ont fouillé l'âme humaine pour y surprendre le secret de l'univers: — Berkeley, Hume, Rousseau, Kant, Fichte, Schelling, Hegel, Schopenhauer. Et voilà les savans à leur tour, Descartes et Pascal encore, voilà Leibniz, voilà Newton, Copernic, Galilée, Kepler, les physiciens et les chimistes, les physiologistes et les naturalistes, Lavoisier, Bichat, Buffon, Lamarck, Darwin... Hélas! ni les uns ni les autres n'ont trouvé la parole magique, le vrai nom de la cause d'où pend à l'infini l'enchaînement des effets. Ils ont seulement reculé les bornes de l'ignorance, mais en changeant la forme des problèmes, ils n'en ont pu transformer la nature, qui est de résister aux efforts de l'humaine raison. Et en nous apprenant ce que nous pourrions si bien nous passer de savoir, il est malheureusement trop vrai que de tout ce qu'il nous faudrait savoir, ils ne nous ont rien appris. D'où venons-nous? Qui sommes-nous? Où allons-nous? Dans ce « petit cachot où nous sommes logés, j'entends l'univers, » comme disait Pascal, qu'y faisons-nous? A quelles fins inconnues servons-nous? Pourquoi la mort? pourquoi la vie surtout? De quelle tragédie sommes-nous les acteurs? De quelle comédie les dupes, ou peut-être de quelle farce? Ni la philosophie ni la science ne nous l'ont dit encore; elles ne nous le diront jamais; si même et au contraire, en nous convainquant tous les jours plus profondément de la vanité de la recherche, elles ne doivent aboutir à établir enfin, sur les ruines de l'espérance, la certitude du néant.

Ainsi Faustus, ayant dépassé tour à tour
Les monumens épars des humaines doctrines
Et vu s'évanouir, au bout de leurs ruines,
Le fantôme du vrai vainement poursuivi,
Laisse enfin retomber son front inassouvi,
Que bat l'aile du doute, assuré de sa proie.

Pourtant il tentera un dernier effort. Comme autrefois Virgile à Dante, Pascal lui apparaît, et, par-delà les régions obscures de la science et de la philosophie, il lui laisse entrevoir celles plus lumineuses de l'amour et de la charité. Ce n'est rien que de sentir et peu de chose que de connaître ; aimer! il faut aimer; et, au lieu de l'esprit ou des sens, c'est le cœur qu'il faut écouter et apprendre à entendre.

Et c'est à ce moment aussi que les « voix de la Terre » commencent enfin d'arriver jusqu'à lui. Car, tandis qu'il cherchait à surprendre la raison des choses, le flot roulait, roulait toujours, incessamment grossi, de planète en planète. Faustus en entend approcher le lointain murmure. Est-ce un bruit d'ailes? ou le vent dans les feuilles?

> Le frisson gémissant des lointaines ramures
> Ressemble vers le soir à de vivans murmures...

Non ! C'est bien une plainte, ce sont des voix humaines, c'est bien une parole ; et dont l'accent de détresse, en réveillant la pitié dans son cœur, y va faire épanouir l'esprit de sacrifice et de dévoûment. Homme encore, il ne jouira pas plus longtemps d'un bonheur qu'il n'a pas assez chèrement payé ; il ira; il redescendra sur la Terre, sur la planète où l'on souffre ; et Stella l'y suivra, car l'amour est plus fort que la mort; et ils recommenceront de souffrir avec ceux dont tant de siècles écoulés n'ont pu leur faire oublier qu'ils furent autrefois les semblables, dont la nature, tout à l'heure encore, a douloureusement tressailli dans la leur, et dont les plaintes maintenant suffiraient pour empoisonner leur bonheur.

Ils appellent à eux la Mort :

> La Mort, l'auguste Mort...
> Non celle qu'imagine, infecte, blême, osseuse,
> Notre horreur invincible pour le cadavre humain,

mais la Vierge pudique, celle qui soulage et celle qui console, mais la Libératrice, mais

> ... La Force qui fraie aux âmes le chemin
> Et les entraîne au but que l'espérance indique.

Endormis de leur dernier sommeil, côte à côte et la main dans la main, c'est elle qui, de monde en monde et d'étoile en étoile, renversant pour eux son trajet ordinaire, les remmènera de leur Éden vers leur ancien séjour. Et ils approchent; et déjà la senteur des forêts, le murmure des mers, la rumeur bourdonnante et confuse de la vie leur ont vaguement révélé le voisinage de la Terre. Elle est là; ils ont en pleurant reconnu l'air natal; ils ont hâte de le respirer, hâte sur-

tout d'apprendre à cette foule de souffrans, — eux qui reviennent du pays d'où personne jamais n'est revenu, — que la vie se continue, qu'elle se purifie, et qu'elle s'achève ailleurs.

Mais pourquoi la Mort s'est-elle arrêtée? Que tarde-t-elle encore? et, suspendue ainsi au-dessus de la Terre, pourquoi n'y aborde-t-elle pas? C'est que, depuis qu'ils ont quitté leur humaine dépouille, tant de jours ont passé, tant de siècles ont coulé, dont ils ne savaient plus mesurer la chute insensible, que, de la face de cette planète où il avait tout asservi sous la loi de son orgueil, le dernier Homme a disparu. Des mers, des plaines, des forêts, quelques ruines, et, au milieu d'elles, rendue à elle-même par la mort de l'homme, la Nature en liberté, c'est maintenant la Terre. Faustus et Stella se consultent. Trop tard! ils ont trop attendu! Si cependant ils l'osaient! s'ils rouvraient à une humanité nouvelle le champ de la souffrance, de l'épreuve et de la vertu! Faustus hésite, car, avec la souffrance, le mal aussi va renaître, le désespoir avec l'épreuve, et le crime avec la vertu! C'est Stella qui l'encourage; à l'approche de la Terre, le besoin de souffrir et de se dévouer s'est réveillé plus impérieux dans la chair de la femme. Allons! Faustus,

> Que mon flanc se déchire et qu'un Abel en sorte;

recommençons l'existence ancienne; et toi, ô Mort! redescendons.

> . . . . . La suprême Berceuse
> Sans bouger, sur son aile ouverte et paresseuse,
> Attend, le regard fixe au fond des cieux rivé,
> Un ordre souverain qui n'est pas arrivé...
> . . . . . .
> Dans l'azur, un silence immense et solennel
> Semble épier l'arrêt de l'Arbitre éternel...

Mais ce n'est qu'un moment, et reprenant brusquement son vol vers les hauteurs, la Mort les enlève à la Terre, et, d'une course vertigineuse, montant jusqu'au zénith, elle les dépose, encore « étonnés du départ, » dans le suprême et entier Paradis. Car c'est assez, pour être mis au nombre des élus, qu'ils n'aient point hésité devant le dernier sacrifice; et, dégagés désormais de toutes les attaches qui les retenaient encore à la condition humaine, ils ont mérité d'entrer, pour avoir eu plus de pitié des autres que d'eux-mêmes, dans le sein de la paix, dans le midi de la lumière, et dans la gloire du triomphe éternel.

Telle est, dans son ensemble, la conception de ce beau poème, dont nous nous dispenserons de discuter ici la valeur philosophique, le poète nous ayant de lui-même avertis que « nous serions déçus

si nous y cherchions une solution des grands problèmes qui s'y posent. » Ce n'est qu'un rêve, dit-il encore ; ou moins qu'un rêve, car le rêve est encore quelque imitation de la réalité; ce n'est qu'un souhait, et un souhait que sa raison n'approuve pas toujours. Et c'est pourquoi, sur quelques points que nous puissions différer d'opinion avec M. Sully Prudhomme, — ainsi sur l'idée trop romantique, à notre humble avis, qu'il se fait de Pascal, — nous nous contenterons d'ajouter que le souhait est d'un penseur et le rêve d'un poète. Si l'exécution en avait répondu de tous points à la conception, *le Bonheur* serait un chef-d'œuvre que l'on pourrait sans doute égaler aux plus rares. Tel quel, et avec les manques ou les défauts qu'on y pourrait aisément noter, c'est au moins l'une des œuvres qui honoreront le plus dans l'avenir la mémoire de M. Sully Prudhomme; — et j'ajoute cette fin de siècle.

Quand, en effet, nous disons qu'il ne nous paraît point que l'exécution du *Bonheur* en égale toujours et partout la conception, ce n'est pas pour nous associer à la plupart des critiques que l'on en a faites. Ou du moins, on peut les ramener et les réduire toutes à une seule : trop scrupuleuse et trop attentive, trop minutieuse plutôt, l'exécution du *Bonheur* est toujours et presque partout trop serrée. L'air n'y circule pas, si je puis ainsi dire ; une certaine aisance y manque, une certaine largeur ou liberté de touche, et je ne sais enfin quelle grâce de facilité d'autant plus nécessaire que la sévérité des idées, pour se faire accepter, devait ici s'envelopper de plus de séduction. Disons-le d'une autre manière : il y a peut-être trop de « pensée » dans les vers de M. Sully Prudhomme, et, trop inquiet du côté de la Sorbonne ou de l'École polytechnique, il ne se soucie pas assez de nous, simples et naïfs lecteurs, qui ne lui demandons ni tant d'exactitude, et bien moins encore, pour y atteindre, un effort si pénible. Peut-être aussi ces excès de concentration ou de condensation de sens tiennent-ils encore, chez M. Sully Prudhomme, à deux autres causes : il s'est trop longtemps attardé dans le sonnet, c'est-à-dire dans le poème à forme fixe, où il faut bien avouer que les grandes pensées ne sauraient entrer qu'en se rapetissant; et son éducation de versificateur s'est faite parmi les *Parnassiens*.

Nous avons plusieurs fois, ici même, rendu justice aux Parnassiens, et nous les louerons toujours d'avoir enseigné dans l'art, il y a quelque vingt ou trente ans, le respect de la forme et de la vérité. Mais ont-ils fait attention que leurs leçons, poussées trop loin, et leur *technique*, trop fidèlement suivie, tournaient peut-être contre leur objet même? En devenant pour eux le premier des mérites, et aux yeux de quelques-uns l'unique, la difficulté d'art vaincue n'a-t-elle pas trop développé chez eux l'amour de la *virtuosité?* Cette extrême précision qu'ils ont exigée du poète n'a-t-elle pas quelque peu détourné la poésie de

son but, — qui n'est pas tant de satisfaire ou de « nourrir » l'esprit, que d'ébranler mystérieusement l'une après l'autre, et comme par une lente propagation d'onde en onde, toutes les puissances de l'âme? Et, pour en revenir à M. Sully Prudhomme, aux *Vaines Tendresses*, à *la Justice*, au *Bonheur*, n'est-ce pas eux, les Parnassiens, qui l'ont engagé dans cette laborieuse et un peu stérile entreprise de vouloir nous résumer en vers *la Critique de la raison pure*, ou les travaux de Fresnel sur la double réfraction? Certes, pour les savans et les philosophes, c'est une douce flatterie que de se voir étudiés par ce poète avec autant de conscience, et leurs systèmes ou leurs inventions rendus en de si spirituelles formules :

Anselme, ta foi tremble et la raison l'assiste;
Toute perfection dans ton Dieu se conçoit :
L'existence en est une, il faut donc qu'il existe;
Le concevoir parfait, c'est exiger qu'il soit.

C'est ce que l'on appelle dans l'école la preuve de l'existence de Dieu par l'idée de l'être parfait; mais cela n'approche-t-il pas bien de la prose? pour ne pas dire des vers mnémoniques?

Le carré de l'hypothénuse,
Est égal, si je ne m'abuse,
A la somme des deux carrés
Faits sur les deux autres côtés;

et cette prose même ne devient-elle pas plus obscure encore que prosaïque dans une strophe comme celle-ci :

Archimède dans l'onde pèse,
Ce qu'un diadème a d'or pur,
Pour qu'un jour sa pesée atteste
Quel bras pousse la nef céleste
Où Montgolfier conquiert l'azur,
Après que sur le Puy de Dôme
Prouvant à l'air sa pesanteur,
Pascal, de ce subtil royaume,
A déjà toisé la hauteur.

Évidemment, il s'opère dans ces vers un mélange bizarre de termes propres et de termes figurés, d'expressions simples et de mots recherchés, de vocables techniques et de périphrases plus ou moins poétiques, dont l'inhabileté du versificateur n'est pas sans doute coupable, mais uniquement la nature de sa tentative. C'est du Delille, mais beaucoup plus savant, et d'autant moins bon. Pour vouloir être exact, le poète devient obscur; étant précis, il est pénible; on dirait de ses vers une mosaïque, dure et froide à l'œil, comme le sont toutes les mosaïques.

Il a soumis l'indépendance native de son allure à des lois qui n'étaient pas les siennes, — qui sont peut-être contradictoires à la notion même de la poésie. Parce qu'ils sont également pesés, et qu'ils veulent tous enfermer autant de sens, tous les mots viennent au même plan, ils prennent tous la même importance; la préoccupation du détail nuit à l'effet de l'ensemble; et, comme nous le disions tout à l'heure, la beauté de la forme, par un retour inattendu, périt en quelque sorte dans la recherche de la forme même.

Car, le mot technique est rarement harmonieux, et il traîne d'ailleurs à sa suite l'expression abstraite, qui, par définition même, fait rarement image. D'autre part, les exigences de la précision scientifique, multipliées par celles de la rime, embarrassent le poète en de pénibles périodes, où les incises, les oppositions, les parenthèses, les inversions ne sont plus déterminées par leur propre beauté, mais par la double nécessité de la rime et du sens. Et tout cela manque de liberté parce que cela manque d'un degré de cette « inconscience » dont M. Sully Prudhomme, qui a médité sur Schopenhauer, devrait bien savoir cependant le pouvoir. Et il est beau sans doute que ces scrupules excessifs, ou en tout cas hors de leur lieu, ne parviennent pas à glacer l'inspiration du poète, mais il est certain qu'ils la gênent, qu'ils en ralentissent l'élan et qu'ils en diminuent l'ampleur. Singulière critique! et qu'il faut se hâter de faire, de peur de n'en pas retrouver l'occasion : M. Sully Prudhomme est trop *artiste* et il est aussi trop *savant;* il est surtout trop consciencieux; et, réfléchissant moins, il approcherait la perfection de plus près, — s'il improvisait davantage.

Mais j'en ai dit beaucoup, et, si j'insistais, je craindrais que peut-être on ne se méprît sur la portée de ces observations. Hâtons-nous donc de faire observer que, de la même origine d'où ces défauts procèdent, de là aussi procèdent quelques-unes des plus rares qualités de M. Sully Prudhomme; et, après avoir indiqué la conception du poème, essayons de caractériser le poète. Ce n'est pas l'un des moindres du siècle; pour se mettre au rang des plus grands, ou pour conquérir cette popularité, — qui est bien l'un des élémens de la grandeur, puisqu'elle l'est de la gloire, — c'est une question de savoir si les qualités qui lui ont manqué ne seraient pas plus oratoires que proprement poétiques, peut-être; et je n'oserais pas dire, je ne voudrais pas dire qu'il en est le plus délicat, car il ne faut pas multiplier inutilement les superlatifs, mais il en est le plus pénétrant.

Tout au fond des âmes humaines, et comme cachées dans leurs derniers replis, enveloppées d'ombre et de pudeur, ignorées souvent de nous-mêmes, il y a des fibres plus sensibles, plus fragiles aussi, et que la main la plus légère et la plus caressante peut à peine toucher sans les briser. C'est elles que nous sentons parfois douloureusement

tressaillir, pour les troubler, dans nos joies les plus pures ; c'est elles qui gardent fidèlement, — on serait tenté de dire pieusement, — la mémoire affaiblie de nos impressions très lointaines, très anciennes, pour nous les rendre un jour ; c'est elles que nos semblables froissent en nous sans le vouloir, sans le savoir, parce qu'ils ne connaissent pas toujours le pouvoir d'un mot ou d'un regard ; c'est elles que nous nous étonnons de découvrir en nous, quand jusqu'alors oisives, un accident, tragique ou banal, banal pour les autres et tragique pour nous, les émeut brusquement ou les offense pour la première fois. Peu de poètes ont su les atteindre et les faire vibrer : j'en citerais parmi les plus grands qui ne semblent pas seulement en avoir soupçonné l'existence. On pourrait les nommer, d'un nom qui ne saurait désobliger personne, puisque l'on a trouvé qu'il convenait à Bossuet, les sublimes interprètes des idées communes. Mais « ils n'ont pas sondé tout l'océan dans l'âme ; » ou plutôt, ils n'ont connu de l'âme que ce qu'elle en laisse voir, ce qu'elle met ou ce qu'elle trahit d'elle-même dans ses actes extérieurs, les chagrins qu'elle ose avouer, qui ne sont pas toujours les plus profonds ni surtout les plus durables ; les joies dont elle se pare ; et, heureuses ou malheureuses, les passions dont elle se fait gloire.

Moins ambitieux et plus patient, analyste subtil, trop subtil parfois, observateur ému et pénétrant, c'est l'originalité de M. Sully Prudhomme et son premier titre de poète que d'avoir enfoncé plus avant que personne dans ce domaine de la vie intérieure. Ai-je besoin de rappeler ici tant de poèmes qui sont dans toutes les mémoires ? Mais s'il y en a d'aussi beaux, je n'en connais point de plus achevé en son genre que l'admirable élégie du premier chant du *Bonheur*, celle qui commence par ces mots :

> Te souvient-il du parc où nous errions si tristes,?
> Dans un sentier tout jonché de lilas
> La solitude alanguissait nos pas,
> Le crépuscule aux fleurs mêlait ses améthystes.

et qui se termine par ceux-ci :

> Ton chant s'évanouit comme un baiser qui tremble,
> Et sous tes doigts tendus, arrêtés tous ensemble,
> Expira le dernier accord ;
> Et pâle, les yeux clos, la tête renversée,
> Stella, tu répondis tout bas à ma pensée :
> « Après la mort, après la mort. »

Le thème en est presque banal, d'une banalité qu'il était d'autant plus audacieux d'affronter que Lamartine, — sur le ton de l'ode, à la

vérité, plutôt que de l'élégie, — l'avait déjà traité dans quelques strophes célèbres de *Jocelyn*. Et, j'en conviens, la phrase de M. Sully Prudhomme n'a ni l'ampleur aisée, ni l'harmonie, ni la longue haleine de celle de Lamartine. Mais comme l'accent en est plus déchirant! comme la tristesse discrète en est plus pénétrante! comme l'émotion en est plus profonde, plus intense! Et sous chaque mot, presque sous chaque mot, jusque dans ses vers descriptifs, comme on retrouve, pour parler le langage dont il faut bien se servir, puisqu'il traduit ici quelque chose de nouveau, l'impression *vécue!*

La nuit mélancolique achevait de descendre
Et semblait sur le parc avec lenteur tomber,
Comme d'un fin tamis une légère cendre,
En noyant les contours qu'elle allait dérober.

M. Sully Prudhomme ne s'empare pas de nous tout d'abord, en maître et par droit de conquête; il s'insinue plutôt; il suscite lentement en nous son propre état d'esprit; et, sans nous en être aperçus, nous nous nous trouvons changés, pour ainsi dire, en lui-même.

Aussi bien n'est-ce là qu'un naturel effet de l'étendue et de la diversité de sa sympathie. Nul poète n'a plus vécu de la vie de ses contemporains; et nul aussi n'en a mieux traduit, avec plus de tristesse, mais avec plus de simplicité ou de sincérité, les plus nobles inquiétudes. C'est pourquoi, dans cette poésie pourtant si personnelle, il n'y a pas ombre seulement de fatuité poétique, aucun étalage de soi, pas trace de dandysme, ni de byronisme, ni de romantisme. La soumission du poète à son objet est entière, si entière qu'elle en a quelque chose de touchant. Quand on rencontre dans *les Fleurs du mal*, par exemple, un vers plus mauvais que les autres, — et il y en a beaucoup, — on en est bien aise; quand on en rencontre un moins beau que l'on ne le voudrait dans les *Poèmes barbares* ou dans les *Poèmes antiques*, on en est fâché, parce qu'il dépare de fort belles pièces; mais quand on en trouve de faibles dans *le Bonheur* ou dans *la Justice*, de prosaïques et de durs, on en est peiné, — tellement que, si l'on le pouvait, on les prendrait soi-même à son compte. C'est que l'on sent bien que le poète a voulu être constamment vrai; qu'au lieu de la superficie des choses, il en a voulu connaître l'âme; et que pour la connaître il a commencé par l'aimer.

Ma vie est suspendue à de fragiles nœuds,
Et je suis le captif des mille êtres que j'aime;
Au moindre ébranlement qu'un souffle cause en eux,
Je sens un peu de moi s'arracher de moi-même.

Et aussi le lien qui s'établit entre ses lecteurs et lui semble-t-il plus étroit et plus fort qu'il n'est d'ordinaire entre nous et le poète. Si nous

nous changeons aisément en lui, c'est qu'il s'est d'abord, lui, changé en chacun de nous-mêmes. Nous lui sommes reconnaissans d'avoir si bien compris ce qu'il y a tout au fond de nous de plus secret et de plus personnel; et nous disons que M. Sully Prudhomme est le plus pénétrant de nos poètes, parce qu'il en est celui qui a le mieux connu le pouvoir de la sympathie.

C'est cette sympathie qui s'est étendue des choses de la sensibilité à celles de l'intelligence; et, tout en regrettant l'abus des formules de la science et de la philosophie, ou des périphrases qui les suppléent, dans *le Bonheur* comme dans *la Justice*, on doit cependant reconnaître que l'effort et l'exemple de M. Sully Prudhomme n'auront pas été tout à fait inutiles. Assurément, à sa manière plus savante et plus précise, je continue de préférer, pour ma part, la manière dont Lamartine et Vigny, par exemple, ont entendu et traité la poésie philosophique, plus sommaire, plus large, plus poétique de son vague même et d'une certaine inexactitude. Ne faut-il pas convenir toutefois que, vivant au XIXe siècle, ils sont demeurés trop indifférens à ce mouvement scientifique, dont chaque progrès renouvelait autour d'eux la forme de la civilisation contemporaine et la constitution de l'esprit humain? Philosophique ou scientifique, nous avons vu de nos jours une seule hypothèse, comme celle de Schopenhauer ou celle de Darwin, renverser de fond en comble les anciennes conceptions de la nature, de l'homme et de la vie. Et il est bien vrai que, lorsqu'elles ont paru ou commencé de faire fortune, Lamartine et Vigny avaient cessé d'écrire, ou au moins d'être poètes. Mais combien d'autres en pourrions-nous citer que l'on s'étonne un peu qu'ils n'aient pas l'air d'avoir connues seulement! Je ne dis rien de Victor Hugo : son *Ane* parle assez pour lui.

A ces révolutions de la science et de la philosophie, M. Sully Prudhomme a toujours cru que, sans perdre, pour ainsi dire, son contact avec la pensée contemporaine, et sans cesser d'être une occupation virile, la poésie ne pouvait demeurer étrangère. Qu'est-ce que la justice? Quand il a voulu traiter cette question, dont sans doute la « position » n'a rien qui répugne à la poésie, il eût cru manquer non-seulement à son sujet, mais à sa conscience et à sa probité d'artiste, s'il n'avait pas d'abord interrogé sur leur définition de la justice la science, la philosophie, et la théologie même. Pareillement, dans *le Bonheur*,— et puisque le bonheur, tel du moins que nous le pouvons imaginer, ne consiste qu'en trois choses, qui sont sentir, savoir et pouvoir, — c'est ainsi que le premier chant ou la première partie contient toute une psychologie de la sensation, la seconde une critique rapide de la métaphysique et de la science entières, et la troisième une exposition du système du monde. Il sait d'ailleurs, et il le dit lui-même, que « si la curiosité, à titre de passion, relève de la poésie, la recherche ne peut avancer sûrement sans ramper, ni aucune notion s'éclaircir

sans se décolorer. » Attiré cependant par « la difficulté d'art, » il n'en a pas moins persévéré dans la tentative ; et nous, quand nous serions plus sûrs encore que nous ne le sommes de sa stérilité, nous ne voudrions pas cependant en avoir méconnu l'intérêt. Car, s'il n'y a pas de progrès en art, ou du moins s'il est certain que la poésie ne se perfectionne pas d'âge en âge, comme la machine à vapeur ou comme le télégraphe, il est cependant certain aussi que rien de grand ne s'est fait en art qui n'ait été plusieurs fois tenté, et que rien n'a réussi qui n'y ait d'abord, presque toujours, été manqué.

C'est ce qui s'ajoutera aux autres mérites de M. Sully Prudhomme pour lui marquer sa place dans la poésie contemporaine et achever de caractériser son originalité. Rien en effet ne serait plus injuste que de ne pas dire en terminant de quelles beautés neuves nous sommes redevables, et dans *le Bonheur* même, à cette constante préoccupation de science et de philosophie. Elle ne fait pas seulement une grande part de la beauté de la conception ; elle ne donne pas seulement, en général, au vers de M. Sully Prudhomme, une plénitude unique de sens ; elle lui a encore dicté tant de stances charmantes que je ne veux pas disputer au lecteur le plaisir de lire dans le poème lui-même ; et elle lui a procuré, dans la dernière partie, deux ou trois des plus belles visions qui aient jamais traversé une imagination de poète. Car, vous ne penserez pas, ou vous vous tromperez, qu'un poète moins philosophe eût inventé les traits dont M. Sully Prudhomme nous a représenté, dans le beau fragment intitulé *le Retour*, la Terre, veuve, ou plutôt à jamais délivrée de l'homme, son pesant fardeau ?

Dans la faune et la flore une fixe harmonie,
Fait durer chaque espèce autant que son milieu ;
L'homme seul, conquérant devenu demi-dieu,
Finit avant le monde où régna son génie,
Et ses sujets ont tous à leur roi survécu.
La vie a déserté, d'âge en âge plus brève,
Son corps plus affaibli par le luxe et le rêve ;
Par sa victoire même il a péri vaincu.

De même encore, qu'y a-t-il de plus net et en même temps de plus beau, de plus simple et de plus grand que cette belle image de la Mort, avec Faustus et Stella dans ses bras, l'aile ouverte, suspendue au-dessus de la Terre, et comme en libration dans le bleu de l'éther infini ? Mais un poète savant la pouvait seul trouver, je veux dire un poète qui connût, qui sentît autrement que par un ouï-dire de ouï-dire la beauté du système du monde et la simplicité des lois de la gravitation. Et pareillement aussi, lorsque, dans sa course rapide, la Mort, d'étoile en étoile, emporte les Élus au-delà même des cieux visibles et connus...

L'immensité fuyante offre, emporte et dévore
Andromède, Orion, d'autres signes encore,
Persée et les Gémeaux, Castor après Algol :
Le Zodiaque épars s'effondre sous leur vol!
Ils montent, étreignant la Mort qui les entraîne
Là-haut, là-haut où germe une lueur sereine;
Et tout le peuple astral que l'homme a dénombré,
Ce qu'il nommait le ciel, sous leurs pieds a sombré.

Non! ne croyez point que, pour écrire ces vers, il ait suffi de parcourir des yeux une carte du ciel, ou, comme on eût fait il n'y a pas longtemps, comme le bon Hugo faisait en ses vieux jours, d'ouvrir un *Dictionnaire*. Mais plus beaux encore, comme de vrais vers de poète, de tout ce qu'ils suggèrent à l'imagination que de tout ce qu'ils contiennent, il fallait pour les trouver, eux, et cette inspiration intérieure qui fait ici la beauté de l'énumération, que l'émotion de la science se joignît à celle de la poésie, et que la sensibilité s'y échauffât de la chaleur de l'intelligence.

Avons-nous besoin maintenant de « conclure? » et, pour imiter la précision de M. Sully Prudhomme, calculerons-nous gravement les chances de durée du *Bonheur?* Ce qu'au moins nous pouvons dire, c'est qu'indépendamment de la beauté de la conception et de la richesse du détail, *le Bonheur* contient, dans sa première partie, avec quelques-uns des vers les plus pénétrans de M. Sully Prudhomme, une des plus belles élégies de la langue française: dans la seconde, une tentative nouvelle, dont le prix est d'autant plus grand que le poète en sent lui-même tout le premier, non-seulement la difficulté, mais ce qu'elle semble avoir de contradictoire à la notion même de la poésie; et dans la troisième, deux ou trois visions auxquelles nous n'en connaissons guère dans toute la poésie contemporaine qui soient supérieures. Est-ce assez pour durer? Nous l'espérons, pour notre part. Mais, comme à tant de prophètes, s'il devait nous arriver un jour de nous être trompé, il resterait du moins qu'en parlant du *Bonheur*, nous n'avons pu nous empêcher de proposer la question. Et, en vérité, nous voyons bien paraître un ou deux ouvrages qui nous l'imposent, — tous les douze ou quinze ans.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

Ce pauvre grand peuple français est bien en vérité le plus patient des peuples. Il ne s'en doute pas, il se croit le maître souverain, puisqu'on le lui répète sur tous les tons ; il n'est que l'éternelle dupe et l'invariable victime des partis, qui, en le flattant, l'exploitent et le bernent sans pitié, qui, après lui avoir subtilisé ses suffrages un jour d'élection, n'ont à lui offrir le lendemain que le spectacle de leur arrogance, de leurs agitations, de leurs intrigues et de leur impuissance.

Pourquoi choisit-il des mandataires et des représentans? Apparemment il les choisit dans sa bonne foi pour qu'ils lui assurent les premières conditions de la vie d'un peuple, la paix extérieure s'il se peut, la paix intérieure toujours, la sécurité dans son travail, des lois équitables et respectées, un gouvernement sérieux, une administration honnête et prévoyante; il les nomme pour qu'ils s'occupent de ses affaires et de ses intérêts. On n'a pas le temps de s'occuper de ses intérêts et de ses affaires! On a même de la peine à lui donner un budget, ou si l'on finit par y arriver, c'est qu'à la dernière heure comme aujourd'hui, le sénat se résigne à voter au pas de course ou au pas de charge, sans plus d'examen, tout ce qu'on lui propose. On ne lui donne certes ni la paix morale qui est son premier désir, ni le gouvernement dont il a besoin, ni une administration attentive à tous les intérêts, ni l'ordre des finances, ni surtout la confiance dans le lendemain. On lui donne en revanche ce qu'il ne demandait pas, cette représentation qu'il a sous les yeux depuis quelques années : les guerres de secte et de faction, les déficits dans le budget, les trafics de faveurs publiques échappant à la répression, la glorification des insurgés de tous les temps, les interpellations vaines, les crises ministérielles, le radicalisme se glissant partout et altérant tout. Si bien qu'un jour ce bon peuple de France, assez troublé et encore patient, finit par ne plus savoir ce qu'il devient, promené qu'il est à travers tous les incidens, flottant entre

l'anarchie parlementaire qui fleurit au Palais-Bourbon, l'anarchie de la commune qui triomphe à Marseille, et l'anarchie militaire représentée par M. le général Boulanger, encouragée par quelques-uns des républicains eux-mêmes. Triple perspective offerte à la nation qui se croit souveraine et qui passe pour ne pas manquer d'esprit!

On en est là pour le moment, et cet incident dont M. le général Boulanger est le héros, qui a tout éclipsé pendant quelques jours, n'est pas le moins curieux dans cette histoire de l'anarchie du temps. C'est assurément une destinée singulière que celle de ce soldat, dont la carrière n'a pas été sans mérite, qui aurait pu avoir encore à son rang un rôle brillant, peut-être utile dans l'armée, et qui finit, si c'est la fin, comme un indiscipliné, comme un révolté, perdu par une ambition équivoque, par une fausse popularité et par les flatteries des partis. Le voilà maintenant retranché des cadres de l'armée, rendu, comme on dit, à la vie civile, et élevé à la dignité de porte-drapeau du radicalisme et de césar sans panache, promenant sa candidature plébiscitaire dans les départemens! C'était un dénoûment inévitable, et le gouvernement, l'eût-il voulu, ne pouvait pas faire autrement. M. le général Boulanger, dans sa haute position de commandant d'un corps d'armée, s'était déjà exposé, il y a quelques mois, à subir une peine disciplinaire. Il n'y a que quelques semaines, malgré les ordres qu'il avait reçus, qui lui interdisaient de venir à Paris, il n'a suivi que sa fantaisie, — et M. le ministre de la guerre a été obligé de prononcer sa mise en non-activité par retrait d'emploi. Cela n'a pas suffi : M. le général Boulanger a continué à se mettre au-dessus des lois militaires; il a voulu faire du bruit, exciter ses amis, protester ou laisser protester en son nom contre un acte de son chef, — et M. le ministre de la guerre n'a plus eu d'autre ressource que de réunir un conseil d'enquête, dont la décision a déterminé la mise à la retraite d'office de l'ancien commandant du 13e corps. L'exécution s'est accomplie, elle était devenue une nécessité d'ordre public. La vérité est qu'en dehors même de ces incidens d'indiscipline qui ont décidé les dernières mesures du chef de l'armée, M. le général Boulanger, à Clermont ou à Paris, s'était fait une position qui n'avait plus rien de compatible avec les règles sévères et précises de la vie militaire. Ce n'était plus un soldat obéissant comme les autres, attaché à ses devoirs; c'était une sorte de tribun soldatesque, recherchant l'ostentation et les manifestations, prenant ses aises avec le gouvernement et avec les lois, affectant l'attitude d'un défenseur privilégié de la dignité nationale, livrant son nom aux conciliabules politiques et aux brigues électorales. Il était arrivé au point où il devait choisir entre la résolution virile, désormais difficile, de revenir sur ses pas, de rentrer simplement dans le devoir, et une émancipation définitive de la vie militaire : il ne pouvait plus rester ce qu'il était!

Chef indépendant et indiscipliné, quelle autorité avait-il pour faire sentir le frein de la discipline à de jeunes officiers, au plus modeste sous-lieutenant? Que serait-il arrivé de plus si, à son exemple, d'autres commandans de corps d'armée, d'autres généraux, au lieu de rester les généreux et silencieux serviteurs du pays, avaient voulu, eux aussi, s'agiter, briguer un rôle bruyant, jeter leur panache dans la mêlée des partis? C'était la désorganisation de l'armée, le commencement de la plus mortelle des anarchies, de l'anarchie militaire. La mesure qui a frappé l'ancien commandant du 13e corps était une nécessité de préservation; c'était aussi une satisfaction, aussi légitime que salutaire, donnée à l'armée, à cette armee modeste, laborieuse et dévouée, qui n'a pas attendu M. le général Boulanger pour être organisée, pour sentir sa force et être digne de la France. Le ministre de la guerre, M. le général Logerot, qui est un soldat à l'esprit juste et sincère, a fait ce qu'il a dû. Son seul tort a été peut-être de se laisser un peu trop troubler au début par des considérations ministérielles et parlementaires, de ne pas aller dès le premier jour résolument devant la chambre pour revendiquer tout son droit, de laisser s'agiter des questions de discipline dans des discussions sans issue, surtout sans profit pour la dignité et l'intérêt de l'armée. Le gouvernement a eu ce qu'on pourrait appeler l'énergie de la dernière heure, et le bruit que M. le général Boulanger a essayé de faire, le torrent d'injures qu'il a laissé déchaîner contre ses juges, le langage qu'il tient lui-même aujourd'hui, prouvent qu'il n'était que temps de le rendre à son rôle de tribun; il le jouera comme il voudra, il faut bien s'y attendre, il ne le jouera plus sous l'uniforme.

A quoi tient cependant cette étrange fortune avec laquelle on n'en a peut-être pas encore fini? Beaucoup de républicains, effrayés au dernier moment de cette espèce de fantôme de césarisme qu'ils ont vu se relever devant eux, n'ont point hésité à soutenir le gouvernement, à lui prêter main-forte dans ses sévérités, et c'est assurément ce qu'ils avaient de mieux à faire; mais, en vérité, c'est voir le danger un peu tard. Ce qui arrive aujourd'hui, c'est l'œuvre des républicains de toutes les nuances, à peu d'exceptions près; ils le préparent depuis longtemps par leurs idées, par leurs connivences, par leurs encouragemens. Toutes les fois qu'il s'est trouvé un soldat indiscipliné frappé par ses chefs, ils l'ont soutenu, ils l'ont relevé de ses disgrâces et ils lui ont même donné quelquefois une position publique. S'il y avait des généraux strictement fidèles à leurs devoirs militaires et jaloux de défendre l'armée contre l'invasion de la politique, ils ont tenu ces généraux pour suspects, ils les ont poursuivis jusqu'au jour où ils ont pu les exclure de l'activité. Ils n'ont été satisfaits que lorsqu'ils ont vu au ministère de la guerre des militaires empressés à leur donner des gages, à flatter leurs passions et leurs ressentimens, leurs préjugés et leurs om-

brages. Lorsque M. le général Boulanger, arrivé à son tour au pouvoir par une faveur de parti, a frappé sans ménagement, même sans respect pour la loi, des princes qui restaient scrupuleusement dans leurs devoirs militaires, qui ne tenaient qu'à être les serviteurs du pays, c'était le général patriote, le vrai général républicain! Ils ont vu avec complaisance se former cette popularité dont ils espéraient se servir, qui a survécu à la chute du ministre empanaché. Ils ont fait l'idole ou la prétendue idole, et quand ces républicains ont eu accompli la triste besogne politique qu'ils poursuivent depuis longtemps, quand ils ont eu créé la division des esprits par leurs guerres de secte, la détresse financière par leurs dépenses, l'impuissance ministérielle par l'affaiblissement de toutes les idées d'ordre, l'idole a reparu, elle était encore là comme une menace! Il s'est trouvé que cette popularité équivoque, inexpliquée, d'un soldat justement frappé, était capable de rallier tous les mécontentemens accumulés par dix années d'une politique malfaisante de parti.

Les républicains n'aiment pas les 2 décembre, c'est possible, ils ont raison; mais ils ont le malheur de ne pouvoir résister à la tentation de couvrir de leurs hommages tout ce qui ramène aux 2 décembre ou les prépare, et c'est vraiment avec un singulier à-propos que revenait, il y a quelques jours à peine, au sénat, la question des pensions accordées à de prétendues victimes du 24 février 1848. Peu importent le chiffre de ces pensions et le nom ou le nombre des pensionnaires. Que glorifie-t-on dans cette révolution? Tout simplement une sédition de la rue, une violation des lois qui préludait fatalement à d'autres violations de lois. Et remarquez en quels traits saisissans se dévoile l'inexorable logique des choses! Le 24 février éclate ce qu'on a justement appelé la «catastrophe,» le 28 février, l'héritier, le prince Louis-Napoléon, est déjà à Paris, posant sa candidature, attendant son heure. Tout est là! Quelle distinction prétend-on faire en disant que le 24 février est une «révolution,» que le 2 décembre est un «crime?» C'est la doctrine républicaine, elle est commode. La vérité est que le 24 février est une violation des lois, et que le 2 décembre est une autre violation des lois. Les deux événemens s'enchaînent, et le premier est la préface de l'autre. Vainement l'autre jour, M. Léon Renault, avec une vive et pénétrante éloquence, s'est efforcé d'avertir les républicains, ses amis, du danger de ces commémorations de toutes les séditions de la force, de ces réhabilitations de tous les attentats de la rue ou de la caserne. Vainement cet esprit délié et ferme s'est étudié à démontrer qu'il n'y avait d'autre république possible et viable qu'une république régulière, par l'appel à tous les droits et à tous les intérêts légitimes, sur le terrain des institutions préservatrices et des lois respectées. Les républicains du sénat comme d'autres ont tenu à prouver qu'ils n'avaient rien appris ni rien oublié. C'est avec ces idées fausses qu'on est arrivé à troubler les esprits, à affai-

blir le sens de la légalité, à rendre tout gouvernement à peu près impossible, et la réhabilitation des violences du passé n'est pas pour décourager ceux qui se tiennent toujours prêts à profiter de l'anarchie ou des réactions de la lassitude.

Comment réussira-t-on maintenant à se dégager de ces complications et de ces troubles qui, encore une fois, ne sont pas l'œuvre d'un jour? C'est la question qui reste à débattre et qui est déjà à demi tranchée par un premier vote. Que le ministère Tirard, malgré la résolution qu'il a montrée vis-à-vis de M. le général Boulanger, ne fût pas un gouvernement fait pour résoudre tous les problèmes d'une situation aussi épineuse, cela se peut; qu'il manquât d'autorité et, comme on dit, de prestige, soit; mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est le moyen que les radicaux de toutes les nuances ont imaginé pour sortir de là. S'il y a un mal évident, sensible, en même temps que très compliqué à l'heure qu'il est, c'est la confusion des idées et des lois, la division des esprits, l'instabilité des pouvoirs et des institutions, une certaine crainte de l'inconnu. Eh bien! pour rétablir la sécurité universelle et la confiance, les radicaux ont trouvé le secret: ils ont proposé la revision constitutionnelle, c'est-à-dire l'agitation indéfinie, et du même coup une crise ministérielle, c'est-à-dire le remplacement du cabinet de M. Tirard par un ministère probablement plus capable, à ce qu'ils croient, de faire face à toutes les difficultés. C'est précisément ce qui allait être discuté aujourd'hui, et le dénoûment vient de se précipiter avant même qu'on en soit venu à l'interpellation qui devait être le signal de la lutte décisive; il a éclaté dans un scrutin préliminaire sur l'urgence de la proposition de revision constitutionnelle, scrutin où le gouvernement est resté en minorité. — Le maintien du ministère de M. Tirard, dit-on, n'était pas une solution, ce n'était que la continuation d'une trêve stérile, d'une crise qui, d'un instant à l'autre, pouvait devenir périlleuse. Et après? Qu'en sera-t-il de plus d'un ministère formé avec M. Floquet, qui est le candidat perpétuel, et quelques radicaux impatiens de pouvoir? En quoi M. Floquet, si c'est lui qui est appelé à la direction des affaires, aura-t-il plus de force et d'autorité pour raffermir tout ce qui est ébranlé, pour relever et diriger l'esprit public? Aujourd'hui comme hier, le mal n'est point après tout dans quelques hommes qui comptent fort peu; il est dans une situation et dans la politique qui a créé cette situation. Le remède, le seul, est dans l'intention hardie, résolue, hautement avouée, de réparer le mal qui a été fait, non par de vaines et chimériques réformes, qui ne seraient qu'une cause de trouble de plus, mais par un système de conduite prévoyant et ferme, libéral et équitable pour tous. Tant qu'on ne se décidera pas à reconnaître cette vérité, on tournera dans le même cercle, et le pays en sera toujours à attendre ceux qui, en le rassurant dans ses intérêts, en lui rendant la con-

fiance, sauront le défendre des pièges de l'anarchie ou des tentations de la dictature.

Quelles seront les conséquences du grand événement dont l'Allemagne est encore émue, de cette disparition d'un souverain qui aura certes laissé d'ineffaçables traces de son passage en ce monde? Quelle sera l'influence de ce dramatique changement de règne sur la direction de la politique allemande, sur les rapports généraux de l'Europe, sur les affaires qui restent un objet de contestation ou de délibération entre les cabinets? C'est une question assurément complexe et délicate qui ne cesse de s'agiter sous une forme ou sous l'autre depuis que l'empereur Guillaume a quitté la vie, laissant sa double couronne à un héritier plus ferme de cœur que de santé.

Toujours est-il que le vieux souverain a eu les funérailles qui lui étaient dues, que les hommages et les cortèges ne lui ont pas manqué dans son dernier voyage au mausolée des Hohenzollern, à Charlottenbourg. La cérémonie s'est accomplie au milieu de la neige et des glaces, qui ajoutaient à la tristesse de cette scène de pompe lugubre. A défaut des souverains eux-mêmes, — encore y avait-il quelques rois, — les princes héritiers de toutes les couronnes s'étaient rendus à Berlin. L'empereur Alexandre III avait envoyé son fils, et avec le grand-duc de Russie se sont rencontrés aux obsèques impériales le prince de Galles, l'archiduc Rodolphe d'Autriche, le prince héréditaire d'Italie. Toutes les puissances se sont fait représenter par des membres de leurs familles régnantes ou par des envoyés spéciaux, et la France elle-même a tenu à ne point manquer à un devoir de courtoisie devant la mort. En un mot, tout s'est réuni pour marquer d'un éclat suprême cette éclipse du premier empereur de l'Allemagne reconstituée, — ce qu'on a appelé « l'heure historique! » En même temps, le nouvel empereur Frédéric III prenait possession du règne avec une apparence d'énergie singulière. Ce prince, qu'on croyait retenu et fixé par la maladie aux bords de la Méditerranée, n'a point hésité un instant devant son devoir. Il est arrivé avec une promptitude presque inattendue à Berlin, où sa présence seule a suffi peut-être pour déconcerter bien des combinaisons et des calculs. Il a paru pour régner, non pour laisser régner à sa place! A peine arrivé, il a fait acte de souverain, et par quelques faveurs qui pouvaient avoir une certaine signification, notamment celle qu'il s'est empressé d'accorder à son ancien chef d'état-major, au général de Blumenthal, et par deux actes plus significatifs encore, une proclamation au peuple prussien et un « rescrit au chancelier. » Ce sont les premiers témoignages de la pensée du nouveau souverain : ils sont assurément d'un esprit généreux et élevé. A la glorification émue de l'empereur Guillaume, de son règne, de sa politique, de tout ce qu'il a fait, se mêle un accent tout personnel d'une loyale sincérité, l'accent d'un prince qui ne craint pas de laisser per-

cer ses préférences pour la paix. Frédéric III parle même un peu en philosophe couronné, avouant à son chancelier « qu'indifférent à l'éclat des grandes actions qui apportent la gloire, » il sera satisfait si plus tard on peut dire de son règne qu'il a été bienfaisant pour son peuple. Depuis, ces premiers actes ont été complétés par des messages aux chambres prussiennes, au parlement d'Allemagne et par une proclamation aux Alsaciens-Lorrains. Ces récens manifestes sont visiblement d'un ton plus officiel; ils sont comme l'entrée en rapport du souverain avec les assemblées nationales et avec une population conquise, à laquelle il ne veut pas laisser d'illusions. Manifestes, messages ou rescrits ne manquent pas. Ils sont, si l'on veut, comme un programme du règne; mais ici revient la grande question: Qu'en sera-t-il de la durée de ce règne? que faut-il voir réellement dans ces premiers actes et ces premiers discours livrés à toutes les interprétations?

On a déjà bien épilogué sur les suites de l'avènement du nouveau souverain d'Allemagne. On a cru voir dans quelques parties de ses manifestes, dans quelques passages du rescrit qu'il a adressé à M. de Bismarck, les signes de l'inauguration prochaine d'une politique nouvelle, de même qu'on a cru distinguer dans des incidens intimes l'indice de contradictions inévitables dans la direction des affaires. Que l'empereur Frédéric III porte au pouvoir suprême les intentions les plus droites, un esprit relativement libéral et pacifique, on ne doit pas en douter. On sait déjà qu'il n'est ni pour les intolérances de secte, qui avaient paru séduire un moment le prince Guillaume son fils, ni pour le socialisme d'état; on sait aussi que, si ses forces ne le trahissent pas, il peut avoir une volonté. Ce serait cependant une illusion trop naïve d'attacher plus d'importance qu'il ne faut à de petites agitations de cour, comme aussi de se méprendre sur le caractère des déclarations impériales, de se figurer enfin qu'il puisse y avoir entre l'empereur et M. de Bismarck des dissentimens sérieux et profonds sur les points essentiels de la politique allemande. Ce qui arrivera plus tard, avec des circonstances nouvelles, on ne le sait pas; pour le moment, l'empereur Frédéric veut évidemment, avant tout, être l'héritier et le continuateur de la politique de l'empereur Guillaume dans les affaires intérieures comme dans les affaires extérieures.

Il n'est pas douteux qu'en respectant les libertés constitutionnelles de la Prusse, de l'Allemagne, il entend garder et exercer tous les droits de la couronne, qu'il ne laissera pas toucher à l'armée, à l'organisation militaire que son père a créée et dont il a revendiqué l'héritage avec orgueil. Il peut y avoir des nuances, le fond restera le même: l'empereur pense sur ce point comme le chancelier. Il n'est pas vraisemblable non plus qu'il y ait rien de changé dans la politique extérieure de l'Allemagne, dans le système des alliances de l'empire. Les témoignages de cordialité échangés, il n'y a que quelques jours, entre

le chancelier de Berlin et le chancelier de Vienne, à propos du deuil de l'Allemagne, prouveraient une fois de plus l'intimité particulière des deux empires et l'intention de persévérer dans cette amitié. Ici seulement tout peut dépendre des circonstances, des événemens qui surviendront, et si la mort de l'empereur Guillaume a été le signal d'une sorte de trêve ou de halte diplomatique, l'imprévu peut maintenant reprendre son rôle avec le printemps. Qu'arriverait-il, par exemple, si aux armemens russes qui continuent, dit-on, silencieusement en Pologne, l'Autriche répondait par d'autres armemens, et s'il devait en résulter des explications délicates? Qu'arriverait-il encore si, dans les Balkans, le prince Ferdinand de Cobourg, par un coup de tête, proclamait l'indépendance de la Bulgarie et provoquait une action plus résolue de la Russie? Ce sont des éventualités qui n'ont rien d'impossible. Comment la chancellerie de Berlin, sous Frédéric III, concilierait-elle les obligations de son alliance avec l'Autriche et son opinion avouée sur les droits de la Russie dans les Balkans, sur la nécessité de maintenir l'autorité des conventions européennes? Là serait évidemment une épreuve pour la politique du nouveau règne, qui aurait à se prononcer, et qui se prononcerait plus que jamais, vraisemblablement, pour la paix.

Ce serait cependant bien assez de ces profonds et inévitables antagonismes, qui divisent de grandes puissances, qui peuvent être une occasion de redoutables conflits, sans y ajouter de vaines et artificielles rivalités, qui ne se fondent sur rien et ne peuvent conduire à rien. Pourrait-on dire quelles sont les raisons sérieuses, précises, de ces troubles, de ces incohérences qui règnent depuis quelque temps dans les rapports de la France et de l'Italie? Entre les deux pays, il n'y a que des habitudes, des nécessités traditionnelles, de vie commune, des intérêts permanens de bonne intelligence. Des deux côtés, on pourrait l'assurer, il y a, dans la partie saine, laborieuse et désintéressée des deux nations, ce sentiment qu'une alliance libre, pratique, est aussi utile que naturelle, qu'elle ne pourrait même être rompue sans une sorte de violence faite à la nature des choses. Et cependant il est trop vrai que, sans motif sérieux, sans griefs réels, tout est devenu difficile, qu'on n'a pas pu même arriver à signer un traité de commerce toujours attendu, et que, faute d'une entente nécessaire, les relations commerciales des deux pays sont depuis un mois sous le coup d'une guerre de tarifs tristement préparée.

C'est une histoire assez singulière, écrite dans le dernier « livre jaune » français, aussi bien d'ailleurs que dans les papiers italiens, et, il faut l'avouer, à aucun moment la France n'a rien fait pour décider ou aggraver une crise meurtrière pour les intérêts des deux nations. C'est l'Italie qui, la première, a pris l'initiative de la dénonciation du traité de 1881, et, avant de renouer des négociations, elle s'est hâtée

d'abord de s'armer pour le combat, de voter un tarif général dont elle n'a dissimulé ni le caractère ni les intentions; elle a voulu, selon le mot certes fort expressif dont on s'est servi, « montrer d'une part les pointes de fer du tarif général et de l'autre le rameau d'olivier des conventions. C'était, on en conviendra, une étrange manière de préparer une négociation amicale ! » Après cela ! l'Italie a-t-elle fait des propositions sérieuses ? Elle n'a rien proposé ; elle a envoyé tardivement, vers la fin de l'année, des plénipotentiaires, comme des explorateurs sans mission précise. A la dernière extrémité, elle a consenti à une prorogation du traité de 1881 pour deux mois, afin de laisser à des plénipotentiaires français le temps d'aller à Rome tenter un dernier effort, — et, à voir les subterfuges italiens dans cette dernière négociation, on ne peut guère s'étonner qu'elle n'ait conduit à rien. Il y a eu depuis des contre-propositions venues de Rome, et il est douteux qu'elles aient plus de succès. Au reste, les détails importent peu. La négociation du traité de commerce n'a pas réussi jusqu'à présent et ne pouvait réussir, parce que l'Italie est visiblement dans un état d'esprit bizarre. Les intérêts des deux nations paient les frais des fantaisies qui règnent au-delà des Alpes, d'une politique de méfiance et d'ombrage à l'égard de la France.

Que l'Italie ait sa politique, — ce que les diplomates du jour appellent une grande politique, — qu'elle noue des alliances avec ceux dont elle a subi autrefois le joug et qui lui feront peut-être sentir encore leur protection, elle est libre, c'est son affaire. Elle ne peut pas cependant avoir la prétention de nous faire considérer comme des marques d'amitié des traités où à chaque ligne il est question de guerres contre la France. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que bien des Italiens, un peu troublés peut-être dans leurs vieilles sympathies pour la France, éprouvent le besoin de s'expliquer, de se justifier, et alors c'est une exhumation de tous les griefs usés ou supposés. Henri Heine, l'ironique poète, prétendait jadis que les Allemands ne pouvaient pardonner aux Français le meurtre de Conradin ; il y a des Italiens qui vont chercher la vieille histoire d'un vieux navire, l'*Orénoque*, qui avait été laissé autrefois à la disposition du saint-père, et qui a été rappelé il y a quinze ans déjà, à une époque où diplomates français et italiens étaient plus préoccupés de ce qui pouvait rapprocher les deux pays que de ce qui pouvait les diviser. M. Crispi lui-même, tout président du conseil qu'il est, raconte qu'il y avait eu un moment, en 1877, — et le moment était en vérité bien choisi, — où le digne maréchal de Mac-Mahon avait voulu organiser une expédition tout simplement pour rétablir le pouvoir temporel du pape ! M. Crispi a écouté cette fable et il la reproduit aujourd'hui. Récemment encore, un journal militaire, presque officieux, dit-on, racontait gravement qu'il y a quelques semaines la France avait eu la pensée de tenter un coup de main sur la Spezzia

avec un corps de débarquement, que M. l'amiral Krantz avait avoué l'espérance de détruire la flotte italienne en quelques heures, et que le cabinet de Rome avait été un instant saisi d'une véritable panique! A l'heure qu'il est, il n'est pas une billevesée qui ne trouve crédit, pas une déclamation du plus médiocre journal français qui ne soit recueillie, pas un incident qui ne soit envenimé. C'est positivement une maladie qui finit par tourner au ridicule. La France, pour sa part, n'a qu'à laisser passer sans s'émouvoir cette épidémie de faux bruits, de fables et de puériles accusations. Quand l'Italie, un peu guérie de son accès, sera rendue au vrai sentiment de ses intérêts, elle s'apercevra que la France n'est pas sa plus dangereuse ennemie, — et alors on en aura bientôt fini avec cette guerre de tarifs qui pèse sur le commerce des deux nations, comme avec cette guerre de polémiques aussi offensante pour le bon sens que pour l'équité.

Ce qui devient assez souvent dans d'autres pays une crise menaçante pour les institutions, pour la paix publique elle-même, s'est fait dans ces derniers temps en Hollande avec la tranquille régularité d'un mouvement tout légal. Une revision de la constitution s'est accomplie, sinon sans peine et sans contradiction, du moins sans trouble et sans péril. La réforme constitutionnelle avait surtout pour objet de renouveler, d'élargir la représentation nationale, non-seulement par l'augmentation du nombre des représentans, — qui a été porté à cent dans la seconde chambre, à cinquante dans la première, — mais encore par l'extension du droit de suffrage. C'était un changement assez sensible et assez sérieux. Il restait à savoir ce qu'allait produire le nouveau système électoral, à qui il profiterait, quelle influence il aurait sur la composition du parlement. La première expérience du nouveau régime hollandais vient de se faire, et, à vrai dire, le résultat n'a peut-être pas été absolument ce qu'on prévoyait. Tout compte fait, après toutes les cérémonies du premier scrutin et des derniers ballottages, les libéraux, qui avaient jusqu'ici à peu près la majorité, ont décidément perdu la bataille, au moins pour la seconde chambre. Les libéraux n'ont obtenu que 45 nominations; leurs adversaires, conservateurs de diverses nuances, catholiques, protestans orthodoxes, antirévolutionnaires ou antilibéraux, comme ils s'appellent, ont 54 sièges. La seule nouveauté assez saillante dans ce dernier scrutin est la nomination du chef du parti socialiste hollandais, M. Domela-Nieuwenhuis, condamné l'an dernier pour ses propagandes anarchiques, puis gracié par le roi; M. Domela-Nieuwenhuis a été élu dans la Frise, et, par une curieuse particularité de plus, il n'a dû son élection qu'à l'appui des conservateurs, qui préfèrent probablement un révolutionnaire tout pur, un anarchiste, à un libéral. C'est une de ces tactiques de parti qui fleurissent, à ce qu'il paraît, en Hollande comme dans d'autres pays!

Que va-t-il arriver maintenant avec cette nouvelle chambre, fille de

la réforme constitutionnelle? Au premier abord, la conséquence assez logique des dernières élections hollandaises et de la situation parlementaire qu'elles ont créée dans la seconde chambre serait la retraite du ministère de M Heemskerk, qui, depuis quatre ans, ne s'est maintenu au pouvoir que par une série de transactions, en s'appuyant le plus souvent sur les libéraux. Le ministère n'aurait qu'à s'effacer devant un cabinet représentant au pouvoir la majorité récemment sortie du scrutin. C'est ce qui semblerait assez simple; mais cette majorité nouvelle de la seconde chambre, déjà numériquement assez faible, est en outre plus apparente que réelle, plus factice que sérieuse. Composée comme elle l'est de catholiques et de protestans orthodoxes alliés par un sentiment commun d'antipathie contre les libéraux, elle est plutôt une force de coalition et d'opposition, ce qu'on pourrait appeler une majorité négative. Elle risquerait fort de se diviser à son tour, de se dissoudre le jour où elle serait appelée au pouvoir, et les conservateurs n'ont vraisemblablement pas acquis plus d'autorité en favorisant l'entrée au parlement de M. Domela-Nieuwenhuis, de cet ancien pasteur protestant devenu anarchiste, qui a levé le drapeau de la guerre contre la société, contre la religion, contre le roi. D'un autre côté, si les libéraux sont en minorité dans la seconde chambre, ils gardent toujours une majorité considérable dans la première chambre. Il en résulte une situation assez compliquée, que les élections dernières n'ont ni simplifiée ni éclaircie, et où le seul ministère possible est peut-être encore celui qui existe, le ministère qui a réussi à vivre jusqu'ici sous la présidence de M. Heemskerk. Toujours est-il que la réforme constitutionnelle n'a point eu pour le moment les effets qu'on attendait, qu'elle n'a pas sensiblement modifié les conditions de la vie publique en Hollande; elle n'a suscité ou laissé entrevoir aucun mouvement décisif d'opinion. Aujourd'hui pas plus qu'hier, avec la composition du parlement et la division des partis, rien n'est facile, ni la formation d'un cabinet, ni l'expédition des affaires. Un ministère nouveau est à peu près impossible, ou aurait peu de chance de durée; le ministère qui existe, s'il reste au pouvoir, sera nécessairement obligé de louvoyer comme il l'a fait jusqu'ici : il a du moins le mérite de maintenir une certaine paix entre les partis, de préserver le pays des oscillations violentes.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les incidens divers de politique intérieure qui se sont produits pendant la seconde quinzaine de mars, et qui ont abouti à deux épreuves électorales fort inquiétantes pour la république officielle et pour le régime parlementaire tel que le pratique la chambre des députés, sont restés sans influence sur le marché de nos fonds publics. La rente 3 pour 100 s'est tenue à peu près immobile, un peu au-dessus de 82 francs, depuis le détachement du coupon trimestriel sur le cours de 82.85 (15 mars). Il en est de même de l'amortissable à 86 environ. Le 4 1/2 a gagné de 0 fr. 20 à 0 fr. 25 et repris le cours de 107. Dans les deux derniers jours, l'approche de la liquidation a déterminé des rachats et porté le 3 pour 100 à 82.30 et l'amortissable à 86.22.

La Banque de France a baissé de 160 francs, et reste, après de larges fluctuations, à 3,535. Les ventes à découvert accompagnent certaines ventes de portefeuille motivées par la crainte d'une diminution de dividende et la préoccupation des sacrifices qui pourront être exigés par l'état à l'occasion du renouvellement du privilège.

Les actions des Banques se sont tenues sans modification de cours sensibles; de même le Suez et les Chemins français. Les offres ont persisté sur le Nord de l'Espagne, qui perd 7 francs à 277, et sur le Saragosse, en baisse de 7 francs à 240. La Société des Métaux, qui procède en ce moment à l'émission de ses actions nouvelles à 750 fr., s'est relevée de 12 francs à 1,082 francs.

Le Panama a repris 15 francs à 280. La chambre a voté, le 26 mars, sur les conclusions de la commission d'initiative, la prise en considération de la proposition de loi tendant à concéder à la compagnie l'autorisation d'émettre des obligations à lots. La dernière émission n'a que faiblement réussi. Il a été pris un peu plus de 100,000 obligations sur 350,000 offertes. Une lettre de M. de Lesseps a fait savoir que la souscription resterait ouverte pour des obligations entièrement libérées, en attendant la décision définitive de la chambre.

Les actions de Rio-Tinto et de Tharsis sont restées calmes à 470 et 142.

Les fonds russes ont remonté avec vivacité; le 4 pour 100 hongrois a repris également. Des demandes constantes, fondées sur la bonne situation des finances égyptiennes, d'après des documens officiels récemment publiés, ont fait avancer l'obligation unifiée de 387 à 402 francs.

Le parlement anglais a voté la conversion des Consolidés 3 pour 100 proposée par M. Goschen, et la grande entreprise du chancelier de l'échiquier est en pleine voie d'exécution. L'opinion publique paraît assez indécise sur le succès, mais M. Goschen se montre très confiant. Pour les porteurs de rente britannique qui auront accepté la conversion, les effets de celle-ci, c'est-à-dire la réduction de l'intérêt de 3 à 2 3/4 pour 100, ne commenceront qu'à partir, soit du 1er avril 1889, soit du 1er avril 1890, selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre des deux grandes catégories de Consolidés.

Le ministre des finances de la Grande-Bretagne a d'ailleurs bien choisi son moment. L'argent est d'une abondance extrême à Londres et y produit la hausse des fonds internationaux comme des valeurs locales. Les prêts à court terme sont à 1 1/2 pour 100, la Banque d'Angleterre a abaissé le taux de son escompte à 2 pour 100, et la liquidation au Stock-Exchange a été très facile à 2 et 2 1/2 pour 100.

La liquidation s'est faite en hausse à Londres sur toutes les valeurs; du milieu de mars à la fin du mois, la progression a été de 1/4 sur le 3 pour 100 français, 7/8 sur l'Italien, 1/4 sur le 3 pour 100 portugais, 1/4 sur la rente hongroise, 1 1/2 sur le Russe 5 pour 100 1873, 2 1/4 sur l'Unifiée, 2 à 3 unités sur les fonds turcs spécialement gagés, 2 à 3 sur les Chemins mexicains.

Malgré la contradiction qui règne dans les informations relatives à l'état de santé de l'empereur Frédéric, c'est la hausse qui a fini par prévaloir à Berlin. Elle a porté principalement sur le rouble et les fonds russes de toutes catégories, sur l'obligation unifiée, la rente italienne et les valeurs de banques, locales ou autrichiennes, notamment la Disconto-Gesellschaft et le Crédit mobilier d'Autriche.

Le marché de Berlin a été de plus occupé cette quinzaine par l'émission d'un emprunt mexicain dont s'est chargé un syndicat, comprenant, outre la Banque du Mexique, les maisons Bleichrœder à Berlin et Gibbs à Londres. Il s'agissait d'un fonds 6 pour 100 offert à 78 1/2 pour 100 pour un montant de 3,700,000 livres sterling, c'est-à-dire pour la partie prise ferme par le syndicat, celui-ci ayant une option sur le solde de l'emprunt total autorisé par le congrès mexicain le 7 décembre 1887 jusqu'à concurrence de 10,500,000 livres. Le produit de l'opération doit être affecté au remboursement d'anciens emprunts, à la consolidation de la dette flottante et à des travaux d'utilité publique. Le service de l'emprunt est gagé par des revenus assignés pour un montant d'environ 19 millions de francs. Le succès de l'émission a été

très vif en Allemagne et en Angleterre. De grands efforts avaient été faits d'ailleurs, à Berlin surtout, pour enfler le chiffre des souscriptions, et la prime du nouveau fonds s'est déjà élevée jusqu'à 6 pour 100.

La spéculation viennoise tend à sortir un peu de la torpeur où l'avait plongée la crainte d'un conflit armé avec la Russie. Malgré les conférences militaires tenues sous la présidence de l'empereur, et qui ont pour objet de fixer le montant du crédit à demander aux Délégations en mai prochain, l'opinion publique se rassure. De plus, pendant tout le mois de mars, les établissemens de crédit autrichiens et hongrois ont publié leurs bilans et fait connaître les résultats bénéficiaires de leur activité en 1887. Ces résultats sont très satisfaisans, en dépit des alertes politiques qui ont deux fois, l'an dernier, troublé profondément les marchés du continent. D'une manière générale, les dividendes répartis sont sensiblement égaux à ceux de l'exercice précédent.

Il s'est manifesté une certaine hésitation depuis deux semaines parmi les acheteurs et porteurs de rente Extérieure. Il n'y a aucune illusion à conserver sur l'importance du déficit que laissera le budget de 1888-1889. Le ministre des finances, M. Puigcerver, évalue ce déficit à 80 ou 100 millions. Pour le couvrir, il a présenté en février diverses propositions d'impôts sur les alcools et les pétroles, et de surtaxes sur les cédules, en même temps que la revision des droits d'octroi. Ces projets sont vivement combattus par nombre de sénateurs et de députés, et par les chambres de commerce. Mais le ministre déclare qu'il se retirera s'ils ne sont pas adoptés, ne trouvant aucun autre moyen d'établir l'équilibre budgétaire. Le président du conseil fait tous ses efforts pour prévenir ce conflit menaçant. M. Puigcerver continue ses négociations avec la Banque d'Espagne en vue d'un emprunt de 200 millions de pesetas. Il s'agit aussi de faire prendre par cet établissement pendant cinq années, à 3 pour 100 l'an, la charge de la dette flottante, qui s'élève à 150 millions. L'Extérieure s'est maintenue longtemps à 67 3/4, et s'est élevée brusquement le dernier jour à 68 1/2.

Une grosse faillite a fait éclater à Rome la crise immobilière qui couvait lentement depuis plusieurs mois. Les embarras monétaires de la péninsule ne cessent de s'accroître depuis l'ouverture de la guerre de tarifs entre la France et l'Italie. D'autre part, les frais de l'expédition de Massaouah sont toujours aussi considérables. Bien que la rente italienne se tienne avec fermeté aux environs de 94.60, la spéculation ne laisse pas de considérer l'avenir avec quelque anxiété, et les porteurs de titres sont plus disposés à vendre qu'à grossir leur portefeuille d'une rente d'état dont le crédit paraît sérieusement ébranlé. Du milieu à la fin du mois, malgré la hausse générale, la rente italienne ne gagne que 0 fr. 17 à 94.67.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA VOCATION

DU

COMTE GHISLAIN

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Eusèbe Furette était maître répétiteur dans un des lycées de Paris. Né à Constantine de parens pauvres, cet Algérien, mou de corps, à l'esprit subtil, s'était distingué de bonne heure par sa facilité pour les langues. Il avait fait de bonnes études ; outre le grec et le latin, il savait l'arabe, l'italien, l'allemand, et, tout en surveillant ses élèves, il préparait son agrégation. Il n'avait pas d'âge. Affligé d'un précoce embonpoint, il s'appuyait lourdement en marchant sur un jonc à pomme d'ivoire, qu'il appelait sa béquille ; ses longs favoris touffus, qu'il soignait beaucoup et qu'il aimait à caresser, grisonnaient déjà, et il avait perdu depuis longtemps ses cheveux. Mais il avait l'œil vif, pétulant, des gaîtés de gamin, et son teint était aussi frais, aussi rosé que son crâne était chauve. Il approchait de trente ans, et il avait l'air à la fois vénérable et jovial. Selon les cas, c'était un gros poupard ou un mentor narquois, blanchi par sa sagesse.

Ce sage s'acquittait dignement et en conscience de son emploi, qui lui plaisait peu. Son père lui avait souvent répété que les gens qui ont des rentes ont seuls le droit d'avoir des vices, que les autres n'ont que des devoirs et s'en tirent comme ils peuvent. Il trouvait cette loi dure, il en avait appelé. Il était né joueur et il avait le tempérament amoureux. S'il ne cherchait pas les occasions, il n'avait garde de les fuir. Il s'amusait quand il en avait le temps, et il amassait une ombre discrète sur ses plaisirs; n'ayant pas de vanité, les joies obscures lui suffisaient. On ne s'observe jamais assez; peu à peu, il se relâcha de sa prudence, de ses précautions. Il se laissa prendre, il eut une aventure qui fit quelque bruit, tout le lycée s'en divertit ou s'en émut. M. Peyron, le proviseur, qui l'aimait, le fit venir et lui adressa une verte semonce, qu'il écouta d'un air contrit : il savait prendre tous les airs. Son humble attitude et la candeur de son repentir désarmèrent son juge, qui ne tarda pas à se radoucir.

— Mon cher Furette, vous ne dites jamais de sottises, mais vous en faites. Vous êtes un garçon d'esprit, vous en avez même trop; il n'en faut pas tant pour être un bon maître d'études. J'ai une proposition à vous faire. Un beau jeune homme de vingt-sept ans désire être attaché au ministère des affaires étrangères. Il est venu me voir tantôt et m'a demandé si je pourrais lui procurer un excellent répétiteur d'allemand; je n'en connais pas de meilleur que vous. Pendant un an, vous serez logé, grassement nourri. Quant aux honoraires, vous ferez vous-même vos conditions : elles sont acceptées d'avance. Ce jeune homme est riche et d'humeur généreuse. Vous serez content de lui; vous le préparerez à son examen, et vous amuserez vos loisirs à préparer le vôtre.

— Qui est ce beau jeune homme? demanda Eusèbe.

— Le comte Ghislain de Coulouvre, dont le nom vous est sûrement connu. Le marquis son père a été ministre de France à Stockolm, je crois, puis à Lisbonne. Il n'a jamais rempli que de petits postes; mais il trouvait moyen d'y faire parler de lui, soit par le faste de ses dépenses, soit par les méchantes affaires qu'il s'attirait. Il y a quelques années, à propos de je ne sais quelle querelle sur une question d'étiquette, il se plaignit de n'être pas assez soutenu par son gouvernement. Il se fâcha, se dégoûta de son métier et prit brusquement sa retraite.

— Si le fils ressemble au père, fit Eusèbe en chiffonnant ses favoris, je me soucie peu de faire connaissance avec lui, et la place que vous m'offrez...

— Tout au contraire, interrompit le proviseur, le père et le fils se ressemblent fort peu et ne s'entendent sur rien. L'un est brusque, épineux, quinteux, plein de difficultés; l'autre est aimable,

il a des façons charmantes et la politesse du cœur. Le marquis le traite d'esprit extravagant et chimérique, lui reproche d'avoir l'humeur changeante, des opinions absurdes, d'être sujet à des entraînemens ridicules. Le fait est qu'on avait eu le tort de lui donner pour précepteur un abbé d'étroit cerveau, d'imagination exaltée, et qu'à quinze ans il rêvait d'entrer dans les ordres. Il fit part de ce projet à son père, qui se récria, renvoya le précepteur, résolut de mettre son héritier au lycée, et me l'amena en me disant : « Je n'ai qu'une recommandation à vous faire, faites-lui dégorger son abbé. » Il le dégorgea bien vite, sans que j'eusse besoin de m'en mêler. On ne lui permettait pas d'être prêtre, il voulut s'amuser, connaître la vie, ses coulisses. M'est avis qu'avant d'avoir terminé sa philosophie, il était passablement versé dans toutes les branches des connaissances humaines qu'on n'enseigne pas au lycée. Un peu plus tard, autres goûts, autre chanson. L'École polytechnique l'attirait; mais ce n'était pas l'idée de son père. Il se soumit encore, commença son droit, l'interrompit pour faire son volontariat, puis il prit sa licence. Je me suis laissé dire que ce licencié avait obtenu des succès étourdissans dans le monde, où il était connu sous le nom du beau Ghislain. On m'a parlé d'une comtesse livonienne, remariée à un prince russe, qui, laissant son prince en Russie, était venue montrer à Paris ses grâces vaporeuses et son éblouissante blancheur de cygne du Nord. Elle fit sensation, les soupirans abondaient; on assure que le beau Ghislain décrocha la timbale. Mais ce ne sont pas mes affaires, ni les vôtres. La princesse disparut un matin, et de ce jour il se calma. En le revoyant tout à l'heure, j'ai eu peine à le reconnaître; je l'ai trouvé grave, méditatif, un peu sombre. Après avoir quitté la diplomatie, le marquis de Coulouvre, n'ayant plus rien à faire, s'ennuyait; il se mit à bâtir pour s'occuper. Il s'est construit un grand hôtel avenue d'Iéna et un grand château à Bois-le-Roi, car il aime à faire grand, après quoi il s'est embarqué sur son yacht avec la marquise. On est allé en Égypte, d'Égypte on s'est transporté aux Indes, on n'en reviendra que l'été prochain. En l'absence de ses parens, le comte Ghislain s'est établi à Bois-le-Roi, il y passera l'hiver, et c'est là que vous lui enseignerez l'allemand. Vous vous en trouverez bien, le séjour de la campagne vous sera salutaire, le voisinage de la forêt de Fontainebleau vous inspirera des pensées sérieuses. Je connais des maîtres répétiteurs qui, eux aussi, ont besoin de se calmer.

Eusèbe Furette fit la grimace; il lui en coûtait de quitter Paris, ne fût-ce que pour quelques mois. L'asphalte lui était cher; épicurien plus imaginatif que pratiquant, il pouvait passer de longs et délicieux quarts d'heure à voir trotter devant lui une paire de petits pieds, qui s'en allaient sournoisement quelque part et sem-

blaient se douter qu'on les regardait ; c'était assez pour lui donner des idées riantes et lui faire oublier les mélancolies de l'existence. Il prit cependant son parti ; il était raisonnable, il accepta de bonne grâce une proposition qui lui avait paru d'abord incongrue.

— Bah ! se dit-il, ce comte Ghislain de Coulouvre est sûrement un faux ermite, et Bois-le-Roi doit avoir ses ressources, j'y trouverai quelque chose à faire.

C'était sa formule, et il pensait qu'en cherchant bien, on trouve partout quelque chose à faire, que partout on peut se procurer ces distractions aimables, ces rêveries du cœur qui consolent de la vertu.

A quelques jours de là, vers le milieu d'octobre, il était installé dans un château monumental, perché sur une hauteur boisée, en face d'un des coudes de la Seine, et commandant un parc de cent hectares, qui descendait jusqu'à la rivière. N'ayant pas le goût du grandiose, Eusèbe trouva ce château trop grand, et il est certain que, réduits à eux-mêmes, deux jeunes gens étaient comme perdus dans cette vaste et solennelle demeure. On ne voyait partout que des volets fermés ; les longues galeries avaient la sonorité particulière aux lieux déserts, on y aurait entendu trotter une souris. Le soir, quand il se retirait dans sa chambre, Eusèbe marchait sur la pointe des pieds, comme s'il eût craint de troubler le sommeil de tous ces appartemens inhabités, et il songeait aux bergers antiques qui s'abstenaient de jouer de la flûte aux heures où Pan se repose et où les forêts se taisent pour le laisser dormir.

Il ne pouvait se plaindre, rien ne manquait à son confort, à son bien-être. La cuisine était excellente, les vins étaient de première qualité, les domestiques étaient bien dressés, bien stylés, attentifs et respectueux. On lui avait donné, pour lui tout seul, un logement de quatre pièces. Son salon était meublé avec une élégance coquette, orné de peintures, plein de bibelots. Sa chambre à coucher s'ouvrait sur un cabinet de bains. Son lit était un peu haut, il avait quelque peine à y monter ; mais, une fois étendu, il s'y enfonçait avec délices. Il venait enfin d'apprendre ce que c'est que de coucher sur la plume. Aussi se levait-il fort tard. Ses matinées lui appartenaient, il ne donnait ses leçons que dans l'après-midi, et son élève avait l'esprit si ouvert, la mémoire si facile qu'il y avait plaisir à travailler avec lui.

Eusèbe était assez philosophe pour sentir le prix des bonheurs négatifs. Il se disait : « La place est bonne, et je serais un ingrat de n'en pas convenir. Me voilà affranchi de toutes mes corvées, dispensé de me lever à cinq heures du matin, de surveiller des gamins pervers, de faire boire des ânes qui n'ont pas soif. » Mais, si philosophe

qu'il fût, il pensait que la vie réduite au pur négatif ne vaut pas un radis. Ce grand château manquait de femmes. Pour découvrir un jupon, il fallait pousser jusqu'aux communs. L'un des jardiniers était un veuf, dont la fille unique promettait d'être un jour fort jolie ; malheureusement, ce n'était encore qu'une fillette, et Eusèbe se plaignait d'être venu à Bois-le-Roi cinq ans trop tôt.

Sa principale occupation était de se demander dans quelle variété de l'espèce humaine ou du règne animal il devait ranger le comte Ghislain de Coulouvre, qui était pour lui une énigme dont il cherchait le mot. Ne pouvant admettre qu'à vingt-six ans on eût l'amour des Thébaïdes, il l'avait soupçonné d'être un faux ermite, qui égayait par de secrets et doux passe-temps les austérités d'un hiver passé dans les bois, à douze lieues de Paris. Il était revenu de son erreur : le beau Ghislain avait l'humeur solitaire, et il ne venait jamais personne dans son château.

L'emploi que ce comte faisait de ses journées était sévèrement réglé. Il se levait au premier chant du coq, allait se promener à cheval dans la forêt de Fontainebleau, qui lui plaisait surtout dans la saison des feuilles mortes, dans le temps où, sauf les taillis de pins, quelques ronces encore vertes et les buissons de houx, tout est jaune ou gris et semble avoir vécu. En revenant de sa promenade, il s'enfermait dans sa chambre, étudiait quelque livre d'histoire ou *le Manuel diplomatique*. Au coup de midi, il descendait dans la salle à manger, où Eusèbe l'attendait, et il lui disait en souriant :

— Eh bien ! seigneur, avons-nous bien dormi cette nuit?

— Couci couci, répondait Eusèbe; nous ne fûmes jamais de grands dormeurs.

Après le déjeuner, on faisait de l'allemand avec beaucoup d'application, durant trois ou quatre heures, et l'élève, qui voulait aller au fond des choses et savoir le pourquoi, embarrassait souvent le maître par ses questions. On dînait ensemble, on jouait une partie de billard, et on se retirait chacun chez soi, l'un pour étudier ou rêver, l'autre pour fumer dans son lit en relisant quelques pages de Rabelais ou de Pétrone. Ainsi se passait la journée; le lendemain, on recommençait.

Le comte de Coulouvre avait des manières fort agréables, une simplicité tout unie, une grâce attirante ; il n'était pourtant pas de ces hommes avec qui on se familiarise aisément. Son grand air, sa grande taille, la fierté de ses noirs sourcils, son front étroit, haut et sévère, son nez aquilin, ses yeux voilés, pâles, qui devenaient chauds et presque violens dans leurs réveils subits, ses lèvres minces, légèrement relevées aux deux coins, le mystère de son sourire, la douceur même de sa voix un peu chantante, intimidaient les Eu-

sèbe Furette. Il ne mettait tout à fait à l'aise que les très petites gens ; ses préférences étaient pour les humbles. Il entrait dans leurs affaires, leur prenait le cœur par ses attentions, par ses prévenances autant que par ses générosités. Les domestiques l'adoraient. L'un d'eux, qu'il avait soigné dans une maladie contagieuse, se serait fait tuer pour lui ; les humbles sont surtout sensibles à ce qui les relève. Mais il tenait à distance les indiscrets. Il parlait volontiers de toutes choses, sauf de lui. La ville était ouverte à tout venant, la forteresse était bien gardée.

Il avait dit à Eusèbe, dès le premier jour :

— Je crains, mon cher monsieur, que la vie qu'on mène à Bois-le-Roi ne vous semble un peu monotone. Je serais désolé si vous vous ennuyiez chez moi. Dites-moi vos préférences. Vous trouverez ici, à votre choix, des chevaux doux ou ombrageux, des fleurets et des pistolets de tir, des fusils de chasse et du gibier, des lignes, des filets, des éperviers et des bateaux.

Eusèbe n'avait nulle envie d'apprendre à monter à cheval : il se sentait né pour parcourir pédestrement les chemins et les sentiers de la vie, il aimait à voir la terre de près et il craignait les chutes. Il n'était point chasseur, et les poissons qui l'intéressaient n'étaient pas ceux qu'on amorce avec des asticots. L'escrime, les épées ne lui disaient rien ; il redoutait les exercices violens, il était lourd, il était gras et ne se souciait pas de maigrir.

Il fut tenté de répondre : — Mon cher comte, vous êtes un superbe garçon et j'ai l'esprit curieux. On assure qu'autrefois vous vous êtes fort amusé. Vous avez vu bien des choses, vous devez avoir une foule d'histoires de femmes à raconter. C'est un genre de récits dont je suis friand, et si vous m'honoriez de vos confidences, j'emploierais volontiers mes soirées à vous entendre, enfoncé dans un fauteuil moelleux, en me rôtissant les tibias au coin d'un bon feu et en sirotant l'un après l'autre quelques verres de grog ou de punch. Quand vous seriez las de parler, nous ferions un cent de piquet. Dans ces conditions, votre château ne serait pas un lieu de délices, on ne trouve pas le paradis sur terre, mais je passerais quelques mois auprès de vous sans m'ennuyer.

Un matin pourtant, il se piqua d'honneur, il se leva plus tôt que d'habitude, s'arma d'un fusil, descendit dans le parc pour y tirer un lapin, qu'il manqua misérablement : toute sa grenaille entra dans le tronc d'un sapin. Confus, honteux de tant de maladresse, le chien qui l'accompagnait lui tourna brusquement le dos et s'en fut chasser pour son compte, en se disant : « Je ne ferai jamais rien de cet homme-là. » Eusèbe, très mortifié, jura de ne plus s'exposer aux humilians mépris de ce basset.

— M. Peyron, pensait-il, avait raison de prétendre que le comte

Ghislain s'était trop amusé ; l'excès des plaisirs l'a vieilli avant l'âge. Il a fait des folies, il les digère. Mais, que diable! s'il est repu, est-ce une raison pour que tout le monde ait dîné!

II.

Eusèbe Furette était depuis dix jours à Bois-le-Roi, quand le troisième dimanche d'octobre, après déjeuner, le comte Ghislain l'engagea à descendre avec lui jusqu'au bas du parc. Ils arrivèrent au pied d'une butte couronnée d'un moulin à vent, qu'on avait converti en belvédère. Eusèbe consentit à monter dans la lanterne et, quoiqu'elle ne fût pas bien haute, il s'arrêta en chemin pour souffler. Il fut récompensé de sa peine, le coup d'œil était charmant. La Seine argentée et luisante se promenait paresseusement entre ses berges sinueuses. En aval, elle faisait un brusque détour et se dérobait dans l'ombre noire d'une forêt, pour reparaître un peu plus loin et retrouver le soleil, comme une vie heureuse qui vient de traverser une aventure.

Le comte montrait à Eusèbe le pays, lui nommait les endroits, les collines, les villages. Il lui expliqua que Bois-le-Roi se compose de trois groupes d'habitations bien distincts, dont l'un s'appelle Brolles, et qui possèdent en commun une seule mairie, une seule église, un seul cimetière. Au-delà de Brolles, Eusèbe remarqua une maison isolée, qui lui parut singulière et qu'il eût trouvée plus bizarre encore, s'il en avait pu voir le détail. Chalet russe, pagode ou bonbonnière, c'était un chef-d'œuvre d'architecture prétentieuse et tourmentée, de gothique flamboyant marié au style rocaille. Les murs en colombage, d'un rouge vif, se terminaient par des pignons à redans, des gables historiés masquaient les combles. Coupoles vertes ou bleues, clochetons pointus, pinacles à crochets et à fleurons, épis de toiture en terre vernissée, décorés de corbeilles de fleurs, de boules et d'oiseaux, cartouches revêtus d'inscriptions dorées, rinceaux, enroulemens, volutes, il y avait de tout dans cette bâtisse, et jamais on n'avait poussé plus loin l'art de torturer les lignes, de faire grimacer les contours et crier les couleurs.

— Voilà, dit-il, une villa d'un goût merveilleux et baroque.

— On y a enfoui beaucoup d'argent, répondit Ghislain, et on a mis dix ans à la construire. Chaque année, on la recommençait sur un plan nouveau. Cette grande dépense et ce grand travail ont produit le beau résultat que vous voyez.

— Quel est le propriétaire?

— Mme Demante, qui fut aussi l'architecte.

— Mme Demante, jadis Mlle Sivry! s'écria Eusèbe, en tressaillant

d'aise comme un chasseur qui voit paraître un lièvre dans un endroit où il ne pensait trouver que du lapin.

— Vous la connaissez?

— De réputation seulement. Qui n'a entendu parler de cette grue célèbre ou de cette illustre hétaire, de celle qui fut l'une des reines du monde de la galanterie? Suis-je bien informé? On m'a raconté que le dernier pigeon qu'elle pluma fut le vieux médecin très riche dont elle porte aujourd'hui le nom. Elle le mangea jusqu'aux os. Pour se refaire, il se lança dans des spéculations aventureuses et, pour comble d'infortune, il fut atteint de paralysie. Elle lui restitua son bien, à la condition qu'il l'épouserait.

— En effet, il l'a épousée, et s'en est bien trouvé. Mme Demante est une personne aussi charitable qu'intelligente. Elle a soigné ce vieillard paralytique avec un dévoûment au-dessus de tout éloge, sans se plaindre qu'il s'obstinât à vivre. Il mourut il y a trois ans ; elle s'est retirée à Mon-Bijou : ainsi se nomme le castel que vous vous permettez de trouver baroque. On assure qu'elle s'est jetée dans la haute dévotion. Contentons-nous de dire qu'elle est bienfaisante, très assidue aux offices, qu'elle rend le pain bénit, qu'elle a su gagner le cœur de notre curé, pour qui elle brode des tapis d'autel et qui chante ses louanges. Son unique pensée est d'obtenir quelque considération. Il y a des gens qui démarquent le linge ou les livres, elle voudrait démarquer sa vie. Elle donnerait les trois quarts de sa fortune et tous ses diamans, qu'elle ne porte plus, pour avoir droit à certains égards. Elle les mendie : « Bonnes gens, un peu de respect, par charité! »

— Vous êtes dur, répliqua Eusèbe. Je suis plus tolérant que vous ; à tout péché miséricorde! D'ailleurs, que deviendrait ce pauvre monde si on en supprimait la chair à plaisir?

— Et que deviendrait-il, mon cher Furette, s'il se mettait à la respecter?

Ils étaient descendus de leur lanterne ; ils arrivèrent au bas du parc, qui se terminait par un long terre-plein parallèle à la Seine et bordé d'un mur à hauteur d'appui. Eusèbe était las, il s'assit à califourchon sur le mur. Il regardait des bateliers arrimant des futailles dans une gabarre et, debout à l'arrière d'un canot, un intrépide pêcheur qui ne prenait rien. Mais, tout en regardant ce pêcheur, il pensait à Mme Demante. Depuis quelques minutes, Bois-le-Roi lui semblait un lieu moins sauvage, moins désolé et plus intéressant.

— Si vous voulez voir votre illustre hétaire, lui dit le comte Ghislain, la voici.

Et il lui montrait du regard une femme d'une cinquantaine d'années, qui venait de descendre de son coupé et se promenait à

pas comptés sur le chemin de halage, une canne d'ébène à la main.

— O Cythère ! ô Paphos ! s'écria Eusèbe. Est-il bien possible que cette grosse bourgeoise soit Mme Demante?

Toute sa toilette, son chapeau ombragé d'une plume noire, son mantelet de fourrure, sa robe couleur feuille morte, étaient d'un goût simple, sobre, presque sévère. Elle ne portait pas d'autres bijoux qu'un bracelet fort modeste. Elle était devenue trop replète, sa taille, jadis très noble, s'était gâtée; elle n'essayait pas de se défendre ni de cacher ses cheveux gris, elle en faisait gloire et les poudrait pour les rendre plus respectables. Désormais, sa seule ambition était de ressembler aussi peu que possible à ce qu'elle avait été. Elle tâchait de dépayser ses souvenirs, elle cherchait le bonheur dans la profondeur des oublis. Elle se persuadait parfois que cela n'était pas arrivé, que les grands récits qu'on faisait d'elle étaient des contes inventés à plaisir, et quand son passé lui revenait à l'esprit, elle lui disait : Tu te trompes, ce n'était pas moi; j'ai toujours été une bourgeoise irréprochable et toute ronde.

A quelques pas de là, une bonne endimanchée se reposait sur un banc, tenant sur ses genoux un beau poupon de trois ans. Mme Demante s'approcha, complimenta la bonne, présenta à l'enfant une dragée, lui pinça les joues, le chatouilla sous le menton pour le faire rire, et le fit pleurer. Elle tenta de le consoler en le mangeant de caresses; elle le prit dans ses bras, le baisa gloutonnement sur la bouche.

— Pauvre femme! dit Ghislain. Sa façon d'embrasser les enfans raconte son histoire.

Le soir de ce même jour, Ghislain emmena son professeur d'allemand dans sa chambre pour lui montrer des tableaux de maître. C'était la première fois qu'Eusèbe pénétrait dans le sanctuaire; il constata, en y entrant, que le comte de Coulouvre, fort soigneux de sa personne, rangeait mal ses papiers et laissait traîner ses clés. Après avoir admiré les peintures, il examina la bibliothèque, divisée en deux corps : d'un côté, la poésie, les romans; de l'autre, les historiens et les livres de droit. Il fut étonné d'apercevoir dans un coin quelques ouvrages de théologie.

— Ils sont richement reliés, dit-il, mais je ne suis pas sûr qu'on les ait souvent ouverts.

— Je les avais achetés, dit le comte, par complaisance pour l'abbé qui fut mon précepteur. Les ai-je beaucoup lus? J'en doute un peu.

Eusèbe voulut profiter de l'occasion pour lui faire avouer qu'il avait pensé quelque temps à entrer dans les ordres; mais il avait affaire à un homme qui n'entendait jamais les questions auxquelles il se souciait peu de répondre. On causa politique.

— Je ne m'intéresse, dit Ghislain, qu'aux réformes sociales; nous en avons grand besoin. La plupart des socialistes n'ont pas le sens commun, mais le sagesse sort quelquefois de la bouche des fous. Malheureusement, pour que les réformes s'imposent, il faut que la religion s'en mêle, et nous ne lui permettons plus de s'en mêler.

— De quelle religion parlez-vous? Il y en a tant que j'ai renoncé à faire mon choix.

— En pareille matière, reprit Ghislain, on ne choisit pas, on renonce à ses opinions particulières, on s'incline, on se soumet, on subit, et la soumission volontaire est peut-être la vraie liberté. Le catholicisme se recommande à nous par sa durée, et il a l'évidence, la majesté ou, si vous l'aimez mieux, la brutalité d'un fait. La philosophie est la raison contente; le protestantisme est une raison mécontente, qui se donne beaucoup de mal pour remplacer ce qu'elle a perdu. Elle s'ingénie, elle a recours aux succédanés; elle nous dit : « Prenez ma chicorée, vous la trouverez plus savoureuse, plus parfumée que le meilleur café de Moka. » Pour ma part, je ne supporte pas le café, mais je méprise toutes les chicorées et toutes les inventions modernes. S'il y a une vérité, elle s'est transmise d'âge en âge, le monde en a fait l'expérience, elle est une tradition vieille comme l'univers et continuée dans l'église. Je ne suis pas philosophe et je regrette de ne pas croire; je suis un sceptique qui s'afflige de l'être.

— Beaucoup de gens en sont là, fit Eusèbe, en allumant une cigarette. Ils tournent autour de la capucinière, regrettent de n'y pouvoir entrer; ils ont la taille épaisse, et les portes sont étroites. Un de mes amis devint fou. L'an dernier, je l'allai voir à l'asile de Vaucluse. Il était à genoux dans sa cellule et priait. Tout à coup, il se releva, les poings serrés, en s'écriant : « C'est un drôle, je l'appelle et il ne vient pas. »

L'entretien fut interrompu par l'intendant du château, qui venait avertir M. le comte qu'un des valets d'écurie, sujet aux douleurs néphrétiques, se trouvait mal et le faisait appeler. C'était un genre de devoirs auquel Ghislain ne se dérobait jamais. Il avait quelques connaissances en médecine, et, sauf dans les cas graves, il soignait lui-même tout son monde. Il sortit aussitôt.

— Je suis libre de croire qu'il va revenir, pensa Eusèbe. Attendons-le.

Resté seul dans cette chambre en désordre, il en fit deux ou trois fois le tour, furetant partout, promenant dans tous les coins ses yeux et sa gourmandise de chat. Il avait du flair; les papiers épars sur la table ne l'attirèrent point, mais avisant un tiroir entr'ouvert, il s'en approcha, y fouilla délicatement, en tira un cahier

cartonné, qui, en apparence, n'était qu'un agenda, un recueil de notes de dépenses mêlées à des devis de travaux de maçonnerie. Ce n'était pas là ce qu'il cherchait, et il allait remettre le cahier à sa place quand ses yeux tombèrent sur quelques pages d'une écriture fine, serrée et rapide, qui lui parurent plus intéressantes que le reste. Il crut s'apercevoir qu'il y était question de Mme Demante, et il fut sur le point de s'imaginer je ne sais quoi. L'indiscret voulut en avoir le cœur net, et il lut ce qui suit :

« Si haut que je remonte dans mes souvenirs, les avertissemens ne m'ont jamais manqué. A quatorze ans, j'avais lu en cachette *la Nouvelle Héloïse*, et je croyais à Julie ; l'amour m'apparaissait comme une fête sacrée, comme un saint mystère. Un jour que je me promenais avec mon oncle Jean, qui m'apprenait à monter à cheval, nous passâmes près d'un endroit où des ouvriers travaillaient aux fondations d'une maison : « Qui habitera cette maison? demandai-je à mon oncle. — Je ne sais pas, me dit-il, si elle sera jamais habitée ; mais on la bâtit pour une belle créature qui s'appelle Mlle Sivry. Après avoir été aimée de beaucoup d'hommes, elle s'est fait adorer d'un vieux médecin, M. Demante, qui fait pour elle beaucoup de folies. » De ce jour, Mlle Sivry me trotta dans l'esprit ; je lui prêtais le visage, les grâces, la voix argentée de Julie, et je mourais d'envie de la rencontrer. Trois mois plus tard, nous repassions dans le même endroit, et la maison commençait à sortir de terre. Nous entendîmes de loin les éclats d'une voix aigre comme une bise de mars. Mon oncle me dit : « Te voilà servi à souhait, tu vas voir Mlle Sivry. » Apparemment son entrepreneur et ses ouvriers avaient mal compris ses instructions ; debout sur le bord du chemin, elle frappait du pied et disait de gros mots. Comme nous approchions, elle se retourna pour nous regarder, et je vis des cheveux jaunes, un visage peint et enfariné, un grand nez taillé en forme de couteau, des paupières noires, des yeux d'un bleu de faïence, de grands yeux bêtes de poupée, qui ne disaient rien même quand ils étaient en colère. Cette voix et ces yeux m'avaient frappé de stupeur ; je m'abîmai dans mes réflexions. Je ne recouvrai la parole que cent pas plus loin, et je dis, en donnant un grand coup de cravache à mon poney : « Voilà donc ce que c'est que l'amour ! » Mon oncle se mit à rire. « Il est certain, me répondit-il, que l'amour est une bêtise, mais cette bêtise est divine. »

— Cet oncle Jean était un homme de grand sens, pensa Eusèbe.

Et après avoir allumé une seconde cigarette, il poursuivit sa lecture :

« Cette rencontre et cette découverte m'avaient fait une grande impression, et je commençai d'ouvrir l'oreille aux insinuations de mon précepteur, qui m'engageait à renoncer au siècle, comme il

disait. Mais mon père ne voulut pas en entendre parler. Il avait raison. Ce n'est pas assez d'avoir rencontré Mlle Sivry dans une grande route ; avant de mépriser le siècle, il faut l'avoir connu.

« Le second avertissement s'est fait attendre. Étrange douceur des premières amours et des curiosités défendues! C'est un bonheur toujours inquiet et toujours étonné. Elle s'appelait Adèle ; elle avait huit ans de plus que moi. Je l'avais rencontrée un soir, dans un bal d'étudians. Je n'osais pas, elle me força d'oser. Le lendemain était un dimanche de Pâques fleuries ; nous l'avons passé à Louveciennes et dans la forêt de Marly. Huit jours après, quelqu'un me l'avait prise. Je pleurai de rage comme un petit garçon à qui on a crevé son premier tambour. Il était écrit que je la reverrais. Dix-huit mois plus tard, un externe de l'Hôtel-Dieu, qui m'empruntait quelquefois de l'argent, me dit : « Tu voulais voir une autopsie. Il nous est mort cette nuit, contre toute attente, une piqueuse de bottines qui venait d'entrer à l'hôpital. Nous l'ouvrons à cinq heures. » J'arrivai en retard, j'étais fort ému. Ce souterrain voûté, pareil à une crypte d'église, cette grande table de pierre, cette planche inclinée où reposait un corps raidi, qui me parut blanc comme neige, tout cela me faisait peur. On l'avait ouvert ; le cœur, l'estomac, le foie, les intestins nageaient dans un liquide jaunâtre. Je fus pris de nausée ; je me dis : « Cette femme avait peut-être un amant ; heureux est-il de n'être pas ici ! » On enleva, on arracha tous ces viscères à la force du poignet, on les plongea dans une grande cuve, on les nettoya avec soin ; on les examinait, on incisait, on taillait de-ci, de-là. La veille, on avait beaucoup disputé : on ne s'entendait pas sur le diagnostic. L'un la croyait tuberculeuse, un autre avait parlé d'une lésion du foie, un autre d'un cancer des intestins. Il se trouva que les intestins, le foie, les poumons, tout était malade. « Elle avait trois raisons pour une de mourir, dit le chef de service, mais la meilleure était celle que j'avais dite. » Et son sourire exprimait la joie d'un homme qui a deviné. Je n'avais pas encore osé la regarder au visage ; je craignais qu'elle n'eût les yeux ouverts et qu'elle ne vît ce qu'on lui faisait. Je la regardai enfin, et un frisson me saisit. Je lui dis : Est-ce toi? Je m'informai ; c'était bien elle. »

— Gageons, se dit Eusèbe, qu'Adèle n'a pas été réclamée, qu'il a emporté son crâne, qu'il l'a serré dans une de ses armoires et qu'il lui fait prendre l'air les jours de fêtes carillonnées.

Mais le manuscrit n'en disait rien ; il continuait ainsi :

« Cinq années durant, je vécus si sottement que je n'y puis penser sans rougir. Je croyais aimer, je n'aimais pas. Le démon de la vanité, qui dessèche l'âme, me tenait. Les sécheresses appellent les dégoûts, et au bruit discordant que font dans le cœur les fausses

passions succèdent des silences de mort. Il n'y avait plus pour moi que la femme de théâtre, parce qu'elle est de toutes les femmes la plus en vue et la plus convoitée. A vingt-quatre ans, j'avais eu deux affaires d'honneur, et, chaque fois, j'avais blessé mon homme : j'étais un personnage. L'amour me délivra de ma vanité ; enfin, je connus ses délices, ses fureurs et ses misères. » — Ici paraît la princesse russe, dit Eusèbe à demi-voix. Je l'attendais.

Malheureusement, l'agenda était sobre de détails sur cette liaison. On n'y lisait que ceci :

« J'étais ivre, j'étais fou. Sa beauté me causait des délires ; sa voix, qui était une musique, m'ensorcelait. Le mot *jamais*, le mot *toujours*, personne, non, personne n'a su et ne saura les dire comme elle. « Je suis à toi pour toujours... Je le méprise et je ne le reverrai jamais. » Ce mari, qu'elle ne devait plus revoir, obtint une grande charge à la cour de Russie ; qui pouvait encore le mépriser ? Elle trouva un prétexte pour m'éloigner ; quand je revins à Paris, elle n'y était plus, et je crus mourir.

« La colère et le mépris me rendirent le courage de vivre, et je me persuadai qu'on pouvait aimer deux fois, que l'amour honnête et pur guérit de l'autre. Ma cousine Iza revenait d'Angleterre. On pensait depuis longtemps à nous marier, et mon père tenait à ce projet auquel se rattachaient des intérêts de famille. Elle n'était encore qu'une enfant ; elle me parut agréable, elle avait pour moi la grâce d'une espérance, la douceur d'une consolation. Je me disais : Je veux l'aimer ! et je me flattais d'y réussir. Quand, au commencement de septembre, le raisin est encore vert et dur comme un caillou, on désespère de le voir jamais mûrir ; il suffit pourtant d'une pluie chaude, suivie d'un rayon de soleil, et les grains s'attendrissent, ils prennent de la couleur, ils tournent. Je souhaitais que ce miracle se fît, et il me semblait que mon amitié pour cette enfant commençait à tourner comme mûrit le raisin. La fièvre typhoïde la prit et l'emporta.

« J'étais un homme bien averti. Mon sort, je n'en pouvais plus douter, était de renoncer au bonheur ou de le trouver dans le renoncement. Je me mis à travailler. Je ne me sentais aucun goût ni aucun talent pour la diplomatie ; mais de tous les métiers que je pouvais faire, j'avais résolu de choisir celui qui me semblait le plus ingrat. Cependant, j'hésite encore ; je cherche une inspiration qui ne me vient pas. Je ne voudrais point quitter ce monde sans avoir racheté ma misérable jeunesse, sans avoir soulagé des souffrances et consolé des petits, sans avoir accompli quelque œuvre de miséricorde ou servi quelque noble cause. Je ne suis pas dévot, mais je suis superstitieux ; je crois aux avertissemens, et si... »

En cet instant, Eusèbe entendit le bruit d'un pas dans l'escalier.

Il ferma vivement l'agenda, le remit dans le tiroir et se hâta de regagner son appartement. Il faut lui rendre le témoignage qu'il se reprochait son indiscrétion.

— Bah! elle ne fera de tort à personne. Ne faut-il pas savoir avec qui l'on vit? Heureux et infortuné Ghislain! Après une brillante jeunesse, pleine d'émotions, de fêtes et de femmes, le voilà dégoûté de la vie. Sa maîtresse lui a manqué de parole, sa petite fiancée est morte. Est-ce une raison pour se ronger de remords et renoncer à tout? C'est un spectacle mélancolique qu'un grand bonheur où les vers se mettent.

Eusèbe Furette n'était pas un sot; il ne savait pas seulement les langues, l'allemand et même l'arabe, ce gros garçon était un grand logicien, un raisonneur assez délié. Mais il avait l'entendement fermé à de certaines choses; il ne devait jamais ni comprendre ni connaître ces maladies aiguës ou chroniques qui s'attaquent aux cœurs généreux, celles qu'on peut appeler les maladies nobles.

Il avait quelque talent pour la caricature. Il dessina sur une page de son album une grande boîte, laquelle avait la forme d'une tête et un visage tout pareil à celui du comte Ghislain. Un petit génie l'avait ouverte : il en sortait tout un essaim de jolies femmes, des piqueuses de bottines, des danseuses qui pirouettaient dans un nuage, des petites filles malades aux yeux mourans, des princesses russes que leurs longs cheveux dénoués habillaient de pied en cap et qui s'éventaient mollement. Il n'était resté dans la boîte qu'un révérend père capucin. Le nez en l'air, il regardait danser Colombine, et de sa bouche sortait une devise ainsi conçue : « Elles sont parties; la maison est à moi. »

Quand il eut fini sa caricature, Eusèbe la trouva aussi expressive qu'agréable. Il fut prudent, il s'empressa de la brûler à la flamme de sa bougie.

— Notre homme, pensait-il en se déshabillant, est un blasé mystique. Un jour qu'il se promenait sur le boulevard, il y a vu passer son convoi funèbre. Sac à papier! il est plaisant avec sa foi aux avertissemens. Mais n'en disons pas de mal, ses lits sont tendres.

III.

Trois jours plus tard, Ghislain reçut de Bombay un gros pli, qui contenait deux lettres. L'une était un long mémoire, sec et net, d'un style d'avoué, touchant deux affaires que le marquis de Coulouvre avait laissées en souffrance à Paris et qu'il priait son fils de régler le plus tôt possible, en se conformant strictement à ses instructions. Pour faire la part du cœur, il avait ajouté ce *post-scriptum :*

« Je t'envoie deux photographies, qui te prouveront que je mai-

gris, que ta mère engraisse et qu'ainsi tout va bien. Souviens-toi, grand rêveur, que tu es à Bois-le-Roi pour y soigner mes chevaux, que tu me réponds de leur santé, que j'ai mis cela sur ta conscience, que tu as charge d'âmes. »

— Eh! oui, dit Ghislain, on vous rendra votre écurie telle que vous l'avez laissée, et vos recommandations sont inutiles.

Il passa à la seconde lettre. La marquise y racontait en courant les joies de son voyage, les empressemens qu'on lui témoignait partout, les fêtes que lui avait données le gouverneur de Bombay, une promenade à dos d'éléphant, une danse de bayadères. C'était moins un récit qu'un résumé fort succinct, rapide, hâtif; les petites phrases hachées trottaient, galopaient, et, dans cette grande presse, plus d'un mot était resté au bout de la plume. Ghislain examina les deux photographies; il constata qu'en effet son père avait maigri, que sa mère avait légèrement engraissé, que l'un et l'autre semblaient se porter à merveille.

Le marquis s'était toujours bien porté. Il avait soixante-cinq ans accomplis, mais il était admirablement conservé. Il n'avait jamais eu à se plaindre de son estomac, et jamais la goutte n'avait osé s'attaquer à ce diplomate, grand dîneur et homme de plaisirs. Il pensait qu'on fait tout ce qu'on veut, et il avait résolu de ne pas vieillir. Il s'y appliquait, il aidait à la nature; il teignait ses cheveux, portait un corset. Fort intelligent, ce qu'il comprenait le mieux, c'était l'art d'éloigner de lui toutes les idées déplaisantes et toutes les sensations désagréables. Sec et pointu dans son intérieur, il pouvait être séduisant dans le monde; mais pour qu'il s'en donnât la peine, il fallait que cela pût lui servir à quelque chose. D'habitude, on lisait dans son œil dur que le marquis de Coulouvre était incapable de sacrifier ses aises ni le moindre de ses goûts ou de ses dégoûts au bonheur de qui que ce fût.

Plus jeune que lui de vingt ans, la marquise pouvait se passer d'être une beauté, tant elle attirait les regards par son exquise élégance, par sa grâce souveraine. Quoiqu'elle eût de fort beaux yeux, elle était un peu myope; c'était un charme de la voir dans une fête errer, voltiger à travers la foule de ses admirateurs avec de petites hésitations, avec un certain flottement de toute sa personne; il semblait qu'égarée dans un bois, elle cherchât son chemin, elle était sûre de le trouver. Personne ne savait dire comme elle, sur un ton de surprise, de ravissement : « Ah! c'est vous! » Cœur léger, âme froide, elle avait l'esprit aimable, et son salon, très fréquenté, très couru, était considéré comme le paradis des amours-propres. Elle se plaisait dans la société des gens de lettres, même des savans; elle les questionnait avec art, les écoutait avec les yeux. Le peu qu'elle retenait, elle l'employait à défrayer, à nourrir quelque con-

versation mondaine. Elle n'avait pas besoin d'entendre jusqu'au bout une pièce nouvelle pour la juger finement, et il lui suffisait de parcourir vingt pages d'un roman pour deviner le reste. A une curiosité presque universelle, elle joignait une indifférence plus universelle encore. Toujours en mouvement, en l'air, toujours en quête de nouveautés et de distractions, elle ne connaissait pas la fatigue, et son sourire enchanteur, dont tout le monde était dupe, semblait neuf, frais, né d'hier, bien qu'il lui servît depuis plus de quarante ans.

La marquise n'avait jamais aimé son mari, elle l'avait toujours supporté; le marquis, après avoir été éperdument amoureux de sa femme, la craignait un peu et la ménageait par prudence. Ces deux égoïsmes, l'un raffiné et cynique, l'autre infiniment gracieux, faisaient assez bon ménage ensemble. Ils n'imaginaient pas d'autre bonheur qu'une dissipation continue ni d'autre vertu que la tolérance. Récemment, l'envie leur était venue à tous deux d'aller se promener aux Indes; c'est pour cela qu'ils s'y trouvaient ensemble. Mais ils étaient incapables de se faire aucun sacrifice; ce mot ne figurait pas dans leur vocabulaire, qui était à la fois très riche et très pauvre.

Ghislain regarda longtemps la photographie de sa mère. Il l'adorait. Dans son enfance, il s'était souvent affligé de n'être pas aimé d'elle comme il se figurait que les mères doivent aimer, de ne tenir qu'une très petite place dans sa vie entre deux fêtes, entre deux idées de traverse, entre deux souvenirs, entre deux projets. Il lui disait : « Maman, vous ne m'aimez pas assez. » Elle lui répondait qu'il n'avait pas le sens commun, et il avait fini par s'accommoder de ce qu'elle pouvait lui offrir et lui donner. Il relut sa lettre dans la vaine espérance d'y découvrir un mot tendre.

— Le fond de la vie, se dit-il, est le renoncement. Par malheur, le renoncement n'est une vertu que lorsqu'il est volontaire.

Il avertit Eusèbe que les ordres qu'il avait reçus de son père l'obligeraient à s'absenter quelques jours. Il le laissa libre de l'accompagner à Paris ou de l'attendre à Bois-le-Roi. Eusèbe préféra l'attendre; il avait son idée.

Ghislain s'était flatté d'expédier rapidement ses deux affaires. Il survint des difficultés. Il prenait les choses à cœur, il surmonta son ennui. Enfin il put écrire à son père qu'il avait exécuté ponctuellement ses ordres.

C'était le jour de la Toussaint, le seul de l'année où, par une vieille habitude, il assistait quelquefois aux offices. Il lui sembla que, s'il entendait vêpres, il se rendrait agréable à sa mère absente, qu'il se mettrait en communication avec elle. Vers quatre heures, il entra dans une église. Il arrivait trop tôt, la prédication n'était pas encore commencée. Il goûtait peu les sermons, et il se

disposait à se retirer; quelques mots prononcés près de lui le firent rester. Un marguillier bien informé expliquait à son voisin que le prédicateur du jour, connu sous le nom de l'abbé Silvère, était le frère cadet du baron de Trélazé; que, parti comme aumônier pour l'Indo-Chine, il y était resté comme missionnaire, qu'à plusieurs reprises on avait voulu le faire évêque, qu'il avait obstinément décliné cet honneur; qu'ayant échappé par miracle à un massacre de chrétiens, il n'avait pu échapper à la dysenterie, qu'il avait failli en mourir; qu'on l'avait obligé à venir passer deux ans en Europe pour s'y refaire, mais que certaines gens ne peuvent se reposer, et qu'après avoir converti beaucoup d'Annamites, l'abbé Silvère emploierait sans doute ses loisirs forcés à évangéliser les Français.

Le monsieur bien informé cessa de parler : le prédicateur venait de monter dans sa chaire, au milieu de ce confus murmure de curiosité qui précède les grands silences d'attention. Ce petit homme maigre et barbu avait les pommettes légèrement saillantes, un visage couleur d'acajou, des yeux allongés et obliques, aux paupières bridées. Par l'effet d'une mystérieuse assimilation de l'âme à sa destinée, on devient un peu Annamite dans l'Annam. La figure de l'abbé Silvère racontait ses voyages ; il revenait de loin, il s'était chauffé longtemps à un autre soleil, il avait habité des pays étrangers et étranges, il en rapportait quelque chose.

Sa voix, moins forte, moins étoffée que vibrante et chaude, avait tour à tour des rudesses qui étonnaient l'oreille et des accens moelleux, pénétrans. Cet homme de combat joignait l'onction à l'autorité. Il semblait sonner la charge, vouloir prendre les âmes d'assaut. L'instant d'après, comme s'il se fût reproché sa violence, sa parole devenait douce, caressante, et rien n'est plus doux que le miel des violens. Il avait déclaré dans son exorde que l'humanité se partage en trois classes, les hommes de désir, les justes et les saints. Il employa la première partie de son discours à opposer aux déceptions du pécheur qui cherche la joie sans la trouver le bonheur tranquille du juste qui la trouve sans la chercher, car la joie, disait-il, est une grâce, elle se donne, et comme elle est inséparable de l'accomplissement de notre vraie destinée, elle ne peut être où Dieu n'est pas.

— Homme de désir, mon frère, s'écria-t-il, je veux te dire ton secret : tu as juré de n'aimer jamais que toi, et tu ne peux te souffrir; tu as fait de ta personne tes plus chères délices et ton idole adorée, et, quand on te réduit à ta propre société, ta solitude te fait peur. Il faut que tu t'échappes, que tu t'en ailles, que tu sortes de toi-même, que tu te répandes au dehors, et tu cours d'objets en objets pour t'en emparer et les mettre à ton usage. Les

voilà, tous ces biens de la terre dont tu es si avide, je te les donne, ils sont à toi. Du jour où tu n'y trouves plus rien à prendre, ton plaisir languit et tu t'étonnes d'avoir pu si follement convoiter ce qui ne te plaisait point. Ce que tu cherchais, c'était de l'occupation, c'était la fièvre des poursuites et l'orgueil de la conquête. Prends ton bien, repais-t'en. Tu n'en veux plus, tu n'as rien découvert ici-bas qui fût digne d'être éternellement possédé. — En échange de mes vains plaisirs, diras-tu, qu'avez-vous à me proposer? — Des devoirs à remplir. — Mais le devoir est une servitude, et tu as juré de t'appartenir. Je veux te pousser à bout. Tu te flattes d'être libre; ne vois-tu pas, toi qui crains la servitude du devoir, que tu es l'esclave d'une puissance aveugle qui te contraint tour à tour à te chercher et à te fuir? O pauvre machine, qui se meut par ressorts et par poulies et qui se croit libre! — Je veux faire ce qui me plaît, dis-tu, et rester le maître de mes actions. — Tu t'imagines donc qu'elles t'appartiennent! Ce qui est à toi, c'est ton désir; mais ta destinée, c'est le monde qui en dispose, et, pour parler ta langue, le monde est gouverné par la chance, par la fortune, par le hasard. Le lendemain du jour où tu l'as faite, ton action, à qui tu pensais avoir donné ton visage, te montre un visage étranger que tu ne reconnais plus. Tu avais formé des plans qui devaient fonder ta fortune, tu as travaillé à ta ruine; tu t'étais préparé des plaisirs, tu en as vu sortir ton malheur. Tu avais tout prévu, tout combiné; le hasard, qui est ton maître, et qui n'est pas le mien, a fait naître des douleurs où tu cherchais des joies, des humiliations où tu cherchais ta gloire. Tu as semé, et la moisson t'épouvante. Ah! pour trouver le bonheur, j'entrerai chez le juste, qui cherche la liberté dans l'obéissance à une règle fixe, dans la discipline de la volonté, dans une loi qu'il subit et qu'il finit par aimer. Bonheur austère, dont tu ne veux pas! Bonheur béni, que je te prêche! Le tien n'est que cendre et pourriture.

Ce que disait l'abbé Silvère, Ghislain se l'était dit plus d'une fois. Pour son malheur, il était né à la fois très réfléchi et très passionné. Chez la plupart des hommes, la réflexion est boiteuse comme les prières d'Homère, et, tandis que le désir court, elle se traîne et n'arrive qu'à nuit tombante. Le comte Ghislain n'avait pas attendu d'être majeur pour régler sa vie comme il lui plaisait; on l'avait peu surveillé, et on ne le chicanait jamais sur ses dépenses. Mais au milieu de ses plaisirs, il avait fait de mélancoliques retours sur lui-même, et la triste étoffe lui était apparue sous les broderies. Il avait découvert depuis longtemps que ses actions, à qui il se flattait de donner son visage, lui montraient souvent une figure étrangère, et à peine mettait-il dans sa bouche le fruit qu'il venait de cueillir, la cendre craquait sous ses dents. Toutefois, le bonheur

du juste lui semblait fort imparfait; les bonheurs austères ne l'effrayaient point, les bonheurs calmes le consternaient. Il voulait sentir dans ses joies comme une divine violence et comme un vent de tempête; il se souciait peu de la paix, et les philosophes tranquilles lui paraissaient à demi morts.

— Si c'est là tout ce que tu as à m'offrir, disait-il mentalement à l'abbé Silvère, c'est peu de chose. Je vis en juste depuis quelque temps; mais je n'y trouve pas mon compte, et je regrette par instans mes orageux plaisirs, les transports qui troublent.

Après avoir comparé l'homme de désir et le juste, le prédicateur comparait maintenant les vertus du juste avec les mérites extraordinaires et surnaturels des saints, qui en communiquent quelque chose à celui qui les invoque. Il établissait qu'il y a dans l'évangile des commandemens et des conseils, que les uns sont obligatoires, les autres facultatifs. Le juste observe en conscience les commandemens, le saint se conforme scrupuleusement aux conseils. L'évangile honore l'état de mariage et impose la chasteté à l'homme comme à la femme; mais il considère le célibat comme un état supérieur, et il conseille de ne se point marier pour se donner à Dieu tout entier. Il commande au riche de ne pas oublier les pauvres et de leur faire une part dans son revenu; il conseille à ceux qui désirent se sanctifier de ne rien avoir en propre et de vendre leur bien pour le partager aux pauvres. Il commande aux maîtres d'être doux et humains pour leurs serviteurs; il conseille à ceux qui aspirent à la perfection de n'être servis par personne et de servir les autres.

— Ah! que ces conseils sont rigoureux! poursuivit l'orateur. L'évangile nous enseigne que, pour être saint, il faut renoncer à tous les attachemens, se dépouiller, mourir au monde, mourir à ses passions, à ses souvenirs, mourir à soi-même. — Tu t'épargnes trop, tu n'as pas assez frappé. Frappe, te dis-je, mais ne frappe pas à côté. Frappe aux endroits les plus sensibles, à ceux que je te marque. Frappe cette chair qui se révolte; frappe ce cœur et ses idoles secrètes qui ne veulent pas mourir. — Ah! Seigneur, que restera-t-il à ces hommes si dépouillés, à ces hommes sans famille, sans foyer, sans affections et sans joies? — Il leur restera, mes frères, le genre humain, dont ils se feront une famille: il leur restera la pauvreté qu'ils aiment parce que Jésus-Christ l'a aimée; il leur restera la certitude que, dans leur dénûment volontaire, Dieu leur appartient; il leur restera la joie de le sentir en eux et de s'anéantir en lui, la joie de n'être rien et d'être tout, la joie de ne rien avoir et de posséder la terre et le ciel. Loin de moi la pensée d'insulter à la sagesse humaine! S'il est ici des sages, je ne leur manquerai pas de respect; mais qu'ils me permettent de préférer à leur prudence tempérée la folie qui enfante les vertus surnaturelles,

la folie qui nous apprend à mépriser ce que le siècle honore, à honorer ce qu'il méprise, à nous plaire parmi les balayures du monde, à trouver notre gloire dans les emplois les plus vils, notre bonheur dans les dégoûts, les afflictions et les croix. Sainte et divine folie, quel chemin faut-il prendre pour vous rencontrer? Ceux qui vous ont connue étaient allés vous chercher au désert, et pour que la maison fût digne d'être habitée par vous, ils avaient lavé leurs souillures dans l'eau salutaire, dans le bain sacré de la pénitence, dans cette source mystérieuse des larmes qui nettoient les yeux et les cœurs!

Cette fois, la parole vibrante et chaude avait gagné sa bataille. Comme dans un assaut d'escrime, le comte Ghislain pouvait dire : Touché! Mais les fleurets étaient démouchetés, il se sentait blessé, et il souhaitait que cette plaie fût profonde, inguérissable. Il n'écouta pas la fin du discours ; il causait avec lui-même : « Oui, se disait-il, la vérité m'a parlé par la bouche de ce prêtre. Il n'y a que la divine folie qui puisse remplacer les autres et les faire oublier. Mais il faudrait croire. Heureux ceux qui croient! »

La prédication était finie, la chaire était vide ; le petit homme maigre avait disparu. Ghislain, sa blessure au cœur, gagna la tribune de l'orgue par un escalier tournant, qu'éclairait de place en place une lanterne fumeuse. L'organiste, compositeur de grand talent, qui avait eu de beaux succès dans les concerts et au théâtre, était fort recherché dans le monde, où Ghislain l'avait souvent rencontré. Il permettait qu'on vînt le voir dans son orgue. En ce moment, la presse était si grande que le comte ne put arriver jusqu'à lui et se contenta de le saluer de la main. Puis, se retirant dans un coin de la galerie, accoudé sur la balustrade, les yeux à demi clos, il s'enfonça dans une rêverie.

L'un après l'autre, tous les cierges s'allumaient, et les offices commencèrent. Ghislain, absorbé dans ses pensées, ne voyait, n'entendait rien. Il se réveilla comme on chantait complies. Il se souvint qu'il assistait à une cérémonie religieuse, célébrée en grande pompe, qu'il se trouvait dans une église, dont les voûtes paraissaient recueillies et attentives. Il vit des chapes, des étoles, un autel étincelant, qu'enveloppait un nuage d'encens, et à droite comme à gauche d'un tabernacle, où brillait une lumière rouge, des feux dorés qui se déroulaient en festons et en guirlandes. Il aperçut confusément au milieu de la nef deux longues rangées de sœurs de la charité, dont les coiffes ressemblaient à un essaim de grands papillons blancs. Il remarqua aussi que les bas-côtés étaient à demi noyés dans les ténèbres, et qu'au pied d'une colonne une masse d'ombre noire semblait dormir. Tout ce qu'il voyait servait de décor à une tragédie qui se passait en lui. Le

grand orgue avait entamé un dialogue avec l'orgue du chœur. L'une de ces voix disait : « J'ai connu le monde, et il m'a paru vide ; j'ai connu la vie, elle m'a tout promis et m'a manqué de parole; j'ai connu l'amour, et j'en ai senti la vanité. J'ai soif et j'ai faim ; ne se trouvera-t-il personne pour me donner à boire et me nourrir? Qui habillera ma nudité? qui secourra mon indigence? » L'autre voix répondait : « Vous tous qui êtes las du monde, de la vie et des amours qui trompent, apportez-moi vos cœurs tourmentés et je vous soulagerai ; apportez-moi vos blessures, j'y mettrai mon baume. Quittez la terre d'exil où les raisins sont amers, venez dans le pays où coulent le lait et le miel. La maison du Seigneur est douce à habiter : on y est bien et il y fait chaud. Qu'elle est belle, la Jérusalem céleste ! Et qu'ils sont beaux sur la montagne, les pieds de celui qui apporte la joie ! Donne-toi, et tu recevras tout; meurs à toi-même, et tu vivras. »

L'office était terminé, on éteignait les cierges, et pendant que l'organiste, s'escrimant des mains et des pieds, des genoux et des coudes, exécutait une fugue libre de sa composition, la foule s'écoulait lentement. Dès qu'il eut fini, il aborda Ghislain, lui demanda des nouvelles de plusieurs personnes de leur connaissance. Était-il vrai que la duchesse de T... eût pris le parti de reconstruire son hôtel, ce qui l'obligerait à suspendre ses réceptions? Était-il certain que la marquise de X..., veuve depuis dix mois, songeât à se remarier? Fallait-il croire que la comtesse de Z... se fût décidée à plaider en séparation? Cette comtesse passait pour vouloir beaucoup de bien au comte de Coulouvre et lui avait fait de grandes avances, auxquelles il avait répondu négligemment.

Ghislain regardait le questionneur d'un air étonné, en ouvrant de grands yeux. Qu'avaient à voir dans cette affaire les bâtisses de la duchesse de T..., le second mariage de la marquise de X... et le procès de la comtesse de Z...? Il n'y avait dans ce monde qu'une question de quelque importance : il s'agissait de savoir si le comte Ghislain de Coulouvre serait à jamais un homme de désir, un juste ou un saint.

IV.

Eusèbe Furette avait trouvé le moyen d'occuper agréablement ses jours de liberté; il ne s'ennuyait plus à Bois-le-Roi. Il s'était mis en tête de lier commerce avec Mme Demante, qui était, selon lui, la personne la plus remarquable, la plus intéressante de tout le département de Seine-et-Marne. Sans doute ses yeux de faïence n'étaient pas aussi insipides que le prétendait l'homme aux avertissemens : quiconque a beaucoup vu a beaucoup à dire. Il se rappe-

lait l'émotion qu'il avait ressentie dans son enfance la première fois qu'on l'avait conduit au jardin d'acclimatation d'Alger et qu'il s'était trouvé en présence d'une girafe vivante. Il en avait vu précédemment dans le livre où il apprenait à lire ; mais une girafe peinte et une girafe qui vit, ce n'est pas la même chose, et il était certain d'éprouver le même genre de plaisir en se présentant à Mon-Bijou.

C'est une chose bien compliquée que le bonheur. Que manquait-il à Mme Demante pour être heureuse? Sa maison, quoiqu'un peu bizarre, lui plaisait beaucoup. L'intérieur en était aussi confortable qu'élégant, l'ameublement en était exquis. Elle avait le goût des couleurs angéliques ; tout, dans son salon, était rose tendre ou bleu de ciel, et les tentures de sa chambre à coucher, d'une blancheur immaculée, faisaient penser au paradis. Ses voitures, ses attelages étaient irréprochables. Ses domestiques édifiaient tout le voisinage par leur excellente tenue, et, comme elle les payait grassement, ils se montraient aussi respectueux qu'elle pouvait le souhaiter.

Elle adorait les fleurs, et ses serres étaient une merveille. Elle adorait les bêtes, et les bêtes abondaient à Mon-Bijou. Sans parler de ses chevaux, elle avait deux vaches, une volière pleine de petites perruches et d'oiseaux-mouches habillés de topazes et de rubis, une basse-cour très peuplée, des oies, des dindons, un paon majestueux et toujours piaillant, un gros dogue, un délicieux carlin, un perroquet gourmand et spleenfide, un sapajou noir qui trépignait de joie quand deux chats se battaient devant sa cage et qui mordait tout le monde, sauf sa maîtresse : de tous les succès qu'on peut obtenir dans l'éducation des animaux, c'est à coup sûr le plus flatteur pour l'amour-propre.

Mme Demante possédait d'autres animaux domestiques qui n'étaient pas sans mérite. C'était d'abord sa dame de compagnie, Mlle Tannay. Cette excellente personne avait la figure et le bêlement plaintif d'une brebis tondue à qui Dieu n'a pas mesuré le vent. Vieille avant l'âge, sa touchante laideur annonçait une humble patience, une mansuétude naturelle mûrie par le malheur, une volonté lente et débonnaire, dont la mauvaise fortune avait assoupli ou brisé toutes les jointures. Tour à tour gouvernante d'enfans ou institutrice, Mlle Tannay n'avait pas eu de chances. Elle avait passé de longues années au fond de la Transylvanie, chez des boyards qui la maltraitaient, des années plus longues encore en Prusse, dans un château sévère où on l'affamait. Par une suite bizarre de circonstances, elle était venue s'échouer à Mon-Bijou. Après tant de disgrâces, ce souffre-douleur, cette opprimée respirait un peu, se sentait renaître. Si quelqu'un s'était permis de lui dire que le passé de Mme Demante, dont elle croyait pieusement les récits, n'était

pas pur de tout reproche, elle se fût indignée. Elle savait par expérience combien le monde est méchant.

A la vérité, sa nouvelle patronne la tenait de court, ne lui passait rien, lui adressait d'injustes réprimandes. Elle la consultait souvent sur l'emploi de ses journées, sur les promenades à faire, sur les moyens de tuer le temps, et elle l'accusait de n'avoir point d'idées, de manquer d'invention. Quand Mlle Tannay lui faisait la lecture, Mme Demante ne tardait guère à s'endormir; en se réveillant, elle lui reprochait d'avoir une voix monotone, sourde et somnifère. Elle lui reprochait surtout d'être sujette à des absences et de pousser de bruyans soupirs qui l'exaspéraient. Cette pauvre âme, qui avait tant pâti, faisait des retours sur le passé, se ressouvenait par intervalles de ses souffrances d'autrefois, de la Transylvanie, de la Prusse; ne s'étant jamais plainte de rien, elle avait un arriéré de chagrins à liquider; c'est à quoi lui servaient ses silences et ses soupirs. Cependant, Mme Demante, dans le fond de son cœur, faisait grand cas de cette personne correcte, tirée à quatre épingles, toujours proprette, au cœur pur, à l'imagination chaste, qui avait vécu dans de grandes maisons et en avait adopté les usages et les manières. Elle trouvait que Mlle Tannay était une admirable enseigne pour Mon-Bijou, et elle aimait à la promener, à la produire, à l'exhiber; elle aurait voulu montrer à toute la terre cette brebis du bon Dieu, qui croyait fermement à la vertu de Mme Georgine Demante. Il lui plaisait de penser que certaines erreurs sont contagieuses.

Très différente de la bonne Mlle Tannay était la nièce de Mme Demante, la jolie Mme Mélanie Fynch. Née en province de parens fort honnêtes, mais fort gênés, elle s'était senti de bonne heure une irrésistible vocation pour la peinture. On contrariait ses goûts, elle s'échappa, accourut à Paris, implora éloquemment l'assistance et l'appui de sa tante. Il faut rendre à Mme Demante le témoignage qu'elle avait des vertus de famille, qu'elle avait toujours été charitable pour les siens, qu'elle leur abandonnait de grand cœur les reliefs de sa table et la glanure de ses moissons. Elle s'intéressa aux talens de sa nièce, fut tentée de croire à son génie. Elle la mit en pension, lui donna des maîtres et de bons conseils. En toute occasion, elle lui recommandait d'être sage.

— La sagesse, lui disait-elle, est un placement de famille qui ne rapporte pas gros; mais les meilleurs placemens sont les plus sûrs.

Mélanie resta sage jusqu'à vingt-trois ans. Elle fréquentait alors un atelier connu, où des élèves des deux sexes peignent des académies d'après le modèle vivant. Elle y rencontra un jeune peintre américain, très riche, M. Fynch, qui la trouva fort à son goût. Il

était entreprenant, audacieux, opiniâtre. Après une belle résistance, elle capitula. On vécut ensemble près de dix-huit mois. M. Fynch avait promis le mariage; chaque matin et chaque soir, Mélanie le sommait de s'exécuter. Il abondait en objections; la plus grave, disait-il, était que sa famille, appartenant à l'église épiscopale méthodiste, ne lui pardonnerait jamais d'avoir épousé une catholique. Qu'à cela ne tînt! Mélanie ne demandait qu'à se laisser convertir. Elle commençait à perdre patience; elle avait l'humeur vive, et la vie commune devenait orageuse. Le jovial Américain savait garder une gravité imperturbable dans les badinages les plus risqués. Il présenta un jour à sa maîtresse un de ses compatriotes, qu'il lui donna pour un pasteur. Le faux ecclésiastique enseigna, séance tenante, à cette jolie boudeuse, les dix-sept articles de la foi anglicane et un dix-huitième qui portait que les mariages en chambre sont aussi sérieux qu'expéditifs. Peu après, affublé d'une robe noire et d'un rabat, il bénissait les deux époux; on l'emmena souper au Café anglais, où il se grisa abominablement. Peu importait à Mélanie: elle se croyait la femme d'un millionnaire. Le lendemain, M. Fynch, son ami et ses millions, tout avait disparu; on était parti pour l'Amérique, en laissant à la plus candide des fines mouches une lettre facétieuse, qui la plongea dans le désespoir.

Depuis longtemps, elle ne voyait plus sa tante, dont elle avait méprisé les conseils et transgressé les préceptes. Dans sa détresse, elle eut le courage de retourner chez Mme Demante, de lui raconter sa déconvenue et de lui demander de l'argent pour aller rejoindre en Amérique le traître qui l'avait mystifiée. Mme Demante, qui avait médité sur les choses humaines, lui représenta, avec son grand bon sens, que l'Amérique est immense et que les Fynch sont des oiseaux difficiles à rattraper. Mais comme elle avait bon cœur, elle eut pitié de cette grande espérance désemparée et recueillit chez elle les débris de ce naufrage.

Mélanie n'était pas de ces femmes qui oublient et recommencent. Il lui était resté de son aventure le nom de Mme Fynch, qu'elle était résolue à ne jamais quitter, une robe de deuil qu'elle entendait porter longtemps encore et une rancune implacable contre les Américains en particulier, contre tous les hommes en général. Confuse, honteuse de s'être laissé prendre, elle se cachait; elle était depuis trois mois à Mon-Bijou et n'en était jamais sortie. Pour se distraire, elle peignait des fleurs et décorait des panneaux; elle avait commencé le portrait de Mlle Tannay, vue de profil et en plein air, et des études préparatoires pour un tableau de sainteté qu'à la prière de sa tante elle avait promis au curé de Bois-le-Roi, qui se faisait une fête d'en orner une des chapelles de son église. Dans le tête-à-tête, Mme Demante ne lui ménageait pas les leçons et lui répétait

souvent : « Ne ne te l'avais-je pas dit ? » Mme Fynch, mâchant son frein, prenait en douceur les représentations de son impérieuse protectrice ; elle se sentait dans sa dépendance et caressait l'espoir d'être un jour couchée sur son testament. Pour lui plaire tout à fait, elle s'observait beaucoup. Étant souple de son naturel, peu de jours lui avaient suffi pour corriger ses manières un peu libres et se débarbouiller de son argot d'atelier. Ses chagrins brusques et farouches avaient fait place à une mélancolie douce, poétique et distinguée. Elle ressemblait désormais à une jeune veuve de keepsake.

Le luxe, le confort, toutes les douceurs de la vie, une table succulente, des fleurs, des bêtes, l'agréable société de deux personnes complaisantes, s'étudiant à lui plaire et sur lesquelles elle pouvait exercer toute l'autorité de son commandement, que manquait-il au bonheur de Mme Demante? Peu de chose, un rien, ce qui manquait à cet homme qui avait perdu son ombre et aurait donné des millions pour la revoir un jour marcher devant lui et s'allonger au soleil. Elle était partie pour la conquête du respect, et son entreprise lui paraissait laborieuse, pleine de hasards. Le désir, l'inquiétude, la rongeaient. Lorsque la belle saison ramenait bourgeois et marquis à Bois-le-Roi, lorsque les villas se repeuplaient, qu'on voyait les maisons se ranimer, les fenêtres se rouvrir et qu'on entendait dans les jardins un bourdonnement de vie et de gaîté, elle passait mélancoliquement devant des grilles qu'elle n'osait franchir, elle se mordait les lèvres en longeant des murailles blanches, hérissées de tessons, qui lui semblaient hautes comme le ciel, insolentes comme un défi, épaisses comme un orgueil qui se carre. Elle avait fait, dans le calme d'une profonde nuit, un rêve dont le souvenir la poursuivait. Elle avait vu, de ses yeux vu, le comte Ghislain de Coulouvre, ce jeune homme d'un si grand air, qui, l'ayant rencontrée, la saluait gracieusement, lui offrait son bras et lui demandait la permission de la présenter au marquis son père et à la marquise sa mère. On l'avait comblée d'attentions, on l'avait retenue à dîner. Le marquis l'avait fait asseoir à sa droite, et la marquise lui avait crié à travers la table : « Oh! ma chère, que vous êtes charmante! J'espère que nous nous verrons souvent. » L'excès de sa joie l'avait réveillée en sursaut. Les rêves sont si fous! et les réveils sont si tristes!

Elle versait ses peines dans le cœur compatissant du curé de Bois-le-Roi, qui, n'ayant pas de préjugés, venait souvent la voir. Elle se plaignait à lui que les barrières ne tombaient pas, que les murs ne s'abaissaient point, que les grilles refusaient de s'ouvrir. Il lui représentait, en se grattant l'oreille, qu'il fallait avoir patience, qu'avec le temps, tout s'arrangeait ; que Rome n'a pas été bâtie en

vingt-quatre heures. Elle projetait d'organiser quelque jour une vente de charité; il lui semblait que c'était le meilleur moyen de tout arranger. La charité est la vertu qui fait descendre les anges sur la terre et monter au ciel les femmes perdues. Malheureusement, il y avait peu d'indigens à Bois-le-Roi. Il fallait attendre une occasion; elle était tentée de la faire naître en mettant le feu à deux ou trois maisons. Le bon curé l'aidait à patienter en la régalant d'histoires, de commérages, en lui apprenant ce qui se passait dans ces villas où elle n'entrait pas. Il était son consolateur, son bureau de renseignemens et la colombe de l'arche. Il est toujours le bienvenu, le pigeon, blanc ou noir, qui, un rameau d'olivier dans son bec, apporte des nouvelles et des espérances.

L'un des derniers jours d'octobre, Mme Demante faisait le tour de son jardin, un capuchon de paysanne sur sa tête, sa canne d'ébène à la main, quand elle aperçut un jeune homme peu timide, lequel, ayant trouvé une porte ouverte, n'avait pu résister à la tentation d'admirer de plus près de belles touffes de chrysanthèmes, seul ornement des parterres en automne. Comme elle était fort au courant, elle n'eut pas besoin de le questionner pour savoir que cet indiscret était M. Eusèbe Furette, savant professeur de langues, attaché depuis peu à la personne du comte Ghislain de Coulouvre. Elle lui sut gré de s'être introduit chez elle. Il était de quelque chose à de grandes gens : il habitait un château où elle n'avait pénétré qu'en rêve. Ce n'était pas le bon Dieu, c'était le plus humble de ses saints; mais il ne faut rien mépriser.

Elle s'avança vers lui d'un air noble et engageant; un sourire hospitalier voltigeait sur ses lèvres. Eusèbe s'excusa de son audace : il aimait passionnément les chrysanthèmes et n'en avait jamais vu de si beaux.

— Ah! monsieur, lui dit-elle, le marquis de Coulouvre a de plus belles fleurs que moi. Ses roses sont des merveilles.

Elle disait vrai. M. de Coulouvre avait pour jardinier un rosiériste incomparable, et il était justement fier de ses Henriette d'Angleterre, du plus pur carmin, de ses capitaines Christi, pelotes de neige teintées de rose, de ses Bérard couleur de chair, de ses Niel, dont le jaune délicat se reliait au vert de la tige par de si fines dégradations qu'on croyait voir une feuille changée en fleur pour démontrer la théorie des métamorphoses. Mais rien n'égalait ses Paul Nyron, magnifiques, échevelés, gros comme des pivoines. Plus d'une fois, en juin et en septembre, Mme Demante, passant en voiture, les avait lorgnés de loin à travers une grille aux piques dorées.

Elle offrit à Eusèbe de visiter ses serres. Elle le conduisit ensuite à sa ménagerie, et il se demanda si ces perruches, ces oies, ces dindons, ce perroquet, ce sapajou, n'étaient pas d'anciens amans,

transformés par cette grasse Circé. Comme il faisait cette réflexion, ayant levé les yeux, il aperçut à une fenêtre une main de femme écartant discrètement un rideau. L'instant d'après, il aperçut à une seconde fenêtre, le visage d'une autre femme collé à la vitre. Entendant une voix d'homme, qui n'était pas celle d'un curé, Mlle Tannay et Mme Fynch, par un même élan de curiosité, avaient voulu savoir qui était l'intrus. Elles ne firent qu'apparaître et disparaître; mais Eusèbe avait eu le temps de s'assurer que, si l'une était vieille et laide, l'autre était jeune et jolie. Il fut ainsi confirmé dans la pensée que Mon-Bijou était une bonne maison, qu'il avait bien fait d'y venir, qu'il devait s'arranger pour y revenir souvent. Ce bon pêcheur savait choisir ses amorces. Il s'appliqua à conquérir l'estime de Mme Demante, et il mit tant de bonne grâce dans son respect et surtout tant de respect dans sa bonne grâce, qu'elle le prit tout de suite en goût. A peine était-il parti qu'elle appela Mlle Tannay pour lui apprendre qu'elle venait de recevoir la visite d'un jeune homme d'excellentes manières. C'était dans sa bouche le plus beau des éloges.

Eusèbe fit un coup de maître. Il y avait dans le potager du château un coin réservé pour une pépinière d'églantiers, destinés à être greffés. Le jardinier avait fini ses greffes et comptait transplanter ses sujets dans les premiers jours de novembre. Eusèbe prit le moment où cet habile homme déjeunait pour se glisser sournoisement dans la pépinière, et, consultant les étiquettes, il fit son choix. Quelques heures plus tard, il apportait en triomphe à Mme Demante quatre ou cinq sujets greffés par un grand maître. Elle eut une fausse joie; elle s'imagina que le comte Ghislain l'honorait d'une gracieuse attention. Eusèbe l'ayant détrompée, elle fit quelques cérémonies avant d'accepter son présent; mais il n'eut pas besoin de la presser beaucoup. Elle pensa que ce jeune homme était plein de bonnes intentions, qu'il ne fallait pas le décourager. Elle pensait aussi au plaisir qu'elle aurait à voir fleurir dans ses plates-bandes des Paul Nyron provenant du jardin des Coulouvre. Ce serait un trait d'union entre le castel et le château. Si les fleurs se mettaient à voisiner, pourquoi les gens ne suivraient-ils pas leur exemple?

Pour témoigner sa gratitude à Eusèbe, elle voulut le garder à dîner. Elle était bien aise de lui montrer son intérieur irréprochable, dans l'espérance que ce témoin bavard ferait luire sa lumière dans le monde. C'était un vendredi; on fit maigre, mais ce maigre était exquis. La conversation fut aimable, doucement enjouée; elle sentait le lait, le thym et la lavande. On discourut abondamment sur les innocentes douceurs d'une vie paisible et champêtre. Mme Demante s'étonnait qu'on pût vivre à Paris, dans cet air impur, dans cette fumée, dans ce tumulte, dans cette boue, dans ce bruit. Elle parla

de ses vaches, de la joie qu'elle avait à leur dire le bonjour chaque matin, à sentir passer leur haleine chaude sur son visage et leur grosse langue humide sur ses mains. Mlle Tannay, qui la regardait par-dessus ses lunettes, approuvait, appuyait. Mme Fynch, enfoncée dans sa mélancolie, dans sa rancune, ne soufflait mot, ne mangeait que du bout des dents.

La soirée étant tiède, on prit le café sous la vérandah. Le ciel était plein d'étoiles; on les admira, on se les montra du doigt. Les yeux bleus de Mme Demante, les yeux un peu fauves de Mme Fynch, les yeux noirs d'Eusèbe Furette, pareils à deux taches d'encre, étaient tous braqués sur la Grande-Ourse et sur le Bouvier; pendant un quart d'heure, ces âmes pures habitèrent l'empirée. Ce que Mme Demante aimait le plus après ses vaches, c'étaient les constellations. Elle se les faisait nommer par Mlle Tannay, qui savait tout et qui ne craignait pas d'affirmer que, d'après les astronomes les plus dignes de foi, Arcturus était beaucoup plus grand que le Soleil. Mme Fynch demeurait incrédule. Ayant cru trop facilement, elle avait juré de ne plus croire à rien; ses doutes la vengeaient de sa candeur d'autrefois. Elle soupçonnait les astronomes d'être tous nés en Amérique, d'être tous des mystificateurs, des Fynch.

Quand on fut las de cette contemplation, on passa dans le joli salon rose et bleu, un peu trop parfumé peut-être. On commença une partie de whist; c'était le seul jeu permis à Mon-Bijou. Les gagnans enfermaient leur gain dans une tirelire, qu'on remettait au curé quand elle était pleine. Eusèbe perdit et crut s'apercevoir que la mélancolique Mme Fynch ne se faisait pas scrupule de tricher; mais elle était si jolie dans sa robe de deuil qu'il lui pardonna sans peine.

Le curé entra. Il venait d'administrer les sacremens à un bûcheron, qui se mourait de la poitrine. Mme Demante se fit conter en détail cette histoire, et ces yeux s'humectèrent comme tantôt lorsqu'elle parlait de ses vaches. Elle donna la tirelire au curé, qui la cassa et compta ses sous. Puis s'adressant à Mme Fynch, il lui demanda des nouvelles de son tableau de sainteté; à force d'instances, il obtint qu'elle montrât quelques-unes de ses études, des têtes de chérubins, pour lesquelles elle avait fait poser les gamins du village. Eusèbe s'extasia sur son talent, lui fit des complimens excessifs, qu'elle ne daigna pas écouter : les paroles des hommes sont trompeuses. Le curé se plaignit que ces chérubins avaient l'air triste, un peu maussade. L'humeur de Mme Fynch avait déteint sur eux; c'étaient des anges qui avaient cru au paradis et n'y croyaient plus.

— M. le curé a raison, ma chère enfant, lui dit Mme Demante. Vos anges sont trop mélancoliques.

— Je les peins comme je les vois, répondit-elle, et je ne les vois pas gais.

— Entendons-nous, fit le curé. Les anges ne sont pas gais, mais ils sont joyeux.

— Quelle différence faites-vous entre la gaîté et la joie?

— Eh! cela se comprend. La joie, comment dirai-je? est une gaîté sérieuse. Elle sourit, la gaîté rit; elle se tait souvent, la gaîté parle... Tenez, tout à l'heure, j'ai dû sortir de mon presbytère pour aller administrer un mourant. Cette promenade dans la nuit et dans une forêt m'a semblé lugubre, et, en arrivant ici, dans ce joli salon, en m'approchant de cette cheminée, où flambe un bon feu, en regardant Mme Demante, en vous regardant, madame Fynch, j'éprouve par le contraste une sensation très agréable. Je ne ris pas; regardez-moi, vous voyez bien que je ne ris pas, mais je suis joyeux, je suis sûr que ma figure exprime la joie. Pourquoi cela? parce que je suis dans un endroit qui me plaît, où je me trouve en bonne compagnie... Madame Fynch, s'il est permis de comparer les choses de la terre à celles de là-haut, le ciel est, comme ce salon, un endroit qui plaît, et le bon Dieu n'y reçoit qu'une compagnie de choix.

— Je ne sais pas ce qui se passe au ciel, où je ne suis jamais allée, reprit sèchement Mme Fynch; mais je crains qu'on ne trouve partout à déchanter.

Sa tante lui jeta un regard sévère.

— Mélanie, vous vous oubliez.

— Ne la grondez pas, reprit l'indulgent curé; elle a eu de grosses peines de cœur.

Il croyait, pour l'avoir entendu dire à Mme Demante, que Mélanie était la veuve inconsolable d'un délicieux Américain, ravi par un naufrage à sa tendresse. Il avait peu de critique et se souciait peu d'en avoir. Il n'admettait pas facilement qu'il y eût du louche dans la conduite ou dans le caractère des gens qu'il aimait à fréquenter. Il se faisait une loi de ne pas se brouiller avec ses plaisirs.

— Le temps adoucit à la longue tous les chagrins. Vous vous consolerez peu à peu, madame Fynch, et dans quelques mois d'ici, quand vous terminerez votre tableau, croyez-moi, vos chérubins souriront.

Cela dit, il se retira. Eusèbe aurait voulu rester; mais Mme Demante, toujours à cheval sur les principes, sur les convenances, le congédia poliment, en lui présentant son bonnet fourré et sa canne. Il reconduisit le curé jusqu'au presbytère. Le prêtre vantait les vertus de Mme Demante, ses grâces et ses charités. Peut-être avait-elle eu jadis quelques faiblesses. Qui n'a les siennes?

— Les gens, dit-il, qui avant de recevoir leur prochain chez eux, lui demandent de montrer patte blanche, ne montrent pas toujours eux-mêmes leurs mains. Sans doute, on y découvrirait quelques petites taches. Soyons indulgens, monsieur Furette ; notre Seigneur l'était.

Puis il parla du comte Ghislain, fit son éloge ; il louait tout le monde.

— Singulier garçon ! dit Eusèbe. Comme les chérubins de Mme Fynch, il ne rit ni ne sourit.

— Il fut un temps où il riait trop, monsieur Furette. Il était un peu fou ; il courait après toutes les femmes et se battait avec tous les maris, et, comme il arrive d'ordinaire, c'étaient les maris qui étaient blessés. Ainsi vont les choses : cela n'empêche pas la terre de tourner.

Il le quitta sur cette réflexion philosophique. En retournant au château, Eusèbe songeait à Mme Fynch, à sa taille fine, à ses cheveux qui frisaient naturellement, à ses yeux fauves, à ses joues pâlottes, à son petit nez retroussé. Il se disait :

— Cette petite femme ne me semble pas commode; c'est un buisson d'épines. C'est égal, je serais bien trompé s'il n'y avait pas là quelque chose à faire.

V.

Le comte Ghislain était de retour à Bois-le-Roi depuis une semaine ; il y avait rapporté un front soucieux et une grande agitation d'esprit. Il ne pensait pas à Mme Fynch, qu'il n'avait jamais vue ; c'était un petit homme maigre, noir, qui lui trottait dans la tête. L'abbé Silvère, sa figure, sa voix, lui avaient laissé une ineffaçable impression. Il lui semblait que ce missionnaire était revenu de l'Annam tout exprès pour dire au comte de Coulouvre certaines choses que lui seul pouvait lui dire, que lui seul pouvait fixer ses incertitudes et lui montrer sa route d'un geste souverain.

— Il me comprendra, pensait-il ; cet homme comprend tout.

Il s'était informé ; il avait appris que l'abbé faisait de fréquens séjours chez son frère, le baron de Trélazé, qui habitait Chartrette, à une lieue de Melun, à un kilomètre et demi de Bois-le-Roi. Le baron n'était pas un inconnu pour Ghislain ; on ne voisinait pas, on se saluait. Il écrivit une longue lettre à l'abbé Silvère et la fit porter à Chartrette. Elle se terminait ainsi :

« Je vous ai peint ma vie à grands traits ; vous en savez assez pour me connaître. J'ai vingt-sept ans, et je crois avoir vu le bout des choses. Je me souviens de mes plaisirs, de mes passions, et je les méprise. Que ne puis-je respecter mes chagrins ! Mon seul mé-

rite est de me juger et d'être mécontent de moi-même. Il n'y a de louable en moi que mon inquiétude; je me reproche les langueurs de ma volonté, mon existence inutile et vide, et je me sens porté aux résolutions sérieuses, aux desseins austères. Je regrette de n'être pas né pauvre, j'aurais travaillé par nécessité et j'aurais aimé mon malheur. Même lorsqu'il s'applique, le dilettante s'amuse; il ne connaît pas les joies amères du travail forcé et maudit, qui est l'accomplissement d'une loi et le rachat de nos misères. Je voudrais avoir un métier. J'aime mon pays, je suis prêt à lui donner mon sang; mais le servirais-je utilement dans la diplomatie? Je crains de ne pas avoir l'esprit de cet emploi, qui me replongerait dans le monde et ses vanités, quand je souhaite d'en sortir.

« A quinze ans, comme si j'eusse pressenti ce que valent le monde et la vie, je me destinais à l'église. On m'a rendu le triste service de traverser mes projets. On accusa l'abbé chargé de mon éducation d'avoir abusé de ma simplicité pour me prendre dans son filet. Je conviens qu'il y avait en lui un don de séduction et comme un doux magnétisme. J'éprouvai dès ce temps que les prêtres exercent sur les âmes un mystérieux empire. S'il en est qui jettent des charmes, d'autres ont l'autorité qui subjugue. Ils ont sondé tant de blessures, visité tant de cœurs, amassé tant d'expériences et renoncé à tant de choses qu'ils ne ressemblent pas aux autres hommes. Un roi de Prusse écrivait à l'un de ses ambassadeurs: « Parlez haut, n'oubliez pas que vous avez deux cent mille baïonnettes derrière vous. » Le prêtre représente une institution qui a su durer dans un monde où rien ne dure; il a dix-huit siècles derrière lui. Hélas ! j'ai connu des prêtres mondains, et leur inconséquence m'a dégoûté de leur doctrine. Et puis, j'avais respiré un air plus libre, j'étais de mon temps, les doutes m'étaient venus avec l'orgueil. Les sociétés changent, les religions ne changent pas; quand l'homme, fier de ses progrès, se trouve en désaccord avec ses antiques croyances, son Dieu lui semble arriéré, il le traite de traînard, il lui reproche de s'oublier dans la nuit du passé et le somme insolemment d'avancer sa montre qui retarde. Mais souvent aussi, ennuyé de ses changemens, déçu par sa sagesse, il maudit ses curiosités et regrette sa candeur; les vérités qui ont longtemps vécu lui semblent plus sûres que ses inventions; il préère à tous ses rêves une vieille habitude et la rigueur d'une règle qui le décharge de sa liberté. Le voyageur, accablé sous le poids du jour, se repose avec délices à l'ombre d'un vieux chêne qui, durant de longues années, a bu la rosée du ciel, pompé le suc de la terre, et vu de génération en génération se renouveler les familles d'oiseaux dont il abritait les amours et les chansons.

« Voilà où j'en suis, monsieur l'abbé. J'ai perdu la foi, et je bénirai celui qui me la rendra. Mon scepticisme n'est pas une révolte ni une indocilité raisonnée, mais une impuissance de croire et d'aimer, dont je m'afflige. Il y a des hommes qui font des miracles, des hommes qui sont sûrs d'être obéis quand ils disent au paralytique : « Prends ton grabat et marche. » Voulez-vous entreprendre la guérison d'un malade résolu à suivre sans discuter le traitement que vous lui prescrirez ? Il vous intéressera peut-être par la sincérité de son désir et la droiture de son intention. Je ne sais plus à quoi me prendre ; rien ne me rattache plus à la vie que la pensée du bien que je pourrais faire, si quelqu'un m'en donnait la force. Il suffira peut-être d'une étincelle pour enflammer ce bois humide qui ne demande qu'à brûler. »

Huit jours s'étaient passés ; point de réponse. Ghislain commençait à se décourager : « Soit ! je m'en tiendrai là. J'ai dû faire quelque effort sur moi-même pour l'appeler ; puisqu'il ne veut pas entendre, je ne l'irai pas chercher, et je renonce à vaincre son indifférence. »

Une après-midi, au milieu de sa leçon d'allemand, on vint l'avertir qu'un ecclésiastique demandait à lui parler. Il congédia aussitôt Eusèbe et descendit au salon. C'était lui, c'était son homme, le petit homme à la barbe noire, au teint basané, aux yeux bridés. Mais l'expression du visage était différente : Ghislain ne reconnaissait qu'à moitié le missionnaire ascète dont la parole s'était emparée de lui, avait saisi son imagination. Il se trouvait en présence d'un prêtre qui avait beaucoup de monde, des manières agréables, aisées, insinuantes et le sourire sur les lèvres. Il éprouva quelque mécompte. Y avait-il deux abbés Silvère, dont l'un prêchait la sainte folie, dont l'autre était le frère d'un baron ?

Le temps était doux, et l'abbé aimait à marcher. Le parc, mollement éclairé par un soleil incertain d'arrière-saison, que voilaient les vapeurs, lui avait paru beau dans son dépouillement ; il pria Ghislain de l'y promener. Ils s'acheminèrent le long d'une allée de vieux tilleuls, qui, se rejoignant par leurs cimes, formaient en été un épais berceau. L'abbé ne parlait pas de la seule chose nécessaire. Il admirait les tilleuls ; il causait agriculture, botanique. Il déclara que l'Indo-Chine a ses beautés, mais qu'elle ne vaut pas cette vieille France, qui mérite d'être préférée à tout. Par intervalles, sans que Ghislain s'en doutât, il décochait sur le jeune homme un regard oblique, rapide et perçant. Ses yeux bridés voyaient vite et voyaient bien.

Ils avaient débouché dans une clairière, dont le centre était occupé par une pièce d'eau. De petites sources l'alimentaient ; on les voyait sortir de terre en bouillonnant et en faisant danser des grains

de sable. Des cygnes voguaient sur ce petit lac. L'abbé, qui adorait les félins, avisa un superbe matou angora, endormi sur un banc, et sa figure s'illumina. Il s'approcha de lui, en disant :

— Ne te sauve pas, je suis ton ami.

Et, s'étant assis, il l'attira sur ses genoux. Sa majesté fourrée le laissa faire; les matous ont un merveilleux discernement pour reconnaître les gens qui leur veulent du bien.

— Les chiens nous aiment trop, dit l'abbé. Ce qui me plaît dans les chats, c'est qu'ils nous rendent justice en nous aimant dans la mesure où nous méritons d'être aimés.

Le comte ne répondit pas ; il était consterné. « Ne me parlera-t-il que de tilleuls et de chats? » pensait-il. Mais déjà l'abbé avait changé de sujet, il parlait d'une lettre qu'il avait reçue, il s'excusait de n'y avoir pas répondu. Il n'aimait pas beaucoup à écrire, et d'ailleurs il y a des choses qui ne s'écrivent pas : il faut se voir et causer. Puis, avec un sourire caressant, mêlé d'un peu de malice :

— Vous êtes donc bien malheureux, monsieur ?

Et montrant du doigt la façade richement ornementée du château, qu'on apercevait tout entière par une percée :

— Voilà, en tout cas, un malheur qui est bien logé.

Un malade qui se sent gravement atteint et croit son cas intéressant s'indigne contre le médecin qui le plaisante. Ghislain fut sur le point de se fâcher et de dire à l'abbé : « Puisque, une fois descendu de votre chaire, vous ne raisonnez plus qu'en homme du monde, je me suis trompé, restons-en là ; que peut-il y avoir entre nous ? » Mais l'abbé avait recouvré tout à coup comme par enchantement cette voix chaude qui remuait les cœurs, et il s'en servit pour lui dire :

— Je vous assure, monsieur, que de toutes les misères attachées à la pauvre nature humaine, celle que je plains le plus sincèrement est l'ennui.

— Êtes-vous sûr que je ne sois qu'un ennuyé ? riposta vivement Ghislain.

— Ah ! permettez, reprit-il, il y a des ennuis très nobles et fort respectables. Je crois avoir bien lu votre lettre et j'ose définir le vôtre : le mépris des choses communes et l'impuissant amour de l'extraordinaire. Vous avez usé et abusé, et vous n'êtes pas de ces hommes qui recommencent éternellement à parcourir le même cercle comme l'écureuil fait tourner sa roue. Vous dites à la vie : Beau masque, je te connais ! — Et le monde vous fait l'effet d'une vieille, très vieille histoire, aussi fastidieuse que le chant du coucou à la fin de juin, comme dit le poète.

Le comte secoua la tête ; il trouvait cette définition insuffisante.

— Les expériences que nous faisons à l'âge d'homme, poursuivit l'abbé sur un ton plus dogmatique, nous les avions déjà faites dans notre enfance ; mais nous les croyons nouvelles, tant nous sommes oublieux ! Notre première vie est toute de sensation; l'enfant vit dans ses sens et ne vit que là. Il voit, il entend, il flaire, et surtout il goûte et il touche, et comme ce qu'il touche lui résiste, il croit innocemment à la réalité des choses. Mais il est dans sa nature de ne pouvoir s'affirmer qu'en niant ce qui n'est pas lui. Après avoir été dupe des apparences, à mesure que sa force grandit, il l'emploie à détruire pour le seul plaisir de détruire, et le touche-à-tout se transforme en brise-tout. Les animaux supérieurs en font autant. L'insecte ne détruit que pour se repaître; mais le chat se fait un jeu de réduire en lambeaux un chiffon d'étoffe ou de papier, et le singe s'amuse à casser des verres ou des bâtons. L'enfant a plus de raisonnement que le singe et le chat, et quand il a mis un bâton en morceaux, il aperçoit bien vite que ces morceaux de bâton sont encore des bâtons. Il en conclut que les choses sont plus mystérieuses qu'il ne le croyait, qu'elles ont une essence, un dedans, des dessous ; il veut savoir ce qui se passe dans ces dessous, et désormais c'est pour découvrir les dedans que le petit garçon crève son tambour, que la petite fille éventre sa poupée. L'enfant se prépare ainsi à son métier d'être pensant. Nous parlons parce que nous pensons, et nous ne pouvons penser qu'en parlant, et chaque mot que prononce l'enfant est une hécatombe de choses particulières. Lorsqu'il a cueilli un narcisse des prés et qu'il lui applique le nom de fleur, qui est applicable à des millions d'autres fleurs et d'autres narcisses, il le range dans un genre, il exprime son essence, il le réduit à l'état d'ombre ou d'abstraction, et la fleur qu'il nomme n'est pas celle qu'il a cueillie, elle n'a ni couleur ni parfum. Vous avez refait, monsieur, dans votre jeunesse, dont vous regrettez l'emploi, toutes les expériences que vous aviez faites quand vous n'aviez pas dix ans. Vous avez recommencé la vie de sensation, après quoi, pour vous venger d'avoir été dupe des apparences, vous avez détruit à la seule fin de détruire, car il y a quelque chose de destructeur dans les emportemens de la passion la plus tendre. Mais vous étiez un être pensant, vous n'avez pu vous empêcher de réfléchir sur vos plaisirs ; vous avez reconnu que vos aventures, qui vous semblaient uniques, étaient fort ordinaires, que l'exemple en est commun ; il vous a paru que les fleurs que vous aviez cueillies n'avaient ni couleur ni parfum, que vos joies étaient des ombres, et vous n'apercevez plus autour de vous que de tristes et pâles fantômes.

— Monsieur l'abbé, vous me racontez mon histoire dans une langue que je n'ai jamais parlée.

— La philosophie, reprit l'abbé, fut mes premières amours; j'ai commencé par où d'autres finissent. Je n'avais pas attendu d'avoir votre âge pour n'être plus dupe de mes sens. Dans les hommes je voyais l'homme, dans les femmes la femme, dans les choses l'éternelle et abstraite matière, dans les êtres particuliers les variétés d'une espèce, la manifestation passagère d'une idée, les échantillons servant de montre à la pièce. Vous voyez que la philosophie m'avait conduit au point où vous êtes arrivé par le plaisir. Mais derrière les ombres qui peuplent cet univers, j'ai aperçu quelque chose, ce quelque chose était quelqu'un, et ma raison s'est soumise.

— Un philosophe qui devient un héros, murmura Ghislain, c'est une belle vie.

— Un héros! Suis-je un héros? dit l'abbé.

— Vous avez souffert là-bas de cruels tourmens.

— On en dit plus qu'il n'y en a, répliqua-t-il avec la brusquerie d'un vieux troupier. Je me plais tant dans l'Annam qu'on a eu de la peine à m'en faire sortir et qu'il me tarde d'y retourner. Je suis un poisson échoué à sec qui aspire à rentrer dans l'eau : sa bourbe lui est chère. Pour être un héros ou un martyr authentique, il ne suffit pas d'avoir failli mourir, il faut être mort tout de bon, et vous êtes témoin que je me suis arrangé pour vivre. Mais c'est assez parler de moi, c'est de vous qu'il s'agit.

— Monsieur l'abbé, je ne suis pas un mélancolique, un rêveur; je suis un homme las de faire ce qui lui plaît, et j'éprouve l'ardent désir de me soumettre à une règle. Si dure qu'elle puisse être, qu'elle s'offre à moi! j'apporte l'obéissance.

— Eh! monsieur, que ne vous faites-vous soldat? C'est une admirable chose que la discipline militaire.

— J'en ai tâté une année durant. Elle ne règle que la volonté; il m'en faut une qui règle aussi l'imagination et la pensée.

L'abbé se prit encore à sourire.

— La discipline ecclésiastique n'a-t-elle pas à vos yeux ce précieux avantage qu'elle est pour vous l'inconnu et que vous avez tâté de l'autre?

Ghislain fronça le sourcil.

— Vous ne me connaissez pas, et, tenez, je veux m'expliquer avec une entière bonne foi. S'il existait quelque association laïque et humanitaire dans laquelle on ne pût s'engager qu'en prononçant des vœux, je ne songerais pas à entrer dans l'église; mais je n'en connais point. Notre société moderne s'entend mieux à dissoudre qu'à créer; laissez aller, laissez faire, laissez passer, voilà le résumé de sa misérable sagesse. L'homme qui veut se lier lui-même et s'ôter tout moyen de renoncer à ses renoncemens doit recourir aux vieilles institutions, verser son jeune vin dans les vieux vaisseaux.

Être prêtre dans un endroit où il y aurait beaucoup de bien à faire et beaucoup de dangers à courir, c'est le métier pour lequel je me sens fait.

— Malheureusement il vous manque pour cela une petite chose, un détail, une misère, la foi !

— Plus j'y pense, repartit le comte en s'échauffant, plus je me persuade qu'on arrive à la foi par la pratique, que nos actions et nos œuvres décident de nos croyances, que nos habitudes font la destinée de notre esprit. A votre tour, parlez franchement, monsieur l'abbé, et convenez que la plupart des hommes d'église ne sont pas devenus prêtres parce qu'ils croyaient, mais qu'ils croient parce qu'ils sont prêtres.

— Il y a du vrai dans ce que vous dites, monsieur, et, puisque vous me forcez à vous parler de moi, j'avouerai que la méthode que vous vous proposez de suivre fut la mienne ; mais elle est dangereuse, et je ne saurais en conscience la recommander à personne. Ma mère était une digne femme, qui joignait à une piété fervente des préjugés de naissance ; elle s'affligeait de penser qu'un jour l'épiscopat ne se recruterait plus que parmi les paysans, et elle souhaitait ardemment de donner à l'église un de ses fils. La veille de sa mort, elle nous exprima son désir avec tant d'instances et de larmes qu'elle nous arracha la promesse à laquelle elle attachait tant de prix. Dès ce temps, mon frère aimait la femme qu'il a épousée depuis ; je me sacrifiai. Je ne croyais qu'à moitié, certaines difficultés me tourmentaient, et je sentis le besoin de m'étourdir par l'action. Après avoir été aumônier, je me fis missionnaire ; c'est en enseignant les autres que j'affermis mes convictions. J'avais renoncé à beaucoup de choses ; ce qui me coûta le plus, ce fut de renoncer à mes doutes. Je possède depuis longtemps mon âme en paix ; mais je me souviens des épreuves que j'ai traversées. Il ne faut pas tenter Dieu et sa grâce.

Ghislain fit un geste de découragement ; il est dur d'être convaincu et de ne pas convaincre.

— Décidément, reprit-il avec un peu d'amertume, mon cas ne vous paraît pas intéressant?

L'abbé, changeant de visage, lui tendit ses deux mains, et de ses yeux à demi clos jaillit un regard de chaude et miséricordieuse sympathie, vrai rayon de soleil indo-chinois, dont Ghislain se sentit comme pénétré.

— Que dites-vous là ? Soyez certain que vous m'intéressez beaucoup, mais mon devoir est de me défier. Quand on sollicite à Rome la canonisation d'un nouveau saint, un ecclésiastique, qui s'appelle l'avocat du diable, est chargé de relever avec soin toutes les difficultés, toutes les chicanes qu'on peut faire au candidat, les moin-

dres tares qu'on peut trouver dans sa vie. Je suis en ce moment et je serai quelque temps encore l'avocat du diable. Si vous prenez sur vous de répondre sans vous fâcher à mes objections et de dissimuler votre ennui, on vous donnera un bon point. Quoique je sois fort occupé, je viens de temps à autre me reposer à Chartrette, chez mon frère. Vous y serez toujours le bienvenu. Mais, si vous le permettez, nous irons bride en main dans cette affaire, nous procéderons avec une sage lenteur. « Ne brouillassons pas ! » disait un général de ma connaissance. Il y a des choses qui demandent à être faites tranquillement et raisonnablement.

— La divine folie est-elle donc si raisonneuse? demanda Ghislain, qui ne fronçait plus le sourcil.

— La divine folie, gardez-moi le secret, n'est dans le fond que la suprême sagesse. Elle n'habite volontiers que les maisons où il fait clair... Un hagiographe maladroit, ajouta-t-il, avait dit de je ne sais quel théologien célèbre « que, semblable à l'aigle, il s'élevait en haut et trempait sa plume dans le sein de Dieu. » Ce malin singe de Voltaire, à qui j'en veux de l'avoir trop aimé dans ma jeunesse, disait à ce propos : « Voilà la première fois qu'on ait comparé Dieu à la bouteille à l'encre. »

A ces mots, il partit d'un éclat de rire jeune et frais ; il avait parfois des gaîtés d'enfant. Puis, ayant baisé l'angora sur le museau :

— Mon pauvre ami, lui dit-il, il faut nous quitter.

Et, s'étant levé, il le posa délicatement sur le banc ; mais, indigné de cette trahison, l'angora partit comme un trait : les chats choisissent leur place et restent rarement où on les met.

Le comte Ghislain fit sortir l'avocat du diable par une petite porte qui s'ouvrait sur le chemin de halage, et il le regarda s'éloigner. Après l'avoir étonné et même un peu scandalisé, l'abbé Silvère l'avait conquis. Il se disait que, dans cette âme de prêtre tour à tour brusque ou gracieux, enjoué ou sévère, les contrastes n'étaient pas des contradictions, qu'un principe supérieur réduisait tout à l'unité, que le croyant et le philosophe, le missionnaire et l'homme du monde, l'apôtre de la sainte folie et le lettré, l'homme qui tonnait et l'homme qui riait comme un enfant, formaient un ensemble et n'étaient qu'un seul homme. Il se promit d'avoir facilement raison de ses objections.

— Les prêtres, pensait-il en remontant au château, sont comme les femmes : leur bouche dit non quand depuis longtemps leur cœur a dit oui.

VI.

C'est une question de savoir s'il vaut mieux vivre à Bois-le-Roi et voir Chartrette, ou vivre à Chartrette et voir Bois-le-Roi. Ces

beaux villages, allongés, l'un au couchant, l'autre à l'orient, sur la croupe onduleuse de coteaux parallèles à la Seine, se font exactement face et se regardent tout le long du jour par-dessus le large lit du fleuve, tantôt gris, tantôt vert, qui les sépare. A peine l'aurore s'annonce-t-elle, Bois-le-Roi reconnaît Chartrette et Chartrette observe Bois-le-Roi. Ils ont chacun leurs avantages particuliers. Chartrette se vante que son air est plus salubre et que ses terres sont grasses; Bois-le-Roi est fier de son importance, de ses châteaux et de l'immense forêt qui lui sert de paravent et de promenade. On se jalouse un peu, mais on communique souvent ensemble; on est séparé par une eau profonde, on est relié par un pont suspendu. Un chemin rapide y descend de Bois-le-Roi. Le pont franchi, on suit une allée de peupliers blancs, après quoi la route commence à monter entre des champs et des vignes, puis elle fait un grand coude, et bientôt apparaissent les premiers toits de Chartrette, qui n'a qu'une place et une rue. La place étroite, en enfoncement, est dominée et comme écrasée par une vieille église au clocher massif, carré, de style roman. La rue court en ligne droite entre deux rangées d'habitations rustiques ou bourgeoises, alternant avec les échoppes et les auberges.

A l'entrée du village, en venant de Melun, on aperçoit d'un côté un grand potager et deux bancs de pierre qui semblent en garder la porte; de l'autre côté du chemin, leur faisant vis-à-vis, une grille circulaire est encastrée dans quatre piliers, que ronge la mousse et que surmontent des oves ébréchés. Cette grille s'ouvre sur une vaste cour, bordée dans le fond et à main droite par deux longs corps de logis se coupant en équerre, et tous deux sans architecture, bas, d'un seul étage, couverts en ardoises, badigeonnés en jaune, aux contrevens peints en gris. On accède au rez-de-chaussée par trois marches qui l'accompagnent dans toute sa longueur, et qu'encadrent de place en place des bornes rondes munies d'anneaux de fer. Derrière les bâtimens s'étend un parc agreste, clos de murs. Au milieu de la cour, qu'un passage voûté met en communication avec les dépendances, se dresse un gros colombier, à mâchicoulis et à boulins, habillé de lierre. Ce colombier fait figure et a donné son nom à la maison, qui fut jadis, paraît-il, un couvent. Le couvent fut changé en ferme, et la ferme fut achetée par le baron de Trélazé, qui la distribua en appartemens, l'arrangea avec beaucoup de soins, la meubla avec goût, mais en respectant ses origines et sa simplicité primitive. Les colombiers ne sont pas des maisons de plaisance, ce qui n'empêche pas de s'y plaire. Le baron aimait tant le sien, qu'hiver comme été, il ne le quittait jamais.

Il vivait, lui et son monde, à quelque cinquante kilomètres de Paris, et les trains directs les y transportaient en un peu plus d'une

heure ; de fait, ils en étaient à deux cents lieues. Ils ne s'y rendaient que rarement, dans les grandes occasions ; le plus souvent il leur suffisait d'aller à Melun pour se procurer le nécessaire, l'utile et même le superflu. Les bruits de la grande ville n'arrivaient pas jusqu'à leurs oreilles innocentes et rétives. Les mensonges des passions et les fureurs de la vanité, l'être sacrifié au paraître, le goût de la montre, de l'étalage, le faux luxe et les fausses joies, les livres tapageurs et les préfaces pompeuses, la barbarie raffinée, la corruption pédante et prêcheuse, les marchands d'orviétan, les saltimbanques et leur tremplin, la rage de parler de soi, l'égotisme maladif prenant sans cesse l'univers à témoin de ce qui lui arrive, l'effronterie des réclames, le cabotinage, les intrigues des politiciens, les ballons gonflés que dégonfle un coup d'épingle, les petits incidens qui se transforment en de grosses affaires et dont on ne parle plus huit jours après, tout cela n'existait pas pour les habitans de cette modeste maison.

Ils étaient peu friands de nouvelles ; ils tenaient pour certain que la plupart des événemens sont fâcheux et qu'on les apprend toujours trop tôt. Ils étaient abonnés à deux journaux qui d'habitude dormaient immaculés sur une table, sans que personne déchirât leur bande. Toutefois, dans ses courts loisirs, le baron se reprochait ses ignorances ; il voulait se mettre au courant, savoir ce qui se passait dans les cinq continens et même dans les îles, et il parcourait d'une traite huit numéros. Mais, si méritoire que fût son effort, il ne démêlait pas très bien où en étaient les affaires de la Bulgarie ; le prince de Battenberg et Ferdinand de Cobourg s'embrouillaient dans sa tête, et il était tenté de se plaindre que ce diable d'homme eût deux noms. Ce qui lui semblait clair, c'est que les Bulgares, au lieu de créer des embarras à l'Europe, feraient mieux de cultiver leur jardin. C'était à son avis le fond de la vie et de la morale.

Il prêchait d'exemple. Chaussé de ses grandes bottes toujours maculées de boue brune ou rouge, il arpentait ses grands champs à grandes enjambées, surveillait ses ouvriers, maniait quelquefois la faucille et le râteau, et quelquefois aussi il s'en allait en personne vendre son grain ou ses bestiaux à Melun. On l'eût pris pour un valet de ferme ; mais le gentilhomme perçait à travers sa futaine, et il montrait dans ses marchés une finesse sans ruse qui n'est pas celle des paysans. Le reste des occupations humaines l'intéressait peu. Il faisait plus de cas d'un maraîcher que d'un agent de change. Les bonnes mœurs et le labour étaient pour lui à peu près la même chose, et il était fermement convaincu que la terre ne produit pas seulement du blé et de l'orge, qu'elle est la divine matrice où s'engendre la vertu.

Quoiqu'il ne tirât qu'un médiocre revenu de ses entreprises agricoles, il était fier de son domaine, qu'il avait arrondi d'année en année, et il déclarait, avec quelque solennité, que la propriété terrienne est la seule dont il soit permis de se faire honneur. Il était fier aussi de ses idées, de ses inventions, fier d'avoir perfectionné ses méthodes de culture, ses assolemens, ses engrais, fier des triomphes qu'il avait remportés dans les comices. Il avait ses gloires et ses glorioles; il rappelait trop souvent à ses voisins qu'il s'était avisé le premier de ramer les cornichons comme on rame les pois. On lui reprochait d'être tranchant dans ses décisions; il n'admettait pas qu'il y eût deux bonnes manières de semer la luzerne. Mais il fallait lui pardonner son dogmatisme de laboureur, il n'en avait pas d'autre. Il avait été dans sa jeunesse un chaud légitimiste; n'ayant pas trouvé l'occasion de faire usage de ses opinions, elles avaient moisi dans leur armoire comme un vieil uniforme qu'on ne met jamais. Les jugeant hors de service, il les avait laissées là, sans les remplacer. Son dernier mot était que tous les gouvernemens se valent; le meilleur ne lui inspirait qu'une faible confiance. Il aimait son pays, mais il aurait voulu qu'il n'y eût en France que des paysans et un certain nombre de barons pour leur apprendre à cultiver leur enclos et à semer leur luzerne.

Il faisait grâce aux baronnes, car il aimait et estimait la sienne. Plus âgée que lui de quelques années, avant de l'épouser, cette blonde aux yeux de teinte indécise avait eu un premier mari qui lui avait causé bien des chagrins. Heureusement cet homme désagréable s'était rendu promptement justice en se brûlant la cervelle dans un accès de fièvre chaude. Il avait fait l'éducation de sa femme, en lui faisant chérir toutes les vertus qu'il n'avait pas. Il vivait dans le désordre, il lui avait donné la passion de l'ordre. Il était querelleur, elle bénissait la paix et les pacifiques. Il était intempérant en toutes choses, elle prêchait la mesure et la discrétion. Le baron de Trélazé possédait la plupart des vertus qu'elle avait appris à aimer, mais pas dans le degré de perfection qui lui plaisait. Très pointilleux sur ses droits, il était disposé à faire des procès à ses voisins; elle l'en détournait, lui persuadait de s'accommoder. Il appréciait les bons vins, elle l'avait instruit à se modérer. Elle avait ses petits défauts. Le baron, de son côté, lui reprochait d'être trop soucieuse, de voir l'avenir en noir, surtout en ce qui concernait ses enfans. Aux inquiétudes elle joignait toute sorte de petits scrupules, qui lui semblaient des affaires d'état. Elle était méticuleuse, timorée. Un jour qu'elle déposait une somme de quelque importance chez un banquier, elle avait dit au caissier qui prenait ses billets de banque sans les examiner et s'apprêtait

à lui donner quittance : « Pardon, monsieur, êtes-vous sûr que ces billets soient bons? » A quoi il avait répondu : « S'ils sont faux, vous avez là, madame, un bien joli talent. »

Ordinairement vêtue d'une robe de soie noire, qu'elle échangeait quelquefois contre une robe de soie mordorée, la tête enveloppée d'un voile de dentelle noué sous son menton, cette femme, d'apparence malingre et d'une santé toujours égale, n'était ni belle ni jolie; mais elle joignait quelque agrément à beaucoup de distinction. Le souvenir des jours amers qu'elle avait passés jadis dans la maison de son vilain fou l'avait à jamais dégoûtée de Paris. L'habitude aidant, elle ne comprenait pas qu'on pût vivre ailleurs qu'au Colombier ni mener hors de Chartrette une existence bien ordonnée. Toujours active, elle ne s'ennuyait pas. Les soirs d'hiver, près d'un bon feu, elle brodait en causant avec l'un de ses éternels soucis. De loin en loin, elle promenait ses yeux vagues dans les colonnes d'un journal dont le baron avait d'aventure déchiré la bande. La Bulgarie lui était absolument indifférente. Elle ne lisait que les faits divers, dont elle ne devinait pas les dessous, les allusions les plus transparentes étant pour elle des énigmes.

Elle avait donné à M. de Trélazé sept enfans, dont trois étaient morts en bas âge. Leur fils unique se trouvait pour le moment au fond du Maroc. Élevée aux Oiseaux, leur fille aînée était absente depuis cinq ans. Les plus jeunes étaient deux jumelles, venues longtemps après les autres, quand personne ne les attendait ni ne les souhaitait; on ne les en aimait pas moins. Mme de Trélazé, par le conseil de son beau-frère, avait résolu de les garder auprès d'elle. Il lui avait écrit de l'Annam qu'une mère, lorsqu'elle en a le temps, doit élever elle-même ses filles. Au surplus, on avait facilement des professeurs de Melun. M. de Trélazé portait à son frère une affection mêlée de gratitude; ne s'était-il pas sacrifié pour son bonheur? A l'affection, la baronne ajoutait un profond respect. Ce qu'elle appréciait dans l'abbé, c'était moins l'héroïsme du missionnaire et l'éloquence du prédicateur que la sagesse des conseils. « Mon beau-frère, disait-elle, est un homme de grand jugement. » Le jugement était à ses yeux la première des qualités, son premier mari s'en étant montré absolument dépourvu. Aussi acceptait-elle toujours avec déférence les représentations que l'abbé Silvère lui faisait parfois sur un ton un peu railleur. Il se moquait de l'exagération de ses scrupules, il l'accusait de compliquer sa vie comme à plaisir, de se créer des devoirs et des peines de fantaisie. Depuis qu'il était revenu de l'Indo Chine, il la taquinait souvent. Elle s'appelait Marthe, et il disait : « Marthe s'inquiète et s'agite pour beaucoup de choses; elle n'a pas choisi la bonne part. » Elle promettait de se corriger et ne se corrigeait pas.

Durant tout l'hiver, le comte Ghislain se rendit à Chartrette deux ou trois fois au moins chaque mois. M. et Mme de Trélazé, après lui avoir témoigné quelque défiance, avaient pris en goût ce beau cavalier. Il reconnaissait, il appréciait leur mérite ; mais ce n'étaient pas des justes qu'il venait chercher au Colombier, c'était le saint, et il ne l'y trouvait pas aussi souvent qu'il l'aurait voulu.

Ce missionnaire en congé était le plus occupé des hommes. Quoiqu'il n'aimât pas à écrire, il entretenait de nombreuses correspondances. Par l'ordre de son évêque, il était chargé du règlement de beaucoup d'affaires. Il vérifiait des comptes, il dirigeait des quêtes, il rédigeait des rapports, il composait de longs mémoires sur des matières contentieuses, sur une question de hiérarchie que le saint-siège laissait en suspens. Vers le milieu de janvier, il dut aller à Rome. A son retour, acceptant ce qu'il avait refusé, il se prépara à prêcher pendant le carême. Ce valétudinaire portait allègrement son fardeau. Le comte Ghislain avait décidé que le plus heureux des hommes était l'abbé Silvère. L'abbé lui avait pourtant touché quelques mots des crises qu'il avait traversées. Il n'avait pas tout dit. Avant d'être en paix avec lui-même, il avait longtemps mâché son frein, rongé son âme. Il avait fini par découvrir qu'il n'y a pas grand mérite à se passer du bonheur, que la vie est par elle-même une chose assez médiocre, que les voluptés amères du sacrifice sont les seules joies qui ne trompent jamais.

Il était scrupuleusement orthodoxe, mais tant vaut l'homme, tant vaut sa doctrine. Il avait ce mysticisme du cœur qui attendrit les dogmes, en dissout les crudités, n'en conserve que l'esprit. Ce qui fait le caractère d'un paysage, ce n'est pas le sujet, c'est le ciel, la lumière, l'air qui enveloppent les choses, la vapeur où elles se baignent. L'abbé Silvère croyait au surnaturel parce qu'il croyait aux miracles de l'amour, et on peut dire qu'il n'aimait pas parce qu'il croyait, mais qu'il croyait parce qu'il aimait. Il en revenait toujours au principe que la vraie destinée de l'homme est de se donner; que, pour posséder son moi, il faut commencer par le perdre. Marc-Aurèle et le moine inconnu qui écrivit l'*Imitation*, Fénelon et Spinoza ont enseigné, chacun à sa manière, la désappropriation intérieure. A une certaine hauteur, tous les grands esprits se rencontrent, et l'abbé Silvère habitait sur les cimes.

Les voyages autant que la philosophie avaient élargi sa pensée et l'avaient rendu tolérant. Il retrouvait dans les religions les plus étranges de secrètes harmonies avec sa foi. L'église vraiment universelle lui apparaissait comme un divin vanneur qui recueille son grain dans tous les coins de la terre et le sépare de la balle.

— J'ai beaucoup appris des Indo-Chinois, disait-il à Ghislain : mes catéchumènes m'ont souvent donné de bonnes leçons. Dans

les premiers temps, j'étais douillet, je me plaignais de n'avoir pas mes aises, de manquer de beaucoup de choses. Je rencontrai un jour une Annamite vêtue d'une robe de soie trouée et d'un pantalon court. Elle s'avançait en se dandinant, une perruche verte sur son épaule, et elle chantait gaîment des vers qui disaient : « Pourquoi donc, chère pauvreté, me suis-tu partout pas à pas? Un jardin où il ne pousse que de l'herbe, une case qui laisse voir le ciel, voilà mon lot. » Cette femme qui chantait me réconcilia avec ma pauvreté, qui ne m'était pas encore chère, avec ma case, qui laissait voir le ciel... Les Orientaux, ajoutait-il, sont nés avec le génie du renoncement. La mort, qui est le dépouillement suprême, ne les effraie pas, fût-elle accompagnée d'effroyables tortures. Leurs demeures sont sordides; ils n'ornent que leurs tombeaux, qu'ils enluminent de couleurs vives ou tendres, qu'ils peignent en rose ou en lilas. Au besoin, ils nous apprendraient à mourir. En retour, nous devons leur apprendre à vivre, à soigner, à respecter leur personne, à embellir leur maison, à réformer leurs habitudes, à leur donner quelque grâce. Mourir à soi-même, c'est mourir à son coquin d'égoïsme, ce n'est pas mourir à la dignité, à l'honneur, ni même au bon goût et à l'amour du beau. C'est ainsi qu'un prédicateur ne doit pas chanter le même air dans l'Annam et à Paris.

Ghislain goûtait la morale de l'abbé Silvère et tâchait de goûter sa théologie. Mais l'abbé ne s'occupait que rarement de le catéchiser. Un jour, rompant l'entretien, il l'emmenait dans le potager pour lui faire voir de longues rangées de choux du plus beau violet, où la gelée blanche avait suspendu des fils d'argent, et il entamait une dissertation sur les vertus médicales de cet estimable comestible, que le vieux Caton tenait pour une panacée. Une autre fois, il tirait de sa poche et recommandait à l'admiration de son catéchumène un bouquin mâchuré, et, selon lui, très précieux, qu'il était fier d'avoir su découvrir dans la boîte d'un antiquaire, sur le quai des Augustins. Tour à tour charmé ou consterné et déçu, Ghislain cherchait à ramener cet homme fuyant, qui se dérobait. Quand il devenait pressant, l'abbé lui représentait qu'avant de prendre une résolution, il faut s'examiner, s'éprouver; que certaines volontés subites ne sont que des caprices; que les caprices enfantent les repentirs et les dégoûts. Il lui représentait aussi que le sincérité ne suffit pas, que ce n'est pas tout de vouloir une chose, qu'il faut que les choses veuillent de nous.

— Le doge de Venise, disait-il, épousait tous les ans la mer. Un malin remarqua que ce mariage ressemblait à celui d'Arlequin, lequel était à moitié fait, attendu qu'il ne manquait que le consentement de la future. Toute destinée est un mariage et suppose d'une part un désir, de l'autre un consentement.

Mais le désir du comte Ghislain s'irritait par cette résistance sourde qu'il croyait simulée, et dans laquelle il ne voulait voir qu'un jeu de haute coquetterie. Il se trompait, il avait affaire à un bon sens très exercé, qui considérait les fausses vocations comme la plus respectable, mais comme la plus funeste des erreurs.

Les après-midi que le comte de Coulouvre passait de loin en loin à Chartrette, Eusèbe, profitant de sa liberté, les employait à deviser affectueusement avec sa grande amie, Mme Demante. A la vérité, c'était surtout Mme Fynch qui l'attirait à Mon-Bijou ; mais Mme Fynch, dont les chérubins n'avaient pas encore appris à sourire, s'emprisonnait dans son atelier, se célait. Aussi bien, Mme Demante ne facilitait point à l'assiégeant les approches de la place. Sa vieille expérience, toujours en éveil, se méfiait ; elle n'entendait pas qu'il arrivât scandale dans sa maison.

Elle accaparait Eusèbe Furette, le gardait tout entier pour elle. Remuant du pied les feuilles jaunes, elle le conduisait le long d'une étroite allée jusqu'à une grotte en rocaille, décorée jadis d'un groupe de marbre qui représentait Daphnis enseignant la flûte à Chloé. Ce sujet lui ayant paru léger, elle l'avait remplacé par une sainte Vierge de la rue Saint-Sulpice, ceinte d'une écharpe bleue, le front couronné d'étoiles et les yeux au ciel. Plus souvent, ils s'enfermaient dans le joli salon rose, en compagnie du sapajou qui cherchait ses puces, et du vieux perroquet, retenu à son perchoir par une chaîne de nickel.

On était devenu intime, on se faisait des confidences où par hasard un grain de vérité se trouvait mêlé aux inventions. Mme Demante racontait à Eusèbe sa beauté d'autrefois, les sévérités de son éducation, ses jeunes pudeurs, ses débuts dans le monde, la toilette qu'elle avait à son premier bal, tous les hommes qu'elle avait rendus amoureux, toutes les tentations du malin esprit qu'elle avait victorieusement surmontées. Elle se reconnaissait un défaut : elle avait toujours été trop bonne, elle s'était senti dès son enfance des entrailles de miséricorde, et ses dangereuses pitiés l'avaient exposée plus d'une fois aux méchans propos ; les hommes sont si légers, si téméraires dans leurs jugemens ! A son tour, Eusèbe lui révélait les mystères de son existence agitée, les ardeurs de son tempérament, les désordres de son imagination satanique, ses bonnes fortunes, ses méthodes de combat, les femmes du grand monde qui s'étaient données à lui.

Ainsi mentaient à qui mieux mieux pendant des heures une extramondaine sentimentale et un maître d'études goguenard, chacun d'eux étant assez naïf en son particulier pour croire que l'autre le croyait, après quoi ils philosophaient longuement sur la vie. Le sapajou cessait un moment de chercher ses puces pour témoigner

par ses grimaces le peu de cas qu'il faisait de leurs histoires, et du haut de son trône, le vieux perroquet, inclinant la tête, fixait sur eux ses gros yeux ronds, qui les jugeaient.

VII.

Le 10 avril fut un jour de fête à Chartrette; le 10 avril, le baron rentrait en possession de son fils et de sa fille aînée. Un bon vent du sud, ayant subitement fraîchi, ramenait au Colombier deux pigeons qui avaient longtemps déserté leur boulin.

Fernand de Trélazé était né avec la passion de la géographie et des pérégrinations dangereuses. Il venait de voyager dix mois dans le mystérieux Maroc, et à la faveur d'un déguisement, se faisant passer pour un derviche, il avait parcouru une région inexplorée de l'Atlas. Il ne craignait ni les fatigues ni les hasards, il avait eu plus de peine à se résigner aux avanies. A plusieurs reprises, le chrétien travesti avait été reconnu, et un jour un grossier Chellaha cracha à la figure du faux derviche. Il vit rouge, et peu s'en était fallu qu'il ne poignardât l'insolent. Mais il avait pensé à son baromètre, à son sextant, à ses relevés d'altitudes, à ses croquis, à ses notes de voyage. Rengaînant son poignard et sa colère, il avait souri, essuyé sa joue et discuté d'un air aimable le prix de sa rançon. La soucieuse baronne, restée longtemps sans nouvelles, le croyait mort. Un télégramme l'avait enfin tirée de ses mortelles inquiétudes, et, quelques semaines après, une seconde dépêche lui apprenait que son Africain, comme elle l'appelait, dînerait le 10 avril à Chartrette.

Mlle Léa de Trélazé avait accompli des prouesses d'un tout autre genre. Elle avait obtenu, par ses pressantes prières et par des raisonnemens sophistiques, qu'on la retirât des Oiseaux, où elle devait rester quelque temps encore, et qu'on l'autorisât à passer l'hiver à Cannes avec sa tante, Mme de Valbreuse, et avec sa cousine, qui avait été sa compagne de pension. Cannes en hiver, c'est Paris. Mme de Valbreuse était fort répandue, et sa nièce avait beaucoup dîné, beaucoup dansé, joué trois fois la comédie. Mme de Trélazé avait décidé dans sa sagesse qu'une jeune fille doit connaître le monde, mais qu'il suffit d'un hiver bien employé pour le connaître à fond et pour s'en dégoûter, qu'en revenant de Cannes, sa fille, rassasiée de plaisirs, serait ravie de se reposer et de se recueillir à Chartrette jusqu'au jour où on la marierait.

Son père, qui était allé l'attendre à la gare, la ramena quelques minutes avant le déjeuner. Il la poussa dans les bras de la baronne, en disant :

— La reconnais-tu?

Elle la reconnut, mais elle la trouva changée, embellie ; elle ressentit un frémissement de joie en se disant : c'est moi qui l'ai faite. La taille élancée et souple, les épaules bien dessinées, les joues pleines, les yeux d'un brun sombre comme ses cheveux, cette grande fille de dix-huit ans était une superbe plante. Sa figure annonçait la santé, un sang chaud, bouillant, qui courait vite, trop vite, heureux d'animer un beau corps. Tout n'était pas irréprochable dans sa personne. Sa jolie tête, qui se berçait sur un cou mince et long, l'éclat éblouissant du teint, la courbe charmante des lèvres, la fraîcheur du sourire, la vivacité impétueuse du regard, enlevaient tous les suffrages. Mais les critiques chagrins remarquaient que son nez, peu classique, s'arrêtait trop court, et que, lorsqu'elle riait aux éclats, elle montrait trop ses dents et découvrait le bas de ses gencives. A celui qui s'en plaignait, elle aurait pu répondre : tu es l'ennemi de tes plaisirs.

Après avoir admiré en silence sa beauté, Mme de Trélazé eut une seconde joie en constatant qu'elle avait pris des manières, de la tenue. On lui avait souvent reproché dans son enfance son sans-gêne, ses allures de garçon, son incorrigible étourderie. Cinq années de couvent l'avaient calmée; un hiver à Cannes, passé dans le monde, avait donné la dernière façon à cet ouvrage. Toutefois, il ne faut pas se prendre aux apparences, et quand on a été très étourdie, il en reste toujours quelque chose.

Voyant entrer l'abbé Silvère, elle courut l'embrasser; puis elle examina cet oncle qu'elle n'avait pas vu depuis dix ans, et elle s'écria :

— Une belle dame qui vous a entendu prêcher, mon oncle, et qui vous admire beaucoup, prétendait que vous aviez l'air un peu chinois. Elle avait raison.

— Combien de Chinois as-tu vus dans ta vie? lui demanda le baron.

— Est-il besoin d'avoir vu des Chinois pour se les représenter?

— Ma chère enfant, dit l'abbé, la géographie qu'on enseigne aux Oiseaux est un peu vague ; autrement, tu saurais que l'Annam n'est pas la Chine et qu'on y trouve de très beaux hommes. Enfin, chinois ou annamites, mes yeux te plaisent-ils?

— Infiniment, dit-elle.

— A la bonne heure, et nous ne nous brouillerons pas.

Pendant le déjeuner, on parla de Fernand, de ses exploits, de la médaille d'or que sans doute lui destinait la Société de géographie de Paris. Mme de Trélazé se glorifiait de son fils, mais ses maudits scrupules gâtaient ses bonheurs.

— Se déguiser en derviche, dit-elle, et réussir pendant dix-huit mois à se faire passer pour ce qu'on n'est pas, est-ce bien honnête?

Elle interrogeait des yeux son beau-frère, l'infaillible oracle.

— Foi de prêtre, répondit-il, c'est malhonnête; foi d'explorateur, c'est autre chose.

— Eh! eh! nous avons la manche large, s'écria joyeusement le baron. Tu penses donc, Silvère, que la morale est un genre qui se divise en plusieurs espèces?

— Disons plutôt, repartit l'abbé, que c'est une espèce qui contient plusieurs variétés. Tu vends ton blé, ton avoine, ta luzerne, mais tu croirais te déshonorer en vendant les légumes de ton potager, et tu trouves cependant tout naturel que le paysan ton voisin vende les siens. Tel curé qui élève des abeilles ne manque à aucun devoir en tirant quelque argent de son miel; un missionnaire ne doit rien vendre, sous peine de compromettre son caractère et sa mission.

Pendant ce débat, Léa était devenue rêveuse; elle couvait un projet. On lui avait dit qu'en deux ans elle s'était transformée; on lui avait dit aussi que son frère Fernand, l'éternel voyageur, était l'homme le plus fin, le plus subtil de la terre. Elle se proposait de mettre sa finesse à l'épreuve.

— Il me vient une idée, s'écria-t-elle, une excellente idée. Je me déguiserai ce soir en femme de chambre et je servirai à table. Nous verrons si Fernand me reconnaîtra ou si j'aurai le plaisir de tromper ce trompeur.

Mme de Trélazé désapprouva formellement cette excellente idée. Elle en voulait à Mme de Valbreuse d'avoir autorisé Léa à jouer la comédie, et elle en voulait à Léa de l'avoir jouée avec succès. Ce genre d'exercice lui semblait très dangereux. Elle recourut encore à l'oracle, et l'oracle répondit qu'il y a trois sortes d'actions humaines, les bonnes actions, les mauvaises et celles qu'on peut ranger parmi les choses indifférentes. Il ajouta qu'en matière de choses indifférentes, il n'avait jamais d'avis à donner.

— Toutefois, poursuivit-il, si je dois dire toute ma pensée, je vois un inconvénient au projet de Léa : c'est que nous serons très mal servis, et je crois savoir qu'un bon dîner mal servi est un dîner détestable.

— Vous vous imaginez cela? Profonde erreur! Vous ne connaissez pas mes talens, vous serez admirablement servis. Bien entendu, je laisserai Jean passer les plats; mais je me charge du vin, des assiettes et du reste.

— Pour moi, fit le baron, je ne partage ni les appréhensions de ton oncle ni les scrupules de ta mère. Mais je vois à ton projet une autre difficulté, qui me paraît grave.

— Laquelle?

— Laisse-moi commencer, je te prie, par le commencement, reprit M. de Trélazé, qui était aussi méthodique dans ses récits que dans sa façon de fumer ses terres. J'ai une fille qui, après avoir visité les couvens, les cours et les palais, rentre aujourd'hui sous l'humble toit paternel. C'est un grand honneur qu'elle me fait; mais les honneurs ne vont pas sans les charges. Cette jeune personne méprise les potagers et n'a de goût que pour les jardins d'agrément. Elle n'est jamais venue ici dans ses vacances sans me reprocher que mes plates-bandes étaient misérables. J'ai juré que dès cette année je me fleurirais pour lui complaire, mais je craignais de m'y prendre mal. J'avais confié mon embarras au comte Ghislain de Coulouvre, dont le père possède le plus beau jardin du monde ; le lendemain, il m'envoyait tout un chargement de graines, de boutures, et un jardinier chargé de m'instruire. Il se trouve que d'autre part ce même comte Ghislain connaît ton frère, qu'il a été son camarade de lycée et qu'il ne vient jamais à Chartrette sans m'en demander des nouvelles. Je m'étais rendu chez lui pour le remercier de son présent. Il était enfermé avec un gros garçon chauve, qui lui enseigne l'allemand. Je lui ai annoncé le retour de notre voyageur; il m'a dit qu'aujourd'hui même il viendrait lui serrer la main. — Faites mieux, ai-je dit, venez dîner avec nous. — Il a accepté, et comme le professeur d'allemand assistait à l'entretien, j'ai cru devoir l'inviter, lui aussi. Il en résulte que ce soir nous aurons deux étrangers à notre table, et j'en conclus...

— Je ne vois pas que cela empêche rien, interrompit-elle.

— Tu ne peux pas jouer ta petite comédie, lui dit sa mère, devant deux messieurs que tu vois pour la première fois.

— D'abord, dit-elle, il n'y en a qu'un, le professeur d'allemand ne compte pas, et quant à l'autre... Quelle espèce d'homme est-ce?

— Adresse-toi à ton oncle, lui dit son père. Il le connaît mieux que moi, c'est pour lui que M. de Coulouvre vient ici.

— Parlez, mon oncle. Est-il bien, est-il gentil, ce comte de Coulouvre?

— C'est un garçon de bonne mine, repartit l'abbé, qui a l'esprit distingué et le cœur très généreux. Son seul tort est d'avoir autrefois cherché les plaisirs et de chercher aujourd'hui les chagrins. Pour tout dire, c'est un jeune homme qui a des impressions vives et qui les prend pour des raisons.

— Et il vient vous les raconter?.. Aurait-il par hasard l'intention de se faire prêtre?

— Petites filles, petites filles, s'écria l'abbé, ne parlez pas toutes à la fois.

On aurait pu croire que Mlle de Trélazé s'était rendue aux graves

objections qu'on lui faisait, qu'elle avait abandonné son projet; mais elle ne renonçait pas facilement à ses idées, surtout quand elle les jugeait excellentes. Fernand se fit attendre; il était excusable, il revenait de si loin! Le comte Ghislain, accompagné d'Eusèbe Furette, était depuis quelques minutes au Colombier et Mme de Trélazé se rongeait d'inquiétude lorsqu'il parut enfin. Après qu'on l'eut embrassé, questionné, grondé et rembrassé, il s'informa de sa sœur Léa. Les deux jumelles, qu'elle avait mises dans le complot et qui goûtaient infiniment son invention, apprirent à leur grand frère en cabriolant que, Mme de Valbreuse ayant retardé d'un jour son départ, Léa n'arriverait que le lendemain. La consciencieuse baronne se disposait à rétablir la vérité des faits, mais son mari lui dit à l'oreille :

— Laissez-les donc faire, puisque cela les amuse.

Pendant le repas, Fernand, tout occupé de répondre aux questions, de raconter quelques épisodes de son voyage, ses précautions, ses ruses, ses alertes, l'heur et le malheur de ses couchées et de ses rencontres, ne parut pas s'aviser que sa mère avait pris à son service une belle créature qui, vêtue d'une robe courte en laine brune, coiffée d'un bonnet de linon sans rubans et portant suspendue à son cou une croix à la jeannette, avait à peu près le costume de son emploi, mais n'en avait pas la figure, ni remarquer que les femmes de chambre ont rarement des mains si fines, une tournure de reine, un air de commandement et tant de fierté dans les yeux. En revanche, cette servante exquise avait frappé dès le premier instant l'imagination inflammable d'Eusèbe Furette. De temps à autre, sentant qu'il la regardait trop, il se disait: « Mon fils, ayons de la tenue; quand on dîne dans le grand monde, on ne lorgne pas les femmes de chambre. » La minute d'après, il avait de nouveau le nez en l'air. Ghislain s'aperçut de ce manège, et, à son tour, il regarda. Il devina sur-le-champ qu'il y avait là-dessous quelque mystère ; mais il savait dissimuler ses étonnemens.

Quand on sortit de table, la nuit était venue; mais la lune était si belle qu'on résolut de prendre le café dans le jardin. Charmée d'avoir joué si bien son rôle et mystifié le grand mystificateur, Léa n'attendait que le moment de lui sauter au cou et de jouir de sa surprise. Elle crut le voir s'acheminant le long d'une allée, un cigare entre les dents. Aussitôt elle enjamba deux ou trois plates-bandes et courut s'embusquer à l'extrémité d'une charmille sombre. Tout entière à son idée, elle entend un pas, avance la tête, s'élance et plante un grand baiser sur la joue gauche d'un grand jeune homme. Au même instant, elle pousse un cri et s'enfuit. C'était le comte Ghislain qu'elle avait pris pour son frère, et c'était le comte Ghislain

qu'elle venait d'embrasser. Fernand, qui l'avait rejoint dans la charmille une seconde avant l'incident, partit d'un éclat de rire et s'écria :

— Voilà ce qui arrive aux imprudentes qui veulent mystifier leur grand frère.

Il se mit à sa poursuite et n'eut pas de peine à la rattraper. A demi morte de confusion, n'ayant plus de jambes, elle s'était laissée tomber sur un banc, bénissant la nuit qui dérobait sa honte à l'univers.

— Mon Dieu ! suis-je assez malheureuse ! murmura-t-elle en cachant son visage dans ses mains. Quelle horrible méprise ! quelle affreuse aventure ! J'en mourrai, c'est sûr, j'en mourrai.

Il lui représenta vainement qu'on ne mourait pas de ces choses-là, qu'après tout, le mal n'était pas grand, que le comte de Coulouvre était son vieux camarade et un galant homme, un homme bien élevé, incapable de se prévaloir de la faveur précieuse, mais involontaire, que Mlle de Trélazé venait de lui octroyer si bénévolement.

—Oh ! je t'en supplie, ne plaisante pas. Va plutôt le retrouver, dis-lui bien, explique-lui...

— Tu ferais mieux, ma chère, de lui présenter toi-même tes explications et de te moquer la première de ton horrible méprise. Ce serait le meilleur moyen de sortir de ce mauvais pas.

— Y penses-tu ? Moi, lui parler, lui expliquer !.. J'ai juré de ne plus jamais le revoir.

Et pressée du désir de mettre un peu plus d'espace entre elle et l'ennemi, Mme de Trélazé se releva brusquement, et, reprenant sa course, alla s'enfermer dans sa chambre.

Fernand n'eut pas besoin de rien expliquer au comte, qui avait tout deviné.

— Ma sœur est si confuse, prend cette affaire si tragiquement, lui dit-il, que je ne saurais trop t'engager à être fort discret, ou tu es un homme mort.

— Rassure-toi, répondit Ghislain, en riant. Ce qui s'est passé, il est possible que ma joue le sache et s'en souvienne, mais je ne sais rien, et si j'ai su, je promets d'oublier.

En rentrant au salon, ils virent accourir à eux deux petites filles qui battaient des mains et criaient :

— Fernand, c'était Léa. Ah ! monsieur le derviche, comme tu t'es laissé attraper !

— Réellement, tu ne l'avais pas reconnue ? lui demanda son père.

— Vous me croyez bien naïf. S'il m'était resté quelque incertitude, le regard farouche qu'elle m'a jeté, en entendant l'histoire du bon musulman qui s'est permis de me cracher à la figure, au-

rait dissipé mes derniers doutes. Assurément, elle a changé, elle a pris du corps. Jadis elle était si mince, si fluette que, dans le temps où je lisais Pascal, j'avais surnommé cette gamine un roseau qui n'y pense pas.

— Mais où est-elle donc? fit la baronne.

— Dans sa chambre, où elle quitte son déguisement.

Elle était en effet dans sa chambre, rejetant loin d'elle avec rage son bonnet de linon, sa robe de laine, qui avaient été les témoins et les complices de son malheur. Elle maudissait sa funeste invention, qui lui avait paru excellente; elle se promettait de ne plus avoir d'idées, plus jamais, de ne plus quitter les chemins battus, de devenir sotte, bête, banale, insignifiante, plate comme une grande route, plutôt que de s'exposer à de si cruels hasards, plutôt que d'attirer sur sa tête de pareilles catastrophes. En pensant à ce baiser fatal, elle se sentait rougir jusqu'à la racine des cheveux.

— Mon Dieu! que je voudrais le lui reprendre! se disait-elle.

Mais il y a des choses qui, une fois données, ne se reprennent pas.

Une heure plus tard, le comte Ghislain retournait à Bois-le-Roi, en compagnie d'Eusèbe. Comme ils approchaient du pont, Eusèbe loua les grâces de Mlle de Trélazé et ses talens de comédienne.

— Je m'y suis laissé prendre, dit-il.

— Vous l'aviez pourtant assez regardée pour être averti de votre erreur, répondit Ghislain.

— Excusez-moi, répliqua-t-il. Les belles choses attirent invinciblement mes yeux.

Ghislain était plus ému de l'incident qu'il ne voulait se l'avouer. Cette belle innocente, qui s'était jetée brusquement sur lui, l'impétuosité de cette attaque, ces grands yeux d'ingénue qu'il avait vus luire dans la demi-nuit d'une charmille où la lune répandait de vagues clartés, ce bras de jeune fille qui l'avait enlacé, ces lèvres pures venant chercher sa joue, rien de pareil ne lui était encore arrivé; ce n'était pas une de ces histoires vieilles comme le chant du coucou à la fin de juin.

Eusèbe était mécontent; il se disait, en passant le pont :

— Quel dommage que cette superbe fille ne soit pas une simple et vraie femme de chambre! C'est pour lors, mes enfans, qu'il y aurait eu quelque chose à faire.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LES FORCES MILITAIRES

DE

L'EMPIRE ALLEMAND

I. Colmar baron von der Goltz, *Das Volk in Waffen. Ein Buch uber Heerwesen und Kriegsfuhrung unserer Zeit.* — II. Hœnig, *Die Mannszucht in ihrer Bedeutung für Staat, Volk und Heer.* — III. Karl-Michael Herzog von Meklenburg-Strelitz, *Ersatz-Geschäft im Deutschen Reich.* — IV. Rau, *l'État militaire des principales puissances etrangères.* — V. Comte de Rascon, *l'Armée de l'Allemagne du Nord.* — VI. *Reden des Grafen von Moltke.* — VII. *Verhandlungen des Deutschen Reichstags,* 1874 à 1888.

I.

A peine l'augmentation de l'effectif de présence de l'armée sur le pied de paix, demandée par le gouvernement allemand, a-t-elle trouvé son exécution, que le Reichstag a été saisi dans sa session actuelle de nouveaux projets de loi pour l'augmentation des réserves et des troupes territoriales. Tel que nous le voyons aujourd'hui, l'empire germanique est une puissance essentiellement militaire. Unifiée par la Prusse, l'Allemagne se modèle sur l'état guerrier qui a reconstitué la nation, au milieu de luttes sanglantes, après s'être lui-même formé par les armes. Aussi bien faut-il reconnaître l'influence d'une armée sortie du peuple sur le développement des nationalités de tous les pays. Voyez l'Italie ou la France! Comme la Grèce antique, l'Italie contemporaine se sentait, depuis cinq siècles, une langue commune, une littérature, sans devenir une nation : cinq

ou six ans d'une armée nationale ont suffi pour y faire l'unité sous nos yeux. De son côté, la France n'a pris une homogénéité vraie que du jour où Provençaux et Normands, Alsaciens et Bretons, réunis dans les mêmes régimens, sous les mêmes drapeaux, ont formé la nation française. Rien de plus efficace, par conséquent, que les armées pour accomplir de pareilles fusions. Les initiateurs du mouvement unitaire de l'Allemagne pensent également avec raison que le casque à pointe et l'uniforme sont le meilleur moyen de discipliner tous les Allemands des différens pays et de les pénétrer de l'idée nationale. L'école et l'instruction populaires préparent l'œuvre d'unification. L'armée a pour mission d'achever cette tâche par l'effet d'une discipline commune. Instruction obligatoire, service militaire obligatoire, voilà les moyens de constituer une nation forte et bien unie. Autrement le gouvernement allemand n'aurait pas tenu à astreindre au service militaire et au programme scolaire officiel les enfans et les jeunes gens des provinces nouvellement conquises, afin de hâter leur prussification.

Prussifier et unifier sont tout un dans le mouvement dont nous sommes témoins depuis la proclamation de l'empire actuel. Par l'unification sous l'impulsion de la Prusse, l'Allemagne devient prussienne, la Prusse ne prend pas le caractère allemand. La constitution de l'empire, dérivée de l'organisation politique de la Prusse, a un caractère essentiellement militaire. Toutes les forces vives du pays, tous les ressorts de l'état, toutes les institutions concourent au même but, qui est de créer une armée aussi forte que possible. A l'exemple de l'administration prussienne, les services publics de tous les états particuliers de l'Union ont maintenant pour première obligation de pourvoir aux exigences du recrutement et d'une prompte mobilisation des troupes à chaque appel. Passez-vous dans un village, dans le moindre hameau de n'importe quel pays de l'empire, votre regard est attiré tout d'abord par une plaque indicatrice où vous lisez, au lieu de la distance des localités voisines, le numéro du bataillon de landwehr et celui de la compagnie dont font partie les hommes valides de l'endroit. Dès les premières années du rétablissement de l'empire allemand, un office spécial des chemins de fer a été institué à Berlin, dont relèvent, pour des raisons stratégiques, toutes les voies de communication des différens pays. Dans chaque district, les directeurs de cercle peuvent indiquer exactement au ministre de la guerre combien chaque commune peut, en cas de réquisition, fournir de provisions et de moyens de transport, tandis que, dans les lieux d'étapes, des entrepreneurs, engagés par des traités spéciaux et surveillés par l'administration, sont toujours prêts à nourrir d'heure en heure un nombre d'hommes déterminé,

en cas de passage de troupes. Le recensement du bétail et la statistique agricole font partie du plan de mobilisation. Quand le prince de Bismarck occupe au parlement son siège de chancelier de l'empire, c'est en uniforme de général. Le manuel d'administration et d'éducation, médité par les fonctionnaires publics à tous les degrés, s'intitule : *Die Mannszucht*, tandis que le catéchisme de la nation devient : *Das Volk in Waffen*. Être prêtes à tout moment à entrer en campagne, au premier appel du roi de Prusse, devenu empereur, tel est l'objet, tel est le résultat de la constitution politique des populations de l'Allemagne unifiée.

Dès avant la constitution définitive de l'empire, la Prusse a imposé, lors de la conférence tenue à Stuttgart, le 5 février 1867, aux états de l'Allemagne du sud, comme condition de leur entrée dans une alliance offensive et défensive avec la confédération du Nord, l'organisation de leurs forces militaires sur son propre modèle. Jusqu'alors, la monarchie prussienne, afin d'assurer sa prépondérance, avait retenu sous les armes 3 pour 100 de sa population totale, entretenant ainsi une armée à peu près égale en nombre à celle de la France. Ce déploiement de forces, réalisé au prix de sacrifices énormes, était indispensable pour un état aspirant au rang de grande puissance, et qui ne voulait pas se résigner à jouer le rôle de la Bavière ou de la Saxe, à se laisser dicter sa politique allemande par Lippe-Detmold ou Lichtenstein, deux principautés minuscules siégeant à la diète au même titre que lui. Moins belliqueux, moins expansifs que la Prusse, les états secondaires entretenaient moins de soldats en proportion de leur population. Avant les traités d'où sortit la confédération de l'Allemagne du nord, le royaume de Wurtemberg comptait seulement 10,000 hommes armés sur le pied de paix, le grand-duché de Bade 8,000, soit la moitié des effectifs actuels. Encore ces chiffres ne figuraient-ils guère que sur le papier, tandis que maintenant la constitution de l'empire oblige au service militaire tous les hommes valides, fixant à 1 pour 100 de la population totale l'effectif de présence sous les drapeaux, avec trois années de service actif, quatre années dans la réserve, cinq années dans la landwehr du premier ban. Sur 100 habitans, 3 figurent ainsi sur les cadres de l'armée pour être mobilisés au premier appel, sans compter les effectifs du second ban de la landwehr et de la levée en masse des hommes valides âgés de dix-sept à quarante-cinq ans, qui forment le landsturm en cas d'invasion du territoire national.

D'après la constitution de l'empire, le droit de souveraineté des états particuliers de l'Allemagne se réduit pour les princes confédérés à requérir les troupes en garnison sur leur territoire pour

des affaires de police et à nommer leurs officiers, en tant que cette dernière faculté n'est pas abandonnée à l'empereur par des conventions spéciales. Seule la Bavière s'est réservé, non pas une indépendance complète, mais l'administration et l'organisation de ses forces militaires, avec le droit de pourvoir aux commandemens supérieurs et l'obligation de se placer sous les ordres de l'empereur en cas de mobilisation.

S'agit-il d'ordonnances touchant l'administration de l'armée, la sanction en appartient bien aux gouvernemens particuliers, — on ne peut plus dire aux souverains ; — mais l'empereur en fixe le contenu et la matière. L'empereur, roi de Prusse, ordonne les mesures que les autres gouvernemens allemands sont tenus d'exécuter en vertu des dispositions expresses de l'article 61 de la constitution. Plusieurs états secondaires ont, d'ailleurs, immédiatement simplifié les choses, en abandonnant par des conventions spéciales l'administration de leurs contingens au roi de Prusse, par une incorporation pure et simple des troupes dans l'armée prussienne ; leur exemple a été suivi par la plupart des autres gouvernemens. Le prince-régent de Bavière ne vient-il pas d'adopter aussi le casque à pointe en place de la coiffure à chenille, distinctive du particularisme bavarois? Auparavant déjà, le recrutement se faisait en Bavière d'après les règles fixées pour l'armée fédérale. Pour l'administration militaire, les royaumes de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg ont seuls conservé leur ministère de la guerre et leur administration particulière à côté de l'administration du ministère prussien, qui s'étend à tous les autres états allemands.

L'empereur, en qualité de chef suprême de toutes les troupes de la confédération, disposant de la faculté de proclamer l'état de siège en cas de trouble à l'intérieur, comme de danger venant de l'étranger, exerce sur tous les pays de l'Allemagne une véritable dictature militaire. Seul il décide si la sécurité de l'empire est menacée. Par la proclamation de l'état de siège, le pouvoir exécutif passe aux mains des commandans militaires. Toutes les autorités civiles et communales sont tenues d'obéir aux ordres des chefs militaires, et des conseils de guerre peuvent remplacer les tribunaux civils dans certains cas. Ainsi, cette prérogative attribue à l'empereur des pouvoirs étendus bien au-delà du commandement supérieur des troupes, car elle touche toutes les autres branches d'administration et jusqu'au droit pénal.

Parce que l'armée prussienne avait l'organisation la plus parfaite, l'armée nationale de l'Allemagne unifiée a dû se modeler sur cette puissante organisation. Formée par les armes, la Prusse, redevable de sa grandeur à son armée, devait naturellement chercher à fon-

der la puissance de l'empire reconstitué par ses efforts sur ses forces militaires. Que de peine il a fallu, quelle énergie et quelle persévérance, pour amener l'armée prussienne au point où nous la voyons depuis sa reconstitution dans un pays pauvre en ressources naturelles et épuisé par des guerres malheureuses ! L'état prussien a été le premier à former une véritable armée nationale, à réaliser l'idée de la nation en armes avec le principe du service militaire obligatoire pour tous les citoyens valides. Son exemple tend à s'imposer aujourd'hui à toutes les grandes puissances de l'Europe soucieuses de conserver leur rôle et de garantir l'intégrité de leur territoire. Ce sont les exigences de la défense du territoire national, l'histoire nous l'apprend, qui ont inspiré le système militaire appliqué en Allemagne sur le modèle prussien. A la paix de Tilsit, qui coûta à la Prusse la moitié de ses provinces, Napoléon Ier imposa à cet état l'obligation de limiter ses troupes à un effectif de 45,000 hommes. Le gouvernement vaincu se soumit à la lettre du traité, mais il abrégea la durée du service sous les drapeaux en renvoyant dans leurs foyers les soldats exercés. Ceux-ci furent remplacés dans les cadres par des recrues, de sorte qu'en 1813, quand le peuple se leva en masse pour la « guerre de la délivrance, » il put mettre en campagne 200,000 hommes exercés, entraînés par un ardent patriotisme. Sous l'effet des humiliations infligées par l'étranger, on se prêta avec enthousiasme aux derniers sacrifices. Après les journées de Leipzig, à l'avant-veille de Waterloo, le roi de Prusse édicta la loi du 3 septembre 1814 pour l'organisation de la landwehr. *Landwehr*, traduit littéralement, veut dire *défense du pays*. Cette loi organique de la landwehr est devenue le fondement de la constitution militaire de la Prusse et de l'Allemagne en vertu de la loi fédérale du 9 novembre 1867, transcrite depuis dans la constitution de l'empire. Elle imposa le service militaire à tous les hommes valides, âgés de vingt à cinquante ans, classés en plusieurs bans, jusqu'à la levée en masse ou landsturm. A la suite de ses derniers revers, la France s'est trouvée obligée à son tour de réorganiser ses forces militaires dans des conditions semblables. Quant à l'Allemagne, son organisation militaire est réglée aujourd'hui par la loi du 11 février 1888, qui a modifié à nouveau les dispositions primitives de la constitution de l'empire, tout particulièrement pour le service dans la landwehr.

II.

Arbitre des destinées de l'Allemagne, la monarchie prussienne exerce son rôle prépondérant grâce à sa puissance militaire. Cette

puissance ne s'est pas établie sans imposer au pays de lourdes charges pour l'augmentation de l'armée. L'obligation universelle du service, égale pour tous les citoyens et base de l'organisation actuelle, a été invoquée à diverses reprises avant de prendre force de loi. Affirmé comme principe politique dès le dernier siècle, le service militaire obligatoire pour tous a subi les vicissitudes propres à l'introduction de toutes les institutions justes. Tout d'abord, les classes en possession du privilège d'exemption lui ont opposé une résistance opiniâtre. Ni les malheurs de l'invasion, ni la présence de l'étranger sur le sol de la patrie, n'ont pu lui rallier l'adhésion unanime des conseillers du gouvernement. Un ministre du temps osa rester le défenseur du système de remplacement à prix d'argent au lieu du service personnel. Vaine résistance et prétention surannée, qui ne pouvaient plus tenir devant les argumens pressans des promoteurs de la réforme! Tous les patriotes s'unirent pour faire comprendre au peuple la nécessité d'une constitution militaire conforme aux exigences du temps. Une pléiade d'écrivains inspirés s'imposa la tâche d'exciter le sentiment national, de disposer le pays aux sacrifices suprêmes. Avec l'honneur de la nation, son existence même était en jeu. La jeunesse allemande éleva à l'enthousiasme le devoir de combattre ou de mourir pour l'indépendance de la patrie.

Tandis que les étudians des universités se constituaient en association politique par le *Tugendbund*, ce pacte de la vertu pour la revanche et la liberté, le maréchal de Gneisenau, un des promoteurs de la loi sur la landwehr, disait : « Mon pacte à moi est la communauté de sentiment avec des hommes qui ne veulent pas être soumis à la domination étrangère. » En même temps, Arndt faisait vibrer d'une extrémité à l'autre de l'Allemagne ses accens en faveur de l'unité nationale, mêlés aux chants guerriers de Koerner. Jean-Paul Richter, l'historien philosophe, sous l'impression du même sentiment, proposait au peuple prussien « de faire un jour de pénitence, à l'anniversaire de la bataille d'Iéna, pour rallumer le courage dans la douleur, afin que la nation entière s'élève dans la tristesse, guérisse en commun ses plaies et se prépare à la nouvelle lutte. » Au milieu de ce mouvement irrésistible de rénovation, le roi Frédéric-Guillaume III, instruit par ses malheurs, en déclarant tout le peuple en armes, annonça la réforme des abus de l'ancien régime, la réparation des fautes du passé. Toutes les forces vives de la monarchie devaient être mises en œuvre, avec l'abandon des injustices de la féodalité encore debout. Une autonomie large octroyée aux communes, la possession du sol garantie aux paysans, les emplois publics rendus accessibles à tous les talens, furent au-

tant d'innovations introduites dans la vie civile, simultanément avec l'abolition de la bastonnade dans l'armée et avec l'admission des sujets de toutes les classes aux grades d'officier, réservés jusqu'alors à la seule noblesse. Jamais une pareille harmonie d'efforts combinés entre gouvernans et gouvernés ne s'était vue avant cette révolution pacifique, accomplie au milieu du deuil national. L'armée, reconstituée sous de tels auspices, devenait une armée réellement populaire, unie à son souverain par la conscience d'assurer le salut public, en faisant ensemble cause commune avec une égale abnégation.

La loi sur l'organisation de la landwehr est datée du 3 septembre 1814; l'ordonnance du 6 août 1808 fixe les conditions pour la nomination aux charges d'officiers. Ces deux actes proclament également l'un et l'autre le principe de l'obligation au service militaire pour tous les citoyens jouissant de la protection de l'état. Toutes les prescriptions essentielles de la constitution militaire en vigueur aujourd'hui dans tout l'empire allemand se trouvent exprimées en termes plus ou moins nets dans la loi organique de 1814. Touchant les conditions de l'avancement dans l'armée, l'ordonnance de 1808 décidait que : « A partir de maintenant, donneront seuls droit aux emplois d'officiers l'instruction et l'éducation en temps de paix; en temps de guerre, le coup d'œil et une valeur signalée. Tous les individus de la nation entière qui possèdent ces qualités peuvent ainsi prétendre aux fonctions honorifiques les plus hautes dans l'armée. Les privilèges de classes admis jusqu'à présent dans l'armée sont complètement écartés, et chacun, sans considération d'origine, a les mêmes devoirs et les mêmes droits. » D'un autre côté, l'application définitive de l'obligation universelle, mise en vigueur par la loi de 1814, en imposant à tous les citoyens de contribuer à la défense du territoire, avait pour but de développer la valeur individuelle des troupes autant que d'augmenter leur nombre. Incorporés avec les fils de paysans et d'ouvriers, les jeunes gens des classes supérieures pourvus d'une bonne éducation et instruits doivent améliorer, par un contact de tous les jours, leurs camarades moins favorisés. Le niveau intellectuel et moral s'élève ainsi pour l'ensemble, au profit de sa capacité militaire. Enfin, la formation de l'armée nationale sur la base du service obligatoire pour tous les citoyens du pays a mis un terme à l'engagement des mercenaires étrangers.

Déjà, avant cette réorganisation, les inconvéniens de l'emploi de soldats étrangers étaient devenus manifestes. La commission instituée pour préparer le projet de réformes militaires, devenues indispensables après les défaites de Jemmapes et de Valmy, proposa

la naturalisation de la moitié des étrangers engagés dans l'armée. L'autre moitié devait être congédiée et remplacée par des cantonistes pris en plus grand nombre à la conscription. Sous Frédéric le Grand, le recrutement par le système cantonal prenait un homme sur 54 de la population. Suivant la commission instituée en 1798, l'enrôlement d'un homme sur 66 devait suffire, alors, pour se dispenser des mercenaires étrangers. Mais les généraux Blücher et Scharnhorst se prononcèrent avec énergie contre les exemptions trop nombreuses accordées par le recrutement cantonal. Ce système avait fait son temps. Il n'était plus compatible avec le principe d'égalité posé comme base d'une vraie armée populaire. Les Mémoires de Blücher, *Gedanken über die Formirung einer preussischen National-Armee*, présentèrent des argumens décisifs pour l'abandon du recrutement cantonal. Contre le remplacement avec la conscription en vigueur en France, Scharnhorst présenta, en 1807, son *Vorläufigen Entwurf der Organisation der bewaffneten Macht*. Fichte soutint, dans sa chaire de philosophie, les idées des deux généraux sur l'organisation de toute la nation armée par les *Reden über den Begriff des wahrhaften Krieges*. Lors du soulèvement des Espagnols et des Tyroliens contre la domination française, la Prusse se décida pour le landsturm ou levée en masse. A la date du 17 mars 1813, le roi lança l'appel pressant : « A mon peuple, » qui créa l'armée territoriale, après la formation de nombreux corps de volontaires. Le peuple entier accourut sous les drapeaux, et la patrie allemande fut délivrée. Entre deux invasions en France, l'armée prussienne reçut l'organisation qui faisait dire à son chef le plus illustre : « Chez nous on ne sait pas où le citoyen finit et où le soldat commence. »

Quel est le nombre de soldats dont l'empire allemand dispose dans les conditions actuelles et à combien s'élève l'effectif de son armée? Actuellement, l'effectif de présence sous les drapeaux, fixé par la loi du 11 mars 1887, compte 468,409 hommes, non compris les engagés volontaires, pour l'ensemble des différens états de l'Allemagne, pendant une durée de sept années, à partir du 1er avril 1887. L'article 63 de la constitution de l'empire, cité plus haut, attribue bien à l'empereur la fixation de l'état de présence, comme la distribution des contingens de l'armée impériale. Mais, selon la remarque de M. Laband, dans son traité classique sur le droit public de l'empire *(Staatsrecht des deutschen Reichs)*, c'est la loi militaire du 2 mai 1874, dite du septennat, votée par le Reichstag, qui détermine les linéamens et les principes d'une organisation subordonnée à l'établissement du budget pour l'armée. Le budget pour l'entretien de l'armée dépend de l'acceptation du parlement, et le

gouvernement impérial ne peut retenir sous les drapeaux que l'effectif proportionné à ses ressources. Or, l'organisation de l'armée allemande, comme celle de l'armée française, repose maintenant sur le système des cadres, c'est-à-dire que les forces employées en cas de guerre sont tenues sous les drapeaux en partie seulement en temps de paix. Les formations du pied de paix constituent les cadres, qui sont remplis et complétés par l'incorporation des hommes et des officiers appelés, en cas de mobilisation, sur le pied de guerre. Ces cadres servent en même temps pour l'instruction des recrues et constituent l'école de l'armée, tandis que la durée du service sous les drapeaux représente le temps nécessaire pour l'éducation militaire de la nation. Idée exprimée par la loi fédérale du 9 novembre 1867, qui donne force légale au système des cadres quand elle déclare, au paragraphe 4, que l'armée permanente et la flotte militaire sont les écoles de la nation entière pour la guerre.

Dans l'organisation en vigueur, les unités fondamentales adoptées pour l'armée allemande sont le bataillon, l'escadron et la batterie, dont le nombre est fixé par la loi du septennat pour les trois armes de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie de campagne. L'unité tactique du bataillon, divisé en quatre compagnies, existe à la fois pour l'infanterie de ligne, les chasseurs, l'artillerie à pied, le train des équipages et les pionniers ou troupes du génie. Au-dessus de ces unités fondamentales vient comme unité supérieure le régiment, dont la formation dépend de l'empereur, avec la règle qu'un régiment ordinaire d'infanterie comprend trois bataillons au moins; un régiment de cavalerie, cinq escadrons; un régiment d'artillerie, deux ou trois sections. Deux ou trois régimens de la même arme forment une brigade; deux ou trois brigades d'infanterie et de cavalerie, une division. Pourtant, ni le nombre ni la composition des brigades et des divisions ne sont fixés par voie législative: l'empereur, comme chef suprême de l'armée, en dispose à son gré. D'après la loi du 11 mars 1887 sur le septennat en cours, l'armée active comprend actuellement 534 bataillons d'infanterie, dont 21 de chasseurs, avec 166 régimens de ligne, sur lesquels 15 à quatre bataillons; 465 escadrons de cavalerie pour 93 régimens; 364 batteries d'artillerie de campagne pour 37 régimens; 31 bataillons d'artillerie à pied pour 14 régimens employés au service des forteresses; 19 bataillons de pionniers ou du génie, dont un à cinq compagnies; 18 bataillons du train. A ces unités tactiques s'ajoutent les formations particulières, telles que le régiment de chemins de fer à quatre bataillons, avec une section d'aéronautes; un bataillon d'études et deux écoles de tir pour l'infanterie; trois écoles de cavalerie; une batterie école pour l'artillerie de campagne; une com-

pagnie école et une compagnie d'essai pour l'artillerie de forteresse; sept écoles de sous-officiers; la compagnie de gardes du château impérial; le personnel des écoles militaires supérieures; les officiers hors cadres, etc. Voici d'ailleurs l'état de présence indiqué au budget militaire pour l'année 1888 :

Armée allemande sur le pied de paix.

	Régimens.	Bataillons.	Cadres. de landwehr.	Effectif sous les drapeaux Sous-officiers.	Ouvriers.	Total.	De plus officiers.
	—	—	—	—	—	—	—
Infanterie.....	166	513	»	31,429	6,594	312,434	10,362
Chasseurs à pied....	»	21	»	1,218	252	11,816	446
Com^ts de landwehr.	»	»	277	2,583	»	4,862	316
Cavalerie.....	93	»	»	7,197	1,875	64,590	2,358
Artillerie.....	52	31	»	9,284	1,517	55,324	2,671
Pionniers ou génie..	1	23	»	1,698	293	12,285	562
Train.....	»	18	»	1,247	281	6,111	256
Formations diverses.	»	1	»	787	18	922	359
Hors cadres	»	»	»	60	»	65	1,964
Ensemble.....	312	617	277	55,503	10,830	468,409	19,294
Contingent prussien.	242	»	»	42,906	8,408	362,468	15,036
» saxon....	21	»	»	3,757	743	31,810	1,250
» wurtemb.	14	»	»	2,487	476	19,946	806
» bavarois..	35	»	»	6,353	1,203	54,185	2,202

Parmi les pionniers ou troupes du génie figure un régiment des chemins de fer. L'effectif total de 468,409 hommes sous les drapeaux ne comprend pas les officiers, au nombre de 19,294; ni les médecins militaires, au nombre de 1,770; ni les vétérinaires, au nombre de 516; ni les armuriers, selliers, payeurs, ni enfin les volontaires d'un an. Sur le pied de guerre, il y aurait actuellement un total d'environ 1,540,600 hommes, ainsi répartis entre les principaux contingens :

Armée allemande sur le pied de guerre.

Contingens.	Prussiens.	Bavarois.	Saxons.	Wurtembergeois.	Ensemble.
	—	—	—	—	—
Infanterie et chasseurs.....	885,300	130,100	80,700	55,900	1,152,000
Cavalerie.....	87,600	12,100	7,000	5,100	111,800
Artillerie.....	135,600	20,300	10,700	8,100	174,700
Pionniers et chemins de fer.	35,200	4,900	2,200	2,200	44,500
Train.....	45,200	6,200	3,100	3,100	57,600
Force totale.....	1,188,900	173,600	103,700	74,400	1,540,600

En comptant, avec le colonel Rau, dans son livre sur l'*État militaire des principales puissances étrangères* au printemps dernier, les hommes plus ou moins aptes au service militaire fournis par les vingt-huit classes de dix-sept à quarante-cinq ans, l'armée allemande pourrait être portée à une masse de 8 millions d'hommes. Dans tous les cas, l'Allemagne peut appeler sous les drapeaux, en cas de guerre, actuellement plus de 3 millions de soldats instruits ou en voie d'acquérir l'instruction militaire, sans compter le landsturm, à savoir :

Armée active, trois contingens de 150,000 ou.....	480,000	hommes.
Réserve, quatre contingens.....	600,000	»
Landwehr du premier ban, cinq contingens.....	600.000	»
Volontaires d'un an.....	50,000	»
Réserve de remplacement.....	250,000	»
Landwehr du second ban, six contingens.....	1,000,000	»
Troupes de marine, environ.....	30,000	»

Les troupes de marine et les matelots recrutés pour la flotte impériale ne comptent pas dans l'effectif de présence fixé par la loi du septennat militaire. Actuellement, le personnel de la marine en activité de service s'élève à 14,672 hommes, dont 510 officiers, 9,007 matelots, 1,056 soldats d'infanterie, 3,283 hommes des Werftdivisionen, 511 mousses, 305 médecins, ingénieurs, payeurs, etc. La flotte militaire allemande comprend, en 1887, un total de 163 navires, dont 13 vaisseaux cuirassés, 26 croiseurs, 63 torpilleurs, etc., avec 623 canons ensemble et une force motrice nominale de 197,835 chevaux-vapeur. Le nombre de canons à mettre en campagne par l'armée de terre s'élève à 2,958 pièces; le nombre de chevaux appelés en cas de mobilisation, à 300,000 environ.

En regard de cette puissance militaire de l'empire allemand, Brachelli évalue les forces des principaux états européens, dans ses *Statistische Skizzen der europäischen und amerikanischen Staaten*, en 1887, comme suit :

	Pied de paix.		Pied de guerre.	
France.....	523,000	hommes.	1,905,000	hommes.
Russie.....	892,000	»	2,980,000	»
Autriche-Hongrie.....	302,000	»	1,580,000	»
Italie.....	267,000	»	1,118,000	»
Espagne.....	144,000	»	410,000	»

III.

Quel peut être exactement aujourd'hui le nombre d'hommes disponibles pour le recrutement de l'armée allemande? L'armée de l'empire comprend dans son ensemble dix-huit corps, formés dans autant de districts de recrutement particuliers, sauf celui de la garde impériale, recruté dans les diverses provinces de la Prusse et en Alsace-Lorraine. Parmi ces corps d'armée, deux se forment en Bavière, un en Saxe et un dans le Wurtemberg; les autres en Prusse et dans les états qui ont conclu avec le gouvernement prussien des conventions particulières pour leur administration militaire. En ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, le corps d'armée stationné dans cette circonscription se recrute dans les autres parties de l'empire, de même que les conscrits alsaciens-lorrains sont disséminés dans les autres corps en dehors du pays annexé. Ainsi, le territoire de l'empire se divise, pour l'organisation militaire, en dix-sept circonscriptions de corps d'armée. Dans la règle, les recrues s'incorporent dans les cadres du corps de la région où résident les hommes appelés au service. Cette règle comporte pourtant des exceptions assez nombreuses.

Chaque année, le chancelier de l'empire soumet au Reichstag un aperçu des résultats du recrutement de l'armée pendant l'exercice précédent. En 1887, le duc de Mecklenburg-Strelitz a réuni ces documens sous le titre : *Die Statistik des Militärersatz-Geschäfts im Deutschen Reich*, substance d'une thèse présentée à l'université de Strasbourg pour obtenir le diplôme de docteur ès sciences politiques. La constitution impose l'obligation militaire à tous les sujets allemands âgés de dix-sept à quarante-cinq ans; mais la présentation au recrutement n'a lieu d'ordinaire que dans le courant de l'année où le conscrit a vingt ans accomplis au 1er janvier. Tous les hommes arrivés à l'âge de vingt ans sont inscrits dans les rôles de la conscription par ordre alphabétique. Ils se présentent à la revision annuelle (*Musterung*) jusqu'à ce que la commission de recrutement ait statué sur leur sort ou leur aptitude au service. Ceux qui paraissent trop faibles, sans avoir de défaut corporel assez fort pour être exemptés, sont ajournés à l'année suivante. L'appel sous les drapeaux des hommes valides (*Aushebung*) se fait par ordre de numéro, après un tirage au sort.

En examinant avec attention le tableau qui résume les résultats du recrutement en Allemagne, pendant la période décennale de 1876

à 1885, on constate tout d'abord une augmentation croissante du nombre d'hommes jugés propres au service, enrôlés immédiatement ou classés dans la réserve de remplacement. En même temps, le nombre de sujets exemptés ou réformés a diminué dans une proportion régulière d'année en année. La diminution des exemptions du service ne tient pas à une amélioration progressive de la race et des aptitudes corporelles des conscrits, mais à une sévérité moins grande pour les admissions à mesure que la loi du septennat militaire a élevé l'effectif de présence sous les drapeaux. En effet, cet effectif, qui était de 401,059 hommes en 1874, a été porté successivement à 427,274 hommes en 1881 et à 468,409 en 1887, le nombre d'hommes versés dans la réserve de remplacement augmentant encore plus vite que celui des enrôlemens immédiats dans l'armée active. D'un autre côté, le nombre des émigrans aussi a beaucoup augmenté dans le même intervalle, enlevant surtout les hommes valides à l'approche de la conscription, afin d'échapper au service militaire. Abstraction faite de ces observations, sur 100 cas jugés par les commissions de recrutement, il y a eu en moyenne, pendant la période susdite, 38 admissions au service immédiat, contre 39 classemens dans la réserve de remplacement et 22 exemptions définitives. Ces décisions portent sur l'ensemble des sujets présens à chaque revision annuelle, non sur les conscrits arrivés à leur vingtième année seulement.

En considérant le nombre d'hommes soumis à chaque opération de revision classés suivant leur âge, on trouve qu'en moyenne les conscrits âgés de vingt ans y figurent pour une proportion de 43 pour 100. D'après les calculs du bureau de statistique de l'empire, fondés sur la mortalité pendant les années de 1871 à 1880, le nombre d'hommes survivans à vingt ans se réduit à 59 pour 100 des naissances.

Comparés entre eux, les résultats de la revision donnent, sur 100 hommes inscrits sur les rôles pendant les années 1876 à 1885, en moyenne :

	Conscrits de vingt ans.	Contingent total.
	—	—
Enrôlés après revision	11.9	11.1
Engagés volontaires	2.4	1.5
Réserve de remplacement	2.8	11.5
Exclus pour indignité	0.4	0.1
Ajournés	45.9	34.8
Exempts ou réformés	6.9	6.6
Manquant à l'appel	8.3	8.5
Excédent disponible	1.5	1.4

Les hommes qui n'ont pas été enrôlés après la première revision, et, d'une manière générale, tous ceux sur lesquels les commissions de recrutement n'ont pas pris une décision définitive lors de cette présentation, sont tenus à se présenter de nouveau aux revisions des années suivantes. La proportion des enrôlés envoyés à l'armée est sensiblement la même pour la classe de vingt ans et pour le contingent total inscrit sur les rôles. Il n'y a de différence considérable que dans la proportion des sujets ajournés et des hommes classés dans la réserve de remplacement. Après la troisième revision, les commissions ne prononcent plus d'ajournement. L'ajournement a pour but de retarder d'un ou deux ans l'admission au service des sujets trop faibles à la première revision, ou qui demandent à être affranchis du service immédiat pour des raisons de famille ou autres, dont les commissions apprécient le bien-fondé. Dans la pratique, les étudians en théologie et les membres du clergé, ainsi que le personnel de l'enseignement, sont ajournés ou classés dans la réserve de remplacement. On peut être classé dans cette réserve après avoir été ajourné deux fois; mais la loi ne reconnaît en aucun cas l'exemption de plein droit, contraire au principe de l'obligation universelle. En somme, le contingent des hommes âgés de vingt ans ayant été de 542,843 conscrits en moyenne, pendant la période décennale de 1876 à 1885, avec un nombre total de 138,351 hommes enrôlés immédiatement et 18,666 engagés volontaires en sus, la proportion des sujets incorporés atteint réellement 28.9 pour 100 des sujets portés sur les listes de conscription, tandis que 26.6 sont inscrits dans la réserve de remplacement.

La réserve de remplacement se partageait avant 1888 en deux classes. Dans la première étaient versés les hommes en nombre nécessaire pour mettre l'armée sur pied de guerre et pour la formation de troupes de renfort. On procédait de manière à ce que les conscrits de cinq classes fournissent le nombre d'hommes voulu pour la réserve de première classe. Ce qui dépassait ce nombre était porté dans la seconde classe, composée des sujets les plus faibles et des hommes ajournés en raison de leur position. De fait, les hommes de la réserve de seconde classe n'étaient appelés que dans des cas de besoin extrême et ne faisaient pas en réalité partie de l'armée, tandis que les réservistes de la première classe étaient obligés de passer sous les drapeaux, afin de s'exercer, une durée de 112 jours, au moins, en quatre fois. Par suite de la loi nouvelle du 11 février 1888, qui a modifié les dispositions antérieures, la réserve de remplacement ne se compose plus de deux classes distinctes. D'après le § 9

de cette loi, la réserve de remplacement reçoit chaque année assez d'hommes pour fournir aux sept classes annuelles le nombre de recrues nécessaire à la mobilisation de l'armée. Elle prend en première ligne les hommes reconnus valides qui n'ont pas été enrôlés après la revision à cause de hauts numéros. En outre y sont versés les sujets exempts du service actif pour raisons de famille, pour défauts corporels légers ou pour faiblesse de constitution, quand la constitution s'est améliorée après la revision suffisamment pour supporter les exigences du service. En ce qui concerne les obligations, les hommes classés dans la réserve de remplacement sont soumis aux dispositions en vigueur pour les hommes de la landwehr et de la réserve en congé. Tout particulièrement ils doivent se présenter aux revisions de contrôle annuelles et sont appelés, en temps de paix, à des exercices militaires d'une durée de dix semaines pour la première fois, de six semaines pour la seconde fois, de quatre semaines pour la troisième fois. Dans la règle, la première période d'exercice a lieu dans l'année où les hommes sont inscrits dans la réserve de remplacement pour une durée de douze ans.

Maintenant encore, le nombre d'hommes à instruire chaque année est fixé au budget de l'empire; ceux qui s'entretiennent et s'équipent à leurs propres frais peuvent choisir le corps dans lequel ils veulent s'exercer. Le choix du corps de troupes appartient également aux engagés volontaires, quelle que soit la durée de l'engagement. Les volontaires d'un an, admis sous condition d'un examen spécial ou de la présentation de certificats d'études pouvant tenir lieu de cet examen, doivent aussi, dans la règle, s'équiper et s'entretenir à leurs frais pendant la durée de leur service. Ils n'entrent pas en compte dans la fixation de l'effectif de présence en vertu de la loi du septennat, qui a surtout une portée budgétaire. Pendant la période décennale de 1876 à 1885, la moyenne annuelle des engagés volontaires a été de 18,666, dont la moitié environ pour une durée de trois à quatre ans. Quant aux réservistes de remplacement, le nombre d'hommes inscrits dans la première classe a été, en moyenne, de 84,238 pour la première classe, et de 59,105 pour la seconde classe, pendant les dix dernières années, armée de terre et marine militaire prises ensemble.

Dans les pièces justificatives annexées au projet de loi sur le premier septennat en 1874, et dans les tableaux publiés dans les *Annalen des Deutschen Reichs* pour 1875, page 1514, nous trouvons sur les résultats du recrutement quelques détails qui manquent dans les aperçus soumis au Reichstag depuis cette époque. Notons entre autres les nombres relatifs aux hommes classés dans la ré-

serve de remplacement pour les motifs que voici, pendant les années 1871 à 1874 :

Hommes classés dans la réserve de remplacement.

	1871	1872	1873	1874
	—	—	—	—
Pour défaut de taille.....	10,304	11,513	10,169	11,577
Petitesse.....	15,913	16,654	14,754	13,722
Incapacité partielle	42,066	43,685	40,627	40,580
Incapacité temporaire	41,421	40,957	38,352	42,082
Raisons de famille.....	6,732	6,647	6,306	8,038
Excédent disponible.....	6,334	9,699	9,332	6,499

Par défaut de taille, il faut entendre les cas où les sujets classés ont moins de $1^m,57$; par petitesse, ceux où la taille atteint de $1^m,57$ à $1^m,61$. Quant aux sujets exempts ou réformés, nous trouvons pour la même période :

Exemptions.	1871	1872	1873	1874
—	—	—	—	—
Pour défauts visibles.....	9,506	10,052	9,968	9,584
Incapacité permanente.....	33,074	30,715	29,026	28,102

Touchant l'aptitude des hommes enrôlés en 1874, le contingent des recrues de cette année se répartit suivant leur âge et les différens corps de troupes, les deux corps bavarois non compris, comme suit :

Corps.	Agés de 20 ans.	Agés de 21 ans.	Agés de 22 ans.	Au-dessus de 22 ans.
Garde impériale.....	5,182	2,134	1,064	26
Infanterie de ligne.....	31,412	19,565	19,461	914
Chasseurs à pied.....	1,346	647	337	12
Cuirassiers.....	1,052	601	440	20
Uhlans	1,567	1,005	1,152	44
Dragons, hussards.....	3,116	1,942	2,417	68
Artillerie	5,142	3,038	2,208	99
Génie.....	1,138	673	563	39
Train des équipages.....	984	800	1,670	85
Instituteurs primaires....	397	323	415	96

Le contingent des recrues incorporées en 1874 dans les quinze premiers corps d'armée, les Bavarois non compris, s'élevait à 113,204 hommes pour les différentes armes ci-dessus, plus 34 infirmiers et 3,772 ouvriers d'administration, tailleurs, cordonniers et selliers, soit 117,010 hommes en tout pour l'armée de terre et 2,317 hommes pour la marine, dont les troupes ne comptent pas

dans l'effectif de présence septennaire. Telles qu'elles sont constituées, les unités tactiques de l'armée allemande exigent annuellement pour le recrutement normal 190 hommes par bataillon d'infanterie, 36 hommes par escadron de cavalerie, 30 hommes par batterie de campagne, 165 hommes par section d'artillerie à pied, 160 hommes par bataillon du génie ou des chemins de fer, 175 hommes par bataillon du train. A chaque renouvellement du septennat, l'augmentation de l'effectif total entraîne la création d'unités nouvelles, la formation de nouveaux cadres.

En résumé, les opérations du recrutement, sur la base de l'obligation universelle, telles que nous les voyons appliquer, ont amené sous les drapeaux de l'armée allemande un contingent de 157,027 hommes, une année dans l'autre, pendant la dernière période décennale. Avec ce contingent, il faut compter un excédent annuel disponible de 17,825 hommes, en sus de la réserve de remplacement de première classe, portée à 84,238 hommes annuellement. Cela fait un total de 259,090 hommes entrés au service ou désignés pour le remplir, représentant 47.7 pour 100 du contingent moyen des conscrits arrivés à vingt ans et portés sur les rôles pendant les années 1876 à 1885. La seconde classe de la réserve de remplacement, qui s'élevait pendant cette même période à 10.9 pour 100 du contingent de la conscription, à raison d'un total de 59,105 hommes, suffira pour fournir le nombre de recrues et de réservistes nécessaire pour augmenter de 41,135 soldats l'effectif de présence sur le pied de paix, à partir du 1er avril 1887. Quoique la durée légale du service soit fixée à trois ans, la présence réelle sous les drapeaux ne dépasse pas, dans l'infanterie, une moyenne de deux ans et cinq mois. Rappelons aussi que l'accroissement de l'émigration enlève de son côté un nombre de conscrits de plus en plus considérable. Pendant les dix dernières années, les relevés des commissions de recrutement accusent annuellement une moyenne de 106,590 conscrits manquant à l'appel sans autorisation et de 36,656 sujets introuvables, tandis que le nombre des condamnations pour émigration non autorisée s'est élevé de 11,446 en 1880 à 18,888 en 1886.

En ce qui concerne la landwehr, partagée maintenant en deux bans, la durée du service, dans le premier ban, est aujourd'hui de cinq ans et finit avec l'âge de trente-neuf ans révolus dans le second ban. Tous les hommes sortis de la réserve de l'armée active passent dans le premier ban de la landwehr. Sont classés dans le second ban de la landwehr les hommes sortis du premier ban ou de la réserve de remplacement. Les hommes du second ban de la landwehr ne peuvent être convoqués pour des exercices ni pour des

réunions de contrôle en temps de paix. Au moment de l'entrée en vigueur de la loi du 11 février 1888, l'effectif de la landwehr du premier ban, formé par les hommes sortis de la réserve, peut être évalué à 600,000 hommes au moins, contre environ 1 million d'hommes pour le second ban. Jusqu'alors, le budget militaire portait 277 commandemens de districts, *Landwehrbezirkscommandos*, dont les chefs s'occupent particulièrement des sujets du *Beurlaubtenstand*, c'est-à-dire de l'effectif des hommes en congé, soit qu'ils appartiennent à la réserve de l'armée active ou à la réserve de remplacement, soit qu'ils se trouvent inscrits dans l'un ou l'autre ban de la landwehr. En cas de mobilisation, le commandant de district de la landwehr est chargé de rassembler les réservistes et les hommes de l'armée territoriale pour les diriger sur leurs corps respectifs. Pour faciliter la tâche de ces officiers supérieurs, l'autorité militaire a partagé les districts de landwehr en circonscriptions de compagnie, délimitées de manière à correspondre aux subdivisions administratives inférieures. Ces circonscriptions de compagnies étaient au nombre de 1,140 au mois de janvier 1888, placées chacune sous la surveillance d'un sous-officier appelé *Bezirksfeldwebel*, intermédiaire immédiat entre l'autorité militaire et la population.

L'exposé des motifs de la loi du 11 février 1888, touchant le service dans la réserve et dans la landwehr, affirme l'obligation de rendre disponibles pour la défense du territoire national tous les sujets allemands capables de porter les armes. On y voit exprimé l'avis que cette obligation ne paraîtra trop lourde à aucun des intéressés en tant qu'il s'agit de défendre l'indépendance de la nation. Aussi bien, les hommes du landsturm ou de la levée en masse, qui comprend tous les sujets valides de dix-sept à quarante-cinq ans, non encore incorporés dans l'armée de terre ou dans la marine impériale, peuvent être appelés à renforcer les corps de la seewehr et de la landwehr. Avant l'application de la loi nouvelle, dont l'effet a été d'augmenter beaucoup les effectifs de la landwehr, on comptait dans toute l'étendue de l'empire, pour la formation des cadres de l'armée territoriale, 259 circonscriptions de bataillons ordinaires, 4 circonscriptions de régimens à 2 bataillons, 13 circonscriptions de bataillons de réserve, soit en tout 280 districts de bataillon. Il y avait alors par circonscription de recrutement, pour l'armée de ligne, 4 districts de landwehr, avec autant de bataillons, groupés deux par deux, qui formaient nominalement des régimens de landwehr correspondant à ceux de l'armée active. L'augmentation numérique des hommes inscrits dans la landwehr nécessitera la formation de nouveaux régimens, avec un plus grand nombre de bataillons. Pour l'équipement et l'armement de ces effectifs de la

landwehr, le Reichstag vient d'autoriser l'émission d'un emprunt de 280 millions de marcs.

Quant au landsturm, convoqué par décret impérial, et, en cas de besoin pressant par les généraux commandans des corps d'armée ou les gouverneurs des forteresses, il ne donne pas lieu à des formations déterminées en temps de paix. Ses effectifs se partagent en deux bans, comprenant : le premier, les hommes âgés au-dessous de trente-neuf ans ; le second, les hommes entre trente-neuf et quarante-cinq ans. Les sujets appelés sont soumis aux obligations propres à la landwehr ou à la seewehr, suivant qu'ils serviront dans la marine ou dans l'armée territoriale. Toutes les dispositions des lois militaires et le code pénal militaire leur sont applicables en cas d'indiscipline. L'appel au service doit se faire par ordre de classes annuelles, et contribue à renforcer les cadres de l'armée territoriale et de la flotte.

IV.

Un fait positif se dégage de ces arides énumérations, indispensables pour apprécier la capacité militaire du peuple allemand. Aucune autre nation ne dispose aujourd'hui d'une puissance supérieure par le nombre des soldats, comme par l'organisation et la discipline. La discipline éprouvée de l'armée allemande met aux mains de ses chefs un instrument docile et sûr. Ailleurs, les troupes peuvent avoir plus d'élan, plus de fougue entraînante, plus d'impétuosité dans l'attaque. Par tempérament et par éducation, le soldat allemand se plie à une obéissance stricte, qui est une qualité de plus, dans une armée, quand elle se trouve réunie à la supériorité du commandement et à la force numérique. Savoir obéir, avoir le respect de l'autorité, quelle garantie d'ordre pour la société et quel avantage à la guerre! De même que la constitution politique donnée à l'Allemagne par la Prusse vise à régler tous les ressorts du gouvernement et les principaux services de l'administration, de manière à accroître la puissance militaire de l'empire, l'éducation publique tend à façonner les citoyens à la discipline dès l'école primaire. Le développement des qualités militaires du peuple est l'objet de préoccupations constantes et systématiques, présenté en toute circonstance comme la première condition de la prospérité nationale.

La prospérité nationale, le bien-être commun du peuple entier, comme celui de chaque sujet allemand, tient à la puissance de l'empire, fondée sur sa force militaire. Telle est du moins la doctrine

affirmée et soutenue par les hommes d'état prussiens depuis la création du royaume de Prusse. A ceux qui déploraient au Reichstag l'accroissement énorme des charges militaires, le maréchal de Moltke rappelait la maxime des lansquenets allemands d'autrefois, au dire desquels « les enveloppes de cartouches sont les papiers qui ont le meilleur cours. » Et pour justifier l'augmentation de l'effectif de présence de l'armée, le chef du grand état-major ajoutait, à la même séance du 4 décembre 1886 : « Les finances doivent être assurées par l'armée ; une guerre malheureuse détruit la meilleure économie financière. » Quant aux alliances, pour la défense de ses intérêts, l'Allemagne agit sagement en ne comptant pas sur des secours étrangers, un grand état existant seulement par sa propre force : *Ein grosser Staat existirt nur durch seine eigene Kraft.*

Ce conseil donné au peuple allemand de compter sur lui seul, le vieux maréchal de Moltke le répète en toute circonstance, chaque fois qu'il s'agit de s'imposer de nouveaux sacrifices pour l'armée. « L'armée, selon lui, est la plus élevée de toutes les institutions dans chaque pays, car elle seule rend possible l'existence de toutes les autres. » Lors des premiers débats sur la loi militaire au parlement impérial, le 16 février 1874, il a dit : « Nous ne pouvons nous abandonner à aucune illusion là-dessus ; depuis nos guerres heureuses, nous avons gagné en respect partout, nulle part en sympathie. De tous côtés, nous nous heurtons à cette idée préconçue que l'Allemagne, après être devenue puissante, pourrait être dans l'avenir un voisin mal commode. » Comme preuve à l'appui : « En Belgique, vous trouvez encore aujourd'hui des sympathies françaises ; d'allemandes, peu... En Hollande, on a commencé à rétablir la ligne d'inondation et à se fortifier à nouveau.. Au Danemarck, on croit devoir augmenter la flotte pour la défense du littoral et fortifier les points de débarquement en Zélande, parce qu'on craint une invasion allemande. Tantôt nous sommes soupçonnés de vouloir conquérir les provinces russes de la Baltique, tantôt d'attirer à nous la population allemande de l'Autriche. » Quant à la France, « ce qui nous arrive de l'autre côté des Vosges, c'est un affreux cri de revanche pour la défaite appelée par ses propres fautes. »

Ainsi la France est l'épouvantail, la menace permanente évoquée devant le peuple allemand pour motiver ses armemens de plus en plus forts. Depuis les premières années du siècle, poètes et historiens rivalisent avec les hommes d'état pour désigner la nation française à l'Allemagne comme l'*Erbfeind*, — ennemi héréditaire. Ennemi héréditaire ! mais l'histoire donne le témoignage que, dans les luttes déplorables engagés depuis cent ans, l'attaque est le plus

souvent partie de la Prusse. Sans parler de la guerre de l'indépendance entreprise pour délivrer le sol national, n'est-ce pas le roi de Prusse qui a attaqué la France de 1789, rien que pour combattre les principes de la révolution dont sont sorties la liberté politique et la proclamation des droits de l'homme? N'est-ce pas également un ultimatum prussien du 25 septembre 1806 qui a fait éclater le téméraire conflit résolu par les désastres d'Auerstaedt et d'Iéna, et par ce traité de Tilsit où faillit s'engloutir la monarchie du grand Frédéric? Les cris insensés de la marche sur Berlin, poussés lors de la déclaration de guerre à la Prusse, faite par Napoléon III en une heure d'affolement, n'effacent pas le manifeste ridicule du duc de Brunswick, en date du 25 juillet 1792, pour annoncer la « promenade militaire » des campagnes de Valmy et de Jemmapes! Et c'est d'un cœur également léger, d'un esprit aussi irréfléchi et imprévoyant, avec une présomption injustifiable à aucun titre, que la cour et les conseillers de Frédéric-Guillaume III ont entraîné le peuple prussien dans ces guerres malheureuses des années 1806 et 1807, dont les plaies ne sont pas encore complètement guéries. Erreurs pour erreurs, un juge impartial constate les mêmes fautes de part et d'autre du Rhin, relève des griefs semblables, également fondés, auxquels le salut commun conseille de faire trêve, sinon de les reléguer dans l'oubli.

Au lieu de l'oubli des haines nationales, les adversaires en présence, rebelles aux conseils de la raison et au sentiment de l'humanité, s'appliquent davantage à entretenir la discorde. Dans les écoles de l'Alsace, les hommes chargés de veiller sur l'éducation populaire et de former les générations nouvelles ne rougissent pas de contraindre de petits enfans à chanter des chants soi-disant patriotiques, remplis d'injures pour leurs pères, battus comme soldats français. Les égaremens du patriotisme, qui ne cessent de désigner la France comme l'ennemie héréditaire, et dénoncent au monde ses convoitises iniques, ont réclamé la conquête de l'Alsace-Lorraine bien avant l'événement, contre le gré manifeste de ses populations. Les mêmes voix allemandes qui se sont élevées pour secouer le joug étranger de leur patrie prêchent l'assujettissement des pays voisins. Écoutez seulement Arndt, l'émule poétique de Koerner, le collaborateur de Stein et de Scharnhorst pour la rénovation nationale! Arndt a enflammé l'Allemagne plus qu'aucun autre, pour exciter au sein de la nation l'enthousiasme de la revanche contre Napoléon. Mais après avoir chanté le *Vaterlandslied,* après avoir rédigé le catéchisme pour le soldat allemand, *Katechismus für den deutschen Kriegs-und Wehrmann,* après avoir expliqué au peuple ce que signifie l'institution de la landwehr et du landsturm, au point de vue de la défense du territoire, il a écrit

son fameux pamphlet sur le Rhin, fleuve allemand, mais non pas frontière de l'Allemagne : *Der Rhein, Deutschlands Strom, aber nicht Deutschlands Grenze.* Toute une pléiade de poètes inspirés illustre cette époque de la délivrance, et célèbre le patriotisme dans des chants immortels : Arnim d'Achim, Frédéric Schlegel, Henri-Joseph de Collin, Henri de Kleist, également grands à côté de Koerner et d'Arndt. Pourtant, si le sentiment de la patrie émeut tout cœur bien placé et commande le respect bien au-delà des conventions nationales, nous ne comprenons plus l'exagération de ce sentiment poussé à la haine, nous surtout, fils de l'Alsace, quand Arndt, en 1840 déjà, nous crie comme dernière solution de l'unité nationale allemande :

. . . . . Zum Rhein! Uber'n Rhein!
All Deutschland in Frankreich hinein!

En Alsace-Lorraine, les patriotes rêvent l'accord, l'union, l'alliance de la France et de l'Allemagne, à une condition, il est vrai, que les maîtres du jour traitent de rêve chimérique. A ceux-là qui traitent de rêveurs les patriotes de notre espèce, nous répondons simplement, dans l'attente de l'avenir :

It was a dream, but it was not alone a dream.

Pour en revenir à l'organisation des forces militaires, les maîtres de l'art nous présentent la discipline comme première condition d'une bonne organisation de l'armée. Lors des débats sur le code pénal militaire allemand, le 7 juin 1872, le maréchal de Moltke a dit : « Autorité en haut, en bas obéissance, la discipline est toute l'âme de l'armée. La discipline seule rend l'armée ce qu'elle doit être ; une armée sans discipline est une institution dans tous les cas coûteuse, insuffisante pour la guerre, et dans la paix pleine de danger... Plus importante que ce qui a été appris à l'école est l'éducation de l'homme qui vient après l'école, pour lui inculquer l'ordre, la ponctualité, la propreté, la docilité et la fidélité, bref la discipline. C'est cette discipline qui a mis notre armée en état de gagner victorieusement trois campagnes. » Avec raison, le grand homme de guerre qui a préparé les victoires de l'Allemagne pense qu'une autorité forte peut seule déterminer des milliers de gens à exposer leur santé et leur vie, au milieu des privations et des souffrances, pour l'exécution d'un ordre donné dans les circonstances les plus difficiles. Comme conséquence du principe d'autorité indispensable, garanti par le code pénal, le sous-officier doit avoir une position privilégiée par rapport au simple soldat, de même

que l'officier jouit de prérogatives par rapport aux uns et aux autres. La hiérarchie réalise l'obéissance des subordonnés envers leurs supérieurs, à tous les degrés, sans exception.

Un officier de mérite, M. Fritz Hoenig, capitaine dans l'infanterie allemande, maintenant retiré du service, a écrit un traité sur l'importance de la discipline pour l'état, l'armée et le peuple : *Die Mannszucht in ihrer Bedeutung für Staat, Volk und Heer*. Recommandable à bien des titres, cet ouvrage trouve la mesure de la civilisation des peuples dans le degré de discipline de leurs armées, inégal et variable suivant les temps et les lieux. Les lois qui règlent la discipline militaire suivent l'évolution de la civilisation, se perfectionnant à travers les siècles pour arriver à l'état actuel. Point d'armée possible sans discipline, point d'armée capable de remplir sa mission propre. Dans son acception entière, au sens large du mot, la discipline ne se réduit pas à l'obéissance stricte. Son essence, bien comprise, vise à développer d'une manière générale les vertus militaires. Plus ces vertus existent, plus elles sont vivaces et répandues, plus l'armée assez heureuse pour les mettre en pratique aura de succès à la guerre. Obéir avec intelligence, interpréter sagement les ordres reçus, savoir les prévenir au besoin, supporter avec résignation les maux inséparables de la guerre, se soumettre à tous les sacrifices jusqu'à la mort, telles sont les vertus militaires inspirées par une discipline parfaite. A la veille de la catastrophe où la Prusse faillit périr, Scharnhorst, le réorganisateur futur de l'armée allemande, écrivait à son roi : « Nous avons commencé à placer l'art de la guerre au-dessus des vertus militaires ; cela a causé la perte des peuples dans tous les temps. » Qui dit vertu ne dit pas contrainte. L'obéissance imposée par la crainte de la répression ne peut engendrer la vertu. Aussi bien les promoteurs de l'armée allemande ont voulu fonder la discipline sur l'éducation morale, avec la religion pour base, plus que sur les peines inscrites dans le code.

L'éducation militaire commence donc, en Allemagne, avec l'école primaire, obligatoire pour tous les sujets de l'empire, comme le service à l'armée. A l'école primaire, les enfans reçoivent des leçons de gymnastique, préparation aux exercices futurs du soldat. Arrivés sous les drapeaux, les jeunes recrues doivent reprendre ou continuer leur éducation morale, en apprenant le maniement des armes. Comme le service à l'armée suit peu d'années après la sortie de l'école, on considère l'obligation universelle au service militaire comme un inappréciable bienfait pour l'éducation de la nation. Du moins est tel l'avis du maréchal de Moltke, selon qui le peuple allemand jouit, par ce fait, d'un avantage marqué sur tous les autres peuples. Cela étant, les adeptes du militarisme, juges inté-

ressés dans leur propre cause, en concluent à la nécessité d'appeler tous les citoyens du pays sous les drapeaux, rien que pour favoriser l'éducation nationale. A en croire le chef du grand état-major allemand, ce ne sont pas les maîtres d'école qui ont gagné les batailles de l'Allemagne; mais les éducateurs de la nation, l'état militaire, qui va avoir élevé bientôt soixante-quinze classes de soldats. Grâce au régime militaire en vigueur depuis les guerres de la délivrance, soixante-quinze classes de jeunes gens ont été successivement dressées à l'ordre, à la valeur personnelle, à l'amour de la patrie. Aux yeux du maréchal de Moltke, l'éducation importe plus que le savoir, parce que « le savoir ne donne pas l'abnégation voulue pour le service de son pays. » C'est aussi l'avis de M. Hœnig, dont l'ouvrage sur la discipline constitue, du commencement à la fin, un plaidoyer convaincu pour subordonner l'instruction scientifique de l'homme à l'éducation morale. Appelé à garantir l'ordre social à l'intérieur et au dehors le respect de la nation, le citoyen formé aux armes doit recevoir une éducation dirigée de manière à régler ses actes par la persuasion intime du devoir à accomplir, non par la crainte de la répression en cas de défaillance. Parce que, dans les mœurs populaires, la morale est inséparable de la religion, les rois de Prusse ont veillé constamment à maintenir le sentiment religieux au sein de leur armée, où le service divin a toujours été un service imposé par les règlemens disciplinaires. En un mot, la discipline militaire bien comprise, plaçant les qualités morales du soldat au-dessus de l'instruction, aspire avant tout à former le caractère et à développer le sens du devoir, le respect de la loi, l'amour de la patrie.

On a beaucoup exagéré le rôle du maître d'école dans les victoires des Allemands en Bohême et en France. Si la discipline des troupes allemandes a été exemplaire, il y a à rabattre considérablement sur le degré d'instruction des soldats. Pour gagner des batailles, il ne suffit pas d'ailleurs de savoir lire et écrire. L'auteur du traité sur la discipline au point de vue de l'armée, de l'état et du peuple, nous apprend que les recrues enrôlées dans sa compagnie ont peu conservé de ce qu'ils apprennent sur les bancs de l'école. Pendant des années, il s'est efforcé de constater le degré d'instruction de ses recrues. Or, souvent les faits les plus simples de leur propre pays étaient ignorés par les jeunes gens arrivés au régiment. « Nous réunissions de nombreuses questions sur la patrie d'origine, dit M. Hœnig. Les réponses étaient incroyables. Après la guerre de 1870-1871, beaucoup ne savaient même pas le nom de l'empereur d'Allemagne. » Nous voilà loin tout particulièrement des étonnantes connaissances en géographie, assez étendues chez les

simples soldats pour leur faire trouver tous les chemins sur le territoire envahi! En rendant hommage aux qualités morales développées par une bonne discipline dans l'armée allemande, nous devons également nous garder d'exagération, pour rester dans la mesure juste. Dans son livre sur *l'Armée française en 1870*, le général Trochu fait un grand éloge « des armées auxquelles une éducation perfectionnée a enseigné tous les respects. » Ces armées « sont remarquables par leur cohésion, et elles ont des principes de discipline et des habitudes de bon ordre assez solides pour survivre à tous les relâchemens inévitables de la guerre. Nous avons appris à nos dépens de quel poids accablant ces principes et ces habitudes d'un ennemi, grâce à eux toujours prêt, pèsent sur les armées décousues qui ne les ont pas. » L'éloge décerné à l'armée prussienne pendant la dernière guerre de France est mérité, et aucun juge impartial n'y contredira. Toutefois, et malgré l'école obligatoire pour tous en Allemagne, M. Hœnig constate l'existence de grandes inégalités d'éducation parmi les conscrits allemands appelés sous les drapeaux. Les villes manufacturières en particulier fournissent de mauvais contingens. « Au recrutement des villes industrielles, l'ivrognerie, l'immoralité, le vol, les rixes, reparaissent toujours... Ajoutez le faible respect de la loi, de l'ordre et de l'autorité dans lequel ont grandi la plupart des gens des villes d'industrie... Abandon de la garnison, absence du quartier, inexactitude et manque de fidélité sont choses habituelles dans cette classe. Le sentiment de l'honneur, sans lequel l'éducation n'est nulle part possible, s'est desséché dans l'atmosphère empestée des fabriques, comme la plante qui dépérit sous ses précipitations. » Avec ces élémens, le socialisme révolutionnaire entre dans l'armée et présente dès maintenant de sérieux dangers.

Darwin, dans ses études sur *la Descendance de l'homme*, considère « la supériorité que des soldats disciplinés manifestent sur des troupes sans discipline comme un effet de la confiance que chacun met dans ses camarades. » Cette appréciation est juste, car la discipline, en développant au sein de l'armée le sens du devoir, permet à tous les combattans, engagés dans la lutte pour la victoire, de compter sur l'appui de leurs voisins. Des hommes qui se sentent les coudes se trouvent toujours plus forts que quand ils sont exposés au danger isolément, sans se savoir soutenus. Un héros brave le danger sans souci d'être appuyé, sans crainte des ennemis plus puissans; il va de l'avant, impassible sous tous les coups, intrépide jusqu'à la témérité. Mais l'héroïsme, qui est la vertu poussée à l'extrême, au mépris de la vie, dépasse la capacité moyenne. Vouloir le demander à tout le monde, c'est s'exposer à

des mécomptes certains. Puis avec l'armement actuel et dans les prochaines batailles, les traits d'héroïsme individuels ou isolés ne peuvent produire des effets comparables à ceux d'une troupe ou d'une armée dont les mouvemens s'exécutent avec ordre, régulièrement, où chaque soldat en ligne avance avec la vitesse mesurée pour l'ensemble. Le feu à longue portée réduit les combats à des combinaisons mécaniques, calculées de manière à faire marcher d'accord tous les rouages en jeu, sans avance ni retard. Que la discipline tienne donc à son rang chacun des hommes qui ont à exécuter un commandement, ils se soutiendront entre eux, sans défaillance. Le sentiment de la solidarité affermit les moins vaillans. Le devoir et l'honneur triomphent de toutes les hésitations. Sous l'effet de la confiance établie, chaque corps séparé peut attaquer l'ennemi supérieur en nombre sans hésitation au moment propice, quand l'occasion paraît favorable. Pendant les dernières guerres de l'Allemagne, au dire d'un écrivain militaire, le baron von der Goltz, « chaque général qui tentait ce grave effort était sûr que les corps voisins accourraient aussitôt qu'ils entendraient tonner le canon, certain que, dans le cas de besoin, l'action engagée vigoureusement serait accomplie par ses camarades si les forces venaient à lui manquer. Tous les chefs pouvaient agir ainsi, avec la même initiative, jusqu'au plus jeune officier, à la tête d'un détachement de tirailleurs. On comprend, dans ces conditions, comment le commandement supérieur, malgré son influence limitée sur la marche des combats et des batailles, se trouvait néanmoins en mesure de combiner ses dispositions pour la solution définitive, avec une égale certitude. Le généralissime savait bien que, si les voies étaient diverses, toutes les forces en action concorderaient au but commun. En toute circonstance, il pouvait être persuadé qu'aucun chef de corps, en état de participer à la lutte sanglante, ne resterait en arrière. La discipline de l'armée allemande en répondait. »

Au point de vue de la stratégie, la discipline bien établie donne plus de mobilité aux armées. C'est une expérience attestée par les généraux allemands à la suite de leurs dernières campagnes. Avéré d'une part, le fait est aussi incontestable de l'autre. Pour notre malheur, l'histoire des batailles de Frœschwiller et de Wœrth, comme les opérations qui ont abouti au désastre de Sedan, ne témoignent pas des mêmes dispositions, d'une entente égale parmi les généraux français. L'intervention de la politique a suscité chez nous des jalousies et des rivalités dont la patrie gémit. Pauvre France, les dissensions politiques ont fait bien du mal à la nation ! Que de forces neutralisées ou perdues par le retentissement de ces discordes au sein de l'armée ! Avec une meilleure discipline, la po-

litique serait exclue de l'armée, si l'état mental de l'armée ne reflétait pas l'esprit du peuple dont elle sort. La division des partis affaiblit partout et toujours. En Allemagne, l'absence des compétitions dynastiques et l'homogénéité du corps d'officiers favorise la concorde au grand avantage de la puissance militaire. Par la constitution de l'unité nationale et sous l'effet d'une législation militaire commune à tout l'empire, les rivalités d'autrefois entre les différens pays allemands ont disparu.

Plus une armée sera nombreuse, plus sa discipline devra être parfaite pour faciliter le commandement. Avec le principe du peuple en armes, des masses de troupes prodigieuses vont se trouver en présence. Les guerres des derniers siècles ne donnent pas l'idée des chocs terribles qu'entraîneront des conflits futurs dans l'Europe centrale. Les difficultés qu'on aura pour conduire et approvisionner les immenses armées sur pied en France, en Allemagne et en Russie, confondent l'imagination. Sur le pied de guerre, des millions d'hommes seront debout sous les drapeaux. Un seul corps, avec son effectif normal de 30,000 combattans, en mouvement sur une route ordinaire, occupe une longueur de 24 kilomètres. Si tous les bagages du corps d'armée suivent immédiatement, avec les approvisionnemens et les munitions, avec le service des ponts et le service des ambulances, la longueur de la colonne atteindra 50 kilomètres. Dans ces conditions, l'extrémité du train des équipages se trouve éloignée de deux journées de marche de la tête du corps. Lors de la guerre de 1866, une seule des colonnes autrichiennes, que le feldzeugmeister Benedeck conduisit de Moravie en Bohême, avait une longueur de 118 kilomètres, soit la distance de Strasbourg à Mulhouse, mesurée en ligne droite, pour trois corps d'armée et une division de cavalerie, ensemble 90,000 combattans. Toute l'armée allemande actuelle devrait-elle se mettre en mouvement sur une chaussée unique, avec ses réserves et le train au complet, elle occuperait toute la largeur de l'empire. Vous verriez les têtes de colonnes arriver par Mayence à Strasbourg, que l'arrière-garde commencerait seulement de sortir de Memel, sur la frontière de Russie. Plus de quinze jours seraient nécessaires pour faire défiler cette troupe formidable d'une manière continue, sans interruption, à travers l'avenue des Tilleuls, devant le palais impérial à Berlin. En 1870, les seize corps d'armée allemands, qui se réunirent sur le Rhin, couvrirent 120 milles carrés d'un pays fertile. Pour assembler les forces militaires actuelles de l'empire, il faudrait plus de 200 milles carrés, environ 1,200,000 hectares, à peu de chose près la superficie de l'Alsace-Lorraine tout entière! Quelles difficultés présentent l'approvisionnement et le ravitaillement de pa-

reilles masses réunies en pays ennemi ou même sur le territoire national! Songeons qu'une armée de 800,000 hommes avec 300,000 chevaux consomme en trois semaines 2 millions de quintaux en provisions diverses, sans compter la paille et le foin. Pendant la dernière guerre, les armées françaises ont eu à souffrir beaucoup du fait que leurs approvisionnemens étaient uniquement confiés à l'intendance militaire, sans jamais recourir à l'assistance des autorités civiles. De même, les vivres à fournir par les colonnes de ravitaillement ont manqué d'abord à l'armée allemande lors de sa concentration dans le Palatinat. Les seules ressources du territoire occupé, si riche que soit ce territoire, ne suffisent pas pour un grand rassemblement de troupes, qui consomment en l'espace de quelques jours les provisions des habitans, pareilles à des nuées de sauterelles dévorant tout sur leur passage.

Dans l'état actuel des choses, en cas de guerre, la frontière entre la France et l'Allemagne présenterait juste une étendue suffisante pour permettre aux armées des deux pays de se développer convenablement. Un seul corps d'armée, pour se développer comme il faut, a besoin d'un espace de 4 kilomètres en longueur, suivant les dernières expériences. L'armée française irait aujourd'hui d'Épinal à Verdun, avec les différens corps serrés les uns contre les autres, si elle était appelée à se placer sur une seule ligne. A la bataille de Gravelotte-Saint-Privat, le 18 mars 1870, les forces allemandes formées par cinq corps d'armée combattirent ensemble sur une longueur de 15 kilomètres. Avant l'introduction des armes à longue portée, les champs de bataille avaient l'étendue des places d'exercice d'une brigade de nos jours, où les soldats sont déjà exposés à un feu violent à grande distance de l'ennemi. En comparaison de cette distance où le combat s'engage maintenant, les troupes ennemies paraissent s'être trouvées à un jet de pierre les unes des autres à Waterloo et à Hochkirch. Le commandant en chef pouvait alors encore se rendre compte par lui-même de l'état des choses avant de prendre une résolution et de combiner ses ordres. Napoléon Ier et Frédéric II suivaient les mouvemens de leur armée sur toute la ligne, jusqu'au moment de l'attaque; mais le roi de Prusse se trouvait le plus souvent à la tête de 30,000 à 50,000 hommes à peine, tandis que l'empereur des Français, si souvent victorieux, n'a jamais eu sous la main 200,000 hommes à la fois. Un nouveau conflit de l'Allemagne avec les nations voisines ne sera plus une lutte ordinaire entre les armées belligérantes: il aura le caractère d'une migration des peuples, *ein Voelkerauszug, kein blosser Streit der Heere*, selon l'expression de l'auteur du livre sur la nation en armes.

Sans pareil dans l'histoire, cet exode de toute la nation allemande en armes doit prendre des proportions formidables. Pour le nombre de soldats mis sur pied, pour la rapidité de la mobilisation et de la concentration, les guerres des derniers siècles n'ont rien eu de comparable. Être prêt à tout moment, prendre l'offensive avec toutes les forces disponibles, porter l'attaque sur le territoire ennemi comme un coup de foudre, voilà la note dominante des plans de campagne de l'avenir prochain, telle est la pensée inspiratrice des armemens en œuvre sous nos yeux. Les découvertes de la science la plus avancée, les plus merveilleuses acquisitions du génie humain, servent à donner sa dernière perfection à l'art de détruire. Les meilleures ressources des peuples sont employées à préparer la guerre. Une nation poussant l'autre, la plupart des états européens s'épuisent en préparatifs militaires. Au milieu de ce mouvement fatal, le monde semble pris de démence. Encore ceux qui poussent avec le plus d'acharnement aux mesures extrêmes protestent de leurs intentions pacifiques. Chacun aspire à devenir le plus fort avec la seule prétention avouée de mieux pouvoir se défendre. Le dernier message impérial, lu à l'ouverture de la session actuelle du Reichstag allemand, nous montre « la sollicitude de l'empereur et des gouvernemens confédérés appliquée sans relâche au développement plus étendu de l'armée. » Après l'augmentation de l'effectif, décidée par le nouveau septennat militaire, l'exposé des motifs du projet de loi pour élever la limite d'âge du landsturm exprime la résolution de « rendre disponible et d'appeler le dernier homme encore valide. » Le maréchal de Moltke, pour soutenir ces demandes, montre toute l'Europe roidie en armes, ce qui pousse nécessairement à des solutions prochaines : *Ganz Europa starrt in Waffen... Das drängt in Naturnothwendigkeit auf baldige Entscheidungen hin.* A entendre le prince de Bismarck, la guerre en perspective aura pour conséquence une saignée à blanc du vaincu, afin que l'ennemi terrassé ne se remette plus sur pied : *Damit der niedergeworfene Feind nicht wieder auf die Beine kommt.* Avertissemens significatifs dans la bouche des chefs de la nation et des fondateurs de l'empire, assez clairs pour persuader la génération présente, comme la génération qui s'élève, que l'Allemagne aura à soutenir une lutte suprême, inévitable pour assurer sa grandeur, son unité, son existence.

CHARLES GRAD.

LA

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

LE GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL BUGEAUD.

V[1].

GUERRE AVEC LE MAROC. — TANGER. — ISLY. — MOGADOR.

I.

Quand, en 1842, le général Bedeau avait été appelé au commandement de Tlemcen, il avait eu d'abord à combattre contre Abd-el-Kader, soutenu par les tribus marocaines voisines de la frontière, notamment par les Beni-Snassen. En transmettant à M. Guizot, ministre des affaires étrangères, le rapport du gouverneur de l'Algérie sur cet incident grave, le maréchal Soult le priait d'ordonner au consul-général de France à Tanger de faire à l'empereur Mouley-Abd-er-Rahmane les représentations les plus sérieuses. Il fut ré-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887, du 15 janvier, du 15 février et du 15 mars 1888.

pondu au consul-général qu'Abd-el-Kader avait sans doute avec lui un certain nombre de volontaires du Maroc attirés dans son camp par des promesses de pillage, mais que le kaïd d'Oudjda, la ville marocaine la plus rapprochée de la frontière, avait reçu de l'empereur l'ordre formel d'empêcher toute intervention de ses sujets en faveur de l'émir et d'arrêter même les chefs qui lui auraient prêté secours.

A la suite de cette communication, le général Bedeau eut, au mois de juin, une entrevue avec le kaïd. Celui-ci lui déclara officiellement qu'il avait des instructions précises pour maintenir la neutralité, que son maître voulait la paix et qu'il avait fait punir quelques-uns de ceux qui s'étaient rendus sans autorisation au camp de l'émir. Un des chefs des Beni-Snassen, Bechir-ben-Meçaoud, présent à l'entrevue, s'excusa personnellement en affirmant qu'Abd-el-Kader lui avait assuré que les Français voulaient s'emparer d'Oudjda.

Pendant neuf ou dix mois, la tranquillité parut être rétablie dans ces parages ; mais, le 30 mars 1843, le général Bedeau, qui parcourait avec une petite colonne le territoire des Beni-bou-Saïd, à 2 lieues de la frontière, se vit assailli tout à coup par une bande marocaine dans laquelle il reconnut des cavaliers réguliers du kaïd d'Oudjda. Le général, à qui ses instructions prescrivaient la plus grande prudence, arrêta le feu que ses troupes avaient déjà commencé ; mais, quand la marche fut reprise, le maghzen d'Oudjda poussa l'audace jusqu'à serrer de près l'arrière-garde en tirant des coups de fusil qui blessèrent grièvement deux hommes. Justement irrité de la récidive, Bedeau fit volte-face, riposta vigoureusement à l'attaque et mit les agresseurs en déroute.

Dans une nouvelle entrevue provoquée par le général, le kaïd désavoua le maghzen et promit de frapper d'une punition exemplaire le chef qui avait compromis sa troupe. Il promit également de demander à l'empereur l'internement des partisans et des serviteurs d'Abd-el-Kader, notamment de Bou-Hamedi, qui intriguait sur la frontière ; quant au tracé de la frontière même, le kaïd essaya d'alléguer quelques prétentions que le général Bedeau repoussa énergiquement.

Les affaires demeurèrent dans cet état d'équilibre instable jusqu'aux premiers jours de l'année 1844. Préoccupé du voisinage de l'émir, qui se tenait alors avec sa deïra dans la région des Chott, le général Bedeau sollicita du maréchal Bugeaud l'autorisation de se couvrir, au sud, par l'occupation des ruines de Sebdou, à l'ouest, par l'établissement d'un poste permanent dans la plaine des Angad. A ces deux demandes, le général de La Moricière en ajouta une troisième, l'occupation de Saïda, au sud de Mascara. Après avoir com-

mencé par jeter les hauts cris, le maréchal finit par donner son acquiescement.

Le commandant de Martimprey avait été envoyé d'avance à Bedeau par La Moricière, afin d'étudier le terrain et d'indiquer les emplacemens les plus favorables pour les établissemens projetés. Dans la plaine des Angad, l'attention de cet excellent officier d'état-major s'arrêta sur un mamelon couvert de débris romains, tout à côté du marabout de Lalla-Maghnia ; puis il s'occupa de reconnaître la direction de la route à suivre entre Tlemcen et Sebdou, dont le capitaine de Lourmel était chargé d'organiser les ruines. Dans ce même temps, La Moricière préparait l'installation du poste de Saïda. Ainsi, tous les anciens établissemens fondés par Abd-el-Kader et détruits par les Français étaient successivement relevés par eux-mêmes. C'était sans doute pour son orgueil une satisfaction morale ; mais il lui en fallait une autre plus profitable et plus concrète. C'était du Maroc qu'il en attendait la chance.

De la frontière son influence n'avait pas cessé de se propager dans l'empire de Mouley-Abd-er-Rahmane avec une force inquiétante pour l'empereur lui-même. Vers la fin de l'année 1843, il avait envoyé en députation à Fez Miloud-ben-Arach et Barkani, avec l'ordre de joindre aux présens qu'ils devaient offrir de sa part au sultan-chérif la demande formelle de son assistance contre les chrétiens. Entre la crainte d'Abd-el-Kader et la crainte de la France, le malheureux sultan était fort empêché ; mais les plus grandes probabilités étaient qu'il céderait plutôt à la première. C'était l'opinion de La Moricière et du maréchal Bugeaud, et ils en prévoyaient les conséquences.

« Il n'est pas douteux pour moi, écrivait, dès le 9 janvier 1844, le gouverneur au maréchal Soult, que si, pour faire face à cette intervention marocaine, nous dégarnissions les autres parties de l'Algérie, il se manifesterait à l'instant des insurrections. Abd-el-Kader ferait courir partout des émissaires pour annoncer les Marocains et inviter les peuples à la révolte. Le cas échéant, il faudrait inévitablement des renforts de France pour remplacer les vieilles troupes que nous porterions sur la frontière de l'ouest. Il ne faudrait pas moins de quatre régimens d'infanterie et un de cavalerie légère, avec des chevaux choisis. Quant au résultat d'un engagement sérieux avec les troupes de l'empereur, il ne me paraît pas douteux, quelque disproportionnés que fussent les nombres des deux armées, pourvu que je puisse réunir 8,000 ou 10,000 hommes. Un grand combat refoulerait l'armée marocaine sur son territoire, et l'autorité de cette victoire, en rétablissant les choses en Algérie, consoliderait notre puissance. Les secours occultes donnés à Abd-el-Kader pour raviver la guerre en détail, çà et là, seraient

plus longtemps embarrassans qu'une intervention ouverte avec 20,000 hommes. Cette armée défaite, la dernière espérance des Arabes s'évanouirait, et ils se résigneraient. » Voilà, en quatre lignes, tout le programme de la campagne d'Isly.

Cependant, la diplomatie était sur le qui-vive. Dès le 27 décembre 1843, le consul-général de France à Tanger, M. de Nion, avait adressé, par ordre de M. Guizot, à l'empereur Abd-er-Rahmane une note réclamant « l'adoption franche et loyale des mesures qui pouvaient seules, en mettant fin à une pareille situation, assurer le maintien des relations pacifiques entre les deux états. » Très perplexe et pour gagner du temps, l'empereur n'avait imaginé rien de mieux que d'interdire au consul-général de correspondre directement avec lui et de le renvoyer au pacha de Tanger pour les négociations de toute espèce.

Vers le même temps, l'interprète principal de l'armée d'Afrique, M. Léon Roches, qui avait, en 1839, vécu dans la familiarité de l'émir, obtint du maréchal Bugeaud l'autorisation de se mettre en correspondance avec lui et de lui faire, entre autres propositions, celle de renoncer à la lutte et de se retirer à La Mecque, où le gouvernement français lui assurerait une grande et large existence.

Voici la réponse d'Abd-el-Kader : « Je peux accepter tout ce qui est d'accord avec ma loi et les prescriptions de ma religion, mais je refuserai tout ce qui serait en dehors de cette voie; car tu sais que je tiens peu aux jouissances de cette vie, tandis que je suis prêt à combattre et à souffrir, tant que j'existerai, serais-je même seul, pour la gloire de ma religion. Les propositions que tu me fais sont vraiment éloignées de la raison. Comment toi, qui portais le titre de mon fils, toi qui, dans cette démarche, te dis guidé par une amitié sincère, comment as-tu pu penser que j'accepterais comme une grâce un refuge qu'il est à ma disposition d'atteindre avec mes propres forces et avec le secours des fidèles qui restent encore autour de moi? Que les Français ne méprisent pas ma faiblesse! Le sage a dit : *Le moucheron remplit de sang et prive de la clarté l'œil du lion superbe.* Si le maréchal a l'intention de me faire entendre des paroles qui soient dans l'intérêt de tous, qu'il envoie un de ses confidens avec des lettres de créance; qu'il me fasse prévenir secrètement; alors j'enverrai aussi secrètement un de mes amis, Bou-Hamedi, par exemple, qui devra se rencontrer avec son envoyé aux environs de Tlemcen. Ils s'entendront ensemble sur les clauses à établir, sans prêter le flanc aux discours de l'envie et de la calomnie. Alors nous renouvellerons une alliance dont les bases solides seraient une sûre garantie d'une amitié et d'un accord durables. »

Ainsi, vaincu, errant, pauvre, mais indompté, Abd-el-Kader regar-

dait la France en face et prétendait, en traitant d'égal avec elle, renouveler l'alliance sur les bases peut-être du traité de la Tafna! Avec un si fier ennemi, la négociation était humiliante. Il n'y avait plus qu'à se tenir partout sur ses gardes et prêt à combattre.

Avant de partir d'Alger pour l'expédition de Kabylie, le maréchal Bugeaud envoya ses ordres : à La Moricière de s'établir, vers le milieu d'avril, sur la rive gauche de la Tafna et de hâter la construction du poste de Lalla-Maghnia ; au général Bedeau et au général Tempoure de sortir, celui-ci de Sidi-bel-Abbès, celui-là de Tlemcen, et de se mettre en observation sur la lisière du Tell, entre Sebdou et Daya ; au général de Bourjolly de surveiller les Flitta et les Beni-Ouragh ; au lieutenant-colonel Eynard de manœuvrer autour de Tiaret ; au colonel Cavaignac d'avoir toujours quelque renfort à envoyer d'Orléansville, soit à Bourjolly, soit à La Moricière.

II.

De Saïda, dont les terrassemens étaient à peu près achevés, La Moricière se rendit à Tlemcen. Le lendemain même de son passage à Mascara, le 30 mars, Abd-el-Kader mit toutes les tribus voisines en émoi par un coup de main d'une audace inouïe : en dépit des colonnes françaises, il vint surprendre et piller huit douars entre Mascara et Sidi-bel-Abbès.

Arrivé à Tlemcen, le 10 avril, La Moricière se porta en avant, sur la rive gauche de la Tafna, de manière à couvrir un convoi que conduisait à Lalla-Maghnia le général Bedeau. Arrivé à destination, celui-ci crut devoir en donner avis au kaïd d'Oudjda. « Tu me dis, lui écrivit-il, que tu as reçu de ton empereur l'ordre de maintenir les bonnes relations avec nous et d'empêcher que les Arabes de chez vous ne puissent mettre le trouble entre nous. J'ai reçu les mêmes ordres de mes chefs. Je sais que la parole de mon sultan est d'accord avec celle de l'empereur Abd-er-Rahmane pour assurer la paix et pour garantir le respect des limites. C'est pour cela que nous avons reçu l'ordre de placer un poste dans la plaine des Angad. Ce poste sera construit sur notre territoire. Les troupes qui l'occuperont surveilleront les Angad qui dépendent de notre autorité, comme les *mghazni* d'Oudjda peuvent surveiller les Angad qui dépendent du Maroc. Nos deux autorités régulières mettront fin aux désordres qui ont souvent existé dans ces tribus, et, s'il plaît à Dieu, l'ordre et la paix étant bien assurés, les relations de commerce pourront être reprises, comme par le passé, pour la prospérité des deux pays. »

Le 17 avril, le kaïd répondit que les Arabes avaient voulu monter à cheval pour aller attaquer les Français, mais qu'après les avoir

dissuadés de leur projet, non sans peine, il invitait le général à retarder d'un mois la construction du fort, afin d'avoir le temps de recevoir, sur ce grave sujet, les instructions de l'empereur son maître. La Moricière et Bedeau ne jugèrent pas devoir tenir compte de cette mise en demeure, et, le 27 avril, la construction fut entreprise.

Le 1er mai, les échos des montagnes marocaines répétèrent les salves d'artillerie tirées du marabout de Lalla-Maghnia en l'honneur du roi, dont c'était la fête. Le 3, on reçut du kaïd d'Oudjda une lettre encore toute pleine d'assurances pacifiques. Cependant, le 6, le chef des Ouled-Riah, Bel-Hadj, qui rentrait d'émigration avec deux douars de la tribu seulement, rapporta des nouvelles absolument contraires. Il assurait que partout, sur la frontière, on prêchait la guerre sainte, et que, près d'Oudjda, il y avait, sous les ordres de Si-el-Arbi-el-Kebibi, un camp de réguliers noirs. En effet, chaque matin, on entendait clairement le bruit des exercices à feu, et, des hauteurs voisines, on distinguait à la longue-vue les tentes dressées autour de la ville. D'Oudjda à Lalla-Maghnia, il n'y avait guère qu'une trentaine de kilomètres.

Pendant ce temps, la redoute, entourée d'un fossé profond de 2 mètres et large de 4, était armée sur ses saillans de canons en barbette; dans l'intérieur, huit grandes tentes abritaient les vivres, le matériel et l'ambulance. Il y avait même un marché que les Arabes avaient fréquenté d'abord ; mais, depuis quelques jours, ils n'y venaient plus. Tous les symptômes étaient donc à la guerre.

En même temps que les dépêches allaient avertir le maréchal Bugeaud en Kabylie, La Moricière prescrivait au général Bedeau de ne laisser à Sebdou qu'une petite colonne et de se tenir prêt à le rejoindre ; au général Tempoure et au lieutenant-colonel Eynard de rester, l'un aux environs de Sidi-bel-Abbès, l'autre aux environs de Tiaret; au général de Bourjolly d'expédier de Mostaganem à Oran deux de ses bataillons et d'en appeler deux autres d'Orléansville ; au général Thiéry de réunir en avant d'Oran, prêts à marcher au premier signal, quatre bataillons, la cavalerie disponible et le maghzen.

Les informations de la diplomatie concordaient avec les renseignemens militaires. « On écrit de Fez, disait dans une dépêche du 13 mai M. de Nion à M. Guizot, que la guerre sainte contre les Français est hautement proclamée. Ce ne sont plus seulement les Kabyles de la frontière qui prennent part au mouvement, ce sont aussi plusieurs grandes tribus du centre. Un seul mot d'ordre circule aujourd'hui dans tout l'empire : « Dédain des menaces de l'Espagne, haine et vengeance contre les Français, confiance dans la protection de l'Angleterre. »

Le 16 mai, dans la soirée, un juif de Nédroma, revenu d'Oudjda la

veille, annonça au général de La Moricière que les Marocains avaient toutes leurs dispositions faites pour l'attaquer, le 18 au matin. Le nouveau kaïd El-Ghennaouï devait longer les montagnes des Beni-bou-Saïd, tourner les Français et couper leurs communications avec la Tafna, pendant que les réguliers agiraient de front et les Beni-Snassen sur le flanc droit. Il n'y aurait d'autre préliminaire aux actes d'hostilité qu'une sommation d'évacuer immédiatement Lalla-Maghnia, et tout de suite l'attaque. Aussitôt La Moricière se fit rejoindre par Bedeau, qui arriva, le 17 au soir, avec les zouaves, le 8e bataillon de chasseurs à pied et trois escadrons de chasseurs d'Afrique. La Moricière avait dès lors sous la main six bataillons, quatre escadrons et huit obusiers de montagne, 4,500 combattans environ.

Le 18, l'ennemi attendu ne parut pas. Le 22, deux chefs des Abid-el-Bokhari, — c'était le nom des réguliers noirs, — apportèrent au général une lettre d'El-Ghennaouï ainsi conçue : « Nos camps sont dans Oudjda pour les intérêts de notre pays, alors que nous avons appris que les gens se disputaient entre eux ; et la nouvelle nous est arrivée que vous êtes à Maghnia, y séjournant pour quelques jours. Cet endroit n'est pas un lieu pour camper ni pour séjourner. Il ne peut résulter de cela que du trouble et de la mésintelligence entre les deux nations et du mal entre vous et nous. Si vous êtes toujours pour l'alliance et la conservation des traités entre notre sultan et le vôtre, retournez dans votre endroit, et, quand vous y serez, écrivez-nous selon vos intentions. Salut. »

La Moricière répondit aussitôt : « Je suis venu dans l'ouest du pays d'Oran à cause de l'insoumission de nos tribus voisines de la frontière, et, quand j'y suis venu, j'ai fait connaître au kaïd d'Oudjda la cause pour laquelle je venais, et je lui ai dit de plus que j'avais reçu l'ordre de bâtir un fort à Maghnia, afin d'obliger nos raïas des frontières à se soumettre ou à quitter le pays. Je l'informais en même temps que j'avais reçu l'ordre de maintenir la paix avec lui et d'observer les traités. Il y a bientôt un mois que je suis ici et personne de mon camp n'a commis d'hostilités sur votre territoire. Le fort Maghnia, au lieu d'être une cause de mésintelligence entre les deux nations, a pour objet de la prévenir au contraire, parce qu'il doit assurer la soumission de nos tribus de la frontière, comme Oudjda chez vous assure la soumission de vos tribus de la frontière. Tu me demandes de quitter Maghnia : je te répondrai que j'ai reçu ordre d'y venir et d'y bâtir et que je ne peux pas le quitter. Cette affaire doit s'arranger avec votre sultan et le nôtre. Je vais envoyer ta lettre au maréchal gouverneur d'Alger et au sultan mon maître ; de ton côté, écris à ton sultan. Lorsqu'ils seront informés, ton maître et le mien nous diront ce que nous avons à faire. Salut. »

Il était arrivé au camp d'Oudjda de nombreux contingens des tribus; mais comme il n'était fait à ces irréguliers de distributions ni de blé ni d'orge, ils se mirent à dévaster les champs des environs; de là des rixes entre les pillards et les gens de la ville, soutenus par les Abid-el-Bokhari; sur quoi El-Ghennaouï, désespérant de contenir cette foule affamée, lui donna congé jusqu'après la moisson.

Il semblait donc que l'ouverture des hostilités dût être ajournée d'autant. Des tribus qui s'étaient tenues à l'écart dans une attitude plus que suspecte se rapprochèrent alors du bivouac français et remirent au général des lettres que leur avait envoyées le kaïd; il y avait entre autres celle-ci à l'adresse des Trara : « Ne nous cachez rien des nouvelles du chrétien ; munissez-vous de ce qu'il faut en poudre et en balles, et quand nous voudrons nous battre avec lui, nous vous enverrons, pour vous aider, en nombre suffisant, des cavaliers de notre maître. »

D'après les renseignemens recueillis par La Moricière, depuis le renvoi des contingens, il y avait encore, autour d'Oudjda, 300 fantassins et 1,250 cavaliers de l'armée noire; quant aux congédiés, il écrivait gaîment au général Tempoure : « La troupe réunie pour la danse s'est dispersée, parce que le violon s'est brisé; mais elle reviendrait bien vite au premier coup d'archet. » Il convient d'ajouter qu'Abd-el-Kader se tenait, à quelque distance, comme en observation ou en réserve, avec 500 askers et 300 khiélas.

La redoute de Lalla-Maghnia mise en défense, La Moricière porta, le 28 mai, son bivouac au nord-ouest, près du marabout de Sidi-Aziz, à deux lieues de la frontière. Le 30, dans la matinée, le colonel Roguet du 41e, qui examinait les alentours, aperçut tout à coup, dans le champ de sa lunette, une grosse troupe de cavalerie qui marchait, drapeaux en avant, éclaireurs en tête, évidemment sur le bivouac. Aussitôt prévenu, La Moricière fit abattre les tentes, charger les bagages et prendre les armes. Une demi-heure ne s'était pas écoulée que, sans aucun échange de paroles, les Marocains commencèrent à tirer contre les grand'gardes. Alors les Français descendirent en plaine; le colonel Morris, avec quatre escadrons, couvrait la gauche, qui, sous les ordres du colonel Roguet, se composait de deux bataillons du 41e de ligne et du 10e bataillon de chasseurs à pied ; à droite, sous le général Bedeau, venaient les zouaves, le 8e et le 9e bataillon de chasseurs. C'était de ce côté-là que le feu des Marocains était le plus vif. Les troupes, qui marchaient l'arme au bras, ne commencèrent à y répondre qu'à moins de 60 mètres. L'ennemi s'était laissé peu à peu resserrer entre les zouaves et de grands escarpemens rocheux qui bordaient le vallon par où descendait La Moricière. Une charge, exécutée à propos par

deux des escadrons de gauche, accula quelques centaines de cavaliers à l'obstacle et les sabra vigoureusement, tandis que les autres regagnaient Oudjda au plus vite. Le soir, la colonne française alla se refaire de munitions et de vivres à Lalla-Maghnia.

On sut par les prisonniers qu'un grand personnage, du nom de Sidi-el-Mamoun-ech-Chérif, allié à la famille impériale, était arrivé le matin même, avec une troupe de 500 cavaliers, des environs de Fez, et qu'en dépit des représentations du kaïd El-Ghennaouï il avait voulu engager la bataille avec les chrétiens. Sa seule inquiétude, au dire des prisonniers, était que les *roumi* ne lui échappassent en se réfugiant sur leurs vaisseaux, et c'est pourquoi il avait envoyé un détachement pour leur couper le chemin de la mer.

La Moricière attendait avec impatience l'arrivée du maréchal Bugeaud. « Ma conduite, lui écrivait-il, le 2 juin, prenait une apparence de timidité fâcheuse ; on me disait bloqué sous les parapets de mon fort. Aucune défection n'a encore eu lieu ; mais il est grand temps d'agir d'une manière décidée, afin de dissiper les inquiétudes de nos amis et d'arrêter l'exaltation croissante chez nos ennemis. Ce que je crois du plus grand intérêt pour nous, c'est de vous voir arriver de votre personne à Lalla-Maghnia le plus tôt possible. »

Embarqué, le 26 mai, à Dellys, le maréchal, après avoir donné quelques jours aux affaires d'Alger, avait pris terre, le 5 juin, à Mers-el-Kébir ; le 7, il emmenait d'Oran quatre bataillons, deux pièces de campagne, 500 chevaux des Douair et des Sméla ; enfin, le 12, il faisait sa jonction avec La Moricière.

III.

Dans une dépêche datée du 10 juin, au bivouac sur l'Isser, le maréchal Bugeaud avait résumé en quelques lignes son opinion au sujet du conflit soulevé entre le Maroc et la France : « Si, disait-il, par le désir d'épargner à mon pays une guerre avec le Maroc, je reste dans une défensive timide, je m'expose à perdre l'Algérie. Le Maroc profitera de mon inaction pour accumuler devant moi de grandes forces ; s'il craint d'en venir à une bataille contre mes 7,000 hommes, il me débordera au loin, pénétrera derrière moi dans le pays, où ses excitations et ses proclamations l'auront précédé, pendant qu'Abd-el-Kader agira matériellement et moralement sur les peuples de l'Algérie, en longeant le désert et cherchant une trouée entre les colonnes très espacées qui gardent le Tell. Ainsi, je puis être ruiné par l'inaction où se tiendront mes principales forces sur la rive gauche de la Tafna. Quelques actes de vigueur sur les Marocains peuvent seuls, dans la situation où nous sommes,

maintenir l'autorité morale que nous avons acquise sur les peuples par nos succès. Je me crois assuré de battre plusieurs fois les troupes marocaines avec les 7,000 hommes que je vais avoir sur la rive gauche de la Tafna. »

Voici quelle était, à cette époque, la distribution des troupes françaises dans les provinces d'Alger et d'Oran, en commençant par les plus éloignées : au col des Beni-Aïcha, sur la limite orientale de la Métidja, trois bataillons sous les ordres du général Korte; autour d'Alger, les dépôts, les détachemens de l'artillerie et du génie, un escadron à Boufarik; à Blida, quatre bataillons sous les ordres du général Gentil; à Médéa, deux bataillons du 33e; à Miliana, trois petits bataillons du 64e, deux escadrons du 1er chasseurs d'Afrique, un de spahis; à Cherchel, le 2e bataillon d'Afrique; à Ténès et Orléansville, quatre bataillons et deux escadrons sous les ordres du colonel Cavaignac; entre Mostaganem et les Flitta, cinq petits bataillons sous les ordres du général Bourjolly; à Teniet-el-Had, un bataillon; à Tiaret, le général Marey, avec trois bataillons et 380 chevaux; un bataillon au sud-ouest de Mascara; le général Tempoure en avant de Sidi bel-Abbès, avec deux bataillons et 400 chevaux; le colonel Chadeysson à Sebdou, avec trois bataillons et un escadron; les généraux de La Moricière et Bedeau, en présence des Marocains, avec neuf bataillons et cinq escadrons.

Dans sa dépêche du 10 juin au maréchal Soult, le maréchal Bugeaud disait encore : « Il est impossible de montrer plus de modération que ne l'a fait le général de La Moricière; je pars après demain pour aller le joindre; j'ai le projet de demander, dès mon arrivée, des explications sérieuses aux chefs marocains. Si leurs intentions sont telles qu'on puisse espérer de revenir à l'état pacifique, je profiterai de l'outrage qu'ils nous ont fait, en nous attaquant sans aucune déclaration préalable, pour obtenir une convention qui, en réglant notre frontière, établira d'une manière précise les relations de bon voisinage.

« Les principales bases de cette convention seraient : 1° la délimitation exacte de la frontière; 2° que les deux pays s'obligent à ne pas recevoir les populations qui voudraient émigrer de l'un à l'autre; 3° que l'empereur du Maroc s'engage à ne prêter aucun secours en hommes, en argent ni en munitions de guerre à l'émir Abd-el-Kader. Si celui-ci est repoussé dans les états marocains, l'empereur devra le faire interner avec sa troupe dans l'ouest de l'empire, où il sera soigneusement gardé. A ces conditions, il y aura amitié entre les deux pays. Si, au contraire, les Marocains veulent la guerre, mes questions pressantes les forceront à se déclarer. Nous ne serons plus dans cette situation équivoque qui peut soulever en Algérie de grands embarras. J'aime mieux la guerre ou-

verte sur la frontière que la guerre des conspirations et des insurrections derrière moi. S'il faut faire la guerre, nous la ferons avec vigueur, car j'ai de bons soldats, et, à la première affaire, les Marocains me verront sur leur territoire.

« Je vous avoue que, si j'eusse été à la place de M. le général de La Moricière, je n'aurais pas été si modéré, et j'aurais poursuivi l'ennemi, l'épée dans les reins, jusque dans Oudjda. Peut-être le général a-t-il mieux fait de s'en abstenir; c'est ce que la suite prouvera. »

Pressé par le désir d'en finir avec l'équivoque, le maréchal fit proposer, le 14 juin, au kaïd El-Ghennaouï, une entrevue pour laquelle Bedeau, qui croyait encore au rétablissement des relations pacifiques, s'était spontanément offert. Le kaïd répondit qu'il se trouverait, le lendemain, prêt à conférer avec l'envoyé du khalifa du sultan de France, au marabout de Sidi-Mohammed-el-Oussini, à 3 kilomètres du camp français, sur la rive droite de la Mouila. Le 15, La Moricière s'établit à 700 mètres en arrière du lieu de la conférence, avec quatre bataillons, quatre escadrons et deux obusiers de montagne; ces troupes étaient formées en bataille. En face d'elles, à 1,200 mètres environ, se tenaient, également en bataille, sous les ordres d'El-Kebibi, 4,500 cavaliers marocains, réguliers et Angad, avec une bande de 500 Kabyles.

A l'heure convenue, le général Bedeau se rendit au marabout, suivi du capitaine Espivent de La Villeboisnet, son aide-de-camp, de l'interprète principal de l'armée, M. Léon Roches, de l'interprète de la division d'Oran, de Si-Hammadi-Sakkal, ancien kaïd de Tlemcen, et de deux ou trois spahis. Comme il disparaissait derrière un pli de terrain, La Moricière, inquiet, envoya le commandant de Martimprey en avant, de manière à voir ce qui se passerait sur le terrain de la conférence. Arrivé sur une hauteur d'où les deux camps étaient en vue, le commandant mit pied à terre et s'assit à l'ombre d'un frêne.

Le général et le kaïd s'étaient rencontrés. Après les complimens d'usage, les pourparlers commencèrent. Le nom d'Abd-el-Kader ayant été prononcé : « Abd-el-Kader est un menteur, dit El-Ghennaouï avec vivacité; c'est un homme qui n'a jamais cherché que le désordre; ne nous occupons pas de lui; convenons bien de ce que nous voulons faire entre nous : il faudra bien ensuite qu'il soit écarté. » D'après les instructions du maréchal, le général Bedeau avait rédigé les termes d'une convention qu'il présenta au kaïd; celui-ci la lut attentivement, d'un air calme; mais, au moment d'entamer la discussion des articles, il fut obligé d'interrompre la conférence, parce que les cavaliers marocains s'étaient rapprochés en poussant des clameurs hostiles.

Dans le premier moment, il parvint à les faire reculer quelque peu; mais presque aussitôt ils revinrent à la charge, et, pendant trois quarts d'heure, le kaïd, aidé de quelques chefs du maghzen, fit de vains efforts pour mettre un terme à cette abominable bagarre. Le général et les siens restaient calmes sous un déluge d'injures et de menaces. Pendant ce temps, le commandant de Martimprey, sous son frêne, était pareillement injurié et menacé.

Enfin, le calme ayant été à peu près rétabli, la conférence fut reprise. « Nous ferons un arrangement pour Abd-el-Kader, dit le kaïd; nous nous consulterons pour qu'il quitte la frontière, pour qu'il aille au-delà de Fez, s'il le faut; mais vous reconnaîtrez que la limite entre les deux états de Maroc et d'Algérie sera fixée par la Tafna. » El-Ghennaouï avait à peine prononcé le dernier mot que le général se récria : « Était-ce la Tafna qui faisait frontière au temps des Turcs? — Du temps des Turcs, répliqua le kaïd, peu importait que des musulmans fussent entremêlés ; mais avec vous, chrétiens, la séparation que j'indique est nécessaire. » Et comme le général lui répétait que sa prétention était inadmissible : « Eh bien! il n'y a rien de fait, ajouta-t-il. Si le refus est maintenu, je suis pressé, il faut nous retirer. — Mais alors, reprit Bedeau, si l'entrevue se rompt sans qu'aucune garantie nous soit donnée contre le retour des actes dont nous avons à nous plaindre, c'est donc la guerre? — C'est la guerre, » répondit le kaïd.

Le général, sa suite et le commandant de Martimprey, qui les attendait au passage, se retirèrent sans hâte ; les balles marocaines sifflaient à leurs oreilles. Quand ils eurent rejoint les troupes, La Moricière donna l'ordre de retourner au camp; mais le maréchal, averti, accourait avec quatre bataillons. A peine arrivé sur le terrain, il commanda : « Halte! Face en arrière! » fit former ses huit bataillons en échelons sur le centre, plaça la cavalerie dans l'angle, prête à déboucher sur les cavaliers marocains qui suivaient en tiraillant l'arrière-garde. En voyant la retraite changée en offensive, les Marocains essayèrent d'éviter la rencontre; mais une charge vivement menée par le colonel Jusuf et le commandant Walsin Esterhazy les atteignit au passage de la Mouila. Cavaliers et fantassins sabrés laissèrent plus de 300 morts sur la place; près du gué, les spahis élevèrent une pyramide de 150 têtes. Le soir venu, les troupes reprirent leur bivouac.

Le lendemain 16, le maréchal écrivit au kaïd qu'il allait marcher sur Oudjda : « J'aurais le droit, disait-il, de pénétrer au loin sur le territoire de ton maître, de brûler vos villes, vos villages et vos moissons; mais je veux encore te prouver ma modération et mon humanité, parce que je suis convaincu que l'empereur Mouley-Abd-er-Rahmane ne vous a pas ordonné de vous conduire comme

vous avez fait, et que même il blâmera cette conduite. Je veux donc me contenter d'aller à Oudjda, non pour le détruire, mais pour faire comprendre à nos tribus qui s'y sont réfugiées, parce que vous les avez excitées à la rébellion, que je peux les atteindre partout et que mon intention est de les ramener à l'obéissance par tous les moyens qui se présenteront. Je te déclare en même temps que je n'ai aucune intention de garder Oudjda ni de prendre la moindre parcelle du territoire de l'empereur de Maroc ni de lui déclarer ouvertement la guerre; je veux seulement rendre à ses lieutenans une partie des mauvais procédés dont ils se sont rendus coupables envers moi. » Dans une lettre vague et embarrassée, El-Ghennaouï désavoua le guet-apens du 15 juin, protesta de ses bonnes intentions et déclara finalement qu'il « n'avait pas la permission de faire la guerre. »

En trois petites marches, le maréchal atteignit Oudjda, le 19 juin, à six heures du matin. Oudjda était une ville de 4,000 à 5,000 âmes, assez mal construite, avec un méchouar fortifié. Il n'y avait que quatre puits dans l'enceinte; mais, au dehors, les jardins bien cultivés et les vergers luxurians de beaux fruits, grenades, figues, abricots, etc., étaient arrosés par des canaux dérivés d'une source abondante. Le quart à peu près des habitans était demeuré dans les maisons; le maréchal leur fit déclarer que la ville ne serait occupée que par des postes de garde, et que, dans la campagne, il ne serait pris que le fourrage et l'orge pour la nourriture des chevaux.

Après le combat du 15, un sérieux dissentiment avait éclaté entre El-Ghennaouï et El-Kebibi; ils se reprochaient mutuellement les incidens fâcheux qui avaient troublé la conférence et les suites désastreuses qu'ils avaient entraînées. En fin de compte, les deux chefs s'étaient retirés avec 3,600 cavaliers réguliers, 1,500 hommes des contingens et quatre pièces de canon. Les poudres qu'ils avaient laissées dans le méchouar furent noyées et les balles fondues.

Avant de s'éloigner de Lalla-Maghnia, le maréchal avait envoyé aux commandans des postes situés en arrière les instructions les plus précises pour surveiller les mouvemens d'Abd-el-Kader; c'était d'une bonne précaution, car un Djafra, pris dans la nuit du 10 au 11 juin, avait appris au colonel Eynard, à Saïda, que l'émir, qui avait quitté, dès le 4, la deïra, se dirigeait par les Hauts-Plateaux vers l'est, avec l'intention de tomber sur les Harar. Il était suivi de plus de 2,000 cavaliers, quelques-uns khiélas, d'autres réguliers du Maroc, le surplus Hachem, Angad, Hamiane-Gharaba, recrutés pendant la marche. Surpris par la présence d'une colonne française à Saïda, l'émir se hâta de rebrousser chemin.

D'après les dires du prisonnier djafra, la misère était grande dans la deïra, campée à 10 lieues au sud-ouest d'Oudjda. Les as-

kers qui la gardaient et la plus grande partie des Hachem étaient obligés de gagner leur vie en travaillant à la terre pour les Kabyles de Beni-Zekri.

Ces nouvelles décidèrent le maréchal Bugeaud à renvoyer La Moricière à Sebdou pour centraliser l'action des forces réparties entre Saïda, Sidi-bel-Abbès et Mascara, et à rétrograder lui-même sur Lalla-Maghnia, où il rentra le 22 juin.

Le difficile était d'y faire subsister les troupes qu'il ramenait; il n'y avait de pratique que le ravitaillement par mer. Le maréchal inclinait d'abord pour l'établissement d'un dépôt de vivres à l'embouchure de la Tafna, sur l'emplacement du camp occupé de 1836 à 1837; mais La Moricière lui avait signalé un point de la côte beaucoup plus favorable à tous égards : c'était la petite crique de Djemma-Ghazaouat, qui n'était qu'à 9 lieues de Lalla-Maghnia. Il s'y rendit le 25 juin. Le village de Djemma-Ghazaouat, — en arabe la mosquée des pirates, — s'élevait au sommet d'un rocher à pic, à l'est d'une baie de 600 mètres d'ouverture, entre deux pointes avancées d'une centaine de mètres dans la mer. Le mouillage était médiocre, mais suffisant pendant la belle saison. Deux bâtimens à vapeur, venus d'Oran avec des bricks et des tartanes à la remorque, se trouvaient en rade. Les vivres qu'ils apportaient ayant été mis à terre, la plus grande partie, chargée sur les mulets du train ou des Arabes auxiliaires, prit le chemin de Lalla-Maghnia; le surplus resta confié à la garde du kaïd des Souhalia, qui devait s'entendre avec le kaïd de Nedroma pour les transports ultérieurs. Le problème du ravitaillement heureusement résolu, le maréchal rejoignit, le 29 juin, ses troupes au bivouac.

IV.

A Paris, dans la presse et dans les chambres, l'opposition contestait l'opportunité d'un conflit avec le Maroc, et ses récriminations allaient presque jusqu'à reprocher au maréchal de l'avoir volontairement provoqué. « Chose étrange et affligeante! écrivait-il, le 25 juin, à M. de Corcelle; c'est quand, sous un soleil de 53 degrés (depuis dix jours nous avons ce chiffre), l'armée court du pays kabyle de l'est d'Alger aux frontières du Maroc pour repousser une injuste agression, qu'on vient lui dire : « Vous faites la guerre sans nécessité, sans utilité, uniquement pour satisfaire votre ambition personnelle. » Si la démocratie de la presse et des chambres savait tout ce que nous avons enduré avant de repousser l'agression par les armes, ce serait pour le coup qu'elle ferait des interpellations pour accuser le gouvernement d'avoir abaissé la France et compro-

mis l'honneur de son drapeau. Après avoir poussé la modération jusqu'à la faiblesse, quand nous rendons attaque pour attaque, on nous dit que nous allons chercher une autre guerre. Et ce sont les mêmes hommes qui veulent qu'on prenne Madagascar!.. »

Pour ce qui est du gouvernement, surpris et troublé d'abord par la nouvelle des combats du 30 mai et du 15 juin, surtout de la marche sur Oudjda, il avait été bientôt rassuré au sujet de cette opération simplement comminatoire. « Votre modération, écrivait le ministre de la guerre au maréchal Bugeaud, vous fait un grand honneur; le roi et son gouvernement vous en louent, et ils considèrent qu'en agissant ainsi, vous avez fourni un moyen puissant pour aplanir les différends qui existent entre la France et le Maroc.»

Dès le 12 juin, aussitôt après avoir appris le combat du 30 mai, le ministre des affaires étrangères, M. Guizot, avait envoyé ses instructions à M. de Nion, consul-général à Tanger: « Vous devez, au reçu de la présente dépêche, écrire immédiatement à l'empereur pour lui adresser les plus vives représentations au sujet d'une attaque qui ne pourrait être justifiée, pour demander les satisfactions qui nous sont dues. Est-ce la paix ou la guerre qu'il veut? Si, comme le lui conseillent ses véritables intérêts, il tient à vivre en bons rapports avec nous, il doit cesser des armemens qui sont une menace pour l'Algérie, respecter la neutralité en retirant tout appui à Abd-el-Kader, et donner promptement les ordres les plus sévères pour prévenir le retour de ce qui s'est passé. Si c'est la guerre qu'il veut, nous sommes loin de la désirer, nous en aurions même un sincère regret; mais nous ne la craignons pas, et, si l'on nous obligeait à combattre, on nous trouverait prêts à le faire avec vigueur, avec la confiance que donne le bon droit, et de manière à faire repentir les agresseurs.

« Voici comment je résume vos instructions. Vous demanderez à l'empereur du Maroc : 1° le désaveu de l'inconcevable agression faite par les Marocains sur notre territoire; 2° la dislocation du corps de troupes marocaines réunies à Oudjda et sur la frontière; 3° le rappel du kaïd d'Oudjda et des autres agens qui ont poussé à l'agression; 4° le renvoi d'Abd-el-Kader du territoire marocain. Vous terminerez en répétant: 1° que nous n'avons absolument aucune intention de prendre un pouce de territoire marocain, et que nous ne désirons que de vivre en paix et en bons rapports avec l'empereur; 2° mais que nous ne souffrirons pas que le Maroc devienne pour Abd-el-Kader un repaire inviolable, d'où partent contre nous des agressions pareilles à celle qui vient d'avoir lieu, et que, si l'empereur ne fait pas ce qu'il faut pour les empêcher, nous en ferons nous-mêmes une justice éclatante. »

Dans cette même dépêche, M. Guizot annonçait à M. de Nion la prochaine apparition sur les côtes du Maroc d'une escadre commandée par le prince de Joinville. « Du reste, disait le ministre, les instructions de Son Altesse Royale sont pacifiques et partent de ce point que la guerre entre la France et le Maroc n'est pas déclarée. Sa présence sur les côtes de cet empire a plutôt pour but d'imposer et de contenir que de menacer. Nous aimons à penser qu'elle produira, sous ce rapport, un effet salutaire. »

Les coups de feu déjà tirés sur la frontière du Maroc, et surtout la démonstration navale de la France, ne pouvaient manquer d'exciter quelque émotion en Angleterre. C'est pourquoi M. Guizot prenait soin de mettre l'ambassadeur de France à Londres, le comte de Sainte-Aulaire, en état de donner aux ministres anglais les éclaircissemens qu'ils pouvaient demander. « Avant 1830, disait-il, le territoire qu'on nous conteste aujourd'hui a constamment fait partie de la Régence d'Alger ; nous occupons depuis longtemps ce territoire sans objection, sans contestation, soit de la part des habitans eux-mêmes, soit de la part des Marocains. C'est Abd-el-Kader qui, dans ces derniers temps, a cherché et trouvé ce prétexte pour exciter et compromettre contre nous l'empereur du Maroc.

« A vrai dire, ce n'est pas à l'empereur, c'est à Abd-el-Kader que nous avons affaire là. Il s'est d'abord réfugié en suppliant, puis établi en maître dans cette province d'Oudjda ; il s'est emparé sans peine de l'esprit des populations, il prêche tous les jours, il échauffe le patriotisme arabe et le fanatisme musulman ; il domine les autorités locales, menace, intimide, entraîne l'empereur, et agit de là, comme d'un repaire inviolable, pour recommencer sans cesse contre nous la guerre qu'il ne peut plus soutenir sur son ancien territoire. Jugurtha n'était, je vous en réponds, ni plus habile, ni plus hardi, ni plus persévérant que cet homme-là, et s'il y a de notre temps un Salluste, l'histoire d'Abd-el-Kader mérite qu'il la raconte. Mais en rendant à l'homme cette justice, nous ne pouvons accepter la situation qu'il a prise et celle qu'il nous fait sur cette frontière.

« Voilà près de deux ans que cette situation dure et que nous nous montrons pleins de modération et de patience. Nous avons obtenu des désaveux, des promesses, des ajournemens, et quelquefois des apparences : au fond, les choses sont restées les mêmes, pour mieux dire, elles ont toujours été s'aggravant. Depuis six semaines, la guerre sainte est prêchée dans tout le Maroc ; les populations se soulèvent et s'arment partout ; l'empereur passe des revues à Fez ; ses troupes se rassemblent sur notre frontière ; elles viennent de nous attaquer sur notre territoire. Cela n'est pas tolérable. Plus la démonstration, qui est devenue indispensable, sera

forte et éclatante, plus elle produira sûrement l'effet que nous cherchons. La présence d'un fils du roi y servira, bien loin d'y nuire, car elle prouvera l'importance que nous y attachons et notre parti-pris d'y réussir. »

A Londres, le premier ministre, sir Robert Peel, était inquiet et ombrageux; mais le ministre des affaires étrangères, lord Aberdeen, lié personnellement avec M. Guizot, était heureusement là pour calmer ses défiances. « Je l'ai vu hier, écrivait le 17 juin M. de Sainte-Aulaire; il m'a annoncé qu'il envoyait immédiatement à Tanger l'ordre au consul anglais, M. Drummond-Hay, d'aller trouver Abd-er-Rahmane en personne et d'employer tous les moyens en son pouvoir pour prévenir la guerre. » Les instructions données au consul d'Angleterre et communiquées par le ministre de la reine à M. de Sainte-Aulaire étaient très nettes et très positives; elles avaient pour objet de presser fortement l'empereur d'accorder toutes les satisfactions que réclamait la France. D'autre part, lord Aberdeen venait d'écrire aux lords de l'amirauté que le commandant de l'escadre de Gibraltar devait bien faire savoir et comprendre aux autorités marocaines que le gouvernement anglais n'avait pas l'intention « de prêter aucun appui au gouvernement marocain dans sa résistance aux demandes justes et modérées de la France, si malheureusement cette résistance devait avoir lieu. »

Après avoir mouillé, du 28 juin au 7 juillet, en rade de Mers-el-Kebir, pour se tenir en relations avec le maréchal Bugeaud, le prince de Joinville se présenta, le 9, devant Tanger. M. de Nion vint à son bord et lui apporta les preuves écrites de l'embarras où se perdait le faible Abd-er-Rahmane, ballotté entre des influences contradictoires. C'étaient deux lettres adressées au consul-général de France, l'une par Sidi-ben-Dris, principal ministre de l'empereur, l'autre par Bou-Selam-ben-Ali, pacha d'El-Araïch. Autant la première était arrogante et offensante, puisqu'elle rejetait tout le tort de l'agression du 30 mai sur les généraux français et réclamait leur punition, autant l'autre était modeste et conciliante, puisqu'elle exprimait le regret de l'empereur, éclairé par El-Ghennaouï sur les actes commis près de la frontière, et le désaveu de ces actes dont les irréguliers seuls se seraient rendus coupables. « Les affaires du Maroc, disait au maréchal Bugeaud un des notables d'Oudjda, sont conduites au hasard et selon la volonté de chaque individu; on peut dire qu'au fond il n'y a pas de gouvernement. Nous ne pouvons démêler si l'empereur veut la guerre ou ne la veut pas. »

L'intention du prince de Joinville était de se tenir à proximité, dans les eaux de Cadix, toujours prêt à faire son apparition dès

qu'il serait nécessaire, mais évitant jusque-là de donner, par sa présence, un nouvel aliment à l'excitation des esprits. « Un seul cas, écrivait-il au ministre de la marine, pourrait me faire passer par-dessus toutes ces considérations : c'est celui où une escadre anglaise viendrait sur les côtes du Maroc. Cette escadre est annoncée plus forte que la mienne ; si elle se borne, comme nous, à jouer de Gibraltar un rôle d'observation, rien de mieux ; mais si elle va sur les côtes du Maroc, je m'y rendrai à l'instant. Dans l'intérêt de notre dignité comme dans l'intérêt de l'influence que nous devons exercer sur les états limitrophes de nos possessions d'Afrique, il est essentiel que cette affaire du Maroc ne soit pas traitée sous le canon d'une escadre étrangère. »

V.

Cependant les incidens se succédaient sur la frontière. Des Angad algériens émigrés au Maroc avaient fait savoir au maréchal Bugeaud que, s'ils n'étaient pas surveillés par les Marocains, ils rentreraient volontiers sur leur ancien territoire. Afin de les aider dans leur projet de retour, le maréchal se décida, le 30 juin, à se porter, le long de la Mouila, sur le champ de bataille du 15.

Le 2 juillet, il prit son bivouac au point où la rivière reçoit un affluent nommé Bou-Naïm, ou plus communément Isly. Aussitôt le camp marocain, qui était à 2 lieues de distance, vint s'établir à deux portées de canon. Le lendemain, voyant que les Angad n'arrivaient pas, et sachant même qu'ils avaient changé d'idée, le maréchal se retirait, quand les coureurs ennemis vinrent tirailler contre son arrière-garde. Il avait fait ses dispositions en conséquence. Après avoir attendu que le grand arc de cercle dessiné par la ligne des Marocains se fût allongé sur les deux flancs de ses colonnes, il fit brusquement volte-face et marcha sur eux ; mais ils se dérobèrent au plus vite. Alors le maréchal rétablit ses troupes au bivouac de la veille, sur l'Oued-Isly.

Quelques jours après, il remonta la vallée de cet affluent de la Mouila, cherchant les traces de l'armée marocaine, qu'on disait campée plus haut. Il ne la trouva pas ; mais, à son approche, la deïra fut obligée de quitter le terrain qu'elle occupait depuis deux mois et de s'enfoncer plus loin dans les terres. Le 11 et le 12, il y eut de petits engagemens avec des bandes qui cherchaient à la rejoindre.

Il paraît certain que le maréchal, impatient des lenteurs de la diplomatie, eut en ce temps-là l'idée de marcher sur Fez. « On peut y aller, écrivait-il au prince de Joinville, avec 20,000 hommes d'in-

fanterie, trois régimens de cavalerie d'Afrique, une vingtaine de bouches à feu bien approvisionnées et des moyens suffisans pour transporter des vivres pour un mois. » Cette velléité d'aventure fut combattue par La Moricière : « Ce projet, disait-il, me paraîtrait gigantesque ; il y a plus de 90 lieues et de très longues marches sans eau. Il faudrait réunir des forces qui sont hors de proportion avec l'effectif de l'armée et dont l'appel dans l'ouest détruirait toute l'économie de notre occupation. La base d'opération contre Fez n'est pas à Lalla-Maghnia, mais à Tétouan, à Rabat et à Tanger. »

Néanmoins, à la date du 16 juillet, le maréchal écrivait encore au prince de Joinville : « Je n'ai qu'un regret, c'est que la saison et surtout l'exiguïté de mes moyens d'action ne me permettent pas d'aller en ce moment dicter la paix à Fez. J'irais, je n'en doute pas, avec les troupes que j'ai, c'est-à-dire 6,000 à 7,000 hommes d'infanterie et 900 à 1,000 chevaux réguliers ; mais il me manque des transports pour les vivres, des outres, un petit équipage de pont, de l'artillerie de campagne de réserve, et les troupes nécessaires pour l'établissement de trois postes intermédiaires où je déposerais des vivres pour assurer mon retour. »

Sur ces entrefaites, averti à Cadix qu'une escadre anglaise avait paru devant Tanger, le prince de Joinville appareilla sur-le-champ ; les Anglais n'ayant fait que passer, le prince reprit son poste d'observation. La correspondance était active entre lui et le maréchal, qui le pressait d'ouvrir le feu contre la côte. Les agressions marocaines étaient de véritables actes d'hostilité, de sorte que, si la guerre n'était pas déclarée officiellement, l'état de guerre existait de fait ; mais, comme les instructions du prince lui prescrivaient expressément de se tenir sur la réserve, à moins d'un outrage aux représentans diplomatiques de la France ou d'une insulte à son pavillon : « Le drapeau de l'armée, répliquait le maréchal, est aussi respectable que le pavillon ou, pour mieux dire, c'est tout un ; or, notre drapeau n'a-t-il pas été attaqué le 30 mai et outragé le 15 juin ? »

Une rumeur sourde arrivait du fond du Maroc, annonçant la marche de Mouley-Mohammed, fils du sultan-chérif, à la tête d'une innombrable armée. Sur ces nouvelles, le maréchal rappela de Sebdou La Moricière ; le 19 juillet, le corps expéditionnaire était concentré sous Lalla-Maghnia.

El-Ghennaouï, disgracié, n'était plus kaïd d'Oudjda ; Sidi-Hamida, son successeur, écrivit d'abord pour rejeter sur lui seul la responsabilité des actes agressifs. A cette ouverture le maréchal répondit, le 18 juillet, par une sorte de *memorandum* ou de résumé des demandes faites par la France : internement d'Abd-el-Kader et de sa

deïra, licenciement de ses bandes, renvoi immédiat des tribus émigrées. Le 21, nouveau message de Sidi-Hamida : « Nous savons que votre principal but est El-Hadj Abd-el-Kader et sa deïra; aussi lui avons-nous envoyé à l'instant même des messagers, qui ont ordre de le chercher partout où il sera, et il faut que je me rencontre demain avec lui, s'il plaît à Dieu. Je lui parlerai avec fermeté, jusqu'à ce qu'il aille à Fez ou qu'il sorte de notre royaume à l'instant même, par quelque moyen que ce soit, bon gré, mal gré, attendu que j'ai reçu des ordres de mon seigneur à ce sujet. » Les apparences retournaient donc à la paix ; quelques tribus émigrées demandèrent à rentrer sur leurs territoires.

Pour hâter la solution décisive, le maréchal prit le parti de se rapprocher d'Oudjda, en remontant la vallée de l'Isly. Ce mouvement eut pour conséquence un nouveau message de Sidi-Hamida, annonçant à la fois l'internement d'Ab-el-Kader et l'arrivée prochaine de Mouley-Mohammed, qui devait tout accommoder : « Je n'ai plus, disait le kaïd, voix délibérative en sa présence, et je ne puis terminer aucune affaire, qu'elle soit importante ou non. » Mais, pendant que le maréchal se repliait encore une fois sur Lalla-Maghnia, il reçut une communication toute contraire ; c'était une confidence faite par El-Kebibi à un ami en ces termes : « Dis à ton oncle, de ma part, que Sidi-Hamida ne parle que de paix, parce qu'il la veut sincèrement ; quant à moi, je n'y crois pas. Le fils de l'empereur ne peut venir à la frontière avec une nombreuse armée que pour la guerre. Il est suivi de très grandes forces ; il a 30 pièces de canon, des pelles, des pioches, pour faire le siège de Maghnia. On ne fait pas tant de préparatifs, si l'on vient pour la paix. »

Le 29 juillet, le maréchal, qui faisait, à l'extrémité nord de la frontière, une excursion chez les Msirda, dont la fidélité n'était pas sûre, fut averti que Mouley-Mohammed venait d'établir son campement non loin d'Oudjda ; aussitôt il reprit le chemin de Lalla-Maghnia. Le 4 août, il reçut de Sidi-Hamida une dépêche qui débutait de la sorte : « Nous sommes enfin sous l'ombre du drapeau de notre seigneur et maître, fils de notre maître et seigneur, — que Dieu lui soit en aide et perpétue sa gloire et son élévation ! — La veille de la date de cette lettre, il a campé sur l'Oued-el-Kessab avec son infanterie victorieuse et ses nombreuses armées formidables par Dieu et victorieuses par lui. L'heureuse venue de Son Altesse chérie du ciel est dans le dessein de terminer plusieurs affaires importantes. » Au nombre de ces affaires était le rétablissement de l'ordre et le châtiment des mauvais serviteurs qui avaient attaqué les Français sans l'assentiment et contre la volonté du sultan ; mais tout de suite après cette apparence de satisfaction et l'assurance

qu'Abd-el-Kader était interné dans l'empire, la dépêche reprochait au maréchal d'être sorti de ses limites, et surtout d'avoir fait un établissement militaire à Lalla-Maghnia, sur un territoire que le sultan d'ailleurs ne revendiquait plus ; c'était contre le seul fait de l'établissement qu'il protestait, en demandant en termes péremptoires l'évacuation du poste.

Le maréchal répondit que les Français avaient le droit de faire sur leur territoire toutes les constructions qu'il leur plairait, tout comme il était loisible aux Marocains d'en faire autant sur le leur, et refusa, en termes non moins péremptoires, l'évacuation demandée. Depuis cet échange de messages, les communications entre les deux camps cessèrent ; mais, huit jours après, le 11 août, le maréchal reçut de Tanger, par Djemma-Ghazaouat, des nouvelles d'une importance décisive.

Le 25 juillet, le prince de Joinville avait écrit au ministre de la marine : « Monsieur le maréchal Bugeaud me dit que la guerre n'est pas déclarée diplomatiquement, mais qu'elle existe de fait. Il ajoute que je suis libre de suivre une marche différente de celle de l'armée de terre, et d'employer des moyens dilatoires, alors qu'il en est venu à une offensive ouverte. Mes instructions me prescrivent de commencer les hostilités dans le cas prévu d'une semblable déclaration de la part du maréchal. J'ai fait mon possible pour lui faire partager mon opinion ; comme vous le voyez par sa lettre, je n'ai pas réussi. Il suit une marche contraire à mes idées ; mais, outre que mes instructions me prescrivent d'agir comme lui, je crois qu'à une grande distance de France, quelle que soit la différence d'opinion, il faut unité de vue et d'action entre les agens du gouvernement. Or, entre M. le maréchal et moi, c'est moi qui dois céder ; je m'incline devant son grade, son âge, son expérience. Puisqu'il fait la guerre sous sa responsabilité, puisqu'il a recours à ce moyen extrême pour obtenir la paix, puisqu'il me place dans un des cas prévus par mes instructions, celui où la guerre serait positivement déclarée et engagée, je me tais et je ferai tous mes efforts pour le seconder. »

Le 1er août, le prince parut devant Tanger. Son escadre comprenait trois vaisseaux de haut bord : *Suffren, Jemmapes* et *Triton ;* la frégate à voiles *Belle-Poule ;* trois frégates à vapeur : *Labrador, Asmodée, Orénoque ;* quatre corvettes à vapeur : *Pluton, Gassendi, Véloce, Cuvier,* et plusieurs navires de rang inférieur, en tout vingt-huit bâtimens de guerre. Le 2, le délai donné au Maroc pour répondre à l'ultimatum de la France venait à son terme ; mais on n'avait aucune nouvelle du consul d'Angleterre, M. Drummond-Hay, qui s'était rendu à Rabat, par ordre de son gouvernement, pour y

faire entendre des conseils pacifiques. Le 4, M. de Nion, qui avait amené son pavillon et s'était retiré à bord du *Suffren*, reçut du pacha d'El-Araïch une réponse mesurée dans la forme, mais insolente au fond; car il exigeait, au nom d'Abd-er-Rahmane, l'évacuation de Lalla-Maghnia et la punition du maréchal Bugeaud. Le 5, enfin, on apprit qu'après avoir échoué dans sa mission, M. Drummond-Hay avait abandonné l'empereur aux ressentimens de la France et s'était embarqué à Mogador. Le 6, au matin, l'escadre attaqua les fortifications de Tanger, qu'elle avait ordre de détruire.

« En faisant un débarquement, dit le prince dans son rapport, j'aurais pu facilement atteindre ce but; mais j'ai préféré agir avec le canon et mettre les batteries hors de service, en respectant le quartier des consuls, où cinq ou six boulets à peine sont allés s'égarer. » Ouvert à huit heures et demie, le feu avait cessé avant onze heures; toutes les batteries marocaines étaient démantelées, la plus grande partie des pièces démontées; l'ennemi avait, de son aveu, 150 morts et 400 blessés: sur l'escadre, les pertes se réduisaient à 16 blessés et à 3 morts; les avaries étaient peu de chose.

« Pendant l'affaire, ajoute le prince de Joinville, M. Hay est arrivé de Rabat, où il s'était arrêté pour voir l'empereur; je l'ai reçu le lendemain. Il m'a dit qu'il avait trouvé l'empereur très abattu; la nouvelle du retrait des consuls lui était parvenue. M. Hay m'a remercié de la sollicitude que nous avons montrée à son égard. Maintenant je vais à Mogador, à l'autre bout de l'empire. Mogador est la fortune particulière de l'empereur; outre les revenus publics, la ville est sa propriété : il en loue les maisons, les terrains. C'est, en un mot, une des sources les plus claires de son revenu. Toucher à cette ville, la ruiner ou occuper l'île qui ferme le port jusqu'à ce que nous ayons obtenu satisfaction, c'est faire à Mouley-Abd-er-Rahmane et à tout le sud de son empire un mal sensible. »

Le 8 août, dans un accès d'impatience et de mauvaise humeur, le maréchal Bugeaud avait écrit au maréchal Soult, ministre de la guerre, une lettre acerbe : « J'ai, disait-il, devant moi un camp de 15,000 à 20,000 hommes; nous savons qu'il y a un autre camp à Taza, peut-être en route pour venir joindre celui-ci. On peut encore soulever toutes les montagnes de la côte du Rif et des Beni-Snassen, et amener contre nous tous ces montagnards; il faudra donc attendre la concentration de toutes ces forces! Si, au contraire, j'étais libre de faire la guerre comme elle doit être faite, je sommerais le fils de l'empereur de répondre, dans les vingt-quatre

heures, s'il accepte la suspension d'armes que je lui ai proposée, et s'il renonce à la prétention de nous faire évacuer Lalla-Maghnia. S'il me répondait non, je marcherais sur lui et j'attaquerais ce premier camp. Au lieu de cela, que m'ordonnez-vous? 1° d'attendre la concentration de forces énormes ; 2° de perdre cette force morale sur les peuples et sur mes soldats que j'avais acquise par une attitude énergique et offensive. Plus j'y réfléchis, monsieur le maréchal, plus cette conduite me paraît funeste, je dirai même intolérable. Hier, j'étais fier de ma situation ; dans deux ou trois jours peut-être, je regretterai amèrement d'avoir prolongé aussi longtemps mon séjour en Afrique. C'est avec la tristesse dans le cœur que je trace ces dernières lignes. »

Mais, le 11 août, quand il reçut la nouvelle du bombardement de Tanger, ce fut un cri de joie qui sortit de sa poitrine. « Le 14 au plus tard, écrivit-il au prince, j'ai la confiance que nous aurons acquitté la lettre de change que la flotte vient de tirer sur nous. »

VI.

Les camps marocains s'étaient rapprochés ; de la vigie de Lalla-Maghnia on les apercevait sur les collines de la rive droite de l'Isly, à 2 ou 3 kilomètres en arrière d'Oudjda. D'après les dires des espions, il y avait là un rassemblement de 30,000 cavaliers et de 10,000 fantassins, avec onze bouches à feu. L'élite de cette armée était la cavalerie noire ou mulâtre de la garde de l'empereur, les Abid-el-Bokhari.

Voici, d'après les mémoires du général de Martimprey, une esquisse de cette troupe, qui passait pour redoutable : « Une large culotte ou zeroual, un burnous de drap bleu, un grand bonnet rouge pointu, un sabre et un long fusil armé d'une baïonnette, leur constituaient une tenue et un armement à peu près uniformes. Toutefois, les fusils n'étant pas à cette époque du même calibre, il s'ensuivait qu'il ne pouvait être fait de distribution de cartouches. Dans le combat, chacun, muni de balles à sa convenance et d'une poire à poudre, chargeait son arme comme on le fait à la chasse, méthode délicate et lente dans la chaleur de l'action. »

La température était excessive ; afin d'abriter ses troupes, le maréchal avait transporté le bivouac à l'est de Lalla-Maghnia, au bord d'un ruisseau, dans un bois de frênes d'une belle venue, de sorte que les rôdeurs marocains, ne voyant plus les Français à leur ancienne place, se figurèrent d'abord qu'ils avaient fait retraite sur Tlemcen. Ils se trompaient du tout au tout. Le maréchal n'atten-

dait, pour marcher à eux, que le retour du général Bedeau, détaché avec deux bataillons vers Sebdou en reconnaissance. « Je compte qu'il me rejoindra après demain matin, écrivait le gouverneur au maréchal Soult, le 11 août; le même jour, au soir, je ferai un mouvement en avant. Le 14, au matin, je serai de très bonne heure sur l'Isly, à une petite distance du camp ennemi. Si mes troupes ne sont pas trop fatiguées, et surtout si la chaleur n'est pas excessive, je continuerai mon mouvement, et j'attaquerai le camp marocain pour ne lui pas donner le temps d'évacuer les provisions et les *impedimenta* qu'il doit avoir réunis. Vainqueur, je le poursuivrai jusqu'à Aïoun-Sidi-Mellouk ; il ne m'est guère possible d'aller plus loin, à cause de l'éloignement des eaux. Après, je me jetterai sur le pays, à droite et à gauche, pour le ravager et faire vivre ma cavalerie. »

Le général Bedeau rejoignit le 12, plus tôt que n'avait espéré le maréchal; dans la matinée du même jour était arrivé un régiment de marche venu de France et composé de quatre escadrons, deux du 1er chasseurs à cheval, deux du 2e hussards. La petite armée comprenait dès lors 8,500 baïonnettes, 1,400 chevaux réguliers, 400 irréguliers et 16 bouches à feu, dont 4 de campagne. « Elle compte sur la victoire, tout comme son général, écrivait allégrement le gouverneur; si nous l'obtenons, ce sera un nouvel exemple que le succès n'est pas toujours du côté des gros bataillons, et l'on ne sera plus autorisé à dire que *la guerre n'est qu'un jeu du hasard.* »

La masse énorme de la cavalerie marocaine ne lui imposait pas; plus elle était nombreuse, plus il était assuré d'avoir raison d'elle. Il avait à cet égard une théorie depuis longtemps faite : « Vous vous attendez, écrivait-il dès 1841 à La Moricière, vous vous attendez à être attaqué par une nombreuse cavalerie et quelque peu d'infanterie. Vous n'êtes pas préoccupé et vous avez bien raison; passé un certain chiffre, comme quatre ou cinq mille, le nombre des cavaliers ne fait rien à l'affaire. Il suffit de marcher à eux en bon ordre et résolument, puis de les accueillir, s'ils viennent à vous, par un feu de deux rangs bien dirigé; mais il faut préalablement avoir bien convaincu les soldats que le nombre ne fait rien. Vous y parviendrez facilement en leur représentant que, même en Europe, la cavalerie régulière est impuissante contre la bonne infanterie, que la cavalerie arabe, n'ayant ni organisation, ni discipline, ni tactique, ne peut pas faire des charges successives, qu'elle n'a aucune force d'ensemble, et que, pourvu qu'on marche à elle, on la met dans une telle confusion et un tel découragement qu'elle ne peut plus revenir au combat. C'est une cavalerie absolument sans consistance pour

attaquer les carrés d'infanterie, et, plus elle est nombreuse, passé un certain chiffre, moins elle a de puissance. Il n'est pas plus difficile de repousser, avec des bataillons bien harmonisés, 15,000 chevaux arabes que 3,000 ou 4,000. Les courages individuels, quelque distingués qu'ils soient, ne sont plus indépendans; ils sont entraînés dans le tourbillon, et ils s'affaiblissent par le désespoir de l'impuissance. »

Le 12, dans la soirée, les officiers des chasseurs d'Afrique et des spahis offrirent un punch aux camarades des escadrons venus de France. La salle de réception était une enceinte de verdure, au bord du ruisseau; des lanternes en papier de couleur se balançaient aux branches des lentisques et des lauriers-roses; le punch flambait dans les gamelles; on buvait à la gloire et à la patrie, à l'Algérie et à la France. Cependant il manquait à la fête quelque chose, ou plutôt quelqu'un, le grand chef. L'interprète principal de l'armée, M. Léon Roches, qui vivait dans sa familiarité, fut dépêché vers lui en ambassade.

Le grand chef, accablé de fatigue, dormait tout habillé dans sa tente. Au premier abord, le réveil fut terrible et l'ambassadeur envoyé au diable; puis, grommelant, le maréchal se mit en route avec son guide; tous deux allaient, trébuchant dans l'obscurité contre les piquets des tentes, l'un grondant de plus en plus, l'autre de plus en plus bourré; mais quand, à la lueur des illuminations, un hurrah d'acclamations accueillit le maréchal, sa mauvaise humeur tomba soudain, sa figure s'éclaira d'un joyeux sourire, et, d'une voix forte, il fit, devant cette foule d'auditeurs qui buvaient ses paroles, la prophétie de la bataille : « Après-demain, mes amis, sera une grande journée, je vous en donne ma parole. Avec notre petite armée, je vais attaquer les innombrables cavaliers du prince marocain. Je voudrais que leur nombre fût double, fût triple, car plus il y en aura, plus leur désordre et leur désastre seront grands. Moi, j'ai une armée, lui n'a qu'une cohue. Je vais vous expliquer mon ordre d'attaque. » Et il expliquait le fameux ordre triangulaire, « la tête de porc; » et, joignant l'action à la parole, « il accompagnait sa démonstration, dit le général de Martimprey, de violens gestes des coudes, très expressifs, qui mirent en gaîté son auditoire. »

La formation, d'ailleurs, avait été mise à l'ordre. L'infanterie était répartie en quatre commandemens : 1° avant-garde, sous les ordres du colonel Cavaignac, du 32e, comprenant le 8e bataillon de chasseurs, un bataillon du 32e, un du 41e, le 2e bataillon du 53e et deux compagnies d'élite du 58e; 2° brigade de droite, sous les ordres du général Bedeau, comprenant deux bataillons du 13e léger, deux du 15e léger, un bataillon de zouaves et le 9e bataillon de chasseurs;

3° brigade de gauche, sous les ordres du colonel Pélissier, comprenant deux bataillons du 6e léger, le 10e bataillon de chasseurs et trois bataillons du 48e; 4° arrière-garde, sous les ordres du colonel Gachot, comprenant deux bataillons du 3e léger et le 6e bataillon de chasseurs. La cavalerie, commandée par le colonel Tartas, marchait en deux colonnes encadrées par l'infanterie, celle de droite, sous les ordres du colonel Morris, formée du 2e chasseurs d'Afrique et du régiment de marche venu de France; celle de gauche, commandée par le colonel Jusuf, formée des spahis et du 4e chasseurs d'Afrique, et suivie du maghzen d'Oran, sous les ordres du commandant Walsin Esterhazy (1). Telle qu'elle était réglée par le maréchal, la formation de combat présentait la figure d'un losange irrégulier, dont les côtés postérieurs étaient réunis suivant un angle obtus.

Depuis quelques jours, le maréchal envoyait régulièrement ses fourrageurs de plus en plus près de la frontière. Le 13, à trois heures de l'après-midi, toute l'armée se mit en mouvement, comme pour soutenir un plus grand fourrage; mais, le soir venu, au lieu de rentrer au bivouac, elle s'arrêta sur place et passa la nuit, sans feux allumés, dans le plus grand silence. Le 14, à deux heures du matin, elle se remit en marche, passa l'Isly à gué et remonta la rive gauche, n'ayant devant elle que 5 ou 6 cavaliers marocains, qui se retiraient lentement en tiraillant sur les guides.

Le commandant de Martimprey marchait tout à fait en tête, ayant derrière lui l'étoile polaire. Tout à coup, il aperçut sur sa gauche le maréchal qui lui cria : « Êtes-vous sûr de la direction, Martimprey? — Oui, monsieur le maréchal. — *Bonô !..* » Faite d'une voix de stentor, en prolongeant la dernière syllabe, à travers l'air sonore et calme du matin, cette réplique excita dans les premiers pelotons

(1) En ordre de marche, le 8e bataillon de chasseurs tenait la tête de l'avant-garde, ayant sur ses flancs en échelons, à droite le bataillon du 32e, à gauche le bataillon du 41e, entre les deux, le maréchal et l'état-major-général, suivis du bataillon du 53e, des pièces de campagne et d'une section de montagne. Le général de La Moricière marchait en tête avec le 8e bataillon de chasseurs. En arrière, à droite du 31e, venait toute la brigade Bedeau; à gauche du 41e, toute la brigade Pélissier, chacune des deux sur une seule colonne; dans l'intervalle marchaient les deux colonnes de cavalerie, flanquant elles-mêmes de part et d'autre la réserve d'artillerie, le train des équipages, les bagages des corps et le troupeau. L'arrière-garde avait deux de ses bataillons dans les traces respectives des colonnes d'infanterie, et le troisième sur la ligne du centre en arrière, fermant le système. — Pour passer de l'ordre de marche à l'ordre de combat, l'avant-garde conservait sa formation; le premier bataillon de chaque colonne restait également à sa place; les autres s'échelonnaient successivement en dehors et à soixante pas chacun du précédent, sauf le dernier, qui s'échelonnait en dedans, de manière à se relier avec les bataillons d'arrière-garde.

une bruyante hilarité, qui, de proche en proche, gagna jusqu'à l'arrière-garde. Ce fut dans cette heureuse disposition qu'après avoir gravi allégrement une dernière hauteur, l'armée aperçut tout à coup, resplendissantes de blancheur au soleil, les innombrables tentes des camps marocains.

Tous les mamelons en étaient couverts, depuis Oudjda jusqu'à l'Isly. Au milieu de la foule qui s'agitait en prenant les armes, on distinguait parfaitement le groupe du fils de l'empereur, ses drapeaux, son parasol de commandement. Ce fut le point de direction donné à l'avant-garde. Tous les chefs des principales fractions de l'armée, appelés par le maréchal, reçurent ses dernières intructions; chacun retourna diligemment à son poste, la formation de combat fut prise, et le losange, éployant ses ailes, descendit, au son des musiques de régiment, vers la rivière qu'il fallait passer encore.

Les gués ne furent que faiblement disputés; mais, par-delà, le maréchal et ses troupes se trouvèrent entourés de toutes parts et disparurent dans les flots de poussière soulevés par le tumulte de la cavalerie marocaine comme un navire battu par des vagues dans les embruns d'une mer démontée. La gauche, particulièrement, fut assaillie avec une violence extrême; les Marocains, s'excitant par de bruyantes clameurs, se jetaient d'un échelon sur l'autre, en essayant de passer par les intervalles; partout leur effort échoua devant le feu des tirailleurs qui se flanquaient mutuellement; deux bataillons seulement furent obligés de former le carré; les autres continuèrent de rester en colonne à demi-distance.

Dès que le maréchal s'aperçut que, sous l'effet des balles et de la mitraille, la masse assaillante commençait à se disloquer, il donna au colonel Tartas l'ordre de faire sortir du losange ses dix-neuf escadrons et de les échelonner de sorte que le dernier échelon fût appuyé à la rive droite de l'Isly. A la tête des spahis soutenus par le 4e chasseurs d'Afrique, le colonel Jusuf mena la charge contre le camp de Mouley-Mohammed. Une batterie de onze pièces était déployée sur le front de bandière; mais elle ne put tirer qu'une salve; les canonniers sabrés se dispersèrent. En avant de la tente impériale, cavaliers et fantassins confondus essayèrent d'arrêter les spahis; mais les chasseurs, venant à la rescousse, culbutèrent l'obstacle, et, dès lors, tout le camp fut la proie du vainqueur.

Pendant ce temps, le colonel Morris, emporté par son ardeur, s'était lancé au loin, de l'autre côté de l'Isly, à l'attaque d'une grosse troupe de cavalerie ralliée sur la rive gauche. Ce fut le seul moment critique de la bataille; mais, pendant plus d'une demi-heure, les six escadrons du 2e chasseurs qu'il commandait, c'est-à-dire 550 hommes seulement, se trouvèrent sérieusement engagés

parmi des milliers d'ennemis. Comme les combattans étaient noyés dans des flots de poussière, on ne savait ce qui se passait derrière ce nuage ; mais enfin le général Bedeau, averti, envoya au pas de course les zouaves et deux autres bataillons, qui dégagèrent les chasseurs et décidèrent la retraite des Marocains. L'artillerie acheva de disperser ce qui essayait de résister encore.

A midi, la bataille était gagnée ; les troupes avaient exécuté résolument ce que le général avait supérieurement conçu. Toutes ses prévisions s'étaient réalisées, grand triomphe pour un homme de guerre, sans avoir été payées par de trop douloureux sacrifices. L'armée n'avait à regretter que quatre officiers, tous quatre aux spahis, et vingt-trois soldats ; sept officiers et quatre-vingt-douze soldats étaient blessés. Les Marocains laissaient 800 morts sur le champ de bataille. La tente et le parasol de Mouley-Mohammed, dix-huit drapeaux, onze pièces de canon, furent les principaux trophées de la victoire ; quant au reste, le butin fut immense.

Pour les Arabes, le vaincu est celui qui a tort ; les tribus au milieu desquelles se fourvoyaient les fuyards les poursuivaient à coups de fusil ou les dépouillaient impitoyablement. De cet immense rassemblement, il ne resta bientôt plus que les fidèles du maghzen autour du prince réfugié à Taza. La chaleur de plus en plus intense ne permettait pas au maréchal de l'y aller chercher.

Le 16 août, il lui écrivit, en vainqueur généreux, sans rien ajouter aux conditions qui lui avaient été posées avant la bataille. Le 23, dix cavaliers des Abid-Bokhari apportèrent la réponse du prince ; elle débutait mal, car elle portait contre le maréchal une accusation de perfidie : « Sache que, si tu as pris mon camp, c'est que tu as usé de ruse et que tu n'as pas tenu tes promesses ; sans cela, tu aurais vu ce qui te serait arrivé ; » mais, après cet accès de méchante humeur, elle devenait toute pacifique.

Le maréchal profita de ce temps d'arrêt pour ramener à Lalla-Maghnia d'abord, puis à Djemma-Ghazaouat, les troupes épuisées de chaleur et les malades, dont le nombre excédait de beaucoup les ressources de l'ambulance. A Lalla-Maghnia, le 28 août, il reçut la nouvelle d'un autre succès du prince de Joinville.

Le 11 août, l'escadre française était arrivée devant Mogador, mais l'état de la mer était tel que, pendant quatre jours, tout ce qu'elle avait pu faire avait été de tenir au mouillage. Enfin, le 15, le temps étant devenu meilleur, le bombardement avait commencé. Les batteries de mer ayant été détruites par le feu des vaisseaux *Jemmapes*, *Triton*, *Suffren*, et de la frégate *Belle-Poule*, les bricks *Cassard*, *Volage* et *Argus* débarquèrent dans l'île 500 marins qui, malgré la vive résistance de la garnison, s'emparèrent

des batteries et des postes fortifiés. Le lendemain, un second débarquement acheva de détruire les défenses de la ville. Les canons furent encloués ou jetés à la mer, les poudres noyées, les barques coulées à fond. Alors les montagnards des environs descendirent en foule sur Mogador, qu'ils mirent à sac. Le consul anglais et quelques autres Européens qui s'étaient obstinés à rester dans la place furent trop heureux d'être recueillis par l'escadre française.

Après avoir laissé 500 hommes bien établis dans l'île et quelques-uns de ses bâtimens dans le port, le prince de Joinville revint à Cadix avec la plus grande partie de l'escadre.

VII.

Plus encore que la victoire d'Isly, les succès de la flotte française excitèrent dans Londres une émotion vive. Le premier ministre, sir Robert Peel, était de plus en plus sombre et inquiet. « Il accueillait, dit M. Guizot dans ses mémoires, tous les renseignemens, tous les bruits qui lui parvenaient sur les immenses travaux que nous faisions, disait-on, dans tous les ports d'où l'Angleterre pouvait être menacée, à Dunkerque, à Calais, à Boulogne, à Cherbourg, à Saint-Malo, à Brest. Il se refusait à regarder nos assurances pacifiques et amicales comme des garanties suffisantes, et il insistait auprès de ses collègues pour que l'Angleterre se préparât promptement et largement à une guerre qui lui paraissait probable et prochaine. C'était contre ces dispositions et ces appréhensions du premier ministre que lord Aberdeen avait à défendre la politique de la paix ; il le faisait avec une habileté parfaitement loyale, opposant aux vaines alarmes de sir Robert Peel une appréciation plus juste et plus fine, soit des événemens, soit des hommes, soit des chances de l'avenir. »

Ce fut l'opinion de lord Aberdeen qui prévalut ; mais il importait que la paix entre la France et le Maroc ne tardât pas trop à se conclure. Le Maroc en prit l'initiative, d'abord par un message que Mouley-Mohammed adressa, le 1er septembre, au maréchal Bugeaud, puis par une lettre de Sidi-Bou-Selam au prince de Joinville. « J'atteste par ces présentes, disait expressément le pacha d'El-Araïch, que j'ai entre les mains l'ordre de l'empereur de faire la paix avec vous. »

Le maréchal Bugeaud aurait bien voulu présider aux négociations, mais la diplomatie refusa de se ranger sous la tutelle militaire. Les plénipotentiaires français, M. de Nion et le duc de Glücksberg, s'abouchèrent à Tanger, le 10 septembre, avec Sidi-Bou-Selam,

plénipotentiaire du sultan, et le traité fut immédiatement conclu. Il était conforme à l'*ultimatum* posé par la France, si ce n'est que la mise hors la loi était substituée à l'internement, en ce qui concernait Abd-el-Kader.

« Hadj Abd-el-Kader, était-il dit dans l'article 4, est mis hors la loi dans toute l'étendue de l'empire du Maroc, aussi bien qu'en Algérie. Il sera en conséquence poursuivi à main armée par les Français, sur le territoire de l'Algérie, et par les Marocains sur leur territoire, jusqu'à ce qu'il en soit expulsé ou qu'il soit tombé au pouvoir de l'une ou de l'autre nation. Dans le cas où Abd-el-Kader tomberait au pouvoir des troupes françaises, le gouvernement de Sa Majesté l'empereur des Français s'engage à le traiter avec égards et générosité. Dans le cas où Abd-el-Kader tomberait au pouvoir des troupes marocaines, Sa Majesté l'empereur du Maroc s'engage à le faire transporter dans une des villes du littoral ouest de l'empire, jusqu'à ce que les deux gouvernemens aient adopté de concert les mesures indispensables pour qu'Abd-el-Kader ne puisse, en aucun cas, reprendre les armes et troubler de nouveau la tranquillité de l'Algérie et du Maroc. » L'article 5 établissait la délimitation de la frontière comme au temps de la domination turque.

Disons tout de suite que, pour l'application régulière de cette clause, une convention spéciale fut signée, le 18 mars de l'année suivante, à Lalla-Maghnia, par le général de La Rue, assisté du commandant de Martimprey et de M. Léon Roches, pour la France, et par Sidi-Hamida, assisté de Si-Selaouï, pour le Maroc. Le tracé de la délimitation avait été fait par le commandant de Martimprey. « Dans le Tell, a-t-il dit modestement dans ses mémoires, ce travail était facile; dans le Sahara, c'était beaucoup moins clair, et je fus conduit à une erreur grave, en m'en rapportant aux témoignages du kaïd de Tlemcen et de l'agha de la montagne de l'ouest. Ils nous certifièrent que les Ouled-Sidi-Cheikh-Gharaba étaient Marocains. » C'est ainsi que les ksour de Figuig, sans qu'on se doutât du sacrifice, furent abandonnés au Maroc.

En fait, le traité de Tanger, conclu sans l'attache du maréchal Bugeaud, commença par lui déplaire. Il ne s'en cachait pas et poursuivait de ses sarcasmes La Moricière, à qui l'arrangement paraissait suffire. « Applaudissez-vous tout seul, je vous en prie, lui écrivait-il; car, moi, je ne m'applaudis pas le moins du monde, et je ne voudrais, à aucun prix, apposer ma signature au bas de ce traité. Je vous croyais un dragon d'opposition ; j'avais l'air devant vous d'un ministériel quand même, et voilà que vous approuvez tout, même ce qui est détestable. » — « Quant au traité, répliquait

La Moricière, sans doute sa rédaction trahit une ignorance absolue des hommes et des choses, et ce serait une bonne fortune pour *le Charivari* que de l'avoir avec le commentaire du maréchal; mais plutôt que de s'exposer à la guerre avec l'Angleterre, la France a bien fait de terminer elle-même ses affaires. Du reste, mon ignorance des affaires politiques, auxquelles je ne me suis jamais mêlé, que je n'ai jamais vues que dans les journaux, et encore d'une manière assez peu suivie, est la cause de l'incertitude et du vague que vous avez remarqués dans mes opinions politiques. Je prends acte toutefois du reproche que vous m'adressez de ne pas avoir conservé mes tendances à l'opposition, et de n'avoir pas trouvé les choses absolument mal, avant d'avoir examiné si elles pouvaient être mieux. »

Il y avait un autre motif de désaccord entre le grand chef et son lieutenant : celui-ci tenait pour l'occupation définitive du poste de Djemma-Ghazaouat, tandis que le maréchal voulait en confier la garde à une milice locale. La question fut portée devant le maréchal Soult, qui donna gain de cause à La Moricière. Le lieutenant-colonel de Montagnac, du 15e léger, fut nommé commandant de Djemma-Ghazaouat.

Le maréchal Bugeaud s'était embarqué pour Alger; il y trouva, le 5 septembre, un accueil enthousiaste. La victoire d'Isly faisait son tour d'Algérie; de toutes parts, les grands chefs arabes, khalifas, aghas, kaïds, arrivèrent, plus ou moins spontanément, pour rendre hommage au vainqueur. Il y eut, le 22 septembre, sur le champ de manœuvre de Moustafa, une fête magnifique. Quelques jours plus tard, les acclamations redoublèrent : on venait de lire l'ordonnance royale qui conférait au maréchal le titre de duc d'Isly.

Ses compagnons de gloire ne furent pas oubliés : La Moricière reçut la croix de commandeur; Bedeau fut nommé lieutenant-général et commandant de la province de Constantine; Cavaignac maréchal de camp et commandant de la subdivision de Tlemcen. Le maréchal était loin d'avoir pour Cavaignac les sentimens d'affection qu'il portait à Bedeau ou à Saint-Arnaud, par exemple, et il avait été parfois sévère à son égard; mais il rendait justice à son intrépidité calme et froide, à son caractère, à son esprit de devoir et de discipline.

Quand le général Cavaignac eut reçu des mains du maréchal sa lettre de service, il écrivit à l'un de ses amis la lettre suivante, qui lui fait le plus grand honneur : « Je partage complètement votre opinion sur ce qui doit rester de mes anciennes relations avec notre gouverneur-général, et je sais qu'il a mis une grande

chaleur et une grande loyauté dans ses démarches. Du reste, si j'avais une nature assez rancunière pour penser au passé en face du présent, je crois que les immenses services rendus par le maréchal en Afrique, depuis un an surtout, doivent, dans l'esprit d'un vieil Africain comme moi, dominer tout autre sentiment. C'est là ma disposition véritable, et c'est ainsi que vous me trouverez. »

VIII.

Le maréchal duc d'Isly avait demandé deux mois de congé, afin de se rendre à Paris et de prendre part aux discussions de la Chambre; mais, avant de s'éloigner, il voulut achever, chez les Kabyles de la vallée du Sébaou, toujours agitée par les intrigues de Ben-Salem, l'œuvre que les affaires du Maroc l'avaient contraint de laisser, au mois de mai précédent, à l'état d'ébauche. Les opérations commencèrent à la fin de septembre, sous la direction du général Comman, qui partit de Dellys à la tête d'une colonne de 2,800 hommes. Pendant une quinzaine de jours, il manœuvra sur les deux versans de la vallée sans éprouver de résistance; mais, le 17 octobre, chez les Flisset-el-Bahr, il se trouva en présence d'un gros rassemblement de Kabyles groupés au-dessus du pic du Tléta, près du village de Tiferâa. Malgré l'entrain des troupes que menaient à l'attaque le colonel de Saint-Arnaud et le lieutenant-colonel Forey, les Kabyles ne purent pas être débusqués de toutes leurs positions, et le général Comman dut se replier sur Dellys, où il rentra, le 19, avec une perte de 26 tués et de 167 blessés. Ce petit combat avait donc coûté plus cher que la bataille d'Isly.

Averti de l'échec, le maréchal prit immédiatement la mer avec quatre bataillons, descendit à Dellys et se porta, le 25, contre les Flisset-el-Bahr. Le 28, il les fit attaquer par trois colonnes, à une lieue en arrière des positions qu'ils avaient si bien défendues, le 17, et les culbuta de telle sorte qu'ils se hâtèrent, eux et les voisins, de faire leur soumission. Le 5 novembre, la colonne expéditionnaire fut dissoute, et les corps regagnèrent leurs cantonnemens.

A tout prendre, cette campagne d'automne en Kabylie ne fut guère plus décisive que la campagne du printemps; mais la saison devenait mauvaise et le maréchal avait hâte d'être à Paris. Il partit d'Alger le 16 novembre, laissant l'intérim du gouvernement au général de La Moricière.

Le 24 janvier 1845, le vainqueur d'Isly prononça, dans la chambre des députés, un grand discours d'une haute importance. Après avoir commencé par avouer le peu de goût que le traité de Tanger lui avait inspiré d'abord, et déclaré loyalement que l'exa-

men des faits et des circonstances avait modifié son impression première, il aborda de front le problème général de la conquête. « Quoique notre armée d'Afrique vous paraisse souvent beaucoup trop forte, surtout quand il s'agit de voter le budget, dit-il aux députés ses collègues, je vous déclare qu'elle est faible, comparativement à la surface du pays qu'elle a à dominer, à protéger. Si elle y suffit, ce n'est qu'en multipliant ses fatigues. J'ai demandé à nos soldats en mobilité plus peut-être qu'on ne pouvait. C'est en répétant leurs marches à l'infini, c'est en leur imposant des privations presque continuelles, que je suis parvenu à suffire aux besoins de notre domination sur cet immense territoire.

« On s'est étonné qu'il ait fallu 80,000 hommes pour faire la conquête de l'Algérie, où on n'a jamais vu, dit-on, 20,000 hommes en ligne, lorsque, avec des armées de 30,000 hommes, on a fait la conquête de l'Italie et de l'Égypte. Je ne saurais trop le redire, c'est que, dans la plupart des autres pays, surtout en Europe, il suffit de gagner une ou deux batailles décisives pour s'emparer des grands intérêts de l'ennemi, qui se trouvent concentrés sur quelques points; mais, en Afrique, des combats même convenables n'ont rien de décisif. Ce n'est que par leur multiplicité, et en prenant les tribus les unes après les autres, que nous sommes parvenus à soumettre les Arabes. Réduire l'armée serait donc la chose la plus contraire à notre entreprise; ce serait compromettre la conquête, ou tout au moins retarder l'époque des compensations à nos sacrifices. L'armée, par les routes qu'elle a ouvertes, n'a pas fait seulement de la stratégie, elle a encore créé des voies commerciales.

« On a blâmé trois expéditions faites l'année dernière; on a prétendu que ces expéditions avaient uniquement pour but de conquérir de la gloire, de faire des bulletins et, passez-moi l'expression un peu triviale, de recueillir de la graine d'épinards! *(Hilarité générale.)* Eh bien! messieurs, on s'est trompé. L'armée française ne fera jamais la guerre dans ses propres intérêts : elle a trop de patriotisme pour cela. Elle la fera, quand il sera nécessaire de la faire, dans les intérêts du pays, et pas autrement. Et savez-vous pourquoi nous sommes allés à Biskra et chez les Ouled-Naïl, qui sont à 130 lieues des côtes? Pour nous ouvrir des routes commerciales à l'intérieur. Nous avons fait ce que font les Anglais, la guerre d'intérêt; nous avons marché, l'épée dans une main et le mètre dans l'autre.

« Les résultats généraux, vous les connaissez. Vous savez qu'Abd-el-Kader a été successivement chassé de l'édifice de granit qu'il avait créé; cet édifice, nous l'avons démoli pièce à pièce. Nous avons soumis les tribus, une à une, par cette activité de jambes

dont j'ai parlé. Nous avons rejeté Abd-el-Kader dans l'intérieur du Maroc, ce qui ne veut pas dire qu'il ne reviendra pas ; je crois même pouvoir vous prévenir qu'il reviendra. Il ne reviendra pas dangereux, mais tracassier, et voilà pourquoi il faut que nous restions toujours forts et vigilans : c'est là mon adage.

« Vous dominez tout le pays depuis la frontière de Tunis jusqu'au territoire du Maroc. Il ne reste qu'un petit pays de quatre-vingts lieues de longueur sur trente de largeur, qu'on appelle vulgairement la Kabylie. Ce sont les montagnes de Bougie à Djidjeli, pays très difficile, montagnes très âpres, peuplées par des hommes très vigoureux, énergiques, excellens fantassins. Il n'est pas du tout impossible de les soumettre; l'armée d'Afrique ne connaît pas beaucoup d'impossibilités dans ce genre ; toutefois, ce n'est pas urgent, mais c'est une chose qui doit être faite tôt ou tard. Comme le disait M. Thiers, l'occupation restreinte est une tâche impossible ; il est plus facile de prendre le tout que la partie. On ne peut pas faire la conquête à demi.

« Nous serons donc contraints de prendre la Kabylie, non pas que les populations soient inquiétantes, envahisseuses, hostiles ; non ; elles défendent vigoureusement leur indépendance quand on va chez elles, mais elles n'attaquent pas. Mais ce territoire insoumis au milieu de l'Algérie obéissante est d'un mauvais exemple pour les tribus qui paient l'impôt et voient auprès d'elles des voisins qui ne le paient pas. C'est un témoin vivant de notre impuissance, de notre respect pour les gens forts, et cela diminue notre force morale. C'est un refuge pour les mécontens de nos possessions; c'est là qu'un lieutenant d'Abd-el-Kader, Ben-Salem, s'est retiré et maintient encore le drapeau de son maître ; il pourrait sortir de là quelque jour un gros embarras.

« Il y a encore une autre considération, c'est que nous ne pouvons rester continuellement à Bougie et à Djidjeli bloqués et regardant les montagnes, sans y avoir aucune espèce d'action. Si l'on veut renoncer pour toujours à ces montagnes, en vertu de sentimens philanthropiques ou dans la crainte d'augmenter l'effectif de deux ou trois régimens, il faut s'empresser d'évacuer Bougie et Djidjeli, occupations très onéreuses et qui ne servent absolument, dans l'état actuel des choses, qu'à nous faire perdre des soldats et dépenser de l'argent. Sinon, nous serons obligés de prendre toute la Kabylie un jour ou l'autre. »

Tout était dans ce discours : le passé, le présent, l'avenir de la conquête.

CAMILLE ROUSSET.

JACOB RUYSDAEL

Dans l'art comme dans la vie, les choses les plus simples ne sont pas celles dont on s'avise d'abord. L'histoire de la peinture de paysage nous en fournirait au besoin la preuve. S'il est un genre pour lequel les voies semblent toutes tracées, n'est-ce point celui qui, s'inspirant directement de la nature, peut trouver en elle des sujets d'étude immédiats? Et cependant, nous l'avons constaté à diverses époques et chez des peuples différens (1), le paysage n'apparaît que tardivement; et quand, avec un état de civilisation très avancé, il arrive à se constituer, il commence par une extrême complication. Au lieu de se contenter des élémens pittoresques qu'ils ont sous la main et de les copier fidèlement, les premiers paysagistes vont chercher au loin des modèles, et ils s'ingénient à entasser dans leurs œuvres les accidens les plus bizarres et les plus disparates. Ce n'est qu'après avoir épuisé les étrangetés et les accumulations de détails hétérogènes que cet art revient à la simplicité.

Telle a été, en effet, la marche suivie par le paysage dans les Flandres jusqu'à son complet développement. L'école hollandaise avait déjà conquis son indépendance, que l'on continuait encore à y observer ce courant d'émigration qui avait anciennement attiré vers l'Italie un grand nombre de ses artistes et qui persista jusqu'au

(1) Voir, dans la *Revue : le Paysage dans les arts de l'antiquité* et *les Commencemens du paysage dans l'art flamand* (15 juin 1884 et 15 août 1885).

bout. Laissant aujourd'hui de côté ces transfuges, nous voudrions nous attacher exclusivement à des peintres qui, sans s'éloigner jamais de leur patrie, ont su y découvrir cette intime poésie qu'un commerce plus familier avec la nature pouvait seul leur révéler. Parmi ceux-ci, il n'en est pas de plus justement célèbre que Jacob Ruysdael. Mais avant d'aborder l'étude de sa vie et de ses œuvres, nous avons cru bon de rechercher les enseignemens qu'il avait pu recueillir, non-seulement de ses prédécesseurs, mais des membres mêmes de sa famille. Des documens nouveaux nous ont permis de déterminer la filiation assez compliquée de cette famille et d'établir, parmi les paysagistes qu'elle a produits, des distinctions qu'il était jusqu'ici difficile de justifier.

I.

Après avoir donné le spectacle de sa résistance héroïque contre l'Espagnol, la ville de Harlem était appelée à jouer un rôle décisif dans la fondation de l'école hollandaise. C'est pour les associations civiques ou charitables de Harlem que Frans Hals, avec plus d'art que n'en avaient mis ses devanciers, exécutait cette brillante série d'ouvrages qui font aujourd'hui le principal ornement du musée municipal de Harlem. Il renouvelait ainsi avec éclat un genre de peinture vraiment national et depuis longtemps populaire dans les Pays-Bas, celui des *Tableaux de corporations*. A son exemple, un groupe d'artistes, résidant comme lui à Harlem, allait bientôt après répudier les traditions académiques qui jusqu'alors avaient prévalu. Prenant autour d'eux leurs modèles dans la société contemporaine ou dans la nature, ils apportaient dans le choix de leurs sujets aussi bien que dans l'exécution de leurs ouvrages les qualités d'observation pénétrante, de sincérité et de véracité entières qui donnèrent à l'école sa physionomie. Pieter Molyn et Esaias Van de Velde les premiers, par l'élan qu'ils imprimaient à ce mouvement et par la confiance absolue avec laquelle ils s'avançaient dans ces voies nouvelles, y entraînaient à leur suite de nombreux imitateurs. Sans plus regarder désormais du côté de l'Italie, ils s'étaient appliqués à retracer tout ce qui, dans la campagne ou dans la vie de tous les jours, frappait leur attention. Les scènes de la vie politique, les derniers épisodes de la lutte pour l'indépendance, des embuscades, des attaques de convois, des pillages de villages ou d'habitations isolées, ou moins que cela encore, les divertissemens populaires, les aspects des marchés, des rues, des canaux, des plages ou des campagnes voisines, sollicitaient tour à tour leurs pinceaux, et ces productions d'un art si franchement hollandais étaient bien faites pour éveiller l'intérêt et mériter la sympathie de leurs

contemporains. Aussi les deux artistes jouirent-ils en leur temps d'une grande renommée.

Ni l'un ni l'autre n'étaient originaires de Harlem, mais de bonne heure tous deux s'y étaient fixés. Molyn, né à Londres vers la fin du XVIe siècle, était arrivé bien jeune encore en Hollande. Dès 1616, il faisait à Harlem partie de la gilde de Saint-Luc, dont il devenait le doyen en 1633. Il s'était marié en 1624 dans cette ville, où il était également affilié à une compagnie de francs-tireurs. C'était un dessinateur excellent, plein de fécondité et de verve, ainsi que l'attestent les nombreux et charmans croquis que possède de lui le musée Teyler. Quant à ses peintures, la finesse et la perfection de quelques-uns de ses tableaux, disséminés dans les musées de l'Europe, suffiraient à nous convaincre de leur mérite. Leur rareté était restée jusqu'à ces dernières années assez inexplicable, mais les recherches récentes faites par M. Olof Granberg dans les collections privées de la Suède nous ont appris que la plupart des œuvres de l'artiste avaient été autrefois accaparées par les amateurs de cette contrée. Quant à Esaias Van de Velde, issu d'une famille émigrée d'Anvers et dans laquelle le talent devait être héréditaire, il était de son temps encore plus en vue que Molyn. Si, en traitant les mêmes sujets que lui, il montre une exécution moins souple et un fini moins délicat, il y manifeste en revanche plus de décision et plus d'ampleur. Comme son confrère, il s'était marié (1611) à Harlem, où il était inscrit non-seulement sur les listes de la gilde (1612), mais sur celles de la chambre de rhétorique (1617-1618). C'était de plus un patriote très fervent, très militant, fort attaché à la grande cause de l'indépendance nationale. Les sujets qu'il traitait, aussi bien que le mérite même de sa peinture, attiraient bientôt sur lui l'attention du prince Maurice, qui le mandait auprès de lui à La Haye (1618), et, après avoir été honoré de sa faveur, Esaias retrouvait dans le prince Frédéric-Henri, son successeur, un protecteur tout aussi dévoué.

L'influence que P. Molyn et Van de Velde exercèrent sur l'art de cette époque fut considérable, celle de ce dernier surtout, puisqu'il devait tant contribuer au développement de Van Goyen, et, par conséquent, à la création du paysage hollandais. Né à Leyde en 1596, Van Goyen n'était guère plus jeune que Van de Velde, et, avant de recevoir ses leçons, il avait fréquenté plusieurs autres ateliers, notamment celui d'Isaac Swanenburch, le père du maître de Rembrandt, et celui de C. Van Schilperort, un peintre peu connu aujourd'hui, mais qui jouissait alors de la réputation d'un homme de goût et d'un lettré. Il faut croire que le jeune artiste était peu satisfait des enseignemens qu'il avait trouvés jusque-là, car, apres avoir eu déjà cinq maîtres, il avait encore été pendant un an l'élève

de Van de Velde. Il rencontrait cette fois la direction qui lui convenait et qui achevait de décider sa véritable vocation. Avec Van Goyen, les derniers liens qui rattachaient l'école hollandaise à l'école flamande allaient être rompus.

Par sa manière de comprendre le paysage, par sa facture même, singulièrement plus large que celle de P. Brill et de J. Brueghel, Van Goyen diffère complètement de ses prédécesseurs. Il accepte franchement les données les plus modestes : ce sont même celles qu'il recherche de préférence. Loin de prétendre embellir la nature, il s'applique à en accuser les côtés caractéristiques, sans s'écarter jamais de la réalité. Le ciel et l'eau lui fournissent de précieuses ressources pour exprimer la poésie propre à son pays, celle de l'espace et des jeux de la lumière, qui en modifient à chaque instant les aspects. D'ordinaire, le ciel remplit les trois quarts de ses tableaux, et parfois même cette proportion est dépassée. Au-dessous de ces grands ciels où se meut la troupe légère des nuages, l'eau des fleuves ou des canaux réfléchit leurs formes et leur fait écho. Appuyées à la bordure du cadre, les valeurs les plus fortes vont en s'atténuant de part et d'autre vers le centre de la toile, dont la partie moyenne reste claire et dégagée. C'est là que les yeux sont naturellement attirés, qu'ils sont comme invités à se reposer. Pour indiquer ces immenses étendues de l'espace, il n'est pas besoin de colorations bien vives : elles attireraient inutilement le regard. En s'appliquant à restreindre leur diversité, l'artiste atteindra plus sûrement son but. Mais, sur cet effacement général des colorations, quelques tons à peine plus accusés, — un bleu pâle dilué dans le ciel, une voile jaunâtre penchée sur le flot, ou quelque tache d'un rouge affaibli accrochée aux vêtemens des personnages, — vibrent et prennent une signification inattendue. A part ces accens discrètement ménagés, l'ensemble est presque monochrome. On dirait des dessins, n'était la distinction de ces gris subtils, de ces tons froids, verdâtres ou gris perle, qui contrastent ou se mêlent avec les dessous de bistre de la préparation restés très apparens. C'est par la justesse extrême des valeurs que la composition s'établit, se tient de loin, et le tableau, irréprochablement construit dans ses lignes, s'explique dans la diversité de ses plans par des dégradations d'une souplesse merveilleuse.

Comme Van de Velde d'ailleurs, Van Goyen connaît à fond toutes les parties de son art. Sans recourir jamais au pinceau d'autrui, il sait animer ses paysages, y mettre tout ce qui peut leur donner de l'intérêt, des barques, des monumens, des personnages, des animaux. Aussi a-t-il peint des marchés, des foires, des fêtes de village, avec des foules assemblées, pleines de vie et de mouvement. Mais où il excelle, où il montre sa véritable originalité, c'est dans

la représentation des grands cours d'eau : en ces sortes de sujets, il est maître et n'a point été dépassé. La plupart des villes hollandaises nous apparaissent ainsi dans son œuvre, avec leurs abords et leurs silhouettes pittoresques : Flessingue et son fort, Nimègue et ses vieilles murailles, Utrecht et le clocher gothique de Saint-Martin, Dordrecht surtout, avec sa tour élégante qu'on aperçoit de loin au-dessus des plaines verdoyantes et des immenses nappes d'eau de cette contrée étrange, où les fleuves viennent s'étaler, se réunir pour se séparer et se rejoindre encore, dans une confusion que les géographes ont peine à démêler. C'est là le centre préféré des études de l'artiste, et personne n'a rendu comme lui ces flots grisâtres et limoneux qui clapotent contre les rives, le désordre piquant des bateaux échelonnés à divers plans sur ces « chemins qui marchent, » comme pour en jalonner les distances. Derrière ces embarcations disposées avec goût, l'atmosphère se déploie, se creuse, et aboutit vers l'horizon à ces tons indéfinissables, neutres et cependant lumineux, dont la profondeur égale la limpidité.

Tout cela pourtant semble comme improvisé et peint au courant du pinceau, avec une pratique d'une simplicité élémentaire. Par places, le panneau, à peine couvert d'un léger frottis, laisse voir encore le trait noir de l'esquisse ; mais dans cette facture expéditive, aucune incertitude, aucun repentir. Tous les coups ont porté avec une précision et une sûreté remarquables ; et la touche, par sa vivacité spirituelle et sa crânerie, rappelle la désinvolture de Hals. On comprend qu'avec cette facilité de travail Van Goyen ait beaucoup produit, et les musées de Hollande et d'Allemagne possèdent, en effet, de nombreux tableaux de lui ; mais nulle part, croyons-nous, on ne peut se faire une idée plus juste ni plus haute des acceptions variées de son talent que dans la collection formée par un écrivain cher aux lecteurs de la *Revue*, M. G. Rothan, qui, ayant pour le maître une prédilection particulière, a su choisir et réunir chez lui quelques-uns de ses meilleurs ouvrages.

Un précieux petit album qui appartient à M. Warneck nous renseigne sur les procédés d'étude de Van Goyen et sur sa vie elle-même. C'est un carnet de poche que, dans le courant de l'année 1644, il emportait avec lui dans ses excursions à travers la campagne. De feuille en feuille, on y peut suivre les étapes de ses tournées fluviales. Installé sur quelque bateau, il partageait sans doute la rude existence des mariniers, et, — à l'aide de la pierre noire et de quelques teintes de sépia pour indiquer les grandes masses d'ombre, — il dessinait au passage tout ce qui s'offrait à ses yeux : les barques avec les détails de leur gréement et de leur voilure, les quais où l'on aborde pour décharger les marchandises, les estacades contre lesquelles le flot vient se briser en écumant,

les rives basses et les touffes d'arbres d'où émerge, çà et là, le clocher de quelque hameau, tout ce qui peut caractériser la physionomie du paysage a été noté par Van Goyen. Ces croquis sont bien sommaires; mais l'artiste est tellement familiarisé avec ces aspects que, rentré à l'atelier, il saura, sur ces simples indications, reconstituer dans leur entière vérité les motifs qui l'ont frappé pendant son expédition.

Les tableaux de Van Goyen étaient fort recherchés de son vivant; nous les voyons figurer souvent dans les catalogues des loteries organisées par la gilde de Harlem. Leurs prix, il est vrai, ne sont pas très élevés et ne varient guère qu'entre 20 et 100 florins; mais, grâce à sa fécondité et à son esprit d'ordre, l'artiste jouissait d'une honnête aisance. Fixé à La Haye en 1631, il y était bien vite apprécié à sa valeur. Le prince Frédéric-Henri lui faisait des commandes, et il exécutait pour la ville elle-même une grande vue de La Haye, toile assez médiocre du reste, exposée aujourd'hui dans le nouveau musée municipal de cette ville. Van Goyen était dès lors très en vogue, très estimé de ses confrères; entré dans la gilde de Saint-Luc, il en est nommé président dès 1640. Il a pignon sur rue, et dans l'une des maisons qu'il achète en 1639, Paul Potter devenait, en 1649, son locataire; lui-même habitait une autre maison acquise en 1646. Il mariait ses deux filles à des peintres, l'un assez peu connu, Jacob de Claeu; l'autre célèbre, Jean Steen, le joyeux compère qui, dans plus d'un de ses tableaux, prenait plaisir à placer le portrait de Marguerite Van Goyen, qu'il avait épousée le 3 octobre 1649. Enfin, nous trouvons une nouvelle preuve de la considération dont l'habile paysagiste jouissait dans ce fait que Van der Helst et Van Dyck ont tous deux reproduit ses traits.

Désormais la voie était ouverte, et l'exemple de Van Goyen devait être aussitôt suivi. Les beautés pittoresques qui s'étaient révélées à lui le long des cours d'eau de la Hollande, d'autres allaient les découvrir parmi ses pâturages, ses forêts et ses dunes. Il appartenait à Salomon Ruysdael, le contemporain et peut-être même l'élève de Van Goyen, de continuer et d'étendre l'œuvre que celui-ci avait ainsi commencée. La famille de Salomon était depuis peu établie à Harlem; elle venait des environs de Naarden, où il existait encore, vers 1625, quelques maisons et un château, aujourd'hui détruits, qui portaient ce nom de Ruysdael. La filiation de cette famille, assez compliquée, nous l'avons dit, était jusqu'à ces derniers temps demeurée fort obscure. Trois et peut-être même quatre de ces Ruysdael ont été paysagistes, et comme deux d'entre eux portaient le même prénom de Jacob et qu'ils ont peint des sujets à peu près pareils, on s'explique facilement les confusions qui ont pu être faites entre eux. Peu à peu, cependant, les inégalités de leurs œuvres et

une vérification plus attentive de leurs signatures ont amené sur ce point quelque lumière et permis de distinguer avec plus de précision leur personnalité. Après Van der Willigen, qui, dans son excellent livre sur les artistes de Harlem, nous avait le premier révélé l'existence de ces quatre Ruysdael, Burger essayait de marquer les différences qu'il croyait pouvoir faire dans leur talent (1). C'est à M. A. Bredius, le savant conservateur du musée néerlandais, que revient l'honneur de nous avoir apporté sur ce point des informations décisives.

Un document cité par Van der Willigen, et qui confirme l'origine de la famille, nous apprend que, le 9 mars 1642, un certain Isaac Van Ruysdael, veuf, natif de Naarden, contractait un nouveau mariage avec une jeune fille de la ville de Harlem, où il s'était établi. Cet Isaac, qui, cette année même, figure sur les listes de la gilde de Saint-Luc, était un fabricant de cadres, et probablement aussi un marchand de tableaux. C'est sans doute à ce titre qu'il avait été admis dans la gilde; mais M. Bode croit qu'il peignait aussi, et lui attribue, non sans quelque vraisemblance, plusieurs paysages signés des initiales J. V. R.., notamment celui que possède la Pinacothèque de Munich, — une chaumière entourée d'arbres et de buissons à laquelle conduit un chemin frayé dans les dunes, — deux autres au Staedel's-Institut de Francfort, attribués à R. de Vries, et un au musée de Darmstadt. Ces divers ouvrages, d'une couleur terne et dure, d'une facture lourde, appuyée et assez sommaire, ne mériteraient guère d'être remarqués si le nom de leur auteur probable ne les recommandait à notre attention. Après avoir perdu sa seconde femme, au mois de janvier 1672, Isaac avait été lui-même enterré, le 4 octobre 1677, dans la Nouvelle-Église, à Harlem.

Un frère d'Isaac, Salomon Ruysdael, s'était, comme lui, fixé dans cette ville, et son talent, très goûté de ses contemporains, commençait la réputation de la famille. L'époque précise de sa naissance est restée inconnue; mais la date de 1610, qu'on lui assignait autrefois, doit évidemment être reculée de plusieurs années et reportée tout au début du XVIIe siècle, vers 1600, car, dès 1623, nous trouvons l'artiste inscrit parmi les membres de la gilde. On ne connaît pas davantage les maîtres de Salomon, et l'on ne peut à ce propos que signaler, d'après de nombreuses analogies, l'influence qu'Esaias Van de Velde, et surtout Van Goyen, ont exercée sur son éducation artistique. Les détails qui nous ont été transmis sur sa vie sont aussi bien rares. Son talent et la sûreté de son caractère lui avaient fait confier à diverses reprises la gestion des

(1) Pour trois d'entre eux du moins, car, ainsi que Van der Willigen, il croyait que trois seulement avaient été peintres.

intérêts de la gilde. En 1647, il était commissaire de cette association, puis doyen en 1649, et jusqu'à sa mort il ne cessait plus de participer à son administration. En reconnaissance de ces marques de confiance réitérées qu'il en avait reçues, il faisait don à la compagnie d'une de ses peintures pour orner la salle de réunion dont celle-ci disposait au Prinzenhof depuis 1636. Ainsi que son frère, Salomon était affilié à la secte des mennonites, et il avait certainement acquis quelque aisance, car les frais de son enterrement, qui eut lieu le 1er novembre 1670, dans l'église Saint-Bavon, montèrent à 24 florins, somme considérable pour ce temps-là.

Salomon Ruysdael est un artiste d'un véritable mérite, et si, au commencement de sa carrière, ses œuvres présentent avec celles de Van Goyen des ressemblances qui les ont souvent fait confondre, elles manifestent par la suite une originalité croissante et justifient la faveur dont le maître jouit aujourd'hui. Leurs dates, comprises entre 1631 et 1667, permettent de constater une véritable évolution dans la progression de son talent. Tout d'abord, en effet, dans ses premiers tableaux, — musée de Berlin (1631), galerie de Dresde (1633), musées de Bruxelles et de Bordeaux (1634 et 1635), — on a peine à le distinguer de Van Goyen. Ses motifs sont pareils; sa peinture est, comme la sienne, fine et légère, presque diaphane et un peu inconsistante. Ses arbres, dont il indique vaguement le feuillé par des touches claires et empâtées, ne sont pas non plus d'une exécution bien variée. Mais bientôt les deux artistes semblent suivre une marche inverse. Tandis que Van Goyen, recherchant l'effet plus que la couleur, va restreindre peu à peu les élémens de sa palette et tendre, à force de simplicité, à la monochromie, Ruysdael, au contraire, nous montrera graduellement des colorations plus riches. Avec une pâte plus généreuse, ses paysages deviennent d'un ton plus nourri, plus intense, et dans les derniers qu'il a peints, il atteint à une puissance extrême. L'exécution aussi est poussée plus avant : les essences des arbres sont nettement spécifiées, et leur étude plus consciencieuse, loin d'alourdir le travail, arrive par la souplesse de la touche à nous donner idée de la mobilité de leur feuillage. Les êtres animés tiennent d'ailleurs une grande place dans les compositions de Salomon Ruysdael; il sait, en les multipliant, varier ses données, et bêtes ou personnages sont rendus avec une vérité d'allures qui suffirait à la renommée d'un peintre. On sent, à l'harmonie parfaite qui règne entre tous ces détails, que ce ne sont pas là des additions imaginées après coup, exécutées par une main étrangère, mais que l'œuvre entière a été conçue et terminée par le même artiste. Parfois, chez lui comme chez ses prédécesseurs, chez Esaias Van de Velde ou Pieter Molyn, on retrouve encore, — par exemple dans le

paysage du musée de Berlin (901 B), — la trace de ces pillages auxquels les campagnes de la Hollande commençaient à peine à échapper. Cependant ses sujets favoris sont ceux-là mêmes que Van Goyen a le plus souvent traités : des bords de fleuves ou de canaux, comme à la Pinacothèque de Munich (nos 540, 541, 542 du catal.), ou dans le charmant tableau de M. A. Smits à Amsterdam. Il leur donne cependant une signification très personnelle par son exécution autant que par les épisodes variés qu'il y introduit : des cavaliers ou des carrosses arrêtés devant quelque hôtellerie, un bac chargé de bestiaux qui traverse un fleuve, ou des pêcheurs qui y jettent leurs filets.

Le Louvre ne possède aucun tableau de ce maître excellent, qui à Berlin, à Munich, à Rotterdam, à Copenhague, à Francfort et dans mainte collection particulière, comme chez MM. Rothan et L. Goldschmidt, est représenté par des ouvrages remarquables. Mais le *Bac* de Bruxelles (1647), le tableau du même nom (1657), récemment entré au musée d'Anvers (n° 665 du catal.), et surtout la *Halte* du Ryks-Muséum d'Amsterdam (1660), nous semblent ses chefs-d'œuvre. Dans ce dernier tableau, légué au musée par M. Dupper (1), on trouve comme un résumé du talent de Salomon. Vous diriez qu'il a voulu y accumuler les preuves de son habileté, tant l'œuvre est riche en détails de toute sorte. Cette eau courante, à laquelle s'abreuvent des vaches admirablement dessinées, ces deux coches attelés, ces cavaliers et ces dames arrêtés devant la porte d'une auberge, l'hôte et l'hôtesse qui s'empressent autour d'eux; près de là une femme qui lave, une autre qui porte son enfant, un berger, un chien, des dindons et des poules; au-dessus des chênes au feuillage dentelé et à l'horizon une mer de verdure que dominent au loin les deux clochers d'une église, tout cela est peint avec une sûreté magistrale et forme un ensemble dont l'harmonie olivâtre est très distinguée. Malgré la plénitude de vie qui l'anime, le tableau a une grande simplicité d'aspect, et la puissance du ton en est tout à fait merveilleuse.

Comme son frère Isaac, Salomon avait eu aussi un fils peintre, et les deux cousins, paysagistes tous deux, traitant aussi des données analogues, avaient reçu tous deux (comme pour augmenter entre eux les chances de confusion) le même prénom de Jacob (2).

(1) Une variante un peu modifiée de ce tableau, antérieure de quelques années (1655), a été également léguée au musée d'Amsterdam, en 1880, par M. Van de Poll : elle est aussi très remarquable, mais cependant de qualité un peu moindre.

(2) Suivant l'usage hollandais, on les distinguait par les noms de leurs pères, qu'ils joignaient aux leurs : Jacob Isaacszoon (fils d'Isaac) et Jacob Salomonsz. C'est ainsi qu'ils ont signé eux-mêmes au contrat de mariage de ce dernier, d'après l'acte récemment retrouvé par M. Bredius, et qu'il a bien voulu me communiquer.

Mais Salomon Ruysdael ne devait pas transmettre son talent à son fils. Les tableaux qui portent le monogramme de celui-ci : un J, un V et un R entrelacés (1), nous donnent une assez médiocre idée de cet artiste. Le plus important de ses ouvrages, le grand *Paysage boisé* du musée de Rotterdam, signé et daté de 1665, offre, comme les précédens, bien des analogies avec ceux de son illustre homonyme; mais la lourdeur et la sécheresse de l'exécution, la dureté de sa couleur, témoignent nettement de l'infériorité du fils de Salomon. Il paraît du reste qu'à côté de sa profession de peintre, il exerçait aussi le métier de chaussetier. Il fut cependant admis à la gilde en 1664, et Van der Willigen, qui nous apprend qu'il avait cette année même épousé, le 3 février, une jeune fille d'Alkmar, rapporte qu'accusé de séduction par une domestique attachée à son service, il était parvenu à se disculper devant ses coreligionnaires. Nous en aurons fini avec lui en ajoutant qu'après s'être établi à Amsterdam en 1666, peut-être à la suite des ennuis que lui avait occasionnés cette affaire, il devait plus tard revenir à Harlem, où il était enterré, le 16 novembre 1681, dans le cimetière de Sainte-Anna.

II.

Malgré les dernières découvertes faites dans les archives néerlandaises, les informations recueillies jusqu'à présent sur le plus grand paysagiste de la Hollande ne nous apportent malheureusement pas encore des lumières bien vives sur sa vie. Cependant, d'après un document dû aux récentes recherches de M. Bredius, et qu'il m'a également communiqué, Jacob Ruysdael, le 9 juin 1661, se déclarait âgé de trente-deux ans, ce qui nous permet de fixer d'une manière certaine sa naissance en 1628 ou 1629, par conséquent trois ou quatre ans après la date généralement adoptée jusqu'ici. Nous savons d'ailleurs qu'il naquit à Harlem du premier mariage d'Isaac, le fabricant de cadres. Avancée ainsi de quelques années, la date de la naissance de Ruysdael non-seulement confirme ce que ses biographes nous disent de sa précocité, mais la font paraître plus extraordinaire encore. Nous avons en effet de lui deux eaux-fortes de 1646, — il avait alors dix-sept ou dix-huit ans, — et deux tableaux de cette même année : l'un à Londres, à Beaumont-House, avec des figures d'Adrien Van Ostade, et l'autre à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, qui possède également deux autres paysages de 1647. Nous relevons de plus le nom du jeune artiste

(1) Quatre au musée de Bordeaux, l'un daté de 1669; un à Cassel, un chez M. le conseiller Pfeiffer, à Stuttgart, un autre à Prague, chez M. D. Toman.

sur les listes de la gilde de Harlem dès 1648. Son oncle, Salomon Ruysdael, que l'on considérait autrefois comme son frère aîné, passe pour avoir été son maître; mais il a bien pu recevoir également les leçons de son père, si, comme le pense M. Bode, celui-ci a aussi été peintre. Cependant Houbraken, qui nous a exactement renseignés sur la profession d'Isaac Ruysdael, rapporte qu'il fit apprendre la médecine à son fils, et il ajoute même que ce dernier « avait acquis à Amsterdam une grande réputation pour son habileté comme chirurgien. » L'assertion est faite pour étonner, et l'on n'a pu fournir à son appui que la mention donnée par Immerzeel d'un paysage figurant dans le catalogue d'une vente réalisée à Dordrecht en 1720 : « Une cascade peinte par le docteur Jacob Ruysdael. » Sans contester la valeur de ces indications, nous ferons observer qu'elles ne s'accordent guère avec ce que nous savons de la précocité du peintre et de sa fécondité artistique. Ajoutons que le nombre des Jacob Ruysdael vivant à cette époque, — M. Scheltema en a trouvé jusqu'à cinq habitant Amsterdam vers 1660, — a pu prêter à des erreurs bien naturelles, et que les recherches faites dans les registres de la corporation des médecins ou des chirurgiens de cette ville n'ont pas jusqu'ici confirmé l'indication donnée par Houbraken.

Quoi qu'il en soit, et bien que Ruysdael n'ait que rarement daté ses tableaux, leur nombre, les dates portées sur quelques-uns d'entre eux, et le caractère même de leur exécution, permettent d'établir une succession d'œuvres à peu près ininterrompue de 1646 à 1669. Ces œuvres, étudiées avec soin, suppléent en quelque manière à la pénurie des renseignemens qui concernent la vie du peintre. Cependant là encore se rencontrent des causes d'incertitude. En effet, si l'on met à part les productions de son extrême jeunesse, qui, ainsi que nous allons le voir, ont une physionomie particulière, l'artiste parvint de bonne heure à la maturité, et, dès qu'il l'eut atteinte, il sut s'y maintenir jusqu'à la fin de sa carrière. On ne remarque donc chez lui ni cette progression de talent, ni ces manières successives qui apparaissent nettement chez d'autres artistes, et, à défaut d'indications positives, il convient de ne se prononcer à ce sujet qu'avec une extrême prudence.

Les premiers paysages que nous connaissions de Ruysdael (1) nous offrent généralement des motifs très simples, pris aux environs de Harlem : un pays plat, sablonneux, à peine couvert par

(1) Celui de Beaumont-House, ceux de l'Ermitage, datés : l'un (n° 1143) de 1646, et deux (nos 1139 et 1148) de 1647; un autre au musée d'Anvers (n° 320), et un au musée de Nancy (n° 240), tous deux de 1649, et d'autres encore au musée du Mans (n° 227), au musée de Berlin (n° 899 C), et au musée de Bruxelles (n° 423), qui nous paraissent de cette époque.

places d'un maigre gazon, une route qui serpente à travers la campagne, animée çà et là par un voyageur qui se repose ou des paysans qui devisent entre eux; quelques pauvres chaumières tapies sous des arbres rabougris, et au loin une échappée vers l'horizon bleuâtre, semé de bois ou de forêts au-dessus desquels s'élève un moulin à vent ou la tour d'une église. Les premiers plans sont d'une exécution sommaire, et les détails restent noyés dans le ton roussâtre d'une préparation sur laquelle le peintre est à peine revenu, tandis que les fonds et les arbres surtout, très scrupuleusement étudiés, montrent une coloration âcre et froide et une facture appuyée, un peu pénible. Mais, dans son extrême précision, le dessin de ces arbres dénote une application d'une ténacité singulière. Les moindres branches y sont suivies dans l'enchevêtrement de leur ramure, et la dentelure compliquée de leur feuillage se découpe nettement, non sans quelque dureté, sur le ciel. Malgré l'exiguïté habituelle des dimensions de ces premiers ouvrages, la fermeté de la touche y est surprenante, et l'artiste, sévère pour lui-même, poursuit l'étude de ces végétations microscopiques avec une patience et une volonté prodigieuses. Il se familiarise ainsi peu à peu avec les divers élémens du paysage, s'attache à en exprimer la variété, en maintenant toujours la grande silhouette des masses, malgré cette minutieuse complication des détails.

Parfois, comme dans l'*Entrée de forêt* du musée de Nancy, les arbres ont plus d'importance, et forment le principal intérêt du tableau. On y trouve déjà cette impression de solitude et ce charme mélancolique des jours voilés qui s'accusera de plus en plus dans les compositions du peintre. Ces simples motifs sont l'objet de ses préférences, et, sans se lasser jamais, il ne cessera plus de les reproduire. Parmi les tableaux peints dans sa jeunesse, la *Dune* de la Pinacothèque de Munich est un des plus remarquables. La sûreté, l'ampleur de l'exécution, la simplicité même de la donnée et le parti que Ruysdael en a tiré, m'avaient autrefois fait croire l'œuvre postérieure de beaucoup d'années (1); mais une étude plus attentive m'a convaincu que sa facture se rapporte à celle d'autres œuvres de cette époque maintenant mieux connue. En même temps qu'elle nous fournirait au besoin une nouvelle preuve de la précocité du talent de Ruysdael, la *Dune* nous apprend par quels moyens il s'est développé. Dès l'abord, l'analogie du motif avec celui du *Buisson*, du Louvre, m'avait frappé et démontré clairement que

(1) Voir, dans la *Revue*, l'étude sur *les Musées de Munich* (15 décembre 1877); dans le troisième chiffre du millésime de ce tableau, chiffre à moitié effacé, on peut aussi bien lire un 4 ou un 6.

tous deux étaient empruntés à la même contrée. En réalité, dans la *Dune* et dans le *Buisson*, le motif est identique, mais pris à quelques pas de distance, en se retournant, et un dessin des deux tableaux m'a permis de reconnaître que la silhouette du groupe d'arbres s'y rencontre trait pour trait, absolument semblable, mais renversée. Mis en éveil par cette observation, j'ai pu retrouver encore, et sans aucune modification, la silhouette de ce même groupe dans le paysage du musée du Mans, que j'ai déjà signalé.

C'est par des études aussi suivies et aussi sincères que Ruysdael arrivait à comprendre et à exprimer le vrai caractère du paysage hollandais. Ce pays où il était né et dont il nous a laissé de si fidèles images, le maître l'a-t-il jamais quitté? la question est délicate, et, en l'absence de documens formels, elle n'a pu être jusqu'à présent résolue d'une manière positive. Il est avéré du moins qu'il n'a pas cédé au courant de migration qui entraînait alors vers le Midi la plupart de ses confrères; rien dans son œuvre ne justifie l'hypothèse, qui eut cours autrefois, d'un voyage en Italie, fait par lui en compagnie de son ami Berchem. C'est vers les contrées du Nord qu'il se sentait attiré, et elles lui ont fourni les motifs d'un grand nombre de ses tableaux. La similitude de ces motifs avec ceux qu'a souvent traités Everdingen a sans doute accrédité la croyance que ce dernier aurait été le maître de Ruysdael. Nous devons nous arrêter un moment aux diverses opinions professées à cet égard.

Allart Van Everdingen, né à Alkmar en 1621, avait reçu à Utrecht les leçons de Roelandt Savery, puis était venu chercher à Harlem celles de P. Molyn. Après s'être marié dans cette ville le 21 février 1645, il y avait été admis la même année dans la gilde de Saint-Luc. Il est donc difficile de supposer que Jacob Ruysdael, à peine moins âgé que lui, pouvant d'ailleurs profiter des enseignemens de son oncle et peut-être même de son père, ait été son élève. Tout au plus a-t-il subi son influence, car bien que le talent d'Everdingen soit assez inégal, celui-ci est, à ses heures, un paysagiste d'un rare mérite. Il ne s'est pas borné, ainsi qu'on est trop disposé à le croire, à la seule représentation de la nature norvégienne; c'est un chercheur, et l'on peut voir de lui, dans la collection de M. Six, à Amsterdam, un excellent *Effet d'hiver*, avec un canal glacé, des roseaux jaunis et des arbres dépouillés, couverts de givre, qui s'enlèvent sur un ciel gris. L'impression de la *Tempête dans le Zuyderzée*, appartenant au duc d'Aumale, et qui offre une grande analogie avec un autre de ses ouvrages qui se trouve au Stœdel's-Institut, est peut-être encore plus saisissante. Cette *Tempête* nous paraît le chef-d'œuvre du maître, et la poésie de cette mer houleuse, qui, par un jour d'hiver, vient battre avec fureur une plage hollandaise, atteint une puissance d'expression tout à fait pathétique. En ce qui touche ses œuvres inspi-

rées par la Norvège, on s'accorde généralement à fixer entre 1640 et 1645 le séjour qu'Everdingen aurait fait dans ce pays; après cette époque, nous savons qu'il vint s'établir à Harlem, où l'on suit sa trace pendant quelques années, au moins jusqu'en 1651. Quant au naufrage qui aurait jeté le peintre sur les côtes de Norvège, s'il est réel, rien n'empêche cependant qu'Everdingen ne soit revenu plus tard dans ce pays. Il était d'humeur voyageuse, et, très jeune encore, il avait parcouru le Tyrol avec Savery, son maître. D'Alkmar, sa patrie, les relations avec la Norvège étaient faciles et fréquentes, car c'est de ce pays que, depuis longtemps, les Hollandais tiraient les bois pour leurs navires et leurs constructions. Il n'était donc pas besoin d'un accident pour y aborder, et un artiste néerlandais y trouvait certainement à qui parler avec ses compatriotes installés dans le pays. Les eaux-fortes, gravées par Everdingen, très probablement de 1645 à 1654 (1), et qui représentent des vues de ces contrées lointaines, — des cascades, des rochers, des forêts de sapins, — nous fournissent des indications relatives aux conditions dans lesquelles l'artiste y a vécu. Il n'y était pas seul, et l'on peut voir dans l'une d'elles (Bartsch, n° 72) des voyageurs, au nombre de trois, cheminant sur une route, suivis par un homme qui porte leur bagage, tandis que, dans une autre planche (B. n° 54), nous retrouvons les mêmes voyageurs, — enveloppés de manteaux, coiffés de chapeaux à haute forme et vêtus du costume hollandais de cette époque, — qui, assis l'un près de l'autre, sont occupés à dessiner sur leurs albums des rochers d'aspect assez étrange parmi lesquels ils sont installés. N'était l'extrême jeunesse de Ruysdael à ce moment, nous aurions été tenté de le reconnaître parmi ces compagnons d'Everdingen, si nous ne savions, d'autre part, que les sujets norvégiens n'ont été abordés par notre artiste qu'à une époque assez avancée de sa carrière, ainsi que le prouvent leur exécution, toujours large et sûre, et les dates que l'on a pu relever sur quelques-uns d'entre eux.

Suivant la remarque de M. A. de Wurzbach, un des derniers biographes de Ruysdael, il est peu probable qu'à ce moment, en pleine possession de son talent, celui-ci, comme on le prétend d'ordinaire, se serait avisé de faire des pastiches d'Everdingen, en se servant de ses dessins ou de ses études. Sans vouloir égaler à ses paysages hollandais les cascades et les sites norvégiens de Ruysdael, nous trouvons dans ces tableaux une précision de détails, une variété, un sentiment poétique, qui nous paraissent très personnels et rendent ces interprétations de la nature supérieures à celles qu'Ever-

(1) Voir à ce sujet la brochure : *Allart Van Everdingen; Catalogue des estampes qui forment son œuvre gravé*, par W. Drugulin. Leipzig, 1873.

dingen nous en a données. Comment, avec sa sincérité si scrupuleuse, le maître aurait-il ainsi multiplié les images d'un pays qu'il n'aurait point vu? Comment serait-il parvenu à mettre dans ces œuvres de seconde main plus d'originalité, plus de vérité qu'Everdingen lui-même n'a pu le faire, lui qui, ayant habité cette contrée, en avait rapporté de nombreuses études? Nous croyons donc, pour notre part, que Ruysdael aussi a visité la Norvège, et qu'il a puisé dans ses propres études les élémens de ses tableaux. Peut-être est-ce à la suite des récits d'Everdingen que l'idée de ce voyage lui était venue; peut-être aussi, à raison du peu de succès qu'obtenaient près de ses contemporains ses premiers ouvrages, se décida-t-il à chercher au milieu d'une nature plus accidentée des sujets qui auraient chance d'être mieux goûtés par eux. A défaut d'Everdingen, Ruysdael, s'il voulut pousser jusqu'en Norvège, aurait pu d'ailleurs trouver d'autres compagnons, Pieter Molyn, par exemple, avec qui il était naturellement en relations à Harlem, et qui devait aussi lui-même se décider à faire cette expédition, puisqu'on a de lui, à la Pinacothèque et au Stædel's-Institut, des études et des dessins remarquables faits d'après des paysages norvégiens, en 1658 et 1659 (1).

Cette tentative, en tout cas, ne devait pas mieux réussir à Ruysdael, et l'espoir que ces tableaux, inspirés par une contrée plus pittoresque, obtiendraient plus de succès, fut tout à fait déçu. Avec les années, sa situation allait devenir toujours plus précaire. Il n'avait jamais été en possession de la vogue, et sa vie à Harlem demeura toujours difficile et obscure. Son nom ne figure point parmi ceux des dignitaires de la gilde, et ses œuvres ne lui étaient payées qu'un prix fort modique. Amsterdam, où le nombre des artistes était relativement moins considérable et la richesse plus grande, parut sans doute lui offrir les conditions d'une existence moins pénible, et il alla s'y fixer. En 1659, il obtenait le droit de bourgeoisie dans cette ville, qu'il habita jusqu'en 1681; mais il ne semble pas qu'il parvînt à s'y créer plus de ressources. Il se trouvait cependant alors dans toute la force de son talent. Grâce à son travail et à ses études incessantes, son exécution était devenue plus facile et plus large. Sa couleur non-seulement n'avait plus la dureté qui dépare ses premiers ouvrages, mais elle avait acquis une souplesse et une harmonie extrêmes. Tout en restant discrète et générale-

(1) Le grand nombre des tableaux de P. Molyn qui se trouvent en Suède, tandis que ses œuvres sont d'une extrême rareté dans le reste de l'Europe, nous semble également une confirmation de son séjour dans le Nord. Les dates que nous donnons s'accorderaient assez, du reste, avec l'apparition un peu postérieure des paysages norvégiens dans l'œuvre de Ruysdael.

ment grave dans les intonations, elle montrait cette finesse de reflets et cette délicatesse de modulations qui font le charme des pays du Nord. Son dessin plus savant, toujours d'une correction irréprochable, était mis en relief par la précision de sa touche, fidèlement appropriée au rendu des nombreux détails qui entrent dans ses paysages et y mettent la variété et la vie. Cependant, le sentiment élevé qu'il avait de la nature l'empêchait de s'absorber dans ces détails; sans jamais faire parade de sa virtuosité, il les subordonnait à l'ensemble; tous concouraient à l'impression qu'il se proposait de produire. Aussi les tableaux de sa maturité ont-ils une tenue superbe. Dans un musée, la simplicité, la force de leur aspect, les font reconnaître entre tous et vous attirent à eux; leur perfection vous retient, et un examen prolongé ne peut qu'accroître pour eux votre admiration.

Cet art si complet, si sérieux, si nouveau, n'était pas apprécié à sa valeur par le public; mais Ruysdael trouvait un dédommagement de son indifférence dans la sympathie de ses confrères. Les nombreux collaborateurs auxquels il eut recours pour animer ses paysages, et la durée des relations qu'il entretint avec plusieurs d'entre eux, témoignent de l'estime qu'ils avaient pour lui. Les noms d'Adrien Van Ostade, de Berchem, qui, dès 1653, peignait les figures de ses tableaux, ceux d'Adrien Van de Velde, de Lingelbach, de Vermeer de Delft, de Gérard Van Battem et de Philippe Wouwerman, que nous retrouvons parmi eux, nous montrent que Jacob frayait avec les premiers artistes de son temps. Ce n'est pas que leur collaboration ajoute beaucoup, à notre avis du moins, au mérite de ses ouvrages. Si les plus distingués de ces artistes, Adrien Van de Velde et Vermeer, ont su sobrement, avec à-propos, associer leur talent à celui du maître, d'autres, comme Lingelbach et Berchem lui-même, ne s'effacent pas assez devant lui. Les personnages ou les animaux qu'ils peignent dans ses compositions sont trop en vue; leur couleur, parfois un peu brutale, fait tache et détonne sur l'harmonie sévère de ses colorations. Leur présence même n'est pas toujours justifiée et s'accorde mal avec le caractère des paysages où ils sont placés. Le plus souvent on préférerait pour ceux-ci une solitude complète, et peut-être le grand artiste l'eût-il lui-même préférée. Il était sans doute obligé de reconnaître par quelque salaire le prix du concours qu'on lui prêtait, et l'argent n'était pas chez lui trop abondant. Mais il espérait trouver ainsi meilleur accueil auprès des amateurs, et modeste comme il était, mauvais juge d'ailleurs des goûts du public, il laissait ses collaborateurs s'étaler à leur gré, sans se préoccuper assez des convenances de l'œuvre à laquelle ils participaient. Pour lui, il se contentait de faire de son mieux, sans

que jamais, malgré sa gêne, on puisse rencontrer dans ses œuvres la trace d'un travail trop hâtif ou d'une négligence.

Cependant cette gêne allait croissant. C'est encore à M. Bredius que nous devons la récente découverte d'un document d'où il résulte qu'au mois de mai 1667 Ruysdael, qui habitait alors la Kalverstraat, « vis-à-vis la cour de Hollande, » se trouvait dans un état très maladif. Il avait pu toutefois se rendre chez un notaire pour y signer un testament par lequel il léguait tout son avoir à une demi-sœur née du second mariage d'Isaac, à charge par elle de payer à ce dernier toutes les rentes qu'il lui servait. Les tuteurs de la légataire, Salomon Ruysdael et son fils Jacob, le cousin du testateur, devaient veiller à l'exécution de cette clause. De quel mal souffrait le grand artiste, nous l'ignorons. Ploos Van Amstel parle de douleurs rhumatismales contractées dans ses stations au bord des marécages, et il est certain que, dans ces contrées humides et fiévreuses, l'existence du paysagiste, exposé aux intempéries, obligé de s'accommoder de tous les gîtes, devait être, en ces temps-là surtout, rude et périlleuse. La générosité de Ruysdael vis-à-vis de son père contribuait sans doute aussi beaucoup aux difficultés de sa situation. En fils dévoué, il était venu plus d'une fois à son aide, et il continua toujours à lui faire des avances, car dans un autre acte cité par Van der Willigen, Isaac, à la date du 11 avril 1668, cède à son fils, « l'honorable Jacobus, demeurant à Amsterdam, » le mobilier composant son petit avoir et « tout ce qu'il pourrait posséder à l'avenir, » afin de s'acquitter autant qu'il le peut des dettes qu'il reconnaît avoir contractées vis-à-vis de lui.

Pour essayer de se tirer d'affaire, Ruysdael acceptait toutes les tâches; outre ses paysages norvégiens, il peignait des vues d'Amsterdam ou même des portraits de maisons de campagne appartenant à de riches Hollandais. Souvent aussi, pour se dédommager de ces travaux peu faits pour l'intéresser, il se dirigeait du côté de Harlem, et il retraçait une fois de plus les aspects familiers d'une contrée qui lui était chère. La mélancolie et la tristesse à laquelle il était enclin s'accentuaient de plus en plus dans ses œuvres, et cette disposition d'esprit n'était pas de nature à lui ramener des acheteurs. Après la gêne, la misère était venue, et sa maladie s'était probablement aggravée. Le jour arriva où il fut forcé de renoncer à ses études au dehors et même à son travail, car on ne connaît pas de tableaux de lui datés de ses dernières années. Il se sentait de plus en plus délaissé. Il ne s'était point marié; de bonne heure, il avait perdu sa mère, et son père était mort au commencement d'octobre 1677. Malgré son talent, il n'avait pas eu d'élèves. Dans son extrême détresse, Ruysdael était donc entièrement isolé à Amsterdam. Il trouva du moins un appui dans ses coréligionnaires de Har

lem. Les membres de la secte des mennonites, à laquelle, ainsi que toute sa famille, il avait appartenu, « ses amis, » comme ils s'appelaient, sollicitèrent pour lui une place à l'hospice de sa ville natale, offrant généreusement de payer sa pension. A la date du 28 octobre 1681, leur requête était appuyée par les bourgmestres de Harlem, qui, en la transmettant aux régens de l'hospice, les engageaient, avec une naïveté un peu cynique, « à se faire bien payer, afin que le susdit pensionnaire ne devînt pas une charge pour l'établissement, mais fût plutôt pour lui une cause de profit. » Les *amis* de Ruysdael n'eurent pas à fournir longtemps la cotisation qu'ils s'étaient imposée, car, le 24 mars 1682, un dernier document, cité par Van der Willingen, vient clore ce lugubre dossier des informations qui ont rapport au grand artiste : c'est l'enregistrement d'une somme de 4 florins pour « frais d'ouverture du tombeau de Jacob Ruysdael en l'église de Saint-Bavon. »

La vie n'avait pas été clémente à Ruysdael ; après bien des traverses, méconnu de ses contemporains, il était mort misérable comme Frans Hals. Mais, tandis que l'inconduite et le désordre avaient eu leur part dans l'infortune de ce dernier, on ne trouve à relever dans l'existence laborieuse du paysagiste que des traits de désintéressement et des preuves de consciencieuse activité. Moins heureux d'ailleurs que son compatriote, qui, au musée de Harlem, apparaît dans tout son éclat avec dix toiles d'une importance capitale, Ruysdael est absent de ce musée. On y cherche en vain son nom, et, après deux siècles révolus, il attend encore la réparation que, justement soucieux de l'honneur de la cité, Van der Willigen réclamait déjà pour lui en 1870, dans l'appel chaleureux qu'il adressait aux habitans de Harlem, et qui jusqu'à présent n'a point été entendu.

III.

La négligence des concitoyens de Ruysdael à se faire honneur de sa gloire continue de les accuser ; elle paraît d'autant moins explicable qu'en Hollande même et dans la plupart des musées de l'Europe, les œuvres du maître sont nombreuses et universellement admirées. Avec sa renommée toujours grandissante, le prix de ses tableaux a suivi une progression, lente d'abord, mais constante. Tel d'entre eux, et non des plus importans, une *Marine*, par exemple, qu'il aurait de son vivant cédée pour 16 ou 20 florins, était vendue 200 florins à Amsterdam cent ans après ; puis successivement payée 1,500 francs au commencement de ce siècle, 9,000 en 1824 et 14,000 en 1829. Mise aux enchères, elle atteindrait maintenant au moins deux ou trois fois ce chiffre. Ruysdael a cependant beaucoup produit, et,

bien que grossi de quelques ouvrages douteux, le total de 344 peintures donné par Smith dans son *Catalogue raisonné* (tome VI) serait aujourd'hui certainement dépassé. Ces peintures, nous l'avons dit, sont rarement datées, et, à part celles de l'extrême jeunesse de l'artiste, il est en général difficile de leur assigner une chronologie bien précise. En essayant de les grouper ici d'après la nature même des motifs et suivant les contrées qui les ont inspirées, nous nous bornerons à signaler celles qui nous paraissent capitales dans son œuvre et qui permettent le mieux de caractériser son talent. A l'occasion d'ailleurs, et d'après l'exécution de ces ouvrages, nous ne négligerons pas de dire à quelle époque de la vie de l'artiste elles peuvent être rapportées, toutes les fois que cette détermination nous aura semblé offrir quelque vraisemblance.

Bien que son œuvre soit très variée, Ruysdael ne s'est guère éloigné de sa ville natale. A part cette excursion en Norvège dont nous avons parlé, qui, toute probable qu'elle soit, ne peut cependant être constatée d'une manière positive, il n'a jamais quitté son pays, et, dans son pays même, il s'est contenté de rayonner autour de quelques stations d'étude que la sincérité extrême avec laquelle il interprétait la réalité permet le plus souvent de reconnaître. Les paysages norvégiens tiennent, il est vrai, une assez grande place dans son œuvre, et Smith en compte soixante-quinze. Tous appartiennent à la période de sa maturité ; malgré le talent qu'y montre l'artiste, ils nous laissent assez indifférens. Le caractère très spécial d'une végétation où domine le sapin, les entassemens énormes de rochers, le contraste violent qu'offrent leurs colorations brunes et très intenses avec la blancheur des eaux écumantes, l'extrême complication des détails, ne fournissent pas, comme on pourrait trop facilement le croire, des motifs très favorables à l'artiste. Dans ces contrées si riches en accidens, son rôle se réduit bien souvent à simplifier, à élaguer ces détails trop nombreux, et par une conséquence assez inattendue, mais cependant conforme aux conditions mêmes de l'art, cette complication, à la longue, arrive à produire une certaine monotonie. Ruysdael ne l'a pas toujours évitée.

Nous goûtons encore moins ses tentatives de fondre dans une même œuvre des élémens empruntés à des pays très différens. Si nous en exceptons la grande *Forêt de chênes* de la collection Van der Hoop, au premier plan de laquelle une chute d'eau épand ses flots tumultueux et dont l'imposant aspect mérite d'être signalé, l'incohérence de ces compositions s'accuse généralement de la manière la plus fâcheuse. Leurs détails ainsi juxtaposés paraissent d'autant moins vraisemblables que chacun d'eux, étant rendu avec une extrême précision, trahit son origine et fait sentir

plus vivement le manque d'unité de l'ensemble. Quiconque est familier avec l'œuvre du maître pourrait à la rigueur, dans le triage de ces détails hétérogènes, démêler leur provenance et les restituer au milieu d'où ils ont été tirés. Nulle part ce défaut n'apparaît avec autant de force que dans une des productions les plus célèbres de Ruysdael, et qui, bien à tort, suivant nous, passe pour un de ses chefs-d'œuvre. Nous voulons parler du tableau de la galerie de Dresde, désigné sous le nom de *Cimetière des juifs*. On connaît cette composition, qui, très probablement, appartient aux dernières années de l'artiste, et dans laquelle on dirait qu'il a voulu mettre comme un écho des tristesses et des rigueurs dont sa vie était alors accablée. On y relèverait facilement la trace d'une sentimentalité contre laquelle il s'est d'ordinaire mieux défendu et qui entre sans doute pour une trop grosse part dans la réputation de ce tableau. Certes, l'idée de cette inclémence de la nature qui, dans ce cimetière abandonné, semble s'acharner au-delà même de la mort contre une race proscrite, cette idée était faite pour tenter Ruysdael. Mais ces nuées d'orage sur lesquelles l'arc-en-ciel décrit deux fois sa courbe, ce temple en ruine, ces arbres desséchés, ces eaux qui se brisent avec fureur contre les rochers, l'impétuosité du vent qui secoue les feuillages, ces tombes bizarres, disjointes et à demi brisées sur l'une desquelles le peintre a mis sa signature, cette lumière blafarde qui les éclaire, tous ces appels à l'émotion, tous ces moyens d'expression un peu factices et dont on a tant abusé depuis, nous paraissent accumulés ici avec plus de complaisance que d'à-propos. La dureté et la sécheresse même de l'exécution ajoutent encore à leur exagération, et devant ce désir trop évident d'exciter notre sensibilité, involontairement nous nous raidissons. Jaloux de notre liberté, nous n'aimons pas qu'on presse ainsi sur elle ; pour goûter pleinement une œuvre d'art, nous lui demandons de laisser une part, si restreinte qu'elle soit, à notre imagination, et, sans appuyer autant, de nous permettre d'y mêler quelque chose de nous-mêmes. Comme pour condamner d'ailleurs d'une manière irrécusable le procédé de composition auquel Ruysdael a eu recours ici, nous sommes en possession de renseignemens formels qu'il nous a fournis lui-même. Un dessin de la collection His de La Salle, entré récemment au Louvre, nous montre l'étude du motif qui a inspiré le *Cimetière des juifs*, étude reproduite presque sans aucune modification dans un tableau appartenant à lord Ellesmere (Bridgewater-House). Dans l'une et dans l'autre, le torrent, les terrains, le hêtre mort et le groupe d'arbres sont figurés, mais non pas la ruine, ni les tombes qui ont donné son nom au tableau de Dresde. Quant à celles-ci, elles sont empruntées à deux autres dessins faits

d'après nature par Ruysdael dans le cimetière israélite d'Amsterdam (1).

Il n'est guère plus heureux dans ces vues d'Amsterdam, fort rares, du reste, qu'il a probablement exécutées sur commande, tenté par le modeste salaire qu'il en pouvait tirer. Le musée de Berlin et celui de Rotterdam en possèdent chacun un exemplaire : la *Vue de la place du Dam* et l'*Ancien marché aux poissons*, à Amsterdam, deux pendans animés de nombreuses figures assez médiocrement peintes par Gérard Van Battem (musée de Berlin, n° 885 D, et musée de Rotterdam, n° 279). La facture de ces tableaux est lourde et un peu gauche, leur couleur étouffée et terne ; les ciels seuls ont les qualités habituelles du maître. On dirait que, sorti de ses chères campagnes, il se sent mal à l'aise au milieu de ces rues populeuses, parmi ces édifices aux lignes rigides, et il est loin d'atteindre la perfection et la sûreté d'un Van der Heyden ou d'un Berck-Heyde.

Laissant de côté ces œuvres sans grand caractère, nous avons hâte d'aborder maintenant les paysages purement hollandais, ceux dans lesquels apparaît toute l'originalité de Ruysdael. Si, dans ses tableaux d'architecture, il est certainement inférieur à ceux qui se sont fait de ce genre une spécialité, comme peintre de la mer, en revanche, il dépasse singulièrement tous les *marinistes*. Nous avons vanté ici même (2) l'impression saisissante et la facture accomplie des deux *Tempêtes* de la galerie de Berlin. Avec un effet moins dramatique, la *Marine* du musée de Bruxelles n'est peut-être pas moins remarquable, et l'artiste a rendu avec une poétique fidélité l'aspect de cette eau morne et grise qui va se confondre à l'horizon avec un ciel gris et morne comme elle. Dans ses *Plages*, Ruysdael se montre, avec un sens un peu différent, le digne émule d'Adrien Van de Velde. La *Plage* du musée de La Haye, et surtout celle qui appartient au duc d'Aumale, peuvent être comptées parmi ses meilleures productions. Ces nuages rapides qu'un air frais et vif chasse devant lui en légers flocons, ces vagues courtes et pressées, couronnées d'écume, ce sable où percent çà et là quelques touffes d'une herbe maigre et sèche, ces tons mobiles et transparens, tout cela est d'une justesse surprenante. Les petits personnages qui circulent sur la grève, alertes et joyeux, ajoutent à l'animation de la scène. Par un heureux artifice, le collaborateur de Ruysdael, probablement Vermeer, les a vêtus de noir et de blanc, et ces deux notes extrêmes font encore ressortir la pâleur exquise de la tonalité générale du paysage.

(1) Le musée Teyler possède aujourd'hui ces dessins, qui ont été gravés en 1670 par Blotelingh.

(2) Voyez la *Revue* du 1er mai 1882.

Avec la *Tempête* du Louvre, au contraire, nous retrouvons les oppositions violentes que réclamait cette pathétique composition. Un ciel d'orage pèse sur l'horizon encore éclairé par une lueur sinistre, qui bientôt va disparaître, car déjà la tourmente s'est élevée, et les barques, penchées, secouées par le vent, regagnent en toute hâte la côte prochaine. Mais Ruysdael ne s'est pas borné, cette fois, à nous peindre l'agitation de la mer et les dangers dont elle menace les embarcations éparses sur ses flots. Une chaumière, à peine protégée par des pieux grossièrement reliés entre eux, est exposée aux furieux assauts de la vague, qui déferle et remplit l'atmosphère d'une buée moite et saline. La simplicité de la composition est en rapport avec la grandeur de la scène, et tandis que, dans le *Cimetière des juifs*, les divers élémens mis en jeu juraient de se trouver réunis, l'unité ici est parfaite et la sûreté magistrale de la facture augmente encore la puissance de l'impression (1).

Ces aspects mélancoliques ou terribles de la mer sur les côtes de la Hollande, Ruysdael les trouvait dans le voisinage de Harlem, réunis au charme de la campagne elle-même. Bien souvent, à toutes les époques de sa vie, il se sentit attiré vers sa ville natale, parmi cette nature qui lui fournissait à chaque pas des motifs appropriés à son talent. Cette campagne de Harlem semble, en effet, un lieu privilégié pour les peintres, et, à voir les élémens pittoresques qu'elle offre à leurs études, on comprend les nombreuses inspirations qu'ils y ont puisées. Il n'est guère de contrée qui présente des aspects à la fois plus logiques et plus différens. Vers la mer, le vent qui souffle incessamment du large règne en maître. Il dispose à son gré le rythme des nuages, soulève les flots, disperse au loin le sable du rivage et plie ou rase sous ses assauts réitérés les buissons rabougris qui s'accrochent çà et là aux croupes pelées de la dune. Du côté opposé, une riche végétation, abritée par la dune elle-même, s'épanouit librement, et des bois respectés marient leur sombre verdure au vert éclatant des prairies. La physionomie déjà si variée du paysage change à chaque instant avec les jeux capricieux de la lumière : tantôt égayée par le soleil des colorations les plus fraîches et les plus brillantes, tantôt remplie de contrastes quand les grandes ombres des nuées promènent à travers la plaine leurs découpures étranges ; tantôt enfin, aux approches de l'orage, livide, sinistre et désolée. Sous ces aspects mobiles, les harmonies restent toujours franches ; jamais rien qui soit crû, rien qui détonne. Même au cours de l'été, les gazons, éclatans ou flétris, ont des reflets de

(1) L'œuvre a, par malheur, beaucoup souffert; elle gagnerait, en tout cas, à être débarrassée des traces nombreuses de repeints déjà anciens qui, ayant beaucoup noirci, font aujourd'hui autant de taches.

velours, les grandes herbes ondulent gracieusement parmi les terrains vagues, et des pousses d'un rouge vif réveillent le feuillage austère des vieux chênes auxquels des bosquets de saules ou de peupliers blancs mêlent leurs pâles frissons.

Cette nature si attachante, Ruysdael en a merveilleusement exprimé la poésie. A chaque instant, aux alentours de Harlem, son nom revient à l'esprit avec le souvenir de quelqu'une de ses œuvres. Vous y pouvez suivre sa trace, retrouver la place même où il s'est assis. Ce château en ruine avec son enceinte, ses fossés et le lierre accroché à ses briques, après plus de deux cents ans, il est encore tel que le maître l'a peint, et l'eau continue à croupir dans les fossés de Bréderode, le lierre à grimper le long de ses murailles. Ces horizons immenses que l'on découvre du haut de la dune, bien souvent aussi Ruysdael en a retracé les espaces infinis. Plus souvent encore, à mi-hauteur, près d'Overveen, il s'est plu à dérouler le panorama de sa ville natale avec ses maisons, ses monumens, les tours de ses églises. Les blanchisseries et leurs pièces de toile étalées qu'il plaçait au premier plan ont disparu; mais la silhouette de Harlem, dominée par le clocher de Saint-Bavon, se déploie comme autrefois au-dessus du bois séculaire qui fait à la vieille cité une verte ceinture (1).

Peut-être l'originalité du peintre apparaît-elle mieux encore dans des motifs plus simples dont à force de talent il a tiré un si merveilleux parti. Au milieu de ces campagnes pittoresques qui avoisinent Harlem, les moindres accidens, les coins les plus modestes suffisaient pour l'inspirer. Vous imagineriez difficilement qu'il pût trouver le sujet d'un tableau dans ce *Champ de blé* dont il a plus d'une fois varié les dispositions, et dont un des types les plus accomplis appartient à M. Rothan. C'est en insistant sur l'humilité même de ce sujet que Ruysdael a su le rendre expressif. Au lieu de ces blondes et abondantes moissons que, dans les contrées méridionales, un sol généreux fournit à l'homme presque sans culture, ici des épis à peine jaunissans s'agitent grêles et chétifs sous un ciel pâle, menacés par le sable qui les presse et les enserre de toutes parts. La même impression de lutte et de tristesse, nous la retrouvons plus saisissante encore dans le *Buisson* du Louvre, cette toile célèbre dans laquelle le maître s'est élevé à une éloquence si pathétique (2).

(1) Le musée d'Amsterdam, celui de La Haye et la collection de M. Holford, à Dorchester-House, possèdent d'excellens spécimens de ces *Dunes d'Overveen*, dont on peut voir aussi à la galerie de Berlin deux remarquables exemplaires.

(2) Le musée de Copenhague possède un tableau dont le motif est presque pareil et la valeur à peu près égale.

Si Ruysdael n'a jamais cessé de s'inspirer de cette nature mélancolique et grandiose, il a cependant cherché dans d'autres parties de la Hollande des sujets d'étude. Rarement, il est vrai, il a peint, — ainsi que l'avaient fait son oncle Salomon et Van Goyen, — le cours des grands fleuves, et l'on ne peut guère citer que comme une exception ce *Moulin à vent* de la collection Van der Hoop, dont il a trouvé le motif sur les bords du vieux Rhin, aux environs de la petite ville de Wyck-by-Dursteede, encore facilement reconnaissable à sa tour tronquée. L'œuvre, il est vrai, est de prix, et Fromentin en a fait ici même un légitime éloge. Dans l'interprétation de ce motif qu'avaient si souvent traité ses prédécesseurs, Ruysdael s'est montré à la fois très puissant et très personnel. D'après la configuration assez accidentée des terrains, d'après leur végétation et la forme même des collines qu'on peut observer dans un assez grand nombre de ses paysages, il est permis de penser qu'ils lui ont été inspirés par une même contrée, que l'on croit être la Gueldre ou l'Over-Yssel, sur les confins du Hanovre. Au sein de ce pays retiré, sauvage, l'artiste amassait des impressions nouvelles qu'il a, bien souvent aussi, fixées dans des tableaux importans qui appartiennent à sa première époque. C'est de là qu'il rapportait les études du *Monastère*, de la galerie de Dresde, et celles de ce beau paysage du musée de Brunswick, dans lequel il a rendu avec une si pénétrante harmonie le charme d'une après-midi d'été, tiède, demi-voilée, pleine de silence et de molles langueurs. Au premier plan, fortement attaché au sol par ses puissantes racines, un grand chêne, au tronc noueux, élève jusqu'au haut du ciel sa robuste ramure. A gauche, un large chemin gravit une pente assez raide, et de l'autre côté, dominant le pays, une chapelle, une tour et quelques autres constructions semblent les dépendances d'un riche domaine. Des forêts montent du fond de la vallée jusqu'au sommet des coteaux. Le soleil est caché, et dans l'air assoupi les feuillages tranquilles se dessinent nettement; à peine si un léger souffle balance doucement des épis mûrs dans un champ voisin. Il y a comme un accord secret entre la beauté du site, la tiédeur de l'atmosphère, la limpidité de la lumière et l'exécution même de cet ouvrage accompli. Tandis que souvent, chez Ruysdael, les oppositions sont plus tranchées, les colorations plus froides et les végétations plus tourmentées, cette fois les intonations ont gardé leur transparence, les formes leur souplesse, et une impression de sérénité, de bonheur et d'apaisement se dégage de cette aimable nature.

Mais les forêts de cette région privilégiée devaient inspirer au maître des œuvres encore plus originales et plus élevées. Comme

ces œuvres sont également très nombreuses, nous ne pouvons citer ici que les plus importantes (1). Mentionnons d'abord la *Forêt*, du Louvre, cette composition d'une si belle ordonnance, dans laquelle, au milieu d'un massif de grands arbres qui bordent un étang, une percée, pratiquée parmi les hêtres et les chênes, laisse apercevoir des coteaux bleuâtres. L'ampleur de l'exécution est ici proportionnée aux dimensions du tableau. Les intonations ont aussi plus d'éclat que d'habitude, et le bleu franc du ciel s'accorde harmonieusement avec les feuillages dorés par l'automne. Malheureusement les personnages que Berchem a introduits au premier plan, — un paysan italien rougeaud qui, la main sur son cœur, déclare ses feux à une bergère rebondie juchée sur un âne, — semblent ici d'autant plus déplacés que la brutalité de la touche et la crudité intempérante des rouges font ressortir encore le peu d'à-propos de cet épisode. Supprimez-le par la pensée, pour ne laisser que les vaches buvant au bord de l'eau ; ou, mieux encore, supposez une solitude abolue dans ce paysage, et il reprendra aussitôt, avec sa gravité, sa vraie signification. La *Chasse*, de Dresde, ne tire pas non plus une grande valeur des personnages et des animaux que Van de Velde y a peints et qui ont donné son nom au tableau. Mais, par la douceur de l'aspect et la largeur de la facture, la *Chasse* se distingue des autres ouvrages de Ruysdael réunis au musée de Dresde, qui, tout remarquables qu'ils sont, nous paraissent, en général, avoir beaucoup noirci. La découpure des silhouettes et la sombre intensité des verdures vont même, pour plusieurs d'entre eux, jusqu'à la dureté, et ce défaut, que probablement il convient d'imputer à leur mauvaise conservation plutôt qu'au peintre lui-même, est encore exagéré par le luisant des glaces dont ils sont recouverts. Malgré tout, au musée même de Dresde, nous préférons, du moins pour l'originalité du motif, un paysage de dimensions bien plus restreintes, que Ruysdael a également reproduit dans une de ses meilleures eaux-fortes. Comme en un sombre miroir, l'eau de cet *Étang dans les bois* reflète avec une exactitude absolue les vieux chênes qui, déjà découronnés par les injures du temps, tordent leurs ramures ou allongent leurs grands bras en quête d'un peu d'air et de nourriture. L'*Entrée de forêt*, du Belvédère, à Vienne, dont le musée de Rotterdam possède une répétition moins importante, doit être également citée pour la beauté sévère de la composition. L'aspect grandiose de cette forêt, dans laquelle s'engage un chemin traversé par un ruisseau, recommande à notre

(1) On compte, en effet, parmi les paysages de cette catégorie, des tableaux appartenant à M. Six, au comte Ellesmere, à sir Richard Wallace, deux à lord Overstone, d'autres à la National-Gallery et aux musées de Bruxelles, de Dresde, de Berlin, de Vienne et de Saint-Pétersbourg.

admiration cette toile, une des plus grandes que Ruysdael ait peintes (1^m,80 sur 1^m,40). A côté de cette œuvre remarquable, qui a malheureusement aussi un peu foncé, prennent place une autre *Entrée de forêt* (au Worcester-College d'Oxford), de dimensions presque pareilles, et les deux intérieurs de forêt de l'Ermitage, le *Bois* (n° 1138 du Catal.), et surtout le *Marais* (n° 1136), certainement un des chefs-d'œuvre du peintre. Jamais mieux que dans ce dernier paysage il n'a exprimé le charme auguste de la nature abandonnée à elle-même. Au sein de cette antique forêt, où les arbres croissent et meurent respectés, les tiges vigoureuses des jeunes rejetons se mêlent aux squelettes des chênes ou des hêtres, les uns encore debout, mais dépouillés, les autres couvrant le sol de leurs débris épars. Sur le premier plan, un chêne rugueux et trapu étend ses branches décharnées au-dessus d'une mare bordée de roseaux et tapissée de nénufars. Des canards sauvages, troublés dans leurs ébats par l'approche d'un passant, s'envolent en rasant la surface de l'eau. Entre les troncs des arbres, des échappées permettent de mesurer la profondeur du bois. Quelle admirable contrée, bien faite pour provoquer l'enthousiasme d'un paysagiste! Que de bonnes heures de travail et de solitude, — à en juger du moins par la riche moisson d'études qu'il en a rapportées, — Ruysdael y a passées, découvrant à chaque pas des aspects nouveaux qui le tentaient, se laissant pénétrer peu à peu de cette rustique poésie! Ce furent là, sans doute, des momens de calme et de bonheur bien rares dans la vie du pauvre artiste. Ces actives contemplations lui faisaient oublier les injustices de sa destinée, et avec la conscience de son génie, quelque chose de la sérénité de ces beaux lieux descendait dans son âme.

IV.

« Ruysdael dessinait-il ou peignait-il d'après nature? S'inspirait-il ou copiait-il directement? » Telles sont les questions que se posait Fromentin dans les pages charmantes consacrées par lui au grand paysagiste, questions qu'il aurait pu facilement résoudre, car Ruysdael a pris soin d'y répondre lui-même de la manière la plus formelle. Il existe, en effet, un grand nombre de dessins de lui, rapidement enlevés sur les pages d'un album, ou poussés plus avant sur des feuilles de dimensions plus grandes, mais qui certainement ont tous été faits d'après nature. Pour ces diverses études, Ruysdael se servait, soit de la pierre noire, soit de la mine de plomb, ou, plus souvent encore, il avait recours à un procédé généralement employé par les artistes hollandais, à cause des avantages qu'il présente. Sur une esquisse établie avec soin, il poursuivait son travail à l'aide

d'un lavis à l'encre de Chine ou au bistre, ce qui lui permettait d'obtenir à la fois une grande précision dans les formes et aussi une indication de l'effet, grâce aux teintes plus ou moins foncées au moyen desquelles il notait exactement la relation des ombres et des lumières.

Les dessins du Louvre, ceux du *British-Museum* ou du musée Teyler, à Harlem, et ceux d'autres collections encore, nous fournissent de précieuses informations sur le talent de l'artiste et sur les motifs qu'il affectionnait le plus. Les aspects divers de la dune, les bords des canaux, des intérieurs de forêts, des groupes d'arbres battus par le vent, des chaumières, des ruines ou des moulins, dessinés dans la campagne de Harlem ou le long de la côte, à Béverwyck, à Kostverloren, s'y trouvent reproduits avec une entière sincérité. Deux importans lavis à la sépia, appartenant à la collection de l'Albertine, à Vienne, permettent d'apprécier dans tout leur éclat les meilleures qualités du maître. L'un d'eux, — un motif charmant dont, à notre connaissance du moins, Ruysdael n'a pas tiré de tableau, — nous montre, au bord d'une eau calme, une tour en ruine et l'enceinte d'un château, avec des habitations de paysans pratiquées dans ses vieilles murailles, qu'envahit une riche végétation. L'autre, plus remarquable encore, est une vue prise dans la dune, dont les sables occupent le premier plan (1). Dans la bande étroite des terrains qui s'étend au-dessus, l'artiste a su faire tenir en raccourci un immense horizon. C'est d'abord une zone de forêts que domine la silhouette compliquée d'une ville, et au-dessus encore, de vastes étendues de pays, des bois, des villages, des moulins à vent et des cours d'eau. Un grand ciel d'un beau mouvement remplit les deux tiers de la feuille et projette à travers la plaine l'ombre de ses nuages. L'aisance et la justesse extrême du dessin, la souplesse et la vérité du clair-obscur, donnent dans ce précieux croquis la plus haute idée du talent du maître et de la sûreté des indications qu'il savait prendre en face de la nature.

Ces qualités du dessinateur, nous les retrouvons à un degré pareil dans les eaux-fortes gravées par Ruysdael. M. G. Duplessis, dans l'étude qu'il en a faite (2), en compte à peine une douzaine; encore l'attribution des trois dernières, bien qu'elles soient signées, nous semble-t-elle assez douteuse; si elles sont du maître, elles ne

(1) Deux petits personnages placés vers la droite, l'un assis et dessinant, l'autre debout, à côté, et lui indiquant de la main un point de l'horizon, sont tous deux d'une désinvolture et d'une exécution très élégantes. En y regardant de près, on peut se convaincre qu'ils ont été ajoutés après coup, et y reconnaître la main d'un artiste du siècle dernier; les deux figures portent d'ailleurs le costume de cette époque.

(2) *Les Eaux-fortes de Ruysdael reproduites par Amand-Durand*, texte par G. Duplessis, directeur du Cabinet des estampes, 1 vol. gr. in-4°; Paris, 1878.

lui font certainement pas grand honneur. Était-ce d'Everdingen qu'il avait appris les procédés de ce genre de gravure? Nous ne saurions le dire; mais Ruysdael est, comme aquafortiste, bien supérieur, et si c'est d'Everdingen qu'il tient la connaissance des procédés de la gravure, son apprentissage n'a pas dû nécessiter une bien longue durée. Sa pratique, en effet, est des plus simples et se borne à l'emploi de la pointe pour dessiner sur le cuivre. Mais peut-être ce travail peu chargé met-il mieux en relief la savante concision de son burin. Ses deux premières planches connues, datées toutes deux de 1646, dénotent encore, il est vrai, une assez grande inexpérience, et, ainsi que le remarque M. Duplessis, c'est probablement pour ce motif que Ruysdael, sans doute peu satisfait de ses tentatives, n'en a tiré qu'un très petit nombre d'exemplaires. L'une d'elles, qui n'est point cataloguée dans Bartsch, n'existe qu'en épreuve unique au cabinet d'Amsterdam. Elle représente une chaumière et un hangar placés sur la pente d'une colline, avec des traits assez gauchement tracés dans tous les sens pour simuler une pluie d'orage. Dans l'autre, le *Ruisseau traversant un village* (Bartsch, n° 7), les feuillages des saules et des autres arbres sont exprimés par un vague gribouillage dans lequel les masses restent molles et indécises. Mais déjà dans le *Paysage avec un marais*, daté de 1647, le progrès est manifeste. Malheureusement la planche ayant été, à la suite de frottemens, rayée de traits horizontaux, l'artiste n'en a pas non plus tiré beaucoup d'épreuves, et elles sont aussi d'une rareté extrême. Dans les *Deux Paysans et leur chien*, la *Chaumière au sommet de la colline* et les *Voyageurs* (Bartsch, n° 2, 3, 4), les motifs, plus pittoresques, ont été empruntés à une même contrée, qui, à en juger par le caractère de la végétation et les formes des montagnes, doit être celle du *Monastère*, de Dresde, et de la *Forêt*, du Louvre. Ruysdael atteint à la perfection dans la dernière de ces eaux-fortes; le fouillis des arbres, et surtout le chêne mutilé, dont les racines à demi submergées plongent dans le marais, sont indiqués avec une largeur tout à fait magistrale. Une science sûre d'elle-même se cache sous l'apparent abandon de la facture, et pour pouvoir, avec cette grande tournure et cette entente des masses, indiquer ainsi en quelques traits les côtés les plus significatifs de la nature, il faut à la fois un intelligent amour de ses beautés et une connaissance parfaite des ressources de l'eau-forte.

Pour ses eaux-fortes comme pour ses tableaux, Ruysdael n'a donc pas cessé de consulter la nature, et les nombreux dessins qui nous restent de lui attestent la constance et le soin qu'il mit à ses études. Quant à peindre et à reproduire sur le terrain même les colorations réelles du paysage, nous ne croyons pas qu'il l'ait jamais fait. Tout au plus, à l'exemple d'Everdingen, lui est-il arrivé parfois de rehausser

par quelques touches d'aquarelle ses dessins exécutés sur place. On a pu voir, en effet, à l'exposition de 1879, à l'École des Beaux-Arts, deux de ces études (appartenant l'une au duc d'Aumale, l'autre à M. Dumesnil) travaillées minutieusement comme dessins et simplement lavées par-dessus de teintes légères et transparentes. Mais là se bornent ses tentatives en ce genre. Est-ce à cette absence d'études peintes qu'il faut attribuer le parti-pris évident qu'on observe dans les colorations des paysages du maître ? Il serait difficile de le dire; cependant il convient de remarquer ici que, d'une manière générale, les verts si variés et si riches des prairies et des arbres, dans les contrées du Nord, verts qui avaient été reproduits avec tant de vérité et d'éclat par les Van Eyck et leurs successeurs immédiats, ne se rencontrent presque jamais plus après eux chez les peintres flamands ou hollandais. A peine en pourrait-on retrouver la trace, fort atténuée, dans quelques rares paysages d'Adrien Van de Velde, notamment dans une *Chasse* où il a su rendre les végétations tendres et fraîches de la forêt au printemps, et dans plusieurs tableaux de Paul Potter, qui ont pris avec le temps un aspect bleuâtre. Soit faute des couleurs nécessaires, soit plutôt en raison de la difficulté reconnue de manier des tons qui deviennent aisément durs et criards, la plupart des paysagistes, sans vouloir imiter les colorations réelles de la végétation, en remplacent systématiquement les verts par des tons roux ou jaunâtres qu'ils opposent aux tons bleus des lointains. C'est également le parti que devait adopter Ruysdael, et l'on est frappé du contraste qu'on relève chez lui entre la vérité absolue du dessin ou des valeurs et ces colorations toujours fort arbitraires. Seulement, dans cette gamme de bruns où il se maintient, il obtient des harmonies moins sommaires, moins monotones que celles dont s'étaient contentés ses devanciers. Avec la simplicité d'aspect qui distingue les paysages de Van Goyen, les siens ont une couleur plus pleine et plus riche. Il aime par-dessus tout d'ailleurs ces temps gris, clairs ou sombres, qui laissent aux formes comme aux valeurs normales toute leur netteté. Ni les grâces fugitives du printemps, ni les magnificences empourprées de l'automne, ni les splendeurs du soleil à son déclin, ni les vapeurs matinales de la campagne, ni ces brouillards lumineux qui flottent au-dessus des grands fleuves dans les ciels hollandais, ne l'ont tenté. Parfois, il est vrai, comme dans un petit paysage de M. Rothan, — dans ceux du Ryks-Museum et de M. Six, à Amsterdam, ou dans ceux du comte de Lespine et du duc d'Aremberg, à Bruxelles, de la Pinacothèque et du musée de Douai (où il est catalogué Molenaer), — il nous montre l'hiver avec toutes ses tristesses : des arbres dépouillés, des roseaux jaunis qui grelottent sur les rives d'un canal glacé, ou bien les abords d'un pauvre village couverts d'une neige sale et détrempée, et quelques

misérables chaumières dont les modestes fumées se dissipent dans un ciel zébré de nuages noirâtres, déjà assombri par la nuit. D'autres fois encore, plus rarement, comme dans le petit tableau qui appartient à M. le baron Lippmann, à Vienne, c'est la nuit elle-même qu'il a peinte avec son silence, ses mystères, et, sous les clartés douteuses de la lune qui s'élève au-dessus d'un colline, un étang où tremble son image et un hameau endormi dont on entrevoit confusément les maisons à travers les grands arbres d'une forêt.

Mais ce sont là des exceptions dans son œuvre; le plus souvent, c'est la même saison, la même heure du jour que nous retrouvons dans ses tableaux : une après-midi du commencement de l'automne et des végétations mûries, avec ces teintes discrètement variées qui lui plaisaient et qu'il excellait à rendre. Dans ces conditions, sous une lumière presque toujours pareille, Ruysdael semble cependant se renouveler toujours, tant ses compositions sont variées. Et pourtant son exécution n'a jamais rien de bien rare, rien de cet entrain ni de cette virtuosité qui attirent le regard et sollicitent l'attention. A vrai dire, on ne pense guère à cette exécution, et l'on a peine à discerner tous ses mérites, tant elle est peu apparente, toujours égale à elle-même, serrée et soutenue. Sans trace de hâte ou de fatigue, sans défaillances, sa touche accuse nettement les différences essentielles des objets. Si elle a plus de plénitude et de force que d'abandon et de souplesse, rien n'égale sa sûreté. Il faut copier un paysage de Ruysdael pour savoir tout ce qu'elle vaut, et la comparer à celle des autres pour apprécier son excellence. Vous vous sentez avec lui en présence d'un de ces hommes vraiment supérieurs qui, peu empressés à se produire, restent avant tout simples et naturels. Leur conversation ne vous frappe guère au premier abord, privée qu'elle est de ces traits piquans qui foisonnent chez les gens d'esprit. Peu à peu cependant, vous êtes surpris de la signification qu'ils donnent à leurs moindres paroles. Les idées qui chez d'autres passeraient inaperçues acquièrent sur leurs lèvres un intérêt particulier, et les vérités qu'on serait tenté de traiter de lieux-communs, exprimées par eux, reprennent leur saveur et leur prix. Tout se tient, tout est clair, solide, substantiel dans leur langage, et la force morale, qui est le privilège d'une nature robuste et saine, prête à leurs entretiens une éloquence significative. Tel est le charme austère de Rusydael, tel est le secret de l'irrésistible autorité qu'il prend sur vous et qu'un long commerce ne peut que rendre mieux assurée.

Mais peut-être le mérite de la composition est-il chez lui supérieur encore à celui de l'exécution. Certes, le pays qui l'a inspiré est pittoresque et plein de caractère. Tandis qu'en d'autres contrées il semble que le hasard règne en maître, qu'on y cherche

vainement un plan et un ordre suivis, ce pays par lui-même est déjà une œuvre d'art. Tout y paraît logique; on dirait que tout y répond à un dessein qui se marque nettement. Mais bien d'autres que Ruysdael, parmi ses prédécesseurs ou ses contemporains, ont été sensibles à ces beautés et ont trouvé dans ces campagnes des motifs pareils à ceux qu'il a traités. Wynants, qui, peu après Van Goyen et Salomon Ruysdael, fut aussi un de ses devanciers, et, parmi ses contemporains, d'autres paysagistes moins connus, comme Frans de Hulst, Roelof de Vries, Cornelis Dekker, H. Verboom, J. Van Kessel et G. Dubois, qui, par leur naissance ou leur éducation, se rattachent à Harlem, présentent, il est vrai, avec Ruysdael plus d'une analogie, soit dans leur exécution, soit dans le choix de leurs motifs. Mieux qu'eux encore, Myndert Hobbema, que l'on croit avoir été son élève (1), et qui a aussi reproduit souvent les mêmes sites, a pu passer pour son rival. On sait la vogue extrême dont jouissent aujourd'hui les œuvres d'Hobbema, vogue que justifient quelques-uns de ses meilleurs ouvrages, comme le *Moulin*, du Louvre, et l'*Allée de Middelharnis*, de la National-Gallery. Mais, à côté de ces réussites passagères, combien de productions inégales, incomplètes, dures ou monotones, médiocres ou insignifiantes on pourrait citer de lui! Chez Ruysdael, au contraire, quelle fécondité et quelle perfection! Toutes les qualités qu'il faut chercher éparses chez les autres, avec quelle constante supériorité il nous les montre réunies! Cette nature si particulière, avec quelle intelligence il l'a interprétée! Alors que trop souvent les tableaux de ses confrères sont comme découpés au hasard dans la campagne, chacun des siens est un tout, arrêté d'une manière précise dans sa silhouette, solidement construit par l'effet et par la franche répartition des masses. L'aspect, toujours très puissant, résulte de la forte unité de l'œuvre. Bien que nombreux, les détails restent subordonnés à l'ensemble; ils se conviennent, s'accordent et se complètent mutuellement : leur extrême netteté ne fait qu'ajouter à l'impression. L'artiste, d'ailleurs, n'enferme pas dans une œuvre plus d'intentions qu'elle n'en peut contenir; sa fécondité même le préserve d'une concentration ou d'une complexité excessives et, dans cette gravité qui est la note dominante de son talent, il sait réunir une foule de nuances prochaines et cependant variées.

Pour comprendre ainsi la poésie d'un pays, pour l'exprimer avec

(1) On a constaté qu'au mariage contracté à Amsterdam, en novembre 1668, par Hobbema, alors âgé de trente ans, un certain Jacob Ruysdael figurait comme témoin; mais, bien que la chose soit probable, rien ne prouve d'une manière absolue qu'il s'agisse ici du célèbre paysagiste; puisque, sans compter son cousin, le fils de Salomon, il avait alors à Amsterdam plusieurs homonymes.

cette puissance, il faut avoir appris à le bien connaître. Ruysdael y était né, il y avait vécu et ne s'en était jamais beaucoup écarté. A l'exemple de Rembrandt, qui aimait souvent à se prendre lui-même pour modèle, nous l'avons vu chercher autour de Harlem ses sujets d'étude habituels. En parcourant cette campagne, il lui arrivait souvent de s'y rasseoir aux mêmes places pour y recommencer les mêmes tâches. La fièvre de nouveauté, qui avait emporté tant d'autres de ses confrères vers l'Italie, ne l'avait jamais pris ; à tant courir et à se disperser ainsi, on ne peut guère approfondir. Pour lui, il était resté dans sa contrée natale ; il la connaissait sous tous ses aspects, à toutes ses heures. Loin d'en être lassé, il y découvrait chaque jour des beautés nouvelles. S'il l'avait un moment quittée, c'était pour y revenir plus épris. Sa vie se trouvait comme mêlée à cette nature, et il n'était guère de coin qui ne lui rappelât quelque cher souvenir. Exempt de ces hésitations et de ces recherches inquiètes qui, en des pays qu'il n'a pas pratiqués, empêchent souvent l'artiste de se fixer pour s'absorber tout entier dans une œuvre caractéristique, il pouvait, sans épargner ni son temps ni sa peine, profiter des précieuses ressources qu'il avait sous la main. Ainsi poursuivies, ces études lui permettaient de pénétrer toujours plus profondément le sens de cette nature aimée et d'en imaginer des interprétations plus expressives.

Peu à peu, qu'il le sût ou non, il avait consacré dans le paysage une poétique nouvelle. Ce n'était plus seulement le plaisir des yeux qu'à son exemple ses successeurs allaient y chercher. Suivant l'idéal que, plus d'un siècle après, Goethe devait se proposer, il leur fallait désormais dégager des entrailles mêmes de la réalité tout ce qu'elle contient d'intime poésie. On avait pu jusque-là, dans des contrées réputées plus pittoresques, rapprocher arbitrairement les uns des autres les accidens variés qui y abondent, et, en les groupant sans grande vraisemblance, viser surtout à des aspects décoratifs. Claude, mieux qu'aucun autre, y avait excellé. Avec une perfection désespérante pour ses imitateurs, il avait exprimé, sous les splendeurs de la lumière du Midi, le charme des vastes perspectives, la grâce de cette mer paresseuse qui, par une suprême caresse, vient expirer au pied des grands palais, la superbe élégance de ces arbres majestueux dont les cimes élevées s'épanouissent dans une atmosphère toujours sereine. Ruysdael vivait au milieu d'une nature plus modeste et moins clémente. La mer, dans ces pays du Nord (en Hollande surtout), a des sauvageries singulières. Derrière ces misérables défenses qu'on oppose à ses fureurs, dans ces chaumières basses et mal protégées, on passe parfois des nuits anxieuses à veiller contre cet ennemi toujours

menaçant. Cette eau épaisse des rivières ou des fleuves hollandais, c'est le sol même du pays qu'elle délaie et qu'elle charrie, tandis que, poussé par le vent, le sable des rivages porte devant lui la destruction. Les arbres, là aussi, sont la parure du paysage ; mais on sait mieux ce que vaut cette parure, ce qu'elle coûte de temps et de soin. Ce n'est point sous ce rude climat que vous rencontreriez parmi eux ces silhouettes arrondies, molles et indécises, de l'arbre italien tel qu'après Claude et Poussin l'école académique allait nous le montrer, arbre banal, aux contours prévus, passé à l'état d'abstraction, qui sert de coulisse, qu'on déplace à volonté et qu'on accommode aux besoins de la composition. Chez le paysagiste hollandais, non-seulement les essences sont nettement spécifiées, mais chaque individu a sa physionomie propre résultant des conditions mêmes de sa croissance, du sol où il est attaché, de son orientation, de ses voisinages : chacun à sa manière raconte son histoire. Comme les arbres, les herbes, les terrains, les moindres élémens pittoresques sont façonnés par ce milieu très particulier dans lequel tout se tient, et où les forces de la nature, toujours impétueuses, règlent et modifient les formes, les couleurs et les harmonies. Qui songerait à faire intervenir les héros de l'histoire ou de la fable dans un pareil milieu? Quelle place y pourrait-on trouver pour les fêtes ou les joyeux cortèges dont les amours mythologiques ont si souvent fourni aux peintres l'occasion? Les seuls êtres humains qui puissent y figurer, des matelots, des pâtres, des paysans ou des promeneurs, y semblent bien chétifs, bien petits. Dans les meilleurs ouvrages de Ruysdael, l'homme est donc peu apparent, souvent même il est absent.

C'est ainsi que, par une série de transformations successives, le paysage était arrivé au terme extrême de son développement. L'homme, qui seul autrefois remplissait l'art, en avait été graduellement évincé par la nature. Au début, celle-ci n'apparaissait que timidement, souvent même symbolisée dans ses grâces ou ses énergies par des types convenus ; mais peu à peu son importance avait grandi, et de plus en plus sa représentation avait gagné en réalité et en précision. Avec Ruysdael, le jour était venu où, se suffisant à elle-même, elle s'était complètement substituée à l'homme, et celui-ci avait disparu. Et, cependant, cet art où on ne le retrouve plus, c'est pour lui qu'il est fait, c'est à lui qu'il s'adresse, c'est lui qu'il rend juge de ses efforts et de sa perfection; et même, à le bien prendre, c'est toujours lui qui l'anime. Il s'était dégagé de la nature pour la maîtriser; il avait asservi et plié à son usage les mystérieuses puissances de l'univers qui faisaient d'abord son épouvante. Mais la nature ainsi domptée se venge à sa manière ; elle

reprend par mille charmes secrets son vainqueur, elle l'enlace dans ses liens et le rend esclave de ses beautés. Lassé de ses semblables et de lui-même, c'est vers elle qu'il va se tourner pour se perdre et s'écouler en elle. Il l'associe à sa vie, il croit qu'elle compatit à ses peines ou qu'elle partage ses joies, qu'elle les raille ou qu'elle les insulte; il la remplit de ses souvenirs, il lui confie ses désespoirs ou ses amours, il lui prête tous ses sentimens. Un nuage au ciel, un bruissement de feuilles, le flot qui se soulève ou qui meurt à ses pieds, voilà de quoi l'émouvoir et provoquer au fond de son être des résonances qui sont sans doute dans l'harmonie des choses, mais que son imagination maladive et fatiguée exalte à plaisir, quand elle ne les crée pas de toutes pièces. Et cependant, encore qu'on l'ait décrite à outrance, peinte dans tous ses aspects, mêlée à des situations où elle n'avait que faire, elle restera toujours la source de bien des impressions saines et vivaces. C'est elle qui repose les forts du combat de la vie, et près d'elle les endoloris, les blessés retrouvent quelque chose de la paix qui les avait fuis.

Appelé à ressentir avec une vivacité plus puissante des séductions qui ont décidé de sa vocation, le paysagiste n'a pas seulement à en subir le charme, il doit l'exprimer. Par quels secrets ressorts pourra-t-il communiquer ce sens caché des choses qui l'ont ému? Comment, sans se perdre dans ces mille détails, leur donnera-t-il la vie, la signification qu'ils comportent? Dans cette diversité extrême qui fait la richesse de la nature, quels traits choisira-t-il? Suivant son sujet, lesquels sont essentiels et mettront le mieux en lumière les côtés saillans de ce sujet? Il y a là une lutte de tous les instans où, bien souvent, les plus habiles confessent leur impuissance, trouvant à chaque œuvre nouvelle, avec des problèmes différens, des difficultés égales, en présence desquelles un amour constant et une étude assidue de leur art peuvent seuls les soutenir.

Dans cette tâche pleine à la fois de tant d'attraits et de déceptions, le commerce de Ruysdael est fortifiant. Il y a toujours à profiter avec lui comme avec un des tempéramens de peintre les mieux équilibrés et les plus complets. Pas plus que le talent, la pensée n'est jamais absente de ses œuvres. C'est elle qui, après avoir fixé le choix du sujet en a déterminé le caractère et prescrit les moyens d'exécution le plus propres à faire ressortir l'impression. Toujours présente et toujours cachée, la pensée préside chez Ruysdael à toutes les phases de cette œuvre, depuis sa conception jusqu'à son entier achèvement; elle assure ainsi sa parfaite unité. Cette force d'expression qu'il a enfermée dans tous ses ouvrages, aucun paysagiste de l'école hollandaise ne l'a possédée à un degré pareil. S'il en est qui peignent aussi bien que lui, si quelques-uns ont plus

de dextérité, des qualités plus brillantes, il n'en est pas qui ait atteint cette élévation de style, si par là il faut entendre l'accord intime de la pensée avec la forme qui lui convient le mieux.

Mais un tel art était trop en dehors de toute tradition reçue pour être goûté à cette époque. Bien avant que J.-J. Rousseau donnât chez nous dans les lettres le branle au sentiment de la nature, Ruysdael en avait montré dans sa peinture la plus éloquente expression. Devançant ainsi l'éducation du public de son pays, il devait rester ignoré de lui et mourir comme Rembrandt dans le dénûment le plus complet. Cet amoureux de la campagne et de la vie au grand air allait s'éteindre dans la tristesse et la réclusion d'une chambre d'hôpital. Mais peut-être les rigueurs de sa destinée et cette obscurité d'où il ne sortit guère ont-elles contribué à développer son talent. Pour certains artistes plus profondément épris de leur art et qui se sont donnés à lui sans partage, il semble, en vérité, que le génie soit fait de souffrance et qu'il doive payer sa rançon. Les amertumes ne furent pas épargnées à Ruysdael, et cette nature du Nord, dont il nous a montré la mélancolie et les rudesses, s'accorde de tout point avec une existence aussi tourmentée. Doux et modeste comme il l'était, il ne paraissait pas fait pour les grands succès; ce n'était cependant pas un misanthrope, et ses amitiés, sa générosité pour les siens, témoignent de la bonté de son cœur. Mais si, avec sa réserve et sa pauvreté, il ne se sentait pas toujours à l'aise au milieu des hommes, il reprenait en face de la nature la pleine possession de lui-même. Avec quel intime contentement il retrouvait cette amie éprouvée! Quel accueil elle réservait à ses disgrâces! Dans ses longues séances d'étude et de contemplation, que de pensées échangées avec elle! Parfois trop vagues pour être dites, elles se seraient mal accommodées de la précision du langage; mais son art leur prêtait une voix touchante et des nuances d'une délicatesse infinie. Aussi ce grand méconnu s'absorbait-il toujours plus dans cet art, et il lui demandait les consolations que lui refusait sa destinée. Sans céder au découragement, il continuait jusqu'au bout à peindre ces paysages austères qui ont rendu son nom immortel. Il y mettait, avec son talent, son âme tout entière. Cette âme vit encore dans ces œuvres qu'il faisait pour lui-même et dont notre époque seule devait apprécier toute la valeur. Avec une poésie communicative, elles nous associent aux douloureuses confidences de celui qui fut certainement, après Rembrandt, le plus grand artiste de la Hollande.

ÉMILE MICHEL.

LES

GUEUX D'ESPAGNE

LAZARILLO DE TORMES.

L'Espagne du XVIe siècle nous apparaît de loin, peuplée de figures héroïques. Elle a toutes les folies : folie des conquêtes, folie de l'or, folie du ciel, folie de l'honneur et de l'amour, du sang et des tortures. Elle a des façons à elle, très nobles et un peu extravagantes, de sentir et d'agir. Ses cavaliers ressemblent au Cid, leur aïeul. Ses filles ont les traits de Chimène. Son Fernan Cortez met en action les poèmes de chevalerie. Sa sainte Thérèse (1) s'enivre d'extases. Tout ce monde est si grand, si beau, que son éclat empêche de bien distinguer les figures restées au second plan, dans l'ombre. Nous savons que Gil Blas est là, leste et fripon, et que derrière lui s'agite une foule bariolée de mendians, de voleurs de grand chemin, de gitanos et de spadassins; mais, malgré Le Sage et les autres imitateurs des conteurs espagnols, — peut-être à cause d'eux, — cette populace, ainsi entrevue, n'a pas un aspect de réalité; elle a des airs de populace d'opéra comique.

Les écrivains nationaux avaient pourtant pris soin de nous en

(1) Sur sainte Thérèse, voir, dans la *Revue* du 1er juin 1886, *la Psychologie d'une sainte.*

laisser des portraits fidèles. Elle nous est dépeinte dans une série d'œuvres d'une originalité puissante, comme tout ce que produisait l'Espagne en ce temps-là, œuvres cruelles, grossières souvent, mais vivantes, éclatantes, œuvres d'un réalisme aigu, qui s'espacent sur une centaine d'années. Le premier roman picaresque, *Lazarillo de Tormes*, parut en 1554. S'il eut une vogue qui dure encore et s'il donna naissance à un genre littéraire, c'est qu'il reflétait la vie, les mœurs, les idées, les joies et les souffrances de toute une classe de la nation. Les romans qui suivirent montrent, comme lui, la bourbe des bas-fonds ; vue ainsi de près, sous une lumière crue, elle est hideuse et répugnante, et, néanmoins, on aperçoit peu à peu, à force de regarder, le sentier qui mène de cette fange aux flammes des sommets, le lien qui rattache le gueux picaresque au noble soldat, compagnon de Charles-Quint. Confusément d'abord, puis avec une netteté croissante, nous démêlons comment les sentimens exaltés d'en haut ont enfanté des idées fausses, des déceptions, des découragemens qui ont produit les hontes d'en bas. Ce n'est pas impunément que tout un peuple se mêle de faire le héros et le grand seigneur. Nombreuses furent les chutes, et les romans picaresques sont pleins de leurs victimes.

Nous voudrions conduire le lecteur dans cette société équivoque, lui montrer où elle se recrutait, et sous l'empire de quelles influences jeunes garçons bien nés et nobles hidalgos venaient grossir ses rangs. Nous prendrons pour guide *Lazarillo de Tormes*, le premier en date de ces romans et le chef-d'œuvre du genre.

I.

Nous ne dirons rien de l'auteur du chef-d'œuvre, pas même son nom, par la bonne raison qu'on ne le sait plus. La tradition attribuait *Lazarillo de Tormes* à un savant jurisconsulte, Hurtado de Mendoza, ambassadeur de Charles-Quint. Un érudit (1) l'a ôté dernièrement à Mendoza sans le rendre à un autre, de façon que le livre se présente, comme les gueux dont il est l'épopée, sans papiers, famille ni répondant, avec sa mine effrontée pour tout passeport. Au temps où il fut écrit, la discrétion était chose sage et prudente. Le seigneur Monipodio, supérieur des voleurs de Séville et homme de grande expérience, disait qu'il était d'un usage profitable de taire son pays, cacher sa naissance et changer son nom. « Car, ajoutait-il, si la chance tournait autrement qu'elle ne doit, il n'est

(1) M. Morel-Fatio, dans la préface de son excellente traduction de *Lazarillo de Tormes*.

pas bon qu'on laisse inscrit sous paraphe de greffier et sur le livre des entrées : un tel, fils d'un tel, habitant de tel endroit, fut pendu tel jour, ou fouetté, ou autre chose semblable, qui pour le moins sonne mal aux oreilles délicates (1). » L'auteur de *Lazarillo de Tormes* était ennemi du scandale, comme le seigneur Monipodio. Il ne se vanta jamais de son œuvre, qui fut d'abord imprimée à Anvers et largement expurgée par l'inquisition avant d'être autorisée en Espagne.

Le récit a la forme d'une autobiographie. Lazarillo commence son histoire au commencement, afin que nous ayons « entière connaissance de sa personne, » et nous savons au bout de deux pages qu'il a de qui tenir. Son père était un coquin, sa mère une coquine, et lui-même de la graine de coquin. La Providence lui avait fait la grâce de naître libre de ces préjugés dont peuvent s'accommoder les riches et les puissans, mais qui coupent bras et jambes au pauvre homme n'ayant que son industrie pour tout patrimoine. Il n'était pas méchant ; c'était seulement un esprit large, prêt à profiter de toutes les chances de l'existence humaine, pourvu que le ventre y trouvât son compte. Le préjugé du dîner est le seul qu'on lui découvre.

L'Espagne du XVIe siècle offrait un beau champ aux ambitions d'une âme libre et hardie. Jamais et nulle part, dans aucun temps et dans aucun pays, les chances de l'existence humaine n'ont été plus nombreuses, plus variées, plus singulières en bien et en mal. On pouvait débuter par garder les cochons, comme Pizarre, et finir par conquérir le Pérou. On pouvait être marquis de Pescaire et prendre le roi de France à Pavie, ou spadassin à grandes moustaches, la longue rapière au côté et le chapeau à larges bords sur les yeux. On pouvait être grand inquisiteur comme Quiroga et brûler 2,816 hérétiques, ou fonder l'ordre des jésuites, comme Ignace de Loyola. On pouvait remuer les pierreries à la pelle, paver sa grande salle de pièces d'or et en poser les voûtes sur des piles de plats d'argent, ou être mendiant, faux perclus, diseur de patenôtres, coupeur de bourses, valet de rufian, montreur de chiens savans, pour tout dire, en un mot, on pouvait être *picaro*, affamé et déguenillé, mais en possession de cette « glorieuse liberté auprès de laquelle tout l'or et toutes les richesses de la terre sont de peu de prix (2), » et dont les fumées troublaient alors bien des cerveaux en Espagne, car beaucoup se firent gueux qui auraient pu vivre honnêtement. Plus d'un fils de famille s'échappa du logis pa-

(1) Cervantes, *Rinconete y Cortadillo*.

(2) Toutes ces citations sont tirées de romans picaresques.

ternel pour « s'en aller par ce monde de Dieu, » si content de la vie libre, qu'au milieu de ses misères et de ses dangers, il ne regrettait jamais l'ancienne aise et sécurité. « Pain d'autrui est pain de douleur, pain de sang, dit un autre *picaro,* quand même tu le recevrais de la main de ton propre père. » Pain mendié et pain volé honoraient au contraire leur homme ; c'était preuve qu'il avait « eu du cœur » et refusé de se soumettre à une discipline ou un travail.

La passion de l'indépendance et du mouvement avait été déchaînée sur l'Espagne par les événemens de la fin du xve siècle. La même année 1492 avait vu la découverte de l'Amérique, la prise de Grenade sur les Maures et l'expulsion des Juifs, qui donnaient l'exemple avilissant du travail. Presque aussitôt, l'Espagne se jeta sur l'Italie, où ses soldats, selon l'expression du pape Paul IV, de valets d'écurie qu'ils étaient, devinrent les seigneurs du pays. Des récits inouïs arrivaient du Nouveau-Monde, terre du rêve, terre des découvertes mirifiques, des conquêtes romanesques et des fortunes fabuleuses. D'autres récits inouïs arrivaient d'Afrique et d'Orient, disant les souffrances des chrétiens esclaves chez le Turc ou l'Algérien et excitant à la lutte sainte contre l'infidèle. De tous les côtés, par toutes les mers, c'était une invasion de nouvelles extraordinaires, de nouvelles à tourner les têtes, que le peuple colportait à travers le royaume au moyen des hôpitaux et des cabarets. « C'est là, disait Yañez y Rivera, que l'on apprend les nouvelles d'Italie, de Constantinople, des Indes ; car les pauvres passent leur temps, dans les hôpitaux et les cabarets, à se les communiquer et à en raisonner. » L'hôpital surtout était le journal du peuple, au point qu'on y entrait sans nécessité, pour « savoir les nouvelles. » De plateau en plateau, de sierra en sierra, l'histoire merveilleuse volait, et, à mesure qu'elle pénétrait au fond des provinces, on voyait s'établir un courant en sens inverse. Du haut des montagnes des Asturies, de la Castille et de la Navarre, des bandes descendaient vers les ports d'Andalousie où galères et caravelles étaient sans cesse en partance pour l'Italie et l'Amérique. Mais, quelque grandes que fussent les armées et les flottes, elles ne pouvaient accueillir tous ceux qui auraient voulu être soldats ou explorateurs. Les hommes rebutés par les recruteurs traînaient leur déception jusqu'à la mort. Il suffisait d'avoir eu la vision des batailles et des expéditions à la découverte pour ne plus trouver d'occupation qui ne fût au-dessous de soi, et l'Espagne se couvrait de désœuvrés de l'orgueil.

Si l'on ajoute que cette commotion se produisait au moment où l'Espagne entrait dans le mouvement qui a transformé, dans toute

l'Europe, les royaumes du moyen âge en états modernes; où ses grands perdaient leur influence, ses villes leurs libertés; où son clergé se détachait de Rome pour se rattacher au roi; où une ère nouvelle enfantait des mœurs nouvelles et ébranlait l'ancienne hiérarchie des classes; si l'on ajoute encore que la secousse de la réforme se joignait à toutes les autres, on conviendra qu'il y avait de quoi donner la fièvre à un peuple, et Charles-Quint acheva de mettre le feu aux imaginations par son exemple. Le grand politique a quelque peu masqué chez ce prince, aux yeux de la postérité, le roi-chevalier. La silhouette familière à tous est celle de l'homme d'état dissimulé, habile et froid, qui tint sa mère en prison pendant trente-neuf ans. On en a presque oublié le Charles-Quint des tournois et des batailles, le dernier roi paladin de l'Espagne.

Nous possédons un portrait immortel du Charles-Quint paladin, le portrait équestre de Titien que l'on voit au musée de Madrid. Le monarque est représenté sur le champ de bataille de Muhlberg. Il galope. Cuirassé, casqué, panache au vent et lance au poing, il a les yeux pleins de feu, il est très laid et il a un air d'Amadis. C'est bien le cavalier fameux dont ses soldats disaient qu'en naissant roi, il leur avait fait perdre le meilleur chevau-léger du siècle. Il a l'air en route pour Tunis, où il fit tant et si bien le chevau-léger à l'avant-garde, tout roi qu'il était, que le marquis de Gouast, commandant de l'armée, lui donna l'ordre de se retirer. Le discours qui va s'échapper de sa bouche entr'ouverte est certainement celui qu'il prononça à Rome devant le pape et ses cardinaux, et dans lequel il surpassa don Quichotte en offrant de terminer la guerre avec François Ier par un duel, où tous deux seraient en chemise et se battraient sur un pont ou une galère. Tel Titien l'a peint, tel les contemporains le décrivent, roi-chevalier en paix comme en guerre, l'un des premiers de son temps pour rompre une lance, courir la bague, lutter à la barre, trois et quatre fois paladin pour ses sujets espagnols, car « il tuait le taureau ! » Il descendait dans l'arène, et il était l'*espada* qui attend le taureau et le tue en face, d'un coup droit. Être le roi et « tuer le taureau, » c'est être roi d'Espagne jusqu'aux moelles, avec intensité et à outrance.

L'esprit chevaleresque se gagne, tout comme la peur et la férocité. Un prince ainsi fait, la fleur des tournois, carrousels et escarmouches, la terreur de l'hérétique et de l'infidèle, devait exaspérer la folie héroïque et aventureuse chez un peuple imaginatif. A mesure qu'elle grandissait, le mépris du travail croissait d'autant, et aussi l'orgueil, magnifique à force d'absurdité; on se traitait entre mendians de *señor hidalgo*, de *votre grâce* ou *votre noblesse*. Il devenait impossible de rester en place, de se contenter d'un sort

humble et laborieux. L'Espagne s'élançait à la conquête du monde, l'ancien et le nouveau, et, en fin de compte, l'inquiétude des esprits profitait à la gueuserie. On voit dès Charles-Quint l'armée des *picaros* se mettre en route vers les hautes destinées qui l'attendaient sous Philippe II. L'aventurier revenu d'Amérique, désaccoutumé du travail et la poche vide, lui était tout acquis. A elle les éclopés de la guerre, gent hautaine qui n'admettait que la vie noble, pure de négoce et d'industrie. A elle le paysan ruiné par le passage incessant des recrues et des *peruleros* (1). A elle, par la contagion de l'exemple, le fainéant et l'irrésolu. A elle enfin, par les facilités qu'offrait tant d'eau trouble, quiconque se sentait la vocation de la friponnerie. C'est dans la dernière catégorie qu'il convient de ranger ce petit vaurien de Lazarillo de Tormes, la gloire de la confrérie, venu au monde lorsque celle-ci commençait à être en beau chemin. L'illustre garnement ne nous donne pas son extrait de baptême, mais il dut entrer dans la carrière à peu près au temps où le premier arrivage de l'or du Pérou (1533) confirmait les Espagnols dans l'idée qu'il était beau de ne rien faire.

II.

Le père de Lazarillo avait « souffert persécution à cause de la justice, » et le pauvre homme était mort. Son fils ajoute dévotement : « J'espère qu'il est dans la gloire, car l'évangile nomme bienheureux ceux qui ainsi souffrent. » Il est à noter que les héros des romans picaresques se croient tous au mieux avec le ciel et comptent avec pleine confiance sur leur part de paradis. Dans leur théologie, « faire le mal vient de notre fonds naturel, » de sorte que nous n'en sommes pas responsables. D'ailleurs, il y a manière de s'y prendre avec Dieu. Il n'est pas de métier où l'on ne puisse le servir. Lorsqu'un voleur n'avait jamais failli à offrir, sur ses profits, des cierges au saint son patron ; lorsque, de plus, il était humble de cœur et « remettait tout à la miséricorde de Dieu, rien à sa justice, » il pouvait avoir l'âme en paix : son patron veillait sur lui du haut des cieux et Dieu le recevrait dans sa gloire. En revanche, le négligent, qui laissait à ses héritiers le soin de faire prier pour son salut, courait grand péril. « Il est bien important, dit une vieille *picara* de Cervantes, qu'on porte ses cierges devant soi avant l'heure de la mort... Allons, ma fille, ne sois pas chiche. »

La mère de Lazarillo avait aussi « souffert persécution, » et la

(1) Surnom de ceux qui allaient chercher fortune en Amérique.

bonne dame n'avait jamais prospéré depuis le jour où elle avait été fouettée sur la place de Salamanque. Son fils était une charge. Elle s'en débarrassa en le cédant à un vieil aveugle. C'était d'une bonne mère, car le métier de conducteur d'aveugle passait pour la meilleure de toutes les écoles. « Le garçon de l'aveugle, disait le maître de Lazarillo, doit en savoir plus que le diable. » Il disait aussi à son élève : « Je ne puis te donner ni or ni argent, mais bien beaucoup d'avis qui t'apprendront à vivre. » Le bonhomme ne se vantait point. Il était véritablement « un aigle en son métier. » Depuis que Dieu avait créé le monde, il n'avait pas fait un aveugle aussi sagace, et Lazarillo avait à peine franchi le pont de Salamanque, qu'il se sentait tout autre. « Il me semble, raconte-t-il, que je m'éveillais de la simplicité dans laquelle j'étais jusqu'alors endormi, comme un enfant que j'étais. » Il commença à ouvrir l'œil, à aviser et réfléchir, et, comme il était intelligent, il fit des progrès rapides dans l'art de vivre.

Quelle que fût la branche de la profession qu'on embrassât, le métier de *picaro*, où chaque bouchée de pain coûtait un effort d'ingéniosité, était connu pour développer l'intelligence. Guzman de Alfarache (1), confrère de Lazarillo et garçon de bonne famille, rapporte que, dès le début de ses « études » de « pipeur, » il reconnut qu'il n'y avait pas de meilleure gymnastique intellectuelle. « Mon esprit, dit-il, devenait plus subtil d'heure en heure. J'aiguisais mon entendement. » Lui aussi se sentait tout autre, et tellement supérieur à l'ancien Guzman, qu'il n'aurait pas voulu troquer sa nouvelle existence contre celle du plus riche de ses nobles ancêtres. « Quoi qu'il arrive, pensait-il, mieux vaut savoir qu'avoir; car, si la fortune vous abandonne, la science reste. Les affaires se gâtent : la science croît, et le peu que sait le sage a plus de prix que tout ce que possède le riche. » Les philosophes n'ont jamais mieux dit.

Les « études » de Lazarillo furent dirigées par son aveugle avec sollicitude. Il lui enseigna à mendier. C'était peut-être la branche de la profession qui exigeait le plus de tact et la plus grande fertilité d'invention. Chaque nation avait sa manière de mendier, et elle n'a guère varié depuis trois cents ans, témoin le tableau suivant; c'est encore le sage Guzman qui parle : « Les Allemands chantent en chœur : les Français marmottent des litanies; les Flamands se confondent en révérences; les Gitanos vous poursuivent avec importunité; les Portugais pleurnichent; les Toscans pérorent; les Castillans le prennent de haut. » Les litanies, à la vérité, sont un

(1) *Guzman de Alfarache*, par Mateo Aleman.

peu démodées en France, mais les mendians français continuent à « marmotter, » et c'est l'essentiel.

Il va de soi que chaque type national admettait une foule de sous-types. On mendiait et on mendie encore selon son âge, sa figure, son génie propre. Un vagabond de naissance ne tendait pas la main de l'air fier et protecteur d'un ancien soldat. Les grands airs d'un spadassin momentanément sans emploi n'auraient pas convenu à un pauvre aveugle. Un gamin leste et bien tourné comme Lazarillo usait d'autres moyens, pour apitoyer les passans, que l'enfant estropié par de tendres parens qui avaient tenu à lui « laisser un bon patrimoine. » Les différences s'accentuaient de peuple à peuple. Un estropié flamand ne pouvait lutter avec un estropié d'Italie, où étaient alors les meilleures fabriques de monstres. Les Italiens se montraient grands artistes dans l'art de repétrir le corps humain. Ils y faisaient preuve d'une riche imagination et d'une incomparable science des effets. Leurs faux perclus, faux boiteux, faux lépreux, faux bossus, faux culs-de-jatte, leurs fausses plaies et fausses enflures étaient si parfaitement imités, que les chirurgiens s'y trompaient. Et quelle fertilité d'invention dans leurs monstres! quelle verve atroce de création! quel sentiment profond de l'horrible! Ils cousaient les paupières des enfans, détruisaient leurs sourcils, tordaient leur cou, leurs bras et leurs jambes, déformaient leur tronc et y faisaient surgir des bosses ; entre leurs mains barbares, le plus joli petit corps devenait en peu de temps un je ne sais quoi d'informe et de hideux, une espèce de paquet déjeté, bosselé et tortillé, qui marchait comme un crabe, quand il pouvait marcher, et qu'il était impossible de voir sans beaucoup de dégoût et de compassion (1).

L'aveugle de Lazarillo ne lui en demandait pas tant, heureusement pour lui. Il se contentait de lui enseigner comment l'on aide le riche à gagner le ciel, en le dépouillant de son superflu au profit du pauvre. Ses pareils avaient tous la prétention d'accomplir une œuvre pie. Selon eux, la Providence avait partagé ses dons, afin que tous fussent sauvés : « Elle a donné aux riches les biens temporels, et les spirituels aux pauvres ; en effet, le riche achète la miséricorde divine en distribuant sa richesse aux pauvres, de sorte que tous deux gagnent également le ciel. La porte du ciel s'ouvre avec une clé dorée; toutefois, elle peut aussi se crocheter. » Cette dernière expression est charmante. Elle explique l'assiduité du *pi-*

(1) L'industrie ne s'est pas perdue, et il existe toujours des fabriques d'infirmes. Voir, dans la *Revue* du 15 janvier, l'article de M. Maxime Du Camp, *l'Assistance par le travail*. Les principales usines de monstres sont aujourd'hui situées à La Corogne. Elles ont, entre autres, la spécialité des culs-de-jatte.

caro aux offices et ses offrandes de cierges : il travaillait à crocheter la porte du paradis, n'étant pas bien sûr d'avoir la bonne clé.

Lazarillo apprit de son vieux maître mille « façons et manières de soutirer de l'argent. » Il sut réciter des oraisons à une blanque pièce (1), pour le compte des bonnes gens à courte mémoire. C'était un talent fructueux, à condition de posséder un répertoire varié, comprenant des oraisons pour toutes les situations et circonstances de la vie, et d'y joindre un débit éloquent, propre à persuader la Vierge et les saints. Les commères ne s'y trompaient pas, et il était certain pour elles que l'aveugle de Lazarillo avait le don de persuasion : « Il savait par cœur plus de cent oraisons qu'il disait d'un ton grave, posé et très sonore, en sorte qu'il faisait résonner l'église où il les récitait; puis il affectait un maintien et un visage très humbles et dévots, sans faire, comme d'autres font, des mouvemens et contorsions avec la bouche et les yeux. » Ayant le don, il avait la vogue, et c'était un bon revenu.

La médecine était une autre de ses ressources. Il n'y avait mal de dents ni colique dont le bonhomme ne se fît fort de venir à bout, herbe ni racine dont il ne connût les propriétés et vertus. « Faites ceci, disait-il; faites cela; cueillez telle herbe, prenez telle racine. » Chacun courait après lui pour le consulter, « principalement les femmes, qui croyaient tout ce qu'il leur disait, » et c'était encore autant de blanques. J'ose dire que ce petit trafic était non-seulement le plus honnête de tous ceux qu'exerçait l'aveugle, mais honnête en soi, louable et utile. Dans l'état où était alors la médecine, et avec les remèdes sauvages qu'employaient les docteurs diplômés, un homme qui se contentait d'ordonner des tisanes et des onguens était un bienfaiteur de l'humanité, et ses cliens faisaient preuve de sens en lui donnant leur pratique. Il y a presque toujours un instinct juste au fond des traditions et des préjugés populaires. Le peuple s'en est tenu longtemps aux remèdes de bonne femme, parce qu'il se défiait avec raison des autres. L'idée que certaines gens, sans avoir fait d'études, ont le pouvoir, pour ainsi dire mystique, de reconnaître les maladies et de les guérir, est d'ailleurs aussi vieille que le monde. Hérodote rapporte que, chez les Babyloniens, chacun portait son malade sur la place publique. Tous les passans étaient forcés, de par la loi, de s'arrêter et de donner une consultation. Il s'en trouvait toujours quelqu'un, dans le nombre, qui avait le « pouvoir » et qui indiquait le bon remède. Il ne restait plus qu'à le démêler parmi cette grande foule de donneurs d'avis, et là gisait

(1) La blanque valait 1/3 de centime. Le maravédi valait 2 blanques.

la difficulté, qu'Hérodote n'a sans doute pas aperçue, car il vante la sagesse de cette législation.

L'aveugle de Lazarillo était, à tout prendre, un honnête coquin, malgré son petit trafic d'oraisons, qui ne nous choque que parce que la foi s'en va. Il volait en douceur, et n'était affilié à aucune de ces corporations de malfaiteurs et de vagabonds dont l'Europe était alors couverte, et qui, bien longtemps avant nos grandes compagnies industrielles et commerciales, avaient deviné la fécondité du principe de l'association. Les anciens truands avaient formé de véritables sociétés, possédant leurs chefs, leurs correspondans, leurs règlemens et quelquefois leurs registres, leurs maîtres ès friponneries et leurs élèves, astreints à un certain temps de noviciat. Les fonctions de chef exigeaient des génies vastes et souples, joints à une grande connaissance des hommes. C'était le chef qui centralisait les renseignemens, distribuait les rôles et partageait le butin; lui qui maintenait la discipline et accommodait les différends; lui qui examinait les postulans et jugeait de leurs aptitudes; lui qui veillait à acquérir des amis parmi les gens de police et de justice; lui qui soudoyait le bourreau chargé de faire *chanter* un camarade. Le seigneur Monipodio, chef des voleurs de Séville, qui engageait ses associés, par dévotion, à s'abstenir de voler le vendredi, n'est pas un héros de pure invention.

Les *picaros* de la classe des *fulleros*, dont la spécialité était de tricher au jeu, avaient des compères dans toutes les villes d'Espagne et jusque dans les villages. Ceux qui savaient lire en portaient la liste sur eux. Ils avaient de plus, dans tous les centres importans, des correspondantes choisies parmi les femmes de mœurs légères, qui les avertissaient des coups à faire et leur signalaient les pigeons à plumer.

Les *bélistres* de France, qui florissaient sous François Ier et Henri II, avaient un roi appelé *coesre*, et étaient divisés en provinces gouvernées par des *archisuppôts*. L'association subsista jusque sous Louis XIV. Elle fut détruite à la dispersion des 40,000 gueux que Paris logeait alors dans ses onze *cours des miracles*.

Un dominicain de Viterbe, qui écrivait au commencement du XVIIe siècle, auteur d'un petit livre intitulé *Il Vagabondo* (1), rangeait les rôdeurs italiens en trente-quatre catégories. Sa liste témoigne une fois de plus de la richesse d'imagination de la race italienne. A côté de types qui seront éternels, comme le faux quêteur et le faux perclus, on y rencontre des figures d'une originalité pleine de saveur. Ainsi les *testateurs*, dont l'idée ne put venir qu'à un

(1) *Il Vagabondo overo sferza de Bianti e Vagabondi*, par Rafaele Frianoro. Venise, 1627.

grand misanthrope, profondément convaincu de la sottise humaine. Le *testateur* demandait l'aumône en promettant de choisir ses bienfaiteurs pour héritiers, et les bonnes gens lui donnaient.

L'auteur du *Liber vagatorum*, imprimé en Allemagne en 1528, écrivait dans la double intention de se rafraîchir et consoler, *sibi in refrigerium et solacium*, et de ramener au bien les personnes adonnées aux vingt-huit espèces de vilenies exposées dans la première partie de son ouvrage. Nous relevons sur sa liste une famille de vagabonds qui indiquerait à elle seule que nous sommes en terre germanique : les *Kammesierers*, ou *mendians savans*, recrutés parmi les étudians des universités. Les *Dallingers* étaient éclos, un jour de douce rêverie, dans la cervelle d'un Allemand sentimental et sincère. Ils se donnaient pour d'anciens bourreaux pris de *Gemüth* et faisant pénitence (1).

Les vagabonds pullulaient en Angleterre. Les gueux anglais n'ont toutefois qu'un intérêt médiocre. Les écrits et gravures du temps ne nous ont pas transmis une seule silhouette britannique digne d'être placée à côté du *testateur* ou du dernier des *picaros*. C'est déjà de la canaille protestante, laquelle a toujours été infiniment moins pittoresque que la canaille catholique.

Un simple mendiant était un petit saint auprès de la plupart des autres variétés de gueux. La Providence en jugeait ainsi, puisqu'elle protégeait le maître de Lazarillo. « Il gagnait plus en un mois, dit son élève, que cent autres aveugles en un an. » Sa besace était toujours pleine de pain, sans compter « les bons morceaux, » tels que tranches de lard et saucisses. Un homme capable de tirer des tranches de lard et des saucisses des campagnes espagnoles, dans l'état où elles étaient alors, était un grand maître. Les campagnes avaient ressenti avant les villes les ruineux effets du puissant drainage en hommes et en argent établi par les continuelles expéditions de Charles-Quint au dehors. Les habitans disparaissaient, les maisons se fermaient, le désert gagnait; une partie de l'Espagne était retombée en friche. Dans ces plaines désolées, la besace arrondie du vieil aveugle inspirait une juste admiration à son élève. Ce fut néanmoins au service du bonhomme que Lazarillo apprit à connaître le mal qu'on aurait pu nommer, au XVIe siècle, le mal d'Espagne : la Faim.

III.

« Jamais, dit-il, je ne vis homme si avare et si chiche, à tel point qu'il me tuait de faim... Je dis la vérité : si je n'avais pas su me

(1) Voir *A history of Vagrants and Vagrancy*, par Ribton-Turner.

secourir, grâce à mon adresse et à mes bonnes ruses, je serais mort de faim bien des fois. » En vain Lazarillo apprit à découdre le fond de la besace pour en tirer doucement de quoi dîner : le « diable de creux » que l'aveugle lui « creusait » ne lui laissait point de repos. Il s'exerça à escamoter une part de la recette : « Tout ce que je pouvais chiper et voler, je le changeais en demi-blanques ; et quand les gens lui faisaient dire des oraisons et tiraient une blanque, comme il n'y voyait pas, à peine avaient-ils fait mine de la lui tendre, qu'elle était lancée dans ma bouche et remplacée par une demi-blanque, de sorte que, pour vite qu'il allongeât la main, l'offrande lui arrivait diminuée de moitié. » L'aveugle n'y comprenait rien. On lui avait toujours donné une blanque par oraison ; c'était le prix courant, et voici que le monde devenait ladre même pour les choses du ciel. Il prit le parti de leur en donner pour leur argent et abrégea ses oraisons de moitié, mais cela ne faisait pas que les demi-blanques redevinssent des blanques.

— Ça doit être de ta faute, disait-il à son guide.

Celui-ci apprit à lui boire son vin à son nez, avec une paille ; ou bien il perçait le fond du pot et recevait le vin dans sa bouche, tandis que le vieux buvait par en haut. Rien de ce qui s'avalait n'était en sûreté dans son voisinage, et les saucisses se changeaient miraculeusement en navets entre les doigts de l'aveugle. Lazarillo aurait fini par dîner à peu près, s'il n'avait eu affaire à un psychologue merveilleux. Il déclare n'avoir jamais rencontré le pareil de l'aveugle pour la perspicacité, et il en cite l'exemple suivant.

C'était le temps où l'on cueille les raisins. Un vendangeur leur donna une grappe. Ne pouvant la mettre dans sa besace, où elle se serait écrasée, le vieux s'assit dans un ravin et dit à l'enfant : « Je veux te faire une libéralité. Nous allons manger cette grappe, et tu en auras autant que moi. Voici comment nous partagerons : tu piqueras une fois et moi l'autre, mais à condition que tu me promettes de ne prendre à chaque fois qu'un seul grain. Je ferai de même jusqu'à ce que nous ayons fini, et, de cette manière, il n'y aura pas de tromperie.

« Marché conclu ; nous commençons. Mais, dès le second tour, le traître changea d'avis et se mit à prendre deux grains à la fois, pensant que j'en ferais autant. Moi, dès que je vis qu'il manquait à la convention, je ne me contentai pas d'aller de pair avec lui, mais je pris deux par deux, trois par trois, le plus que je pus. La grappe finie, il resta un moment la râpe à la main, branlant la tête, puis il dit :

« — Lazare, tu m'as trompé; je jurerais que tu as mangé les raisins trois par trois.

« — Non, répondis-je; mais pourquoi soupçonnez-vous cela?

« Le malin aveugle dit : « A quoi je vois que tu les mangeais trois par trois? A ce que je les mangeais deux par deux et que tu ne disais rien. »

« Je ris en moi-même, continue Lazarillo, et, quoique enfant, je notai le fin raisonnement de l'aveugle. »

Avec un pareil homme, que pouvait l'enfant le mieux doué pour la coquinerie? Le pauvret était sans cesse découvert et roué de coups. S'il avait du moins pu se rassasier, ce n'eût été que demi-mal; mais il se mourait de besoin. Ce fut ainsi que Lazarillo connut le mal d'Espagne.

On sait combien les famines étaient fréquentes au temps passé. Elles étaient l'accompagnement obligé de toutes les grandes calamités publiques : invasions, pestes, guerres civiles prolongées. Mais on chercherait peut-être en vain, dans l'histoire, une nation qui, sans catastrophe intérieure, sans avoir été troublée que par de courtes insurrections, sans avoir pour ainsi dire vu d'ennemis sur son sol, et ayant atteint au contraire le point culminant de sa puissance et de sa gloire, ait autant souffert de la faim, aussi longtemps, et parmi un aussi grand nombre de ses classes, que l'Espagne de Charles-Quint et de ses successeurs. Que les déguenillés crèvent de faim, c'est la règle partout. Mais que des gentilshommes et de belles dames, vêtus de soie et de velours, manquent de pain dans leurs grand'salles, c'est ce qui ne se voit guère. Et ce qui ne s'est jamais vu, c'est la manière tranquille, noble, stupide et héroïque dont ils se passaient de manger jusqu'à en défaillir, parce que c'eût été déroger que de chercher à gagner son dîner. A ce point de vue spécial de la faim, les romans picaresques contiennent d'excellentes leçons d'histoire. On y jeûne depuis le bas de l'échelle sociale jusqu'à une hauteur qui surprend. Quand la faim n'est pas en scène, on la sent derrière la toile, qui guette le héros; on sent que, pour tous ces gens-là, le duel avec le sort, c'est le duel avec elle. « Il est bon d'avoir un père, bon d'avoir une mère, il est meilleur d'avoir à manger, » dit un vieil écrivain espagnol. « Je n'ai jamais senti de pire indigestion que celle que cause la faim, » dit un autre. « Il n'y a pas de mauvais pain pour la faim, » déclarait Guzman de Alfarache, qui avait été à deux doigts de périr d'inanition. Aucun écrivain n'approche de l'éloquence sauvage du peuple, qui avait inventé ce dicton : « Les peines accompagnées de pain sont bonnes. »

A mesure qu'on s'élève au-dessus des basses classes, la faim suit. « La gale et la faim, dit Cervantes, sont inséparables des étu-

dians. » Le gentilhomme de Tolède qui prend Alonso (1) à son service est mis à la dernière mode. Son grand manteau est doublé de panne. Ses gants sont parfumés à l'ambre, et non à la cannelle comme ceux des gens de peu. Il porte l'épée dorée, la chaîne d'or au col; il a un beau logis, de beaux meubles et sa femme possède des bijoux de prix. Mais il n'a « ni place, ni rentes, ni aucun moyen d'existence; » il n'y a dans la maison « ni pain ni de quoi en acheter. » Maîtres et serviteurs jeûnent du matin au soir et du soir au matin. Le même Alonso, arrivant à Valence, se place chez une veuve de bonne mine, qui avait déjà deux suivantes. On n'y mangeait rien non plus, ce qui s'appelle rien, faute d'argent, et Alonso passait les nuits à raconter des histoires à sa maîtresse pour lui faire oublier le souper. « Ce qu'il y avait de pis, raconte-t-il, c'est qu'étant des gens honorables et délicats, il ne s'agissait pas de rien demander. Il fallait souffrir et se taire. » La meilleure preuve que de semblables aventures n'avaient rien que d'ordinaire, c'est que valets et suivantes se résignaient, au moins pendant un temps, comme nous venons de le voir faire à Alonso et comme nous le verrons faire plus loin à Lazarillo.

Il fallait cependant que les maîtres ne rendissent pas le sacrifice trop lourd aux serviteurs en y ajoutant les mauvais traitemens. L'aveugle n'eut point cette prudence. Sous prétexte que Lazarillo le menait toujours par les plus mauvais chemins, et exprès, ce qui était vrai, il lui donnait tant de coups de son bâton et lui arrachait tant de poignées de cheveux, que l'enfant avait la tête pleine de bosses et toute pelée, les dents cassées, le visage écorché. Ce fut ce qui le décida à abandonner son maître. Auparavant, il voulut se venger. Un jour de grande pluie, étant à mendier dans un village de la Castille, il mena l'aveugle en face d'un pilier de pierre et lui recommanda de bien sauter, parce qu'il y avait un ruisseau à traverser. Le vieillard prit son élan et alla donner de la tête contre le pilier, « qui résonna aussi fort que si on y eût brisé une grosse calebasse. Il tomba à la renverse, demi-mort et la tête fendue. » Lazarillo gagna d'un trot l'entrée du village, et il n'a jamais su « ce que Dieu fit de l'aveugle. » Toutefois, il ne fut point ingrat. Il n'oublia jamais les leçons lumineuses de son vieux maître sur la morale mise à la portée des petites gens et, en général, sur les affaires de ce monde. Il lui en garda dans son cœur une profonde reconnaissance et se plut à lui reporter l'honneur des succès qu'il eut dans la suite. « Après Dieu, dit-il, ce fut lui qui me donna la vie et qui, bien qu'aveugle, m'éclaira et me guida dans le chemin du monde. »

(1) *Alonso mozo de muchos amos*, par Jeronimo de Alcala Yañez y Rivera.

Il va de soi qu'il fit ces réflexions plus tard, à loisir. Pour le moment, il ne songeait qu'à se sauver.

Il courait donc, de ses petits pieds nus, dans la plaine ruisselante d'eau, par une de ces routes défoncées, ravinées, effondrées, qui faisaient dire qu'une lieue de Castille valait une lieue et demie. Il pleuvait. L'immense et morne solitude, sans arbres, sans maisons, sans haies, sans une forme ni une couleur qui arrêtât le regard, était changée en une mer de boue, grise, monotone, à perte de vue. Vienne la sécheresse, et la mer de boue se transforme presque sans transition en une mer de poussière, grise, monotone, à perte de vue. On ne peut se représenter sans l'avoir vu la tristesse de ces paysages gris, où l'uniformité n'est rompue par rien, pas même par les bornes des champs, invisibles à d'autres yeux que ceux du paysan; où les villages, bâtis de boue et sans jardins, sont gris; où les habitans, vêtus de brun et éternellement poudreux ou boueux, sont gris. Quand il pleut, c'est le gris complet. Les peintres qui nous peignent l'Espagne nous représentent toujours l'Espagne aux gaies couleurs et à la vive lumière. Il en existe une autre, sans laquelle on ne s'expliquerait pas certains traits du caractère national. Les fleuves et les eaux courantes de Grenade vont à merveille avec la vivacité et l'exubérance andalouses. Les plaines grises sans fin, aux grandes lignes d'horizon simples et droites, ont façonné la figure sérieuse du paysan castillan, grave et lent sous sa *capa* aux plis classiques.

Des tableaux aussi monochromes n'attirent guère les artistes. Il faut être très grand coloriste pour en saisir les nuances subtiles. Velasquez demeurera le peintre par excellence de la Castille. Venu jeune à Madrid, il s'était pénétré de l'aspect du pays jusqu'à peindre, pour ainsi dire, l'air qu'on y respirait. Il est le roi du gris par le nombre, la variété, la richesse de ses tons terreux, poussiéreux, sablonneux, boueux, grisâtres, blanchâtres, noirâtres. Il a des gris lumineux qui ne sont qu'à lui et qui ne pouvaient être observés que sur une terre de teinte neutre, éclairée par le soleil du Midi. Il en a de chauds et de frais, de tendres et de puissans, d'argentés et de dorés, d'obscurs et de brillans. Il en a de pâles et délicats comme un brouillard de France, et il en a de sales, par exemple dans son *Apollon chez Vulcain*, où la suie dont ses forgerons sont barbouillés donne, par le contraste, un air surnaturel à la blancheur des chairs d'Apollon. Il en a de doux, clairs et caressans, comme dans ses *Fileuses*, et il en a de vigoureux, comme dans son tableau des *Buveurs*, qu'on pourrait appeler la symphonie héroïque du gris.

La route où Lazarillo courait de toutes ses forces dans la boue profonde était celle qui conduit de Salamanque à Tolède, et le village où il avait réussi à « tenir sa vengeance » était situé dans les environs

d'Escalona, ville dont une tradition attribue la fondation aux juifs d'Ascalon, réfugiés en Espagne sous la conduite de Nabuchodonosor. Il prétend qu'il arriva avant la tombée de la nuit à Torrijos, à une dizaine de lieues d'Escalona. Le jour suivant, ne se trouvant pas encore en sûreté à Torrijos, Lazarillo reprit sa course, croyant sentir l'aveugle sur ses talons ; mais ce n'était pas l'aveugle qui courait après lui à grandes enjambées, c'était la faim.

Elle l'atteignit au village de Maqueda, déguisée en prêtre. Lazarillo tendait la main. Le prêtre lui demanda s'il savait servir la messe. « Je lui dis que oui, comme c'était la vérité, car, tout en me maltraitant, le maudit aveugle m'avait appris mille bonnes choses, et celle-là était du nombre. » Le prêtre le prit à son service, et il vit qu'il avait « échappé au tonnerre pour tomber dans l'éclair. » L'aveugle lui donnait tous les jours quelques croûtes de pain ; le prêtre le réduisait à un oignon pour quatre jours. L'aveugle ne voyait pas les doigts de Lazarillo, ni la demi-blanque attrapée par-ci par-là ; le prêtre avait la vue perçante et suivait son enfant de chœur pas à pas pendant la quête à l'église. « Ses yeux, dont l'un était fixé sur les gens, l'autre sur mes mains, lui dansaient dans le crâne comme du vif-argent. » L'aveugle fermait sa besace avec un anneau de fer et un cadenas, mais on pouvait découdre le fond ; le prêtre serrait le pain de l'offrande dans un grand coffre en bois, dont la clé ne le quittait pas. Avec l'aveugle, on mourait à moitié ; avec le prêtre, on mourait tout à fait. Lazarillo aurait voulu s'enfuir ; déjà ses jambes ne le portaient plus.

Ses yeux eux-mêmes ne pouvaient se régaler à défaut de son ventre. « Dans toute la maison, il n'y avait chose à manger, comme il y en a communément dans d'autres : quelque morceau de salé pendu dans la cheminée, quelque fromage posé sur une planche ou dans l'armoire, quelque corbeille avec des croûtes de pain ramassées sur la table ; quoique je ne dusse pas en profiter, il me semble que la seule vue de ces choses m'eût réconforté. » Le pauvre Lazarillo aurait expiré, si la mort d'un des paroissiens de son maître n'était venue de temps à autre lui rendre un peu de force. Le clergé était invité au festin d'enterrement, et Lazarillo se reproche encore la convoitise avec laquelle il attendait la mort du pécheur : « Dieu me le pardonne ! dit-il, car jamais je n'ai été ennemi de la nature humaine, sauf alors, et c'était parce que nous nous régalions aux enterremens et que j'y mangeais mon saoûl. Je souhaitais que chaque jour tuât son homme et je le demandais même à Dieu. Et quand nous donnions le sacrement aux malades, spécialement l'extrême-onction, au moment où le prêtre ordonne aux assistans de prier, je n'étais certes pas le dernier à le faire ; je priais le Seigneur

de tout mon cœur et de toute mon âme, non pas de faire du malade selon sa volonté, comme on a coutume de dire, mais de l'emporter de ce monde. Quand ils en réchappaient, — Dieu me le pardonne, — je les donnais mille fois au diable; au contraire, celui qui mourait emportait autant de bénédictions. Pendant environ six mois que je restai là, il ne mourut que vingt personnes, et je crois fermement que c'est moi qui les tuai, ou, pour mieux dire, qu'elles moururent à ma requête, parce que le Seigneur, voyant ma mort terrible et continue, prit plaisir à les tuer pour me donner la vie. »

Trois ou quatre dîners par mois sont juste assez pour raviver la sensation de la faim. Lazarillo, efflanqué, exténué, n'en pouvant plus, résolut d'obtenir coûte que coûte un peu de ce pain que le peuple espagnol, d'un mot qui dit tout, appelait « la face de Dieu, » et que les pauvres gens serraient comme le trésor des trésors, l'objet rare et précieux par excellence. Il se procura une fausse clé du grand coffre et vola un pain. Le prêtre eut des soupçons et compta ce qui lui restait. Alors l'enfant affamé, mais craignant le châtiment, partagé entre la faim et la peur, voulut du moins adoucir sa peine par le spectacle de cette chose bénie, miraculeuse : un pain. « J'ouvris le coffre et, lorsque je vis le pain, je commençai à l'adorer, sans oser y toucher. Je les comptai pour voir si le misérable ne s'était pas par hasard trompé, et je trouvai le compte plus juste que je ne l'aurais voulu. Tout ce que je pus faire fut de leur donner mille baisers et de rogner un peu, le plus délicatement que je pus, le pain entamé, à l'endroit de l'entame. » Les jours suivans, il souffrit tellement, que l'idée de regarder seulement du pain devint une idée fixe : « Dès que j'étais seul, je ne faisais pas autre chose que d'ouvrir et de fermer le coffre pour y contempler cette face de Dieu. » Lorsqu'un enfant en est à adorer la huche comme une châsse et son contenu comme une relique, ne soyons pas surpris s'il ne voit pas d'idéal plus élevé qu'un état, quel qu'il soit du reste, où l'on dîne.

Si encore le prêtre l'avait plaint, s'il avait partagé avec lui le peu qu'il avait, Lazarillo se serait soumis au sort commun. Il aurait reconnu dans ce qui lui arrivait le doigt de la Providence, comme le spadassin de Cervantes à qui la besogne manquait et qui disait avec une soumission édifiante : « La feuille d'arbre ne remue pas sans la volonté de Dieu, et nous ne pouvons obliger personne à se venger. » Mais ce prêtre était un homme dur et injuste. Il rongeait premièrement les os de ce peu qu'il avait et il les jetait ensuite à Lazarillo en disant : « Prends, mange, triomphe, car le monde est à toi; tu fais meilleure chère que le pape. »

« Ce Dieu qui secourt les affligés, poursuit Lazarillo, me voyant en telle détresse, me suggéra un petit remède. » Le vieux coffre

avait des trous par où les rats auraient pu entrer s'il y avait eu des rats. Il n'y en avait pas, « car s'il était une maison dans le royaume qui dût en être exempte, c'était celle-là, les rats n'ayant pas coutume de demeurer où il n'y a rien à manger. » Il y en eut un désormais, et ce fut Lazarillo. Il grignotait les pains à la façon des rats, et en les imitant avec une telle perfection, que son maître y fut pris. Le prêtre, en se mettant à table, râcla toute la partie qu'il croyait avoir été rongée. « Il me la donna en disant : « Mange ça, le rat est un animal propre. »

Chaque jour, le prêtre bouchait les trous de la huche avec des morceaux de bois et des clous. Chaque nuit, Lazarillo refaisait les trous, après quoi il ouvrait le coffre et grignotait. « Nous travaillions tant l'un et l'autre, et avec une telle diligence, que c'est sûrement pour nous que fut inventé le proverbe : Quand une porte se ferme, une autre s'ouvre. » Le prêtre, au désespoir, mit dans la huche une souricière garnie de croûtes de fromage données par des voisins. L'heureux Lazarillo se régalait des croûtes, et la souricière restait vide. Le village, informé du prodige, déclara d'une commune voix que les rats ne pouvaient être des rats. Une forte tête émit l'avis que ce devait être une couleuvre. Le prêtre errait la nuit comme un fantôme, un bâton à la main, pour surprendre la couleuvre, mais alors ce fut de jour, tandis qu'il était à l'église ou chez ses paroissiens, que les dégâts se commirent. Il en perdait l'esprit.

Enfin, une nuit, il entend un sifflement. Il saisit son gourdin, frappe un grand coup et casse la tête de Lazarillo. Le sifflement était produit par la fausse clé du bahut que le petit scélérat cachait la nuit dans sa bouche, « car, dit-il, depuis que j'étais entré au service de l'aveugle, je l'avais si bien habituée à me servir de bourse, qu'il m'advint d'y abriter douze ou quinze maravédis, tous en demi-blanques, sans que cela m'empêchât de manger; autrement, je n'aurais pas pu dissimuler une seule blanque au maudit aveugle, qui ne laissait pas une seule des pièces de mes habits, ou une seule couture, sans la tâter soigneusement. » Ses péchés voulurent que, cette nuit-là, la clé se fût placée entre ses dents de façon qu'en respirant il sifflait.

Lazarillo fut trois jours sans connaissance et quinze avant de pouvoir se lever. « Le lendemain du jour où je me levai, le seigneur mon maître me prit par la main, et, m'ayant fait passer la porte et mis dans la rue, il me dit : « Lazaro, dorénavant tu es à toi et non plus à moi; cherche un maître et va avec Dieu, car je ne veux pas chez moi d'un serviteur si diligent. Il faut que tu aies été garçon d'aveugle. » Lazarillo se retrouva, pour la seconde fois, seul dans le vaste monde.

IV.

Malgré tout ce qu'il avait souffert dans ce logis, il s'en éloignait avec une certaine tristesse. Il en était venu à douter qu'il y eût des maisons où les serviteurs mangeassent. « Je réfléchissais, et je me disais : j'ai eu deux maîtres. Le premier me faisait mourir de faim. Je l'ai quitté, et je suis tombé sur cet autre, qui m'a mis dans ma fosse... Et si je tombe sur un autre encore pire? Il ne me restera qu'à mourir! » Il n'avait point si tort; néanmoins, en attendant qu'il eût un troisième maître, les choses allèrent assez bien. Il vécut d'aumônes mieux qu'il n'avait vécu en travaillant, et il n'était pas le seul, quelque singulier que cela puisse sembler. Dans ces vieux siècles où les âmes nous paraissent si dures, jusque dans cette Espagne dont la littérature n'est jamais traversée, sauf dans *Don Quichotte*, par un rayon de pitié, la main du pauvre s'ouvrait pour donner au très pauvre, rendant ainsi possible l'existence d'une population de mendians et de vagabonds. La charité populaire contre-carrait les efforts des gouvernans pour enrayer le mal, tellement que l'on retrouve dans les vieilles législations de plusieurs pays des édits contre les faiseurs d'aumônes. Une ancienne loi française, remise en vigueur à peu près du temps de Lazarillo, punissait d'une grosse amende quiconque donnait à un mendiant. En Angleterre, une ordonnance d'Édouard III, confirmée par son successeur, édictait la peine de l'emprisonnement contre toute personne qui, « sous couleur de pitié ou de faire la charité, » donnerait quoi que ce fût à un mendiant valide. La grande bonne volonté qui rendait de telles lois nécessaires n'empêchait pourtant point que ce fût une énigme qu'une nuée de Lazarillos grands et petits, jeunes et vieux, mâles et femelles, pût subsister, même très mal, le long des routes de l'Espagne.

Quoi qu'il en soit, notre petit polisson arriva sans trop de peine, « peu à peu, avec l'aide des bonnes gens, » à la ville de Tolède. Quel est le *picaro* qui ne passait point par Tolède, « la couronne de l'Espagne, la lumière du monde (1)? » Qui d'entre eux ne connaissait le Zocodover, cette place dont le triangle biscornu, aux arcades noires et sales, nous paraît aujourd'hui si étroit et si misérable, et qui était alors le cœur de la ville, un cœur tumultueux où le sang afflue avec trop de violence? Lorsqu'ils apercevaient de loin l'orgueilleuse cité, dressant au sommet d'une roche colossale les tours et clochers de ses cent églises; lorsque leurs

(1) Vers de Padilla.

regards découvraient la courbe superbe du précipice qui enserre ce gigantesque piédestal et au fond duquel court le Tage : ils recevaient une impression de puissance et de richesse qui ravivait l'espoir dans le cœur le plus abattu. Il ne semblait pas possible de mourir de faim à Tolède. L'un d'eux, Pindaro le soldat, — encore un fils de famille, qui s'enfuit du collège en emportant son Cicéron, son Virgile et deux réaux, — Pindaro raconte son éblouissement en approchant de la porte de Visagra. Il dépeint Tolède telle qu'elle était alors, ceinte de fortes murailles, hérissée de palais et d'églises, entourée d'une campagne fertile semée « de riches sanctuaires, de couvens, d'ermitages et d'hôpitaux, » si populeuse que, lorsqu'il y avait quelque chose à voir au Zocodover, on était porté par la foule dans les rues. Hélas! Tolède n'est plus aujourd'hui qu'un cadavre. Ses rues étroites et tortueuses sont vides. Une sorte de lèpre grimpe sur les hautes maisons inhabitées et closes. L'œil plonge, de l'autre côté du Tage, sur des collines stériles, couronnées par les ruines de l'ancien *castillo*. Ces collines rachètent leur nudité par la splendeur de leurs tons roses, or et bleuâtres. Elles forment sous le soleil une ceinture éblouissante à la grise Tolède, endormie tout là-haut sur son oreiller de granit.

Lazarillo avait ouï-dire à son aveugle que les Tolédains étaient gens durs et peu charitables. Il en fit promptement l'expérience. Tant qu'il fut malade, on lui donna. Dès qu'il fut guéri de sa blessure, tous lui répondaient : « Propre à rien, petit drôle, cherche, cherche un maître à servir. » — « Et où le trouver, ce maître? disais-je en moi-même, à moins que Dieu ne m'en crée un tout exprès, comme il a créé le monde? » Dieu entendit Lazarillo. Il lui fit rencontrer un écuyer de belle tournure, bien vêtu, bien peigné, une bonne épée au côté et marchant de ce pas cadencé qui donnait à l'homme de guerre d'alors une prestance incomparable. Personne n'a jamais su marcher comme ces gens-là. C'était le moment où le *chevalier* venait de se transformer en *cavalier*. Le lourd glaive était remplacé par l'épée. On allait à la guerre avec des nœuds de ruban à la jarretière et des chapeaux à plumes. On avait dix manières de draper le manteau : sur le nez et cachant le bas du visage; sur le bras et la main sur l'épée; sur l'épaule et le poing sur la hanche ; autour de la poitrine et retenu sur le cœur par la main gauche. Il faut les voir dans Callot, se balançant sur les hanches avec une élégance exquise, le feutre à plumes rabattu sur les yeux, le nez au vent, les épaules effacées, le jarret tendu, les pieds en dehors, la pointe du soulier en bas. Ils sont insolens et charmans. Ils sont le type idéal, tout frais et tout pimpant, du cavalier.

On comprend, en les regardant, où les gueux de Callot ont

appris à draper leurs haillons et à prendre des attitudes. On s'explique ces loques à l'air militaire, ces béquilles qui semblent marquer le pas, et ces grandes allures soldatesques. Ils ont gardé la marque des camps dont ils sont les épaves, où ils ont appris les façons des beaux cavaliers, où ils ont été eux-mêmes de beaux cavaliers. Les soldats espagnols étaient coquets entre tous. Ils se sentaient plus braves dans un accoutrement galant. « Ce sont les beaux habits, disait l'un d'eux, les plumes, les couleurs vives qui animent le soldat et lui donnent forces et courage. » Quand l'excès des souffrances rendit la guerre impopulaire, les gens du peuple prirent en haine les brillans uniformes. « En Espagne, dit le même personnage, quand on nous voit ainsi accoutrés, on nous insulte. On voudrait nous voir vêtus en quémandeurs ou en étudians vagabonds, habillés de deuil et en guenilles, enveloppés de haillons noirs. » Dans la pensée du soldat, c'était un contre-sens, presque une profanation, que d'associer un costume triste et sans éclat aux idées de bataille et de gloire. Les habitudes de crânerie prises à l'armée se retrouvaient dans la façon pittoresque dont les anciens soldats espagnols, tombés dans la misère, portaient leurs guenilles. Il est impossible de les contempler sans les admirer, et la cause de leur supériorité est à remarquer. A la différence des gueux ordinaires, ils n'avaient pas péché au début par défaut d'énergie, mais plutôt par excès, et des origines si opposées produisaient des physionomies très diverses. Les camarades de Guzman et de Pindaro avaient souvent des mines de sacripans; ils avaient bien rarement des mines basses.

L'écuyer de Lazarillo était destiné à devenir un de ces vagabonds pittoresques. Pour l'instant, il était encore assez bien vêtu pour paraître un maître désirable. « Nous nous regardâmes l'un l'autre, raconte Lazarillo, et il me dit :

« — Petit, tu cherches un maître?

« — Oui, monsieur, répondis-je.

« — Eh bien! viens avec moi. Dieu t'a fait une grâce en te mettant sur mon chemin; tu as dû dire aujourd'hui quelque bonne oraison.

« Je le suivis, remerciant Dieu de ce que je venais d'entendre, et aussi parce que je reconnus, à son habit et à son maintien, que ce maître était celui dont j'avais besoin. »

Il n'était pas encore huit heures du matin quand il rencontra ce troisième maître. L'écuyer continua sa promenade, de son pas allongé et fier. Lazarillo trottait sur ses talons. Ils traversèrent une grande partie de la ville et vinrent passer au marché, mais ils n'achetèrent rien. « Probablement, se dit l'enfant, il n'a rien vu qui lui plaise et il veut que nous achetions ailleurs. » Ils se ren-

foncèrent dans les rues, montèrent et descendirent, tournèrent et retournèrent, et cela dura jusqu'à onze heures. Ils entrèrent dans la cathédrale, écoutèrent les offices et virent le monde se retirer. Ils sortirent, reprirent une rue et pressèrent le pas. « J'étais le plus joyeux du monde de ce que nous ne nous étions pas occupés de chercher notre nourriture, » raconte Lazarillo, qui en concluait qu'il trouverait le dîner servi. Enfin, comme une heure sonnait, ils entrèrent dans une maison décente. L'écuyer ôta son manteau, le secoua et le plia avec l'aide de Lazarillo, souffla sur le banc de pierre du vestibule, y posa le manteau et s'assit à côté. Il interrogea Lazarillo, qui « le satisfit du mieux qu'il sût mentir, » très pressé d'en finir et d'aller dîner. Les questions épuisées, il se fit un silence. Lazarillo commençait à être inquiet. « Il était déjà près de deux heures et je ne lui voyais pas plus d'envie de manger qu'à un mort. De plus, je considérais qu'il tenait sa porte fermée à clé, qu'on n'entendait âme vivante marcher dans la maison, ni en haut ni en bas, et que je n'y avais vu que des murs, sans une chaise, ni dressoir, ni banc, ni table, ni même un coffre comme celui d'autrefois ; enfin cette maison paraissait enchantée. »

L'écuyer rompit le silence pour dire qu'ayant déjeuné le matin, il ne dînerait pas, et qu'il faudrait attendre le souper. Lazarillo, renfonçant ses larmes, s'assit dans un coin et tira de son sein quelques bribes de pain, reçues la veille en aumône. Son maître lui prit le plus gros morceau et n'en fit que deux bouchées. La nuit venue, l'écuyer dit : « Lazaro, il est déjà tard, et il y a loin d'ici la place, sans compter qu'il y a dans cette ville beaucoup de voleurs qui volent les manteaux quand il fait nuit. Passons cette nuit comme nous pourrons et, demain, Dieu nous fera miséricorde... Nous nous arrangerons autrement. »

Le matin venu, l'écuyer fit sa toilette, s'habilla avec soin, pendit un gros chapelet à sa ceinture et sortit d'un air conquérant, « le pas mesuré, le corps droit, balançant le buste et la tête avec grâce, ramenant le bout de sa cape tantôt sur l'épaule, tantôt sur le bras, le poing droit sur la hanche. » Il monta la rue « d'un si bel air et si gentil maintien, que qui ne l'eût pas connu l'eût pris pour un très proche parent du comte Alarcos ; » et ce fut le déjeuner. Il sortit de la ville et descendit vers le Tage, dans un jardin peuplé de belles filles peu farouches : « Mon maître était au milieu d'elles, nouveau Macias (1), leur disant plus de douceurs que n'en a écrites Ovide ; » et ce fut le dîner. Alors Lazarillo, éperdu de faim, s'échappa pour

(1) Macias, surnommé *l'Énamouré*, poète portugais du xve siècle, qui fut assassiné par un mari outragé.

aller mendier. Il rapporta au logis du pain, un morceau de pied de bœuf et quelque peu de tripes cuites, qu'il étala sur le banc de pierre. « Mange, pauvret, lui disait son maître. Moi, je t'ai attendu, et, ne te voyant pas venir, j'ai dîné. » — « Je me mis à souper et à mordre mes tripes et mon pain, tandis que je regardais à la dérobée mon malheureux maître, qui ne pouvait détacher ses yeux de mes basques, dont je m'étais fait une assiette. Dieu veuille avoir de moi autant de compassion que j'en ressentis alors pour mon maître, car j'avais éprouvé ce qu'il éprouvait, et je l'avais enduré bien des fois, et je l'endurais encore! » Le bon petit cœur de Lazarillo n'y put tenir. Quelques minutes plus tard, maître et valet étaient assis côte à côte, dévorant de compagnie tripes et pied de bœuf. L'écuyer sauva l'honneur en protestant que c'était gourmandise de sa part et qu'il n'avait point du tout d'appétit, ayant déjà dîné.

Après deux maîtres qui ne lui donnaient rien à manger, Lazarillo en eut ainsi un troisième qu'il était obligé de nourrir. Il s'attacha pourtant à lui de toute son âme, car il voyait bien que c'était pauvreté, non avarice ni dureté, et il mendiait avec zèle pour lui rapporter à dîner. Il admirait sa patience. Qui donc, se disait-il en le regardant passer, magnifique et hautain, qui donc, rencontrant mon maître, ne croirait pas, à son air content de soi, qu'il a bien dîné hier soir et bien déjeuné ce matin? « Qui ne serait trompé par ce beau port, cette bonne cape et ce bon sayon? Oh! Seigneur, combien y en a-t-il de par le monde qui, pour cette malédiction qu'ils nomment honneur, souffrent ce qu'ils ne souffriraient pas pour vous. » Lazarillo se creusait en vain la cervelle pour concevoir, lui *picaro*, un état d'esprit où on se laisse mourir de faim par bienséance et plutôt que d'abaisser son orgueil. Il s'étonnait en lui-même de ce que pouvait sur beaucoup d'hommes le mot « honneur, » qui lui semblait si vide. Il considérait le grand nombre des gens qui pensaient comme son maître, et leur entêtement le confondait : « Il semble, dit-il, que ce soit entre eux une règle établie et observée, qu'encore qu'ils n'aient pas un *cornado* (1) vaillant, leur bonnet reste planté à sa place. » Mais, tout en jugeant leur conduite absurde, il s'inclinait devant leur supériorité morale. Il sentait obscurément que c'était une autre race, parlant un langage inintelligible pour lui et certainement insensé, mais plus beau que le sien. Il était content de tendre la main pour écouter ensuite son maître lui raconter, en partageant leur pain, qu'il avait

(1) Le *cornado* valait la deux cent quatrième partie d'un réal, lequel valait 26 de nos centimes.

quitté son petit bien de la Vieille-Castille pour ne pas saluer un gentilhomme plus riche que lui ; qu'il n'avait pas manqué d'offres de situations, mais qu'il ne voulait servir qu'un grand seigneur ; qu'un gentilhomme sacrifie tout au point d'honneur, et autres choses également dépourvues de sens pour un Lazarillo. L'enfant ouvrait de grands yeux, et, au fond, c'était lui qui avait raison de ne pas comprendre. Le point d'honneur et les couvens furent deux des fléaux de l'Espagne au XVIe siècle, et hâtèrent sa ruine. Les couvens absorbaient une grosse part de la jeunesse. Le point d'honneur faisait une foule d'inutiles parmi ce qui restait dans le monde.

Le Cid de Corneille nous donne quelque idée de ce poétique et farouche point d'honneur espagnol, qui ne se définit point, et pour lequel l'écuyer de Lazarillo serait mort de faim, la moustache bien frisée et le poing sur la hanche. Le théâtre de Calderon nous fait pénétrer plus avant dans ses cruelles sublimités. On reste indécis entre l'horreur et l'admiration devant les sentimens surhumains et sauvages des deux drames dont le point d'honneur est le vrai héros : *le Médecin de son honneur* et *à Outrage secret, vengeance secrète*. Ni Corneille ni Calderon n'ont pourtant forcé la réalité. Trente-sept ans avant *le Cid*, un héros picaresque qu'un recruteur refusait à cause de sa grande jeunesse, s'écrie avec le feu de Rodrigue et presque dans les mêmes termes : « Si l'âge est petit, grande est la valeur. C'est le cœur qui commande, et le bras saura régir l'épée, car en lui coule un sang capable de suppléer à bien des choses. » Le blanc-bec qui parle ainsi avant d'avoir barbe au menton est destiné, par droit de naissance, à devenir un de ces hommes chatouilleux dont l'écuyer Marcos (1) rencontra un si joli type dans les rues de Séville. Marcos était tout jeune. Il heurta par mégarde un passant et s'excusa, disant qu'il ne l'avait pas fait exprès. « Si vous l'aviez fait exprès, repartit l'autre d'un grand sérieux, ne seriez-vous pas déjà dans votre linceul ? » Burlesque et grandiose, tel était leur point d'honneur, l'un des produits les plus nationaux parmi tant de sentimens à panache qui pullulaient dans la vieille Espagne et en faisaient une terre romantique entre toutes.

Pour le point d'honneur, le soldat était deux fois Espagnol. Il se savait un personnage. Sa « place » était sa propriété, dont il ne pouvait être dépouillé que par un jugement. Il avait un valet. Il était considéré au point que nombre d'anciens officiers et de jeunes gentilshommes entraient dans le rang. Cervantes et Lope de Vega firent tous deux la guerre en simples soldats dans les armées de Philippe II. Charles-Quint s'était fait inscrire dans la compagnie d'un de ses capitaines. Ce n'est pas assez de

(1) *Marcos de Obregon.*

dire du métier des armes que sa gloire surpassait toutes les autres gloires : elle était la seule vraie gloire, la gloire même. Le moyen que ces gens-là, en rentrant au foyer, apprissent à courber l'échine et à manier un outil ? Ils soufflaient autour d'eux leur mépris pour les métiers serviles et trouvaient des cœurs convertis d'avance. On ne doit pas oublier que l'esclavage existait encore en Espagne, et tous les pays à esclaves ont le mépris du travail manuel. L'écuyer de Lazarillo ne l'avait ni plus ni moins que tout ce qui se sentait dans les veines du sang d'hidalgo. Il était de son pays et de sa race, rien de plus. Parmi ces fous d'honneur, beaucoup étaient destinés, avec l'âge et l'excès de la souffrance, à rouler de degré en degré, mais cela valait encore mieux que de commencer tout de suite par le bas, comme Lazarillo. Celui-ci en avait l'instinct, et il aimait et respectait profondément son maître, tout en le trouvant déraisonnable.

Leur tranquillité ne fut pas de longue durée. Tolède se mit à fouetter et chasser les mendians étrangers à la ville, de sorte que Lazarillo n'osa plus tendre la main. La faim rentra en reine dans la maison, et l'écuyer la brava de nouveau d'un front impassible. Il est vraiment très beau, dans son entêtement ridicule et héroïque, ce noblaillon qui, parce qu'il a l'honneur d'être Castillan, subit les tortures de la faim plutôt que de déroger. Lorsqu'on songe qu'il résumait alors en lui les idées, la conduite et le sort de toute une partie d'une grande et noble nation, le drame muet qui se jouait dans cette petite maison devient épique. L'écuyer, assis sur son banc de pierre et attendant, grandit démesurément devant nos yeux. Qu'attendait-il ? Rien, sinon que Dieu et le roi d'Espagne, voyant en quel état était réduite leur noblesse castillane, prissent des mesures pour faire cesser cette honte et injustice. On s'incline, comme Lazarillo, devant une telle foi. Il y a une grandeur qui impose, quoi qu'on en ait, dans un idéal aristocratique qui refuse résolument de tenir aucun compte de la réalité, dans des hommes qui meurent de la réalité sans lutte ni résistance, en la niant. Le pauvre écuyer de Tolède, non moins fou que don Quichotte, était aussi non moins sublime. Nous saluons dans l'un comme dans l'autre la majesté de l'imagination et de la volonté humaine.

Le récit de son dernier et grand jeûne est sobre et puissant. Point de grands mots, aucun détail, et pourtant on les voit, on est avec eux, on meurt de faim avec eux. « Qui l'aurait pu voir, raconte Lazarillo, aurait vu la disette de notre maison, la tristesse et le silence de ses habitans, tellement qu'il nous arriva de rester deux ou trois jours sans manger une bouchée ni prononcer une parole. » Lazarillo fut sauvé par des voisines, de pauvres fileuses avec qui il s'était lié, et qui lui donnèrent de quoi ne pas trépasser.

Il s'en fallut de peu, « et cependant, poursuit Lazarillo, je n'avais pas tant de pitié de moi que de mon malheureux maître, qui, en huit jours, ne mangea pas une seule bouchée; du moins, à la maison, nous demeurâmes sans manger; je ne sais pas où il allait et ce qu'il mangeait. Vous l'auriez vu néanmoins, sur le midi, descendre la rue, le corps raidi, plus long qu'un lévrier de bonne race, et, pour soutenir cette malédiction qu'ils nomment honneur, prendre un brin de la paille dont il n'y avait déjà pas trop dans la maison, et sortir sur le pas de la porte en se curant les dents, où il n'y avait rien. » Il n'y avait plus qu'à expirer ou à céder. L'auteur nous a épargné le spectacle également répugnant d'une agonie physique ou d'une agonie morale. Il aurait été trop triste, en vérité, d'assister aux contorsions de cette grande figure ou à la consommation de sa déchéance. Il fallait que la fière silhouette de l'écuyer de Tolède demeurât intacte dans notre mémoire, la taille bien cambrée, le jarret impertinent et le bonnet sur l'oreille. Il ne fallait même pas qu'elle quittât la scène d'un pas alangui par la faiblesse. L'auteur a ménagé sa sortie en grand artiste.

L'écuyer rentra un jour au logis l'air satisfait et souriant. Par une aventure que nous ignorerons toujours, il lui était tombé aux mains un réal, soit 0 fr. 26. Tous les trésors de Venise ne lui eussent pas donné un air plus arrogant. « Prends, Lazaro, dit-il; va sur la place et achète pain, vin et viande... Va et reviens vite, et dînons aujourd'hui comme des comtes. » C'est avec le rayon de joie répandu sur son honnête visage par ce dîner inattendu que le bon écuyer nous fait ses adieux. Tandis qu'animé par la digestion, il essayait de faire comprendre à Lazarillo les multiples exigences de l'honneur, « en quoi consiste aujourd'hui tout le capital des gens de bien, » ils furent interrompus par l'entrée d'un homme et d'une vieille femme. L'homme réclamait le loyer de la maison, la femme celui du lit. « Mon maître leur donna fort bonne réponse, disant qu'il allait aller à la place changer une pièce et qu'ils revinssent le soir; mais son départ fut sans retour. » On ne le revit jamais. Lazarillo le regretta. Avec lui finirent les seules leçons qu'il eut jamais sur le point d'honneur, trop tôt pour qu'il eût pu en profiter. Au contraire, plus il acquit d'expérience, plus il demeura convaincu que le commencement et la fin de la sagesse consistent à manger à sa faim et à laisser dire.

V.

Le sort le fit entrer au service d'un moine qui parcourait les campagnes en vendant des indulgences. Ce moine était un impudent coquin,

comme il y en avait beaucoup avant la réforme des ordres religieux et des couvens, et l'on conçoit que l'inquisition se soit hâtée de le faire disparaître des éditions de *Lazarillo de Tormes* imprimées en Espagne. Tous les moyens étaient bons à ce père pour faire aller son commerce. Il ne reculait même pas devant les faux miracles pour échauffer le zèle des fidèles, et Lazarillo consacre un chapitre au récit d'une de ces comédies. C'est la portion du livre la moins originale. Les désordres du clergé catholique, vers l'époque de la réforme, ont été souvent exploités, et le type du moine débraillé a été vu tant de fois qu'on en est un peu las. Retenons seulement ce trait, qu'il s'efforçait de gagner les curés de villages par des présens : « Une laitue murcienne, si c'était la saison, une couple de limons ou d'oranges, une alberge, une couple de pêches dures, ou à chacun une poire bergamote. » En supposant à tous les curés de campagne de l'Espagne une conscience molle, encore fallait-il que leur pauvreté fût piteuse pour être achetés par une poire bergamote, une seule, ou par une laitue. Devant de tels abîmes de misère, on ne peut pas être sévère.

Lazarillo quitta son moine, et il passe légèrement sur les années qui suivirent, jusqu'au moment où il atteignit l'âge d'homme. La fortune ne l'avait pas gâté quant aux biens temporels. Il était arrivé, à force d'industrie et au prix de grandes fatigues, à dîner tous les jours, mais il portait encore une souquenille et cherchait toujours « le genre de vie qu'il élirait pour trouver le repos et gagner quelque chose pour sa vieillesse. » Je n'oserais affirmer qu'il fût riche, d'autre part, en biens spirituels. En morale, il pensait, avec le chien de Cervantes (1), que la forme importe plus que le fond : « Si tu dois être méchant, tâche de ne pas le paraître en tout ce que tu pourras. » Celui qui sait garder les apparences se rend service à lui-même sans nuire à autrui; « en effet, la feinte sainteté ne fait de mal à personne, si ce n'est à celui qui la simule. » C'est pourquoi le second bien auquel doit aspirer un gueux, — le premier étant de manger à sa faim, — est de se procurer « un habit d'honnête homme. » Quant à mettre dans cet habit un véritable honnête homme, c'est affaire à Dieu d'y pourvoir, lui qui nous a créés et nous conduit par la main. Le fatalisme oriental s'était appesanti sur l'Espagne pendant le long séjour des Maures, et les romans picaresques en sont imprégnés (2) sous leurs dehors fantaisistes. On n'y parle que par heur et malheur, astre et désastre; tout y est dû au sort, au destin, aux décrets d'en

(1) *Dialogue des chiens.*
(2) Voir M. Morel-Fatio.

haut, rien n'y est dû au caractère ou à la volonté du héros. Un demi-siècle avant l'apparition de *Lazarillo de Tormes*, dans un livre qui peint aussi les bas-fonds populaires (1), la vieille Célestine répond déjà à quelqu'un qui lui reproche sa fange : « Je suis une vieille comme Dieu l'a voulu. »

Ils sont « comme Dieu l'a voulu, » et Dieu ne les a pas voulus bons. « Comme faire le mal vient de notre fonds naturel, dit l'un d'eux, on apprend sans peine à mal faire. » Or le monde est ainsi arrangé, que le pauvre ne saurait se passer de la science de mal faire : « La vie des hommes, si nous l'examinons bien, est une bataille depuis le premier âge jusqu'à celui où les cheveux deviennent blancs. » Bataille où les chances sont très inégales, car le riche et le grand s'y présentent armés de toutes pièces, tandis que le pauvre y entre nu. Leur fatalisme ne les empêche pas de remarquer cette inégalité, et, s'il y a une idée dont tous les *picaros* soient bien pénétrés, c'est que « les hommes bas » ont un mérite infini à s'élever, et qu'il est au contraire ignominieux « à ceux qui sont élevés de se laisser choir. » Les petits et les pauvres se sentent isolés, et ils le sont réellement, par la force des circonstances historiques. L'Espagne ne pouvait pas suivre l'impulsion générale et se métamorphoser en état moderne ; les grandesses ne pouvaient pas devenir de simples habitans du royaume, les villes perdre leur pouvoir légal, sans que tous les Espagnols s'en ressentissent d'une manière quelconque. L'un des premiers effets de ces transformations profondes des états est toujours de rendre hors d'usage l'ancien groupement des classes, qui ne répond plus aux besoins et aux devoirs nouveaux. Il faut le remplacer, et cela ne se fait point sans une période de désarroi. Les anciens points d'appui ont disparu, et on ne trouve pas encore les nouveaux. Les signes de ce malaise sont visibles dans l'Espagne du XVIe siècle. Les Cortès (1560) reprochaient aux seigneurs « de ne plus garder et entretenir dans leur maison les parens pauvres et honorables. » Les hidalgos leur reprochaient de ne plus avoir les petits corps d'armée à leur solde, où le gentilhomme pauvre trouvait une situation convenable à sa naissance. Le peuple leur reprochait d'avoir oublié les anciennes relations patriarcales entre maître et serviteur. « Les seigneurs de ce temps, dit un vieil écrivain, s'aiment plus eux-mêmes que leurs serviteurs... Ceux qui leur appartiennent doivent agir de même avec eux. » Le grand se juge délié du devoir de protection ; en revanche, le petit se juge délié du devoir de dévoûment et fidélité.

(1) *La Celestina.*

Le petit s'estime aussi délié du devoir de respect. Dans la *Célestine*, Sempronio dit au seigneur Calixte son maître : « Il est des gens qui prétendent que la noblesse est une gloire qui provient du mérite et de l'ancienneté des ancêtres ; je dis, moi, que la lumière d'autrui ne vous éclaire pas, si vous ne vous éclairez vous-même. Ainsi donc, ne soyez pas vain autant de la gloire de votre père, quelque haute qu'elle ait été, que de celle que vous aurez acquise. » Dans la bouche d'un valet, au xve siècle, le langage est hardi et curieux.

Le peuple voyait bien que ses anciens protecteurs : ville, évêque ou seigneur, avaient été remplacés par un protecteur unique, le roi. Le roi était désormais la seule fontaine d'où coulaient grâces et places. Avoir une charge du roi, la plus humble, était à présent le rêve universel, « car ceux-là seuls réussissent, disait Lazarillo, qui en ont une. » On commençait à la briguer dès qu'on avait « l'habit d'honnête homme » sur le dos, sachant bien que, dans les fonctions publiques moins que partout ailleurs, on s'aviserait de regarder ce qu'il y avait dessous. Entre gens du roi, il aurait été mal vu d'éplucher un collègue de trop près. On en usait plus discrètement, et ce n'était pas sans motif que le peuple leur appliquait le vieux proverbe : « Fais-moi la barbe et je te ferai le toupet. » Lazarillo eut donc raison de considérer comme un des plus importans et heureux de sa vie le jour où il acheta à la friperie « un vieux pourpoint de futaine, un sayon râpé à manches passementées et à pochette, une cape qui avait été frisée et une vieille épée de Cuellar. » Il eut à peine revêtu la défroque du fripier, qu'il se sentit tout autre, exactement comme il s'était senti tout autre, quelque douze ans auparavant, en passant le pont de Salamanque avec l'aveugle et en recueillant sur les lèvres du vieillard les premières gouttes du miel de la sagesse. Il avait compris ce jour-là qu'il entrait dans le combat de l'existence, où les coups sont rudes, les blessures douloureuses, et dont beaucoup sortent vaincus en s'écriant, comme le personnage de Fernando de Rojas : « O monde! monde! des hommes ont tenté de décrire tes qualités, ils ont dit de toi des choses qu'ils ne savaient que par ouï-dire; moi, je puis parler par triste expérience... Tu nous leurres, monde faux, par l'attrait de tes plaisirs; au moment où l'ivresse s'empare de nos sens, tu nous découvres l'hameçon, et nous ne pouvons le fuir, car déjà il s'est emparé de nos volontés... *Je me plains du monde parce qu'il m'a créé* (1). » Nous connaissons ce dernier cri; l'Allemagne nous l'a enseigné, et il est devenu le cri de notre génération.

(1) *La Celestina.*

Les lignes qui le précèdent proclament déjà, trois siècles et demi avant Schopenhauer, que l'amour est un piège tendu par la nature pour perpétuer un monde malheureux.

Lazarillo avait compris tout cela, mais il avait compris aussi que la victoire aime les courageux et la belle humeur, non les déserteurs et les vains gémissemens. Il s'était battu bravement, le pauvre petit abandonné, avec le chaud et le froid, avec la fatigue, avec les hommes, avec la faim, pire que les hommes et que tout le reste. Il était tout meurtri et bien maigre. Sa conscience avait été si rudement tiraillée, qu'elle avait reçu maint accroc irréparable. Mais il avait des manches passementées et une épée, et il était joyeux, car, pour un petit va-nu-pieds suspect, c'était avoir plus d'à moitié vaincu la destinée, et il comprenait encore cela. Il comprenait tout; nous avons dit qu'il était très intelligent.

Il sortit ambitieux de la friperie. Il ne rêvait pas de rentrer dans les rangs des honnêtes gens : Lazarillo n'a jamais été un utopiste. Il se contentait de rêver des gens réguliers, qui sont dans leurs meubles, soupent à heure fixe et prennent du ventre sur leurs vieux jours. C'était déjà beaucoup ; c'était déjà trop pour la vraisemblance. Lazarillo avait joui trop longtemps de la « glorieuse liberté » de la bohème, aux séductions inoubliables, pour entrer de son plein gré dans l'ennuyeuse peau d'un homme correct. Il s'est douté que nous aurions de la peine à l'en croire, car il nous présente sa conversion comme un coup d'en haut : « Dieu daigna m'éclairer et m'acheminer à une vocation avantageuse. » Du moment que le ciel s'en mêle, il faut tout croire. Lazarillo, converti, obtint par ses intrigues l'objet de ses ardens désirs. Il eut une charge du roi : il fut crieur public.

Il vit alors toute l'utilité d'avoir la considération du monde. A peine fut-il un fonctionnaire qu'on le rechercha. M. l'archiprêtre de San-Salvador, dont il criait les vins, lui fit des ouvertures pour le marier avec sa servante, excellente ménagère, très calomniée par la ville. Les amis de Lazarillo lui rapportèrent les propos les plus fâcheux sur cette bonne fille, et il les crut, parce qu'il vit bien que c'était vrai. D'autre part, M. l'archiprêtre l'encourageait à épouser, et il le crut, parce qu'il vit bien qu'il avait raison. « Qui écoute les mauvaises langues ne fera jamais fortune, enseignait le bonhomme. Ne t'occupe point de ce qu'on peut dire, mais de ce qui te touche, à savoir de ton profit. » Lazarillo se maria. M. l'archiprêtre s'intéressa au jeune ménage, n'oublia jamais de garnir sa huche et son garde-manger, et Lazarillo fut récompensé d'avoir eu l'esprit de charité, qui défend d'être prompt à croire le mal. « Sans les biens temporels, disait la sagesse du

peuple picaresque, il n'est permis à personne d'être heureux dans cette vie. » La même sagesse enseignait que « connaître le temps et saisir l'occasion, c'est ce qui fait prospérer les hommes. » Lazarillo avait connu le temps et saisi l'occasion, et il prospérait. Il savait, d'ailleurs, qu'il faut être déraisonnable pour attacher de l'importance aux actes des femmes, ces animaux à « petite cervelle, » qui « font des choses qu'on ne peut comprendre, qui n'ont ni mode, ni raison, ni intention. » Avec elles, le seul bon parti est de se bien persuader que « toujours l'imagination rend les choses ce qu'on veut qu'elles soient. » Lazarillo voulut que « les méchantes langues, qui ne chôment jamais, » eussent tort, et elles eurent tort pour lui. Il mangea son potage avec sérénité, sans se demander qui lui avait rempli son assiette.

L'ironie est un des traits de la littérature picaresque. Dans la dernière partie de *Lazarillo de Tormes*, elle est pénible à force d'âpreté. Jamais on n'a constaté avec une indifférence plus railleuse la pourriture d'une âme. Jamais on n'a contemplé les lâchetés et les misères de l'humanité avec un dilettantisme plus cruel. L'indulgence de l'auteur a sa source dans le mépris, non dans la pitié. L'Espagne était dure, et ses écrivains lui ressemblent. Le génie national était dur, dur était le climat, dures la vie et les mœurs, et les circonstances n'inclinaient pas le pays vers la douceur. Elles travaillèrent au contraire, pendant toute la seconde moitié du siècle, à développer l'âpreté générale : par la misère croissante, par la persécution religieuse, par les tracasseries irritantes de l'administration, par la brusque réaction contre l'esprit chevaleresque attisé par Charles-Quint.

Chacun connaît le Philippe II de la tradition, sombre traître de mélodrame qui empoisonne son fils, envoie ses favoris à la torture et se complait aux autodafé. Selon des travaux récens, il y aurait peut-être lieu de ramener cette figure revêche à des proportions moins grandioses. Il n'existe aucune preuve que don Carlos soit mort de mort violente, et Philippe II n'a peut-être pas eu la gloire d'être un monstre. Il en devient encore plus ennuyeux, et cet éternel paperassier, qui n'est même plus un grand scélérat, produit l'effet d'un éteignoir posé sur la flamme brillante du règne précédent.

Il était blondasse et blafard, silencieux et impassible. Ceux qui l'approchaient se sentaient glacés par l'immobilité de cette figure froide. Rien du héros ni du paladin. Son père lui avait fait donner dans sa jeunesse des leçons de chevalerie ; on aurait trouvé difficilement un plus mauvais élève. Au tournoi d'Augsbourg, lors de son premier voyage en Allemagne et en Flandre, « le prince

d'Espagne fit pirement que tous, sans pouvoir jamais rompre une lance (1). » Il renonça bien vite à la chevalerie et s'enferma avec son encrier. Ce n'est pas lui qu'on aurait surpris faisant le chevau-léger à l'avant-garde! Pendant que son armée se battait à Saint-Quentin, il écrivait des lettres. Charles-Quint fut hors de lui en apprenant que son fils n'était pas à l'action. Après la prise de la ville, il quitta Saint-Quentin, confirmé dans l'opinion, alors nouvelle, qu'un roi doit faire faire la guerre et rester chez soi; que son père était « un homme bien étrange d'y trouver tant de plaisir; » que le temps des paladins était passé et l'heure venue pour les souverains de remplacer l'épée par la plume. Son père l'étonnait autant que lui-même étonnait son père. Ils ne pouvaient pas se comprendre, l'un regardant en arrière et s'amusant à jouer les preux, les Richard Cœur-de-Lion; l'autre devinant et devançant le type moderne de l'homme d'état bureaucrate.

Après les guerres, il supprima le plus qu'il put les voyages, puis les chasses, puis les promenades. On l'aperçut encore, de loin en loin, sur une terrasse du palais de Madrid, puis cela aussi fut supprimé. On ne le vit plus, sauf lorsqu'il passait en voiture pour aller à l'Escurial, le nez dans ses papiers. Il ne sortit plus de son cabinet, toujours écrivant, compulsant, annotant, lisant tout : lettres, mémoires, statistiques, rapports, suppliques, et se rappelant tout; donnant lui-même ordre à tout; réglant et réglementant tout : les mouvemens de ses flottes et le prix du blé, la lutte contre le protestantisme et les purgations de ses enfans, les tortures à infliger et le moment où il mettrait son habit neuf. Il écrivait le jour, il écrivait la nuit. On l'attendait pour une fête : il écrivait. La reine l'attendait : il écrivait. La nouvelle d'un désastre arrivait : il écrivait, écrivait. Depuis que la bureaucratie a été inventée, on ne vit jamais vocation aussi déterminée. Il était appliqué, laborieux, patient, infatigable, mauvais bureaucrate du reste : il était toujours en retard; un ordre urgent arrivait au bout d'un an.

Nous n'avons pas à parler de sa politique extérieure. Il suffira de rappeler qu'elle a été l'objet de jugemens très divers, qui ont fait ranger Philippe II tantôt parmi les grands rois, tantôt parmi les princes médiocres. Nous ne nous occupons que de l'état intérieur de l'Espagne, et il est hors de doute que la politique méticuleuse du souverain ne rendait pas l'existence de ses sujets joyeuse. Ce monarque invisible avait des dossiers sur tout le monde. Il savait les affaires de chacun, les idées de chacun, la science et les capa-

(1) Lettre de Marillac, ambassadeur de France, au connétable duc de Montmorency (3 février 1551).

cités de chacun, ses vices et ses vertus, ses amourettes, ce qu'on faisait, ce qu'on disait, ce qu'on pensait d'une extrémité à l'autre de l'Espagne. On comprend de quel poids pesait sur les esprits cette surveillance occulte, dont les effets éclataient aux yeux par l'infinité de disgrâces soudaines, de confiscations et de supplices dont le tableau est dans toutes les histoires. L'incertitude du lendemain empêche l'homme de s'épanouir et de s'adoucir. L'Espagne de Philippe II est d'une indifférence sauvage à la souffrance d'autrui.

Les affaires ne se trouvaient pas mieux que les personnes d'avoir sur le trône un si grand plumitif. Le roi croyait trop aux vertus magiques du papier noirci. Le peuple manquait de pain? Il n'y avait qu'à écrire de lui vendre le blé à tel prix. Les souliers étaient trop chers? Vite on écrivait pour défendre d'exporter les cuirs. Il ne s'agissait que d'écrire pour tout, de ne rien oublier, et on aurait la vie à bon marché. On protégeait le paysan contre les pertes de temps en lui défendant d'aller vendre son blé à plus d'une certaine distance. On protégeait le tisseur en défendant le commerce de la laine, le fermier en défendant le commerce des bestiaux. Les fabricans fermaient leurs ateliers, les négocians leurs boutiques, les fermiers abandonnaient leurs champs. La Faim s'abattit sur la proie qu'on lui livrait, la Faim qui exaspère ou déprime, qui avait changé en pierre les cœurs de l'aveugle et du prêtre de Lazarillo, en boue l'âme de leur serviteur. Le noble écuyer lui-même avait subi son influence féroce. A Saint-Quentin, on vit le soldat éventrer les morts et leur arracher les entrailles (1).

On souffrait déjà sous Charles-Quint, mais le roi offrait à son peuple les compensations d'une moisson de gloire, d'héroïsme, de poésie, d'aventures et de coups de fortune. Il ouvrait à son imagination de grandes échappées. On espérait toujours vivre un roman, avoir quelque bonheur imprévu et inouï, avec un prince sujet lui-même aux boutades romanesques, entreprenant, remuant, sans cesse à courir l'Europe et la Méditerranée et aimant les braves, leur souriant, les flattant. Que sa politique fût rusée et même quelque chose de plus, c'était son affaire : le soldat ne s'en occupait pas, ni le compagnon en route pour le Pérou.

Sous son fils, l'horizon se rétrécit et les échappées se ferment. Le nouveau souverain n'aime que les gens de bureau comme lui. La détresse financière aidant, il oublie la solde de ses troupes, il oublie leurs vivres. Adieu les beaux plumets et les beaux rubans! adieu les pimpans uniformes qui donnaient au régiment l'air d'être

(1) Los abrian por los estomagos; yo vi uno que le sacaron las tripas por el estomago. (*Récit d'un capitaine espagnol.*)

composé « de capitaines ! » adieu les honneurs et les caresses ! Le roi ne ménage pas davantage les rêves dorés éclos à l'hôpital, en écoutant les récits sur le Nouveau-Monde. Il confisque cinq ans de suite l'argent rapporté par les aventuriers et les marchands. A quoi bon partir, alors ?

La vie devenait monotone et ennuyeuse en Espagne. L'esprit chevaleresque, surexcité par Charles-Quint très au-delà, il faut le reconnaître, de ce que comportait l'époque, restait en partie sans emploi. Il en était réduit à chercher un refuge dans la gueuserie, où l'on ne se ravalait point par le travail, où l'on s'en allait, libre et fier, « par ce monde de Dieu. » Nous l'avons vu pousser l'écuyer de Lazarillo sur la pente au bas de laquelle l'attendaient le bâton du vagabond et la besace du mendiant. Beaucoup eurent le même sort parmi la petite noblesse. L'hidalgo qui ne voulait pas prendre une alène ou vendre de la chandelle, et qui ne pouvait pas conquérir le Pérou, se fit moine ou gueux. L'écolier avide d'indépendance et de grand air se jeta parmi les *picaros*. Par un étrange retour, l'horreur de ce qui est bas et plat, mesquin et bourgeois, joint à des notions grandioses, mais folles, sur l'honneur, contribua à peupler l'Espagne de drôles. Pour compléter le contraste, la même horreur inspirait au même moment à sainte Thérèse le dégoût de la dévotion facile et la haine des couvens commodes. Des aspirations communes vers la vie grande et héroïque enfantèrent, d'une part, les carmélites ; de l'autre, les héros picaresques. Une seule source produisit en haut un courant de sublimité, en bas un courant d'ignominie.

Cependant, même pour les gueux, le métier se gâtait. « Plus donne le dur que le nu, » disait le vieil aveugle, et il y avait tant de nus à présent en Espagne, que les aumônes tarissaient. Tolède elle-même, la superbe Tolède, était humiliée et déchue. Pindaro, qui l'avait connue dans sa splendeur, eut le cœur serré en la retrouvant, après une longue absence, « ruinée et déserte, sans habitans, sans commerce, sans aucune trace de l'antique opulence. » Manger à sa faim, quand on était un pauvre homme, devint une façon de miracle. Lorsqu'il se produisait, les Lazarillos n'avaient garde de s'enquérir si le miracle venait de Dieu ou du diable ; on ne s'exposait pas à être obligé de refuser un dîner. Le nôtre veillait soigneusement à ce qu'on ne troublât point son heureuse ignorance. « Lorsque je sens, dit-il, que quelqu'un veut y faire allusion, je l'arrête et lui dis : — Écoutez, si vous êtes mon ami, ne me dites rien qui me chagrine, car je ne tiens pas pour mon ami celui qui me cause de la peine, surtout si c'est pour me mettre mal avec ma femme, qui est la chose du monde que j'aime le plus... Je jurerais sur la sainte hostie qu'elle est aussi

femme de bien qu'aucune autre qui vive en l'enceinte de Tolède; et qui me dira le contraire, je le tue... — De cette manière, on ne me dit rien, et j'ai la paix dans ma maison. » Être repu : ces deux mots résument pour lui l'art de vivre. C'est la leçon que lui ont apprise les terribles nuits passées jadis à adorer et à baiser le pain où il lui était interdit de mordre.

Il était à craindre que son ancien maître l'écuyer n'arrivât sur ses vieux jours à la même conclusion, en punition d'avoir été dans sa jeunesse sans pitié pour sa chair. C'eût été un grand malheur, car les âmes comme la sienne sont le sel de l'humanité, et leur déchéance est un deuil pour tous. Mais il n'en a rien été. J'ai rencontré l'écuyer de Lazarillo dans une rue de Grenade, il y a peu d'années; il est toujours digne de notre respect.

Il était bien vieilli. L'âge l'avait blanchi et cassé; ses robustes épaules s'étaient voûtées et ses genoux tremblaient en marchant. Il avait abandonné le soin de sa personne; sa longue barbe grise était en désordre, ses cheveux pendans et sales, et il était vêtu de haillons. La vieillesse sénile avait obscurci son esprit, et il me suivait en tendant la main. Je ne le reconnus pas d'abord.

Je m'étais perdu dans les ruelles du quartier arabe, où les maisons se rejoignent presque par le haut. Je voulus faire gagner à ce mendiant son aumône. Je lui demandai mon chemin et lui tendis une pièce de monnaie. Il retira vivement sa main, redressa sa haute taille et se drapa, d'un geste large et superbe, dans les lambeaux de son grand manteau. Je le considérais avec curiosité. Il m'indiqua ma route, ôta son grand feutre percé, s'inclina profondément et s'éloigna. Il m'avait rendu un service : il ne pouvait plus accepter mon aumône. Je le regardais s'en aller, du pas fier et balancé dont il traversait le Zocodover, il y a trois siècles, pour aller lancer des œillades aux jolies filles dans la prairie du bord du Tage, et ce fut alors que je le reconnus. C'était bien lui, le noble Castillan, parure de l'Espagne, et je me réjouis en mon cœur de ce que l'écuyer de Lazarillo n'était pas mort.

ARVÈDE BARINE.

UN

HISTORIEN CATHOLIQUE

DE

LA RÉFORME

M. JEAN JANSSEN.

I. *L'Allemagne à la fin du moyen âge*, par Jean Janssen, traduit de l'allemand sur la 14e édition. Paris; Plon, 1887. — II. *Geschichte des deutschen Volkes, seit dem Ausgang des Mittelalters*, von Johannes Janssen, 5 vol. Fribourg en Brisgau, 1885 à 1886. — III. *An meine Kritiker*, — *Ein zweites Wort an meine Kritiker*, von Johannes Janssen, 16e édition. Fribourg, 1884.

La réaction catholique en Allemagne, après la fondation de l'empire en 1871 et la chute du pouvoir temporel, ne s'est pas seulement manifestée avec éclat dans les luttes parlementaires, où la phalange aussi disciplinée que bien conduite du parti du Centre a déployé assez d'habileté pour mettre un terme au *Culturkampf* et pousser le chancelier de fer, l'épée dans les reins, sur la route de Canossa. Enivrés de leurs succès, les catholiques allemands aspirent à d'autres conquêtes. Ils ont une claire intelligence des maux de notre temps, le souci des questions sociales, le zèle de l'instruction à tous ses degrés; ils comprennent que dans nos dé-

mocraties, avec le régime d'universel suffrage, l'essentiel serait de captiver l'opinion, « cette reine inconstante du monde, » et, pour mieux préparer l'action du catholicisme dans l'avenir, ils s'étudient à la justifier dans le passé, à en renouveler l'histoire.

Où trouver, en effet, une apologétique plus persuasive que l'histoire, si elle nous fournissait les preuves décisives de l'action bienfaisante du catholicisme sur les sociétés humaines, si elle nous faisait toucher du doigt les résultats positifs et matériels, si elle nous démontrait jusqu'à l'évidence que la justice, la moralité, le bien-être, l'art, la science même, croissent ou décroissent dans la mesure exacte où cette religion obtient plus ou moins d'empire social? Par là se trouveraient victorieusement réfutés certains historiens, comme Thomas Buckle, qui ne visent à rien moins qu'à restreindre singulièrement l'influence de la religion, même sur le progrès moral.

Les nouveaux historiens du groupe catholique allemand, qui ont entrepris ce genre d'apologétique, et parmi lesquels M. Janssen tient aujourd'hui la première place, ne présentent aucun trait commun avec le légendaire père Loriquet. Il suffit de parcourir leur annuaire historique, *Historisches Jahrbuch*, dirigé dans le même esprit que notre *Revue des Questions historiques*, pour juger avec quelle exacte méthode, avec quelle érudition puisée aux sources, ils défendent leur cause et examinent si leurs adversaires n'inclinent pas les faits vers l'esprit de parti. Les plus savans écrivent à nouveau l'histoire des époques du catholicisme sur lesquelles les historiens protestans étaient cités jusqu'alors avec autorité : M. Louis Pastor publie une *Histoire des papes*, sorte de contre-partie du célèbre ouvrage de M. de Ranke, et M. Janssen, dans son *Histoire du peuple allemand depuis la fin du moyen âge*, retrace de même les temps de la réforme avec des vues diamétralement opposées à celles de M. de Ranke, classique sur la matière. Chacun des cinq volumes déjà parus, qui vont de 1450 à 1618, a obtenu un succès considérable et soulevé parfois aussi de véritables tempêtes.

Dans les pages qui suivent, on se propose moins d'examiner l'œuvre de M. Janssen au point de vue de la critique historique, ou d'esquisser d'après lui des tableaux du xve et du xvie siècle, que de chercher en son œuvre une fidèle image du présent. Chez la plupart des historiens, ce sont les intérêts du temps où ils écrivent qui entrent en scène sous les costumes du passé. Chaque génération, chaque parti éprouve le besoin de refaire l'histoire à son usage propre, en l'accommodant à ses goûts et à ses idées, à ses espérances et à ses rancunes : de là cette diversité des récits, ces

divergences des jugemens. Les histoires les mieux faites nous instruisent peut-être plus sur les aspirations des contemporains que sur les âges écoulés. Tout fixé qu'il soit dans la trame des effets et des causes, le passé change d'aspect, de couleur à nos yeux, selon que des conséquences différentes et imprévues d'événemens déjà lointains se déroulent dans le présent. C'est le cas surtout de ces époques tourmentées où s'est déchirée en deux la conscience d'un peuple, lorsque la lutte entre les partis s'est perpétuée à travers les siècles et dure encore, sous forme, sinon de guerre civile, du moins de tracasseries et de vexations. Telle est la réforme en Allemagne, et telle la révolution en France. On l'a remarqué, une *histoire* de ces histoires refléterait fidèlement les vicissitudes, les alternatives de succès ou de défaite entre les deux armées, au moment même où les historiens écrivaient. A travers ces volumes, si sobres pourtant d'allusions aux choses de la politique actuelle, il nous semble que l'auteur est l'interprète de son parti et de son époque. Et de même que nous nous plairions à extraire des ouvrages d'un écrivain du camp opposé, M. de Treitschke ou M. de Sybel, la quintessence de l'esprit prussien, nous retrouverons aisément, chez M. Janssen, les doctrines, les tendances et le programme des catholiques allemands projetés sur le passé et l'éclairant d'une lumière nouvelle.

I.

L'idéal que M. Janssen se fait de l'histoire, et qu'il indique dès sa préface, est de tout point conforme à l'évolution la plus récente du catholicisme contemporain, que nous trouvons exprimée dans ces lignes de M. Le Play : « La plupart des écrivains auxquels le public demande à tort ses notions d'histoire sont loin d'être des historiens, et l'on s'étonnera un jour qu'ils aient pu momentanément recevoir ce titre. Ils ne se proposent guère, en effet, d'exposer les vérités de la science ; ils ne tendent, à vrai dire, qu'à amuser ou à flatter leurs lecteurs,.. ils passent sous silence les faits peu dramatiques qui se rattachent à la pratique du bien et qui font naître la prospérité (1). » Historien de l'école socialiste chrétienne, M. Janssen s'attachera à l'étude du *bien* et du *mal social*. Il place, dit-il, au second rang, dans son ouvrage, ce qu'on est convenu d'appeler les événemens importans, actions d'éclat, guerres, batailles, intrigues de cour ou de chancellerie ; il portera de préférence ses investigations sur l'état des sciences, des arts, de l'in-

(1) *L'Organisation du travail*, p. 51.

struction populaire, sur la condition morale et économique de l'Allemagne, sur le sort fait à la foule immense et anonyme des humbles, à l'artisan, au laboureur, à celui que M. de Bismarck, dans ses discours, appelle le *pauvre homme*, que les historiens négligent d'ordinaire comme *materia vilis*, et dont les politiques de tous les partis commencent à s'occuper, depuis qu'il est en passe de devenir le souverain. M. Janssen se donne comme historien de la civilisation, il s'abstient de toute profession de foi confessionnelle, et s'adresse à tous ceux qui joignent à la curiosité du passé le souci du bien public.

Le premier volume, brillante introduction à l'histoire de la réforme, traite de l'Allemagne à la fin du moyen âge, de 1450 environ à 1500. L'auteur décrit, dans le plus vivant détail, avec une érudition prodigieuse, puisée aux meilleures sources, l'organisme en fonction de cet état de société que la réforme a bouleversé, et l'on a rapproché cette partie de l'ouvrage de l'évocation que M. Taine a faite de l'ancien régime, à la veille de l'incendie qui allait le dévorer. Nous possédons de ce volume une traduction française aussi exacte qu'élégante : le traducteur anonyme, dans cette longue et patiente entreprise, a fait une œuvre littéraire, et peut-être aussi un acte de foi. Tout, en effet, y converge à la glorification de l'église. Chaque page est destinée à détruire ou à atténuer en quelque manière les préjugés qui nous séparent du moyen âge comme une porte d'airain derrière laquelle on imaginait un peuple de fantômes grimaçant dans d'épaisses ténèbres. M. Janssen jette sur cette époque le soleil et le printemps à flots, parfois même il touche à l'idylle. Une sympathie chaleureuse lui a livré le secret de ces âges lointains ; à lui surtout s'applique ce témoignage de M. Lavisse : « Les écrivains catholiques allemands ont une conception plus haute, plus poétique et plus vraie de l'histoire allemande au moyen âge que les libéraux, qui prétendent la juger avec la froide raison de l'esprit contemporain (1). » On ne saurait donc assez recommander la lecture de ce volume si nouveau, si excellemment traduit, à ces esprits attardés qui, même après le romantisme historique, après Thierry, Michelet, Ozanam, Paulin Paris, s'obstinent encore dans les traditions surannées du rationalisme français, opinions permises peut-être à la fantaisie des poètes, mais non à de simples mortels familiers avec la théorie de l'évolution, obligés d'admettre le progrès dans le passé, s'ils veulent y croire pour l'avenir.

(1) *L'Etat politique de l'Allemagne*, par Ernest Lavisse. (*Revue* du 1er juillet 1887, p. 145.)

Au sortir d'une longue période de stagnation et de barbarie, l'Allemagne, vers 1450, fait son entrée soudaine dans la renaissance : cette éclatante floraison, M. Janssen la considère comme la fin du moyen âge, tandis que les historiens y voient d'ordinaire le prélude de l'âge moderne. La vie de l'esprit prend tout à coup le développement le plus heureux et le plus sain. Une révolution d'une immense portée s'effectue par la découverte de l'imprimerie, qui se propage dans toute l'Allemagne, et de là dans toute l'Europe. Puissant instrument de civilisation, elle favorise l'échange des idées et rend la science accessible à tous. Un profond besoin de culture se manifeste dans toutes les classes, et l'Allemagne est alors inépuisablement féconde en hommes remarquables : le plus grand de tous, c'est Nicolas de Cusa, « vrai géant intellectuel au déclin du moyen âge, » un saint, un savant, précurseur de Copernic, plein d'enthousiasme pour les anciens, préoccupé d'idées de réformes au sein même du catholicisme. Ses efforts sont secondés par la propagation des livres. Bien éloigné de se montrer hostile à ce mouvement des esprits, le clergé donne l'impulsion et bénit l'imprimerie comme une invention angélique.

Ce progrès général, d'après M. Janssen, est étroitement lié à la doctrine de l'église sur le mérite des bonnes œuvres et leur efficacité pour le salut. Dès les premières pages, l'historien catholique met ainsi en vedette ce dogme fondamental, que la réforme attaquera comme la citadelle même de l'influence sacerdotale par la dispense des sacremens, en lui opposant l'inutilité des œuvres et la seule justification par la foi. C'est à ce dogme, fertile en résultats bienfaisans et de la plus haute importance sociale, que M. Janssen attribue pour une grande part la civilisation du XVe siècle, comme aussi sa négation produira le retour à la barbarie du XVIe. Le mérite des œuvres a, en effet, pour conséquence l'abondance des legs pieux, la fondation et l'entretien d'innombrables établissemens religieux et d'écoles, d'hôpitaux, d'orphelinats, etc., toutes dépenses qui grèvent aujourd'hui lourdement nos villes, et que la charité privée dispensait alors d'inscrire au budget.

L'action salutaire du catholicisme se manifeste dans toutes les branches de la vie publique et populaire, instruction, science, art, organisation économique, et les pénètre de sa sève. L'ordre même que suit M. Janssen dans cette démonstration, avec preuves à l'appui, indique clairement les préoccupations contemporaines sous l'empire desquelles il écrit. Il commence par l'école primaire, qui est aujourd'hui la question politique par excellence, celle dont dépend l'avenir des partis. On a fait honneur au protestantisme de l'excellence de cet enseignement : ne s'est-on pas avisé de procla-

mer l'instituteur, fils de Luther, héros de l'Allemagne moderne, vainqueur de Sadowa! M. Janssen réunit une foule de documens destinés à prouver à quel point les écoles élémentaires prospéraient avant la réforme; à quel point, aussitôt après, elles tombent en décadence. On ne connaissait pas, il est vrai, au xve siècle, l'école neutre, sécularisée. L'instituteur secondait les efforts du clergé; sa position n'était pas moins satisfaisante et considérée : « On n'entend nulle part les maîtres se plaindre de l'insuffisance de leurs traitemens. » M. Janssen cite l'exemple d'un simple instituteur, aussi largement rétribué qu'un chambellan.

L'enseignement secondaire n'est pas moins répandu. Les lettres classiques étaient l'objet d'une étude assidue. Mais ce qui distingue les anciens humanistes, l'école de Rodolphe Agricola, le Pétrarque allemand, des nouveaux humanistes, ennemis acharnés de l'église, fauteurs de la renaissance païenne, initiateurs de la réforme, c'est que les premiers cherchaient dans l'étude des classiques non des argumens contre le christianisme, mais les plus nobles inspirations au service des intérêts religieux. Développer les aptitudes et les capacités de l'enfant, mais avant tout les ennoblir et les perfectionner, tel était le principe qui dominait cette pédagogie chrétienne. L'éducation de l'école n'est que le complément de celle que l'enfant reçoit dans la famille. Elle est fondée sur le principe de l'autorité paternelle absolue, sur une piété sévère, étrangère d'ailleurs à nos mièvres et fades tendresses :

A l'école, comme dans la maison paternelle, régnait une discipline qui convenait à tous égards à cette génération vigoureuse et rude; la verge et le bâton gouvernaient. L'empereur Maximilien lui-même reçut dans sa jeunesse des coups bien appliqués de la main de son maître, et le margrave Albert de Brandebourg, dans un voyage qu'il fit en 1474, annonçait à sa femme qu'aussitôt après son heureux retour, il se proposait de *poivrer*, avec la verge, elle, son jeune fils, le petit Albert, et les demoiselles.

Rien de plus caractéristique de ces mœurs scolaires que la fête des *verges*, tableau de genre gracieux et animé comme une *sortie d'école* de Decamps, et que nous citons, d'après la traduction française, à titre d'exemple des détails pittoresques que M. Janssen donne sur le vieux temps.

Dans bien des localités avait lieu annuellement, en été, la procession des verges. Conduite par ses maîtres et accompagnée par la moitié des habitans de la ville, la jeunesse des écoles se rendait au

bois pour faire elle-même la provision de verges destinées à ses propres besoins. Une fois que cette provision était faite, la troupe, dans un joyeux tumulte, s'ébattait dans la verdure, se parait de couronnes printanières, se livrait à toute sorte de jeux et d'exercices gymnastiques; ensuite, les écoliers étaient régalés par les maîtres et les parens. Chargés de l'instrument de leur supplice, ils rentraient le soir dans la ville, parmi les chants et les rires. Une chanson, composée pour cette circonstance, nous a été conservée :

Vous, nos pères, vous, nos bonnes petites mères,
Regardez, voici que nous rentrons
Chargés de bois de bouleau...

Les universités, « filles bien-aimées et privilégiées de l'église, » couronnaient l'ensemble des institutions destinées à répandre dans toutes les classes l'enseignement à tous ses degrés. Des legs, des donations pieuses rendaient ces foyers d'études savantes accessibles même aux plus pauvres. Là encore M. Janssen contredit l'opinion commune, qui fait dater de la réforme la prospérité et l'éclat d'enseignement des universités allemandes. En cela, comme en tout le reste, la réforme, selon lui, exercera une action néfaste; d'associations se gouvernant librement, elle fera descendre les universités au rang de simples établissemens de l'état. M. Janssen applique parfois à cette histoire reculée le langage et les mots d'ordre de la politique contemporaine, ce qui forme un anachronisme. Il vante la *liberté d'enseigner* qui régnait dans les universités au xve siècle, époque de stricte, d'universelle orthodoxie. Mais il constate (1) « que les sciences devaient être mises au service de la vérité, dans le sanctuaire de la foi, » en d'autres termes, qu'elles étaient les humbles servantes de la théologie. Il faut donc entendre cette « liberté d'enseigner » au sens où l'emploient, dans les assemblées, les orateurs catholiques, de *liberté du vrai*, de *liberté du bien*.

L'Allemagne possédait alors une élite d'hommes éminens, savans, pieux pour la plupart, à la tête des universités, ou réunis dans les villes qui faisaient l'admiration des voyageurs venus de toutes les parties de l'Europe; à Heidelberg, Jean Reuchlin, qui ouvre une voie nouvelle à l'enseignement de l'hébreu, l'abbé Jean Trithème, le plus grand historien de son siècle; à Strasbourg, Geiler de Kaisersberg, l'éloquent prédicateur de la cathédrale, et le cercle de ses amis, Wimpheling et le poète Sébastien Brant, l'auteur

(1) Vol. 1er, p. 70.

de la *Nef des fous ;* à Augsbourg, Conrad Peutinger, l'un des initiateurs de l'investigation historique fondée sur la science ; à Vienne, l'astronome Peurbach ; à Nuremberg, son élève Regiomontan, un des premiers maîtres de la trigonométrie moderne, et qui influa sur les découvertes des grands navigateurs de son temps ; Wilibald Pirkeimer, l'ami d'Albert Dürer, esprit universel, homme d'état, philologue, écrivain, orateur, favorable à la réforme à ses débuts, mais bientôt dégoûté par les violences des sectaires. A la tête de l'empire, le jeune Maximilien se faisait gloire de protéger les artistes et les savans. Une seule contrée de la brillante Allemagne reste étrangère au mouvement général et fait tache, et c'est justement celle où la réforme prendra le plus aisément racine, la Marche de Brandebourg, la Prusse de l'avenir. M. Janssen prend plaisir à noter la grossièreté, la barbarie des habitans, et aussi la fausseté, la perfidie des princes de cette maison, le machiavélisme d'un Albert de Brandebourg, et comme contraste, le désintéressement, la générosité des Habsbourg. Au xve siècle, la Marche se trouvait au dernier échelon de culture intellectuelle. Le prince-électeur Joachim assure « qu'un homme remarquable par son savoir est aussi rare dans son pays qu'un corbeau blanc. » Tandis que l'imprimerie était déjà répandue dans toute l'Allemagne, antérieurement à 1500, et que des villes comme Nuremberg comptaient jusqu'à quinze imprimeurs, Berlin n'a possédé le premier établissement de ce genre qu'en 1539, et sa première librairie que cent vingt ans après. En revanche, c'était un coupe-gorge, la ville d'Allemagne où les querelles et les meurtres étaient le plus fréquens.

Comme l'instruction et la science, l'art allemand se développe sous l'influence du catholicisme, partout si favorable à l'épanouissement des beaux-arts. Toutes les forces de cet art chrétien, symbolique et traditionnel, et tous les genres, sculpture, peinture, architecture, musique, tendent à la représentation des sentimens religieux ; par là il se rapproche bien plus de l'art antique que du nôtre. Remplie de statues, de tableaux, dans le clair-obscur fantastique de ses vitraux diaprés, l'église gothique est, comme le temple grec, le musée sacré, permanent, où le peuple est initié à la religion nationale, le théâtre où se jouaient les *Mystères*, ces drames chrétiens dont le sujet, analogue en cela à la tragédie grecque, avait l'avantage d'être familier à tous. De la magnificence, de l'exubérance de cet art du xve siècle, nous ne pouvons nous faire une idée complète ; le vandalisme de la guerre des paysans, la fureur iconoclaste des luthériens et des calvinistes, les dévastations de la guerre de trente ans, nos invasions françaises, n'en ont laissé que des débris. Les parties de la cathédrale de Strasbourg

et de Saint-Sébald de Nuremberg, qui datent du xve siècle, les églises de Fribourg, d'Augsbourg, de Berne, tant d'autres édifices religieux qui couvraient l'Allemagne, et dont la seule énumération remplirait des pages, nous disent, comme des langues éloquentes, la poésie, la grandeur, la sincérité de ces âges de foi. Vrais monumens de piété populaire, pour les construire et les orner, le pauvre apportait son obole, la femme du peuple donnait sa jupe, le paysan sa vache et son blé; ce zèle était si excessif que « le pape lui-même, dans un bref adressé au conseil de Francfort-sur-le-Mein, lui recommande de veiller à ce que la ville ne vienne pas à s'appauvrir par trop de legs faits aux églises. » Artistes et architectes accomplissaient de même en les édifiant une œuvre sainte; ils travaillaient à la gloire de Dieu, à leur salut éternel. Leur art reflétait leurs mœurs, la plupart du temps exemplaires; ils ne le vouaient pas à un épicurisme frivole, « ils n'élevaient pas le beau sur un autel pour s'en faire une idole et l'adorer pour lui-même.» D'une modestie admirable, étrangers à toute réclame, indifférens à la louange, ils n'attachaient aucune importance à ce qui leur était personnel; beaucoup sont restés anonymes : architectes, peintres, sculpteurs, orfèvres, verriers, miniaturistes... étaient de simples bourgeois, ou même des ouvriers de corporation; maîtres et élèves vivaient sous le même toit; un Adam Krafft s'intitulait « tailleur de pierres. » Pierre Fischer, le célèbre fondeur de Nuremberg, « chaudronnier; » il s'est représenté au tombeau de saint Sébald dans son costume d'ouvrier, revêtu de son tablier de travail, coiffé d'un bonnet, tenant à la main un marteau. Le calme et la piété que respirent les œuvres venaient du fond des cœurs. La pureté, la naïveté de la foi, le culte de la Vierge, la croyance aux miracles, le sentiment intime de la vie de famille si particulier à l'Allemagne, revivent dans la peinture des deux Van Eyck, surtout dans celle de Hans Memling et de Martin Schœn. La génération d'artistes qui vient après eux subit encore cette influence : Dürer (1) et Holbein le jeune gardèrent toujours la gravité et l'humour allemands.

A côté de l'esprit religieux, l'art nous reflète un autre aspect du caractère allemand au xve siècle; il y circule cette veine humoristique pleine de fraîcheur que l'on retrouve empreinte de rudesse et grossièreté dans Eulenspiegel, « le bouffon en titre des classes

(1) Proudhon admire pareillement cette sévérité de vie des artistes d'autrefois. Il les compare à « la gent lettrée et artistique d'aujourd'hui, à part d'honorables exceptions, peu vertueuse, peu amie du droit, peu exemplaire dans ses mœurs. De là la vie de bohème. Ce n'est pas ainsi qu'en usaient Dürer, Rembrandt. » (*La Pornocratie, ou les Femmes dans les temps modernes*, p. 229.)

inférieures, » comme dans les facéties et récits comiques du moyen âge. Cette disposition d'esprit, à la fois tristesse et gaîté, qui naît du contraste de nos aspirations et de nos faiblesses, et des démentis que la chair donne à l'esprit, M. Janssen la rattache au christianisme, qui a éclairé pour la première fois l'âme humaine « sur ses grandeurs et ses imperfections. » D'après lui, l'humour est étranger aux âges d'incrédulité comme à ceux d'étroite et sombre bigoterie, théorie neuve, ingénieuse, qu'il ne faudrait pourtant pas serrer de trop près : car la mélancolie souriante, le désenchantement du songe dans les misères de la réalité, existent depuis le jour où les hommes ont eu le loisir de rêver des perfections et des félicités qu'ils ne peuvent atteindre. Le christianisme, qui a fait le rêve démesuré, a rendu par là l'écart plus sensible, la disproportion plus frappante. Mais il y a trace d'humour dans l'ironie socratique, dans la comédie aristophanesque ; comme aussi un Sterne n'est point allé puiser ses inspirations dans la foi. M. Janssen attribue à l'humour du moyen âge une mission sociale : il « monte la garde » autour des choses saintes ; il s'étale sous forme de figures grotesques sur les piliers des cathédrales, sur la stalle du chanoine, sur le lutrin, sur l'autel même ; il raille chez les hommes d'église l'orgueil, la mollesse, le goût des biens de la terre, et comme le fou au pied du trône, il tient devant leurs faces réjouies son miroir bombé. Dans les célèbres vignettes d'Albert Dürer, qui encadrent le livre d'heures de Maximilien, des singes se poursuivent, se visent à coups de flèche dans le bas du dos ; un médecin maigre et ratatiné contemple avec de grosses lunettes l'urinoir d'un malade, et rappelle ainsi au plus grand prince qu'il n'est pas un corps glorieux. « Ces railleries, ajoute M. Janssen, devinrent seulement dangereuses lorsque, le principe d'autorité venant à s'ébranler, la conduite de Dieu sur son église étant niée, l'humour se débarrasse d'un frein salutaire. » Mais ne voit-on pas poindre dans cette ironie satirique l'esprit de contradiction et de négation qui se déchaîne au XVIe siècle, le siècle de la satire en Allemagne avec Hutten, Murner, Fischart, Hans Sachs, et d'où est sortie la réforme ? L'église, qui en pressentait l'action redoutable, s'efforçait, en le tolérant, de le contenir et de le régler.

L'art est partout, à cette époque romantique ; il embellit tout, costumes aux couleurs voyantes, villes aux rues peintes, qui étalent aux yeux du passant leurs chroniques illustrées, maisons gothiques, meubles et ustensiles de ménage : « l'art était sorti du métier comme la fleur délicate sort de sa tige ; il exerçait une influence souveraine sur le tronc qui l'avait porté. Son union vivante et perpétuelle avec lui était sensible dans les moindres travaux des artisans. » Il se manifestait encore dans les danses pittoresques et les

rondes joyeuses, « sous le tilleul embaumé du village,.. dans le calme tranquille du soir. » On accompagnait la danse de ces chants populaires, pleins de simplicité et d'harmonie, où l'on sent battre le cœur de l'Allemagne :

J'entends une faucille qui frôle, qui frôle doucement les blés ; j'entends une douce jeune fille se plaindre, elle a perdu son amoureux. O faucille, frôle encore, continue à frôler le blé avec ton bruit léger ! Moi, je connais une triste jeune fille qui a perdu son amoureux (1).

Alors régnait cette gaîté vive et légère que donne la foi sereine, et qui n'a rien de commun avec nos sombres divertissemens d'aujourd'hui.

Les écrivains de l'école romantique, Jacob Grimm, Uhland, avaient déjà fait revivre cet aspect du moyen âge. Il en est un autre, moins connu, sur lequel M. Janssen a jeté la plus vive clarté. l'état économique et l'organisation sociale de l'Allemagne pendant la période de 1450 à 1500. C'est en historien imbu des principes du socialisme chrétien que M. Janssen porte ses investigations sur les salaires, les bénéfices, le commerce, le luxe, le capital et leur influence sur les mœurs. Une quantité de documens et de faits qu'il cite et discute l'ont conduit à cette conclusion, que le progrès de l'économie sociale correspondait au rapide développement des sciences et des arts. Le sort de la classe la plus nombreuse, des populations agricoles, était en somme favorable, le servage, grâce à l'influence de l'église, généralement aboli : au contraire, il redevient fréquent à partir de la réforme. Les colons héréditaires formaient la majorité de la population ; le sol appartenait moins aux seigneurs fonciers qu'à eux-mêmes. Les propriétaires en titre ne pouvaient leur retirer la ferme pour la louer à un prix plus élevé ; ils n'avaient plus droit qu'à une corvée ou à une redevance modérée, quelquefois même étonnamment modique. D'après les données qu'il fournit, M. Janssen incline à croire que les colons, les ouvriers agricoles étaient plus heureux qu'aujourd'hui. Il estime même que, pour la condition des artisans, nous aurions beaucoup à envier au temps passé, lorsque l'ouvrier était encadré dans la corporation, dans l'association de métier, fondée sur le principe de l'union du travail et de la prière, comme dans une famille, où les mœurs des compagnons et apprentis étaient surveillées et les vices punis. Ces sociétés, librement organisées, défendaient ses droits contre le spéculateur oisif et le protégeaient contre lui-même.

(1) Tome Ier, traduction française, p. 214.

Le commerce n'était pas moins prospère, la Hanse allemande se trouvait encore en pleine activité. Les récits et les descriptions que nous ont laissés Æneas Sylvius en 1468, Pierre Froissart en 1497, témoignent de l'admiration que le luxe et les richesses de l'Allemagne excitaient chez les étrangers. Mais l'église n'a jamais vu d'un œil favorable le commerce et le crédit; elle est opposée à tout ce qui mobilise et innove, à tout ce qui crée des forces en dehors d'elle, à tout ce qui échappe à sa direction, à son autorité. Jugeant du point de vue catholique et socialiste chrétien, M. Janssen aperçoit dans cette prospérité un principe de décadence. Peu à peu, dit-il en substance, le commerce étouffe le travail productif de la valeur; il a pour conséquences l'enrichissement, l'accaparement, le monopole, la rapide inégalité des fortunes, l'accumulation du capital dans les villes, enfin le luxe et le cortège de vices et de misères qu'il traîne à sa suite. Alors comme aujourd'hui, les villes de commerce étaient les sentines de l'Allemagne, des lieux de débauche et de prodigalité. La richesse des costumes était telle que l'on se mettait des bagues ornées de pierres précieuses jusqu'aux doigts de pied, et l'on coupait le cuir des souliers pour les laisser voir. Vainement les prédicateurs tonnaient : « O femme! s'écrie Geiler de Kaisersberg, n'as-tu pas peur le soir, lorsque, au grand péril de ton âme, tu portes des cheveux étrangers qui ont peut-être appartenu à une femme morte ? » Avec les mauvaises mœurs, le luxe favorise l'universelle usure. Les juifs étaient l'objet des haines populaires, mais les usuriers chrétiens les surpassaient en rapacité. Certaines fortunes s'élevaient à des sommes scandaleuses. Celle des Fugger d'Augsbourg avait augmenté en sept ans de 13 millions de florins.

Cette mauvaise distribution des richesses était considérée, même par les écrivains contemporains, comme une conséquence logique de l'abandon des principes du droit canon : le droit germanique chrétien interdisait l'usure, assimilait au vol le prêt à intérêt, et cette défense avait une sanction dans la pratique des tribunaux civils et ecclésiastiques. Mais une révolution économique d'une immense portée se produisit en Allemagne à la fin du xve siècle, lorsque les princes et les légistes substituèrent le droit romain au droit germanique chrétien, malgré l'opposition de l'église et la résistance du peuple. Les objections de M. Janssen contre le droit romain sont analogues à celles que les partisans de l'ancien régime ont soulevées en France contre l'établissement du code civil : « Le code Justinien, écrit M. Janssen, est absolument contraire dans ses principes à la jurisprudence, à l'économie politique, à tout l'ensemble, en un mot, de la société chrétienne germanique au moyen âge. »

C'est, ajoute-t-il, une législation païenne, instituée pour une société où régnait d'une part le despotisme, de l'autre l'esclavage; l'égoïsme de l'individu, agissant dans son propre intérêt, en forme la base; il consacre le droit illimité de propriété, l'exploitation du pauvre par le riche; ses complications favorisèrent la chicane, le règne des hommes de loi, des avocats, plus haïs que les chevaliers brigands, le pouvoir arbitraire du souverain. En fournissant ainsi une arme formidable aux adversaires acharnés de l'église, « à tous ceux qui veulent posséder et jouir aux dépens du peuple, » les légistes ont été les puissans auxiliaires de la réforme. Les conséquences ne tardèrent pas à se produire : ce fut d'abord l'atroce guerre des paysans, puis le long despotisme des princes. — Tous les germanisans de l'école romantique, à commencer par Herder, jusqu'à des poètes contemporains, comme M. Scheffel, ont exprimé leur antipathie pour la législation romaine et déploré que l'Allemagne n'ait pas conservé ainsi que l'Angleterre son ancien droit, ses libertés gothiques, et, comme ils le disent avec un suprême dédain, « que le peuple le plus libre de la terre ait été gouverné à la façon des Welches. » A cette aversion nationale se joint, chez M. Janssen, celle du catholique, partisan non-seulement du droit féodal et de la coutume, mais de plus du gouvernement domestique et de l'autorité paternelle.

M. Janssen trouve ainsi appliqué, dans l'Allemagne du moyen âge, avant l'introduction du droit romain, tout le programme du socialisme chrétien : « L'état du moyen âge incarne en lui, pour ainsi dire, la théorie chrétienne de l'ordre social. » Aussi bienfaisante dans ses résultats que généreuse dans ses visées, elle ne tendait qu'au soulagement de la classe pauvre, à la répartition la plus juste possible des biens de la terre. Bien que M. Janssen s'abstienne d'ordinaire de rapprochemens avec le temps présent, toujours suggérés, mais point exprimés, il ne peut s'empêcher ici de comparer l'économie politique du moyen âge aux doctrines de l'école de Manchester. Le principe en était, d'après lui, infiniment plus moral que celui de la libre concurrence et du libre échange qui nous guide aujourd'hui, et qui considère « l'égoïsme de l'individu comme le plus puissant levier de la prospérité d'un état... La question de savoir si c'est réellement un bonheur que les doctrines du droit ecclésiastique et celles du droit germanique (qui lui était si étroitement uni) n'aient pu prévaloir parmi nous est suffisamment résolue par la triste situation économique des siècles suivans et particulièrement du nôtre... Livrant sans défense nos travailleurs à ceux qui les exploitent, nous les mettons dans l'alternative de se soumettre aux conditions qui leur sont faites ou d'entrer dans le *Workhouse*,

ou de tomber dans la dernière misère. » Malgré le régime des corporations, il y avait sans doute au moyen âge des souffrances, des grèves. M. Janssen l'indique dans quelques notes ; mais il serait déraisonnable d'imaginer que tout absolument était mauvais dans le passé et d'admettre que tout soit pour le mieux au temps où nous vivons. Les maux dont souffre la société contemporaine, l'énorme capital et l'énorme misère, les chômages, les grèves, les faillites fréquentes, le prolétariat, suite nécessaire du progrès industriel, protestent et crient contre les prôneurs du temps actuel. La question serait seulement de savoir s'il suffirait, pour remédier à de tels maux, de réédifier la société moderne sur le modèle de l'ancienne, de combiner le système de M. de Bonald et celui de M. Le Play, de restituer le gouvernement patriarcal, l'autorité immuable, la stabilité sacrée, qui fait reposer sur la tradition le bonheur des individus et la prospérité des peuples.

Cette société, à ce moment unique de l'histoire d'Allemagne, était-elle d'ailleurs aussi florissante dans la réalité que dans ces pages de M. Janssen que nous venons de résumer? Au lieu de distribuer en même temps sur son sujet l'ombre et la lumière, l'auteur a rejeté à la fin du volume les vices, les abus, les scandales dans l'église même, qui pouvaient ternir le tableau. Aussi cette première partie laisse-t-elle, malgré tant de faits précis, l'impression d'une île d'utopie, rêve d'un âge d'or du catholicisme. Nous nous demandions, à mesure que nous la lisions, si, en France, un partisan de l'ancien régime, aussi éclairé, aussi érudit que M. Janssen, aussi habile à grouper, à manœuvrer les documens, ne parviendrait pas à prouver de même, et cela de la meilleure foi du monde, qu'à la veille de 1789 nos ancêtres jouissaient du plus parfait bonheur, qu'ils apportaient un soin égal à l'instruction et à l'éducation chrétiennes de la jeunesse, que le meilleur esprit de famille régnait dans nos provinces, que les corporations atténuaient les misères des classes laborieuses, que les vices n'étaient qu'au sommet, à la surface, que nombre de seigneurs charitables, de prêtres, d'ordres religieux se vouaient à la pratique du bien ;.. bref que la révolution comme la réforme ont été des effets durables sans causes profondes. M. Janssen répondrait sans doute qu'il n'avance rien qu'il ne l'appuie sur un fait authentique ou généralement considéré comme tel, que la seule façon de le réfuter serait de lui opposer un nombre équivalent de documens en sens contraire. Pour être laborieuse, la tâche ne serait peut-être pas impossible. Il est d'ailleurs assez visible qu'il éprouve pour certains hommes et certaines œuvres, même secondaires du xve siècle, ce phénomène de *cristallisation* qui donne tant de prestige à ce que nous

aimons. Il cite, par exemple, comme une merveille d'art, le tombeau de Maximilien à Insprück (1); d'autres verraient dans les statues qui l'ornent une merveille de chaudronnerie. Certains faits, présentés comme signes de bien-être des classes pauvres, la consommation de la viande, plus abondante qu'aujourd'hui, l'usage des bains, plus répandu, pourraient être interprétés dans un sens moins décisif (2). Mais l'objection la plus grave touche à la difficulté d'indiquer par chiffres le nombre de ceux qui participaient à ce bonheur public. Lorsqu'il nous est si malaisé, avec toutes les ressources d'information, d'enquête, de statistique et de publicité dont dispose la bureaucratie, de nous fixer même d'une manière approximative sur la condition de la classe ouvrière ou agricole pour une province seulement, comment, à quatre siècles de distance, s'en rendre compte pour tout un pays (3)? D'ailleurs, tous les documens *authentiques* ne sont pas, par là même, des documens *vrais*. Nous touchons là au scepticisme historique; c'est remettre toute l'histoire en question. Mais avant d'examiner la méthode de l'historien, essayons d'entrer dans le sens du croyant, de comprendre par la sympathie cette société chrétienne que l'auteur, qui n'a rien d'un dilettante, proposerait moins encore à notre admiration qu'à notre imitation.

Arrêtons-nous aux portes de la cité gothique, de la cité de Dieu, à l'heure du crépuscule aux teintes bleuâtres. Un corset de murailles l'enserre, les flèches de ses églises s'élancent vers le ciel, les cloches de la prière jettent leurs espérances aux vents nocturnes et annoncent le temps du repos. Tout y est prière et travail, harmonie entre les classes, artisans rapprochés par les liens de la corporation, bourgeois fiers de leurs libertés, chevaliers pleins d'honneur, prêtres savans et saints. L'art orne et embellit l'église et la maison; il fait en quelque sorte partie du culte. Partout règne une activité féconde, ennoblie et poétisée, jusque chez les plus humbles, par le rayon qui luit du sanctuaire. Et ce qu'il y avait peut-être de plus admirable, c'est la sérénité, la stabilité dans les âmes; une loi spirituelle, une charité active, un idéal commun les unissaient dans des

(1) « C'est un des derniers et des plus remarquables monumens de l'art allemand au moyen âge. » (I, p. 128.)

(2) La nourriture des Gaulois d'avant César consistait « généralement en un peu de pain et beaucoup de viandes bouillies, grillées ou rôties. » (Athénée, *Deipnosophistes*, IV, 13); et celle des Germains du temps de Tacite « en fruits sauvages, venaison nouvelle et lait caillé. » (*Germanie*, 23.) En induira-t-on pour cela que les Gaulois et les Germains jouissaient de plus de bien-être que les Français ou les Allemands de nos jours? — De même pour les bains, l'usage du linge, universel aujourd'hui, les rend moins indispensables aux classes pauvres.

(3) M. Jallifier sur M. Janssen. (*Journal des Débats* des 13 et 15 septembre 1887.)

liens doux et forts. C'était le temps où la vie était jeune, — où la mort espérait, le temps où, malgré les guerres entre peuples, le monde était *un*.

Mais la famille chrétienne est à la veille de se déchirer, et le cœur de l'homme avec elle, et le ciel va s'assombrir. M. Janssen trouve exprimées dans trois gravures d'Albert Dürer cette phase de l'histoire de la civilisation. Les deux premières : *le Démon, le Chevalier et la Mort*, et *le Saint Jérôme*, sont les figures symboliques du moyen âge. Au milieu de rochers abrupts, que couronne au loin une forteresse, l'homme féodal, sous sa brillante armure, inébranlable dans sa foi et dans son honneur, chevauche sans peur et sans reproche entre les deux ennemis : la Mort et le Démon. L'autre héros du temps, c'est le moine : dans la paix de son étroite cellule, entouré d'objets familiers, saint Jérôme, un lion étendu à ses pieds, est absorbé dans son travail tranquille, qui répandra au loin les meilleurs fruits. « Aucune pensée troublante, nulle anxiété venue du dehors, n'altèrent la bienheureuse sérénité, la foi calme et profonde qui se reflètent sur le beau et expressif visage du père de l'église. »

Mais l'âge moderne va s'ouvrir avec la réforme, âge de doute, de recherche inquiète, d'angoisse et de lassitude; *la Mélancolie* d'Albert Dürer en est le symbole :

La troisième composition est d'un caractère tout différent. Une femme aux ailes d'ange nous y est représentée. Sa tête, couronnée de myrte, est appuyée sur sa main gauche. Sa main droite tient un livre et un compas. Elle est assise au bord de la mer et plongée dans une méditation profonde. Un maigre lévrier, qui paraît épuisé de fatigue, est couché à ses pieds. Tout autour d'elle, dans un désordre qui est un véritable chaos, et dont l'effet désagréable est rendu plus pénible encore par le reflet blafard d'une comète qui perce les nues, sont jetés çà et là, pêle-mêle, les instrumens, les symboles différens des sciences humaines. Ici, point de soleil réchauffant, point d'agréable bien-être, nulle trace des doux effets de ce contentement intérieur que possède le chevalier parmi les plus redoutables périls et qu'exprime le visage de saint Jérôme absorbé dans son travail. La rêveuse est plongée dans de sombres et profondes pensées. Son regard se perd au loin. Ses traits expriment une souffrance amère.

Ces trois dessins marquent les limites de deux âges bien différens dans l'histoire de la civilisation et de la foi en Allemagne. En effet, si l'on reconnaît dans les deux premiers le symbole d'un siècle calme et ferme dans sa croyance, au milieu même de la lutte, d'un siècle plein d'activité, mais affranchi de toute incertitude sur les questions les plus

sublimes et les plus redoutables qui intéressent notre être, le troisième est au contraire l'image d'un temps présomptueux, trop confiant en lui-même, cherchant à résoudre les problèmes de l'existence et de la nature par ses propres investigations, par le seul secours des sciences humaines, et restant en même temps torturé par la terrible certitude de l'impuissance de ses efforts. L'artiste, pour adoucir l'impression qu'il a produite, a étendu un arc-en-ciel sur la vaste mer, comme un symbole de paix (1).

La paix promise est bien loin de nous, l'arc-en-ciel n'éclaire plus l'horizon chargé d'orage; plongée plus avant dans les noirs, les insolubles problèmes, *la Mélancolie* est la Muse de notre siècle; de combien de poètes elle a été l'inspiratrice, et des plus grands (2), interprètes eux-mêmes de tant d'âmes obscures et silencieuses! Comparez la cité moderne à la cité gothique, quelle terne monotonie! Une poussière d'individus isolés l'habitent, animés de la haine des classes ; sous l'ordre apparent, tout est discordance, anarchie. Nul principe supérieur universellement reconnu, nulle autorité morale, comme était la papauté du moyen âge, pour émousser cet antagonisme, adoucir l'âpreté de la lutte. La discorde aussi est en chacun de nous ; héritiers de deux mondes opposés, mais qui ont eu chacun leur unité parfaite, le paganisme et le christianisme, nous ne pouvons parvenir à les concilier, à unir le goût de la vie païenne à la sensibilité chrétienne, la sérénité et l'équilibre des caractères antiques à nos aspirations troublées. De là cette tristesse d'hommes refoulés sur eux-mêmes et sans point d'appui, obligés de se faire leur conception du monde, de chercher à tâtons leur voie; un art étiolé, voué à la faiblesse de l'inspiration individuelle, de mornes plaisirs. Pas un souffle qui soulève tous ces atomes, hormis un patriotisme intermittent et vague; entre les hommes, point d'autre lien que la contrainte de l'état sans cœur.

Mais cet individualisme, qui naîtra de la réforme, malgré sa misère, semble aujourd'hui à beaucoup d'entre nous un inappréciable bienfait. Car cette paix des esprits dissimulait la servitude : « Règle générale, dit Montesquieu, toutes les fois qu'on verra le monde tranquille dans un état,.. on peut être assuré que la liberté n'y existe pas. » Cette unité du moyen âge, si vantée, était payée au prix de la liberté de la science et de la conscience, biens si nobles et si précieux que

(1) Traduction française, p. 185.

(2) There is a very life in our despair,
Vitality of poison...

(Byron, *Childe Harold.*)

des hommes, plutôt que de les perdre, ont renoncé à la vie même. Les âmes sont devenues trop ardemment amoureuses de vraie liberté : il en est qui préfèrent la recherche pleine d'incertitude, le désespoir même (1), à cet âge idéal où le troupeau, dormant et docile sous la main du pasteur, paissait les plantureux pâturages avec une coupole d'église et le cercle étroit des vérités dogmatiques pour ciel et pour horizon. On connaît l'apologue du chien et du loup. Bien nourri, tout luisant, choyé par son maître, le chien invite le loup, qui n'a que la peau et les os, et que la faim a fait sortir du bois, à partager son sort béni. Mais la sauvage bête aperçoit sur le cou du chien domestique la trace du collier sacré :

> Attaché ! dit le loup : vous ne courez donc pas
> Où vous voulez? . . . . . .
> Cela dit, maître loup s'enfuit et court encor.

La liberté du xve siècle, que vante M. Janssen, était, en réalité, une dictature des consciences, où chaque esprit indépendant se trouvait accablé du poids de tous les autres. Et ce qui achevait de rendre cette dictature intolérable à ces races que l'église, en les civilisant, avait préparées elle-même à l'indépendance, c'est que le principe d'autorité, appliqué dans toute sa rigueur, était entre les mains d'un sacerdoce avili, qui avait perdu le respect des peuples. Après s'être étendu sur le détail des bonnes œuvres, des bonnes mœurs, de l'activité charitable si répandue, M. Janssen nous indique l'envers du tableau : il constate dans le haut clergé désordre et scandale, passion d'amasser, sans honte et sans mesure, les richesses que lui livraient la terreur ou la piété des mourans. L'église d'Allemagne était pourtant la plus riche de la chrétienté ; elle possédait un tiers de la propriété foncière, « ce qui rendait l'avidité des grands dignitaires ecclésiastiques d'autant plus condamnable. » On voyait les prélats vivre dans le luxe et dans la débauche : « Les femmes, disait-on, ne sont pas seules à laisser traîner leurs robes dans la boue, les prêtres en font autant. » Ce sont des mœurs semblables à celles qui ont signalé la fin de l'ancien régime en France, cumul des bénéfices, absence des évêques, hautes dignités de l'église réservées aux cadets des familles princières. La corruption s'était aussi glissée dans les choses religieuses. Pour accroître les libéralités des fidèles, des moines fabriquaient des miracles. Cette piété,

(1) « C'est à partir du xvie siècle que la tendance au suicide devient plus prononcée. Cette recrudescence se lie au retour des études vers l'antiquité, au relâchement des croyances religieuses, à la liberté d'examen... » (*Du suicide*, par A. Brierre de Boismont. Paris, 1856, p. 32.)

que M. Janssen nous décrit toute parfumée de simplicité et de grâce enfantines, était souvent purement mécanique. A certaines prières, une indulgence de 146 jours était accordée, à d'autres des indulgences de 7,000 à 8,000 ans. Une ferveur d'une exaltation pure et tendre s'alliait parfois à des rigueurs implacables. Depuis Jean Huss et Jérôme de Prague, que de victimes offertes à l'orthodoxie! Le restaurateur violent et fanatique de l'inquisition en Allemagne, Jacques Sprenger, était aussi le fondateur d'une confrérie pour la répétition du saint rosaire, qui consiste en l'énumération de toutes les joies de Marie. Pour comprendre les hommes de ce temps, il faut se les figurer capables d'unir tous les contrastes, cruauté et dévotion, imagination fantastique et sèche scolastique (1).

Mais de grands changemens commençaient à s'opérer dans les esprits. A l'école des écrivains de l'antiquité, on apprenait à dédaigner la théologie, d'où était venue jusqu'alors toute lumière, on s'initiait à leur conception du monde, absolument opposée à celle du moyen âge. Les bouleversemens suivis de modifications profondes dans la vie d'un peuple sont toujours préparés par une propagande d'idées nouvelles, et toujours la pensée précède la hache. Les nouveaux humanistes, Érasme à leur tête, le Voltaire du temps, mais un Voltaire plein de modération, jouent dans la révolution du XVIe siècle un rôle analogue à celui de nos encyclopédistes. Leur talent d'écrire eut la même influence pour répandre leurs doctrines. Ils couvrent la scolastique de railleries, mettent à profit les vices de l'organisation ecclésiastique, préconisent la théorie antique de l'état, réclament la sécularisation des biens de l'église, et allument la guerre civile dans les esprits. Toutes les idées qui devaient agiter le XVIe siècle étaient répandues dès la fin du XVe, l'autorité du pape attaquée, la Bible entre beaucoup de mains. Jointe à la confusion politique, à l'impuissance de Maximilien pour maintenir au sein de l'empire un peu d'ordre et de paix, cette agitation cause un immense malaise, et la fin du siècle est pleine de ces pressentimens, de cette angoisse, qui précèdent les catastrophes.

II.

Dans ce brillant exposé de l'ancien régime religieux en Allemagne, M. Janssen n'aperçoit pour ainsi dire le mal qu'à la surface, le fond lui semble de tous points excellent. Une réforme dans le catholicisme

(1) « Je ne sais, dit M. de Ranke, auquel nous empruntons ce passage, si un homme de saine raison, non égaré par quelque chimère, peut désirer sérieusement que cet état de choses fût resté en Europe inébranlable et immuable. »

même était sans doute nécessaire, les politiques clairvoyans tels que Nicolas de Cusa la préparaient; on fit une révolution où l'historien catholique ne voit que l'œuvre des pires passions populaires déchaînées par l'avidité des princes. « Tout en Allemagne, dira-t-il, était en train de se réformer quand Luther parut. » C'est la thèse de M. de Montalembert sur la révolution française, qu'il considérait comme une sanglante inutilité, un de ces prétendus remèdes qui ne font qu'aggraver le mal. Le XVIe siècle, que d'autres envisagent comme un siècle de luttes fécondes (1), berceau ensanglanté de l'esprit moderne, lui semble le plus néfaste de l'histoire d'Allemagne, un siècle de destructions stériles et de retour à la barbarie. Les quatre volumes qui suivent, et qui nous mènent jusqu'en 1618, à la veille de la guerre de trente ans, décrivent avec le même soin de détail l'anéantissement, pièce par pièce, de cet état social, dans lequel l'église avait fait fleurir l'instruction, l'art, la science, la charité. M. Janssen y instruit à nouveau le procès des réformateurs, comme M. Taine l'a fait pour nos jacobins. Mais nos jacobins classiques nous paraissent de simples bourgeois, comparés à ces jacobins romantiques, moines et prêtres défroqués, prolétaires de la petite noblesse, tels que Ulrich de Hutten, gentillâtre de grand chemin, maniant plume et épée, le journaliste révolutionnaire, le Camille Desmoulins de la réforme, ou sortis des bas-fonds populaires, comme le tailleur Jean de Leyde, sorte de Marat ostrogothique, figure de cauchemar, qui semble tirée d'un conte fantastique d'Hoffmann.

Luther les dépasse de toute la tête; il incarne en lui la réforme mieux qu'aucun des jacobins ne personnifie la révolution. Ce n'est pas qu'elle soit uniquement son œuvre, et l'on ne saurait attribuer, même à un grand homme d'action, cette influence démesurée. Il n'a été que l'instrument d'une transformation, qu'un état de choses préalable, des causes éloignées et accumulées, la force des circonstances, avaient rendue possible et imminente. En sorte qu'il est probable, et cette probabilité touche à la certitude, que, sans Luther, l'œuvre de Luther se serait accomplie. Dès le XVe siècle, l'autorité du saint-siège

(1) « De tous les siècles, le XVIe est sans doute celui où l'esprit humain a déployé le plus d'énergie et d'activité en tous sens : c'est le siècle créateur par excellence. La règle lui manque, il est vrai : c'est un taillis épais et luxuriant où l'art n'a point encore dessiné des allées. Mais quelle fécondité! quel siècle que celui de Luther et de Raphaël, de Michel-Ange et de l'Arioste, d'Ulric de Hutten et d'Érasme, de Cardan et de Copernic! Tout s'y fonde : philologie, mathématiques, astronomie, sciences physiques, philosophie. Eh bien! ce siècle admirable, où se constitue définitivement l'esprit moderne, est le siècle de la lutte de tous contre tous : luttes religieuses, luttes politiques, luttes littéraires, luttes scientifiques. » (Renan, *Questions contemporaines*, p. 298.)

était attaquée par des novateurs qui, presque tous, se rattachent à Jean Huss ; Luther avait étudié les livres de Jean de Wesel, qui écrivait : « Je méprise le pape, l'église et le concile, et je loue le Christ... Le pape n'est qu'un singe vêtu de pourpre ; les prêtres, des chiens et des animaux malfaisans. » Il ne fait que prêter à ces doctrines sa voix puissante, et se fait entendre de toute l'Allemagne. On en perçoit comme l'écho à travers les pages de M. Janssen. Au lieu d'imiter les historiens académiques, de nous tracer un portrait, ou de nous dresser un buste, et de donner ainsi à une figure si mouvante et si variée une unité vague et factice, M. Janssen suit l'homme à travers les différentes phases de son développement et le laisse parler. Quel langage égalerait en énergie l'éloquence de Luther, le seul mérite que l'historien catholique reconnaisse en lui? Mais les extraits que M. Janssen a fait de ses œuvres sont tels qu'il semblerait que Luther ait pris soin d'élever contre lui-même un acte formidable d'accusation, de confesser publiquement ses erreurs, ses contradictions, ses violences et ses méfaits. C'est un visionnaire (1), ne sachant pas toujours ce qu'il fait, se disant emporté « par il ne sait quel esprit, » — remarquable exemple de ce que M. de Hartmann appellerait l'*inconscient* dans l'histoire ; plein de mépris pour le peuple, troupeau servile, qu'il recommande aux princes de traiter par le bâton, par la roue (2), qu'il se vantait de ramener au pape, si seulement il le voulait, et dont il cherche à mettre à profit la crédulité (3); proclamant la Bible la seule autorité divine, et de son propre aveu, dans sa traduction, altérant la Bible (4); casuiste à en

(1) Il voyait, disait-il, le diable sous toutes les figures, « une truie, un bouchon de paille enflammé, un sanglier, une étoile, etc. » (II, 175.) — « Vers la fin de sa vie, le diable ne lui laissait de repos ni jour ni nuit ; les combats de nuit qu'il soutenait contre lui l'épuisaient et l'anéantissaient au point qu'il pouvait à peine haleter et reprendre haleine. » (III, 547.)

(2) « Comme les ânier qui ont besoin d'être tout le temps sur le dos de leurs bêtes, de les pousser à coups de bâton, sans quoi elles ne marchent pas ; de même le souverain doit pousser, battre, étrangler, pendre, brûler, décapiter, mettre sur la roue le peuple, *Herr Omnes,* pour qu'il le craigne et qu'il soit tenu en bride. » (II, 276.) — Il s'agissait, il est vrai, de réprimer les horreurs de la guerre des paysans. Mais ce n'est pas là le langage d'un apôtre. Luther se montrait favorable au rétablissement du servage.

(3) « Le Tibre à Rome avait, disait-on, rejeté une monstrueuse bête, qui avait une tête d'âne, une gorge et un ventre de femme, un pied de bœuf, un pied d'éléphant en guise de main droite, des écailles de poisson aux jambes et une tête de dragon dans le dos... » Ces bêtes merveilleuses excitèrent l'effroi dans le peuple, et Luther et Mélanchthon se firent forts de les lui expliquer. » (II, 281.)

(4) « On a souvent cité les mots de Luther en réponse à la critique qu'on lui faisait d'avoir intercalé le mot *seulement* dans le passage suivant de l'épître aux Romains (3, 28) : « Car nous devons reconnaître que l'homme est *seulement* justifié par la foi, sans les œuvres de la loi. » — « Si un nouveau papiste, écrit-il à ce propos, veut se formaliser du mot *sola, seulement*, je me borne à lui répondre : Le docteur Martin

remontrer au plus savant jésuite dans l'affaire du double mariage de Philippe de Hesse, animé des fureurs, des superstitions de son temps contre les sorciers et les juifs (1); bref, un mystique, un goinfre (2), et un énergumène (3), résumant sa doctrine dans la plus immorale des devises : *Pecca fortiter, sed fortius crede.* Et vers la fin, effrayé de son audace, et comme épouvanté de son œuvre (4), il est pris, ainsi que Melanchthon, d'une anxiété profonde, au milieu des troubles civils, des pillages, des églises ruinées, des écoles désertes, de la charité morte. Il rend le témoignage le plus éclatant au temps du papisme, « où tout le monde était miséricordieux et débonnaire, où l'on donnait joyeusement des deux mains et avec une grande dévotion, où les aumônes, les fondations et les legs pleuvaient. » Anarchie, vandalisme, ensauvagement (5) du peuple, tels sont les résultats de la réforme, d'après Luther lui-même, tels sont les fruits de la doctrine qui proclame l'inutilité des bonnes œuvres et refuse à l'homme le pouvoir personnel de faire le bien.

Ce jugement si sévère de M. Janssen sur Luther, impliqué par le choix des citations qu'il en donne, ne diffère guère de celui de Voltaire dans l'*Essai sur les mœurs*. La réforme a suscité contre elle les catholiques et les sceptiques; les premiers l'accusent de révolte et les autres de timidité. D'après Voltaire, elle a retardé les progrès de la « raison. » Luther traite, en effet, la raison de *prostituée du*

Luther veut qu'il en soit ainsi et dit : Papiste et âne ne font qu'un; *sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas,* car nous ne voulons être ni les élèves ni les disciples des papistes, mais leurs maîtres et leurs juges, et nous voulons nous vanter et nous glorifier avec ces têtes d'ânes. » (II, 198.)

(1) « Il se déclarait prêt à brûler les sorcières de sa propre main. (II, 75.) Il disait des juifs : « Qu'on incendie leurs synagogues ou leurs écoles, et qu'on y ajoute, si l'on peut, du soufre et de la poix, et si l'on pouvait aussi y jeter le feu de l'enfer, ce serait bon... Qu'on leur prenne tout leur argent,.. et, si cela ne suffit pas, qu'on les chasse du pays comme des chiens enragés. » (II, 179.) — Pirkheimer, pourtant favorable à la réforme, au début, considérait Luther comme fou, à cause de la violence de son langage. (I, 179.)

(2) « Je vous fais savoir, écrit-il de Weimar à sa ménagère, que je vais bien ici; je devore comme un bohémien et je bois comme un Allemand, grâces en soient rendues à Dieu. Amen. » (III, 436.)

(3) « Il avouait qu'il ne pouvait prier sans maudire. (III, 543.) — « Il voudrait, disait-il, se laver les mains dans le sang des papes, des cardinaux et de la Sodome romaine. » (*Aus meine Kritiker*, p. 113.) Il n'est donc pas exact de dire, comme le fait Michelet (*Précis d'histoire moderne*, p. 161) : « Luther, tout en soulevant les passions du peuple, défendait l'emploi de toute autre arme que celle de la parole. »

(4) « Qui aurait voulu commencer à prêcher, si nous avions prévu qu'il en résulterait tant de malheurs, de séditions, de colères, de blasphèmes, d'ingratitude et de méchanceté? » (III, 545.)

(5) « Nous vivons dans Sodome et dans Babylone, écrit-il à la fin de sa vie au prince George d'Anhalt; tout empire chaque jour. » (III, 545.)

diable (1). Cette façon de présenter le principal auteur de la révolution religieuse du XVIe siècle n'a donc rien de bien nouveau. De violentes clameurs se sont pourtant élevées dans l'Allemagne protestante contre l'historien catholique. Cela vient de ce que Luther, destructeur des saints, est devenu lui-même un saint national. Sa renommée n'a fait que grandir. Pour les Allemands du Nord, la diète de Worms en 1521, comme pour nous la date de 1789, ouvre l'ère de tout progrès ; il n'est pas à leurs yeux de révolution comparable à celle qui devait affranchir l'individu du joug de la tradition, l'état de la domination de l'église, la race germanique du « mensonge latin, » et lui rendre sa nationalité distincte. Les historiens de la littérature allemande rattachent uniquement au protestantisme l'éclatante floraison de la poésie classique et de la philosophie nationale à la fin du XVIIIe siècle, et se plaisent à marquer combien l'Allemagne catholique est restée étrangère à ce mouvement. Le rôle politique du protestantisme n'a pas été moins glorieux. C'est à une sorte d'hégémonie protestante que la Prusse a toujours rattaché ses prétentions ; ses grands hommes, Stein, Bismarck, ont été les admirateurs, et, dans l'opinion commune, les continuateurs de Luther. Heine exprime cette opinion, lorsqu'il écrit : « Luther ne fut pas seulement le plus grand homme,.. il est aussi l'homme le plus allemand qui se soit rencontré dans nos annales. » Avec ce besoin qu'éprouvent les foules d'incarner en un personnage unique les aspirations, le caractère de toute une race, c'est sa propre image que l'Allemagne du Nord retrouve en Luther ; elle reconnaît en lui la variété, le contraste des traits nationaux, négation hardie, religiosité, goût de la rêverie et énergie de l'action, rudesse, grossièreté, poésie. Ce culte de Luther fait avec la Bible partie intégrante de l'éducation patriotique. Aussi, lorsque M. Janssen, au lendemain même des victoires inespérées et de la fondation de l'empire, vient démontrer à ses compatriotes, par une foule de faits accumulés, que c'est dans un lointain passé, entre 1450 et 1500, qu'il faut chercher la véritable grandeur de l'Allemagne, et que la réforme a commencé la décadence, sa thèse soulève des polémiques dont l'excès toutefois pourrait étonner, en un pays où règne une entière liberté d'opinion. Mais les Allemands ont la savante habitude d'agiter l'histoire des querelles, et des représailles du présent, et de mettre la même ardeur à discuter ces questions surannées que s'il s'agissait de prendre parti entre M. de Bismarck ou M. Windthorst. Aussi des critiques protestans ont-ils présenté cette œuvre comme un énorme pamphlet inspiré par l'esprit de réaction contre le *Culturkampf*. Les plus exaltés accusent M. Janssen de préparer les guerres civiles de l'avenir

(1) Le mot qu'il emploie est encore plus énergique. (*Die H... des Teufels*, II, 578.)

et le traitent de Judas. Certains d'entre eux proposaient récemment à un de leurs congrès de solliciter du gouvernement des mesures de répression contre les insultes dont la presse catholique abreuve chaque jour la mémoire de Luther : nul doute que M. Janssen ne fût tombé sous le coup de cette nouvelle loi du sacrilège.

Il s'est abstenu au cours de son histoire de toute polémique, mais il n'a pas voulu laisser sans réponse ses contradicteurs et ses critiques, et il leur a adressé deux brochures (1) où il se révèle polémiste consommé, plein d'urbanité et de force, soit qu'il discute des points d'histoire ou des points de dogme. Il donne quelques détails sur lui-même et fournit des certificats de libéralisme et de civisme. Professeur au gymnase de Francfort-sur-le-Mein depuis vingt-huit ans, il enseigne à la fois les protestans et les catholiques, sans que jamais personne ait songé à se plaindre de son fanatisme religieux. Il cite ceux de ses adversaires qui ont rendu justice à son impartialité. Il ne s'est que fort peu mêlé de politique : quelque temps député au Landtag, il est bien vite retourné à ses chères études. En politique, il se donne pour impérialiste, partisan de l'unité, que l'empereur soit protestant ou catholique, et il condamne la révolution du XVIe siècle, entreprise contre l'unité de l'empire (2). En religion, il est pour la liberté. On l'accuse d'avoir écrit son histoire par esprit de réaction contre le *Culturkampf*; il en avait réuni les matériaux bien avant qu'il n'éclatât, mais il avoue que le spectacle du *Culturkampf* a laissé dans son esprit des traces profondes, ineffaçables :

A la vérité, je n'avais devant les yeux ni images saintes brisées, ni croix, ni autels, ni objets sacrés mis en pièces. Mais j'ai vu beaucoup d'établissemens catholiques que j'aimais dépeuplés, des amis, de chères connaissances envoyés en exil, d'autres emprisonnés,.. accablés de lourdes amendes, proscrits comme des criminels; des évêques, auxquels l'amitié me liait, sur les bancs de la police correctionnelle; j'ai vu le pauvre peuple en beaucoup d'endroits privé de ses prêtres; la consolation des sacremens refusée aux malades et aux agonisans; le bonheur de beaucoup de familles détruit, des milliers de moines chassés, l'église dépouillée de ses droits les plus vénérables; j'ai senti, j'ai appris comment une majorité de trente millions, dans les dix dernières années, a traité une minorité de quinze millions d'hommes (3).

(1) *An meine Kritiker*, 16e édition, 1884... — *Ein zweites Wort an meine Kritiker*, 16e édition, 1884.

(2) M. Janssen s'est toujours montré patriote exalté. Dans une éloquente brochure sur *les Convoitises de la France au-delà du Rhin*, il faisait un pressant appel à l'unité allemande.

(3) *An meine Kritiker*, p. 222.

Et la réforme est apparue à M. Janssen comme un gigantesque *Culturkampf*. Les passages qu'il cite de Luther et de Mélanchthon « fournissent le témoignage que la nouvelle doctrine a été imposée au peuple par le pouvoir, et qu'il regrettait l'ancien temps catholique (1). » Il n'invoque donc point contre la réforme le *principe d'autorité*, les droits imprescriptibles du catholicisme à l'hégémonie des peuples; il la montre infidèle à son principe même, il la présente, en un élégant paradoxe, comme une atteinte portée par des princes avides et rebelles *à la liberté de conscience* du peuple allemand. Quand d'autres souverains ont usé de procédés semblables à l'égard des réformés, il les condamne sans appel; il dira de Louis XIV et de la révocation de l'édit de Nantes : « Le clergé français mérite le reproche de n'avoir pas protesté hautement contre les violences de ce principal représentant de la malheureuse politique des Bourbons : cent ans plus tard, les ecclésiastiques français ont dû expier la faute de leurs prédécesseurs par des torrens de sang. » Ces lignes font honneur au libéralisme de M. Janssen, ecclésiastique lui-même; mais qui donc oserait aujourd'hui réhabiliter la révocation de l'édit de Nantes, tant la cause de la liberté de conscience est gagnée, sinon entièrement dans les faits, du moins dans l'opinion, et surtout dans le langage des partis? L'originalité de M. Janssen est de nier que la révolution du XVIe siècle y ait contribué en quelque manière. — Il se défend d'avoir mis au seul compte de la réforme et de Luther les maux qui ravagèrent l'Allemagne au XVIe siècle. Les papes de la renaissance, les catholiques aussi, ont leur part de responsabilité dans le malheur commun, et il se garde de l'atténuer. Enfin il se déclare l'allié du protestantime dans le présent, lorsqu'il s'agit de faire face à l'ennemi commun de toutes les églises, au matérialisme; et comme signe redoutable de cette gangrène, M. Janssen cite la littérature française contemporaine, « littérature pornographique accueillie par un si nombreux public en Allemagne (2). » — En réalité, il est plus aisé de s'irriter contre M. Janssen, voire même de l'injurier, que de le réfuter. Il ne suffit pas de lui opposer M. de Ranke, historien un peu vague, qui excelle à débrouiller les affaires diplomatiques, à indiquer les mouvemens d'opinion, à tracer des portraits historiques, mais qui ne descend guère au milieu des foules. Il faudrait refaire toute cette histoire avec le labeur immense et l'exactitude réaliste que M. Janssen y a consacrés. C'est là son avantage sur ces critiques au pied levé, peu capables de la même dépense de travail. Cette supériorité, toutefois,

(1) *An meine Kritiker*, p. 121.
(2) *Ibid.*, p. 129.

témoigne d'une longue et patiente étude; elle ne prouve pas d'une façon péremptoire que l'auteur soit dans le vrai.

Mais y a-t-il une vérité historique? N'y a-t-il pas plutôt autant d'interprétations *subjectives* que d'historiens? En histoire, rigoureusement, on peut tout prouver. Dans l'immense arsenal des faits authentiques, il y a des argumens pour toutes les causes, des armes tranchantes pour tous les partis. Il y a une *rhétorique des faits :* selon la manière de les grouper, de les manœuvrer, on pourrait écrire, avec des documens identiques, deux histoires en sens diamétralement opposés, comme s'en vantait Benjamin Constant : « J'ai quarante mille faits, et ils chargent à volonté. » Voilà l'improbité historique au premier chef; on n'en saurait soupçonner M. Janssen. Ce n'est pas toutefois une raison décisive de dire, comme le fait l'historien, que « l'exposition des faits est sa seule tendance (1). » Car ce chaos des faits historiques, déjà en si petit nombre, quand on les compare aux faits réels et ignorés, chacun le débrouille selon un certain plan préconçu, et en dernière analyse d'après ses affinités, cela souvent de la meilleure foi du monde. M. Janssen se défend encore d'interpréter les faits; mais si l'on se bornait à une simple nomenclature, il faudrait encore qu'elle fût complète, et l'on devrait s'interdire jusqu'aux épithètes, parce qu'elles impliquent jugement. Parlant de Luther, M. Janssen le caractérise sous le terme dédaigneux de *Skrupulant* (2), d'homme affligé de la maladie des vains scrupules. Cette nature de conscience, ce principal mobile de Luther, d'autres écrivains le tournent à son honneur. Nous pourrions citer M. Taine (3), peu suspect de partialité pour les hommes de révolution : l'hommage que Lacordaire a rendu au grand réformateur aurait plus de crédit auprès des catholiques (4). M. Janssen ne nous a laissé voir que l'énergumène; avec un autre choix d'extraits, on retrouverait peut-être chez Luther l'esprit de saint Augustin.

Outre ces divergences entre les historiens qui naissent du choix et de l'interprétation des faits, le point de vue sur une même époque ou sur un même homme peut varier, selon que l'on tend plus ou moins à considérer l'ensemble ou le détail. Plus on observe de près, plus on est frappé des imperfections et des lacunes, des défauts et des vices. L'optimisme ou le pessimisme se réduisent ainsi à des questions d'optique. C'est ce qui faisait dire à Joseph de Maistre, critiquant cette tendance, commune aux ennemis de la papauté, de mettre en relief quelques mauvais règnes perdus dans la série glo-

(1) *An meine Kritiker*, p, 3.

(2) « Comme tout homme affligé de vains scrupules, il ne voyait en lui-même que péché, en Dieu rien que colère et vengeance. » (Tome II, p. 70.)

(3) Taine, *Littérature anglaise*, tome II; *la Renaissance chrétienne.*

(4) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, I, 240.

rieuse : *Je défends aux myopes d'écrire l'histoire.* Qu'il s'agisse, il est vrai, de la réforme, de Maistre la jugera en myope, lorsqu'il dira avec Bonald : « La moitié de l'Europe a changé sa religion, pour qu'un moine sans mœurs épouse une nonne. » L'incontinence de Luther ira ainsi rejoindre, dans le musée des causes historiques, le nez de Cléopâtre, le grain de sable de Cromwell, et le verre d'eau de M. Scribe. M. Janssen a une conception trop pénétrante de l'histoire pour rattacher des événemens aussi généraux à des accidens si particuliers. Mais ses adversaires pourraient l'accuser, sinon de myopie, du moins de vues un peu courtes, lorsqu'il considère la réforme uniquement dans ses effets immédiats, sans tenir aucun compte de ses conséquences lointaines. « On parle, dit-il, des prétendues bénédictions de la réforme, prospérité du peuple, floraison de la science, lumières, rationalisme, liberté de conscience, etc. Les faits présentés par moi ne fournissent aucune preuve historique de ces bénédictions ; ils montrent bien plutôt, comme je le crois, d'une façon irréfutable, que ce ne sont pas ces bénédictions, mais le contraire qui est sorti des troubles religieux, de la séparation des églises et du déchirement de notre peuple en divers partis confessionnels (1). » Rien de plus exact, ce semble, pour l'époque même ; mais ne convient-il pas de faire quelques réserves quant à l'avenir ? M. Janssen ne nous a pas encore donné ses conclusions ; le passage que nous venons de citer ne laisse guère espérer des atténuations à un jugement si absolu, vrai pour le XVIe et en partie pour le XVIIe siècle, contestable ensuite, lorsqu'on a vu se produire d'autres conséquences de la réforme. Elle présente à ses débuts le caractère des révolutions, qui est de briser les liens de l'ordre social, de rendre les hommes à leurs instincts de tigres et de singes. La religion, qui s'allie aisément à toutes les passions humaines, achève d'exaspérer la lutte. Le cours de la civilisation se trouve ainsi interrompu, et l'Allemagne sortira de sa révolution épuisée pour des siècles. Mais, à la longue, la réforme portera ses fruits. Il est permis à un catholique de voir dans l'inspiration individuelle et la liberté d'examen des fruits amers et vénéneux. Mais on ne peut méconnaître que c'est grâce à la réforme et sous le coup de l'attaque que le catholicisme s'est purifié dans sa discipline, renouvelé, rajeuni, comme aussi la société protestante s'est organisée avec une rigidité piétiste, une puritaine sévérité de mœurs telles que Voltaire a pu dire : « Zwingle et Calvin ont ouvert les couvens, pour transformer en un couvent la société humaine. » Même des sectes communistes, sauvages et sanguinaires comme celle des anabaptistes, sont devenues inoffensives, douces, vouées

(1) *An meine Kritiker*, p. 100.

au bien. On a vu se produire les effets de la liberté chrétienne. D'idéal universellement imposé, la religion est devenue un idéal individuel, une tutelle d'autant plus salutaire qu'elle est librement acceptée; les sociétés modernes ne poursuivent que des buts purement terrestres, et laissent à chacun de leurs membres le soin de choisir dans la variété des confessions et des systèmes une base plus haute de moralité. A la domination exclusive, absolue du catholicisme, et, selon le langage des économistes, au monopole religieux, s'est substituée la libre concurrence entre les églises, une rivalité de charité et de zèle dans l'accomplissement des devoirs sociaux.

Nulle part M. Janssen ne nous laisse entrevoir ce principe de la liberté chrétienne, introduit par la réforme, et qui en était l'âme cachée. Car les révolutions qui ont de si durables effets sont doubles; et l'on peut appliquer à celle du XVIe siècle ce qu'un des adversaires de la nôtre, cité comme le plus clairvoyant, Mallet du Pan, écrivait : « Il s'est fait deux révolutions, l'une morale dans les esprits, qu'elle a pénétrés de vérités et de demi-vérités dont le fondement restera; l'autre, scélérate et barbare, sera plus facile à extirper, une fois la force sortie de ses mains. » Les crimes et les maux s'atténuent, puis pâlissent dans la mémoire des hommes; les bienfaits seuls subsistent, et l'on en reporte tout le mérite aux premières origines troublées et aux initiateurs, eussent-ils vécu dans l'incertitude et fini dans le découragement de leur œuvre, à laquelle se sont mêlés bien des traits équivoques, bien des motifs mesquins. Ainsi se forme la légende, seule forme vivante de l'histoire dans la conscience d'un peuple.

De son propre aveu, M. Janssen s'est proposé de détruire cette légende, et l'on a présenté son histoire comme un coup porté au cœur même du protestantisme. Mais les religions et les légendes ont la vie dure. Son œuvre n'est pas moins justifiée en tant que réponse pleine de force à ces apologies excessives du protestantisme qu'on a vues se produire en Allemagne, à l'époque du *Culturkampf*. L'historien a revendiqué avec éclat contre un rationalisme étroit la juste part du catholicisme dans l'œuvre commune. L'Allemagne ne s'est, en effet, retrouvée elle-même, vers la fin du siècle dernier, qu'après que le génie du moyen âge lui a été révélé par Herder et par Goethe; elle n'a préparé son unité dans l'avenir qu'après l'avoir découverte dans son passé.

Enfin, l'histoire de M. Janssen a une portée philosophique : en se livrant à une minutieuse enquête sur les guerres et les troubles civils du XVIe siècle, M. Janssen nous fait connaître jusque dans le moindre détail l'abominable et nauséabonde cuisine des révolutions qui s'imposent par la terreur. Il a dressé l'inventaire de l'énorme

enjeu, de tout ce qui a été dévoré, détruit sans retour, tant de richesses, tant d'œuvres d'art, tant de monumens à jamais perdus, tant de cruautés, tant de crimes impunis, tant de souffrances et de misères infligées aux générations qui suivent. Et il nous suggère cette réflexion : combien il est à souhaiter que les hommes changent de nature, qu'ils accomplissent désormais leurs révolutions à l'eau de rose en guise de sang, par évolution lente, par transition ménagée, et qu'ils laissent le soin de les préparer aux congrès, aux conciles et aux académies des sciences morales et politiques !

Dans la préface qu'il a écrite pour la traduction française de *l'Allemagne à la fin du moyen âge*, le regretté M. Heinrich rapproche M. Janssen de M. Taine : même conception réaliste de l'histoire, même façon de grouper les faits en vue d'une démonstration générale, même souci des preuves, même scrupule des sources, ajoutons chez M. Taine l'éclat du style, la souveraine originalité. Coïncidence remarquable, les ouvrages des deux historiens, sur les deux révolutions nationales, ont obtenu le même nombre considérable d'éditions, quinze et au-delà, pour chaque volume. Le Luther de M. Janssen a fait le même bruit que le Napoléon de M. Taine. Une chose les distingue toutefois, dans le genre de succès qu'ils ont obtenu, sans parler de l'opposition des doctrines fondamentales, c'est que M. Taine, dénoncé à cause de ces doctrines mêmes, du haut de la tribune française, par les apôtres de l'ordre moral, puis anathématisé par les jacobins, finalement excommunié par les bonapartistes, réalise à merveille le parfait historien selon Bayle, qui doit déplaire expressément à tous les partis, « parce que c'est la preuve qu'il ne flatte et n'épargne nul. » M. Janssen, au contraire, a excité la joie des uns et la fureur des autres; cela seul suffirait à le rendre suspect de partialité. Il est tout naturel qu'étant catholique (1), il traite l'un des partis avec indulgence et prédilection, et que chez l'autre parti il voie le mal sans mélange. Ce qui manque à sa tragédie du XVIe siècle, c'est le chœur, qui tienne la balance entre les deux, et l'arbitrage, qui nous dise le mal, mais aussi le bien.

J. Bourdeau.

(1) Originaire de Westphalie, la Bretagne allemande, M. Janssen est chanoine, *Domherr*, comme l'était M. Döllinger. Léon XIII a, dit-on, donné à son ouvrage la plus entière approbation; on désigne l'historien de la Réforme parmi les futurs cardinaux. Le bruit courait que le pape avait été prié d'user de son autorité pour que l'auteur interrompît cette histoire, à cause des polémiques qu'elle soulève en Allemagne, et des divisions plus ardentes qu'elle suscite entre les sujets catholiques et protestans de l'empereur.

REVUE DRAMATIQUE

Gymnase : *Dora*. — Porte-Saint-Martin : *la Grande Marnière*, drame en 5 actes et 8 tableaux, de M. Georges Ohnet.

Il y avait une fois, en Perse, un roi nommé Assuérus, qui établit dans son palais un délicieux concours; il en était le seul juge, et le prix d'honneur (si j'ose m'exprimer ainsi) serait décerné par son caprice, mais par son caprice éclairé. « Qu'on cherche au roi des jeunes filles vierges et belles, avaient dit ses conseillers intimes, et qu'on leur donne ce qu'il leur faut pour se préparer (1). » Assuérus ayant approuvé ce projet, des commissaires provinciaux envoyèrent à Suse, ville capitale, un grand nombre de jeunes filles, diversement belles et pareillement vierges. Et chacune à son tour « se prépara, » selon l'usage du pays et le cérémonial de la cour, c'est-à-dire qu'elle se parfuma douze mois durant : « six mois avec de l'huile de myrrhe, et six mois avec des choses aromatiques, » — sachets de poudre ou pommades, dont la recette demeure inconnue. Après quoi, elle sentait assez bon, et le gardien la conduisait de l'hôtel des femmes dans l'hôtel du roi. « Elle y entrait sur le soir, et sur le matin elle retournait... Et elle n'entrait plus vers le roi, à moins que le roi ne le voulût et qu'elle ne fût appelée nommément. » Mais le roi n'en daigna revoir aucune pendant quatre années : il faut vous dire que le recrutement s'était fait dans toute l'étendue de ses états, et qu'il régnait, « depuis les Indes jusqu'à l'Éthiopie, sur cent vingt-sept provinces. » Cependant vint le tour d'une Juive, Hadassa ou Esther. « Et le roi aima plus

(1) *Le Livre d'Esther*, I, II.

Esther que toutes les autres femmes, et elle gagna ses bonnes grâces et sa bienveillance plus que toutes les autres vierges, » on ne dit pas comment : peut-être elle ne sentait rien ! « Et il mit la couronne du royaume sur sa tête, et il l'établit reine. »

Le *Livre d'Esther*, depuis longtemps, est une matière de controverse. A qui l'attribuer ? A Mardochée, oncle ou cousin de l'héroïne ? Aux docteurs de la loi ? Ou bien encore à un romancier juif du IIIe siècle avant notre ère, venu de Perse en Palestine ? Et quelle en est la valeur, quel en est le sens ? Y faut-il voir un morceau d'histoire ? ou bien un conte des *Mille et une Nuits ?* (Esther elle-même, qui réussit enfin, après tant d'autres moins heureuses, à charmer la fantaisie du roi, Esther est une Sheherazade.) Pour ma part, je laisse à M. Renan le plaisir de rêver sur la Bible, à M. Jules Oppert la peine de scruter les inscriptions perses : que ce récit avantageux aux Juives soit un extrait des mémoires véridiques de Mardochée, un fragment des annales de la Grande Synagogue, ou simplement une nouvelle, j'aperçois clairement que c'est une parabole ou plutôt « une figure. » J'admets que cela soit arrivé : en ce temps-là, comme dit Pascal, « tout arrivait en figures. » Esther a existé, Assuérus a existé, mais ils n'ont paru que pour annoncer au monde cet événement : l'heureuse reprise, devant le public parisien, d'une pièce de M. Sardou.

« Dès qu'une fois on a ouvert ce secret, dit encore Pascal, il est impossible de ne pas le voir... » Voyez donc ! Sa Majesté le public, au premier rang des pourvoyeurs de ses plaisirs, a placé M. Sardou. Chacune de ses œuvres nouvelles, ou peu s'en faut, est accueillie galamment ; on reconnaît, par une faveur rapide, les soins qu'elle a coûtés à l'auteur : n'est-elle pas préparée, en effet, avec une habileté consciencieuse ? Elle émoustille le flair par un parfum tout vif et tout frais, dont l'analyse reconnaîtra peut-être quelques ingrédiens, mais dont ce droguiste de génie a seul inventé la formule. Amusante ou bien émouvante (et, le plus souvent, elle chatouille d'abord pour mieux étreindre ensuite), l'œuvre plaît d'emblée au souverain, il en fait ses délices. Et puis, elle disparaît ! Du moins, une légende l'assure ; et cette légende, c'est le souverain lui-même qui l'imagine, il se la raconte, il y croit. Dumas, Augier, Sardou, ces trois noms résonnent avec le plus d'éclat dans la déclaration que fait le public de ses amours ordinaires ; mais les pièces de M. Dumas, s'il faut en croire ce témoignage, on les aime et on les subit comme des maîtresses ; celles de M. Augier, on les épouse ; avec celles de M. Sardou, on n'a que des « passades. » — Adieu ! adieu !.. Une à une, elles ont embaumé ; leur parfum, à présent, serait éventé, aigri... Au fait, croyez-vous qu'il fût vraiment fin ? Comment se peut-il que le vétiver ait jamais été à la mode ? — Ainsi bourdonne le public, notre maître à tous, dont il est difficile de dire s'il est plus ingrat ou plus léger.

Or, après ses compagnes, voici qu'Esther est venue ! Son autre nom n'est plus Hadassa, mais *Dora*. Au lendemain de l'expérience que le Gymnase en a faite, M. Sardou peut défier quelqu'un de répéter cet axiome : « Les pièces de Sardou ne supportent pas la reprise. » Le surlendemain, je ne dis pas!.. Les préjugés reprennent vite leur aplomb, et ce n'est guère d'un seul coup, même heureux, qu'on les abat pour jamais. Aussi bien, M. Sardou se dispose à publier son *Théâtre complet :* l'entreprise est courageuse et digne. Elle aurait sa récompense, — que je lui souhaite, — si, à la suite de cette revision, une opinion nouvelle pouvait s'établir : à savoir que, parmi ces ouvrages, il en est de manqués (même agréables par endroits, ceux-là ne méritaient pas d'être conservés sur la scène) ; — mais qu'il en est aussi d'une réussite exemplaire et qui plairont encore, s'il se trouve des acteurs pour les jouer. *Patrie* et *Divorçons,* il suffit de les nommer pour que tout le monde les range dans cette phalange triomphante ; — quand on récitait le fameux axiome, on les oubliait donc ? — Et, j'y pense : *Patrie* a déjà reparu sur l'affiche, et, si *Divorçons* n'a pas encore été repris, c'est qu'on l'a quitté à peine : *Divorçons* a failli durer éternellement! Et non-seulement *les Pattes de mouche*, mais *Séraphine* et *Fernande* ont repassé devant nous, si ma mémoire est meilleure que celle des badauds ; et je ne serais pas surpris que ces mêmes badauds les applaudissent encore. *Nos Intimes, les Vieux Garçons, Maison neuve* n'attendent qu'une occasion : je serais curieux de les revoir, et ma curiosité est sans malice. *Fédora,* je l'espère bien, me fera frissonner dans dix ans comme au premier soir, pourvu que Mme Sarah Bernhardt, dans dix ans, n'ait pas consenti à vieillir. Si Dieu me prête vie jusqu'à ce que les robes et les habits à la mode de 1865 soient devenus des costumes, je compte régaler mes yeux de cette comédie de mœurs : *la Famille Benoîton.* Avant cela, si je disposais seulement de Mme Segond-Weber et de M. Albert Lambert fils, — et de beaucoup d'argent, — je me donnerais cette fête : une reprise de *la Haine.* Enfin, si j'avais à composer un spectacle coupé pour un jour de gala, — pour le 14 Juillet, par exemple, — j'y mettrais de grand cœur toute la partie comique de *Rabagas.*

Au moins le succès de *Dora,* pour ce *Théâtre complet* qui nous est promis, semble-t-il un heureux augure. Onze ans déjà depuis que tout Paris, au Vaudeville, souhaita la bienvenue à cette comédie pathétique!.. Le premier acte aurait plu, cette fois, aussi vivement que naguère, s'il n'avait eu à vaincre une défiance qui ne s'est dissipée qu'au troisième. On trouvait cela charmant, mais c'était « une reprise de Sardou : » on ne s'amusait qu'avec timidité. Il aurait fallu y retourner, sachant qu'on serait désarmé à onze heures, pour oser se divertir avec abandon entre huit et neuf! J'y suis allé pour vous : retournez-y pour moi. Vous aurez la meilleure part, et je ne me plains

pas de la mienne. C'est une bien jolie esquisse de la bohème élégante que cette peinture de la marquise de Rio-Zarès et de son ménage ambulant. Une curieuse perruche, cette marquise, née en Espagne et présentement perchée à Nice après avoir touché au Paraguay ! Avec cette bigarrure et ce caquet, sans doute, elle devait une visite à l'Amérique du Sud, sa véritable patrie ; elle ne pouvait manquer, non plus, de venir se poser sur la Corniche, au rendez-vous de tant d'oiseaux exotiques, brillans, bruyans et suspects. Un peu déplumée, souvent inquiète, mais toujours étincelante et babillarde, elle fait contre mauvaise fortune bon cœur. Veuve authentique de don Alvar, marquis authentique de Rio-Zarès, dont le portrait égaie et ennoblit ce banal salon d'hôtel... Savez-vous que don Alvar, de son vivant, fut improvisé général, là-bas, et qu'un beau jour il se dit : « Puisque je suis général, je me fais président ! » Et il présida !.. Voilà pourquoi la marquise, dans toutes les graves conjonctures de sa frivole existence, peut lever la main vers la muraille et attester ce plastron brodé, chamarré de grands cordons et constellé de plaques. Mais, pour dot de sa fille, elle n'a qu'une cargaison de fusils ; encore cette cargaison, ramenée du Paraguay pour être vendue aux carlistes, a-t-elle été confisquée par le gouvernement espagnol : il s'agit d'obtenir du gouvernement français qu'il les dégage et les achète. En attendant, la marquise lutte pour la vie, pour la sienne et pour celle de Dora, la chère enfant ! Mais elle lutte comme une perruche, non comme cette affamée bête de proie, la comtesse Dobronowska, que nous avons connue dans l'*Affaire Clémenceau*. Elle dîne d'un bonbon ; et Dora, auprès d'elle, d'un peu de jus d'orange : vive le Midi ! La comtesse, vous vous en souvenez, allait souper dans le monde : sans plus de ressources, la marquise reste chez elle et reçoit. Une camériste dévouée a mission d'apprêter les rafraîchissemens ; lesquels ? « Une mousse à la cannelle ! — Et s'ils ne l'aiment pas ? — Eh bien ! ils la laisseront ! » Toute cette misère est gaie ; elle est même innocente. Si pressant que soit le bijoutier ou l'hôtelier, la veuve de don Alvar n'a pas l'idée de trafiquer de sa fille, ni seulement de maugréer contre l'honnêteté de la pauvrette : elle ne veut s'en défaire qu'entre les mains d'un épouseur. Et tout à l'heure, quand un fauconnier diplomatique, en retour d'une becquée mensuelle, prétendra dresser la perruche à la chasse et lui apprendre à rapporter, elle ne comprendra même pas, la malheureuse bestiole, quels services on exige d'elle : espionne sans le savoir et décevante pour qui l'emploie, elle ne fournira que des radotages bénins, vieux souvenirs de sa vie privée, anecdotes amoureuses : quoi de plus intéressant, à son gré ? Cette figure et les silhouettes qui l'entourent sont enlevées d'une façon leste et sûre, comme avec des crayons de couleur ; rarement, pour frontispice à un ouvrage presque tragique, M. Sardou lui-même donna-t-il un croquis plus juste et plus pimpant.

Le deuxième acte, à vrai dire, s'est refroidi plus que le premier. Quoi d'étonnant? C'est l'acte versaillais... Vous souvient-il du mot, vous souvient-il de ce qu'il désignait, il y a une quinzaine d'années ou une dizaine, — un siècle! C'est à Versailles, alors, qu'étaient la tête et le cœur de la France. La tête, au jugement d'un petit grand homme qui ne l'aimait guère, — la sentant frémir sous sa main, — il se peut qu'elle fût « brouillonne, » elle n'était ni folle ni scélérate; le cœur était pur. La machine parlementaire, encore neuve, pouvait sembler aux gens irrévérencieux un joujou : ce n'était pas un engin de destruction ni de corruption. La comédie politique, si c'était une comédie, ou plutôt les scènes accessoires qui se jouaient dans ses coulisses pouvaient se transporter sur un autre théâtre et faire sourire. Un grand miroir, — un rideau de verre, — était disposé derrière la rampe du Vaudeville : y voyait on « la princesse Bariatine, » on se la montrait assise dans une loge; y voyait-on « le groupe Truchet, » on se le montrait à l'orchestre. Hélas! où est la princesse Bariatine? Où est le groupe Truchet? Les intrigues de la princesse, qui se figurait, du haut d'une tribune de la chambre, gouverner avec un sourire, selon qu'elle relevait le coin gauche ou le coin droit de sa lèvre, — ce réseau de gentillesses où elle croyait tenir tous les représentans de la France, il s'est dissipé, comme, sous un vent d'orage, une dentelle ourdie par la reine Mab avec du fil de la Vierge! L'air est obscurci, à présent, par des toiles d'araignée plus solides, plus gluantes et plus sales... Infortuné Truchet! Il n'est plus rien, qu'ancien député. Son groupe s'en est allé en miettes, qu'a balayées le suffrage universel. Sur le terrain où manœuvraient ces voltigeurs, armés de couteaux à papier, d'autres hommes sont venus, à qui ces amusemens ne suffisent pas. Au lieu de la princesse Bariatine, voici Mme Limousin; au lieu du groupe Truchet, voici le Comité de protestation nationale... Que nous veulent donc ces revenans, apparus au Gymnase? Pour que cette aimable satire nous intéresse encore, après que son objet s'est évanoui, du moins faut-il attendre qu'une autre réalité, digne d'une dérision plus amère, ait cessé de nous obséder et soit tombée en poudre à son tour. Puisse le deuxième acte de *Dora* nous paraître bientôt assez piquant!.. *Parce, Domine! parce populo tuo, ne in æternum irascaris nobis...*

Mais le drame se noue, à l'acte suivant, avec une précision, avec une force merveilleuse. Une scène était demeurée célèbre sous ce nom : la scène des trois hommes. Dans l'esprit des amateurs, elle était devenue classique : elle peut le rester, c'est tout dire, après cette seconde épreuve. Signalée de la sorte et guettée, elle a produit le même effet qu'à l'origine : elle avait surpris l'admiration, elle la garde. On se rappelle ces trois hommes, et comment, par la volonté de l'auteur, ils sont placés : comment ils courent, sous son impulsion, ils se choquent, se séparent, vont chacun à un point extrême et enfin se rassemblent.

C'est le plus savant des carambolages, et aussi le plus net, le plus rapide : il émeut par sa beauté propre, autant que par l'intérêt attaché aux personnes qui le figurent. Supposez que vous assistez à un assaut, ou même à un duel. Les deux partenaires, les deux adversaires vous inspirent de la sympathie, soit ! Mais une suite d'attaques, de parades, de ripostes, forme une phrase d'armes si bien liée, si lisible en ses détails, et, pour les grands traits, d'une décision si éblouissante, que, sans regarder même si l'un ou l'autre escrimeur triomphe ou s'il est en péril, par amour de l'art, tout simplement, vous ne pouvez vous empêcher de crier bravo. C'est un enthousiasme pareil qu'inspire la fameuse scène. André de Maurillac, l'honnête garçon, a pris pour femme, ce matin même, Dora de Rio-Zarès. Il attend avec son ami Faverolles, homme d'esprit, qu'elle soit prête à partir pour le voyage de noces. Un camarade survient, qu'on n'a pas vu depuis longtemps, Tékly, patriote hongrois. D'où sort-il ? Des prisons de S. M. l'empereur d'Autriche. « Ah çà ! dit-il à peu près, j'espère que vous ne voyez plus ces intrigantes, chez qui je vous rencontrais à Nice, la marquise de Rio-Zarès et sa fille ? — Des intrigantes ?.. fait Maurillac, en douceur. — Hé oui ! des espionnes !.. » Faverolles interrompt, un peu tard : « Monsieur vient d'épouser Mlle de Rio-Zarès. » Ah ! ah !.. Tékly bat en retraite : « Désolé ! J'ai parlé à la légère... Mettons que je n'ai rien dit. » Maurillac le suit, le presse : « Mais encore... — Non, non, faites-moi la grâce de ne pas m'interroger davantage. Sur l'honneur, je ne sais rien... Des propos en l'air, que j'ai eu le tort de saisir au vol... » Ainsi, en galant homme, Tékly se dérobe et supplie qu'on le tienne quitte. Maurillac va toujours; insinuant d'abord et faisant effort pour rester souple, tant qu'il espère obtenir des révélations par des questions amicales, il perd tout à coup patience, il se redresse avec raideur : « Sans preuves, sans présomptions même, vous avez accusé deux femmes. C'est une infamie et une lâcheté... — A la bonne heure ! s'écrie l'autre. Battons-nous, j'aime mieux cela ! » Et les deux adversaires, s'étant affrontés, s'éloignent l'un de l'autre, comme si déjà ils prenaient du champ. Mais entre les deux passe le troisième personnage; bras croisés, il se campe au milieu de la scène : « Et après ? » dit-il. A ce petit mot tout simple, Tékly et Maurillac se retournent; et les voilà tous les trois en arrêt, plantés. « Après ?.. » Il est évident que même la mort de Tékly ne prouverait pas l'innocence de Dora : le soupçon qu'il a semé lui survivrait toujours. Le seul moyen de justifier la jeune femme, c'est une enquête sur les événemens auxquels il a fait allusion. Qu'il dise donc tout ce qu'il sait : avec ces indices, on pourra découvrir le reste. Et les trois hommes se rapprochent; et pour le salut de l'honneur, du bonheur de l'un d'eux, ils se concertent. L'accusateur, autant que le défenseur,

aidé par l'ami commun qui fait office de président, souhaite que cette vérité jaillisse des débats : « Non, l'accusée n'est pas coupable ! » Et nous-mêmes, dans le prétoire, nous suivons avec ardeur le récit de Tékly, les observations de Maurillac, le résumé de Faverolles. Nous avons deviné, ayant vu certaine traîtresse tendre le piège, comment Tékly est tombé dans son erreur, comment il a dû croire que Dora l'avait dénoncé à la police autrichienne. Mais Tékly, Faverolles, Maurillac parviendront-ils à connaître cette machination? Nous accompagnons de nos vœux le progrès de leur loyale recherche. Et nous admirons surtout la providence qui se tient au-dessus de ce tribunal, et dont ces hommes sont les instrumens ; elle a réglé leur jeu avec une science infinie, elle les dirige avec une sûreté, elle les pousse avec une force, avec une promptitude qu'il faut bien reconnaître encore aux dieux du théâtre : moins respectueux que Bossuet, nous adorons cependant les desseins de M. Sardou.

On ne vantait pas le quatrième acte à l'égal du troisième; faisons-lui réparation. Il commence par l'emploi de petits moyens, mais il aboutit à une scène qui en est le prix, et ce prix est magnifique. A la scène des trois hommes, je serais tenté de préférer celle-ci : composée avec autant d'art, elle contient plus d'humanité. Arrivés à ce point, ne regardons pas par quelle fragile échelle nous y sommes venus; encore serait-il juste d'avouer qu'elle est élégante, cette échelle, et facile à gravir. Abusé, à son tour, par un nouveau manège de la traîtresse, Maurillac soupçonne sa femme, sa bien-aimée, de lui avoir volé aujourd'hui même, le jour de leur mariage, un document diplomatique, et de l'avoir vendu à un agent secret de l'étranger; quelle soirée de noces!

> Rodrigue, qui l'eût cru... Chimène, qui l'eût dit...
> Que notre heur fût si proche, et sitôt se perdît!

Mais Rodrigue ne se lamente pas : il interroge anxieusement; et elle, innocente, comprend à peine ce qu'il veut dire. « Le papier ! » réclame-t-il. « Le?.. » reprend-elle avec un froncement de sourcils qui est le plus naturel du monde, celui d'une femme étonnée, qui pense avoir mal entendu. Furieusement, il s'explique ; alors, elle s'indigne. Il la saisit dans ses bras, il presse de ses deux mains cette jeune tête, comme pour faire sortir de la bouche l'horrible aveu. Mais au toucher de ces cheveux, à l'approche de ces lèvres, il est envahi par le désir, il perd la raison : « Eh bien ! oui, tu es coupable, et je te pardonne !.. Je t'aime!.. » Loin de se rassurer et de se calmer sous la caresse, Dora se cabre avec une fougue plus énergique et plus généreuse encore;

elle repousse, plus violemment que la haine, ce honteux amour; elle rejette superbement sa vile et avilissante clémence, plus injuste que l'injustice! — Voilà des mouvemens d'âme, savez-vous, qui ne sont pas mécaniques; voilà un conflit de passions, et qui n'est pas vulgaire. M. Marais, qui a joué ces deux actes en excellent comédien, — avec une sobriété aussi digne d'éloge dans les parties basses du rôle que l'est sa chaleur dans les parties hautes, — Mlle Malvau, distinguée sans apprêt et même un peu sauvage, destinée sans doute à devenir une bonne actrice de drame, — l'un et l'autre ont mérité les applaudissemens; mais les acclamations ne s'adressent-elles pas à M. Sardou? Dora, par ce duo du quatrième acte, mieux encore peut-être que par le trio du troisième, s'élève à la hauteur de *Patrie*.

Elle redescend pour finir : le cinquième acte, après une ariette, — celle de la traîtresse qui se trahit elle-même par l'odeur de ses gants, — n'est qu'une strette assez gentille, ingénieusement renouvelée du finale du *Bossu*. Hé! mon Dieu, cette petite musique vous détend les nerfs, après des accens de drame lyrique. Commencée en opérette, parce qu'elle s'est continuée en opéra, peut-on exiger que cette comédie s'achève majestueusement? Non pas! Quand le rideau tombe, il faut encore applaudir l'auteur, comme si l'on avait à demander son nom. Ma foi, le public s'y décide : écoutez !.. Est-ce une reprise? est-ce une première? — C'est une bonne pièce de M. Sardou.

La Porte-Saint-Martin est située entre le Gymnase et l'Ambigu : *la Grande Marnière*, qui remplit cette vaste scène, participe heureusement du répertoire du Théâtre de Madame et de celui du boulevard du Crime. *La Grande Marnière!*.. une pièce tirée du roman?.. Oui, en vérité, par le romancier lui-même. Le ci-devant « jeune auteur » de *Serge Panine*, le trop heureux auteur du *Maître de forges*, l'auteur tympanisé de *la Comtesse Sarah*, M. Georges Ohnet, enfin, — si l'on me permet de le nommer! — a eu ce courage : il a fait encore une pièce. Vainement tel critique, aux dents fines et pointues, l'a choisi pour sa victime de prédilection; vainement, une première fois, cet ogre ingénieux l'a dévoré; vainement il s'est acharné, en plusieurs occasions, à grignoter les restes; vainement, il y a quelques semaines, et sans occasion, un chroniqueur plus connu pour la délicatesse de ses goûts, jusque-là, que pour ses appétits féroces, est venu, comme disent les bonnes d'enfans, « saucer l'assiette... » Par miracle, apparemment, M. Ohnet ose vivre encore! Bien plus, il y a des gens, de bonnes gens, d'honnêtes bourgeois qui ne font pas profession de braver le martyre pour une religion littéraire, même fausse, il y en a beaucoup (j'en ai vu presque une salle pleine, un soir de première!) qui osent applaudir à cette résurrection. Et ils ne se cachent pas! Dans des loges de face, au balcon, à l'orchestre, ils avouent leur contentement : ils suivent l'action,

à visage découvert, à moins qu'ils ne soient masqués d'une lorgnette; encore la posent-ils pour battre des mains. Si j'étais le directeur de la Porte-Saint-Martin, j'avoue que je n'aurais point espéré tant de franchise et de bravoure. Avant de jouer une pièce de M. Ohnet, j'aurais converti mes loges de tout rang, même celles des hautes galeries, en baignoires grillées, mes fauteuils en guérites qui permissent de voir sans être vu. Ainsi protégé contre les regards des inquisiteurs, j'aurais bien compté que le public se plairait à ce nouveau spectacle. Mais qu'il s'exposerait si ingénument, non, jamais je ne l'aurais cru! Je me figurais, moi, que même les romans de M. Ohnet, mis à l'index, n'étaient plus savourés qu'à la dérobée, en cachette; que les amateurs intimidés, honteux, à moins de s'enfermer à double tour, crainte de surprise, ne les lisaient que revêtus de reliures postiches, comme les collégiens lisent les mauvais livres. Les volumes de l'élève, alignés dans sa « case, » ne présentent à l'œil du maître que des dos irréprochables : Malebranche, *Recherche de la vérité;* — Fénelon, *Traité de l'Éducation des filles.* Mais, sous la couverture de *la Recherche de la vérité*, voici *les Amours de Pie IX;* sous *l'Éducation des filles*, — *Mademoiselle Giraud, ma femme...* De même, on devait lire encore *Lise Fleuron*, de même on lisait *Volonté*, mais sous la défroque de *Mon frère Yves* ou de *l'Enfance d'une Parisienne :* peut-être même on avait dépouillé, pour déguiser ces in-18 maudits, *les Diaboliques* et *A rebours.* — Eh bien! je me trompais : des Français paisibles, en cette fin du XIXe siècle, ont encore la téméraire candeur de guerriers gaulois; ils manquent de respect humain comme ces héros qui marchaient nus à la bataille. Ils lisaient *Noir et rose*, — le volume broché! — en prenant pour pupitre la barre de leur fenêtre, quand passerait dans la rue un régiment de critiques! Au nez des réguliers du lundi, à la barbe des auxiliaires du samedi, ces braves gens acclament *la Grande Marnière.*

C'est aussi que M. Georges Ohnet leur a fait bonne mesure : une comédie romanesque, un drame fondé sur une erreur judiciaire, il a solidement tressé l'une avec l'autre, il donne au client deux pièces pour le prix d'une seule. *Roméo et Juliette* et *le Courrier de Lyon* réunis, et qui tous les deux finissent bien, n'est-ce pas un spectacle attrayant? — *Roméo et Juliette!* Il y a des sujets éternels : je ne jurerais pas que celui-ci, bien avant Shakspeare et M. Ohnet, n'eût déjà intéressé leurs ancêtres communs, les primitifs Aryas, sur les hauts plateaux de l'Asie centrale. Depuis la révolution de 1789, la manière de le présenter s'est modifiée un peu : il est bon que Roméo soit de sang plébéien, tandis que Juliette demeure patricienne; à ce compte, les citoyens rassemblés dans la salle prennent part plus intimement à l'aventure. Le type de cette façon nouvelle est *Mademoiselle de la Seiglière;* on y peut rap-

porter *la Belle au Bois-Dormant*, de M. Octave Feuillet, et ce roman de M. Cherbuliez : *l'Idée de Jean Têterol*, — sans compter la comédie de M. Legouvé, *Par droit de conquête*, et ce roman de M. Theuriet : *le Fils Maugars*. — Aussi bien, de nos jours, la question d'argent s'est-elle introduite au théâtre : il est naturel que les Capulets, ces *aristos*, soient ruinés, et que les nouveaux Montaigus, ces bourgeois, soient enrichis. Pour donner plus de ressort au drame, il n'est pas mauvais que ceux-ci aient contribué à la déconfiture de ceux-là : voyez *la Belle au Bois-Dormant* et *l'Idée de Jean Têterol!* Mais si le marquis de Capulet a de ses propres mains aidé à sa ruine, s'il est un vieil inventeur chimérique et un vieil enfant gâté par son admirable fille, alors, en face de lui, au lieu de Jean Têterol, nous aurons Maître Guérin : n'offre-t-il pas, ce marquis, le même cas de monomanie que M. Desroncerets, — qui lui-même, pour le dire en passant, n'est qu'un frère puîné de Balthazar Claës, le héros de *la Recherche de l'absolu?*.. Et voilà que Balzac, par l'office de M. Augier, donne la main à Shakspeare ! — Aucun de ces maîtres n'a considéré qu'un sujet si avantageux appartînt en propre à l'un de ses devanciers : va-t-on reprocher à M. Georges Ohnet de l'avoir traité à son tour? Il l'a combiné, d'ailleurs, avec un élément nouveau : à l'action amoureuse il a mêlé une action judiciaire, et si étroitement, que les deux n'en forment qu'une seule; et comment? Par un artifice le plus simple du monde. Le frère de sa Juliette est faussement accusé d'un crime (personne encore n'a eu le front d'énumérer, pour taxer M. Ohnet de plagiat, les drames où se produit un pareil accident; je n'ai donc pas à le disculper!) Or, son Roméo est avocat : non content de payer, comme le fils de Me Guérin et celui de Jean Têterol, les dettes du vieux Capulet, il plaide pour le jeune et le fait acquitter; il prouve même son innocence. Que ce Roméo est bien moderne ! Au lieu d'attaquer avec l'épée, il pare avec le verbe; au lieu de donner la mort à Tybalt, il lui sauve la vie. O le bon temps que le nôtre, même pour l'amour!.. Il n'est plus « le bouffon de la fortune, » cet amoureux Roméo, mais bien plutôt son filleul. Il faudrait n'avoir jamais fait son droit, ne pas même connaître un avocat stagiaire, pour ne pas se réjouir, à la fin, de le voir parfaitement heureux avec sa Juliette.

Mais si ce drame a réussi, peut-être il est temps de le dire, ce n'est pas seulement parce que l'alliance de deux genres, alliance plus nouvelle que ces genres eux-mêmes, y est heureusement consommée : il faut reconnaître aussi que tant de réminiscences, qui, dans une autre tête, eussent formé quelque monstre, se sont organisées avec aisance, avec harmonie, dans un cerveau doué pour le théâtre. Plutôt qu'un Arlequin boiteux, serait-ce une Pallas qui s'élance, tout armée, du front de ce Jupiter de la maison Ollendorff? Au moins c'est une Pallas

populaire. Ni gauche, ni bariolée, l'œuvre a un air de naïveté. Elle est solidement bâtie, elle avance posément et sans effort. L'auteur avait emprunté comme un prodigue; c'était beaucoup promettre : il tient ce qu'il a promis. Sa pièce devait représenter, elle seule, deux répertoires : elle les représente convenablement. Par surcroît, elle a quelque chose qui est de lui, et ce n'est rien moins qu'un caractère : celui de M. Carvajau. Même après Me Guérin, même après Jean Têterol, ce personnage, qui tient l'emploi du père de Roméo, est original. Petit usurier, petit procédurier de campagne, il s'est promu, par la force de sa volonté, qui n'est pas douce, au grade de banquier, il a pris la dignité d'un politique : c'est le Louis XI du papier timbré, comme Mme Desvarennes, la belle-mère de Serge Panine, était la grande Catherine de la boulangerie. Mais il a cette faiblesse de chérir son fils. Aussi quand la générosité, quand l'amour de celui-ci viennent se heurter aux desseins de sa cupidité et de sa haine, est-ce un beau combat. Le vieux renard, le vieux loup-cervier, pour fléchir la résolution de son petit, use tour à tour de la colère et de la tendresse, du raisonnement et de la menace : l'autre, qui a de qui tenir, s'obstine pour la cause adverse, pour la bonne cause. Et, quand le petit sera venu à bout de son entreprise, il faudra voir le vieux, battu et content, glorieux de cette victoire qui prouve encore l'excellence de sa race! Il n'y a que le diamant pour user le diamant... — Hé! hé! Voilà un sentiment qui n'est pas si banal.

Presque autant que Mme Desvarennes, Carvajan fait honneur à M. Ohnet. Poussée avec énergie, développée avec grandeur, la scène de l'explication ou de l'altercation entre ce père et son fils mérite le succès qu'a remporté la pièce. Par la minutie, la vigueur et la simplicité de son jeu, M. Paulin Ménier s'est montré digne de ce capital personnage; M. Volny lui donnait la réplique : par la pureté de sa diction, par l'éloquence de son débit, le jeune acteur, aussi bien que le vétéran, a conquis la partie du public la plus rebelle. Si l'ouvrage, après une telle scène, avait pu tomber, il serait tombé de haut. Mais plutôt ce qui me paraît tomber de soi-même, à présent, c'est le projet récemment formé par un écrivain exquis : indigné de certaines agressions, comme d'atteintes à la liberté du travail, il parlait de fonder une Société pour la protection de M. Ohnet!

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Il faut bien se décider ou se résigner à voir les choses comme elles sont, sans illusion et sans vaine faiblesse. La vérité évidente et criante, c'est que tout va plus que jamais à la diable dans nos malheureuses affaires de France. S'il y a eu un jour, comme le disait M. Gambetta, où l'ère des périls semblait passée, et où l'on croyait n'avoir plus à se mesurer qu'avec de simples difficultés, nous voici revenus des difficultés aux périls, à moins qu'on ne préfère dire que périls et difficultés vont toujours ensemble. Nous entrons de plus en plus dans une ère indéfinissable, presque fantastique, une sorte de nuit de Walpurgis toute peuplée de chimères baroques et de fantômes, de visions anarchiques et d'apparitions césariennes. Nous avançons à grands pas dans cette voie où tout est confondu, obscurci, où il n'y a plus ni règles publiques ni freins moraux pour contenir l'arbitraire universel, et où les changemens de ministère ne sont eux-mêmes que des étapes dans le gâchis. La vérité est qu'on ne sait plus où l'on va, parceque, depuis longtemps, au lieu d'assurer la stabilité des institutions et des lois, au lieu de songer aux affaires du pays, on n'est occupé qu'à tout ébranler et à tout fausser, si bien que le jour où surgit un danger réel, sérieux, il n'y a plus qu'un gouvernement de hasard, né de la mêlée confuse des partis, sans point d'appui dans le parlement ni dans l'opinion.

Que signifie, en effet, dans ces conditions, le ministère qui est sorti l'autre jour d'une échauffourée du parlement, qui s'est formé sous le nom et sous la présidence de M. Floquet, à la place du cabinet de M. Tirard? Tout est vraiment assez bizarre dans cette aventure, et l'origine du nouveau ministère, et la manière dont il est composé, et le programme qu'il s'est donné. Il a cette originalité d'être né d'un vote de hasard, et de ne répondre à rien, ni à la réalité parlementaire, ni

à la situation générale du pays, ni aux circonstances particulièrement critiques dans lesquelles il vient au monde.

Assurément, le ministère de M. Tirard n'avait rien de brillant et de bien imposant. Il venait cependant de montrer quelque résolution en frappant d'une mise à la retraite d'office M. le général Boulanger, un chef militaire qui ne pouvait plus être qu'un exemple vivant d'indiscipline et de turbulence agitatrice dans l'armée ; il se préparait à défendre l'intégrité et la stabilité de la constitution contre l'assaut des partis. Sa faiblesse a toujours été de ne pas savoir ce qu'il pouvait, de n'avoir que des volontés intermittentes, — et, chose curieuse, ce n'est pas par cette faiblesse qu'il a péri. Il a été renversé dans un débat préliminaire, pour une de ses plus sages résolutions, pour avoir voulu s'opposer à l'urgence de la revision constitutionnelle ; il a été vaincu au scrutin par une coalition des radicaux et de la droite du parlement. Le ministère Tirard a été emporté par un coup de vent, soit. Et en quoi le ministère qui lui a succédé lui est-il supérieur ? Quelle force nouvelle porte-t-il au pouvoir ? Quel mouvement d'opinion représente-t-il et quelle est sa raison d'être ? Il n'a même pas l'avantage d'être un ministère réellement parlementaire. A s'en tenir aux apparences, à la vérité officielle, M. le président de la république aurait pu avoir une fantaisie. Il pouvait, si bon lui semblait, appeler à l'Élysée les chefs de la coalition qui venait de renverser M. Tirard, — M. le duc de La Rochefoucauld, M. Jolibois pour la droite, — M. Clémenceau, M. Laguerre pour les radicaux. On aurait eu sous les yeux un étrange et édifiant spectacle, qui eût ressemblé peut-être à une plaisanterie, mais qui n'aurait rendu que plus sensible l'incohérence de la situation qu'on avait créée. Si on voulait rester entre républicains, comme on en a pris la singulière habitude, les radicaux qui venaient d'exécuter M. Tirard n'étaient qu'une minorité. La majorité, et même une majorité considérable du parti républicain, avait voté pour le ministère, contre la revision. Par le fait, les radicaux n'avaient aucun droit de prétendre au pouvoir. Ils n'ont une majorité ni à la chambre ni au sénat. Leur avènement même, dans la personne de M. Floquet, n'est que la violation arrogante de la plus simple vérité parlementaire.

A défaut de l'origine régulière et naturelle qu'il n'a pas, ce ministère est-il du moins composé de façon à faire quelque figure ? Oh ! c'est ici précisément qu'apparaît ce qu'il y a de justesse et de prévoyance dans l'esprit radical. Ce que sera le chef du nouveau cabinet lui-même, on ne le sait pas ; il arrive au gouvernement de la France sans avoir jamais manié les grands intérêts du pays. Il a présidé la chambre avec un certain art, non sans habileté. Pour le reste, il n'est connu que par des équipées de jeunesse péniblement rachetées, par ses programmes révolutionnaires, par ses déclamations, et tout au plus par un court passage à la préfecture de la Seine, où il n'a brillé que par ses inépuisables com-

plaisances pour le conseil municipal de Paris. Ce qui est certain, c'est que le nouveau président du conseil a donné du premier coup la mesure de son tact, de son discernement, par le choix de ses collègues et la distribution des portefeuilles. On se serait ingénié à faire une chinoiserie ministérielle, à mettre de propos délibéré les hommes justement là où ils ne devaient pas être, qu'on n'aurait pas mieux réussi. M. de Freycinet, l'homme qui a le plus contribué à ruiner nos finances par ses travaux, à compromettre les intérêts de la France en Égypte, l'inévitable M. de Freycinet est appelé à l'administration de la guerre, et voilà, certes, un ministre bien choisi, surtout dans un moment où l'autorité militaire d'un chef respecté serait plus que jamais nécessaire pour défendre l'esprit de l'armée ! Il y avait un légiste quinteux, irritable, sans aucune expérience des traditions et des intérêts extérieurs de la France : on met M. Goblet aux affaires étrangères ! M. Lockroy à l'instruction publique, c'est pour la gaîté et l'amusement des écoliers; l'Université sera certainement flattée d'avoir un grand-maître aussi sérieux et aussi entendu. On aurait dû lui laisser les cultes et le choix des évêques, c'eût été complet ! Le ministre des finances est M. Peytral, qui naguère encore présidait à la désorganisation financière dans la commission du budget et dont les projets chimériques ont été rejetés par la chambre. Les autres, sauf M. l'amiral Krantz, qui est resté à la marine et qui est toujours à sa place, sont des inconnus.

De sorte que, par sa composition comme par son origine, ce ministère n'est qu'une œuvre d'arbitraire et de fantaisie, qui ne répond ni à la vérité des choses, ni aux premières nécessités de gouvernement, ni assurément à l'intérêt bien entendu d'un régime sérieux. Il représente la désorganisation croissante, l'esprit d'agitation et d'incohérence dans les affaires publiques. Il existe parce que les radicaux ont su faire du bruit, imposer leurs prétentions, leur candidat, et la déclaration par laquelle le nouveau président du conseil a débuté auprès des deux chambres n'est certes pas de nature à laisser une illusion sur ce que peut être cette expérience d'un ministère Floquet. Le chef du cabinet est allé porter, pour sa bienvenue, au Palais-Bourbon et au Luxembourg, un programme où, au milieu d'un certain nombre de banalités, il a inscrit deux nouveautés caractéristiques, deux gages au radicalisme. Il a promis la revision constitutionnelle, qui menace le sénat; il a aussi annoncé la séparation de l'église et de l'état, qui est une menace de plus pour la paix morale du pays. En réalité, c'est la continuation plus accentuée et aggravée d'une politique qui, même sans aller aussi loin, a déjà produit des fruits amers : c'est à merveille ! il n'y a pas assez de trouble, on agitera et on bouleversera encore. On mettra en suspens des institutions qui ne sont pas déjà trop solides, on déchaînera plus que jamais les guerres de religion et de conscience. Seulement, on ne s'aperçoit pas que pendant ce temps

un travail d'un autre genre s'accomplit dans le pays, et que de l'agitation naît une crise longuement préparée, qui menace d'atteindre le principe même des institutions libérales, toutes les garanties d'un gouvernement régulier. C'est, en d'autres termes, l'éventualité de la dictature reparaissant comme la conséquence de l'anarchie!

Il n'y a point, en effet, à se payer de mots et de subterfuges. Ce qui se passe aujourd'hui n'est point certainement l'œuvre du hasard. C'est le résultat d'une politique qui n'a été le plus souvent qu'une concession au radicalisme, à laquelle on s'est aveuglément attaché. Quoi donc! Depuis dix ans, on prétend gouverner pour un parti, non pour le pays. Par des dépenses ruineuses, par des entreprises qui n'ont d'autre objet qu'une captation électorale, on met la confusion et la détresse dans les finances publiques; on épuise l'état et les communes. Par les épurations de parti et le favoritisme, on affaiblit l'autorité morale de la magistrature, tous les ressorts de l'administration. Par des mesures et des vexations de secte, on met le trouble dans les esprits comme dans les foyers. On ébranle les institutions et les lois pour régner. Non-seulement on fait le mal, mais le jour où il apparaît, on se sent pour ainsi dire paralysé, impuissant à le réparer. On ne peut plus se reconnaître dans les lois, ni remettre l'équilibre dans le budget. On a créé l'instabilité partout. Et alors qu'arrive-t-il? C'est en vérité aussi triste que simple. Une partie du pays découragée, dégoûtée, se laisse séduire par le premier mirage venu. Elle rencontre sur son chemin un chef militaire bruyant, remuant, ambitieux: elle le suit sur parole. M. le général Boulanger n'a pas de plus brillans services que d'autres; il a fait moins que d'autres au ministère de la guerre quand il y a passé. Il est la personnification de l'indiscipline, il n'est plus aujourd'hui qu'un militaire retraité. N'importe, c'est « autre chose, » c'est l'inconnu! L'opinion égarée, troublée, en fait son élu. Elle lui a donné près de 50,000 voix dans l'Aisne; elle l'a nommé l'autre semaine député dans la Dordogne, elle le nommera peut-être demain dans le Nord.

Eh bien! à ce mal grandissant, menaçant, d'un césarisme sans gloire, quel remède oppose le ministère de M. Floquet? La politique qu'il avoue ne peut assurément que servir cet étrange prétendant et donner des soldats à son armée en augmentant la confusion, en accroissant le nombre des mécontens. Bien mieux: on dirait en vérité qu'il y a une sorte d'affinité secrète entre l'ancien commandant du 13e corps et le nouveau cabinet. Le lendemain du jour où M. le général Boulanger a été frappé, le ministère est apparu comme une satisfaction vengeresse pour lui! Le général Boulanger a écrit un programme où il a mis la revision de la constitution: M. Floquet, à son tour, a proposé la revision constitutionnelle. Le chef de la sûreté générale au ministère de l'intérieur est changé, et il se trouve que ce changement ressemble

encore à une victoire pour l'ancien commandant du 13e corps. La coïncidence est au moins étrange, et si M. le président du conseil n'a pas d'autres armes, d'autres moyens pour combattre le général Boulanger, il pourrait lui préparer de nouveaux succès. Le fait est que ce ministère d'hier sert le mouvement dictatorial par la fatalité de ses entraînemens, par ses promesses révolutionnaires, aussi bien que par ses incohérences. La chambre elle-même l'a senti, elle a fait sentir l'aiguillon à M. Floquet, et par la froideur de son accueil, et par l'empressement soupçonneux qu'elle a mis à abréger ses vacances de printemps, et par l'élection à la présidence d'un homme à l'esprit éclairé et modéré, M. Méline, qui n'est point évidemment l'élu des radicaux. Toute une partie républicaine de la chambre a dit, par ces premières manifestations, à M. le président du conseil, qu'elle ne se sentait pas représentée par lui ni même rassurée. Non, décidément, le ministère de M. Floquet n'est pas le gouvernement de la situation difficile et obscure où nous entrons. Il faut une autre politique, une autre direction; il faut que de cette crise il sorte un gouvernement fait pour défendre la dignité des institutions et de la vie publique contre le radicalisme envahissant aussi bien que contre le césarisme menaçant, et ici, il est bien clair que, pour refaire ce pouvoir sérieux, nécessaire, le moyen unique est l'alliance de toutes les forces libérales et conservatrices du parlement. C'est la seule solution, et elle est surtout aux mains des républicains modérés, qui peuvent, s'ils le veulent, avec un peu de prévoyance et de raison, faciliter des rapprochemens utiles, imposés par les circonstances.

C'est l'éternelle question, il est vrai. Cette alliance est-elle possible? Elle devrait l'être certainement, puisqu'elle est nécessaire, puisque conservateurs et républicains modérés ou constitutionnels sont également, et plus que jamais, intéressés à se retrouver sur un terrain commun de défense publique, à unir leurs efforts pour combattre le mal croissant et redoutable. Elle n'est difficile que parce que toutes les passions et les arrière-pensées de parti s'en mêlent. — C'est la faute des conservateurs, qui ne veulent pas se rallier définitivement à la république, dit-on dans un camp. — C'est la faute des républicains, qui ne veulent pas être éclairés, qui refusent de se rallier à la monarchie, dit-on dans un autre camp. — Il est certain que le dialogue peut continuer longtemps sur ce ton sans qu'on arrive à rien. En dehors de toutes les vaines récriminations, cependant, est-ce que les conservateurs, quels que soient leurs souvenirs ou leurs espérances, ont intérêt à préparer les ministères Floquet, à entrer dans des coalitions avec les radicaux, à refuser leur concours aux tentatives utiles de rapprochement, au bien possible? Est-ce que les républicains sérieux, prévoyans à leur tour, sont intéressés à se montrer exclusifs, à confondre la cause de la république avec une politique qui, après tout,

est la première cause de la situation troublée où nous sommes? Entre les uns et les autres, il y a des intérêts communs, il y a la fortune publique à relever, la paix morale à rétablir, les garanties libérales à défendre contre l'anarchie et la dictature. Ce qui est évident, c'est que, rapprochés et alliés, les conservateurs et les républicains modérés peuvent peut-être encore tenir tête à l'orage; que, divisés et isolés, ils ne peuvent rien, et qu'ils sont exposés à être emportés les uns et les autres dans le torrent des événemens; mais c'est aussi la France qui peut être la victime de leurs passions jalouses et de leurs aveuglemens de parti.

Les crises intérieures, qui se mêlent si souvent aux crises extérieures, peuvent assurément n'être point de la même nature dans tous les pays : elles sont dures pour tout le monde, et les plus puissans n'échappent pas à la loi commune. La France a ses épreuves, qui peuvent devenir meurtrières, qui commencent dans tous les cas par être pénibles et humiliantes, c'est certain. L'Allemagne, pour sa part, depuis la mort de l'empereur Guillaume et l'avènement de l'empereur Frédéric III, l'Allemagne, elle aussi, semble avoir sa crise, qu'on ne sait plus comment nommer, une crise vague, insaisissable, et pourtant réelle, toujours dramatique et même à demi romanesque. Qu'en faut-il croire? Évidemment tout ne va pas le plus aisément du monde à Berlin ou à Charlottenbourg. Autour de cet empereur qui ne se soutient que par la force d'âme, par l'énergie morale dans ses souffrances, qui est réduit à ne pouvoir communiquer avec son parlement, avec ses ministres que par écrit, autour de ce généreux malade, bien des intrigues ou, si l'on veut, bien des influences s'agitent. Il y a des chocs de volontés, des dissentimens intimes, des incompatibilités de politique ou même de famille, qui ont pu être voilés un instant, qui n'ont pas tardé à éclater dans une série d'incidens où il ne s'agit de rien moins que de savoir à qui restera l'empire, si M. de Bismarck demeurera le conseiller et le guide de l'Allemagne. Bref, pour appeler les choses par leur nom, on dirait qu'il y a une lutte engagée, — d'une part, entre l'empereur régnant et le prince impatient de régner, le prince de la couronne; — d'un autre côté, entre le souverain ou les influences qui veillent sur le souverain et le chancelier.

Un des épisodes les plus singuliers, les plus surprenans de cette lutte, c'est certainement l'intervention du prince héréditaire saisissant récemment l'occasion de prendre parti, de laisser percer sa pensée secrète et ses préférences. L'occasion a été un banquet que M. de Bismarck a donné pour le soixante-quatorzième anniversaire de sa naissance, et où l'héritier de la couronne était présent. Le jeune prince a porté un toast où il a représenté l'Allemagne comme un régiment dont le chef a été tué, dont le lieutenant-colonel était gravement blessé, et qui se ralliait autour de son porte-drapeau, — le chancelier.

Si ce n'était pas une légèreté qui a dû embarrasser le héros de la fête, le langage pouvait paraître étrange de la part d'un fils. Le toast, après avoir fait le tour de l'Europe, a pu être modifié ou rectifié, le fond est resté le même. Le secret des divisions intestines de famille était divulgué! Mais ce n'est là, si l'on veut, qu'une manifestation de jeune homme, qui aurait peut-être passé sans bruit, si les circonstances ne lui avaient donné une signification particulière, si elle n'eût ressemblé à un épisode de la lutte directe, personnelle, engagée depuis quelques jours déjà entre le chancelier lui-même et la cour de Charlottenbourg.

Là est le point grave et délicat, en effet. Et de quoi s'agit-il? C'est ici vraiment qu'un peu de roman se mêle à la politique. Le fait est que, depuis quelque temps, il y avait un projet de mariage entre la princesse Victoria, fille de l'empereur Frédéric, et le prince Alexandre de Battenberg, celui-là même qui a régné quelques années en Bulgarie et qui a disparu devant l'hostilité déclarée du tsar. Les deux jeunes princes se plaisaient, c'est entendu. Celle qui est aujourd'hui l'impératrice Victoria avait, on peut le croire, encouragé ces sentimens. La reine d'Angleterre s'intéressait vivement à cette union de sa petite-fille avec le beau-frère de sa fille préférée, la princesse Béatrix,— et de Florence, où elle est encore aujourd'hui, elle se disposait à se rendre à Berlin pour assister aux fiançailles. L'empereur Frédéric lui-même se prêtait évidemment aux désirs de sa famille. Tout paraissait favoriser ce projet de mariage, qui n'avait pu se réaliser sous l'empereur Guillaume, et qui semblait ne plus pouvoir rencontrer d'obstacle aujourd'hui, lorsque M. de Bismarck est apparu en vrai trouble-fête à Charlottenbourg. Cet homme peu romanesque n'a pas craint de s'insurger et contre le goût de l'aimable princesse Victoria, et contre la volonté de l'impératrice sa souveraine, et contre la protection de la reine d'Angleterre, en un mot contre toutes les puissances féminines. Il a vu, il a cru voir dans cette alliance avec le prince de Battenberg un embarras pour sa politique, un contre-temps importun dans un moment où il cherche à renouer des rapports plus intimes avec la Russie, en préparant, s'il se peut, une solution de la question bulgare conforme aux vœux du tsar. Bref, il n'a point hésité à entrer en lutte avec l'impératrice, avec l'empereur, en leur opposant l'inflexible raison d'état, devant laquelle s'était arrêté l'empereur Guillaume. Il a peut-être aussi parlé, comme il l'a fait plus d'une fois, de se retirer, de partir pour Varzin, — et ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'il a donné ou laisser donner une publicité retentissante à ces menaces de retraite, à ces dissentimens, qui sont devenus aussitôt, dans le langage des polémiques, la « crise du chancelier. »

Au fond, le projet de mariage de la princesse Victoria avec le prince de Battenberg est-il la vraie raison de cette étrange crise? Le chancelier n'a-t-il pas saisi ce prétexte pour essayer, comme on dit, sa puissance.

pour aller au-devant d'autres dissentimens qu'il prévoyait, qu'il sentait près de s'élever autour de lui? Toujours est-il qu'il a évidemment joué une dangereuse partie. Il peut avoir réussi, pour le moment, à arrêter ses souverains sans les convaincre, à détourner ce qu'il voulait empêcher, ce qui lui paraissait gênant dans sa politique, à offrir au monde une démonstration de son ascendant. Il reste à savoir s'il n'aurait pas dépassé le but, si, pour un résultat peu glorieux, il n'a pas fait à l'empereur et à l'impératrice, il ne s'est pas fait à lui-même une situation des plus délicates. M. de Bismarck a réussi, on le dit, à écarter définitivement ou temporairement le prince de Battenberg par ménagement pour la Russie, par déférence pour le tsar, soit : c'est la raison politique; mais est-il sûr que l'empereur Alexandre III soit bien flatté de se voir ainsi évoqué comme le trouble-fête des mariages princiers dans la famille impériale d'Allemagne, d'être représenté comme poursuivant d'une animadversion jalouse un petit prince qui n'a eu qu'une importance d'un jour? D'un autre côté, le prix que le chancelier semble attacher à resserrer ses liens avec la Russie est-il de nature à raffermir la triple alliance nouée par lui, à inspirer à l'Autriche une confiance absolue dans sa fidélité, à donner du poids à ses conseils dans toutes les questions, bulgares ou autres, qui restent à régler? La vérité est que M. de Bismarck se trouve engagé de propos délibéré ou à son insu dans un étrange imbroglio, et que ce qu'on appelle la « crise du chancelier » n'est peut-être que le commencement d'une crise plus vaste, plus générale, qui peut nous réserver encore bien des surprises en Allemagne et ailleurs.

Comment viendra-t-on à bout des affaires d'Orient, et des révolutions des Balkans, et des agitations de ces jeunes états émancipés d'hier, toujours livrés à leurs propres divisions ou aux conflits des influences étrangères? Tout est compliqué dans ces régions. De quelque côté qu'on se tourne, il y a des crises ouvertes ou en perspective. Il y a cette crise aiguë de la Bulgarie, qui a donné et donnera peut-être encore plus d'un souci à l'Europe. La Serbie, pour sa part, a ses ambitions inquiètes et n'est point dans des conditions bien assurées sous un roi qui traite tout assez lestement, ses ministres comme son assemblée, — qui fait de la politique avec des caprices d'autocratie. Sur la rive droite du Danube, on pourrait dire qu'il y a une anarchie particulière à Sofia, une certaine confusion d'idées, de pouvoirs à Belgrade, — et sur la rive gauche, la Roumanie elle-même vient de passer par une crise parlementaire et ministérielle qui laisse entrevoir une situation profondément troublée. Bucharest a eu ses émotions, ses manifestations, ses journées presque sanglantes qui ont précédé ou accompagné la chute du ministère présidé par M. Bratiano, et qui ont certainement leur signification, — même une double signification intérieure et extérieure.

Le ministère roumain qui vient de disparaître a eu, en effet, une fin bruyante, après une vie qui serait longue partout. Le président du conseil, M. Jean Bratiano, était depuis douze ans au pouvoir, et dans son règne ministériel, il a eu le temps de prendre part à des événemens décisifs, à une sorte de transformation de son pays. Il a été de ceux qui ont contribué à faire de la principauté moldo-valaque un royaume danubien et du prince Charles de Hohenzollern un roi de Roumanie. C'était, avec quelques territoires conquis, le prix de la coopération du gouvernement roumain à la dernière guerre de la Russie contre les Turcs, du sang versé aux assauts meurtriers de Plewna. C'était aussi un succès fait pour fortifier un ministère. Malheureusement, tous les succès s'épuisent ou sont souvent compromis par la manière de s'en servir. M. Jean Bratiano était arrivé à la direction des affaires comme un représentant des opinions libérales; il se donnait même comme le chef d'un « parti de la vertu. » En réalité, depuis qu'il est au pouvoir, il n'a paru occupé dans sa politique intérieure que de s'assurer à tout prix une majorité, de se créer une sorte de gouvernement personnel par les captations et par la violence. Il a régné en multipliant les fonctionnaires pour avoir des appuis intéressés, en s'entourant de partisans et de cliens équivoques attachés à sa fortune, en poursuivant tout ce qui ressemblait à de l'opposition ou même à une simple dissidence, en tolérant jusque dans l'administration l'arbitraire le plus violent, les abus les plus crians et les corruptions. Cela est allé si loin que, dans ces derniers temps, il y a eu au ministère de la guerre les actes les plus coupables, de vrais scandales, que la justice a dû poursuivre. Le président du conseil roumain a pratiqué à outrance l'art de se faire des amis dociles et d'exaspérer ses adversaires par ses exclusions, par ses procédés d'omnipotence. Ce n'est pas tout. M. Bratiano, comme d'autres, a subi la fascination de M. de Bismarck, qu'il semble avoir pris pour modèle, qu'il imite à sa manière. Il a visiblement engagé, depuis quelque temps, la politique extérieure de la Roumanie dans une voie où il ne paraît pas avoir été suivi par l'opinion. S'est-il lié par des obligations précises? A-t-il adhéré sous une forme quelconque à la triple alliance, à la fameuse « ligue de la paix? » Il a eu l'air, dans tous les cas, depuis quelques années, de tourner toutes ses vues vers l'Europe centrale, de nouer des intelligences à Berlin et à Vienne; il a paru accepter le rôle d'auxiliaire ou d'avant-garde de la triple alliance, de l'Autriche contre la Russie dans un conflit éventuel en Orient, et un voyage du ministre de l'instruction publique, M. Stourdza, à Varzin, puis à Vienne, n'a fait que confirmer ou raviver les soupçons. L'opinion s'est vivement émue de cette sorte d'inféodation de la Roumanie à l'Allemagne et à l'Autriche, et, ce qu'il y a de plus grave ici, c'est qu'une certaine irritation nationale s'est tournée contre le roi lui-même, qu'on suppose être l'inspirateur de cette politique.

Arbitraire, violences, corruptions à l'intérieur, compromissions suspectes et dangereuses à l'extérieur, c'est tout cela qui a préparé la ruine du cabinet de M. Bratiano, en le dépopularisant, en donnant des armes à ses adversaires. Déjà les symptômes du déclin ministériel étaient apparus aux élections dernières, au mois de février. Le ministère, usant et abusant de ses moyens d'influence, avait réussi, il est vrai, à garder encore une assez forte majorité; il a retrouvé ses mamelucks! Malgré tout, cependant, l'opposition, composée de conservateurs et de libéraux dissidens, s'était sensiblement accrue, et de plus il était clair que cette opposition avait désormais pour elle le sentiment public inquiet et troublé, qu'elle répondait à un mouvement d'opinion. M. Bratiano sentait si bien les difficultés croissantes de sa position, que, le mois dernier, aux premiers jours de mars, il croyait devoir donner sa démission, au moins en apparence; mais c'était le moment où le roi Charles allait se rendre aux funérailles du chef de sa famille, de l'empereur Guillaume, et soit qu'il cédât à une nécessité de circonstance, soit qu'il espérât encore réchauffer par cette tactique d'une fausse sortie le zèle de ses partisans, le chef du cabinet restait au pouvoir. Malheureusement, s'il y avait un calcul, il a été trompé, et le voyage du roi Charles à Berlin, la visite qu'il a faite à Vienne n'ont été qu'une complication de plus, un signe nouveau d'une intimité qui trouble le sentiment national. Une certaine agitation a commencé à Bucharest : des processions populaires se sont organisées, parcourant la ville au milieu d'une surexcitation croissante, et alors des scènes au moins malheureuses ont éclaté. Une manifestation, conduite par quelques députés, s'est présentée au parlement et a rencontré une répression maladroitement brutale. Il y a eu une bagarre où un pauvre diable d'employé de la chambre a été tué, où quelques députés ont été arrêtés. Le cabinet s'est fait absoudre par un vote de confiance de sa majorité : la situation n'en a pas été meilleure; les manifestations n'ont pas discontinué, elles ont même essayé d'arriver jusqu'au palais du souverain, et en définitive le ministère a disparu dans cette aventure. Il avait été déjà gravement compromis par les scandales de l'administration de la guerre qui se sont déroulés récemment devant les tribunaux; il a été achevé par une répression inutilement sanglante. C'est la médiocre et triste fin d'un règne ministériel qui a duré plus de dix ans.

Est-ce également la fin d'une politique disparaissant avec M. Brationo? C'est là le problème qui n'est peut-être encore ni résolu ni même bien éclairci à Bucharest. Un nouveau ministère a été constitué sans doute. Il a pour chef un homme qui est en dehors du parlement, M. Rosetti, naguère encore président de la cour de cassation roumaine, fils du vieux patriote Rosetti, mort il y a quelque temps déjà. Le ministre des affaires étrangères est M. Carp, qui a représenté la Rouma-

nie à Vienne, qui disait, il y a quelques années, que M. Bratiano périrait étouffé par la corruption, qu'il « tomberait du pouvoir au milieu de sa majorité docile. » Les autres ministres sont M. Majoresco à l'instruction publique, le prince Alexandre Stirbey aux travaux publics, M. Baruzzi à la guerre. Le nouveau ministère naît assurément dans des conditions difficiles. Il a devant lui dans le parlement une majorité composée des amis de M. Bratiano et une opposition impatiente qui lui demande avant tout des élections nouvelles. Il n'a pour le moment à offrir que de l'honnêteté, de bonnes intentions et de la modération. C'est ce qu'on pourrait appeler un ministère de conservateurs libéraux. Sa politique intérieure se résume tout entière dans un grand désir d'apaisement; mais il reste une question bien autrement délicate, qui a son rôle dans les récentes agitations de la Roumanie : c'est la politique extérieure, où la responsabilité royale semble assez dangereusement engagée... Par sa naissance, par son esprit de famille, par ses inclinations, le roi Charles est évidemment resté tout Allemand. Les liaisons récentes du cabinet de Bucharest avec Berlin et Vienne sont sûrement son ouvrage. Or c'est précisément cette politique qui répugne le plus au sentiment du pays. Les Roumains veulent bien garder leur indépendance vis-à-vis de la Russie, ils ne veulent pas se compromettre pour d'autres avec elle, ils ne veulent pas surtout se livrer aux Allemands, aux Autrichiens, aux Magyars. Le nouveau ministère de Bucharest aura-t-il la volonté ou le pouvoir de dégager la politique roumaine, de la ramener à l'indépendance désirée par le pays? Ce n'est point, certes, sans importance dans un moment où toutes ces questions orientales qui se tiennent, à commencer par la question bulgare, peuvent être agitées encore par la diplomatie ou par les armes sur les bords du Danube.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La première quinzaine d'avril a été fertile en incidens, et l'on ne saurait s'étonner que la Bourse ait fini par perdre cette sérénité d'op-

timisme qu'elle avait jusqu'alors conservée, en dépit de tant de causes intérieures et extérieures de préoccupation.

Le 31 mars dernier, la chute du ministère Tirard faisait subir à la Bourse un choc assez brusque. La surprise était déplaisante, survenant à l'heure critique de la réponse des primes. Le 3 pour 100, qui s'était élevé jusqu'à 82.40, regagnant presque la totalité de son coupon, a reculé du coup à 82 francs. On devait craindre pis. Mais la crise ministérielle a été de courte durée; le mardi 3, le cabinet Floquet se présentait devant les chambres. La liquidation était en jeu. Il fallait faire bonne contenance pour obliger le découvert à passer une fois de plus sous les fourches caudines du report dérisoire et même du déport. Le 3 pour 100 a été compensé à un cours très satisfaisant, 82.10. L'amortissable, coupon détaché, et le 4 1/2, ont été également très fermes à 85.05 et 107.

Les haussiers comptaient sur l'effet, d'ordinaire calmant, des vacances parlementaires, pour consolider les cours ainsi obtenus, peut-être même pour les améliorer. Mais la décision prise par le sénat, et ensuite par la chambre, de reprendre leurs séances le 19 avril, paralysa ces dispositions optimistes.

Cependant, l'argent était toujours aussi abondant, les disponibilités aussi considérables, les chances du maintien de la paix plus fortes qu'elles n'avaient été depuis le commencement de l'année. A Londres, un heureux chancelier de l'échiquier, M. Goschen, réussissait une opération colossale de conversion. Le nouveau fonds 2 3/4 pour 100 britannique était coté au-dessus du pair. En Allemagne, on parlait bien de relations tendues entre la famille impériale et le chancelier prince de Bismarck; mais les nouvelles de la santé de l'empereur Frédéric étaient plutôt rassurantes. La question bulgare semblait s'assoupir. Le négus, après avoir fait des propositions de paix au gouvernement italien, retirait son armée épuisée par les privations, et M. Crispi annonçait le rapatriement prochain d'une partie du corps expéditionnaire.

Pour toutes ces raisons, tandis que nos fonds publics étaient tenus, indécis et immobiles, aux environs de leurs cours de compensation, une vive poussée de hausse s'est faite sur presque tous les fonds d'états étrangers. L'Italien s'est avancé jusqu'au-delà de 96, le Russe 1880 a dépassé 80 francs, le Hongrois 79, l'Extérieure 68, ex-coupon, le Portugais 60. Escomptant l'ouverture plus ou moins prochaine des lignes de jonction des voies ferrées dans la péninsule des Balkans, ainsi que la publication de meilleurs résultats pendant le dernier exercice, pour la Société de la régie cointéressée des tabacs, les acheteurs se sont jetés sur les valeurs turques, portant le consolidé à 14.50, la Banque ottomane à 517, les obligations privilégiées à 380, les obligations douanes à 300. L'Unifiée atteignait 412. Après le suc-

cès de l'emprunt mexicain venait le succès d'un emprunt de l'Uruguay, émis également à Londres et à Berlin. Il semblait que sur toutes les places on eût le sentiment qu'une reprise d'affaires était possible, vraisemblable à bref délai.

Ajoutons que chez nous-mêmes on pouvait se féliciter des résultats satisfaisans publiés à l'égard du rendement des impôts pendant les premiers mois de l'année, et que l'on remarquait avec satisfaction le relèvement des recettes de nos grandes compagnies de chemins de fer.

Par malheur, la question Boulanger prenait dans le même moment des proportions inattendues. L'ex-commandant du 13e corps, condamné par le conseil d'enquête, mis d'office à la retraite par le ministère de la guerre, rendu à la vie privée, devenu simple citoyen, électeur et éligible, était toujours, pour la foule, le général Boulanger. Ayant posé avec éclat sa candidature dans le Nord, il a obtenu dimanche dernier une majorité considérable dans la Dordogne, 11,000 voix dans l'Aisne, 8,000 dans l'Aude. La campagne plébiscitaire a été alors prise au sérieux, et l'on s'est mis à trembler devant le spectre de la dictature, évoqué aux cris de : revision et dissolution.

Le marché a encore tenu bon pendant quarante-huit heures; subitement, le mercredi 11, il a lâché pied. Le 3 pour 100 a donné l'exemple en reculant de 82 francs à 81.40; l'amortissable a suivi, ainsi que le 4 1/2. Les obligations de chemins de fer, du Crédit foncier, de la ville de Paris, des bonnes valeurs industrielles n'ont pas bronché, il est vrai, les porteurs de ces titres étant, avec juste raison, impassibles. Mais tout ce qui, de près ou de loin, sur la cote, a quelque rapport avec la spéculation, a payé son tribut à la panique.

La Banque de France a baissé de 115 francs à 3,385, le Crédit foncier de 20 francs à 1,358, la Banque de Paris de 13 fr. 75 à 743.75, le Crédit lyonnais de 10 francs à 560, le Lyon de 12 fr. 50 à 1,260, le Nord de 22 francs à 1,520, le Gaz de 32 fr. 50, coupon de 63 francs détaché, à 1,275, les Omnibus de 100 francs à 1,060, le Suez de 10 francs à 2,120, la Banque ottomane de 10 francs à 507.50.

La Société des métaux, sur laquelle a été coté en liquidation un report de 100 à 120 francs pour la souscription aux actions nouvelles, a fléchi de 1,040 à 832; le Rio-Tinto a été ramené de 510 à 487.50.

Les fonds étrangers ont reculé non moins brusquement que nos rentes, par action réflexe. L'Italien a été ramené à 95.60, le Hongrois à 78 1/2, le Russe à 79 1/2, l'Extérieure à 67 3/4, coupon trimestriel détaché, l'Unifiée à 406, le Turc à 14.20.

Parmi les valeurs que la bourrasque n'a pas atteintes, nous signalerons les titres des institutions de crédit, qui ont le bonheur d'être négligées par la spéculation, comme le Comptoir d'escompte, le Crédit foncier algérien, la Compagnie algérienne, etc., les chemins étran-

gers, et notamment les Méridionaux d'Italie, les Autrichiens, les Portugais, le Nord de l'Espagne et le Saragosse, ces derniers malgré une vive campagne de baisse menée contre eux. Le Panama a aussi échappé à l'orage, bien que la commission chargée d'examiner la demande d'autorisation pour une émission à lots ait pris, avant les vacances, une décision qui équivaut à un refus d'examen, et ne saurait en conséquence être interprétée favorablement au point de vue du vote final de la chambre.

Le marché de Berlin a adopté et maintenu, depuis quelque temps, une allure franchement optimiste. Les valeurs internationales y ont été vivement poussées, surtout l'Unifiée. D'autres valeurs, surtout des actions de banque, ont pris part au mouvement. Nous sommes à l'époque des assemblées et des déclarations de dividendes. Les résultats sont satisfaisans et font bien augurer pour l'exercice en cours. On néglige un peu les fonds austro-hongrois et on se lasse de faire une guerre stérile aux rentes russes. Le vent est aux affaires exotiques; les premières maisons berlinoises s'occupent d'opérations financières avec la république argentine, le Brésil et autres pays d'Amérique.

A Vienne, peu d'affaires, calme complet des rentes et valeurs de placement, et relèvement de quelques titres d'ordre inférieur que l'on suppose en voie d'amélioration. Les groupes émetteurs de rente ont considéré la situation comme suffisamment dégagée et rassurante pour conclure quelques affaires avec les gouvernemens de Vienne et de Pesth.

Un emprunt de l'Uruguay, 6 pour 100 sterling, de 4,255,300 livres, a été émis par la maison Baring, à Londres, à 82 1/2, et se cote déjà 87. Cette opération a eu pour premier effet l'envoi à Montevideo de 300,000 livres sterling or pris le 11 courant à la Banque d'Angleterre; un second envoi de même somme aura probablement lieu la semaine prochaine A Londres encore, la maison Rothschild vient d'émettre un emprunt de 6 millions livres sterling en 4 1/2 à 97 pour 100, pour le gouvernement du Brésil; prime, 3/8 à 1/2 pour 100.

A Londres et à Berlin, une émission est ouverte à une cinquième série de l'emprunt de la ville de Rome, 24 millions lires en 4 pour 100, à 94 1/4 pour 100, remboursable en soixante ans.

Chez nous, la Société des Immeubles de France a annoncé pour le 18 courant la mise en souscription publique de 150,000 obligations, rapportant 15 francs par an, offertes à 387.50, et remboursables à 1,000 francs en soixante-quinze ans. Le produit de cet emprunt doit être appliqué à des prêts en première hypothèque (ou immédiatement après le Crédit foncier) et à des acquisitions d'immeubles.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-SIXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIIIe ANNÉE.

MARS. — AVRIL 1888.

Livraison du 1er Mars.

Mon Capitaine, deuxième partie, par M. Henry RABUSSON. 5
Les Historiens anglais. — II. — W.-E.-H. Lecky, par M. Augustin FILON. 56
L'Extension du fonctionnarisme depuis 1870, par M. le vicomte d'AVENEL. 91
La Crise actuelle de la métaphysique. — I. — La Métaphysique et la Poésie de l'idéal, par M. Alfred FOUILLÉE. 110
Un Problème de morale et d'histoire. Les Borgia. — II. — L'Œuvre politique et la Catastrophe, par M. Émile GEBHART. 141
Les Associations forestières. — Leurs Renouvellemens successifs et leur Filiation présumée, par M. le marquis de SAPORTA. 174
Seoul de Lubartow, d'après Adam Szymanski, par Mme Marguerite PORADOWSKA. 192
Les *Mémoires* de Garibaldi, par M. G. VALBERT. 202
Revue littéraire. — Les Éditions originales, par M. F. BRUNETIÈRE. . . . 214
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 226
Le Mouvement financier de la quinzaine. 237

Livraison du 15 Mars.

Mon Capitaine, troisième partie, par M. Henry RABUSSON. 241
Heures de lecture d'un critique. — Pope, par M. Émile MONTÉGUT. . . . 274
La Conquête de l'Algérie. — Le Gouvernement du maréchal Bugeaud. — IV. — Constantine, les Oasis, les Bureaux arabes, la Kabylie, par M. Camille ROUSSET, de l'Académie française. 324
Le Code civil et les Ouvriers, par M. Arthur DESJARDINS, de l'Institut de France. 350

Madame de Custine, d'après des documens inédits. — II. — Chateaubriand et Madame de Custine, par M. A. BARDOUX, sénateur 387
La Puissance des Ténèbres, de Léon Tolstoï. — Réflexions d'un spectateur, par M. le vicomte Eugène-Melchior de VOGÜÉ. 426
Revue dramatique. — *La Jeunesse des Mousquetaires* a l'Ambigu ; *la Princesse Georges* a la Comédie-Française; *les Surprises du divorce* au Vaudeville, par M. Louis GANDERAX. 451
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Avril.

Mon Capitaine, dernière partie, par M. Henry RABUSSON. 481
Une Chaire de psychologie expérimentale et comparée au Collège de France, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 518
Le Roman étrange en Angleterre. — Robert-Louis Stevenson, par M. Th. BENTZON. 550
L'Océanie moderne. — VI. — L'Océan pacifique du Nord, l'Archipel Havaien, par M. C. de VARIGNY. 582
Le Deuil d'Allemagne, par M. le vicomte Eugène-Melchior de VOGÜÉ . . . 608
Les Missions d'instruction en Europe. — Une École coloniale a Paris, par M. Edmond PLAUCHUT. 630
La Sardine, par M. George POUCHET 645
Un Voyageur français au Maroc, par M. G. VALBERT. 670
Revue musicale. — *Jocelyn* et *la Gioconda* au Théatre de la Monnaie de Bruxelles; Reprise de *Madame Turlupin* a l'Opéra-Comique, par M. C. BELLAIGUE. 682
Revue littéraire. — *Le Bonheur*, poème de M. Sully Prudhomme, par M. F. BRUNETIÈRE. 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Avril.

La Vocation du comte Ghislain, première partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 721
Les Forces militaires de l'empire allemand, par M. Charles GRAD, député au Reichstag. 772
La Conquête de l'Algérie. — Le Gouvernement du maréchal Bugeaud. — V. — Guerre avec le Maroc, Tanger, Isly, Mogador, par M. Camille ROUSSET, de l'Académie française. 801
Jacob Ruysdael, par M. Émile MICHEL. 835
Les Gueux d'Espagne. — Lazarillo de Tormes, par M. Arvède BARINE. . . 870
Un Historien catholique de la réforme. — M. Jean Janssen, par M. J. BOURDEAU. 905
Revue dramatique. — *Dora* au Gymnase; *la Grande Marnière* a la Porte-Saint-Martin, par M. Louis GANDERAX. 934
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine 955

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

3 9080 017 517 549